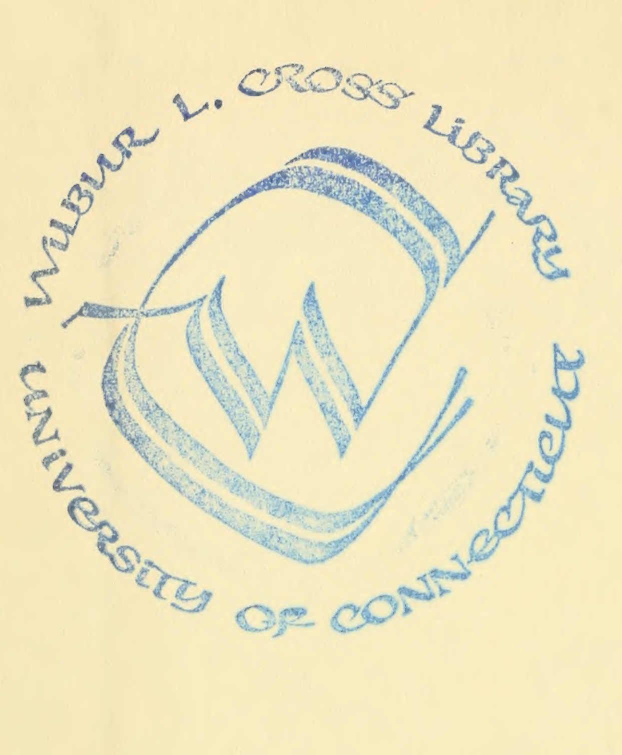
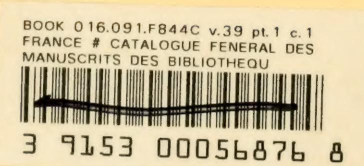

WILBUR L. CROSS LIBRARY
UNIVERSITY OF CONNECTICUT


BOOK 016.091.F844C v.39 pt.1 c.1
FRANCE # CATALOGUE FENERAL DES
MANUSCRITS DES BIBLIOTHEQU
3 9153 00056876 8

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

MANUSCRITS

DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DE FRANCE

Ce volume a été déposé au ministère de l'Intérieur (section de la librairie) en février 1904.

PARIS. — IMPRIMERIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 5363.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

CATALOGUE GÉNÉRAL DES MANUSCRITS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE FRANCE

DÉPARTEMENTS — TOME XXXIX

REIMS

PAR HENRI LORIQUET
ARCHIVISTE DÉPARTEMENTAL HONORAIRE
CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DE ROUEN

TOME II

PREMIÈRE PARTIE



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1904

MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE REIMS

---

666 (D. 212). « Remarques sur les conciles et les canons apostoliques ».

XVIIIe siècle. Papier. 318 pages. 224 sur 178 millim. Rel. parchemin. — (Saint-Nicaise).

667 (K. 768). « Histoire des conciles, contenant en abrégé ce qui s'est passé de plus considérable dans l'Église, depuis sa naissance jusqu'à présent, ensemble l'Abrégé cronologique (*sic*) de la vie des Papes et quelques-unes de leurs décisions et de plusieurs canons ».

Autographe de l'auteur, qui signe ainsi (fol. A) son oeuvre : « Anno MDCCXVIII ; ex libris Caroli Maillefer ».

XVIIIe siècle. Papier. 565 pages, plus 10 fol. A-J, en tête, et deux, à la fin, cotés XVIII, XIX. 220 sur 166 millim. Rel. veau brun écaille.

668 (X. 856). Statuta synodalia ecclesiae Remensis.

Fol. 2. « Prohemium sinodalium Remensis ecclesie. Guillermus, permissione divina, Remensis archiepiscopus, omnibus abbatibus, etc. Cum precepta synodalia tam a nobis... — In primis sciendum est quod abbates... » Ce synode de Senlis a été publié par Gousset, *Acta prov. Remensis*, t. III, p. 534-586.

Fol. 54 v°. « Constitutio provincialis concilii Noviomensis facta anno Domini MCCCXLIIII°, XXVI^a die mensis julii. Universis presentes litteras inspecturis, Johannes, permissione divina Remensis archiepiscopus, P. Suessionensis, H. Laudunensis, etc. Cum ad nostrum jam pluries auditum... » (*Ibid.*, p. 589-596).

Fol. 63 v°. « Nos Johannes, permissione divina Remensis archiepiscopus, precipimus et injungimus christianitatis decanis... » (13 avril 1344). (*Ibid.*, p. 584-586).

Fol. 66. « Auctoritate reverendissimi in Christo patris et domini nostri domini Guidonis, Dei gratia Remensis archiepiscopus, etc. Nos, vicarii reverendissimi in Christo patris supradicti, precipimus... post dominicam qua cantatur in ecclesia Dei *Quasi modo*, die xv^a^ mensis aprilis. Expliciunt synodalia » (15 avril 1393). (*Ibid.*, p. 612).

Fol. 68-70. Table des canons de ces statuts.

A la fin du volume (fol. 70 v°), on lit la signature (XVIe siècle) : « P. Lefricque ». — Sur le fol. 2, on lit de même cette autre, du XVIIIe siècle : « N. Tauxier », et ces mots : « Ὡς οὐδὲν ἡ μά[θ]ησις ἂν μὴ νοῦς παρῇ ». — Enfin, à l'intérieur du plat initial, ex-libris gravé de Rogier de Montclin, aux armes : *d'or, à une fasce d'azur chargée de trois étoiles d'argent et accompagnée de trois roses de...*

XIVe siècle. Parchemin. 71 feuillets, le dernier blanc. 196 sur 138 millim. Rel. parchemin.

669 (D. 210). « Acta concilii provincialis Rhemensis, anno Domini 1564, septimo calendas decembris ».

Fol. 2. « Acta concilii provincialis Rhemensis. Anno Domini millesimo quingentesimo sexagesimo quarto, sanctissimi autem... » Le texte s'arrête sur ces mots : « ... De questoribus autem eadem quoque fuit ejus sententia que eorum qui prius dixerant. Que cum dix[isset]... », qui appartiennent à la sixième vacation du concile. Cf. Labbe, *Sacros. conc.*, t. XV, p. 53-71.

Au bas du fol. 1, on lit cette dédicace : « Carolo, illustrissimo et reverendissimo cardinali Lotharingo, Rhemensi archiepiscopo et metropolitano, pręside ». — Cette copie calligraphiée ne fut sans doute pas offerte, car les initiales de couleur n'ont pas été faites et, on vient de le voir, le texte ne paraît pas avoir été terminé. — L'entrée de ce livre dans la bibliothèque du Chapitre est indiquée par un *ex dono* imprimé, qu'on a placé auprès de l'ex-libris habituel du Chapitre : « Ex dono D[omini] ac M[agistri] Guillelmi Monnoury, presbiteri, canonici ecclesiae Remensis. 1690 ».

XVIe siècle. Parchemin. Écriture romaine. 44 feuillets. 328 sur 249 millim. Rel. basane racinée. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « H, ord. 4, n° 12 »).

670 (D. 211). « Decreta concilii provincialis Burdegalensis » (4 novembre 1624). On trouve à la fin la liste de tous les Pères de ce concile.

XVII[e] siècle. Papier. 35 feuillets. 276 sur 206 millim. Cartonnage parchemin. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « H, ord. 4, n° 21 »).

671 (G. 513). Dyonisii Exigui collectio canonum priscorum conciliorum et epistolarum decretalium summorum pontificum.

Notre titre est en complet désaccord avec celui qu'a donné le bibliothécaire de Saint-Remi (XVIII[e] siècle), qui porte (fol. 1) : « Collectore Isidoro Mercatore ». En réalité, ce manuscrit contient la collection canonique dite *Dionysio-Hadriana*. Cf. Maassen, *Geschichte der Quellen und der Literatur des canonischen Rechts im Abendlande,* p. 441, qui le signale.

Fol. 2. « In nomine Domini incipit praefacio libri hujus. Canon autem grece, latine regula noncupatur... »

Les préfaces ordinaires manquent, bien que notre premier cahier ne présente pas de lacune. On trouvera celle-ci, sous le nom d'Isidore Mercator, dans l'édition de Labbe (*Sacrosancta concilia*, t. I, p. 3) et dans celle d'Hinschius (*Decretales pseudo-Isidorianae et Capitula Angilramni*. Leipzig, 1863, p. 17).

Fol. 2 v°. « Incipit de canonibus Apostolorum, seu de sex synodis principalibus. Ratio libelli primi breviter adnotata. Apostolorum canones, qui per Clementem, Romanum pontificem, de grego (*sic*) in latinum, sicut quidam adserunt, dicuntur esse (*sic*) translati sunt. I. Prima synodus in Nicea... » — Fol. 3 v°. « De canonibus Apostolorum vel sex synodis principalibus. Item, adnotatio libelli ejusdem de synodis aliis XXIIII quae antea, vel infra, seu post sex synodos leguntur esse conscriptae. Prima adnotatio Anquiranę synodi... » Cf. Merlin, *Concilia,* t. I. — Fol. 4 v°. « De aliis supranotatis de synodis. Item, adnotatio ejusdem libelli de decretalibus Apostolorum numero [*blanc*]. Silvester, papa a Petro XXXIIII, congregatis cum consilio... » — Fol. 5 v°. « Nominatim scire cupio de sex synodis principalibus, pro quid adunatę esse videntur et quę hereses... » — Fol. 6. « De Novatianis, qui se superbo nomine Cataros, id est mundos, appellari volunt. Placuit sanctę synodo... » — Fol. 6. « De Cataros. Si qui voluerint venire... » — Fol. 7. « In Ancyrano concilio, cap. XVI, de his qui inracionabiliter versati sunt sive versantur. De his qui cum pecoribus coitum... »

Ibid. Glossaire des termes employés dans le recueil de canons et de

décrétales qui va suivre, avec la synonymie dans le bas latin de l'époque de notre manuscrit. En voici quelques exemples : « Ludicris, expectaculis, ubi omnia publicis visibus prębit inspectio » ; « colbere, adquiescere » ; « rusticum, rusticanum » ; « pepes eos, circa eos » ; « sescum, dimidium ».

Ibid. Courte liste de papes, allant de S. Sylvestre (314-335) à Gélase Ier (492-496). « Silvester, sedit annos XIII (*sic*) ; Marcus, II... ; Gelasius, [annos] IIII, menses VIII, dies XIIII ».

Fol. 13-25. L'ouvrage paraît commencer réellement au fol. 13, par cinq lignes de titre, alternativement écrites en rouge et en noir, occupant la moitié de la page. « In hoc corpore continentur canones Apostolorum vel diversorum conciliorum, necnon et epistulas decretales de omnes papas urbis Rome. Lege et utere ». — Suit la table de tout l'ouvrage. « Incipiunt tituli canonum Apostolorum... »

Fol. 25 v°. Texte. « Incipiunt ecclesiasticae regulae sanctorum Apostolorum, prolatae per Clementem, ecclesiae Romanae pontificem, quae ex grecis exemplaribus in ordine primo ponuntur; quibus quam plurimi quidem consensum non praebuere facile, et tamen postea quaedam constituta pontificum ex ipsis canonibus adsumpta esse videntur ». — Fol. 26. « Incipiunt canones Apostolorum. De ordinatione episcopi. Episcopus a duobus aut tribus... » Paraît conforme au texte donné par Hinschius (*Ibid.*, p. 27-30), moins, toutefois, la lettre de S. Jérôme au pape Damase. V. aussi Labbe, *Sacros. conc.*, t. I, p. 47-53.

Fol. 30. « Incipit constitutio et fides Niceni concilii subditis capitulis suis. Facta est autem haec synodus... — Incipit prefatio sanctissimi concilii.

Concilium sacrum venerandi culmina juris
Condidit. . . . .

— I. De eunuchis et qui seipsos absciderunt. Si quis a medicis per languorem desectus est... » Le canon : « De primatibus episcoporum metropolitanorum » de l'édition d'Hinschius (p. 258-259), que notre manuscrit présente ainsi : « De privilegiis quae quibusdam civitatibus competunt », suffirait à classer notre texte parmi les copies de Denys le Petit et non parmi celles d'Isidore Mercator. Après l'*explicit,* liste des Pères du concile, assez dissemblable de celle donnée par Labbe (*Ibid.*, p. 50-54).

Fol. 35. « Incipiunt regulę Ancyrani concilii. Istae regulae priores

quidem sunt Nicenis... — I. De presbyteris qui immolaverunt tempore persecutionis. Praesbyteros immolantes et iterum... » (Labbe, *ibid.*, t. I, p. 1463-1469). Signatures non conformes.

Fol. 38. « Incipiunt canones concilii Neocaesariensis. Incipiunt regulae prolatae in synodo Neocesariensi, numero XIIII. Et hae regulae post eas quidem probantur... — I. De praesbyteris qui uxores acceperunt vel fornicati sunt. Praesbyter si uxorem... » (*Ibid.*, t. I, p. 1484-1486). Signatures non conformes.

Fol. 39 v°. « Incipiunt synodi sanctissimi Gangrensis praefatio. Dominis honorabilibus consacerdotibus in Armenia, etc. Quoniam convenit... — Incipiunt regulae Gangrensis quae post Nicenum concilium expo[si]tae sunt numero XX. I. De his qui nuptias execrantur. Si quis vituperat nuptias... » (*Ibid.*, t. II, p. 414-415 et 421-424). Signatures non conformes.

Fol. 42. « Incipiunt regulae Anthioceni concilii, expositae apud Anthiociam, in enceniis, numero XXV. I. De his quae contraria gerunt his quae regulariter de Pascha statuta sunt in Niceno concilio. Omnes qui ausi fuerunt... » (*Ibid.*, t. II, p. 573-582). Signatures non conformes.

Fol. 46 v°. « Incipit textus canonum concilii Laudicensis, expositae (*sic*) apud Laodiciam Phrygiae (le G écrit avec un Γ grec), numero LVIII. Sancta synodus quae apud Laudiciam Phrigriae (*sic*) Pacatianae convenit ex diversis regionibus Asiae, definitiones exposuit ecclesiasticas quae subter annexae sunt. I. De bigamis. De his qui secundum ecclesiasticam regulam... » N'est pas dans l'édition de Labbe.

Fol. 50 v°. « Incipiunt regulae [concilii] Constantinopolitani, sub Theodosio, piissimo imperatore, apud Constantinopolim; expositi sunt canones numero III. Hae definitiones expositae sunt ab episcopis CL, qui in idipsum apud Constantinopolim convenerunt, quando beatus Nectarius, episcopus, est ordinatus. I. Ut ea quae apud Niceam statuta sunt inmota permaneant et de anathemate Arrianorum, Eunomianorum, Macedonianorum, Sabellianorum, Photynianorum, Marcellianorum et Appolinariorum. Fidem non violandam Patrum trecentorum... » (*Ibid.*, t. II, p. 953-957). Quelques différences dans les signatures.

Fol. 52 v°. « Incipiunt regulae ecclesiasticae promulgatae a Chalchedonensi sancto concilio, numero XXVII. I. De canonibus uniuscujusque concilii. Regulas sanctorum Patrum... » (*Ibid.*, t. IV, p. 771-778). — Fol. 56 v°. « Incipit constitutio et fides ejusdem

concilii. Aetius, archidiaconus Constantinopolis... — Dominus noster et salvator... » (*Ibid.*, p. 561-568). Divergences dans les signatures. (*Ibid.*, p. 786-792).

Fol. 61 v°. « Incipiunt canones Serdicenses, numero XXI. I. De episcopis etiam laica communione privandis, qui civitates mutaverunt. Osius, episcopus, dixit : Non minus mala... » (*Ibid.*, t. II, p. 644-651). Les signatures non conformes (*Ibid.*, p. 658-664).

Fol. 67. « Incipiunt canones synodi Carthaginensis. Post consulatum gloriosissimorum imperatorum Honorii XIII (*sic*) et Theodosii VIII augustorum, VIII kalendas junias... » (*Ibid.*, p. 1041-1065). — Fol. 75 v°. « Incipiunt canones conciliorum diversorum Africanae provinciae, numero CV. Recitata sunt etiam in ista synodo diversa concilia universae provinciae Africae, transactis temporibus Aurelii, Carthaginensis episcopi, celebrata. Gloriosissimo imperatore Theodosio augusto III et Abundantio, viro clarissimo, consulibus, etc. Gesta hujus concilii ideo descripta non sunt... orantem pro nobis custodiat, domine frater. Explicit Africani concilii ». Les 105 canons sont bien placés dans l'ordre donné par Labbe (*Ibid.*, p. 1065-1149 et 1642-1676).

Fol. 104 v°. « Incipit epistula decretalis papae Siricii. Siricius Himerio, episcopo Tarraconensi, salutem. Directa ad decessorem... » (*Ibid.*, p. 1017-1022).

Fol. 110. « Incipit epistula regularis papae Innocentii. Innocencius Decentio, episcopo Egubino, salutem. Si instituta ecclesiastica... » (*Ibid.*, p. 1245-1248). — Fol. 112. « Incipit ejusdem alia. Innocentius Victricio, episcopo Ratomanensi (*sic*), salutem. Etsi tibi, frater karissime, pro merito... » Sans la date. (*Ibid.*, p. 1249-1253). — Fol. 114 v°. « Innocentius Exuperio, episcopo Tolosano, salutem. Consulenti tibi, frater karissime... » (*Ibid.*, p. 1254-1256). — Fol. 117. « Epistula papae Innocenti quarta. Incipit ejusdem papae Innocenti ad Felicem, episcopum Nucerianum. Innocentius, etc. Mirari non possumus... nec erubescere valeamus (*sic*). Explicit epistula papae Innocenti quarta ». (*Ibid.*, p. 1260-1261). — Fol. 118. « Incipit ejusdem quinta. Innocentius Maximo et Sivero, episcopis per Brittios. Ecclesiasticorum canonum... inlicita judicare. Explicit ». (*Ibid.*, p. 1261). — *Ibid.* « Incipit ejusdem papae VI[a]. Innocentius Agapito, Macedonio et Mariano, episcopis Apulis. Multa in provincia... » (*Ibid.*, p. 1262). — Fol. 118 v°. « Incipit ejusdem papae VII[a]. Innocentius Rufo, Gerontio, Sophonio, Flabiano, Macedonio, Prosdocio et Aristeae,

episcopis per Macedoniam constitutis. Mora coepiscoporum... ne talia sortiant. Explicit ». (*Ibid.*). — Fol. 119. « Incipit ejusdem papae VIII[a]. Innocentius Florentino, episcopo Tiburtinensi. Non semel... » (*Ibid.*, p. 1263). — Fol. 119 v°. « [Incipit ejusdem papae VIIII[a]]. Innocentius Probo. Conturbatio procellae barbaricae... » (*Ibid.*). — *Ibid.* « [Ejusdem] ad Aurelium, Carthaginensem, et Augustinum, Ypponiensem episcopos, scripta salutatoria plena caritate. Innocentius Aurelio, etc. Acceptissimi mihi... » (*Ibid.*). — *Ibid.* « Ad Julianam, nobilem [feminam], ejusdem papae scripta exhortatoria. Singulare membrum... » (*Ibid.*, t. II, p. 1263). — Fol. 120. « [Ejusdem, ad] Aurelium, episcopum Carthaginis, de Pascha. Innocentius Aurelio. Caritatis nostrae... » (*Ibid.*, p. 1264). — *Ibid.* « Innocentius Bonifacio, presbitero. Ecclesia Antiochena quam... » (*Ibid.*, p. 1265). — Fol. 120 v°. « [Ejusdem, ad] Alexandrum, Anthiocaenum episcopum, de pace. Innocentius Alexandro, etc. Quam grata... » (*Ibid.*, p. 1266). — *Ibid.* « [Ejusdem], de Atico, Constantinopolitano episcopo. Innocentius Maxi[mi]ano, episcopo. Miramur prudentiam... » (*Ibid.*, p. 1266-1267). — Fol. 121. « Item, Alexandro, Antiocheno episcopo, de pace. Apostolici favoris... » (*Ibid.*, p. 1267-1268). — Fol. 121 v°. « Idem (*sic*) papae, item, Alexandro, episcopo, quod primę sedis beati Petri apud Anthiociam esse memoretur. Et onus et honor... » Toutes ces lettres des papes ayant été partagées en articles, le titre ci-dessus n'embrasse qu'un des trois points traités dans cette décrétale; les deux autres ont leur rubrique spéciale. (*Ibid.*, p. 1268-1269). — Fol. 122 v°. « Idem (*sic*) papeae (*sic*) Acatico (*sic*), Verocae (*sic*) episcopo, de S. Johanne, Constantinopolitano episcopo. Adgaudere litteris... » (*Ibid.*, p. 1270). — Fol. 123. « Idem papae (*sic*). De Bonosiacis, quod Judeis sint comparandi. Innocentius Laurentio, episcopo Siniensi. Diu mirati... » (*Ibid.*). — *Ibid.* « Idem papae (*sic*). De suscipiendis clericis quos Bonosus, antequam damnaretur, ordinasse cognoscitur. Innocentius Marciano, episcopo Naissitano (*sic*). Superiore tempore... » (*Ibid.*, p. 1271). — Fol. 123 v°. « Innocentius Rofo (*sic*) et Eusebio et ceteris episcopis Macedonibus, et diaconibus, in Domino salutem. Magna me gratulatio... laetetur in Domino. Explicit constituta papae Innocenti ». La date manque (*Ibid.*, p. 1272-1276). L'oeuvre d'Innocent I[er] est partagée en 57 décrétales.

Fol. 127 v°. « Incipit constituta Zosimi, papae. I. Quo[mo]do monachi vel laici nisi per grados Ecclesię non debeant ad summum sacer-

dotium pervenire. Zosimus, episcopus urbis Romę, Hesycio, episcopo Salonitano. Exegit (*sic*) dilectio tua... » (*Ibid.*, p. 1556-1557). — Fol. 129. « Incipit epistula Zosimi, episcopi, ad presbiteros Ravenne directa. Zosimus commonitorium presbiteris et diaconibus qui Ravennae sunt; ex relatione... » Ces deux derniers mots sont, en réalité, le commencement de la lettre. (*Ibid.*, p. 1556-1557). — L'oeuvre de Zosime est partagée en 4 chapitres.

Fol. 129 v°. « Supplicatio papae Bonifatii, ut constituatur a principe quatenus in urbe Roma numquam per ambitum ordinetur antistes. Bonifacius, episcopus, Honorio augusto. Ecclesiae meae... » (*Ibid.*, p. 1582-1583). — Fol. 130. « Incipit rescriptum Honorii augusti ad Bonifacium, papam Romanum, in quo statuit ut si denuo Rome episcopi ordinati fuerint duo, ambo de civitate pellantur. Victor Honorius, inclytus, triumphator, semper augustus, sancto ac venerabili Bonifacio, papae urbis aeternae. Scripta beatitudinis tuę... » (*Ibid.*, p. 1583-1584). — Fol. 130 v°. « Epistola Bonifacii, episcopi urbis Rome, ad episcopos Galliae, de Maximo, episcopo, de diversis criminibus accusato. Bonifacius, episcopus, Patroclo, Remigio, Maximo, etc. Valentinę nos clerici civitatis... » (*Ibid.*, p. 1584-1585). — Fol. 131 v°. « Ut in unaquaque provincia nemo, contempto metropolitano, episcopus ordinetur. Bonifacius, episcopus urbis Romę, Hilario, episcopo Narbonensi. Difficilem quidem... » (*Ibid.*, p. 1585-1586).

Fol. 132. « Incipiunt decreta papae Caelestini, numero XXII. I. De Prospero et Hilario, qui quosdam Galliae presbiteros accusant Pelagii sectatores. Dilectissimis fratribus, etc. Apostolici verba praecepti... » (*Ibid.*, p. 1611-1612). — Fol. 133 v°. « Incipit praeteritorum sedis apostolicae episcoporum auctoritates de gratia Dei [et libero voluntatis arbitrio]. Quia nunnulli qui catholico... » (*Ibid.*, p. 1613-1618). — Fol. 137. « Caelestinus universis episcopis per Biennensem (*sic*) et Narbonensem provinciam constitutis, in Domino salutem. Cuperemus quidem... » (*Ibid.*, p. 1618-1621). — Fol. 139 v°. « Caelestinus universis episcopis per Apuliam et Calabriam constitutis. Nulli sacerdoti suos liceat canones ignorare... » (*Ibid.*, p. 1622).

Fol. 140. « Incipit decreta papae Leonis. Leo, episcopus urbis Romae, universis episcopis per Campaniam, Picenum, Tusciam, etc. Ut nobis gratulationem... » (*Ibid.*, t. III, p. 1293-1294). — Fol. 141 v°. « Leo universis ecclesiis per Italiae provinciae, etc. In consortium vos... » (*Ibid.*, p. 1295-1296). — Fol. 142 v°. « Leo universis epi-

scopis per Siciliam, etc. Divinis prçceptis... » (*Ibid.*, p. 1297-1301). — Fol. 146. « Leo, episcopus urbis Romç, Januario, episcopo Aliquiliensi (*sic*). Lectis fraternitatis tuç... » (*Ibid.*, p. 1296). — Fol. 147. « Leo Rustico, episcopo Narbonensi, subditis responsionibus et ad ejusdem consulta rescriptis. Epistolas fraternitatis tuae... » (*Ibid.*, p. 1404-1405). — Fol. 148. « Incipiunt ad inquisiciones ejusdem epistula subjecta responsa... Nulla ratio sinit... » (*Ibid.*, p. 1405-1409). — Fol. 150 v°. « Leo, episcopus urbis Romç, Anastasio, episcopo Tessalonicensi. Quanta fraternitati tuae... » (*Ibid.*, p. 1382-1387). — Fol. 154 v°. « Leo Nicetae, episcopo Aquiliensi, salutem. Regressus ad vos... » (*Ibid.*, p. 1371-1373). — Fol. 156 v°. « In causa Lupicini, episcopi. Leo universis episcopis per Caesariensem Mauritaniam constitutis. Cum ordinationibus... » (*Ibid.*, p. 1390-1394). L'oeuvre de Léon le Grand est divisée en 49 chapitres.

Fol. 159 v°. « Incipiunt regulae papae Hilari. Flavio Basilisco et Herminirico, viris clarissimis, [consulibus], sub die XVI (*sic*) kalendarum decembrium... — Hilarius, episcopus ecclesiae catholicae urbis Rome, synodo prçsidens, dixit : Quoniam religiosos (*sic*)... Paulus, notarius, recitavit ». (*Ibid.*, t. IV, p. 1060-1062). — Fol. 160 v°. « Beatissimo et apostoli[ca] reverentia a nobis in Christo colendo papae Hilaro, Ascanius et universi episcopi Tarraconensis provinciae. Quam curam... » (*Ibid.*, p. 1062-1063). — Fol. 161 v°. Eorumdem. « Etiamsi (*sic*) nulla extaret necessitas... » (*Ibid.*, p. 1033 et 1063-1064). — Fol. 163. « Preceptum Hilarus (*sic*), episcopus, Ascanio et universis episcopis Tarraconensis provinciae. Postquam litteras... » (*Ibid.*, p. 1035-1036).

Fol. 164. « Incipiunt constituta papae Simplicii. Simplicius, episcopus, Johanni, episcopi (*sic*) Ravennati. Si quid (*sic*) esses (*sic*)... » (*Ibid.*, p. 1068-1069). — Fol. 164 v°. « Simplicius, episcopus, Florentio, Aequitio et Severo, episcopis. Relatio nos... » (*Ibid.*, p. 1069-1070).

Fol. 165. « Incipiunt constituta papae Felicis. Exemplaria (*sic*) gestorum quibus allegatum est praecepta papae Felicis. Flavius (*sic*) Boetio, viro clarissimo, etc. Felix, episcopus ecclesiae catholicae urbis Romae, praesidens synodo, dixit : Communis dolor... — Qualiter in Africanis... » (*Ibid.*, p. 1149-1150 et 1075-1077).

Fol. 167 v°. « Incipiunt epistulae papae Gelasi. Papae Gelasi generale decretum ad omnes episcopos, de institutis ecclesiasticis moderate

pro temporum qualitate dispositis. Necessaria rerum... » 28 chapitres. (*Ibid.*, p. 1186-1195).

Fol. 176. « Incipit epistula papae Anastasi urbis Romae ad imperatorem Anastasium, pro pace ecclesiarum. Gloriosissimo et clementissimo filio Anastasio augusto, Anastasius, episcopus. Exordium pontificatis (*sic*) mei... » 8 chapitres. (*Ibid.*, p. 1278-1281).

Fol. 179. « Synodus Romana. P[ost] c[onsulatum] Paulini, viri clarissimi, die kalendarum martiarum, in basilica beati Petri, apostoli, sinodo praesidenti (*sic*) beatissimo papa Symacho, Fulgentius, archidiaconus, dixit : Beatitudo vestra... » (*Ibid.*, p. 1312-1317). — Fol. 182. « Exemplar constituti facti ad (*sic*) domno Symmacho, papa, de rebus Ecclesiae conservandas (*sic*). Flavio (*sic*) Avieno, viro clarissimo juniore, sub die VIII iduum novembrium, etc. Symmachus, episcopus ecclesię catholicae urbis Romę, dixit : Bene quidem fraternitas... » (*Ibid.*, p. 1333-1339). — Fol. 186. « Rufio (*sic*) Magno, Fausto Avieno, viris consulibus, sub die X kalendarum novembrium, quarta synodus habita Romanae Palmaris sancta synodus apud urbem Romam, ex pręcepto regis Theodorici, etc. Cum ex diversis... » (*Ibid.*, p. 1323-1327).

Fol. 189 v°. « Justinus, augusti (*sic*), Hormisdae, papae. Quod (*sic*) fuimus semper... » (*Ibid.*, p. 1541-1542). — Fol. 190 v°. « Exemplar praecum. Deo amabili ac piissimo imperatori, et Deo augusto et principi Justino christianissimo, deprecatio et supplicatio ab Hierosolymitanis et Anthiocenis, etc. Aurite (*sic*) aquam cum laetitia... » (*Ibid.*, p. 1542-1544).

Fol. 192. « Hormisda Justino, augusto. Inter ea quae... » (*Ibid.*, p. 1552-1554).

Fol. 194. « Hormisda praesbyteris, diaconibus et archimandritis secundae Syriae. Lectis litteris... considerans propheta ». La copie s'arrête à la onzième ligne dans l'édition. (*Ibid.*, t. V, p. 143).

Ibid. « Incipiunt constituta papae Gregorii. In nomine Domini salvatoris nostri Jhesu Christi, imperante domino piissimo, augusto, Leone, a Deo coronato, magno imperatore anno sexto..., praesedente (*sic*) sanctissimo ac ter beatissimo Gregorio, apostolico, papa, etc., Gregorius, sanctissimus ac beatissimus papa, dixit : Quum simus dominicae plebis... — I. Si quis praesbiteram duxerit... indicione quarta. Explicit constituta papae Gregorii sub anathemate interdicta ». (*Ibid.*, t. VI, p. 1454-1459).

Fol. 196 v°-197 v°. Nouveau glossaire. « Incipiunt questiones de diversis sermonibus super canones interpretantibus. Praucmaticum, causa » ; « conibentes, consentientes... » Nombreux mots en langue théotisque : « In rustica parabula, ungareh » ; « proverbia, egiso » ; « saltim, dhohdhoh » ; « pernitio est, freisa est », etc., etc. Un petit nombre de ces notes a été publié par dom Pitra dans le *Spicilegium Solesmense*, t. I, p. 504.

Le fol. 175, demeuré blanc, a été utilisé (X[e] siècle) pour la copie de ce fragment : « Leo, papa. De pęnitentia scilicet quae a fidelibus postulatur, ne de singulorum peccatorum genere libello scripta professio... conscientia confitentis ».

De même, le fol. 198, qui servait de garde, a reçu ce morceau : « Beatus Augustinus, in fine XV librorum de sancta Trinitate. Domine Deus noster, credimus in te Patrem et Filium et Spiritum sanctum, neque enim... sine tempore sempiternum ».

Au bas du fol. 1, qui n'est qu'une garde foliotée à tort, on lit cette note, qui paraît contemporaine du volume :

> « Primatus, id est in Treveris;
> archiepiscopus, in Magontia;
> metropolitanus, Remis;
> episcopus, Suessionis ».

Très nombreuses notes tironiennes, parfois accompagnées de leur équivalent en style clair, dans les marges des cent premiers feuillets. Elles paraissent peu postérieures à la date du texte.

La signature des cahiers est inscrite dans la marge du recto du premier feuillet. Dès le fol. 2, et de huit en huit feuillets, on trouve l'ex-libris contemporain, en capitale rustique : « Liber Sancti Remigii », auquel on a ajouté (XII[e] siècle), au fol. 2 : « Qui ei abstulerit anathema sit ». On en trouve un autre (XI[e] siècle), écrit en grosse minuscule, au haut du fol. 8. En tête des fol. 2 et 101, on relève la mention ordinaire (fin du XIII[e] siècle), à l'encre rouge : « Liber Sancti Remigii Remensis ; vol[umen] XI ». — Les mots : « In nomine Domini, incipit praefatio libri hujus » (fol. 2), sont écrits en capitale et lettres inscrites, or et argent, sur fonds noir et pourpre. Les mots : « Canon autem grece » sont inscrits aussi sur des fonds de couleur pourpre, orange ou jaune, avec pointillés et rosaces. Le C porte les galons nattés et les têtes d'oiseau que nous avons déjà rencontrés dans le ms. 213.

IX[e] siècle. Parchemin. 198 feuillets à 2 col., plus les gardes A, B, en

tête et à la fin, blanches comme le fol. 1. 370 sur 235 millim. Rel. neuve veau fauve, à fermoirs. — (Saint-Remi, n° 389).

672 (G. 166). Liber pontificalis. — Decretales pseudo-Isidorianae et Capitula Angilramni. — Quaedam provinciae Remensis concilia.

Fol. 1. « Incipiunt exceptiones de Libro pontificali. Beatus Petrus, apostolus et princeps Apostolorum, Antiochenus, filius Johannis, provincię Galięę (*sic*) vico Bethsaida... sedit cathedra[m] episcopatus annos viginti quinque, mense uno (*sic*) dies octo (*sic*)... » Ce « Liber pontificalis » ne concorde avec aucune des listes données par M. l'abbé Duchesne (*Le* Liber Pontificalis, *texte, introduction et commentaire*). Si Anaclet se trouve bien entre Clément Ier et Évariste, Anicet s'y rencontre après Pie Ier, et Anteros après Urbain Ier. De Valentin (827) il n'est dit que ceci : « Valentinus sedit mensem I ». Entre Benoît III (855-858) et Nicolas Ier, on lit : « Post Benedictum, Paulus II sedit. — Post Paulum, Stephanus V sedit ». La notice de Nicolas Ier (858-867) est d'une étendue absolument exceptionnelle, hors de proportion (305 lignes) avec celles qui précèdent, tantôt plus succincte, tantôt beaucoup plus prolixe que celle donnée dans l'édition Duchesne (p. 151-167) : « Nicholaus sedit annos VIIII, menses VII, dies XVIIII. Hic puer, quum ad quemdam beatissimum crebro virum accederet... » Des papes suivants, d'Adrien II (867-872) à Eugène III (1145-1153) qui clôt la série, on n'a, au contraire, qu'une sèche énumération : « Adrianus, natione Romanus, ex patre Benedicto, sedit annum I, I m[ensem], IIII [dies];... Eugenius sedit ». D'après ces indications, il semble que notre liste, dans sa copie originale, est de la fin du IXe siècle.

Fol. 8. « [Incipiunt nomina XI regionum] continentium infra se provincias centum tredecim : Italia, Gallia, Africa, Hispania, Illiricus, Trachia, Asia, Oriens, Pontus, Aegyptus, Britannia. Nomina provinciarum Italię. In Italia provincię sunt numero decem et septem : Campania, in qua... »

Ibid. « Nomina Romanorum principum. Julius, Augustus, Tyberius... Conradus III; Fredericus ». A Frédéric Barberousse, qui clôt la liste, une main du XVe siècle a ajouté « Henricus VI; Carolus IV ».

Fol. 8 v°. « Nomina Romanorum pontificum. Petrus, apostolus; Linus, martir; Cletus, martir; Clemens, martir; Anacletus;... Anastasius IV; Adrianus IIII ». Des mains successives (XVe-XVIIe siècle) ont ajouté les papes suivants, depuis Nicolas III jusqu'à Clément VIII.

L'important recueil de fausses Décrétales qui suit est demeuré tout aussi inconnu de Hinschius (*Decretales pseudo-Isidorianae et Capitula Angilramni*) que celui donné par M. Paul Fournier, sous le n° 473 de la Bibliothèque de Grenoble (*Cat. gén.*, éd. in-8°, t. VII, p. 164-166). C'est d'ailleurs un exemplaire jusqu'ici inconnu de la forme C des fausses Décrétales. Sur cette forme C et sur les manuscrits qui l'ont conservée, v. Hinschius, *loc. cit.*, p. LXVII et suiv., et aussi les Ballerini, *De antiquis collectionibus et collectoribus canonum*, pars III, cap. VII. Il sera intéressant de rapprocher des indications fournies par ces auteurs l'analyse détaillée qui suit :

Fol. 9. « Incipit prefacio Ysidori in sequenti opere. Isidorus Mercator, servus Christi, etc. Compellor a multis tam episcopis... — Incipiunt capitula sequentis operis... » Cette table n'a pas été terminée et s'arrête à la « Disputatio Liberii, pape, et Constantii, imperatoris ». (*Decret. pseudo-Isid.*, p. 17).

Fol. 10. « Incipit ordo de celebrando concilio. Hora diei prima... » (*Ibid.*, p. 22-24).

Fol. 10 v°. « Incipit epistola Aurelii, Carthaginensis episcopi, ad Damasum, papam, de canonibus Apostolorum, quod omni veneratione sint colendi... » — Suit la réponse de Damase. (*Ibid.*, p. 20-21).

Fol. 11. « Incipiunt canones Apostolorum per Clementem, papam, prolati. Episcopus a duobus... » (*Ibid.*, p. 27-30).

Fol. 11 v°-48. Lettres décrétales des papes Clément, Anaclet, Évariste, Alexandre Ier, Sixte Ier, Télesphore, Hygin, Pie Ier, « Anicius », Soter, Éleuthère, Victor Ier, Zéphyrin, Calixte Ier, Urbain Ier, Pontien, Antère, Fabien, Corneille, Lucius Ier, Étienne Ier, Sixte II, Denis, Félix Ier, Eutychien, Gaïus, Marcellin, Marcel Ier, Eusèbe, Miltiade, dans l'ordre où les donne l'édition. (*Ibid.*, p. 30-247).

Fol. 49-106 v°. Actes des conciles, dans l'ordre de l'édition. (*Ibid.*, p. 247-444). Nous ne noterons ici que les divergences.

Fol. 50 v°. « Quo tempore concilia celebrari ceperint, et de quatuor conciliis. Canones generalium conciliorum... » Après les mots : « symbolum tradiderunt », les derniers dans l'édition (*ibid.*, p. 254), notre manuscrit poursuit : « Quatuor autem principalia esse concilia... in hoc corpore condita continentur. — Item, de septem sinodis principalibus, quibus in locis, quibus pro causis, quibus temporibus, quibus auctoribus celebrate sint. Prima synodus in Nicea... » Bien que la rubrique annonce sept conciles, le texte ne donne que les six premiers

grands conciles. En revanche, il ajoute vingt et un conciles secondaires : « Prima annotatio Anquiranę synodi... Vigesima prima Maticensis, in qua patres XXXI statuerunt canones, quorum auctor maxime Priscus, Lugdunensis episcopus, fuit ». C'est le texte des fol. 3 v°-4 v° du manuscrit précédent qui, toutefois, donnait trois autres conciles.

Fol. 68 v°. A propos de la traduction du texte du concile de Nicée de grec en latin (*ibid.*, p. 312), notre manuscrit donne ces mots : « translata a Theilone et Thearisto Constantinopolitano ».

Fol. 75 v°. « Incipit concilium Valense, era CCCCLXXX. Constitutiones synodi tractatu habite in civitate Valensi, apud episcopum Urbicum ęcclesię catholicę, temporibus Theodosii minoris et Dioscori, consulis, sub die iduum novembrium. Placuit ut episcopi de Gallicanis provinciis... » Cf. *ibid.*, p. 330.

Fol. 76. « Incipit concilium Agathense, III idus septembris, Messala consule. Cum in Dei nomine... et alii subscripserunt triginta tres ». Cf. *ibid.*, p. 332.

Fol. 78 v°. « Huc usque concilia Gallię; dein concilia Hyspanię... Incipit concilium Elibertinum, XVIII episcoporum, tempore Constantini. Cum convenissent... » Cf. *ibid.*, p. 338.

Fol. 80. « Incipit concilium Terraconense, X episcoporum, era XLIIII, etc. Antiquorum patrum statuta... » Cf. *ibid.*, p. 343.

Fol. 80 v°. « Incipiunt (*sic*) concilium Gerundense, anno VII Theoderici regis, VII idus junii, Agapite III consule. Ut institutio missarum... » Cf. *ibid.*, p. 345.

Ibid. « Incipit concilium Cesaraugustanum, XII episcoporum... » — Incomplet. Il doit manquer un cahier entre les fol. 80 et 81 correspondant aux pages 346-362 de l'édition.

Les variantes dans les dates de temps et le nombre des évêques sont assez nombreuses.

Fol. 106 v°-111. Suite des Décrétales des papes Silvestre, Marc, Jules, etc.

Fol. 111 v°. Troisième lettre de Libère. « Ut nullus pro persecutionibus, dum durare potest, suam relinquat ecclesiam. Dominis, etc. Nichil est quod diu stare... » Donnée par Hinschius après les lettres de Félix. Cf. p. 494-497.

Fol. 114 v°. Les Décrétales de Damase commencent par la lettre à Paulin, évêque d'Antioche : « Per filium meum... », que suit le texte du « Synodus Romana sub Damaso, papa. Post Nicenum concilium... »

— Suivent les lettres de Damase à Jérôme et de Jérôme à Damase; le reste comme dans l'édition. Cf. *Ibid.*, p. 501-516. — La lettre : « Quoniam apostolicae... » de l'édition (*ibid.*, p. 516) manque. Suivent les lettres : « Credimus sanctam... » et « Optaveram... » (*Ibid.*, p. 518-520).

Fol. 120. Après les lettres de Sirice, on trouve : « Incipit concilium Telense super tractatoria Syricii, pape. Post consulatum gloriosissimi Honorii XI et Constantii secundi, VI kalendas marcias, etc. Vincentius et Fortunatus dixerunt : Etiam cum... » Le concile de Ténès (418) n'ęst qu'indiqué dans Labbe (*Sacros. conc.*, t. II, p. 1577); Baluze en donne quelques canons (*Nova coll. conciliorum*, t. I, p. 367). — « Item, epistola Syricii, pape. Dilectissimis, etc. Diversi quamvis... — Item, rescriptum episcoporum ad quem supra. Domino dilectissimo fratri Syricio Ambrosius, Sabinus, Bassianus, et ceteri. Recognovimus litteras... » (Labbe, *Sacros. conc.*, t. II, p. 1024).

Entre les fol. 121 et 122, il manque un cahier.

Fol. 122. Fin d'une lettre de S. Léon (*S. Leonis*, *papae primi*, *opera omnia*. Lyon, 1700, p. 260). — Item, epistola ejusdem ad Pulcheriam augustam, per Theotistum Magistrianum. Religiosissimam clementię... » (*Ibid.*, p. 287). — *Ibid.* Ad Faustum. (Hinschius, *Decretales pseudo-Isidorianae*, p. 605). — Fol. 122 v°. « Ad Marcianum augustum. Sanctum clementię... » (*S. Leonis op.*, p. 286). — *Ibid.* Ad Anatholium. (*Decret. pseudo-Isid.*, p. 577). — *Ibid.* « Ad Pulcheriam, de ambitione Anatholii. Sanctis et Deo placitis... » (*S. Leonis op.*, p. 297). — Fol. 123. « Ad Julianum, Choensem episcopum. Aguovi in dilectionis... » (*Ibid.*, p. 304). — Fol. 123 v°. Ad Marcianum augustum, de Etio et Andrea. « Quam excellenti... » (*Ibid.*, p. 302). — *Ibid.* Ad Pulcheriam, de eisdem. « Multis extantibus... » (*Ibid.*, p. 303). — *Ibid.* « Ad Julianum, Choensem episcopum. Litteras dilectionis... » (*Ibid.*, p. 309). — Fol. 124. Ad Eudochiam, de Palestinis monachis. « Quanta mihi catholice... » (*Ibid.*, p. 315). — *Ibid.* « Ad Julianum, episcopum, per comitem Rodanum. Sepissime dilectionem tuam... » (*Ibid.*, p. 318). — *Ibid.* « Ad Palestinos. Sollicitudini meę... » (*Ibid.*, p. 315). — Fol. 125. Ad Theodoritum. (*Decret. pseudo-Isid.*, p. 565). — Fol. 126. Ad Julianum, episcopum. « Christianissimi principis... » (*S. Leonis op.*, p. 319). — *Ibid.* Ad Anatholium. (*Decret. pseudo-Isid.*, p. 579 et 580). — Fol. 126 v°. « Ad episcopos qui in sancta synodo Calcedonensi fuerant congregati ». (*Ibid.*, p. 577). — *Ibid.* Ad Juvena-

lem, Hierosolymitanum episcopum. (*Ibid.*, p. 569). — Fol. 127. « Epistola Ravenii aliorumque Gallicorum episcoporum, etc. » (*Ibid.*, p. 568). — *Ibid.* « Epistola Serecii, Salonii, Verani et universorum episcoporum Galliarum. Recensita epistola beatitudinis vestrę... » (*S. Leonis op.*, p. 288). — Fol. 127 v°. « Epistola Cirilli ad Nestorium. Comperi quosdam... » — *Ibid.* « Epistola Leonis, pape, ad imperatorem. In magno se sacrilego... » — Fol. 128. Ejusdem, ad episcopos et presbyteros intra tertiam provinciam constitutos. « Tanta sęculi potestates... » — *Ibid.* Rustico, Ravennio, Venerio et caeteris episcopis per Gallias constitutis. « Impletis per misericordiam... » (*Ibid.*, p. 301). — *Ibid.* Ad episcopos Galliarum et Hispaniarum. « Cum in omnibus... » (*Ibid.*, p. 328). — *Ibid.* Ad Theodosium augustum. « Pro integritate... » (*Ibid.*, p. 241). — Fol. 128 v°. Ad Julianum, episcopum. « Litterę dilectionis tuę... » (*Ibid.*, p. 251). — *Ibid.* Ad Flavianum, episcopum Constantinopolitanum. « Litteras tuę dilectionis... » (*Ibid.*). — *Ibid.* Ad Theodosium. « Acceptis clementię vestrę... » (*Ibid.*, p. 252). — *Ibid.* Ad Flavianum, episcopum. « Profectis jam nostris... » (*Ibid.*, p. 254). — *Ibid.* Ad eumdem. « Auget sollicitudinem... » (*Ibid.*). — Fol. 129. Ad Constantinopolitanos. « In noticiam nostram... » (*Ibid.*, p. 259). — *Ibid.* Ad Anastasium, Thessalonicensem episcopum. « Quantum relatione... » (*Ibid.*). — *Ibid.* Ad Flavianum, episcopum. « Quę et quanta dilectio... » (*Ibid.*). — *Ibid.* Ad Julianum, episcopum. « Cognitis que apud Ephesim... » (*Ibid.*). — *Ibid.* « Leo et sancta synodus que in urbe Roma convenit, Fausto, Martino, Petro et Magno et Helię presbytero et archimandritis Constantinopolitanis, etc. Quamvis ea quę... » (*Ibid.*, p. 262). — Fol. 129 v°. Ad Martianum, presbyterum. « Gratias agimus Deo... » (*Ibid.*, p. 274). — *Ibid.* Ad Martianum, augustum. « Litteras pietatis vestrę... » (*Ibid.*, p. 276). — *Ibid.* Ad Julianum, episcopum. « Litteras fraternitatis tuę... » (*Ibid.*, p. 279). — *Ibid.* Ad Pulcheriam. « Religiosam pietatis... » (*Ibid.*, p. 281). — Fol. 130. Ad Anatholium, Constantinopolitanum episcopum. « Ad declinandam erroris... » (*Ibid.*, p. 283). — *Ibid.* Ad Martianum, augustum. « Credebamus clementiam... » (*Ibid.*, p. 284). — *Ibid.* Ad Pulcheriam. « Quamvis nullas... » (*Ibid.*, p. 308). — *Ibid.* Ad Maximum, Antiochenum episcopum. « Quantum dilectioni tuę placeat... » (*Ibid.*, p. 310). — Fol. 131 v°. Ad Leonem, augustum. « Officiis que... » (*Ibid.*, p. 331). — *Ibid.* Ad eumdem. « Licet proxime... » (*Ibid.*, p. 334). — *Ibid.* Ad eumdem. « Litteras clementię

tuę plenas... » (*Ibid.*, p. 336). — Fol. 131. Ad Pulcheriam. « Quantum sibi... » (*Ibid.*, p. 250).

Fol. 131 v°. « Incipiunt nonnulle sanctiones sparsim collectę actionis primę sancti ac magni Calcedonensis concilii. Cum in Dei nomine... judicatis ». — Fol. 133 v°. « Collectiones ex eodem concilio. Eusebius, religiosissimus episcopus Dorilei civitatis, transiens in medium, dixit : Per salutem... » — Fol. 134 v°. « Incipit actio undecima, consulatu domini nostri Marciani... hoc perfectius disponatur secundum consultum ». (Labbe, *Sacros. conc.*, t. IV, p. 684-700).

Fol. 135 v°. « Quę secuntur ex concilio Constantinopolitano collecta sunt. Cum leditur fides... »

Fol. 136. « Incipit breviarium cause Nestorianorum et Euticianorum, collectum a S. Liberato, archidiacono ęcclesię Cartaginensis regionis sextę, feliciter. Peregrinationis necessitatibus... — Igitur nestoriani dogmatis... per quos hoc scandalum introivit in mundum ». (*Ibid.*, t. V, p. 740).

Fol. 143 v°. « Incipit epistola Constantinopolitani episcopi Johannis ad Theodorum, Monsuestenum (*sic*) episcopum. Si esset... » (*S. P. N. Joannis Chrysostomi opera omnia,* t. VI, p. 531).

Ibid. S. Gregorius, Nazianzenus episcopus, ad eumdem. « Tempus michi... » (*S. Gregorii Nazianzeni opera,* t. I, p. 843, avec attribution à « Theodoro Tyanensi »). — Alia. « Dilectionis indiciis... » — Alia. « Qui assumpsit... » — Alia. « Habuit quiddam... » (*Ibid.*, p. 911).

Ibid. Epistola Theodori Pelusiotae ad S. Cyrillum, episcopum. « Terrent me... »

Fol. 144. Epistola Isidori ad eumdem. « Compassio quidem... » — Alia. « Multa quidem... » — Alia. « Oportet admirabilis... »

Ibid. « Defensio fidei facte a Cyrillo. Invicta pariter... »

Ibid. « Iterum, capitula B. Cyrilli et testimonia diversorum. Certum est tamquam... »

Fol. 144 v°. « Pape Gelasii per Dardaniam constitutis. His ita incitatis... » Cette lettre ne concorde pas avec celle donnée par Labbe (*Sacros. conc.*, t. IV, p. 1166).

Ibid. « Beati Tedoriti (*sic*) de Trinitate. Salus autem est... »

Ibid. Ejusdem contra Sabellium. « Arguitur itaque... »

Fol. 145. « Incipit S. Quintiani, episcopi Asculani, ad Petrum Antiochenum. Omnis itaque qui dicit... »

Fol. 145 v°. « Athanasius dilecto fratri Epicteto, in Domino amabili sacerdoti, salutem. Ego quidem putabam... » Cf. *S. P. N. Athanasii, archiepiscopi Alexandriae, opera,* t. I, p. 581.

Fol. 146 v°. « Epistola Cirilli ad Johannem Anthiocenum. Letentur celi... » (Labbe, *Sacros. conc.,* t. IV, p. 163, et *S. Cyrilli, Alexandriae archiepiscopi, opera,* t. V, II, p. 104).

Fol. 147. « Incipit libellus Augustini de fide catholica, contra omnes hereses. Credimus in unum verum Deum... »

Fol. 147 v°. « Incipit liber S. Prosperi pro predicatoribus gratie Dei, contra librum Cassiani, presbyteri, qui prenotatur de Protectione Dei. Gratiam Dei qua... et in ipso sunt omnia ipsi gloria in secula. Amen. Explicit liber S. Prosperi contra librum abbatis quondam Cassiani, qui prenotatur de Protectione Dei, sive adversus dogma Pelagii, [s]celesti et nefandi dogmatis repertores ac defensores et inimicos gratię Dei et Domini nostri Jhesu Christi, et in defensione sanctorum Romanorum episcoporum, et S. Augustini, episcopi, asserens veritatem de libris ejus contra supradictos hęreticos. Deo gratias ». (*S. Prosperi Aquitani opera omnia,* p. 307-369).

Fol. 154 v°. Incipiunt regulae papae Hilarii. « Flavio Basilisco... » (*Decret. pseudo-Isid.,* p. 630-632). — Fol. 155. « Dilectissimis fratribus Leontio, Verano, Victurio, episcopis. Hylarus (*sic*), papa. Monemur ratione... » — Fol. 155 v°. Epistola episcoporum Tarraconensis provinciae ad eumdem papam. « Quoniam curam apostolatus... » — *Ibid.* Eorumdem ad eumdem. « Etiamsi nulla extaret... » (Labbe, *Sacros. conc.,* t. IV, p. 1033).

Fol. 156 v°. Epistola Gelasii ad Faustum. (*Decret. pseudo-Isid.,* p. 637). — Fol. 157. Ad Anastasium. (*Ibid.,* p. 639). — Fol. 158. Ad episcopos Dardaniae. (*Ibid.,* p. 641). — Fol. 159 v°. Ad episcopos orientales. (*Ibid.,* p. 646). — Fol. 161. « Dilectissimo fratri Euphemio, Gelasius. Quod plene cupimus... » — Fol. 162. « Ordo veteris Testamenti, quem sancta et catholica suscipit et veneratur Romana ecclesia, digestus a Gelasio, papa, cum LXX episcopis. Genesis liber primus... » — *Ibid.* « Decretum cum LXX episcopis habitum, de apochriphis scripturis. Post propheticas... » (*Ibid.,* p. 635-637).

Fol. 163-176. Lettres des papes Anastase, Symmaque et Hormisdas, comme aux fol. 189 v°-191 du manuscrit précédent. (*Ibid.,* p. 654-694).

Fol. 176-180. Lettres de Jean I[er], Félix IV, Boniface II, Jean II,

Agapet Ier, Silvère. (*Ibid.*, p. 694-709). — Fol. 180. « Silverius, episcopus, Vigilio. Multis te transgressionibus... »

Fol. 180-185. Lettres de Vigile, Pélage Ier, Jean III, Benoît Ier, Pélage II. (*Ibid.*, p. 710-732).

Fol. 185-191. Lettres de Grégoire le Grand. (*Ibid.*, p. 732-738, 742-746, 738-742, 746-753).

Fol. 192. « Incipit VI[us] sinodus que in urbem Constantinopolim congregata est sub tempore Constantini, piissimi augusti, et Agatonis, pape, sacra directa ad domnum Romanum papam, etc. In nomine Domini, Flavius Constantinus, fidelis, magnus, imperator, donno sanctissimo pape; data pridie idus augusti Constantinopoleos, indictione VI. Per omnia novit... » — Fol. 192 v°. « Divalis sacra directa ad Gregorium, sanctissimum archiepiscopum Constantinopolitanę urbis. In nomine Domini Dei, etc., imperator pius, pacificus, Flavius Constantinus, etc. ; data III idus septembris, Constantinopoleos. Quamquam sollicitudinibus... — Acta sexte synodi... — Suggestiones tam ab Agathone, papa, quam a subjecta sibi synodo, Constantino imperatori directe. Dominis piissimis, etc. Consideranti michi... » — Fol. 196. « Ejusdem epistola ad Leonem, imperatorem. Licet ergo in uno... — Subscriptiones synodicę. Piissimis dominis, etc. Omnium bonorum spes... » (Labbe, *Sacros. conc.*, t. VI, p. 594 et suiv.).

Fol. 199 v°. « Epistola Sergii Constantinopolitani ad Honorium, papam. In tantum vobis... » — Fol. 200 v°. Responsio Honorii. « Scripta fraternitatis tuę... » (*Ibid.*, p. 918 et 928).

Fol. 201. « Epistola Athanasii, Alexandrine urbis archiepiscopi. Jam nunc anima mea... — Diffinitio ortodoxe (*sic*) fidei. Sancta magna atque universalis... »

Fol. 203. « De synodo Rome habita sub Zacharia, papa, pro Aldeberto et Clemente, pseudoepiscopis. In nomine Domini, etc., imperante domno piissimo augusto Constantino imperatore anno XXVI, post consulatum ejus anno quinto, mense octobrio, die vicesima quinta, indictione XIIII... » (*Ibid.*, p. 1556 et suiv.).

Fol. 204. « Epistola Nicephori, Constantinopolitani archiepiscopi, ad Leonem, papam, temporibus Karoli. In omnibus sanctissimo, etc. Magnus quidem vere... » (*Ibid.*, t. VII, p. 1206).

Fol. 206 v°. « Epistola Gregorii, pape quarti. Dilectissimis fratribus universis coepiscopis per Galliam, Europam, etc. Divinis preceptis et apostolicis... » (*Ibid.*, p. 1571).

Fol. 208. « Exemplar responsionis ab Adriano, papa, factę. Adrianus, episcopus, etc., synodo apud Trecas collectę. Legationis vestrę... » (*Ibid.*, t. VIII, p. 889). — *Ibid.* Ejusdem. « Reverentissimis et sanctissimis confratribus, etc., qui preterito anno apud Suessonicam (*sic*) urbem convenerunt. Inter cetera quę... » (*Ibid.*, p. 901). — Fol. 208 v°. Ejusdem, « glorioso regi Karolo. Hactardus, venerabilis quondam Nannetice urbis episcopus... » (*Ibid.*, p. 902). — Fol. 209. « Reverentissimo et sanctissimo confratri nostro Hyncmaro, archiepiscopo Remensi. Licet frequens sanctitatis... » (*Ibid.*, p. 905). — Fol. 209. « Erardo, archiepiscopo Turonensi. Miserias et diras... » (*Ibid.*, p. 906). — *Ibid.* Regi Carolo conjugique. « Litteras vestre nobilitatis... » (*Ibid.*, p. 936). — Fol. 209 v°. « De pontifice Laudunensi Hyncmaro, a presulibus decem provinciarum deposito et a metropolitano suo venerabili fratre Hy[nc]maro, archiepiscopo, reservato. Per omnia hujus primę sedis... » — Fol. 210. Ejusdem, « archiepiscopis et episcopis qui apud Duziacensim Remensis provincię synodum convenerunt. Caritatis vestre litteras... » (*Ibid.*, p. 932). — Fol. 210 v°. Carolo regi. « Laudabilis caritatis... » (*Ibid.*, p. 934). — *Ibid.* Eidem. « Sacrorum itaque dogmatum... » (*Ibid.*, p. 922). — Fol. 211. Archiepiscopis et episcopis « in regno Karoli, gloriosi regis, constitutis. Nuper apostolatus... » (*Ibid.*, p. 924). — Fol. 211 v°. Ejusdem, « optimatibus regni Caroli, gloriosi regis ». Ut supra. (*Ibid.*, p. 927). — Ejusdem, Carolo regi. « Inter cetera excessuum... » (*Ibid.*, p. 929). — Archiepiscopis et episcopis « in regno Karoli et in regno quondam Lotharii regum ecclesiam Domini gubernantibus. Presulatus nostri... » (*Ibid.*, p. 931). — Fol. 212. Carolo regi. « Illustrem Hyncmarum, Laudunensem episcopum... » (*Ibid.*, p. 915). — Ejusdem, Hincmaro, archiepiscopo. « Illustrem Hyncmarum... » (*Ibid.*, p. 914). — Ejusdem, [...]. « Nemo plane dubitat... » (*Ibid.*, p. 913). — Carolo regi. « Quod presentem presbyterum Herleffridum... » (*Ibid.*, p. 916). — Archiepiscopis et episcopis « in regno Ludoyci, gloriosi regis, constitutis. Sicut obstinatis... » (*Ibid.*, p. 914). — Fol. 212 v°. Ejusdem, « Ludoyco, glorioso regi. Inter exordia divinitus ordinati, licet in indigno... » (*Ibid.*, p. 908).

Fol. 212 v°. « Synodus habita sub Johanne, papa. Sancta sinodus quę in nomine Domini, vocatione domni Johannis, ter beatissimi ac universalis papę, et jussione domini Karoli, perpetui augusti, congregata est in loco qui vocatur Pontigonis, anno incarnationis dominicę DCCCLXXVI, indictione VIIII, regni prefati invictissimi impera-

toris XXXVII, imperii autem primo, XVII kalendas augusti... — I. Abeunte (*sic*) Ludoyco, qui Romani... unanimiter decernimus atque firmamus». (Labbe, *Sacros. conc.*, t. IX, p. 290-292).

Fol. 213. « Hęc sunt capitula quę domnus Karolus, Ludoyci augusti filius, una cum consensu et suggestione venerabilium episcoporum et primatum suorum, ad honorem sanctę Ęcclesię et pacem imperii sui fecit, anno incarnati verbi DCCCLXXVII, regni vero sui in Franciam XXXVI, imperii vero sui primo. I. Ut sancta Romana ecclesia, sicut est caput... » (*Ibid.*, p. 285-290, avec 63 signatures au lieu de 57). V. aussi *Monum. Germ.*, Leg., t. II, I, p. 100.

Fol. 214. Consentement des évêques et nobles d'Italie à la promotion de Charles le Chauve à l'empire : « Glorioso et a Deo coronato, etc. Nos quidem omnes episcopi... » ; « Sicut domnus Johannes, apostolicus... »

Ibid. Epistola Johannis, papae. « Zelo christianę religionis... » (Labbe, *Sacros. conc.*, t. IX, p. 232). — Fol. 214 v°. Alia. « Apostolicę moderationis... » (*Ibid.*, p. 222). — Fol. 215 v°. Alia. « Benedictus Deus... » (*Ibid.*, p. 229).

Fol. 216. « Exemplar epistolę Martini, papę. Dilectissimo fratri Amando, Martinus. Fraternitatis tuę studio... » (*Ibid.*, t. VI, p. 383).

Ibid. « Incipiunt ępistolę Vitaliani, pape. Archiepiscopo Cretensi. Nono decimo die mensis septenbris (*sic*) presentis undecime indictionis, Johannes, episcopus Lampeon urbis... » (*Ibid.*, t. VI, p. 445). — Fol. 216 v°. « Vaani, cubiculario et imperiali cartulario. Semper celsitudo vestra... » (*Ibid.*, p. 447). — « Paulo, episcopo Cretensi. Ad cognitionem tuę... » (*Ibid.*, p. 448). — « Georgio, episcopo Siracusano. Gesta sive sententiam... » (*Ibid.*, p. 448).

Fol. 217. « Incipiunt decreta junioris Gregorii. In nomine Domini Dei salvatoris, etc., imperante domino piissimo augusto Leone... — I. Si quis presbiteram... » (*Ibid.*, p. 1455). — Fol. 217 v°. « Promissio fidei et fidelitatis Bonefacii, archiepiscopi, ad Romanam ecclesiam ». (*Ibid.*, p. 1438). — Epistola Gregorii ad eumdem. (*Ibid.*, p. 1437). — « Sollicitudinem nimiam... » (*Ibid.*, p. 1442). — Ad « plebem Thuringie ». (*Ibid.*, p. 1443). — Fol. 218. « Insinuatam nobis... » (*Ibid.*, p. 1444). — « Dominus Jhesus Christus... » (*Ibid.*). — « Ad Saxones. Sapientibus et insipientibus... » (*Ibid.*, p. 1445). — Ad Bonifacium, episcopum. (*Ibid.*, p. 1446). — Eidem, « ad illuminationem gentis Germanię... Magna nos habuit gratulacio... » Non mentionnée par Labbe, mais se trouve dans les *Monum. Germ.*, Epist.,

t. III, p. 278. — Episcopis, presbyteris, etc., omnium provinciarum. « Domino cooperante... » (*Ibid.*, p. 290).

Fol. 219. Epistola Zachariae ad Bonifacium. « Cum nobis sanctissimę... » (Labbe, *Sacros. conc.*, t. IX, p. 1515). — Eidem. « Benedictus Deus Pater... » (*Ibid.*, p. 1524). — Fol. 220. Eidem. « Susceptis sanctissimę... » (*Ibid.*, p. 1498).

Fol. 220 v°. « Epistola Bonefacii, episcopi, ad Stephanum, papam. Domino, etc. Sanctitatis vestrę... » (*Ibid.*, p. 1654). — Fol. 221. Ejusdem, eidem. « Nam tempore... » N'est pas dans Labbe, mais se trouve dans *Monum. Germ.*, Epist., t. III, p. 395.

Fol. 221. Epistola Danielis. « Piissimis atque clementissimis regibus, ducibus, etc., Daniel, Dei famulorum famulus. Dum universis... » Voir cette lettre de l'évèque de Winchester dans Migne, *Patrol.*, t. LXXXIX, p. 687, et dans les *Monum. Germ.*, Epist., t. III, p. 257.

Ibid. « Epistola Karoli. Dominis sanctis et apostolicis in Christo patribus, episcopis, etc., illustris vir Carlus (*sic*), major domus, bene cupiens vester. Cognoscatis qualiter apostolicus vir in Christo pater Bonefacius... » V. cette lettre de Charles Martel dans les *Monum. Germ.*, Epist., t. III, p. 270.

Ibid. « Epistola Carlomanni. In nomine Domini nostri Jhesu Christi, ego Carlomannus, dux et princeps Francorum, anno ab incarnatione Christi septingentesimo XLII, XI° kalendas maias, cum consilio servorum Dei... » V. ce concile de Ratisbonne (?) dans Labbe, *Sacros. conc.*, t. IX, p. 1534-1536; la fin non conforme.

Fol. 221 v°. « De alio synodali conventu. Modo autem in hoc... » C'est le concile de Lestines, « Liptinense ». (*Ibid.*, p. 1537-1538).

Ibid. « Domino karissimo, etc., inclita Anglorum imperii sceptra gubernanti Aethelbaldo regi, Bonefacius, archiepiscopus, etc. Confitemur coram Deo... » V. *Monum. Germ.*, Epist., t. III, p. 340.

Fol. 222 v°. « Domine dilectissime, etc. Sorori Bugan, abbatisse, Bonefacius, exiguus, etc. Notum sit tibi, soror karissima... » (*Ibid.*, p. 277).

Ibid. « Hec capitula sparsim collecta sunt et Angilrando, Mediomatrice urbis episcopo, Romę, a beato papa Adriano tradita sub die XIII kalendarum octobris, indictione VIIII, quod pro sui negocii causa agebatur. Dei ordinationem accusat... vel promiserit violandam ». (Hinschius, *Decret. pseudo-Isidorianae*, p. 757-769).

Fol. 224. « Incipit altercatio Liberii, pape, et Constantii, impe-

ratoris. Constantius imperator dixit : Nosse te volo... missus in exilio est ». Non conforme aux textes donnés par Labbe (*Sacros. conc.*, t. II, p. 775) et par Migne (*Patrol. lat.*, t. VIII, p. 1360).

Fol. 224 v°. « Incipiunt decreta Innocentii, pape. Innocentius, etc., (16 juillet 1140), Sannoni (*sic*) Remensi, Heinrico Senonensi, archiepiscopis, eorumque suffraganeis, et karissimo in Christo filio Bernardo, Clarevallis abbati, etc. Teste Apostolo, sicut... » (Labbe, *Sacros. conc.*, t. X, p. 1022). — Eisdem, contra Abaelardum et Arnaldum de Brixia (1140). « Per presentia scripta... » (*Ibid.*, p. 1023).

Fol. 224 v°. Concilium Remense (1131). « I. Statuimus ut si quis symoniace... et irritas esse censemus ». (*Ibid.*, t. X, p. 982-987). Notre texte diffère sensiblement et comprend 29 canons au lieu de 17.

Fol. 225 v°. « Incipit concilium Remense (1148), sub Eugenio, papa. I. Qui ab episcopis suis anathematis sententia... officia interdicimus ». (*Ibid.*, p. 1109-1113).

Au bas du fol. 2, on trouve la mention (XVIIIe siècle) : « Codex bibliothecae ecclesiae B. Mariae Remensis, folia continens ducenta et viginti sex ; incipit, etc. »

Ce beau livre provenait d'un don, comme l'indique cette note des fol. 1 v°, 41-42 et 123-124 : « Ex dono domini Francisci Josseteau, canonici ».

XIIIe siècle. Parchemin. 226 feuillets à 2 col. Belles initiales, couleur, appartenant à deux manières différentes : enroulements fleuronnés placés sur des fonds de couleur opposée, dans le genre des XIe et XIIe siècles (fol. 1-121) ; simples lettres ornées, d'une seule couleur, avec remplissage de rinceaux à palmettes d'une couleur opposée (fol. 122 à la fin) ; les fol. 143 v°, 144, dans ce dernier genre, sont d'un bel effet décoratif. — On doit une mention particulière à un remarquable dessin à la plume, qui occupe toute la page 1 v° et paraît représenter l'Harmonie. Derrière un personnage principal, « Aer », nu, barbu, ailé, écartelé en colosse de Rhodes ou mieux en croix de S. André, ayant les pieds appuyés sur « Zephirus » et « Auster », et tenant en ses mains « Aquilo » et « Eurus », s'inscrivent deux cercles concentriques dans les secteurs desquels figurent d'autres personnages, munis de leurs attributs respectifs, d'abord les trois musiciens « Arion », Pitagoras », « Orpheus », puis les neuf Muses « Urania, celestis », « Polimnia, capacitas memorie », « Euterpe, delectatio voluntatis », « Eratho, inveniens simile », « Melpomene, meditationem faciens », « Terpsicore, artium delectatio », « Calliope, pulcra vox », « Clio, bona fama », « Talia, ponens germina ». Une description et une reproduction en ont été données incidemment (1838) par Didron,

dans un article intitulé : « Génie esthétique de la ville de Reims » (*Chronique de Champagne,* t. IV, p. 405-408). V. aussi *Ann. archéol.,* t. I, p. 36-40. — 527 sur 377 millim. Rel. veau fauve sur carton. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « B, ord. unicus, n° 60, sub fenestra »).

675 (G. 522). Burchardi, Wormatiensis episcopi, Decretorum libri XX.

Fol. 5. « In nomine Christi. Incipit praefatiuncula istius libelli. Burchardus, solo nomine Wormaciensis episcopus, Brunichoni, fideli suo, ejusdem videlicet sedis pręposito, in Christo Domino salutem. Multis jam sępe diebus... — Incipiunt capitula libri primi... » — Fol. 10. « Incipit primus liber. De potestate et primatu apostolicę sedis, patriarcharum cęterorumque primatuum metropolitanorum, et de synodo celebranda et vocatione ad synodum; de accusatis et accusatoribus; de expoliatis injuste; de judicibus ac de omni honore competenti, ac dignitate et diverso negotio et ministerio episcoporum. I. Quod in novo Testamento, post Christum Dominum nostrum, a Petro sacerdotalis coeperit ordo. In novo autem Testamento... in camino ardenti inlęsa vivere non potuerunt ». Cet ouvrage a été édité pour la première fois à Paris, en 1491. On le retrouve, avec de nombreuses variantes, dans Migne, *Patrol.,* t. CXL, p. 538-1058.

Au fol. 122 v°, arbre généalogique en forme de croix.

Les fol. 1-4 et 241-243 sont des feuillets mal réussis du même ouvrage. Le verso du fol. 4 a servi de support au scribe pour célébrer la louange de l'archevêque Manasses de Châtillon (1096-1106), qui l'employa comme scribe.

« Hunc archipręsul Remorum, stegmate clarus,
Obtulit in gazis Manasses Domini genitricis.
Quem virtus maneat, magnum decus atque potestas.
Orat qui scripsit, quia sic sua vota requirit ».

A l'intérieur du plat initial, on lit une autre inscription qui, pour ne pas être dressée à l'encre rouge, n'en est pas moins fort curieuse (XV[e] siècle) : « In novo autem Testamento, verte primum folium et invenies. Sic describitur in inventario iste liber ». Effectivement, le titre inscrit sur le plat final est bien fait pour dépister les curieux, sinon pour les détourner de la lecture, souvent piquante, de cet ouvrage : « In novo autem Testamento verte primum folium ».

Au bas du fol. 1, on trouve la mention : « Codex bibliothecae ecclesiae S. Mariae Remensis, ex dono Manassis, archiepiscopi ejusdem

ecclesie, etc. », complétée, au fol. 240 v°, par la date : « 1707 ». — Deux lignes inscrites en haut du fol. 243 v° montrent que G. d'Aspremont avait déjà fait la revision de ce livre en octobre 1412.

Au fol. 1, la cote : « 4 visa ». — Au dos : « Decretum Burchardi », sans numéro.

XI[e] siècle. Livre de luxe, en vélin de choix. 243 feuillets à 2 col. 330 sur 255 millim. Titres soignés écrits en capitale fleuronnée, aux fol. 5 et 10; l'une des initiales à enroulements, l'autre à galons nattés. Titres courants. Rel. double peau de truie sur ais de bois, peut-être contemporaine du livre. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « A, ord. 1, n° 12 »).

674 (G. 523). Burchardi, Wormatiensis episcopi, Decretorum libri XX.

Fol. 1. « Incipit prefatiuncula in librum Burcardi. Burghardus, solo nomine, etc. » Le même que le précédent.

Une main presque contemporaine a utilisé le blanc des fol. 154-156 pour la copie de quelques canons et Décrétales sur différents sujets, les procurations des évêques, la continence des clercs, l'élection du pape, la trêve de Dieu, la procédure de l' « appellatio », les ordinations, les moines, l'intrusion des laïques dans les bénéfices, le pillage des naufragés, les prétentions des Templiers et des Hospitaliers dans les églises même interdites, etc.

En haut du fol. 1, on trouve la mention contemporaine ordinaire : « Liber Sancti Remigii Remensis, vol[umen] LXIX ». — De même, au fol. 154, après l' « Explicit liber XX feliciter », on lit, également à l'encre rouge : « Garnerus me scripsit, cujus anima requiescat in pace. Amen. Amen. Amen ».

Sur la garde collée à l'intérieur du plat final, une main du XVI[e] siècle a encore écrit : « Liber sancti Remigii, Francorum apostoli. Deleatur de libro viventium et cum justis non scribatur qui ei abstulerit ». Si cette menace est antérieure à la lacération de 2 feuillets qu'on constate au milieu du « Corrector », entre les fol. actuels 126-127, elle ne fut guère efficace et n'arrêta pas l'indiscret désireux de savourer en cachette ce qu'il ne pouvait lire ostensiblement.

A noter encore, au bas du fol. 156 v°, ce conseil d'une main du commencement du XV[e] siècle :

« Bonne doctrine met en ly
Qui se châtoie par autruy ».

Fin du XIIe siècle. Parchemin. 156 feuillets à 2 col., plus une garde A, blanche, en tête. 352 sur 252 millim. Rel. vache fauve, sur bois, l'un des ais brisé. — (Saint-Remi, n° 392).

675 (G. 528). Quaedam compilatio Decretorum, juxta Decretum Burchardi Wormatiensis.

Fol. 2. « Primus liber continet de ordinatione et electione episcoporum; de symoniacis et ab eis ordinatis; de sinodo celebranda et que in decretis Romanorum continentur pontificum; de accusatoribus scilicet et accusatis; de judicibus et de dignitate et diverso negotio episcoporum... — Incipit liber primus. Ut qui ordinandus est non sit neophitus vel laicus vel secundę aut tercię conjugis maritus. In civitatibus quarum rectores obierint... ad quod destruendum supradicti Patres convenerunt ».

Les possesseurs successifs de ce volume ont été fort embarrassés pour lui donner un titre. Le bibliothécaire du XVIIIe siècle l'appelle (fol. 2) comme nous : « Compilatio Decretorum ». L'archevêque Guy de Roye, qui en avait fait l'acquisition en Italie, place, à côté de sa signature (fol. 94), cette note : « Quedam antiqua compilacio Decretorum, XLI; secundum folium incipit : *de tempore* (lisez : *de Christo*) *accusato*, penultimum : *tamen et neque maximus* (lisez : [*statu*]*tum est neque maximus*), et ultima pagina : *V^{a} synodus* ». Au XIVe siècle, on l'appelait (fol. 1 v°) : « Liber de ordinacione episcoporum ». Enfin, au XIIIe siècle (*ibid.*), le possesseur dérouté a préféré présenter une analyse et ne pas conclure : « Hic sunt multi libri. Primo libro, de ordinatione et electione episcoporum. Item, liber de ordinatione episcoporum et aliorum ordinum. Item, liber de institutione Ecclesie, de decimis et oblationibus, et qui libri recipiantur in Ecclesia, et qualiter agatur sinodus ab episcopis. Item, liber de sacramento baptismi. Item, liber de incesta copulatione. Item, liber de incantatoribus et sortilegis. Item, liber de excommunicatis furibus et depredatoribus, et quomodo debet publicari excommunicatio ab episcopo. Item, liber de perjurio et penitentia ejus imponenda. Item, liber de crapula et ebrietate, et que penitentia sit imponenda propter hoc. Item, liber de principibus et laicis gravantibus Ecclesiam, qualiter debent puniri. Item, liber de fornicatione et incestu et de penitentia propter hoc imponenda. Item, liber continens multa capitula ex decretis sanctorum Patrum excerpta. Item, liber qui appellatur « Correptor et medicus », ubi multis cri-

minibus expressis docetur quales pro eis sint penitentie imponende, et qualiter annus est in pane et aqua jejunandus. Item, et in fine hujus libri, sunt quatuor concilia ».

Si l'on remet bout à bout les éléments variés de cette liste, on voit bientôt que notre recueil, pour la forme et pour le fond, est un abrégé du livre de Burchard de Worms, auquel le compilateur a ajouté les canons des conciles de Nicée (fol. 86), d'Antioche (fol. 87 v°), de Chalcédoine (fol. 89 v°), de Constantinople (fol. 91 v°), d'Éphèse (fol. 92). Le XIXe livre de Burchard, « Correptor et medicus » (fol. 190 v°-223 du manuscrit 618 ci-dessus), qui a été copié isolément dans plusieurs bibliothèques monastiques, a naturellement fourni les plus larges emprunts (fol. 70 v°-85); le XXe livre n'a rien donné. En somme, cette collection ne paraît pas avoir été encore signalée.

Notons encore que ce volume portait, au XVe siècle (fol. 1 v° et 94), le n° XLI, peut-être dans la bibliothèque de Guy de Roye, et qu'on estimait alors sa valeur vénale à 3 gros (fol. 1 v°) : « Est[imatur] (*sic*) III gross[is] ».

Au fol. 93 v°, une note de G. d'Aspremont, sans intérêt. — Au fol. 2, la cote ordinaire : « 51 visa ».

XIIe siècle. Parchemin. 94 feuillets, le 1er et le 94 faisant office de simples gardes. Écriture italienne, à longues lignes. 243 sur 155 millim. Rel. neuve, veau violet, à fermoir. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 40, in angulo »).

676 (G. 514). Decretum Gratiani cum glossulis.

Fol. 1. « Concordia discordantium, etc. Umanum (*sic*) genus... »

Pour la bibliographie du Décret, v. Chevalier, *Bio-bibliogr.*, col. 912. Pour le texte, se reporter à l'édition de Friedberg, *Corpus juris canonici*, t. I. — Petites gloses interlinéaires et marginales.

Au fol. 212 v°, grand tableau de consanguinité porté par un personnage couronné ; dessin curieux, au trait, bleu et rouge.

Nous connaissons le nom du possesseur primitif par un ex-libris dont le grattage a laissé quelques traces, au bas des fol. 1 et 232 v° : « Liber Sancte Marie Clarevallis ». C'est pour elle qu'on avait certifié, au bas de ce dernier feuillet, la parfaite correction du livre : « Distinctiones et cause hujus Decreti bene sunt quotate, et etiam questiones ».

Au verso du fol. 232, on lit aussi cette intéressante note : « Istud

Decretum acceptum est inter plures libros in Claravalle, et ad usum fratris Petri de ..., monachi Clarevallis, concessum seu datum per magistrum Bernardum (de Lauduno), abbatem dicti loci, eidem fratri Petro, anno Domini M°CCC°XLV° ; in quo Decreto scriptum tunc erat de antiqua littera : Liber Sancte Marie Clarevallis ». C'est cet emprunteur qui inscrivit, au bas du fol. A v°, ce nouveau certificat de correction : « Istud Decretum a principio usque ad finem respexi si bene esset signatum seu quotatum contra unum aliud Decretum antiquum, et inveni ipsum per totum bene signatum ».

L'ex-libris auquel il fait allusion figure, en 4 lignes bien écrites, directement au-dessus de cette mention, mais le grattage en a été tellement poussé qu'on lit à grand'peine aujourd'hui : « Liber Sancte..... si quis hunc librum..... vel aliquid..... vel [abstu]lerit, anathema sit. Amen. Amen. Amen ».

Enfin, au fol. A, la cote : « b 14 visa ».

La garde A, collée sur le plat initial, contient les chapitres « de restitutione spoliatorum » et « de suspensione ecclesie » d'un traité canonique (XIV[e] siècle). — Le fol. C est fait de deux feuillets du même traité, portant les chapitres « de compensatione », « de conditionibus », « de fide instrumentorum », « de appellationibus ». — Le fol. D est un écrit théologique, sermon ou commentaire de l'Écriture.

XIII[e] siècle. Parchemin. 232 feuillets à 2 col., plus les gardes A, B, en tête, la première collée, la seconde blanche, et C, D en queue, cette dernière collée. 410 sur 260 millim. Singulière décoration à filigranes dans les marges des feuillets portant des titres ; ceux-ci en lettres allongées, de couleur bleue et rouge alternée, notamment aux fol. 92, 133. Rel. veau fauve, sur bois, gaufrée à chardons insérés dans des soufflets, dos dépouillé. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 2, n° 45 »).

677 (G. 517). Decretum Gratiani, cum apparatu Bartholomaei Brixiensis. — Decretum abbreviatum, auctore, ut videtur, Johanne de Deo.

Fol. 1. « Incipit Concordia discordantium canonum, ac primum de jure nature et humane constitutionis. Humanum genus duobus regitur... nisi quod viderit patrem facientem ».

Glose. « Quoniam novis supervenientibus causis... questione prima, cum beatissimus Johannes ».

Cette glose eut un grand succès d'éditions. La première est datée de

Strasbourg, 1471. V. Hain, *Rep. bibliogr.*, t. II, n°s 7882-7919, et Copinger, *Supplem. to Hain's*, II, I, n°s 2777-2778. Pour marquer la part importante qui revient à Jean l'Allemand dans cet *Apparatus*, que B. de Brescia n'a fait que compléter, le scribe inscrit fréquemment, en vedette, au bas des pages, ces mots : « Dominus Johannes, doctor decretorum », auxquels il ajoute même (fol. 320) : « perfectissimus ».

Le scribe clôt sa tâche sur ce vers (fol. 322 v°) :

« Finito libro, referatur gratia Christo ».

Au XIVe siècle, un scribe français a ajouté trois feuillets liminaires, A-C. « Hic incipit decretum abreviatum, in quo, sub planis et brevibus verbis, continetur totum jus Decretorum et omnes distinctiones et omnes causae (*sic*) et cujuslibet cause questiones et cujuslibet questionis solucio regulariter determinat, prout secundum magistrum Gracianum determinatur in decretis. Liber Decretorum distinctus est in tres partes... et sic terminatur liber iste in tribus capitulis. Deo gracias. Alleluya ». *Signé :* « B. Orelianensis (?) ». Sur l'attribution donnée plus haut, v. Schulte, *Geschichte der Quellen und Litter. des canon. Rechts*, t. II, p. 96.

Une note du XVe siècle, placée au bas du même feuillet, porte : « Decretum istud pertinet dignitati abbaciali ecclesie Sancti Remigii Remensis ».

XIIIe siècle. Parchemin. 322 feuillets à 4 col. Écriture italienne. Livre de luxe, où toute initiale un peu importante a donné lieu à un petit médaillon à personnage, toujours de couleur éclatante, sinon de goût et d'invention toujours louables. Grand sujet peint au frontispice (fol. 1). Nombreuses initiales, de moindres dimensions, dont la fraîcheur a été malheureusement altérée par le maniement du volume. Dans les enroulements décoratifs qui accompagnent le sujet peint du fol. 225 v°, un chevalier porte au cou un écu et tient en main un fanion blasonnés *de France, au lambel de gueules* (4 et 5 pendants) ; le même écu se retrouve au fol. 228 v° ; tandis qu'au fol. 245 v° on en trouve un *bandé de sable et d'or, de cinq pièces*. Lettrines admirablement filigranées. 465 sur 295 millim. — Rel. veau fauve sur carton. — (Saint-Remi, n° 396).

678 (G. 524). Decretum Gratiani, cum apparatu Bartholomaei Brixiensis.

Fol. 1. « Incipit Concordia, etc. » Même texte et même glose que dans le manuscrit 677.

Avant le traité « de Penitentia », le scribe a clos la 33e cause du second livre par ces mots (fol. 264 v°) :

« Parte completus sum; toto tempore letus,
O Ventorine, mi scriptor, sis sine fine ».

Nous le retrouvons, à la fin du volume (fol. 329) : « Explicit Decretum manu Ventorini ».

Très nombreux brocarts et vers mnémoniques sur le Décret (fol. A, 302), la procédure canonique (fol. 90 v°, 95, 110, 117, 118 v°, 121, 137 v°), les clercs (fol. 134 v°, 148, 161, 189), l'ordination (fol. 132), la dîme (fol. 157, 228), les évêques (fol. 123, 129, 134 v°), la simonie (fol. 76), les moines (fol. 168, 180, 183, 186, 187), le péché et la pénitence (fol. 76 v°, 164, 192, 198, 218), les sortilèges (fol. 231), le mariage, le rapt et l'adultère (fol. 231, 237 v°, 245, 248, 252 v°, 254, 292 v°, 293 v°, 300 v°). A rapprocher des vers souvent imprimés en tête des anciennes éditions du Décret.

Signature de Guy de Roye à l'intérieur du plat final. — Sur le fol. A, la cote : « 45 visa ».

XIIIe siècle. Parchemin. 329 feuillets à 4 col., et une garde A, blanche, en tête. Écriture italienne. Nombreuses initiales accompagnées de petits tableaux à personnages se rapportant aux divers chapitres du texte, or, couleur et gouache, avec queues d'encadrement; celles des fol. 1, 95, 129, 157, 191, 228, 265 ont été enlevées aux ciseaux. Jolies lettrines, notamment aux fol. 76, 132, 148, 168, 248, 254. 480 sur 297 millim. Les armes de l'archevêque donateur sont collées à l'extérieur du plat final; on les retrouve aussi peintes sur la tranche. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 2 »).

679 (G. 537). Decretum Gratiani, cum apparatu Bartholomaei Brixiensis.

Le premier feuillet, qui servait de support à une miniature de frontispice, a été enlevé avec elle.

Fol. 2. Premiers mots du texte : « ... fortis petat premium aut vetat... »

Premiers mots de la glose : « ... in privilegio exponas sicut... » Ce sont les dernières lignes de la 3e distinction de la première partie. Même *explicit* du texte et de la glose que dans le n° 677.

Au dos, le titre (XVIIIe siècle) : « Summa Decretorum. — 51 ».

XIIIe siècle. Parchemin. 329 feuillets à 4 col., moins le fol. 1, plus

les gardes blanches A, B, au commencement et à la fin. 476 sur 307 millim. Écriture italienne; titre courant filigrané; nombreuses initiales accompagnées de petits tableaux à personnages, or, couleur et gouache, avec queues d'encadrement chargées d'animaux ou de grotesques. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 14 »).

680 (G. 516). Decretum Gratiani, cum apparatu Bartholomaei Brixiensis.

Fol. 3. « Concordia discordancium », etc. Même texte et même glose que dans le manuscrit 677.

Nombreuses gloses d'école et adjonctions de textes canoniques dans les marges.

L'origine de la plupart de ces gloses nous est indiquée par le titre d'une table (XIVe siècle), qui occupe les fol. 243-249. « Incipit ordinatio vera omnium capitulorum et palearum et paragraphorum in libro Decretorum. In nomine Domini nostri Jhesu Christi, prologus. Anno Christi incarnacionis, anno nostre reparationis M° centesimo quinquagesimo, ego Gratianus, gratia divina favente, etc. Incipiunt capitula palee et paragraphi libri Decretorum. Humanum genus... »

Les fol. 1, 2 et 250 n'appartiennent pas à l'ouvrage. — Sur le fol. 1, on a transcrit (XIVe siècle) un résumé du Décret : « Liber Decretorum distinctus est in tres partes, quarum prima vocatur Distinctiones, secunda Cause, tercia de Consecratione... in duobus capitulis de Spiritu sancto ». — A la suite, on trouve (m. d.) une liste des livres saints, avec le nombre de leurs chapitres, puis des vers mnémoniques sur les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, puis ceux-ci sur les différents tempéraments, déjà cités par Hauréau (*Not. et extr.*, t. III, p. 307, et t. VI, p. 181), avec plusieurs variantes :

« Sanguineus.	Largus, amans, hylaris, ridens, rubeyque coloris, Cantans, carnosus, facies audax, valde benignus.
Colericus.	Hyssutus (*sic*), fallax, irascens, prodigus, audax, Astutus, gracilis, siccus, croceique coloris.
Flecmaticus.	Hic so[m]pnolentus, piger, in pigritudine multus, Hebes huic sensus, pinguis facies, color albus.
Melancolicus.	Invidus et tristis, cupidus dextraque tenac (*sic*), Non expers fraud[is], tumidus, luteique coloris »

C'est la même main qui paraît avoir écrit, au bas du fol. 1, cette note : « Istud Decretum est abbati Sancti Theoderici. Quisquis inveniet restituat, ne furti maculam meritus, deturpetur ».

Le fol. 2 commence sous le titre : « Incipit breviarium ad omnes materias in jure canonico nunciandas », mais les notes qui suivent ne répondent pas à cette promesse. — Une main du XV[e] siècle y a transcrit cet intéressant bordereau : « Pro hostiario, II s.; pro ingressu aule, II s.; pro igne, II s.; pro aula, IIII s.; pro aula domini Paris[iensis], II s.; pro primo bidello, II s.; pro secundo bidello, II s.; pro tercio, VIII d.; pro scolis, XX s.; pro voluminibus, XXXIII s.; pro primis bidellis, XX s.; pro prandio dominorum, XI s.; pro dispens[is], XI escutz ». — Le verso de ce feuillet est occupé par un personnage peint faisant partie du Décret qui suit et portant dans ses mains un tableau généalogique qui n'a pas été rempli.

Sur le fol. 242, une main du XV[e] siècle a noté : « Anno Domini millesimo CCCC[mo] XXVII[mo], emi hoc Decretum a magistro Lemberto Fabri, advocato in utroque foro, pro precio VI francorum ». — Le verso avait été utilisé dès le XIII[e] siècle pour l'inscription de règles de comput. « Nota quod a LXX[a] usque ad vigiliam Pasche sunt novem dominice... » On y a aussi copié des vers mnémoniques, notamment sur les jeûnes des Quatre-Temps.

Enfin, sur le fol. 250, on a copié, dès le XIII[e] siècle, cette constitution du pape Nicolas III : « Conjurationum horrenda presumptio excusatione non labitur quin legittime detestata (?) puniatur. Sane causa que super electione de te celebrata in Matisconensi ecclesia tunc vacante, coram dilecto filio J., (Jacques Savelli), Sancte Marie in Cosmydim dyacono cardinali... » Cette bulle, qu'on retrouvera plus loin (ms. 708), sous une autre forme, a été publiée par Schulte (*Die Dekretalen zwischen der Dekretales Gregorii IX und Liber VI*). Elle a été donnée aussi dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne (cl. de philos. et d'hist., LV, p. 720 et suiv.).

XIII[e] siècle. Parchemin. 250 feuillets à 4 col. 400 sur 265 millim. Rel. veau fauve sur carton. — (Saint-Thierry, n° 107).

681 (G. 518). Decretum Gratiani cum apparatu Bartholomaei Brixiensis.

Fol. 2. Le commencement du texte manque, par suite de l'enlève-

ment de l'initiale : « ... jus naturale est quod... » — Comme dans les manuscrits précédents.

Le tableau de consanguinité du fol. 234 n'a pas été fait.

Le scribe clôt son œuvre sur ces mots :

« Hic liber est scriptus; qui scriptus sit (*sic*) benedictus.
Est dignus vino qui perficit opus in anno.

— Explicit textus Decretorum, anno Domini M° CCC° XXI°, die sabbati post festum sancti Martini estivalis ».

Le fol. 1, folioté à tort, ne fait pas partie de l'ouvrage. On y a copié quelques « paleae ».

XIVe siècle. Parchemin. 257 feuillets à 4 col. 410 sur 277 millim. Coupure de l'initiale du fol. 2. Rel. toile recouverte de veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 1 »).

682 (G. 555). Apparatus Bartholomei Brixiensis super I^a et II^a partibus Decreti.

Glose sans le texte. Seule la distribution de l'ouvrage indique ce qu'il peut être. Des CI distinctions de la première partie les cinquante-quatre premières manquent, et le texte s'ouvre (fol. 1) sur ces mots de la LIVe : « ... vernaculus, id est ex propria ancilla natus aut empticius... » La seconde partie s'arrête sur la cause XXXIII incluse : « ... quia de jure contrahi possunt. Expliciunt cause », sans le traité : « de Penitentia » qui l'accompagne ordinairement.

Les fol. 177-180, qui se terminent par les mots : « ... beatissimus Johannes », les derniers de la 2e partie du Décret, forment la fin d'un cahier de plusieurs feuillets ajouté après coup, bien que de même date que les précédents.

La garde collée à l'intérieur du plat final contient un fragment de compte de cuisine monastique (XIVe siècle) : « Die sabbati : in pane, VIII s.; item, in potagio et butiro, VIII d.; in ovis, in prandio, XII d.; in cena, in ovis, VIII d. — In die dominica : in carnibus, II s. VIII d... »

Fin du XIIIe siècle. Parchemin. 180 feuillets à 2 col.; la marge inférieure des 91-92 coupée. 320 sur 217 millim. Rel. dos de veau fauve, sur plats de veau blanc et bois, délabrée. — (Saint-Remi, n° 397).

683 (G. 507). Rufini, doctoris, lectura super Decreto.

Fol. 1. « Sacrosanctę Ecclesię regularis institutio omnibus unitur... — Dignitas humanę creaturę.. — *Humanum genus*. Tractaturus de

jure canonico quasi altius rete ducto... querens requiem et gloriam sempiternam. Amen. Doctor Rufinus condidit istud opus ».

Le livre est très mal relié ; ainsi les causes 11, 12, 13, 14, 15 occupent le cahier folioté 121-128, les causes 27, 28, 30, 31, 32 les fol. 129-136.

Notre manuscrit ne figure pas dans la bibliographie donnée par Schulte, en tête de son édition (*Die Summa magistri Rufini zum Decretum Gratiani*. Giessen, in-8°, 1892).

Les fol. 142-146 contiennent la copie d'un certain nombre de canons de conciles (Tribur, Agde, Compiègne, Mayence, Orléans, Paris, Rouen, Pavie, Tolède, Worms, Chalon-sur-Saône, Clermont-Ferrand, Nantes, Arles, Tarragone, Aix-la-Chapelle, Meaux, etc.), de capitulaires et de décrétales sur différentes questions.

Au fol. 1, figure la mention bien connue : « Codex bibliothecae ecclesiae Beatae Mariae Remensis, continens folia centum, etc. », complétée, au fol. 146, par cette date : « 1707 ». C'est la même main qui a écrit, sur le fol. A, ce titre : « De concilio Tiburiensi (*sic*) et diversi alii tractatus », et cet autre, au fol. 1 : « Rufinus doctor », qui furent ensuite soigneusement effacés et remplacés par celui-ci : « Tractatus juris canonici ».

XIIIe siècle. Parchemin. 146 feuillets à longues lignes, sauf les fol. 142-146 qui sont à 2 col. ; plus 2 gardes, A, en tête, B, à la fin, blanches comme les fol. 140-141. 238 sur 162 millim. Rel. veau jadis brun, sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 4, n° 80 »).

684 (G. 520). Johannis Faventini lectura super Decreto.

Fol. 1. « Cum multa super Concordiam discordantium canonum sint hactenus edita conmenta prudentum... — De trono Dei procedunt fulgura... — Tractaturus de jure canonico quasi altius producto stilo expandit iter operis... — *Humanum genus duobus regitur naturali videlicet jure* et divino, vel ea vi que rationabilibus... hujus laboriosi operis et operosi laboris querens requiem et gloriam sempiternam. Amen. Explicit ».

On remarquera que cet ouvrage a le même *incipit* et le même *explicit* que le précédent. L'un d'eux s'est évidemment inspiré de l'autre, qu'il copie parfois servilement, mais une étude approfondie pourrait seule déterminer la priorité de l'un ou de l'autre et la part revenant à chacun des auteurs.

Sur le canoniste Jean de Faënza, v. Schulte, *Geschichte des canon. Rechts,* t. I, p. 137.

Sur la garde B, existait un ex-libris du XIVe siècle, qui a été bàtonné et gratté. On n'en lit plus, à grand'peine, que ces restes : « Iste liber [pertinet]... [Regin]aldo Gaufridi, priori de Apella (?), et ... Oliverii, pro XXI s[olidis] ». — Au verso du fol. 148, on voit qu'au XVe siècle le livre avait changé de propriétaire : « Iste liber est domini Hugonis de Keroullay, utriusque juris doctoris, domini de Marcherenart ».

En haut du fol. 1, la cote : « 50 visa ».

Sur le fol. 1, on lit ce titre ajouté au XIIIe siècle : « Incipit lectura Johannis Faventini super Decreto », ce que le bibliothécaire du Chapitre (XVIIIe siècle) a rendu, immédiatement au-dessous, par ceci : « Johannes Favorinus super Decreto », qu'on retrouve aussi au dos de la reliure, avec le n° 34.

Commencement du XIIIe siècle. Parchemin. 148 feuillets à 2 col. On notera, au fol. 64, un très curieux appel de paragraphe, représentant un animal tirant par la gueule un fleuron de grande taille. 340 sur 220 millim. Rel. veau blanc, sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 2, n° 46 »).

685 (G. 515). Abbreviatio Decreti, auctore incerto.

Fol. 1. « Concordia discordancium canonum, ac primum de jure constitucionum et nature. [H]umanum genus duobus regitur... sicut audio et judico, et alibi non potest filius a se facere quidquam nisi quod viderit patrem facientem ». — Salut du scribe :

« Finito libro, sit laus et gloria Christo ».

Une main contemporaine a ajouté une note sur la distinction qu'il convient de faire entre un canon, un décret et une décrétale.

Un possesseur du XVe siècle a écrit au bas de ce même feuillet : « Ung livre sur le Décret abrégié, appellé la Concorde de discorde de Décret, prisé ... » Le reste est illisible.

Les fol. de garde A, B et C, D, sont deux lettres de l'évêque de Soissons, Jean Milet, recommandant aux églises de son diocèse de bien accueillir les frères de l'hôpital de Saint-Bernard de Montjoux, « Mons Jovis », qui se présenteront avec leurs reliques, et de remplir de blé le boisseau qu'ils portent avec eux.

Sur le fol. 1, on lit la cote : « b 57 visa ». — Au dos, l'étiquette du XVIIIe siècle : « Concordia discordantium. — 104 ».

Fin du XIII[e] siècle. Parchemin. 151 feuillets à 2 col. et 4 gardes, A, B, en tête, C, D, à la fin. 200 sur 145 millim. Rel. veau fauve gaufré à chardons, sur bois, un des ais brisé. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 39, in angulo »).

686 (G. 508). Incerti cujusdam lectura super Decreto.

Fol. 1. « De jure canonico tractaturus Gratianus... sic ergo, viso rubro, veniamus ad nigrum. Jof. — *Humanum genus*. Incipit a genere humano, tanquam... non autem presentia, que caduca sunt. Jof. ». Il manque un ou plusieurs feuillets, contenant la fin de la 4[e] distinction et toute la 5[e]. Un possesseur du XV[e] siècle, antérieur à la cote de 1412 qui figure sur le même feuillet, nous dit à ce propos, au bas du fol. 231 et dernier : « Non est completa di[stinctio] 4 de consecratione; residuum deest et nichil est in li[bro] de ti[tulo] de penitencia ». Cette main est contemporaine de celle qui a écrit, au verso du fol. 1 : « Ext[imatur] VIII[to] gross[is] », de celle qui, au fol. B v°, a inscrit : « LXXXVII f. n. », de celle qui a signé : « Guy de Roye », à l'intérieur du plat final, de celle enfin qui a ajouté le nom « Joffredi » à la note de ce même plat : « Lectura antiqua super Decreto. XXXIX », et qui a transformé la note suivante : « Johannes de Sicone super Decreto, et est iste liber... sancte Re[mensis] (?) ecclesie archiepiscopi », en celle-ci : « Super Decreto, videlicet lectura Decreti, et est iste liber Guidonis de Roya, sancte Remensis ecclesie archiepiscopi ». — Mentionnons encore la note : « Joffredus super Decreto » (fin du XIV[e] siècle), inscrite au bas de la même garde.

Au bas du fol. 227 v°, on trouve cette note du XIV[e] siècle : « Guillaume dou Vivier, clerc de monseigneur Estiene Biau Cousin, en sa présense, II flor[ins] de Flor[ense] recti ponderis recepit et vendicionis causa, anno XLIIII ».

Sur le fol. 1, la cote : « 48 visa », et sur le dos, le n° de catalogue (XVIII[e] siècle) : « 85 ».

Commencement du XIV[e] siècle. Parchemin. 231 feuillets à 2 col., plus les *bis* 138, 143 et 192, plus les gardes A, B, en tête et en queue, blanches comme le fol. 70, et C, collée sur le plat final. 405 sur 250 millim. Rel. veau jadis fauve, sur bois, avec un reste de l'étiquette ancienne et le blason collé de Guy de Roye. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 2, n° 53 »).

687 (G. 5 4). Guidonis de Baiso Rosarium Decreti.

Fol. 1. Le commencement manque, par suite de l'enlèvement des quatre premiers feuillets. Notre texte s'ouvre, au cours de la 4e distinction de la 1re cause : « ...alio modo intelligitur mutacio legis... et coeterna perfruamur sapiencia, cum Patre [et Filio] et Spiritu sancto, per infinita secula seculorum. Amen. Explicit Rosarium domini Guidonis, archidiaconi Bononie, super Decreto. Amen ».

Le scribe a ajouté :

« Iste liber scriptus ; qui scripsit sit benedictus.

— Anno Domini millesimo CCC° tricesimo tercio, die sabbati ante festum beati Vincentii, martiris, in aprili, completus fuit iste liber Deo gracias, etc. Amen ».

Sur l'œuvre de Guy de Baiso, v. Schulte, *Geschichte*, t. II, p. 187. Sur les premières éditions, v. Hain, *Repert. bibliogr.*, t. I, nos 2713-2718.

XIVe siècle. Parchemin. 362 feuillets à 2 col. ; la marge latérale des fol. 131-132 coupée. Quelques initiales intéressantes, or, couleur et gouache, à feuillages et dragons, ayant conservé leur fraîcheur, notamment aux fol. 96, 306 et 317 ; la réclame du fol. 159 verso est illustrée de grotesques, comme l'*explicit* du fol. 316 v°. 423 sur 295 millim. Rel. veau blanc, sur bois. — (Chapitre ?).

688 (G. 519). Repertorium Decreti, auctore Henrico Bohic. — Ejusdem Decreti Repertorium alphabeticum, a quodam anonymo.

Fol. 3. « Incipit tabula Henrici Bohic super Decreto. In Dei nomine. Amen. Omne bonum est quanto communius et diffusius, tanto melius et utilius... quod ego Henricus Bohic, servus Christi, rememorans quod quia quamplurime distinctiones que in libro Distinctionum quem nuper, dictante Domino, scripsi, continentur... unum Repertorium ad dictum librum Distinctionum tantummodo directum scribere dignum duxi... — Distinccio prima. *Jus civile.* Utrum rescriptum... » — Fin : « Huic est finis quem ille imposuit qui est omnium principium atque finis XXXV di[es] ab exordio et extra de summa Tri. et si. ca. in anno Domini millesimo CCC° XL° VIII°, die jovis post octabas Epiphanie ejusdem, cui, pro infinitis beneficiis que michi tribuit, et specialiter quod, non obstante mortalitate que in istis partibus invalescit, me perduxit ad finem hujus operis peroptatum, infinitas benedictionis gratias refero... ab eterno et nunc et per infinita secula seculorum. Amen. Explicit ».

On remarquera que l'ouvrage embrasse non seulement les « Distinc-

tiones » du Décret de Gratien, comme l'indiquait l'auteur, mais encore les « Causae ». Schulte ne mentionne pas cet ouvrage du canoniste breton dans sa notice sur Bohic (*Geschichte*, t. II, p. 266).

La signature : « N. Abbatis » qui suit paraît contemporaine, mais un court examen montre qu'elle n'est ni de la même main, ni de la même encre.

Fol. 35. Repertorium quaestionum juris canonici ordine alphabetico dispositum. « Utrum iste dictiones *A*... si vir di[stinctio] II, v[erbo] *Maritus* ». — Ce second ouvrage a été relié après coup avec celui qui précède.

Fin du XIVe (fol. 35-105)-XVe siècle (fol. 3-34). Parchemin. 106 feuillets à 2 col.; les 1-2 et 106 foliotés à tort, blancs, comme les 33-34. 372 sur 282 millim. Restes d'un ancien cartonnage formé de pièces d'archives en papier et en parchemin. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 2, n° 44 »).

689 (G. 546). Breviarium Decreti seu Summula quaestionum decretalium, auctore Evrardo Yprensi.

Fol. 1. « Cum sensus circa maxima et minima deficiat... — De quatuor preparatoriis Gratiani. Queritur : Que sunt quatuor preparatoria Gratiani. Respondetur : Juris divisiones et subdivisiones... nunquam nisi in festis ».

Après ces mots, qui terminent le second et dernier livre du texte proprement dit, l'auteur s'adresse de nouveau au lecteur (fol. 73 v°) : « Cum igitur, gratia benigni Jhesu... »; puis il prend congé de lui, en ces termes : « Hanc decretalium Summulam questionum Evrardus, natione Yprensis, professione monachus Clarevallensis... labor improbus omnia vincit ».

A l'intérieur du plat initial, on trouve cette petite étiquette gravée : « Ex dono domini ac magistri Guillelmi Parent, presbyteri, doctoris theologiae, decani, canonici et ecclesiast[ici] ecclesiae Remensis. 1649 ». Au-dessus, on trouve la cote suivante : « Arm[aria] 4, tab[ula] 5, n° 12 ».

XIIIe siècle. Parchemin. 74 feuillets à longues lignes. 167 sur 111 millim. Rel. veau blanc gaufré sur carton. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 42, in angulo »).

690 (G. 532). Compilatio prima Decretalium seu Bernardi Papiensis Breviarium, cum glossa. — Compilatio secunda Decretalium, cum

glossa, auctore Johanne Gallensi. — Compilatio quarta Decretalium, cum glossa.

I. Fol. 1. « Hic incipit Breviarium magistri Bernardi, prepositi Papyensis. Juste judicate, filii hominum... — Ex concilio Meldensi. De constitutionibus. Canonum statuta ... si lupus oves comedit et pastor nescit ». Cette première compilation des Décrétales et les suivantes ont été éditées récemment par Aem. Friedberg : *Quinque compilationes antiquae*. Leipzig, 1882, p. 1-65. On trouve aussi la première dans *Ant. Augustini, episc. Ilerdensis, antiquae Decretalium collectiones*. Paris, 1621, p. 1-149.

Glose. « *Juste predicate*. Formavit Dominus hominem... dolum vincit ».

II. Fol. 115. Autre compilation canonique, également en cinq livres et glosée. Le titre et peut-être un prologue ont disparu avec le commencement de la glose, par l'enlèvement d'un feuillet qui existait entre les fol. 114-115 actuels. « Preterea de lege illa vel errore... — Alexander III[us] Cisterciensi abbati et fratribus. De rescriptis. Cum ordinem Cisterciensium... sicut archiepiscopus ipse precepit. Explicit liber [Johannis Gallensis] ». Le nom de l'auteur est demeuré en blanc. (Friedberg, p. 66-104, et Ant. Augustin, p. 150-225).

Fin de la glose : « ... honorem referimus per infinita seculorum secula. Amen ».

III. Folio 173. Troisième compilation canonique, également en cinq livres, mais à glose intermittente. « De summa Trinitate et fide catholica. Firmiter credimus et simpliciter confitemur... — Rothomagensi archiepiscopo. De rescriptis et eorum interpretationibus. Cum contingat interdum... ulterius non committat ». Le texte est complet, bien que ces derniers mots soient suivis de la rubrique : « Item, episcopo et decano Silvanectensi[bus] ». (Friedberg, p. 135-150, et Ant. Augustin, p. 739-796).

Glose. « *Firmiter et simpliciter*. Fides enim simplicis... »

Sur les gloses des cinq Compilations, v. Schulte, *Literatur-Geschichte der « Compilationes antiquae »*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, phil.-hist., LXVI (1870), p. 67 et suiv.

En haut des fol. 1 et 89, on lit cet ex-libris, à l'encre rouge (XIV[e] siècle) : « Liber Sancti Remigii Remensis, vol. VIII[xx] et V », qu'une main du XVII[e] siècle a ainsi complété, au dos : « VIII[xx] V. B ».

XIII[e] siècle. Parchemin. 215 feuillets et 2 gardes, A, B, en tête et à la fin, blanches ; le fol. 13 n'est qu'un tiers de feuillet; un feuillet

manque entre les fol. 114-115 actuels. 4 colonnes. 365 sur 251 millim. Rel. vache fauve sur bois. — (Saint-Remi, n° 426).

691 (G. 526). Compilatio tertia Decretalium seu Romana, a Petro Beneventino edita, cum glossa.

Fol. 3. « Innocencius III^{us} magistris et scolaribus Bononie conmorantibus. Devocioni vestre... — Idem Senonensi archiepiscopo et Trecensi episcopo. De constitucionibus. Cum omnes unum corpus simus in Christo... in illo quem possent in abbatem assumi. Explicit ». Voir Aem. Friedberg, *Quinque compilationes antiquae*, p. 105-134, ou *Ant. Augustini antiq. Decretalium collect.*, p. 226-430.

Glose. « *Innocencius*. Quoniam in corpore canonico non omnia gesta... ut tutori copularetur ; ff., de ritu nuptiarum : Quamquam. Explicit ».

Sur le fol. 3, on lit l'ex-libris à l'encre rouge (XIVe siècle) : « Liber Sancti Remigii Remensis, [vol.] VIII^{xx} et IV ».

Les feuillets 1-2 paraissent être des feuillets manqués par le copiste.

XIIIe siècle. Parchemin. 152 feuillets, le dernier réduit à la moitié, plus une garde blanche A, en tête. 4 col. 382 sur 272 millim. Rel. ais de bois brisés avec dos de veau fauve. — (Saint-Remi, n° 398).

692 (G. 525). Innocentii, papae tertii, liber Decretalium, a Rainero Pomposiano digestus. — Cujusdam incerti liber Decretalium. — Breviarium Bernardi Papiensis.

Fol. 1. « Venerabili viro, sciencia et morum honestate preclaro domino Jo[hanni?], Dei gracia sacerdoti et monacho, reverendo domini pape capellano, Rainerus, diaconus et monachus Pomposianus, etc. Cupientes nonnulli... — Si persone divine proprium nomen possent habere. Innocentius, papa III [^{us}], Petro, Compostellano archiepiscopo. Apostolice servitutis officium... inviolabiliter observari ».

Ces 27 premiers feuillets ont servi à Baluze pour son édition des *Epistolarum Innocentii III libri XI* (Paris, 1682), t. I, p. 543-606, et à Migne, *Patrol. lat.*, t. CCXVI, col. 1173-1272.

Fol. 28-29. Quelques bulles sans attribution d'auteur ; d'autres attribuées à Innocent III.

Fol. 32-51. Recueil classé de décrétales d'Alexandre III, Clément III, Célestin III, Lucius III, Urbain III, etc., etc. « Litteris tue

fraternitatis acceptis... » Sur ce recueil, qui pourrait être l'œuvre de Gilbert l'Anglais ou d'Alain de Galles, v. Theiner, *Disquisitiones criticae in praecipuas canonum et Decretalium collectiones.* Rome, 1836, p. 17, ainsi que le mémoire de Schulte précité.

Fol. 52. « Juste judicate, recte judicate, filii hominum, etc. Ut autem hoc uberior allegationum vel judiciorum copia preparetur ad honorem Dei sancteque Romane ecclesie ac studencium utilitati, ego B[ernardus] Papiniensium (*sic*) prepositus, exempla de veteri novoque jure sub titulis compilavi... — De constitucionibus. Ex concilio Meldensi. Canonum statuta... non tenetur reus ». On a rencontré déjà cet ouvrage dans le manuscrit précédent. — Au verso du fol. 111, on trouve la table des chapitres.

Nombreuses notes marginales.

La signature : « L. Art. d'Anglade » figure au fol. 2.

XIII[e] siècle. Parchemin. 111 feuillets, plus un *bis* et les gardes A, B, en tête et à la fin, blanches. A 2 col. 260 sur 182 millim. Rel. veau fauve sur carton. — (Saint-Thierry, n° 95).

693 (E. 326). Gregorii, papae noni, libri V Decretalium.

Fol. 4. « Gregorius, episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis doctoribus, scolaribus universis Parisius commorantibus, salutem et apostolicam benedictionem. Rex pacificus pia miseratione disposuit sibi subditos... — Innocentius III, in concilio generali. De summa Trinitate et fide catholica. Firmiter credimus et simpliciter confitemur... ut pro spiritualibus facere quis homagium compellatur. Explicit liber quintus.

— Finito libro, sit laus et gloria Christo ».

Les fol. 1-2 ont été utilisés par une main contemporaine pour la copie des rubriques des cinq livres de l'ouvrage. — Le fol. 146 traite « de dispensatione episcoporum ».

Le fol. 4 porte cet ex-libris (XIV[e] siècle) : « Iste liber est de conventu Sancti Dyonisii Remensis, qui fuit domini J[ohannis] Gon[nionis], abbatis nostri ». Suit un petit blason : *de..., à 4 bandes de...*, qui n'est qu'un signe de reconnaissance bibliographique; il est accompagné de la lettre « L ».

Fin du XIII[e] siècle. Parchemin. 146 feuillets à 2 col. Nombreux dessins d'écolier dans la marge inférieure (fol. 20, 29, 40, 47, 52, 81, 90, 141), animaux, chevalier, têtes d'hommes et de femmes ; une

tête d'homme (fol. 115 v°) est absolument intéressante. 193 sur 137 millim. Rel. veau blanc sur bois, portant encore au dos, à l'encre rouge, une tomaison : « T. III », qu'on ne s'explique guère aujourd'hui. — (Saint-Denis).

694 (G. 544). Gregorii, papae noni, libri V Decretalium.

Fol. 1. « Gregorius, etc. Rex pacificus, pia miseratione... » Comme dans le manuscrit précédent.

Nombreuses notes marginales.

Fol. 145 v°. A la suite du texte, diverses mains ont ajouté des pensées en prose et en vers sur divers sujets.

1° Sur la confession :

« Sponte volens, humilis, parens, verax et aperta,
Integra, non cellans fieri confessio debet ».

2° Talisman contre le mal caduc :

« Jaspar fert mirram, thus Melchyon (*sic*), Balthazar aurum;
Hec quicumque trium portabit nomina regum,
Solvitur a morbo, Domini pietate, caduco ».

3° Sur les trois Maries :

« Ex Joachim Cleopha, Soloma (*sic*) tres Anna Marias
Quas habuit nupsit Josep (*sic*), Alpheo, Zebedeo.
Christum prima Josep, Jacobum cum Symone Juda,
Altera que sequitur Jacobum pariter atque Johannem ».

Sur la garde A, on rencontre de même, sur la façon de régler les *Oremus,* cette note dont j'ai retrouvé une variante en sept vers dans le missel de Rouen (t. ij verso) imprimé par Martin Morin, en 1497 :

« *Per Dominum* dicat con (*sic*) Patrem presbiter orat.
Si Christum memores, *Per eumdem* dicere debes.
Si Christo loqueris, *Qui vivit* dic, quia dicis
Qui tecum si sit collecte finis in Christo ».

Puis, au verso, après une longue note sur des distributions canoniales (XIVe siècle), un acte de l'officialité épiscopale de Rouen (1264) acceptant et enregistrant la procuration donnée par un tel à un tel pour comparoir devant l'inquisiteur Ottoboni ou son délégué.

Sur la garde B, on trouve une table des rubriques. — Au verso, on lit ces vers mnémoniques sur les cinq livres des Décrétales :

« Pars prior officium parat Ecclesieque ministros ;
Altera pars testes et cetera juditiorum ;

Tercia de rebus et vita presbiterorum
Dat formam; rite nubere quarta docet;
Ultima de viciis et penis tractat eorum ».

Vincent de Beauvais les cite dans son *Speculum doctrinale*, t. III, p. 49. Cf. Stintzing, *Geschichte der populären Literatur des römisch-kanonischen Rechts*, p. 141.

— « Perros de Vilainnes doit à Poncelet de Maisières XL lb. de parisis, à paier à Noël, sous peine de XXX lb. parisis ».

Sur la garde c, nouvelles notes sur des distributions canoniales.

Le fol. 1 offre l'ex-libris (XIVe siècle) : « Iste liber est de conventu Sancti Dyonisii Remensis. — F ».

Fin du XIIIe siècle. Parchemin fatigué. 145 feuillets à 2 col. et 4 gardes à la fin. Dessins d'écolier (bourgeois, animaux), sur les fol. B et D. 313 sur 224 millim. Rel. moderne parchemin. — (Saint-Denis).

695 (G. 531). Gregorii, papae noni, libri V Decretalium.

Fol. 2. « Gregorius, etc. Rex pacificus pia miseratione... » Comme dans le manuscrit précédent.

Le fol. 1 actuel, ancienne garde du volume, a été utilisé, dès le XIIIe siècle, pour la copie de cette singulière pièce de vers, malheureusement fort endommagée par le frottement :

« ... commendata data. . . . .
Audi, virtute tu te rege, tu documenti
Menti commenda, mendis careas animorum,
Morum crede scole, cole doctos, vinctus honesto
Esto, nec ad scurras curas nec tarda querere
Ere, nec adsuescas escas cum divite baco,
A quo devictus, ictus mentis paciares,
A re tam fatua tua sit fuga, nec pete lusus,
Usus taxillis, illis dampnum fit abunde,
Unde luctum queris, eris ex hoc perditor eris ».

— « De rustico.

Unge caput, lucro, gemmis tege corpus et auro,
Aureus esto quidem, tamen es tu rusticus idem.
Pectine pecte canem, canis est et permanet idem.
Rustica progenies nunquam res fecit heriles ».

— « De peccato.

Nullum peccatum sit pro modico reputatum ;
Pro modico pomo flens obit omnis homo ».

— « De vino.

Vinum subtile creat in sene cor juvenile,
Sed vinum vile reddit juvenile senile ».

— « De ebrietate.

Si sitis est, bibe quod satis est, ne te sitis urat;
Quod satis est, non quod mavult, mens sobria curat »

— « Cursus asellorum celer atque fides monachorum.
Lex baptismalis meretricis et monialis
Desistunt esse tunc cum sunt esse necesse ».

— « Anglorum regi scribit scola tota Salerne :
Si vis incolomem, si te vis vivere sanum,
Linque graves curas, petisti, crede prophanum,
Parce mero, cenato parum, nec sit tibi vanum;
Surge post epulas, sompnum fuge meridianum,
Nec mestum defer, nec ventrem stringe nec anum;
Hec bene si serves et sanus Mediolanum ».

— « Casus Pape.

Ecclesias urens, heresis, simon, sacra frangens,
Si falsas bullam, clerum feriens, pete romanum
Officians Papam, legatus vel sceleris par
Sic et qui celebrat missam majore ligatus ».

— « Casus episcopi.

Incestum faciens, deflorans et sodomita,
Sacrilegi, patrum percussores, homicide,
Fractores voti, perjuri sortilegique
Querant pontificem, sic et qui miserit ignem,
Participans sceleris non debet ab hiis removeri ».

On a déjà rencontré des variantes de ces neuf vers, aux pages 426, 630 et 704.

Au dos du même feuillet, table des rubriques des cinq livres. — Elle est suivie d'une pièce de 36 vers latins rappelant à la mémoire les points principaux du recueil des Decrétales :

« Prima fides, consti., rescriptis, consue., postu.,
Eligit. . . . .
. . . . verborum regula juris ».

A travers l'ouvrage, dans les marges, le scribe a glissé quelques autres vers.

Ainsi (fol. 35 v°) :

« Non facit ergo parum distancia longa locorum :
Prorogat inducias, auffert honus, inpedimentum,
Cogit adire forum, conservat jus dominorum ».

Puis (fol. 111 v°) :

« Ut modus esto tibi sit condicioque cero ».

Fol. 151. Après les derniers mots du texte, on trouve de même :
« Hii casus procedunt ex vicio.

Judice dampnatos infames reddit ubique,
Quod vi diripitur injuria, furta dolique ».

« Hii casus procedunt ex contractibus.

Actio mandati, tutele, depositique,
Directe, si pro socio communis utrique ».

— « Pax ut servetur, moderamen juris habetur
Utile, lex humile, res ignorata necesse ».

La garde A est un contrat de donation mutuelle de leurs biens entre Jean Perricart et sa femme, de Reims (1440).

La garde B porte deux prières pour la communion (XVIe siècle).

XIVe siècle. Parchemin. 151 feuillets à 2 col., plus 123 *bis* et 2 gardes, A, B, en tête et à la fin; les marges des fol. 71, 86, 87, coupées. 367 sur 250 millim. Rel. moderne veau fauve à fermoirs. — (Saint-Remi, n° 399).

696 (G. 559). Gregorii, papae noni, libri V Decretalium, cum apparatu Bernardi Compostellani junioris. — Decretales Innocentii, papae IV, et Gregorii, papae X.

Fol. 1. Table des rubriques.

Fol. 2-3. Traité de consanguinité et d'affinité. « Quia tractare intendimus de consanguinitate... — Affinitas est proximitas... ab illo loco de relatione, etc. » Intéressants tableaux généalogiques, or et couleurs, d'un bon style : personnages échangeant des présents de fiançailles, animaux jouant d'instruments de musique.

Fol. 4. « Gregorius, etc. Rex pacificus pia miseratione... » Comme dans le manuscrit précédent. Le texte est enchâssé dans une glose

continue qui commence également au fol. 1. « *Gregorius.* In hujus libri principio quinque precipue sunt proponenda... — *De summa Trinitate et fide catholica.* Quoniam omne quod non est ex fide... de jure vel de facto inducit s. de pactis pactiones ».

Fol. 269 v°. « Incipiunt decretales novelle Innocentii IIII, in concilio Lugdunensi. De rescriptis. Cum in multis juris articulis... licite uti possunt ». Sur ce recueil, v. Schulte, *Die Dekretalen zwischen den « Decretales Gregorii IX » und « liber VI »*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, philos.-hist., LV (1867) ; *Beiträge zur Literatur über die Dekretalen Gregors IX, Innocenz IV,* etc. (*ibid.*, LXVIII, 1871 ; *Iter Gallicum* (*ibid.*, LIX, 1868, et aussi *Die Rechtshandschriften der Stiftsbibliotheken* (*ibid.*, LVII).

La glose précédente continue, sans interruption, par ces mots : « Cum in multis et est infinitas, nota quod... monachus utriusque monasterii, quod esse non debet ». Sur la glose, v. Schulte, *Geschichte der Quellen des canon. Rechts,* t. II, p. 119.

Fol. 281. « Incipiunt nove constitutiones domini Gregorii, pape [X^mi], de Lugduno edite, in generali concilio. Gregorius, etc. Cum nuper in generali concilio... — De summa Trinitate et fide catholica. Fideli ac devota professione... absolutionis beneficium obtinere. Expliciunt institutiones domini Gregorii, pape X, in concilio Lugdunensi edite ». (Labbe, *Sacros. conc.*, t. XIV, p. 520-540).

Table dans la marge du texte (fol. 281-283).

Au fol. 88, à l'angle de la marge supérieure, on lit cette note extravagante et bizarre (XIVe siècle) : « Si vis scire quot angeli ceciderunt de paradiso in inferno, suppone unum inperium in quo sunt mille milia regna, in quolibet regno mille milia provincie, in qualibet provincia mille millia civitates, in qualibet civitate mille milia castra, in quolibet castro mille milia turres, in qualibet turre mille milia tinella, in quolibet tinello mille milia comestores. Tot ceciderunt, et conputet numerum qui conputare poterit, et postmodo bibet si sitit ».

On trouve quelques vers dans les marges, notamment (fol. 59) :

« Ut doceas alios securus et absque pudore,
Consonet hos (*sic*) operi, ne mens discedat ab ore ».

Puis (fol. 102 v°), sur le jeu, deux vers en trois variantes superposées.

Enfin (fol. 258), ceci :

« Os, orare vale, communio, mensa; negate
Si pro delictis anathema quis efficiatur ».

Le fol. A porte des fragments d'une table d'un traité de droit civil. — Le fol. B nous a gardé cette indication sur l'un des premiers annotateurs du volume : « Iste Decretales sunt Johannis de Vrilliaco, clerici V...acen[sis] diocesis, quas emit in civitate Tho...e, precio VII..., anno Domini M° CCCC° et XII°, antepenultima mensis decembris. Notum sit quod ego Johannes de Vrilliaco fui bacalarius in decreto anno Domini ab incarnatione M° CCCC° XIII° et ultima mensis octobris. Ita est ».

Les gardes C, D n'offrent pas d'intérêt.

Au fol. 3, on trouve la cote ordinaire : « 17 visa ».

XIVe siècle. Parchemin. 288 feuillets à 4 col. et les gardes A, en tête, B, C, D, en queue. 372 sur 248 millim. Rel. du XVe siècle, veau fauve gaufré à soufflets fleuronnés de chardons. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 3, n° 63 »).

697 (G. 521). Gregorii, papae noni, libri V Decretalium, cum apparatu Bernardi Compostellani junioris. — Decretales Innocentii, papae IV.

Fol. 3. « Incipit prohemium domini Gregorii, pape noni, super Decretales. Gregorius, etc. Rex pacificus pia miseratione... » Comme dans le manuscrit précédent.

Même glose. « In hujus libri principio... de jure vel de facto inducit s. de pactis pactiones ».

Fol. 235. « Innocencius, etc. Cum nuper in concilio Lugdunensi... — Cum in multis... defensionibus seu viribus partium derogari. Expliciunt nove constitutiones ». Onze décrétales de plus que dans le volume précédent.

La glose commence comme dans le manuscrit 696, et se termine sur ces mots : « ... a majori parte ca. que sunt, etc. Explicit aparatus (*sic*) novarum constitutionum ».

La garde A, collée sur le plat initial, porte les vers mnémoniques que nous avons rencontrés déjà dans le ms. 694, mais avec une légère variante au 2e vers :

« Pars prior officium parat Ecclesieque ministros;
Altera dat testes . . . . ».

La garde B porte la table des rubriques.

Les fol. 1 et 2 devaient recevoir un petit traité sur la consanguinité et l'affinité. Seuls les deux tableaux ont été peints. Style français, or et couleurs; personnages échangeant une grappe de raisin, autre égorgeant un lion.

Au bas du fol. 243, on lit : « Iste Decretales pertinent magistro Johanni Abbatis, de Remis oriundo. Jo[hannes] Abbatis ». Mais cet ex-libris en cache un autre qu'il aurait été intéressant de connaître.

Sur le fol. C, on trouve cette note (XIVe siècle) : « Agnesson La Gauge, de Sorbon, in diocesi Remensi, absol... pour la vaisselle maistre E. de Juilly ». — Au dos de ce feuillet, on découvre encore les restes d'une note assez longue, en écriture cursive, qui paraît relater un prêt d'argent dont ce volume des Décrétales aurait été le gage de la part de Jean Labbé.

Le fol. 3 porte la cote ordinaire : « 68 visa ».

Fin du XIIIe siècle. Parchemin. 243 feuillets à 2 col. encadrées, plus les gardes A, B, en tête, C, D, à la fin; A et D collées, la dernière sans intérêt. Écriture du texte et de la glose italienne. Jolis motifs filigranés dans les interlignes, notamment aux fol. 3, 7, 23, 41, 43, 44, 47, 54. Miniatures et lettrines de style français; initiales accompagnées de sujets à personnages, aux fol. 3, 63, 112, 164, 182. 442 sur 266 millim. Rel. vache blanche sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 5 »).

698 (G. 539). Gregorii, papae noni, libri V Decretalium, cum apparatu Bernardi Compostellani junioris.

Fol. 1. « Gregorius, etc. Rex pacificus pia miseracione... » Comme dans le manuscrit précédent. — Même glose.

Au verso du fol. B, on relève une signature (XVe siècle) : « Dobertus Ogier ».

Sur le fol. 1 : « b 55 visa ».

XIVe siècle. Parchemin. 201 feuillets, plus 104 *bis*, à 2 col. encadrées, plus 2 gardes, A, en tête, B, à la fin. Écriture du texte et de la glose italienne. Ornementation française; initiales mi-parties, couleur, joliment exécutées (fol. 1, 56, 103, 146, 161). 445 sur 283 millim. Rel. peau de truie sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 4 »).

699 (G. 540). Gregorii, papae noni, libri V Decretalium, cum apparatu Bernardi Compostellani junioris. — Constitutiones novae

Innocentii IV, Gregorii X, Alexandri IV, Clementis IV, Urbani IV, Simonis, legati, et Nicolai, papae III.

La foliotation moderne commence à tort au fol. 2, en raison de la lacération du premier feuillet, qui cependant n'est pas de date récente.

Fol. 2. Premiers mots du texte : « ... [Tri]nitate communiter incarnatus ex Maria... » — Même texte et même glose que dans le manuscrit précédent.

Le copiste nous fait connaître son nom dans l'*explicit* du texte (fol. 288 v°) :

« Finito libro, referamus gratiam Christo.
Qui scripsit scribat, semper cum Domino vivat.
Vivat in celis Franciscus de Grasulfo in nomine felix. Amem (*sic*). Amen ».

Fol. 291. « Incipiunt nove constitutiones Innocentii IIII^ti ». Même texte et même glose que dans le manuscrit 697.

Fol. 309. « Incipiunt nove constitutiones Gregorii decimi. Gregorius, etc. Cum nuper... » Comme dans le manuscrit 696.

La glose commence au fol. 307 v°. « Incipit apparatus novarum constitucionum Gregorii decimi. In nomine Domini. Amen. Quoniam natura rerum introductum est... — *Gregorius, etc.* Gregorius vigilans interpretatur... ult. pessimam. Gar. Explicit ». C'est la glose du canoniste espagnol Garsias. Cf. Schulte, *Die Decret. zwischen...*, p. 777. Sur l'auteur, v. Sarti-Fattorini, *De claris archigymnasii Bononiensis professoribus*, 2e éd., t. I, p. 481.

Fol. 320 v°. Mandement de Grégoire IX, à propos de l'église de Saint-Cande de Rouen et de celle de Sotteville. « Venerabilium fratrum nostrorum Rothomagensis archiepiscopi et Lexoviensis episcopi... »

Fol. 320 v°-322. Bulles (16) diverses d'Alexandre IV.

Fol. 323. « Incipiunt constituciones Alexandri IV. Cum per illam generalem... per locorum ordinarios compescantur. Expliciunt constituciones Alexandri IV^ti ».

Fol. 326. « Incipiunt constituciones Clementis quarti. Sepe accidisse... ac nullius existere firmitatis. Expliciunt constituciones Clementis quarti ».

Fol. 327. « Incipiunt constituciones Urbani IIII. Urbanus, etc. Significaverunt nobis... misericorditer relaxamus. Expliciunt constituciones Urbani, pape IIII^ti ». Sur les trois recueils qui précèdent, v. Schulte, *Die Decretalen zwischen...*

Fol. 328. « Constituciones domini Symonis, legati. Symon, misera-

cione divina tituli Sancte Cecilie presbiter cardinalis, apostolice Sedis legatus, etc. Nuper in generali concilio... datum in eodem concilio, ydus septembris, anno Domini MCCLXXVI, Romana ecclesia vacante. Expliciunt constituciones Symonis, legati ». (Labbe, *Sacros. conc.*, t. XIV, p. 573-583). On sait que Simon de Brion, cardinal de Sainte-Cécile, devint pape sous le nom de Martin IV, en 1281.

Fol. 330 v°. « Constituciones Nicholai, pape tercii. Quia leges et constituciones... properatione juramenti. Expliciunt ».

Fol. 332-333. Table des chapitres des V livres des Décrétales.

La garde A porte la cote ordinaire : « 52 visa ». — Un ex-libris du XIVe siècle figurait en haut du fol. B, un grattage l'a rendu illisible. — Au verso de la garde C, on lit ces mots qui ont peut-être trait à la valeur marchande de l'ouvrage (XIVe siècle) : « Precii XLIIII librarum parisiensium ». — On aperçoit les restes de la signature de Guy de Roye à l'intérieur du plat final.

XIVe siècle. Parchemin. 338 feuillets à 2 col. encadrées par la glose, plus les gardes A-C, en tête, blanches, ainsi que les fol. 289, 290 et 320. Écriture et ornementation italiennes; pages encadrées de motifs coloriés de grand luxe, dont le grotesque et l'imprévu sont voisins du mauvais goût. De grandes compositions à personnages marquaient le commencement de chaque livre; elles ont été lacérées aux fol. 1, 80, 143; elles subsistent aux fol. 206, 227, 291, 309. 473 sur 298 millim. Rel. veau blanc sur bois, l'un des ais brisé; les armes du Chapitre et du donateur ont été peintes sur les tranches; celles du donateur sont de plus collées sur le plat final. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 6 »).

700 (G. 541). Innocentii, papae IV, apparatus super V libris Decretalium.

Fol. 1. « Legitur in Ezechiele : Venter tuus... — Iste sunt decretales que corrupte erant... — Gregorius, episcopus, servus servorum Dei, etc. *Rex pacificus, etc.* De summa Trinitate et fide catholica. *Firmiter credimus.* De fide teneas... § de consuetudine in prin. »

La première édition de ce livre souvent réimprimé est de 1478; v. Hain, *Repert. bibliogr.*, t. III, nos 9191-9194.

Gloses marginales.

A la fin de son texte, le scribe a ajouté (fol. 243 v°) : « Nulla consuetudo homagii prestabitur in spiritualibus... »

Au-dessus, une note de G. d'Aspremont nous apprend que le volume a été folioté par lui, le 4 novembre 1412. — La signature de Guy de

Roye figure sur le fol. C. — La cote : « 61 visa » se montre en haut du fol. 1.

Fin du XIIIe siècle. Parchemin. 243 feuillets à 2 col. et les gardes A, B, C, blanches, les deux premières en tête. 392 sur 242 millim. Rel. mod. parchemin; le blason de Guy de Roye, sauvé de l'ancienne couverture, collé à l'intérieur du plat initial actuel. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 2, n° 47 »).

701 (G. 534). Innocentii, papae IV, apparatus super V libris Decretalium, cum glossa marginali.

Fol. 2. « Legitur in Ezechiele, etc. » Comme dans le manuscrit précédent.

L'ouvrage étant clos sur cet *explicit* : « Explicit apparatus Innocentii IIII[ti] super quintum librum et ultimum Decretalium », le glossateur, voulant faire la table de son œuvre, nous a laissé les indications suivantes : « Qui quintus liber per me Guidonem Guidonis correctus fuit, satis ipsum studendo cum labore, anno Domini M° CCC XXXIX, in servicio domini episcopi Carcassonensis existendo. — Incipit repertorium super Innocentium, per me Guidonem Guidonis compilatum et inceptum anno Domini M° CCC° XLVIII, in crastinum (*sic*) Simonis et Jude, in mense octobris ». Suit le texte de cet aide-mémoire, qui se poursuit sur la garde collée à l'intérieur du plat final.

Le fol. 1 est une garde formée d'un feuillet manqué.

XIVe siècle. Parchemin. 268 feuillets à 2 col., les 261-268 mouillés, et deux gardes A, B, collées à l'intérieur des plats. 405 sur 250 millim. Écriture et ornementation italiennes; initiales singulières, couleur, aux fol. 2, 90, 162, 216, 226, la première représentant une scène à personnages. Rel. veau jadis brun avec dos de veau fauve sur ais de bois. — (Saint-Remi, n° 401).

702 (G. 538). Innocentii, papae IV, apparatus super V libris Decretalium.

Fol. 1. « Legitur in Ezechiele, etc. » Comme dans le manuscrit précédent.

Le scribe clôt son livre sur ces mots : « Explicit ap[paratus] Innocencii Dec[retalium]. Deo gracias.

— Iste liber est scriptus; qui scripcit (*sic*) sit benedictus ».

Au verso du fol. 226, on lit cette première note inscrite en haut : « Anno Domini M° CCC° LXV° et die IIII januarii, ego Johannes Rebolli,

notarius Valen[tinus], vendidi presentem librum venerabili viro domino Ad... Pre..., quem promicto servare indempnem de omni emendacione quacumque. Actum Valen[cie], testibus presentibus Johanne de Salice, clerico Dalphinali, et Bercherio de Borna, serviente Dalphinali. Ita est; Jo[hannes] Re[bolli] ». — On trouve aussi, au bas du même feuillet, une autre note (m. d.) relative ou à l'estimation du livre ou à son prêt, mais elle a été trop consciencieusement grattée pour être utilisée : « Istum librum... argenti, computando pro XVI d[enariis] tur[onensium] ».

Les gardes A, B, et C, D, ont été formées de morceaux d'un rouleau de parchemin, sur lesquels sont inscrites sept reconnaissances de fief, d'hommage, de cens, etc., servies à l'abbaye de Fontfroide (dioc. de Narbonne), par des habitants d'Ouveillan (Aude) (décembre 1331), et reçues par Guillaume de l'Église, moine et terrier, « terrarius », de l'abbaye; les dernières sont annotées.

XIV[e] siècle. Parchemin. 226 feuillets à 2 col., plus les gardes A, B, en tête, C, D, à la fin. Écriture italienne, lettrines françaises. 408 sur 258 millim. Rel. moderne parchemin, à fermoirs. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 3 »).

703 (G. 527). Innocentii, papae IV, apparatus super V libris Decretalium. — Liber VI Decretalium.

Fol. 1. « Legitur in Ezechiele, etc. » Comme dans les manuscrits précédents, avec quelques adjonctions, notamment après les mots de la fin.

Fol. 226. Collection de décrétales des papes Grégoire IX (1227-1241), Innocent IV, Alexandre IV, Clément IV, Urbain IV, Grégoire X, Nicolas III, Boniface VIII (1294-1303), classées dans l'ordre des cinq livres des Décrétales. « Gregorius X, in generali concilio Lugdunensi. Fideli ac devota professione... temporum varietas locorum condiccio etsi nonnulle ». Cette collection pourrait bien n'être que le « Liber Sextus » suivi, comme on va le voir, de sa lettre d'envoi au lieu d'en être précédé.

Fol. 295. « Incipit liber sextus Decretalium, editus a Bonifacio, papa VIII[o] ». On n'en a copié que la bulle de Boniface VIII aux docteurs de Bologne : « Sacrosancte Romane ecclesie... », portant promulgation du Sexte, puis un décret de Grégoire X au concile de Lyon (Latran, 6 novembre 1272) : « Superni dispositione concilii... ».

Au verso du fol. 295, on lit : « Folia hujus libri, in quo continetur Lectura domini Innocentii, pape, et in fine ponuntur quedam extravagantes, sunt in toto, absque custodiis, folia 295, hoc est : folia CCIIIIxxXV, numerata per me, Egidium de Asperomonte, die ultimo mensis octobris anni Domini Mmi[CCCC]XIImi ».

Les gardes A, B, sont des feuillets manqués de l'ouvrage. — Le titre : « Lectura Innocencii IV », inscrit sur une bandelette de parchemin, est encore collé à l'extérieur du plat final. — La cote : « 71 visa » figure au fol. 1.

XIVe siècle. Parchemin taché d'eau dans la partie supérieure. 295 feuillets à 2 col., plus 105 *bis*, 149 *bis*, 179 *bis*, et les gardes A, B, en tête, sans valeur; moins les fol. 263-265 qui ont été enlevés et devaient être blancs. 413 sur 277 millim. Écriture et ornementation italiennes; initiales à sujets et queues d'encadrement fleuronnées, garnies de personnages et d'oiseaux, or, couleur et gouache, aux fol. 1, 93, 159, 211, 221, la première portant un blason *d'or, à une croix de gueules*. Rel. veau blanc, sur bois, contemporaine. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 13 »).

704 (G. 533). Innocentii, papae IV, apparatus super V libros Decretalium.

Fol. 1. « Legitur in Ezechiele, etc. » Comme dans les manuscrits précédents.

Gloses dans les marges.

XIVe siècle. Parchemin. 249 feuillets à 2 col., plus une garde blanche, A, en tête. Écriture et ornementation italiennes. Le fol. 1 est encadré par les rinceaux fleuronnés de son initiale qui, outre le sujet principal à personnage, comportent, dans la marge inférieure, 3 grands fleurons, dont les deux extrêmes inscrivent un écu *parti, au 1 d'azur à 3 (?) fleurs de lis d'or, au 2 d'or à 3 bandes de gueules;* un des oiseaux qui complétaient la décoration a été coupé. Les initiales des autres livres (fol. 91, 155, 201, 211) sont également de couleurs éclatantes rehaussées d'or et de gouache. Enfin les lettrines sont de la plus riche exécution, bien que dans la lourdeur italienne; plusieurs représentent des oiseaux fantastiques. 435 sur 268 millim. Rel. veau blanc, dos de veau fauve, sur ais de bois brisés. — (Saint-Remi, n° 400).

705 (G. 504). Roffredi de Benevento libelli de Jure canonico. — Brocarda Bartholomei Brixiensis. — Epitome Exactis regibus.

Fol. 1. « Super accionibus omnibus compositi sunt libelli per gra-

tiam Jhesu Christi que de jure civili fuerunt im....te seu de jure pretorio, puta de edictis et interdictis; dignum duxi inserere quosdam libellos de jure canonico et maxime secundum formam que in Romana curia frequentatur, et hoc propter legistas qui vel parum vel nichil sciunt in jure canonico, non quod in scientia illa me profitear discipulum vel doctorem... — De primo libello, in electo formando. Coram vobis, pater sancte, si est coram domino Papa... Hoc diligenter de purgatione canonica et vulgari (?) sum prosecutus, et de aliis que omnia singula supplenta (*sic*) corrigenda doctoribus meis in jure canonico relinquo, et ipsi ex sententia suppleant quod mihi juris canonici scientia non ministrat ut al. ff. de acqui. pos. quamvis ».

Prend fin avec le 7ᵉ livre, tandis que le prologue en annonce douze.

Sur Roffroy de Bénévent et son œuvre, v. Schulte, *Geschichte,* t. II, p. 76, et Savigny, *Geschichte des römischen Rechts im Mittelalter,* 2ᵉ édit., t. V, p. 199 et suiv. Notre manuscrit n'est pas connu.

Fol. 105. « Quoniam secundum juris varietatem in multis inminet correctio facienda, idcirco ego Bartholomeus Buxiensis (*sic*) brocarta juris canonici duxi pro viribus corrigenda. Ignoranciam excussare (*sic*) ...non potuit aliter probari. Explicit Brocart ».

Sur cet ouvrage connu et imprimé, v. Schulte, *Geschichte,* t. II, p. 84.

Fol. 123 vº. « Exactis a civitate Romana regibus, constituti sunt duo consules, ideo sic dicti quia... Hec autem omnia seu vocabulorum significaciones et aliorum accionum proprietates collecta sunt sub compendio ex libro Codicis et Digestorum ; inter que si quis aliquam diccionem esse notam ut indigeret exponere, sciat necessariam (*sic*) esse introducendis quod supervacuum est provectis. Explicit ».

Ce traité de droit romain a été publié par M. Max Conrat, à Berlin, en 1884. Notre manuscrit lui a échappé.

Au verso du fol. 143, on lit (XVᵉ siècle) : « Iste liber pertinet magistro Johanni Abbatis, de Remis, teste suo signo manuali hic apposito ». *Signé :* « Jo[hannes] Abbatis ». — Vis-à-vis (fol. A), le même possesseur a écrit : « Iste liber est mei Johannis Abbatis, insignis ecclesie Remensis prepositi et canonici, curieque Remensis officialis ».

XIIIᵉ siècle. Parchemin. 143 feuillets à 2 col., plus un fol. A, blanc, à la fin. 220 sur 150 millim. Rel. veau blanc, sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, nº 36, in angulo »).

706 (G. 506). Gaufridi de Trano Summa super rubricis Decretalium.

Fol. 1. « Glosarum diversitas intelligentiam textus non nunquam obtenebrat, etc. Idcirco ego Goffridus de Trano, domini Pape subdiaconus et capellanus, tam frequentibus quam devotis scolarium precibus exoratus ac officialium Romane curie instantia provocatus... — Post proemium, in quo breviter edocemur... et propterea malui peti quam deesse ».

Le livre de Geoffroy de Trani a été publié à Cologne dès le XV[e] siècle. Sur l'auteur, v. Schulte, *Geschichte,* t. II, p. 89. Notre manuscrit n'est pas connu.

Les fol. 180-181 portent une table (m. d.) des rubriques des cinq livres.

Sur le fol. 1, on lit cet ex-libris (fin du XIV[e] siècle) : « Iste liber pertinet ecclesie Sancti Pauli Remensis, ordinis Vallis scolarium ». On le retrouve, sous une forme plus brève, aux fol. 51 et 79. — Au bas du fol. 180, on trouve de même, sous un grattage, cette autre forme : « Iste liber pertinet fratribus ecclesie Sancti Pauli Remensis, ordinis Vallis scolarium ».

Aux fol. 180 et 181, on croit apercevoir, sous un grattage, la signature : « D. Abbatis ».

La garde B, dont une moitié a disparu avec un morceau du plat où elle était collée, porte cette mention en deux lignes (XV[e] siècle) malheureusement incomplètes : « Iste liber pertinet fratri Petro Fissen, religioso... magistro N. de Villaribus, super sua cedula... ». Cette note se compléterait par une inscription tracée à l'intérieur même du plat, si celui-ci n'était brisé comme on l'a vu. — On lit encore : « Iste liber (*sic*) habuit magister Nicolaus de Villaribus... Fissen ecclesie Vallis scolarium... cedula mea... »

Ancien n° (XVIII[e] siècle) du dos : « 96 », provenant de la bibliothèque du Chapitre.

Fin du XIII[e] siècle. Parchemin. 181 feuillets à 2 col., plus deux gardes, A, en tête, blanche, et B, à la fin. Écriture et ornementation françaises. Initiales or, couleurs et gouache, en tête de chaque livre. Aux fol. 130 et 132, la place qui devait recevoir les arbres de consanguinité et d'affinité est demeurée blanche. 338 sur 242 millim. Rel. dos de veau blanc sur ais de bois nus, l'un d'eux piqué et brisé. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 3, n° 70 »).

707 (G. 551). Gaufridi de Trano Summa super rubricis Decretalium.

Fol. 1. « Incipit Summa magistri G[aufridi] de Trano, Sedis apostolice cardinalis, super titulis Decretalium. Glosarum diversitas... » Comme dans le volume précédent.

Au bas du fol. 113 v°, on lit ces vers (fin du XIVe siècle) :

« Uxor adulterii rea confessore perito
Sic luat, admissum ne sit suspecta marito ».

Sur le fol. B, on trouve de même (XVe siècle) : « Scientia canonica est :

Regulatrix pollicie, bene regens civitatem,
Servatrix amicicie, firmam servans caritatem,
Deffensatrix justicie, veram tenens equitatem ».

Puis ces conseils moraux :

« Cela secreta; loquere pauca; verax esto; ne sis velox; iram scinde; liti cede; nulli deroges; a vino cave; memento mori; misericors esto; non te ignoto socies; non facile dictis credas; inimico reconciliato non des fidem; de re amissa et incomparabili non doleas; noli gaudere de adversitate proximi; noli contendere cum potentiori te; tu nunquam secreta tua uxori neque pueris revelaveris, quoniam mulieres et pueri illud celant quod ignorant. Si honorem et bonum cupis, serva supradicta, etc. »

La cote : « b 60 visa » se lit au verso du fol. A. — Un numéro « 95 » (XVIIIe siècle) figure encore au dos.

Fin du XIIIe siècle. Parchemin. 120 feuillets à 2 col., plus les gardes, A, en tête, blanche, et B, C, à la fin. 290 sur 197 millim. Initiales portant de minuscules médaillons à sujets, petits personnages or, couleur et gouache, finement exécutés (fol. 1, 34, 58, 80, 92). Rel. veau jadis vert, sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 34, in angulo »).

708 (G. 589). Margarita Compostellana, seu Bernardi Compostellani junioris Quaestiones super apparatu Innocentii IV librorum V Decretalium. — Summa artis notariae seu Formulae contractuum magistri Rolandini. — Alia ejusdem opuscula.

I. Fol. 1. « Hactenus, ut loquar cum Seneca... — De summa Trinitate et fide catholica. *Firmiter credimus.* Queritur an omnes credere teneantur... majores Ecclesie cause referuntur ad ipsum ».

C'est un abrégé de l' « apparatus » d'Innocent IV, composé par son chapelain Bernard « de Montemirato », archidiacre de Compostelle. V. Schulte, *Geschichte*, t. II, p. 118. Notre manuscrit n'est pas connu.

Sans arrêt, le scribe place ici (fol. 98) les bulles de Nicolas III : « Nicholaus, etc. Cupientes ecclesiarum vacacionibus... » (13 décembre 1279; Potthast, *Reg.*, n° 21665) et (fol. 99 v°) : « Quia leges... » (5 février 1280; *ibid.*, n° 21676), puis une bulle : « Conjurationum... » (Mâcon, s. d.). V. plus haut, les n°s 680, fol. 250, et 699, fol. 330 v°.

Suit (fol. 101) la glose de ces textes : « *Cupientes, etc.* Hec constitucio dividitur in VIII partes... vel nec adjecerit ». Peut-être de Garsias; v. Schulte, *Die Dekretalen zwischen*, p. 779...

II. Fol. I. Invocation de l'auteur.

« Jhesus, sacri ventris fructus,
Pie matris prece ductus,
Sit via, dux et conductus
Liber in hoc opere. Amen.

— Antiquis temporibus super contractuum et instrumentorum formas et ordines... In nomine Domini. Amen. Anno ejusdem millesimo ducentesimo quinquagesimo quarto, indictione tercia decima, die sexto decimo intrante decembri. — Incipit primum capitulum mobilium et immobilium rerum diversis titulis et causis continens daciones primarum arrarum. Anthonius, filius quondam Boecii, promisit per se et suos heredes... similitudinis puritatem. — Ecce jam quicquid ego, Rolandinus, minimus notariorum minister, circa tabellionatus officium a principio hujus operis in mente concepi... tribuantur actori, cui laus et graciarum accio et gloria in secula seculorum. Amen. Explicit Summa notarie magistri Rolandini ». 10 chapitres. Cet ouvrage, très répandu, a eu plusieurs éditions.

Sur Rolandino Passaggieri, célèbre notaire de Bologne, v. Savigny, *op. cit.*, t. V, p. 542, qui donne la bibliographie; Bethmann-Holweg, *Civilprozesz des gemeinen Rechts*, t. VI, p. 173; Sarti-Fattorini, *op. cit.*, 2e éd., t. I, p. 513.

Fol. LIII v°. Ejusdem tractatus notularum. « Incipiunt notule Summe magistri Rollandini. Tractaturi de arte notarie, primo videamus quid sit notaria et quid notarius... nichil plus quam dictum est in Summa requires, etc. Expliciunt notule Summe magistri Rolandini ». 7 chapitres.

Au bas du fol. I, une note presque contemporaine nous avise que ce traité est glosé par l'auteur quelques pages plus loin : « Glose hujus tractatus incipiunt fol. LXIIII, et sunt signate eodem numero quo signata sunt instrumenta ».

Fol. LXIIII. « Ejusdem glosarum libri tres super Summa notarie. In-

strumentum testamenti. In nomine Patris... quantum vobis justicia suadebit. Explicit Summa magistri Rolandini ». Ce traité se termine en réalité sur un chapitre : « De judiciis ».

Fol. CVI. Ejusdem Flos ultimarum voluntatum. — Invocation de l'auteur.

« Hanc avide florem spirantem thuris odorem
Si carpis dextra, flagrabis intus et extra.

— Liber precipuus de testamentis et ultimis voluntatibus. In nomine sancti Spiritus et domini nostri Jhesu Christi. Amen. Quamvis in cujuslibet humani operis... Ego fidelis operarius vester Rolandinus, bonus notarius, super extremis deficiencium arbitriis amenissimum florem de pratis excellentissimorum juris romani philosophorum et principum dominorum, videlicet Azonis, Accursii, et Odofredi nobis videlicet fideliter carpere studium et offerre... — De principali causa totius operis divisi. Constat quadruplicem esse speciem ultime voluntatis... invidiam portans econtra Tertullianum.

— Inceptum pietas nam tua claudit opus.

Explicit liber floris magistri Rolandini ». V. Savigny, *op. cit.*, t. V, p. 545. Bethmann-Hollweg doute de l'authenticité (*op. cit.*, t. VI, p. 181).

Notre manuscrit est désigné sous ce titre, par une main du XVe siècle (fol. A verso) : « Glosule super Decreto. — Item glosule in jure civili ». — Moins avisé encore, le bibliothécaire du Chapitre (XVIIIe siècle) inscrit le titre : « Magister Rolandinus » sur le fol. 1, où commence la « Margarita Compostellana », recommandée pourtant au lecteur par ce simple mot écrit (XIVe siècle) tout à côté : « Compostalanus ».

Au verso du fol. VI^{xx}VI, on lit cette note : « Folia hujus voluminis, in quo sunt duo libri, primo Compostellanus, in quo sunt folia 120, hoc est CXX, numerata per me Egidium de Asperomonte, die ultima octobris anni Domini M^{mi} CCCC^{mi} XII^{mi}; item, in Summa Rolandini sunt folia numerata prius in numero vulgari VI^{xx} et VI: et sic in toto sunt in isto volumine folia 246, hoc est CCXLVI ».

Le donateur nous a laissé (fol. 1) son nom : « G[uillelmus] Filiastri, cardinalis, decanus Remensis ». Son chiffre (G F entrelacés), au minium, figure sur l'étiquette contemporaine collée à l'extérieur du plat final : « Compostillanus (*sic*) et Somma Rolandini et glose ejus ».

La cote « 80 visa » figure au fol. A, et le dos a gardé le numéro « 32 » (XVIII[e] siècle).

Fin du XIII[e] siècle. Parchemin. 120 et CXXVI feuillets à 2 col., plus les gardes A, B, C, en tête, blanches, ainsi que les fol. 119 et 120. Le fol. XVII est un demi-feuillet. 285 sur 195 millim. Écriture française. Rel. veau vert sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 3, n° 66 »).

709 (G. 552). Margarita Compostellana. — Casus Guillelmi Panzonis. — Johannis de Blanosco Summa de actionibus.

I. Fol. 1. « Hactenus, ut loquar... referuntur ad ipsum ». Comme dans le manuscrit 708.

Le scribe avait placé son œuvre sous cette invocation :

« Presens huic operi sit Spiritus Neupmatis (*sic*) almi. Amen ».

II. Au fol. 56, commence un autre volume, relié avec le précédent et contenant plusieurs ouvrages.

Fol. 56. « Incipiunt Casus domini Guillelmi Panchonis super Authenticis de heredibus et Falcidia, etc. Collecta. *Occupatis nobis*. Ipse Justinianus, dum esset occupatus... penam sustinebunt. Explicit prima pars Casuum Aucthenticarum domini Guillelmi Pançonis ». Sur l'auteur, v. Savigny, *Geschichte,* t. V, p. 541.

Fol. 64. Peut-être la suite du traité précédent. « Quibus modis naturales filii efficiantur legittimi supra illos modos qui superioribus constitutionibus continentur. *Recte*. Continuatio hujus tituli ad superiora... tantum in futuris ».

Fol. 72. « In nomine Domini nostri Yhesu Christi. Amen. Incipit libellus magistri Johannis de Blanosco, Burgundionis, super titulo de accionibus. Ego Johannes de Blanosco, Burgundio, Matisconensis diocesis, quadam die ad cameram imperialem accessi, ibique Justinianum, Romanum principem, vidi continuo studio continuisque vigiliis inherentem, adeo ut capilli ejus essent ysurti (*sic*)... si qui sint, debeant subportare. Actum Bononie, anno Domini M° CC° quinquagesimo sexto, mense januario. Amen. Explicit Summa domini Johannis de Blanosco, legum professoris ». Imprimé pour la première fois à Mayence, en 1539. Sur le savant légiste Jean de Blanot, professeur à Bologne, v. *Hist. litt.,* t. XIX, p. 9-10, la *Nouv. Biogr. gén.,* t. VI, col. 182, et t. XXVI, col. 548, Savigny, *Geschichte,* t. V, p. 499, et surtout le récent article d'Hauréau dans l'*Hist. litt.*, t. XXVIII, p. 494-498.

Fol. 126 v°. Sentence d'excommunication portée par le concile de Besançon (21 août 1281) contre les malfaiteurs qui de jour, ainsi que de nuit, sous des déguisements, maltraitaient des personnes ecclésiastiques du diocèse. « In nomine Domini. Amen. Exigente perversorum audacia... »

Fol. 127 v°. Deux lettres d'Odon, archevêque de Besançon, pour le même objet (19 mai 1295 et 6 août 1296).

Sur le fol. B, on lit l'ex-libris suivant (fin du XIVe siècle) : « Lectura domini Compostulani super primo libro Decretalium, que, in secundo folio, incipit : *alias non licet ut,* et, in penultimo folio, incipit : [*quingen*]*tos solidos non valet;* quae est magistri Symonis de Bourich ».

Une autre note (XIVe siècle), placée au bas du fol. 127, donne ce titre : « Compostelanus et Lectura super Colacionibus ».

Enfin, une autre note qui, pour la date, paraît prendre rang entre les deux qui précèdent, se lit au bas du fol. 71 v° : « Libellum Johannis de Blamasco (*sic*), cum Casibus Authenticarum, pretii VIII librarum ».

Le bibliothécaire du Chapitre (XVIIIe siècle) s'est contenté d'inscrire (fol. 1) : « Libelli juris diversorum », mais il ajoute ce renseignement qu'aucun signe ne nous rappelle aujourd'hui : « Ex dono Guidonis de Roya ».

XIIIe siècle. Parchemin. 127 feuillets à 2 col., plus les gardes A, B, en tête, blanches, et C, D, à la fin, provenant d'un recueil canonique. Les marges du premier recueil (fol. 1-55) n'ont pas été rognées et présentent environ 410 sur 245 millim.; 418 sur 270 pour le reste. Rel. mod. parchemin blanc sur carton. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, n° 20 »).

710 (H. 627). Margarita Compostellana.

Fol. 1. « Hactenus, ut loquar... refferuntur ad Papam ». Comme dans le manuscrit 708, sauf ce dernier mot.

Le plat final porte, collé à l'intérieur, un important fragment de vidimus d'une lettre de Charles VI (18 décembre 1395), en faveur de Bermon de La Faye, écolâtre et chanoine de Reims, à propos d'une rente de froment qui lui est due par l'archevêque sur les moulins d'Entre-deux-ponts.

La signature de Guy de Roye figure au bas du fol. 73 v°.

Fin du XIIIe siècle. Parchemin. 73 feuillets à 2 col., plus une garde A, collée sur le plat final. 355 sur 240 millim. Rel. dos de veau blanc

sur ais de bois nus. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 2, n° 50 »).

711 (H. 641). Guillelmi Durandi Speculum judiciale. — Ejusdem Repertorium aureum super toto corpore juris canonici.

Fol. 1. « In nomine Domini et gloriose Marie, matris ejus, incipit Speculum judiciale a magistro Guillelmo Durandi compositum. Reverendo in Christo patri suo domino Octobono, Dei gracia Sancti Adriani dyacono cardinali, Guillelmus Durandi, domini Pape subdiaconus et capellanus, inter decretorum professores minimus, etc. De trono Dei procedunt fulgura... — [Liber primus]. Cap. I. De advocato. Quoniam parum esset... set solum bravium sempiternum, ad quod nos perducat qui sine fine vivit, etc. Explicit Speculum judiciale magistri Guillelmi Duranti ». La première édition est datée de 1473; v. Hain, *Repert. bibliogr.*, t. II, n°s 6504-6517, et Brunet, *Manuel,* t. II, col. 906.

Fol. 278. « Reverendo in Christo patri ac domino Matheo, Dei gratia Sancte Marie in Porticu dyachono cardinali, Guillelmus Duranti, etc. Prothoplaustri (*sic*) rubigine humana contaminata conditio... — Quid sit fides, quot modis dicatur... » La fin manque; le texte s'arrête au cours du chapitre : « An abbas Cisterciensis ordinis possit dispensare ad minorem regulam, etc. » La première édition est de Rome, 1474; v. Hain, *Repert. bibliogr.*, t. II, n°s 6518-6520.

Sur les deux ouvrages de Guillaume Durand et leurs éditions, voir une longue dissertation dans l'*Histoire littéraire*, t. XX, p. 440-460.

XIVe siècle. Parchemin. 302 feuillets à 2 col. et 2 gardes A, B, en tête et à la fin, blanches, comme le fol. 74. La plupart des initiales et des rubriques n'ont pas été faites; quelques jolies lettrines or, couleur et gouache. 447 sur 283 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 23 »).

712 (G. 500). Cujusdam incerti Summa utriusque juris.

Fol. 1. « Quoniam, ut patet... » C'est le prologue, suivi de la table. — « *Abbas*. Circa hoc vocabulum IIII^{or} considerantur... de summa Trini. firmiter. Explicit Summa juris [que dicitur Johannina] ». Les mots que nous plaçons ainsi entre crochets avaient été inscrits par le scribe lui-même; ils ont été grattés depuis.

Dans son prologue, l'auteur ne se nomme pas, mais il dit faire de

larges emprunts à Bernard, Jean, Barthélemy, Innocent, Henri de Suse, Geoffroy, Raymond Galleri (?), Rainfroy, Pierre de Sampson, Azon et Accurse, et appeler parfois à son aide Bonaventure et Thomas d'Aquin. Il y aurait peut-être intérêt à étudier de près et à comparer cette « Summa » avec la « Tabula » que nous trouverons plus loin, sous le n° 761.

Fol. 249. « Verborum significacio. Nota. Hic significaciones vocabulorum in utroque jure contentorum que minus sunt consueta et quasi videntur extranea, quorum significacio et explanaciones secundum juristas compinguntur hic secundum ordinem alphabeti. — *Abigeus*. Proprie dicitur qui peccora in pascuis... » Table de ces noms. Cet opuscule, rédigé pour l'intelligence du traité précédent, ne paraît pas faire corps avec lui.

Suivent les tables ci-après, qui n'ont aucun rapport avec ce même traité.

Fol. 257. « Tituli Digesti novi et veteris ».

Fol. 258 v°. « Incipiunt tituli Codicis ».

Fol. 261 v°. « Tituli Institutorum ».

Fol. 262. « Incipiunt tituli Autenticorum ».

Fol. 263. « Tituli Constitucionum Frederici ».

Ibid. « Expliciunt legales. Notabilia quedam. Libri legales dividuntur in Digestum, Autentica, etc., etc. »

Fol. 263 v°. « Tituli Decretalium ».

Fol. 265. « De restitucione in anime judicio facienda. Hoc erit ordine procedendum... — Sciendum quod prelati... »

Fol. 270 v°. « De usura. Circa hoc vocabulum consideranda sunt... »

Sur le fol. 1, un possesseur du XIVe siècle avait noté : « Incipit Summa utriusque juris... et est ad usum... » Un grattage trop consciencieux empêche de remplir ces lacunes.

Sur le fol. A, nous trouvons le nom du cotateur des manuscrits du Chapitre (XVIIIe siècle) : « 34. Rabillon ».

XIIIe siècle. Parchemin. 276 feuillets à 2 col., et 2 gardes, A, B, blanches. 335 sur 250 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 3, n° 75 »).

715 (G. 550). Henrici de Segusio seu Hostiensis Summa aurea super titulis Decretalium.

Fol. 2. « Incipit Summa de titulis Decretalium compilata, additis in aliquibus locis quibusdam aliis rubricellis, que vocatur Summa Copiose sive caritatis. Alpha et omega unum in essencia et trinum in personis... eidem gracias et laudes per infinita secula seculorum. Amen.

— Monstrans obscuras juris dissolvere curas,
Extricat antiquas hec nova Summa tricas,
Pro Summe summo sit Regi gloria summo ».

Fol. 335. Après ces mots qui donnent la fin de l'ouvrage, on trouve une question supplémentaire. « Quid si episcopus precipiat clerico suo quod vadat Romam... hec questio minus dubitationis forsitan habuisset. Hec questio fuit nobis missa de Bononia in curia Romana, post compilacionem hujus Summe. Explicit ».

Sur Henri de Suse, cardinal d'Ostie, v. l'*Hist. litt.*, t. XIX, p. 428-430. Sur l'« Hostiensis », v. Schulte, *Geschichte,* t. II, p. 123, et Savigny, *op. cit.,* t. V, p. 575. On a signalé onze éditions incunables de cette œuvre ; v. Hain, *Repert. bibliogr.,* t. III, n°s 8959-8966.

Le fol. 1 porte, au verso, la table des cinq livres. « Rubrice Summe Hostiensis ».

A l'intérieur de la couverture finale, on trouve la signature de Guy de Roye. — Sur le fol. 2, on lit : « 72 visa ».

XIVe siècle. Parchemin. 335 feuillets à 2 col., et une garde blanche, A, à la fin ; un feuillet a été violemment enlevé entre les fol. actuels 43 et 44. 454 sur 288 millim. Initiales à queues d'encadrement, or, couleur et gouache en tête de chacun des livres ; arbres de consanguinité aux fol. 231 et 233, sans grand intérêt, bien conservés. Rel. daim jadis vert, à dos de veau blanc, aux armes de Guy de Roye. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 8 »).

714-715 (G. 529 et 549). Henrici de Segusio seu Hostiensis lectura super V libris Decretalium.

714. Ier et IIe livres. — Fol. 1. « Ad Dei omnipotentis gloriam et universalis Ecclesie decus... — Vicarius regis pacifici... — *Rex regum* et omnium potestatum... »

A la fin du Ier livre (fol. 156 v°), le scribe a transcrit ces mots :

« Opere finito, referamus gracias Christo ».

Au fol. 1, on trouve la cote connue : « 61 visa ». — Au fol. 318 v°, on lit cette note : « Folia hujus voluminis, scilicet prime partis Lecture Hostiensis, sunt 318 sive CCCXVIII, numerata per me Egidium de

Asperomonte, die III^a mensis novembris anni Domini M^{mi} $CCCC^{mi}XII^{mi}$ ».

715. IIIe, IVe et V^e livres. — Fol. 1. « Debent clerici recte judicare...— De vita et honestate clericorum. *Ut laici*, etc. Suple statuimus.. . hoc est omnis homo; Eccles., ultimo. Explicit commentum Decretalium, compositum a domino archiepiscopo Hostiensi. Deo gratias. Amen ».

A la fin du 4e livre, le scribe nous a laissé cette boutade :

« Explicit; unde pie reddamus vota Marie.
Scriptoris munus sit bos bonus aut equus unus ».

La cote : « 66 visa » se trouve au fol. 1. — Le verso du fol. 276 porte la note de G. d'Aspremont relevée plus haut.

La garde B est formée d'un acte de l'officialité métropolitaine de Reims, statuant (novembre 1504) sur un cas soulevé devant l'officialité de Châlons contre Michel Parisot et sa femme Jeannette Morant, de Reims, par leur belle-sœur et sœur Etiennette « Stephana » Raulin, de Mézières.

XIVe siècle. Parchemin. Tome I. 318 feuillets à 2 col. — Tome II. 276 feuillets et 2 gardes A, B, la première blanche. — Les initiales n'ont pas été faites. 470 sur 320 et 325 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n°s 21 et 12 »).

716 (G. 553). Henrici de Segusio seu Hostiensis lectura super I^o et II° libris Decretalium.

Fol. 1. « Commentum libri Decretalium et prohemium actoris (*sic*). Ad Dei omnipotentis... » Comme dans le manuscrit précédent.

De la garde A, placée en tête, on n'a conservé que la partie portant cet ex-libris (XIVe siècle) : « Volumen prime partis Hostiensis super Decretalibus, datum ... domno Guillelmo de Sancto Sepulchro, priore de ... », qu'un grattage trop consciencieux nous prive de compléter. — Un autre ex-libris (m. d.) figurait au haut du fol. 1, mais il n'en subsiste également que les mots : « Iste liber est... »

XIVe siècle. Parchemin. 366 feuillets à 2 col., plus la garde A. Aux fol. 1 et 168, initiales à sujets, or, couleur et gouache, à queue d'encadrement, avec course d'animaux. 435 sur 282 millim. Rel. parchemin sur bois, à dos de veau fauve. — (Saint-Remi, n° 405).

717 (G. 548). Henrici de Segusio seu Hostiensis lectura super I^o et II° libris Decretalium.

Fol. 1. « De summa Trinitate et fide catholica. Ad Dei omnipotentis... » Comme dans les manuscrits précédents.

XIVe siècle. Parchemin. 308 feuillets à 2 col., plus une garde A, en tête, blanche; le fol. I lacéré de sa marge inférieure. Écriture et lettrines d'exécution italienne. 443 sur 275 millim. Rel. veau blanc sur ais brisés, avec dos de veau fauve. — (Saint-Remi, n° 404).

718 (G. 545). Henrici de Segusio seu Hostiensis lectura super I° et II° libris Decretalium.

Bien que les 24 premiers feuillets aient été refaits au XVe siècle, pour compléter le volume, le commencement de l'ouvrage fait défaut jusqu'aux derniers paragraphes de la rubrique : « De rescriptis ». De même, notre manuscrit s'arrête dès les premiers paragraphes de la rubrique : « De appellationibus, recusationibus et relationibus ».

Nombreuses variantes avec les mss. 714-715.

Une main du XVIIe siècle, celle sans doute qui a donné un numéro aux manuscrits de Saint-Remi, avait ainsi désigné l'ouvrage : « Panormitanus, super [libris] Decretalium ». Une main du XVIIIe siècle a fait justice, en ces termes, de l'attribution à l'archevêque de Palerme, Nicolas Tedeschi : « Alius omnino videtur hic commentarius ab iis qui Panormitani nomine impressi sunt an. 1536; cujus autem sit incertum mihi est ».

XIVe (fol. 25-142)-XVe siècle (fol. 1-24). Parchemin. 142 feuillets à 2 col. 415 sur 270 millim. Rel. veau blanc à dos de veau fauve. — (Saint-Remi, n° 427).

719 (G. 543). Bernardi Parmensis casus super V libris Decretalium.

Fol. 1. « *Gregorius. Rex pacificus.* Premissa salutatione, sic pone casum... notabiliter notandas ». V. Schulte, *Geschichte,* t. II, p. 115.

Sur la garde A, on a gratté cet ex-libris (XIVe siècle) : « Iste liber est Sancto(?) Jullyaco » et le prix que le livre avait coûté ; on n'a laissé subsister que le titre : « Casus Decretalium ». — A l'intérieur du plat final, on trouve cette appréciation (XIVe siècle) : « VI sc[utis] ».

Sur le fol. 1, une main du XVIIIe siècle a ainsi attribué l'ouvrage : « Bernardi Parisiensis casus Decretalium ».

XIVe siècle. Parchemin. 122 feuillets à 2 col., plus une garde A, en tête. Écriture et lettrines italiennes, celles-ci assez curieuses. Sujets

peints sans intérêt, en tête de chacun des livres. 418 sur 262 millim. Rel. veau jadis vert, à dos de veau fauve, délabrée, sur ais de bois, dont l'un brisé. — (Saint-Remi, n° 415).

720 (G. 547). Cujusdam casus super V libris Decretalium, cum glossa. — Alii casus in eisdem libris.

Fol. 3. Texte. « *Gregorius, servus. Rex pacificus.* Premittit proemium, reddit auditorem docilem... homagium compellatur. Explicit ».

Glose. « *Gregorius.* Nota. Major vestrum fiat sicut minister... nichil tam naturale ». — Fol. 116. Notes supplémentaires à cette glose.

Fol. 117. Autre recueil. « De summa Trinitate et fide catholica. De constitutionibus. Quare rescriptum posterius... et hec contra Romanam ecclesiam ».

Fol. 150-153. Notes supplémentaires aux cas ci-dessus.

Les fol. 1 et 2 sont des gardes sans intérêt, provenant d'un recueil canonique (XIII[e] siècle), comme les gardes A-B.

Au verso du fol. 153, on lit cet ex-libris (XIV[e] siècle) : « Hic liber est Johannis de Sancta Solengia », qu'une main de la même époque a biffé et remplacé par celui-ci : « Liber Philippi de Bestizi, quem comparaverat J. de Sancta Solengia pro XX solidis turonensium et nichil solverat, quem rehabuit magister Adam ».

Un peu plus bas, on lit : « XVI s[olidis]. Ph[ilippus] » ; ce qui laisserait supposer que le nouvel acheteur a bénéficié d'une réduction sur le prix de son acquisition.

Sur le fol. 1, on trouve la cote : « 44 visa ». — Au dos, le n° 93 et le titre : « Decretalium commentaria » (XVII[e] siècle).

XIV[e] siècle. Parchemin. 153 feuillets à 4 col., et les gardes A, B, à la fin. Écriture du texte et de la glose française. 341 sur 242 millim. Rel. veau vert sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 3, n° 65 »).

721 (G. 557). Bonifacii, papae VIII, liber sextus Decretalium.

Fol. 3. « Incipit liber VI[us] Decretalium. Bonifacius VIII[us]. Bonifacius, episcopus, etc., doctoribus et scolaribus universis Bononie commorantibus, etc. Sacrosancte Romane ecclesie quam imperscrutabilis... qui legis verba complectens contra legis nititur voluntatem. Explicit ».

Fol. 68. Table des chapitres.

Sur le fol. 67, on trouve cette estimation (fin du XIV[e] siècle) :

« VIII s[olidis] ». — Au dos, à quelque distance d'une phrase latine dénuée de sens, on lit cette déclaration (XVe siècle) : « Par la mort de Dieu, il ne me chault par mon s[er]ement ».

On a plus de quarante éditions incunables du Sexte; v. Hain et Copinger, n°s 3583-3629. Sur les auteurs de ce recueil, qui fut promulgué en 1298, v. Hauréau, *Not. et extr.*, t. II, p. 121-127.

XIVe siècle. Parchemin. 68 feuillets, dont 2 gardes en tête et 2 à la fin, soit, au vrai, 64 feuillets, comme l'indique une foliotation de l'époque qu'on n'a pas respectée. 2 col. Initiale à queue d'encadrement fleuronnée, or et couleurs, au fol. 3 (anc. fol. 1). 350 sur 246 millim. Rel. mod. veau fauve. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 2, n° 40 »).

722 (G. 558). Bonifacii, papae VIII, liber sextus Decretalium, cum apparatu Johannis Monachi.

Fol. 1. Texte. « Hic incipit sextus liber Decretalium domini Bonifacii octavi. Bonifacius, etc., doctoribus et scolaribus universis Oxonie commorantibus, etc. Sacrosancte Romane ecclesie... » Comme dans le volume précédent.

Glose. « *Bonifacius, episcopus, etc.* In Dei nomine. Amen. Secundum philosophum scire est rem per causam cognoscere... — Sequitur prohemium. *Bonifacius.* Hoc prohemium dividitur... — *Sacrosancte.* Hec epistola dividitur in quatuor partes... s. de privil. quinto et XIIII, q. III, plerique. Explicit apparatus sexti libri Decretalium, per dominum Johannem Monachum.

— Finito libro, sit laus et gloria Christo ».

Nombreuses notes marginales (XVe siècle).

Sur l'auteur, Jean Lemoine, cardinal-légat à la cour de Philippe le Bel, v. *Hist. litt.*, t. XXVII, p. 201-224, et Schulte, *Geschichte*, t. II, p. 192.

Au verso du fol. 131, on trouve une copie (XIVe siècle) d'une bulle du pape Jean XXII : « Suscepti regiminis nos cura sollicitat... », qui a servi de garde collée sur le plat et se lit difficilement.

Sur le fol. 1, on trouve la cote : « 104 visa », et le dos porte encore un n° 62.

XIVe siècle. Parchemin. 131 feuillets à 2 col., plus la garde A, en tête, blanche. Le fol. 128 est un demi-feuillet. 404 sur 255 millim. Écriture italienne, ornementation française, notamment l'initiale, or,

couleurs et gouache, à petit sujet et à queue d'encadrement fleuronnée, qui ouvre le livre Ier. Rel. veau jadis noir, sur ais de bois piqués, délabrée. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 2, n° 48 »).

723 (G. 542). Bonifacii, papae VIII, liber sextus Decretalium, cum apparatu Johannis Monachi.

Fol. I. « Bonifacius, etc., doctoribus et scolaribus universis Aurelianis commorantibus, etc. » Même texte et même glose que dans le manuscrit précédent. — A noter l'*explicit* : « Explicit apparatus sexti libri Decretalium, a domino Jo[hanne] card[inali] compositus ».

Au bout du texte, note (XIVe siècle) sur les divisions de cet « Apparatus ».

Fol. IIIIxx XVI. Copie contemporaine d'une bulle de Clément V (Bordeaux, 31 juillet 1305), relative aux réserves apostoliques, en raison de la vacance de l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux produite par la mort de Guillaume de Lobit (*sic*) (alias « de La Loubeyra »). « Etsi temporalium dispositione... »

La garde B est curieuse. On y trouve ces fragments d'une main du XIVe siècle :

1°. « De qualitate domini nostri Jhesu Christi. Legitur in libris annalibus apud Romanos existentibus quod dominus Jhesus Christus, qui dictus fuit a gentibus propheta veritatis, stature fuit procere mediocris, et spectabilis vultu... »

2°. « Versus reperti Rome, in antiqua sculptura lapidea facta a tempore C annorum et ante, etc.

Anno Gregorii, qui toti presidet orbi,
Undecimi sexto bino signante sigillo,
Plurima parturiet mondus (*sic*) sub ymagine monstra,
Prefigurata, titubabunt culmina lapssu (*sic*).
Paulatim demetur onus, cito tempora surgent
Florida, sed pauc[is] sunt ita (?) videnda modernis ».

3°. « Versus missi per Bartholomeum electum in papam cardinalibus.

Canonici, cur canonicum, quem canonicastis
Canonice, decanonice decanonicastis ?
Est reprobum reprobare probum quem vos approbastis ;
Sic reprobos reprobando probos vos esse probastis ».

Il s'agit sans doute de Barthélemi Prignano, archevêque de Bari,

élu pape le 9 avril 1378, sous le nom d'Urbain VI, par les seize cardinaux présents à Rome, tandis que le conclave, rendu à son indépendance, choisit quelques mois plus tard (21 septembre) Clément VII, qui s'établit à Avignon. Si l'authenticité de ces vers était établie, ils trancheraient la question si controversée de la légitimité de la double élection pontificale de 1378.

Le fol. IIII^xx VII porte un ex-libris du XVe siècle, qu'un grattage a rendu illisible.

La garde A donne la cote : « 12 visa ».

XIVe siècle. Parchemin. 87 feuillets, plus une garde A, en tête, et une garde B, collée à l'intérieur du plat final. 2 col. encadrées. Écriture italienne; ornementation française. Jolies lettrines or, couleur et gouache, parfois fort intéressantes, comme celles à représentation de dragons des fol. XXVII et LIX; elles font regretter la grande initiale du fol. I, qui a été lacérée et dont il ne reste qu'un encadrement fleuronné rattaché à une initiale à sujet de moindre importance. 422 sur 262 millim. Rel. veau brun gaufré à soufflets garnis de chardons (XVe siècle). — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 32 »).

724 (G. 561). Bonifacii, papae VIII, liber sextus Decretalium, cum apparatu Johannis Monachi.

Fol. 1. « Bonifacius, etc., doctoribus et scolaribus universis Aurelianis Bononieque commorantibus, etc. » Même texte et même glose que dans le manuscrit précédent. — A noter l'*explicit* du texte : « Explicit sextus liber Decretalium a domino Bonifacio, papa VIII°, compositus, anno Domini millesimo CC° nonagesimo VIII° ».

Fol. 111-113. Bulle de Nicolas III relative à l'ordre et à la règle des frères Mineurs. « Exivit qui seminat seminare... Datum Syriani » (15 août 1279). V. Potthast, *Reg. pont. Rom.*, t. II, n° 21628. Cette bulle est ordinairement jointe au Sexte.

Sur le fol. A, on lit cette note (XIVe siècle) demeurée incomplète : « Petrus de Anseyo, III° idus novembris; Gilbertus de Atrio, XIII° kalendas decenbris; magister Jacobus Cosson, VIII kalendas decenbris; Petrus de Ordeimonte, VII kalendas decembris; Hugo Ruffi, IIII kalendas decembris ; magister Willermus Li Pouletiers, Parisius commorans; Reginaldus Cochon ».

Sur le plat final, subsiste encore cette étiquette : « Sextus Decretalium, ex dono P[etri] Charlet, cantoris ». Pierre Charlet fut souschantre de l'église de Reims en 1412, puis chantre en 1436, et en

même temps abbé de la collégiale de Saint-Spire de Corbeil ; il mourut à Reims, en 1453.

XIVe siècle. Parchemin. 113 feuillets, plus les gardes A-D, en tête, E, à la fin, blanches, sauf la première. 2 col. encadrées. Écriture italienne ; ornementation française. Très belle initiale, or, couleur et gouache, avec encadrement fleuronné, au fol. 1 ; lettrines fleurdelisées aux fol. 3, 30, 57, 75, 95 ; au fol. 56 v°, très curieux filigranes de remplissage, à la gouache, figurant des animaux ; au fol. 107 v°, non moins curieux filigranes formant aussi, mais en réserve, des têtes d'hommes et d'animaux. 445 sur 278 millim. Rel. veau blanc sur bois, mauvais état. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 10 »).

725 (G. 563). Bonifacii, papae VIII, liber sextus Decretalium, cum apparatu Johannis Monachi.

Fol. 1. « Bonifacius, etc., doctoribus et scolaribus universis Parisius commorantibus, etc. » Même texte et même glose que dans les manuscrits précédents.

Notes interlinéaires et marginales (XVe siècle).

XIVe siècle. Parchemin, dont le tiers supérieur perdu de pourriture. 131 feuillets à 2 col. encadrées et 2 gardes, A, en tête, B, à la fin, blanches. Écriture et ornementation françaises. Belle initiale à sujet, or, couleur et gouache, avec encadrement fleuronné orné d'une chasse, d'oiseaux variés et de personnages, malheureusement fort abimée par l'humidité ; quelques lettrines traitées avec goût, notamment aux fol. 54 et 98. 397 sur 260 millim. Rel. veau jadis vert, sur bois. — (Saint-Remi, n° 403).

726 (G. 556). Bonifacii, papae VIII, liber sextus Decretalium, cum apparatu Johannis Monachi. — Novellae constitutiones Innocentii, papae IV, cum apparatu Bernardi Compostellani junioris. — Constitutiones novae Gregorii, papae X, cum apparatu Garsiae Hispani.

Fol. 1. « Bonifacius, etc. » Comme dans le manuscrit 721, pour la dédicace, le texte et la glose.

Notes interlinéaires et marginales du XIVe siècle.

Fol. 108. « Incipiunt novelle constitutiones Innocentii quarti. Rubrica de rescriptis. Cum in cunctis juris articulis infinitas reprobetur... seu juribus partium derogari ».

Glose. « *Cum in multis, etc.* Nota quod infinitas in multis articulis... quare non deberet valere. Bernardus. Explicit apparatus novellarum

constitutionum. Deo gracias ». Ces constitutions nouvelles furent réunies en collection en 1245. La glose est de Bernard de Compostelle le jeune. V. Schulte, *Geschichte,* t. II, p. 119.

Fol. 118 v°. « Incipiunt nove constitutiones Gregorii X. Gregorius, etc. Infrascriptas constitutiones... — De summa Trinitate et fide catholica. Fideli ac devota professione... beneficium obtinere ».

Glose. « In nomine Domini. Amen. Quoniam natura omnium rerum... q. ult. pessimam, etc. Garsias. Explicit apparatus Decretalium novissimarum domini Gregorii deni (*sic*) ». Edictée en 1274, la collection de Grégoire X a été glosée par l'Espagnol Garsias, professeur à Bologne, comme l'indique notre *explicit.* V. Schulte, *Geschichte,* t. II, p. 162.

A la suite de ces trois ouvrages, des mains successives ont ajouté ces bulles de Clément IV et de Nicolas III avec gloses spéciales :

Fol. 130. « Clemens, etc., dilecto filio Symoni, tituli Sancte Cecilie presbitero cardinali, apostolice Sedis legato, etc. Ex parte tua... » (Pérouse, 9 avril 1265). V. Potthast, *Reg. pont. Rom.*, t. II, n° 19089.

Glose. « In nomine Domini. Amen. Ad occurrendum ecclesiarum vaccacionibus... ibi porro ecc. »

Fol. 131. « Nicolaus, etc. Cupientes ecclesiarum vaccationibus... » Incomplète de la fin. Pour cette bulle du 13 décembre 1279, v. Potthast, *ibid.*, n° 21665.

Glose. « *Cupientes*, *etc*. Hec decretalis valde utilis est... non suspenditur ». Incomplète de la fin. Cf. nos manuscrits 680 et 708.

Le fol. A, qui n'a pas d'importance, contient une table du Sexte.

Le fol. C provient d'un recueil canonique. La marge inférieure conserve ce titre (XIVe siècle) du manuscrit qui nous occupe : « Liber sextus, cum glo[ssa] Jo[hannis] Monachi »; les bénédictins de Saint-Remi ne l'ont pas aperçu quand ils ont ainsi attribué (XVIIIe siècle) l'ouvrage : « Bonifacii, etc., cum apparatu Joannis de Monte » (ms. 726, fol. 1) ou « Joannis Montani » (ms. 725, fol. A).

XIVe siècle. Parchemin. 135 feuillets à 2 col. encadrées, plus les gardes A, B, en tête, C, D, à la fin; le fol. B réduit à la moitié. Écriture italienne; le scribe a enjolivé un grand nombre de mots initiaux, au moyen de grotesques de très petite taille; notas très curieux aux fol. 84 v° et 86. Ornementation française; l'initiale du fol. 1, à sujet or, couleur et gouache, était timbrée d'un écu *d'or à une croix ancrée* (?) *d'azur* (XIVe siècle). 439 sur 270 millim. Rel. mod. veau fauve sur carton, à fermoirs cuivre. — (Saint-Remi, n° 402).

727 (G. 560). Bonifacii, papae VIII, liber sextus Decretalium, cum apparatu Johannis Monachi. — Constitutiones Clementinae, cum apparatu Johannis Andreae.

Fol. 1. « Bonifacius, etc. » Comme dans le ms. 725, pour la dédicace, le texte et la glose. — L'*explicit* du texte (fol. 145) est ainsi : « Explicit textus sexti libri Decretalium, finitus in octavis beate Marie », et celui de la glose (*ibid.*) : « Explicit apparatus VI libri Decretalium a domino Johanne Monacho compositus ».

Notes interlinéaires et marginales, des XIVe et XVe siècles.

Fol. 146. « Johannes, etc., doctoribus et scolaribus universis Parisius et Bononie commorantibus, etc. Quoniam nulla juris sanctio... » Comme dans le manuscrit 728. — A noter l'*explicit* : « Expliciunt constitutiones nove ».

Glose. « *Johannes.* Graciosum hoc nomen, etc. » Comme dans le manuscrit 728. — Au fol. 158, une ligne supplémentaire inscrite à titre de remplissage célèbre en ces termes le commentateur : « Johannes Andree, decretorum doctor summus in Bononiensi collegio ». Sur cette œuvre de Jean André, v. Schulte, *Geschichte,* t. II, p. 219.

Au verso du fol. 218, une brève note de G. d'Aspremont donne le nombre des feuillets. La foliotation n'est pas de lui, mais plutôt de Guy de Roye; chacun des feuillets porte, à l'angle supérieur externe, outre son numéro d'ordre, le titre de la rubrique dont il est question dans ce feuillet, comme ceci : « 47. De of[ficio] ju[dicis] delegati ». — La signature de l'archevêque donateur figure à l'intérieur du plat final, de même que ses armes peintes ont été collées à l'extérieur, à peu de distance de l'étiquette contemporaine : « Sextus et Clem[entinae] ». — La cote : « 53 visa » est inscrite au verso du fol. B. — Au dos, le numéro (XVIIIe siècle) : « 59 ».

XIVe siècle. Parchemin. 218 feuillets à 2 col. encadrées, plus les gardes blanches A, B, en tête. Écriture française. Curieux nota (fol. 210) inscrit dans un écu porté par un homme d'armes armé en guerre : salade, haubergeon, cuissots, jambières, solerets à la poulaine, écu et hache d'armes. Le fol. 1 a été lacéré en deux endroits; l'enlèvement de l'initiale explique la première découpure; la seconde, dans la marge inférieure, a peut-être eu pour objet l'enlèvement d'armoiries peintes. 502 sur 315 millim. Rel. veau jadis brun, sur ais de chêne brisés, avec dos supplémentaire de veau blanc, coins cuir gaufré; les tranches sont aux doubles armes de l'archevêque : *de gueules à une bande de...*, et *de... à une fasce d'azur*, et du Chapitre : *d'azur semé de fleurs de lis d'or*,

à une croix d'argent. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 9 »).

728 (G. 564). Bonifacii, papae VIII, liber sextus Decretalium. — Apparatus Johannis Andreae super eodem libro. — Constitutiones Clementinae. — Apparatus Johannis Andreae super eodem libro.

Fol. 1. « Bonifacius, etc. » Comme dans le manuscrit 721. — A noter l'*explicit :* « Expliciunt constitutiones Domini Bonifacii, pape octavi. Deo gracias. Amen. Amen. Fiat et fiat ».

Fol. 27. « Incipit apparatus domini Johannis Andree super sexto libro Decretalium. Quia preposterus est ordo, etc., ego Johannes Andree, Bononiensis... — Prohemium. *Bonifacius, episcopus.* Ea ratione motus... — *Sacrosancte.* Exordium et ideo sacrosancta dicitur... jam licet noviter inchoatos. Johannes Andree. Explicit apparatus domini Johannis Andree super sextum librum Decretalium. Deo gracias. Amen. Amen ». C'est la « glossa ordinaria ». V. Schulte, *Geschichte,* t. II, p. 213.

Fol. 93. « Johannes, etc., doctoribus et scolaribus universis Avinioni commorantibus, etc. Quoniam nulla juris sanctio... — Clemens V, in concilio Viennensi. De summa Trinitate et fide catholica. Fidei catholice fundamento... irritus nec etiam irritandus. Amen ». Le recueil de Clément V, promulgué en 1314, ne fut envoyé aux Universités qu'en 1317. (Denifle et Châtelain, *Chartul. Univ. Parisiensis,* t. II, I, p. 211).

Fol. 115. « Incipit apparatus Domini Johannis Andree super Clementinis. *Johannes.* Gratiosum hoc nomen... etc. Ego eciam, qui minor sum inter XII doctores collegii Bononiensis... — *Quoniam nulla.* Est sciendum quod Clemens sine exordio... nos collocet cum electis. Amen. Explicit apparatus domini Johannis Andree super Clementinis ». C'est la « glossa ordinaria » qui, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale de Munich, aurait été achevée en 1326. V. Schulte, *Geschichte,* t. II, p. 217.

Au bas du fol. 168 v°, figurent les restes d'un ex-libris, en deux lignes (XVe siècle) : « Iste liber... Nicolao Fra[ ]... »

XIVe siècle. Parchemin. 168 feuillets à 2 col., et une garde A, à la fin, premier feuillet manqué des Clémentines, sans valeur; les fol. 92, 113, 114 blancs. Écriture et ornementation italiennes ; initiales or, couleur et gouache, la première (fol. 1) à sujet, les autres à grands ramages d'encadrement, de mauvais goût, défraîchies ; au fol. 27, initiale mi-partie bleu et rouge joliment filigranée. 403 sur 262 mil-

lim. Rel. veau blanc, à dos de veau fauve, sur bois, délabrée. — (Saint-Remi, n° 418).

729 (G. 573). Bonifacii, papae VIII, liber sextus Decretalium cum apparatu Johannis Andreae. — Constitutiones Clementinae cum apparatu ejusdem.

Fol. 3. Ce folio est à la vérité le deuxième, les deux premiers actuels n'étant que d'anciennes gardes. Le commencement manque, par suite de l'enlèvement du premier feuillet. Premiers mots actuels, pour le texte : « ... affectantes per venerabiles fratres nostros Guillelmum, archiepiscopum Ebrendunensem (*sic*)... »

Même fin du texte et de la glose que dans le manuscrit 728.

A la fin du texte de ce premier ouvrage (fol. 120), on lit cette note du XIV[e] siècle qui, écrite en minuscule française, paraît plutôt se rapporter à l'enluminure qu'à la copie : « [Explicit?] liber iste... ; fuit [comple]tus anno Domini M° CCC° XLV° ».

Nombreuses notes interlinéaires et marginales (XIV[e] et XV[e] siècles).

Fol. 124. « Johannes, etc., doctoribus et scolaribus universis Bononie commorantibus, etc. »

Même texte et même glose que dans le ms. 728.

En haut du fol. 124, une main contemporaine a noté ceci en caractères très ténus : « Diversis modis ponitur hic intitulatio. Uno modo : Incipiunt constitutiones domini Johannis, et hec vera quoad publicationem et formam ; alia : Incipiunt constitutiones Clementis, et hec vera quantum ad substantiam et materiam ; alia : Incipit liber VII, et hec falsa secundum omnes, de quo hic plene per g[...] ».

Nombreuses notes interlinéaires et marginales (XIV[e] et XV[e] siècles).

Fol. 181-183. Bulle de Nicolas III sur la règle des Franciscains. « Exiit qui seminat... », déjà rencontrée, et qui n'est d'ailleurs qu'une partie du titre XII du V[e] livre du Sexte.

Nombreuses notes de droit canon, sur les fol. 1 et 2, 120 v°-123.

On rencontre aussi les notes suivantes :

Fol. 1 v°. (XIV[e] siècle). « Jehans Maugis, curé de Jonchery, chap[elain] de Crécy sur Cère ».

Fol. 121 v°. (XV[e] siècle). « Giraldus Le Camus, de Prouly, debet LXXIII s. de principali, cum expensis. Solvit XXXII s. par. » Etc.

Ibid. (XV[e] siècle). « Jesson Floquet... Vigilia Omnium sanctorum MCCCCXXXIIII[a], debet, omnibus computatis, LX s., et il doibt faire la

moitié de la vinne de Versenay, jusques ad sept ans, par devers Mailly, et cure[r] le fossé de mileu, jeter d'un costé et d'autre le temps durant, et doibt paier les cens de toute la vinne des Bruiè[r]es, et doibt avoir pour chascun an XX s. et ung sestier de soille, et je luy laisse XX s. pour les cens et pour curer ledit fossé, et XL s. pour les deulz premières années, et en la fin de sept ans la vinne est à luy et à ses héritiers la dicte moité. Item debet facere aliam partem pour VIII fr. et VI quartiers de soille et paier la guarde de ma vinne, se on i a guarde. Item, eidem, pour une cote, deulz fr. et demi de escarchons livrer à Bruières VI[a] novembris. Item, mulieri sue, die [sancti] Martini, ung ... »

Fol. B. Autres notes, de même genre et de même date, relatives à divers, notamment Jean Régnier, « près la porte dicte Neuve », Michaut, maire « de Bourdevelle » (*sic*), etc.

Au fol. 183, on trouve la signature d'un possesseur : « J. Le... », suivie de cette note restrictive : « Ce livre n'est pas à moy..., mais apartient à l'exécucion feu maistre Jehan... dict Jouette (?), et je... son exécuteur. Fait de ma main, le VI[e] de mars mil IIII[c] VIIII... »

Une autre main, de la même époque, a noté un peu plus bas : « Iste liber est N[icolai] Doucheti, canonici Remensis ». *Signé :* « N. Douchet ».

XIV[e] siècle. Parchemin. 183 feuillets à 2 col. encadrées, moins 125 et 135 omis, plus les gardes A, B, à la fin, la première blanche ; le 123 est réduit de moitié dans sa largeur ; la marge inférieure du 61 coupée. Écriture italienne, ornementation française. La curieuse miniature du fol. 124, sujet, couleur et gouache, sur fond d'or, fait regretter la perte de celle que portait le fol. 1 ancien ; quelques jolies lettrines à dragons (fol. 4, 49), notamment au fol. 81. 455 sur 287 millim. Rel. moderne veau noir sur carton, à fermoirs cuivre. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 17 »).

730 (G. 536). Novella Johannis Andreae super sexto libro Decretalium.

Fol. 1. « *Cum essem parvulus, sapiebam ut, etc.* Licet divine majestatis... — *Bonifacius.* Antequam primo ad textum... de voto quod super hiis in glo[ssa] Jo[hannis] An[dree]. Et sic est finis totius novelle Jo[hannis] Andree super sexto Decretalium.

— Laus tibi sit, Christe, quoniam liber explicit iste ».

La « Novella » de Jean André n'est que le complément de sa « Glossa

ordinaria ». A son sujet, v. Schulte, *Geschichte*, t. II, p. 218, et Savigny, *Geschichte*, t. VI, p. 117. La première édition imprimée paraît être celle de Pavie (1484); v. Hain, *Repert. bibliogr.*, t. I, n°s 1078-1080, et Copinger, *Suppl.*, t. II, I, n° 449.

Au verso du fol. B, on lit : « Folia hujus libri absque custodiis sunt 129, hoc est CXXIX, numerata per me Egidium [de Asperomonte], in vigilia Sanctorum omnium, anno Domini M° CCCC° XII°. Si quis aliquid rapuerit inde, anathema sit ». — Sur le fol. A, on lit la cote : « 74 visa ».

Commencement du XVe siècle. Parchemin. 129 feuillets à 2 col., plus les gardes A, en tête, B-D, à la fin, blanches, sauf la dernière qui est sans valeur. Écriture et ornementation françaises; lettrines mi-parties bleu et rouge. 440 sur 330 millim. Rel. moderne veau fauve à fermoirs cuivre; les tranches peintes (XVe siècle) aux armes de l'archevêque Guy de Roye et du Chapitre. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 11 »).

731 (H. 635). Novella Johannis Andreae super sexto libro Decretalium.

Fol. 1. « Cum essem, etc. » Comme dans le manuscrit 730.

Sur le fol. 1, dans la marge supérieure, une main contemporaine a écrit le titre : « No[vella] Jo[hannis] An[dree] sup[er] VI° ».

Au verso du folio 288, on lit : « Folia hujus voluminis papirei, in quo continetur Novella Johannis Andree super sexto libro Decretalium, sunt in toto, absque quinque primis foliis vacuis et non scriptis, folia 288, sive sic CCIIII^xx^ VIII, computata et numerata per me Egidium de Asperomonte, canonicum, die IIII^ta^ mensis novembris anni Domini M^i^ CCCC^i^ XII^mi^. Orate Deum pro datore et pro quotatore ».

En haut du fol. 1, on trouve la cote habituelle : « 75 visa ».

Commencement du XVe siècle. Papier. 288 feuillets à 2 col., plus les gardes A, B, en tête, blanches. 310 sur 220 millim. Les initiales n'ont pas été peintes. Rel. moderne parchemin blanc sur carton. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 3, n° 71 »).

732 (H. 632). Lectura seu novella Johannis Andreae de regulis juris super Sextum, ordine alphabetico digesta.

Fol. 1. « *Non est novum*. Sic incipit glosa, etc., quia hec lectura novelle non in scolis legenda est sed discenda... — *Accessor[i]um*. [Regula] XLII. Naturam regule juris... ex quo plus urgentem pretermitto Jeronimum ». Sur ces « Mercuriales », v. Schulte, *Geschichte*, t. II,

p. 216, et Savigny, *Geschichte*, t. II, p. 119. On en a, dès le XVe siècle, de nombreuses éditions ; v. Hain, *Repert. bibliogr.*, t. I, n°s 1055-1064.

Le scribe continue : « Explicit Novella domini Johannis Andree de regulis juris super Sextum. Deo gracias. Anno Domini M° CCC° XLV°, XXVII° die mensis octobris ». La divergence entre cette date et celle donnée par le ms. 762 laisse à penser qu'il ne s'agit pas de l'œuvre elle-même.

Cette « Lectura de regulis juris » n'est plus relative au Sexte proprement dit, mais à l'appendice en 88 règles qui le suit, sous le titre : « De regulis juris ». Hauréau a démontré (*Not. et extr.*, t. II, p. 126) qu'elle n'est pas l'œuvre du compatriote d'André, Dino de Mugello, mais cette opinion est contestée par Schulte (t. II, p. 44 et 176) et Savigny (t. V, p. 449). Au surplus, comparer avec le ms. 593 de Tours.

Fol. 166-168. « Tabula questionum super regulis juris suprascriptis ».

Sur le fol. 1, on relève la cote ordinaire : « 87 visa ».

XVe siècle. Parchemin. 168 feuillets à 2 col. Écriture française ; initiales de même style, or, couleur et gouache, à queue d'encadrement fleuronnée, au fol. 1. 330 sur 260 millim. Rel. maroquin rose sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 3, n° 73 »).

733 (G. 566). Apparatus Johannis Andreae super sexto libro Decretalium. — Apparatus Guidonis de Baiso super eodem libro.

Fol. 1. « Incipit apparatus Johannis Andree. Johannis Andree prohemium. Quia preposterus est... » Comme dans le manuscrit 728.

Après l'*explicit*, on lit : « Cor[rectus] anno Domini M° CCC° XII°, idus augusti ».

Fol. 129. « Incipit apparatus VI^ti libri Decretalium, editus a domino Guidone, archidiacone (*sic*) Bononiensi. Venerabilibus et discretis viris rectoribus universitatis scolarium Parisius degentium, etc. Vestris devictus precibus... — *Bonifacius, etc.* De Bonefacio habetur LXXIX... — *Sacrosancte.* Hoc sumptum fuit... s. de clerico egro cum percussio in fine. Explicit apparatus domini Ar[chi]d[iaconi] super VI° libro Decretalium ». V. Schulte, *Geschichte*, t. II, p. 188. La première édition de l'œuvre de Guy de Baiso paraît être celle de Milan (1490) ; v. Hain, *Repert. bibliogr.*, t. I, n° 2719.

Fol. 311. « Incipit prologus constitucionum domini Symonis, tituli

Sancte Cecilie presbiteri cardinalis, olim in regno Francie apostolice Sedis legati. Symon, etc. Inter curas que nostro coherent officio... Datum in eodem concilio, idus septembris, anno Domini M° CC° LXX VI°, Romana sede vacante. Expliciunt constitutiones domini Symonis, etc. » Voir notre manuscrit 699.

Signature de Guy de Roye à l'intérieur du dernier plat. A l'extérieur du même plat, malheureusement brisé, on rencontre, au-dessus des armes collées du donateur, cette étiquette contemporaine de la reliure et du manuscrit : « Ap[ar]atus Jo[hannis] An[dree] sup[er] VI^m, et Archid[iaconi] super Sext[um] ». Une même étiquette subsiste encore sur le dos. — Sur le fol. 1, la cote : « 57 visa ».

Fin du XIVe siècle. Parchemin. 313 feuillets à 2 col., plus les gardes blanches A, en tête, B, à la fin; le fol. 128 blanc. Écriture italienne, ornementation française. 330 sur 240 millim. Rel. veau vert sur bois, l'un des ais brisé. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 3, n° 68 »).

734 (G. 565). Bonifacii, papae VIII, liber sextus Decretalium, cum apparatu Guidonis de Baiso.

Fol. 1. « [Incipit liber sextus Decretalium] domini Bonifacii, pape VIII. Bonifacius, etc. » Comme dans le manuscrit 721.

Glose. « Apparatus VI libri Decretalium, editus a domino G[uidone], archidyacono Bononiensi. Venerabilibus, etc. » Comme dans le manuscrit 733.

Au bas du fol. 120 v°, on lit cette note du scribe : « Johannes Wade, Anglicus, scripsit hunc librum Parysius ».

Sur la garde A, on lit la cote : « b 54 visa ».

XIVe siècle. Parchemin. 120 feuillets à 2 col. encadrées, plus les gardes blanches A, en tête, B, à la fin. Écriture française, mais en façon italienne. Ornementation française; l'initiale du fol. 1 coupée; jolies lettrines or, couleurs et gouache, celle du fol. 98 très remarquable par ses rehauts à la gouache. 447 sur 290 millim. Rel. peau de truie sur ais de bois, jadis ornée de clous de cuivre, dos éclaté. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 20 »).

735 (G. 567). Apparatus Guidonis de Baiso super sexto libro Decretalium.

Fol. 1. « Venerabilibus et discretis viris, etc. » Comme dans le manuscrit 733.

Sur le fol. 1, la cote : « 105 visa ».

XIVe siècle. Parchemin. 139 feuillets à 2 col. et les gardes blanches, A, B, en tête, C, D, à la fin. Écriture italienne, ornementation française. 443 sur 305 millim. Rel. moderne parchemin blanc sur carton. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 18 »).

736 (G. 568). Compilatio Johannis de Borbonio, canonici Remensis, super tres apparatus, videlicet Cardinalis, Archidiaconi et Johannis Andreae in sexto libro Decretalium. — Cujusdam tabula seu compendium in Clementinis. — Sacramentale Guillelmi de Montelauduno.

Fol. 1. « De constitutionibus, rubrica. *Licet Romanus pontifex. Revocares.* De cog. spi. ... ut dictum est extra ». L'ouvrage est en cinq livres. — Fol. 67. « De rescriptis, rubrica. *Gracia.* Hec decretalis fundatur in ... cum nonnullis extra ». Cet ouvrage, également en cinq livres, est clos par cet *explicit:* « Expliciunt additiones magistri Johannis de Borbonio super sextum librum Decretalium ». — Fol. 81 v°. « Super decretali : Solet. *Manifesta offensa.* De hiis dic ut ... et facit s. e. Explicit compilatio trium apparatuum sexti libri Decretalium, videlicet Cardinalis et Archidiaconi et Jo[hannis] Andree, compilata a magistro Johanne de Borbonio, canonico Remensi. Deo gratias ». Jean Lemoine et Guy de Baiso paraissent clairement désignés sous les titres « Cardinalis » et « Archidiaconus ».

Voici retrouvé un ouvrage dont on soupçonnait l'existence par des citations de Henri Bohic. Quant à l'auteur, professeur à Paris, sa fidélité aux devoirs et aux droits de prébendier, en 1346 et 1351 (Varin, *Archives de Reims*, adm., t. II, p. 1033 ; t. III, p. 25), ne saurait suffire à prouver son origine rémoise, car on le voit également chanoine de Langres (1317), d'Auxerre, de Saint-Martin de Champeaux, de Saint-Vulfran d'Abbeville et d'Autun (1326). Voir à son sujet Deniffle et Châtelain, *Chartul. Univ. Paris.*, t. II, I, p. 210 ; Schulte, II, p. 241, 254 et 268 ; Stintzing, *Geschichte der popul. Liter. des römisch-kanon. Rechts*, p. 231.

Fol. 98. « *Abbates.* Facta est propter quasdam fraudes quas faciebant abbates... quod dicit revocandus ».

Fol. 142. « Carissimo filio suo ac socio speciali domino Poncio de Villamuro, in jure canonico bacallario excellenti, G. de Montelauduno, inter alios doctores decretorum minimus, etc. Presens opus... — De caractere, rubrica. Signatum est super nos... cum similibus. Deo gra-

cias. Amen. Explicit liber sacramentalium ». On a déjà rencontré sous les nos précédents 520, 521 et 522, l'ouvrage du canoniste Guillaume de Montlezun, professeur à Toulouse. A son sujet, v. Schulte, *Geschichte*, t. II, p. 198.

Le scribe ajoute (fol. 175) :

« Hoc scripsi totum; pro pena da michi potum ».

La garde A est un privilège accordé à l'abbé de Saint-Remi, Jean [Lescot], pour les écoliers de l'abbaye (XIVe siècle), par Nicolas « de Logia », prieur de Notre-Dame de Pont-sur-Seine, vice-gérant de Jean de Dormans, évêque de Beauvais, conservateur des droits et privilèges de l'Université.

Les gardes B et C sont les moitiés d'un acte notarié daté d'Avignon (1381), par lequel, en présence de Jean de Saint-Hilaire, bourgeois de Reims, bailli de la Trésorerie, Jean, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, chanoine et trésorier de l'église de Reims, afferme les fruits de sa trésorerie pour 300 francs d'or annuels, à Raoul de Marcilly, religieux et aumônier de l'abbaye de Saint-Remi. V. sur le même sujet Varin, *Archives de la ville de Reims*, adm., t. III, p. 516-517.

La garde D est une vente de maison faite par Jean [Lescot], abbé de Saint-Remi (XIVe siècle), à Jacquier Pépin, charpentier de Reims.

Au fol. 141, une main du XVIIe siècle a représenté, à l'encre, un moine affligé d'un rhume de cerveau.

XIVe siècle. Parchemin. 175 feuillets, plus les gardes A, B, en tête, C, D, à la fin. A 2 col. 350 sur 230 millim. Rel. moderne veau fauve, fermoirs cuivre. — (Saint-Remi, no 423).

737 (G. 562). Petri Bertrandi apparatus super VIto libro Decretalium et Clementinis.

Fol. 1. « In nomine Domini. Amen. Ego Petrus Bertrandi, permissione divina tituli Sancti Clementis presbiter cardinalis, utriusque juris professor... — *Bonifacius*. Super verbo... — *Sacrosancte*. Primo nota quod... statuta in secunda questione. Petrus Bertrandi. Explicit tercia pars et ultima apparatus sexti libri Decretalium cum Clementinis, compositi per reverendissimum patrem dominum Petrum Bertrandi, permissione divina, etc. Deo gracias. Amen ». Cave (*Script. eccl. hist. lit.*, p. 18a) ne cite pas cette œuvre du célèbre cardinal, fondateur du collège d'Autun. Fabricius (*Bibl. lat.*, t. I, p. 145) ne la connaît que

par un ms. de la Bibliothèque de Laon. A son sujet, v. Schulte, *Geschichte*, t. II, p. 236.

XV[e] siècle. Parchemin. 203 feuillets, les 202 et 203 blancs, plus une garde A, en tête, également blanche. A 2 col. 353 sur 265 millim. Rel. neuve, demi-veau fauve, plats parchemin. — (Saint-Remi, n° 417).

738 (H. 626). Gualhardi de Duroforti Reportationes super V libris Decretalium et super Sexto.

Fol. 1. « [Prohemium]. Gregorius interpretatur vigilans et primo Theobaldus vocabatur... » — Glose. « *Epistole*. Istud nomen potest esse causa materialis... juxta verba premissa ».

Fol. 388. « Liber VI[us] Decretalium. Bonifacius. *Servorum*. Legitur in Cronica Beati Martini... Guido [de Baiso], Genc[elinus de Cassanhis] et Guilh[elmu]s [de Montelauduno] ».

Le nom de l'auteur nous est donné dans cette précieuse note du scribe, qui figure au bas du fol. 90 : « Expliciunt Reportationes primi libri, date per excellentissimum doctorem dominum Gualhardum de Duroforti, anno Domini millesimo CCC° tricesimo septimo ». — En haut du fol. 93, en tête du second livre, nous lisons de même : « Reportationes libri secundi, date per reverendum doctorem decretorum dominum Gualhardum de Duroforti, Tholose ». — Enfin nous trouvons encore (fol. 367) ces mots de la même main : « Anno Domini millesimo CCC[mo] XXXVIII° », qui paraissent s'appliquer aussi bien à la copie qu'à l'œuvre proprement dite. Cet ouvrage est demeuré inconnu à Schulte. Son auteur, professeur à Toulouse dans la première moitié du XIV[e] siècle, est mentionné dans un acte publié par M. Marcel Fournier (*Statuts et privil. des Universités françaises*, t. II, p. 499).

Le scribe a mis son ouvrage sous cette invocation connue (fol. 1) :

« Assit principio sancta Maria meo ».

Les fol. A, 92, 387, 443, 444, écrits sur 2 colonnes, appartiennent à un livre d'épîtres et d'évangiles du XI[e] siècle.

XIV[e] siècle. Papier. 444 feuillets à longues lignes, plus 55 *bis*, 220 *bis* et un feuillet A, en tête; les fol. A, 92, 387, 443, 444 en parchemin; les fol. 91, 292, 404 blancs. 305 sur 230 millim. ou environ. Rel. moderne parchemin blanc sur carton. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 3, n° 69 »).

739 (G. 575). Constitutiones Clementis, papae V, cum apparatu Johannis Andreae.

Fol. 1. « Incipiunt constitutiones domini Clementis, pape quinti, promulgate per dominum Johannem, papam XXIIum. Johannes, episcopus, etc., doctoribus et scolaribus universis Parisius commorantibus, etc. Quoniam nulla juris sanctio... »

Même texte et même glose que dans le ms. 728.

XIVe siècle. Parchemin. 63 feuillets à 2 col. encadrées par le commentaire, plus 3 gardes, A, en tête, B, C, à la fin, blanches. Écriture italienne, ornementation française. Au fol. 1, initiale à sujet, avec grand encadrement de la page, or et couleurs, figurant, dans le bas, une chasse au lapin, et portant les deux blasons suivants : 1° *bandé d'or et de sable, de 6 pièces, à une bordure de gueules* (cette bordure *semée d'étoiles d'argent* sur un autre blason); 2° *de gueules à un rai d'or*. Initiales à sujets minuscules, aux fol. 15, 21 et 49. 410 sur 254 millim. Rel. dos de veau fauve sur carton et parchemin. — (Saint-Remi, n° 420).

740 (G. 574). Constitutiones Clementis, papae V, cum apparatu Johannis Andreae.

Fol. 2. « Incipiunt, etc. » Même commencement et même fin du texte et du commentaire que dans le manuscrit précédent.

Notes marginales.

Le fol. 1 porte, au verso, les : « Rubrice Clementinarum ».

XIVe siècle. Parchemin. 43 feuillets à 2 col. encadrées par la glose. Écriture et ornementation françaises. Initiale à personnages, or et couleur, au fol. 1, avec encadrement et course d'animaux. 422 sur 235 millim. Rel. moderne veau vert plein sur carton, à fermoirs cuivre. — (Saint-Remi, n° 419).

741 (G. 576). Constitutiones Clementis, papae V, cum apparatu Johannis Andreae.

Fol. C. « Rubrice hujus VIIi libri Clementinarum ». — A la fin de cette table, qui est de cinquante ans à peine postérieure à l'ouvrage, on trouve ces mots : « Finis hujus tabule VIIi libri Clementinarum, per Nicolaum Mortis redacte ».

Fol. C v°. « Incipit littera Johannis, pape XXII, super constitutionibus in concilio Viennensi editis, missa Parisius scolaribus et magistris. Johannes, etc. » Même texte et même commentaire que dans les manuscrits précédents.

Nombreuses notes marginales.

Fol. 51. « Exivi de paradiso... » Cette décrétale fut rendue par Clément V, au concile de Vienne (1311-1312), en faveur de l'ordre des frères Mineurs. Elle forme le 1er chapitre du titre XI du Ve livre des Clémentines.

Sur le fol. C, la cote habituelle : « b 20 visa ». — Au dos, ce titre (XVIIIe siècle) : « Clementinae, sive Septimus. — 65 ».

XIVe siècle. Parchemin. 52 feuillets à 2 col. encadrées par le commentaire, plus les gardes A, B, C, en tête, les 2 premières blanches, ainsi que la garde D, à la fin. Écriture et ornementation françaises. Au fol. C v°, initiale à sujet, avec queue d'encadrement fleuronnée, or et couleurs; on remarquera la forme insolite du chapeau cardinalice. Quelques lettrines insérant des têtes de femmes ou des animaux. 405 sur 245 millim. Rel. veau fauve gaufré de motifs à soufflets et chardons, mauvais état, sur ais de bois piqués et perdus. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 2, n° 55 »).

742 (G. 578). Constitutiones Clementis, papae V, cum apparatu Johannis Andreae.

L'ancien fol. 1 a été enlevé, en raison sans doute de son initiale.

Fol. 1. Commence sur les dernières lignes de la bulle de Jean XXII et les premiers mots du chapitre : « De summa Trinitate et fide catholica ». — Texte et commentaire comme dans les manuscrits précédents.

Fol. 66. Bulle de Nicolas III sur l'ordre et la règle des frères Mineurs. « Exiit qui seminat seminare... » comme dans le ms. 724.

XIVe siècle. Parchemin fort endommagé par l'eau, notamment dans la marge inférieure. 65 feuillets à 2 col. encadrées par le commentaire, plus les gardes A, en tête, B, à la fin, blanches. 392 sur 262 millim. Rel. dos de veau fauve sur veau jadis vert et ais de bois. — (Saint-Remi, n° 421).

743 (G. 579). Constitutiones Clementis, papae V, cum apparatu Johannis Andreae. — Gencelini de Cassanhis apparatus in eodem libro. — Guillelmi de Montelauduno apparatus in eodem. — Extravagantes Johannis, papae XXII.

Fol. 1. « Johannes, etc. Quoniam nulla, etc. » Texte et commentaire comme dans les manuscrits précédents.

Fol. 69. « Reverentissimo in Christo patri domino suo Arnaldo, Dei gracia Sancti Eustachii diacono cardinali, Gecellinus de Cassanhis, inter utriusque juris doctores minimus, domini Pape ac vestri capel-

lanus, etc. Imperfectione in humana creatura... — *Johannes*. Cum litteralis divisio... — *Fidei*. In quatuor partes dividitur... de plano et simpliciter hic cavetur. Explicit apparatus domini Gecellini de Cassanhis, juris utriusque professoris, domini Pape capellani, super constitucionibus Clementinis factis per dominum Clementem, papam V, et per sanctissimum patrem dominum Johannem, papam XXII, publicatis. Deo gracias. Datum Avinioni, VII idus septembris, anno a nativitate Domini M°CCC XXIII, indiccione VI, pontificatus sanctissimi patris domini Johannis, divina providencia pape XXII, anno octavo ». La date paraît bien se rapporter à l'œuvre même de Genselin de Cassagnes, professeur à Montpellier. V. Schulte, *Geschichte*, t. II, p. 199-200.

Fol. 123. « Magnifice bonitatis mireque pietatis viro, domino Johanni, inclitissimo infanti illustrissimi principis domini regis Arragonum filio, suique cancellario, Guillelmus de Montehauduno (*sic*), minor aliis decretorum doctoribus doctor, etc. Quoniam a Johanne et de Johanne... — *Johannes, episcopus*. Hoc prohemium dividitur... — *Fidei*. Hoc dividitur in quatuor partes principales... familie herris. plane. Explicit. Deo gracias ». Cette fin n'est pas conforme au ms. 769, parce que le commentaire contient, outre la bulle : « Saepe contingit », les décrétales : « Suscepti », « Execrabilis » et : « Sedes apostolica ».

Sur cette œuvre, v. Schulte, *Geschichte*, t. II, p. 197.

Fol. 221. « Incipiunt extravagantes domini Johannis, pape XXII. De taxationibus litterarum. Johannes, etc. Cum ad sacrosancte Romane... edita non obstante. Datum Avinioni, X kalendas februarii, pontificatus nostri anno undecimo ». Les fol. 227-229 ne forment pas la suite régulière des fol. 221-226; les fol. 227-228 ont été copiés en plusieurs fois et intercalés après coup. — Les fol. 219-220, qui contiennent le texte des deux décrétales : « Execrabilis quorumdam tam religiosorum... » (Avignon, 1317), et : « Suscepti regiminis... » (Avignon, 1318), devraient être dans le même cas. Le nombre des extravagantes de Jean XXII n'a été fixé, on le sait, que dans l'édition du *Corpus* donnée par Ulrich Gering et Berthold Remboldt.

Une main du XVIIIe siècle, souvent rencontrée dans les manuscrits de Saint-Remi, a inscrit, sur le fol. 1, ce titre abracadabrant : « Constitutiones Clementis, pape V, cum apparatibus Joannis Andreae, De Mote, Brandins, Belestin, etc.; codex saeculi XIV ».

Les gardes A, D, paraissent provenir d'un acte notarié (1309) relatif à des bénéfices du diocèse de Bayeux.

Un des possesseurs du livre (XIVe siècle) a écrit, sur le fol. 230, ces mots : « Constitutiones Clementis cum apparatibus G. de Montehauduno (*sic*), Gescelini et aliis. — Magistri Petri de Ord[ei]villa est liber iste », qui laissent entendre que les fol. 1-68 ont été réunis après coup au reste du volume, pour n'en former qu'un seul, mais cela dès une date ancienne, comme en témoignent l'ex-libris du XVe siècle qu'on lit au fol. 68 v° : « Iste Clementine pertinent dignitati abbatiali ecclesie Sancti Remigii Remensis », et cet autre, rencontré au fol. 216 v° : « Volumen istud pertinet dignitati abbaciali ecclesie Sancti Remigii Remensis ». On remarquera que ce « Petrus de Ordeivilla » nous a déjà laissé son nom sur le ms. 724, qui cependant provient de la bibliothèque du Chapitre.

XIVe siècle. Parchemin. 230 feuillets et 4 gardes A-C, en tête, D, à la fin; les 1-68 à 2 col. encadrées par le commentaire, le reste à 2 col. simples; les fol. 217-218 blancs; le fol. A ayant perdu la moitié de sa largeur et le fol. 230 sa marge inférieure. Les fol. 221-230 sont en écriture italienne. 375 sur 255 millim. Rel. moderne dos de veau fauve sur carton couvert de parchemin. — (Saint-Remi, n° 422).

744 (G. 580). Gencelini de Cassanhis apparatus super constitutionibus Clementis, papae V. — Decretum a Johanne de Deo abbreviatum. — Rolandi Astensis lectura super eodem libro. — Gencelini apparatus super Sexto. — Berengarii Fredoli tractatus de Absolutione ad cautelam. — Ejusdem liber de Interdicto.

Fol. 1. « Incipit apparatus domini Jessilini de Cassanhis super Clementinis. Reverentissimo in Christo patri domino suo Arnaldo, etc. » Comme dans le ms. 743.

Fol. 54 v°. « Hic incipit Decretum abbreviatum, in quo sub planis et brevibus verbis continetur... de istis materiis plene est notant. Expliciunt Concordancie a magistro Johanne composite, ad preces scolaris cujusdem (*sic*) nobilis, ad omnem materiam inveniendam ».

— « Hic liber (*sic*) qui scripsit cum Christo vivere possit »

Fol. 57. « Incipit lectura Rol[andi] super Clementinis. *Cum rationi.* Casus de una religione... frequens § ult. li. VI. Explicit lectura Rolandi super Clementinis.

— Finito libro, sit laus et gloria Christo ».

Cette « lectura Rolandi » n'était connue, croyons-nous, que par le ms. 383 de la Bibliothèque de Chartres, signalé par Schulte dans son *Iter gallicum*, n° CCLXXV.

Fol. 87. « Reverendo in Christo patri domino suo Arnaldo, etc., Jecellinus de Cassanhis, etc. Humane nature... — *Bonifacius*. Prima pars salutacio... — *Fideli*. Prima pars per professionem... per Hostiensem.

— Hic liber (*sic*) qui scripsit cum Christo vivere possit ».

V. Schulte, *Geschichte*, t. II, p. 199.

Fol. 167 v°. « De Absolucione ad cautelam. Ad evidenciam hujus materie videndum est primo quod sit... sed circa hoc sufficiat quod notatur per doctores in dicta decretali *Solet* ».

Fol. 169. « Berengarius, miseracione divina episcopus Biterrensis, etc. Quoniam excommunicatos... donec late sentencie relaxentur. Explicit tractatus de Interdicto ». Sur le canoniste Bérenger de Frédol, v. Fabricius, *Bibl. lat.*, t. I, p. 214, et II, p. 203; Oudin, *Comment. de script. eccl.*, t. III, p. 692-693; Schulte, *Geschichte*, t. II, p. 181.

Fol. 175 v°. Cas de conscience réservés aux pénitenciers du Pape. « Penitenciarii domini Pape possunt absolvere... »

Fol. 176. Cas réservés aux cardinaux. « Casus sequentes pertinent ad cardinales. Cum ignorantibus... »

L'archevêque Guy de Roye, qui fit faire ce livre, comme l'indique sa signature placée au bas du fol. 176 v°, nous en a laissé aussi, un peu plus haut, l'exacte désignation :

« En ce volume sont : Jesselins } sus Clémentines
Roland d'Ast }
Jesselins sus le Sisenne
et Berengiers de Absolucione ad cautelam et de Interdicto ». } XIII escus ».

Grâce à cette note, on peut se demander si notre « Rolandus », que Schulte n'a pu identifier, n'est pas ce Roland d'Asti qui adhère, en 1313, à l'appel au Pape des maîtres et écoliers de Paris (Denifle-Châtelain, *Chartul. Univ. Paris.*, t. II, p. 164), et meurt patriarche de Constantinople (*ibid.*, p. 472), en 1339.

Sur le même feuillet, une note de G. d'Aspremont indique qu'il a coté et numéroté ce livre le 28 octobre 1412. — Sur le fol. 1, on relève la cote : « 78 visa ».

XIVe siècle. Parchemin. 176 feuillets à 2 col.; le 86 blanc. Écriture

italienne; réclames burlesques, mais sans art. 400 sur 263 millim. Rel. moderne dos de veau et parchemin sur carton. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 19 »).

745 (G. 577). Simonis Vaireti compilatio apparatuum Johannis Andreae, Guillelmi de Montelauduno, Gencelini de Cassanhis et Pauli de Liazariis, super constitutionibus Clementis, papae V, cum littera earumdem.

Fol. 1. « Hic glosas quatuor auctorum, decisis eorum prefacionibus, super Clementinas compilo... sane tres primos glosatores, scilicet Johannem Andree, Guillelmum et Gecelinum jam compilaveram, cum Paulum habui... abbrevio et declaro Simon Vayreti, minimus addiscencium, utriusque juris modicus professor. *Johannes, episcopus, etc.* Johannes Andree. *Johannes.* Est sciendum quod iste... — De summa Trinitate et de fide catholica. *Fidei catholice, etc.* Circa rubricas hujus voluminis... ut hic notatur. Jo[hannis] Andree. Explicit quadruplex glosa breviter compilata super Clementinas. Deo gracias ».

Cet ouvrage figure dans la Bibliothèque d'Arras, sous le n° 482.

Ce Simon Vairet, canoniste originaire d'Arras, décédé probablement en 1347 (*Chartul. Univ. Paris.*, t. II, I, p. 619), est également l'auteur d'une « Tabula secundum ordinem alphabeti, ad inveniendum plures concordancias ad unam dictionem », qu'on trouve dans le ms. 383 de la Bibliothèque d'Amiens (*Cat. gén.*, t. XIX, p. 183).

Fol. 148. « Exivi de paradyso... » V. le manuscrit 741, fol. 51.

Les gardes A-B et C-D sont les deux moitiés d'un long acte notarié traitant du décime biennal qui se lève sur les paroisses du diocèse de Narbonne et dont Guy de Mauriol, chanoine de Limoges, Bertrand Tardin, chanoine de Narbonne, Bertrand de Montolieu, bourgeois de Carcassonne, Jean de Baylleul et autres sont les collecteurs (1330-1333).

Sur la garde B, au dos de la pièce dont il vient d'être question, on a copié (XIVe siècle) les quatre vers suivants :

« Quinque modis peccat... »

déjà rencontrés (ms. 549), puis ces conseils moraux :

« Labilis, ignarus, male conscius, irregularis,
Quam mala plebs odit, dans scandala cedere nescit ».

— « Desera spernentem vel blasphamare (*sic*) volentem,
Vel te credentem scelus mortale trahentem;
Nam sunt absque mora sic vincula rupta priora ».

Le scribe, qui s'est appliqué à arrondir sa lettre française pour donner à son texte l'aspect de l'écriture italienne, débute (fol. 1) sur cette invocation :

« Ne scribam vanum, duc, pia Virgo, manum ».

La signature de Guy de Roye se lit sur la garde D, à l'intérieur du plat final, tandis que sur la garde A, collée sur le plat initial, on trouve le chiffre (XIVe siècle) : « XXXVII » et l'indication de valeur : « XVIII fr[ancis] ». — Sur le fol. 1, la cote habituelle : « b 52 visa ».

XIVe siècle. Parchemin. 150 feuillets à 2 col., le dernier blanc; 4 gardes A, B, en tête, C, D, en queue. Lettre or, couleur et gouache, avec encadrement fleuronné de la page (fol. 1). 403 sur 288 millim. Rel. veau blanc, à coins de cuir gaufré, sur ais de bois; la tranche aux armes peintes du Chapitre et de Guy de Roye; l'étiquette du livre, encore subsistante : « Clementine cum apparatu », porte, elle aussi, le petit blason accoutumé aux armes de l'archevêque donateur. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 2, n° 56 »).

746 (G. 569). Casus breves Raymundi de Salgis super V libris Decretalium necnon super Sexto et Clementinis.

Fol. 1. Casus breves super V libris Decretalium. « Dei omnipotentis, Patris et Filii... — *Gregorius*. Papa Gregorius... — *Rex pacificus*. Licet Deus homines disposuerit... indignum ritualibus homagium facere cogi debet. Expliciunt casus breves Decretalium, editi a me Raymundo de Salgis, decretorum doctore, canonico Parisiensi et Aurelianensi et sacri palacii auditore ; super quo gracias ago Deo meo qui est benedictus in secula ».

Fol. 61. « Casus breves super Clementinis per dominum Raymundum de Salgis compositi. *Johannes*. Abbas vel prelatus, pro loco mense... secundum acta cause ».

Fol. 65 v°. « Incipiunt casus assumpti vel breves quarundam Extravagancium, et primo Bonifacii, pape VIII^i. *Detestande ferocitatis abusum*. Qui defunctorum corpora... et tenere valeat sicut ante ».

Fol. 68 v°. « Incipiunt casus breves VI^ti libri Decretalium per dominum Raymundum de Salgis compositi. *Non turbatur navis que Petrum habet*. Per navem intelligo hic Ecclesiam... contra legis nititur voluntatem. Expliciunt casus breves sexti libri Decretalium a domino Raimundo de Salgis compositi ».

Le canoniste Raymond de Salgues, que nous voyons enseigner à Paris en 1349 (*Chartul. Univ. Paris.*, t. II, I, p. 653-654), est demeuré inconnu de Schulte. Successivement doyen du chapitre de Paris, évêque d'Elne, archevêque d'Embrun, patriarche d'Antioche, il est surtout connu pour avoir traité de la paix (1351), au nom du roi de France, avec Pierre d'Aragon. Sur sa vie et ses œuvres, v. Oudin, *Script. eccl.*, t. III, p. 971. Sur un autre de ses ouvrages, v. Hain, *Rep. bibliogr.*, t. IV, nº 14135.

En tête du fol. 1, on lit la cote : « b 59 visa ». — Au fol. 90, on trouve la signature de Guy de Roye. — Le total des feuillets est donné par G. d'Aspremont, au verso du fol. 91. Avant cette pagination en chiffres arabes inscrite en haut des feuillets, en 1412, il en existait une autre dans la marge inférieure, composée soit des numéros 1 à 12, soit des lettres *a* à *m* avec, en bas du premier feuillet de chaque cahier, la mention : « Primus sixternus, secundus sixternus, etc. »

Fin du XIVᵉ siècle. Papier. 91 feuillets à 2 col., le 60 et le 91 blancs; deux mauvaises gardes en parchemin, A, B, en tête et à la fin. La place réservée pour les initiales n'a pas été remplie. 297 sur 220 millim. Rel. dos de veau blanc sur ais de bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 3, nº 74 »).

747 (G. 535). Martiniana margarita Decreti et Decretalium. — Guillelmi de Mandagoto libellus de Electionibus, cum apparatu.

Fol. 1. « Incipit prologus in Martiniana Decreti et Decretalium. Inter alia que ad fidelium... — Incipit Martiniana Decreti et Decretalium, a fratre Martino, ordinis Predicatorum, domini Pape penitenciario et capellano, per alphabetum compilata. *Aaron*. Quod Aaron sacerdotium approbatur... quando dyabolus inter cardinales discordiam facit. Ex. I, t. VI, de elect. Licet. Explicit Martiniana ». Sur cet ouvrage, qui a été publié en appendice de l'édition du *Décret* de Gratien, de Paris (1561), v. Schulte, *Geschichte*, t. II, p. 137.

Sur Martin Strebski, archevêque de Gnesen (Prusse orientale), et ses œuvres, v. Quétif et Echard, *Script. ord. Praed.*, t. I, p. 361-370, et Oudin, *Script. eccl.*, t. III, p. 531-546.

Le scribe a ajouté ces vers :

« Nobilitas hominis et mens Deitatis ymago;
Nobilitas hominis virtutum clara propago ;
Nobilitas hominis humilem relevare jacentem ;
Nobilitas hominis mentem refrenare furentem ;

Nobilitas hominis nisi turpia nulla timere;
Nobilitas hominis nature jura tenere.
— Finito libro, sit laus et gloria Christo ».

Fol. 153. « Venerabili viro discretione, scientia et moribus multipliciter radianti, magistro suo karissimo, domino Berengario Fredoli, succentori ecclesie Biterrensis, etc., Guillelmus de Mandagoto, archidiaconus Nemausensis, etc. Quia dum electiones imminent faciende... — Ad principale propositum... electioni de se facte per secularis pote[statis abusum]... » Incomplet. — Glose. « *Venerabili, etc.* Cum illius non sim... » Elle s'arrête dès le feuillet 161. Cf. ms. 769.

Ce petit traité de Guillaume de Mandagout, composé vers 1300, a été imprimé plusieurs fois depuis 1573 (Cologne). Le commentaire est du même auteur. V. Schulte, *Geschichte,* t. II, p. 183.

Sur le fol. 1, on trouve l'ex-libris du XIVe siècle : « De conventu Sancti Dyonisii Remensis. — A ». Il est accompagné, à peu de distance, par un petit écu *bandé de... et de...*, *de* 9 *pièces,* suivi de la lettre A, et, plus loin, d'un autre écu, écartelé, accompagné d'un D. Ce sont de simples signes de reconnaissance bibliographique.

XIVe siècle. Parchemin. 168 feuillets à 2 col., les fol. 162-163 lacérés de la marge inférieure. 313 sur 207 millim. Rel. veau fauve. — (Saint-Denis).

748 (G. 510). Nicolai de Anesiaco tabulae Decretalium et Decretorum.

Fol. 1. « Sicut spiritualia et temporalia differunt... ora pro fratre N. de Anegiaco (*sic*), de ordine fratrum Predicatorum, qui non solum pro se sed pro multis in hoc opere laboravit... — De summa Trinitate et fide catholica.

a. Firmiter.

b. Dampnamus.

..... » — Fol. 18. « *Abbates* tenentur respondere... cum nos plurimum. Explicit tabula super Decretalibus ».

Fol. 94. « Incipit tabula super Clementinis. De summa Trinitate et fide catholica.

a. Fidei.

..... » — Fol. 95. « *Abbatisse*. Si debeant benedici... »

Fol. 99 v°. « Incipit tabula Decretorum. Salvatoris gratia misericor-

diter... — *Abbates*. Postquam benedictionem ab episcopo... Explicit tabula Decretorum ».

Sur le canoniste Nicolas d'Ennezat et son œuvre, v. Quétif et Echard, *Script. ord. Praed.*, t. I, p. 549, et Schulte, *Geschichte*, t. II, p. 231.

La signature de Guy de Roye figure au fol. 114. — On trouve aussi, au fol. A v°, cette prise de possession par la bibliothèque du Chapitre (commencement du XVe siècle) : « Iste liber est de libraria ecclesie Remensis ». — Le compte des feuillets par G. d'Aspremont figure au verso du fol. 120.

Fin du XIVe siècle. Papier. 120 feuillets à 2 col.; les 115-120 blancs; 2 gardes en parchemin, A, B, en tête et à la fin. 300 sur 225 millim. Rel. dos de veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 3, n° 76 »).

749 (G. 587). Berengarii Fredoli Repertorium super jus canonicum.

Fol. 1. « Patri suo ac domino reverendo, domino G., Dei providentia Ebredunensi archiepiscopo, Berengarius, miseratione divina episcopus Biterrensis, salutem in domino Jhesu Christo, in eo qui est omnium vera salus. Deus cujus providentia... datum in domo nostra de Tivereto, anno nativitatis Christi millesimo CCC°, die dominica post festum Assumptionis beate Marie. — *Aaron*, quod Aaron sacerdotium... secundum Innocentium ».

Cet ouvrage du canoniste Bérenger de Frédol paraît avoir échappé à Schulte, *Geschichte*, t. II, p. 181.

Fol. 285. Table alphabétique.

Au verso du fol. B, on lit (XIVe siècle) :

« Cato.

Cumque mones aliquem nec se velit ipse moneri,
Si tibi sit carus, noli desistere ceptis ».

A l'intérieur du premier plat, on lit cette note de la fin du XIVe siècle : « Repertorium domini Berenguerii super jus canonicum. XVIII lb. » — A l'intérieur de l'autre plat on trouve, près de la signature de Guy de Roye, de la même main, le même titre que plus haut, avec un n° « XLII », moins l'indication de la valeur vénale. — La garde A nous a conservé l'estimation qu'on rencontre souvent sur les livres de Guy de Roye : « Ext[imatur] X flor[enis] ». — Le fol. 1 porte la cote habituelle : « 82 visa ». — Au verso du fol. 286, Gilles d'Aspremont nous apprend qu'il a folioté le volume le 30 octobre 1412. — Enfin, sur le

fol. B, on découvre ce titre presque contemporain, que des possesseurs plus avisés ont soigneusement gratté comme fautif : « Distincciones Guillelmi Durandi, easque... anno Domini M° CCC° XLI°... constituerat representaveratque ».

XIV° siècle. Parchemin. Une partie du volume endommagée par l'eau. 286 feuillets à 2 col., plus les gardes A, B, en tête et à la fin. Écriture italienne, lettrines françaises; quelques réclames curieusement filigranées. 383 sur 265 millim. Rel. délabrée, ais de bois brisés. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 2, n° 59 »).

750 (H. 636). Berengarii Fredoli Repertorium super Summam Hostiensem.

Fol. 1. « Reverendo patri, domino suo karissimo, domino Dei providentia Ebredunensi archiepiscopo, Berengarius, ejusdem episcopus Biterrensis, salutem mentis et corporis cum augmento glorie ac honoris. Post continuatum in canonibus lecture studium... — An abbas insignis (*sic*) episcopalibus possit uti... no[ta] de custo[dia] eucha[ristie] § I. Explicit Repertorium super Summa Hostiensis (*sic*), compilatum a domino Berengario, Biterrensi episcopo ».

Le même ouvrage figure dans la Bibliothèque de Chartres (ms. 274), sous le titre : « Oculus Copiose ».

Fol. 216. « Incipiunt vocabula de contentis in ipso repertorio, per alphabetum ».

Fol. 221. « Incipiunt extraordinaria, prout leguntur Bononie per doctores in scolis. De sancta Trinitate et fide catholica, rubrica. *Dampnamus*. Ista fuit secunda constitutio in ordine concilii generalis... c. quod si dormierit, XXXI, q. I ». Paraît être un « apparatus » sur les Clémentines.

Le fol. 1 porte la cote habituelle : « 73 visa ».

XV° siècle. Papier. 258 feuillets à longues lignes, le fol. 220 blanc; 2 gardes A, B, en tête et à la fin, blanches. 293 sur 212 millim. Rel. moderne parchemin. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 3, n° 77 »).

751 (F. 459). Summa fratris Monaldi.

Ce recueil, composé d'articles classés dans l'ordre alphabétique, a perdu les lettres A et B et une partie de la lettre C. Malgré une déchirure qui enlève la moitié du premier feuillet, on peut rétablir ainsi le

premier article subsistant : « Quid sit canonia? Canonia est jus quod pervenit ex electione... » Derniers mots : « ... in celesti gloria perenniter fulgeamus. Amen. Explicit Summa fratris Monaldi, ordinis fratrum Minorum Parisiensium ».

Le scribe a ajouté au minium ces mots : « Explicit Summa Monaldi, per manum Theobaldi, clerici de Bisuncio, die sabbati post festum beati Dyonisii, mense octobris;

Cui det solamen Trinus et Unus. Amen ».

Sur l'auteur, v. Wadding, *Script. ord. Minorum*, p. 261-262; Cave, *Scriptor. eccles. hist. litt.* (1705), p. 20 A; Oudin, *Script. eccl.*, t. III, p. 873-876; Schulte, *Geschichte*, t. II, p. 144.

Le fol. A, garde ancienne conservée, provient d'un Missel du XII[e] siècle, noté, et porte les fêtes de S. Matthieu et des SS. Cosme et Damien.

Fin du XIII[e] siècle. Parchemin. 157 feuillets et une garde A, à la fin. 269 sur 195 millim. Rel. moderne veau brun, à fermoir. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « D, ord. 4, n° 51 »).

752-753 (G. 611, T. I et II). Novella Johannis Andreae super V libris Decretalium.

Tome I[er]. — Livres I et II des Décrétales.

Le premier feuillet a été enlevé. Le fol. 1 actuel est réellement une garde formée d'un feuillet manqué de l'ouvrage. — Fol. 2. « ...care sit compylare. Compylare est librum facere... sic dicta quasi carens forma nitida concubi... » — La fin du II[e] livre manque, ainsi que le commencement du premier.

La garde A est un débris de lettre de la Chambre apostolique : « Littere ad Cameram pertinentes apostolicam », couverte de signatures.

La garde B porte un titre du XIV[e] siècle : « I[us] lib[er] Novelle Jo[hannis] Andre[ae] ». — Au-dessous, une main de la même époque, rencontrée maintes fois, a noté : « Extimatur XX flor[enis] ». Un des deux X a été gratté postérieurement.

Au fol. 315, on relève dans la marge le nom (XIV[e] siècle) : « Amedeus de Bitysiaco ».

La garde D, dont le dos porte la signature de Guy de Roye, est un acte notarié (1377) de l'adresse du village de Terra Cava au Pape

relativement à l'abbaye voisine, dont le titulaire Golserio (?) vient de mourir.

Tome IIe. — Livres III, IV et V des Décrétales.

Le premier feuillet a été enlevé et, avec lui, le commencement du IIIe livre. — Fol. 2. « ... nullus, et Innocentius et Hostiensis, hic quod hoc est... ut in epistola ad Marcellam VIII scribit ipse Jeronimus. Explicit Novella Johannis Andree super quinque libris Decretalium. Amen ». — Un folio D, en papier, contient une table (XVe siècle) de ces trois livres.

Sur la « Novella », v. Schulte, *Geschichte*, t. II, p. 213. La première édition de cette Novelle paraît être celle de Jean et Grégoire de Forli, à Venise (1489).

Au bas du fol. F, on trouve cette note de l'acquéreur du livre : « Anno 1406, de mense junii, emi istum librum ». Il en précise les termes, au bas du fol. 302 v° : « Anno 1406, in mense maii, emi istum librum cum parte prima, precio 44 esc[utorum] ». — Au bas du fol. 154, il nous dit qu'il est occupé à la revision de la copie : « In crastino sancte Anne, in julio, anno 147 (*sic*), hic incepi », et, au bas du fol. 302 v°, nous donne cette revision comme terminée : « Perlegi anno 1407, in festo sancti Thome in decembri ».

XIVe siècle. Parchemin. — Tome Ier, 315 feuillets à 2 col., plus les gardes A, B, en tête, et C, D, à la fin. Écriture italienne. Miniature de style français, en tête du IIe livre : sujet à personnages or, couleurs et gouache, médiocrement conservé, mais dont l'exécution fait regretter la disparition de celle qui devait orner l'ancien fol. 1. 452 sur 320 millim. — Tome II. 302 feuillets à 2 col., plus les gardes A, B, en tête, C-G, à la fin, blanches, sauf le fol. D; les fol. D-E, papier. Écriture italienne; lettrines de style italien, couleur et gouache, sauf celles des fol. 101, 106, 220, 223, 226 qui sont mi-parties bleu et rouge, à filigranes de jolie exécution. Sujets à miniatures, or, couleur et gouache, au commencement des IVe et Ve livres (fol. 154 et 197), avec grand encadrement de feuillage et blason malheureusement gratté, qui dut être celui du personnage pour lequel le livre avait été commandé. 448 sur 286 millim. Rel. moderne, veau fauve à fermoirs. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, nos 15 et 16 »).

754 (G. 505). Novellae Johannis Andreae super V libris Decretalium pars prima.

Fol. 1. « Jeronimus hortatur in prologo, etc. Vobis igitur, reverendo in Christo patri et domino meo domino Bernardo, episcopo

Ostiensi, etc., ego Johannes Andree, familiaris vester, novellam hanc predecessoris nostri ac aliis antiquis et novis ornatam floribus offero... — ... glosarum compilatio genitricis et genite nomen gerens Novella nuncupetur... participare dignetur. Amen ».

Les livres III-V étaient contenus dans un second volume, comme l'indique la note ci-dessous, inscrite (XVe siècle) par le scribe à la fin du texte (ancien fol. CCLXXIIII) : « Ambo volumina continent 500 et 76 folia ». Je ne crois pas qu'il s'agisse du manuscrit 755.

Le scribe nous date son travail en ces termes (fol. 1) : « Incepi die V augusti, anno 1406 », et (fol. 275) : « anno 1406, die prima februarii perlegi ». Il nous fait même part de ses autres travaux (fol. 2) : « Repertorium incepi anno 1407, die sancti Thome in decembri », et ailleurs (fol. 275) : « anno 1406, die 14 julii, perlegi Casus breves ».

Le plat initial est recouvert intérieurement d'une lettre du légat Imbert, cardinal-prêtre de la basilique des Douze-Apôtres, aux officiaux de Schwerin, « Zwerinensis », Caminieck, « Caminensis », et de Brandebourg, relative à Jean Marlowe, abbé de « Novum Campum » (ordre de Cîteaux, au diocèse de Schwerin), qui, à la suite de dilapidation de son abbaye, a été déposé par Godefroy, abbé de Campen, « Vetus Campum » (du même ordre, au diocèse de Cologne), puis rappelé et réélu par ses moines, ce qui a donné naissance à de nouveaux désordres (vers 1330).

La cote : « 99 visa » figure au fol. 1.

Commencement du XVe siècle. Parchemin. 275 feuillets à 2 col., plus les gardes blanches A-D, en tête, E-H, à la fin, et un feuillet de papier, I, portant la table des rubriques des deux premiers livres. 417 sur 267 millim. Rel. veau blanc, délabrée, sur ais de bois ; restes d'anciens fermoirs de cuivre. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 2, n° 52 »).

755 (G. 530). Novellae Johannis Andreae super V libris Decretalium pars secunda. — Alia ejusdem opuscula.

Fol. 1. « Incipit liber tercius Decretalium Novelle Johannis Andree. Et primo rubrica de vita et honestate clericorum. Finito tractatu judiciorum... — *Ut laici*. Tria sunt dicta... ut in epistola ad Marcellam VIII scribit ipse Jeronimus. Amen. Explicit Novella Johannis Andree super Decretales ».

Au fol. 153, à la fin du IIIe livre, on lit cette note du scribe : « Explicit liber tercius Novelle Johannis Andree scriptus Avinioni, de pre-

cepto reverendi patris domini Guidonis de Roya, Senonensis tunc archiepiscopi, die VII^a mensis februarii, anno Domini millesimo CCC° octuagesimo nono, more Romane curie computando ».

On trouve de même, au verso du fol. 195 : « Explicit Novella Johannis Andree super quarto libro Decretalium scripta Avinioni, cum precedenti super tercio, ad preceptum reverendi in Christo patris domini Guidonis de Roya, Senonensis archiepiscopi, et expensis suis, anno Domini M° CCC° octogesimo nono, perfecta nona die mensis marcii ».

Après le IV[e] livre, qui traite du mariage, le scribe a placé les deux opuscules suivants de Jean André :

Fol. 196-197. « Incipit Summa Johannis Andree super IIII[to] Decretalium, videlicet de sponsalibus et matrimonio. Christi nomen invocans et ad honorem ipsius reverentissimi patris mei domini Guidonis de Basyo, archidyaconi Bononiensis, qui, divinam potenciam imitatus, de me nichilo fecit aliquid, etc., ego Johannes Andree, parvus doctor decretorum, Summam brevissimam super quarto libro Decretalium compilavi... et vide per te quid dicant. Explicit Summa Johannis Andree super IIII[to] Decretalium de sponsalibus et matrimonio ».

On a plusieurs éditions de cette « Summula », dès le XV[e] siècle; v. Hain, *Rep. bibliogr.*, t. I, n[os] 1067-1077.

Fol. 197 v°-198 v°. « Casus in quibus aliquis incurrit excommunicationem ipso jure vel ipso facto contentos in constitucionibus Decretalium, in canonici juris corpore clausos enumerare volens, ponam primo casus tangentes Deum... — Casus tangentes Deum et fidem catholicam. Primo excommunicati sunt... et cum moniti fuerint. Expliciunt casus in quibus quis incidit in excommunicacionis sententiam ipso facto, de constitucionibus contentis in decretis Decretalium, Sexti, Clementinarum ac extravagantium multorum pontificum Romanorum ». Ces « Casus reservati » ne figurent pas dans la liste des ouvrages connus de Jean André.

La garde D, collée à l'intérieur du plat final, porte ce titre (XIV[e] siècle) : « Secunda pars Novelle. — LVIII ». Elle nous donne aussi cette note (m. d.) : « In hoc volumine invenies in fine quarti Sommam (*sic*) Johannis Andree super ipso quarto de sponsalibus, etc., et casus in quibus ipso jure quis sentenciam excommunicacionis incurrit ». La signature de Guy de Roye, qui suit, paraît désigner l'auteur de ces notes.

La cote ordinaire : « 54 visa » figure au fol. 1.

Fin du XIV[e] siècle. Parchemin. 290 feuillets à 2 col., plus 208 *bis* et 277 *bis*, plus les gardes A, en tête, B-D, à la fin, les trois pre-

mières blanches, ainsi que les fol. 154 et 208. Les cahiers sont numérotés, en bas de leur premier feuillet : « Ius sixternus, IIus... », etc. 448 sur 317 millim. Rel. veau jadis brun, avec dos de veau blanc, aux armes de Guy de Roye, sur ais de bois piqués et brisés ; trace des anciens fermoirs de cuivre, aux armes. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 22 »).

756-759 (G. 499. T. I, II, III, IV). Petri Bertrandi Scrinium utriusque juris, ordine alphabetico digestum.

756 (Tome I). — « [Prologus]. Deus et Dominus noster Jhesus Christus, humanas egritudines conspiciens... quapropter nos Petrus Bertrandi, permissione divina tituli Sancti Clementis presbiter cardinalis... presens opusculum juxta modulum nostre parve intelligencie super jure canonico et civili, ad inveniendas per ordinem alphabeti materias quod, ad similitudinem imperialium scriniorum... Scrinium juris volumus apellari... — *A* est prima littera latinorum... duximus conserendam ex. ne. se. vac. c. II. Episcopus Theatenus ».

Cette œuvre de Pierre Bertrand, dans le prologue de laquelle l'évêque de Nevers et d'Autun nous résume toutes les phases de sa vie, ne répond à aucun des ouvrages cités par Schulte (*Geschichte,* t. II, p. 236) ; elle ne saurait se confondre avec le ms. 563 de la Bibliothèque de Tours.

La garde A n'est qu'un feuillet initial manqué.

757 (Tome II). — Fol. 1. « *Eadem.* Ubi est eadem racio, idem jus colligitur... Kyrie, eleison. Episcopus Theatinus. Explicit secundum volumen Scrinii juris ».

La garde A porte une liste d'adjudications d'impositions dans les villages de Champagne : « Saint, Giveron, La Lobe, Chappes, Diese, Mommeliant, Granchamp, Memont, Nouvion, Seris, Auteville, Justines, Sorbon, Eccly, Taisy, Nanthueil, Wasignis, Rubignis, Maimbrecis, Harbignis, La Roumaigne, Nueville, Dommelier, Signy ».

758 (Tome III). — Fol. 1. « *Laban.* Historia de Laban et de Jacob... testa lege milites circa finem ».

Le fol. A est une sentence de l'officialité de Reims relative à Étienne Bouquet, curé de Béthisy, appelant contre l'évêque de Soissons, Simon de Bucy (1381).

Au dos du fol. 450, on a copié le document suivant : « Pour le fait de la monnoie. Charles, etc. Nous ordonnons et avons ordonné que les escus d'or fin qui piéçà ont esté fais et les saluez aient cours pour

XXII s. VI d. t. la pièce, les nobles d'Angleterre pour XLV s. t. la pièce, les nobles de Bourgougne pour XL s. t. la pièce, les pièces d'or appelés Durdrecs pour XI s. III d. t. la pièce, les florins de Rin et de Mez pour XVII s. VI d. t. la pièce, les escus de Tournay pour XX s. t. la pièce, les escus que naguères faisions forcier en nostre obéissance delà la rivière de Seinne, lesquels avons ordonné avoir cours pour XX s. t. la pièce et de puis rabaissier à XVII s. VI d. t. la pièce, aient cours doresenavant pour XV s. t. la pièce, et les blant doubles d'Angleterre courans de présent pour X d. t. la pièce, les blans de Bretaingne pour IX d. t. la pièce, les plaques, patars et tarelares pour X d. t. la pièce, les blans de Bretaingne pour VIII d. t. la pièce, les blans de Bourgongne et de Haynault et les hayes de Bresbent qui ont acoustumé d'avoir cours pour X d. t. la pièce aient doresenavant cours pour VIII d. t. la pièce, les blans de Bars et de Lorenne pour VII d. ob. t., les doubles d'Engleterre pour I d. p., c'est assavoir IIII pour ung petit blanc, et les blans de nostre cuing, ausquelz avons donné cours pour II d. t. la pièce, aient cours pour II d. t. »

759 (Tome IV). — Fol. I. « *Sabbatum.* Quod dies sabbati non est festinandum, ne videamur judaizare... cum proponas. Episcopus Theatinus. Explicit quartum volumen Scrinii juris ». Le dernier article de ce « Scrinium » est consacré au mot : *Zoylus.* — Le fol. 208 contient le mot *Processus,* qui avait été oublié.

Le fol. A est une sentence de l'officialité de Soissons relative à Ydelette, femme de Simon d'Acy, peaussier à Soissons, pour injures et voies de fait contre son mari (1388).

Le fol. D appartenait à un registre de l'officialité de Châlons, et contient deux actes de 1382.

Ces quatre volumes portaient la cote ancienne : « visa 94, 93, 92, 91 ».

XVe siècle. Parchemin et papier; généralement 3 feuillets doubles de papier insérant un feuillet double de parchemin. — Tome I. 421 feuillets à 2 col., plus les gardes A-D, en tête, et E-G, à la fin, blanches. — Tome II. 397 feuillets, plus 4 gardes, A, en tête, B-D, à la fin; ces trois dernières blanches. — Tome III. 450 feuillets, plus 2 gardes, A, en tête, B, à la fin, celle-ci blanche. — Tome IV. 208 feuillets, plus 4 gardes, A-B, en tête, C-D, à la fin; B et C blanches. — 405 sur 290 millim. Rel. neuve parchemin. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n°s 28, 29, 30, 31 »).

760 (C. 171). Henrici Bohic Distinctiones in II° libro Decretalium.

Fol. 39. « De Quo[d]vultdeo, Centuriensi episcopo, super glosa : Sed nonne in fine... » Incomplète de la fin, notre copie s'arrête au cours du chapitre : « De fide instrumentorum », sur ces mots : « ... prohibet ff. de jure fisci, c. III ».

La première édition de cet ouvrage paraît être celle de Jean Sibert, de Lyon (1498). Sur l'auteur, v. Oudin, *Script. eccl.*, t. III, p. 1251, et Schulte, *Geschichte*, t. II, p. 267.

Les fol. 1-38 contiennent une table alphabétique de l'ouvrage : « *Abbas*. Utrum ad abbatem pertineat tota potestas et sollicitudo monasterii... » Elle est suivie de l'*explicit* : « Expliciunt rubrice libri magistri Henrici Bouhic secundum litteras alphabeti ».

XVe siècle. Papier. 160 feuillets, le 151 blanc. 293 sur 215 millim. Rel. moderne parchemin blanc. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 3, n° 67 »).

761 (G. 501). Johannis Alamanni seu de Saxonia tabula juris canonici et civilis.

Fol. 1. « Prohemium. In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen. Incipit Tabula juris canonici et civilis secundum ordinem alphabeti, edita et completa cum novis addicionibus a fratre Johanne Alamanno, ordinis fratrum Minorum, doctore juris utriusque. Quoniam, sicut dicitur... — *Abbas*. Is qui ex legitima electione... si Paulus in textu et glosa. Explicit Tabula juris canonici et civilis, edita et completa per fratrem Johannem de Saxonia, ordinis fratrum Minorum, doctorem juris utriusque ».

Sur le canoniste Jean d'Erfurt, v. Wadding, *Script. ord. Minor.*, p. 204-205 ; Oudin, *Script. eccl.*, t. III, p. 972-973, et Schulte, *Geschichte*, t. II, p. 186.

Sur l'ouvrage, cf. ms. 712.

Le scribe termine son œuvre en inscrivant ceci (fol. 382) : « Fuit autem liber iste scriptus et completus die xxv^a mensis januarii, de mandato et precepto et ad expensas reverendissimi in Christo patris ac domini domini Guidonis de Roya, tunc permissione divina Remensis archiepiscopi, in castro suo de Curvilla, per dominum Guillelmum de Bruolio, presbiterum, ipsius reverendissimi patris capellanum, anno Domini millesimo trecentesimo nonagesimo primo, more gallicano.

— Pro dicto patre, lector, suppliciter ora,
Hunc ut cum matre Deus omni protegat hora. Amen ».

A la suite, nomenclature des mots formant chacun des articles de ce répertoire.

Au fol. 384, on lit : « Folia hujus libri, absque primo folio, sunt 384, hoc est CCCLXXXIIII fuellés, numerata per me Egidium de Asperomonte, die penultima mensis octobris anni Domini M^{mi} $CCCC^{mi}$ XII^{mi} ». — Sur le folio 1, la cote : « 85 visa ». — Enfin, à l'intérieur du plat initial, on a conservé la signature de Guy de Roye et l'ancienne étiquette du volume : « Dictionarium juris canonici Joannis de Saxonia ».

Fin du XIVe siècle. Parchemin. 384 feuillets à 2 col. et 1 garde A, en tête, blanche comme le fol. 384. On notera les réclames de ce manuscrit; enguirlandées comme les signatures de notaires de cette époque, elles prennent les formes les plus variées, châtelets (fol. 12 et 311), châsses (fol. 154), couronnes (fol. 201), etc. 362 sur 245 millim. Rel. neuve, veau fauve, à fermoirs; tranche peinte au double blason de Guy de Roye : *de gueules, à la bande de...*, et *de... à la fasce d'azur*. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 2, n° 31 »).

762 (G. 512). Johannis Caldarini tabula auctoritatum et sententiarum Bibliae quae in compilationibus Decretorum et Decretalium occurrunt. — Mercuriales Johannis Andreae de regulis juris super Sextum.

Fol. 1. Le titre manque, par suite de l'enlèvement de l'initiale. « Seriem hujus tabule... — *Aaron*. Aaron post conflatum vitulum... » Finit sur l'article *Zizania*, par ces mots : «... R. eradicare. a. Explicit tabula auctoritatum et sententiarum Biblie inductarum in compilacionibus Decretorum et Decretalium cotatarum domini Johannis Caldarini, decretorum doctoris. Laus graciasque (*sic*) Deo Patri. Amen ».

L'œuvre très répandue du professeur de Bologne, Jean Calderini, a été éditée par Thomas Dorniberg de Memmingen, à Spire (1481). Sur l'auteur, v. Fabricius, *Bibl. lat.*, t. I, p. 321, et Schulte, *Geschichte*, t. II, p. 250.

Fol. 35. L'ornementation du manuscrit s'arrêtant au fol. précédent, l'initiale et le titre font défaut. « *Non est novum*. Hic incipit glosa sine rubrica... — *Accessorium*. Regula XLII... ex quo plus urgentem pretermitto Jeronimum. Expliciunt Mercuriales domini Johannis Andree super regulis juris, anno incarnationis Domini M° CCC° LXXVI°, penultima die mensis februarii ». V. ci-dessus, notre ms. 732.

Fol. 146. « Tabula questionum in hoc libro contentarum... Explicit hujus libri questionum tabula secundum quotationem foliorum et ordinem regularium ».

Sur le fol. 1, on relève la cote : « 60 visa ». — Au verso du fol. 148, on lit : « Folia hujus voluminis, in quo sunt duo libri, sunt in toto absque custodiis 148, hoc est CXLVIII folia, numerata per me Egidium de Asperomonte, penultima die mensis octobris anni Domini M^mi CCCC^mi XII^mi ». — A l'intérieur du plat final, on trouve la signature de Guy de Roye, dont les armes sont collées à l'extérieur du même plat.

XIVe siècle. Parchemin. 148 feuillets, plus 2 gardes blanches A, B, en tête et à la fin. 3 col. pour les fol. 1-34, 2 col. pour le reste. Écriture et ornementation françaises; celle-ci, malheureusement arrêtée au fol. 34, donne une très jolie série des lettres de l'alphabet, or, couleur et gouache. Le fol. 1 était superbement enluminé, mais une main criminelle en a découpé l'initiale ; les colonnes de cette page sont joliment encadrées de motifs à feuillages supportant trois blasons : le premier *de gueules, à trois barres d'or;* le second *d'or, au lion rampant de gueules, à la bordure engrelée d'azur;* le troisième *parti au 1 d'azur à 3 taus d'or, au 2 de gueules à un châtelet de sable, grilleté d'or, au toit d'azur;* au bas, des lapins rentrent au terrier ou en sortent à l'approche ou à l'éloignement du chien. Les deux ouvrages ont été paginés chacun séparément par le scribe, en chiffres arabes. Rel. délabrée, veau jadis fauve, sur bois, coins cuir gaufré. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 24 »).

763 (O. 899). Quaestiones super Decreto. — Johannis Andreae Quaestiones mercuriales. — Reportata super Clementinis. — Johannis Caldarini tabula auctoritatum et sententiarum Bibliae cum concordantiis Decretorum et Decretalium.

Fol. 1. Le commencement manque. La première question dont le texte soit entier commence ainsi : « Repellantur bene... » ; elle appartient à un chapitre : « De accusationibus ». Tout le fond de l'argumentation est emprunté à Jean André. L'ouvrage se termine sur le chapitre : « De regulis juris », par ces mots : « ad Marcellam VIII° scribit. Amen. Jo[hannis] An[dree]. Explicit ».

Le nom du copiste est inscrit au bas du fol. 211 : « P[etrus?] Mugueti fecit librum ».

Fol. 212. Une main du XVe siècle, celle de Guillaume Fillastre, je crois, a mis après coup ce titre, dans la marge supérieure : « Incipiunt questiones mercuriales Jo[hannis] An[dree] super regulis juris et Sexto, per ordinem alphabeti ». — Commencement : « *Non est novum, etc.* Sic incipit glosa super rubrica... melius et fidelius tractare ». V. nos mss. 732 et 761.

Fol. 227. La même main a mis ce titre : « Hic sunt reportata super Clementinis, III[a] parte ». — Le texte commence : « De supplenda negligentia prelatorum. Quia regulares... idem erit de expuls[i]o[nibus] ».

Fol. 239. La même main a encore noté, dans la marge supérieure : « Hic incipit Johannes Calderini de auctoritatibus Decreti reperiendis ». Une autre main a ajouté : « Tabula ad reperiendum auctoritates Biblie transumptas in Decretalibus et Decretis ». — Le texte commence ainsi : « Seriem hujus tabule... — *Aaron*. Aaron, post conflatum vitulum... » Le glossaire finit avec le mot *Christus* inclus. Cf. le ms. précédent.

Fin du XIV[e] siècle. Papier, affreusement piqué dans le premier tiers du volume. 286 feuillets, le 226 blanc. Longues lignes, sauf pour les fol. 239-286. 300 sur 215 millim. Rel. neuve parchemin blanc.— (Chapitre de Reims; l'étiquette habituelle fait défaut).

764 (G. 511). Petri de Braco Compendium juris canonici. — Berengarii Fredoli tractatus de Absolutione ad cautelam.

Fol. 1. « Reverendo in Christo patri ac domino suo domino Stephano, digna Dei gratia tituli SS. Johannis et Pauli presbitero cardinali, Petrus de Braco, inter professores decretorum minimus, vester humilis capellanus, cum debita, etc., suscipere et attendere presens opus. Compendium magistri P. de Braco super jure canonico. Quoniam inter cetera dampna que suis posteris... — *A*. quod *A* prima littera grecorum et significat... quando dyabolus inter cardinales discordiam facit extra de elec. Licet, etc. » On remarquera que ces derniers mots de l'article *Zizania* terminent également notre « Margarita Decreti » (ms. 747).

Sur Pierre de Braco, canoniste de Plaisance, v. Fabricius, *Bibl. lat.*, t. I, p. 267; Oudin, *Script. eccl.*, t. III, p. 1219-1220, et Schulte, *Geschichte*, t. II, p. 262.

On rencontre cet ouvrage dans les Bibliothèques d'Angers (ms. 331), de Cambrai (ms. 613) et de Tours (ms. 604).

Fol. 353. « Sequitur repudium ambicionis contra miseros cardinalium servitores. Amen.

Quid mihi et tibi ambicio?
Cur me tam dire saucias?
Cur me tradis exilio,
Et vetas edes proprias?
. . . .
Tuis me solvat nexibus,
Infundes caritatem,

In cujus amplitudine, non in graduum sublimitate, queritur regnum Dei extra (?) detemptor ad aures. Amen ».

Fol. 355. « Sequitur quidem parvus tractatus de Absolucione ad cautelam. Ad evidenciam hujus materie videndum est primo... sed circa hoc sufficiat quod notatur, que doctores in dicta decretali Solet ».

Au bas du fol. 1, figuraient les deux blasons de Guy de Roye, dont la signature se lit encore à l'intérieur du plat final. L'un de ces blasons subsiste : *de gueules, à une bande d'argent*, le tout, fond et pièce, couvert de diaprés. L'autre, qui devait être celui du Chapitre de Reims, a été coupé. — En haut du même feuillet, la cote : « 59 visa ».

Fin du XIVe siècle. Parchemin. 356 feuillets à 2 col., plus 286 *bis*, plus la garde A, en tête, blanche. 455 sur 310 millim. Rel. des plus intéressantes, malheureusement fort détériorée. Peau de truie sur bois, les plats couverts de peintures, dans le dispositif suivant : grande partition diagonale ou Croix de S. André inscrite dans un encadrement marginal orné de denticules et de damiers; dans les quatre triangles ainsi obtenus, insertion de quatre blasons ronds du Chapitre de Reims et de Guy de Roye, avec remplissage de feuilles de chardon dans les écoinçons : 1er blason, *de France, à une croix d'argent*, avec, sur le tout, *de gueules* (diapré), *à la bande d'argent;* 2e et 3e blasons, *d'or* (diapré), *à une fasce d'azur ;* 4e, *de gueules* (diapré), *à une bande d'argent ;* la tranche, peinte aux mêmes armes, était maintenue sur ses trois faces par 4 fermoirs cuir et cuivre, également aux armes, qui ont disparu, ainsi que les motifs de cuivre ciselé qui rehaussaient les plats. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 3, n° 27 »).

765 (H. 637). Petri Quesvel Summa quae vocatur Directorium juris.

Fol. 1. « Incipit Summa que vocatur Directorium juris, composita a fratre Petro Quesvel, de ordine fratrum Minorum, ex juribus et doctorum sentenciis diversorum. *Si quis ignorat ignorabitur...* — De summa Trinitate. Dignus es, Domine, aperire librum... Ego X., rogatus a pluribus, presens opus compilavi, licet multa habuerim contraria propter infirmitatem et alia, ac me distraxerunt ardua negocia et diversa, adjutorio tamen illius in quem speravi, meritis beate virginis Marie ac beati Francisci, cursum operis consummavi, a quo expecto mihi premium reddi, cui laus, etc. »

Sur Pierre Quesvel et son ouvrage, v. Wadding, *Script. ord. Minorum,* p. 287 ; Oudin, *Script. eccl.*, t. III, p. 1168, et Schulte, *Geschichte,* t. II, p. 262.

La table des chapitres figurait sur les fol. A-B, en tête du texte. Une table alphabétique occupe les fol. 336-352. « Licet tabula supra in principio sufficere posset... »

Au verso du fol. 353, on lit cette note : « Folia hujus voluminis sunt, absque duo primis foliis pro custodiis, 353 folia, sive CCC L III fuellez, numerata et calculata per me Egidium de Asperomonte, die IIII[a] mensis novembris anni M[mi] CCCC[mi] XII[mi] ».

Sur le fol. 1, on relève la cote ordinaire : « 86 visa ».

XIV[e] siècle. Parchemin. 353 feuillets à 2 col., plus A et B, plus les *bis* 116 et 130 ; le fol. 226 est blanc. 360 sur 255 millim. Dans l'encadrement de miniature du premier feuillet, on voit un blason de fantaisie dont la pièce principale est une aigle éployée, nimbée. Rel. neuve veau fauve, à fermoirs cuivre. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 3, n° 70 »).

766 (G. 502). Johannis de Lignano arbor consanguinitatis et affinitatis. — Glosae super quasdam Extravagantes.

Fol. 1. « *Arbor bona facit fructus bonos;* Mathei, VII. Requisitus a studiosis, quibus honeste denegare non potui, ut ascenderem arbores consanguinitatis et affinitatis, etc. Idcirco ego Johannes de Lignano, minimus inter doctores utriusque juris, vester familiaris, ipsam dirigens ad vos, reverendum patrem et dominum meum, dominum P., tituli Sancte Marie Nove dyaconum dignissimum sancte Romane ecclesie cardinalem... — Quid est arbor consanguinitatis? Est figura comprehensiva... tamen aliquando ad solacium honestum ». Une main peu postérieure, celle de Guy de Roye sans doute, a inscrit : « Explicit; tamen deficiunt in marginibus figure perspective ».

Sur Jean de Lignano, v. Oudin, *Script. eccl.,* t. III, p. 1072-1078, et Schulte, *Geschichte,* t. II, p. 261.

Fol. 25. « *Bonifacius et inf.* Mutato in sua promotione nomine Benedicti... queritur hic primo ».

Fol. 73. « *Suscepti animarum, etc.* S. de constitut... collati in gratia sua vel si essent ».

Au dos du fol. 124, une note de G. d'Aspremont nous montre qu'il foliotait ce volume le 30 octobre 1412. — La signature de Guy de Roye se lit un peu plus bas.

Les gardes A et D sont formées chacune d'un double feuillet (XIV[e] siècle) d'un livre dont un *explicit* nous donne le titre exact : « Expliciunt Questiones super primum Ethy[corum] que sunt numero XXX, a ma-

gistro Durando Alvergnienci (*sic*) ». Sur ce traducteur d'Aristote, v. *Hist. litt.*, t. XXV, p. 58-63.

Sur la dernière de ces gardes, Guy de Roye a répété sa signature, presque au-dessous d'une intéressante note qui est certainement de sa main et qui est un véritable article d'inventaire de bibliothèque : « XXXVII. Jo[hannes] de Ligni[a]no (*sic*), in papiro, et plures extravagantes glosate. — XXXVII. Cujus secundum folium incipit : *Ut formaliter*, et finit : *C. de appell. l.*; penultimum folium incipit : *Ad primo decedentes*, et folium ultimum incipit : *Quod habeat prerogativam* ».

Le fol. C porte cette estimation (fin du XIV[e] siècle) : « Estimatur 1 flor[eno] ».

Sur le fol. 1, on trouve aussi la cote : « 63 visa ».

Fin du XIV[e] siècle. Papier. 124 feuillets à 2 col., sauf 25-67 qui sont à longues lignes, plus les gardes A-C, en tête, D, à la fin; A et D en parchemin; les fol. B, 24 et 72 blancs. 420 sur 300 millim. Couverture peau blanche sans plats, délabrée, malheureusement veuve de son étiquette, mais portant encore un blason de Guy de Roye peint directement et un autre collé. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 26 »).

767 (H. 631). « Distinctiones Petri de Besa, officialis Avinionensis, [super V libris Decretalium], cum brocarditis ».

Fol. 1. Après ce titre, qui paraît avoir été inséré dans la marge supérieure par le premier possesseur du livre, l'ouvrage commence ainsi : « De constitucionibus rubrica. *Canonum statuta*. Communis est opinio doctorum... ut evidenter. Expliciunt decisiones glosarum composite a domino Petro de Besa, condam officiali Avinionensi ».

Ce canoniste et son ouvrage n'ont été signalés ni par Schulte ni par aucune bibliographie locale. Faut-il voir l'auteur dans un Pierre « de Besa », originaire du diocèse de Tarbes, étudiant le droit canonique à Toulouse, en 1394, cité par M. Marcel Fournier (*Stat. et privil. des Universités françaises*, t. III, p. 552)?

Fol. 122. « Incipiunt brocardita quedam ab eodem composita... » Une déchirure du feuillet nous prive des premiers mots. Malgré le mot : « Finis », qu'une main du XVII[e] siècle a écrit au bas du fol. 123 v°, il est douteux que l'ouvrage se termine sur ceux-ci « ... et circumstancie sunt eedem per omnia ».

Une note du XV[e] siècle, placée en tête, semble indiquer que le volume dans son état primitif avait une table : « Iste papirus, in quo

sunt XI quaterni, est Petri [de Besa]. Repertorium in fine papiri ».

On remarquera, au bas du même feuillet, cette note du scribe : « Anno XIIII^c et deux, in crastino sancti Gregorii, cepi legere ». — Une autre, datée du 6 juillet 1399, au bas du fol. 9, serait peut-être plus intéressante, si elle n'était demeurée en suspens.

Ce manuscrit paraît avoir été rapporté d'Italie par Guy de Roye.

XVe siècle. Papier. 123 feuillets à 2 col. Les fol. 12, 25, 35, 36, 48, qui manquaient, ont été remplacés par des feuillets blancs lors de la dernière reliure. 420 sur 297 millim. Rel. moderne parchemin blanc. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, n° 23 »).

768 (H. 647). Guillelmi Challoti, Britonis, reportationes super V libris Decretalium Parisius traditae. — Innocentii, papae tertii, liber Miseriae conditionis humanae. — Bartholi de Saxoferrato liber de Insigniis et armis. — Quaestiones Decreti disputatae a Guillelmo Fillastri, decano Remensi. — Lectura Bartholi super Stipulationibus.

Fol. 1. « Hic incipiunt reportationes magistri G. Challoti, legentis Parisius. *Gregorius.* Quare propria mittat... — *Rex pacificus.* Et dic. s... » Le second livre des Décrétales, qui commence au fol. 67, n'est pas complet. — Fol. 144. « Hic incipiunt casus breves Johannis Andree super tercium librum Decretalium. *Ut laici.* Casus. Laici contra altare... Expliciunt casus breves Johannis Andree super tertium librum Decretalium. Deo gracias. Amen. Amen. Amen ». — Fol. 150. « Rubrica de sponsalibus. *De Francia.* Casus. Valet matrimonium legitimo consensu... Explicit quartus liber Decretalium. Deo gracias. Amen ». — Fol. 174. « Rubrica de accusationibus. Nota quod accusacio est... qui cognovimus, etc. »

Des notes, jetées çà et là, nous renseignent sur le cours du professeur breton G. Challot. Fol. 9 v°. « Hic deficit unus quaternus ». — Fol. 67. « Expliciunt reporta[ta] super primum librum Decretalium, tradita Parisius a magistro Guillelmo Challot, Britone ». — Fol. 174. « Pro reportatis Challoti scribunt (?) que habet magister Thomas Pagani ». — Fol. 184. « Hic deficiunt XVII tituli ». — Fol. 195. « Nil deficit ».

Ce Guillaume Challot, qui a échappé à Schulte, paraît avoir été un canoniste des plus distingués, car un texte très intéressant (1386) du *Chartul. Universitatis Paris.* (t. III, p. 433-439) nous montre que, même après sa mort, la Faculté de Paris tirait orgueil de l'avoir compté parmi les siens.

Fol. 213. « Ad honorem summe Trinitatis et individue unitatis, Patris, etc. Incipit liber Contemptus mundi sive humane condicionis, a domino Innocencio, papa tercio, etc. Domino patri carissimo P., Portuensi episcopo, Lotharius, etc. Modicum ocii... — Quare de vulva... sulphur et ignis ardens in secula seculorum. Amen ». Cf. Hain, *Rep. bibliogr.*, t. III, n°s 10209-10222.

Fol. 229. « De Signis (*sic*) et armis. Videamus que quis portat in vexillis... in rubro et in nigro. G. Bartholus ». Ce traité de blason du célèbre professeur de Pérouse a été imprimé dès 1493 ; v. Hain, *Rep. bibliogr.*, t. I, n°s 2636 et 2639.

Fol. 234. « Questio disputata Andegavis per Guillelmum Filiastri, tunc bachallarium in legibus, postea utriusque juris doctorem, decanum Remensem et cardinalem.

Justini filius Justino successit;
Patris auctoritas postmodum accessit;
Medio tempore rem propriam rexit;
An tenet queritur quod filius gessit?

... sed prefectus. De ista questione respondit Guillelmus Fillastre (*sic*), Cenomanensis dyocesis, licentiatus in legibus, anno octuagesimo primo, XVII februarii, scilicet die lune carniprivii, penes Minimos Andegavenses ».

Fol. 249 et suiv. Autres questions disputées par le même. — Fol. 250. « Questiones due disputate per G. Filiastri... lune et martis carniprinii, apud Predicatores et Minores.

Duo simul federati
Sibi legem edixerunt;
Post impletum munus fati,
Fortunas quem dilexerunt
Ejus domi concesserunt;
Pugnat unus, alter fati
Munus implet, nunquid pati
Debet legem quam dixerunt?

— *Duo.* Duo vel dualitas... michi dicendum. De ista questione et sequenti respondit Andegavis Guillelmus Fillastre, licentiatus in utroque jure, die lune et martis carniprivii, penes Predicatores et Minores, anno octogesimo quarto ». — Fol. 269. 2e question. « De ista questione respondit Guillelmus Fillastri, die martis ante Cineres, penes Minores, anno octogesimo quarto ».

Fol. 282 v°-294. Diverses questions de droit.

Fol. 295. « *Stipulaciones non dividuntur*. Ista lex usque... aliquid a[p]paratur. Explicit lectura Bartholi super *Stipulaciones non dividuntur* ». Il s'agit ici de la 72e loi du t. I du XLVe livre du Digeste.

Fol. 307-310. Fragments divers, de la main de Guillaume Fillastre.

Les gardes A, C sont des fragments de comptes (XIVe siècle) de vêtements et ustensiles.

Sur le fol. 1, on relève l'ex-libris du premier possesseur, qui fut aussi le copiste et l'auteur d'une partie du livre : « G. Filiastri, cardinalis, decanus Remensis, Cenomanensis dyocesis ». Les fol. 249-277 sont de la main même du cardinal.

En tête du fol. 174, le copiste a placé l'invocation suivante que nous avons déjà rencontrée :

« Ne faciam vanum, duc, pia Virgo, manum ».

La note habituelle de Gilles d'Aspremont est au verso du fol. 310.

XVe siècle. Papier. 310 feuillets et 3 gardes A, B, en tête, C, à la fin ; A et C en parchemin. Les fol. B, 140-143, 196, 211-212, 248, 278-282 sont blancs ; le fol. 279 a été enlevé ; le fol. 149 réduit à la moitié. 300 sur 227 millim. Rel. veau blanc sur bois, délabrée. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 2, n° 60 »).

769 (G. 572). Guillelmi de Mandagoto libellus de Electione facienda, cum apparatu. — Liber VIIus Decretalium, seu Constitutiones Clementis, papae V. — Guillelmi de Montelauduno apparatus in eodem libro.

I. Fol. 1-18. « Incipit libellus electionum, editus a magistro Guillelmo de Mandagoto, archidiacono Nemausensi. Venerabili viro, discretione, scientia, moribusque multipliciter radianti, magistro suo karissimo domino Berengario Fredoli, succentori ecclesie Biterrensis, domini Pape capellano, etc. Incipit prologus. Quoniam dum electiones imminent celebrande... — De tempore quo electio est celebranda et de pena illorum qui non eligunt infra tempus. Ad principale propositum... benedictio et claritas, graciarum actio, honor, virtus et fortitudo in secula seculorum. Amen ».

Commentaire. « *Venerabili*. Cum illius non sim... — *Ad principale*. Hic signatur capitulum primum, et est notandum... consequi mereamur, ipso prestante qui est benedictus in secula seculorum. Amen ».

V. nos manuscrits 747 et 770.

Fol. 17-18. Table.

La signature de Guy de Roye figure au verso du fol. 18.

En terminant son ouvrage, le scribe nous dit :

« Hoc opus est factum; valeat quod redito pactum.
Dextera scriptoris careat gravitate doloris ».

II. Fol. 19-56. « De summa Trinitate et fide catholica. Clemens V, in concilio Viennensi. Fidei catholice fundamento... irritus nec etiam irritandus. Explicit VII^us^ liber Decretalium ».

III. Fol. 57. « Magnifice bonitatis mireque pietatis viro, domino Johanni, nitidissimo infanti illustrissimi principis domini regis Aragonum filio, ejusque cancellario, Guillermus de Montelugduno (*sic*), etc. Quoniam a Johanne et de Johanne... — *Johannes, episcopus*. Hoc prohemium dividitur... — *Fidei*. Hoc dividitur in IIII partes principales... et de appellacione reprehensibilis. Explicit apparatus. Deo gracias ».

Sur cette « lectura » de G. de Montlezun, v. Schulte, *Geschichte*, t. II, p. 197.

Le scribe ajoute :

« Explicit, expliceat; ludere scriptor eat.
Finito libro, sit laus et gloria Christo ».

Au verso du fol. 108, on voit que G. d'Aspremont a fait le compte des feuillets le 28 octobre 1412. — La cote : « 77 visa » figure au fol. 1.

La garde A, collée sur le plat initial, est un acte notarié de la même date sans doute que ceux dont il va être question.

La garde B est une procuration donnée (1425) par Antoine, cardinal-prêtre du titre de Ste-Susanne, appelé vulgairement cardinal d'Aquilée, à Jean « de Cavallis », chanoine de Trente, pour représenter ses intérêts à Reims, notamment auprès de l'archidiacre de l'église de Reims, Pierre-Nicolas « de Brancaciis », au sujet de la pension de 300 florins d'or à lui donnée par le Pape sur les revenus de cet archidiaconé.

La garde C est un acte de prise de possession, par Jean Esdamet, du canonicat et de la prébende (1451) laissés vacants par Jean Simon.

La garde D, collée sur le plat, est une réquisition du doyen au prévôt et au Chapitre d'avoir à recevoir Jean Jovet dans la charge de « dormentarius ».

XIVe siècle. Parchemin. 108 feuillets à 2 col., plus les gardes A, B, en tête, C, D, à la fin. 355 sur 250 millim., 370 sur 255 millim.,

412 sur 270 millim. Le dernier ouvrage est d'écriture italienne; notas dans le genre burlesque. Rel. dos de veau blanc sur ais de bois nus, le dernier portant les restes d'une petite étiquette de papier aux armes de l'archevêque Guy de Roye, donateur. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 2, n° 57 »).

770 (G. 571). Guillelmi de Mandagoto libellus de Electione facienda. — Incerti cujusdam Summa Decreti. — Bartholomei de San-Concordio Summa de Casibus conscientiae. — Johannis Andreae Summa de Electione.

Fol. 3. « Libellus a magistro Guillelmo de Mandagoto, archidyacono Neomanensi (*sic*), compositus, super electionibus, etc. Venerabili viro, etc. Prologus. Quia dum electiones... » Comme dans le manuscrit précédent.

Le scribe ajoute :

« Et male finivi, quia scribere non bene scivi.
Scriptor qui scripsit cum Christo vivere possit. Abbatis ».

Fol. 17. « Incipit Summa tocius voluminis Decreti. Sicut dicit Augustinus, 2° de Civitate Dei... aliis facit appetere fallaces. Explicit Summa tocius libri Decreti, brevis et utilis valde ». Ces mots élogieux semblent exclure l'attribution de l'ouvrage à Christophe Labbé.

Suivent quelques vers sur les livres du Décret, accompagnés de la signature : « Christoforus Abbatis, de Remis ».

Fol. 31. « Quoniam, ut ait Gregorius... — Abbas in suo monasterio conferre potest subditis suis primam tonsuram... ut dictum est supra : Invidia § 2 ». On a déjà rencontré ce traité sous les nos 560, 561 et 562.

Le scribe ajoute : « Laudetur Deus et pia Mater ejus. Explicit Summa de Casibus conscientie secundum compilationem fratris Bartholomei de Pisis, ordinis Predicatorum ». Puis, après avoir signé de son prénom « Christoforus », accompagné de cinq caractères étranges qui représentent son nom et qu'il a déjà introduits dans les premières lignes du texte, au fol. 31, et ailleurs (fol. 84 v°), dans une initiale inachevée, il continue :

« Penna, precor, cessa, nam manus est mihi fessa.
Qui scripsit ista, sit benedictus ita.
Explicit hoc opus, nunc scriptor scribere fessus
Extat, sic restat studii labor hinc adhibendus,
Cum sit difficilis liber hic multum et prolixus,
Sub Veneris latere decet (?) modo latere,
Nam mala de Venere plurima devenere.
Sic malem quod amen res inhonesta foret ».

Fol. 184v°. « Somma (*sic*) Joannis super electione. Ut habeas in somma tractatum de electione, nota casus... eligo in pastorem, etc. Et sic est finis forme electionis per Johannem Andree compilate. [Christophe] Labbé ». Sur cette « Summa » de J. André, v. Schulte, *Geschichte*, t. II, p. 223.

Sur le fol. 1, on lit une note sur les différents cas où le serment est défendu. — Puis, ce jeu d'esprit :

« Si leo stet in prelio
Cum lilio,
Carpet de folio de lilio ;
Sed post justus in solio
Residebit cum gaudio
Cum acquille presidio ».

Au fol. 2, on a copié la lettre du roi Louis XI au pape Pie II : « Deum solum scientes esse... » (27 novembre 1461), lui apprenant que, sur ses sollicitations et après les explications de l'évêque d'Arras, Jean Jouffroy, légat *a latere*, il consent à abroger la Pragmatique sanction.

Au verso du fol. 16, notes sur le pouvoir de l'archevêque de Reims sur ses suffragants, en tant que légat *a latere*, et sur les pouvoirs de juridiction des évêques.

Au verso du fol. 188, on lit ces vers :

« Thomas, quant pour tumer tu m'as,
Je te doibs amer et tu my;
Oncques de thumer ne fus las ;
Thomas, quant pour thumer tu m'as,
A bonne heure sur moy, Thumas,
Je te prie encore, thume y.
Thomas, quant pour thumer tu m'as,
Je te doibs amer et tu my ».

Puis ce fragment, arrêté au troisième vers :

« Colin, quant Collette accolles,
C'est très bonne collacion ;
Mieulx. . . . . . »

Tout près, cette note contemporaine du livre : « Hunc librum emit magister Petrus Symoneti a domino Nicolao Le Joyeux, capellano in ecclesia Beate Marie virginis, octava die mensis decembris anni Domini 1487mi, pro viginti solidis de quibus quatuor sunt ad bibendum ; quem librum dicebat sibi datum a magistro Christoforo Abbatis ; et fuit

hec vendicio facta in domo predicti Joyeux, in presentia dominorum Symonis de Sancto Petro, capellani cure Beati Stephani, et Johannis Picequet et Odonis Quiquain, religiosi Beati Anthonii, et Martini Delahault, clerici Beati Stephani, fuit omnino persolutus ». — Au-dessous, une main de la même époque a inscrit : « De libris bibliothece ecclesie Remensis ».

Les gardes en parchemin ne sont pas exemptes d'intérêt. Sur la première, on lit :

« Mortis vel vite brevis est vox : « Ite, venite »,
Dicetur reprobis ; « Ite, venite », bonis ».

— « Est melior probitas que nullo sanguine caret,
Quam sit nobilitas que probitate caret ».

— « Contio cleri : « Falle (?), quicquid habes sera rifflé » ;
Heu Petri clavis titubat, ratioque clavis
Errat, Rex et Papa facti sunt una capa :
Credunt in Do, das ; clamant : « Capias, rappe, rodas ».

« Cordi non carte tradas que noveris arte ».

« Ulcio, digna Dei, quamvis veniat pede lento,
Tandem grande..... ictu ferit violento ».

« Lex est deffuncta judicis, cum sit manus uncta ;
Propter unguenta lex est in carcere tanta ».

Ces vers paraissent avoir été transcrits par un Guillaume de Diesbach dont on retrouve le nom « Guillermus van Disbach » en plusieurs endroits.

Sur la seconde, on trouve une petite note relative (XVe siècle) aux curés de Saint-Martin et de Saint-Firmin d'Amiens.

Puis ces lignes : « Je suis si desconforté, Robin m'a si mal mené le chemin harep..., je croit que m'eust afolé si ne m'eust assenée au treu. — Or, me dites, ma belle file, di moy que Robin t'a fait. — Volentier, ma doulce mère, volentier le vous diray ».

Puis enfin des vers transcrits au XVe siècle, qu'une main de la même époque met sous le nom de « Gauthier Garguille », mais qui sont en réalité empruntés au célèbre *Roman de la Rose* (fol. XX et XVIII^vo-XIX de l'éd. de Galiot Du Pré, 1529), comme ceux qu'on a rencontrés déjà dans le ms. 543.

« Mais ne diray pas ores toute
Leur force ne leur poesté,
Bien vous sera la vérité
Comptée et la signifiance,
Nel mectray pas en obliance,

Ains vous diray tout ce que monte
Ainçois que je fine mon compte.
Et revendray a ma parolle,
De nobles gens de la karolle
. . . .
. . . .
Li autres ars fu d'un plançon
Longuet et de gente façon ».

Les couvertures du volume sont faites de feuillets de papier empruntés à un recueil théologique.

XVe siècle. Papier, filigrané du blason de Champagne. 188 feuillets, les 28-30 et 186-187 blancs; plus les gardes A, B, en parchemin, en tête et à la fin. 294 sur 213 millim. Rel. veau vert. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 3, n° 62 »).

771 (H. 635). Cujusdam instructio de modo serviendi ad altare, quando pontifex celebrat. — Regulae vicecancellariae Romanae, a Johanne, papa XXII, ad Benedictum, papam XIII. — Extracta quaedam de registro Gregorii [magni], papae.

Ce volume a été récemment démembré du ms. 731.

Fol. 1. « Instructio de modo serviendi ad altare, quando pontifex celebrat, et de circonstanciis indumentorum servitoribus et alia. Colore nigro utitur feria sexta in Parasceve... » Incomplet; s'arrète dès le début du chapitre intitulé : « Sequuntur psalmi quos dicere debet episcopus, quando calciatur calciamentis pontificalibus ante missam per eum solemniter celebrandam ».

Fol. 20. « Regule date in vicecancellaria per dominum Johannem, papam XXII. Infrascripte sunt regule restrictive tradite de mandato sanctissimi in Christo patris et domini domini Johannis, divina providencia pape XXII, per reverendum in Christo patrem et dominum dominum Petrum, miseracione divina tituli Sancti Stephani in Celio monte presbiterum cardinalem, sancte Romane ecclesie vicecancellarium, ac mihi et aliis sibi assistentibus, super ordinacione notularum et examinacione grossarum ac earum expedicione ad bullam sub debito et religione juramenti prestiti inconcusse observari precepte. In primis injunxit nobis ut supra quod simus attenti et solliciti circa signacionem peticionum, ut videlicet littera vel punctus non deficiat... » — Fol. 23 v°. « Regule date per dominum Benedictum, papam XII^m. Ordinavit idem dominus Benedictus... » — Fol. 26. « Regule date per dominum Clementem, papam VI^m. Ordinavit idem dominus Cle-

mens... » — Fol. 26 v°. « Regule date per dominum Innocentium, papam sextum ». — Fol. 33 v°. « Regule date per dominum Gregorium, papam undecimum... »

Fol. 40 v°-41. Notes sur les nominations de Pierre Delanoy (?), « de Nuce » (1379), Jacques de Monthonay, cardinal du titre des SS. Marcellin et Pierre (1385), et Jean de Brogny, « Biongniaco », cardinal de Viviers (1391), au titre de « auditores sacri palatii » et de vice-chanceliers.

Fol. 41. « Regule date per Clementem, papam VII^um ». — Fol. 49. « Ordinaciones cancellarie date domino Cusentino XVIII kalendas decembris, anno primo ». — Fol. 50 v°. « Ordinaciones et commissiones mihi Egidio Bellemere per dominum nostrum date ad partem ».

Fol. 64. « Ista extracta sunt de regestro beati Gregorii [magni], pape. Absolvere. Quamobrem a cunctis tibi objectis... » Ces extraits, qui sont classés dans l'ordre alphabétique, s'arrêtent malheureusement au cours de la lettre P.

Fol. 77 v°. « Constitutiones nove domini Benedicti XIII ». C'est la suite réelle du fol. 59, comme l'indique une note de Guy de Roye, placée au bas de ce même folio. « Constitutiones aliquas domini Benedicti XIII vide post aliqua extracta de regestro beati Gregorii per XVIII folia que hic esse deberent ».

Il serait intéressant de comparer notre manuscrit avec le n° 595 de la Bibliothèque de Tours et avec l'édition donnée par E. von Ottenthal, des *Regulae cancellariae apostolicae* de Jean XXII à Nicolas V (Innsbruck, 1888). Sur les règles de la chancellerie pontificale, v. Chevalier, *Répertoire, etc.*, Topo-bibliogr., col. 649.

La signature de Guy de Roye figure au bas du fol. 79 v°.

Les fol. A-B paraissent provenir d'un rouleau (XIVe siècle) servant à l'enregistrement des provisions en cour de Rome pour les bénéfices vacants ou à vaquer.

Les fol. C-D sont un important fragment d'un procès fait contre un certain Bernard Bridal (XIVe siècle), à propos du prieuré de « Meynello » (dioc. de Beauvais), par Jean Guibert, chévecier de l'église de Lisieux, vice-gérant de l'abbé de Sainte-Geneviève, qui a la garde des privilèges de la maison de Grandmont (diocèse de Limoges). Cette pièce avait servi d'abord de couverture à un recueil intitulé : « Contra Hugonem Aubriot », dont on trouve la trace dans l'inventaire des manuscrits du Chapitre dressé en 1456.

Fin du XIVe siècle. Papier. 79 feuillets à longues lignes, plus les gardes A-B, en tête, et C-D, à la fin; les fol. 18, 19, 60-63 sont blancs. Pagination arabe du temps. 300 sur 220 millim. Rel. neuve parchemin sur carton. — (Chapitre : E, ord. 3, n° 71).

772 (E. 284 *bis*). Libellus pastoralis de cura et officio archidiaconorum. — Cujusdam incerti Speculum peccatoris. — Documenta B. Bernardi.

Fol. 1. « Incipit Libellus pastoralis de cura et officio archidiaconi. Primum officium archidiaconi visitantis est ut erudiat... — De officio archidiaconi. Officium seu ministerium... jura ecclesie conservat et defendit. Explicit ».

Ce texte peu connu a été mis en lumière par Adrien Gréa, dans un *Essai historique sur les archidiacres* (*Bibl. de l'Éc. des chartes*, 3e série, t. II, p. 39-67 et 215-247), d'après le ms. 229 (XVIe siècle) de la Bibliothèque de l'Arsenal. Il serait intéressant de rechercher pourquoi ce livre rare se rencontre à Reims en deux exemplaires, l'un et l'autre du XIVe siècle, tous deux collectionnés par l'archevêque Guy de Roye. Ne peut-on se demander s'il n'en serait pas l'auteur?

Fol. 26 v°. Constitution de Benoît XII (Avignon, 18 décembre 1336), relative aux abus du droit de procuration exigé par les évêques et les archevêques. « Vas electionis... » Ce morceau forme le titre « De censibus » du IIIe livre des « Extravagantes communes ».

Fol. 29 v°. « Incipit Speculum peccatoris, editum a beato Augustino. Quoniam, carissimi, in via hujus vite... concedat ille qui est benedictus in secula seculorum. Amen. Explicit Speculum peccatoris ».

Sur cet ouvrage, qui n'est certainement pas de S. Augustin, bien qu'il ait pris place dans ses œuvres (t. VI, p. 983), v. Hauréau (*Not. et extr.*, t. II, p. 346-347, et t. VI, p. 16).

Fol. 33 v°. « Hec sunt documenta beati Bernardi. Si plene vis assequi quod intenderis... qui est misericors, pius et benedictus in secula seculorum. Amen. Expliciunt documenta beati Bernardi ». Cet ouvrage a été publié par Migne (*Patr. lat.*, t. CLXXXIV, col. 1173).

Après ces mots, au bas du fol. 35 v°, la mention habituelle : « Guy de Roye », qui pourrait bien être de la même main que la copie.

Au verso du fol. 35, on lit : « Folia 85, IIIIxx et V, per G. (*sic*) [de] Asperomonte, canonicum ».

XIVe siècle. Parchemin. 35 feuillets, anciennement cotés 51-85 comme

faisant partie du ms. 773; le dernier blanc. Longues lignes. 250 sur 163 millim. Rel. moderne parchemin. — (Chapitre : C, ord. 4, n° 83).

773 (E. 284). Recueil semblable au précédent.

Fol. 1. « Incipit Speculum peccatoris, etc. »

Fol. 5. « Hec sunt documenta B. Bernardi, etc. »

Fol. 7. « Incipit Libellus pastoralis, etc. »

Fol. 31. Constitution de Benoît XII. Comme plus haut.

Fol. 34 v°. Formules diverses d'officialité épiscopale : « Littera quittationis et remissionis sponsalium »; « littera super dissolutione sponsalium, propter sponsi partem »; « littera divorcii inter conjuges, propter lepra viri »; « littera consensus ordinarii ut conjuges vivant segregatim, propter rationes et ne inde sequatur deterius ». La première est empruntée à l'officialité de Soissons.

Fol. 36. Bulle de Clément V, adressée au chapitre de Laon, relative aux affranchis qui se font chanoines (Villeneuve d'Avignon, 14 juin 1311). « Sincere devocionis affectus... »

Fol. 36 v°. Diverses formules de mandats d'informer de l'officialité de Paris, pour voies de fait de clerc contre clerc, voies de fait de la justice séculière contre un clerc, voies de fait d'un clerc sur une femme, rupture de promesse de mariage de la part de la future épouse, prêt à taux usuraire avec ou sans vente d'objets surfaits dans leur valeur, adultère de l'époux au domicile conjugal.

Fol. 40. Formules d'officialité pour réserve de fruits ou de pension sur un bénéfice.

Fol. 42-43. Petit traité d'hygiène, notamment pour les affections de la peau. « In nomine Dei misericordis. Amen. Pro regimine preservativo et quodmodo curativo, est sciendum quod duplex debet esse regimen... neque electuarium eadem die ».

Fol. 44. Formules d'électuaire, d'onguent et de potion; remèdes contre la goutte, la peste, « epidimia », et les maux d'estomac.

Fol. 45. Formule du vin « alberegi, id est aristologia longa ».

La garde A est un fragment de traité canonique sans valeur.

Comme pour le ms. précédent, la main du copiste se rapproche de celle qui a mis la mention : « Guy de Roye » au verso du feuillet 47.

XIV° siècle. Parchemin. 47 feuillets à longues lignes; le dernier anciennement coté 50; les fol. 41, 46, 47 sont blancs. 265 sur

163 millim. Rel. délabrée, un des ais de bois brisé. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 4, n° 83 »).

774 (H. 648). Rufini de Ficeclo liber de Practica officialitatis Remensis.

Cet important recueil de décisions canoniques, écrit très probablement par Rufin de Ficeclo, official de Reims, dans le premier tiers du XIVe siècle (post. à 1318), a été présenté au public sous ce titre impropre : « Liber practicus de Consuetudine Remensi » (*Archives de la ville de Reims*, Coutumes, p. 35-344). Ce faisant, M. Varin a donné plus d'importance qu'il ne convenait aux règles de jurisprudence civile auxquelles ce livre fait de fréquents appels. Aussi, sans accepter la transposition que l'édition a fait subir aux parties de cet ouvrage, notre analyse conservera l'ordre des feuillets tel qu'il est donné par la table du recueil, cette table étant presque contemporaine du recueil lui-même.

Le fol. 1 manque. — Fol. 2. « I. Tercio fuit propositum contra Richardum... saltim rex retrahat ad manum suam ». Ce sont les derniers mots de l'article CCCCXXV.

Sur ce précieux livre, v. *Hist. litt.*, t. XXXII, p. 459-463 et 598.

Indépendamment de son importance juridique, ce recueil fournit un apport considérable à l'histoire de la province, notamment à celle de Châlons et de Laon, et contient un certain nombre de documents copiés presque intégralement. On y trouve notamment :

Fol. 28. Fragment de la Coutume de Reims : « Consuetudo Remensis, que pro jure servatur. Si murus inter me et te... cum tali morbo crimen commiserit ».

Fol. 40. Sorte d'aide-mémoire du droit canonique, en 306 vers.

« Si quis in hoc opere facto per metra studere
Appetit, in genere decreta potest retinere.
. . . .
. . . .
Cum sit canon, ibi debent in pectore scribi »

Fol. 41. Bulle de Clément VII (?), confirmant (4 septembre 1382?) les privilèges de l'ordre de Cîteaux.

Fol. 44-47. Table des articles, comportant DLXXX numéros, ce qui laisse supposer que le recueil n'a pas été terminé.

Sur le fol. D, on lit cet ex-libris (XIVe siècle) : « Iste liber est Johannis de Roberticampo, Remis manentis ». — Sur le fol. A verso, on

trouve la cote : « 12 veu. Rabillon ». — Enfin au fol. B verso, on lit cette note d'un bibliothécaire du Chapitre, au XVIII[e] siècle : « Liber practicus de Consuetudine Remensi, ex dono domini Johannis de Robertchant, civis Remensis, in utroque jure licentiati ».

XIV[e] siècle. Parchemin. 46 feuillets cotés 2-47, plus les gardes A, B, en tête, C, D, à la fin, blanches. 330 sur 235 millim. Rel. mod. veau noir à fermoirs cuivre. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « H, ord. 4, n° 1 »).

775 (G. 519). Lettres de la chancellerie pontificale, portant réserves apostoliques ou grâces diverses sur de nombreux diocèses de la chrétienté.

J'ai pu former cet intéressant recueil en dépeçant la reliure, d'ailleurs caduque, du ms. 688. Sans être complètement débarrassées de la grossière colle de pâte dans laquelle on les avait noyées pour former carton, presque toutes les pièces sont demeurées très lisibles.

Pièces 1-5. Lettres de réserves apostoliques, — les deux premières au nom du pape Urbain V, — en la forme : « Reverendissime pater... » Signatures de cardinaux; traces de sceau en cire rouge (1367-1374). — 5 pièces.

6-11. Signatures de cour de Rome, portant réserves apostoliques, en la forme : « Motu proprio... » Signature du pape Grégoire XI, « P[etrus] R[ogeri] » (1372-1377). — 6 pièces.

12-30. Autres, en la forme : « Supplicat s[anctitati] v[estre]... quatinus dignetur facere gratiam specialem... » (1371-1377). Quelques-unes ayant été scellées. Signature du Pape. — 19 pièces.

31-43. Autres, en la forme : « Dignetur s[anctitas] v[estra] ... » (1371-1378). Signature du Pape. — 13 pièces.

44-58. Autres, en la forme : « Beatissime pater », « Sanctissime pater », « Reverende pater » (1371-1378). Signature ou annotations du Pape. — 15 pièces.

59-64. Autres, en la forme : « Clementissime s[anctitati] v[estre] », « Summe sanctitati in Christo », « Sanctitati vestre supplicat », « Beatitudini vestre exponit » (1371-1378). — 6 pièces.

65-74. Fragments d'autres signatures de cour de Rome, des diverses formules ci-dessus. — 10 pièces.

75-76. Certificats d'examen de Pierre Barbe, du diocèse de Rouen, et de Démétrius Nicolaï, pour l'obtention de bénéfices sur l'abbaye de

Saint-Denis en France et sur l'évêché de Gross-Wardein, en Hongrie. Originaux ; traces de sceaux. — 2 pièces (77 sur 113; 61 sur 113 millim.).

77-100. Correspondance échangée par divers avec la chancellerie apostolique, et autres actes sur divers sujets, en latin, en italien et en provençal (1339-1378?). Originaux. — 24 pièces.

101-149. Minutes d'actes et de comptes de la chancellerie pontificale, sur feuilles volantes ou fragments de registres; plusieurs au nom des papes Grégoire XI et Clément VII. Sans grand intérêt. Curieux filigranes. — 49 pièces.

XIV° siècle. Liasse de 149 pièces, papier.

776 (G. 584). De l'autorité du Roi dans l'administration de l'Église gallicane, [par Denis Talon]. Imprimé en 1700.

Fol. A-B. Table des dix dissertations.

XVIII° siècle. Papier. 179 feuillets, plus 31 *bis* et 67 *bis;* ce dernier blanc et 2 fol. A, B, en tête. 239 sur 179 millim. Rel. veau brun.

777 (G. 570). « De sacrarum electionum jure et necessitate ad Gallicanae ecclesiae redintegrationem, auctore G. Genebrardo, Aquarum Sextiarum archiepiscopo. »

L'ouvrage est daté de Paris (1er avril 1593), et dédié aux cardinaux Philippe Sega, évêque de Plaisance, légat du pape en France, et Nicolas de Pellevé, archevêque de Reims, premier pair de France.

Sur le fol. 1, après le titre, on lit : « Juxta exemplar Parisiis, apud Sebastianum Nivellium, sub Ciconiis, via Jacobaea, MDXCIII ». — On y trouve aussi cet ex-libris (XVIIe siècle) : « S. Nicasii Remensis, ordinis S. Benedicti, congregationis sancti Mauri. — M. 18 ».

XVII° siècle. Papier. 97 pages. 200 sur 140 millim. Rel. veau brun. — (Saint-Nicaise).

778 (G. 583). « Dissertation sur l'origine et établissement des primaties et des droits des primats », à propos de la primatie de Narbonne, par Baliste.

On trouve en tête de l'ouvrage (fol. I-V) une « Épitre dédicatoire à monseigneur de La Roche-Aymon, archevêque, primat, duc de Narbonne, président-né des États-Généraux de la province du Languedoc, commandeur du Saint-Esprit » (Narbonne, 31 mars 1754).

Les fol. v-vii contiennent la préface et la table des chapitres.

XVIII[e] siècle. Papier. i-vii feuillets et 56 pages et des feuillets blancs, A, B, en tête, C, D, à la fin. 239 sur 172 millim. Rel. veau brun sur carton.

779 (N. fonds). Recueil de différentes observations, pièces, questions, mémoires, etc., concernant les juges d'église.

Fol. 1. Promesses de mariage. — Fol. 13. Pouvoirs des officiaux métropolitains. — Fol. 25. Le concile de Trente; les auteurs, libraires et imprimeurs; les théologaux et maîtres de grammaire; les prédicateurs. — Fol. 61. Style des actes de la cour de Rome; leur autorité. — Fol. 73. L'édit de 1695. — Fol. 97. Sur la sortie des religieuses; l'examen des novices; la juridiction de l'ordinaire, dans certains cas, sur les religieuses même exemptes; la visite des monastères exempts. — Fol. 113. En cours de visite, l'évêque peut-il ériger une cure? — Fol. 115. Ce qu'il peut faire pour la correction d'un curé vicieux. — Fol. 121. Du pouvoir des évêques dans les cures qui dépendent de Saint-Jean de Jérusalem, et de la juridiction épiscopale sur les prêtres séculiers et réguliers qui servent dans les commanderies. — Fol. 113. Du pouvoir des évêques pour la correction des religieux de Saint-Jean de Jérusalem qui desservent les cures de l'Ordre.

Fol. 136. Déclaration du Roi (10 février 1742) concernant les maisons religieuses.

Fol. 139. Arrêt de Parlement (18 février 1697), qui déclare qu'il y a abus dans la permission donnée par l'abbesse de Fontevrault à sœur Françoise de Coligny, religieuse du prieuré conventuel de Notre-Dame de Longueau de Reims, de sortir de la clôture du prieuré.

Fol. 145-148. Table.

XVIII[e] siècle. Papier. 154 feuillets, plus un titre A ; les fol. 24, 52-60, 67-72, 95-96, 118-120, 135, 140-144, 149-154 demeurés blancs. 270 sur 194 millim. Cartonnage.

780 (N. fonds). Recueil canonique et liturgique.

Fol. 8-58. « Extraits des *Institutions ecclésiastiques et bénéficiales, suivant les principes du droit commun et les usages de France,* par M. Jean-Pierre Gibert, docteur en théologie et jurisconsulte à Paris; chez Jean Mariette, rue Saint-Jacques, 1720 ».

Fol. 59-126 et 198-202. « Recueil des statuts et ordonnances

du diocèse de Langres, depuis 1616 jusques à l'an 17[41] ».

Fol. 127-197. « Canones qui assignantur singulis diebus legendi ad officium primae in Breviario Lingonensi anni 1731, collecti sub titulis et juxta ordinem argumentorum sive materiarum ».

XVIIIe siècle. Papier. 202 feuillets. 228 sur 172 millim. Non relié. — (Don Deullin).

781 (N. fonds). « Dissertatio historica et dogmatica de authoritate Ecclesiae in censura librorum. Exponitur status quaestionis et variae recensentur theologorum opiniones ».

Le nom du premier possesseur est inscrit à l'intérieur du plat initial : « Ex libris Hyacinthi de Kervilly ». — Des mains du chanoine de Notre-Dame, le volume passa aux Minimes, comme le montre cet ex-libris inscrit en tête de la page 1 : « Ex bibliotheca Minimorum conventus Remensis; sub litt. H, n° 36 ».

XVIIIe siècle. Papier. 200 pages écrites. 305 sur 205 millim. Rel. veau brun. — (Minimes).

782 (N. fonds). « Dissertation touchant la prétention de la compétence des magistrats séculiers en matière de refus publics de la communion ».

XVIIIe siècle. Papier. 180 pages, plus un titre A. 241 sur 181 millim. Cartonnage.

783 (N. fonds). Les gradués et le droit de « septennium ».

1. Déclaration par laquelle le Roi préfère à tous autres gradués les professeurs en droit qui auront régenté sept années, au droit de nomination aux bénéfices (26 janvier 1680). — 2 feuillets in-4°.

2. « Éclaircissement adressé aux anciens gradués contre la prétention des septennaires », par Drouyn-Regnault, chanoine de Saint-Symphorien. — 8 feuillets in-4°.

3-4. Nullité des grades du sieur Jacques Pillier l'aîné, chanoine de Sainte-Nourrice et ancien curé de Saint-Timothée. — Cas du curé de Chuffilly. Du même auteur. — 2 feuillets.

5. Lettre de M. Le Blanc, avocat, à MM. Demetz, H... et Coquebert (Paris, 20 mars 1709), sur la même question. — 10 feuillets écrits in-fol.

XVIIIe siècle. 5 pièces papier.

784 (N. fonds). Recueil théologique et canonique.

Fol. 1. Observations sur la grâce actuelle des justes.

Fol. 15. Observations sur la jurisprudence différente que l'on suit au Parlement et au Grand Conseil sur les questions bénéficiales, par M. Le Merre.

Fol. 67. « Recherches curieuses et particulières de plusieurs poincts et questions contenant les matières les plus difficiles du droit ecclésiastique, avec des réflexions solides sur les statuts, règlements et ordonnances de nos roys, les arrêts qui ont été rendus par tous les parlements du royaume et les sentences des plus fameux avocats du siècle passé et du présent sur ces mêmes matières ». — Fol. 67-75. Table.

Fol. 237. Partage des fruits des bénéfices entre les bénéficiers et leurs prédécesseurs ou leurs héritiers, d'après MM. Louet, Chenu, Robert et Le Prestre.

Fol. 291. Lettre de M. de Tillemont à M. de Rancé, ancien abbé de la Trappe. « Écrite avant l'an 1697 ».

Fol. 301. « Mandement de François [de Nesmond], évêque de Bayeux, portant (30 mars 1701) condamnation et deffense du livre intitulé : *Durand commenté* ou *l'Accord de la philosophie avec la théologie*, touchant la transsubstantiation de l'Eucharistie » (Cologne, 1700).

XVIII[e] siècle. Papier. 303 feuillets ; les 12-14 et 296-300 demeurés blancs. 230 sur 173 millim. Non relié.

785 (G. 586). « Procès-verbal de l'assemblée générale du clergé de France tenue, par permission du Roy, en la ville de Mantes-sur-Seyne, en l'année mil six cens quarente ung ».

A la fin, on trouve (fol. 310) une lettre (Mantes, 7 juin 1641) écrite de la part du Roi, remerciant l'assemblée du don de 5.500.000 lb. qu'elle a voté et enjoignant aux archevêques de Sens et de Toulouse et aux évêques d'Évreux, de Maillezais, de Bazas et de Toulon, qui ont, « par un esprit de ligue et de faction, malicieusement contrarié ses justes intentions », de regagner immédiatement leurs diocèses sans passer par Paris.

Puis, une lettre de A.-D. Cohon, évêque de Nîmes, au cardinal du Plessis-Richelieu, archevêque de Lyon (7 juin 1641), sur la situation créée par ces dissidents.

En tête du fol. 1, on trouve une bande imprimée, collée : « Ex dono domini Nicolai Caron, ecclesiae Remensis canonici ».

Une note du XVIIe siècle, inscrite à l'intérieur du plat initial, nous donne l'ancienne cote dans la bibliothèque du Chapitre : « Arm[oire] 5, tab[lette] 3, n[uméro] 95 ».

XVIIe siècle. Papier. 313 feuillets, plus 93^I-93^II et 16 feuillets blancs en tête et à la fin. Les fol. 307-309 également blancs. 315 sur 205 millim. Rel. veau fauve. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « H, ord. 4, n° 23 »).

786 (G. 585). Mémoire sur les droits du second ordre du clergé, par M. l'abbé Le Gros.

Sur le fol. 1, on lit : « Ex bibliotheca Minimorum Remensium; sub litt[era] F, n° 45 ».

XVIIIe siècle. Papier. 222 feuillets, plus 157 *bis*, moins les fol. 4-5 enlevés. 280 sur 217 millim. Rel. veau écaille aux armes archiépiscopales : *d'argent* (?), *à cinq fasces d'azur*. — (Minimes).

787 (N. fonds). « Observations abrégées sur la réponse de Mr Servant au *Petit catéchisme pour les tems présens* ».

Sur la question des évêques français dépossédés par la Révolution.

XVIIIe siècle. Papier. 54 pages écrites, plus un titre A. 255 sur 190 millim. Non relié.

788 (N. fonds). « Table des matières ecclésiastiques renfermées dans les neufs premiers volumes des *Ordonnances des rois de France ;* chaque matière suivie par ordre chronologique ».

Les pages 151-152 sont consacrées à Reims (1304-1411).

XVIIIe siècle. Papier. 152 pages, plus les fol. A-B, en tête, contenant le titre et la table. Les pages 65-72, 78-80, 121-126 sont blanches. 335 sur 225 millim. Cartonnage.

789 (G. 599). Institutio et Regula canonicorum in concilio Aquisgranensi (816) editae.

Fol. 1. « Esidori in libro Offitiorum. De tonsura. Tonsurae ecclesiasticae usus a Nazareis, nisi fallor... eo opitulante, mereantur. Finit lex canonica. Amen ».

Cette règle capitulaire qui se trouve, avec quelques variantes, notamment sous les numéros LXIII et LXXX, dans Labbe (*Sacros. conc.*, t. VII, col. 1313-1406), a été rééditée récemment dans la collection des *Monumenta Germaniae* (Legum sect. III ; Conc. II).

Au bas du fol. 106 v°, après les derniers mots du texte, on lit cette

intéressante note : « Datum est in redemptione Hludovici, abbatis, a parte Sancti Dionysii, de auro libr[as] CCCCCC LXXX VIII, de argento libr[as] III mil[ia] CCL, excepto vasall[os] et illorum femin[as] et parentes illor[um] ». Il s'agit de l'invasion de Paris par les Normands, en 857, et de la rançon que l'abbé de Saint-Denis dut leur payer pour sa liberté personnelle.

La ponctuation du texte a été affirmée ou rectifiée par le scribe chargé de faire les titres en rubrique.

Fol. 107. Alphabet grec, avec indication de la valeur numérique.

Fol. 108. Réponse de S. Grégoire à S. Augustin sur les effets de la pollution nocturne. « In libro Historiarum gentis Anglorum, in libro I, cap. VIIII. Interrogatio Augustini si post inlusionem... » (Hinschius, *Decret. pseudo-Isidor. et capit. Angilramni,* p. 742). Cf. ms. 134.

Au verso du fol. 108, listes des psaumes à réciter pour les vivants et pour les morts.

A l'intérieur du plat initial, on lit cet ex-libris d'une main du XVIIIe siècle qui a changé en : « Nicasii Remensis » les mots que nous plaçons entre [ ] : « Ex libris Sancti [Martini de Fivis], ordinis S. Benedicti, congregationis Sancti Mauri ». Comme dans nos manuscrits 397 et 441, la feuille de parchemin qui a servi à la reliure porte au dos : « Computus officii sigilli de anno LXX usque ad LXXI » ; cependant un compte du doyen de Courtrai de 1547 a fourni une autre partie de celle-ci. Mais avant de passer dans la bibliothèque du prieuré de Fives, qui l'a mené dans celle de l'abbaye de Saint-Nicaise, notre manuscrit avait eu d'autres possesseurs. De l'ex-libris suivant : « Liber Sancti Aud[omari] », qui se lit au bas du fol. 107 v°, il semble qu'on peut conclure que la collégiale de Saint-Omer le possédait au XIIIe siècle. Détail curieux, notre ms. 397 est dans le même cas. — La pagination arabe paraît dater du XIIIe siècle. C'est la sœur de celle du ms. 441.

IXe siècle. Parchemin. 109 feuillets à longues lignes, le dernier blanc ; marges coupées aux fol. 49, 71, 84, 90, 93-95, 101, 103 ; le 107 réduit à la moitié, les 60 et 62 déchirés. Initiale nattée, vert, jaune et violet, au fol. 1. 284 sur 228 millim. Rel. parchemin sur carton. — (Saint-Nicaise).

790 (G. 591). Johannis Cassiani libri XII de Institutis monachorum. — Ejusdem libri III Collationum sanctorum Patrum. — Heraclidis, eremitae, Paradisus seu liber de Floribus paradysi.

Fol. 1. « In Dei nomine, incipiunt Regule monachorum Egyptiorum a Johanne Cassiano, Massiliensi presbitero, conscripte, que Eucherius, Lugdunensis episcopus, breviori conscripsit sermone. Incipit prefacio. Veteris instrumenti narrat hystoria... — Incipiunt Instituta monachorum. De habitu monachali; liber primus. De institutis ac regulis monasteriorum dicturi... in veritate credamus. Explicit de spiritu superbie liber XII^{us}, et per consequens finitur totum opus primi libri sancti Johannis Cassiani de institutis cenobiorum... sine accidentia rei geste ». (Gazet, *Joannis Cassiani opera omnia*. Arras, 1628, p. 1-294, ou Migne, *Patr. lat.*, t. XLIX, p. 53-476).

Fol. 33. « In Dei nomine, incipit liber Collacionum sanctorum Patrum a Johanne Cassiano conscriptarum; in cujus quidem libri prima parte continentur X collaciones; in secunda vero parte VII collaciones; in tercia autem parte et ultima alie VII, et sic sunt XXIIII collaciones in toto operis complemento. Incipit prologus beati Johannis Cassiani de decem collationibus. Debitum quod beatissimo pape Castorio... — Incipit collatio abbatis Moysi de monachi destinacione vel fine. De habitatione Scichi (*sic*) et proposito abbatis Moysi. Cum in eremo Scithii... orationum vestrarum tutela conservet. Amen ». (Gazet, *ibid.*, p. 297-883; Migne, *ibid.*, p. 477 à la fin).

Fol. 126. « Incipit prefacio Heraclidis, heremite, postmodum episcopi, ad Lausum, principem palacii, in libro qui dicitur de Floribus paradisi, id est de vitis sanctorum Patrum Egypciorum, quos ipse vidit vel audivit relacione hominum fide digna. Incipit prologus primus ad Lausum, comitem, in hoc libro. In hoc libro quem de vita... — Incipit secundus prologus. Multi quidem... — Incipit liber Heraclidis, sapientissimi viri, ad Lausum, comitem palatii, qui liber dicitur Paradisus sive liber de Floribus paradysi. Cum primum Alexandriam... si me pronus volueris adorare. Explicit liber vite Patrum, qui liber vocatur Paradisus. Anno Domini M° ».

Cet ouvrage offre de nombreux traits de ressemblance avec celui que l'on a attribué à Palladius, évêque d'Hélénopolis : « Ἡ πρὸς Λαύσωνα τὸν πραιπόσιτον ἱστορία περιέχουσα βίους ὁσίων Πατέρων », et dont on a une édition in-4° datée de Paris, 1554, sous le titre : *Palladii divi, Evagrii discipuli, Lausiaca quae dicitur historia*, etc. L'un et l'autre ont été reproduits par Migne dans la *Patr. lat.*, t. LXXIII, p. 1080-1218, et t. LXXIV, p. 243-382.

Au fol. 73, le scribe nous montre son état d'âme :

« Finito libro, me lassatum fore scito.
Des michi, te rogito, premia pro merito ».

A son tour, le correcteur nous renseigne sur ses travaux. Fol. 125 v°. « Correctus anno gracie M° CCC° XXVII°, XVIII kalendas julii, Parisius ». — Fol. 151. « Correctus anno gracie MCCCXXVI, in vigilia sancti Thome, apostoli ».

Au verso du fol. 151, à côté du compte des feuillets, de la main de Gilles d'Aspremont, on trouve l'ex-libris connu (XIV[e] siècle) : « Sy », et un peu plus bas (m. d.) : « Taxatus IIII fr[ancis] ». — Au-dessous encore, on trouve les restes d'un ex-libris antérieur, malheureusement trop gratté, qui devrait donner la désignation du premier possesseur du livre : « Iste liber est... Eremitarum sancti Augustini, et fuit de... Par[isius] ».

Sur la garde C, une main du XIV[e] siècle a écrit : « In isto volumine sunt folia CXLVIII scripta et XVI non scripta ». — Tout près, on lit la signature de Guy de Roye.

Au dos, restes d'une étiquette (XVIII[e] siècle) : « Cassiani regulae monachorum Aegyptiorum. — 144 ».

XIV[e] siècle. Parchemin. 151 feuillets à 2 col., moins les 74, 126 et 127 coupés ; plus 3 gardes A, en tête, B, C, à la fin, les 2 premières blanches. Intéressantes initiales, mi-parties bleu et rouge, aux fol. 33 et 128. Rel. délabrée, veau blanc sur ais de bois piqués, portant jadis, sur le plat final, une étiquette aux armes de l'archevêque donateur. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 2, n° 19 »).

791 (G. 595). Hugonis a Sancto Victore commentum in regula B. Augustini. — Liber de Institutione novitiorum, Gerardo Itherii auctore. — Speculum monachorum.

Fol. 1. « Hec precepta que subscripta sunt ideo... — *Hec sunt que ut observetis precipimus in monasterio constituti.* Ad hoc nobis divina... ab oracionis studio vel intencione recedens. Amen ».

Fol. 39 v°. « Jeronimus. Vilis tunica contemptum seculi prebet... qui exaltat cor suum. Explicit Regula B. Augustini, episcopi et confessoris, glosata ».

Cf. Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXVI, p. 881-924. La fin non conforme.

Fol. 41. « Incipit liber Hugonis de Sancto Victore de Institucione noviciorum. Quia, fratres, largiente Domino, de vana conversacione

hujus seculi... orate, ut vobis det Deus. Amen. Explicit Hugo de Sancto Victore, de Institucione noviciorum ». Sous le nom d'Hugues de Saint-Victor, dans Migne (*Patr. lat.*, t. CLVI, p. 925-952). Malgré l'*incipit* et l'*explicit* formels qu'on vient de lire, l'auteur de cet ouvrage serait Gérard Ithier, réformateur de Grandmont; v. la dissertation d'Hauréau, dans les *Not. et extr. des mss. de la Bibl. nat.*, édit. in-4°, t. XXIV, II, p. 247-251.

Fol. 62. « Incipit Speculum Bernardi. Si quis emendacioris vite desiderio tactus... quasi ipse solus et Deus sit ». Incomplet des dernières lignes. On pense que cet ouvrage, que Migne a publié dans le t. CLXXXIV de la *Patrologie* (p. 1175-1178), peut être assez vraisemblablement attribué à Arnoul de Bohéries; v. Hauréau, *Not. et extr.*, t. I, p. 205-206, et t. VI, p. 176.

La garde B porte au verso cet ex-libris (XIVe siècle) : « Iste liber fuit domini Johannis Morelli, abbatis nostri, quem tradidit conventui nostro, anno M° CCCC°, sabbato post festum Omnium sanctorum ». Sur ce Jean Morel, possesseur du livre, v. Oudin, *Script. eccl.*, t. III, p. 1265-1266. — Le fol. 1 porte également, en tête, l'ex-libris habituel (XIVe siècle) : « De conventu Sancti Dyonisii Remensis », accompagné d'un petit écu insérant les lettres conventionnelles : « dy ».

Fin du XIVe siècle. Parchemin. 63 feuillets à 2 col., plus 3 gardes, A, B, en tête, C, à la fin, la première et la dernière blanches. 235 sur 162 millim. Rel. souple parchemin, à patte de recouvrement, de l'époque. — (Saint-Denis).

792 (G. 593). Humberti de Romanis Expositio regulae B. Augustini.

Fol. 1. « *Ante omnia, fratres carissimi, diligatur Deus, deinde proximus,* quia ista precepta... ut in temptacionem non ducatur. Amen ». Ce morceau est divisé en sept leçons. — Fol. 4 v°. « Viris religiosis non modicum expedit... certantes spectat, deficientes sublevat, vincentes coronat. Explicit Expositio regule beati Augustini, episcopi. Hoc additur in fine, ut sciat quicumque hoc impleverit se totam regulam implevisse et ad amplius non teneri ».

Fol. 227 v°-229. Table des chapitres.

Sur l'auteur et son œuvre, v. *Hist. litt.*, t. XIX, p. 345-347, et Quétif et Échard, *Script. ord. Praed.*, t. I, p. 141-148.

En haut du fol. 1, on lit ces mots, d'une main peu postérieure : « Hunc librum dedit conventui hujus ecclesie dominus Johannes Charlier,

abbas ejusdem ecclesie, anno Domini 1497. Orate pro eo ». — Au-dessus, cette note (XVIII° siècle) : « Ex libris Sancti Dionisii Remensis ».

XV° siècle. Parchemin. 230 feuillets à longues lignes, le dernier blanc. 282 sur 210 millim. Rel. veau fauve sur carton, à fermoirs de cuivre. — (Saint-Denis).

793 (G. 596). « La règle de très excellent docteur monseigneur saint Augustin, donnée aulz chanones rigliers ».

Fol. 1. Après ce titre en rubrique, le texte commence : « Veci ce que nous vous commandons, à vous qui estes en nostre monastère ordonnés à demourer... que il ne sueffre mie à cheoir en temptation ».

Sur la garde B, on trouve les prières avant et après le repas, qu'on appelle le *Benedicite* et les *Grâces*. Latin (m. d.). — De même, au fol. C, une prière pour les actes de la journée (m. d.).

Au fol. 1, une main du XVIII° siècle a noté : « Ex libris Sancti Dionisii Remensis ».

XV° siècle. Parchemin. 26 feuillets et 5 gardes, A-C, en tête, D-E, à la fin, la première et les 2 dernières blanches. 137 sur 104 millim. Rel. dos perdu, plats de veau fauve gaufré, sur bois ; fers représentant l'agneau pascal, une rose, une fleur de lis. — (Saint-Denis).

794 (G. 592). Constitutio Benedicti, papae XII, in ordine canonicorum regularium ordinis sancti Augustini. — Regula B. Augustini.

Fol. 1 v°. Table écrite avec des encres verte et rouge. « Hic est ordo capitulorum libri statutorum a domino Benedicto, papa XII°, editorum in religione canonicorum regularium ordinis sancti Augustini perpetuis futuris temporibus servandorum... »

Fol. 3. « In nomine Domini. Amen. Sequitur copia seu transsumptum cujusdam libri apostolici super nonnullis ordinacionibus seu statutis per sanctissimum patrem et dominum nostrum dominum Benedictum, divina providencia papam XII, editis et factis, quas voluit et mandavit idem dominus Papa in ordine seu religione canonicorum regularium ordinis sancti Augustini, etc. — Benedictus, episcopus, etc. Ad decorem Ecclesie, sponse Dei... — De creatione canonicorum. Statuimus igitur ut quando in ecclesia cathedrali... » (Avignon, 15 mai 1339).

Fol. 40. « Incipit regula. (Feria secunda). *Ante omnia, fratres karis-*

simi, diligatur... et in temptacionem non inducatur. Explicit regula ». Le texte en est partagé en leçons, mais non selon les coupures du manuscrit 792.

La garde A est un fragment d'un accord du XIV[e] siècle entre les bourgeois de Reims et le chapitre cathédral, relativement à l'exemption des tailles que celui-ci réclame pour les bourgeois de chanoines.

La signature de Guy de Roye figure au bas du fol. 44 v°. — On trouve, en haut du fol. 45 v°, le compte des feuillets opéré par Gilles d'Aspremont, au jour des SS. Simon et Jude 1412. — Au fol. 1, la cote : « 88 visa ».

XV[e] siècle. Papier. 45 feuillets, le dernier blanc, plus une garde A, parchemin, à la fin. 250 sur 170 millim. Rel. dos de veau blanc sur ais brisés. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 4, n° 78 »).

795 (G. 594). Constitutiones fratrum Eremitarum ordinis sancti Augustini antiquiores.

Fol. 1. Titre ajouté au XVII[e] siècle : « Jhesus. Maria. Constitutiones fratrum Eremitarum ordinis sancti patris Augustini antiquiores, in tribus capitulis generalibus, 1° in Urbe veteri, anno 1284, 2° Florentiae, anno 1287, postremo tandem Ratisponae, anno 1290, ratificatae et approbatae. Cor unum in Deo ».

Fol. 3. « Quoniam ex precepto regule patris nostri Augustini... — Quomodo fratres intrent ad matutinum et ad alias horas. Capitulum primum. Abdito primo signo, ad matutinas festinent surgere... » Le texte n'ayant pas été achevé au XIV[e] siècle, au verso du fol. 67, il a été poursuivi et complété, par une main du XVII[e] siècle, sur les fol. 75-76 : « ... in opportunitate obediant et assistant. Expliciunt constitutiones fratrum Eremitarum ordinis sancti Augustini ».

Le même copiste ajoute une note historique reproduisant à peu près les termes du titre cité plus haut.

Bien que le scribe du XIV[e] siècle n'ait pas pris soin de terminer sa copie, il n'en a pas moins donné (fol. 68-74) la table des chapitres et des points utiles de la règle : « Incipiunt capitula et notabilia contenta in ipsis capitulis constitutionum fratrum Heremitarum ordinis sancti Augustini, et per sacrosanctam Sedem apostolicam confirmatarum factarumque in Ratispona ».

Au verso du fol. 2, on lit cette note du XVII[e] siècle : « Anno

Domini millesimo sexcentesimo septuagesimo secundo, die trigesima mensis maii, de mandato F. Hieronymi Morel a Sancto Sacramento, provincialis provinciae Franciae ordinis Eremitarum sancti Augustini, liber iste veterum praefati ordinis constitutionum repositus est in deposito, cum caeteris instrumentis, ut ibi fideliter asservetur nec inde auferatur, nisi ad tempus, si opus fuerit, de consensu RR. PP. prioris atque depositariorum, relicta recipientis syngrapha, ibidem reponendus, propter rei antiquitatem aliquando profuturus. F[rate]r Johannes Doyen, prior ».

Les feuillets collés sur les plats appartiennent à un recueil canonique du XIVe siècle.

XIVe siècle. Parchemin. 78 feuillets, les 2 derniers blancs. 186 sur 131 millim. Rel. veau jadis vert sur bois.

796 (G. 597). Regula fratrum et sororum ordinis Minimorum cum Correctorio. — Constitutiones hujus ordinis.

Fol. 1. « Julius, episcopus, etc. Inter ceteros regularis observantie professores... » — Fol. 10. « Incipit vita et regula fratrum ordinis Minimorum beati Francisci de Paula. De salutifera preceptorum ac votorum observantia. Capitulum primum. Hujus ordinis Minimorum universi fratres... et gloriam sempiternam feliciter consequimini. Amen ».

Fol. 46 v°. « Incipit vita et regula sororum ordinis Minimorum beati Francisci de Paula. De salutifera preceptorum ac votorum observantia. Capitulum primum. Hujus ordinis Minimorum universe sorores... » La fin manque, par la disparition du fol. 81.

Fol. 82. « Proemium. Bernardinus, miseracione divina episcopus Sabinensis, sancte Romane ecclesie cardinalis [tituli] Sancte Crucis in Jherusalem, patriarcha Jherosolimitanus, ordinis fratrum Minimorum beati Francisci de Paula protector, universis, etc. » — La bulle dont on annonce ainsi le vidimus commence au fol. 85 v° : « Julius, episcopus, etc. [Pastoralis officii] nobis, [licet] insufficientibus meritis, ex alto commissa, cura mentem nostram continue pulsat... — Incipit Correctorium fratrum ordinis Minimorum beati fratris Francisci de Paula. Caput primum. Si quis delinquens contra primum capitulum... gloria fruantur perenni. Amen ». — Fol. 204. Suivent les derniers mots du texte de la bulle de Jules II (Rome, 28 juillet 1506) et du texte du vidimus (2 juillet 1517). V. *Bullarium ord. Minimorum* (Paris, 1635), p. 30 et suiv.

Fol. 208 v°-222. « Tabula hujus Correctorii ».

Sur le fol. 1, on lit cette note du XVIIIe siècle : « Ex bibliotheca Minimorum Remensium ; sub litt[era] G, n° 555 ».

Commencement du XVIe siècle. Parchemin. 223 feuillets, moins le fol. 81 enlevé ; le fol. 223 blanc comme les gardes A, B, en tête. 96 sur 65 millim. Rel. chagrin noir, sur carton. — (Minimes).

797 (F. 493). « Réflexions moralles en forme de méditations sur la reigle des Minimes de sainct François de Paule ».

Sur le fol. C, on lit : « Authore P. Roberto Mopinot, praesbitero, ordinis Minimorum, Remis professo, 1628, Metis defuncto, 1662 ».

On y trouve aussi des notes biographiques sur S. François de Paule (1415-1584).

Enfin on y lit cet ex-libris : « Ex bibliotheca FF. Minimorum Remensium ; sublittera G, n° 337 ».

Sur le fol. A, on trouve également cette note : « Ad usum fratris Joannis Mopinot, religiosi Minimi ».

XVIIe siècle. Papier. 581 pages, plus les fol. A, B, C, en tête. 162 sur 114 millim. Rel. veau noir, ornée d'un fer représentant les instruments de la Passion. — (Minimes).

798 (G. 590). Règle de S. Benoît pour les monastères de femmes.

Fol. 1. « *Asculta* (sic), *o fili, precepta magistri et inclina aurem cordis tui,* etc. Escoute, fille, les commandemens de ton maistre et y encline l'oreille de ton cuer... à ceuls qui ces choses auront faictes sera à abandon le royaulme des ciels ouvert. Amen. Explicit ».

Fol. XL. Table. « Des manières des nonnains, III... »

On rencontre cette même traduction sous le n° 129 de la Bibliothèque de Poitiers (*Cat. gén.,* t. XXV, p. 44).

La signature de l'archevêque Guy de Roye, placée au bas du dernier feuillet (fol. XL verso), invite à croire que l'ouvrage a été copié de sa main.

Un des bibliothécaires du Chapitre, au XVIIIe siècle, a très improprement intitulé (fol. C) notre volume : « Regula monachorum ».

Le compte des feuillets par G. d'Aspremont se trouve au fol. XL v°.

La cote habituelle : « 90 visa » se rencontre au fol. 1. — Au dos, restes d'un ancien n° « 101 » (XVIIIe siècle).

Commencement du XVe siècle. Parchemin. 40 feuillets à longues

lignes et 4 gardes, A-C, en tête, B, en queue, blanches. 280 sur 212 millim. Rel. dos de veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « B, ord. 5, n° 100 »).

799 (G. 598). Statuta Ludovici Blosii, abbatis, ad usum monasterii Laetiensis.

Fol. 2. « Liber statutorum. Commendatio vitae monasticae. Caput primum. Beati quibus Jesus... » A la fin du texte, on trouve cet *explicit* : « Finis statutorum D. Ludovici Biosii (*sic*), monasterii Laetiensis quondam abbatis ».

Sur les statuts de l'abbaye de Liessies et l'œuvre de son réformateur Louis de Blois, v. *Revue bénédictine*, XI[e] année (1894), p. 416.

Fol. 83 v°. « Bulla Pauli III, qua confirmatur modus vivendi monasterii Laetiensis. Paulus, etc. Alto divinae providentiae consilio... » (Rome, 8 avril 1545).

Sur le fol. 1, au-dessous du titre de l'ouvrage, on trouve : « Ex libris Sancti Nicasii Remensis. 1670 », qu'un possesseur célèbre transforma ainsi : « Ex libris D. Marlot, prioris [Sancti] Nicasii Remensis ».

XVII[e] siècle. Papier. 102 feuillets, le dernier blanc. 225 sur 170 millim. Rel. souple, cartonnage et dos de parchemin. — (Saint-Nicaise).

800 (N. fonds). « Lettre d'un magistrat de Paris à un milord catholique de ses amis », sur la règle de S. Benoît et l'oubli qu'on en a fait en établissant la commende dont les abus sont scandaleux.

XVIII[e] siècle. In-folio, papier. 10 feuillets. Non relié — (Povillon-Piérard).

801 (H. 609). Azonis Summa super IX libris Codicis. — Ejusdem super IV libris Institutionum seu Elementorum. — Johannis Bassiani materia ad Pandecta et Authenticas.

Fol. 1. « Incipit proemium ad Summam Codicis per Azonem componendam. Cum post inventionem scientie... — Incipit materia ad Codicem. Liber iste Codex domini Justiniani... — In nomine Domini nostri Jhesu Christi, domini Justiniani, sacratissimi principis, perpetui augusti, incipit liber I[us]. De novo Codice faciendo. Imperator Justinianus, de justicia et jure tractaturus, premittit... at eam petere a patre ut I. e. l. vult ». Cette œuvre et celle qui suit du professeur de

Bologne ont été éditées dès 1482; v. Hain et Copinger, nos 2231-2235. Sur Azon et ses « Summae », v. Savigny, *Geschichte*, 2e édit., t. V, p. 27.

Fol. 221. « Açonis incipit prohemium ad Summam Institutionum. Quasi modo geniti pueri... — *Imperator Cesar Flavius, etc.* Hujus prohemii... et in consonantiam luculentam. Azonis super Institutionum seu Elementorum libro Summa explicit ».

Fol. 243. « Incipit materia ad Pandectam, secundum Job. In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen. Principium omnium rerum est Deus... — Hec autem adeo diligenter prosecuti sumus... si quis diuturno ». L'attribution de cet ouvrage est fort incertaine; v. Savigny, *Geschichte*, t. V, p. 55.

Fol. 251. « Incipit materia ad Autentica, secundum Job. Liber iste quem, donante Domino, lecturi sumus, dudum liber Novellarum dicebatur, eo quod in eo comprehenditur omne jus novum... » S'arrête au cours du chapitre : « De officio procuratoris Cesaris ».

Le « Job » de l'*incipit* de ces deux ouvrages désigne Jean Bassiano, jurisconsulte de Bologne, maître d'Azon et d'Accurse; v. Fabricius, *Bibl. m. aevi*, t. IV, p. 59-60, et Savigny, *Geschichte*, t. IV, p. 295.

Les gardes C et D ont été obtenues avec une bulle originale de Grégoire XI, confirmant (26 juin 1372) à Jean-Jacques de Vignolles, prêtre du diocèse de Verdun, l'office de tabellion auquel Guillaume Baron, chantre de l'église de Bayeux, secrétaire du Saint-Siège et correcteur des lettres apostoliques, l'a reconnu apte après examen.

Au bas du fol. 254, on trouve cet ex-libris (XIVe siècle) : « Iste liber est ecclesie........ de Metis ». — Sur le fol. C, on lit la signature : « Ja[cobus] de Fossa » (XVe siècle). — Enfin, on relève, au fol. 1, la cote : « 33 visa. Rabillon ».

XIIIe siècle. Parchemin. 254 feuillets à 2 col., plus 4 gardes, A, B, en tête (notes de droit sans valeur), C, D, à la fin. 396 sur 250 millim. Rel. délabrée, dos de veau blanc sur ais de bois, l'un brisé. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, no 17 »).

802 (H. 608). Azonis Summa super IX libris Codicis. — Johannis Bassiani materia ad Pandecta et Authenticas. — Azonis Summa super IV libris Institutionum. — Accursii Summa super Authenticis.

Fol. 3. « Incipit prohemium ad Summam Codicis, etc. » Comme dans le manuscrit 801.

Fol. 166. « In nomine Patris et Filii, etc. Principium omnium rerum... » Comme dans le manuscrit 801.

Fol. 172. « Incipit materia ad Authentica, secundum Job. Liber iste... ut FF. de furtis : Si apes. Explicit Summa extraordinaria secundum Job ». Le texte s'arrête à la fin du chapitre : « De agricolis et censitis », tandis que le manuscrit 801 en contient cinq de plus.

Fol. 174. « Azonis prohemium ad Summam Institutionum. Quasi modo geniti... » Comme dans le manuscrit 801.

Fol. 193. « Incipit proemium secundum Jo. cum ad Autentica additionibus domini Accursi. Liber iste... — Incipit Summa Accursi super Autenticis. De herede et Falcidia. Quia natura deproperat... cum clericis Aut. generaliter ». V. Savigny, *Geschichte*, t. V, p. 276.

En plusieurs endroits, notamment aux fol. A, B, 203, C, on trouve une signature (commencement du XIV[e] siècle) : « J. Genciani », « J. Genciany », « Gencian », « J. Gencien », « J. Gencian ». C'est à ce possesseur du volume qu'est dû le tableau qui figure aux fol. B-I : « Arbor bona et utilis ad cognoscendum acciones et earum naturam. J. Gencien ». Ce tableau, assez peu clair, est présenté par une jeune femme tenant à la main un fleuron : « Jurisprudentia est mater accionum ».

Sur le fol. B, la même main a inscrit ces vers :

« E[f]figiem Christi qui transis pronus adora;
Non tamen e[f]figiem, sed quem designat, adora ».

Dans la marge supérieure du fol. 107, on trouve ceux-ci :

« Nullus deterior hostis quam falsus amicus,
Nec hodie gravius quam simulatus amor ».

— « Temporibus nostris si quis vult carus haberi,
Discat adulari, quia tales sunt modo cari ».

— « Pejor non poterit nec res magis aspera dici,
Quam qui clam fuerit hostis simulator amici ».

Sur le fol. C, on a jeté (XIV[e] siècle) cette recette : « R. I oncia gingimber[is] albi et II onciae calamoromatici, et mundetur cortex calamoromatici et gingimberis ; utatur in mense (*sic*) aprilis et maii, II vicibus in ebdomade, et aliis semel in mense ».

Au verso du même feuillet, on rencontre ces intéressantes notes : « Johanna de Viviers, vidua, que moratur Parisius, in Vico novo prope Beatam Mariam, vendidit istum librum, die XVII septembris, anno

MCCCXLVI, pro precio L s[olidis] et pro vino suo III s[olidis] ».

« Anno Domini millesimo quadringentesimo quinto, XIIII^a die mensis octobris, fuit pax facta inter ducem Aurelianorum et ducem Burgundie, quorum guerra fuit plurimum... dampnosa. J. Gencian ».

« Ce livre est à Jehean Gencien, demourant à Paris, en la Verrerie, en l'ostel de sire Milet ...eillet, grant trésorier de France. Qui le trouvera, sy le porte oudit lieu et il aura bon vin, ou aultrement il sera félons ».

Commencement du XIV[e] siècle. 203 feuillets à 2 col., plus les gardes A, B, en tête, C, à la fin. Marge inférieure coupée aux fol. 123 et 140. Miniature au fol. B; intéressantes initiales à queue, à rinceaux, fleurons et dragons, couleur et gouache, fond bleu, curieux motifs d'encadrement à filigranes. 414 sur 245 millim. Rel. mod. veau fauve à fermoirs cuivre. — (Saint-Remi, n° 388).

803-807 (H. 619, 617, 621, 605, 604). Corpus juris civilis, cum Accursii apparatu, ad usum Jacobi de Fossa, canonici Remensis (1403-1416).

803. Tome I. — Digestum vetus seu Digesti libri I-XXIV.

Fol. 1. « Prohemium in libro Pandectarum. Omnem nostre reipublice sanctionem... — De justicia et jure. Juri operam daturum... maxime sit necessarium ».

Le texte s'arrête à la fin du 1[er] paragraphe du titre III du XXIV[e] livre.

Commentaire. « *Imperator*, quia imperat subditis sic dicitur... ut c. de concubinis, l. I ».

Sur le feuillet qui garnit l'intérieur du plat initial, on lit cet ex-libris : « Ce livre est mestre Jacque de La Fosse ». — Sur le fol. A : « Istud FF. vetus est Jacobi de Fossa ». — Sur le fol. B, on lit de même : « Jacob de La Fosse si est un bon effant; esperit (*sic*) de la main Jehan Chevalier, vostre valet ». — La signature : « Ja[cobus] de Fossa » se lit encore à l'intérieur du plat final.

Sur le fol. 1, la cote : « 28 visa ».

804. Tome II. — Infortiati libri XIV seu Digesti libri XXIV-XXXVIII.

Fol. 2. « Soluto matrimonio, quemadmodum dos petatur. Dotis causa semper... postliminio non sit reversus. Explicit textus Inforciati ».

Commentaire. « *Soluto matrimonio*. Dixit s. de jure dotis... illud in principio. Ac[cursius] ».

Gloses nombreuses dans les marges.

A la fin du Ve livre (XXVIIIe du Digeste), on lit : « Explicit prima pars Inforciati ».

Fol. 275 v°. Dans la marge, lettre du recteur de l'Université d'Orléans, Pierre de Dinteville, affirmant (1358) l'exacte scolarité de Jean Braque, prévôt de l'église de Champeaux, près Paris, chanoine de l'église de Saint-Omer. Ce Jean Braque pourrait bien être le frère de Nicolas et Amaury Braque, conseillers du roi Jean, membres d'une famille parisienne importante. V. Noël Valois, *La revanche des frères Braque,* dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. X, p. 100.

Sur le fol. B, table (fin du XIVe siècle) précédée de ces mots : « Istu l Inforciatum est Jacobi de Fossa ». A côté de cet ex-libris, il en existait un plus ancien, qui fut gratté par ce nouveau possesseur. On croit pouvoir lire : « Iste liber est Gerardi de God[ardi] villa (?) ». — La signature : « Ja[cobus] de Fossa » se lit encore au folio collé à l'intérieur du plat final, et l'ex-libris : « Hic liber est Jacobi de Fossa » se rencontre au verso du fol. C. — Le petit blason inscrit au fol. 48 est bien le frère de ceux relevés dans le ms. 803.

805. Tome III. — Digesti novi libri XII seu Digesti libri XXXIX-L.

Fol. 1. « Domini Justiniani, sacratissimi principis, juris enucleati ex omni veteri jure collecti Digestorum seu Pandectarum XXXIXus liber incipit. De novi operis nunciacione. Ulpianus. Hoc edicto promittitur... abesse non potest. Explicit totus textus FF. novi ».

Le scribe ajoute :

« Explicit iste liber; scriptor sit crimine liber. Amen.
Hic liber est scriptus; P. scriptor sit benedictus. Amen ».

Commentaire : « Explicit liber XXXVIIIus ; incipit liber XXXIXus, de operis novi nunciacione. Sed cum VII sint partes FF... de of. pretoris l. barbarius. Ac[cursius]. Explicit apparatus FF. novi, per manum Gregorii de Oliveto, clerici curie Aur[elianensis], notarii jurati, anno Domini M° CCC° XXX° nono, die jovis ante festum beati Bernabe (*sic*), apostoli ».

Après le VIe livre, on lit (fol. 131) : « Explicit prima pars FF. novi; incipit secunda pars ».

Nombreuses gloses marginales.

Un ex-libris du XIVe siècle a été gratté au verso du fol. B ; il n'en reste que ces mots : « ... et est une Digeste neuve ». — Au fol. 301, au

contraire, on trouve la signature connue : « Ja[cobus] de Fossa », et l'ex-libris : « Iste liber est magistri Jacobi de Fossa ». — On y trouve aussi cette note (XIVe siècle) : « Oastelin Marmaille, de Laurene, doit X f[lorins] IX s[ous] ». — Notons encore (fol. 1) la cote : « 26 visa ».

806. Tome IV. — Justiniani Codicis libri I-IX.

Fol. 1. Le commencement manque, par l'enlèvement de l'initiale. « Imperator Justinianus augustus ad senatum. Ea que necessario corrigenda... — In nomine Domini nostri Jhesu Christi, incipit liber primus Justiniani repetite prelectionis. De summa Trinitate et fide catholica. Ut nemo de ea publice contendere audeat. Imperatorum, etc. Cunctos populos... sed lenitatis paterne testem habeant. Explicit liber nonus Codicis Justiniani, sacratissimi principis ».

Commentaire : « *In nomine.* Incipit a Deo Jhesu Christo, ut semper consuevit... sed si parens. Ac[cursius]. Finitur hic apparatus Codicis a domino Acursio compositus fideliter. Deo gratias. Amen ».

A la fin du Ve livre : « Explicit prima pars textus Codicis Justiniani, principis sacratissimi ». — Fol. B. Table des rubriques.

A la fin du texte, on lit ces vers :

« Stant testamentum, libertas, conjugium, dos,
Si sint equales qui producuntur utrinque ».

Les fol. A et D sont formés chacun de 2 feuillets d'un manuscrit petit in-fol. du IXe siècle, qui paraît être une règle monastique et emprunte ses préceptes sur la tonsure, l'admission des enfants offerts par leurs parents, le silence, notamment dans la paneterie, les clefs de la maison, etc., à différentes règles : « ex regula Patrum », « ex regula aliorum Patrum », « ex regula S. Basilii », « ex regula S. Pachomii », « ex regula Pauli et Stephani », « ex regula Tarnetense » (Ternay, d'après les *Ann. ord. S. Ben.,* t. I, p. 30).

Sur le fol. B, on lit l'ex-libris : « Iste C[odex] est Jacobi de Fossa ». Mais si l'on rencontre bien la signature : « Ja[cobus] de Fossa » sur le verso du fol. C, on trouve sur le recto cet ex-libris antérieur, malheureusement trop gratté : « Codex Guillelmi de ...daco ». — Sur le fol. 1, la cote : « 28 visa. Rabillon ».

807. Tome V. — Parvum volumen, seu Institutionum libri IV, Authenticarum collationes IX, Feudorum liber necnon Codicis libri X-XII.

Fol. 1. « In nomine Domini nostri Jhesu Christi, imperator Cesar Flavius Justinianus, etc. Imperatoriam majestatem... — [Incipit liber primus]. De justicia et jure. Justicia est constans... adventura est. Explicit liber legis romane Institutionum ».

Commentaire. « *In nomine Domini, etc.* Ex hoc nota quod christianus fuit... ad librum de appellationibus qui sequitur ».

Fol. 70 v°. « Incipiunt constitutiones Novellarum legum authentici codicis. Si heres legata solvere noluerit. De heredibus et Falcidia. Occupatis nobis circa tocius... in omni sacramento fidelitatis nominatim imperator excipiatur. Explicit textus none collationis ».

Commentaire. « *In nomine Domini, etc.* Justinianus opus suum laudabile Deo attribuit... depositas videlicet penas. Explicit apparatus Autenticorum ».

Fol. 193 v°. « Incipiunt Constitutiones feudorum. Et primo de illis qui dare feudum possunt et qualiter acquiratur et retineatur. Quia de feudis... nihilominus puniendus ».

Commentaire. « *Incipiunt.* Quidam habent aliter rubricam... quasi glosulas eas reputo usque in finem. Expliciunt Constitutiones Frederici ».

Fol. 218. [Incipit liber decimus Codicis]. « De jure fisci. Si priusquam fisci racionibus... vexacione quacietur ».

Commentaire. « *De jure fisci.* Occasione criminum de quibus... et nunc imperator ut consul. Acc[ursius]. Explicit apparatus trium librorum ».

A la fin du volume, on lit cette intéressante note : « Anno Domini M° CCC° XXVIII°, iste liber fuit perfectus die sabbati ante festum Conversionis sancti Pauli, apostoli, de manu Yvonis de Villa aurea, scriptoris.

Qui scripsit, scribat ; semper cum Domino vivat. Amen ».

Ainsi se trouvent datés les très délicats et très curieux dessins à la plume qui garnissent les lignes de titre de chacun des livres de ce volume et les cent et quelques personnages au trait qui égayent les marges de leurs joyeuses attitudes. A noter particulièrement les jolis motifs des fol. 67, 81, 98, 118, 125, 126, 131, 146, 148, 154-157, 163, 174, 180, 181, 187, 188, 191, 193, 202, 207, 208, 215, 216, 229-236, 252, 268, 269.

Les fol. A-B, en tête, donnent la table des rubriques (fin du XIVe siè-

cle), faite par le possesseur du livre, dont l'ex-libris se lit à l'intérieur du plat initial : « Istud Parvum volumen est m[agistri] Jacobi de Fossa ». La signature de ce personnage se rencontre au verso du fol. c : « Ja[cobi] de Fossa ».

Au fol. 1, on relève la cote habituelle : « 30 visa ».

XIVe siècle. Parchemin. — Tome I. 329 feuillets à 2 col. encadrées par le commentaire, plus 86 *bis* et 2 gardes, A, en tête, B, à la fin. Écriture italienne ; c'est au copiste qu'on doit les dessins à la plume joliment traités qu'on rencontre en divers endroits, notamment aux fol. 13, 21, 28, 29, 32, 45, 152, 184, 195. Aux fol. 21 et 165, on remarque un petit blason *de... à la fasce de sable accompagnée en chef de 3 étoiles de même.* 415 sur 255 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, n° 5 »).

Tome II. 277 feuillets à 2 col. encadrées par le commentaire, plus les gardes A, B, en tête, la première blanche, et C, D, à la fin. Écriture et ornementation italiennes ; les enluminures des titres n'ont été faites qu'aux fol. 2 et 10. 420 sur 255 millim. Rel. veau jadis noir sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 5, in angulo, n° 33 »).

Tome III. 301 feuillets à 2 col. encadrées par le commentaire, plus 2 gardes A, B, en tête. Écriture française. 423 sur 253 millim. Rel. mod. parchemin blanc. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, n° 4 »).

Tome IV. 284 feuillets à 2 col. encadrées par le commentaire, plus les gardes A, B, en tête, C, D, à la fin, la première et la dernière collées sur les plats. Écriture italienne agrémentée de dessins à la plume en divers endroits, notamment aux fol. 121, 125-132, 232, 242, 243. Ornementation française ; intéressantes initiales à queue, avec scènes à personnages, or, couleurs et gouache, aux fol. 3, 39, 62, 86, 121, 159, 204, 239, 266 ; celle du fol. 1 enlevée. 427 sur 265 millim. Rel. délabrée, veau jadis vert sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, n° 11 »).

Tome V. 277 feuillets à 2 col. encadrées par le commentaire, plus les gardes A, B, en tête, C, à la fin. Écriture italienne. Ornementation française ; initiales à queues, scènes à personnages en couleurs peu communes, aux fol. 1, 14, 35, 54, 70, 83, 95, 104, 119, 131, 146, 159, 172, 193, 218, 240, 258 ; lettrines or et couleur, intéressantes, notamment celle du fol. 100. 408 sur 260 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, n° 15 »).

808 (H. 623). Digestum vetus seu Digesti libri I-XXIV, cum Accursii apparatu.

Fol. 1. « Imperator Cesar Flavius Justinianus, etc. Omnem reipu-

blice nostre sanctionem... — Domini Justiniani, sacratissimi principis, perpetui augusti, juris enucleati ex omni veteri jure collecti FF. seu Pandectarum incipit liber primus. De justicia et jure. Juri operam daturum... et si concubinam adhibuerit sibi, idem erit probandum. Explicit textus FF. veteris ». Le texte s'arrête régulièrement à la fin du § 2 du titre II du XXIVe livre.

Même commentaire que dans le manuscrit 803.

Le fol. A contient la table des rubriques.

Glose importante (XIVe siècle) dans les marges.

Sur la garde B et sur le folio qui garnit l'intérieur du plat final, on lit cet ex-libris (XIVe siècle) : « FF. vetus Reginaldi Rabay ».

XIVe siècle. Parchemin. 311 feuillets à 2 col. encadrées par le commentaire. 2 gardes, A, B, en tête et à la fin. Écriture italienne. 410 sur 268 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, n° 6 »).

809 (H. 622). Digestum vetus seu Digesti libri I-XXIV, cum Accursii apparatu.

Fol. 2. « Domini Justiniani, sacratissimi principis, etc. De justicia et jure. Juri operam... nec per procuratorem potest ». Le texte s'arrête au cours du § 2 du titre III du XXIVe livre.

Commentaire. Les premiers mots ne sont pas lisibles. La fin comme dans le manuscrit 803.

Fol. 1 v°. Table (XIVe siècle).

Sur le même feuillet, on lit (XVe siècle) : « Digestum vetus magistri Henrici de Bossuto, super quo concessit magister Guillelmus Boleve, canonicus Sancti Dyonisii, michi the...co, tres francos cum dimidio, anno Domini XVII°, mensis aprilis die quinta. Hanc propriam scripturam manu propria mea scripsi et me subscripsi solvi sibi XX^a^ augusti ejusdem anni ». — Fol. 217. Signature : « M[agister] H[enricus] Bos-s[uti] ». — Avant d'appartenir à ce personnage, qui paraît avoir été clerc du diocèse de Liège et maître ès arts à Paris en 1362 (Denifle-Châtelain, *Chartul. Univ. Paris.*, t. III, p. 87), notre volume était en d'autres mains, comme l'indique cette inscription (XIVe siècle) qu'on lit au verso du fol. 217 : « Istud Digestum vetus est Egidii de Wadrechies, oriundi de D...aiart, clerici Leodiensis dyocesis... » ; puis ces mots : « Anno Domini M° CCC° XXXVI°, in die sancti Remigii, tunc fuit longa et maxima estas, calida » ; puis plusieurs signatures : « Eg.

Wadrechies ». — Enfin, une note : « Reddatur Jo[hanni] Overdievecht » nous désigne encore un possesseur du XIVe siècle. — La garde A nous aurait donné le nom d'un possesseur pour la fin du XVe siècle ; mais un grattage trop consciencieux ne laisse plus lire que ces mots : « Iste liber pertinet Johanni... »

XIIIe siècle. Parchemin. 217 feuillets à 2 col. encadrées par le commentaire; une garde A, à la fin. Écriture française. 397 sur 250 millim. Rel. mod. dos de veau, plats parchemin sur carton. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. I, n° 7 »).

810 (H. 620). Digestum vetus, seu Digesti libri I-XXIV, cum Accursii apparatu ; imperfectum.

Fol. 1. « In nomine Domini. Amen. Imperator Justinianus, etc. » Comme dans le manuscrit 808. — Le texte s'arrête sur ces mots « ... ex locatione domus deducendum est », qui terminent le § 29 du titre II du XIXe livre.

Commentaire comme dans le manuscrit 803. Il s'arrête au cours du Ve livre et ne reprend qu'avec le XIIe livre qui ouvrait la seconde partie du manuscrit projeté, si l'on en croit ces mots du copiste qui terminent le XIe livre : « Explicit prima pars Digesti veteris, completa vigilia beati Franciscy ». Le commentaire de la seconde partie s'arrête sur le XIVe livre.

Les gardes A-B sont formées par un contrat de « vendage du jardin qui fut Jehan Beduyn, séant en Saubour, derrier (*sic*) la maison qui fut ledit Jehan Beduyn, appartenant à présent à Jehan Guiot » (1398).

Les gardes C-D sont formées par une lettre de dimissoire réclamée par Jean Bertrand, prieur de Saint-Remi de Chagny, église dépendant de l'abbaye de Saint-Remi de Reims (1466).

La garde D est un fragment d'une petite bulle (XIIIe siècle?) confirmant les privilèges accordés à l'ordre de Prémontré par les papes Alexandre III, Lucius III, Urbain III et Clément III.

XIVe siècle. Parchemin. 239 feuillets à 2 col. encadrées par le commentaire, plus les gardes A, B, en tête, C, D, à la fin. Initiale or, couleur et gouache, au fol. 156 ; celle du fol. 1 a été découpée et enlevée, ainsi que la marge inférieure du fol. 155. 455 sur 290 millim. Rel. mod. veau fauve, l'un des 2 fermoirs de cuivre manque. — (Saint-Remi, n° 387).

811 (H. 614). Digestum vetus seu Digesti libri I-XXIV, cum Accursii apparatu; imperfectum.

Fol. 1. « Imperator Cesar, etc... male fidei possessionem condicuntur ». Ces mots terminent le § 15 du titre I du XXIIe livre.

Commentaire semblable à celui du manuscrit 803.

Sur le fol. 2, table des rubriques (XIVe siècle).

Le XIe livre se termine (fol. 142) par ces mots : « Explicit prima pars apparatus FF. veteris ».

Une main du XIVe siècle a écrit, au bas du fol. 249, cette note incomplète : « Petrus Helye, pro quadam parte apparatus FF. veteris ».

D'autre part (fol. 1), on trouve cette note (XIVe siècle) : « Istum librum emi a domino Richardo, capellano ecclesie Remensis. FF. vetus ».

XIVe siècle. Parchemin. 258 feuillets à 2 col. encadrées par le commentaire. 455 sur 275 millim. Écriture et ornementation italiennes; grandes initiales à sujets, à queue d'encadrement dans le mauvais goût italien; celles des fol. 3 et 5 paraissent faites par un artiste français; celles des fol. 167 et 243 coupées et enlevées. Rel. mod. veau fauve, à fermoirs cuivre. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, n° 3 »).

812 (H. 616). Infortiati libri XIV seu Digesti libri XXIV-XXXVIII, cum Accursii apparatu.

Fol. 2. « Soluto matrimonio, etc. Ulpianus. Dotium causa semper... » Même fin du texte; mêmes commencement et fin du commentaire que dans le manuscrit 804.

Après le Ve livre, on lit : « Explicit prima pars ».

Sur le fol. 284, le scribe de la glose nous a laissé cette note : « Anno Domini M° CC° LV°, sabbato post festum Omnium sanctorum, mense novenbre, completum est istud opus a Galfrido de Sancto Jacobo.-Deo gratias uberimas refero et sue Matri honorem ».

Fol. 284 v°. Table des rubriques.

Fol. 285 v°. On lit ces vers (XIIIe siècle) :

« O male grata caro, rationi consona raro ;
Cum tibi plura paro fercula, litus aro ».

Le fol. A est un double feuillet provenant d'un recueil de Décrétales (XIIIe siècle).

Un reste d'ex-libris inscrit au fol. 285 paraît indiquer que ce volume vient du diocèse de Besançon : « Iste liber est Jacobi [A]moris de [....], Bisuntinensis diocesis ».

Un des écoliers qui se servirent (XIIIe siècle) de ce livre a marqué en ces termes (fol. 160 v°) son dépit contre le scribe : « Hic non debet incipere liber; maledicatur qui fecit ».

XIIIe siècle. Parchemin. 285 feuillets à 2 col. encadrées par le commentaire, et une garde A, à la fin. Écriture française. 378 sur 248 millim. Rel. délabrée, veau jadis bleu sur bois, l'un des ais brisé. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, n° 8 »).

813 (H. 618). Infortiati libri XIV seu Digesti libri XXIV-XXXVIII, cum Accursii apparatu.

Fol. 1. « Soluto matrimonio, etc. Dotis causa, etc. » Même texte et même commentaire que dans le ms. 804.

Après les Ve et XIe livres, la mention ordinaire : « Explicit prima pars Inforciati »; « Explicit secunda pars Inforciati ».

Au verso du fol. 252, on trouve cette petite note (XIVe siècle) : « Scolares hujus studii habent privilegium, usque ad quinquennium, quod faciant grossos fructus suos, stantes in studio. Pone ergo quod aliquis debet facere residenciam per IIII^or menses; per duos menses stetit in studio, postea extinctum est privilegium scolarium... »

XIVe siècle. Parchemin. 252 feuillets à 2 col. encadrées par le commentaire, plus une garde A, en tête. Écriture italienne, 415 sur 260 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, n° 9 »).

814 (H. 624). Digesti novi libri XII seu Digesti libri XXXIX-L, cum Accursii apparatu.

Fol. 1. « In nomine Domini nostri Jhesu [Christi], Digestorum seu Pandectarum incipit [liber], etc. »

Texte et commentaire comme dans le manuscrit 805.

Au bout du texte, le scribe a inscrit ce calembour qu'on rapprochera de ceux que signale Hauréau (*Not. et extr.*, t. IV, p. 287-288) :

« Malo male mali mala mala rodere mala
Quam, malo titubante male, male ferre malee ».

Fol. A. Table des rubriques.

Fol. 204-273. Notes de droit canonique et de droit civil.

Sur le fol. B, on lit cet ex-libris (XIVe siècle) : « Hunc librum emi a domino Richardo, capellano ecclesie Remensis. FF. novum ». Ce volume allait évidemment avec le n° 811. — Fol. 264. Une note

(XVIIIe siècle) donne également ceci : « Ex dono Jo[hannis] de Roberchamp ». — Enfin, au fol. B, on relève la cote : « 36 visa ».

XIVe siècle. Parchemin, taché et mouillé aux fol. 63-73. 273 feuillets à 2 col. encadrées par le commentaire, plus 3 gardes A, B, en tête, C, à la fin. Écriture française. 405 sur 263 millim. Rel. mod. veau fauve à fermoirs cuivre. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, n° 10 »).

815 (H. 602). Justiniani Codicis libri I-IX, cum Accursii apparatu.

Fol. 2. « In nomine Domini nostri Jhesu Christi, Codicis domini Justiniani, sacratissimi principis, perpetui augusti, repetite prelectionis hic incipiunt constitutiones de novo codice faciendo. Imperator Justinianus, etc. » Même texte et même commentaire que dans le manuscrit 806.

Fol. 1-2. Table des rubriques.

Au fol. 186, à la fin du Ve livre, on lit : « Explicit prima pars apparatus Codicis, ex manu Radulfi Maindargent, Bri[tonis?] ».

A la fin du texte, on trouve cette série de brocards, copiés au XIVe siècle :

« Debita quarta datur liberis in bonis avorum.
Restituendorum retinetur quarta bonorum.
Et per Falcidiam sit defalcatio quarte.
Uxor locuplete viro petit hanc bona parte.
Omnem dat quartam dumus (?) pius, imperialis.
Si monachus fiat, quarta datur officiali.
At repulsa viro conjunx hac parte juvatur.
Si me substituas servo, mihi quarta paratur.
Quartam restituat moriens sine prole rogatus.
Matris bis nupte venit hec ad commoda nate.
Fiscus habet quartam, si decurio moriatur.
Hanc condampnate tribuit lex Julia nate.
Filius in quartam gravide pro ventre mittatur ».

Après chaque vers, on trouve l'indication de la loi à laquelle il est fait allusion.

L'un des premiers possesseurs de cet ouvrage doit être ce célèbre Jean de Dormans, avocat au Parlement, évêque de Beauvais, chancelier de France et cardinal, négociateur de paix entre la France et l'Angleterre, dont la signature, à la sanguine, se lit sur le fol. A : « Johannes de Dormano », puis, à la plume, en gros caractères, sur le fol. B : « Jehan de Dormans », et dont des dessins trop libres figurent au fol. D. Mais sur ce même fol. B recto, on lit à deux reprises cet ex-libris d'une main con-

temporaine (XIVe siècle) : « Iste liber est Roberti de Medain, clerici ». — Au verso du fol. B, on lit encore : « Aux enfans de Dormans ». Un autre ex-libris (m. d.) a été gratté. — Sur le fol. 2, une main du XIVe siècle, qui paraît avoir écrit le numéro d'ordre : « CXXIIII », au commencement de l'ouvrage (fol. 3), a noté ces mots dont le sens échappe : « Hardi. VIII lb. » — Sur le fol. C, on trouve ces chiffres : « X s. IX d. », qui sont peut-être une indication de valeur marchande du volume. — Sur le fol. D, on lit (XIVe siècle) : « Veci le livre Jehan d'Ambonay ». — Enfin, en haut du fol. 303 v°, on lit : « Folia 303, CCC et III, per Egidium de Asperomonte ».

XIVe siècle. Parchemin. 303 feuillets à 2 col. encadrées par le commentaire, plus les gardes A, B, en tête, C, D, à la fin. Écriture italienne; quelques réclames à grotesques. 427 sur 263 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, n° 12 »).

816 (H. 607). Justiniani Codicis libri I-IX, cum Accursii apparatu.

Fol. 1. Comme dans le manuscrit précédent, pour le texte et pour le commentaire.

Fol. 316-317. Table des rubriques (XIVe siècle).

En plusieurs endroits, notamment aux fol. 51, 53, 74, le scribe de la glose, en quête de remplissage pour ses blancs non occupés, nous a donné la date de son œuvre : « Anno Domini millesimo ducentesimo octuagesimo II° », mais sa fantaisie s'est donné carrière sur l'indiction qu'il fait successivement la 8e, la 5e, la 3e.

Sur le fol. B, on lit ces vers (XIVe siècle) écrits par Guy de Roye lui-même :

« Cornibus ille studet dum erumpit ante magistrum
Quot caude vache possent attingere celum ».

On les retrouve encore au verso du fol. 317, accompagnés d'autres inscriptions également gaies :

« Reginaldus de Bucyaco nichil valet et ex causa, nec magister Johannes de Seminvila ».

« Guido de Roya est optimus juvenis, et qui vidit testimonium perhibuit. Novit ille qui nichil ignorat ».

— « Femina fallere falsaque dicere quando cavebit,
Secana pissibus (*sic*) et mare fluctibus ante carebit ».

Cette épigramme est citée par Hauréau (*Not. et extr.*, t. IV, p. 288). La suivante, sur la même idée, paraît inédite :

— « Pissis arabit, bosque volabit, terra natabit,
Dum mulierum dicere verum lingua parabit ».

Toujours au verso de ce même feuillet 317, on trouve quelques dessins d'écolier, têtes de femme, sirène, dauphin, puis le mot « Roye » écrit en grosse minuscule, au-dessus d'un écu *de... à la bande de... chargée de... et accompagnée d'un lambel de* 3 *pendants de...* qu'on rencontre déjà sur le fol. B. Un peu plus loin, on lit encore : « Comparuit Guido de Roya,... bacheler en... »

Enfin sur le fol. C, cet ex-libris de jeunesse : « Hic liber est Guidonis de Roya », qu'accompagne à peu de distance la signature habituelle de l'archevêque : « Guy de Roye », accompagnée de ces mots : « Codex LXIIII ».

Sur le fol. B, la cote : « 15. Rabillon ».

XIII[e] siècle. Parchemin. 317 feuillets à 2 col. encadrées par le commentaire, plus les gardes A, B, en tête, C, à la fin. Écriture et ornementation italiennes; les grandes initiales n'ont pas été faites, mais les lettrines à grotesques de couleurs vives sont nombreuses. 450 sur 287 millim. Rel. délabrée, veau jadis vert sur bois, aux armes peintes de Guy de Roye. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 5, in angulo, n° 32 »).

817 (H. 613). Justiniani Institutionum libri IV, Authenticarum collationes IX, Feudorum liber necnon Codicis libri X-XII, cum Accursii apparatu.

Fol. 1. « In nomine Domini, etc. » Même commencement et même fin du texte et du commentaire que dans le manuscrit 807.

Fol. 76 v°. « Incipiunt constitutiones Novellarum legum, etc. » Comme dans le manuscrit 807. — Le commentaire commence comme dans le manuscrit 807. Derniers mots : « ... c. Si quis vero. Ac[cursius] ».

Le copiste datait ainsi son travail : « Explicit apparatus Autenticorum anno Domini M° CCC°, die mercurii post festum beati (*sic*) Jacobi et Christofori ».

Fol. 183. « Incipiunt Constitutiones feudorum et primo, etc. » Même texte que dans le manuscrit 807. L'*explicit* est à noter, parce qu'une main française du XIV[e] siècle a ajouté à ces mots : « Expliciunt Constitutiones feudorum », ceux-ci : « Frederici, scripte anno a nati-

vitate Domini nostri Jhesu Christi millesimo C°C° LXX. Amen ». — Commentaire comme dans le manuscrit 807.

Fol. 206. « Incipit liber decimus, de jure fisci. Imperator, etc. » Comme dans le manuscrit 807. — Derniers mots du commentaire : « ... cum suis offitialibus. Explicit apparatus trium librorum Codicis ».

Les gardes A, B, sont remplies de notes de droit, notamment : « de materia feudorum ».

Au verso de la garde B, on trouve un arbre de consanguinité.

Au dos on lit, au-dessous du titre, ce numéro d'un catalogue du XVIIIe siècle : « 4 ».

Fin du XIIIe siècle. Parchemin. 262 feuillets à 2 col. encadrées par le commentaire; marge coupée au fol. 189. Deux gardes A, B, en tête, la première collée. Écriture italienne; les initiales n'ont pas été peintes. 425 sur 257 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, n° 2 »).

818 (H. 606). Justiniani Institutionum libri IV, Authenticarum collationes IX, Feudorum liber necnon Codicis libri X-XII, cum Accursii apparatu.

Fol. 1. Institutionum libri IV. — Même commencement et même fin du texte et du commentaire que dans le manuscrit 807.

Fol. 73. Authenticarum collationes IX. — Texte et commentaire comme dans le manuscrit 807.

Fol. 195. Constitutiones feudorum. — Texte comme dans le manuscrit 807. — Commentaire : « *Qui feudum dare possunt. Quia de feudis tractaturi sumus.* Primo videndum est quid sit feudum... » Même fin que dans le manuscrit 807.

Fol. 223. Codicis libri X-XII. — Texte semblable à celui du manuscrit 807.

Fol. 295. Table des rubriques des livres qui précèdent.

Ce volume nous offre un certain nombre de notes intéressantes.

Fol. 72. De la main de Guy de Roye lui-même : « Iste liber est Guidonis de Roya, qui emptus fuit die mercurii ante festum beate Katarine, virginis, anno incarnacionis Domini millesimo CCC° sexagesimo quarto. Roye ». A côté, un petit blason, où l'on distingue une bande et une sorte de lambel. — Fol. 144. « Iste liber est Guidonis de Roya ». — Fol. 222. « Iste liber est... (*gratté*)... Noviomensis dyocesis canonici... Precii XX [scutis]. Qui furabitur suspendetur, nisi dictam sum-

mam restituat eidem. In cujus rei testimonium ». La phrase n'a pas été achevée. — Fol. 294 v°. « Habeo a domino Guido (*sic*) Roy de Francia, pro XII bonis duc[atis] sibi concessis, die xx marcii ». — Fol. 295. Traces de l'ex-libris du possesseur qui céda le volume à Guy de Roye. — Fol. A, au bas : « Nota que cest petit volume devroit bien valoir 38 escuz, mes soit doné pour 27 escuz avant que il ne soit vendu » (XIVe siècle). — Fol. B. Note de Rabillon : « 15 veu ». — Fol. C. L'inscription habituelle : « Parvum volumen, LXIII. Guy de Roye ».

XIVe siècle. Parchemin. 295 feuillets à 2 col. encadrées par le commentaire. Trois gardes A, B, en tête, C, à la fin, les 2 premières appartenant à un recueil canonique. Écriture française, arrondie à la manière italienne; ornementation française. Initiales à queue, scènes à personnages, or, couleurs et gouache; celle du fol. 1 enlevée; lettrines mi-parties, dont les filigranes laissent de jolies réserves à feuillages. 435 sur 290 millim. Rel. délabrée, ais de bois, l'un brisé. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, n° 13 »).

819 (H. 612). Justiniani Institutionum libri IV, cum Accursii apparatu.

Fol. 1. « In nomine Domini nostri Jhesu Christi, imperator Cesar Flavius Justinianus, etc. » Même texte et même commentaire que dans le manuscrit 807.

Table (fin du XIVe siècle) sur le fol. A v°.

Au verso du fol. 69, on lit ces vers (XIVe siècle) :

« Agnus cantatur in cena, paxque negatur.
Inter utrumque diem nec pax nec dicitur agnus.
Est mihi res stulta pacem dare pace sepulta ».

Puis les huit vers déjà rencontrés ci-dessus (p. 31), relatifs aux différents caractères : « Sanguinosus, acer, flegmaticus, melancholicus », mais avec ces variantes : « Satis audax atque benignus », « versutus », « in sputamine multus », « est hebes huic sensus », « dextraque tenaci », « timidus, nigrique coloris ».

Puis enfin ceux-ci :

« Patre suo natum si filia concipit unum,
Rursus et in matrem puerum faciat puer idem;
Tunc pater extremo poterit sic dicere nato :
Filius hic vere meus est fraterque neposque ».

XIIIe siècle. Parchemin. 69 feuillets à 4 col. et une garde A, en tête.

360 sur 227 millim. Rel. dos de veau blanc sur ais de bois vermoulus. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, n° 1 »).

820 (H. 615). Justiniani Institutionum libri IV, cum Accursii apparatu.

Fol. 1. « In nomine Domini, etc. ». Même commencement et même fin du texte et du commentaire que dans le manuscrit précédent.

Les fol. 206-212 sont occupés par une table (XIV[e] siècle) des chapitres du Code, des Digestes ancien, infortiat et nouveau, et des Authentiques, qui pourrait bien avoir été copiée par « Radulphus de Sancto Florenti » dont on relève, au bas du fol. 206, le nom écrit avec le crayon qui servit à la réglure de cette table.

L'ex-libris : « G[uillermus] Filiastri, cardinalis, decanus Remensis », figure au haut du fol. 1. — A côté, on lit le nom d'un des vérificateurs (XVIII[e] siècle) de la bibliothèque du Chapitre : « I. Rabillon ».

Au verso du fol. 2, on trouve ces vers d'une main du commencement du XV[e] siècle :

« Vinea culta fuit, cultores premia querunt ;
Non labor equalis, equalia dona fuerunt.
Qui venit postremus, dispensatore vocante,
Tantumdem recipit sicut qui venerat ante.
Sic Deus ostendit, quocienscumque venimus,
Aggrediamur opus, certi de munere sumus ».

Les quatre premiers de ces hexamètres rimés ont été donnés par Beaugendre comme œuvre d'Hildebert de Lavardin (*Ven. Hildeberti op.*, col. 1363). M. Hauréau conteste cette attribution (*Mélanges poétiques d'H. de Lavardin,* p. 127-128) et complète ce petit poème qui compte six vers dans la plupart des variantes connues.

Enfin l'on trouve, à l'intérieur du plat initial, deux feuillets à usage de gardes, provenant des comptes (XIV[e] siècle) d'un receveur des biens de l'Archevêché (?), où il est question de la prévôté de Rethel, de la châtellenie de Moncornet et des moulins de Belval.

XIV[e] siècle. Parchemin de choix, à grandes marges. 212 feuillets, moins les 62-66 omis, plus 3 feuillets en tête, A, B, C. A 4 col. Écriture et ornementation françaises, de belle exécution. Initiales à queue contenant de petits médaillons à personnages et animaux or, couleur et gouache; quelques-unes défraîchies; une initiale coupée au fol. 110. 477 sur 315 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 5, in angulo, n° 31 »).

821 (H. 610). Authenticarum seu Novellarum collationes IX. — Feudorum liber, cum Accursii apparatu.

Fol. 1. « In nomine Domini Jhesu Christi. De heredibus et Falcidia; constitutio prima. Incipiunt constitutiones Novellarum legum, autenticum Codicis. Imperator Justinianus, etc. Si heres legata solvere noluerit. De heredibus et Falcidia. Occupatis nobis... per omnia custodiri provideat. Expliciunt Autentici (*sic*) que sint utilia. Benedictus Deus in donis ».

Les différents titres de chaque collation ne se présentent pas dans l'ordre de l'édition de Denis Godefroy, comme en témoigne notre *explicit* qui clôt le titre VI de la IXe collation.

Un commentaire important accompagnait ce texte. Il a été gratté et poncé pour faire place à un autre qui n'a pas été écrit.

Fol. 111. « Incipiunt consuetudines Feudorum, et primo de hiis (*sic*) qui feudum dare possint (*sic*) et qualiter acquiratur et retineatur. Quia de feudis tractaturi... nec aliquid impedimentum opponat eadem ». Paraît inachevé.

Commentaire. « *Qui feudum, etc*. Quidam habent... privilegia ante cessat. Ac[cursius]. Explicit apparatus usuum Feudorum ».

Sur la garde A, on trouve la cote : « 41 visa ». — Le fol. B donnait cette note (XIVe siècle) malheureusement piquée par les vers : « Baill[et] pour V s[ous] 8 d[eniers] avec m[aistre] J[ehan] Cauc[hon?] et Jeh[an] Le Ca...t ». Un chanoine du nom de Jean Cauchon est donné par le recueil de Weyen comme vivant en 1298.

Commencement du XIVe siècle. Parchemin. 139 feuillets à 2 col., plus les gardes A, en tête, et B, à la fin. 338 sur 210 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, n° 24 »).

822 (H. 628). Cujusdam expositio super Digesto veteri.

Fol. 1. « Ad evidenciam hujus constitucionis... — *De justicia et jure. In nomine Domini, etc*. Et antequam exponamus rubricam istam... et sunt XXXIII anni quibus legi ordinarie ». Ce commentaire s'arrête à la fin du titre II du XXIVe livre.

Les fol. A, B contiennent la table.

A la fin du XIe livre (fol. 177), on lit : « Completa est prima pars. Deo gracias ».

On lit, sur le feuillet C qui garnit l'intérieur du plat final : « Exposicio super Digestum vetus. Folia 234 », et plus loin : « XII franc[is] ». Ces

mots sont accompagnés de la signature contemporaine : « Ja[cobus] de Fossa ».

Sur le fol. B v° : « 35 veu. Rabillon ». — Au dos, un n° « 108 ».

XIIIe siècle. Parchemin. 290 feuillets à 2 col. plus les fol. A, B, en tête, C, à la fin, le premier et le dernier collés sur les plats. 410 sur 275 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, n° 16 »).

823 (H. 630). Cini Pistoiensis lectura super IX libris Codicis.

L'ancien fol. 1 a disparu, enlevant l'initiale et le commencement du texte.

Fol. 1. « ... tractatur de pena pecuniaria in qua magis punitur nobilis et dives... » Ces mots appartiennent au titre I du Ier livre du Code.

Fin : « ... sed indulgencie forte tantum. — Hic sit finis non solum hujus libri, sed et tocius operis lecture hujus libri, quod ego Cynus de Sigisbuldis, de Pistorio, posteris forte illius Sigisbuldi, consularis viri, ... faciendum cum auxilio Dei adsumpsi et quasi continue prosequendo infra biennium terminavi, currentibus (*sic*) a nativitate Domini nostri Jhesu Christi anno M° CCC° XIIII°, die undecimo mensis junii... Virgini gloriose mecum gracias agatis. Benedictus [Deus]. Amen. Explicit Summa Chini ».

Cette œuvre de Cino de Pistoie, maître de Barthole et poète, ami de Dante, a été imprimée plusieurs fois dès le XVe siècle; v. Hain et Copinger, n°s 13022-13024. Sur l'auteur, v. Savigny, *Geschichte*, t. VI, p. 86.

Au fol. 289 v°, où s'arrête le VIIIe livre, le scribe ajoute :

« Sit scriptor sanus et benedicta manus ».

Fol. 315-316. « Incipit calendarium rubrice (*sic*) Cyni secundum alphabetum... »

Fol. 317-323. « Liber primus Cyni de summa Trinitate et fide catholica.... Explicit repertorium super Cyno compositum ». C'est la table des rubriques ou chapitres succèdant à la table alphabétique.

Fol. A. Note sur le Décret et ses divisions.

Sur le fol. B, on distingue à grand'peine cet ex-libris (XIVe siècle) : « Iste liber est Jacobi Banc (?), de Brugis ».

Le plat final porte encore l'étiquette de papier (XVe siècle) : « Cinus super C[odice], de dono scientifici viri m[agistri] Jo[hannis] de Remis, baillivi hujus ecclesie ».

XIVe siècle. Parchemin. 323 feuillets à 2 col., plus un demi-feuillet 218 *bis* et des gardes A, B, à la fin, l'une collée sur le plat. Écriture et ornementation françaises. Initiales surmontées d'intéressants tableaux à personnages, de couleurs peu fréquentes, aussi frais que s'ils étaient d'hier, aux fol. 21, 66, 100, 153, 179, 236, 260, 290 ; celle du fol. 1 a été enlevée avec le feuillet. 425 sur 267 millim. Rel. veau jaune sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, n° 18 »).

824 (G. 503). Cini Pistoiensis lectura super Codice. — Ejusdem commentum super quibusdam legibus Digesti veteris.

Fol. 1. « Quia omnia nova placent, potissime que sunt utilitate decora bellissime, visum est michi Chino Pistoriensi, propter novitates modernorum doctorum, super Codice breviter utilia scribere, multis superfluis resecatis. Sanctissime igitur Trinitatis de qua... »

S'arrête au titre LV : « Si servus exportandus venerit (*sic*) » du IVe livre.

Fol. 123. « Incipiunt questiones libri FForum, commentate per dominum Cynum de Pystoia. Et primo incipit a causis. In nomine Domini, etc. Quia circa principium cujuslibet libri... non possum petere sequentem § Vide parte. Explicit liber Chini super FF. veteri. Deo gracias ». V. Savigny, *Geschichte,* t. VI, p. 91.

Le scribe ajoute ce vers :

« Vinum scriptori debetur de meliori ».

En haut du fol. 158 v°, on trouve la note : « Folia 158, quotata per Egidium de Asperomonte ».

Au bas du même feuillet, une main de la fin du XIVe siècle a noté ceci : « Ego Ludovicus Machefer, clericus, fateor vendidisse hunc librum magistro Guillelmo Fillatre, pro precio sexaginta decem solidorum, et promito sibi de evictione, de qua somma (*sic*) teneo me pro contempto. Scriptum manu nostra, actum die sabbati post *Reminiscere*, anno octuagesimo secundo ». — La cote : « 32 visa » figure sur le fol. A.

XIVe siècle. Parchemin. 158 feuillets à 2 col. et deux gardes A, B, collées sur les plats, blanches. Écriture française. 405 sur 266 millim. Rel. délabrée, veau blanc sur débris d'ais piqués, le plat final portant encore l'étiquette au chiffre « G F » du donateur Guillaume Fillastre. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 33 »).

825 (H. 625). Cini Pistoiensis commentum super quibusdam legibus Digesti veteris. — Odonis de Senonis Summa de Judiciis possessoriis.

Fol. 1. « Incipiunt quedam leges FForum commentate per dominum Chinum de Pystoia. Et primo incipit a causis... » Comme dans le manuscrit précédent.

Fol. 61. Singulier titre, dont toutes les lettres sont prises dans un réseau losangé, de façon à en rendre la lecture des plus incommodes. Il offre en outre cette particularité de donner à l'auteur le surnom : « minore » et non « juniore ». « Incipit Summa de materia judiciorum possessoriorum a domino Odone de Senonis, minore, dicto de Sancto Salvatore, legum professore licenciatoque in decretis, composita anno Domini milesimo, etc. Quoniam multum est inutile ea que... — De accione. Nunc videamus de accione pro interdictis... certi juris est. Explicit Summa super Judiciis possessoriis et libellis eorumdem a domino Odone de Senone, legum professore et eciam in decretis licenciato composita ».

Sur Eudes de Sens et son œuvre, v. *Hist. litt.*, t. XXV, p. 85-93; Savigny, *Geschichte*, t. VI, p. 47; Tardif, *Hist. du droit français, origines romaines*, p. 418.

On lit, sur le fol. 1, la cote : « 31 visa », mais on y trouve aussi cette pauvre désignation du livre par un des bibliothécaires du Chapitre : « Leges Digestorum commentatae a Thranin ».

XIVe siècle. Parchemin. 83 feuillets à 2 col. Écriture française avec recherche d'apparence italienne. 433 sur 260 millim. Rel. veau jadis jaune sur ais de noyer. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, n° 21 »).

826 (H. 642). Odonis de Senonis Summa de Judiciis possessoriis.

Fol. 1. « Incipit Summa de Judiciis possessoriis et libellis eorumdem, composita a domino Odone de Senonis, juniore, dicto de Sancto Salvatore, legum professore, licentiato in decretis, anno vicesimo secundo composita. Quoniam multum... » Même *explicit* que dans le manuscrit 825.

Sur le fol. 1, la cote : « 102 visa ». — Au dos, dessous le titre, le n° 45.

XIVe siècle. Parchemin. 32 feuillets à 2 col. et 4 gardes, A, en tête, B-D, à la fin, blanches. Jolie initiale à queue avec sujet minuscule, or et couleurs, au fol. 1. 390 sur 245 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 2, n° 58 »).

827-829 (H. 633, 638, 639). Bartholi de Saxo Ferrato lectura super Digesto; mutila. — Alia ejusdem opuscula.

De l'œuvre de Bartholc, que l'archevêque Simon de Cramaud avait fait copier tout entière avec le plus grand luxe pour la nouvelle bibliothèque du Chapitre, il ne nous reste que des épaves.

827. Digesti veteris libri XII-XXIV.

Le commencement manque, par enlèvement du premier feuillet qui était orné d'une initiale et d'un encadrement en miniature aux armes.

Fol. 1 : « ... de aur[o] et ar[gento] le. et nota... quia exemplar de quo scripsi falsissimum est ». Ces derniers mots se rapportent bien au dernier paragraphe du tit. II du XXIV[e] livre.

Le scribe ajoute : « Anno Domini millesimo CCCC[mo] duodecimo, secunda die septembris, complevit istum librum Hamo Kerredan, clericus Leonensis, magister in artibus et baccalarius in decretis, pro reverendissimo in Christo patre ac domino domino Symone de Cramaudo, nunc Dei gracia archiepiscopo et duce Remensi. Orate pro eo et pro scriptore ». Cet Hamon de Kerredan est mentionné dans le *Chartul. Univ. Paris.*, de Denifle-Châtelain (t. IV, p. 118, 369), comme bachelier ès arts en 1403 et comme maître ès arts en 1419.

En haut du fol. 1, la cote : « 10. Rabillon ».

828. « Primum volumen Bartoli super FF. novo ». Livres XXXIX-XLIV du Digeste.

Fol. 1. « Incipit lectura domini Bartholi de Saxo Ferrato super FF[to] novo. Explicit liber XXXVIII[us]; incipit liber XXXIX[us] Pandactarum (*sic*). De operis novi nunciacione. Domini, ut scitis, hic non est caput tocius compilacionis... sed fuit dacio ob causam, etc. Bartholus ».

Le scribe ajoute : « Explicit lectura domini Bartholi de Saxo Ferrato super prima parte FF. novi, anno a nativitate Domini millesimo trecentesimo septuagesimo, die XXII[a] mensis martii, Rome. H. Kerredan. Deo gracias ».

Il y a désordre, soit dans la répartition de la matière ou des rubriques, soit dans la foliotation du volume, qui est cependant contemporaine de l'écriture. Ainsi on trouve, au fol. 91, l'*explicit* du livre XL et l'*incipit* du livre XLI; au fol. 101, l'*explicit* du livre XXXIX et l'*incipit* du livre XL; au fol. 192, l'*explicit* du livre XLII et l'*incipit* du livre XLIII; au fol. 219, l'*explicit* du livre XLIII et l'*incipit* du livre XLIV.

Fol. 72-76. On trouve cette intercalation : « Sequitur repeticio domini Anthonii de Alexandria super l. Vectigalia nova, c. nova vecti. impo. naturali... Repetita per me Anthonium de Alexandria, primo

anno lecture ». Elle est suivie de cette réflexion du copiste : « Vere bene apparet quod primo anno lecture, quia cumulat materias et de suo nil boni dicit. Redeo ad lecturam domini Bartholi ».

A la fin de son texte, après l'*explicit* donné plus haut, le scribe ajoute cette intéressante note : « Reverendissimus in Christo pater dominus Symon de Cramaudo, archiepiscopus Remensis, immediatus successor reverendissimi patris domini Guidonis de Roya, eciam archiepiscopi Remensis tempore quo vivebat, qui quantum efficacius potuit laboravit quod ista libraria ad usum publicum hic edificaretur et pro edificio dedit ultra ducenta scuta per predecessorem suum predictum ad hoc opus ordinata, et de bonis suis propriis una cum certa materia pro edificio totidem et plus, fecit scribi istum librum, scilicet primam partem FF[ti] novi de lectura domini Bartholi de Saxo Ferrato, legum doctoris Perusini, completum per me Hamonem Kerredan, clericum Leonensem, magistrum in artibus et baccalarium in decretis, quamquam indignissimum, anno Domini millesimo quadringentesimo decimo, quem quidem librum idem reverendissimus pater dedit usui publico hujus librarie. Orate pro eo ». — Au-dessous, il inscrit le nom du Mécène : « Symon de Cramaudo, archiepiscopus Remensis ».

Sur le fol. 1, on lit la cote : « 13 veu ».

829. « Tercium volumen Bartoli super FF. novo ». Livres XLVIII-L du Digeste.

Fol. 1. « In nomine sancte et individue Trinitatis, Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen. Incipit tercia pars lecture domini Bartholi de Saxo Ferrato, legum doctoris Perusi[n]i. De publicis judiciis. Glosa continuat rubricam ad precedentia. Dictum est supra de actionibus... non firmatur extra e. ti. li. VI° ».

Le scribe ajoute : « Explicit lectura domini Bartholi de Saxo Ferrato, legum doctore, qui obiit anno Domini millesimo trecentesimo quinquagesimo septimo, XIII[a] die mensis julii, et est sepultus Perusii, juxta altare fratrum Minorum, ad latus dextrum, cujus anima requiescat in pace. Scriptum per Hamonem Kerredan, Leonensis diocesis, anno Domini M° CCCC° X°, nona die marcii ».

Fol. 131. « Sequitur tractatus de Dignitatibus domini Bartholi de Saxo Ferrato, super l. Si ut proponitis, c. de dignitatibus, libro XII° (Code, XII, I, c. 1, *de Dignitatibus*). *Si ut proponitis*. Quero in quo differt... ita est nobilitas. Bartholus. Amen ».

Fol. 135. « Sequitur tractatus de Repressaliis domini Bartholi de

Saxo Ferrato. Repressalium materia nec frequens... sua auctoritate non potest exercere ».

Fol. 143. « Sequitur tractatus de Insignis et armis domini Bartholi de Saxo Ferrato. Eorum gracia de insignis et armis... vel pingere in rubro et nigro. Explicit ».

Fol. 145 v°. « Sequitur tractatus de Tyrannis domini Bartholi de Saxo Ferrato. Primo quero unde dicatur... posset esse tirannus supra dixi ».

Fol. 149 v°. « Sequitur repeticio legis prime C[odicis] de summa Trinitate et fide catholica, secundum dominum Bartholum de Saxo Ferrato. *Cunctos populos*. Ista est lex prima... sed insurgit forte dubium ».

Fol. 154. « Sequitur repeticio l[egis] prime Codicis de sacrosancta Ecclesia, secundum dominum Bartholum de Saxo Ferrato. *Habeat unusquisque*. Primo legam... et hec sufficiant. Bartholus ». Le scribe ajoute : « Explicit repeticio legis I C[odicis] de sacrosancta Ecclesia, facta per dominum Bartholum de Saxo Ferrato, sub anno Domini millesimo CCC^mo LVII°, de mense decembris. H. Kerredan ».

Fol. 160. « Sequitur repeticio l[egis] Omnes populi, de justicia et jure, secundum dominum Bartholum de Saxo Ferrato. *Omnes populi*. FF. de justicia et jure hoc dicit... in quo cessat omnis suspicio. Bartholus ».

Fol. 167. « Secuntur glose contrarie super FF^to veteri, secundum Dy[num de Mugello]. Glosa FF. de pig... »

Sur Dino de Mugello, v. Savigny, *Geschichte*, t. V, p. 453.

Fol. 167 v°. « Secuntur glose contrarie super FF^to veteri, secundum Ray[nerum de Forolivio]. Glosa FF. de testi... »

Sur Raynier de Forli, v. Savigny, *Geschichte*, t. VI, p. 189.

Fol. 168. « Secuntur glose contrarie super Inforciato, secundum Dy[num]. Glosa FF. de le... »

Fol. 168 v°. « Secuntur glose contrarie super FF^to novo, secundum Dy[num]. Glosa FF. de acqui... »

Fol. 169. « Secuntur glose contrarie super FF^to novo, secundum Ray[nerum]. Glosa FF. de re... ».

Fol. 170. « Secuntur glose contrarie super Codice, secundum Dy[num]. Glosa que est... ».

Fol. 170 v°. « Sequitur tractatus de Testibus, editus a domino Bartholo de Saxo Ferrato, legum doctore Perusino. Testimoniorum ussu frequens... sic determinaret ».

Fol. 178. « Sequitur liber Minoritarum decisionum, editus a domino

Bartholo de Saxo Ferrato, legum doctore Perusino. Minorum fratrum sacra religio... — Constitucio Johannis, pape, permittens opus fieri. Johannes, etc. Quia nonnunquam quod... — Hoc autem opusculum divido... magis est ad penam quam ad premium. Bartholus de Saxo Ferrato, cujus anima requiescat in pace. H. Kerredan ».

Le scribe ajoute d'abord : « Explicit Minorita domini Bartholi de Saxo Ferrato, legum doctore Perusino, scripta par Hamonem Kerredan, Leonensis dyocesis ». Puis il recopie la longue note déjà relevée au fol. 236 du manuscrit 828. Les seules variantes sont pour préciser le lieu et la date de la copie. « ... Parisius, completum anno Domini M° CCCC° X°, die nona marcii... »

Le bibliothécaire du Chapitre qui, au XVIIIe siècle, a donné comme titre à notre volume : « Minorita Bartholi », n'en avait certainement pas feuilleté le contenu.

Plusieurs de ces traités de Bartole ont été publiés dès le XVe siècle ; v. Hain, *Rep. bibliogr.*, t. I, n°s 2539-2659, et Copinger, *Suppl. to Hains*, t. II, I, n°s 890-909. Sur l'œuvre de Bartole, v. l'importante notice de Savigny, *Geschichte*, t. VI, p. 137-184.

Commencement du XVe siècle. Livre de luxe sur vélin de choix.

827. 157 feuillets à 2 col., moins les fol. 1, 118, 149, 152, 154, 156, 157, remplacés par des feuillets de papier blanc, plus 3 gardes A, B, en tête, C, à la fin, blanches. Riches initiales, comme dans les volumes suivants. 442 sur 316 millim.

828. 236 feuillets à 2 col., plus 100 *bis* et 139 *bis*, plus les gardes A, en tête, et B, à la fin, blanches. Initiale à grand encadrement de page cantonné des armes de l'archevêque donateur : *d'azur, à une bande d'or accompagnée de 6 merlettes de même* (fol. 1) ; nombre considérable de splendides initiales or et couleur, avec des rehauts de gouache de la plus grande fraîcheur et du meilleur goût ; celles des fol. 100 *bis*, 101, 102 stupidement découpées et enlevées. 450 sur 317 millim.

829. 191 feuillets à 2 col., plus trois gardes A, B, en tête, C, à la fin, blanches. Même décoration que le volume précédent, notamment au fol. 1 ; l'initiale du fol. 20 a été coupée et enlevée. 443 sur 310 millim.

Rel. moderne veau fauve, fermoirs et coins de cuivre. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, n°s 25, 28, 30 »).

830 (G. 588). Johannis de Monte Berulhi, dicti Fabri, Engolismensis, Breviarium super IX libris Codicis.

Fol. 1. « Labilis memoria variaque opinionum multitudo, librorum quasi infinitus numerus... me Johannem de Monte Berulhi,

dictum Fabri Egolismensis (*sic*), induxerunt conclusiones glosarum et doctorum... — *Cunctos populos quos*. Supponit ergo hic quod... contra communem regulam Insti. de Tutelis, in principio. Explicit Breviarium Johannis Fabri super volumine Codicis ».

Cet ouvrage du jurisconsulte Jean Faure a été publié plusieurs fois dès le XVe siècle; v. Hain et Copinger, nos 6845-6847, et Copinger, *Suppl.*, t. II, I, n° 2399. Sur l'auteur, v. Fabricius, *Bibl. m. aevi*, t. II, p. 134; Savigny, *Geschichte*, t. VI, p. 43; Tardif, *Hist. du droit français, origines romaines*, p. 421.

Les feuillets de papier formant la garniture des plats paraissent appartenir à un petit registre de comptes de l'officialité de Reims.

Sur le fol. 1, à côté de la cote : « b 56 visa », on lit l'ex-libris : « G[uillelmus] Filiastri, cardinalis, decanus Remensis ». Ce donateur nous a laissé aussi son chiffre « G F » collé comme à l'ordinaire sur le plat final, à côté d'une étiquette portant ces mots : « Viaticus Jo[hannis] Fabri super Codice ; opus optimum ».

XVe siècle. Papier. 174 feuillets, moins 144-148 omis, plus les gardes A, B, blanches, en tête et à la fin, les 63 et 122 blancs. 290 sur 220 millim. pour la première partie ; 297 sur 225 pour la seconde. Rel. souple, veau jadis bleu sur parchemin, délabrée. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 2, n° 61 »).

851 (H. 603). Repertorium juris civilis et canonici.

On rapprochera cet ouvrage et le suivant de ceux analogues mentionnés par Stintzing, dans sa *Geschichte der populären Literatur des römischkanonischen Rechts*, p. 7 et suiv.

Fol. 1-2. Table des rubriques de chacun des livres contenus dans l'ouvrage.

Fol. 3. « Incipit liber primus Codicis. De summa Trinitate et fide catholica. Materia hujus rubrice magis spectat ad decretalistas... » — Fol. 63. « Instituta ». — Fol. 64. « FF. vetus ». — Fol. 64 v°. « FF. novum ». — *Ibid.* « De Feudis ».

Fol. 67. « Incipit liber primus Decretalium. De summa Trinitate et fide catholica. Materia istius modicum exercitatur in judiciis... »

Paraît avoir été fait par Guillaume Fillastre.

La garde B, rouleau de 385 millim. portant pour titre : « Rotulus pro domina de Calvigniaco », est une requête adressée au Saint-Siège (XIVe siècle) pour obtenir des bénéfices en faveur de tels et tels

prêtres séculiers ou réguliers des diocèses de Tours, Poitiers, Autun, Bourges, Limoges, etc. « Supplicat S[anctitatem] v[estram] humilis et devota filia vestra Johanna de Belloforti, domina Castri Radulfi et vicecomitissa Brocie, quatinus sibi in personas dilectorum familiarium suorum gracias facere dignemini speciales que secuntur... »

Sur la garde A, la cote : « 42 visa ».

XV[e] siècle. Papier. 109 feuillets à 2 col., plus les gardes A, en tête, B, à la fin, celle-ci en parchemin. 415 sur 298 millim. Rel. dos de veau blanc sur ais de bois, portant collée jadis la petite étiquette au chiffre de Guillaume Fillastre. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, n° 14 »).

832 (H. 634). Juris civilis diffinitiones.

Les fol. A-4 n'ont aucune valeur; on en retrouve le contenu plus loin.

Fol. 4. « Secuntur diffinitiones tocius juris civilis secundum ordinem alphabeti. Actio est jus persequendi... FF. De statu hominum. Expliciunt diffinitiones tocius juris civilis Deo gracias. Amen ».

L'étudiant rémois Christophe Labbé, qui nous a laissé plusieurs manuscrits de droit canon écrits de sa main, signe encore ici en caractères inconnus, comme dans le manuscrit 770.

Fol. 11 v°-21. « Rubrice juris civilis secundum ordinem alphabeti. [Et primo] Institutionum. Adoptionibus... Expliciunt rubrice tocius juris civilis. X. Labbé ». Encore la même signature cryptographique. — Fol. 22. « [Rubrice juris civilis]. Regula est... »

Fol. 102 v°. Après les cas tirés du VI[e] livre du Code, notre copiste signe de nouveau, de la façon bizarre indiquée plus haut, comme il le fera encore au fol. 159.

Puis il transcrit des brocards versifiés.

« Res intestati recipit gradus inferiorum;
Qui si non exstant, subiit hiis gradus inferiorum.
Cum patruo succedunt fratres ab utroque parente,
Nec tamen hos comitatur avus, patre deficiente.
Illorum soboli bona deferimus patruoque.
Post fratrem sobolemque suam quamcumque priorem
Noris (?), cesse gradum, de jure scias potiorem ».

Au fol. 140, Christophe Labbé consigne dans la marge cette réflexion :

« Laus est finire, pudor est incepta perire.
Finito libro, sit laus et gloria Christo ».

— Expliciunt casus IX^em^ librorum C[odicis], finiti die II^a mensis julii anno M° CCCC° LXIII° ».

Au verso du fol. B, on lit ces rimes, sous la plume du même Christophe Labbé :

« L'an de grace IIII^c LXX^te,
Ou moys de jullet, comme j'entent,
Yssu du noble roy de France,
Solas au peuple de France,
Chier seigneur, enffans très puissant,
Au Roy dauphin par providence,
Roy advenir par divine puissance,
Loys, filz du roy de France,
Enverronné de noble fleure de lys,
A souffisence donné joy et délys,
Le XVIe ou moys que dit est,
Au Rémoys advint grand feste
Du dauphin qui à Amboise
Fut née, dont s'acoyse
Plusieurs folz et iniques penséz
Contre le Roy et sa postéritez ».

— « Le marquis de Pont, filz du seigneur de Calabre, le prince de Garbe, filz du roy Henri d'Engleterre, furent parins et levèrent Charles, dauphin, pour son nom de monseigneur Charles, frère du roy de France et seigneur d'Augienne (*sic*) ».

La naissance de Charles VIII est du 30 juin 1470.

Enfin, sur le fol. C, il a encore écrit cette pièce de vers, qu'on rapprochera d'une autre du même genre et de même date donnée par M. Delisle dans le *Journal des savants*, 1899, p. 57 :

« Dame de beauté positive,
Sans degrés de comparative,
Monstrés que est superlative
Par vré samblant indicative.
Je vous requier que soiés active
Et que vueillés estre passive,
Conjunctive sans disjunctive ;
Car la dame de force perfective
Doit, par plaisir inchoactive,
Estre de volenté dative,
A son vray aman optative,
Die par biaux parlé vocative,
D'amour soit excitative,
Pour la forme désidérative,
Belle ce désire affective. X. LABBÉ ».

XVe siècle. Papier. 159 feuillets et les gardes A, en tête, B, C, à la fin ; le fol. 103 blanc. 218 sur 150 millim. Rel. veau blanc sur par-

chemin. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 38, in angulo »).

833 (H. 629). Practica Petri de Ferrariis.

Fol. 2. « Forma interrogationis. Quoniam vita brevis ac incerta qua fungimur... ; qua de re animadvertans ego Petrus de Ferrariis, inter legum doctores minimus, filius quondam egregii viri, domini Augusti, civis inclite civitatis Papie... ut mei memoriam aliqualem Manfredi, filii mei, necnon procuratorum et notariorum dicte civitatis Papie doctrinam, presens opusculum moderne judicialis practice aggregari sub breviori et clariori compendio quam potui... — Cum jure cautum sit... in principio 3 [capituli ?], versiculi 3. Finis hujus operis adest ».

Le scribe ajoute (fol. 273) : « Post longos labores tandem fini data est per me Guillermum Karoli Pratica (*sic*) de Ferrariis, Aureliani studen[tem], in vigilia Penthecostes, anno Domini millesimo quadringentesimo septuagesimo primo ».

Cette œuvre a été imprimée plusieurs fois dès le XV[e] siècle ; v. Hain et Copinger, n[os] 6984-6996, et Copinger, *Suppl.*, n[os] 2464-2466. Sur l'auteur et son œuvre, v. *Hist. litt.*, t. XXV, p. 468-479 ; Bethmann-Holweg, *Der Civilprozesz des gemeines Rechts in geschichtlicher Entwicklung*, t. VI, p. 255-257.

Le nom : « Guillelmus Jacquemin, de Reims », qu'on lit aussitôt, est celui de l'auteur de l'inscription des rubriques.

On notera que Pierre de Ferrières donne (fol. 169) la date de la naissance de son fils (1400), comme étant aussi celle qui vit les premières lignes de sa *Practica*.

Fol. 274-279. Table des matières.

Fol. 279 v°. Table des formules insérées au cours du texte.

Les gardes M-N, O-P appartiennent à un commentaire du Digeste nouveau (XIV[e] siècle).

Sur le fol. A, la mention : « b 49 visa ».

XV[e] siècle. Papier. 279 feuillets à 2 col., plus les fol. blancs A-F, en tête, G-L, en queue, plus les gardes en parchemin M-N, O-P, au commencement et à la fin. 383 sur 285 millim. Rel. veau vert sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « G, ord. 1, n° 19 »).

834 (H. 653). Guillelmi de Brolio tractatus de Stilo Parlamenti.

Fol. 1. « Quoniam hominum memoria labilis est, quia de stilo curie

Francie pauca reperiuntur et dictus stilus quandoque diversificatus... — Habeat advocatus modum et gestum... ita dictum fuit pro abbate Sancti Adomari (*sic*) in Bosco, contra dominum de Cellis, in parlamento anni XXVIII ».

Sur le légiste Guillaume du Breuil et son œuvre, v. la bibliographie donnée par M. l'abbé Chevalier, *Bio-bibliogr.*, col. 953 et 2627. V. aussi M. Paul Viollet, *Histoire du droit civil français*, 2e édit., p. 188, et l'édition du « Stylus » donnée en 1877 par M. Henri Lot.

Suit la table, placée sous ce titre, qui est celui du livre : « Incipit tractatus de Stillo parlamenti regni Francie, editus a magistro Guillelmo de Brolio... » A la fin de la table, on trouve un *explicit* dans le même genre, mais avec ce qualificatif de l'auteur : « ... tempore suo disertissimo advocato et antiquiore ejusdem Parlamenti ».

Sur le fol. 1, on lit la signature : « G[uillermus] Filiastri, cardinalis, decanus Remensis ».

XVe siècle. Parchemin. 80 feuillets à longues lignes, plus 14 feuillets de garde sans valeur. 227 sur 170 millim. Rel. mod. parchemin blanc. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « E, ord. 5, n° 37, in angulo »).

835 (H. 640). « Jacobi Cujacii, jurisconsulti, ad Digestorum leges quae decerptae sunt ex libris XXC Julii Pauli ad edictum perpetuum commentarius ».

Fol. 1. « Liber Ius. Ad legem XXam et ultimam. Extra territorium, etc. De jurisdictione omnium judicum. Recitatio Ia. In hac lege ultima, de jurisdictione omnium judicum, Paulus... et honorariis actionibus ».

Sur le fol. A, on lit : « Coeptum opus a J. Cujacio mense octobris MDXXCI; a me autem excerptum 1585 ».

Au-dessous, la signature : « Reginaldi Goujon, Remensis », et tout près de là, cette autre note de la même main : « A Regnault Goujon, sieur de Thuisy et lieutenant général du bailliage de Vermandois, à Reims ».

Enfin, au bas du fol. B v°, on trouve encore : « Horum XXV librorum absolvit explicationem Cujacius ante alcedonia quae vocatur anteremigialia, anno Domini MDXXCII. Sequentium interpretationem distulit in annum, propter pestem quae Biturigibus grassabatur ».

XVIe siècle. Papier. 310 feuillets, plus un titre A, en tête, et une garde B, à la fin. 296 sur 209 millim. Rel. veau vert sur carton.

836 (N. fonds). « Conférence des Instituts ».

Fol. 1. « La justice est une vertu qui consiste... »

XVIII[e] siècle. Papier. 170 feuillets. 255 sur 190 millim. Non relié. — (Acquis de la succession Louis Dessain).

837 (N. fonds). « Décisions du droict françois colligés de plusieurs bons auteurs modernes et authorisés des arrest de la Cour, par maistre Claude Curetz, écuier, seigneur de Charme, lieutenant général en la prévosté de Chaumont et antien accesseurs en la mareschaussé du mesme lieu, en l'année 1676 ».

XVII[e] siècle. Papier. 370 pages, plus le titre et 3 fol. A-C, demeurés blancs ainsi qu'un certain nombre de pages. 215 sur 173 millim. Couv. parchemin.

838 (N. fonds). « Extrait des règles du droit français, par M. Claude Pocquet de Livonière ».

XVIII[e] siècle. Papier. 32 pages. 315 sur 190 millim. Non relié.

839 (N. fonds). Lois et coutumes de Bretagne.

Fol. 1. Préface. « Aucunes foiz est advenu en pluseurs terres, landes, marsoilles... »

Fol. 2-11. Table.

Fol. I. Texte. « De ceulx qui veulent vivre honnestement et justice estre faicte. Qui veult vivre honnestement et que justice soit faicte, en peut aprendre... et venir à son réaume des cieulx. Amen ».

Fol. VI^{xx}XV verso. « L'assise au comte Geffroy », ou charte de Geffroy, duc de Bretagne (s. d.), relative à la succession des aînés. « Notum sit, etc. Ego Gauffridus, dux Britannie et comes Richemondi, utilitati terre... »

Ce manuscrit a échappé à M. Planiol, qui a donné (Rennes, 1896) une édition de la *Très ancienne Coutume de Bretagne*.

Sur les premières éditions des Coutumes de Bretagne, v. Hain, *Repert. bibliogr.*, t. II, n[os] 5793-5795, et Copinger, *Suppl.*, II, I, n[os] 1825-1826. Voir aussi M. l'abbé Chevalier, *Topo-bibliogr.*, col. 497-498.

XV[e] siècle. Parchemin. 12 feuillets numérotés 1-12, puis 136 feuillets cotés I-VI^{xx}XVI, plus 2 fol. A, en tête, B, à la fin, blancs comme le fol. 12. Initiale et encadrement or et couleurs, au fol. I. 320 sur 218 millim. Rel. velours noir avec fermoirs. — (Achat à la vente Firmin Clicquot, 1844).

840 (N. fonds). « Coustume de Paris, par M. de Barillon, maistre des Requestes à Paris, 11 juin 1783 ».

XVIIIe siècle. Papier. 74 feuillets numérotés interfoliés de papier blanc. 325 sur 210 millim. Rel. veau moucheté. — (Don Deullin).

841 (N. fonds). « Coustumes de la ville et cité de Reims, rédigées de l'aucthorité du roy Louis XIe, l'an 1481 ».

Pages 3-20. Avertissement et lettres royaux approuvant (1481) les Coutumes.

Page 21. « Cy sont les Coustumes de Reims et les usaiges, stilles et communes observances des cours layes dudict Reims, dont l'en a acoustumé de user... et par ledit Pierre Boulet signé de son seing manuel escript en la fin de ce présent livre et traictié, le (*blanc*) jour de (*blanc*) mil IIII^C^ IIII^XX^ et ung; ainsy signé : P. Boulet », [notaire et greffier du bailliage].

Pour les éditions de la Coutume, v. *Catal. des imprimés du Cabinet de Reims*, t. I, n°s 778-790.

Page 614. « Coustumes observées à Reims sur le fait des édifices ».

Pages 653-655. Table.

Au bas de la page 1, on lit : « Donné à la Bibliothèque de la ville de Rheims par les héritiers de M. A[ntoine]-R[aoul] Sutaine-Duvivier, ancien juge au tribunal civil; Rheims, le 1er may 1842. L'un des héritiers : Max Sutaine ». — Page 21. Signature : « Dorigny, avocat du Roy, 1707 ».

XVIe (p. 21-613)-XVIIIe siècle (p. 3-20, 614-625, 653-655). Papier. 655 pages; nombreuses pages blanches. 284 sur 200 millim. Rel. veau écaille. — (Don A.-R. Sutaine, 1842).

842 (N. fonds). « Les Coutumes, usages et communes observances de la ville de Reims, ausquelles se sont réglés le tems passé et règlent de présent plusieurs villes, villages, païs et lieux assis ès-environs dudit Reims, ès-termes du baillage de Vermandois; lesquelles divisées en trois parties contiennent ce qui s'ensuit... »

Pages 493-504. Table des chapitres.

Pages 505-691. Commentaire (Pages 71-255 d'un) sur la Coutume de Reims (XVIIIe siècle). Les 70 premières pages font défaut

Volume provenant de Pitat, avocat à Reims.

XVIII[e] siècle. Papier. 696 pages, dont quelques blanches. 233 sur 175 millim. Rel. mod. veau noir, fermoir cuivre. — (Don Pierre Varin, 1840).

843 (N. fonds). « Articles de la Coutume de Reims, des servitudes et droits réels, et un traitté sur lesdits articles, par Jean Pussot, charpentier à Reims, en 1600 ».

En haut de la page 3, on lit : « Ex libris Besnard du Val, avocat à Reims en 1781, notaire en 1789 ». C'est à la main de ce possesseur qu'est dû le qualificatif donné (p. 1) à l'auteur du traité : « architecte consulté, expert en grande réputation ». Il a écrit de même, à la suite du titre, cette note : « Pour mémoire. Depuis lors ce traité fut souvent produit aux juges, tant au présidial qu'au bailliage ducal, et souvent y faisoit loi dans les grandes difficultés. En 1780 et années suivantes, les avocats Deperthes, Vieillart, Jacob, Pitat, Colardeau et autres le citaient dans leurs plaidoyers et même dans le commentaire par eux de la Coutume de Reims ».

XVII[e] siècle. Papier. XVI et 255 pages. 242 sur 186 millim. Rel. parchemin blanc.

844 (N. fonds). Notes sur l'ancienne Coutume de Reims.

C'est l'annotation, page à page, de l'édition de N. Bacquenois, de 1557.

Sur le fol. A, on trouve cette note : « Ces mémoires ont été faits par M. Guilleaume Josseteau, avocat en cette ville, et à moy parvenus en 1707. Raoul Dorigny, avocat du Roy ».

XVII[e] siècle. Papier. 333 pages avec intercalation de nombreuses notes comptées *bis*. 315 sur 205 millim. Rel. parchemin.

845 (N. fonds). Commentaire sur la Coutume de Reims.

Fragment ne comprenant que les titres VIII-XII.

Une note de M. Ch. Loriquet (fol. 1) dit que ce manuscrit « provient de M. Vieillart, avocat à Reims et professeur à la Faculté de droit de cette ville. Offert par M. Doyen, ancien avoué ».

XVIII[e] siècle. Papier. 31 feuillets. 195 sur 147 millim. Non relié. — (Don Doyen).

846 (N. fonds). « Mémoire pour servir à dresser un indice nouveau

des villes, villages, hameaux, fiefs et justices ressortissans au bailliage de Vermandois, siège royal et présidial de Reims ».

Tiré d'un ancien portefeuille Varin.

XVIIIe siècle. Papier. 52 feuillets. 250 sur 163 millim. Non relié.

847 (N. fonds). « Inventaire des actes, titres, papiers et registres du cartulaire de la compagnie de Messieurs les officiers du baillage de Vermandois, siège royal et présidial de Rheims, non compris dans celui imprimé vers 1700 et dont grand nombre d'exemplaires sont audit cartulaire ».

Fol. 34. On trouve un « État des paroisses et hameaux dépendants de l'Élection de Rheims », avec le nom du seigneur et le montant de la taille et du vingtième.

Au fol. 1, M. Louis Paris a écrit cette note : « Me vient de M. Doyen, avoué. Chron. de Champagne ».

XIXe siècle. Papier. 39 feuillets interfoliés de papier blanc. 290 sur 210 millim. Demi-rel. parchemin blanc. — (Don L. Paris; après avoir fait partie de la bibliothèque du *Cabinet historique*).

848 (N. fonds). « Idée des juridictions à Reims et dans le pays Rémois, antérieurement à l'organisation judiciaire établie en 1790 », par Antoine-Raoul Sutaine, 1834.

On y trouve un « Indice des villes, bourgs, villages et autres lieux qui ressortissaient au bailliage royal et siège présidial de Reims », et un « Indice des villes et communes composant le ressort du tribunal de l'arrondissement de Reims avec leurs dépendances, [hameaux et lieux dits] ».

On y a joint les ébauches de ce travail.

XVIIIe siècle. Papier. Cahier de 16 feuillets. 355 sur 225 millim., plus un dossier. — (Don Henri Sutaine, 1882).

849 (N. fonds). Notions générales sur les avoueries. — Avoueries des archevêques de Reims. — Les droits de vicomté. — Le stellage.

En tête de la première page, on lit : « Ces recherches sont de M. Witasse, conseiller-clerc au présidial de Reims, mort le 6 mai 1778 ».

XVIIIe siècle. Papier. 46 pages. 230 sur 175 millim. Non relié.

850 (N. fonds). « Receuil (*sic*) des principalles pièces du procès concernant le droit de stellage [engagé entre le Chapitre de Reims (16 décembre 1723) et le Corps de ville, d'une part, et l'archevêque Armand-Jules de Rohan-Guéménée, d'autre], jugé définitivement par arrêt contradictoire de la Grand'Chambre du parlement de Paris, le 27 juillet 1737 » ; avec la dédicace : « Venerabilibus viris dominis D. metropolitanae Remorum ecclesiae, praeposito, decano, cantori, canonicis et capitulo, hanc collectionem offert humillimus et obsequentissimus servus Doury, in supremo Parisiensi senatu procurator ».

Seules les pièces 6 (fol. 18), 7 (fol. 19-22), 13 (fol. 103-161), 14 (fol 162-171), 20 (fol. 187-188), 25 (fol. 279-318), 38 (fol. 412-415), 39 (fol. 416-440) sont manuscrites.

A la fin, on a copié la Déclaration du Roi (25 mai 1763) portant permission de faire circuler les grains, farines et légumes dans tout le royaume et exemption de tous droits, même de péage.

Ce volume, sur lequel on lit la cote du Chapitre : « Armoire 3e, liasse 7e, cotté L », appartint à Pierre Varin, qui paraît l'avoir donné à la Bibliothèque de Reims. V. Varin, *Archives de Reims*, Adm., t. I, p. CXLI ; n° 12, portefeuille S.

XVIIIe siècle. Papier. 440 feuillets. 353 sur 237 millim. Rel. veau fauve.

851 (N. fonds). Recueil de factums et de diverses pièces de procédure sur la question du stellage, depuis le 7 mars 1736 jusqu'à l'arrêt du Parlement (27 juillet 1737) « qui confirme les habitans de la terre commune, à Reims, les chanoines, bénéficiers de la congrégation de Notre-Dame, francs-sergens, bourgeois à chanoine et autres aggrégés à ladite congrégation et les bourgeois de l'échevinage dans l'affranchissement du droit de stellage reconnu par la transaction de 1522 ».

La deuxième partie du recueil est consacrée à des pièces annexes, plus ou moins voisines de la question.

Fol. 311-314. Règlement et tarif de la vicomté de Reims (5 mai 1519).

Fol. 315-316. Lettres autographes de Rob.-Franc. de Y de Seraucourt, recteur du collège des Jésuites de Reims (17 juin 1699), et de P. Delacroix, cellérier de Saint-Nicaise (19 juin), à propos du droit de stellage.

Fol. 317-332. Baux et autres pièces concernant la vicomté (1633, 1651, 1655, 1697, 1736).

Fol. 400-404. « Extraits du registre des gros fruits de la vicomté », donnant le prix du setier de froment, à Reims, de 1610 à 1735.

Fol. 405-408. Arrêt du Parlement (13 avril 1728) rendu à propos du droit de minage, en faveur de la ville de Nemours, contre les dames de l'abbaye de Notre-Dame de La-Joye-lez-Nemours.

Fol. 409-413. Mémoire des maire et échevins de la ville de Cognac, contre le propriétaire du droit de minage (1735).

Fol. 414. Ordonnance du bailli de Reims (5 novembre 1735) rendue en conformité de la Déclaration du Roi du 19 avril 1723, et défendant de vendre des grains ailleurs que dans les halles et marchés.

Fol. 415-431. Pièces du procès entre les maire et échevins de Sainte-Menehould (1748) et le marquis de Puisieux, ministre et secrétaire d'État des affaires étrangères, engagiste du domaine, à propos des droits de bourgeoisie et de halage ou minage.

Fol. 433-435. Mémoire pour Nic. Godin, marchand de grains et farines, à Reims, contre l'archevêque (1750).

XVIIe-XVIIIe siècle. Papier. 435 feuillets, pièces in-4° et in-folio. Les pièces imprimées occupent les fol. 13-37, 120-149, 156-182, 186-203, 208-210, 253-269, 280-289, 302-310, 405-414, 416-424, 433-435. Demi-rel. bas. fauve.

852 (N. fonds). Formulaire d'huissier (XVIIIe siècle) au bailliage de Reims, pour tous les cas, commandements, saisies réelles, apposition de panonceaux, congés d'adjuger, quarantaines, enchères, publications, mémoires, etc.

XVIIIe siècle. Papier. 236 pages. 278 sur 215 millim. Rel. veau moucheté.

853 (N. fonds). Conférence de la Coutume de Paris avec celles de Vermandois, de Reims et de Vitry.

XVIIe siècle. Papier. 277 pages, plus les fol. A-C, en tête, le premier portant le titre, le dernier donnant la table. 292 sur 197 millim. Demi-rel. parchemin. Nombreux feuillets demeurés blancs au cours du volume et à la fin.

854 (N. fonds). « Extrait de la Coutume de Vitry ».

On y trouve la liste des villages du diocèse de Reims ressortissant à cette Coutume.

XVIIIe siècle. Papier. Cahier de 10 feuillets. 250 sur 170 millim

855-856 (N. fonds). « Arrêts rendus [au civil] en la Chambre de justice ».

855. Tome Ier. — Arrêts rendus « depuis le quatorze mars 1716, jour de son établissement ».

En tête du fol. A, on trouve l'estampille du grand maître des cérémonies et aussi la signature de M. Louis Paris.

856. Tome II. — Arrêts rendus depuis le 17 octobre 1716 « jusqu'au 22 mars 1717 ».

XVIIIe siècle. Papier. 393 feuillets, plus 317 *bis*, plus le fol. liminaire A. 423 sur 283 millim. — 353 feuillets numérotés 393-745. 417 sur 290 millim. Rel. veau bleu. — (Achat, 1875).

857 (N. fonds). Jugements de la Cour souveraine établie à Reims, le 19 avril 1740, pour instruire et juger en dernier ressort les procès de faux-saunage et contrebande dans les provinces de Picardie, Soissonnais, Champagne, Lorraine et les Trois-Évêchés, du 19 novembre 1740 au 14 juillet 1788.

Sur la garde initiale A, M. Louis Paris nous fait connaître qu'il tient ce registre de son oncle Arnoult, greffier, puis juge de cette cour. — Sur la garde B, il donne un bref historique de ce tribunal.

XVIIIe siècle. Papier. 115 feuillets et deux gardes A, B, en tête. 268 sur 172 millim. Demi-rel. basane fauve. — (Don L. Paris).

858 (N. fonds). Traité des prescriptions ; conférences de MM. Rousseau, Cellier, Cochu de Lambon et Géaux de Reverseaux.

A l'intérieur du plat final, on lit ceci : « Hanc copiam feci Sancta Menechilde in urbe, 1772. — A Collin, chez M. Laurent, [notaire], rue Saint-Jacques, à Châlons ». *Signé :* « Collin ».

XVIIIe siècle. Papier. 350 pages. 186 sur 130 millim. Rel. maroquin rouge. — (Don Deullin).

859 (N. fonds). Cours d'histoire du droit romain et du droit français, professé à Paris par M. Poncelet (1841-1842) ; notes recueillies

par M. Eugène Courmeaux, ancien député, puis bibliothécaire de la ville de Reims.

XIXe siècle. Papier. 26 feuillets. Petit in-4°. Non relié. — (Don Eug. Courmeaux, 1890).

860 (N. fonds). Cours de droit constitutionnel professé à Paris par M. Rossi (1841-1842) ; notes recueillies par M. Eugène Courmeaux.

Cette première partie (fol. 1-15) est suivie (fol. 38-49) du deuxième cahier d'histoire du droit, de M. Poncelet (1842) ; par le même.

XIXe siècle. Papier. 93 feuillets, dont 16-37 et 50-93 demeurés blancs. Petit in-4°. Demi-rel. veau violet. — (Don Eug. Courmeaux, 1890).

861 (N. fonds). Cours de droit des gens, professé à Paris (1841-1842) par M. Royer-Collard ; notes recueillies par M. Eugène Courmeaux.

Arrêté dès le 26e feuillet, sur cette note : « Interrompu par mon retour précipité à Reims, le 13 ou le 14, pour assister à la mort de mon père, 15 avril 1842. E. C. »

XIXe siècle. Papier. 93 feuillets, dont 26 écrits. Petit in-4°. — (Don Eug. Courmeaux, 1890).

862 (I. 655). Thimaeus Platonis, seu de Mundi creatione, Leonardo Aretino interprete. — Ejusdem Gorgias, seu de Rhetorica. — Ejusdem Phaedon, seu de Immortalitate animae. — M. T. Ciceronis Tusculanarum libri V. — Ejusdem Paradoxa VI, ad Brutum. — Ejusdem de Finibus bonorum et malorum libri V, ad Brutum ; mutili.

Fol. 1. « Plato, de Mundi creacione, qui Thymeus Platonis inscribitur. Prologus interpretis. Isocrates, in exortacionibus suis... — Socrates. Unus, duo, tres... ex levi ammonicione perspicio, etc. Et sic est finis hujus Tymei. Deo gracias ». (*Platonis opera*, édit. Didot, 1846, t. II, p. 196-249).

Fol. 19. « Plato in Gorgiam, de Rhetorica, quem nisi totum legeris, negligis. Sic fingit Plato ut introducat personas loquentes. Argumentum. Gorgia Leontino, qui primus profiteri ausus est... — Plato de Rhetorica, qui Gorgias Platonis inscribitur. Belli et pugne oportere...

nam est nullius digna momenti, o Callicles. Amen ». (*Ibid.*, t. I, p. 326-387).

Fol. 51. « Plato, de Anime inmortalitate, qui Phedon Platonis inscribitur. Prologus G[uillelmi Filiastri], cardinalis Sancti Marci. Venerabilibus fratribus, capitulo ecclesie Remensis Guillelmus, cardinalis tituli Sancti Marci, dudum decanus ecclesie vestre, salutem. Doctissimis viris et aliquando... — Alius prologus interpretis super Phedonem Platonis, qui est de Anime inmortalitate. Viro bene literato Nicolao Bartholomei, Florentino, Leonardus Aretinus. Et si ego, mi Nicolae... — Alius prologus Leonardi Aretini in Phedonem Platonis, ad Innocentium VII, qui fuit in tempore scismatis. Cum inter ceteras... — Phedon Platonis incipit, seu Plato de Anima. Checrates (*sic*). Ipse affuisti, o Phedon, ea die... preterea sapientissimi atque justissimi. Explicit ». (*Ibid.*, t. I, p. 44-93).

Fol. 80. « Tullius in Tusculanis disputacionibus, in quo de anima agitur. Cum defessionum (*sic*) laboribus... potuit inveniri lavacio (*sic*). Explicit Tulius in Tusculanis questionibus ». (*Œuvres complètes de Cicéron,* éd. Lemaire, t. XVI).

Fol. 145. « Paradoxa Tullii. Animadverti, Brute, sepe Catonem... ac pauperes existimandi sunt. Et sic concludam finaliter ». (*Ibid.*, t. XIV, p. 475-546).

Fol. 150 v°. « Tullius de Finibus bonorum et malorum. Non eram nescius, Brute... a singulis finibus utuntur. Et cum uterque... » (*Ibid.*, t. XV). Une note contemporaine placée au bas porte : « Defficiunt tres libri cum dimidio ». Exactement notre texte s'arrête au cours du VIe chapitre du IIe livre.

Sur le fol. A, on lit cette note contemporaine écrite à l'encre rouge : « Hunc librum continentem Thimeum, Gorgiam et Phedonem Platonis, Disputaciones Tusculanas, Paradoxa et de Finibus bonorum et malorum Tullii, scribi fecit in Ytalia Guillelmus, cardinalis Sancti Marchi, dudum decanus Remensis, et illum misit ad bibliothecam ecclesie Remensis, cujus construende ipse decanus curam gesserat ». — Au-dessous, on trouve la signature du donateur : « Guillelmi Filiastri ». — Le fol. 1 porte la cote : « 205 visa ». — Sur la garde B, une main contemporaine du texte a noté : « Hic cathenatus 17^{a} augusti, anno 1416° ».

Commencement du XVe siècle. Parchemin. 163 feuillets et 2 gardes A, B, en tête et à la fin ; très joli encadrement de feuillage, or et cou-

leurs (fol. 19), aux armes du donateur; quelques grotesques. 214 sur 150 millim. Rel. mod. veau fauve à fermoir. On a eu l'heureuse idée de conserver les plats de l'ancienne reliure, qui était en maroquin rose joliment gaufré de feuillages à grands ramages, portant le chiffre et les armes de Guillaume Fillastre et l'étiquette contemporaine. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « K, ord. 3, n° 16 »).

863 (I. 656). Aristotelis Ethicae libri X.

Fol. 1. « Omnis ars et omnis doctrina... et quibus legibus et consuetudinibus utens. Dicamus igitur incipientes. Explicit liber Ethicorum Aristotilis, principis philosophorum moralium ».

Cf. *Aristotelis op. omnia*, éd. Didot, t. II, p. 1-130. V. aussi Jourdain, *Recherches sur l'âge et l'origine des traductions d'Aristote* (1819), p. 192.

Fol. B. Sommaire (XIVe siècle) des X livres de l'Éthique.

Nombreuses gloses (XIIIe-XVe siècle) dans les marges.

Au bas du fol. 69 et dernier, on lit cette note (XIVe siècle) qui peut concerner l'un de ces glossateurs : « Textus Ethicorum, quem correxit de verbo ad verbum et in quo legit bone memorie Lambertus de Marchia ».

Ce personnage fut, on le sait, recteur de l'Université de Paris, vers 1370. V. Duboulay, *Hist. Univ. Paris.*, t. IV, p. 973 ; Denifle et Châtelain, *Chartul.*, t. III, p. 199, 212, 237, 253.

Les fol. A et C ont reçu des fragments philosophiques qui paraissent n'avoir aucun rapport avec l'ouvrage. L'un d'eux (XIVe siècle) commence ainsi : « Sed isti decepti sunt quia sunt bestiales, vitam pecudum eligentes... »

Sur le fol. B, on lit cette pensée (XIVe siècle) : « Facilius est excludere perniciosa quam regere, et non admittere quam admissa moderari. Seneca ».

Puis, dans un autre ordre d'idées : « Ista excusant jejunium :

Pregnans, partus, alens, labor, eger, pauper iterque
Et senium vere laxant jejunia legis ».

Sur le fol. C, on trouve le nom : « Egidius de Roma », écrit au crayon par un écolier : « Egidius de Asperomonte », dont le nom se lit à côté du premier. Plus tard, l'écolier donna son livre au Chapitre (fol. 69 v°) : « Folia 69, numerata per Egidium de Asperomonte, XXIIII die mensis octobris anni Domini M^mi^ CCCC^mi^ XII^mi^, qui Egidius dictum

librum dedit ecclesie, pro libraria. Orate Deum pro eo ». — Sur le fol. 1, on trouve la cote : « b 60 visa ».

XIIIe siècle. Parchemin. 69 feuillets à longues lignes et les gardes A, B, en tête, C, à la fin. 250 sur 185 millim. Rel. mod. parchemin blanc. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « K, ord. 3, n° 10 »).

864 (I. 680). Aristotelis opera quaedam. — Kosta ben Luca liber de Differentia spiritus et animae. — Cujusdam incerti libri V de Articulis fidei. — Al-Farabi liber de Intellectu et intellecto. — Cujusdam incerti liber de Unitate et uno. — De Secundo, philosopho. — Incerti cujusdam de Divisione philosophiae. — Epistola Alexandri de Dieta humanae vitae. — Cujusdam incerti liber de Invisibilibus Dei, Gondisalvo de Valle bona interprete.

Fol. 1. « Phisicorum libri VIII. Quoniam quidem intelligere et scire contingit... et nullam habens magnitudinem ».

Cf. *Aristotelis opera omnia,* t. II, p. 248-366. V. aussi Jourdain, *Recherches,* etc., p. 180.

Fol. 58 v°. De Generatione et corruptione libri II. « De generacione et corruptione... non esse corruptibilis. Explicit liber Aristotelis, philosophi, de Generacione ».

Cf. *Aristotelis opera*, t. II, p. 432-467. V. aussi Jourdain, *op. cit.,* p. 181 et 460.

Fol. 76 v°. De Anima libri III. « Bonorum honorabilium noticiam... quatenus significet aliquid alteri ».

Cf. *Aristotelis opera,* t. III, p. 431-475. V. aussi Jourdain, *op. cit.,* p. 184 et 465.

Fol. 98 v°. « De Memoria et reminiscentia. Reliquorum autem primum... per quas causas etiam dictum est ».

Cf. *Aristotelis opera,* t. III, p. 494-499. V. aussi Jourdain, *op. cit.,* p. 184 et 469.

Fol. 101 v°. « De Sensu et sensato. Quoniam autem de anima.. sed unumquodque instrumentum dictum est ».

Cf. *Aristotelis opera,* t. III, p. 476-493. V. aussi Jourdain, *op. cit.,* p. 184 et 468.

Fol. 109. De Somno et vigilia libri II. « De sompno autem et vigilia post hec considerandum est... ex sompnis etiam dictum est ».

Cf. *Aristotelis opera*, t. III, p. 500-516. V. aussi Jourdain, *op. cit.,* p. 184 et 470.

Fol. 116 v°. « De Morte et vita. De eo autem quod est... sic esse longioris vite ».

Cf. *Aristotelis opera,* t. III, p. 527-531. V. aussi Jourdain, *op. cit.,* p. 184 et 473.

Fol. 118. De Vegetalibus libri II. « Tria, ut ait Empedocles... — Vita in animalibus et plantis... et erit fructus amarus ».

Cf. *ibid.,* t. IV, p. 17-44. V. aussi Jourdain, *op. cit.,* p. 107, 186 et 479, qui attribue cette traduction à Alfred de Sarchel.

Fol. 130. « De Differencia spiritus et anime. Interrogasti me... in hoc seculo et in futuro. Amen ». Comme dans les mss. 865, fol. 10 v°, et 868, fol. 306 v°.

Fol. 136. « De Causis. Omnis causa primaria... sicut ostendimus. Completus est sermo de Causis ».

V. Jourdain, *op. cit.,* p. 197, et Hauréau, *Not. et extr.,* t. V, p. 77.

Fol. 144. De Articulis fidei libri V. « Clemens, papa, cujus omne vite et nominis... — *Quidquid est causa cause est causa causati.* Causa est per quam... qui apparet hominibus judicandum homo judex ».

Publié par Migne, parmi les œuvres d'Alain de Lille (*Patrol. lat.,* t. CCX, p. 595-618), cet ouvrage se rencontre souvent dans les manuscrits sous le nom de Nicolas d'Amiens. V. *Hist. litt.,* t. XVII, p. 4-5, et Hauréau, *Not. et extr.,* t. V, p. 74-76.

Fol. 158 v°. « De Intellectu et Intellecto. Dixit Alfarabius : Nomen intellectus dicitur... intentionem manifestam hic ».

Ce traité d'Al-Farabi a été analysé par M. Munck, dans les *Mélanges de phil. juive et arabe,* p. 351.

Fol. 164. De Unitate et uno. « Unitas est qua res est una... id quod est ».

Fol. 167. De Secundo, philosopho. « Quidam philosophus, semper studii silentium... intra bibliothecam intitulari ».

Fol. 169. Veteris metaphysicae libri IV. « Omnes homines natura scire desiderant... substantia et accidens ». — Fol. 191. Novae metaphysicae libri XIII. « Consideracio quidem... nec ea esse principia ».

(*Aristotelis opera*, t. II, p. 468-638). V. aussi Jourdain, *op. cit.,* p. 189 et 482.

Fol. 280. « De Divisione philosophie. Cum enim quidem... prologum facit. Explicit capitulum ad scientiam naturalium ».

Fol. 282. « Epistola de Dieta humane vite. Libellum tibi roganti promissum... — Omne itaque hominum... nec medicinis indigebis ».

— Fol. 284 v°. « Epistola Alexandri de Dieta humane vite. Cum de utilitate corporis... ver incipit, hiems finitur ».

— « Sit tibi laus, Christe, quoniam labor explicit iste ».

Fol. 287. « De Caelo et mundo libri IV. Summa cognicionis nature... super intentionem nostram in eo ».

V. Jourdain, *op. cit.*, p. 180 et 455.

Fol. 336. De Meteoris libri IV. « Postquam precessit rememoratio... » Comme dans le manuscrit 865, fol. 208.

Fol. 366 v°. « De Invisibilibus Dei. Invisibilia Dei... sub natura intelligit. — Explicit liber secundum philosophos a domino Gundosilino (Gondisalvo) translatus, Tholeti, ab arabico in latinum ».

Sur l'auteur, v. Jourdain, *op. cit.*, p. 112-119. Le traducteur serait le franciscain Gonsalve de Valbom († 1313). Wadding (*Scriptor. ord. Minorum*, p. 147) ne parle pas de cette œuvre de son confrère.

Fol. 381 v°. « De Sumno et vigilia libri II. Tu (*sic*) tui Deus occultorum varietates patefaciat... secundum locum tuum in speculatione ».

Cf. la version donnée ci-dessus, fol. 109. V. Jourdain, *op. cit.*, p. 184 et 470.

Sur le fol. 1, une bande de papier collée porte : « Ex dono reverendissimi Roberti, cardinalis de Lenoncourt ». — Dans la marge supérieure, on trouve aussi la cote : « 492. F. 26 ». — Au verso du fol. 384 et dernier, il existait un ex-libris du XVe siècle, qui a été gratté. — Enfin, à l'intérieur du plat final, on lit cette note du XVe siècle : « Invent[oriatum] IX^{xx}V ».

XIIIe siècle. Parchemin. 384 feuillets à 2 col., plus 2 gardes blanches, A, en tête, B, à la fin. Manuscrit de belle exécution, qui ne paraît pas de provenance française. Très intéressantes initiales à queues, insérant de jolis et curieux sujets à personnages en couleur, avec de rares applications d'or, aux fol. 1, 13, 19, 58, 76, 101, 109, 116, 118, 130, 136, 145, 164, 167, 169, 179, 191, 258, 282, 284, 287, 381. Celle du fol. 1 représente Aristote enseignant Alexandre, sous l'œil du Père éternel ; celle du fol. 76 représente un moribond exhalant son âme ; au fol. 101, un homme chevelu et barbu, portant des sonnettes aux oreilles ; etc., etc. Les autres sont mi-parties bleu et rouge. 325 sur 215 millim. Rel. veau fauve sur carton. — (Saint-Remi, n° 492).

865 (I. 682). Aristotelis opera quaedam. — Kosta ben Luca liber de Differentia spiritus et animae. — Al-Farabi liber de Intellectu et intellecto.

Fol. C-H. Feuillets (XIVe siècle) provenant du commentaire d'un ouvrage philosophique. « *Quoniam in an*[*terioribus* ?] *expositionis libris, etc*. Iste liber cujus subjectum est oratio sive dictio... per naturam sue significacionis ».

Fol. 1. « Liber de Vegetalibus. Tria, ut ait Empedocles... » Comme dans le manuscrit 864, fol. 118.

Fol. 10 v°. Note (fin du XIIIe siècle) dans la marge : « In nomine Domini et ejus auxilio, incipit liber Differentie que est inter animam et spiritum, quem Constabulus amico suo, scriptori cujusdam regis, edidit, et Johannes s. Hispanus ex arabico in latinum Remundo, Thomasiano (Toletano) archiepiscopo, transtulit ». — Texte. « Spiritus est quoddam corpus... super hoc quod quesivisti. Deo gracias ».

Cette œuvre du Syrien Kosta ben Luca, traduite par Jean d'Espagne, collaborateur de Gonsalve de Valbom, a été publiée (1878) par M. Karl Sigmund, dans le 2e fasc. de sa *Biblioth. philosophorum med. aetatis*. V. aussi Jourdain, *op. cit.*, p. 121.

Dans la marge inférieure du fol. 10, on trouve l'autre version : « Interrogasti me, honoret te Deus... dicam prius de spiritu, post de anima », rencontrée dans le ms. 864, fol. 130, et le ms. 868, fol. 306 v°.

Fol. 15. « Incipit vetus Methaphisica. Omnes homines natura scire desiderant... non diffiniuntur substantia et accidens ». V. le ms. 864, fol. 169.

Fol. 31. « Incipit liber Methaphisice nove. Consideratio quidem de veritate difficilis est... contrarium boni et intellectus ». V. le ms. 864, fol. 191.

Fol. 85. « Liber Phisicorum. Quoniam autem (*sic*) intelligere et scire contingit... ». Comme dans le ms. 864, fol. 1.

Fol. 141. « Liber de Celo et mondo. Summa cognitionis nature et sciencie... » Comme dans le ms. 864, fol. 287.

Fol. 192. « De generatione autem et corruptione et de natura generatorum... alteratio erit et non generatio ». Incomplet. V. le ms. 864, fol. 58 v°.

Fol. 208. Liber Meteororum. « Postquam precessit rememoratio nostra... sed accidunt ei quedam res extranee ». V. le ms. 864, fol. 336.

Le scribe ajoute : « Completus est liber Metheorum (*sic*) Aristotilis, cujus tres libros transtulit magister Girardus de arabico in latinum. Tria

vero ultima Aviceni capitula Aurelius de arabico in latinum transtulit ».

V. Jourdain, *op. cit.*, p. 181 et 461. Sur cet *explicit*, qui attribue une partie de cette traduction à Gérard de Crémone, v. *ibid.*, p. 128-129.

Fol. 233. « Liber de Anima. Bonorum honorabilium noticiam... et propter quas causas etiam dictum est. Explicit liber ». V. le ms. 864, fol. 76 v°.

Fol. 257. « Liber de Morte et vita. De eo autem quod est... » Comme dans le ms. 864, fol. 116 v°.

Fol. 258 v°. Indications pathologiques et recettes médicales. Ne paraissent pas tirées d'Aristote.

Fol. 263 v°. « Liber de Intellectu et intellecto, secundum Alfarabium. Dixit Alfarabius : Nomen intellectus... » Comme dans le ms. 864, fol. 158 v°.

Dans les marges, gloses des XIV° et XV° siècles, le plus grand nombre au crayon, effacées.

Sur le verso du fol. B, on trouve cette table (XIV° siècle) de l'ouvrage, peu en rapport avec la réalité : « Liber de Plantis ; liber Phisicorum ; liber Metaphisice ; liber Metheororum ; liber de Celo et mundo ; liber de Anima ; liber de Sompno et vigilia ; liber de Differencia spiritus et anime ; liber de Memoria et reminiscencia ; liber de Morte et vita ; liber de Sensu et sensato ; liber de Anathomia (?) Aristotilis ; liber de Generacione et corruptione. Et omnes isti libri sunt completi ».

L'auteur de cette table nous a laissé, à l'intérieur du plat initial, cet ex-libris (XIV° siècle) malheureusement gratté : « Iste liber est Vualteri de Furnis (?), clerici. Quicumque ipsum furatus fuerit anathema sit ». — Sur le fol. 268, on relève une signature (m. d.) : « Henricus Remigii ». — A l'intérieur du plat initial et sur le fol. B, on rencontre encore quelques mots en langue hébraïque. — Sur le plat initial, l'inscription (XIV° siècle) : « Textus philosophie naturalis ». — Au dos enfin, on lit le titre (XVIII° siècle) : « Phisica. — 305 ».

XIII° siècle. Parchemin. 268 feuillets à 2 col., plus A-J, en tête, et K, à la fin ; les fol. A, 232, 256 et K blancs. 255 sur 187 millim. Pagination arabe du temps, spéciale à chaque traité. Rel. peau de truie sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « K, ord. 3, n° 11 »).

866 (I. 674). Aristotelis Topicorum libri VIII. — Ejusdem liber Sophisticorum elenchorum.

Fol. 1. « Propositum quidem negocii est methodum invenire a qua poterimus sillogisare... ad quas habundare difficile est continuo. Explicit liber Topicorum ». Cf. *Aristotelis opera,* t. I, p. 172-275.

Fol. 41. « De Sophisticis autem elenchis... multas habere grates. Explicit liber Elenchorum ». Cf. *ibid.,* t. I, p. 276-309.

Au bas du fol. 1, on trouve cet ex-libris, du commencement du XIVe siècle : « Iste liber est de conventu Sancti Dyonisii Remensis, et fuit domini Egidii, abbatis » (Gilles « de Hannonia », 1319-1331).

En tête du même feuillet, on trouve un n° « 31 » (XIVe siècle) accompagné d'un petit blason que nous avons déjà rencontré ailleurs et reconnu pour un signe bibliographique.

Au verso du fol. 53, on lit aussi cet ex-libris (XIVe siècle) : « Iste liber est Laurencii, abbatis ; quicumque furatus erit illum suspensus erit ». S'il s'agit ici d'un abbé de Saint-Denis de Reims, la *Gallia christiana* ne le mentionne pas.

Au-dessous, une trentaine de vers relatifs aux ouvrages contenus dans le volume.

Sur le fol. C, on lit encore (XIVe siècle) : « Dominus Egidius, pro Metaphusica nova, debet XII d[enarios], et solvit VIII d[enarios] ».

On y trouve aussi ce vers peu respectueux, dont la deuxième moitié a déjà été rencontrée dans le ms. 586 de la Bibliothèque de Tours :

« Qui legis (*sic*) hunc versum videat se stercore mersum ».

Sur le fol. D, où l'on trouve deux listes de distributions canoniales assez peu lisibles (XIVe siècle), on remarque aussi ce morceau (m. d.) : « Pu. pu. pu. pu. pu. pu. pu. pu. pu. pu. pu. pu. M fois pute. Lo., li plus sos qui soit à Paris. Amours m'ont ochis pour penser à vous, douche Heudelot, putain, pu. pu. pu. pu. pu. pu. C foys pute. Fardée elle est, si camusette, si laide, et... »

XIIIe siècle. Parchemin. 53 feuillets à longues lignes et les gardes A, B, en tête, C, D, à la fin. 228 sur 163 millim. Rel. veau jadis vert sur bois, délabrée, portant encore au dos son étiquette du XIVe siècle, avec la cote à l'encre rouge : « T. II ». — (Saint-Denis).

867 (I. 672). Liber de Regimine dominorum, seu de Secretis secretorum, Aristoteli falso adscriptus. — Liber de Signis infirmitatum. — Auctoritates extractae e libro Aristotelis de Natura animalium.

Fol. 1. Titre. « Incipit liber moralium de Regimine dominorum, qui

alio modo dicitur Secretum secretorum philosophorum, editus ab Aristotele, ad honorem Alexandri, regis et discipuli sui ». — Dédicace. « Domino suo excellentissimo et in cultu christiane religionis strenuissimo Guidoni de Valentia, civitatis Tripolitane glorioso pontifici, Philippus, suorum minimus clericorum, etc. Quantum luna ceteris stellis... » — Fol. 4. « Incipit prologus cujusdam doctoris ad commendationem Aristotilis, philosophorum principis. Deus omnipotens custodiat... » — Fol. 5. « Prologus Johannis, qui librum translulit. Johannes qui translulit librum istum, filius patricii, linguarum interpretator... » — Fol. 5 v°. « Incipit liber Aristotilis, medici perypathetici, filii Nichomachi, de Macedonia, philosophorum principis, de Regimine dominorum, qui alio modo dicitur Secretum secretorum. Capitulum primum. De epistola Aristotilis remissa ad regem Alexandrum. O fili gloriosissime... — De regibus et monitis eorum, circa largitatem et avariciam. Reges sunt quatuor... et probabiliorem partem. Completus est tractatus de signis et moribus naturalibus hominum, ad regem magnificum Alexandrum, qui dominatus fuit toto orbi monarcha in septentrione. Explicit liber Aristotelis qui intitulatur de Secretis secretorum, sive de Regimine principum vel dominorum ».

Sur l'attribution à Aristote de ce livre traduit de l'arabe, v. Hauréau, *Not. et extr.*, t. IV, p. 255. Il a eu plusieurs éditions dès le XV[e] siècle; v. Hain et Copinger, n[os] 1779-1783, et *Suppl.*, n[os] 637-642.

Fol. 68. « Incipit liber de Signis infirmitatum. Dicit Ypocras, qui fuit medicus... et in proposito manentem Deo et hominibus placentem ».

Fol. 81-92. « Tituli auctoritatum extractarum de libro Aristotilis de Natura animalium... — Incipiunt auctoritates extracte de libro Aristotilis de Natura animalium sub certis titulis. Sentencie generales methafisice seu phisice. Ex operatione docti auditoris... et interficit pullos ejus ».

Au fol. 1, on lit l'ex-libris : « G[uillelmus] Filiastri, cardinalis, decanus Remensis ». — En tête du fol. 92 v°, Gilles d'Aspremont nous apprend qu'il a coté les feuillets du volume et, plus bas, ajoute : « Hunc librum, qui continet dogma morale de Regimine dominorum editum ab Aristotile, ad Alexandrum, suum discipulum... dedit isti librarie dominus G. Filiastri, cardinalis et decanus Remensis ; et sunt in eo folia 92 in toto ».

Le fol. A provient d'un traité d'arithmétique (XII[e] siècle). — Dans la

marge du verso, on lit cette note d'une main du XIVe siècle, qui semble viser notre petit volume dans son ensemble : « Est dompni Johannis de Berneville, monachi ac receptoris Sancti Vedasti Attrebati, et habet de me quinque bonos libros ». — Un peu plus bas, la même main a laissé cette phrase, dont une légère déchirure nous enlève la partie intéressante : « Le dit de Bernewille... »

Sur le fol. B, on lit quelques conseils pratiques (XIVe siècle) :

« Nichil deterius quam crudum ponere super indigestum ». — « Nichil deterius quam diversa fercula in eadem mensa sumere ». — « Nichil deterius quam diferre inter duo fercula ».

— « Si sapiens fore vis, sex serva que tibi mando :
Quid loqueris et ubi, de quo, cui, quomodo, quando ».

— « Jeronimus. Facile contempnit omnia qui cogitat moriturum ». — « Idem. Mundus et mulieres non melius vincuntur ».

Le fol. C est également étranger à l'ouvrage, mais sans intérêt.

Le fol. D contient cette copie (XIVe siècle) d'une recette médicinale : « Grana juniperi mane sumpta septem vel novem hanelitum bonum fatiunt, pectus mollificant, stomacum purgant, cerebrum confortant, auditum aperiunt, visum custodiunt, lacrimas stringunt, lenitam vocem producunt, sensum acuunt, ventrum (*sic*) constringunt, sensum bonum prebent, sanguinem bonum perfitiunt, cibum digerunt, venenum expellunt, dolorem renum mitigant, lapidem frangunt, paralisim curant, langoris vite ministrant sanitatem, ventositates expellunt, a[n]xietatem nullam patiuntur. Et debent colligi ista grana inter Assumptionem et Nativitatem beate Marie virginis ».

Puis ces indications météorologiques : « Si kalende januarii fuerint die dominica, hyemps bona erit, ver hispidum, autumpnus ventosus, annone bone, habondantia pecorum, mel suficienter, vindemie bone, legumina multa, fructus hortolares, juvenes vel senes morientur, pugne erunt et latrocinia multa, aliquid novi audietur a regibus et principibus, pax erit in orbe et habundantia frumenti. Si fuerint feria II^{a}, hyems mixta erit, ver bonum, e[s]tas tempestiva, diluvia magna et infirmitates, bella bellabunt milites, mutatio principum erit, multe matrone in luctu sedebunt, reges morientur, vindemia non bona, valetudo hominum, apes morientur. Si fuerint feria III^{a}, hyems magna et umbrosa erit, nix vernalis erit, ver ventosum, estas pluvialis, autumpnus siccus, pecorum repentinus morbus et interitus, frumentum carum,

navigationem periculosam facit, mel suffitienter, linum carum, pestilentia, legumina et fructus hortolares et oleum habundabunt, reges et milites morientur, vindemia laborabit, incendia multa erunt. Si fuerint feria IIIIª, hyems calida et ver malum, estas bona, autumpnus temporalis, fertilitas annone, vindemia, pomorum vilitas priusquam negotiaverit satis laborabit, negotia bona erunt, virorum interitus, olei copia, ventris et precordialium dissolutio, mulieres morientur, fames erit in diversis locis, aliquid novi audietur, mel non erit. Si fuerint feria vª, hyems comparata erit, ver ventosum erit, estas bona ». La suite manque.

Commencement du XIVᵉ siècle. Parchemin. 92 feuillets à 2 col., plus les gardes A-C, en tête, et D-F, à la fin, les deux dernières blanches. 161 sur 115 millim. Lettrine coupée au fol. 7. Rel. veau jadis noir; ais de bois brisés, l'un manquant. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « D, ord. 1, nº 12, in angulo separ[ato] »).

868 (I. 677). Aristotelis opera quaedam. — Epistola Aristotelis ad Alexandrum. — Incerti liber de Causis et proprietatibus elementorum. — De Vita Aristotelis. — Liber de Intelligentia.

Fol. 1. Metaphysice libri XIV. « Metaphisice liber primus. Omnes homines natura scire... ut quidem dicunt quidam ». V. le manuscrit 864, fol. 169 et 191.

Fol. 75. Physicorum libri VIII. « Quoniam quidem intelligere et scire... » Comme dans le manuscrit 864, fol. 1.

Fol. 131. De Caelo et mundo libri IV. « De natura scientia... de generatione autem et corruptione eorum que natura fiunt, etc. Explicit liber de Celo et mundo ». Cf. le manuscrit 864, fol. 287. V. Jourdain, *Recherches*, etc., p. 456.

Fol. 161 vº. Meteororum libri IV. « De primis quidem igitur causis... velud hominem plantam et alia talia. Explicit liber Metheororum ». Cf. les manuscrits 864, fol. 336, et 865, fol. 208 V. Jourdain, *op. cit.*, p. 462.

Fol. 197 vº. De Generatione et corruptione libri II. « De generacione autem et corrupcione... substancia generatur ens talis qualis contingit non esse. Explicit liber de Generacione et corrupcione ». Cf. le manuscrit 864, fol. 58 vº.

Fol. 212 vº. De Somno et vigilia libri II. « Incipit de sompno et vigilia. De sompno autem... in sompniis e divinacione dictum est.

Explicit liber de Sompno et vigilia ». Cf. le manuscrit 864, fol. 109 et 381 v°.

Fol. 219. De Motibus animalium. « De motu autem eo qui animalium... de generacione dicere ». Cf. *Aristotelis op.*, t. III, p. 517-526. V. aussi Jourdain, *op. cit.*, p. 185 et 475.

Fol. 222 v°. De Longevitate et brevitate. « De eo autem quod... ut habebit que de animalibus methodus ». V. le manuscrit 864, fol. 116 v°.

Fol. 224 v°. De Juventute et senectute. « De juventute autem et senectute et vita et morte nunc dicendum... et qualiter dicendum scientibus rationi magis ». Cf. *Aristotelis op.*, t. III, p. 532-536. V. aussi Jourdain, *op. cit.*, p. 184 et 471.

Fol. 226. De Spiritu et respiratione. « De respiracione enim aliqui quidem pauci... propter senectutem tunc accidit mors » Cf. *Aristotelis op.*, t. III, p. 537-551. V. aussi Jourdain, *op. cit.*, p. 184 et 472.

Fol. 230 v°. De Morte et vita. « Est quidem igitur omnibus animalibus... dictum est de omnibus. Explicit de Morte et vita ». Cf. le manuscrit 864, fol. 116 v°.

Fol. 232. De Physionomia libri II. « Quoniam et anime sequuntur corpora... super apparentia fit. Explicit Phisionomia ». Cf. *Aristotelis op.*, t IV, p. 1-15. V. aussi Jourdain, *op. cit.*, p. 189 et 480.

Fol. 237 v°. De Anima libri III. « Bonorum honorabilium noticiam... » Comme dans le manuscrit 864, fol. 76 v°.

Fol. 259 v°. « Incipit liber de Sensu et sensato. Quoniam autem de anima... et reminiscensia (*sic*) et sompno. Explicit liber de Sensu et sensato ». V. le manuscrit 864, fol. 101 v°.

Fol. 268. Le traité « De Causis » est incomplet du commencement : « ...et causas faciunt... — Omnis causa primaria... sicut ostendimus. Completus est sermo. Explicit liber de Causis ». V. le manuscrit 864, fol. 136.

Fol. 276. De Mundo. « Multociens mihi divina quedam... confestim particeps esset. Explicit de Mundo Aristotelis ». Cf. *Aristotelis op.*, t. III, p. 627-642.

Fol. 291 v°. « Incipit epistola Aristotelis ad Alexandrum. Aristoteles Alexandro bene agere. Misisti mihi quod sepe sustinuisti... »

Fol. 292 v°. « Incipit de Vita Aristotelis. Aristoteles, philosophus, de gente quidem fuit Macedo... et multorum testimonium ferre ». V. Jourdain, *op. cit.*, p. 200.

Fol. 294 v°. « Incipit liber de Causis [et] proprietatibus elemen-

torum. Postquam premissus est sermo... hoc est ergo illud cujus volumus declaracionem (?). Explicit liber de Causis [et] proprietatibus elementorum ». V. Jourdain, *op. cit.*, p. 196, et Fabricius, *Biblioth. graeca* (1707), t. II, p. 165.

Fol. 300 v°. De Morte Aristotelis. « Cum homo, creaturarum dignissima... — Finito prologo, incipit liber de Morte Aristotelis. Cum clausa esset via... hominis directi et perfecti, sicut tu es. Explicit liber de Morte Aristotelis ».

Appelé « liber de Pomo » dans le ms. 434 de la Bibliothèque de Laon (*Cat. gén.*, édit. in-4°, t. I, p. 229). V. Fabricius, *op. cit.*, t. II, p. 166.

Fol. 305. « Incipit liber de Intelligencia Aristotelis. Cum rerum quidem... brevissimum prologum fecit ».

Ce livre d'un des commentateurs d'Aristote se rencontre aussi dans le manuscrit de Laon que nous venons de citer.

Fol. 306 v°. « Incipit liber de Differencia spiritus et anime. Justorum anime in manu Dei sunt. Interrogasti me, honoret... — Spiritus autem est quoddam... in hoc seculo et in futuro. Amen ». V. le ms. 864, fol. 130, et le ms. 865, fol. 10 v°.

Fol. 311 v°. « Incipit liber de Bona fortuna. Habitum autem utique... fortuna dicta sunt hec. — Explicit illud capitulum et incipit aliud capitulum Aristotelis de Bona fortuna, translatum ex octavo Ethycorum. Quoniam autem non solum... quam vocemus faloragachiam. Explicit de Bona fortuna ».

Cet extrait du II[e] livre des « Magna moralia » se rencontre également à Laon.

Fol. 314. « Incipit liber de Coloribus. Supplices (*sic*) colorum sunt quicumque... que dicta sunt potest videre ».

Cf. *Aristotelis op.*, t. III, p. 643-654. V. aussi Jourdain, *op. cit.*, p. 189 et 481.

Fol. 319 v°. « Incipit liber de Progressu animalium. De partibus autem oportunis... de anima contemplari. Explicit totum opus ». V. Jourdain, *op. cit.*, p. 186 et 477.

Suit une mauvaise table de l'époque.

Sur le fol. B, on lisait un ex-libris (XIV[e] siècle).

Dans la marge du fol. 75 v°, on trouve deux figures géométriques : « Figura Antiphontis », « figura Brissonis », qui paraissent se rapporter à la théorie de la quadrature du cercle.

Au-dessous, on lit cette note de la même main : « Hii sunt libri mei

quos prestavi pluribus. Primo, Guillelmo de Lumbres, Veterem logicam. Item, eidem, Topica et Elencos. Item, Questiones supra Veterem logicam, editas a magi tro Radulpho Britone, eidem. Item, Extractiones commenti supra librum de Anima, editas a magistro Jacobo Parent, eidem. Item, scripta supra Posteriora, eidem. Item, magistro Jacobo Bruyant, Questiones supra librum Methaphisice. Item, Arnulpho de Ablang, Priora et Posteriora. Item, magistro Matheo de Bolonia, Veterem logicam. Item, Topica et Elencos in uno volumine, eidem. Item, Johanni Bac (?), Veterem logicam cum Prisciano et parvis libris logicalibus in uno volumine. Item, Matheo Le Caudrelier, per dominum N., abbatem Sancti Vedasti, scripta supra Elencos ».

Près de là, une main du XIVe siècle a noté ceci : « Invadianda est Philosophia presens magistro Gerardo de Calker, pro duobus francis solvendis in festo [S.] Remigii, per magistrum Hermannum de Novembeke, Allmannum » (*sic*).

Au-dessous, on rencontre le petit tableau suivant :

« QUALITATES ELEMENTORUM

ESSENTIALES		ACCIDENTALES
caliditas	*ignis*	siccitas
humiditas	*aer*	caliditas
frigiditas	*aqua*	humiditas
siccitas	*terra*	frigiditas.
	Saturnus	
	Jupiter	
	Mars	
	Sol	
	Mercurius	
	Venus	
	Madame Luna ».	

Tout près encore, on trouve une suite de sept énigmes, avec leur explication.

Au-dessous enfin, la note habituelle : « Iste liber, in quo sunt Methaphisica et libri naturalis philosophie, fuit de libris bone memorie domini Guidonis de Roya, quondam archiepiscopi Remensis, in quo continentur omnes libri in precedenti folio bene designati, et sunt in eo, absque primo folio et isto ultimo, folia 307. Si quis dictum volumen aut aliquid ab eo amoverit, anathema sit. Numerata sunt folia per Egidium de Asperomonte et scripta die xxviii^{a} mensis maii anno Domini M^{o} [CCCC] XII^{mo} ». — La signature de Guy de Roye figure à l'intérieur du plat final. — Sur le fol. 1, la cote : « 225 visa ».

XIVe siècle. Parchemin. 317 feuillets à 2 col., numérotés 1-327 par omission des 280-289, plus les gardes A, B, en tête et à la fin, la première blanche; les fol. 225-237 tachés d'eau. A noter la foliotation contemporaine qui est inscrite au verso des feuillets et commande ainsi tout à la fois ce verso et le recto du feuillet suivant. 333 sur 225 millim. Rel. veau blanc sur bois, délabrée, portant les étiquettes aux armes de Guy de Roye. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « K, ord. 3, n° 3 »).

869 (I. 659). Aristotelis libri II Analyticorum priorum. — Ejusdem libri II Analyticorum posteriorum. — Ejusdem de Anima libri III.

Fol. 1. « Primum oportet dicere circa quid et de quo... erit unum unius signum. Explicit liber Priorum. Deo graciam (*sic*). Amen ». (*Aristotelis opera omnia,* t. I, p. 39-120).

Fol. 38 v°. « Omnis doctrina et omnis disciplina... simile se habet omne ad omne rerum. Explicit ». Cf. *ibid.*, p. 121-171. V. aussi Jourdain, *op. cit.*, p. 450.

Fol. 66. « Bonorum honorabilium noticiam... » Comme dans les manuscrits 864, fol. 76 v°, 865, fol. 233, et 868, fol. 237 v°.

Fol. 90 v°-B. Fragments. « Dicto de sillogismis dicendum est... » Au bas du fol. 90 v°, on lit cette note : « Iste liber pertinet Danieli Ogier, quem emit ab elemosinario Sancti Germani de Pratis, presente magistro Johanne Chambellan, anno Domini M° CCCC^{mo} quinquagesimo octavo, die ultima aprilis. Eidem elemosinario persoluta est somma, die pretacto, ab eodem, II s[olidorum] p[arisiensium] .. Hic liber continet 2 Priorum, 2 Posteriorum et 3 de Anima ». — Sur le fol. 1, on relève la cote : « b 16 visa ».

XIVe siècle. Parchemin. 90 feuillets à 2 col., plus les gardes A, en tête, B, à la fin, sans valeur. Le grand nombre de grotesques semés dans le texte donne à penser que ce manuscrit n'est pas d'origine française, au moins pour l'écriture. Initiales or, couleur et gouache, à queues d'encadrement entourant parfois toute la page; celle du fol. 38 est intéressante. 283 sur 190 millim. Rel. veau fauve gaufré à chardons (XVe siècle). — (Ex-libris gravé du Chapitre : « K, ord. 3, n° 6 »).

870 (I. 664). Porphyrii liber Ysagogarum seu Introductionum in Praedicamenta Aristotelis. — Aristotelis liber Praedicamentorum. — De VI Principiis Gilberti Porretani libri VIII. — Aristotelis liber de Interpretatione seu Περί ερμενιας. — Severini Boetii liber de Divisione. — Ejusdem liber Topicorum, de locis tam dialecticis quam rhetoricis.

Fol. 2. « Liber Porphirii. Cum sit necessarium Grisarori... — Tractatus. Videtur autem nec genus nec species simpliciter dici... ad descriptionem eorum communitatisque traditionem. Explicit liber Porphirii ».

Cet ouvrage et les suivants se retrouvent imprimés dans le même ordre dans l'édition d'Ulrich Géring (Paris, s. d.).

Fol. 10. « Liber Predicamentorum Aristotilis. Equivoca dicuntur quorum nomen solum commune est. . pene omnes enumerati sunt ». (*Aristotelis opera omnia*, édit. Didot, t. I, p. 1-24).

Fol. 26. « Libri sex Principiorum. Forma est compositioni... moveri sursum ut ignis ». — Au XIV[e] siècle, on a eu tort d'ajouter cet *explicit*, qui se rapportait au traité précédent : « Explicit liber Predicamentorum Aristotilis ».

Notre texte ne concorde pas avec la version donnée par Migne (*Patr. lat.*, t. CLXXXVIII, p. 1258-1270). A ce sujet, voir Hauréau, *Not. et extr.*, t. I, p. 298-301. Sur l'auteur et son œuvre, v. *Hist litt.*, t. XII, p. 466-476 ; Fabricius, *Bibl. med. aevi*, t. III, p. 58 ; Oudin, *Script. eccl.*, t. II, p. 1276-1288.

Fol. 34. « Incipit liber Peryarmenias (*sic*). Primum oportet constituere quid sit... — Nomen est vox significativa... non contingit inesse contraria. Explicit liber Peryarmenias ». (*Aristotelis op. omnia*, t. I, p. 24-38).

Fol. 44 v°. « Quam magnos studiosis afferat fructus scientia... introductionis brevitas patiebatur, diligenter et expressimus. Explicit Divisio Boecii ». (Migne, *Patr. lat.*, t. LXIV, p. 875-892).

Fol. 54 v°. « Topica Boecii. Omnis ratio disserendi quam logicen... quos in Aristotilis Topica a nobis translata conscripsimus ».

Sous le titre : « De Differentiis topicis », dans Migne (*Patr. lat.*, t. LXIV, p. 1173-1226).

Le scribe clôt le livre sur ces mots :

« Explicit, expliciat (*sic*), ludere scriptor eat ».

Dans les marges, on remarque de nombreux dessins d'écoliers, plus souvent enfantins (fol. 48) qu'obscènes (fol. 59). — Au fol. 62, on relève le nom (XIV[e] siècle) : « Colin le Kétif, de Laon venant ». — La signature : « L. Art. d'Anglade » figure au fol. 2. — Enfin, au fol. 86 v°, on lit cette note (XIV[e] siècle) malheureusement rognée : « Guillelmi dicti Avic..., qui scribit textum Ethicorum, de Sancto Odomaro..., in crastinum beate Katerine LXXX ».

XIIIe siècle. Parchemin. 86 feuillets à longues lignes, et 2 gardes blanches, A, B, en tête et à la fin; marges lacérées aux fol. 4, 41, 47, 53, 64-67, 70, 71, 74, 78, 86. 240 sur 168 millim. Rel. veau fauve sur carton. — (Saint-Thierry, n° 116).

871 (J. 729). M. Tullii Ciceronis libri III de Officiis.

Fol. 1. « Tullius, de Officiis. Quamquam te, Marce fili, annum... talibus monumentis (*sic*) preceptisque letabere. Finit tercius et ultimus liber Tullii de Officiis ». (Édit. Lemaire, t. XIX, p. 9-423).

Fol. 85-86. Douze épitaphes, de trois distiques chacune, à la mémoire de Cicéron, placées chacune sous le nom d'un écolier.

« Euforbius.

Hic jacet Arpinas, manibus tumulatus amici,
Qui fuit orator summus et eximius.
. . . . »

Sur le fol. D, on lit : « Hic cathenatus 17a augusti anno 1416° ». — Sur le fol. 1, on lit de même : « 199 visa ».

Commencement du XVe siècle. Parchemin. 86 feuillets à longues lignes et les gardes A, B, en tête, C, D, à la fin, blanches. Initiales à queue d'encadrement, or, couleur et gouache, aux armes du donateur Guillaume Fillastre. 208 sur 145 millim. Rel. maroquin rose du temps avec le titre, sur le plat : « Tullius, de Officiis ». — (Ex-libris gravé du Chapitre : « L, ord. 2, n° 16 »).

872 (J. 751). Senecae ad Paulum et Pauli ad Senecam epistolae XIV. — Ejusdem Senecae ad Lucilium epistolae. — Excerpta librorum ejusdem de Quaestionibus naturalibus. — Adalardi Bathoniensis Quaestiones naturales perdifficiles. — Petri Abaelardi epistolae quaedam.

Fol. 1. « Jeronimus, in libro Illustrium virorum. Lucius Ennius Seneca, Cordubensis... — Incipiunt epistole ad sanctum Paulum transmisse. Seneca Paulo salutem. Credo tibi, Paule, nuntiatum esse... data kalendas augusti, Lucone (*sic*) et Savino (*sic*) consulibus ».

Les quatorze lettres sont placées dans le même ordre que dans l'édition donnée par Ch. Aubertin (*Sénèque et saint Paul; étude sur les rapports supposés entre le philosophe et l'apôtre* (1872), p. 429-436), mais avec plusieurs variantes, comme l'indique l'*explicit* ci-dessus. Notre ms. 434 (t. I, p. 587) présentait ces mêmes lettres classées dans un autre ordre.

Fol. 2 v°. « Epitaphium Senece.

Cura, labor, meritum, sumpti pro munere honores.

. . . . »

(Édit. Lemaire, t. VI, p. 45).

Ibid. « Lucii Annei Senece litterarum moralium ad Lucilium libri incipiunt. Seneca Lucilio suo salutem. Ita fac, mi Lucili, vendica... »

Ces lettres sont classées de la même façon que dans l'édition Lemaire, avec laquelle elles présentent peu de variantes. — Fol. 36. La XLVIIIe lettre de l'édition est dédoublée par le manuscrit, et en forme une seconde commençant par les mots : « Mus sillaba est... » — Fol. 41 v°. La LVe lettre commence par les mots : « Gestationem passus sum dum venio... » — Fol. 80 v°. La LXXXVIe lettre de l'édition est placée par le manuscrit entre les LXXXIVe et LXXXVe. — Fol. 87 v°. Le manuscrit s'arrête sur ces mots : « ...hic, nisi purus ac sanctus est, Deum non capit », qui appartiennent à la LXXXVIIe lettre. Conséquemment, les lettres LXXXVIII-CXXIV manquent.

Fol. 88. « L[ucii] Annei Senece de Naturalibus questionibus liber incipit ». Ce n'est pas le traité lui-même, mais simplement les extraits suivants. Fol. 88. « De grandine et nive. Grandinem hoc modo... cetera, et si vincunt, litigant ». (L. IV, ch. 1-5 de l'éd. Lemaire, t. V, p. 439-446). — Fol. 88 v°. « Liber II^{us}. De ventis. Ventus est fluens aer... et ex denso coactoque explicans ». (L. V, ch. 1-6 de l'édition, p. 473-482). — Fol. 89. « Liber III^{us}. Lucilio, de terre motu. Ponpeios, celebrant (*sic*)... ad diligentiam adjecerit ». (L. VI, ch. 1-4 de l'édition, p. 525-542). — Fol. 91. « Liber IV^{us} incipit. De cometis. Nemo usque eo tardus... levi manu querimus ». (L. VII, en entier, p. 629-695). — Fol. 98. Les rubriques cessent en tête des extraits. « Quantum inter philosophiam... ex intervallo trahunt ». (Préface et partie du 1er chap. du 1er livre de l'édition, p. 47-68). — Fol. 100. « Omnis de universo questio... in diversum transitus ». (L. II, ch. 1-15 de l'édition, p. 159-290). — Fol. 102 v°. « Non preterit me... adjiciam, Thales ait, valentissimum elementum ». (L. III, ch. 1-12 de l'édition, p. 279-306). — Fol. 105 v°. « Delectat te, quemadmodum... nec enim ulli flumini dulcior gustus ». (L. IV, ch. 1-2 de l'édition, p. 401-439).

Une note du XIVe siècle, placée en tête du fol. 109, avertit ainsi le lecteur : « Sciendum quod in hoc libro Senece de Naturalibus questio-

nibus non sunt nisi principia librorum, preterquam liber de cometis qui completus est ».

Fol. 109. « [Adelardi Bathoniensis Quaestiones naturales perdifficiles. Prefatio]. Cum in Angliam nuper redierim, Henrico Willelmi Anglis imperante... — [Sequitur tabula istius libelli]. I. Qua ratione herbe sine prejacenti nascantur semine... — Sic faciunt cause rerum. Meministi, Nepos, quod septennio jam transacto, cum te in gallicis studiis pene puerum... quod nec mihi nec tibi intelligibile sit, ut sic fastiditus... » Incomplet par suite du manque d'un ou de plusieurs feuillets. — Voir notre manuscrit 877.

Fol. 112. Petri Abaelardi epistolae quaedam. « [Epistola Iª, seu historia calamitatum ejus]. Sepe humanos affectus... » — Fol. 125 v°. « Domino suo, etc. Missam ad amicum... » — Fol. 128. « Heloyse dilectissime, etc. Quod post nostram... » — Fol. 130. « Amico suo, etc. Miror, unice meus... » — Fol. 133. « Sponse Christi, etc. In quatuor... » — Fol. 138 v°. « Suo (*sic*) specialiter, etc. Ne me forte... » — Fol. 144 v°. « Caritati tue, karissima soror... » — Fol. 157. « Peticionis tue... vestris orationibus impetremus. Valete in Christo, sponse Christi ».

Ces huit lettres sont placées en tête (p. 1-131) de l'édition de 1616 (*Petri Abaelardi, filosofi et theologi, abbatis Ruyensis, et Heloisae, conjugis, opera*. Paris, in-4°).

Fol. 158-161. Analyses littéraires et philosophiques, par son possesseur (XIVᵉ siècle), d'un recueil où se trouvaient les ouvrages suivants : Cicéron, « ad Brutum, de Finibus bonorum et malorum » ; Senèque, « ad Neronem, de Clementia » ; id., « ad Callionem, de Remediis fortuitorum bonorum » ; id., « ad Aebutium Liberalem, de Beneficiis » ; etc.

Au verso de la garde A, on lit ce bon conseil en mauvais vers :

« Dum juvenes estis et tempore habere potestis,
Cur non adiscitis, ne tanquam bestia scitis »?

Au verso du fol. 161, on trouve cette note : « Folia absque primo, 161, CLXI, numerata per Egidium de Asperomonte, anno Domini M° CCCC° XII°, die XXVIIIª mensis octobris ».

Sur le fol. 1, la cote : « 149 visa ». — Sur le plat, le titre (XVᵉ siècle) : « Epistole Pauli ad Senecam ». — Au dos, le n° 143.

Fin du XIIIᵉ siècle. Parchemin. 161 feuillets à 2 col. Quelques fins

de lignes et notas dessinés à la plume (fol. 41, 58, 76, 82, 100). 278 sur 200 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 4, n° 73 »).

873 (N. fonds). Cl. Aeliani, sophistae, Historia varia. — Traduction littérale [des XIV livres de la Ποικίλη Ιστορία], de M. d'Origny, chevalier de Saint-Louis.

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. 94 feuillets. 270 sur 185 millim. Demi-rel. basane. — (Fonds « de Taizy »).

874 (I. 666). Boetii libri V de Consolatione philosophiae, cum commento Nicolai de Treveth.

Fol. 1. « Anicii Manlii Severini Boecii, exconsulis, ordinarii patricii, de Consolatione philosophie liber. Incipit liber primus. Prologus primus. Explanacionem librorum Boecii... — Prologus secundus. *Consolaciones tue letificaverunt animam meam.* Inter letari et letificari... — Primum metrum primi libri. *Carmina qui quondam.* Volens igitur Boecius... cum ante oculos agitis judicis cuncta cernentis. Explicit Boecius de Consolacione philosophie, cum suo commento. Amen ».

Nous avons rencontré un abrégé de cet ouvrage dans le ms. 65.

Sur les très nombreuses éditions anciennes, v. Hain-Copinger, *Rep. bibliogr.*, n[os] 3354-3410, et *Suppl.*, n[os] 1093-1118. Sur le commentateur († 1328), v. Quétif et Échard, *Script. ord. Praed.*, t. I, p. 561-565.

Au-dessous, on lit le nom : « Maucion », qui paraît être celui du scribe.

Suit une courte analyse (XV[e] siècle) du livre : « Hec est somma hujus tocius libri... »

Sur le fol. B, on lit difficilement cet ex-libris (fin du XIV[e] siècle) très effacé : « Iste liber pertinet Johanni de Haill..., magistro collegii Forteti fundati Parisius, in monte Sancte Genovefe ».

Sur la bibliothèque de ce collège, v. M. L. Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 256.

Au verso du même, on trouve un essai de classement mnémonique (XIV[e] siècle) des jours et des mois de l'année.

Fin du XIV[e] siècle. Beau manuscrit, parchemin, dont la tête a été endommagée par l'humidité. 125 feuillets à 2 col. et des gardes blanches A, B, en tête et à la fin. Initiales et lettrines bleu et or, comme les lignes du titre. 328 sur 232 millim. Rel. veau brun à dos de veau fauve sur bois. — (Saint-Remi, n° 490).

875 (I. 679). Περι Φυσεως μερισμου, seu de Divisione naturae, Johanne Scotho Erigena auctore.

Fol. 1. « Περι Φυσεως μερισμου. — N. Saepe mihi cogitanti diligentiusque, quantum vires suppetunt, inquirenti rerum omnium quae vel animo percipi possunt vel intentionem ejus superant, primam summamque divisionem esse in ea quae sunt et in ea quae non sunt. Horum omnium generale vocabulum occurrit quod grece Φυσις, latine vero Natura vocitatur. An tibi aliter videtur? — A. Immo consentio, nam et ego, dum ratiocinandi viam ingredior... » — Les deuxième et troisième livres s'ouvrent aux fol. 81 et 151. Le quatrième commence sur ces mots, au fol. 263 v° : « N. Prima nostrae physeologiae intentio praecipuaque materia erat υπερουσιαδες, hoc est superessentialis natura, quod sit causa creatrix existentium et non existentium... », et s'arrête brusquement sur ceux-ci, par la perte de plusieurs cahiers : « ... rationabilibus animi motibus... »

Une main contemporaine du manuscrit a inscrit, au bas du fol. 33 : « Stephanus dedit Sanctę Marię Remensi ». — Sur le fol. A, l'ancienne cote : « b 168 visa ».

De nombreuses gloses placées dans les marges et la réfection des fol. 212-217 montrent que ce rare volume, presque contemporain de son auteur, fut de lecture courante dans le chapitre de Reims jusqu'au milieu du XIIe siècle. Échappé aux brûlements (L. Delisle, *Rech. sur l'anc. bibl. de Corbie,* dans *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. XXIV, p. 298) qui suivirent sa condamnation en 1226, il tomba peu à peu dans l'oubli, comme en témoigne ce titre qu'on lui donne dans le catalogue de 1456 : « Liber antique scripture, procedens per modum dialogi ». Déjà, le 16 mai 1412, dans une longue note placée au fol. B, Gilles d'Aspremont avait bien remarqué que le titre de l'ouvrage était écrit en lettres grecques et qu'il y était question de prédicaments et de catégories, mais il n'en avait pas moins conclu que l'auteur, de lui inconnu, était un grand théologien. Au XVIIIe siècle, le livre de Jean Scot Erigène figure dans le catalogue du Chapitre, sous le titre : « Tractatus philosophicus de Anima », et le chanoine Lacourt, ordinairement mieux renseigné, nous conte à son sujet (*Varia selecta*, fol. 31) cette fantaisie : « La bibliothèque des manuscrits de l'église de Reims contient plusieurs pièces qui n'ont point encore été données au public. Il y a un manuscrit du IXe siècle, in-4°, « de Anima », par dialogues, que le P. Mabillon a fait copier en Angleterre; on

le croit de Ratram, abbé de Corbie ; le P. Syrmond ne l'a point connu ».

Un autre exemplaire des œuvres de Jean Scot Érigène avait eu un meilleur sort dans la librairie capitulaire. Le catalogue de 1456, qui consacre le n° 185 à cette « Philosophia Scoti », nous apprend que le fol. 2 débutait par les mots : « ad formam », et que le pénultième finissait ainsi : « ponere in hoc ». Il n'y a donc pas de confusion possible avec le présent manuscrit, qui, par son antiquité, demeure un des joyaux de la Bibliothèque de Reims.

Le Περι Φυσεως μερισμου, dont la Bibliothèque d'Avranches possède un exemplaire du XIIe siècle, coté n° 230 (*Catal. gén.*, édit. in-4°, t. IV, p. 542, et *Catal. gén.*, édit. in-8°, t. X, p. 109), a été publié pour la première fois (in-fol.), à Oxford, en 1681, par Thomas Gale, et une seconde fois (in-8°), à Munster, en 1838, par M. Schüter.

Sur l'auteur, v. *Hist. littér.*, t. V, p. 416-429, et sur son système philosophique, v. Hauréau, *Hist. de la phil. scolastique,* t. I, p. 148-175.

Xe siècle. Parchemin. 358 feuillets, plus un quart de feuillet adventice 265 *bis*, plus le 184 omis, plus encore les gardes A, B, en tête et à la fin; les fol. 212-217 refaits au XIIe siècle. 242 sur 200 millim., pour les 32 premiers feuillets; 242 sur 200 millim., pour les suivants; 255 sur 222 millim., pour les fol. 250-358. Rel. veau blanc, délabrée, sur ais de bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 4, n° 59 »).

876 (I. 658). Eustratii, Nicaeni archiepiscopi, commentum super X libris Ethicorum Aristotelis.

Fol. 1. « Eustratii, metropolitani Nikee, eneracio in primum Aristotilis Moralium ad Nichomacum. Philosophia in duas partes divisa... — Aristotilis Moralium ad Nicomacum primus [liber]. *Omnis ars et omnis doctrina, etc.* Consuete (*sic*) Aristotiles universale preordinat... animabus bonum amantibus et deiformissimis. Expliciunt X libri Moralium Aristotilis ad Nicomacum ».

Cette version latine du commentaire d'Eustrate est attribuée à Robert de Lincoln par Jourdain, dans ses *Recherches sur les traductions latines d'Aristote,* p. 60.

Sur l'auteur, v. Oudin, *Script. eccl.,* t. II, p. 969-972.

Ce livre a été édité à Venise, en 1536. V. Brunet, *Manuel,* t. II, col. 1114.

Fol. 165 v°-175. Table des chapitres, par livres. — « Explicit cummentum Eustratii super Ethicam ».

La garde A est un fragment d'acte relatif à l'abbaye de Saint-Thierry (1489), passé en présence de l'abbé Étienne.

La garde B est un fragment de déposition de témoins du village de Tagnon (1412), à propos d'un assassinat commis entre ce village et Bergnicourt.

Au bas du fol. 1, il existait une intéressante note bibliographique (XIVe siècle), malheureusement grattée, surchargée d'une autre inscription et couverte en partie par une étiquette collée. Il y est fait mention de Gilles de Rome, ou plutôt d'un de ses ouvrages, et sans doute d'un échange ou d'un prêt de ce livre.

En haut du fol. 175 v°, on lit ce qui suit (XIVe siècle) : « Iste liber est magistri Guidonis Floris, in utroque jure licenciati ac canonici ecclesiarum Parisiensis et Bisuntine, etc. Johannes Voygnon ». Et, un peu plus loin : « Precio istud commentum est X scutorum ». Ce Jean Voygnon, qu'il ne faut pas confondre avec un archidiacre de Nevers du même nom, médecin du duc de Bourgogne, était natif de Poligny et devint recteur de l'Université de Paris en 1383. V. Denifle et Châtelain, *Chartul. Univ. Paris.*, t. III, passim.

Sur la garde B, on trouve de même : « Iste liber, in quo continetur Extratii (*sic*) commentum supra libris Ethicorum Aristotilis, cum textu ipsiusmet libri bene pulchri, dedit isti librarie, post constructionem hujus, magister Egidius de Asperomonte, magister in artibus et in theologia, et eum sic cooperiri fecit propriis expensis. Et sunt contenta in isto libro 175 folia numerata et quotata per eumdem Egidium, die penultima mensis junii anno Domini M° CCCC° XII°. Orate Deum pro salute ipsius. Si quis dictum librum furatus fuerit aut aliquid inde abstulerit, anathema sit. E. de Asperomonte ». — Un lambeau d'étiquette, au plat du volume, nous confirme ce don : « ... de dono Egidii de Asperomonte ».

Fin du XIIIe siècle. Parchemin. 175 feuillets à 2 col., plus les gardes collées, A, en tête, B, à la fin. 338 sur 245 millim. Rel. veau jadis vert sur ais de bois, délabrée. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « K, ord. 3, n° 9 »).

877 (B. 98, en partie). Adelardi Bathoniensis Quaestiones naturales perdifficiles. — Hermetis Trismegisti Asclepius, sive de Natura deorum dialogus.

Fol. 1. « Ricardo, Baiocensi episcopo, Adelardus Batoniensis, salu-

tem. Cum in Angliam nuper redierim, Henrico Willelmi Anglis inperante, quoniam a patria, causa studii, diu me exceperam... — Adelardus. Meministi, Nepos, quod septennio jam transacto, cum te in gallicis studiis pene puerum juxta Laudisdunum una cum auditoribus meis ceteris dimiserim, inter nos id convenisse ut Arabum studia ego pro posse meo scrutarer, tu vero gallicarum sententiarum inconstantiam non minus adquireres? — Nepos. Memini, eoque magis... quietis igitur refectionem libens accipio, ut ad tractatum novum novi veniamus ». Cf. notre ms. 872, fol. 109.

On connaît plusieurs éditions de ce livre dès le XVe siècle, et notamment celle de 1490, qui paraît imprimée avec les caractères de Jean de Westphalie, de Louvain. V. Hain et Copinger, n°s 85 et 531-538, et *Suppl.,* n° 26.

Sur l'auteur, Adelhard de Bath, et son œuvre, v. M. l'abbé Chevalier, *Bio-bibliogr.*, col 14 et 2377, et Oudin, *Script. eccl.,* t. II, p. 1016-1018. Sur son système philosophique, v. Jourdain (*Recherches sur les trad. lat. d'Aristote,* passim), qui a connu notre manuscrit, et Hauréau, *Hist. de la phil. scol.*, t. I, p. 345-361.

Fol. 27. « Epitaphium Licii (*sic*) Annei Senece.

Cura, labor, meritum, ... »

V. plus haut, nos mss. 431 et 872.

Ibid. Fragment sur la mort. « Licet cunctorum poetarum carmina gremium vestrum semper illustrent, aliquando deliberans hoc opusculum pro accidentibus casibus dirigere curavi, quod non precedentes sed posteri narrabunt. Unde ergo primum tibi videtur a morte, ab ultimo, inquis, immo a maximo... clamorem dolor exprimit dum secreta nomina exprimat ».

Fol. 29. « Asclepius iste : Pro sole mihi est Deus. — Deus te nobis, o Asclepi, ut divino sermoni interesses, adduxit... hoc optantes, convertimus ad puram et sine animalibus cenam. Explicit liber Trimegistri (*sic*) ».

De cette œuvre philosophique, que Lactance a connue dans son texte grec, et qui paraît avoir été écrite à Alexandrie, sous l'influence des doctrines néo-platoniciennes, on a de rares éditions, notamment celle donnée par Henri Estienne (Paris, 1505) où, à côté d'autres opuscules du même auteur, il l'insère sous le titre : *Mercurii Trismegisti dialogus, Lucio Apuleio Madaurensi, philosopho platonico, interprete.*

Au verso du fol. 40, on lit cet ex-libris (XVe siècle) : « Iste liber pertinet monasterio sancti Nichasii, Remorum archiepiscopi. — Dompnus Johannes Gazot fecit hoc anno Domini M° CCCC° IIIIxx° II°, vigilia sancti Johannis Baptiste ».

XIIe siècle. Parchemin. 40 feuillets à longues lignes, le 28e et le dernier blancs. 215 sur 144 millim. Non relié. — (Saint-Nicaise).

878 (I. 685). Alani de Insula liber de Complanctu naturae.

Fol. 1.

« In lacrimas risus, in luctus gaudia verto,
In planctum plausus, in lacrimosa jocos,
Cum sua nature (*sic*) video decreta silere,
Cum Veneris monstro. . . . .
. . . .

— Cum hec elagiaca lamentabili... prior mistice aparicionis dereliquid (*sic*) aspectus. — Vix nodosum valeo nodum denodare... amanti capite truncum demaritat. Deo gracias. Explicit Alanus de Complanctu nature ».

Nombreuses variantes avec la version de Migne (*Patr. lat.*, t. CCX, p. 431-482).

La première édition de ce livre paraît être celle d'Arnoul de Cologne, Lyptzck, 1494 ; v. Hain, *Rep. bibliogr.*, t. I, n° 392. Sur l'auteur, v. Oudin, *Script. eccles.*, t. II, p. 1386-1408, et l'*Hist. litt.*, t. XVI, p. 396-425.

Sur le fol. 1, on trouve l'ex-libris : « G. Filiastri, cardinalis, decanus Remensis ». On y lit aussi la cote : « 168 visa ». — A l'intérieur du plat final, on trouve cette note : « Hunc libellum, in quo continetur Alanus de Complanctu nature, editus in metro et in prosa, et in quo sunt, absque primo folio quod ponitur pro libri custodia, sunt folia 60ta, quorum tria ultima non sunt scripta. Dedit presenti librarie magister Guillermus Filiastri, cardinalis et decanus ecclesie Remensis. Orate Deum pro eo. Et si quis librum istum furatus fuerit aut aliquid inde absciderit, anathema sit. Quotatus per Egidium de Asperomonte, ultima die mensis maii, anno Domini M°CCCC° XII° ».

Commencement du XVe siècle. Parchemin. 60 feuillets à longues lignes, plus A, en tête, blanc comme les 3 derniers. 207 sur 145 millim. Rel. maroquin rose, délabrée, sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 4, n° 76 »).

879 (I. 668 *bis*). Liber Floretus, Johanni de Garlandia adscriptus, cum commento. — Gallicum Johannis de Magduno de Consolatione philosophiae Boetii.

Fol. 1.

> « Nomine Floretus liber incipit ad bona ce[p]tus,
> Semper erit. . . . .

— De fide catholica et articulis fidei.

> Credere debemus qui Christi nomen habemus
> . . . .
> Floretus mille centum versus tenet iste
> Et ter viginti, qui sunt metrice redimati » (*sic*).

Le scribe ajoute :

> « Finito libro, sit laus et gloria Christo.
> Mentem scriptoris servet Deus omnibus horis ».

Fol. 19 v°. Commentaire. « Super prohemio, in primo folio. Ut nullus appropriet sibi prelacionem. Non veni ministrari sed ministrare... primum fructum reportant ». — Le dernier article du commentaire est présenté en 13 vers; il a trait aux Apôtres :

> « In cruce Petrus obit Rome, dum predicat urbi,
> . . . .
> Post apostolici Jacobus gregis est jugulatus.

— Explicit libellus qui dicitur Floretus, de doctrina et instructione legis christiane, cum quibusdam commentis ».

Sur le *Floretus*, qui eut un grand succès, v. *Not. et extr. des mss. de la Bibl. nat.*, in-4°, t. XXVII, II, p. 25-27. Pour les premières éditions, v. Hain et Copinger, n°s 7181-7186, et Copinger, *Suppl.*, II, I, n°s 2539-2540.

Sur Jean de Garlande, v. M. l'abbé Chevalier, *Bio-bibliogr.*, col. 807.

Fol. 27. « A ta royal magesté, très noble prince, par la grâce de Dieu rois de France, Philippe le quart, je, Jehan de Meun, qui jadis en romant de la Rose... — *Carmina qui quondam studio florente, etc.*

> Je qui sueil dicter et escrire
> Les livres de haute matire,
> . . . .

... ante oculos agitis judicis cuncta cernentis. Deo gracias. Explicit gallicum Boecii de Consolatione philosophie.

> — Hic liber est scriptus, qui scripsit sit benedictus ».

Sur Jean de Meun et son œuvre, v. *Hist. litt.*, t. XXVIII, p. 391-439, et sur sa traduction de la *Consolation* de Boëce, v. plus spécialement les p. 408-416.

Sur le fol. 1, la cote : « b 30 visa ».

Fin du XIVe siècle. Papier. 65 feuillets à longues lignes, les 25, 26 et 65 sont blancs. 300 sur 220 millim. Rel. mod. parchemin blanc. — (Ex-libris du Chapitre : « L, ord. 2, n° 4 »).

880 (O. 898). Jacobi de Cesulis liber de Moribus hominum et officiis nobilium super scaccorum ludo. — Moralitates de animalibus et lapidibus. — Roberti Grosthead tractatus de Veneno spirituali. — Roberti de Evromodio commentum super Distichis Catonis.

Fol. 1. Observations sur les six premiers mois de l'année.

Fol. 2. « Incipit prologus super ludum scacorum. Multorum fratrum ordinis nostri et diversorum scolarium precibus persuasus et dudum nimium requisitus... — Incipit liber qui intitulatur de Moribus et officiis nobilium, tractatus de ludo scacorum. Sub quo rege hic ludus inventus est; capitulum primum. Inter omnia signa in homine... hunc autem librum ad honorem et solacium nobilium et maxime ludum sciendum, ego frater Jacobus de Cesulis, ordinis fratrum Predicatorum, composui et ad hunc finem perduxi, donante illo a quo descendit omne datum optimum et perfectum, Deo, qui (*sic*) honor et gloria in secula seculorum. Amen. Explicit liber qui intitulatur de Moribus hominum et officiis nobilium super ludo scaccorum, a fratre Jacobo de Cesulis, ordinis fratrum Predicatorum, compilatus et ab Herveo de Monte Relayo sic transcriptus. Deo gracias ».

Sur le dominicain rémois, Jacques de Cessoles, et son œuvre, v. Quétif et Échard, *Script. ord. Praed.*, t. I, p. 471-472, et surtout l'*Hist. litt.*, t. XXV, p. 9-41. Sur les nombreuses éditions du livre, dès le XVe siècle, v. Hain, *Repert. bibliogr.*, t. II, nos 4891-4905, et Copinger, *Suppl.*, nos 1566-1568.

Fol. 28 v°. Moralitates. « Cum scribere illiterato debeam... — Incipiunt Moralitates. De columba; capitulum primum. *Si dormiatis inter medios cleros, penne columbe deargentate et posteriora dorsi ejus in pallore auri.* In Scriptura sacra, super tres columbas legendo reperi... maleficis artibus resistere, genera hujus sunt sex ».

Ce traité des oiseaux et des animaux ne paraît pas complet; il s'arrête aux premiers chapitres « de lapidibus ».

Fol. 50 v°. « Incipit tractatus de Veneno peccati multum utilis. Ratio potissime veneni convenit peccato prioritate originis... — Duplex remedium contra venenum peccati. Remedium contra venenum peccati... habet illa pro magno honore omnibus delictis. Deo gracias. Explicit tractatus de Veneno spirituali, ab Herveo de Monte Relayo transcriptus ».

Sur Robert Grosse-tête, évêque de Lincoln, et son œuvre, v. Oudin, *Script. eccl.*, t. III, p. 136-141 ; l'*Hist. litt.*, t. XVIII, p. 437-444, et, plus généralement, M. l'abbé Chevalier, *Bio-bibliogr.*, col. 1962, et la *Nouv. Biogr. gén.*, t. XXII, p. 184-186.

Le scribe qui a refait les fol. 1-2 et 62-63 de ce volume nous a laissé son nom :

« Explicit iste liber ; qui scripsit, crimine liber
Permaneat semper, frater, materque paterque.

J. DULCISAMICI ».

Nous avons fait connaissance avec ce J. Douxami, dans le ms. 565.

Fol. 64. « In nomine Domini. Amen. Generose indolis adolescentulo, Petro de Saluciis, Robertus de Evromodio, monachus Clarevallis, etc. Tua postulavit supplicatio... — *Si Deus est animus, nobis ut carmina dicunt,* etc. Naturalis ratio, legalis institutio... ut illuminato corde contempletive (*sic*) corde ». La fin manque. V. nos mss. 615, 814, 815.

Aux fol. 2 et 64, on lit l'ex-libris : « Iste liber est magistro Johanni Dulcisamici ». — Sur le fol. 1 : « 2 b visa ».

Commencement du XVe siècle. Papier. 76 feuillets à longues lignes, plus 39 bis. La réglure à la pointe a coupé quelques feuillets. 294 sur 215 millim. Rel. mod. parchemin blanc, souple. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « H, ord. 4, n° 2 »).

881 (I. 683). Raymundi Lull Artificium, sive Ars brevis, ad absolvendam omnium artium encyclopaediam. — Ejusdem Ars generalis ultima. — Ejusdem liber de Natura.

Fol. 1. « Deus, cum tua gracia, sapiencia et amore, incipit Ars brevis, que est ymago Artis que sic intitulatur : Deus, cum tua summa perfeccione incipit Ars generalis ultima. Racio quare facimus istam Artem brevem est... — Prima pars. De alphabeto hujus Artis. Alphabetum ponimus... tunc temporis artista sum, magister doceat scolares de predictis. — Ad honorem et laudem Dei et publice utilitatis, finivit Raymundus Lull hunc librum Pisis, in monasterio Sancti Dominici,

mense januari (*sic*), anno incarnacionis Domini nostri Jhesu Christi M° CCC° septimo. Deo gracias ».

Sur l'auteur et ses œuvres, v. l'*Hist. litt.*, t. XXIX, p. 1-386. Sur cet ouvrage spécialement, v. p. 236.

Fol. 16. « Deus, cum tua summa perfeccione incipit Ars generalis ultima. Quoniam multas artes fecimus generales... — De divisione hujus Artis. Dividitur Ars ista in XIIIcim partes... ipse poterit scire generalem Artem. — Ista Ars fuit incepta a Raymundo, Lucduni super Rodanum, mense novembris, anno ab incarnacione Domini M°CCC° quinto, et ipse eam finivit in civitate Pisana, in monasterio Sancti Dominici, ad laudem et honorem Domini Jhesu Christi, mense marcii, anno M° CCC° septimo incarnacionis Domini nostri Jhesu Christi, et sit ei recomendata (*sic*) et beate virgini Marie, matri ejus. Amen ».

Sur cet ouvrage, v. spécialement *ibid.*, p. 236-237.

Fol. 176. « Deus, ad te cognoscendum et amandum, incipimus hunc librum. Cum natura sit valde generale... — De divisione hujus libri. Dividitur liber iste in partes IX... qui sequitur in IX questionibus hujus libri. — Finivit Raymundus istum librum in Chipro, in civitate Famagoste, mense decenbris, anno incarnacionis Domini Domini nostri Jhesu Christi M°CCC° primo, cujus nomen sit benedictum in secula seculorum. Amen ».

Sur cet ouvrage, v. spécialement *ibid.*, p. 247-248.

Sur le fol. A, on lit cette note de la fin du XVe siècle : « Ecclesie Remensi, de dono magistri Egidii Ogier, canonici Agathensis ». — Le fol. B nous offrait un ex-libris contemporain du livre, qui a été malheureusement gratté. — Sur le fol. 1, la cote : « 228 visa ».

Commencement du XVe siècle. Parchemin et papier (4 feuillets doubles de papier encadrés de 2 feuillets doubles de parchemin). 182 feuillets à 2 col., plus les gardes A, B, en tête, C, à la fin, blanches ainsi que les fol. 36 et 182. Déchirure au fol. 1, ayant enlevé une partie de la figure dans un dessin qui s'y trouvait. 300 sur 220 millim. Rel. dos de veau fauve sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « K, ord. 3, n° 5 »).

882 (I. 669). Aegidii de Roma libri III de Regimine principum.

Fol. 1. « Incipit liber de Regimine principum, editus a fratre Egidio Romano, ordinis sancti Augustini. Ex regia ac sanctissima prosapia oriundo, suo domino speciali domino Phylippo, primogenito, etc. Clamat politicorum sententia... — Primum capitulum. Quis sit modus

procedendi in Regimine principum. Oportet ut latitudo sermonis... quam Deus ipse promisit fidelibus, qui est benedictus in secula seculorum. Amen. Explicit liber de Regimine principum, editus a fratre Egydio Romano, ordinis fratrum Heremitarum sancti Augustini ».

Cet ouvrage a été imprimé à Augsbourg dès 1473 ; v. Hain, *Repert. bibliogr.*, t. I, n[os] 107-112.

Fol. 98. Après l'*explicit* on trouve cette très curieuse indication (XIV[e] siècle) pour le gain des batailles navales : « Bona cautela est habere multa vasa plena ex molli sapone, que cum impetu proicienda sunt ad naves hostium, et hoc super loca illa ubi contingit hostes existere ad defendendum naves. Nam, vasis illis confractis in his locis, loca illa per saponem liquidum redduntur adeo lubrica quod hostes ibi ponentes pedes statim labuntur in aquis ».

Sur le fol. A, on trouve la cote : « 188 visa ». — Au titre du dos (XVIII[e] siècle) est joint le n° 263.

XIV[e] siècle. Parchemin. 98 feuillets à 2 col., plus une garde A, en tête, blanche. Initiales mi-parties bleu et rouge. 318 sur 218 millim. Rel. du XVI[e] siècle, veau gaufré (médaillons au pélican, à l'agneau pascal, au lion), sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « D, ord. 3, n° 41 »).

883 (I. 670). Aegidii de Roma libri III de Regimine principum.

Fol. 1. « Incipit liber de Regimine, etc. Ex regia ac sanctissima, etc. » Comme dans le manuscrit 882.

Aussitôt l'*explicit* (fol. 211 v°), on lit cette note en rubrique (XV[e] siècle) : « Magister Johannes de Gomonte, canonicus ecclesie Remensis, in artibus magister et baccalarius in theologia, dedit hunc librum librarie ecclesie Remensis, anno Domini millesimo quadringentesimo septuagesimo primo ; qui obiit eodem anno, die XXII mensis julii. Orate pro eo ».

Au bas du même feuillet, le scribe avait écrit : « Sunt in hoc libro XVIII pecie cum dimidia, XII folia in pecia continentur ».

Sur le fol. 1, on trouve la cote : « 206 visa ».

XV[e] siècle. Parchemin. 211 feuillets à 2 col., plus les *bis* 33, 82, 119, 138, 155, 156, 190, et 2 gardes blanches, A, B, en tête et à la fin. 250 sur 168 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « D, ord. 3, n° 42 »).

884 (I. 671). Bartholomei Capitiglisti Breviloquium super libro Aegidii de Roma de Regimine principum.

Fol. 1-4. Table des chapitres, contemporaine du texte.

Fol. 5. « Proemium in libro de Regimine principum. Secundum philosophum, primo Methaphisice, animalia que carent memoria... — Tractatus I^us, de felicitate. Capitulum I, de causa operis. Cum clamet politica sententia... alias enim bellum non est justum. Explicit liber de Regimine principum. Deo gracias. Amen ».

Aussitôt l'*explicit,* une main contemporaine a ajouté ces lignes : « Explicit Breviloquium fratris Bartholomei Capitigliste, ordinis fratrum Predicatorum, super librum de Regimine principum, secundum fratrem Egidium, ordinis Heremitarum ».

Ce dominicain a échappé à Quétif et à Échard. Son commentaire du livre de Gilles de Rome ne paraît pas se confondre avec celui de Barthélemi de Lucques, que l'abbé Dehaisnes a signalé à Douai (*Cat. gén.,* in-4°, t. VI, p. 241-242).

Au verso du fol. A, une main du XIVe siècle a mis ce nom, sorte d'ex-libris : « Dominus Paganinus, episcopus Cervensis ». — Au-dessous, une main contemporaine y a substitué celui-ci : « Liber fratris Guadagni, episcopi Cervensis ». On trouve bien, dans la *Series episcoporum* de Gams, le nom de Guadagnus de Majoli (1343), mais non celui de Paganinus. — Sur le fol. 1, on lit de même : « G. Filiastri, cardinalis, decanus Remensis ».

D'autre part, on trouve sur le fol. C : « Hunc libellum in quo est compendium super libro de Regimine principum, sive Breviloquium cujusdam fratris nomine Bartholomei, ordinis fratrum Predicatorum, super libro de Regimine principum editum a (*sic*) fratre Egidio de Roma, ordinis fratrum Heremitarum sancti Augustini, dedit hunc librum magister Guillermus Filiastri, cardinalis et decanus Remensis. Et sunt in eo, absque custodiis libri et IIII^or foliis in quibus est tabula libri, sunt scilicet LXIIII folia, numerata ultimo die maii anno Domini M° CCCC° XII°. Orate Deum pro... »

XIVe siècle. Parchemin. 68 feuillets à 2 col. plus 3 gardes, A, B, en tête, C, à la fin, blanches comme le fol. 68. Écriture et initiales italiennes. 215 sur 148 millim. Rel. moderne veau rouge, avec fermoir. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « D, ord. 4, n° 49 »).

885 (O. 894). Cujusdam liber de Civitate gubernanda.

Fol. 2. « Omni civitati desiderabilis debet esse tranquillitas, in qua et populi proficiunt et utilitas gencium custoditur... ; premissis itaque

Christi, sanctorum atque philosophorum monitis attendens et obsequens, Anthenorides ego quidem et intelligentie (*sic*) rerum harum... in te quoque respiciens singulariter, tanquam Dei ministrum, huic operi finem daturum quem extrinsecus optat inesse, inclitissime Ludovice, Romanorum imperator, cui sanguis... — Aggredientes itaque proposita, primum manifestare volumus quid sit intranquillitas regni vel civitatis... comparatio sive proportio secundum aliquem sensum, seu indeficere ». Incomplet; s'arrête au cours du XXX[e] chapitre du II[e] livre.

Une note contemporaine, placée au verso du fol. 1, donne cet avis : « Sic lege hunc tractatum, ut in fide firmus et in obedientia Sedis apostolice fixus remanens, nonn isi ea que fidei orthodoxe et sane doctrine sunt consona acceptare presumas ».

Au bas du fol. 81, on relève le nom d'un possesseur : « Jehan Godart ». Il s'agit du célèbre chanoine, chantre (1501-1544), né à Attigny.

Fin du XIV[e] siècle. Parchemin. 108 feuillets à 2 col. et une garde A, blanche, à la fin. Belle initiale mi-partie bleu et or, à queue d'encadrement fleurdelisée de même; le texte et l'ornementation paraissent provenir de la même main que les mss. 60, 61 et 886. 287 sur 225 millim. Rel. moderne veau fauve. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « D, ord. 4, n° 56 »).

886 (O. 887). Gualteri Burlaei de Vita et moribus philosophorum.

Fol. 1. « Nomina philosophorum et poetarum antiquorum, ad inveniendum cito in quocumque folio infrascripto mores et vitam atque cronicas eorum, subscripta tabula clare demonstrat ».

Fol. 2. « De vita et moribus philosophorum tractaturus, multa que ab antiquis actoribus in diversis libris de ipsorum gestis sparsim scripta repperi, in unum colligere laboravi, plurima quoque eorum responsa notabilia et dicta elegancia huic libro inserui, que ad legencium consolacionem et morum informacione[m] conferre valebunt. De Talite (*sic*), philosopho. Tales, philosophus Asianus, ut ait Laercius in libro de Vita philosophorum... sed scripsit Juliano, consuli ac patricio, sicut legitur in titulo ipsius libri. Et sic finis presentis operis. Deo gratias. Expliciunt cronice de vita et moribus philosophorum, medicorum, poetarum, oratorum, hystoriographorum, gramaticorum ac quorumcumque naturaliter, moraliter seu supernaturaliter eloquencium, philosophancium ac divinancium. Amen, amen, amen, amen. Deo gratias. Amen ».

Cette œuvre a eu de nombreuses éditions dès le XV[e] siècle ; v. Hain

et Copinger, nos 4112-4125, et Copinger, *Suppl.*, nos 1386-1391. Sur Walter Burley, voir Fabricius, *Bibl. med. aevi,* t. I, p. 306-307.

Au verso de la garde A, on lit ce titre écrit par G. Fillastre : « Origines, nomina, dicta notabilia et tempora philosophorum gentilium. G. Filiastri ».

Sur le fol. 3, on trouve l'ex-dono : « G[uillelmus] Filiastri, decanus et cardinalis, dedit ». — De même, au fol. 66 v°, on lit cette note de G. d'Aspremont : « Folia de minio scripta et numerata numero vulgari sunt LXVI, 66 scilicet ». Il y avait en effet une foliotation à l'encre rouge très lisible, qu'on a eu le grand tort de ne pas respecter. — Au fol. 1, on lit : « 169 visa ».

XVe siècle. Parchemin. 66 feuillets à longues lignes et deux gardes, A, B, en tête. Manuscrit soigné ; belle initiale, or et couleurs, à queue d'encadrement fleurdelisée, au fol. 1. 246 sur 162 millim. Rel. mod. veau rouge, à fermoir. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 5, n° 101 »).

887 (N. fonds). « Dicts des philosophes ».

Fol. 1. « Cy après s'ensuivent les dis de Tac, qui fut ung saige philozophe. Tac dist : Qui n'a puissance sur son sens n'a pas puissance sur son ire... à celluy qui riens ne luy avoit meffait ».

On trouve successivement les sentences des philosophes « Tac », « Zaqualquin », « Omer », « Salon » (*sic*), « Zabion », « Ypocras », « Pitagoras », « Diogenes ».

Intéressant à comparer avec les « Dicts moraulx des philosophes » de Guillaume de Thignonville.

XVIe siècle. Parchemin. 10 feuillets à longues lignes. 295 sur 205 millim. Non relié. — (Vente Duchesne).

888 (F. 431). Guillelmi de Ockam Summa super omnes libros Logicae. — Ejusdem Summa libri Physicorum.

Fol. 1. « Omnes logice tractatores intendunt astraere (*sic*)... et de fallaciis ad presens dicta sufficiant. Explicit Summa seu compendium super omnes libros Logice, ordinate cum obligationibus et insolubilibus compilata a fratre Guillelmo Okkam, de ordine fratrum Minorum. Amen ».

Fol. 131-133. Table des chapitres.

Fol. 135. « Hic incipit tabula super Summa fratris Guiliermi Ockam, ordinata secundum ordinem alphabeti... — Explicit tabula super Logicam Hockam, ordinata secundum ordinem alphabeti ».

La première édition de ce livre est datée de Paris, 1488; v. Hain et Copinger, nos 11948-11949. Sur l'auteur, v. Oudin, *Script. eccl.*, t. III, p. 904-905; Hauréau, *Hist. de la phil. scol.*, t. II, p. 418-474, et *Nouv. Biogr. gén.*, t. XXXVIII, p. 419-427.

Fol. 147. « Studiosissime sepiusque rogatus... possent esse in eodem loco. Explicit Summa libri Phisicorum, edita a fratre Guillermo Okam, ordinis Minorum, sacre pagine doctorem ».

La première édition est datée de Bologne, 1494; v. Hain, *Rep. bibliogr.*, t. III, n° 11951.

Le scribe ajoute :

« Tractatu scripto, sit laus et gloria Christo ».

Sur le fol. 1, on trouve l'ex-libris (XIVe siècle) : « De conventu Sancti Dyonisii », avec la lettre « a » insérée dans un petit cercle et un signe de reconnaissance bibliographique.

XIVe siècle. Parchemin (fol. 1-146) et papier (fol. 147-180). 180 feuillets à 2 col.; les fol. 134, 146, 179, 180 sont blancs. Singulières initiales au trait, à l'encre rouge, aux fol. 1 et 28, celle du fol. 1 représentant une fleur de lis. 209 sur 148 millim. Rel. mod. parchemin blanc. — (Saint-Denis).

889 (I. 661). Johannis Buridani quaestiones super libris Ethicorum Aristotelis.

Fol. 1. « Bonitatis et nobilitatis philosophie moralis... Queritur sexto in actu intellectus consistit humana felicitas an in simplici vel in complexo; et si in simplici, tunc in quo simplici, et sic de complexo, et an in actu directo vel reflexo ».

Le scribe ajoute :

« Hic mors magistrum rapuit,
Cur questionis istius nulla solutio patuit.
Et quia magister non plus vixit
Sic nec scriptor amplius scripsit.

— Juxta illud philosophi : Defficiente causa, defficit effectus,

Non igitur plus fecit,
Quia morte quisque quiescit.

— Et sic expliciunt questiones tocius libri Ethicorum edite a magistro Johanne Buridani, cujus anima requiescat in pace. Amen.

— Finito libro, sit laus et gloria Christo ».

Ce livre a été publié dès 1489 ; v. Hain et Copinger, *Rep. bibliogr.*, t. I, n° 4106. Sur l'auteur, v. Paquot, *Hist. litt. des Pays-Bas*, t. II, p. 1-3.

Fol. B-D. Table (XIVe siècle).

Une étiquette de l'ancienne reliure, recollée à l'intérieur de la nouvelle, porte (XVe siècle) : « Questiones Buridani supra Ethicorum (*sic*) ; ex dono Jo[hannis] Moraine ».

XIVe-XVe siècle. Parchemin. 224 feuillets à 2 col. et les gardes A-D, en tête, E-F, à la fin, A, E, F, blanches. 276 sur 217 millim. Rel. mod. parchemin blanc. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « K, ord. 3, n° 8 »).

890 (I. 676). Francisci Petrarchae liber de Remediis utriusque fortunae.

Fol. 1. « Prologus in libro Francisci Petrarche, poete laureati, de Prospera fortuna. Cum res fortunasque hominum cogito... — Incipit liber primus de Prospera fortuna. De etate florida ; capitulum primum. Etas formosa est. R. Multum superest vite... o felix, nisi te spes ista fefellerit ». — Fol. 47. « Prologus in libro Francisci Petrarche, poete laureati, de Adversa fortuna. Ex omnibus que vel michi... — De deformitate corporis ; capitulum primum. Egisse mecum nimis... curam hanc linque viventibus. Explicit liber secundus ».

Sur les premières éditions de cette œuvre, v. Hain et Copinger, n°s 12790-12795. Sur les traductions françaises qui en ont été faites, v. M. L. Delisle, *Anc. trad. franç. du traité de Pétrarque sur les rem. de l'une et l'autre fortune*, dans les *Not. et extr. des mss. de la Bibl. nat.*, t. XXXIV, I, p. 273-304.

Fol. 128 v°-130. Table.

Sur le fol. 1, on trouve la cote : « 122 visa ». On y lit aussi cette note du XVIIe siècle : « Ex dono Jo[hannis] Raymundi, praepositi et canonici ». — Au dos, le n° 306.

XVe siècle. Papier. 136 feuillets à 2 col., les 46, 131-136 blancs, et des gardes de parchemin sans valeur. 281 sur 213 millim. Rel. contemporaine, veau fauve gaufré à petits compartiments (roses, marguerites, fleurs de lis, chevreaux, alérions), jadis garnie de clous de cuivre, sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 3, n° 54 »).

891 (I. 662). Philippi de Pergamo necnon Roberti de Evremodio compilatio supra librum Dionysii Catonis (1). — Les Préceptes de Caton, en français, par Jean Le Fèvre.

Fol. 1. « Sequntur dictiones seu nomina principalia secundum ordinem alphabeti tabule libri Cathonis... »

Fol. 6. « Omne quodcumque facitis in verbo aut opere... » — Fol. 7. « [Tabula dictionum]. *Abstinere.* Nota de quibus barones... » — Fol. 51 v°. « Sequntur addiciones ad tabulam. Quoniam omnium habere memoriam... — *Adam.* Nota secundum canones... »

Fol. 56. « Illustris industrie ac grandis begnivolencie speculo, Francisco, novello genito excelsi et magnifici domini mei singularissimi Francisci de Cararia, Padue, etc., incliti gubernatoris et ducis, devotus et fidelis vester frater Phillipus (*sic*) de Pergamo, monasterii Sancte Marie de Sancio, ordinis S. Benedicti... »

Fol. 57 v°. « [Prima pars prohemialis]. *Cum animadverterem quamplurimos homines,* etc. Quia presens opus speculum regiminis... — Ad divisionem hujus libelli descendens... »

Fol. 105. « [Pars prosaicalis]. Primum autoris preceptum : *Itaque Deo supplica.* Expeditis quatuor partibus prohemialibus... tociusque celestis curie. Pars prosayca terminatur ».

Fol. 197 v°. « [Pars metricalis].

Si Deus est animus, nobis ut carmina dicunt,
Hic tibi precipue sit pura mente colendus.

Viso supra, in prima hujus libri... qui singulariter beatus est, honor sit et gloria in seculorum secula. Amen ».

Fol. 358. Adresse de l'auteur au lecteur, demandant son indulgence : « O tu presentis opusculi seriem... »

Sur l'œuvre de Philippe de Bergame, continuée, pour le commentaire de la partie métrique, par le cistercien Robert d'Envermeu, v. Hauréau, *Not. et extr.*, t. III, p. 7-8, et Mencke, *Miscellanea Lipsiensia nova,* t. VII, p. 700-708.

Sur les très nombreuses éditions du XVe siècle, v. Hain et Copinger, n°s 4707-4755, et Copinger, *Suppl.*, n°s 1508-1536.

Fol. 360. « Ensuit Chaton en franchoiz.

(1) Un exemplaire de cet ouvrage a été placé à tort dans la théologie morale. V. ci-dessus, t. XXXVIII, p. 808, le ms. 615.

Caton fu preux chevalier et sage homme;
Maint bon conseil, en la cité de Roume,
Donna jadis pour la chose publique.

. . . .

Je suy Fèvre, si say bien le mistère
Que II pevent forgier d'une matère

. . . .

— Certes mon cuer souspiroit de dolour
Quand j'aperceus l'erreur et la foulour.

. . . .

— Supplie à Dieu ton père et ta mère aime

. . . .

Caton finit, qui fu saiges et preux,
Ses vers composa deux et deüx ;
Mais je, Fèvre, qui ne say le fer batre
En ce dictie, en ay fait de deux quatre ».

Sur le poète Jean Le Fèvre, traducteur du moraliste Caton, v. *Hist. litt.*, t. XVIII, p. 828-830.

Sur la garde A, la cote : « 203 visa ».

XV[e] siècle. Papier et parchemin ; chaque cahier, de 12 feuillets, formé de 4 feuillets doubles de papier affermis intérieurement et extérieurement par un feuillet double de parchemin. 368 feuillets à longues lignes, moins le fol. 5 omis et les folios 173 et 359 enlevés, ceux-ci blancs comme les 171 et 172; plus une garde en parchemin, A, en tête. 300 sur 225 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « K, ord. 3, n° 2 »).

892 (I. 663). Philippi de Pergamo necnon Roberti de Evremodio compilatio supra librum Catonis.

Fol. 1. « Omne quodcumque facitis, etc. » Comme dans le manuscrit 891. Mais, au fol. 159, la « Pars metricalis » s'ouvre sur la lettre suivante du moraliste Robert d'Envermeu : « Generose indolis adolescentulo, Petro de Saluciis, Robertus de Evromodio, monachus Clarevallis, etc. Tua postulavit... »

Fol. 326. [Praecepta et disticha Catonis]. « Cum animadverterem quamplurimos...

. . . .

Hec brevitas sensus fecit conjungere binos.

— Explicit Catho ». C'est le texte dont on vient de voir se dérouler le commentaire.

Sur le fol. 41 v°, on lit ce vers singulier :

« Dat Deus omne bonum, sed non per cornua taurus ».

Après avoir prévenu le lecteur que le blanc qu'il a laissé ne constitue pas une lacune, le scribe nous donne (fol. 227 v°) son nom : « Cauchie ».

Le feuillet qui sert de garniture à l'intérieur du plat initial porte cette note (XVe siècle) : « Ex dono magistri Johannis Raymondi, quondam prepositi et canonici ecclesie Remensis ». — Sur le fol. 1, on lit la cote : « 202 visa ».

XVe siècle. Parchemin. 329 feuillets à 2 col., plus 9 *bis* et une garde blanche, A, en tête ; moins les fol. 18, 22, 222 omis. Initiale mi-partie bleu et or, à queue d'encadrement fleurdelisée de même. 375 sur 288 millim. Rel. veau peint en noir avec ramages rouge et un R, initiale du donateur, sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « K, ord. 3, n° 1 »).

893 (I. 657). « Nova translatio Ethicorum Aristotelis, edita Florencie, per Leonardum [Bruni] de Arecio, anno millesimo CCCCXVI, stante concilio generali Constanciis ».

Fol. 1. « Premissio quedam ad evidenciam nove translationis. Aristotilis Eticorum libros facere latinos nuper institui... — Ad sanctissimum ac beatissimum patrem, dominum Martinum, papam V, Leonardi Aretini prefatio in libros Ethicorum. Lege feliciter. Non novum esse... — Aristotilis Ethicorum liber primus incipit. Omnis ars omnisque doctrina similiter... quibus legibus et moribus. Explicit feliciter ».

Cette traduction de l'Arétin a été imprimée dès 1473; v. Brunet, *Manuel*, t. I, col. 465-466.

Au verso du fol. 1, la signature : « R. Maillardi » paraît être celle du scribe. — A l'intérieur du plat final, on lit : « Hic cathenatus 19^{a} junii anno 1426 », ce qui, avec le libellé du titre, donne à penser que ce volume vient de Guillaume Fillastre, sur les livres duquel cette mention se rencontre fréquemment. — Enfin, sur le fol. A, la cote : « b 77 visa ». — Étiquette du dos (XVIIIe siècle) : « Ethica Aristotelis. 290 ».

XVe siècle. Parchemin. 101 feuillets à longues lignes, plus les gardes A, en tête, B, C, à la fin, blanches. Écriture et ornementation italiennes; initiales or et couleurs, dans le genre de la Renaissance. 250 sur 178 millim. Rel. veau fauve sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « K, ord. 3, n° 7 »).

894 (I. 654). Commentarius VII Summularum Petri Hispani, in collegio Octodecim scolarium traditus.

Fol. 45. *Dyalectica est ars artium, sciencia scienciarum ad omnium methodorum principia*, etc. Iste est tractatus primus Summularum magistri P[etri] H[ispani], in quo ipse compendiose determinat de hiis que in libris Logice Aristotelis, Porphirii et Boecii prolixe tractantur, et dicetur iste liber Summula... — Sciendum est quod hujus libri... et hec de distributionibus dicta sufficiant. Et est finis textus Summularum magistri Petri Hispani. Deo gracias ». Par une erreur de reliure, le texte du 2e livre et la fin de l'ouvrage forment les 44 premiers feuillets.

Sur Pierre d'Espagne et ses traités de Logique, v. Quétif et Échard, *Script. ord. Praed.*, t. I, p. 485-486; l'*Hist. litt.*, t. XIX, p. 322-334; Franck, *Dict. des sc. philos.*, p. 1333. Sur les très nombreuses éditions incunables, v. Hain-Copinger, nos 8677-8710, et *Suppl.*, nos 2981-2995.

Des notes qui figurent à la fin de chacun des livres (fol. 7, 167 v°, 183 v°, 211), il ressort que ce cours de dialectique fut suivi au collège des Dix-huit, en 1448 et 1449, par Jean Rose, qui en était boursier : « per me, Johannem Rose, bursarium collegii venerabilis Octodecim scolarium ».

Au fol. 234, on lit (XVe siècle) : « Iste liber pertinet Jacobo Sarazin. — Quis inveniet sibi reddat et ipse sibi reddet bonum vinum sufficienter, adhuc illud vinum erit sine aqua. Amen ».

XVe siècle. Papier. 275 feuillets à 2 col.; deux feuillets manquent entre les fol. actuels 43-44 et 57-58. Titres disposés dans des figures géométriques bizarres, écriture à cadenettes, aux fol. 45, 118, 168, 184, 211, 235. 206 sur 140 millim. Rel. veau fauve sur carton. — (Saint-Thierry, n° 117).

895 (I. 675). Cujusdam incerti quaestiones super Metaphysicorum libris Aristotelis.

Fol. 1. « *Omnes homines natura sua scire desiderant*. In principio Metaphisice quam pre manibus habemus, premictit philosophus... contra intencionem Aristotilis assignantis differentiam predictam ».

Sur le fol. A, on trouve la cote : « b 198 ». — Au dos, l'étiquette (XVIIIe siècle) : « Tractatus philosophicus. — 308 ».

Commencement du XVe siècle. Parchemin. 269 feuillets à longues lignes et les gardes blanches A, B, en tête et à la fin. 218 sur 144 millim. Rel. contemporaine, veau fauve gaufré à compartiments (trèfles, fleurs de lis et roses), sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « K, ord. 3, n° 15 »).

896 (I. 667). Arnulphi Greben commentum super V libris Boetii de Consolatione philosophiae.

Fol. 1. « Incipit commentum magistri Arnulphi Greben super Boecium, de Consolacione philosophica. *Renuit consolari anima mea, etc.* Intuens egregius propheta David... — Tytulus autem hujus libri talis est... — *Carmina qui condam.* Boecius, hic civis Romanus... in contemplacione sue benedictissime majestatis ».

Fol. 355. Actions de grâces de l'auteur. « Gratiarum actiones immensas... »

Faut-il voir là une œuvre de jeunesse de l'illustre auteur du *Mystère de la Passion?*

Sur le fol. A, on lit cet ex-libris (XVe siècle) . « Iste liber pertinet michi Johanni de Barra, presbitero, de Remis oriundo, canonico Remensi ». — Plus haut, une main de la fin du XVe siècle a inscrit le nom du nouveau possesseur : « Ex fabrica ecclesie Remensis ». — Sur le fol. 1, on relève la cote : « 65 visa ».

Commencement du XVe siècle. Papier. 361 feuillets à longues lignes, les 356-360 blancs, plus une garde A, parchemin, à la fin. 214 sur 145 millim. Rel. moderne parchemin blanc. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « K, ord. 3, n° 14 »).

897 (I. 678). Commentarius super VI libris Metaphysicae Aristotelis, in collegio Marchiae traditus. — Ejusdem super libro Euclidis. — Ejusdem super VI libris Ethicorum. — Ejusdem super libro de Secretis mulierum et super Syncathegereumatis Petri Hispani.

Fol. 2. Metaphysicae libri VI. « *Omnes homines natura scire desiderant,* etc. Utrum certa sciencia que methaphisica dicitur sit ab aliis partibus philosophie... — Sciendum primo quod, sicut dicit philosophus... »

L'auteur de ce cahier de philosophie a signé de son nom, « Johannes Abbatis, de Reims », presque tous les livres de cet ouvrage, écrit par lui au collège de La Marche, « in collegio Marchie » (fol. 11 v°), en 1452 (fol. 21 v°, 31) et 1453 (fol. 65 v°).

Il le clôt en ces termes :

« Scriptor qui scripsit cum Christo vivere possit.
Da, pater egregie, michi carpere dogmata fronte;
Servulus indignus si poscit hoc, esto benignus ».

Fol. 66. « Liber Euclidis. Punctus est unus, pars non est... sequitur septima propositio ». Avec les figures.

Fol. 74. Ethicorum libri VI. « Queritur primo utrum de moribus seu... »

Le scribe nous montre qu'il rédige ce cahier en 1451 (fol. 110 v°, 130, 138). Il termine ainsi :

« Explicit hoc totum; pro pena da mihi potum.
Qui scribere nescit nullum putat esse laborem.
Tres digiti scribunt, cetera membra dolent ».

Puis cet anagramme :

« Ar fa ciphum genti Ro condidit hunc bri[c]a berti ».
(Fabrica Roberti condidit hunc ciphum argenti).

Il est suivi lui-même d'une prière à sainte Apolline.

Fol. 144. « Liber de Secretis mulierum. *Animalia multum coeuncia cito senescunt et moriuntur.* Hec propositio scribitur in libro de Longitudine et brevitate vite... » — Le livre fut écrit en octobre 1453.

— « Explicit hoc totum; pro pena da mihi potum.
J. Abbatis ».

Fol. 168. « Magister Petrus Hyspani. Ab eo quod res est aut non est. Oratio dicitur vera vel falsa... frequenter excercitari in hujusmodi sillogismis. Expliciunt Sincathegereumata magistri Petri Hyspani, Parisius scripta per me Johannem Abbatis, in collegio Marchie, anno Domini M° CCCC° quinquagesimo, ultima die augusti ».

Sur Pierre d'Espagne, v. notre ms. 894.

— « Heu male finivi, quia non bene scribere scivi ».

Au verso du fol. 1, on lit cette énigme, de la même main :

« Ung fust qui onques ne fust,
Ala par terre, menja et bust,
Et si eut femme et enfant
Et n'eut onques père et mère,
Lequel gist en ventre sa mère ».

Au verso du fol. 212, on trouve cet ex-libris (m. d.) : « Pertinet Johanni de Bouberto, testantibus Jo[hanne] de Piloriis, Petro de Suessione, J. de Montibus ».

XVe siècle. Papier vergé d'aspect peu commun, au moins pour les fol. 86-143. 212 feuillets à 2 col. (fol. 2-166), à longues lignes (fol. 168-212) ; les fol. 71-73, 139-143, 167 blancs. 211 sur 148 millim. Rel. veau fauve sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « K, ord. 3, n° 13 »).

898 (I. 660). Commentarius super VIII libris Politicorum Aristotelis in collegio Lexoviensi traditus.

Fol. 8. « Queritur primo utrum intentio politice... — Sciendum est quod Plato philosophiam... »

L'auteur termine par ces mots : « Scriptum per me Christoforum Abbatis, commorantem in collegio Leuxoviensi, decima quarta mensis marcii. Expliciunt libri Politicorum ».

Fol. 166 v°. « Omnium arcium que ad rectam vivendi vitam producunt, ratio et disciplina... » On retrouve ici la signature : « Christoforus Abbatis », accompagnée d'un mot en caractères cryptographiques, rencontrée dans un manuscrit précédent.

Sur le fol. 1, on lit ces aphorismes :

« Crescit amor meus quantum pecunia crescit ».
— « Plus querit indoctus quam sciret solvere doctus ».
— « Vulgus amicitias utilitate probat ».

On lit de même, sur le fol. B : « Iste liber actinet Christoforo Abbatis, in artibus magistro, commoranti in collegio Leuxoviensi, quem complevit anno Domini M° CCCC° LVIII°, 17ª mensis marcii ».

XVe siècle. Papier. 190 feuillets à 2 col., plus les gardes A, B, parchemin, en tête et en queue, la première sans valeur; les feuillets 1-6, 169-189 blancs. Jolie initiale à la plume au fol. 8. 216 sur 145 millim. Rel. mod. parchemin blanc. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « K, ord. 3, n° 12 »).

899 (N. fonds). « Compendium universae philosophiae, datum Parisiis, in collegio Sorbonae-Plessaeo, ab eruditissimo domino Cohade, philosophiae professore, anno Domini 1673, scriptum per A. Villot ».

Portraits d'Aristote (fol. 5), Platon (fol. 8), Sénèque (fol. 26). — Aux fol. 32, 38, 45, 47, 54, figures gravées habituelles des syllogismes et propositions diverses.

XVIIIe siècle. Papier. 68 feuillets. 166 sur 105 millim. Rel. veau brun. — (Vente Tilloy, 1896).

900 (N. fonds). « Logica et philosophia [moralis] data a domino Francisco Picot, philosophiae professore, anno Domini 1672. Landragin scripsit ».

Fol. 138. Morale.

Sur le plat intérieur, on lit : « Donnée à Me Jean-Baptiste Durand, avocat ». — Au-dessous, une note collée porte : « Offert ce manuscrit à la ville de Rethel, en 1893, par M. Durand, petit-fils de M. Durand de Vence, dont l'ayeul était Me J.-B. Durand ». Ce n'est là qu'un trompe-l'œil, car une lettre de M. le Dr Landragin (1895) collée à l'intérieur fait connaître à la Bibliothèque de Reims que c'est à elle qu'en dernier avis M. Durand a laissé ce livre.

XVIIIe siècle. Papier. 218 feuillets et un titre. 228 sur 165 millim. Rel. veau brun. — (Don Durand, 1895).

901-904 (N. fonds). Philosophiae institutiones.

901. Tome I. — « Commentarius in Logicam, pertractatam a domino Godart, philosophiae professore celeberrimo, scriptamque a me P. Loison ».

Au fol. B, gravure représentant la Logique.

902. Tome II. — « Institutionis philosophiae liber secundus. Commentarius in Ethicam ».

Page 362. « Haec Ethica fuit perfecta die 18° mensis julii, anno millesimo septingentesimo primo ».

903. Tome III. — « Institutionis philosophiae liber tertius. Ontologia ».

Fol. 169. « Peracta decimo februarii die, scriptaque a me Petro Loison ».

904. Tome V. — « Institutionis philosophiae liber Vus. Physica ».

Le tome IV manque.

XVIIIe siècle. Papier. 431 pages, 363 pages, 169 feuillets, 267 feuillets et quelques *bis*. 228 sur 170 millim. Rel. parchemin. — (Don Duchénoy).

905 (N. fonds). « Metaphisica tradita ab eruditissimo philosophiae professore domino Christophoro Everard, in collegio Universitatis Remensis, necnon diligenter collecta ab ipsius auditore Joanne Francisco Moriset, Catalaunensi ».

A la page 365, on lit : « Finis Metaphisicae, die 12° junii anno Domini 1731 ».

A la page 114 *bis*, on trouve un portrait de S. Thomas d'Aquin, par Bonnart, et, à la page 367, un autre d'Isocrate.

XVIIIe siècle. Papier. 377 pages. 215 sur 165 millim. Rel. veau brun. — (Vente F. Clicquot, 1879).

906-907 (N. fonds). « Dialectica a domino Nicolle, celeberrimo Universitatis Remensis professore necnon sacrae theologiae licentiato, data, scripta vero a me L.-A. Bablot, clerico et philosophiae auditore, annis Domini 1767 et 1768 ».

En tête des deux tomes, on trouve un portrait de Descartes, gravé par Desrochers.

A la page 1 du premier volume et à la page 400 du deuxième, on lit ce visa d'un professeur : « Vidi, Molet, prof[essor] ».

XVIIIe siècle. Papier. 408 et 408 pages. 200 sur 152 millim. Rel. veau brun. — (Don Deullin).

908 (N. fonds). « Institutiones philosophicae, traditae a D. D. Motet (*sic*), celeberrimo philosophiae professore, scripta a Joanne-Baptista Bévière, ejusdem professoris auditore necnon collegii Universitatis Remensis convictore, anno 1771 ».

Ex-libris gravé, aux armes de Jean-Louis Carbon, prieur de l'abbaye de Notre-Dame de Belleval, chanoine de Reims.

XVIIIe siècle. Papier. 172 pages. 220 sur 167 millim. Rel. veau brun. — (Achat, 1887).

909 (N. fonds). « Moralis principia a D. Molet, rectore almae Universitatis et professore philosophiae, dicta[ta] 1780 ».

Page 311. « Nomina eorum qui ad theses defendandum tendunt ».

Ce cahier paraît avoir appartenu à un écolier nommé Lecamus, dont on trouve la signature semée partout.

XVIIIe siècle. Papier. 305 pages. 230 sur 175 millim. Broché. — (Don Jolicœur, 1895).

910 (N. fonds). « Tractatus Physicae prooemialis ».

Suivi (page 297) du : « Tractatus Metaphysicae prooemialis ».

Sur le fol. A, on relève le nom du professeur : « J. Guillemart », et sur la page 606, celui-ci : « A monsieur Hubert Richard ».

XVIIIe siècle. Papier. 606 pages, plus un feuillet A, en tête. 224 sur 163 millim. Rel. daim blanc. — (Don Jolicœur, 1895).

911-912 (N. fonds). Elementa philosophiae, auctore reverendissimo domino Brunon, professore et doctore in collegio Remensi, annis 1828-1829.

911. Tome I. — Logique.

912. Tome II. — Page 1. Métaphysique. — Page 279. Éthique.

XIX[e] siècle. Papier. 411 et 480 pages et un feuillet de titre. 181 sur 121 millim. Rel. veau vert gaufré, à fers, tranche dorée. — (Achat, 1895).

913 (N. fonds). Traité de morale.

Troisième partie d'un cours de philosophie (1754), dont les deux premières font défaut.

XVIII[e] siècle. Papier. 223 feuillets. 217 sur 157 millim. Rel. veau fauve. — (Don P. Contant, 1890).

914 (I. 684). « Observations sur les ouvrages et sur les sentimens des nouveaux philosophes ».

Fol. 577 v°. Table des matières.

XVIII[e] siècle. Papier. 619 pages et quelques *bis*. 205 sur 155 millim. Rel. veau écaille.

915 (I. 709). Recueil de notes, par M. Demichel.

La première partie, intitulée : « Discours académiques sur diverses matières curieuses, ou Traité philosophique, astronomique, mathématique et historique, par Mons[r] Demichel », touche à toutes les questions, depuis la régale, la pragmatique et le concordat de Léon X, jusqu'à la « pierre d'aymant ». — A noter (page 239) : « Remarques sur le duché de Lorraine et les trois Évêchés ».

Page 269. « Précis curieux. Extrait du Traitté historique de la sacrée liturgie ou sainte messe, de M[r] Bocquillot, chanoine d'Avalon. Par M. D[e] M[ichel], 1706 ».

XVIII[e] siècle. Papier. 15 feuillets et 318 pages. 293 sur 183 millim. Rel. veau brun.

916 (N. fonds). « Examen critique par M. Jouvant, lieutenant particulier, de la *Théorie de l'imagination* par M de Pouilly ».

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. 210 pages. 250 sur 200 millim. Non relié. — (Don Lacatte-Joltrois, 1845).

917 (N. fonds). « Théorie des sentimens agréables », de M. Lévesque de Pouilly. In-8, Paris, David, 1748.

Notes interlinéaires et marginales de l'auteur qui, sur le feuillet qui suit le titre, prend soin de nous dire : « Cette édition-cy, par les corrections et additions qu'on y a faites, peut estre regardée comme un ouvrage entièrement différent des éditions précédentes ».

XVIIIe siècle. Papier. 193 feuillets. Rel. veau. — (Legs Saubinet.)

918 (N. fonds). Lettres de Jean de Lannoy à son fils (1464).

Fol. 1. « Coppie des lettres envoyés par Jan, seigneur de Lannoy, à Loy, son filz. Prologue. Considérant nostre humanité et fragilité... — Cy après s'ensieult la lettre. Très chier et très aimé filz, j'ay au jour d'huy XXI[e] jour du mois d'octobre, en cest an mil quattre cens soixante et quattre, esté adverty par ung de mes serviteurs comment tu es issu du ventre de ta mère le XIX[e] dudit mois, et es venu en ce monde misérable... »

Fol. 17. « Le second chapittre. En oultre, très chier et très aymé filz, garde toy de mal aler... »

Fol. 20. « Le tierche chapitre. Filz, aprèz ce que, par la grâce de Nostre Seigneur, tu scaras bien parler... »

Fol. 40. « S'enssieult la coppie des lettres escriptes par maistre Alain Chartier à son frère [Guillaume, évesque de Paris]. Tu me admoneste et exorte souvent... »

Fol. 50. « Aultres lettres. Filz, par cestes lettres tu peulx clèrement entendre... »

Fol. 61. « Le quattriesme chapittre. Filz, aprèz que, par la grâce de Nostre Seigneur, tu mettras ... »

Fol. 65 v°. « Aultre petitte lettre en forme de bénédiction que le père fait à son enfant. Filz, après le bénédiction que père... qui ensamble nous puist valloir.

— Vostre père Jehan, seigneur de Lannoy, de Rume et Sebourg, conseillier et chambellan du Roy et de monseigneur de Bourgoigne, ballyf et cappitaine d'Amiens et gouverneur de Lille, Douay, Orchies, etc. »

Sur l'auteur, v. *Cabinet hist.*, t. II, I, p. 82-85, et t. XXI, I, p. 145-172, 225-242.

Sur le fol. 1, on lit cette note (XVIII[e] siècle) : « Ch[arles] de Croy », accompagnée de la signature : « Croy ». L'exemplaire (n° 304) de la Bibliothèque de Valenciennes (*Cat. gén.*, t. XXV, p. 325) a la même

provenance. On sait qu'une Jeanne de Croy, fille de Jean, chambellan de Philippe le Hardi et de Jean, duc de Bourgogne, et de Marie de Craon, avait épousé Jean de Lannoy.

XVe siècle. Vélin de luxe. 66 feuillets à longues lignes, plus les gardes A, B, blanches, en tête et à la fin. Admirables lettres filigranées, or et couleurs, de grandes dimensions, avec queue d'encadrement. 303 sur 210 millim. Rel. velours noir. — (Vente F. Clicquot, 1844).

919 (N. fonds). « Réponse aux raisons par lesquelles les gens du monde veulent se justiffier (*sic*) à eux-mêmes les spectacles, par monseigneur Louis, duc d'Orléans, 1735 ».

XVIIIe siècle. Papier. 90 pages. 284 sur 220 millim. Cahier cousu; pour couverture, un curieux papier de tenture du XVIIIe siècle.

920 (N. fonds). Cahier de géométrie, cosmographie, religion (existence de Dieu et immortalité de l'âme) et morale civique, géographie et littérature latine (en français).

Les p. 69-106 (religion et morale) sont en vers.

Sur le fol. A, on lit : « Ce cayer appartient à moi, de Faultrier, pensionaire (*sic*) au collège de Metz », puis : « Appartient [au] chevalier de Faultrier, pensionaire au collège de Messieurs les Bénédictins », puis encore : « Cayer appartenant au chevalier de Faultrier; codex pertinens ad equitem ex Faultrier, patre suo nomen ducentem; à Metz, ville très fortifiée, grande, mais très vilaine, sans faire préjudice à sa beauté ». — Toutes ces mentions n'empêchent pas que ce cahier ne soit l'œuvre d'un sieur de Vougy, car c'est un nom qui figurait sur la première inscription avant qu'un nouveau venu y eût substitué le sien.

Fin du XVIIIe siècle. Papier. 176 feuillets. 204 sur 150 millim Cartonnage papier de tenture. — (Don Ch. Loriquet).

921 (N. fonds). « Réflexions diverses propres à former l'esprit et le cœur, par M. Bignicour, de Reims. Dernière édition ». Autographe, signé de l'auteur, d'une œuvre qui fut imprimée en 1750 et 1755.

Au verso du fol. A, on lit : « Ces réflexions ont été présentées au roy de Pologne, duc de Lorraine, par l'autheur, en septembre 1751 ».

XVIIIe siècle. Papier. 184 pages et 2 feuillets liminaires, A, B. 250 sur 185 millim. Rel. basane.

922-934 (N. fonds). Mélanges de Jean-Marie Baudot.

922. I. — « Du déisme et de son culte, ou la religion de l'avenir. 1861 ».

Papier. 350 feuillets en 14 cahiers, dont il manque les 7ᵉ, 8ᵉ, 9ᵉ (fol. 196 à 244). 215 sur 170 millim. Non relié.

923. II. — Questions et commentaires sur des articles de l'*Encyclopédie* et sur le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire. 1813 à 1829.

285 pages en 3 cahiers cartonnés. 213 sur 170 millim.

924. III. — 1. Dissertation sur le meilleur mode de gouvernement. 1831. — 24 pages.

2. Des républiques de Venise, Gênes et Lucques. — 21 pages.

3, 4. Adresses des Piémontais (1820, 1821) à Victor-Emmanuel. — 2 pièces.

5. Du système monétaire. — 79 pages.

6. Du luxe et de ses conséquences ; extrait d'un mémoire présenté, en 1839, à l'Académie des sciences morales et politiques. — 31 pages.

7. Projet de tontine présenté par M. Flandrin ; « réponses à quelques propositions de la solution desquelles on fesait (*sic*) dépendre l'exécution de ce projet ». 1820.

8. « Esquisse de quelques-uns des affligeants résultats de l'organisation sociale actuelle ». Etc. — 10 pages.

8 pièces in-4°.

925. IV. — Mémoire présenté à l'Académie des sciences morales et politiques, le 23 décembre 1839, sur le sujet de concours : « Déterminer en quoi consiste et par quels signes se manifeste la misère en divers pays ; rechercher les causes qui la produisent ».

On y a joint deux lettres de M. Portevin à M. Courmeaux, bibliothécaire de Reims, relatives (13 janvier et 12 février 1883) à ce manuscrit.

234 pages précédées des feuillets A-I. 200 sur 160 millim. 200 sur 155 millim.

926-927. V-VI. — Essais sur diverses questions d'économie sociale. Y-joints : un projet de prospectus et une lettre de l'auteur (juin 1830) confiant ce travail à M. Delatteyrn.

770 pages en 15 cahiers (le 7ᵉ manque).

928. VII. — Même ouvrage ; 2e copie (1832).

Pages 577-598. Table de l'ouvrage.

598 pages en 8 cahiers. 210 sur 155 millim.

929. VIII. — Discours de Robert Owen sur un nouveau système de société (1825).

Statuts de la communauté de Nouvelle-Harmonie.

Statuts de la première communauté de coopération mutuelle (1825), près de Londres.

(Traductions).

172 pages. 195 sur 155 millim. Cahier cousu.

930. IX. — Le même.

191 pages. 200 sur 155 millim. Cahier cousu.

931. X. — 1, 2. Ménage économique commun, ou association de consommateurs. Maison sociétaire des Champs-Élysées, projet formé par quelques membres de la réunion phalanstérienne Czinsky (juillet 1840). — 54 pages.

Autre exemplaire. — 41 pages.

3. Plan d'une maison (1834) réalisant l'association de consommateurs.

4-11. Projet d'une brasserie générale, et note sur les avantages de la réunion des brasseries de Paris. — 73 pages et 7 pièces.

12. Projet de buanderie générale exploitée par une association de blanchisseuses. — 43 pages.

13. Observations sur le régime de la maison royale de santé (1829). — 15 pages.

14. Caisse hypothécaire d'agriculture (1818). — 8 pages.

15. Réflexions sur la possibilité d'un nouveau mode d'entrepôt des vins (1827). — 7 pages.

16. Maison gérante de dotations pour les militaires. — 24 pages.

16 pièces in-4° et in-fol.

932. XI. — Cahiers de chimie (1823-1826). Incomplets.

9 cahiers. 200 sur 155 millim.

933. XII. — Notes de physique et de chimie (1826-1833) — Table du cours de physique.

4 cahiers. 200 sur 155 millim.

934. XIII. — Essais lyriques (1803-1860).

121 pages. 220 sur 175 millim.

935 (N. fonds). Réflexions sur la mendicité, par Louis Dessain, de Reims.

XIXe siècle. Papier. 37 feuillets. 225 sur 172 millim. Non rel. — (Vente Dessain).

936 (N. fonds). « La loi salique, livret de la première humaine vérité, là où sont en brief les origines et autoritez de la loi gallique nommée communément salique, pour monstrer à quel poinct fauldra nécessairement en la gallique république venir, et que de la dicte république sortira ung monarche temporel, par Guillaume Postel. A Paris, en la rue Saint-Jacques, aux Cicongnes, 1552 ».

Commence par un dizain de Martin Mesnart, au lecteur ; puis vient une lettre dédicatoire de l'auteur, G. Postel, au roi Henri II.

Sur l'édition, v. Brunet, *Manuel,* p. 838.

A l'intérieur de la couverture, on lit cette marque en lettres d'or, au fer : « Ex musaeo Pauli Girardot de Préfond ».

XVIIe siècle. Parchemin. 45 feuillets, plus les fol. liminaires A, B, C, blancs. 128 sur 77 millim. Écriture de Fyot, en petit romain, de charmante exécution. Rel. de Derome, maroquin vert, dentelles à petits fers, doublure de moire rose, tranche dorée. — (Vente F. Clicquot, 1844).

937 (N. fonds). « Protocole de la forme en laquelle Messieurs les ministres écrivent leurs dépêches. 1695. C. Gilbert Parisin[us] scribebat ».

XVIIe siècle. Très joli manuscrit, écrit en romain et italique, trois couleurs; marges encadrées de filets dorés. Papier. 16 feuillets écrits et 4 gardes blanches, 2 en tête, 2 à la fin. 118 sur 78 millim. Rel. maroquin rouge, intérieur des plats en parchemin. — (Vente F. Clicquot, 1844).

938 (N. fonds). Contrôle des actes de notaires. Droits d'insinuation, de centième denier, de sceau, de contrôle (XVIIIe siècle).

XVIIIe siècle. Papier. 29 feuillets. 265 sur 203 millim. Non relié.

939 (N. fonds). « Recueil de tous les officiers de la Chambre des Comptes, avec leurs différentes créations et ordre de leur semestre, commençant ledit recueil au premier décembre 1361 », tenu à jour jusqu'en 1762.

On y trouve les présidents, les conseillers-maîtres, les conseillers-correcteurs, les auditeurs, les avocats et procureurs généraux, les greffiers et gardes des livres.

Fol. 132-191. Table alphabétique.

A l'intérieur du plat initial, ex-libris gravé aux armes de « Jean-Baptiste-Joseph Parent, conseiller du Roy, auditeur ordinaire en sa Chambre des Comptes ».

XVIIIe siècle. Parchemin. 194 feuillets, plus un titre A; les fol. 2, 29, 79, 192-194 blancs. 313 sur 235 millim. Rel. veau brun, tranche dorée. — (Don Henri Sutaine, 1882).

940-944 (N. fonds). « Mémoires de M. Colbert » sur les ordonnances des rois.

940. Tome I. — Infaillibilité et autorité monarchique prétendues par le Pape; libertés de l'Église gallicane; assemblées du clergé; dons au Roi, décimes.

Sur le fol. A, on lit : « Ces cinq volumes proviennent de la bibliothèque de M. Boulard; v. t. IV du Catalogue, n° 67, et la lettre de M. de Monmerqué du 11 juillet 1851 ». *Signé :* « De Cayrol ». L'estampille de ce dernier possesseur figure sur tous les volumes.

941. Tome II. — Impositions sur le clergé ; rentes du clergé ; les universités ; règles de la chancellerie de Rome ; pensions sur les bénéfices ; états provinciaux.

A l'intérieur du plat initial, on trouve l'ex-libris aux armes de M. de La Luzerne, qui paraît avoir possédé l'ouvrage dès le commencement du XVIIIe siècle. Cet ex-libris se trouve dans tous les volumes, sauf le premier, d'où on l'a enlevé.

942. Tome III. — Noblesse; coutumes ; grâces, abolitions et rémissions ; résignation des offices ; des sceaux et contre-sceaux royaux ; garde-gardienne et « committimus » ; mariage ; officiers commensaux du Roi ; « états des maisons royales envoyés en la Cour des Aydes », selon la déclaration du 30 mai 1664.

943. Tome IV. — Domaine, droits d'aubaine, de bâtardise, de deshérence, confiscations, amortissement ; trésors et épaves, fortifications de

ville, lais de mer, alluvions ; « de regio patrimonio » ; « de patrimonio Ecclesiae » ; juridiction ecclésiastique ; le Conseil d'État.

Au verso du fol. B, M. Boulard a écrit (1841) une longue note, où l'on lit ceci : « Le traité sur le Conseil d'État, qui remplit la plus grande partie du tome V, est ce qui me paroît être le plus curieux dans ces cinq volumes. Ces différents travaux paroissent avoir été faits pour l'instruction du marquis de Seignelay... »

944. Tome V. — Conseil du Roi et privé, Grand Conseil, Conseil des finances ; introducteur des ambassadeurs ; secrétaires d'État ; intendants et maîtres des requêtes ; ducs, comtes et pairs ; juridiction et parlements.

Fin du XVIIe siècle. Papier. Tome I. 156 feuillets et 3 autres, A-C, en tête. — Tome II. 192 feuillets, plus une table A, moins 210-219 omis. — Tome III. 230 feuillets. — Tome IV. 111 feuillets, plus les fol. A-B, en tête, le premier blanc. — Tome V. 115 feuillets, plus 140^a-140^b. Rel. veau écaille. — (Achat, 1874).

945-946 (N. fonds). « Mémoires sur les ordonnances en général, faits par ordre de Mr Colbert ». Même ouvrage que le précédent. Trois tomes en deux volumes.

XVIIIe siècle. Papier. 1er volume, 312 et 144 feuillets; 2e volume, 439 feuillets. 370 sur 240 millim. Rel. vélin de Hollande.

947 (N. fonds). Instructions royales pour la levée des aides (1364-1466).

Fol. 5. « Instruction faicte sur le gouvernement des aides et subcides du royaulme et la manière de les cueillir et lever, faicte ou moys d'avril l'an mil CCC soixante et quatorze. Premièrement sera levé, par tout le royaulme, l'imposicion de douze deniers... »

Fol. 7 v°. « Instructions faictes, etc., sur la manière de lever la nouvelle aide ordonnée pour la guerre, commençant le premier jour de février l'an mil CCC IIII^xx et II, laquelle aide est telle... » Etc., etc., jusqu'à l'ordonnance rendue, aux États de Normandie, par Louis XI, le 11 février 1465-1466.

Un des détenteurs de ce volume (XVIe siècle) a utilisé le fol. 1 pour la copie de ces aphorismes :

« Ars animos frangit et fortes obruit urbes,
Arte cadunt turres, arte levatur onus ».

— « Sepe dat una dies quod non evenit in anno ».
Sepe solet miles principis acta sequi ».

— « Desine pro numeris nommos sperare, poeta ;
Carmina si dederis, carmina reddidero ».

— « Post nigra resplendet tranquillum nubila tempus,
Et nitet abjecta nube serena dies ».

— « Omnia mors superat, nihil est quoque certius illa ».

— « Bien heureux est qui ne doibt rien ».

— « Quant le regnart sera hermytte,
Le monde sera quicte ».

On y relève aussi le nom contemporain : « Maistre Almyn du Val ».

Sur le plat initial, ex-libris à froid : « Mr de Jessaint, préfet de la Marne ».

Sur le verso du fol. 2, grande et belle miniature, à pleine page, or et couleurs (XVe siècle). Dans une arcature surbaissée portée par des contreforts garnis de statues, le Christ en croix, accompagné des saintes femmes et des soldats romains. Sur les côtés, deux blasons : 1° *d'azur, à trois fleurs de lis d'or* (France) ; 2° *de gueules, à deux léopards d'or passant, l'un sur l'autre* (Normandie). Au-dessous, deux autres : 3° *d'or au croissant d'azur, au chef de sable et à l'orle de gueules* (« Cordier ») ; 4° *d'azur, à trois bannières de gueules, la lance d'or ferrée d'argent* (« Ryet »). L'usage de cette miniature, pour le serment des officiers des aides, nous est indiqué par les quatre Évangiles qui suivent (fol. 3-4).

XVe siècle. Parchemin. 47 feuillets à longues lignes. 339 sur 237 millim. Demi-rel. veau rouge. — (Don Jessaint).

948 (N. fonds). Ordonnances et règlements sur les gabelles, depuis l'année 1350 jusqu'à l'année 1418.

Le fol. 3 porte une longue note de Monteil, sur le besoin d'une vaste histoire de nos finances et de nos administrations financières.

Le plat initial porte en lettres d'or : « Ordonnances et règlements, etc. Manuscrit du XVIIIe siècle, appartenant à Mr Monteil ».

XVIIIe siècle. Papier. 296 feuillets, plusieurs blancs. 255 sur 186 millim. Rel. veau fauve. — (Achat, 1896).

949 (N. fonds). « État actuel des affaires générales concernant les

finances du royaume de France, qui constate les revenus et dépenses ordinaires du Roy, avec les affaires extraordinaires faittes en France depuis et compris l'an 1756 jusqu'à la fin de 1762, au sujet de la guerre, et les affaires particulières qui se font annuellement en France en faveur de la cour de Rome, des évecques (*sic*), ducs, comtes et pairs, etc. »

XVIIIe siècle. Papier. 78 feuillets. 236 sur 181 millim. Couverture joli papier de tenture doré, du temps.

950 (N. fonds). « Détail général et spécifique sur toutes les parties des finances du royaume de France, avec des observations politiques et intéressantes, tant sur la multiplicité des impôts que de l'administration et la régie des dittes finances ».

C'est la 2e partie du manuscrit précédent.

XVIIIe siècle. Papier. 68 feuillets. 236 sur 181 millim. Couverture semblable à celle du manuscrit précédent.

951 (N. fonds). « Composition, formation et dépense de l'infanterie française, allemande, suisse, liégeoise, et artillerie et génie sur le pied de paix, d'après l'ordonnance du 1er février 1791, par [Jean-François-Élisabeth] Sutaine, [né à Reims, en 1761], commissaire des guerres [1786], employé à Lunéville », † 1840.

XVIIIe siècle. Papier. 100 feuillets. 101 sur 158 millim. Demi-rel. parchemin. — (Don Henri Sutaine, 1888).

952 (N. fonds). « Composition, formation et dépenses de la cavalerie, dragons, hussards, carabiniers et chasseurs à cheval sur le pied de paix, d'après l'ordonnance du 1er février 1791, par Sutaine-Delafontaine, commissaire des guerres employé à Lunéville ».

XIXe siècle. Papier. 105 feuillets. 101 sur 158 millim. Demi-rel. parchemin. — (Don Henri Sutaine, 1890).

953 (N. fonds). Mémoire présenté au Roi par M. Necker, en 1778.

XVIIIe siècle. Papier. 46 pages. 257 sur 200 millim. Non relié. — (L. Dessain).

954 (N. fonds). « Lettre de Louis quatorze à Louis quinze ».

Fol. 1. « De petits bruits, Monsieur, ne réveillent pas les morts... tel est le cardinal accablé de son rang ».

XVIIIe siècle. Papier. 13 feuillets. 247 sur 186 millim. Non relié.

955 (N. fonds). Mémoires sur le commerce de la France et de l'étranger.

Fol. 1. « Mémoire pour MM. les maistres des Requestes », relativement au commerce français.

Fol. 16. « Mémoire sur le commerce de France en général, par M. Peletier, député de la ville de Paris ».

Fol. 24. « Mémoire des causes de la diminucion du commerce en France et des moyens de le rétablir, par M. Anisson, député de la ville de Lyon, du 4 mars 1701 ».

Fol. 31. « Mémoire sur les veues du commerce de la France en général, et pour servir au rétablissement d'icelui sur ce que le tems lui a fait perdre, par le sieur Fabre, député de Marseille ».

Fol. 56. « Mémoire touchant l'état présent du commerce de Bayonne, ses griefs et les moyens de les réparer ».

Fol. 86. « Réflexions généralles sur le commerce, présentées à la Chambre par le député de Bayonne ».

Fol. 98. « Mémoire fait par le député du commerce de la ville de Bordeaux, sur le commerce de Bordeaux et de la province de Guyenne ».

Fol. 124. « Commerce de France. Mémoire du député de Bordeaux ».

Fol. 135. « Mémoire sur le commerce de France, à la fin de l'année 1700, présenté par le sieur D..., [de Nantes] ».

Fol. 166. « Griefs du commerce de la Bretagne et de Nantes en particulier, par rapport à la régie des fermes du Roy, 1er juin 1701 ».

Fol. 188. « Mémoire des habitans de Saint-Malo pour le rétablissement du commerce, par le sieur de La Motte-Gaillard, député de la ditte ville ».

Fol. 207. « Mémoire du sieur Ménager, député de la ville de Rouen ».

Fol. 215. « Mémoire pour le règlement du commerce de France, par le député de Lille à la Chambre de commerce ».

Fol. 221. « Mémoires concernant les isles françoises de l'Amérique

méridionale, des compagnies et colonies qui y ont esté établies et de leur commerce ». Rédigés entre 1692 et 1696.

Fol. 252. « Mémoires touchant le commerce que les Provinces unies des Pays-Bas font dans les divers endroits du monde, dressés l'année 1694 ».

Fol. 378. « Mémoire touchant le commerce des Hollandois dans tout le monde. Dressez en [juin] 1699 », [à Amsterdam].

Fol. 426. « Remarques sur la Compagnie des Indes orientales d'Hollande ».

Fol. 444. « Mémoire sur l'état des affaires des Indes orientales ».

Fol. 469. « Résolution de la Chambre des Dix-sept d'Amsterdam ».

Fol. 490. « Suitte du commerce des Hollandois, dressé en 1691 ». Suivi d'un « Mémoire touchant les colonies des Hollandois aux Indes occidentales et sur les costes d'Affrique, et du commerce qu'ils y font ».

Fol. 501. « Abbrégé de l'histoire de la découverte de l'Amérique, en faveur des Espagnols ».

Fol. 503. « Premier mémoire sur l'Espagne et sur son commerce », par Patoulet, de Cadix, 1686.

Fol. 566. « Mémoire au sujet de l'établissement de la Compagnie des Indes orientalles en Angleterre ».

Fol. 572. « Mémoire touchant le commerce des Anglois ».

XVIII[e] siècle. Papier. 577 feuillets. 388 sur 262 millim. Cartonnage.

956 (N. fonds). Mémoires sur les manufactures de Reims, par Clicquot-Blervache.

Page 1. « Mémoire pour les gardes-jurés en charge et communauté des fabricants de la ville et fauxbourgs de Rheims ».

Page 33. « Réponse du sieur Clicquot-Blervache, procureur du Roi, sindic en l'hôtel commun de la ville de Reims », au *Mémoire pour les gardes-jurés*, etc., qui précède.

Pages 56 et 57. Lettres de MM. Trudaine et Rouillé (1766).

Page 59. Délibération du Bureau de l'hôtel de ville de Reims (30 décembre 1765).

Page 61. Conclusion des maîtres sergiers, drapiers drapants et peigneurs de laine (31 décembre 1765).

Page 63. Lettre des officiers municipaux à Clicquot-Blervache (1766).

Page 65. Délibération du Conseil de ville (28 janvier 1766).

Page 67. « Mémoire sur le commerce et la fabrication des draps destinés pour le Levant ».

Page 149. Mémoire sur les avantages et les inconvénients comparés de la liberté et de la réglementation de la fabrication.

Page 155. Avis de M. Abeille, inspecteur général du commerce, sur cette question.

Page 179. « Mémoire sur les questions proposées par M. le Directeur général relativement aux règlemens concernant les manufactures, par M. Clicquot-Blervache ».

Page 237. Avis des députés du commerce sur un mémoire du directeur général des finances, du 8 mars 1778, relativement à la réglementation ou à la liberté de la fabrication.

XIXe siècle. Papier. 332 pages. 400 sur 255 millim. Demi-rel. veau vert et parchemin. — (Copie exécutée aux frais de la Ville).

957 (N. fonds). Mémoires sur le commerce, par Clicquot-Blervache.

Fol. 7. « Dissertation sur l'effet que produit le prix de l'argent sur le commerce et l'agriculture ». 1775. Imp. à Amiens, veuve Godard, 1755.

Fol. 21. « Dissertation sur l'état du commerce en France, depuis Hugues-Capet jusqu'à François Ier ». 1756. Imp. à Amiens, veuve Godard, 1756.

Fol. 52. « Mémoire sur les corps de métiers ». 1757.

Fol. 99. « Discours sur les avantages et les inconvénients du commerce extérieur ». 1778.

Fol. 115. « La droiture du cœur est aussi nécessaire dans la recherche de la vérité que la justesse de l'esprit ».

Fol. 134. Éloge de Sully.

Fol. 169. « Observations importantes (1779) sur l'avis de MM. les députés du commerce, relativement aux questions proposées par M. le directeur général concernant les manufactures ».

XIXe siècle. Papier. 203 feuillets. 400 sur 255 millim. Demi-rel. veau vert et parchemin. — (Copie exécutée aux frais de la Ville).

958-959 (N. fonds). Essai sur le commerce du Levant, par Clicquot-Blervache, de Reims, inspecteur général des manufactures et du commerce. 1771.

958. Tome Ier. — Première époque (1666-1730).

959. Tome IIe. — Deuxième époque (1730-1750).

Belle carte du Levant, manuscrite.

XIXe siècle. Papier. 272 et 603 pages. 400 sur 255 millim. Demi-rel. veau et parchemin vert. — (Copie exécutée aux frais de la Ville).

960 (N. fonds). Recueil sur le commerce.

1. « Advis au Roy et à nos seigneurs de son Conseil, donné par Ysaac Le Beuf, marchant, demeurant à Saumeur, sur le faict des gabelles de France, pour le soulagement des subject[s] de Sa Majesté et augmentation de ses finances, suivant l'arrest du Conseil du XIXe janvier 1619 ».

2-3. « Mémoire sur lequel MM. les banquiers et marchands de Paris sont priés de donner leurs avis ». A qui incombe le payement du passif laissé par les sociétés commerciales? — Réponse de ceux-ci (1716).

4-7. Correspondance de M. d'Argent, vice-consul d'Espagne à Amiens, avec les représentants de la ville de Reims (12 mai 1780), et règlement du 3 août 1779 fermant l'Espagne aux marchandises venant d'Angleterre.

8. Arrêt du Conseil d'État du Roy, fixant (2 janvier 1684) au denier dix-huit le taux maximum des constitutions de rente dans les ville et principauté de Sedan.

9. « Mémoire concernant le commerce de France avec le pays de Liège et autres pays circonvoisins ». 1729.

XVIIe-XVIIIe siècle. Papier. 9 pièces in-fol., dans un porte-feuille.

961 (N. fonds). « Procédé pour empêcher les rivières et les fleuves d'être le moyen de débarrasser les villes des matières à engrais », par Maillet. Reims, 6 août 1847.

XIXe siècle. Papier. 20 feuillets. 455 sur 282 millim. Demi-rel. veau rose. — (Don de l'auteur).

962 (N. fonds). « Analise et examen chimique de l'indigo tel qu'on l'employe dans la teinture, par M. Quatremère-Dijonval, écuyer, entrepreneur de l'ancienne manufacture des draps de paignon, à Sedan ; pièce qui a remporté le prix à l'Académie royale des Sciences, en 1777 ».

Au fol. A, autre titre, de la main de Pierre-Nicolas Loriquet, maître teinturier à Reims.

Le manuscrit et la date : « A Épernay, 1792 », qui se lit à la fin, sont de la main de François-Toussaint Loriquet, depuis principal du collège d'Épernay.

XVIII[e] siècle. Papier. 102 pages, plus les fol. liminaires A et B. 285 sur 195 millim. — (Don Charles Loriquet).

963 (N. fonds). Rapports sur l'Exposition industrielle internationale et coloniale d'Amsterdam, présentés (26 août et 6 septembre 1883) au maire de Reims par MM. A. Massonnet et J.-B. Quentin, délégués ouvriers.

XIX[e] siècle. Papier. 30 feuillets, in-fol. Cahier cousu. — (Dépôt de la Mairie).

964 (N. fonds). Traité sur la culture de la vigne, par M. Bidet, officier de la maison du Roi. 1752.

A été imprimé la même année ; v. *Catalogue des imprimés du Cabinet de Reims,* t. II, Sciences et arts, n° 455.

XVIII[e] siècle. Papier. 41 feuillets. 194 sur 143 millim. Non relié.

965 (N. fonds). Histoire de l'art du paysage, depuis la renaissance des beaux-arts jusqu'au XVIII[e] siècle, par J.-B. Deperthes.

XIX[e] siècle. Papier. 270 feuillets. 295 sur 195 millim. Non relié.

966 (N. fonds). Recueil d'appréciations sur l'*Histoire de l'art du paysage* et sur la *Théorie du paysage* de J.-B. Deperthes.

1-9. Correspondances de l'auteur avec l'Institut, le Ministère et la ville de Reims (1818-1824).

10-12. Extraits des journaux de l'époque.

13. « Notice sur la *Théorie du paysage* de J.-B. Deperthes, publiée en octobre 1819, dans le *Journal des Savans*, par M. Quatremère de Quincy, de l'Académie des Belles-Lettres et secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Beaux-Arts ».

14-17. Numéros du *Journal des Débats* (12 janvier 1823), de la *Gazette de France* (13 décembre 1822) et du *Journal de Paris et des départements* (26 novembre 1822).

XIXe siècle. 17 pièces, papier, de divers formats, dans un portefeuille.

967 (N. fonds). OEuvres diverses de Jean-Baptiste Deperthes, artiste peintre, né à Reims le 25 octobre 1761.

1. « Examen raisonné du sallon de 1791 ». — 14 feuillets.

2. « Lettre à mon frère, sur le sallon de 1796 ». — 7 feuillets.

3. « Examen raisonné du tableau de *la Mort de Roland*, de M. Michallon, paysagiste, pensionnaire à Rome». — 7 feuillets.

4-5. « Adresse au Roi sur la destination à donner au Muséum, et sur les avantages qui en résulteraient pour le perfectionnement des beaux-arts et l'encouragement des artistes ». 20 octobre 1815. — 5 feuillets (2 exempl.).

6. « Opinion sur la destination qu'il conviendrait de donner au Muséum, pour favoriser l'encouragement des artistes et le perfectionnement des beaux-arts en France ». — 11 feuillets.

7. « Notes extraites de la *Description historique et statistique de la ville de Reims,* par J.-B.-F. Géruzez, ex-génovéfain (2 vol. in-8°, ornés de 20 gravures, imprimés à Châlons en 1817) ». — 15 feuillets.

8. Mélanges. Extraits du *Spectateur* anglais, trad. française. — 6 feuillets.

XIXe siècle. 8 plaquettes, papier, in-8° et in-4°.

968 (N. fonds). « Discours et dissertation lus le 25 février 1762 par d'Autreppe et Paillasson, en présence de M. le lieutenant général de police et de M. le procureur du Roi, à l'ouverture de l'Académie des Experts-écrivains-vérificateurs établie par lettres-patentes de 1727..., avec le précis de ce que les quatre professeurs ont fait pendant l'année 1762 ».

Fol. 82. « Précis des séances de l'Académie des Experts-écrivains, année 1762 ».

Chef-d'œuvre d'écriture bâtarde, accompagné d'un dessin à la plume (fol. A) et d'un frontispice gravé par Defehrt, d'après C. Monnet (fol. B).

XVIIIe siècle. Papier. 92 pages précédées de trois fol. A-C. 269 sur 188 millim. Riche reliure du temps, maroquin rouge, enrichie d'une jolie dentelle à petits fers, aux armes royales, intérieur des plats en moire bleue, tranche dorée. — (Achat, vente F. Clicquot).

969 (N. fonds). « Cahier de dessin pour la composition générale des p.ix de l'année 1837, par les élèves des Frères des Écoles chrétiennes, E. Secondé, V. Chézy, F. Stein, F. Thézard, H. Poncin et Lecrocq, de Reims ».

Le titre est un curieux spécimen de la calligraphie du temps.

XIXe siècle. Papier. 66 feuillets ou planches. 430 sur 275 millim. Demi-rel. veau brun.

970 (N. fonds). Documents présentés par la ville de Reims à l'Exposition universelle de 1878, concernant la topographie urbaine, la voirie et la police, les rues, boulevards et maisons, les voitures, les eaux et égouts, l'éclairage, les places et promenades, les statues et fontaines, les statistiques rétrospectives de population et autres.

XIXe siècle. Papier. 691 pages. 320 sur 220 millim. Demi-rel. veau marron. — (Dépôt de la Mairie).

971 (N. fonds). « Mellange contenant XXVI sortes de langues, où y est comprise l'Oraison dominicale autant de fois » ; suivi (fol. 23) de « Quelques règles de musique, d'orgue et d'espinette », puis (fol. 40) d'un recueil de 18 modèles d'écritures de différents pays, et enfin (fol. 55) d'une table « pour scavoir combien les jours ont d'heures et aussy pareillement quand le soleil se couche. Dédié à Claude de Lisle, seigneur de Marivaux, gouverneur de Laon, par Jacques Cellier, précepteur de jeunesse et organniste de l'église Nostre-Dame de Reims. 1597 ».

Superbe suite d'encadrements, de frontispices, de lettres entrelacées et de motifs d'ornementation de tous genres dessinés à la plume, de 1593 à 1597.

V. sur la garde finale une note de M. le bibliothécaire Jadart sur les différents possesseurs de ce charmant volume, et un article de catalogue où M. Claudin estime que plusieurs de ces encadrements paraissent avoir servi de modèles pour des reliures à compartiments dites à la Grolier et à la Maioli.

V. Jadart, *Les dessins de Jacques Cellier,* Paris, Plon et Nourrit, 1900.

XVIe siècle. Papier. 66 feuillets. 348 sur 213 millim. Rel. mod. demi-mar. vert. — (Achat, août 1898).

972 (N. fonds). Modèles d'écriture bâtarde, de l'école de Reims.

XVIIIe siècle. Papier. 11 feuillets. 195 sur 125 millim. Cousu.

973 (N. fonds). « Les Psaumes de M[r] [J.-B.] Rousseau, mis en musique par M. Desfontaines, premier dessus ».

XVIII[e] siècle. Papier. 66 pages. 184 sur 118 millim. Rel. parchemin. — (Don Ch. Loriquet).

974 (N. fonds). « Motet [*Tu es Petrus*] en simphonie, dédié à M. l'abbé Henry [Hardouin], directeur de l'Académie de musique de Reims, par Marc, [premier violon de la cathédrale] » ; précédé d'une dédicace en vers.

XIX[e] siècle. Papier. 14 feuillets. 200 sur 257 millim. Rel. veau marbré.

975 (I. 706). Arithmetica Boetii. — Cassiodori liber de Artibus ac disciplinis liberalium litterarum.

Fol. 1. « Domino suo patricio Symmacho summa fide Βωηθειος. In dandis accipiendisque muneribus... Explicit praefatio Boetii. — [Incipit] prohoemium in quo est divisio mathiematicae (*sic*). Inter omnes priscae auctoritatis viros... ejus autem descriptionis subter exemplar adjecimus ». Paraît incomplet.

Ce livre fut imprimé pour la première fois par Erhard Ratdoldt, à Augsbourg, en 1488 ; v. Hain, *Rep. bibliogr.*, t. I, n° 3426.

Le fol. 28, qui, au recto, contient des figures, a été utilisé, au verso, pour la copie d'un contrat de mariage (commencement du XII[e] siècle). Après de longs considérants qui aboutissent à la chute de Lucifer, le rédacteur de l'acte s'exprime ainsi : « Unde ego Ragenoldus, videlicet miles, Dei sanctorumque Patrum emulari cupiens instituta, te scilicet Odam, propter amorem generandę prolis et conservandę regulę conjugalis, in matrimonium volo ducere et de meis possessionibus honorare, ut, ex more patratis nuptiarum copulis, hec ex mea largitione teneas sub nomine dotis. Dono itaque tibi, in pago Drocacensi, quam tenere videor manu firma, honore simul et ubertate proficuam, potestatem scilicet quę vocatur Trion, tam in ęclesiis quam in molendinis, in vineis, pratis et pascuis, in terris cultis et incultis, in aquis et aquarum decursibus, et in omnibus quę ad illam potestatem vel abbatiam pertinere noscuntur, eo videlicet pacto ut, dum mater vivet Itisberga, de his omnibus agere possit ut domina. Concedo etiam tibi, in pago Meldensi, in villa que dicitur Evroldimons, predium obtimum, et alterum in eodem pago, in villa que vocatur Extripliacus ; in pago etiam Tarda-

nensi, in villa nominata Cumeius, quinque mansos alodi cum servis et ancillis; in pago insuper Portinensi, in villa que nuncupatur Taiseius, quindecim mansos alodi et quinquaginta mancipia; sed et in pago Carnotensi, confero tibi villam bonam in alodo, que dicitur Anglas, et de omnibus comparationibus patris mei, que multę et magnę sunt, medietatem ęquissimam. Ceterum ne tibi pauca videantur superius enumerata, addo etiam, ad honorem servitii tui, de propria familia, Geroldum cum uxore et infantibus suis, Tetbolt cum uxore et inf[antibus], Tetret cum uxore et inf[antibus], Audren cum uxore et inf[antibus], Vinibolt cum uxore et inf[antibus], Vyvian cum uxore et inf[antibus], Finemot cum uxore et inf[antibus], Almelven cum uxore et inf[antibus].

Reddas ipsa diu sponso qui talia confert
Servitium supplex ęt sub amore fidem.

Amen. AMHN ».

Fol. 29. Note (XIIe siècle) sur Boèce et son œuvre. « De Aritmetica Boetii. Ne subesse possit similitudo falsitatis in autore, tria requiruntur in inicio libri... »

Fol. 34. « Liber Cassiodori, senatoris, humanarum litterarum, qui scribitur de artibus saecularium studiorum, hoc est de gramatica, de rhetorica, de philosophia, de mathematica, de arithmetica, de geometrica (*sic*), de astronomia. Incipit praefatio. Intentus nobis labor est de arte grammatica sive rethorica... — [Incipit] institutio de arte grammatica. [Grammatica a litt]eris nomen accepit... cavendumque magnopere dum hoc corpus agimus ne quo ». Incomplet de la fin.

Texte largement utilisé par l'éditeur (*Magni Aurelii Cassiodori opera*. Rouen, 1679, t. II, p. 558-591), mais dans une classification différente.

Sur le plat final, on trouve les restes d'une étiquette (XVe siècle) : « Arismetica Boecii cum aliquibus de geometria et musica ». C'est là évidemment que le cotateur ordinaire a puisé sa science, quand il nous décrit en ces termes le volume, sur la garde A : « Iste liber, in quo continentur Arismetica Boecii cum quibusdam de musica et gramatica, est de antiquis libris ecclesie Remensis, et erat positus in capitulo. Et sunt in eo folia 74 sine ultimo... ; quotatus per Egidium de Asperomonte, anno Domini M° CCCC° XII°, die XXII mensis maii. Si quis folium absciderit, anathema sit ».

XIe siècle (fol. 34-75)-commencement du XIIe siècle (fol. 1-33).

Parchemin. 75 feuillets à longues lignes et la garde A, à la fin. Nombreuses figures en rouge, jaune et bleu. 308 sur 202 mill. pour les fol. 1-33; 270 sur 195 pour le reste, qui contient les fragments de feuillets 46 *bis*, 57 *bis*, 58 *bis*. Rel. délabrée, dos de veau blanc sur ais vermoulus. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « K, ord. 3, nº 2 »).

976 (I. 705). Arithmetica Boetii.

Fol. 1. « Incipit prologus Boetii super Arithmeticam. In dandis accipiendisque muneribus... — Inter omnes prisce auctoritatis... hoc est igitur vera natura numerorum ». Incomplet de la fin.

Fol. 36 vº. On lit ce qui suit : « Quindecim signa invenit beatus Ieronimus, in annalibus Hebreorum, fieri XV diebus ante diem judicii. Prima die, eriget se mare in altum... — His fidem adhiberi minime judicamus, sed tamen iccirco notavimus ut si quid horum evenisse perspiciamus, amplius nobis precåveamus ».

Au verso du fol. 36, une main de la fin du XIVe siècle a écrit ces vers :

« Omnis homo Dominum debet amare suum ».

— « Dulcia non meruit qui non gustavit amara ».

Sur le fol. 1, on trouve l'ex-libris : « De conventu Sancti Dyonisii Remensis. — A », accompagné, par une main peu postérieure, d'un petit blason servant de signe de reconnaissance bibliographique, accosté de la lettre « b ». — Au-dessus, on lit ces mots (m. d.) : « III solidos et dim[idium] », qui sont peut-être une indication de valeur vénale. En effet, à l'intérieur de la couverture finale, on trouve cette autre note : « Iste liber est de conventu Sancti Dyonisii Remensis », et, tout près de là, le chiffre : « IIII s[olidos] ». — Enfin, à l'extérieur de cette même couverture, on lit encore ceci, écrit au minium : « T. XIII. A », auquel une main peu postérieure a ajouté : « Boecii super Arismeticam », avec le petit blason et la lettre signalés plus haut.

XIIe siècle. Parchemin. 36 feuillets à longues lignes. I initial en forme de dragon, au fol. 1. Nombreuses figures coloriées. 268 sur 180 millim. Rel. maroquin rose souple, bordée de cuir et garnie de gardes de toile. — (Saint-Denis).

977 (N. fonds). Traité d'arithmétique, suivi de Principes de géométrie (p. 49), d'un Traité du nivellement (p. 97), du Toisé des bois de charpente, selon la Coutume de Paris (p. 114), de Notions sur l'arpentage (p. 123), d'un Toisé des bâtiments et constructions (p. 134),

et de quelques recettes (p. 221) pour la peinture, etc. Nombreux dessins au lavis.

Sur le fol. A, on lit : « Ce livre appartient à Monsieur Lhomme-Godard, rue de Châtivelle, n° 42, à Reims, département de la Marne ».

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. 238 pages et un fol. A, en tête. 179 sur 112 millim. Rel. veau fauve. — (Don Henri Menu, ancien libraire, 1893).

978 (N. fonds). Recueil de leçons élémentaires de calcul en francs et centimes reçues par Povillon-Piérard, en l'année 1811, d'après MM. Colart, instituteur à Rheims, et C. Hugand, instituteur au 9[e] arrondissement de Paris.

Coté ainsi au catalogue de la bibliothèque de Povillon-Piérard : « Tome 7. B ».

XIX[e] siècle. Papier. 155 pages, plus les fol. I-IV, en tête, et I-II, à la fin. 175 sur 106 millim. Cartonnage. — (Don Henri Menu, employé de la Bibliothèque de Reims, 1893).

979 (N. fonds). Traité de géométrie.

1[re] partie. « De la mesure des lignes ». — 2[e] partie. « De la mesure des surfaces ». — 3[e] partie. « De la mesure des corps sollides ».

Fol. 103. 4[e] partie. Méthode pour « faire les cartes des provinces, en faveur des jeunes gens qui désirent s'instruire de toute chose qui sont essentielles à un homme qui veut faire profession de servir dans les armées du Roy en qualité d'ingénieur ».

XVIII[e] siècle. Papier. 125 feuillets. 230 sur 175 millim. Rel. parchemin.

980 (N. fonds). Épures faites par Moneuze, élève de l'École polytechnique.

980. Tome I[er]. — Épures de deuxième division (1809). 58 planches.

981. Tome II[e]. — Épures de première division (1810). 25 planches.

XIX[e] siècle. Papier. 58 et 25 planches. 450 sur 297 millim. 518 sur 367 millim. Demi-rel. basane.

982 (N. fonds). Traité de cosmographie.

Commencement du XVII[e] siècle. Papier. 280 pages précédées des feuillets A-E portant les tables. 193 sur 145 millim. Rel. parchemin. — (Don Ernest Jullien, 1895).

983 (I. 681). « Physica et animastica ».

Page 1. Traité de physique. Figures intercalées ou collées dans le texte.

Page 435. « Quarta pars philosophiae. Animastica ». C'est un traité de philosophie et de physiologie.

Sur la page 1, on lit cette note : « Ex libris Sancti Nicasii Remensis; catalogo inscriptus ».

A la suite, on trouve une plaquette intitulée : « *Conclusiones philosophicae.* Parisiis, ex typographia viduae Chardon. M. DCCVI ». C'est une thèse soutenue, en mai 1706, par des religieux Bénédictins de la congrégation de S. Maur, en l'abbaye de Saint-Denis. — In-4°, 21 pages.

XVIIIe siècle. Papier. 687 pages numérotées, plus quelques *bis*, moins quelques pages omises dans la pagination, plus 21 pages imprimées. 258 sur 194 millim. Rel. veau brun, tranche dorée. — (Saint-Nicaise).

984 (I. 708). « Gnomonique ou science des horloges solaires, mise en pratique par M. Demichel; anno 1667 ». Nombreuses figures.

XVIIe siècle. Papier. 359 pages et 4 feuillets liminaires A-D. 286 sur 174 millim. Rel. veau brun.

985 (I. 707). « Traité du jet des bombes ».

Au bas du fol. 1, on lit le nom de « F. A.-R. Féry, Minime », imprimé sur une bande de papier.

XVIIIe siècle. Papier. 62 feuillets écrits et 9 planches. 225 sur 170 mill. Cartonnage. — (Minimes).

986 (I. 710). Geberis Summa perfectionis magisterii, in VII libris.

Fol. 1. Le titre bizarre qui suit a été ajouté en surcharge par le rubricateur. « Incipit liber Giberis, summi philosophi, super operibus naturalibus lactis largissime virginis. Notam nostram scienciam quam ex libris antiquorum abreviavimus... — De impedimentis quibus impeditur hujus operis artifex. Nunc ergo impedimenta huic operi supervenientia... ad artis igitur excelse perquisicionem hec dicta sufficiant. Deo gracias. Alleluya. Alleluya ».

Sur le chimiste arabe Abou Moussah-Djafar al Sofi Geber ou Yéber, et son œuvre, v. *Nouv. Biogr. gén.*, t. XIX, p. 789-792. Sur l'édition de cet ouvrage, v. Hain, *Rep. bibliogr.*, t. II, n° 7505, et Brunet, *Manuel,* t. II, p. 1516-1517.

Nombreuses figures d'instruments de chimie.

Sur le fol. 1, on lit la cote : « b 55 visa ». — Au dos : « Giberis, de Alchimia. — 126 ».

Fin du XIVe siècle. Parchemin. 53 feuillets à longues lignes, plus les gardes A, B, blanches, en tête et à la fin. Grotesques bariolés à la première ligne de nombreuses pages. 226 sur 186 millim. Rel. veau fauve gaufré à chardons et soufflets, sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « J, ord. 4, n° 15 »).

987 (N. fonds). « Cursus chimiae a D. D. Joanne Baptista Geruset, pharmacopola, scriptus anno Domini 1759 ».

En tête du fol. 216, on trouve la signature : « Géruzet. P. »

XVIIIe siècle. Papier. 216 feuillets. 279 sur 185 millim. Couv. parchemin. — (Don Dr Maldan).

988 (N. fonds). « Cours de chymie [pratique] par M. Rouelle, démonstrateur du Jardin du Roy. M DCC LXX ».

Généralités sur les corps. — 1re partie. « Analyse des plantes ou des végétaux ». — 2e partie. « Règne animal ». — 3e partie. « Règne minéral ».

Page 265. « Explication de la table des affinités [de M. Geoffroi] ».

Au fol. B, on trouve un « Ex libris Q. Malot ».

XVIIIe siècle. Papier. 208, 42 et 273 pages, plus 2 feuillets liminaires A, B, et 2 planches de figures chimiques, C, D. 218 sur 164 millim. Rel. veau fauve.

989 (N. fonds). « Cours de chimie et de pharmacie écrits en 1772, à Reims », appartenant « à [P.] Popart ».

Fol. 2. « Cours de chimie », avec planches et explication des signes usités.

Fol. 266. « Leçons de pharmacie de M. Rouelle, écrites par P. Popart, ce 18 aoust 1772, à Reims ».

Fol. 326. « Abrégé de la chimie de M. Rouelle », avec une planche de signes des combinaisons chimiques.

XVIIIe siècle. Papier. 350 feuillets. 215 sur 165 millim. Cartonnage.

990 (N. fonds). « Abrégé de la chymie de R... » Contient une

« Analyse anymale », puis une explication des rapports des corps entre eux, et enfin la représentation des signes figuratifs de ces corps.

XVIIIe siècle. Papier. 38, 23 et 61 pages. 174 sur 110 millim. Rel. veau raciné. — (Don Dr Maldan).

991 (I. 686). Alberti magni de Animalibus libri XXII et XXIII. — « Le livre de la cure et garde des chevaux » ; traduction par François du Tronchoy du *Tractatus de morbo et sanitate equorum* de Jordano Ruffo.

I. Fol. 1. « Incipit 22us liber de Animalibus, qui sigillatum est de Naturis animalium. Capitulum primum. De coitu hominum ordinato ad generacionem. Nos tamen adhuc sub alterius libri principio... ex ante disputatis agnosci possunt ». (*B. Alberti magni, Ratisbonensis episcopi, op. omnia.* Lyon, 1651, t. VI, p. 575-609).

Fol. 26 v°. « Incipit liber XXus tercius, de Natura avium, secundum ordinem alphabeti. In hoc libro specialiter de natura avium... hec igitur de natura avium dicta sunt. Explicit de Natura avium ». — A noter les 24 chapitres (fol. 34-47) consacrés au faucon et au régime qui lui convient. (*Ibid.*, t. VI, p. 610-646).

Les deux premières éditions de ce traité : « De Animalibus » en vingt-six livres sont datées de Rome (1478) et de Mantoue (1479).

II. Fol. 54. « Cy commence le livre de la cure et garde des chevaux, translaté de latin en françois. Le prologue. A son excellent et strénuissime seigneur monseigneur Jehan de Lucembourc, de Biaurevoir et d'Anguyen et des comtes de Brianne et de Conversan. Seigneur, je, vostre petit serviteur François du Tronchoy, de Vernon sur Seinne, pour vostre plaisir et utilité de vostre mareschaucie, à vostre instance et par vostre commandement, translateray un livre de mareschaucye, lequel est en latin, et si le ramenray de mot à mot en langage françois... — Pour ce que entre les autres animaus et bestes qui sont créez du roy de paradis... — Premièrement, de la créacion et nativité du cheval. Je di que le cheval doit estre engendré d'un estalon, lequel estalon soit bien gardé studieusement... de jus de persil ». — Puis on lit :

« Egit id immensis studiis miles Calabrensis,
Qui bene cunctorum medicinas novit equorum ».

— Enfin le scribe ajoute : « Cy fine le livre des médecines des chevaulx, escript en Avignon, du commandement de très révérent père en

Dieu messire Guy de Roye, arcevesque de Senz, le IIIe jour de mars l'an MCCC IIII^xx^ et dix ».

C'est le même ouvrage que le n° 236 de la Bibliothèque de Montpellier. La première édition latine de ce livre rare est datée de Venise, vers 1487 (Hain, *Rep. bibliogr.*, t. IV, n° 14034); la seconde fut donnée à Padoue, en 1818. Plusieurs traductions italiennes en ont été publiées (Brunet, *Manuel*, t. IV, col. 1454-1455). Le ms. 9 de la Bibliothèque de Fréjus en contient une version provençale (*Cat. gén.*, t. XIV, p. 419-420). Nous ne pensons pas que notre version française soit connue.

Sur l'auteur, Jordano Ruffo, qui vivait vers 1250, v. M. l'abbé Chevalier, *Bio-bibliogr.*, col. 2013.

Au verso du fol. B, on lit cette note (XIVe siècle) : « Monsieur de Rains ait presté ce livre cil à Jehan de Sarrebruche ». — Une ligne de Gilles d'Aspremont, en haut du même feuillet, nous apprend qu'il a folioté ce manuscrit. — Le feuillet collé à l'intérieur du plat final nous donne la signature de Guy de Roye et le titre (XIVe siècle) : « XXII^us^ et XXIII^us^ libri Alberti de Natura animalium [et] avium ; et, in vulgari, equorum ». — L'étiquette du temps : « Liber de Natura animalium » subsiste sur la reliure, à côté des armes peintes du donateur. — Au dos, le même titre, avec le n° 113. — Sur le fol. 1, la cote : « b 6 visa ».

XIVe siècle. Parchemin. 70 feuillets à longues lignes, et 2 gardes A, B, en tête et à la fin. 329 sur 243 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « J, ord. 4, n° 10 »).

992 (I. 687). Bartholomaei Anglici libri XIX de Proprietatibus rerum.

Fol. 1. « Incipit prohemium de Proprietatibus rerum fratris Bartholomei Anglici, ordinis fratrum Minorum. Cum proprietates rerum sequuntur substantias... — Incipit liber primus, qui est de Deo et de nominibus divinis que dicuntur de Deo. De proprietatibus, inquam, et naturis rerum... ut patere potest diligencius intuenti. Explicit tractatus de Proprietatibus. Deo gracias ».

Le scribe ajoute aussitôt : « Anno Domini M° CCC° XXV°, die martis ante festum beati Johannis Baptiste, ex parte nepotis Petri Boni pueri ».

Fol. 348-355. Table alphabétique.

Le traité d'histoire naturelle de Barthélemi de Glanville eut un très

grand succès d'édition dès le XVe siècle, soit dans son texte latin, soit dans des traductions en différentes langues (Hain, *Rep. bibliogr.*, t. I, n°s 2498-2523; Copinger, *Suppl. to Hains,* II, I, n° 884).

Sur l'auteur, v. Oudin, *Script. eccles.*, t. III, p. 969-970 ; Wadding, *Script. ord. Minor.*, p. 49-50.

A l'intérieur du plat initial, on lit deux piécettes de mauvais vers datés de 1600 et dus, les uns au chanoine de Reims Innocent Tévenet, et les autres à dom Nicole Vaurouart, religieux de Saint-Remi. L'intérieur du plat final en faisait espérer d'autres, sinon meilleurs, du moins plus intéressants historiquement. Nous n'en avons que le titre : « Vers composés par Monsieur Verbin, religieux de Saint-Jean-des-Vignes de Soyssons, escrits sur la tombe de marbre de feu Monsieur de Moustier ».

XIVe siècle. Parchemin. 355 feuillets à 2 col. et 2 fol. A, B, collés à l'intérieur des plats. 321 sur 228 millim. Rel. veau blanc, à dos de veau fauve, sur bois. — (Saint-Remi, n° 498).

995 (I. 688). Le livre des Propriétés des choses, traduit par Jean Corbichon.

Fol. 1-7. Table des chapitres, dont il manque deux feuillets en tête.

Fol. 8. « Cy commence le livre des Propriétés, translaté de latin en françois, l'an mil CCC LXXII, par le commandement du roy Charles le quint de son nom, resgnant en France noblement et puissanment en ce temps. Le prologue. A très hault et très puissant prince Charles le quint de son nom... — Le prologue de l'auteur. Comme ainsi soit que les propriétés... — Cy fault le prologue de l'aucteur et commence le premier livre qui est de Dieu et des noms divins qui sont dis de Dieu. En commençant à déclairier... Hugues de Pise, Ypocras, Zoraste. — Ce livre des Propriétés des choses fut translatés, etc. (comme plus haut) ; et le translata son petit et humble chappellain frère Jehan Corbechan, de l'ordre saint Augustin, maistre en théologie, de la grâce et promocion dudit prince et seigneur très excellent ».

Sur ce traducteur, v. La Croix du Maine, *Bibl. franç.*, t. I, p. 481, 482, et t. IV, p. 398, et l'*Hist. litt.*, t. XXX, p. 347 et 365.

Au bas du fol. 123, on lit la signature (XVIe siècle) : « Francoys de Moulitart », qui pourrait bien être rendue responsable des inscriptions parfois grivoises qu'on rencontre au bas des fol. 292, 310, 311 et 312.

— On retrouve, au fol. 313 verso, ce nom de Moulitart avec un autre prénom. On y trouve aussi cette mention (XVIe siècle) : « Ce présent livre appartient à Anne de Vavasseur, dame de Moulitard ; qui le trouvera s'il luy rende ». On y relève enfin le nom : « Crévecueurs », avec un cœur percé d'une flèche.

De même, à l'intérieur du plat initial, on lit ces notes (XVIIe siècle) : « Ce présant Propriétaire apartient à moy Charles de Bezannes, escuyer, demeurant audit Bezannes ». *Signé :* « De Bezannes ». — « J'ay moy de Bezannes érité ce présan livre de honoré seigneur Charle de Bezannes, père de Jacque de Bezannes ».

Là aussi nous trouvons l'ex-dono gravé suivant, collé : « Ex dono D. ac M. Petri Frizon, presbyteri, doctoris theologiae in magna Franciae eleemosinaria, vicarii generalis et quondam canonici poenitentiarii ecclaesiae Remensis. 1651 », et la cote (XVIIe siècle) : « Arm. 7, tab. 3, n. 11 ». — L'étiquette du dos : « M. 5. Propriétaire de toutes choses » ne provient peut-être pas du Chapitre, mais du possesseur précédent, M. Frizon.

XVe siècle. Parchemin. 313 feuillets à 2 col. Très beau livre, dont le copiste était un artiste dessinateur, si l'on en juge par les singularités qu'il a semées aux réclames des cahiers, notamment aux fol. 15, 31, 39, 47, 63, 149, 181, 197, 205*, 213, 221, 237, 245*. Initiales or, couleurs et gouache, à queue d'encadrement fleuronnée, accompagnées d'un tableau peint, de jolie exécution, dont les personnages se détachent sur des fonds d'une grande variété : dentelle ou résille parfois fleurdelisée, motifs à pointes de diamant, etc., aux fol. 14 (chute des Anges), 16, 18, 19, 23 (création de l'homme), 34, 43, 76, 88 (curieux dallage de marbre veiné), 114, 130, 139, 142, 148, 161, 169, 178, 200 (Albert le Grand enseignant), 213, 291, 307 ; au fol. 1, grande page peinte encadrée de feuillage, représentant les scènes de la Création (Dieu mesurant le globe avec un grand compas) et l'offrande du livre à Charles V par le traducteur ; les fol. 150-161 comptent 38 dessins d'oiseaux ; au fol. 254, grande planche (137 sur 167 millim.) comprenant de nombreux mammifères ; les initiales des fol. 124, 125, 126 ont été stupidement découpées et enlevées, en même temps que 2 feuillets entre les fol. actuels 125 et 126. 338 sur 250 millim. Rel. veau brun sur carton, mauvais état. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 3, nº 38 »).

994 (I. 689). Petri de Crescentiis libri XII Ruralium commodorum.

Fol. 2. « Incipit liber Ruralium commodorum a Petro de Crescenciis, curie [*lisez :* cive] Bononie, ad honorem Dei omnipotentis et

serenissimi regis Karoli compilatus. Cum ex virtute prudencie... — Incipit liber primus de locis habitabilibus eligendis et de curiis et domibus et aliis que habitacioni sunt necessaria faciendis, et primo de cognicione habitabili in communi ; capitulum I. Quoniam cultus ruris propter continuos ejus labores... item aves avibus domesticatis et retibus diversis ac visco. Explicit liber Ruralium commodorum. Deo gracias ».

Fol. 251 v°. Aussitôt cette clôture du livre, le scribe ajoute : « Incipit alius prologus. Venerabili viro in Christo patri et domino speciali, viro summe religionis ac sapiencie fratri Aymerico de Placentia, sanctissimi ordinis fratrum Predicatorum generali, magistro dignissimo, suus Petrus de Crescenciis, civis Bononie, etc. Cum presentem librum... »

Fol. 252-257. Table. « ... Expliciunt rubrice Rusticani commodi ».

L'ouvrage, écrit sur l'invitation de Charles II, roi de Sicile, fut traduit en français par l'ordre de Charles V, en 1372, sous le titre : « *Rustican du labour des champs* ».

Sur les éditions du livre, v. Hain, *Rep. bibliogr.*, t. II, n°s 5826-5839, et Copinger, *Suppl.*, II, I, n° 1839.

Sur l'agronome Pierre de Crescenzi, v. Du Verdier, *Bibl. franç.*, t. V, p. 262.

Sur le fol. 2, on trouve la cote : « b 24 ». On y lit aussi cette note du bibliothécaire du Chapitre (XVIIIe siècle) : « Ruralium, etc., ex dono Guidonis de Roya, a[rchiepiscopi] R[emensis] ». La signature habituelle de l'archevêque a dû disparaître avec la nouvelle reliure.

XIVe siècle. Parchemin. 257 feuillets à longues lignes ; le premier, qui n'est qu'une garde, est blanc. 300 sur 220 millim. Rel. mod. veau fauve, à fermoirs cuivre, portant sur la tranche les deux blasons de Guy de Roye : 1° *de gueules à la bande* [*d'argent*] ; 2° *d'or à la fasce d'azur*]. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « J, ord. 4, n° 11 »).

995 (N. fonds). Cours d'histoire naturelle.

Commencement du XIXe siècle. Papier. 35 feuillets. 220 sur 180 millim. Cahier cousu. — (Don Dr Jolicœur, 1895).

996 (N. fonds). « Sebastiani Vaillant Botanicon Parisiense. (Leyde, 1743).

Nombreuses annotations manuscrites. Avant l'ouvrage, on trouve

40 pages résumant les travaux de MM. Tournefort, Duhamel (1729), Geoffroy le cadet (1711), Réaumur (m. d.), etc.

XVIII[e] siècle. Papier. 40 pages, plus 191 pages interfoliées de papier blanc. Petit in-8. Rel. parchemin vert.— (Don D[r] Jolicœur, 1895).

997 (N. fonds). Nomenclature botanique.

XVIII[e] siècle. Papier. 137 feuillets. 170 sur 110 millim Rel. parchemin. — (Don D[r] Jolicœur, 1895).

998 (N. fonds). « Collection botanique, anno 1802 ».

Dans une première lettre à sa cousine, l'auteur donne un « Apperçu général du sistème de M. de Tournefort ».

XIX[e] siècle. Papier. 147 pages, plus 122 *bis*. 249 sur 166 millim. Rel. veau moucheté.

999 (N. fonds). « Exposition des six coupes qui constituent les classes auxquelles M. le chevalier de La Marck rapporte dans l'*Encyclopédie* tous les genres de plantes dont il traite ».

Au fol. 75, on trouve : « Enumeratio seu catalogus plantarum et arborum in agro (*sic*) Parisiensi et Remensi nascentium, juxta nomenclaturam Linnaenam et ordinem methodi Jussievae ».

Sur le fol. liminaire A, on lit : « Cet ouvrage est entièrement écrit de la main de mon grand père M. Perreau, pharmacien, rue du Puits-Taira, n° 4 ». *Signé :* « Blanchard, d. m. p. »

XIX[e] siècle. Papier. 124 feuillets. 225 sur 150 millim. Rel. parchemin.

1000 (N. fonds). Herbier de Charles Saubinet.

1. « Plantes non décrites dans Duby, 1835 ». — Cahier de 30 feuillets.

2. « Plantes exotiques, 1835 ». — Cahier de 32 feuillets.

3. « *Fungi* trouvés par Saubinet aîné ». — Cahier de 7 feuillets.

4. « Catalogue des fleurs dont j'ai les figures gravées ou lithographiées, 1834 ». — Cahier de 28 feuillets.

5. « Duby. Phanérogamie. *Desiderata* de E. Saubinet aîné, le 31 janvier 1834 ». — Cahier de 28 feuillets.

6. « Bulliart. Cryptogamie. Table alphabétique des plantes avec les noms correspondans, suivant de Candolle et Duby, 1837 ». En retour-

nant ce cahier, on trouve : « Observations sur des plantes [du centre] de la France, par A. Boreau, de Nevers ». (5 feuillets). — Cahier de 30 feuillets.

XIXe siècle. Papier. 6 pièces, dans un portefeuille in-4°. — (Legs Étienne Saubinet).

1001 (I. 692). Johannicii Isagoge ad Tegni Galieni. — Hippocratis liber Prognosticorum. — Ejusdem liber Aphorismorum. — Ejusdem liber de Regimine acutorum. — Theophili liber Urinarum. — Philareti liber Pulsuum. — Liber Tegni Galieni. — Antidotarius Nicolai. — Aegidii Corboliensis liber de Urinis, metrice, cum commento. — Isaac liber Urinarum, ex translatione Constantini Africani.

Fol. 1. « Incipit Johannicius. Medicina dividitur in duas partes, id est theoricam et practicam... — De rebus naturalibus. Res vero naturales VII sunt... boni malive discretione ».

On sait que la réunion de cet ouvrage, des suivants et de quelques autres, douze en tout, formait, au moyen âge, une sorte de *Corpus* médical fort en vogue, sous le nom d'« Articella », qu'on retrouve dans les premières éditions. V. Hain, *Repert. bibliogr.*, t. I, nos 1868-1873 ; Copinger, *Suppl.*, n° 696 ; Pellechet, *Cat. gén. des incun. de France*, nos 1377-1380.

Fol. 6 v°. « Pronostica Ypocratis. Omnis qui medicine artis studio seu gloriam... sunt ordine preceptorum. Explicit ».

Fol. 10 v°. « Incipit liber Afforismorum Ypocratis. Vita brevis, ars vero longa, tempus acutum... fames enim desiccat corpora ».

Fol. 17 v°. « Incipit liber de Regimine acutorum. Qui de egrotantium accidentibus... sed in illis aliquando conveniencius est. Explicit Regimen acutorum ».

Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec le traité du même nom de Bernard de Gordon que possède la Bibliothèque de Chartres, sous le n° 393.

Fol. 23. « Incipit liber Urinarum, a voce Theophili. De urinarum differentia negotium... genera et species et differencias convenienter exposuimus. Explicit ».

Fol. 29. « Incipit liber de Pulsuum negotio Philareti. Intentionem habemus in presenti conscriptione... et mortem significat. Et hec nobis sufficiant ad presencia. Explicit liber Pulsuum Philareti ».

Fol. 31. « Incipit Tegni Galieni. Tres sunt omnes doctrine que in

ordine... quot sunt et qualia determinabo orationem in eis. Explicit ».

Fol. 47. « Ego Nicolaus a quibusdam rogatus in practica studere volentibus... — Aurea Alexandrina aurea dicta est ab auro... renes confortat et libidinem excitat. Explicit ». V. les mss. 1002, fol. 68, 1006, fol. 209, et 1010, fol. 1.

Le livre du Florentin Nicolas Falcucchi a eu plusieurs éditions dès le XV[e] siècle; v. Hain, *Repert. bibliogr.*, t. III, n[os] 11108-11112 et 11763-11766. Sur l'ouvrage, v. Choulant, *Geschichte der älteren Medicin*, p. 282.

Cet ouvrage et le suivant ne font pas partie de l' « Articella ».

Fol. 61. Versus Aegidii de Urinis.

« Dicitur urina quoniam sit renibus una,
Aut ab urit greco quod demonstratio fertur,
. . . .
Aggravat et cumulat mala circonstancia culpam.
Hinc mea completo respicet musa labore ».

Commentaire. « Liber iste nove institutionis est... — Urina dicitur una cum renibus... sanguis a nona noctis usque ad terciam diei. Explicit. Deo gracias ». V. le ms. 1006, fol. 223.

Sur le médecin-poète Gilles de Corbeil, v. Duboulay, *Hist. Univ. Paris.*, t. II, p. 718, et l'*Hist. litt.*, t XVI, p. 506-511; XXI, 333-362 et 840-843. Sur les premières éditions, v. Hain, *Rep. bibliogr.*, t. I, n[os] 100-101.

Dans les marges, curieux commentaire en dialecte picard. « *Urina dicitur, etc.* Orine est dite une aveuc les rains... le sanc fluant dez narinez aveuques louwavlez signes démonstre le solucion de le maladie. De rekief Théophiles en le livre des Orines ».

Fol. 81. « In latinis quidem libris nullum actorem invenire potui qui de urinis... unde ad arabicam linguam me diverti, in qua quemdam in hujusmodi noticiam admirandum reperii, quem ego Constantinus Affricanus... — Liber iste de antiquis collectus est... — Urina est colamentum sanguinis... habentes ypostasim albam inferius et grossam et lividam. Expliciunt Urine Ysaac, filii Salomonis regis ». Neuf lignes de plus que dans le manuscrit 1006 (fol. 52), auquel manque également le prologue donné plus haut.

On trouve dans ce volume quelques notes intéressantes :

Fol. 14 v°. Ces vers sur les phtisiques :

« In ptisico fluxus ventris casusque capilli,
Mala rubens, sputum fetens sunt signa pericli ».

Fol. 47.

« Auget cum calido bino juvat et nocet, horret,
Frangitur et penetrat, maneat communis, elongat ».

— « Aurea quando datur, caput ex humore piatur ».

Fol. 49 v°, 51 v°, 60 v°, 81, B, C. Formules médicinales, notamment une poudre à toutes fins, et un onguent « ad capillos provocandos », des décoctions « ad removendum pediculos », contre les dartres, la gale, etc., etc.

Sur le fol. A, on lit la cote : « b 8 visa », et, sur le fol. 1, ce titre bizarre donné à notre manuscrit : « Johanractus medicus ».

XIII[e] siècle. Parchemin. 104 feuillets à 2 col., plus les gardes A, en tête, blanche, B et C, à la fin, celle-ci collée sur le plat. 296 sur 210 millim. Rel. veau fauve gaufré à chardons et soufflets, sur bois. — (Ex-libris du Chapitre : « J, ord. 4, n° 8 »).

1002 (I. 699). Johannitii Isagoge ad Tegni Galieni. — Galieni liber Tegni. — Hippocratis liber Aphorismorum. — Ejusdem liber Prognosticorum. — Ejusdem liber de Regimine acutorum. — Philareti liber Pulsuum. — Theophili liber Urinarum. — Antidotarius Nicolai. — Gilberti Anglici (?) glosulae super versibus Aegidii Corboliensis. — Giraudus Bituricensis super Viatico. — Platearii Antidotarius. — Practica seu *Circa instans* ejusdem. — Liber Trotulae, seu de Secretis mulierum. — Tabule Salerni. — Johannis de Sancto Paulo liber *Cogitanti mihi* seu de Virtutibus medicinarum simplicium. — Giraudi Bituricensis Modus medendi. — Galteri Agilon de Dosi medicinarum. — Ignoti cujusdam Practica medicinae. — Summa magistri Nicolai.

Fol. 1. « Medicina dividitur in duas partes... » Comme le manuscrit 1001, fol. 1.

Fol. 10. « Liber Tegni Galieni. Tres sunt omnes doctrine que ordine... » Comme le manuscrit 1001, fol. 31.

Fol. 32. « Sequitur liber Amphorismorum Ypocratis. Vita brevis, ars vero longa... » Comme le manuscrit 1001, fol. 10 v°.

Fol. 44. « Sequntur Pronostica Ypocratis. Omnis qui medicine artis studio... sunt exposite ordine preceptorum ». V. le ms. 1001, fol. 6 v°.

Fol. 50 v°. « Qui de egrotantium accidentibus... quandoque conveniens est. Explicit liber de Regimine acutorum ». V. le ms. 1001, fol. 17 v°.

Fol. 60. « Incipit liber Philareti de negocio Pulsuum. Intentionem

habemus in presenti... et mortem significat; et hec sufficiant nobis ad presens ». V. le ms. 1001, fol. 29.

Fol. 61 v°. « Incipit liber Urinarum a voce Theophili. De urinarum differencia... » Comme le manuscrit 1001, fol. 23.

Fol. 68. « Antidotarius Nicolai. Ego Nicolaus, rogatus a quibusdam... — Aurea Alexandrina dicta ab auro... ad pondus et receptionem omnium medicinarum supradictarum sufficit. Explicit ». Cf. les mss. 1001, 1006 et 1010.

Fol. 90. « Sicut dicit Constantinus in Pantegni, et hoc idem testatur Johannicius, accidentia signa... residuum sermonis et intellectum. Expliciunt glosule magistri Gileberti super versus Egidii ». Le poème commenté est le même que celui qu'on trouvera dans le ms. 1006, fol. 223.

Sur l'attribution de ce commentaire à Gilbert l'Anglais, v. l'*Hist. litt.*, t. XXI, p. 400.

Fol. 124. « Geraudus super Viaticum. Cum omne elementum... — De allopitia; capitulum primum. Vicia capillorum plurima sunt... consolidare habent et mundificare ». V. notre ms. 1009.

Sur Géraud de Berry et son œuvre, v. l'*Hist. litt.*, t. XXI, p. 404-408 ; la *Nouv. Biogr. gén.*, t. VII, p. 916, et t. XX, p. 183. On a de ce livre une édition rarissime datée de Venise, 1507.

Fol. 201. « Antidotarium Platearii. Liber iste qui in presentia nobis legendus... — Aurea dicta est ab auro per excellentiam... in ea aloen ». Le dernier mot est « Vera G[alieni] ».

Suit (fol. 216 v°) une collection de recettes d'électuaires et de sirops faisant corps avec l'ouvrage. « Electuarium contra arsuram urine... agitando coquens ut electuarium ».

On n'a aucune donnée sur le médecin du nom de Platearius, que Fabricius a confondu avec Jean de Saint-Paul (*Bibl. med. aevi,* t. V, p. 302-303). V. l'*Hist. litt.*, t. XXI, p. 408-411.

Fol. 217 v°. « Platearius de Simplicibus medicinis. Circa instans negotium... — Aloe calide et sicce complexionis est... in multum diffundatur, hoc loco concludamus. Explicit liber de Simplici medicina ».

Ce livre, connu aussi sous le titre de « Practica » et plus encore sous celui de « Circa instans », se rencontre dans la Bibliothèque de l'Arsenal, n°s 867 et 1027, et dans celle de Dijon, n° 391. Il est anonyme dans le n° 178 de la Bibliothèque de Metz. Sur les premières éditions, v. Hain, *Repert. bibliogr.*, t. III, n°s 14695-14696.

Fol. 251. « Trotula, de Ornatu mulierum. Cum auctor universitatis Deus... ut cepe pastinace domestice et similia ». — Fol. 253 v°. « [Trotula minor]. Et de causis et curis mulierum compendiosa fiat... oculos tamen custodiat et mane lavet cum aqua tepida. Explicit Trotula major et minor de Secretis mulierum ». V. le ms. 1004, fol. 153.

Ce livre de Trotola de Roggeri, de Salerne (XIe siècle), a été imprimé dans les *Medici antiqui veteres* (Venise, 1547, fol. 71).

Fol. 259. « Aer, id est divus... Zuccocaria, si in metridato, flos agni casti. Expliciunt Sinonima ».

On rencontre de nouveau ce traité dans le manuscrit 1010, fol. 34 v°.

Fol. 273 v°. « Versus de ponderibus.

Collige triticiis medicine pondera granis;
Grana quater quinque scrupuli pro pondere sume.
. . . . »

On trouve une autre version de ces vers dans le n° 418 de la Bibliothèque de Montpellier.

Ibid. « De ponderibus. Primo, de libra. Medicinalis libra habet uncias XII... ponderat denarium unum. Explicit ».

Fol. 273 v°. « Incipiunt Tabule Salerni. Primo pabulo salis medicinalis... salvia, castoreum ».

Cet ouvrage, appelé ailleurs « Tabula magistri Salerni », se rencontre dans les n°s 1025 de la Bibliothèque de l'Arsenal, 906 de la Bibliothèque de Cambrai et 393 de la Bibliothèque de Chartres; mais ce dernier paraît sensiblement différent.

Fol. 277. « Incipit liber de Virtutibus medicinarum simplicium, quem composuit Johannes de Sancto Paulo. Incipit prologus. Cogitanti michi de simplicium... — Calida sunt in quibus caliditas dominatur... non solum Breviario nostro quem paulo ante scripsimus, verum etiam Viatico, Passionario et pluribus aliis libris non modicam facere utilitatem. Explicit iste tractatus. Deo gracias ».

Ce traité est anonyme dans le n° 379 de la Bibliothèque de Metz. L'exemplaire de la Bibliothèque de Chartres (n° 399) donne un *explicit* différent. Sur le célèbre auteur du « Cogitanti mihi », v. l'*Hist. litt.*, t. XXI, p. 408-411.

Fol. 282. « Incipit Modus medendi Gerardi Cremonensis. Cum omnis sciencia ex suo fine... unguentum fratrum est populeon. Explicit Modus medendi Gerardi Cremonensis, de dandis catarticis. Amen. Deo gratias ».

C'est la deuxième fois au moins que ce livre est attribué à Gérard de Crémone. Sur l'auteur, v. l'*Hist. litt.*, t. XXI, p. 404-408.

Fol. 301. « Medicinarum quedam sunt simplices, quedam composite... et hec de dosi medicinarum sufficiant. Explicit Summa de dosi medicinarum Galteri Aguillon ». Cf. Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 1025. Sur l'auteur, Gautier d'Agiles, et son œuvre, v. l'*Hist. litt.*, t. XXI, p. 411-415.

Fol. 307. « Incipit prohemium summe Practice medicine. Conferat nobis Deus mores nobiles... — Incipit tractatus prime particule seu sciencie curative de medicatione utili, quam latini appellant modum medendi. In hac prima particula summe practice... in cognitione virtutum medicinarum ex via experimenti. Explicit Modus utilis medicationis, per quem patebit recta via ad oper[ation]em que est finis Practice medicine ».

Fol. 323. « Quomodo diversi humores in diversis locis existentes [...] purgentur. Ut dicit Boecius : Omne bonum deductum in commune... adustionem vel humorem adustum. Explicit Summa magistri Nicholai ». On peut se demander si ce morceau n'est pas un chapitre de l'ouvrage précédent, qui n'est l'œuvre ni de Richard l'Anglais, ni celle de Roger de Parme.

On rencontre dans les marges de ce manuscrit de très nombreuses gloses (XIII-XVe siècle).

En outre, de nombreuses notes, semées un peu partout, sont à citer.

Fol. A. La signature : « N[icolaus] Mortis », avec les mots : « Respice finem », est de la main du chanoine qui fit la table qu'on rencontre au verso et qui écrivit plusieurs des notes.

Fol. 87 v°-89 r° (XVe siècle). « Doses et synonima. In nomine Dei misericordis cujus intuitus... — Item medicinale sextarium vini vel olei sive aceti quod intrat... — Carpobalsami, uncie due... » La suite et fin se trouve au verso du fol. 67 : « lapis judaicus... Zinzeleon, id est quinquefolium. Expliciunt Doses et sinonima ».

Fol. 89 v°. Table (XIVe siècle) de l'ouvrage.

Fol. 118 v°-119 v°. Recettes (XIIIe siècle) pour procurer le sommeil et guérir la rate, emplâtre pour la constipation, formules de purgatifs et d'onguents, dosages, etc.

Fol. 120-123 (XIIIe siècle). « Medicine laboriose solventes ».

Fol. 224. Ce vers :

« Cepha videt guttur, stomachus epar gignit ubique ».

Fol. 199 v°. Ces vers mnémoniques :

« Dicitur emplastrum quevis confectio dura;
Dicitur epithima de succis unctio sola.
Si cathaplasma facis, ponatur succus et herba,
Unctio fit, semen jacitur, sinapisma vocatur.
Ex rebus madidis fit fomentatio mollis;
Embrocatio fit si fiat casus ab alto ».

— « Gaudet epar spodio, mace cor, cerebrum quoque musco,
Pulmo liquiricia, splen cappare, stoma galanga;
Membra quidem Veneris congaudent satirioni ».

— « Ventrem clistere purgat, pessaria vulvàm,
Aures argalia purgat, siringaque virgam;
Nares nastale, sed potio convenit ori ».

Fol. 200. Recettes de vomitifs et de purgatifs doux (XIIIe siècle).

Fol. 200 v°. (XIIIe siècle). Synonima. « Amiberbis, berberis ; ... » Etc.

Fol. 250 v°. (XIVe siècle). « Ordinationem presentem misit magister Arnaudin de Villa nova, Cathalanus, misit nobili viro comiti Ermemacensi... »

Fol. 257 v°. Ces vers, dans la marge inférieure (XIVe siècle) :

« Si tibi dem matrem, mihi tuque tuam generatus
Exstat utrique nepos et avunculus; hoc bene scito ».

Fol. 272 v°. Cet autre (XIIIe siècle) :

« Thetanus omne tenet, en curvat epique supinat ».

Fol. 306 v°. « Herbe curantes discrasias diversorum membrorum... »

Fol. 327 et B. Autres recettes (XIIIe siècle), notamment celle-ci : « Si vis scire utrum mulier sit virgo, lappativum acutum tenes, et subfumigabis eam cum illo ; si sit virgo non minget, si non statim minget ». Le Chapitre de Reims nous avait déjà fait connaître une bonne formule dans le ms. 483. V. t. XXXVIII, p. 650.

Suit une énumération de médicaments préparés pour tels et tels chanoines (?) : « Pro domino thesaurario », « pro domino Petro », « pro domino Balduino », etc., etc.

Sur le fol. 1, on relève la cote : « b 3 visa », et au dos, le titre ridicule : « Johannicii de medicina. — 125 ».

XIIIe siècle. Parchemin. 327 feuillets à 2 et 3 colonnes, plus les fol. A et B, en tête et à la fin. Chiffres arabes du XIIIe siècle dans les marges. 236 sur 168 millim. Rel. veau fauve gaufré à chardons et soufflets, sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « J, ord. 4, n° 13 »).

1003 (I. 700). Johannitii Ysagoge ad Artem medicinalem Galieni. — Theophili liber de Urinis. — Philareti liber de Pulsibus. — Hippocratis liber Aphorismorum, cum commento Galieni. — Ejusdem liber Prognosticorum, cum commento Galieni. — Ars parva seu medicinalis Galieni, cum commento Hali. — Hippocratis liber Regiminis acutorum morborum, cum commento Galieni.

Fol. 3. « Incipiunt Ysagoge Johannicii ad Tegny, Τεχνη ιατρικη, Galieni, principis medicorum. Medicina dividitur in duas partes... ordinis boni malive discretione. Expliciunt Ysagoge Johannicii ». V. les mss. 1001, fol. 1, et 1002, fol. 1.

Commentaire marginal (XV[e] siècle) : « Titulus talis : *Incipiunt Ysagoge Johannicii, etc.*, per hoc quod dicitur Johannes tanquam novus actor... »

Fol. 10 v°. « De urinarum differentia negotium multi... — Definitio urine. Urina est colamentum sanguinis... et secundum genera et species et differentias convenienter exposuimus. Explicit liber Urinarum a voce Theophili ». V. les mss. 1001, fol. 23, et 1002, fol. 61 v°.

Fol. 19. « Intentionem habemus in presenti conscriptione de pulsuum negotio compendiosam exponere... » V. les manuscrits 1001, fol. 29, et 1002, fol. 60.

Fol. 23. « Incipit liber Amphorismorum Ypocratis, gloriosissimi medici, cum commento Galieni, principis medicorum, quem transtulit Constantinus, Montis Cassinensis monachus. Prefatio domini Constantini Affricani, Montis Cassinensis monachi, ad Glaucionem, discipulum suum. Licet petitionibus tuis... — Post prologum Constantini incipit primus amphorismus, quod est prologus et principium verborum Ypocratis ». Texte. « Vita brevis, ars vero longa, tempus autem acutum... tanto plus pejorabuntur ».

Commentaire. « Plurimi interpretes hujus libri... falsa et non esse ypocrita confirmare poterit. Explicit liber Amphorismorum Ypocratis cum commento Gallieni ».

Commentaire marginal. « Prefacio est primus sermo volentis... »

Fol. 79. « Incipit liber Pronosticorum Ypocratis in acutis egritudinibus, cum commento Galieni ». — Texte. « Omnis qui medicine artis studio... que sunt exposite ordine preceptorum ».

Commentaire : « Videtur michi quod ex melioribus... et in quibusdam earum in LX°. Explicit liber Pronosticorum Ypocratis, cum commento Galieni ».

Fol. 116. « Intendimus edere sermonem exponentem id quod clau-

sum est de sermone Galyeni in hoc libro qui nominatur Ars parva... » — Texte. « Tres sunt omnes doctrine que ordine habentur... determinabo orationem in eis ».

Commentaire. « In omnibus doctrinis que currunt... et addiscas artem medicine secundum quod magis completum est. Explicit Tegni Galieni cum commento ».

Fol. 185 v°. Texte. « Qui de egrotantium accidentibus in singulis egritudinibus... sed in hiis aliquando conveniens est ».

Commentaire. « Illi qui sententias de illis assidis... ut sciat eas omnes preter hoc quod infirmus et dicat ipsas. Explicit Regimentum acutarum egritudinum ».

Indépendamment de nombreuses gloses marginales (XIV[e] et XV[e] siècles), le volume contient un certain nombre de choses intéressantes.

Fol. A (XIV[e] siècle). Note sur les urines et recettes pour la fabrication des différentes espèces de sirops.

Ibid. (XV[e] siècle). Tableau des jours de l'année où, en raison du saint, la leçon de médecine n'est pas donnée : « non legitur », « non disputatur », dans l'école du Chapitre.

Fol. 2 v°. En regard du commentaire marginal signalé au fol. 3, on trouve des notes supplémentaires sur les éléments, signées : « G. Jeronimi ». Elles nous donnent le nom et la date de ce commentateur, Gérard Jérôme, chanoine de Reims en 1451. La signature : « N. Mortis », qui suit, est moins explicable, bien qu'elle se rapporte à Nicolas Lamort, chanoine en 1449.

Fol. 3. Vers (XV[e] siècle) sur les « res naturales » de Galien.

« Res naturales sunt septem : scilicet aer,
Spiritus, humor, opus, membrum, complexio, virtus.
Istis annexa dicuntur quatuor (*sic*) ista
Esse : figura, color, etas, distantia, sexus ».

Fol. 21 v°-22 r°. De la main de G. Jérôme. Notes sur le pouls et ses plus différents aspects. « Longus. Est pulsus longus qui... »

Fol. 22 v°. (Fin du XIV[e] siècle). Notes sur les poids ou mesures spécifiques des drogues, avec une table de celles-ci. « Quia sufficienter de dispensacione omnium confectionum et emplasmatorum atque unguentorum dictum est in Antidotario, minime dicendum est de speciebus et herbis secundum proprium pondus et mensuram que ad omnem usum supradictarum medicinarum, tam opiatarum quam laxativarum, et electuariorum pertinent. Pondera ergo vel mensure que in arte medi-

cinali reperiuntur hec sunt que subtili ingenio et sollicito studio summaque ordinavimus diligentia, ad opus omnium in arte medicinali studere volencium... — Carpobalsami est II. Etc. »

Fol. 23 (fin du XIVe siècle). Vers sur les Aphorismes d'Hippocrate.

« Aphorismorum causas pars prima salubres
Tractat, parsque sequens. . . . .
. . . . »

Fol. 226. De la main de G. Jérôme. Notes sur l'usage du bain dans la thérapeutique.

Fol. C. Table de l'ouvrage (XIVe siècle). « In hoc volumine continentur libri qui secuntur. Primo liber Johannichii. 2° Liber Urinarum Theofili. 3° Liber Pulsuum Philareti. 4° Liber Amphorismorum Ypocratis, cum commento Galieni. 5° Liber Pronosticorum Ypocratis, cum commento Galieni. 6° Liber Thegny Galieni, cum commento Haly. 7° Liber Regiminis acutorum morborum, cum commento ».

Ibid. (m. d.). « Cause rigorem facientes ».

Ibid. (m. d.). « Taxacio lectionum librorum medicinalium legendorum per bachalarios. Liber Amphorismorum, ad 10 lectiones ; Tegny, ad 50 ; Regimenti acutorum, ad 38 ; Pronosticorum, ad 36 ; Johannicii, ad 30 ; Viaticus totus, ad 70 ; Primus Viatici, pro medio cursu, ad 20 ; de Pulsibus Philareti, ad 12 ; Ysaac, de Febribus, ad 40 ; Diete universales, ad 32 ; Diete particulares, ad 28 ; Urinarum ejusdem, ad 24 ; Urine Theophili, ad 14 ; Versus Egidii de urinis, ad 20 ».

Ibid. Notes (m. d.) sur les causes de la mort naturelle, etc., etc.

Fol. 1, 2 et B. Anciennes gardes, feuillets de registres de procédures relatives (XVe siècle) aux tailles intéressant les communes de Gy-l'Évêque, Jussy et Vallan (Yonne).

Au bas du fol. 226, une note du XVe siècle nous renseignait sur l'un des possesseurs de ce volume. Elle a été malheureusement grattée. « Herbertus Job[...],... a magistro Odone de Credulio (Creil) hunc librum anno 1437 ». — Sur le fol. 2 v° : « b 29 visa ».

XIVe siècle. Parchemin. 226 feuillets à 2 col., plus 8 *bis*, plus les gardes A, en tête, B, C, à la fin. Jolies initiales à queue d'encadrement or, couleur et gouache, à sujets finement traités, aux fol. 1, 10 (inspection des urines), 19 (visite du médecin), 23, 79 (id.), 116, 185 (id.), encore garnies d'un taffetas de préservation. 310 sur 222 millim. Rel. mod. veau fauve à fermoirs cuivre, à l'intérieur de laquelle on a conservé le cuir gaufré à chardons qui revêtait l'ancienne. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « J, ord. 4, n° 4 »).

1004 (I. 698). Nicolai Salernitani Antidotarius et Synonyma ejusdem. — Galteri Agillon liber de Dosi medicinarum. — Doses Johannis Stephani. — Galteri Agillon liber Febrium. — Arnaldi de Villanova liber de Conferentibus et nocentibus. — He ben Mesue liber de Simplicibus medicinis. — Ejusdem liber de Medicinis solutivis. — Ejusdem liber Graduum. — Johannis Damasceni Agregatio vel Antidotarius vel Grabadim. — Phlebotomia Avicenne. — Phlebotomia Rhasis. — Phlebotomia Constantini. — Johannis de Sancto Amando lectura super Antidotario Nicolai. — Richardi Anglici liber de Signis prognosticis. — Rogerii Parmensis Practica et Rogerina minor. — Trotulae liber de Passionibus mulierum. — Cujusdam incerti Practica puerorum.

Fol. 1. « Incipit Antidotarius Nicholay. Ego Nicholaus, rogatus a quibusdam... — Aurea Alexandrina. Aurea Alexandrina aurea dicta est... et non oportet ut hic scribatur ». Ce sont les derniers mots de l'article « Zinziber ». V. les mss. 1001, fol. 47, 1002, fol. 68.

Le scribe poursuit (fol. 10) par ce morceau, qui paraît faire corps avec le précédent : « Quoniam sufficienter de dispensacione... — Carpobalsami, id est II... Elacterii, id est I ».

Le scribe poursuit encore (fol. 11) : « Explicitis autem specierum que ad omnium supradictarum medicinarum confectionem pertinent ponderibus, secundum alfabetum specierum nomina diligenti racione exponamus, ne barbarico nomine scolares impediantur qui in supradictis medicinis inveniuntur, sed, omnibus ad unguem expositis, conficiendi vel medendi liberam habeant facultatem. Arthemisia, id est matricaria... Zinzeleon, id est quinquefolium. Explicit Antidotarius N[icholai] et Doses et Sinonima ejusdem ». La main qui a écrit cet *explicit* est du XVe siècle. V. le ms. 1002, fol. 87 v°.

Fol. 12. « Incipiunt additiones Anthidotarii. Pillule grosse regis Cicilie, quibus utebatur qualibet die papa Alexander... hec omnia incorporentur ad modum unguenti. Expliciunt additiones supra Antidotarium ».

Fol. 14 v°. « Incipit liber de Dosi medicinarum secundum Galterum. Medicinarum quedam sunt simplices... et hec de Dosi medicinarum dicta sufficiant. Explicit Dosys Galteri ». V. le ms. 1002, fol. 301.

Fol. 18. « Incipiunt Doses magistri Johannis Stephani. Hec est ars medicinarum laxativarum... item facit dyaprunis. Hec sufficiant de

quantitate laxacionis medicinarum secundum magistrum Johannem Stephani ». Je n'ai pas rencontré ailleurs ce traité.

Ibid. « Incipiunt febres Galteri. Egritudinum quedam sunt diuturne... et hoc de morsu cyri sufficiant. Expliciunt Febres Galteri. Deo gracias ».

Même observation.

Fol. 22 v°. « De Conferentibus et nocentibus. Conferunt cerebro fetida... omnes pisces et carnes salse, indurate et exsiccate, omne nimis ventosum. Explicit. Deo gracias ».

Anonyme dans le n° 3599 de la Bibliothèque Mazarine, cet ouvrage est attribué à Arnauld de Villeneuve dans le manuscrit 173 de la Bibliothèque de Metz.

Fol. 25. « Incipit liber He ben Mesue de Simplicibus medicinis. In nomine Dei misericordis, cujus nutu sermo recipit gratiam et doctrina perfectionem. Principium verborum Johannis, filii Hamet, filii Helii, filii Ab Debla, regis Damasceni. Verbum cecidit inter inquirentes, scire... — Distinctio capitulorum libri primi. Quatuor intentionum... — Capitulum primum; sermo utilis de electione medicinarum, que fit per compressionem indiciorum earum, etc. Dicimus quod medicina laxativa... et cum additione in cibo et sompno et similibus ».

Fol. 34. « Incipit liber de Medicinis solutivis in speciali. Protelavimus usque huc intentionem... et confert utrique fistulis et vulneribus fraudulentis ».

Fol. 46. « Incipit liber Graduum He ben Mesue. Absinthium calidum est... super carbunculos aposata (?) prodest. Explicit liber He ben Mesue de Simplicibus medicinis. — Alhosor est species... Zirungen est hermodactilus. Hec est finis verborum arabicorum hujus libri ».

Sur ce Jean Eben Mesue, écrivain nestorien du IXe siècle, v. Assemani, *Biblioth. orientalis Clementino-Vaticana,* t. III, I, p. 501-505. Sur les premières éditions de ces livres et du suivant, v. Hain, *Repert. bibliogr.*, t. III, n°s 11105-11118.

Fol. 47. « Incipit liber Johannis Damasceni Nafrani, filii Mesuhe Calbdei (*sic*), qui est Agregatio vel antidotarium electuorum confectionum. Sicut in libris urinarum... — Incipit prima distinctio, de electuariis delectabilibus. Prima distinctio, que est electuariorum, subdivisionem habet... et quanto est antiquius, tanto melius. Finem hunc Grabadin accipit locus iste, quia gracias omnium largitori referimus, qui statuit in lumine tenebras et in quiete laborem. Johannis Nazareni, filii He-

ben Mesuhe Grabadin medicinarum utilium explicit ». Etc., etc. Les derniers mots de cet interminable *explicit* sont : « singulorum membrorum egritudinibus appropriatas. Explicit Hebemmesuhe. Deo gracias ».

Fol. 62. « Incipit Flebotomia Avicenne. Flebotomia est evacuatio utilis... sanandum difficilia et eis similia. Explicit Flebotomia Avicenne. Deo gratias ».

Rencontré seulement dans le n° 624 de la Bibliothèque de Saint-Omer.

Fol. 65. « Flebotomia Rasys. Vene que ex more inscindi solent... ex sale vel cinere pulveriza. Explicit Flebothomia Rasys. Deo gracias ».

Fol. 66. « Flebotomia Constantini. Oportet ergo nec parvulos nec decrepitos flebotomari... emplaustra et unguenta ad hanc curam inventa. Explicit Flebotomia Constantini. Deo gracias ».

Fol. 68. Titre ajouté par une main du XVe siècle. « Lectura Johannis de Sancto Amando supra Antidotarium Nicolai. Operatio medicine secundum Johannem in tribus consistit... — *Ego Nicholaus, rogatus, etc.* Iste liber dividitur in duas partes... cum de ejus proprietate sit ad exteriora moveri ».

Sur Jean de Saint-Amand et ses œuvres, v. l'*Hist. litt.*, t. XXI, p. 254-266.

Fol. 106 v°. « Incipit liber magistri Ricardi de Signis pronosticis. Finis medicine laudabilis existit ita duntaxat... item defectus sitis in acutis, et precipue cum denigratione lingue, mortale est signum. Expliciunt Signa Ricardi. Deo gracias ».

Anonyme dans le manuscrit 995 de la Bibliothèque d'Avignon, cet ouvrage est attribué à Richard l'Anglais dans le manuscrit 979 de la Bibliothèque de l'Arsenal. Sur l'auteur et son œuvre, v. l'*Hist. litt.*, t. XXI, p. 383-393.

Fol. 121. « Incipit Practica magistri Rogerii cum Parva summa ejusdem. Sicut ab antiquis habemus auctoribus... — De dolore capitis. Dolor capitis, ut dicit Constantinus... et hec de sinthomatibus dicta ad presens sufficiant ».

Cet ouvrage est attribué à Roger de Baron par le manuscrit 418 de la Bibliothèque de Laon, et à Roger de Parme par le manuscrit 161 de la Bibliothèque de Montpellier. Il a été plusieurs fois imprimé, notamment dans la *Collectio Salernitana* (Naples, 1853, t. III, p. 425).

Fol. 147 v°. « Incipit Rogerina minor. Cum medicinalis artis due

sint partes integrales... nisi in tempore illo in quo mulier consuevit mens[trua ?] habere. Explicit Practica magistri Rogerii cum Parva summa ejusdem. Deo gracias ».

Cet ouvrage est souvent joint au précédent.

Fol. 153. « Incipit liber de Passionibus mulierum secundum Trotulam. Cum actor universitatis Deus, in prima mundi constitutione... ut sunt cepe, pastinace domestice et similia ». — Fol. 156. « Trotula minor. Ut aubo de curatione mulierum compendiosa fiat traditio... et mane lavet cum aqua tepida. Explicit Trotula ».

V. notre manuscrit 1002, fol. 251.

Fol. 161. « Incipit Practica puerorum. Passiones puerorum adhuc in cunabulis existencium... pone succum herbe que dicitur regia in oculo. Explicit Practica puerorum ».

Cet ouvrage, que je n'ai rencontré que dans le manuscrit 393 de la Bibliothèque de Chartres, paraît différent de celui qu'on trouve dans le manuscrit 92 de la Bibliothèque de Caen.

Une table (XIV[e] siècle) de l'ouvrage se trouve au verso du fol. A. — Une main du XV[e] siècle a qualifié « argentei » l'Antidotaire de Nicolas et les additions à ce livre, et la *Lectura* qu'on trouve plus loin ; elle proclame « aurei » les trois livres de He ben Mesue.

Indépendamment des notes marginales, peu fréquentes d'ailleurs, on doit citer :

Fol. 1. Ces vers, déjà rencontrés dans le ms. 1002, fol. 199 v°, sous une forme différente :

« Gaudet epar spodio, cor masse, cerebrum quoque musco,
Pulmo liquiricia, splen capare, stomacusque (*sic*) galanga ».

Fol. 65. Précautions à prendre dans la saignée. « Ea que summopere conservare debes cum minuere volueris sunt XII... »

Fol. 121. Note sur la léthargie.

Sur le fol. 1, la cote : « b 22 visa ». — Au dos, le titre inexplicable : « Nicolaus doles, medicus. — 122 ». — L'étiquette du XV[e] siècle qui subsiste sur le plat, aussi incomplète, mais plus justifiée, portait : « Antidotarius Nicholai ».

XIII[e] siècle. Parchemin fortement taché d'humidité en plusieurs endroits. 160 feuillets à 2 col., et 2 gardes, A, B, la dernière blanche. 338 sur 242 millim. Rel. veau fauve gaufré à chardons et soufflets, sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « J, ord. 4, n° 7 »).

1005 (I. 690). Liber Canonis Avicennae, juxta translationem Girardi Cremonensis; libri Ius et IIus. — Avicennae Synonima.

Fol. 1. « Liber Canonis primus, quem princeps Abo ali Abinsceni (*sic*) de medicina edidit, translatus a magistro Girardo Cremonensi, in Toleto. Verba Abo ali Abinsceni (*sic*). In primis Deo gracias agemus... — Capitulum primum doctrine prime fen prime libri primi. De diffinicione medicine. Dico quod medicina est sciencia qua humani corporis... et radix ipsius difficultati impregnationis ». Ces mots appartiennent au IIe livre.

Sur le médecin arabe Avicenne ou Ibn-Sina, v. la *Nouv. Biogr. gén.*, t. III, p. 855-862.

Sur les premières éditions de ses œuvres, v. Hain, *Repert. bibliogr.*, t. I, nos 2197-2222, et Copinger, *Suppl.*, II, I, nos 789-790.

Sur le traducteur arabisant Gérard de Crémone et ses œuvres, v. Fabricius, *Bibl. med. aevi*, t. III, p. 39-40.

Fol. 204. « Incipiunt Synonima Avicerne (*sic*). Alfachim, est medicus;... Xegi, est atramentum vel vitreolum. Expliciunt Synonima Avicerne. Deo gracias ».

Nombreuses notes marginales.

Sur le même folio, une main du XIVe siècle a inscrit des recettes pour le mal de dents, pour dorer le fer (au moyen du cuivre), contre la constipation et les coliques, contre les maux d'yeux.

Ancienne cote du dos : « Avicenne 1a pars. — 112 ».

XIVe siècle. Parchemin. 214 feuillets à 2 col. Initiales or, couleur et gouache, à grande queue d'encadrement entourant la page et chargée de personnages et d'animaux, aux fol. 1 et 99; lettrine curieuse, à masque humain, au fol. 124. 408 sur 290 millim. Rel. veau blanc, sur bois, mauvais état. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « J, ord. 4, no 1 »).

1006. (I. 702). Isaac liber Febrium, juxta Constantini Africani translationem. Ejusdem liber Urinarum. — Dietae universales. — Dietae particulares. — Ejusdem Constantini liber Viaticus, cum commento. — Antidotarius Nicolai Salernitani. — Aegidii Corboliensis liber de Urina, metrice, cum commento.

Fol. 1. « Quoniam te, fili carissime Johannes...; inde ego, Constantinus, Cassianus monachus, magno pietatis amore commotus, te paterna caritate dilectionis familiariter suscepi et quecumque medicine artis utilissima scripta... — De divisione febrium. Liber iste dividitur

in quinque partes... et propter vicinitatem cordis. Explicit liber Febrium Ysaac ».

Sur l'auteur, moine du Mont-Cassin, v. Oudin, *Scriptor. eccl.*, t. II, p. 694-698; v. aussi Denifle-Châtelain, *Chartul. Univ. Paris.*, t. I, p. 517.

Cette traduction du traité des fièvres d'Isaac et celle qui suit ne se rencontrent pas dans l'édition des œuvres de Constantin donnée à Bâle, en deux volumes (1536-1539).

Fol. 52. « In latinis quidem libris nullum latinum invenire potui qui de urinis et authenticam cognitionem dederit, unde ad arabicam linguam me diverti in qua quemdam in hujus noticiam admirandum reperi, quem ego, Constantinus, etc. — De urina. Urina est colamentum sanguinis et ceterorum humorum... dolorem renum significat. Explicit liber Urinarum Ysaac ». V. le ms. 1001, fol. 81.

Fol. 75. « De naturis ciborum. Quod in primis coegit antiquos disputare... mollibus vero ante et post. Expliciunt Diete universales ».

Fol. 116. « In libro primo complevimus naturalem significationem... constipant epar et splenem et lapidem in renibus creant. Expliciunt particulares Diete ».

Fol. 150. « Quoniam quidem, ut in Rethoricis Tulius... inde ego Constantinus, etc... — De allopicia. Capillus ex fumo grosso... et cum oleo roseo multum valent. Explicit liber Viatici ».

Le traité abrégé de médecine connu sous le nom de « Viaticus », dont on trouvera d'autres copies dans nos mss. 1007 et 1008, a été imprimé à Lyon en 1570.

Commentaire marginal : « Avicenna, in prologo suo : In primis Deo gracias agemus... est vivativum et bonum ».

Les mss. 624 de Saint-Omer et 161 de Montpellier portent des notules attribuées à Gérard de Crémone.

Fol. 209. « Ego Nicholaus, rogatus a quibusdam in practica studere volentibus... — De dispensacione specierum. Tria igitur requiruntur in dispensacione ipsa... — De aurea Alexandrina. Aurea Alexandrina dicta est... ad receptionem omnium medicinarum hec predicta sufficiant. Explicit Antidotarius Nicholai ».

Fol. 223. « Liber iste nove institutionis liber est... » — Texte. « De urina.

Dicitur urina quoniam sit renibus una ».

Commentaire. « Urina dicitur quoniam in renibus formatur... que

possit eam elevare. Expliciunt versus Egidii commentati. Deo gratias ».

Le dernier vers :

« Agravat et cumulat mala circonstancia culpam ».

Les vers qui suivent, ajoutés par une main du XIVe siècle, sont bien encore de Gilles. Il y prend congé du lecteur, en décochant un trait à l'école de Montpellier.

« Nunc mea completo respiret musa labore.
Stringe rotam, cursum prohibe, compesce fluenta.
Claude molendini torrentis fluminis undas.
. . . .
Lenoni populo faciem ne casta revelet,
Finbria monstratur quem non est tangere dignus ».

Outre de nombreuses gloses marginales, on relève quelques notes intéressantes dans ce volume.

Fol. 22 v°. Ces vers (XVe siècle) :

« Sudor et urina, ventris solucio, sputum,
Sanguis, aposteuma, vomitus sunt cretica signa ».

Fol. 243. « Tabula de Dietis particularibus » (XIVe siècle). — Diagnostic d'après la couleur des urines (m. d.). — Le verso du même feuillet et l'intérieur du plat final sont couverts de notes du même genre.

Sur le fol. 1, on relève la cote : « b 27 visa », et, au dos, le titre : « Aegidii commentum. — 124 ».

XIIIe siècle. Parchemin. 243 feuillets à 2 col., plus les fol. *bis* 154, 155, 157-159, 161, 162, 165, 170, 172-175, 178, 203, 205-208, portant l'excédent de la glose du Viatique. Initiales mi-parties bleu et rouge. 287 sur 200 millim. Rel. veau fauve gaufré à chardons et soufflets. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « J, ord. 4, n° 6 »).

1007 (I. 697). Constantini Africani Viaticus, in VI libris. — Johannis Afflaticii liber Aureus.

Fol. 3. « Incipit liber Viaticus. Quoniam quidem ut in... cum oleo rosato multum valent », etc. Comme dans le manuscrit 1006, fol. 150.

Fol. 92. « Incipit liber aureus Johannis Afflaticii. De dolore capitis. Si dolor capitis sit ex causa... adrianum, musam, athanasiam, ydrotopion ». Incomplet de la fin ; s'arrête au cours du chapitre : « de [febri] cotidiana ».

Le livre et l'auteur paraissent signalés pour la première fois.

Fol. 107. Série de recettes médicinales pour la mélancolie, la consti-

pation, les digestions difficiles, la fièvre, le rhume, les ulcérations de la vessie, les maux de tête, etc., etc.

Le fol. 1 appartient à un traité de médecine (XIII[e] siècle) et paraît en être la première page : « Cum inter ceteras faciei tocius... »

Les fol. B recto et 108 verso contiennent d'autres recettes (fin du XIV[e] siècle), formules de potions et d'emplâtres, dont quelques-unes singulières, notamment : « ut mamille in suo statu perseverant nec pendant » ; « ad libidinem mulierum excitandam ».

Les fol. A et C représentent chacun un double feuillet d'un petit manuscrit (XIV[e] siècle) contenant d'importants fragments (276 vers) des *Tournois de Chauvenci* de Jacques Bretel, qui ont été l'objet d'une étude de M. Paul Meyer, dans les *Archives des missions scientifiques* (1868), 2[e] série, t. V, p. 155-156 et 215-216. On lit, au recto d'un de ces feuillets, ces 69 vers :

« Petit apres cest aventure,
Une jouste cruouse et dure
Refut tantost aparillie
. . . .
. . . .
Ansiment com pour tout confondre,
Des lances oissies respondre,
Les grans eglos et les grans clas
Et les tronsons et les eglas
Vollent amont dever les nues ».

Sur le fol. 3 : « b 26 visa ».

Commencement du XIII[e] siècle. Parchemin. 108 feuillets à longues lignes et les gardes A, B, en tête, C, à la fin. Initiales à dragons, or et couleur, aux fol. 3 et 92. A noter la conservation des cédilles sous les *e*, même dans les mots *prae* et *quae*, qu'on rend par un *p* ou un *q* cédillé. 228 sur 140 millim. Rel. moderne veau fauve. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « J, ord. 4, n° 16 »).

1008 (I. 695). Constantini Africani liber Viaticus.

Fol. 1. Table.

Fol. 2. « Incipit proemium Viatici secundum Constantinum, etc. Quoniam quidem, etc. » Comme dans le manuscrit 1007.

Fol. 74. Le morceau qui suit semble faire corps avec l'ouvrage précédent. « De questione filii ad patrem. Quesisti, fili karissime, adjuracionem (*sic*) colli suspensionem si quid posset prodesse... propter altitudinem sui magnam ».

Nombreuses notes marginales au crayon (XIVe siècle), grattées.

Aux fol. 1 et 75 v°, on lit cet ex-libris (XIVe siècle) : « Iste liber est de conventu Sancti Dyonisii Remensis ». On le retrouve au fol. 2, accompagné d'un signe de reconnaissance bibliographique.

XIIIe siècle. Parchemin. 76 feuillets à 2 col. 223 sur 160 millim. Rel. mod. veau fauve, à fermoir. — (Saint-Denis).

1009 (I. 696). Constantini Africani Viaticus, cum commento Giraudi Bituricensis.

Fol. 1. Texte. « Quoniam quidem in Rethoricis, etc. » Comme dans le manuscrit 1007.

Commentaire. « *Quoniam quidem, etc.* Cum omne elementum... — *Capillus, etc.* Premisso prohemio, incipit... consolidare habent et mundificare. Expliciunt glosule Giraudi super Viaticum. Deo gracias ».

Auprès de la cote : « 142 visa. Rabillon », on lit l'ex-libris (XVe siècle) : « G[uillermus] Filiastri, cardinalis, decanus Remensis ». — Au verso du fol. c, Gilles d'Aspremont nous apprend qu'il a folioté ce volume, le 30 octobre 1412.

XIVe siècle. Parchemin. 176 feuillets à 2 col., plus les gardes A, B, en tête, C, D, en queue, blanches. 346 sur 238 millim. Rel. mod. parchemin blanc. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « J, ord. 4, n° 12 »).

1010 (I. 703). Nicolai Antidotarius. — Synonyma Rhasi. — Alia Synonyma. — Quid pro quo.

Fol. 1. « Antidotarius. Ego Nicholaus, rogatus a quibusdam in practica medicine studere volentibus... — Aurea ab auro dicta... et conditum usui reservatur. Explicit Antidotarius Nicholai ».

Nombreuses divergences avec l'Antidotaire donné dans notre manuscrit 1006, fol. 209.

Fol. 18. « Alcit est Asa fetida... Zaliapiado est camelcamel, est herba Veneris. Expliciunt Synonima Rasy ».

Paraît différer sensiblement des traités de même nom contenus dans les manuscrits 1019 de la Bibliothèque d'Avignon et 92 de la Bibliothèque de Caen.

Sur Mohamed-Abou-Beker-ibn-Zacaria-Er-Razi, v. *Nouv. Biogr. gén.*, t. XLI, p. 779-781.

Fol. 23 v°. « Aphita est farina ordei... » Cette nouvelle liste de synonymes s'arrête au mot « Yomenon ».

Cf. Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 979, fol. 146.

Fol. 33. Autre liste de plantes, non classée.

Fol. 34 v°. « Aer, id est divus... Zucarinum ut in metridato flos agni casti. Expliciunt Sinonima. Deo gracias ».Cf. le ms. 1002, fol. 259.

Fol. 49. « Quoniam Antibalamenon librum et Diascoriden (*sic*) noscitur fecisse quem misit avunculo suo, dicens : inveni non posterum (?), dicimus ergo breviter quid pro quo debebat poni in medicinis. Pro aristol[och]ion, ruta dupla domestica... ut in aurea salvinca. Explicit Quid pro quo ».

Comparer avec le manuscrit 878 de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Au verso du fol. 50 et dernier, on trouve une longue formule d'onguent pour les furoncles et les blessures.

Les feuillets de papier qui constituent le carton de la reliure sont des fragments de grammaire et de livres de droit (XVe siècle).

Sur le fol. 1, on lit la cote : « visa 62 b ». — Sur le dos, le titre : « Nicolaus. Antidotarius de simplicibus. — 120 ».

XIVe siècle. 50 feuillets à 2 (fol. 1-17) et 3 colonnes (le reste), et les gardes A, B, blanches, en tête et à la fin. 283 sur 202 millim. Rel. veau fauve sur carton. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « J, ord. 4, n° 9 »).

1011 (I. 693). Lilium medicinae Bernardi de Gordonio.

Fol. 1. « Incipit Lilium medicine, editus (*sic*) a magistro B[ernardo] de Gordonio. Interrogatus a quibusdam Socrates quomodo posset optime dicere... ; inchoatus est iste liber, auxilio magni Dei, in preclaro studio Montispessulani, anno XX lecture nostre, anno Domini MCCCIII, mense julii. — Capitulum primum ; de febre in generali. Febris est calor... corpore tamen mundificato ». Incomplet ; l'ouvrage s'arrête vers le milieu du chap. XXI du dernier livre.

Sur l'auteur et son œuvre, v. l'*Hist. litt.*, t. XXV, p. 321-337. Sur les éditions, dont la première serait datée de Naples (1480), v. Brunet, *Manuel,* t. II, col. 1668.

Au verso du fol. 1, on trouve une table incomplète de l'ouvrage et une note (XIVe siècle) sur les rapports des mesures et des poids médicaux entre eux.

On y relève aussi la cote : « b 2 visa ». — Au dos, le n° 117.

Sur le fol. 1, se trouvait un ex-libris, malheureusement gratté : « Iste liber est mei Petri de [..., consili]arii Regis,... die sanctorum Petri et Pauli anno IIII^c VII° ».

XIVᵉ siècle. Parchemin. 121 feuillets à 2 col. et une garde A, en tête. Écriture italienne. 268 sur 198 millim. Rel. veau fauve gaufré à chardons et soufflets. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « J, ord. 4, nº 5 »).

1012 (I. 694). Lilium medicinae Bernardi de Gordonio.

Fol. 1. « Incipit Lilium medicine editum a magistro B. de Gordonio. Interrogatus a quodam, etc... melius est primo in brachio temptare quam in facie apponere. Intelligendum est hoc quod nos ordinavimus, per Dei graciam, IIIIᵒʳ opuscula, diu est propter istud opus, et si adderentur hic, esset opus perfecti magisterii, scilicet libellus de Regimine acutorum morborum et libellus de Crisi et diebus creticis et libellus qui intitulatur Tabula ingeniorum, et sine ista factum est nichil, et libellus de Graduacione. Explicit liber iste. Benedictus Deus ».

Notre manuscrit diffère du précédent, en ce qu'il porte que l'œuvre a été composée « post annum XX lecture nostre... »

Le scribe ajoute :

> « Hic liber est scriptus, qui scripcit (*sic*) sit benedictus.
> Detur pro pena scriptori pulcra puella ».

Les fol. B et C contiennent la table.

Fol. C vº. « Recepta bone tele ad consolidandum vulnera, etc., per magistrum Guibertum ordinata ».

La garde E, jadis collée à l'intérieur du plat final, est une lettre des vicaires généraux de l'archevêque de Reims (28 novembre 1498) recommandant aux églises du diocèse les frères de l'hôpital de Saint-Bernard de Montjoux, qui viendraient demander l'aumône pour leur maison.

Sur le fol. B, on lit : « b 53 visa », et au dos : « Gordonius medicus. — 123 ».

Fin du XIVᵉ siècle. Parchemin. 238 feuillets à 2 col., plus les fol. A, B, C, en tête, D, E, à la fin, A et D blancs. 250 sur 182 millim. Rel. veau fauve gaufré à chardons et soufflets, sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « J, ord. 4, nº 14 »).

1013 (I. 704). Guidonis de Caulhiaco Inventarium seu Collectorium partis chirurgicalis medicinae.

Fol. 1. « In Dei nomine, incipit Inventarium seu Collectorium in parte cyrurgicali medicine compilatum et completum anno Domini mil-

lesimo trecentesimo sexagesimo tercio, per Guidonem de Caulhiaco, cyrurgicum, magistrum in medicina in preclaro studio Montispessulani. Postquam prius gracias egero... — Capitulum singulare in quo premittentur quedam communia valde necessaria cuicunque volenti proficere in arte cyrurgie. Karissimi domini, quia hujusmodi commentario... — In nomine Dei misericordis, incipit tractatus primus istius operis et est de anathomia, etc., etc. Quoniam secundum Galienum, medicorum lucernam... concedere dignetur ipsemet Deus benedictus qui vivit et regnat in secula seculorum. Amen ».

Sur le médecin de Montpellier Guy de Chauliac, v. la *Nouv. Biogr. générale,* t. X, p. 130-131. Sur les premières éditions de ses œuvres, v. Hain, *Repert. bibliogr.*, t. II, n°s 4809-4818.

Le scribe, dont nous regrettons de ne pas connaître le nom, car on lui doit d'autres beaux livres, termine ainsi :

« N. de P. scripsit, sit ei Deus auxiliator,
Ut vitam possit quitere perpetuam.
Est scriptor talis demonstrat littera qualis.
Explicit, expliceat; ludere scriptor eat ».

Sur la garde A, très intéressantes notes d'un chanoine de Reims, relatives à ses vignes de Troispuits, à celles qu'il a achetées, en 1451, sur ce territoire et sur Monpoinçon et Ausson, le prix qu'il les a payées, les plantations qu'il y a faites et leur prix de revient, les droits payés sur le vin, les « custodes vinearum », etc., en 1462.

Sur le fol. 1, la cote : « b 10 visa ». — Au dos : « Inventarium chirurgiale (*sic*) Guidonis de Cauthiaco (*sic*). — 119 ».

Commencement du XVe siècle. Parchemin. 143 feuillets à 2 col. et une garde A, collée à l'intérieur du plat final. Sur le fol. 1, initiale mi-partie or et bleu, à queue d'encadrement fleurdelisé de même; jolis filigranes, comme dans les mss. 60, 61, 885 et 886. 322 sur 238 millim. Rel. veau fauve gaufré à chardons et soufflets. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « J, ord. 4, n° 2 »).

1014 (I. 691). Ambrosii de Bussangiis expositio super I° et II° libris de Crisi Galieni, juxta translationem Constantini Africani, ut videtur. — Petri de Alvernia expositio super III° libro ejusdem tractatus.

Fol. 1. « *Ego non intendo, etc.* Sicut scribitur ab Avicenna, Galienus naturalium... complete et sufficienter determinavit. Explicit exposicio secundi libri de Crisi Galieni, edita a magistro Ambrosio de Bussagiis,

Medioranden[sis] (*sic*), Deo eo adjuvante, completa anno Domini millesimo CCC° XXXII°, mensis octobris die v°. Deo gracias ».

Je n'ai rencontré nulle part ce commentateur de Galien.

Fol. 65. « *Intencio vero*. Hic incipit liber tercius de Crisi Galieni, in quo... in exposicione hujus tercii libri de Crisi Galieni et tocius etiam libri. Deo gracie sint infinite et laudes innumerabiles absquo nichil est possibile possideri. Amen. Explicit expositio libri de Crisi Galieni, edita a magistro [Petro de Alvernia], doctore egregio in medicina [Parisius], anno Domini M° CCC° tricesimo nono ». Les mots que nous plaçons entre crochets ont été effacés.

Ce Pierre d'Auvergne ne saurait être confondu avec un recteur de l'Université de Paris (1275), du même nom (*Hist. litt.*, t. XXV, p. 93-118; Denifle-Châtelain, *Chartul. Univ. Paris.*, t. I, p. 516, 521, 530). Celui-ci, plus connu sous le nom de « Petrus Calcati de Alvernia », ajoutait au titre de docteur en médecine ceux de chanoine de Clermont (1328), de Saint-Germain-l'Auxerrois (1335), de Saint-Marcel (1346) et de Notre-Dame de Paris (1356). Il demeurait dans la rue des Parcheminiers et mourut probablement en avril 1364 (*ibid.*, t. II, passim, et notamment p. 362 et 664, et t. III, p. 44 et 73). Je n'ai trouvé nulle part trace de son ouvrage.

En haut du fol. 89 v°, on trouve la note habituelle de Gilles d'Aspremont annonçant qu'il a folioté le livre, le 27 octobre 1412. — Au bas du même feuillet, une main du XIVe siècle a voulu nous montrer qu'elle écrivait à l'envers avec la fermeté que l'on met d'habitude à écrire à l'endroit. Avec l'aide d'un miroir, on lit cette ligne très régulière : « Omnes florenos haberet qui minus habet eo... Amen ». — A l'intérieur du plat final, signature de Guy de Roye.

XIVe siècle. Parchemin. 89 feuillets à 2 col. 320 sur 223 millim. Rel. dos de veau blanc sur ais vermoulus. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « J, ord. 4, n° 3 »).

1015 (I. 701). « Tractatus de Febribus a clarissimo doctore medico D. Akakia, professore regio, Lutetiae, dictatus in collegio Triquetico, anno Domini 1582 ».

Sur la vie et les œuvres de Martin Akakia, né à Châlons-sur-Marne, lecteur royal au Collège de France, v. *Nouv. Biogr. gén.*, t. I, p. 473.

Ce traité est précédé d'une introduction portant le titre : « A sapientissimo doctore medico D. Gormeleno, in artem chirurgicam a se des-

criptam dictata Lutetiae, anno Domini 1584, calendis februariis ».

Écrit en entier de la main de La Framboisière, qui signe en tête du fol. 1 : « Nicolaus Abrahamus Frambesarius, 1596 ».

Au fol. 7 v°, on lit la cote : « Gg. 33 », de l'abbaye de Saint-Nicaise, dont on voit également le cachet.

XVI[e] siècle. Papier. 112 feuillets. 194 sur 148 millim. Rel. chamois sur carton. — (Saint-Nicaise).

1016-1017 (N. fonds). Cours de médecine.

1016. Tome I. — « Medicinae universae curriculum a clarissimo doctore medico D. Johanne Riolano, Lutetiae, institutum anno Domini 1584, mense januario, in scholis medicorum ». Ce cours fut terminé le 21 janvier 1585.

A la suite (fol. 134), on trouve : « Particularis medendi methodus a domino Riolano dictata, in collegio Laudunensi, anno 1585 ». Livres I et II, professés jusqu'au 6 avril 1585.

Sur le fol. 1, on lit : « Ex libris Sancti Nicasii Remensis, ordinis S. Benedicti, congregationis S. Mauri. Catalogo inscriptus, 1668 ». — Cote : « Gg. 54 ».

Sur le fol. C, note de M. le docteur Maldan, de Reims.

1017. Tome II. — Suite du traité précédent : « Particularis methodus medendi D. Riolani, liber tertius, in quo agetur (*sic*) de morbis et symptomatibus partium que servunt nutritioni, inchoatus 6 aprilis anno 1585, in collegio Laudunensi ». Le IV[e] et dernier livre finit au fol. 68.

Fol. 86-102. « De affectibus cutis totius, pruritie, scabie, lepra, impetigine, porragine, morbo pediculari ».

Fol. 118. « Ars pharmaceutica, a D. Johanne Riolano, clarissimo doctore medico, apud Parisios dictata ».

Fol. 152. « De alexipharmacis libellus ; quatenus de alexipharmacis medico disserendum sit, et ad quam medicinae partem pertineat ».

Même ex-libris. — Cote : « Gg. 53 ».

Les deux volumes sont de la main de N.-A. de La Framboisière.

XVI[e] siècle. Papier. 158 et 157 feuillets. 308 sur 204 millim. Rel. basane. — (Saint-Nicaise).

1018 (N. fonds). « Compendium materiae medicae ».

Les deux premiers cahiers seuls.

XVIIIe siècle. Papier. 64 pages. 195 sur 155 millim. Non relié. — (Don Dr Jolicœur, 1895).

1019 (N. fonds). « Compendium physiologiae », ou cours de physiologie professé par Caqué fils. Ms. autographe.

XVIIIe siècle. Papier. 184 feuillets. 230 sur 177 millim. Non relié.

1020 (N. fonds). Cours de physiologie.

Fin du XVIIIe siècle. Papier. 100 feuillets. 225 sur 175 millim. Rel. parchemin vert. — (Don P. Soullié, 1889).

1021 (N. fonds). « Analyse du cours de phisiologie de M. Bucquet, commencé le 17 août 1773, fini le 21 octobre 1773 ».

C'est le deuxième cahier. Le premier manque.

XIXe siècle. 291 pages, les 279-286 blanches. 175 sur 115 millim. Non relié.

1022 (N. fonds). « Anatomie du corps humain par M. Verdier, chirurgien démonstrateur. — 3e partie. Splanchnologie ».

XVIIIe siècle. Papier. 192 pages. 165 sur 110 millim. Couv. papier.

1023 (N. fonds). « Traité des opérations de chirurgie, [par] Antoine Ferrein, 1744 ».

Au fol. 1, signature : « Raussin ». — Ex-libris du même, à l'intérieur de la couverture.

XVIIIe siècle. Papier. 180 pages et quelques *bis*. 221 sur 165 millim. Demi-rel. basane. — (Fonds Raussin).

1024 (N. fonds). « Aphorismes d'Hippocrate appartenantes à la chirurgie, expliquées en forme d'examen ».

XVIIIe siècle. Papier. 386 pages. 173 sur 115 millim. Rel. parchemin. — (Achat).

1025 (N. fonds). « Maladies des yeux. 1746 ».

Au fol. A, on lit cette note : « Ce traité des maladies des yeux se compose de leçons recueillies par L.-Jérôme Raussin, en 1745 et 1746,

au cours de M. Antoine Ferrein. Ce cours est resté inédit ». *Signé :* « Dr Maldan ».

A l'intérieur de la couverture, ex-libris aux armes : « Ex bibliotheca Lud[ovici] Hieron[imi] Raussin, d[octoris] medici in Universitate Remensi ».

XVIIIe siècle. Papier. 439 pages et un fol. liminaire A. 216 sur 165 millim. Demi-rel. basane. — (Fonds Raussin).

1026 (N. fonds). « Curationes morborum aurium [et dentium] ». Ce traité est suivi (fol. 25) d'un autre intitulé : « Curationes febrium ».

XVIIIe siècle. Papier. 45 feuillets. 158 sur 105 millim. Rel. veau. — (Don P. Soullié, 1889).

1027 (N. fonds). « Traité des maladies des femmes, par M. Astruc, du Collège royal, à Paris ».

A l'intérieur du plat initial, on lit : « A Sancerre, ce 20 aoust 1753 ».

XVIIIe siècle. Papier. 335 pages. 195 sur 145 millim. Cartonnage. — (Don Dr Jolicœur, 1895).

1028 (N. fonds). « Recueil des pièces relatives à la questions (*sic*) des naissances tardives », par A. Petit, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris. 1766.

Ce recueil, qui est dédié à M. Chibourg, docteur agrégé de la Faculté de médecine de Caen, et devrait contenir : 1° un mémoire sur le mécanisme et la cause des accouchements, 2° des observations sur ce que M. Astruc a écrit des naissances tardives, 3° une consultation en faveur de celles-ci, 4° une lettre de M. Bouvart, en réponse à la critique qu'il a faite de la consultation précédente, ne contient réellement que la première de ces pièces.

XVIIIe siècle. Papier. 24 feuillets écrits. 190 sur 137 millim. Non relié

1029 (N. fonds). Cours d'histoire naturelle des médicaments.

Commencement du XIXe siècle. Papier. 179 pages. 235 sur 184 millim. Demi-rel. parchemin. — (Don Dr Jolicœur, 1895).

1030-1036 (N. fonds). Mélanges de médecine et de chirurgie du docteur Robin, maître en chirurgie.

1030. Éloge de la chirurgie ; discours.

Notes tirées de divers ouvrages sur les préparations anatomiques, les soins à donner aux nouveau-nés, les urines, les femmes enceintes, etc.

1031. 1. Observations sur la pratique des accouchements. — 27 feuillets.

2. Cours d'accouchement pour les sages-femmes de la campagne. Incomplet. — 24 pages.

3. Mémoire sur la nature et le traitement des loupes ; question proposée par l'Académie royale de chirurgie, au concours de 1767. — 34 pages.

4. « De fractura patellae ». — 6 feuillets.

5. Physiologie. — 18 feuillets.

6-13. Divers, dont un dessin de crâne trépané, à la sanguine : « Wilbault invenit et delineavit, 1765 ».

1032. Carnet des accouchements opérés par Robin, de 1770 à 1797. Manquent les années 1788, 1790, 1791, 1793-1795.

1033. Travaux divers sur des questions chirurgicales (1755-1787).

1034. Extraits de physiologie, tirés des leçons de Ferrein.

1035. Traduction de la *Syndesmologie ou Traité des ligaments du corps humain*..., par Josias Weitbrecht, de Saint-Pétersbourg. Imprimé à Saint-Pétersbourg, en 1742.

1036. 1. Fragments de cours de matière médico-chirurgicale (1777). — 3 cahiers en 32 feuillets.

2. Extraits des leçons du docteur Poissonnière, de Paris (1777). — 18 feuillets.

3. Maladies des voies urinaires. — 24 feuillets.

4. Mémoire et note sur la vision. — 23 feuillets.

XVIIIe-XIXe siècle. Manuscrit autographe. 67 feuillets. 117 sur 112 millim. — 13 pièces, in-4°. — 136 feuillets en 16 cahiers. 200 sur 145 millim. — 124 feuillets. 190 sur 140 millim. — 109 feuillets. 230 sur 145 millim. — 139 pages. 250 sur 190 millim. — 4 pièces, in-fol.

1037-1038 (N. fonds). Travaux du docteur J.-B. Langlet.

1037. Tome I. — Journal de médecine, par Jean-Baptiste Langlet, officier de santé, chef des hospices, à Beauvais. Observations faites de 1779 à 1798, et études sur diverses maladies.

1038. Tome II. — Journal d'observations et d'opérations chirurgicales du même, de 1749 à 1802.

XVIIIe-XIXe siècle. Papier. 79 feuillets, 16 pages et 101 feuillets, pour le premier; 185 feuillets pour le second; l'un et l'autre avec quelques *bis* et de nombreux feuillets blancs. 304 sur 182 millim. Rel. parchemin. — (Don Dr Maldan).

1039 (N. fonds). Papiers du docteur J.-B. Langlet.

1-2. Certificats de l'École de chirurgie de Paris, pour son assistance aux cours (1769).

3-37. Notes médicales.

38. « Recette de l'élixir trouvé dans les papiers du Dr Gervais, médecin grec, après sa mort arrivée à l'âge de 104 ans, par une chute de cheval. Se (*sic*) secret étoit depuis plusieurs années dans sa famille; son ayeul a vécu 130 ans, sa mère 109, son père 120... »

XVIIIe-XIXe siècle. 38 pièces en un carton in-4°. — (Don Dr Maldan).

1040-1046 (N. fonds). Mélanges du Dr Caqué père, chirurgien de Reims.

1040. Journal d'observations médicales et d'opérations de chirurgie de Caqué, durant les années 1763, 1764, 1765, 1766, 1785.

Ce manuscrit autographe est précédé d'un cahier d'observations de la clinique de Caqué à l'Hôtel-Dieu, écrit par Bruneaux, garçon chirurgien, pour 1753-1759.

1041. Fol. 1. Observations sur les fistules à l'anus et les abcès fistuleux.

Fol. 111. Id. sur les tumeurs.

Fol. 126. Id. sur l'anévrisme.

Fol. 134. Notes sur la méthode de Haën.

Fol. 152. Mémoire sur l'épanchement du sang.

Fol. 155. Observations sur des blessures de l'épine.

Fol. 174. Id. sur le sarcocèle.

1042. Notes et correspondances adressées à l'Académie royale de chirurgie et autres, concernant les opérations de lithotomie, etc., pratiquées par Caqué (1753-1785).

1043. Observations, notes et correspondances sur l'extirpation des amygdales (XVIIIe siècle).

1044. Fol. 1. Observations sur les amputations et les fractures.

Fol. 87. Id. sur les cancers.

Fol. 121. Id. sur les hernies.

1045. Fol. 1. Mémoires et correspondances envoyés à l'Académie royale de chirurgie : plaie de tête avec réflexions; hernie avec gangrène; sphacèle causé par le froid ; abcès au foie; opération césarienne; hernie avec pourriture; carie du pariétal ; lithotomie.

Fol. 54. Extrait des séances publiques de l'Académie royale de chirurgie (1757-1759).

Fol. 68. Cures singulières.

Fol. 92. Correspondance diverse (1759-1767).

1046. Journal d'observations météorologiques faites à Paris par Caqué père, docteur-chirurgien, de 1776 à 1803.

XVIIIe-XIXe siècle. 222 feuillets. 290 sur 195 millim. — 204 feuillets. 290 sur 195 millim. — In-fol., 108 feuillets. — 117 feuillets. 295 sur 190 millim. — 197 feuillets. 345 sur 215 et 295 sur 200 millim. — In-fol., 143 feuillets. — In-4°, 51 feuillets. — (Don Dr Maldan).

1047 (N. fonds). Papiers de Jean-Baptiste-Pierre-Henri Caqué, docteur-médecin à Reims.

1-17. Titres relatifs à ses examens, réceptions, thèses, « orationes gratulatoriae ».

18-37. Notes sur diverses questions médicales.

38. Journal des opérations médicales faites par lui à l'Hôtel-Dieu de Reims, pendant le 2e trimestre de 1839.

39-40. Affiches de sa réception à la licence (1775) et au doctorat (m. d.).

XVIIIe-XIXe siècle. 41 pièces, papier, dans un portefeuille. — (Don Dr Maldan).

1048-1051 (N. fonds). Cours d'histoire de la médecine, par Jean Goulin, de Reims, professeur à l'École de médecine de Paris. An V.

XVIIIe siècle. Papier. 632 feuillets en 4 tomes. 335 sur 214 millim. pour les trois premiers, 353 sur 227 millim. pour le dernier. Demi-rel. basane fauve.

1052 (N. fonds). Chronologie pour l'histoire de la médecine, par Jean Goulin. An III.

XVIIIe siècle. Papier. 95 feuillets écrits. 402 sur 257 millim. Demi-rel. basane fauve.

1053 (N. fonds). « ιατροφιλων ονοματα. 1770 », ou Dictionnaire

biographique des médecins anciens et modernes, par Jean Goulin.

Ne comprend que les lettres A-B de la liste alphabétique.

XVIIIe siècle. Papier. 264 pages. 422 sur 270 millim. Demi-rel. basane fauve.

1054 (N. fonds). Notes bibliographiques sur plusieurs médecins, notamment Fernel, Petraeus, Plancy, Paulmier, Érotien, Marcello Palingenio, Brunus Lasca, Ibnu Tophaïl, Albucasis, Guillaume de Saliceto, Guy de Chauliac, Rabelais, Gardane, Portal, Sydenham, de Marque, par Jean Goulin.

On y trouve également :

Fol. 70. « Observations sur Dioscoride ».

Fol. 379. Table onomastique d'un *Dictionnaire historique des médecins anciens et modernes,* par N.-F.-J. Éloy.

XVIIIe siècle. In-fol. de 533 feuillets, papier. Demi-rel. basane fauve.

1055 (N. fonds). Mélanges sur la médecine, par Jean Goulin.

Fol. A. Premiers médecins des reines de France de la troisième race.

Fol. 8. Notes sur les archiâtres.

Fol. 132. Étude critique sur le tome II (1781) de l'*Histoire de la chirurgie* de M. Peyrilhe.

Fol. 217. Essais de revision et d'organisation de l'enseignement de la médecine.

XVIIIe siècle. In-fol. de 276 feuillets, papier. Demi-rel. basane fauve.

1056 (N. fonds). *Mémoires littéraires, critiques, philologiques, biographiques et bibliographiques pour serivr à l'histoire ancienne et moderne de la médecine.* Paris, 1775, in-4°.

J. Goulin a intercalé dans ces Mémoires un grand nombre de notes personnelles. Il les a fait également précéder d'un factum contre Gardane (1775).

En tête du recueil, estampe allégorique gravée par Ingouf junior.

XVIIIe siècle. In-4°, papier, 415 pages largement interfoliées. Demi-rel. basane fauve.

1057-1066 (N. fonds). Mélanges, par Jean Goulin, de Reims.

1057. — Notes, traductions et commentaires de plusieurs ouvrages d'Hippocrate et de Galien.

1058. — Notes, traductions et commentaires sur les mêmes. — Notes chronologiques sur la vie de Galien. — Note sur la dissertation de Goulin sur le mot πους. — Fragment de traduction de l'Histoire naturelle de Pline.

1059. — Notes sur la vie et les œuvres de Galien et de Pline.

Fol. 139. Notes critiques sur *La médecine domestique* de M. Rochas.

« Doutes sur la légitimité de l'épître de Pline à Tite ».

En tête de ce recueil, on trouve, en quinze feuillets, tous les diplômes décernés à Jean Goulin par la Société médicale de Paris, le Collège royal de médecine de Nancy, la loge Saint-Jean dite la Charitable, les Académies de Nîmes, La Rochelle, Hesse-Cassel, Villefranche, Angers, Toulouse et Caen (1767-1780), et sa nomination au poste de professeur à l'École de santé (an III).

1060. — Notes bio-bibliographiques sur plusieurs médecins.

1061. — Chirurgiens dont les noms se rencontrent dans les statuts de l'École de chirurgie.

Fol. 14. Médecins des rois et des reines de France.

Fol. 88. Études sur les discours de Cicéron.

1062. — Fol. 1. Observations et recherches sur la rage.

Fol. 18. Notes sur les maladies épidémiques en 1751-1768, à propos d'un ouvrage de Sims.

Fol. 21 et 29. Notes sur l'établissement de la Société royale de médecine.

Fol. 23. Succédanés de l'ipécacuanha, du quinquina et du sené.

Fol. 37. Notes sur l'ouvrage de Mertens, *Des fièvres putrides*, publié en 1778.

Fol. 44. Notes sur les épidémies de Normandie.

Fol. 69. Notes sur une *Histoire de l'anatomie et de la chirurgie*, parue en 1770.

Fol. 85, 88 et 95. Généalogie des Guillemeau.

Fol. 86. Deux lettres (1769) de D.-M.-M. Guillemeau à J. Goulin.

Fol. 93. Lettre de J. Goulin (1773) à l'abbesse de Saint-Cyr, à propos de Jacques Guillemeau.

Fol. 96. Essai sur J. Guillemeau, chirurgien ordinaire du Roi, et sur ses œuvres.

Fol. 134. Plan d'un discours de rentrée des cours, en l'an VIII.

Fol. 137. Deux lettres de l'abbé Papon (1784) aux rédacteurs de la *Gazette de santé*, sur l'opération césarienne.

Fol. 156. Notes sur la rage.

1063. — Fol. 1 et 160. Réfutation de l'opinion de Le Clerc sur les médecins manœuvres et les médecins architectes.

Fol. 12. Notes bio-bibliographiques sur Alexandre de Tralles.

Fol. 34. Note sur le magnétisme animal, sur l'initiation de Goulin, en 1784, et sur les séances de magnétisme où il a assisté.

Fol. 40 et 81. Notes sur Caelius Aurelianus.

Fol. 86. Remarques sur les maladies aiguës et les livres de Soranus et d'Arétée.

Fol. 104. Notes sur l'allaitement.

Fol. 153. Note sur l'hippiatrique.

Fol. 155. Notes sur les épizooties.

1064. — Fol. 2. Explication d'un passage d'Hippocrate.

Fol. 129. Le même. Imp., Paris, 1783, in-8°, 47 pages.

Fol. 145. Le même. Ms., mis au net.

Fol. 176. *Dissertation dans laquelle on explique un passage de Cicéron relatif à la médecine.* Paris, 1779, in-4°, 9 pages, intercalées de feuillets manuscrits.

Fol. 223. Notes sur les aphorismes d'Hippocrate.

1065. — Nouvelles. Fol. 1. Histoire de Guillaume. — Fol. 5. Histoire de Rosine. — Fol. 6. Histoire de Bazire. — Fol. 11. Le mariage républicain. — Fol. 16. La beauté s'envole, la vertu reste. — Fol. 18. Phannie et Polybe. — Fol. 20. Portrait de Nohanni.

Fol. 29. Notes sur les miracles, les migrations des hirondelles, les aérostats, l'amitié, la religion des Juifs, celle des chrétiens, etc., etc.

Fol. 55. Réflexions sur l'univers, les guerres, les lois, les hommes, les animaux, etc.

Fol. 63. Notes sur la population, sur la signification des mots, sur l'origine des sociétés.

Fol. 77. Relations de J. Goulin avec Sophie...

Fol. 80. Notes sur quelques passages de Virgile.

Fol. 87. Révolution philosophique en Grèce.

1066. — Notes sur Hérodote, Hérodien et Plutarque.

XVIIIe siècle. Papier. 10 volumes in-fol. de diverses tailles. — 313 feuillets. — 156 feuillets. — 384 feuillets. — 177 feuillets. —

172 feuillets. — 161 feuillets. — 155 feuilllets. — 311 feuillets. — 139 feuillets. — 346 feuillets. — Demi-rel. basane fauve.

1067-1075 (N. fonds). Mélanges, par Jean Goulin, de Reims.

1067. — Lettres à un docteur en médecine et observations sur l'histoire de l'anatomie et de la chirurgie.

1068. — Fol. 1. Recherches historiques sur les hôpitaux.

Fol. 5. Trente-cinq lettres de Goulin (1770-1771), sur diverses questions.

Fol. 16-17. Épitaphe de Cl.-Fr. Guillemeau de Fréval.

Fol. 106. « Materiae medicae synopsis » (XVIII[e] siècle).

Controverses de Goulin et de M. Nicole de Marsan, chirurgien ordinaire du Roi (1776), sur les préparations mercurielles.

1069. — Fol. 1. Bibliographie médicale.

Fol. 105. Notes sur les pestes connues.

Fol. 133. Observations sur le *Dictionnaire des termes de médecine* de M. Lavoisier.

Fol. 149. Note sur Bap. Codronchus.

Fol. 155. Notes sur Pline et sur Arétée.

1070. — Fol. 1 et 39. Notes sur Xénophon, Pline, Lucien, etc.

Fol. 24. Plan d'un « Traité universel de matière médicale et de pharmacie galénique et chymique ».

Fol. 62. Abrégé de l'histoire de la philosophie.

Fol. 118. Remerciements de J. Goulin à l'Académie d'Angers (1767) qui l'a reçu comme associé.

Fol. 128-234. Fragments tirés d'un manuscrit arabe contenant un texte avec traduction française interlinéaire (XVIII[e] siècle).

Fol. 235-240. Premiers éléments d'étude de l'alphabet et de la langue arabe.

Fol. 241. « Vocabulaire latin avec les termes arabes tirés des meilleurs auteurs, comme Avicenne, etc. » Est arrêté à la lettre C.

Fol. 253. Premiers exercices de Goulin dans la langue arabe.

Fol. 269. Notes et extraits de différents ouvrages littéraires, philosophiques et médicaux.

1071. — Fol. 1. Note sur la peste d'Athènes, de 430.

Fol. 2. Projet (1764) de révision du *Dictionnaire universel de médecine, chirurgie, chimie,* etc.

Fol. 6. Notes sur les muscles (XVIII[e] siècle).

Fol. 26. Abrégé d'angiologie (XVIIIe siècle).

Fol. 40. « Institutiones pharmaceuticae » (XVIIIe siècle).

Fol. 161. « De radicibus stimulantibus » (XVIIIe siècle).

Fol. 275. Fragment de Dictionnaire médical.

Fol. 334. Observations médicales.

Fol. 343. Notes de bibliographie médicale.

1072. — Fol. 1 et 90. Fragment de Dictionnaire médical.

Fol. 18. Règles à observer pour se bien porter depuis la naissance jusqu'à la vieillesse.

Fol. 51. Cahier de chimie.

Fol. 99. Note sur les quatrains placés dans les calendriers de missels, et sur le rhume en particulier.

Fol. 107. Observations médicales.

Fol. 115. Changements auxquels les principales parties du corps sont sujettes chez les animaux (1695).

Fol. 127. Expériences (1703) pour découvrir la cause du mouvement de la dure-mère, par Ridley.

Fol. 131. Sur quelques parties du cerveau (1744).

Fol. 135. Observations sur un crâne d'hippopotame.

Fol. 139. Observations sur le crâne humain (1722) et sur les muscles de la tête (1735).

Fol. 158. Cause des mouvements du cerveau chez l'homme ou les animaux trépanés, par M. de La Mure.

Fol. 172. Notes médicales et chirurgicales.

Fol. 194. Analyse de plusieurs eaux minérales (1667).

Fol. 201. Examen des eaux de Vichy et de Bourbon, Arcueil, Forges, Mont-Dore, Bagnolles (de l'Orne), Segray, Bourbon-Lancy, Saint-Sauveur-le-Vicomte, La Bourboule.

Fol. 269. « Institutiones medicae » (XVIIIe siècle).

Fol. 347. *Agnodicé* ou *La médecine des dames;* ouvrage dans lequel on indique les moyens de conserver la santé et la beauté des femmes.

1073. — Fol. 1. Observations critiques sur le *Dictionnaire domestique.*

Fol. 46. La chimie charitable et facile en faveur des dames.

Fol. 90. Lettres adressées (1776) à J. Goulin.

Fol. 96. Note sur le *Lilium* de Paracelse.

Fol. 99. Des sirops, etc.

Fol. 110. Journal d'opérations chirurgicales suivies à Paris par Jean Goulin (1754-1755).

Fol. 133. Recueil sur l'éducation médicinale des enfants.

Fol. 149. Cours de médecine (XVIII[e] siècle).

Fol. 275. Projet (1764) de révision du *Dictionnaire universel de médecine* de James.

1074. — Ébauche d'un *Dictionnaire gynécologique ou des femmes célèbres*; ouvrage composé de 1762 à 1768.

Fol. 125. Lettre de l'auteur à l'Académie, à ce sujet.

1075. — Notes sur plusieurs passages des œuvres de Pline.

XVIII[e] siècle. Papier. 9 volumes in-4°. — 212 feuillets. — 213 feuillets. — 289 feuillets. — 348 feuillets. — 453 feuillets. — 390 feuillets. — 278 feuillets. — 175 feuillets. — 289 feuillets. — Demi-rel. basane fauve.

1076 (N. fonds). Journal d'observations météorologiques de Jean Goulin-Émon, faites à Paris, rue de la Harpe, au Collège de Bayeux, de 1789 à l'an VI.

XVIII[e] siècle. Papier. 128 feuillets. 367 sur 235 millim. Demi-rel. basane fauve.

1077 (N. fonds). Plan de colonisation, par J. Goulin, de Reims.

L'auteur choisit une île quelconque de l'Atlantique, pour y créer de toutes pièces des familles et une administration modèle (1786-1787).

XVIII[e] siècle. In-fol., 337 feuillets, papier. Demi-rel. basane fauve.

1078-1081 (N. fonds). Notes recueillies par le D[r] Dubourg-Maldan, directeur de l'École de médecine de Reims.

1078. — Extraits de diverses chroniques et recueils historiques sur les famines, la peste et les épidémies, à Reims et dans d'autres provinces (VI[e]-XIV[e] siècles).

1079. — Extraits relatifs à la famine et à la peste, tirés des histoires de Troyes, de Noyon, de Valenciennes, d'Artois, de Brabant, de Hainaut, de Flandre, de Languedoc, d'Anjou, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne, etc., etc. (XIV[e]-XVII[e] siècles).

1080. — Notes sur la peste, le typhus, la dysenterie et autres épidémies, la stérilité et la famine à Reims et dans les environs, extraites de P. et O. Coquault, A. Feillet, René Bourgeois, Dallier, Maucroix, des conclusions du Conseil de ville, etc. (XVII[e]-XIX[e] siècles).

1081. — Notes sur la médecine du moyen âge. — Notes sur les phy-

siciens, médecins, barbiers et chirurgiens, les hôpitaux, les écrouelles, les lépreux et les léproseries à Reims, extraites des plaids en baillie et en prévôté, des registres du buffet, etc.

XIXe siècle. Notes volantes en quatre cartons in-4°.

1082 (N. fonds). Mélanges du Dr Dubourg-Maldan.

1. Marche du choléra-morbus à Reims, du 13 mai au 15 août 1832.

2-9. Mesures prises par les autorités pour combattre le fléau. — 8 pièces, dont 4 imprimées.

10. Lettre de J. Raussin (1793) à l'administration municipale de Reims, relativement à sa charge de médecin des prisons.

11. « Inventaire (Fragment d') des archives (*lisez* : registres) de la Faculté de médecine de Reims (1550-1787) ». — Manuscrit de la main de Caqué fils.

12. Inventaire des titres de la même (1536-1783). — Id.

13. Discours (Notes pour le) de rentrée des cours de l'École de médecine de Reims (1857).

14. Visite des fossés de la ville (1783) par les médecins, par mesure hygiénique.

XVIIIe-XIXe siècles. 16 pièces, papier, en un carton in-fol.

1083 (N. fonds). Le choléra dans le département de la Marne, en 1832.

1. « Précis du nombre des malades et décès qui ont eu lieu dans l'étendue du département de la Marne, lors de l'épidémie de 1832 ; suivi de la nomenclature des communes de l'arrondissement de Reims qui ont été ou non atteintes de cette maladie, et du nom des rues que ce fléau a parcourues. Fait et dressé par Dallier-Bonnette, ce 15 décembre 1832 ». — 17 feuillets.

2. « État nominatif des citoyens décédés à Reims, en 1832, du choléra, dont l'épidémie s'est déclarée le 20 avril et a cessé le 4 novembre suivant ». — 8 feuillets.

XIXe siècle. 2 pièces in-folio.

1084 (N. fonds). « Domini chirurgi Remis exercentes, 1780 ». Recueil des chirurgiens et des sages-femmes de Reims. De la main de L.-J. Raussin. Allant réellement de 1735 à 1789.

On y trouve aussi :

Fol. 5. « Codex juramentorum a variis Facultati medicae praestandorum ».

Fol. 9-10. Lettres de bachelier de Joseph Raussin et de Gérard-Alexandre Demanche.

Fol. 11-14. Modèles imprimés de diplômes de baccalauréat, de licence et de doctorat.

Fol. 15. Doctorat de Robert Fillion, de Reims.

Fol. 16. Lettres d'appariteur pour J.-B. Gardan.

Fol. 17. Modèle imprimé de lettres de doctorat et de « cooptatio ».

Fol. 18. « Extractum ex ritibus et usibus saluberrimae Facultatis medicae Parisiensis. — De obitibus doctorum ».

Fol. 21-23. Notes sur les obsèques de MM. Bernard (1754), Josnet (1766), Larbre (1771), Macquart (1773), Laignier (1783).

Fol. 24. « Memoriale eorum quae observantur per biennium licentiae decursu in majori Facultatis medicinae ordine ».

Fol. 27. Note sur la conduite à tenir « à la mort d'un professeur de la Faculté des arts » et à celle d'un docteur en théologie, grand-maître du collège et chanoine de l'église de Reims.

XVIIIe siècle. Papier. 28 feuillets. 240 sur 188 millim. Non relié. — (Fonds Raussin).

1085 (N. fonds). « Catalogus secundum litterarum ordinem digestus omnium eorum qui laurea apollinari coronati fuerunt in Academia Remensi, a natalibus Facultatis medicae, a die scilicet 21a anni 1550 ad diem destructionis Universitatum et Facultatum, 1794, labore Ludovici Hieronimi Raussin, professoris in dicta Facultate, ad usum proprium ».

Un titre d'une rédaction différente, inscrit sur la couverture même, dit que ces noms ont été tirés des registres de la Faculté, et qualifie L.-J. Raussin « professore Antoniano, antiquiore scholarum magistro ».

A l'intérieur du plat initial, on trouve ces mots : « Reliure, 3 lb. » — Le nom de Raussin est imprimé sur le plat.

XVIIIe siècle. Papier. 138 pages, dont quelques blanches. 448 sur 292 millim. Rel. parchemin. — (Fonds Raussin).

1086 (N. fonds). Même ouvrage que le précédent. Copie exécutée par M. Duchénois.

XIXe siècle. Papier. 128 feuilllets. 360 sur 230 millim. Non relié. — (Don Dr Maldan).

1087 (N. fonds). Recueil sur les Facultés de médecine de Paris et de Reims et sur l'Université de cette dernière ville.

1. Notice des hommes les plus célèbres de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, depuis 1110 jusqu'en 1750 inclusivement, etc., par J.-A. Hazon. Paris, 1778, in-4°, XII-270 pages, un supp. de 7 pages et le privilège du Roi (2 pages). — Imprimé.

2. Éloge historique de la Faculté de médecine de Paris; discours pour les lauriers académiques, traduit du latin, prononcé aux Écoles de médecine, le XVI octobre 1770. Paris, 1773, in-4°, 83 pages. — Imp.

3. Tableau des membres qui composent la Société royale de médecine. Paris, 1778, in-4°, 25 pages. — Imp.

4. Édit du Roy portant règlement pour l'étude et l'exercice de la médecine (mars 1707). Paris, 1773, in-4°, 15 pages. — Imp.

5. « Constituta in numismatum distributione perpetuo servanda, juxta conclusionem habitam in comitiis generalibus Universitatis, die sexta decembris anni M D CC L VI ». In-4°, 4 pages. — Imp.

6. « Statuta Universitatis Remensis ». Reims, 1747, in-4°, 102 pages. — Imp.

7. Entre les fol. 74-75 de la plaquette qui précède, on trouve une délibération de la Faculté de médecine de Reims, statuant (1785) que dorénavant l'anatomie et la chirurgie pratiques feront partie des examens du baccalauréat. — Ms., 2 feuillets.

8. Lettres patentes confirmant les privilèges de l'Université de Reims, à l'instar de celle de Paris (1729). — Imp., 4 pages.

9. Arrêt du Parlement de Rouen (1733) prescrivant les formalités à observer par les docteurs et licenciés des Facultés du royaume pour l'exercice de la médecine dans les lieux où il n'y a ni Université ni agrégation. — Imp., 4 pages.

10. Factum pour les doyen, docteurs et professeurs de la Faculté de médecine en l'Université de Reims, défendeurs, contre Gérard Lefils, écolier étudiant en médecine, demandeur. — Imp., 7 pages.

11. Invitation au citoyen Caqué (17 pluviôse an II) de remettre entre les mains de l'archiviste du district les masses de la Faculté de médecine. — Ms., 1 feuillet.

12. « Questionum medicarum quae circa medicinae theoriam et praxim, ab anno 1763 [usque ad annum 1793], in scholis Facultatis medicinae Parisiensis agitatae sunt et discussae series chronologica, cum baccalaureorum propugnantium nominibus ». — Ms., 21 feuillets.

13. « Theses chirurgicae Parisienses », ab anno 1753 usque ad annum 1786 ». — Ms., 3 feuillets.

14. « Quaestionum medicarum in scholis Remensibus agitatarum series chronologica », ab anno 1619 usque ad annum 1793. Annoté par le Dr Maldan. — Ms., 13 feuillets.

15. « Catalogus doctorum in majori ordine », ab anno 1550 usque ad annum 1795. — Ms., 2 feuillets.

16. Recueil des conclusions de la Faculté, de 1579 à 1789. — Ms., 10 feuillets.

17. Liste des docteurs, de 1577 à 1792. — Ms., 1 feuillet.

18. Conclusion prise, sur la demande de Henri Mimin, médecin de Louis de Bourbon, le tenant pour présent aux séances de la Faculté, malgré son absence (1752). — Ms., 1 feuillet.

19. Tarifs d'examens (1664-1778). — Ms., 1 feuillet.

20. Lettre de P.-H. Caqué, demandant (1773) son admission aux examens du baccalauréat au grand ordinaire. — Ms., 1 feuillet.

21. « Oratiuncula habenda ante thesim : Famina in cujus eleganti fabrica ». — Ms., 7 feuillets.

22. « Statuts et règlemens généraux pour les communautés de chirurgiens des provinces (1730) », par L.-B. d'Olbien. Paris, 1758, VIII-105 pages. — Imp.

23. Réfutation de l'écrit des médecins intitulé : *La subordination des chirurgiens aux médecins démontrée par la nature des deux professions et par le bien public.* [Paris, 1748], 32 pages. — Imp.

24. Prospectus relatif à *La jurisprudence de la médecine en France, ou Traité historique et juridique des établissements, règlements, discipline,* etc., etc., par Verdier. — Imp. in-4°, 7 pages.

Ce recueil, formé de pièces des archives de l'ancienne Faculté de médecine de Reims, avait été acheté par le Dr Maldan à la vente du Dr Caqué.

XVIIIe siècle. Recueil in-4° de 24 pièces, papier. Demi-rel. veau fauve. — (Don Dr Maldan).

1088 (N. fonds). Communauté des apothicaires de Reims

1-15. Pièces diverses concernant les statuts, les privilèges et la réception des maîtres apothicaires (1581-1768).

16-101. Comptes de la communauté, de 1716 à 1769.

102. Arrêt du Grand Conseil (28 juin 1755), défendant aux Jésuites du collège de Bordeaux de débiter aucun remède. — Imp. in-4°.

XVIIIe siècle. Carton de 102 pièces, papier, tous formats.

1089 (N. fonds). Compte-journal d'un apothicaire de Reims (1789-1794).

Y joints les comptes du pensionnat de M. Dubourget (an V-an VI), de M. Allard, laboureur à Thillois (1768-1781) et de M. Assy-Guérin (1779-1783).

XVIIIe siècle. Papier. 56 feuillets. 252 sur 186 millim. Non relié.

1090 (J. 716). Papiae Elementarium doctrinae erudimentum.

Fol. 1. L'ancien premier feuillet manque, ainsi qu'un autre entre les folios actuels 6 et 7.

Commencement actuel : « *Abortivus*, dictus quod non oriatur sed excidat... » — Fin : « ... ex coeterna perfruamur sapiencia, cum Patre et Spiritu sancto per infinita secula. Amen.

— Ergo, mente pia, pro me rogitate Papia ».

Le scribe ajoute : « Pro me etiam, A., qui scripsi et laboravi in codice isto. Ego, frater ΑΡΝΥΛΦΥС, hujus ΑΥΒΕΛΛΙ СΡΙΠΘΟΡ, Aicet ΙΜΠΕΡΙΘΥС, te deprecor, quicumque es, lector, ut in oracionibus tuis mei, miserrimi peccatoris, ante Deum, ut misereatur mei, memor sis ».

A noter (fol. 50 v°), à propos du mot « Formata », un assez long article sur les formes des diplômes des empereurs d'Allemagne. Il y a sans doute encore bien d'autres différences entre l'exemplaire qui nous occupe et ceux qui vont suivre.

Sur le grammairien lombard et son œuvre, v. *Hist. litt.*, t. XXII, p. 5-8 ; Oudin, *Script. eccl.*, t. II, p. 621-623.

Au bas du dernier feuillet de chaque cahier, à quelques variantes près, le scribe a inscrit ces mots : « Liber [ęcclesię] sancti Bartholomei, apostoli, et sanctorum confessorum Theoderici et Theodulfi ; auferens sit anathema »

Au dos, on lit ce titre bizarre : « Humanist[arum] prompt[uarium] abcdarium ».

Commencement du XII[e] siècle. Parchemin. 163 feuillets à 3 col. 376 sur 272 millim. Rel. veau fauve sur carton. — (Saint-Thierry, n° 19).

1091 (J. 715). Papiae Elementarium doctrinae erudimentum.

Fol. 1. « Incipit prologus in Elementario doctrine erudimentum (*sic*). Fili uterque karissime, debui, si potuissem... — *A* in omnibus gentibus ideo prior est litterarum... habens lucidum ignem auree gutte ». Ces mots appartiennent à l'article : *Sandasyrus*. Le reste du dictionnaire a disparu, avec une partie du traité suivant, par l'enlèvement des cahiers XVI-XX.

Fol. 121. Chapitre de la 3[e] déclinaison. « ... [an]guis, pestis, sic etiam comparativa... et atque equidem et namnamque ».

Le fol. 1 porte la mention habituelle (XIII[e] siècle) des volumes de Saint-Remi : « Liber Sancti Remigii Remensis, vol. CI[us] ». — A l'intérieur du plat initial, on trouve une note (XVII[e] siècle) renvoyant à Du Cange pour juger ce glossaire de Papias qui, dans la bibliothèque de la maison, porte alors le n° 142; ce qui n'a pas empêché un autre bibliothécaire de Saint-Remi d'appeler l'auteur Papin, sur une fiche collée au bas du fol. 1.

XIII[e] siècle. Parchemin. 130 feuillets à 2 col., le dernier collé sur le plat final. La marge inférieure du fol. 82 coupée. Initiales de couleur vert, bleu et rouge, à rinceaux et fleurons, comme dans les mss. de Garnerus; celles des fol. 1, 44 et 110 de très grande taille. 495 sur 338 millim. Rel. peau de truie, avec dos de veau fauve, sur bois. — (Saint-Remi, n° 142).

1092 (O. 891). Papiae Elementarium doctrinae erudimentum.

Fol. 1. « Incipit Elementarium Papie congruum doctrine. Fili uterque, etc. » Comme dans le manuscrit précédent.

Fin : « *Zoziacus* siderale zozia signa. — Infinitas benedictionis gratias jam Deo Patri referimus... ubi jam revelata facie, illa vera et coeterna perfruamur sapientia, cum Patre et Spiritu sancto per infinita secula. Amen ».

A la suite (fol. 240), on trouve la table (XIII[e] siècle) du second livre d'un traité théologique, ce second livre ayant trait à la création.

Sur le fol. A, on lit (XIVe siècle) : « Anno Domini millesimo CCCo septuagesimo primo, in vigilia festi beati Michaelis, archangeli, quasi in principio sexte hore noctis, migravit ad Dominum Perreta, quondam uxor Petri de Donnomartino, cujus anima requiescat in pace. Amen. — Et ledit Perres de Dommartin trespassa le juedi devant la Nostre-Dame en septembre l'an mil CCCIIIIxx et sept; Dieux li face vray pardon. Amen ».

Au fol. B, on trouve des remarques (XIVe siècle) sur les lunaisons. « De qualitate temporis per lunationes. Sciendum est quod luna de mayo debet esse sicca et calida, et quanto cito incipit, annus debet esse fertilis, quia sine gelu debet esse; unde isti sunt anni fertiles, quando luna currit per XVI, V, XIII, II, X, XVIII et VII. Isti vero sunt steriles, sed insecuntur habundanciam preteritorum annorum, et ideo transeunt, sed quando luna currit per XVII, VI, XIIII, III, XI, XIX et VIII. Isti sunt sterilissimi et pejores, quia sequitur gelu, quando luna currit per XV, IIII, XII, I, IX ». — Sur le même feuillet, on trouve l'indication des précieux effets de l'emploi du genièvre (XIVe siècle) :

« Juniperi grana sunt omni tempore sana;
Febres mortificant, lumina clarificant;
Anichilant ruma, digestio tendit ad yma;
Implentur vene, properat hec gaudia vite.
Debes disparia sumere, non paria...,
Jejuno stomaco tu sumeas et sine vino ».

Au verso du fol. 239, on lit ces vers (XIVe siècle) :

« Proh dolor! ad brandos versa vice corruet ense
Immeritum vulgus immeritique duces,
Morte repentina pars altera morteque bina,
Altera pars victrix, altera cede fugax ».

Au verso du fol. E, on lit (XVe siècle) : « De dono magistri Odonis Jeronimi, canonici Remensis ». — Au fol. C verso on trouve cet ex-libris absolument gratté, mais donnant encore au réactif ceci : « Iste liber est domini Philippi [de] Victriaco, Meldensis episcopi » († 1362). — Un autre, peu postérieur, également gratté, s'aperçoit encore sur le fol. 1 : « Iste liber est conventus fratrum Predicatorum M....., in provincia Ang[liae], et sunt in eo XX pecie et dimidia ». Ces derniers mots correspondent au nombre des cahiers de 12 feuillets chacun. — On trouve encore la cote : « 148 visa », et, au dos, l'ancien numéro : « 170 ».

XIVe siècle. Parchemin. 240 feuillets à 2 col., plus les gardes A-E,

les C, D blanches. Rel. veau vert sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 5, n° 89 »).

1093 (J. 717). Papiae Elementarium doctrinae erudimentum. — Cujusdam incerti opus prosodiacum.

Fol. 1. Le découpage de l'initiale a enlevé les premiers mots du texte : « ... Fi]li uterque, etc. » Comme dans les précédents.

Fol. 261 v°. Aussitôt les derniers mots, l'auteur poursuit : « [P]etistis a me, karissimi, ex arte grammatica vobis competentes regulas dari aut componi... — De voce. Vox est aeris tenuissimi ad linguam percussio... et atque equidem et nam namque ».

Fol. 289. Lexique métrique ou liste de 2,100 mots environ, accompagnés chacun d'un vers où on les rencontre.

« Avena.

Silvestrem tenui musam meditaris avena

. . . .

... « Xodiacum.

Xodiacum hunc greci vocitant nostrique latini,
Solis equi Phegon, Phirois, Edus et Ethon ».

Des rubriques placées de-ci de-là rapportent ces vers aux poètes Alain de Lille, Alcuin, Arator, Bède, Boëce, Damase, Fortunat, Homère (?), Horace, Juvénal, Lucain, Marcianus, Martial, Ovide, Peralbus (?), Perse, Prosper, Prudence, Sedulius, Sophocle (?), Stace, Théodule et Virgile.

Les *Monumenta Germaniae historica* offrent (*Poetae latini*, t. III, p. 279-294) une œuvre du même genre, due à un moine de Saint-Riquier, nommé Michon (IX[e] siècle).

Le fol. A, jadis collé sur le plat, est un fort fragment d'une décision de l'official métropolitain de Reims (1521) sur appel d'un arrêt de l'official d'Amiens concernant Robert de Coulemont, *Colemont*, prieur de Laleu.

Le fol. B, encore à demi collé, paraît être de même un acte de l'officialité métropolitaine statuant (1497) sur appel d'un arrêt de l'official de Cambrai relatif à Jean Inghelbert, curé « de Directo,... Brucella ».

Au verso du fol. 299, on lit cet ex-libris en grosse minuscule : « Hunc librum dedit ecclesie Beate Marie Remensis magister Adam de

Nigella, archidiaconus Laudunensis Remensisque canonicus, pro remedio anime sue et salute. Orate pro eo ».

D'après Veyen, Adam de Nesles vivait en 1320, ce qui donnerait, à quelques années près, la date de notre manuscrit.

XIV[e] siècle. Parchemin. 299 feuillets à 2 col., plus les gardes A, B, en tête et à la fin. Toutes les initiales ont été découpées, sauf celle de la lettre K; un feuillet a même été complètement déchiré entre les fol. 260 et 261. 405 sur 295 millim. Rel. veau fauve gaufré à chardons et soufflets, sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « L, ord. 2, n° 2 »).

1094 (J. 712). Prisciani Caesariensis Commentariorum grammaticorum libri XVI. — Sergii opusculum.

Fol. 1. « Liber Prisciani, grammatici, Kiliano (*sic*), consuli ac patricio. Cum omnis eloquentiae doctrinam... — Primus liber continet, etc. De voce. Philosophi definiunt vocem esse aerem tenuissimum... in tribus libris quos de verbo scripsimus latius dissertum invenies. Explicit ». L'exemplaire paraît incomplet, ne traitant que du nom, du verbe et du pronom.

Très nombreuses gloses interlinéaires et marginales, d'une main contemporaine, soit en texte clair, soit, fréquemment, en notes tironiennes.

Sur Priscien, de Césarée, v. Fabricius, *Bibl. med. lat.*, t. VI, p. 11, et l'*Hist. litt.*, t. XVI, p. 142-143, 430, et t. XXXII, p. 174-175 et 181. Sur les premières éditions de ses livres, v. Hain et Copinger, n[os] 13353-13366.

Fol. 196. « Incipit Commentarium Sergii de litteris. Littera dicta est quasi legit tera, eo quod legentibus iter ad legendum ostendit... haec sunt nomina quae sunt integra posita ». Incomplet. Nous n'avons que les chapitres : « de litteris », « de syllabis », « de pedibus ».

Cette œuvre n'a aucun rapport avec le *Commentarius in secundam Donati editionem*, publié dans les différentes éditions des « Grammatici minores ». Sur l'auteur, v. Fabricius, *Bibl. med. lat.*, t. VI, p. 160.

Dans la marge du fol 150 v°, on trouve ce commencement de note, écrit par une main du XIII[e] siècle : « Magister Adam de Maffleto, officialis magistri H. de Sarque, Remensis archidiaconi ».

Les ex-libris sont intéressants. C'est d'abord au fol. 1, celui-ci (XI[e] siècle), en capitale rustique : « Liber Sancti Petri Altvillarensis coenobii » ; puis cet autre (m. d.), dans la même écriture, aux fol. 4-5 :

« Codex Sancti Petri Alt Villarensis coenobio (*sic*) » ; puis celui-ci (m. d.), en minuscule, aux fol. 8-9 : « Hic est liber Sancti Petri de Alto Villare monasterio » ; enfin cet autre, en rubrique de capitale rustique (m. d.), au fol. 113 : « Liber sancti Petri, apostoli, coenobio Altvillari ».

Dès le XIII[e] siècle, le livre a changé de propriétaire. Nous trouvons (fol. 1 v° et 98), cette note à l'encre rouge, bien connue : « † Liber Sancti Remigii Remensis ; volumen CC et IIII[xx] et IIII † ».

Sur le fol. 1, auprès du n° « 508 », la cote « F. 29 », qui est peut-être une cote de placement.

IX[e] siècle. Parchemin. 199 feuillets à longues lignes. Belle minuscule caroline, largement mêlée d'onciale ; le dernier traité porte de curieuses variantes dans la forme d'une même lettre, tels les *a*, les *ae*, les *r*. Nombreuses notes tironiennes, notamment au fol. 100. 338 sur 228 millim. Rel. veau fauve sur carton. — (Saint-Remi, n° 508).

1095 (J. 723). Prisciani Caesariensis Commentariorum grammaticorum libri XVI.

Fol. 1. « Cum omnis eloquentie doctrinam et omne genus studiorum... nec lucidus etherea sydera polus. Prisciani gramatici partes orationis : de nomine libri VII, de verbo III, de participio liber I, de pronomine libri II, de prepositione libri II, de adverbio et interjectione liber I, de conjunctione I, expliciunt ».

Le scribe a ajouté ce souhait peu engageant :

« Qui legit hunc versum videat se stercore mersum.

Amen. Benedictus qui dixit ».

Suit (fol. 106) un fragment sur des questions grammaticales, des hardiesses, des diminutifs employés par certains auteurs, notamment Plaute et Juvénal : « Plautus, in Cistellaria : datores bellissimi... ; » au bout duquel on a mis ce nouvel *explicit* (m. d.) : « Explicit liber Prisciani majoris artis grammatice. Deo gracias. Amen. Amen ».

Les gardes A-B sont formées d'un fragment d'acte du notaire Jean Perrin (XV[e] siècle), diacre de Reims, avec sa marque et sa signature, où l'on nomme Geoffroy Tartier, écolâtre de Reims.

Les fol. C-D représentent une lettre de Charles VI (18 décembre 1395) en faveur de Bermon de La Faye, écolâtre de Reims, fils de son chambellan.

Sur le fol. 1, la cote : « 204 visa », et au dos, le titre : « Grammatica. — 164 ».

XIIe siècle. Parchemin. 106 feuillets à longues lignes, plus les gardes A, B, en tête, C, D, à la fin. Initiales singulières, au trait, représentant des dragons (fol. 1, 2, 54, 55, 56, 64) ; elles n'ont pas été peintes et les titres n'ont pas été faits ; dessin de dragon dans la marge du fol. 49. 252 sur 175 millim. Rel. dos de veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « L, ord. 2, no 5 »).

1096 (J. 722). Prisciani Caesariensis Commentariorum grammaticorum libri XVI. — Ejusdem liber de Accentibus. — Petri Heliae de Grammatica.

Fol. 1. « Cum omnis eloquencie doctrinam... sidera polus. Priciani gramatici XVI libri expliciunt de VIII partibus orationis, silicet (*sic*) de nomine libri septem, de verbo libri III, de participio liber I, de pronomine libri II, de prepositione liber I, de adverbio et interjectione liber unus, de conjunctione liber I, et sic, consummato labori supremam manum imponit ».

Le texte paraît être le même que dans le ms. 1095, et les différences n'existeraient que dans les divisions des livres.

Dans les marges des deux premiers feuillets, on trouve un commentaire contemporain. « [A]d partium compositiones secundum Petrum Heliam accedamus que videntur... »

Fol. 123. « Incipit liber Accentuum secundum Priscianum. Littera est nota elementi... — Quid sit accentus. Accentus namque est... tum in fine vel in medio acuitur, ut pape, evax ».

Fol. 127. Singulière figure, ayant l'aspect d'une chainse, représentant les ramifications de l'idée : « nomen », déjà divisée en « primitivum » et « derivativum », et subdivisée en « proprium » et « appellativum » (m. d.).

Fol. 127 vo. Autre tableau, pour les noms de nombre : « numerus ordinalis », « cardinalis », « adverbialis », « ponderalis ». — Autre, pour les qualités : « Generalissimum genus ad aliquid ». — Note sur les césures.

Fol. 128. Note sur Priscien. « Priscianus iste genere Romanus fuit, sed ideo Cesariensis dicitur quia... »

Ibid. « Secundum Petrum Heliam. Ad majorem hujus artis evidenciam, primo videndum est quid sit grammatica... ut auditus futuri ut audiendus ».

Sur le célèbre grammairien et professeur Pierre Hélie, v. l'*Hist. litt.*, t. XII, p. 486-487, et t. XIII, p. 303. Sur la première édition de son œuvre, v. Hain, *Repert. bibliogr.*, n° 8422.

Au verso du feuillet adventice 123 *bis*, on trouve copiées (m. d.) des règles en vers : « In monosillabis dictionibus.

Vel prolongatur vocale (?) vel breviatur
. . . . » (3 vers).

— « In dissillabis dictionibus.

Utraque vel brevis est aut utraque longa tenetur
. . . . » (14 vers).

— « In trissillabis dictionibus vel polissillabis.

Regula sic detur : Penultima si brevietur
. . . . » (8 vers).

Au verso du fol. 129 *bis*, on lit cette note : « In isto libro scilicet uniquo volumine Prisciani, 2 libri de Accentu ab eodem Prisciano, sunt in toto folia 130, computando istum parvum folium 2 paginas sequentes solum pro uno folio, et hunc librum legavit ecclesie seu librarie capituli hujus ecclesie Remensis dominus Jacobus Dominici, quondam vicarius et capellanus dicte ecclesie, qui obiit in mense augusti versus finem, anno Domini M°CCCC°XII° ; et hunc librum ego Egidius de Asperomonte, canonicus ejusdem ecclesie, feci religari de meo proprio, et numeravi dicta folia anno predicto, die XXIII^a mensis novembris. Orate Deum pro nobis duobus ». — Sur le fol. B, on lit la cote : « 212 visa ».

XIIIe siècle. Parchemin. 130 feuillets à longues lignes (fol. 1-127) et à deux col. (fol. 128-130), plus les fol. 123 *bis* et 129 *bis* et les gardes A, B, en tête, blanches, C, à la fin, sans valeur. Nombreux dessins d'écoliers, sans intérêt, dans les marges inférieures. 232 sur 175 millim. Rel. mod. parchemin blanc. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « L, ord. 2, n° 6 »).

1097 (J. 714). Prisciani Caesariensis de Duodecim versibus Æneidos principalibus.

Fol. 1. « Prisciani grammatici partitiones versuum XII Aeneidos principalium.

Arma virumque cano Trojae qui primus ab oris.

— Versus genere uniformis, specie dactilicus... grajugena faciens. Explicit hoc opus. Amen ».

Un cahier paraît manquer entre les fol. 80-81, et cet état de choses paraît antérieur à la foliotation de Gilles d'Aspremont.

Sur le fol. 82, on trouve l'intéressante liste de noms propres saxons (XIe siècle) qui suit : « Artur, Pyntgeonn, Hons, Haengest, Cendic, Kyvenic, Ceaplin, Ceol, Ceorulf, Kinegelt, Kenralh, Aescrine, Kentrine, Kenred, Cedralla, Aetelhard, Cutred, Sigebriht, Kenulf, Berhtric, Aegbriht, Atelrulf, Aetelbriht, Aetelfrid[us], Aelle, Aesc, Aetelun, Baldred[us], Aetelrold, Aetelere, Aetelred, Aetelralh, Aetelbirht, Aedon, Cutulf, Crichelm, Ceolred, Conred, Ceorold, Kinebold, Cutrine, Kynerulf, Kyneheard, Ceorl, Daegferd[us], Penda, Peada, Trend, Joppa, Ingeld, Itan, Sigehere, Saebriht, Sebbe, Sigeberht, Srithelm, Sexbald, Srefheard, Hygelac, Hlothere, Hereric, Titel, Tonberht, Ealhmund, Eaha, Eadrine, Eadbold, Eorprald, Eadfrit, Eanfrit, Erchenberht, Egferd[us], Eanhere, Egfrid[us], Eadberht, Offa, Octa, Osfrid[us], Osrine, Osbriht, Iric, Osrold, Osri, Osred, Osric, Anna ».

Suit la copie (XIIe siècle) des douze vers de Virgile qui ont servi de thème au livre.

« Arma virumque. . . . . .
. . . .
Turnus ut infractos adverso Marte latinos ».

Au verso, on trouve un fragment (XIIe siècle) de grammaire ou de glossaire, fort usé par le frottement contre le plat du livre. On y distingue des étymologies ou des traductions dans ce genre : « *loricula* est oberjon », « *galerus* chapeuz de feir », etc.

Sur le fol. 1, la cote : « 219 visa ».

Dans les marges on trouve un commentaire du XIe siècle, qui malheureusement s'arrête au bas du recto du fol. 2. « Uniforme dicitur quia sunt novem generalia metra... »

Xe siècle. Parchemin malheureusement taché d'eau sur un fort tiers du volume. 82 feuillets à longues lignes. 258 sur 162 millim. Rel. dos de veau rose sur bois, délabrée. — (Ex-libris gravé du Chapitre, dont la cote a été déchirée).

1098 (J. 713). Prisciani Caesariensis de Constructione et ordina-

tione partium orationis libri duo. — Aelii Donati de Barbarismo. — Prisciani liber de Accentibus.

Fol. 1. « Quoniam in ante expositis libris... — In superiori libro de articularium dictionum... qui laudibus utriusque gloriari student doctrine ». Incomplet de la fin, le texte offre de nombreuses lacunes. Il semblerait que ce livre, à l'usage des écoliers, a été abrégé à leur intention, notamment par la suppression du plus grand nombre des exemples donnés par le grammairien.

Nombreuses gloses du temps.

Fol. 77. « Barbarismus est una pars oracionis viciosa... Trojanas vexit ad urbes. Ippallage est cum per contrarium verba intelliguntur ».

Le scribe finit par ce mauvais vers :

« Quo liber est pictus Walterus sit benedictus ».

Sur le grammairien Donat, v. Fabricius, *Bibl. med. lat.*, t. III, p. 406-409. Sur les premières éditions de ses œuvres, v. Hain, *Repert. bibliogr.*, nos 6322-6389, et Copinger, *Suppl.*, nos 2037-2115.

Fol. 83 v°. « Littera est nota elementi que... — Accentus namque est certa lex... acuitur, ut pape, evax. Explicit Priscianus de Accentibus ».

Le fol. 92 est occupé par quelques définitions de mots.

En tête du fol. 1, on lit cet ex-libris (XIVe siècle) : « De conventu Sancti Dyonisii Remensis. — A », accompagné d'un signe de reconnaissance bibliographique.

XIIIe siècle. Parchemin. 92 feuillets à longues lignes et une garde A, à la fin, sans valeur. 197 sur 140 millim. Rel. dos de veau blanc, délabrée, l'un des ais brisé, l'autre vermoulu. — (Saint-Denis).

1099 (F. 492). Alexandri de Villa Dei, alias Galli, Doctrinale puerorum seu Grammatica metrice scripta, cum commento.

Fol. 1. Prologus. « Conservacio anime erudicio. Hec proposicio scribitur ab Apelle, in quadam epistola ad Alexandrum, regem magnum... »

Texte.

« Scribere clericulis paro Doctrinale novellis.

. . . .

Pluraque signavi que non debes imitari.

— Doctrinale, Dei virtute juvante, peregi;
Grates reddo tibi, genitor Deus, et tibi, Christe,
Nate Dei, Deus, atque tibi nunc Spiritus alme,
Quos tres personas in idem credo Deitatis ».

Commentaire. « Scire rem est causas rei congnoscere; ergo congnitionem libri per suas causas videamus... hec Trinitas increata relucet in omni re creata. Amen.

— Finito libro sit laus et gloria Christo.
Omnis, virgo Dei, te moneo fidei;
Cum michi cor frangat, silet os, vertant et ocelli,
Tunc, d'gnare, mee vite finem visitatus,
Dextram scriptoris ducat Deus omnibus horis. Amen ».

Sur l'auteur, son œuvre et les éditions de celle-ci, v. *Hist. litt.*, t. XVIII, p. 202-209, et XXX, p. 597-598; Hain, *Rep. bibliogr.*, t. I, n°s 662-766, et Brunet, *Manuel*, t. I, p. 167-168, ou mieux D. Reichling, *Das Doctrinale des Alex. de Villa Dei*; *kritisch-exegetische Ausgabe.* Berlin, 1893, in-8°.

En haut du fol. 99, on lit l'ex-libris (XIVe siècle) : « Iste liber est Johannis de Mecghem. Si quis inveniat, reddat ei pro amore Dei ». Ce n'est peut-être qu'un jeu d'enfant comme celui-ci, de la même époque : « Iste liber non est fratris Johannis Caillardi ». — Sur la garde A, on trouve un blason grossièrement figuré : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *de... à la bande de...*; *aux* 2 *et* 3 *de... à une fleur de lis de...*, signé : « Hic fuit Petrus Itineris » (XVe siècle).

Fin du XIIIe siècle. Parchemin sali par l'usage. 99 feuillets à 2 col. et une garde A, collée sur le plat final. 236 sur 164 millim. Malgré l'état défraîchi du volume, on ne saurait trop admirer les jolies figurines que le miniaturiste a insérées dans les réseaux de ses lettrines, notamment aux fol. 1, 14, 28, 34, 53, 63, 65, 66, 76. Rel. vache jadis noire, sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « L, ord. 2, n° 8 »).

1100 (J. 724). Alexandri de Villa Dei Doctrinale puerorum.

Fol. 1. L'ancien fol. 1 portant la préface a été enlevé.

« Scribere clericulis paro Doctrinale novellis
. . . . »

Incomplet. Le texte s'arrête sur le vers :

« Nobis patet Deus, nostros lavet ille reatus ».

Dans les marges et entre les lignes, on trouve un copieux commen-

taire, dont il est malheureusement impossible de donner l'*incipit* et l'*explicit,* en raison de l'extrême usure des feuillets. Il paraît toutefois différer de celui du manuscrit 1099.

Un des écoliers qui ont usé et sali le volume nous a laissé son nom (fin du XIVe siècle), sur le fol. B : « Jehan Boutalus. On doit bien amer Jehan Boutalus ».

Sur le dos, le titre : « Grammatica. — 165 ».

Fin du XIIIe siècle. Parchemin usé par l'usage. 78 feuillets à 3 col., plus des gardes sans valeur A-C, en tête, D-F, à la fin. 248 sur 185 millim. Rel. veau blanc, sur bois, délabrée. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « L, ord. 2, n° 30 »).

1101 (J. 721). Synonyma Matthaei Vindocinensis. — Ejusdem Aequivoca. — Poncii Provincialis Summa dictaminis. — Summa Tancredi. — Liber Exceptionum in utroque jure. — Quaedam disputatio carnis et spiritus, metrice. — Arithmeticae quaestiones.

Fol. 1. Synonyma majora Matthaei Vindocinensis

« Ad mare ne latices videar deferre camino
. . . .
— Pluribus officiis anime . . . .
. . . . germani sunt uterini ».

Fol. 10 v°. « Prologus sequentis operis. Latinorum solercia philosophorum...

— Ethimologiam sic solvimus accipiendam
. . . .
— Ponite livorem . . . .
. . . . cibus ejus in usu.

— Expliciunt Sinonima ».

Sur ces deux poèmes, qui paraissent n'être que deux parties d'un même traité, v. *Hist. litt.*, t. XXII, p. 948-949. Sur Matthieu de Vendôme, v. *ibid.*, t. XV, p. 428, et t. XXII, p. 55-67.

Fol. 19. Ejusdem Matthaei Aequivoca.

« Quoniam scire distinguere sophistarum ampullas... — *A* nomen indeclinabile et secundum hoc plures habet significationes...

— *A* nomen signat, trahitur. . . . . »

Fin du texte : « ... Christum morti exponendo, unde Apostolus : Zelum et non scienciam... » Incomplet de la fin, le texte s'arrête sur ces mots qui appartiennent à l'article *Zelus*. Même observation.

Fol. 51. Poncii Provincialis Summa dictaminis. « De competenti [dogm]ate dictaminis tractaturi... — De salutatione. Salutacio est brevis oratio... omnes peticiones superius positas, remoto isto vocabulo : igitur, ergo, ideo. Explicit Summa magistri Poncii, etc. »

Sur ce traité de l'art épistolaire de Ponce le Provençal, professeur de rhétorique en l'Université d'Orléans, v. l'*Hist. litt.*, t. XXVIII, p. 492-494.

Fol. 60 v°. « Quoniam proposuimus instruere litterarum usualium triplicem cursum vel cursum ordinarium delegatorum arbitrarium (*sic*) quibus utimur frequenter coram judicibus ordinariis... — Quoniam proposuimus instruere modum triplicem... liberos et immunes. Datum anno Domini M° CC° LXXX° II°, etc. Explicit Summa magistri Tancreti ».

Fol. 71. « Incipit liber Exceptionum tam in civili jure quam in canonico. Primo contra litteras domini Pape et contra omnes alias litteras.

— Bulla, litura, stilus, manus altera, rasio, filum,
Si capias, papale docent cognoscere scriptum.

— Si bul[l]a sit falsa... si non expresserit causam illius quem excusat, nulla est excusacio. Expliciunt Exceptiones tam in civili jure quam in canonico ».

Fol. 75 v°. Dialogue entre la chair et l'esprit, qui n'a rien de commun avec le « De conflictu carnis et animae » d'Hildebert de Lavardin (*Hildeberti op.*, p. 943-958).

« Noctis sub silencio, tempore brumali,
Deditus quodam modo sompno spiritali,
Corpus carens vivere spiritu vitali,
De quo mihi visio fit sub forma tali :

Dormitando paululum vigilando fessus,
Ecce quidam spiritus noviter egressus
. . . .
. . . .

O caro miserrima, que vives fuisti
Tam fallax et fatua, a quo didicisti
Verba tam acerrima que jam protulisti,
Actamen in pluribus recte respondisti ». (38 strophes).

Les fragments qui suivent ont été ajoutés sur les feuillets demeurés blancs, par une main contemporaine, sinon par le copiste lui-même.

Fol. 70 v°. « In quolibet dictamine hec quinque sunt principaliter vitanda, scilicet frenum, ut *error romanorum;* collisio, quando *m* sequitur vocalem, ut *anima mea;* hiatus, quando vocalis sequitur vocalem, ut *lauda anima;* iotacismus, quando *m* sequitur *m*, ut *tuum munus;* metacismus, quando *c* post *x* ponitur, ut *rex Cerses* ».

— « Turtur perpetuo primum conservat amorem,
Amissoque suo, nescit habere parem ».

— « Fallere non quere, si laudem queris habere;
Qui fallit mille de solo fallitur ille ».

— Note sur les effets du tonnerre dans chacun des mois de l'année, sur les récoltes, la santé et la marche des affaires publiques. « Si in mense januario tonitruum primum sonuerit, ventos validos et habundanciam fructuum... »

Fol. 77. Extraits moraux sur divers sujets. « Nomina Musarum. In Elicone monte novem musas Memnonis et Tesbie... » On y trouve ces vers, qu'on pourra comparer avec ceux donnés plus haut (p. 548) :

« Dulcifluos calamos Euterpe flatibus urget;
Melpomone (*sic*) tragico proclamat monstra b[o]atu
. . . . »

— « De nominibus planetarum. Saturnus dicitur quasi satur annus... » — « De XII signis... » — « De oppositione signorum... » — Notes sur les Gorgones, les Hespérides, les Harpies, les Naïades, etc., etc.

Fol. 80 v°. Définitions morales tirées des apparences physiologiques, de la taille ou de la beauté du corps et de ses parties, de la forme du nez et des oreilles, de la couleur des cheveux, etc.

Fol. 82. Problèmes d'arithmétique. « Sint hic milites pedites et puelle et sint in universo XII, et habeant inter se XII panes parciendos... » — « Simile est de duodecim avibus pro duodecim denariis... » — « Si quis diversas res habuerit, ita quod in una manu unam et in alia alteram, et vis scire in qua manu que res sit... » — « Si velis divinare quantum denariorum socius tuus habeat in bursa sua... » — — « Dicat unus socius alteri : Da michi unum de denariis tuis vel de aliis rebus, et habeo in duplo quantum tu... » — « Si quis intret ecclesiam ubi plura sint altaria, veniens ad unum, dicat : Domine, dupla quod est in bursa mea et offeram tibi sex denarios... » — « Si quis dixisset alii : Si vixisses tantum quantum vixisti... » — « Sit quedam hasta posita in quodam flumine, tali disposicione quod tercia pars illius

sit in limo, medietas in aqua pura et quantitas octo ulnarum super aquas... » — « Si duo homines uno et eodem die peregre proficiscantur... » — « Si vis scire quota feriarum quis osculatus fuerit amicam suam, dic ei quod duplet feriam excogitatam et postea addat unitatem, dein totum multiplicet... » — « Si de tribus hominibus vis scire quis eorum sit fur... »

Inspirés peut-être, d'une façon générale, du « De Arithmeticis propositionibus » de Bède (Migne, *Patrol. lat.*, t. XC, col. 665-676), ces problèmes se rencontrent sous une forme plus ou moins différente dans plusieurs recueils, notamment dans le ms. 399 de la Bibliothèque de Tours. Voir à ce sujet une note de M. Paul Meyer, dans le *Bull. de la Soc. des Anc. textes français*, 1893, p. 43 et suivantes.

Les gardes B, C proviennent d'un recueil canonique (XIII[e] siècle).

Au bas des fol. 60 v° et 82, on lit cet ex-libris (XIV[e] siècle) : « Iste liber est Hermanni de Zechten, canonici ecclesie Bonnensis ».

Sur la garde B, on lit de même : « Hunc librum, in quo sunt Synonima et Equivoca Mathei Vindocinensis, et cum hiis quedam Dictamina, Summa magistri Tancreti, item libellus Exceptionum tam in jure civili quam in canonico, hunc librum dedit librarie capituli Remensis parvus Johannes Gobini, puer chori, quem ego Egidius de Asperomonte feci religari de meo, et sunt in eo folia 82[o], numerata per me Egidium, die XXIII[a] mensis de (*sic*) novembris, anni Domini M[mi] CCCC[mi] XII[mi] ».

Sur le fol. 1, la cote connue : « 224 visa ».

XIII[e] siècle. Livre d'écolier, parchemin mal rogné. 82 fol., moins le 50 enlevé, plus les gardes, A, blanche, en tête, B, C, à la fin ; les fol. 19-82 à 2 col. Environ 178 sur 130 millim. Rel. dos de veau blanc sur ais de bois, l'un de ceux-ci brisé. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « L, ord. 2, n° 26 »).

1102 (J. 720). Johannis Balbi Januensis Summa grammaticalis quae dicitur Catholicon.

Fol. 1. Les premiers mots manquent, par l'enlèvement de l'initiale. « [Summa que dicitur Cathol]icon, edita a fratre [Johanne Januensi, ordinis frat]rum Predicatorum. Prosodia quedam pars grammatice nuncupatur... — De littera. Littera sic diffinitur... flectitur omne genu celestium, terrestrium et infernorum, cui est honor et gloria et magnitudo et magnificentia, virtus et potestas, regnum et imperium in secula seculorum. Amen ».

— « Sit tibi laus, Christe, quoniam liber explicit iste.
Sit scriptor sanus, sit sua sana manus ».

Sur l'auteur et son œuvre qui fut achevée en 1286, v. *l'Hist. litt.*, t. XXII, p. 13-15. Sur les éditions, v. Hain, *Repert. bibliog.*, t. I, n[os] 2251-2269, et Brunet, *Manuel*, t. III, p. 501-503.

XIV[e] siècle. Parchemin. 303 feuillets à 2 colonnes; initiales mi-parties rouge et bleu, filigranes exécutés avec goût et délicatesse; l'initiale du fol. 1 a été enlevée, il n'en reste que l'encadrement de la page, garni de fleurons et d'oiseaux. 408 sur 288 millim. Rel. veau blanc, sur bois, jadis garnie de beaux clous de cuivre. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « L, ord. 2, n° 1 »).

1103 (N. fonds). « Dictionnaire des mots usités à Rheims parmi le peuple et même parmi les bourgeois, avec l'explication ».

XIX[e] siècle. Papier. 68 pages. 290 sur 200 millim. Non relié. — (Achat, 1857).

1104-1106 (N. fonds). Cours de langue polonaise, par M. Coquebert de Taisy.

1104. — « Grammaire polonoise, traduite de l'allemand ».

1105. — Glossaire polonais, précédé d'une instruction pour son usage.

1106. — « Tirocinium, ou leçons pour les commençans dans la langue polonoise ». On y a joint (page 129) les cent dialogues d'école de la grammaire latine de Halle, de Joachim Langen (Breslau, 1797).

XVIII[e]-XIX[e] siècles. Papier. 300 pages précédées des fol. A-H; 564 pages précédées des fol. A-K; 322 pages précédées des fol. A-D. 230 sur 185 millim. Demi-rel. veau fauve. — (Fonds de Taizy).

1107 (F. 464, en partie). M. Tullii Ciceronis Rhetoricae, ad Herennium, libri IV.

Fol. 1. « Etsi in (*sic*) negociis familiaribus... si raciones preceptionis diligencia consequamur et exercitacione (*sic*). Et sic est finis ». (Édit. Lemaire, t. VI, p. 5-272).

Au fol. 108, on lit cet ex-libris : « Pertinet michi Johanni de Barra, presbitero, canonico Remensi ».

XV[e] siècle. Papier criblé de trous de vers. 108 feuillets à longues lignes, les 103-108 blancs. 214 sur 144 millim. Rel. mod. parchemin blanc. — (Chapitre).

1108 (J. 726). M. Tullii Ciceronis Rhetoricae, ad Herennium, libri IV.

Fol. 1. « Tullii Rethorica (*sic*) secunda. Etsi in negociis familiaribus impediti... si raciones preceptionis diligencia consequamur et exercitatione. Explicit ».

La mention habituelle du don de ce livre par le cardinal Guillaume Fillastre manque sur le fol. 1, mais cette origine se reconnaît facilement à l'inscription : « Hic cathenatus 17ª augusti anno 1416° », qu'on lit au fol. 77, à la teinte qu'une reliure en veau rose a laissée sur l'ancienne garde 78, et enfin aux traces d'armoiries qui subsistent sur l'initiale du fol. 1 qui a été barbouillée.

Commencement du XVᵉ siècle. Parchemin. 78 feuillets à longues lignes, les 3 derniers blancs. 205 sur 138 millim. Rel. moderne veau fauve, à fermoir. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « D, ord. 2, nº 16 »).

1109 (N. fonds). M. Tullii Ciceronis Orator, ad Brutum. — Ejusdem Brutus, seu de claris oratoribus.

Fol. 1. « Marci Tullii Ciceronis ad Brutum Orator feliciter incipit. Utrum difficilius aut majus esset... imprudentiam suscepisse. Marci Tullii Ciceronis Orator explicit ». (Édit. Lemaire, t. VII, p. 627-752).

Fol. 88 vº. « Brutus feliciter incipit. Cum e Cicilia decedens Rhodum venissem... si operosa est aconcursatio magis oportunorum. Marci Tullii Ciceronis Brutus feliciter explicit ». (*Ibid.*, p. 443-620).

Le fol. 1 porte, dans sa marge inférieure, le blason de Guillaume Fillastre, qui fit écrire ce volume. Écu rond, *de gueules à la bordure engrêlée d'or, à une rencontre de cerf de même, les yeux de sable,* sous un chapeau de cardinal à neuf glands.

On y trouve aussi la cote : « 207 visa » qui, ailleurs insignifiante, suffit ici à nous montrer qu'avant de porter sur le plat la mention : « Mʳ de Taizy », ce riche volume est entré dans la bibliothèque du Chapitre avec tous ceux de son ancien doyen, et s'y trouvait encore au moment de la Révolution.

Commencement du XVᵉ siècle. Vélin de luxe, écrit en caractères romains, contrairement à tous les manuscrits que fit copier le célèbre cardinal. Jolies initiales aux fol. 1 et 88, la première malheureusement décalquée par l'humidité. 203 feuillets à longues lignes, moins 51-54 omis dans la foliotation, plus 148 *bis* et les gardes A-B, en

tête, C-D, à la fin, blanches. 210 sur 126 millim. Rel. veau fauve, tranche dorée. — (Fonds de Taizy).

1110 (J. 727). M. T. Ciceronis in Q. Caecilium divinatio necnon in Verrem libri VII. — Ejusdem alia opuscula.

Fol. 2. « M. Tullii Ciceronis in C. Verrem liber primus incipit feliciter. Si quis vestrum, judices, aut eorum... quam improbos accusare necesse sit. Marci Tullii Ciceronis in C. Verrem liber septimus explicit feliciter. Deo gracias ». (Édit. Lemaire, t. VIII, p. 189-225, et 245-509; t. IV, p. 15-458).

On remarquera que les Verrines sont précédées du plaidoyer de Cicéron contre son compétiteur Q. Caecilius.

Fol. 128. « Incipit ejusdem ad equites R[omanos], pro se, ne eat in exilium. Si quando inimicorum impetum... vestra virtute conservetis ». (*Ibid.*, t. XXIII, p. 369-380). Ce discours est apocryphe.

Fol. 130. « Incipit ejusdem Ciceronis ad Senatum, gracias agens de reditu. Si, patres conscripti, pro vestris immortalibus... virtutem et fidem nunquam amiserim ». (*Ibid.*, t. XI, p. 265-304).

Fol. 135. « Incipit ad populum feliciter [de reditu]. Quirites, et nil est homini magis optandum... cunctis suffragiis judicavit ». (*Ibid.*, p. 309-331).

Fol. 138. « Incipit de Responsis aruspicum. Hesterno die, patres conscripti, cum ille... et responsum esse fateatur ». — Fol. 142. « Sequitur de locis sacris religiosis. O impudenciam miram... ire discordieque placande. Finis. Explicit de Responsis aruspicum ». (*Ibid.*, p. 449-502).

Fol. 147 v°. « Tullius, de Provinciis consularibus. Si quis vestrum, patres conscripti, expectat quas... in graciam non dubitarent redire. Finis. Explicit de Provinciis consularibus. Deo gracias ». (*Ibid.*, t. XII, p. 251-292).

Sur le fol. 1, liste des ouvrages contenus dans le volume. Elle est suivie de ces mots : « Scriptum Constancie, in concilio generali, anno Domini millesimo CCCC^mo^ decimo septimo, et dicti concilii tercio ».

Plus tard, Guillaume Fillastre a ajouté de sa main cette intéressante note : « Ego Guillelmus, cardinalis Sancti Marci, olim decanus Remensis, hunc librum dono librarie ecclesie Remensis, scriptum manu propria Constancie, in concilio generali, die primo octobris anno suprascripto; G., cardinalis Sancti Marci ».

Sur le fol. C, on lit : « Hic cathenatus 21ª junii, anno 1416° ». — Sur le fol. 1, on trouve la cote : « 178 visa ».

Commencement du XVᵉ siècle. Parchemin. 152 feuillets à longues lignes et les gardes blanches, A, en tête, B, C, à la fin. Initiales or, couleurs et gouache, celle du fol. 2 portant sur la queue d'encadrement les armes du donateur, celle du fol. 103 ornée d'une fleur de lis. 253 sur 174 millim. Rel. mod. veau fauve à fermoir. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « D, ord. 2, n° 14 »).

1111 (J. 728). M. T. Ciceronis opera quaedam. — Plinii secundi, avunculi (*lisez* : junioris), quaedam epistolae. — Leonardi Aretini de Utilitate disputandi dialogus. — Seneca de IV virtutibus. — De Scismate.

Fol. 1. « Marci Tullii Ciceronis de Senectute.

O Tite, si quid ego adjuro curamve levasso
Que nunc te coquit et versat in pectore fixa

et qua deprimeris... — Sepe numero... experti probare possitis. Explicit liber de Senectute ». (Édit. Lemaire, t. XIX, p. 431-500).

Fol. 20 v°. « Marci Tullii Ciceronis de Amicitia liber incipit. Quintus Mucius, augur, Scevola... nichil amicitia prestabilius putetis ». (*Ibid.*, p. 531-604).

Fol. 44 v°. « Marci Tullii Ciceronis Paradoxa. Animadverti, Brute, sepe Catonem... inopes ac pauperes estimandi (*sic*) sunt. Explicit Paradoxa Tullii ». (*Ibid.*, t. XIV, p. 475-546).

Fol. 58. « Marci Tullii Ciceronis contra Catilinam orationes IIIIᵒʳ. Quousque tandem abutere... et per seipsum prestare possit ». (*Ibid.*, t. X, p. 387-496).

Fol. 84. « Ejusdem Tullii pro Marco Marcello, ad Cesarem. Diuturni silencii, patres conscripti... hoc tuo facto cumulus accesserit ». (*Ibid.*, t. XII, p. 553-574).

Fol. 89 v°. « Ejusdem, pro Quinto Lingario (*sic*), defenssio coram Cesare, de qua in lege post medium FF, de origine juris. Novum crimen, Gaii Cesar... omnibus te daturum ». (*Ibid.*, p. 579-602).

Fol. 96. « Marci Tullii Ciceronis oratio pro rege Dejotaro incipit. Cum in omnibus causis... alterum conservare clemencie tue ». (*Ibid.*, p. 609-640).

Fol. 104 v°. « Invectiva Salustii ad Tullium. Graviter et iniquo animo... in ulla parte fidem babes. Explicit ». (*Ibid.*, t. LXXXII, p. 496-499).

Fol. 106. « Invectiva Tullii ad Salustium. Ea demum magna voluptas est... si qua ego honeste effari possum. Explicit, etc. » (*Ibid.*, p. 499-506).

Fol. 110. « Quedam electe epistole Plinii Secundi, avunculi, quia ambo Secundi dicti sunt ex cognomine, sed primus avunculus, alter vero nepos fuit. — Cornelio Tacito suo salutem. Frequens mihi disputacio est... » (Édit. Lemaire, t. LXIX, p. 51-60). — Fol. 111 v°. « Nepoti suo salutem. Magna Iseum fama... » (*Ibid.*, p. 73-79). — Fol. 112 v°. « Laudes Plinii Secundi, avunculi, R. Macro suo. Pergratum est mihi... » (*Ibid.*, p. 149-157). — Fol. 114. « Sparso suo salutem. Aeschinen (*sic*) aiunt... » (*Ibid.*, p. 210-211). — *Ibid.* « Pompeio Saturnino suo. Peroportune mihi reddite sunt... » (*Ibid.*, p. 18-24). — Fol. 116. « Atrio Clementi suo salutem. Si quando urbs nostra... » (*Ibid.*, p. 26-30). — *Ibid.* « Plinii Secundi epistola [Calvisio suo salutem]. Nescio an ullum jocundius... » (*Ibid.*, p. 139-143). — Fol. 117 v°. « Severo. Ex hereditate que... » (*Ibid.*, p. 157-159).

Fol. 118. « Incipit elegantissimus dyalogus domini Leonardi Aretini, in quo hortatur viros studiosos ad exercicium disputandi. Vetus est cujusdam sapientis sententia... — Cum solenniter (*sic*) celebreatur... hec cum dixisset surreximus. Explicit ».

Fol. 130. « Sequitur liber Senece de IIII^or virtutibus. Quatuor virtutum species... aut defficientem contempnat ignaviam ». (Édit. Lemaire, t. LXXXVI, p. 448-457).

Fol. 134 v°. « Qualis fuit status Ecclesie in veteri et novo Testamento et qualiter Ecclesia fuit temporibus predictis recta, et quot scismata et quot intrusiones temporibus predictis fuerunt in ecclesia Romana, et qualiter in scismatibus preteritis fuit actum, et de aliis notabilibus secundum veras cronicas. Postquam superius status et effectus presentis scismatis quod cepit Rome anno M°CCC°LXXVIII° et, jam stante concilio Constanciensi, duravit XXXVII annis... que patent omnibus volentibus eas audire ». Dans la marge, Guillaume Fillastre donne au morceau qui précède cette indication d'origine : « Istud compendium sumptum est de majori libro. Additum est per scriptorem qui in illo concilio hunc librum scripsit anno M°CCCC° et XV° ».

Le fol. A porte une table contemporaine, suivie de ces mots : « Scriptum Constancie, in concilio generali, anno Domini M°CCCC°XVI°, apostolica Sede vacante ». — Sur le fol. C, on lit : « Hic cathenatus 25ª novembris, anno 1416 ».

Commencement du XVe siècle. Parchemin. 137 feuillets à longues lignes et 3 gardes, A, en tête, B, C, à la fin, ces dernières blanches comme les fol. 55-57. Initiales (fol. 1 et 58) aux armes de Guillaume Fillastre : *de gueules, à la bordure engrêlée d'or, à une rencontre de cerf de même*, qui fit écrire ce livre et le donna au Chapitre. 223 sur 148 millim. Rel. maroquin rose sur bois, semée du chiffre du donateur estampé à froid; sur l'un des plats on trouve les restes d'une étiquette en papier ayant porté le chiffre et les armes du même. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « D, ord. 2, n° 15 »).

1112 (J. 731). Declamationes XVII Quintiliani. — Zanobii de Strada, seu de Florentia, oratio de Fama.

Fol. 1. [2]. « Ex incendio domus adolescens patrem extulit, etc. — Sentio, judices, pudori juvenis... » (Édit. Lemaire, p. 24-46). Nous reproduisons entre [ ] l'ordre de classification adopté dans l'édition.

Fol. 10 v°. [1]. « Idem casus est, hoc diverso quod, etc. — Si juvenis in[n]ocentissimus, judices, uti vellet... » (*Ibid.*, p. 1-23).

Fol. 16 v°. [8]. « Gemini quibus erat mater et pater, etc. — Quanvis, judices, plurimum infelicissime matris... » (*Ibid.*, p. 173-199).

Fol. 26. [12]. « Cum civitas fame laboraret, etc. — Quamvis, judices, innumerabiles me indignandi cause... » (*Ibid.*, p. 261-294).

Fol. 38 v°. [13]. « Dampni per injuriam dati fit actio, etc. — Credo ego, judices, plerosque mirari... » (*Ibid.*, p. 295-316).

Fol. 46. [6]. « Qui in calamitate parentes deseruerit, etc. — Etiamsi, judices, in hac asperrima conditione... » (*Ibid.*, p. 129-157).

Fol. 55. [7]. « Liberum hominem torqueri non licet, etc. — Sencio, judices, plurimum detrahi... » (*Ibid.*, p. 158-172).

Fol. 60 v°. [9]. « Abdicare et recusare liceat pauperis et divitis, etc. — Neminem, judices, umquam (*sic*) in terram breve... » (*Ibid.*, p. 200-225).

Fol. 69 v°. [10]. « Male tractationis fit actio. Quaedam amissum filium, etc. — Quanvis, judices, inter eos qui... operis moris sue utaris feliciter ». (*Ibid.*, p. 226-248). La fin non conforme.

Fol. 75 v°. [16]. « Duo amici ex quibus uni mater erat, etc. — Etsi, sanctissimi viri, olim videro... » (*Ibid.*, p. 346-356).

Fol. 79 v°. [17]. « Filium ter abdicare voluit pater, victus, etc. — Quassatus (*sic*) per diversos misere mentis... » (*Ibid.*, p. 357-376).

Fol. 87. [18, 19]. « Male tractationis fit actio. Speciosum filium, etc. — Etsi, judices, callidissimus parricida facinus suum sic ordinavit... » (*Ibid.*, p. 377-410).

Fol. 100. [14,15]. « Meretrix amatori suo pauperi dedit odii potionem, etc. — Ego [sentio], judices, hanc quoque calamitatibus meis... » — Fol. 104. « Responsio meretricis. Etsi, judices, ita a natura comparatum... » (*Ibid.*, p. 317-345).

Fol. 110. [5]. « Liberi parentes in egestate aut alant, etc. — Quanvis, judices, in tanta malorum... » (*Ibid.*, p. 99-128).

Fol. 121. [4]. « Vir fortis optet premium, etc. Cum steterim in ea conditione... ne patrem, dum morior, occidam ». (*Ibid.*, p. 75-98). « Expliciunt Declamationes Quintiliani. Deo gracias ».

Fol. 130 v°. « Oratio Zenobii de Florencia, in laureatione sua, ad Karolum, quartum Romanorum imperatorem semper augustum et Boemie regem, de fama, extra cathedralem ecclesiam Pisanam, mane Ascensionis Domini, pridie idus maii, in presencia domini Ostiensis aliorumque prelatorum, principum et nobilium multitudine.

Stat sua cuique dies, breve et inreparabile (*sic*) tempus,
Omnibus est vite sed famam extendere factis
Hoc virtutis opus. . . . .

Virgilii Eneydos X°. — Sepe me admonere soleo, gloriosissime Cesar, ne hanc qualemcumque ingenii mei conditionem... nobisque tandem tecum donare dignetur Altissimus, qui per omnia secula regnat Deus. Amen ».

Sur le célèbre protonotaire apostolique Zanobi da Strada, connu généralement sous le nom de Zenobius de Florence (1312-1361), v. Mehus, *Ambrosii Traversarii lat. epistolae,* t. I, p. 189-194; Tiraboschi, *Storia della letter. italiana*, t. V, p. 615-621; Inghirami, *Storia della Toscana*, t. VII, p. 402.

A la fin, on lit cette inscription en lettres rouges : « Scriptum Constancie, in concilio generali, anno Domini millesimo quadringentesimo decimo sexto et dicti concilii tercio », et, au fol. D : « Hic cathenatus XXV^{a} januarii anno mil° CCCC°XVI° ».

On trouve, au fol. 1, une initiale aux armes du cardinal donateur.

Commencement du XVe siècle. Parchemin. 143 feuillets, plus 10 *bis*, et les gardes A, B, en tête, C, D, à la fin, blanches. Longues lignes. 206 sur 140 millim. Rel. neuve, veau fauve, à fermoir, contenant à l'intérieur des fragments de l'ancienne, dont les plats étaient

richement gaufrés à compartiments d'animaux et aux initiales du donateur; l'un des plats chargé en outre d'une étiquette au chiffre et aux armes de Guillaume Fillastre. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « D, ord. 2, nº 17 »).

1113 (J. 711). Summa dictaminis magistri Thomae Capuani.

Fol. 1 vº. Table. « Incipiuntur rubrice Artis dictandi magistri Thome Capuani, sancte Romane ecclesie cardinalis... — In hoc prohemio reprehenduntur illi qui precipitant sententias et confundunt judicium, ponentes lucem tenebras et tenebras ipsam lucem. Juste judicate, filii hominum... — In hoc prohemio reprehenduntur illi qui sine prehabito magisterio faciunt se dictatores cum non sint. Celebris est et gloriosa... — Hic describitur quid sit dictamen. Est ergo dictamen... die ad eligendum prefixa convenientes in unum de, etc. Explicit Summa magistri Thome de Capua, brevis et utilis, ad artem dictandi. Deo gracias ».

Sur le cardinal Thomas de Capoue et son œuvre, v. Oudin, *Script. eccles.*, t. III, p. 86-88, et Fabricius, *Bibl. med. lat.*, t. VI, p. 248.

Sur le fol. 1, l'ex-libris habituel de Saint-Denis (XIVᵉ siècle) manque, mais le petit blason qui a été tracé indique la provenance de façon suffisamment certaine, et une main du XVIIIᵉ siècle a encore ajouté par surcroît cette note : « Ex libris Sancti Dyonisii Remensis ».

XIVᵉ siècle. Parchemin. 116 feuillets, tantôt à 2 colonnes, tantôt à longues lignes. 265 sur 192 millim. Rel. souple, veau vert sur carton, délabrée. — (Saint-Denis).

1114 (N. fonds). « Selectae praeceptiones artis oratoriae, apparatus ad eloquentiam ».

Page 1. « Hominum errore vel pravitate fit ut vitio candidus, virtuti niger calculus obveniat... multa sunt apud Tullium amplificacionum exempla, quorum indicem contexuit ordine alphabetico causinus (*sic*) noster in sua Rethorica (*sic*), et hec de triplici tractatu oratorio sufficiant, pro rei magnitudine pauca ».

Sur le fol. A, on lit : « Joannes Cordier, 1667 ». — De même, à la page 267 : « Absoluta Rhetorica anno Domini 1666 ».

XVIIᵉ siècle. Papier. 267 pages, plus 165 *bis* et *ter*. 160 sur 137 millim. Rel. parchemin blanc.

1115 (N. fonds). « Tyrocinium eloquentiae, sive ad doctrinam bene dicendi manuductio ».

Page 1. « Praefatio. Instituenti michi bene dicendi praeceptiones venit in mentem... »

A la suite (p. 195), on trouve : « Miscellanea et exempla pleraque ad praxim rhetorices ». C'est un recueil de discours et de poésies latines, où l'on rencontre notamment :

Page 290. « Harangue faite au parlement de Dijon par C. Febvret, advocat, sur les lettres du gouvernement de Bourgogne en faveur de monseigneur le Prince ».

Page 300. Sonnet et stances adressées au sieur Maignien, « poète françois », sur le retable de la Madeleine de Dijon.

Page 333. « Theatrum, sive de tragoedia ».

Page 342. Suite d'un cours de géographie en français, dont il manque un certain nombre des premiers feuillets.

A la fin, le volume est daté de 1669.

XVII[e] siècle. Papier. 382 pages et quelques *bis*. 225 sur 166 millim. Rel. parchemin blanc.

1116 (N. fonds). Palaestra eloquentiae.

Fol. 1. « Praefatio. Quid, quaeso, homini durissimum? Subesse... quae praesertim ad motum sunt accommodatae, atque haec de methodo bene dicendi sufficiant, qua sic utere et longe nobilius putes bene vivere quam bene dicere. Finis ».

XVII[e] siècle. Papier fortement entamé par l'action chimique de l'encre. 103 feuillets écrits, plus un fol. 33 *bis*. 247 sur 175 millim. Rel. parchemin blanc.

1117 (N. fonds). « Rhetorica ceu (*sic*) Liber aureus aurea complectens praecepta, ad usum Joannis Baptistae Flamant, clerici Suessionaei, anno reparatae salutis 1754 ».

Page 3. « Prolusiones oratoriae. Jam vobis augusta patent, adolescentes optimi... »

L'élève commence son cours sur ces vers :

« De votre ingénieux suffrage,
Lecteur délicat et sensé,
Si vous honorés mon ouvrage,
Je suis assés récompensé ».

Il le clôt sur ceux-ci :

« Bornons ici notre carrière ;
Les longs ouvrages me font peur.
Loin d'épuiser une matierre,
On n'en doit prendre que la fleur ».

Page 101. Deuxième partie. Recueil de pièces de vers, de divers auteurs, notamment de Du Cerceau. L'élève y nomme, en marge, avec ironie, quelques-uns de ses professeurs : le P. Hulot, roux, le P. Chevas, noir, M. Bourdon, M. Druilhet, Sanlecque, Kerlorec.

XVIII[e] siècle. Papier. 293 pages. 180 sur 134 millim. Rel. veau moucheté. — (Don Ch. Loriquet).

1118 (N. fonds). « Rethoricae (*sic*) institutiones datae a D. domino Husson, celeberrimo eloquentiae in Universitate Remensi professore ; auditore vero P.-J. Popart, Remis, anno Domini MDCCLXIX ».

A la page 175, on lit ce vers :

« Fine coronatur nobile semper opus ».

Popart scripsit Rhemis ».

XVIII[e] siècle. Papier. 175 pages. 185 sur 140 millim. Cartonnage. — (Achat).

1119 (N. fonds). Cours de rhétorique de l'abbé Batteux.

Page 1. « Institutiones rhetoricae, exemplis gallicis illustratae, a clarissimo viro D. D. Batteux, rhetorices professore in collegio Universitatis Remensis. Quid est Rethorica (*sic*) ? Rethorica definitur ars bene dicendi... »

Page 221. « Épigrammes françoises et latines ». On y trouve : (page 295). « Ruaei emblemmata heroica, Regi, post hybernam in Sequanos expeditionem » ; — (p. 303). Fables latines et françaises ; — (p. 311). « Vir viridis », poème en 4 chants ; — (p. 329). « Theocriti Ydilium » ; — (p. 117). « Rosae et violae certamen », distiques.

A la page 395, on trouve le nom : « Maucler », répété également sur les gardes.

XVIII[e] siècle. Papier. 395 pages. 225 sur 162 millim. Rel. veau fauve. — (Achat, 1885).

1120 (N. fonds). « Institutiones rhetoricae ».

Page 1. « Prooemium. Instituenti mihi, rhetoricae candidati, artis oratoriae praecepta vobis tradere... »

XVIII[e] siècle. Papier. 141 pages et 2 frontispices gravés. 210 sur 162 millim. Rel. basane. — (Don Ch. Loriquet).

1121 (N. fonds). « Rhethorica (*sic*) juxta veterum et recentium eloquentiae magistrorum disciplinam explanata ».

Page 1. « Prooemium. Rhethorica est ars bene dicendi, hoc est ornate, graviter et copiose dicere... »

A la page 232, on lit cette note : « Monsieur Moët est un gueux et un singe », qui donne à entendre que c'est le livre de M. Moët, alors élève du collège d'Épernay. Ailleurs (p. 230), un des camarades de cet élève s'appelle : « dit Papillon, marquis de la crasse et comte de la saleté ».

XVIII[e] siècle. Papier. 233 pages. 198 sur 152 millim. Demi-rel. parchemin blanc et papier de tenture. — (Don Ch. Loriquet).

1122 (N. fonds). « Traité sur l'action oratoire, dicté par M. Carlet, professeur en humanité au collège royal de Châlons-sur-Marne, commencé le douze juin de l'année mil sept cent quatre-vingt-six ». Par demandes et réponses.

XVIII[e] siècle. Papier. 61 pages, et le titre A. 200 sur 160 millim. Cartonnage.

1123 (N. fonds). Traité du récit.

Sur la page 1, le nom : « Baudouin », de la même main que l'ouvrage.

XVIII[e] siècle. Papier. 130 pages. 165 sur 100 millim. Rel. basane mouchetée. — (Don Deullin).

1124 (N. fonds). « Les nouveaux principes de l'art d'écrire, ou la vraye méthode d'y exceller, composée par demandes et réponses ».

XVIII[e] siècle. Papier. 88 pages. 272 sur 177 millim. Cartonnage. — (Don Ch. Loriquet).

1125 (N. fonds). Leçons de littérature données par M. J.-F. D[elacroix], en 1775.

Cahier d'un sieur Richard.

Ce cours est suivi, dès le fol. 39, d'extraits et de notes sur le *Spec-*

tacle de la Nature de Pluche, et plus loin, de notes montrant que son propriétaire fut apothicaire.

XVIIIe siècle. Papier. 146 pages, dont plusieurs blanches. 200 sur 155 millim. Cahier cousu. — (Don Dr Jolicœur, 1895).

1126 (N. fonds). Éléments de poésie et de littérature, par demandes et réponses.

Le traité de littérature, qui commence au fol. 50, est incomplet.

XVIIIe siècle. Papier. 108 feuillets. 203 sur 153 millim. Rel. parchemin blanc.

1127 (N. fonds). « Cahier de devoirs donné en seconde par M. Parent, très digne professeur de cette classe, en mil sept cent quatre-vingt-cinq et 86; commencé le 10 octobre 1785 et fini le six mars 1786. Écrit par Brouhet, écolier de cette même classe ».

Sur le même feuillet de titre, on lit aussi : « A Monsieur Brouhet, curé d'Hannogne ». — A l'intérieur de la couverture finale, on trouve la liste des « dictateurs » aux différentes compositions de thème, version latine ou grecque, vers latins, et le nombre des élèves composant en ces matières.

XVIIIe siècle. Papier. 157 pages précédées d'un titre A. 187 sur 132 millim. Rel. parchemin blanc souple. — (Don Ch. Loriquet).

1128 (N. fonds). « Cayer de versions latines dictées par M. Desaulx, régent de troisième, à Reims, en l'année 1728 ».

XVIIIe siècle. Papier. 22 feuillets. 173 sur 132 millim. Non relié.

1129 (N. fonds). OEuvres de Nicolas Perotti, de Sassoferrato 1430-1480).

Page 2. « Epicteti, philosophi, Enchiridium incipit foeliciter. Horum que sunt quedam in nobis sunt... quidem possunt nocere vero minime possunt ».

Page 48. « Nicolaus Perottus Jacobo Constantio Fanensi salutem. Decrevi posthac omnis... »

Page 56. « Epigramma Ptholomei a Nicolao Perotto translatum ».

Page 57. « Epistola tertia decima de superbia gallica. Eneas Silvius S. P. D. Gaspari Novariensi, adolescenti primario. Recipio semper libenter... » (1494).

Page 59. « Epitaphia Angelotti, Aeneae Silvii, Juliani Romani, Ludovici Pontani, cardinalis Placentini, archiepiscopi Mediolanensis ».

Page 62. « Epistola Lentuli ad Catilinam ». — « Euripidis, poete, epitaphium ».

On trouve, à la suite, une nombreuse série d'inscriptions romaines, quelques inscriptions grecques et d'autres relatives à l'Italie du moyen âge. Après coup (1519), on a ajouté une épitaphe.

Ce volume porte, à tort, sur son premier feuillet, ce titre : « OEuvres inédites de Perrot d'Ablancourt ».

Sur le célèbre philologue italien, V. Tiraboschi, *Storia de la letteratura ital.*, t. VI, p. 11 et 408.

Fin du XV[e] siècle. Papier. 233 pages. Écriture italienne. 172 sur 107 millim. Rel. veau fauve, tranche dorée.

1150 (N. fonds). OEuvres littéraires de Nicolas Bergier.

Fol. 1. « Discours, en forme d'oraison, de l'excellence des bonnes lectres, ensemble du moyen pour proffiter en icelles. A madame M. B., par N[icolas] B[ergier], son frère très humble. Vous m'avez asseuré par tant de bons et suffisans tesmoingnages de vostre volonté envers les bonnes lectres... »

Fol. 49. « Aultre discours. De l'excellence et antiquité de la poésie. Si nous voulons contempler les effectz de la nature... »

En tête du fol. 1, on lit la signature (XVII[e] siècle) d'un Bergier, et celle-ci (XVIII[e] siècle) : « Jacob, avocat ».

XVII[e] siècle. Papier. 156 feuillets. 173 sur 125 millim. Rel. parchemin blanc. — (« Hommage de Gérard Jacob à la ville de Rheims »).

1151 (N. fonds). Recueil de pièces de poésie et de prose latines et françaises.

Fol. A. « Emblema de Angelo custode, seu de pueris Hebraeis a juvene aligero ex Babylonia fornace ereptis ».

Fol. H. « Egloga de Christo nascente ».

Fol. 1. « Antirographia aposesimiomena, ex Suetonio » [et aliis auctoribus]. Prose.

Fol. 49. « Analecta hidiepica, ex Gregorio Turonensi ». Prose.

Fol. 59. « Ex Plutarcho ». Prose.

Fol. 103. « De Psittaco ». Vers français et prose latine.

Fol. 121. « Ex Dictys Cretensis Bello Trojano ».

Fol. 126. « Aenigmata ».

Fol. 130 v°. « Archiepiscopi Senonenses », [ab anno 49 ad annum 1650].

Fol. 133. « Aenigmata ».

Fol. 145. « De S. Ignatio ». Discours français.

Fol. 150 v°. « Domino Henrico de Clausse, episcopo Catalaunensi ». Vers latins.

Fol. 152. « A Mgr Octave de Bellegarde, archevêque de Sens. 1627 ». Vers français.

Fol. 153. « Oratio panegyrica de S. Saviniano ». Discours latin.

Fol. 164. « Hesiodi Ascraei somnium in Helicone ». Vers latins.

Fol. 171. « Submersus Erythraeo gurgite Pharao ». Vers latins.

Fol. 178. « Utrum qui ingeniosi foeliciores (*sic*), qui mentis inopes miseriores sint? » Discours latin.

Fol. 186. « Immolatio unigeniti Isaac ». Vers latins.

Fol. 194. « Illustrissimo D. Henrico Borbonio, principi a Conde. Ecloga [et ode] ».

Fol. 197 v°. « Reverendo patri Stephano Bineto, provinciali. Ode, 1627 ».

Fol. 200. « Transmigratio Musarum e Graecia in Galliam ». Vers latins.

Fol. 208. « Herculis in Amazonas bellum ». Vers latins.

Fol. 216. « De diva columba, ode ».

Fol. 217 v°. « De raptu Eliae, poema ».

Fol. 224 v°. « Tibullus, Catullus, Propertius palmam Magnetio deferunt, egloga (*sic*) ».

Fol. 226. « Elegia de morte P. Imberti Boete ».

Fol. 228. « Triumphus sanctae Agnetis ». Vers latins.

Fol. 230. « Sertorius, tragoedia ».

Fol. 254. « Consolation funèbre de Protogène à Mitrophile » (M. Guénet). Vers français.

Fol. 261. Table des mots, dans l'ordre alphabétique.

XVIIe siècle. Papier. 269 feuillets, plus 11 feuillets liminaires A-K. 213 sur 161 millim. Couverture parchemin.

1152 (J. 753). Recueil d'amplifications en vers et en prose, des Jésuites de Reims.

La plupart des sujets sont relatifs à des faits historiques de la Grèce ou de Rome; d'autres touchent à des questions de philosophie ou de rhétorique. Ces morceaux ont pour auteurs les PP. Lescalopier, J. Valon, R. Jobal, Amé, etc. Nous n'en citerons que quelques-uns.

Fol. 1. « De incarnatione Domini et nativitate. Carmen ».

Fol. 6. « Adelphi, drama ». Cinq actes et des chœurs.

Fol. 37 v°. Dédicace à M. François Brûlart, abbé de La Valroy, fondateur des Jésuites de Reims.

Fol. 72. « De veteri Remorum dignitate oratio ».

Fol. 78. « Absalon, tragoedia ». Cinq actes, vers latins.

Fol. 153. Discours sur S. Louis.

XVIIe siècle. Papier. 190 feuillets. 322 sur 200 millim. Rel. daim jaune.

1133-1134 (N. fonds). Exercices du collège des Bons-Enfants de l'Université de Reims.

I. « Exercice dans lequel les rhétoriciens choisis du collège des Bons-Enfans de l'Université de Reims traduiront les quatre livres des Odes d'Horace et répondront sur l'histoire romaine. Dans la salle des Arts dudit collège, le lundy 12e jour du mois d'aoust 1720, à une heure ».

A la page 2, on trouve le nom des répondants.

Cet imprimé (« à Reims, chez Nicolas Pottier, imprimeur et libraire juré de l'Université de Reims, rue de Saint-Estienne, à l'enseigne du Lion ») est suivi de 74 pages contenant un « Abrégé chronologique de l'histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à Tybère ».

II. « Exercice dans lequel les quatrièmes choisis du colège (*sic*) de l'Université de Reims répondront sur l'histoire de l'ancien Testament, depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, et traduiront le premier livre de Sulpice Sévère. Dans la salle des Arts dudit colège, les mardy 19 et mercredy 20 du mois d'aoust 1721, à une heure ».

Noms des répondants.

Cet imprimé (v. ci-dessus) de 12 pages est suivi de 106 pages manuscrites consacrées à un « Abrégé de l'histoire sacrée contenant ce qui s'est passé depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ ».

Les deux morceaux proviennent de J.-B. Beaucamp, de Mazarin (Rethel), un des élèves répondants.

XVIIIe siècle. Papier. VII et 74, XII et 106 pages. 224 sur 173 millim. Non relié. — (Legs Ét. Saubinet aîné).

1155 (N. fonds). Mélanges littéraires, par M. de Taizy.

Fol. 1. « Lettre à M. de Ohlenschlager, président de la ville impériale de Francfort ».

Fol. 9. « Clef des personnages du roman de la marquise de Crémy, par Mme la comtesse de Miremont, née d'Aubourg ».

Fol. 10. « Pensées sur différens sujets, avec l'épître à Doris (1744) ».

Fol. 16. « Le mécontentement de l'homme; épître du même à M. Sulzer ».

Fol. 18. « Le Printems; poème par M. Kleist ». Traduction.

Fol. 27. « Essays de traduction de différens morceaux de poésie allemande : *la Résolution ; Ariste ; la Grue estropiée ; l'Amitié ; Émire et Agathocle ; Cantique funèbre ; Cantique généthliaque ; Irin ; le Jeune chat ; la Fable dévalisée,* de Kleist et autres ». — Fables tirées de la *Grammaire* de Gottsched.

Fol. 45. « Milon et Iris, à M. Lessing ».

Fol. 47. « Sur la République françoise, par P... » Traduit de l'allemand.

Fol. 71. Abrégés de l'histoire de l'Espagne et du Portugal.

Fol. 80. Id. de l'histoire de France.

Fol. 88. Id. de l'histoire d'Angleterre.

Fol. 94. Id. de l'histoire des Pays-Bas.

Fol. 101. « Tableau abrégé de l'histoire d'Allemagne ». Traduit de l'allemand.

Fol. 130. Abrégé de l'histoire du Danemark, de la Suède, de la Norvège, de la Pologne et de la Russie.

XVIIIe siècle. In-4°, papier, 151 fol. Cartonnage portant le nom de M. de Taizy sur le plat. — (Fonds de Taizy).

1156 (N. fonds). Recueil de pièces, en vers et en prose. Manuscrit autographe du médecin Raussin.

Poésies de Clicquot-Blervache, Lattaignant, Desaulx, Bergeat, Tronsson des Eulières (1765), Leleu d'Aubilly, l'abbé Bourguignon, Hédouin de Pons-Ludon, dom Fournier, l'abbé Boursier, l'abbé Batier, l'abbé Fourneaux, curé de Saint-Léonard, le chanoine Hénon.

Fol. 3. Épitaphe de M. Plouvier, chanoine de Saint-Étienne de Châlons.

Fol. 4. Origine véritable des Champenois; poème précédé d'une lettre.

Fol. 7. Sur l'introduction des Jésuites à Troyes.

Fol. 8. Lettre apologétique de MMmes Leleu, religieuses de l'abbaye de Saint-Étienne de Reims (1751), passées récemment dans celle de Saint-Pierre.

Ibid. Vers de Bergeat à Mme Godinot-Vanin.

Épigramme contre l'abbé Frémyn de Fontenille.

Les Gestes du prédicateur, par Sanlecque, chanoine régulier.

Épitaphes diverses.

Fol. 34. Poème sur la « fête de la représentation des armoiries de l'Université de Bourges, célébrée par un de ses plus insignes et modernes docteurs dans l'église de l'Hôtel-Dieu de Montreuil ».

Fol. 36. Satire de M. Oudinet, garde des médailles du cabinet du Roi (1675).

Épîtres de M. Clicquot-Blervache à Mme de Récicourt et à M. Félix de La Salle.

Le Cheval et les deux Anes, par l'abbé B..., chanoine de Notre-Dame.

Fol. 57. « Godiniana, ou recueil des pièces qui ont paru à la mort de M. Jean Godinot, chanoinne de l'église métropolitaine de Reims, appellant et réappellant de la constitution *Unigenitus*, bienfaiteur des hôpitaux, de son église, de toute la ville, mort le 15 avril 1749 ».

Fol. 78. Les Quatre parties du jour, par l'abbé de Bernis.

Fol. 82. Les Quatre embarras ; poésie janséniste.

Fol. 95. « Neptune, la nimphe de la Vesle et la nimphe de la Marne; dialogue en musique au sujet d'un voyage que M. Roullié, intendant de Champagne, fit à Reims avec Madame, le 15 janvier 1765, par N. Rossel, ex-jésuite ».

Fol. 97. Chanson de deux paysans de Cormontreuil, à cette occasion, par le même.

Fol. 99. Chanson sur l'abbé Vinay, prévôt de la cathédrale, pour la fête qu'il a donnée à l'Intendant, par le même.

Lettre de M. Bertin, ministre, à M. Clicquot-Blervache (1764), à propos des inscriptions de la statue de Louis XV.

Correspondance de Voltaire et de Bessin, curé de Pleinville (1765).

Fol. 107. Sur l'attentat du 5 janvier 1757, de Gresset.

Fol. 111. Peinture de la personne, de la manière de vivre et de la cour du roi de Prusse, de Voltaire.

Sonnet à M. Alexandre Coquebert (1766), de Leleu d'Aubilly.

« Apollon charlatan ; critique allégorique (*OEuvres de Racine*. Amsterdam, 1743) », par Barbier d'Aucourt.

Fol. 160. Chanson sur la thèse de théologie de l'abbé Robert (1767), et réponses.

Portrait de Mlle de Lorme, actrice à Reims (1768), par l'abbé Bergeat.

Pour le portrait de M. de Talleyrand (1768), par de Saulx.

Fol. 176. Chansons à MM^mes^ Coquebert et d'Aubilly, par l'abbé Bourguignon.

Voyage de Mlle de Grandpré à Ville-sur-Tourbe, par Bergeat.

Bouquet, par le même, à J.-G.-A. de Joyeuse, comte de Grandpré.

Fol. 186. Contre-requête en faveur des cloches.

Fol. 193. Hymnes françaises chantées en procession par les chanoines de Saint-Martin et de Saint-Gatien de Tours, les 17 et 24 mars 1590, en l'honneur de la victoire d'Ivry.

Fol. 203. La Campanomanie, ou requête d'un paroissien de Saint-Jean à M. Bergeat, lieutenant de police (1769), sur l'abus des cloches, par dom Fournier, bénédictin de Saint-Nicaise.

Fol. 210. Épitaphe de M. Lecat, médecin à Reims.

Fol. 211. Épitaphe de M. de Mailly.

Fol. 213. « Le Despotisme dévoilé, ou mémoires de H.-M. de Latude », etc.

Critique de *l'Apocalypse* de M. Pothier, ancien curé d'Heutrégiville (1786).

Fol. 234. Réclamation [des héritiers de J. Thierry, né à Reims, le 8 novembre 1608, et décédé à Venise, en 1676], à l'Assemblée nationale, 1790.

Fol. 252. Requêtes des mousquetaires noirs et gris au pape Clément XIII (6 août 1765), pour demander une réforme; parodie d'une requête des Blancs-Manteaux et des religieux de Saint-Germain-des-Prés.

Fol. 255. « De Arte vitraria, auctore Petro Brumoy, Societatis Jesu; carmine latino ». A été imprimée en 1741.

Épitaphe de Nicolas Gaudru, chanoine de Reims.

Épître à M. Leleu, de Cernay.

Sur l'obélisque des Promenades (1788).

Sur le canal qui va de la porte Cérès à la rivière (1787).

Vers sur Hédouin de Pons-Ludon et Cauchon, marquis de Sommièvre.

Fol. 312. Allégorie sur le Chapitre de Reims et ses changements de costume, par un de ses membres.

Nombreuses pièces sur les premiers jours de la Révolution.

Fol. 351. Défense des décrets de l'Assemblée nationale contre l'ouvrage des évêques intitulé : *Exposition des principes,* etc., 27 février 1791.

Fol. 359. Déclaration générale des revenus et des charges de l'abbaye et archimonastère de Saint-Remi de Reims, pour satisfaire au décret de l'Assemblée nationale du mois d'octobre 1789. On y trouve aussi l'inventaire des meubles et des joyaux.

Adresse à nosseigneurs de l'Assemblée nationale par les religieux des congrégations de S. Vanne et de S. Maur.

Adresse semblable des religieux de Saint-Remi aux officiers municipaux de Reims.

Procès-verbal de l'argenterie envoyée à la Monnaie (décembre 1789) par l'abbaye de Saint-Remi.

Fol. 407. Examen de la motion de M. Camus, relativement à l'ordre de Malte.

Fol. 417. Arrêté du directoire du département de la Marne sur les comptes (26 février 1791) de l'abbaye de Saint-Nicaise.

Fol. 418. Requête des religieux de Saint-Remi à l'administration départementale, contenant la liste des religieux bénédictins qui veulent continuer la vie commune à Saint-Remi (24 mars 1791).

Fol. 427. Lettre de l'abbé Diot, curé de Vendresse, près Donchery, nommé à l'évêché de la Marne, à M. l'archevêque de Reims (28 mars 1791).

Le nom de Raussin est imprimé sur la couverture, mais le recueil paraît avoir appartenu plus tard à M. Coquebert de Taizy.

XVIIIe siècle. Papier. 430 feuillets. 270 sur 205 millim. Rel. cartonnage vert. — (Fonds de Taizy).

1137 (N. fonds). Recueil de pièces en vers et en prose, copiées par « le solitaire Laonnois », en 1759.

C'est, d'après la couverture, le tome Ier d'un recueil en quarante-huit volumes, dont deux seulement nous sont parvenus. Toutefois le titre de la page 500 et des notes des pages 428 et 478 donnent ce volume comme le cinquante-neuvième de la collection

Fol. 13. Nombreuses hymnes de Santeuil, de Perrault, du P. Gourdan, etc., etc., sur les Stes reliques, S. Nicolas, la Conception, S. Nicaise, S. Étienne, S. Jean, la Chaire de S. Pierre, Ste Agnès, S. Vincent, la Conversion de S. Paul, la Purification, S. Joseph, S. Benoît, l'Invention de la Croix, S. Barnabé, l'Ascension, la Visitation, Ste Marie-Madeleine, S. Jacques le Majeur, S. Pierre ès liens, l'Invention de S. Étienne, la Transfiguration, S. Laurent, l'Assomption, S. Bernard, S. Augustin, la Décollation de S. Jean-Baptiste, S. Lazare, S. Michel, S. Remi, S. Bruno, la « Solitudo sancta » (dédiée à Armand-J. Boutillier), la Toussaint, les Morts, S. Martin, Ste Cécile, Ste Maxence (hymnes et proses de), S. Frambauld, SS. Corneille et Cyprien, S. Denis et Montmartre, S. Quentin, S. Magloire, Ste Barbe (hymnes et prose), S. Lucien, S. Jean de Dieu, l'Annonciation, Ste Marie l'Égyptienne, S. Pierre de Mouron (Célestin V), S. François de Sales, S. Paul, ermite, S. Antoine, S. Victor, S. Thomas, victorin, S. Marcel, S. Henri, S. Loup, S. Gilles, S. Landri, S. Vaast, S. Gaëtan, S. Sulpice, la Dédicace de l'église d'Orléans, S. Cloud, Ste Fare, S. Arnoud, Ste Cunégonde.

Morceaux divers de poésie et traductions de Santeuil, P. Corneille, Benserade, Desmaretz, le jésuite Commire, La Monnoye, l'académicien Charpentier, le poète Périer, de Harcourt de Beurron, abbé de Moutier, Ménage, Diéreville, Pérachon, Boileau, l'abbé Faidit, relatifs à Bossuet, Pélisson-Fontanier, Louis XIV, la ville de Londres, plusieurs monuments de Paris, le prévôt des marchands Fourcy, le maréchal de Créquy, le comte de Guiche, Descartes, Innocent XII, Mlle de Condé, Furetière, de La Quintinie, le peintre Varin, le duc d'Aumont, Mlle d'Étampes de Valençay, Dumas, de Maimbourg, Fr. Gueston, ami de Santeuil, de Bérulle, Faidit. Beaucoup de ces morceaux empruntés aux *Hymni sacri et novi* ou aux *Santoliana* (La Haye, 1710).

Page 429. « Mandement de Mgr l'évecque de Cydon, suffragant de S. A. Mgr l'archevesque duc de Reims, pour le jubilé accordé par nostre saint Père le pape Clément XIII » (19 avril 1759).

Page 443. « Mandement de Mgr l'évecque de Soissons [Fr. de Fitz-James], pour le jubilé universel accordé » (25 avril 1759).

Page 479. Épître en vers de M. de Saulx, chanoine de Reims, à l'abbé de Lattaignant, sur la restitution du trésor trouvé à Reims, le 20 février 1759.

Sur le fol. B, on lit la signature : « Le Bègue, fils ».

XVIIIe siècle. Papier. 507 pages. 184 sur 121 millim. Rel. veau fauve.

1158 (N. fonds). « Amusemens récréatifs de divers traits plaisans, tirés de différens auteurs, recueillis par le solitaire Laonnois, et à ses heures de récréation, ou dans des livres imprimés ou dans des manuscrits à luy prestés et quelques-uns par luy-même inventés. Tome 48 des recueils divers, en 1757 ».

Ce recueil, qui est formé de bons mots d'école, d'explications de proverbes et de dictons, d'anecdotes en tous genres, et contient des « drôleries » sur Tournai, Lille, Troyes, Chavignon, Chalon-sur-Saône, Beaune, Douai, Le Mans, Châlons-sur-Marne, etc., etc , se termine par l'aventure d'un M. de Verneuil, des environs de Reims, capitaine d'une compagnie d'un régiment français, passé en Amérique et sauvé par la fille d'un capitaine Iroquois, qu'il épousa en Floride.

A la page 464, on lit : « Ainsi se termine le 48e tome..., ce 13 may 1757, à Laon ». — Sur le premier feuillet, demeuré blanc, on trouve la signature : « Le Bègue, fils ».

XVIIIe siècle. Papier. 464 pages, plus quelques *bis*. 185 sur 123 millim. Rel. veau fauve.

1159-1154 (N. fonds). Recueils de dom P.-N. Pinchart, chanoine régulier. Mss. autographes.

De bonnes tables se trouvent à la fin des volumes.

1159. Tome I. — Vers latins et français sur les vins de Champagne et de Bourgogne. — *Confiteor* d'Henri IV, dédié à Louis XIII. — Décalogue des Jésuites. — Caractères particuliers des ordres religieux; satirique. — Plainte de Louis XIV à Innocent XI. — Le *Pater* de M. Colbert. — Sur le Régent. — Décalogue des Molinistes, des Jansénistes et des Jésuites. — *Lauda, Sion* et *Dies irae* macaroniques, contre les Jésuites. — Siège de La Rochelle. — Le *Salve, regina* des financiers. — Lettre de M. Tureau aux Jésuites de Reims; vers. — Sur la campagne de Flandres. — Inscriptions pour les lieux claustraux de la Trappe. — Le *Pater* des Jésuites, des prétendus Réformés, des catholiques. — Inscriptions relatives à Louis XIV. — *Credo* des catholiques. — *Pater* des calvinistes. — Le Cidre. — Le *Pater* des ministres. — Le *Misereatur* des Rochelois. — Le *Credo* de la Fronde. — L'Univer-

sité de Reims. — Emblèmes et devises applicables aux Jésuites. — Répartition des 15,493 Jésuites sur la surface du globe. — Origine des familles des ducs et pairs. — Testament de S. Remi. — « Leges villicae seu geniales prope Bononiam inscriptae ». — Inscriptions de l'abbaye de Saint-Aubin. — Inscriptions diverses. — Testament du maréchal de Schomberg. — Éloge de la Champagne. — Le clergé régulier et séculier. — Vert-Vert. — Le Carême impromptu. — Le Lutrin vivant. — Portrait d'Arnaud. — Etc., etc.

Épigrammes sur Henri II, Fouquet, Port-Royal, les abbés, le cardinal de Noailles, les vertugadins, M. de Luynes, le cardinal de Fleury, etc., etc.

Traduction de psaumes en vers français. — Fables, contes, bons mots, poésies morales, etc.

Hymnes et poésies pour S. Remi, S. Augustin, S. Jean de la Croix, Ste Clotilde, S. Casimir, S. Pierre Fourrier, S. Roch, S. Baudri, S. Hilaire, S. Nicolas, S. Bernard, Ste Catherine, S. Yves.

« Preces et hymni ex Breviario Bituricensi ». — Id., « ex Breviario Lingonensi ». — « Missa Mosarabes ». — Traduction des hymnes du nouveau Bréviaire de Paris, par M. Coffin.

1140. Tome II. — L'ancien office de S. Nicolas. — Hymnes et proses de S. Amateur, d'Auxerre, Ste Geneviève, S. Nicolas, S. Augustin.

Inscriptions de cloches (XIVe siècle) des Crotteaux (Loir-et-Cher). — Inscription du cloître de Sainte-Geneviève de Paris. — Autres.

Le Café. — Le Blé. — Le Vin de Champagne. — Le Tabac. — Le Jour de l'an. — L'Embarras du pont Saint-Michel. — Visite (1706) du couvent des religieux Hermites déchaussés. — *Libera* de Fouquet. — Despréaux, ou la Satire des satires. — L'Hiver, satire. — Bataille d'Hochstaett (1704). — La Destruction de Port-Royal. — La Bastille. — La Trappe. — « Hucbaldus, de Laude calvorum »; poème où tous les mots commencent par un *c*. — Autres poésies semblables, ou commençant par des *p*. — Le *Pater* des Capucins. — « Bibliotheca Genovefaea ». — La Saint-Barthélemi. — « Atrebatum quaestus ». — La Chartreuse, de Gresset. — Les Ombres, du même. — Tempêtes et inondations de 1740 et 1741. — Les Chartreux de Paris. — Le Clergé de Champagne. — Le Vin de Brie. — Les Sots de Beaune. — Vers des arquebusiers de Reims sur différents monuments de cette ville en 169[.]. — Les Miracles du temps, et en particulier celui d'Anne Augier. — Cantiques de M. Guyon.

Épigrammes, portraits, dédicaces, etc., pour Rollin, Rousseau, Benoît XIV, le peintre Chardin, Mademoiselle de Beaujolais, le duc de Bourbon, Bayle, Louis XIV, Ferrand, conseiller à la Cour des aides, Philippe, duc de Bourgogne, la marquise d'Étampes, Vauban, la duchesse de Brunswick, M. de La Faye, le prince Eugène, la princesse de Conti, Barbet d'Étampes, Pibrac, Colbert, Jansénius, Quesnel, Fr. de Lorraine, Calvin, Philippe II et Charles XII, le chancelier Le Tellier, Pierre Corneille, la reine Christine, Cromwell, Alexandre VI, le cardinal Antoine [Barberini] de Reims, l'archevêque de Toulouse, le Dauphin, le roi de Prusse, la Dauphine, le prince de Galles, Villars, le cardinal de Fleury, Bossuet, etc., etc.

1141. Tome III. — Messe illyrique : « *Missa latina quae olim ante romanam, circa* 700 *Domini annum, in usu fuit bona fide, ex vetusto authenticoque codice descripta,* etc. Argentinae, excudebat Christianus Mylius, 1557 ». — Proses du P. Gourdan sur les diverses phases de la vie du Christ. — Hymnes et proses du Temps et des fêtes des Saints, tirées de plusieurs liturgies de France. V. la table, fol. 192. — Prose et cantique de Ste Geneviève. — Litanies diverses. — Proses et fragments divers du Missel de Paris. — Hymne de S. Étienne, par S. Ennode, évêque de Pavie. — Hymne de S. Charles Borromée. — Offices de Ste Geneviève et de Ste Julienne.

Dissertation sur l'épiscopat de S. Prosper d'Aquitaine. — Mémoires et notes sur S. Augustin, S. Alvrin, S. Chrodegand, S. Oldeguier, Léon IX, S. Rigobert, S. Audry, S. Altmann, S. Thomas de Cantorbéry, S. Aquilin, S. Patrice, S. Frigidien, S. Malachie, S. Bérégise, S. Tron.

Réflexions sur la règle des chanoines donnée à Aix-la-Chapelle. — « De statu clericorum renuntiantium ante saeculum XI ». — Instruction pastorale de l'évêque de Montpellier, en réponse à celle de l'archevêque de Sens, contre les miracles du diacre Pàris et les convulsionnaires. — Donation de Jean Bourguet (février 1500) à l'Hôtel-Dieu de Reims, de plusieurs terres, à charge d'une fondation.

Notes sur le sacre de Louis XV. — Poésie sur la convalescence du Roi. — Ode à la France, sur le même sujet. — Mandement de l'évêque de Valence, Alexandre Milon, sur le même sujet. — Autre, sur le mariage du Dauphin. — Compliments à la Reine.

L'Apocalypse, poésie sur le jansénisme. — Discours de M. Arnaud sur l'amour de Dieu. — « Ecclesiastes, carmen, ad Em. cardinalem

de Noailles ». — « Les Aumônes spirituelles du poète solitaire ». — Poésies diverses. — Pensées choisies. — Parodie du discours de M. Le Camus.

1142. Tome IV. — Proses, hymnes, etc., du Temps et des Saints, empruntées à diverses liturgies, notamment au Bréviaire de Paris, ou aux recueils du P. Gourdan, chanoine de Saint-Victor, du P. Coffin, etc.

Odes à sainte Geneviève. — « La Sainte bergère, ou églogues à la louange de sainte Geneviève ».

1143. Tome V. — « Philotanus », de Grécourt. — Mémoire sur les vexations qu'exercent les libraires imprimeurs du Roi. — Lettre du chevalier Hébert, gouverneur de Pondichéry (1708), au P. Tachard, supérieur des Jésuites de ce lieu. Remarques sur cette lettre. — Réfutation du livre du P. Norbert, capucin. — Noms des chanoines réguliers qui ont appelé ou écrit (1717-1739) à MM. les évêques de Sens et de Montpellier. — Assemblée des chanoines réguliers de Paris, à Sainte-Geneviève, en 1724. — « Quelque chose », à M. d'Aiguillon, sieur des Essarts, contrôleur général de l'artillerie ; poème français. — Vers sur les vases et les ornements du prêtre dans l'office divin. — Exposition de tableaux de l'Académie de peinture, en septembre 1737. — Nomenclature des mémoires parus sur l'*Unigenitus*. — « Unguiculus ». — Les Pères de l'Oratoire ; vers français. — « De miraculo Biletano ». — « Refus des Augustins », en 1658. — Le Quinquina. — Philémon et Baucis. — « Nécessité de la critique, ou le Grand prévôt du Parnasse ». — Santeuil vengé. — Guérison du Roi, en 1687. — « Jus pilaei academici ». — « Lettre de M. Gresset, écrite de la campagne, 20 novembre 1736 ». — « Typographiae excellentia ». — « Augustin pénitent », poème en huit chants. — Épîtres de Racine sur l'âme des bêtes.

Odes, stances morales, etc.

Nombreuses pièces sur le jansénisme et sur les Jésuites.

Sentences, paraphrases, traductions, poésies morales.

Épitaphes, adresses, poésies diverses sur le duc de Saint-Aignan, ambassadeur à Rome, le duc d'Orléans, le roi Stanislas, Gresset, Édouard Ier, Regnaud de Poitiers, restaurateur des chanoines réguliers dans le Poitou, Stanislas Kostka, Louis de Gonzague, Ét. de Fourmont, orientaliste, le mis de Bauffremont, Legoux de La Berchère, Cl. Siot, le comte de Bosjean, Nic., P. et Cl. Jeannin, H. Languet,

Gab. Madelenet, Olivier de La Marche, sœur Marguerite du Saint-Sacrement, J. Le Menestrier, de La Monnoye, P. Odebert, J. Patouillet, G. Philandre, J. de Précy, G. Quarré, Fr. Leroux, cordelier, H. de Salins, la comtesse Aelis (1169), Jean d'Avesnes, Philippine de Luxembourg (1311), Guillaume le Bon, comte de Hainaut, et sa femme, Philippe le Bon, Charles le Hardi, Charles-Quint, Orlande, musicien, de Mons (1520), Ph. Lospeau, de Mons (1570), Philippe II, Fr. Buisserat, archevêque de Cambrai (✝ 1614), Philippe IV, Jonnart, archevêque de Cambrai, le général Pattey (✝ 1722), Henri II, Anne Du Bourg, Charles et Marie de Lorraine, Charles IX, François II, Marie Stuart, Anne de Montmorency, François, duc de Guise, et Jacques d'Albon, seigneur de Saint-André, la reine de Navarre, mère de Henri IV, J. « Passius », G. de Montmorency, J. de Touteville de Villebon, Fr. de Lorraine, G. de Saulx, maréchal de Tavannes, G. Wolfgang, l'amiral Chabot, Louis de Bourbon, Fr. de Carnavalet, Françoise de Lamarck, J. Casimir, duc de Bavière, Nic. de Champagne, de Lamotte de Luynes, B. Molé, Poltrot, le conseiller J.-B. Sapin, J. Guéset, curé d'Orléans, Fr. de Montmorency, Diane de France, duchesse d'Angoulême, Timoléon de Brissac, J. de Beaumanoir, B. de Tucé, Henri IV, Henri II, Louis XIII, Grotius, Renée de Lorraine, sénateur Lainé, Marie de Médicis, le cardinal de Richelieu, Laurent Strozzi, Sannazar, le P. La Chaise, César, cardinal d'Estrées, la reine Christine, Mazarin, le m[is] de Montausier, M[lle] de Scudéry, P. Pithou, Gassion, « Ant. Minilius », de Charleville, « Petivilloeus », de Rouen, la marquise de Mirepoix, M. Vandebruge, Turenne, le cardinal de Lorraine, Marot, Marguerite, reine de Navarre, Boissonnet, Nic. Frizon, Moët, G. Bohier, Thomassin, J. Lefèvre d'Étaples, Briçonnet, Th. Morus, Fr. « Vulteius », l'archevêque Robert de Lenoncourt, Chuffet, de Reims, le château de Châtillon, Abraham « Cowleius », L.-Ad d'Orléans, abbesse de Chelles, Boisrobert, etc., etc.

1144. Tome VI. — OEuvres de Louis de Senlecques, précédées de notes biographiques. — « Statuts généraux faits au chapitre tenu à Rome pour la réforme de toute la capucinerie de l'Église, compilés par le dévôt frère Onuphre de Landerno, cap[ucin] ind[igne?] ». — « Songe du petit Père André » (✝ 1657). — « Mandement de L. de Gondrin, archevêque de Sens, contre les PP. Jésuites ». — « Privata monita Societatis Jesu ». — « Les Nouveaux appellans, ou Nouvelle de l'autre monde ». — Confucius, satire. — « Philotanus », avec notes. —

« Le Portefeuille du diable », ou suite de « Philotanus ». — « Attestation de M. de Paris, justifiant les Jésuites ». — Mort de Michel Morin. — Harangue faite à l'archevêque de Bourges, le 20 avril 1740. — « Harenga habita in monasterio Cluniacensi, 4 mensis aprilis 1566 ». — Comédie intitulée : « Des Rillons rillettes », par l'abbé de Grécourt. — « La Conversation », poème par le P. Janvier, chanoine régulier. — Notes sur les abbés Court et Gervaise, le P. Harduin, jésuite, le P. Lequien, le P. Courayer, l'abbé Pellicier, chanoine de Reims, le cardinal de Bissy. — « La Police sous Louis XIV, poème ». — Lettre de l'évêque de Valence, sur la mort (1745) de son grand vicaire l'abbé Drouet. — « Noms des Capucins qui ont accompagné leur général, lorsqu'il a fait la visite de l'ordre » ; parodie.

1145. Tome VII. — Poèmes et offices sur sainte Geneviève. — Lettre du P. Quesnel à M. de Noailles (17 mars 1699). — Requête de Bossuet au Roi, pour obtenir l'évêché de Meaux pour son neveu. — Lettre du cardinal de Noailles, à propos de la lettre de Bossuet aux religieuses de Port-Royal. — Correspondance de Bossuet (1698-1703). — Pensées politiques du P. Polinier. — Correspondance de Armand-François, abbé de la Trappe (1698), avec divers. — Correspondance de plusieurs Jésuites (1713-1722). — Correspondance du cardinal de Noailles avec divers. — « Question proposée à des canonistes, à l'occasion de la conduite rigoureuse que l'abbé d'Orval fut obligé de tenir à l'égard de quelques-uns de ses religieux qui se retirèrent en Hollande, ne pouvant pas rester dans leur cloître sans recevoir contre leur conscience la bulle *Unigenitus* ». — « Oratio habita in theatro Scheldoniano, apud Oxonienses, a P. Fr. Courayer, julio 1733 ». — « Vers ridicules prononcés, en 1652, en l'action publique des affiches du collège des Jésuites de Reims ». — « Altera oratio P. Courayer ». — Hymne de sainte Isabelle, sœur de S. Louis. — « L'Histoire à M. de Bourgogne ». — « Le Petit collant, ou la Misère des apprentifs relicœurs », poème burlesque. — « Ad Joannem Boevinum, epistola de festino ». — « Portrait du vrai maçon ». — Hymnes de S. Irénée, S. Tugdwald, S. Étienne. — Odes sur la canonisation de S. François de Sales. — Offices liturgiques de quelques saints, notamment les hymnes du P. Gourdan.

Poésies morales.

1146. Tome VIII. — « De la nature de l'homme » ; au roi de Prusse. — « De l'égalité des conditions ». — Odes morales. — Odes

sur la bataille de Lawfeld et le siège de Berg-op-Zoom. — Odes sur les campagnes de Louis XV. — Mémoire pour les chanoines réguliers de la congrégation de France. — Formulaires des évêques de Laon, de Lyon et de Soissons. — Réflexions à présenter au chapitre général des chanoines réguliers de la congrégation de France, qui doit se tenir à Sainte-Geneviève de Paris en septembre 1745. — Mémoire où l'on fait voir la nullité des chapitres provinciaux de la congrégation de la Doctrine chrétienne, qui doivent se tenir en 1747. — Panégyrique de S. Bernard, par le P. Joanin. — Sermon pour une vêture, du même. — Panégyrique de sainte Thérèse. — Panégyrique de S. Bernard, par l'abbé de Sercourt. — Panégyrique de S. Guillaume, par le P. Guillaume, bénédictin. — Panégyrique de S. Antoine. — Sermons divers. — Requête des écoliers du collège Mazarin, pour l'élargissement de leur jeu, « ludo pilei ». — Lettre d'un Père de l'Oratoire à l'un de ses confrères, sur la soumission à l'*Unigenitus*. — Lettre du P. Marconville, au Pape, de la part du P. Chambray. — Réponse de Benoît XIV à ce dernier. — Mémoire sur la prétendue assemblée générale de l'Oratoire, qu'on se propose de tenir en septembre prochain. — Lettres à un chanoine régulier, sur les décrets du chapitre général de 1745. — Sur la cause de Baïus et de Jansénius. — « Projet de la bulle » de Paul V. — Histoire de France rimée. — Histoires tirées du livre du P. Barré.

Satires diverses. — Poésies morales et religieuses.

Épitaphes de Milanais célèbres.

Poésies sur Meslier, la ville de La Rochelle, le duc de Buckingham, le cardinal de Sourdis, Philippe III d'Espagne, de Champigny, les soldats révoltés de Clérac, Du Plessis-Mornay, Philippe IV d'Espagne, Adr. d'Amboise, évêque de Tréguier, le duc d'Ossuna, les Pénitents bleus de Toulouse, « Fronto Ducaeus », jésuite, Arnaud, gouverneur de Fort-Louis, le baudrier de Louis XIII, Cyrus de Béthune, Henri IV, le vin de Champagne, le président Roze, de Lionne, Racine, Saint-Évremont, Condé, l'avocat Cochin, Maupas, madame de Fontaine-Martel, l'évêque de Luçon, de Fourmont, Adrienne Lecouvreur, du Tillet, Corneille, Molière, la tontine, mademoiselle Coulon, le cardinal Dubois, Villars, le maréchal de Thoiras, Waldstein, le génie de l'Alsace, Ch de Créquy, Louis XIII, le duc de Montmorency, Nic. « Virdunius », Henriette de Bourbon, Philippe, fils du landgrave de Hesse, C. de Chalais, ingénieur de Nantes, les Hussites, le cardinal de

Noailles, Pavillon, la princesse d'Orange, madame Deshoulières, de Saint-Aignan, l'abbé Bignon, P. Blanchet, Ed. Monin, M. Papillon, madame d'Aiguillon, Charlotte Séguier, duchesse de Sully, mademoiselle de Villedieu, l'acteur Beauchâteau, l'acteur Jodelet, le pape Adrien et Charlemagne, Berg-op-Zoom, le comte de Grandpré, de Roucy de Montbazon, P. Delbène, abbé de Bellozane, Rabelais, de Thou et Marie Barbançon, sa femme, la comtesse douairière de Pembrocke, la Bièvre, sainte Geneviève, le P. Bouhours, abbé de la Trappe, la bataille d'Ivry, Érasme, Colbert, etc., etc.

1147. Tome IX. — Mémoires et discussions sur l'assemblée des chanoines réguliers de la congrégation de France, du 12 septembre 1748. — Lettre de M. de Saint-Papoul sur la mort de l'évêque de Montpellier. — Instruction de l'évêque de Saint-Pons sur le P. Pichon. — Discours de M. de Pouilly, lieutenant des habitants de Reims, au renouvellement des officiers, le 6 mars 1748. — Hymnes des saints. — Sentiments des docteurs de la Faculté de théologie de Paris sur le livre du P. Falconi de la Mercy, intitulé : « Le pain quotidien ». — Mandement de M. Languet, archevêque de Sens (23 septembre 1744). — Prière à sainte Geneviève. — Dialogue latin sur la Pragmatique sanction. — Fragments d'offices liturgiques. — Discours de M. de Pouilly (1750), comme plus haut. — Entretien d'un catholique avec M. Cabrisseau. — Inscriptions de bibliothèques (fol. 238-242). — Inscriptions d'Angleterre (fol. 243-269). — Inscriptions de Saint-Pierre de Gand (fol. 279-287). — « De miraculo Billetano ». — Inscriptions des Flandres. — Sermon de Menot, cordelier, sur l'Enfant prodigue. — Testament de Pierre Gringoire. — Note sur l'ouvrage de M. Mongeron. — « La Voix du sage et du peuple ». — Adresse du clergé au Roi (1750 ?), et réponse. — « Des droits du Roy sur le temporel de l'Église » (5 juin 1750). — « Très humbles et très respectueuses remontrances du deuxième ordre du clergé au Roy, au sujet du vingtième ». — « Lettre d'un Turc à son correspondant, sur les difficultés de la langue françoise ». — « Castra Compendiensia, sive serenissimi Burgundiae ducis institutio Belgica ; carmen, 1698 ». — « Analytica synopsis doctrinae libri S. Augustini de Corruptione et gratia, ab Ant. Arnaudo ».

Poésies diverses relatives à mademoiselle Ravenel, Louis XV, le chancelier Séguier, Van Helmont, Richelieu, S. Nizier, l'abbaye d'Ainay, la fontaine Saint-Maclou de Rouen, le duc de Bourgogne,

dauphin, Abailard, Lefèvre d'Étaples, Fontenelle, L. Prousteau, le chanoine Musnier, Marie Stuart, Condé, la prise d'Arras, Benoît XIII, d'Aligre, Louis de Bourbon, J. Clément, évêque de Liège, P.-J. Brassen, augustin de Liège, le marquis de Renty (1649), Colbert, P. Dervau, La Fontaine, l'actrice Mélanie, Racine, Mme Deshoulières, M. de Mailly, don Juan d'Autriche, Suger, Scot Érigène, Dunkerque, Baudouin Bras-de-fer, Jean, roi de Bohême et comte de Luxembourg, Bayard, Robert d'Arbrissel, les rois d'Angleterre Henri II, Henri III et Henri IV, Foulques d'Anjou, roi de Jérusalem, Édouard, roi d'Angleterre, Raymond, comte de Toulouse, Jeanne, reine de Sicile, Éléonore et Élisabeth, reines d'Angleterre, Marie, duchesse de Bourgogne, Marguerite de Champagne, Nic. de Bauffremont, le sculpteur Biart, P. de Blaru, Boufflers, Fr. Bosquet, le cardinal Ch. de Lorraine, Jean Charlier de Gerson, Chirac, Ant. Leclerc, J.-J. Dorat, H. Doutremanne, de Valenciennes, Ét. de Fourmont, Gilles de Paris, Jacques Godefroy, J. Legoux, J. Bouhier, G. Dowdal, J. Houdayer, chanoine du Mans, Jeanne de France, femme de Louis XII, J.-Ch. Izelin, le poète Montreuil, Pradillon, Gaspard Quarré, J. Prévost, chanoine de Rouen, J. Patouillet, Abraham Remy, Omer Talon, Shakespeare, Jean « Stadius », Tissier, J. de La Verdure, « Vulteius », « Wellingius », « Zenecotius », Philips, Alex. Tassoni, Conrad Zier, Peutinger, Roland Desmarets, Marot, Santeuil, le duc de Fronsac, Ph. Desportes, Th. d'Aubigné, le cardinal Bellarmin, Ch. de Lécluse, René Chopin, Jacques Meyer, Th. Stapleton, d'Ablancourt, Marlot, Arnauld, le maréchal Thoiras, L.-A. de Ghistelles, etc., etc., etc.

1148. Tome X. — Recueil très compact de notes de tous genres, dont le plus grand nombre ont trait à la ville de Reims et à une foule de points de son histoire ecclésiastique et civile. On ne peut relever que les plus étendues.

Protestation de plusieurs chanoines réguliers, du 13 février 1752. — Avertissement présenté au Parlement, par les chanoines réguliers du séminaire de Reims, contre l'archevêque (3 mai 1718). — Censure de deux propositions tirées d'une thèse de philosophie soutenue à Saint-Denis de Reims, en 1653. — Sentence de l'officialité (15 avri 1654) contre un libelle intitulé : « Judicium censurae Remensis ». — La Faculté de théologie de Reims; ses statuts ; censures diverses portées par elle contre des livres suspects. — Lettre présentée à M. de Mailly (21 mars 1718) par les séminaristes en corps. — Reliques de

S. Albert. — Catéchisme des Jésuites (1721). — Les Abbés, satire. — Satire contre les maris. — Lettre d'Héloïse, en vers français. — Couplets sur M. Godinot. — Notes liturgiques. — Épitaphes de l'abbaye de Saint-Remi de Reims. — Thèse des Carmes de Béziers (avril 1683). — Notes sur René de La Chaise. — Autres, sur Louis Odespun de La Méchinière, grand vicaire de l'archevêque Léonor d'Étampes. — Serment d'un chevalier de l'arbalète. — Inscription d'un manuscrit de Saint-Remi. — Épitaphes du cloître de cette maison. — Note sur l'établissement des Jésuites à Reims. — Prose de l'Ane. — Les Colbert et leur généalogie. — Les Rogier. — Notes sur Callou, Marlot, Dorigny, Ravineaux, Fillette, Chevalier, Leclerc dit *Pinguis*. — Etc., etc.

Mémoire pour servir au plan d'une nouvelle histoire de Reims. Notes curieuses sur les mystères, les monuments, le Chapitre cathédral, les médailles rémoises, le tombeau de Jovin, etc., etc.

Analyse du traité de Jean Pussot, charpentier, intitulé : « Avertissement sur les difficultés, obscurités et contrariétés qui se trouvent aux articles du chapitre des servitudes et droits réels de la Coutume de Reims ».

Sonnet de François Augier. — Symbole des Apôtres ou Dictons récités par les pèlerins de Saint-Jacques. — Histoire abrégée de l'abbaye de Saint-Denis de Reims. — Reliques de l'église de Reims. — Fragment de l'obituaire de l'église Saint-Symphorien de Reims. — Frais du sacre de Philippe le Bel. — Rançon du roi Jean. — Lettre de Jeanne d'Arc aux Troyens. — Satire sur la puissance royale. — La Bénédiction rejetée, poème héroï-comique. — L'abbaye de Montfort, en Bretagne.

« Vita S. Nicholai, episcopi, ex manuscripto brevi Sancti Dyonisii, anno 1110, per Joannem, diaconum. Nicholaus itaque ex illustri ortus prosapia, civis fuit... » (*Biblioth. hag. lat.*, n° 6105).

Notes sur Hubert « Morus » (Mûrier), et sa lettre à l'archevêque de Sens, N. de Pellevé, à propos des Jésuites. — Observations sur l'ouvrage intitulé : « Inquisition françoise ou l'Histoire de la Bastille, par M. le C. Ch. de R. » — Dissertation sur la sainte Ampoule. — Épitaphes de chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. — Urbine Robin, femme Moysan, supérieure de la Salpêtrière. — Conclusions du Chapitre de Reims (1367-1539). — Évangéliaire de Hautvillers, du temps d'Ebbon, orné d'or à l'intérieur et d'ivoire à l'extérieur. — Inscrip-

tion du labyrinthe de la cathédrale d'Amiens. — Conclusions du Chapitre de Reims (1358-1539). — Obituaire du Chapitre. — Rues de Reims et arcs de triomphe. — Essai de glossaire gaulois.

« Antiqui ritus ecclesie metropolis Remensis ». — « Ordinarius ad usum Remensem ». — « Antiqui ritus et usus [ecclesiae Remensis] ».

« Si Troyes est la capitale de la Champagne ». — Le paradoxe du *Karolus* contre le cardinal Charles de Lorraine. — Testament de Hugues Le Large, doyen du Chapitre de Reims (1235), et de plusieurs autres chanoines. — Testament de dame Sibille, femme de Jean La Panse (1287).

Pénitentiel de l'église de Reims, d'après un manuscrit de Saint-Denis, antérieur à 1451.

1149. Tome XI. — Ce recueil contient de très nombreuses épitaphes, qu'il est absolument impossible de noter ici.

Fragments liturgiques. — Consultation sur les événements qui ont marqué la vie et la mort de Marie-Anne-Michelle Catteau, de Roncq, près Tournai. — Conclusions du Chapitre de Reims (1485-1500). — La Création du monde, poème. — La Chasse, id. — Notes sur M. Legros, de la Faculté de théologie de Reims. — David et Absalon, tragédie latine en cinq actes. — Catalogue des pierres gravées du cabinet de Croizat, acquises par le duc d'Orléans. — Apologie de l'abbé de Prades (1552), vers français. — Conclusions capitulaires de 1590-1719 et de 1320-1590. — Biographie littéraire. — Pensées de la reine Christine. — Sortie de Christine de la ville d'Upsal, en 1654. — Notes sur M. Languet. — Requête des fermiers du domaine du Roi, pour demander que les billets de confession soient assujettis au contrôle. — Oraison funèbre de la bulle *Unigenitus*. — « De l'éducation de la noblesse dans les écoles de gentilshommes et dans la maison de Saint-Cyr, vers français. — Oraison funèbre du prince Louis d'Orléans, par le P. Bernard (1752). — « Testament (1646) du frère Jean, moine de Notre-Dame-Consolatrice, de la congrégation réformée de S. Bernard, ordre de Cîteaux, à Sta, « Astae ». — Bénéfices dépendant de l'abbaye de Saint-Denis de Reims. — Mandement de l'archevêque de Paris, du 22 avril 1752. — Punitions infligées à des évêques par le pouvoir civil, en 1379, 1454, 1479, 1480, 1482, 1521, 1594, 1595, 1598, 1615. — Cérémonies de l'enterrement de la constitution *Unigenitus*. — Vers sur la censure infligée par la Faculté de théologie de Paris à la thèse de J.-M. de Prades (1750). — A la Jérusalem

céleste, pièce de prose latine. — Origine des pairs de France. — La Ligue à Reims, notes et vers. — Notes historiques sur Reims. — Chanoinesses de S. Augustin, à Reims. — Thèse des Carmes de Béziers (1682), sur l'histoire de leur ordre. — Abbaye de Sainte-Geneviève de Paris. — Abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, près de Soissons. — Thèse des Augustins de Pesaro (1758), sur la doctrine de S. Augustin. — Frais du sacre de Louis XIV.

1150. Tome XII. — Recueil contenant de nombreuses épitaphes. « Amusements sur les proverbes, contenant la morale qu'on en peut tirer avec l'application qu'on en doit faire, accompagnée (*sic*) d'exemples historiques, de réflexions et de portraits, par Mr E. M. J. D. L. G. D. L. E. D. M. 1738 ». — « Remontrances des comédiens françois au Roy », pour obtenir de Sa Majesté le rappel d'un arrêt du Conseil qui leur défend les ballets, vers. — Mémoire du P. B. contre les supérieurs de la congrégation des Augustins. — Lettre en forme de remontrance, écrite (1726) à M. l'archevêque de T., par plusieurs curés de son diocèse qui ont appelé de la constitution *Unigenitus*. — Discours prononcé, le 4 octobre 1753, par M. Dauphin d'Halinghen, lieutenant général de Boulogne-sur-Mer, à l'ouverture des audiences de la sénéchaussée du Boulonnais. — Mandement de Michel de Miramon, évêque de Montauban. — « Entretien de M. Péréfixe avec M. Lancelot ». — Remarques sur les *Vies des saints* de M. Baillet. — Déclaration du Roi, du 2 septembre 1754, sur le Parlement qui prétend cesser ses fonctions. — « Épître d'un constitutionnaire aux évêques de France ». — « Lettre de Mr..., curé de Saint-Paul, à son archevêque ». — Ode au Roi, sur la reconstruction de l'église Sainte-Geneviève. — « Saint Louis », tragédie en cinq actes, par le P. Brot. — L'Apologie de l'abbé de Prades, aux docteurs de Sorbonne. — Sur la spiritualité et l'immortalité de l'âme. — Fragment de liturgie. Messe contre la simonie, tirée du concile de Constance. — Dialogue entre deux bourgeois de Paris, au sujet de l'enterrement de M. Coffin (1749). — Harangue des habitants de Sarcelles au Roi (1733), vers. — Lettre circulaire de l'évêque de Troyes aux archevêques et évêques de France. — Remontrances du parlement de Toulouse, à propos du vingtième et des 2 sous pour livre du dixième (1756). — Panégyrique de S. Louis par le P. Bernard (m. d.). — « A, B, C, science de bien des gens qui s'en croyent davantage ». — Lettres sur l'instruction pastorale de l'archevêque de Paris (1756). — Bref de Benoît XIV

(16 octobre 1756) : « Ex omnibus christiani orbis... », avec traduction et commentaire. — Lettre du clergé de Saint-Pons à son évêque (novembre 1756), en réponse au mandement par lequel il adopte l'instruction pastorale de l'archevêque de Paris. — Critique de l'*Histoire de Reims* d'Anquetil, par Leféron. — « Testament de très infortunée et désolée princesse Constitution, fille naturelle du P. Jouvancy, fille adoptive du pape Clément XI ». — Remontrances du parlement de Rennes (1757). — Discours du P. Marie, premier assistant au chapitre de 1753. — « Manuale D. Augustini », par Bardon, en vers. — Lettre à un magistrat, sur la Déclaration du 10 décembre 1756. — *Addenda* au calendrier des chanoines réguliers. — Fragments liturgiques. — Anciens rites de la messe. — « Augustin, poème » en cinq chants. — Interrogatoire de Ravaillac. — Réflexions sur l'attentat de Damiens. — Lettre d'un solitaire sur le mandement de l'archevêque de Paris du 1er mars 1757. — Dénonciation de M. Angran (1744) et de plusieurs autres refus des sacrements. — Lettre de l'évêque d'Orléans (6 octobre 1754) à son chapitre. — Mandement de l'évêque d'Autun (12 février 1757).

1151. Tome XIII. — Fragments liturgiques. — Abrégé chronologique de la vie de S. Paul et de l'ordre dans lequel il a écrit ses épîtres. — Découverte, en 1655, du tombeau prétendu de Moïse. — Le Manuel de S. Augustin. — « Table chronologique des principaux faits depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à présent [1717], pour servir à l'intelligence des prophéties ». — Panégyrique de S. Louis. — Lettre (1757) du frère Jean-Thomas de Boxadors, à tout l'ordre des Dominicains, sur la doctrine de S. Thomas d'Aquin. — Inscription d'un manuscrit de Saint-Germain d'Auxerre, « Homiliae Patrum », exécuté sur l'ordre de Charles le Chauve (862). — Lettre d'un ecclésiastique à une dame de la paroisse de Saint-Étienne-du-Mont (1734), et réflexions sur celle-ci. — « L'Éducation, poème en quatre discours ». — Vie de la Pucelle d'Orléans, par l'abbé Lenglet-Dufresnoy. — Sermon du P. Bernard sur le crucifiement évangélique. — Relation de la dernière maladie de Bossuet, par M. de Saint-André. — Séjour du pape Léon IX à Reims. — Notes d'histoire ecclésiastique, depuis Jésus-Christ jusqu'à 1746.

1152. Tome XIV. — Mélanges de littérature et d'histoire, mots et pensées de grands hommes, épigrammes et épitaphes, paraphrases et traductions, petits vers, notes médicales et agricoles.

On y remarque notamment : Affaire de Guillaume Jalabert, chartreux du Mont-Dieu. — Les Chartreux de Paris et l'*Unigenitus*. — Portrait du P. Tellier. — État de la vaisselle portée (XVIIe siècle) à la Monnaie par le clergé régulier et séculier. — Épître à l'abbé Carrelet, de Rozoy, doyen de Soissons, sur l'envoi de sa vaisselle à la Monnaie de Reims, par de Saulx, chanoine de Reims. — Poème sur la naissance du Christ, par M. Jouvenet, chanoine de Laon. — Manuel des ordinands, à Reims, en 1760. — Mandement de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris. « Les armes de notre justice... » — Choix de devises pour cadrans solaires. — Réclamation des ducs et pairs au Roi (20 février 1756), par le duc d'Orléans.

1153-1154. Tomes XV et XVI. — Recueil d'inscriptions commémoratives, épitaphes, épigrammes, etc.

Le tome II est terminé par une table.

XVIIIe siècle. Papier. — Tome I. 473 feuillets. 196 sur 133 millim. — Tome II. 551 pages et feuillets. Mêmes dimensions. — Tome III. 487 feuillets. M. d. — Tome IV. 479 feuillets. M. d. — Tome V. 490 feuillets. M. d. — Tome VI. 472 feuillets. M. d. — Tome VII. 489 feuillets. M. d. — Tome VIII. 499 feuillets. M. d. — Tome IX. 484 feuillets. M. d. — Tome X. 497 feuillets. M. d. — Tome XI. 471 feuillets. 201 sur 143 millim. — Tome XII. 617 feuillets, la dernière garde comprise. 204 sur 154 millim. — Tome XIII. 513 feuillets. 195 sur 132 millim. — Tome XIV. 187 pages. 248 sur 173 millim. — Tomes XV et XVI. 301 et 413 feuillets. 197 sur 132 millim. — Reliure basane racinée.

1155-1159 (N. fonds). Mélanges littéraires de M. Engrand, ancien religieux bénédictin.

1155. Tome I. — Fol. 1. Sermon prononcé en l'église Saint-Jacques, le 2e dimanche de l'Avent (1793).

Fol. 3. Autre, du 4e dimanche après la Pentecôte (m. d.).

Fol. 5. Notions sur l'hydrostatique.

Fol. 9. Sermon prononcé à Saint-Nicaise (1789), pour la rénovation des vœux.

Fol. 11. Principes abrégés de littérature.

Fol. 25. « Discours sur la vocation à la vie religieuse, à Mlle de Fleury ».

Fol. 43. Principes abrégés de rhétorique.

Fol. 66. Notes d'histoire littéraire.

Fol. 71. Demande adressée au Ministre, pour obtenir à Reims une école supplémentaire professionnelle, à défaut de l'École centrale. On y trouve un plan complet d'études.

Fol. 77. « Dissertation dans laquelle on examine d'où vient la ressemblance que l'on remarque ordinairement entre un enfant et ceux qui lui ont donné le jour ».

1156. Tome II. — Fol. 1. Les Quatre parties du jour, poème de Bernis.

Fol. 21-30, 9-20 et 31-37. « Dissertation philosophique sur l'art de penser ».

Fol. 50. Pétition de l'auteur, adressée à la Chambre des députés, dans la session de 1819, relativement à l'instruction primaire et secondaire, son organisation, ses maîtres, ses programmes.

Fol. 54. « Du sublime ». — Description d'un jardin anglais. — Bouquet pour la meilleure des amies. — Pastorale. — « Des fractions ».

Fol. 81. Notions de géographie.

Fol. 89. Éléments de chronologie.

Fol. 118. Arbre généalogique et blasons des familles Lescot, Cauchon, Collet, Coquebert, Amé, Lecerf, Lespagnol, de La Salle, Blanchon, Maillefert, Ducaron, Moët, Delaplanche, Robin de La Barre, de Clèves, Bongars, Colnet.

Fol. 118 v°. Note sur les Jacques, statuaires, et leur œuvre.

Fol. 119. « Apologue à M. de Barral, évêque de Meaux, par un ami de la paix et de l'union » (M. Engrand). Plac. imp., 2 pages; Reims, Brigot.

Fol. 120. Discours d'ouverture et de clôture scolaires (1819).

Fol. 121. Correspondance du bénédictin Engrand (Saint-Germain-des-Prés, 1776-1778).

1157. Tome III. — Fol. 1. « Discours où l'on essaie de prouver que les intérêts des Français de toutes les classes sont attachés au maintien de la Charte constitutionnelle. » Reims, 1818 et 1819.

Fol. 22-47 et 18-21. « Essai de poétique élémentaire, à l'usage de la jeunesse ».

Fol. 51. Fragment d'un cours d'arithmétique.

Fol. 106. Vers pour le jour de saint Henri.

Fol. 107. Discours lu au Séminaire, pendant la retraite de septembre 1791.

Fol. 111. Discours d'ouverture et de clôture scolaires (1820).

Fol. 112. Lettre de Geoffroy de Vendôme (Goffridus Vindocinensis) à Robert d'Arbrissel, « copié (*sic*) sur la pièce originale qui se trouve dans la bibliothèque de la célèbre abbaye des Bénédictins de Vendôme : « Novit, carissime, et bene novit tua dilectio... »

Fol. 114. « Court abrégé sur la manière de bien traduire les auteurs ».

Fol. 124. A Mademoiselle X..., pour le jour de sa fête.

Fol. 125. Note sur le règlement d'études du Grand Séminaire.

Fol. 128. « Avis au peuple de la campagne et de la ville (20 septembre 1816), par un ami de son pays ».

Fol. 130. Note sur la sainte Ampoule, en 1793.

Fol. 131. Sermon du 4e dimanche de l'Avent, 1791, en l'église de Saint-Jacques.

Fol. 134. Autre sermon. — Fol. 137. Autre. — Fol. 139 v°. Autre, pour le 15e dimanche de la Pentecôte, 1789. — Fol. 142 v°. Autre.

Fol. 143. Chanson.

Fol. 144. « Dialogue prononcé par Mlle Maillot, le jour de la distribution des prix », 1808.

Fol. 148. Discours de clôture (1811) et d'ouverture (1818).

Fol. 150. Dialogue sur l'utilité de l'instruction (1804 et 1818).

Fol. 154. Entretiens sur la sphère et le mouvement des planètes.

Fol. 170. « Ordo librorum bibliothecae ». Excellent (XVIIIe siècle).

Fol. 182. « Réconciliation pour le jour de S. François de Paule », sur sa pénitence. — Fol. 190. Même sujet; sur son humilité. — Fol. 200. Même sujet; sur sa charité.

1158. Tome IV. — Fol. 1. Notions sur la versification française.

Fol. 18. « Entretien familier (1807) sur ces trois grandes vérités : l'existence d'un Dieu, l'immortalité de l'âme et la nécessité d'une religion ».

Fol. 41. Discours de clôture.

Fol. 66-73 et 42-64. Tableau des quatre âges de la vie humaine; pour une distribution des prix, 1806.

Fol. 74. Notions de physique et de météorologie.

Fol 88. Lettre du bénédictin Engrand à M. Gros, secrétaire de l'archevêché (1822), pour port d'habits civils.

Fol. 89. Pétition adressée aux deux Chambres (1820).

Fol. 91. « Lettre de pacification adressée par les prêtres constitutionnels du district de Reims à leurs frères insermentés », [par Engrand]. Imp Reims, Jeunehomme, 29 germinal an III. 11 pages, in-8°.

Fol. 99. Notes historiques et littéraires sur les poètes latins et grecs.

Fol. 133. Plaidoyer sur les quatre saisons, pour la distribution des prix chez Mlle Maillot, en 1805.

Fol. 145. Sermon du 1er dimanche de Carême, à Saint-André. — Autre.

Fol. 149. Autre, sur les qualités d'une bonne confession, prêché à Notre-Dame, à Saint-Jacques et à « Saint-André-des-bourgs ».

Fol. 151-152. Allocutions de première communion.

Fol. 152 *bis*. Portrait des Français.

Fol. 155. Sermon (1792). — Autre, à Saint-Jacques (s. d.). — Autre, à Saint-Jacques, le 17 novembre 1793. — Autre, à Saint-Jacques, le 18e dimanche de Pentecôte, 1793.

1159. Tome V. — Fol. 1. Leçons pratiques sur les participes et l'orthographe.

Fol. 16. Préceptes de rhétorique tirés des auteurs latins.

Fol. 52. « Un mot sur feu M. Bertin, curé de la paroisse de Saint-Remi de Reims ». — Épitaphe du même, 1823.

Fol. 57. Sujets d'amplifications françaises.

Fol. 155. L'art de plaire et de se faire aimer ; dialogue prononcé en 1818.

Fol. 167. Discours d'ouverture (1812).

Fol. 174. Discours de clôture.

Fol. 176. Le système du monde; entretien familier prononcé chez Mlle Maillot, à la distribution (1809).

Fol. 185. Discours de remerciement.

Fol. 190. Entretien sur les moyens de se rendre heureux ; discours de distribution, au pensionnat de Mme Saubinet (1810).

Fol. 200. Dialogue sur les vacances, à la même distribution.

Fol. 205 *bis*. Sur la mort du duc de Berry et la naissance du duc de Bordeaux.

XVIIIe siècle. Papier. — Tome I. In-fol., 83 feuillets — Tome II. In-4°, 126 feuillets. — Tome III. In-4°, 209 feuillets, plus 13 *bis*. — Tome IV. In-8°, 164 feuillets, plus 140 *bis* et 152 *bis*. — Tome V. In-8°, 206 feuillets. Demi-rel. basane.

1160-1164 (N. fonds). Recueils de Gérard Jacob.

1160. Tome I. — Pièces diverses, recueillies à Reims de 1802 à 1805.

Lettres de Clicquot-Blervache. — Recueil de poésies fugitives du même, avec notice sur l'auteur, par Simon Jacob, négociant. — Autres pièces. — 162 pages.

L'Espérance, poème, par J.-B. de Saint-Victor, 5e édit. Paris, Didot, an XI (1803), in-12, 91 pages.

Avis aux curieux, bibliothèque choisie. — In-4°, 4 pages.

Les Philippiques, par Lagrange-Chancel. — Poésies diverses de Voltaire, Montesquieu, Néricault-Destouches, Mangenot, Linguet, Monvel, Piron, Fr. de Neufchâteau, Dorat, d'Arnaud, Demoustier, Chamfort, l'abbé Lemonnier, Léonard, de Pézay, Le Mierre, Imbert, Bernard, de Fumars, Légier, Berquin. — 118 pages.

Pensées et réflexions morales. — 164 pages.

Autres poésies et réflexions mêlées. — 76 pages.

1161. Tome II. — Pièces diverses, recueillies en 1806 et années suivantes, dont une bonne partie empruntée au *Moniteur*.

Poésies de Gérard Jacob, Lebrun, Le Bailly, Lemercier, Mme de Beaufort d'Hautpoul, Mme Dufrénoy, Blin de Sainmore, de Saint-Victor, Andrieux, Mme de Salm, de Rougemont, Millevoye, Bergeat (de Reims), de La Condamine, Parny, etc. Le tout entremêlé de dissertations géographiques.

1162. Tome III. — Pièces recueillies à Reims, en 1802.

Poésies françaises des précédents, et aussi de Périer, Marot, La Monnoie, Desmaretz, Maupertuis, Florian, etc., etc. — 116 pages.

« Kurtze Beschreibung einer Reise von England nach Sud-America, angestellt von dem englisches Schipps-Capitain Hry Wilson, im Jahr 1766 »; précédé d'un portrait de ce personnage, par Flipart. — 88 pages.

« Das Schiffermädchen aus den Schwäncken, von A.-E.-E. Langbein. — Natalia. — Aussätze. — Ueber Groenland. — Lehren der Weisheit. — Das Vaterunser von Witschel ». Etc., etc. — 76 pages.

1163. Tome IV. — Autres poésies fugitives et extraits de toute nature du *Journal encyclopédique*.

1164. Tome V. — Pièces recueillies à Reims, en 1815.

Choix d'anecdotes et de bons mots. — 251 pages.

Nouvelle série de pièces fugitives de vers et de prose, « chansons

érotiques », « sujets particuliers », « chansons pastorales », « chansons bachiques », etc. Encartage de nombreuses pages imprimées. — 241 pages.

XIXe siècle. Papier. — Tome I. 615 pages. Ex-libris gravé aux armes du chevalier Jacob, sur l'intérieur de la couverture. 230 sur 190 millim. — Tome II. 254 feuillets. 225 sur 192 millim. — Tome III. 164 pages. 208 sur 183 millim. — Tome IV. 202 pages. 213 sur 165 millim. — Tome V. 402 pages. 220 sur 190 millim. Demi-rel. veau rouge.

1165-1205 (N. fonds). Mélanges de l'abbé J.-B. Géruzez (1764-1830), professeur au collège de Reims.

1165. Tome I. — « Metaphysicae et ethicae tractatus, scriptore Geruzez ». Peut-être du professeur D. Engrand. — 183 pages.

1166. Tome II. — Mélanges de philosophie. — 56 feuillets.

1167. Tome III. — Mélanges de morale.

Essai d'un traité complet de morale élémentaire ou de philosophie pratique, à l'usage des instituteurs des écoles primaires et des élèves des écoles centrales et primaires. — Cours élémentaire de morale. — Notes de morale, recueillies au dos d'une thèse de philosophie du lycée de Reims, de MM. Anot, Dumoulin, Renaudin, Malcotte et Huyon. Placard imp. (1811). — Considérations sur la charité et la paix, le mariage, les femmes, les passions, etc., etc. — 49 feuillets.

1168. Tome IV. — Mélanges de politique.

Gouvernement. — Législation. — Manifeste de la France aux peuples de l'Europe, de Condorcet. — Déclaration des droits de l'homme. — Considérations sur le clergé et sa constitution civile. — 69 feuillets.

1169. Tome V. — Mélanges de pédagogie, d'éducation et d'instruction.

De l'éducateur en général. — Vues sur les écoles centrales. — Plan d'études littéraires pour un jeune homme du cours de littérature (1811). — Règlement pour la classe de seconde (1820-1821). — Mémoire tendant à prouver que les professeurs des sciences littéraires peuvent être admis dans les Sociétés d'agriculture aussi bien que les professeurs des sciences physiques. — L'enseignement de la rhétorique doit-il précéder celui de la logique dans l'instruction de la jeunesse? (Discours de 1824). — 55 feuillets.

1170. Tome VI. — « Les 27 siècles de littérature profane, ou Précis de l'histoire de l'esprit humain depuis Homère jusqu'au XVIII[e] siècle. Troisième copie (1822) ». Autographe. — 608 pages, plus 13 fol. en tête et XIV à la fin. — (Don L. Paris).

1171. Tome VII. — Cahiers de mythologie, de religion et d'histoire ecclésiastique. — Liste des chanoines réguliers auteurs. Etc., etc. — 7 pièces in-4° et in-fol.

1172. Tome VIII. — Bibliographie. — « Petite bibliothèque d'une demoiselle qui a le désir de s'instruire ». — Liste de livres nouveaux (1823-1824). Etc., etc. — 4 pièces.

1173. Tome IX. — Mélanges de physiologie, de médecine, de sciences et d'art. — 59 feuillets.

1174. Tome X. — Cahier de botanique. — 28 feuillets.

1175. Tome XI. — Mélanges de linguistique.

Origine des langues. — « L'étude des langues anciennes est la seule méthode propre à bien instruire la jeunesse». — Notes diverses sur les langues. — 77 feuillets.

1176. Tome XII. — Mélanges de linguistique.

« Discours sur l'origine de la langue française ». — Variétés sur l'origine de la langue française. — Universalité de la langue française. — Caractères de la langue française. — Recueil de notes sur quelques difficultés de la langue. — 100 feuillets.

1177. Tome XIII. — Mélanges de rhétorique.

Sur l'art d'écrire. — Traité pratique de l'analyse oratoire. — Logique adaptée à la rhétorique. — 71 feuillets.

1178. Tome XIV. — Rhétorique des demoiselles. — 120 pages.

1179. Tome XV. — « Nécessité de l'analyse logique et littéraire dans les études, ou La logique et la rhétorique pratique, à l'usage des jeunes professeurs et élèves de seconde et de rhétorique ». — 278 pages.

1180. Tome XVI. — Mélanges de grammaire générale. — 100 feuillets.

1181. Tome XVII. — Mélanges de grammaire française, suivis d'un Essai sur les participes. — 168 feuillets.

1182. Tome XVIII. — Mélanges d'histoire littéraire. — 46 feuillets.

1183. Tome XIX. — Mélanges de littérature, de critique et d'analyse littéraire. — 274 feuillets.

1184. Tome XX. — Essai d'histoire littéraire, précédé d'une liste des auteurs grecs, latins et français. — 71 feuillets.

1185-1187. Tomes XXI-XXIII. — « Extraits de mes lectures ». 1821-1823. 203 pages. — 1823-1825. 232 pages. — 1825-1829. 256 pages.

1188. Tome XXIV. — Cahiers d'école, thèmes corrigés, vers latins, fables, sujets d'amplification. — Notes diverses. — 150 feuillets.

1189. Tome XXV. — Narrations, discours latins et français. — 232 feuillets in-8°. Demi-rel. parchemin. — (Achat, 1885).

1190. Tome XXVI. — « Recueil de pièces latines et de vers latins tirés de l'*Hermes romanus* » (1816-1817).

Sur le plat, à l'intérieur, l'ex-libris : « J.-B. Géruzez, profess. Rheims ». — 212 pages in-8°. — (Don L. Paris).

1191. Tome XXVII. — Notes de littérature, de curiosité, de sciences, anecdotes, etc., intitulées par l'auteur : « 3e cahier ».

Recueil commencé en 1813 et poursuivi jusqu'en 1819.

92 feuillets. Ex-libris à l'intérieur. Cartonnage vert.

1192. Tome XXVIII. — Notes sur l'histoire de France, de 1418 à 1763, suivies d'analyses d'ouvrages divers, notamment sur l'histoire naturelle. — 79 pages.

1193. Tome XXIX. — Notes et résumés sur l'histoire de France jusqu'à la deuxième race, sur la Révolution, Bonaparte, la Restauration, l'invasion à Reims, etc., etc. — 45 feuillets.

1194. Tome XXX. — Notes et résumés d'histoire sur l'Italie, etc. Recueil daté de 1815, portant traces de nombreuses lacunes. — 30 feuillets.

1195. Tome XXXI. — Résumés sur l'histoire philosophique des deux Indes. — 26 feuillets.

1196. Tome XXXII. — Plan des leçons d'histoire de France professées (1823) par l'auteur chez les dames de l'Enfant-Jésus, à Reims. Incomplet; s'arrête à 1813. — 42 feuillets.

1197. Tome XXXIII. — « Abrégé [de l'histoire] de la Révolution, depuis 1787 jusqu'au rétablissement de Louis XVIII, le 31 mars 1814 ». — 93 pages in-8°.

1198. Tome XXXIV. — Abrégé de géographie (1823), sur l'*Abrégé* de Gutrie. — 248 pages.

1199. Tome XXXV. — Description historique et statistique de la ville de Reims, depuis les Gaulois jusqu'au moment présent. Publiée en 1817. (2 vol. in-8°).

Précédée d'un rapport de la Société d'agriculture de Châlons-sur-Marne (1813) sur cet ouvrage.

A l'intérieur, ex-libris de l'auteur. — 563 pages in-4°. Demi-rel. parchemin blanc. — (Acquis de la succession de l'abbé Géruzez).

1200-1201. Tomes XXXVI-XXXVII. — Description historique et statistique de la ville de Reims.

Ce recueil, qui paraît être le brouillon du manuscrit précédent, compte plusieurs copies successivement améliorées de différents chapitres. La différence de numérotation de ceux-ci montre que l'auteur a aussi varié plusieurs fois dans la disposition de son plan.

A la suite, on trouve une analyse de l'ouvrage, les rapports qui en furent faits, les réponses que ces rapports inspirèrent à l'auteur, enfin les comptes d'impression, de vente et de distribution de son livre. — 14 dossiers in-4° contenant 43 cahiers ou notes. — 15 dossiers in-4° contenant 48 cahiers.

1202. Tome XXXVIII. — Histoire abrégée de la ville de Reims. — 30 feuillets.

1203. Tome XXXIX. — Journal commencé le 5 mai 1813, poursuivi jusqu'en 1823. Notes historiques sur les événements du temps; bibliographie, etc.

93 feuillets, in-4°. A l'intérieur, ex-libris de l'auteur. Cartonnage vert.

XIX[e] siècle. 39 portefeuilles ou cahiers in-4°, sauf indication contraire.

1204-1209 (N. fonds). Cahiers autographes de C.-J.-C. Siret, principal du collège, puis bibliothécaire de Reims.

1204. Tome I. — « Epitome historiae graecae, ad usum tyronum linguae latinae, auctore Siret », avec la traduction et le glossaire. — 120 feuillets in-fol. et in-4°.

1205. Tome II. — Abrégé de l'histoire grecque, depuis l'origine des Grecs jusqu'à la fin du règne d'Alexandre le Grand, traduction de l'*Epitome*. — 76 feuillets in-4°.

On trouve aussi le commencement du *De viris illustribus urbis Romae*.

1206. Tome III. — Amplifications latines et françaises. — Discours pendant et après la Révolution. — Madrigaux, couplets, etc., par Siret.

On y trouve notamment un acrostiche à Marie-Catherine Godinot-David, et une chanson pour le banquet de la loge « la Sincérité », du 27 juin. — 15 pièces in-fol.

1207. Tome IV. — Discours d'école ou de circonstance, canevas, pièces de prose et de vers, fables, couplets, etc., composés ou recueillis par le même.

On y trouve aussi un compliment à M. Macquart, recteur de l'Université de Reims, par Clicquot-Watelet, humaniste; des couplets de mariage de Mlle Susanne G., le 8 octobre 1804; un poème lyrique sur le sacre de Charles X, par J.-B. Drouet, professeur au collège; des compliments de M. Lelièvre. — 52 pages in-4°.

1208. Tome V. — Discours d'école et amplifications en prose et en vers, par Siret. Plusieurs sont datés de l'an X. — 14 cahiers in-4°.

1209. Tome VI. — Recueil de versions et de thèmes latins, par Siret. 69 feuillets in-4°.

XIXe siècle. Six portefeuilles.

1210-1221 (N. fonds). « Mes loisirs » (1832-1841), par Henri-Sulpice Dardenne, ancien notaire, à Reims.

Recueil de notes historiques et littéraires, rhapsodie, maximes et sentences, bons mots et calembours, énigmes et charades, fables et chansons.

Table alphabétique à la fin de chaque volume. — Table générale à la fin du XIIIe.

XIXe siècle. Papier. — Tome I. 232 fol. — Tome II. 185 fol. — Tomes III-IV, en un seul volume. 322 fol. — Tome V. 226 fol. — Tome VI. 198 fol. — Tome VII. 266 fol. — Tome VIII. 252 fol. — Tome IX. 346 fol. — Tome X. 297 fol. — Tome XI. 233 fol. — Tome XII. 288 fol. — Tome XIII. 255 feuillets. 245 sur 185 millim. Rel. parchemin vert. — (Legs Saubinet).

1222-1229 (N. fonds). Mélanges de François-Maxime Sutaine, de Reims († 1864).

1222. — 1. Réponse à une question du Congrès scientifique de 1845 : « Quel est l'état de la population de Reims relativement au sentiment de l'art? La peinture, la sculpture et la musique y sont-elles cultivées avec succès?

2-5. Concours de l'Académie de Bordeaux (1850-1851) : « Quelles

sont les causes des révolutions que les beaux-arts ont subies depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, et quels sont les enseignements qu'il faut en tirer pour assurer l'avenir de l'art?

6-8. Discours présidentiel prononcé à la séance publique de l'Académie de Reims (1851).

9. Rapport sur la brochure de M. le baron Chaubry de Troncenord : *Notice sur les artistes graveurs de la Champagne.*

10-11. Rapport à l'Académie de Reims sur les *Lettres d'un Champenois à propos du temps présent*, de Jean Hubert.

12. Discours à la distribution des prix (s. d.) de l'École primaire supérieure.

1223. — « Manfred; drame traduit de lord Byron par M. S[utaine]». Autographe.

1224. — « Extrait d'un ouvrage intitulé : *La chasse au fusil* ». Autographe.

1225. — Projet de dictionnaire biographique des grands hommes de la Champagne.

Collection de 174 fiches, classées alphabétiquement, empruntées pour la plupart à des ouvrages connus.

1226. — Les Artistes Rémois. Collection de notices, lettres, notes, etc., sur Baussonnet (1), Boba (2), mademoiselle Bona (3), J. Cellier (4), Colin (5, 7), Deperthes (6), N. Dérodé (7), E. Deschamps (8-11), Léonard et Jacques Gentillâtre (12), Germain (13-15), Cl. Hélart (16), J. Hélart (17), P. et Nic. Jacques (18), Ph. Lallemant (19), J.-B. Liénard (20-21), P. Lochon (22), Marmotte (23), S. Masson (24), Meillier (25), Méon (26), Moélon (27), E. Moreau (28), R. Nanteuil (29-31), Périn (32-35), Perseval (36), Louis et Nic. Petit (37), J.-R. Petit (38), Radigues (39), Cl. Randon (40), N. Regnesson (41-42), Savoye le fils (43), N. de Son (44), Tisserand (45), A. Violette (46), et quelques artistes contemporains (47).

1227-1229. — Cahiers d'école.

I. Philosophie (Logique seule). — « Institutiones rhetoricae ». — Littérature.

II. Cours de géométrie. 1820.

III. Cours d'algèbre. 1820.

XIXe siècle. — 1222. Portefeuille de 12 pièces in-4°, papier. (Don Henri Sutaine, 1885). — 1223. 180 feuillets. 197 sur 122 millim. Demi-rel. mar. vert. — 1224. 43 pages. 205 sur 155 millim. Non

relié. (Don Fr.-H. Sutaine, 1882). — 1225. Portefeuille de 174 pièces in-fol. et in-4°. (Même provenance). — 1226. Portefeuille de 47 cahiers ou pièces in-4°. Non relié. (Don Henri Sutaine, 1885). — 1227-1229. Trois portefeuilles : 5 pièces in-4°; 5 pièces in-4° et in-fol.; 7 pièces in-4°. (Don Henri Sutaine, 1882).

1230 (N. fonds). Recueil de J.-Fr.-E. Sutaine, né à Reims, mort à Saint-Germainmont (1840).

Vers, anecdotes, notes historiques sur les événements de 1792 et de 1793.

XIXe siècle. Papier. 26 feuillets. 242 sur 178 millim. Cartonnage. — (Don Fr.-H. Sutaine, 1885).

1231 (N. fonds). Mélanges de littérature.

1. Recueil de préfaces. Préface de l'*Analyse chronologique de l'histoire universelle* de Ph. de Prétot. — Programme d'un *Cours d'histoire générale,* publié en 1768 par les ordres de S. A. R. l'infant, duc de Parme. — Introduction aux *Élémens de l'histoire générale* de l'abbé Millot. — Préface des *Élémens d'histoire générale moderne,* du même. — Note sur la chronologie. — Discours sur l'histoire, servant de préface à l'*Histoire des premiers siècles de Rome,* de M. Palissot. — Préface du traducteur de l'*Histoire d'Écosse sous les règnes de Marie Stuart et de Jacques VI,* par M. Guillaume Robertson, docteur, ministre à Édimbourg. — Préface de l'*Histoire des hommes.* — Préface de l'*Histoire générale de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique.*

2. « Conférence sur la bienfaisance ». Interlocuteurs : Ariste, Cléanthe et Eugène.

3. « Témoignages des auteurs en faveur du sentiment de M. L... sur l'origine et l'étendue de la puissance royale, recueillis par ledit M. L... », suivis d'une « conclusion ».

4. Discours prononcé à la rentrée du présidial de Poitiers (18 novembre 1783), par M. Tranchand, écuyer, lieutenant général criminel audit siège et ancien auditeur de la Chambre des comptes, à Blois.

5. Lettre de M. d'Argenville à Madame la comtesse de Vertillac, au sujet de deux lettres imprimées sur le goût.

6. Prédiction de S. Césaire, évêque d'Arles, tirée du *Liber mirabilis* imprimé en 1501.

7. Plan d'études, par M. l'abbé Goujet, chanoine de Saint-Jacques de-l'Hôpital, à Paris (1748).

8. « Arrest donnée en la Grande chambre du Parnasse en faveur des maîtres ès-arts, médecins et professeurs de l'Université de Stagyre, au païs des Chimères, pour le maintien de la doctrine d'Aristote », par Boileau.

9. « Pigmalion, ou la Statue animée », à Madame la comtesse de G... — (Anc. portefeuille « R B. VII »).

10. « Les Hommes de Prométhée ». — (Même provenance).

11. « Lettre écrite par Mademoiselle de Seine à MM. de l'Académie française, à l'occasion d'une lettre de cachet donnée contre elle sur la réquisition de MM. les gentilshommes de la Chambre ». Incomplète. — (Même provenance).

12. Recueil d'anecdotes. — Portraits de la marquise du Châtelet et de Voltaire.

13, 14. Requête des mousquetaires au Pape. — Deux exemplaires.

16. Discours sur les « caractères de la vraie liberté, éloge et devoirs de la profession d'avocat ».

17. Autre. « L'amour de son estat essentiel au bonheur de l'home (*sic*), caractère du parfait magistrat ».

18. Discours « sur la simplicité des mœurs ».

19. Discours « sur la nécessité de la science ».

20. « Les amours de la Fée-lure et de l'Ange-lure ; anecdote historique », par le marquis de Bièvre.

21. Dialogue récité par les élèves de l'institut de Madame d'Hugueville, à l'ouverture des essais de l'an 1808 ». Personnages : Mesdemoiselles Peyre, Vidal, de Pujol, Tesseyres, Pages, Guillard, de Gironne, Duchan, Sarda, Sabarthes.

22. Énigme. Air : *A voyager passant sa vie.* (Huit couplets de huit vers).

« Je suis ronde, mince et quarrée,
Je suis le soutien d'un État.
. . . . »

23. La Sépulture; poésie de Legouvé.

24. « Prospectus de la pompe funèbre de feue très haute, très puissante, très excellente princesse Madame la Compagnie des Indes, souveraine de la presqu'île de l'Inde et cy-devant des Isles de France, de Bourbon et du port de l'Orient » (*sic*).

25. « Ad Uraniam sive aeternitatem imperii Gallici, appendices ».

26. « Copie d'une pièce à M. de La Salle adressée par M. Clicquot-

Blervache, de Rheims, corrigée sur son manuscrit par lui-même », suivie d'un « Envoy à M[elle] de Champeaux, depuis M[me] de Broca ». — 12 pages in-4°. — (Don, 1901).

XVIII[e]-XIX[e] siècles. 26 pièces, papier.

1232 (N. fonds). « Lettres d'une femme d'esprit et de sens pour l'instruction de son jeune amant, traduites de l'italien par M. Coquebert de Taizy ». Douze lettres.

Une note nous dit que « c'est l'abbé Chiari qui est l'auteur original ».

XVIII[e] siècle. Papier. 164 pages précédées des fol. A-D. 165 sur 98 millim. Demi-rel. parchemin blanc. — (Fonds de Taizy).

1233 (N. fonds). « Lanterniana tertia. Additions à l'Essai de Dreux du Radier sur les lanternes, pour servir à une 2[e] édition, recueillies par Fr. N—l. Lanternopolis, 1807 ».

Sous les pages 269 et 332, on trouve intercalés les feuillets de *La Lanterne magique ou La pièce curieuse,* publiée à Paris, chez Langlois (64 pages in-32).

XIX[e] siècle. Papier. 380 pages numérotées 211-590, plus les *bis* 212, 213, 214, 215 et 2 feuillets A, B, en tête. Dessins aux pages A et 542. 158 sur 100 millim. Demi-rel. basane.

1234 (N. fonds). Réflexions de Philippe Bédigis, clerc de procureur à Paris, sur quelques jours passés à Vitry-le-François, précédées de son portrait au crayon (1805) par M[lle] Laure Lefebvre et d'une lettre de son oncle.

XVIII[e] siècle. Papier. 15 feuillets. 117 sur 98 millim. Cartonnage. — (Don Deullin).

1235 (N. fonds). Pièces fugitives en prose et en vers.

Fables, pastorales, portraits, épigrammes, charades, énigmes.

Scène V[e] de l'*Impromptu des Acteurs*.

Épitaphes et portraits de Voltaire, Louis XIV, le P. Quesnel, M. de Gesvres, l'abbé de Chauvelin.

Vers de Voltaire, Taconnet, Piron, Frédéric le Grand, Holberg, de La Martinière, de La Condamine, etc., sur MM. de Saxe, le duc de Bourgogne, le poème de *la Religion,* M[me] de Pompadour, le Louvre,

Voltaire, Mme du Châtelet, Berruyer, Arnaud, Benoît XIV, Mme la margrave de Bayreuth, Darget, la tragédie de *Caliste,* La Mettrie, *la Henriade, le Temple du goût,* La Noue, la Mise de Boufflers, M. de Montcrif, le curé de Saint-Jean-en-Grève, le cardinal Querini, Louis XIV, Mme de Maintenon, M. d'Argenville, Louis XV, le duc de Chartres, etc.

XVIIIe siècle. Papier. 41 fol. et des blancs. 180 sur 137 millim. Rel. parchemin blanc. — (Des papiers de L. Dessain).

1256 (N. fonds). « Recueuil (*sic*) de différentes pièces de littérature, d'extraits, de pensées diverses tirées d'autheurs anciens et modernes, et autres nouveautés, par Hédoin de Pons-Ludon ».

Transcrit par Raussin et Hédoin de Pons-Ludon.

XVIIIe siècle. Papier. 261 pages et quelques *bis.* 187 sur 120 millim.

1257 (N. fonds). Cahier de notes historiques, archéologiques et paléographiques de l'abbé Verguin, curé de Saint-Alpin de Châlons.

XVIIIe siècle. Papier. 87 pages. 197 sur 130 millim. Rel. parchemin vert, délabrée. — (Don Deullin).

1258 (N. fonds). Le Papillon, ou Mes amusemens sur différents sujets en vers et en prose [par S.-N. Varlet de Semeuze]. Reims, 1765.

Deux de ces pièces sont adressées à M. Polonceau et au chanoine de La Salle, visitant (1755, 1756) le collège des Bons-Enfants, comme recteur de l'Université de Reims.

Très jolis frontispices à la plume, aux fol. 1, 3, 27, 87, 126, 127, signés : « S. N. Varlet de Semeuze inv. et delineavit ». Celui du fol. 126 porte : « Dessiné par S. N. Varlet de Semeuze, en 1768, d'après le dessein de H. Gravelot gravé par Duclos ».

A l'intérieur de la garde initiale, on a placé un ex-libris gravé de Varlet de Semeuze, aux armes : « *d'argent, à une molette d'éperon de gueules accompagnée de six trèfles de sinople, trois à dextre, trois à senestre.*

XVIIIe siècle. Papier. 163 feuillets, les 116-118, 123-125 et 160-162 blancs. 190 sur 120 millim. Rel. moderne mar. rouge à filets, tr. sup. dorée. — (Achat, août 1898).

1239 (N. fonds). Fables en prose latine et en vers latins et français; épigrammes latines et matières d'amplifications et de discours.

XVIIIe siècle (1752). Papier. 364 pages. 170 sur 108 millim. Rel. basane.

1240 (N. fonds). Anecdotes et poésies mêlées.

XVIIIe siècle. Papier. 76 feuillets. 150 sur 100 millim. Non relié.

1241 (N. fonds). Énigmes, charades, logogriphes tirés du *Mercure de France* des années 1787-1789.

XVIIIe siècle. Papier. 761 pages, plus quelques *bis*, moins les pages 579-646 enlevées. Rel. basane.

1242 (N. fonds). Recueil de notes biographiques, mots, traits, charades, épigrammes, madrigaux, sonnets.

Paraît avoir été écrit par un Rémois. — A passé dans la bibliothèque du docteur Jolicœur.

XVIIIe siècle. Papier. 100 feuillets, dont plusieurs blancs. 202 sur 153 millim. Rel. veau écaille. — (Achat, 1895).

1243 (N. fonds). Énigmes, logogriphes, épigrammes et charades, par Cl. Aubertin, de Châlons. 1811.

XIXe siècle. Un cahier de 13 feuillets papier, in-fol. Non relié. — (Don de M. Hanra, professeur de chimie à l'École des arts et métiers de Châlons, 1894).

1244 (N. fonds). « Hymne à l'Amitié, par Poterlet, dit Amorose, auteur de *La Belle au Ru*, chronique sparnacienne du XIIIe siècle, et père du peintre romantique Hippolyte Poterlet, ami de Charlet et de Eugène Delacroix. 1808 ».

XIXe siècle. Papier. 85 feuillets. 212 sur 135 millim. Demi-rel. basane rouge. — (Don Deullin).

1245 (N. fonds). Le Talisman; autographe de Jules Janin.

XIXe siècle. Papier. 629 feuillets non reliés. — (Don de M. Auguste Chesnel, son secrétaire; février 1899).

1246 (N. fonds). Œuvres d'Émile Blémont.

1. La légende de la Mégère apprivoisée; autographe. Publiée dans la *Revue du Nord.* — 28 feuillets.

2. Lucile Fraisier, nouvelle; autographe. Publiée comme ci-dessus, avec note du secrétaire de la rédaction. — 29 feuillets.

3. Carnet d'un ours blanc; autographe. Même provenance. — 2 feuillets.

XIXe siècle. Papier. 3 pièces, en 59 feuillets in-4°.

1247 (J. 732). Gaufridi de Vino Salvo, seu Anglici, Poetria nova sive carmen de Arte dictandi.

Fol. 1.

« Papa, stupor mundi, si dixero, papa, nocenti
Acephalum tribuam nomen, tibi si caput addam,
Hostis erit. . . . .
. . . .
— Si quis habet fundare domum, non currat ad actum
Impetuosa manus. . . . .
. . . .
Hec rem circumdant : ordo, locus atque potestas.
— Finito libro, sit laus et gloria Christo.

— Explicit Poetria nova Gaufridi ».

Gloses interlinéaires et marginales dans les premiers feuillets.

Une note contemporaine, inscrite dans la marge supérieure du fol. 1, porte : « Titulus hujus libri talis est : Gaufridi Hibernii, regis Anglie scriptoris, novelle Poetrie de Artificio loquendi liber incipit ».

Sur l'auteur, v. Pits, *De illustr. Angliae scriptoribus,* p. 262; Fabricius, *Bib. med. aevi,* t. III, p. 12, et l'*Hist. litt.*, t. XVIII, p. 305-312. L'ouvrage a été imprimé par Polycarpe Leyser, en 1721.

Les gardes A-B sont un fort fragment de lettre de Martin de Fresnes, doyen de la collégiale de Saint-Nicolas de Provins, coadjuteur de l'évêque de Beauvais (19 janvier 1456-7), pour la sauvegarde des droits, privilèges et biens de l'Université de Paris.

Sur la garde C, on lit ces vers :

« [Ser]o seram ponis stabulis post furta latronis :
[Sum]pto quadrupede, sero sera ponitur ede.
Si post vina labes, non vini sed tua labes.
Me gravat ille labor sub cujus pondere labor.
Scorto nemo placet nisi dextram munere placet ».

Au dos : « Poetica Gaufridi. — 160 ». — Sur le fol. C, la cote : « b 7 visa ».

XVe siècle. Papier. 71 feuillets, dont 68-71 blancs, plus des gardes A-B, en parchemin, et c. 208 sur 145 millim. Rel. veau jadis vert, sur bois, délabrée. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « L, ord. 2, n° 20 »).

1248-1249 (N. fonds). « Tentamen collectionis poeticae graeco-latinae (*sic*). 1764, J. P. M. »

C'est une table alphabétique des poètes connus grecs, latins et français, donnant les titres de leurs ouvrages, éditions, nombre de volumes et formats.

On y a joint (t. II, fol. 438-455) un catalogue des poésies fugitives contenues dans diverses collections.

XVIIIe siècle. Papier. 455 feuillets en deux tomes (1-293, 294-455). 257 sur 200 millim. Rel. veau marbré.

1250 (N. fonds). P. Virgilii Maronis Bucolica, Georgica et Aeneis, cum indicibus metricis et commento.

Fol. 1. Bucoliques. Le commencement de la 1re églogue manque, par la perte de l'ancien premier feuillet.

« . . . .
Fortunate senex, hic inter flumina nota
. . . .
Ite domum sature, venit Hesperus, ite, capelle ».

Fol. 14 v°. « Epytaphium Virgilii ab ipso compositum :

Mantua me genuit, Calabri rapuere, tenet nunc
Parthanope (*sic*) ; cecini pascua, rura, duces ».

Nous n'indiquerons que les arguments.

Fol. 15. Géorgiques. Ier livre.

« Quid faciat letas segetes, quo sydere servet
Agricola. . . . . » (4 vers).

Fol. 95. 2e livre.

« Hactenus arvorum cultus et sydera celi,
Pampineas canit . . . . » (4 vers).

Fol. 35. 3e livre.

« Teque, Pales, et pastorum memorande per orbem
Et pecorum. . . . . » (4 vers).

Fol. 45. 4e livre.

« Protinus aerii mellis redolentia regna
Ybleas . . . . » (4 vers).

Fol. 56. Énéide. 1er livre.

« Primus habet Libicam veniant ut Troes in urbem
Edocet. . . . . » (12 vers).

(Édit. Lemaire, t. CXXXII, p. 407.)

— « Eneas Libie primo depellitur oris
Vir magnus . . . . » (11 vers).

Fol. 70. 2e livre.

« Funera Dardanie narrat, flecteque secundo
Conticuere . . . . » (11 vers).

Fol. 83 v°. 3e livre.

« Post eversa Phrigum regna, fuga cepta moveri
Utque sit . . . . » (10 vers).

Fol. 95 v°. 4e livre.

« Uritur in quarto Dido flammasque fatetur
At regina . . . . » (11 vers).

Fol. 108 v°. 5e livre.

« Quintus habet ludos et classem corripit ignis
Navigat . . . . » (11 vers).

Fol. 123 v°. 6e livre.

« Queruntur sexto manes et tartara ditis
Cumas deinde . . . . » (11 vers).

Fol. 141. 7e livre.

« Septimus Eneam reddit fatalibus arvis
Hic quoque . . . . » (11 vers).

Fol. 155. 8e livre.

« Preparat octavo bellum, quos mittat in hostes,
Dat belli signum. . . . . » (12 vers).

Fol. 167 v°. 9e livre.

« Nonus habet pugnas nec adest dux ipse tumulta
Atque ea . . . . » (11 vers).

Fol. 180 v°. 10e livre.

« Cecidit Enee decimo Mezentius ira
Concilium . . . . » (11 vers).

Fol. 195. 11e livre.

« Undecimo victa est non equo Marte Camilla
Constituit . . . . » (11 vers).

Fol. 209. 12e livre.

« Duodecimo Turnus divinis occidit armis
Turnus jam. . . . . » (11 vers).

On pourra comparer ces arguments en vers à ceux du ms. 253 de la Bibliothèque de Montpellier, qui ont été publiés par Taubman sous le nom d'un certain « Modestinus, jurisconsultus » (*Virgilii opera,* Wittebergae, 1618, in-4°).

Fol. 223. « Versus Sulpicii Cartaginensis.

Jusserat hec diris (*sic*) aboleri carmina flammis
Virgilius . . . .
. . . .
. . . . alio Troja cremata rogo ».

Sur ces vers que Lemaire a donnés (t. CXXXII, p. 400), v. Riese, *Anthol. lat.,* t. I, II, p. XLVIII.

L'âge de notre manuscrit rend difficile l'identification de leur auteur avec Jean Sulpizio, de Veroli, qui vivait en 1475 et à qui on les a attribués.

On lit encore cet adieu du scribe :

« Gaudet ut in tuto portu posuisse carinam
Navita ; sic, lector, finem fecisse libelli ».

Longs commentaires marginaux et interlinéaires.

Une note (XVIIIe siècle), inscrite au bas du fol. 1, porte : « Bucolicorum, Georgicarum et Eneidos Virgilii Simonis Lamarque ».

Fin du XIVe siècle. Papier. 223 feuillets, plus les fragments 85 *bis* et 108 *bis*. 295 sur 200 millim. Rel. veau fauve, au nom de « M. de Taizy ». — (Fonds de Taizy).

1251 (N. fonds). L'Énéide de Virgile, traduction française des six premiers livres, prose et vers, par Camus-Daras, de Reims.

Cette traduction, qui occupe les marges de l'édition Simon Bénard, (Paris, 1675, in-4°) a eu deux éditions; v. *Catal. des imp. du Cabinet de Reims,* t. III, nos 219-220.

XVIIIe siècle. Papier. Rel. veau fauve. — (Fonds Deullin).

1252-1258 (N. fonds). Les poésies d'Horace traduites en français par le P. Sanadon, annotées par Jules Janin.

Complet en huit volumes in-8° (Amsterdam et Leipzig, 1756); le t. III manque.

L'annotateur y a joint (t. Ier) un portrait de Noël-Étienne Sanadon (1676-1733), par Moraine.

XIXe siècle. Rel. veau écaille, tranche dorée. — (Don de M. Chesnel, secrétaire de J. Janin, février 1899).

1259 (J. 735). P. Ovidii Nasonis Heroidum epistolae.

Fol. 1.

« Hanc tua Penelope lento tibi mittit, Ulixe :
Nil mihi rescribas, attamen ipse veni.
Troja jacet . . . .
. . . .
Quo vereor paucos ut (*sic*) velit esse mihi ».

Ce dernier vers est le 12e de la XXIe épître.

Entre autres divergences avec l'édition Lemaire (t. XLII, p. 3-381), notre manuscrit n'a pas les deux premiers vers de la VIIIe épître. La XVe manque totalement.

Quelques gloses marginales et interlinéaires.

Sur le fol. 1, on lit l'invocation du scribe : « Sancti Spiritus assit nobis gratia ». — Sur le fol. 66, on lit la note suivante : « Hunc librum Epistolarum Ovidii, in quo sunt folia 66, hoc est LXVI, legavit ecclesie Remensi, pro libraria capituli, vir bone memorie dominus Jacobus Dominici, capellanus et vicarius dicte ecclesie, qui obiit anno Domini M° CCCC°XII°, circa finem augusti. Orate Deum pro eo et pro me Egidio, qui hunc librum quotavi die xxIIII^a^ octobris ejusdem anni ».

Une main du XIIIe siècle a copié, au verso du dernier feuillet, ces vers peut-être empruntés à Ovide :

« Portaque vix firma submonet arma sera
Adde loci faciem . . . .
. . . .
Aut dare captivas ad fera bella manus ».

Tout près de là, dans la marge, cette énigme déjà rencontrée sous une forme un peu différente dans le ms. 106 (t. I, p. 100) :

« Sunt duo que duo sunt et sunt duo que duo non sunt;
Que duo si duo sunt nula duo duo sunt ».

et cette autre :

« Agro rus formem superos scotis adque parantes
Hos arat, hoc a[...]tat, ornat, onorat, amat ».

Sur le fol. A, on lit ce souhait du XIVe siècle : « A son bon amy, Jehan de la Crois, salut et bon [...] ».

Le fol. 1 porte la cote : « 165 ». — Au dos, on relève le numéro (XVIIIe siècle) : « 25 ».

XIIIe siècle. Parchemin. 66 feuillets, plus une garde A, blanche, à la fin. 180 sur 140 millim. Rel. dos de veau blanc, délabrée, sur ais brisés. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « L, ord. 2, n° 17 »).

1260 (J. 736). P. Ovidii Nasonis liber de Remedio amoris. — Matthaei Vindocinensis carmen de Tobia.

Fol. 1.

« Legerat hujus Amor titulum nomenque libelli :
Bella michi, video, bella parantur, ait.
Parce tuum . . . .
. . . .
Carmine sanati femina virque meo.

Explicit liber de Remedio amoris ».

Grandes divergences de texte et d'orthographe avec l'édition Lemaire (t. XLIII, p. 393-442).

Fol. 15.

« Ex agro veteri virtutum semina morum
. . . .
Ut sacra Jheronimi tradit tranlatio (*sic*) prosam
Qualicumque metro Vindocinensis arat,
Ecclesie Turonensis apex, ovium speculator
Et speculum, presul Bartholome, fave.
. . . .

— Thobie natale solum Galilea voluta
. . . .
. . . .
Fonte renascatur et renovetur homo ».

Notre manuscrit contient encore quatre vers ; celui-ci est le dernier lisible.

Dans le manuscrit 169 de la Bibliothèque de Metz, ce poème est placé comme ici à la suite du *de Remedio amoris*. On en a de nombreuses éditions dès le XVe siècle.

Sur le poète Mathieu de Vendôme, v. l'*Hist. litt.*, t. XV, p. 420-428, et t. XXII, p. 55-67, 948, 949.

Ce dernier ouvrage est rempli d'inscriptions marginales, d'ailleurs sans valeur, qui trahissent le fréquent usage de ce livre parmi les écoliers du XIII[e] siècle. L'usure des feuillets en est une autre preuve. A peine conviendrait-il de noter les noms de Perron d'Aussonce, d'Aubri de Loivre, puis cette mention (fol. 29) de grammaire douteuse : « Iste liber Thomas est Petrus, filius Petrus Coinnars, de Heudrizivilla », enfin un fragment d'hymne à S. Nicolas (Chevalier, *Repert. hymnol.*, n° 14502) :

« Pange, lingua, Nicolay
Presulis preconium.
. . . . »

Sur le fol. C, on lit cette note qui promet plus qu'elle ne tient : « Folia istius parvi voluminis, in quo sunt quinque libri, sunt absque custodiis 103 computanda,... et..., parva et magna, numerata per me Egidium de Asperomonte, qui predictum volumen dedi librarie predicte cathenatum, et numeravi folia ultima die octobris anni Domini M[mi] CCCC[mi] XII[mi] et religari feci de meo proprio..... habui de libris domini Jacobi Dominici, quondam capellani et vicarii ecclesie Remensis, qui obiit anno Domini M° CCCC° XII° ; in fine augusti, et hunc librum catheno cum alio... Ovidii... quem idem Jacobus legaverat librarie ».

Notre volume formait les fol. 42-91 de celui dont il est ici question.

Sur le fol. 1, la cote : « 218 visa ».

XIII[e] siècle. Parchemin. 51 feuillets, plus les gardes A, B, en tête, C, D, à la fin, sans valeur. 180 sur 112 millim. pour le premier ouvrage; 165 sur 95 environ pour le deuxième. Rel. mod. parchemin blanc. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « L, ord. 2, n° 18 »).

1261 (J. 737). P. Ovidii Nasonis epistolae ex Ponto.

Fol. 1.

« Naso, Thomitane jam non novus incola terre,
Hoc tibi de Getico littore mittit opus :
Si vacat . . . .
. . . .
Non habet in nobis jam nova plaga locum.

Explicit liber Ovidii de Ponto ».

La 3[e] épître du I[er] livre de notre manuscrit est intervertie avec la 4[e] de l'édition Lemaire (t. XLVIII, p. 251-482). Grandes divergences du texte dans l'ensemble.

Copieux commentaire dans les marges, indépendamment des notes interlinéaires. « Notandum est quod actor iste de Pelino opido extitit oriundus... »

Les gardes A-B proviennent d'un recueil de Décrétales (XIIIe siècle).

Au verso du fol. 49, on lit : « Hunc librum, scilicet Ovidium de Pontho, legavit librarie ecclesie Remensis in testamento suo bone memorie dominus Jacobus Dominici, capellanus atque vicarius ecclesie Remensis, qui obiit anno Domini M° CCCC° XII°, in mense augusti, scilicet sabbato post festum sancti Bartholomei, et quem ego Egidius de Asperomonte, canonicus, propriis meis sumptibus religari feci cum pluribus aliis. Orate Deum pro eis. — Folia per me Egidium de Asperomonte sunt numerata et scripta die XXIIIIa mensis octobris anni Mmi CCCCmi XIImi, sunt in isto libro XLIX, 49 ». — Sur le fol. 1, on lit la note : « b 162 visa », et au dos, le n° 25.

XIIIe siècle. Parchemin. 49 feuillets, plus les gardes A, B, en tête. 195 sur 125 millim. Rel. dos de veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « L, ord. 2, n° 27 »).

1262 (J. 742). Liber Integumentorum supra Metamorphosim Ovidii, auctore Johanne Anglico. — Themata Metamorphoseos, a magistro Johanne dicto Jupiter metrice composita. — Petri Berchorii Reductorii moralis libri XVI.

Fol. 2. « Incipit liber Integumentorum fabularum supra Methamorphosim, a magistro Joanne Anglico compositus.

Parvus majori paret veloxque viator
Quo jubeat dominus previus ire solet
. . . .
. . . .

— Mutaciones in prosa. Mutaciones hujus primi libri Methamorphoseos sunt iste : chaos mutatur in species, terra in hominem, sive a Deo, sive a Prometheo... in capitolio Romano dicitur interfectus fuisse. Expliciunt Integumenta fabularum Ovidii, a magistro Johanne Anglico edita, sicut in titulo superius explanatur ».

Sur cet ouvrage et son auteur présumé, v. l'*Hist. litt.*, t. XXIX, p. 504.

Fol. 15. « Incipiunt themata Methamorphoseos in grosso a magistro Johanne dicto Jupiter metrice composita. Incipit prohemium.

Invidus obturet aures, sua claudat et ora
. . . .

Ad quos largire nobis, o Christe, venire;
Hunc volo finire qui debuit ultimus ire.

— Exhibeo cum laude Deo grates ego cujus
Auxilio finita scio metra carminis hujus

. . . .

Anno milleno novies VI abice deno
Bis quoque centeno metra fecimus hoc pede seno
Xristi baptistam par nominat huncque metristam
Nomen et de mille vocitatur Jupiter ille
Nomina dicta dabunt illi racioneque vocabis
Versibus extremis rogo vos, o Maceriani,
Ut vestris Remis fluctus fiant mihi plani.
Expliciunt metra, vivat scriptor super ethra ».

Fol. 17 v°. Fables latines mythologiques et fragments en prose, qui paraissent appartenir encore à l'ouvrage précédent. « Glaucus fuit quidam piscator, qui cum quadam die multos pisces cepisset... », etc.

Fol. 21. Poèmes latins sur différents sujets. — Sur la messe.

« Illud sulpicium quod presbiter induit ante
Optat adesse fidem que debet prima venire

. . . .

Presbiter inde pia prece dum calicem veneratur
Postulat ut digne tam digno vale fruatur ».

Ce poème paraît imité d'un autre qu'Hauréau a rencontré dans le ms. latin 14758 de la Bibliothèque nationale. V. *Mél. poét. d'Hildebert*, p. 214.

Sur l'office.

« Ara crucem, tumulumque calix lapidemque patena,
Linthea velamen, specie testantur amena

. . . .

Christo bissena custodia ponitur hora ».

Autres.

« Quisquis queris
Ut leteris
In perhenni requie,
Fuge nummum
Quasi summum
Principem perfidie.

. . . .

. . . .

Adjutores
Et tutores
Solent esse dantibus,
Erit sanus

Cujus manus
Nummos dat judicibus ».

— « Inter florigeras fecundi cespitis herbas
Flamine ventorum resonantibus undique ramis
. . . .
. . . .
Sedibus et superum semper gaudere beatis.

Amen ».

Le poème suivant a été ajouté après coup.

« Guillermo patri minimus Nicolaus Huberti
Istud Secaneo littore mittit opus.

— Sat prope Ledeos gaudebat sospite Phebo
Taurus, tum patule solus spaciabar ad amnem
Secaneum, meditans tentansque resolvere curas;
Hic dum multa moror, subito sub ymagine visa
Ecce subit magni genitoris nata Remensis,
Virginis ora ferens, lacerans a pectore vestes,
Alloquiturque Jovem tendens ab sidera palmas :

« Jupiter omnipotens, qui rex hominumque deumque,
Qui regis imperio gentes ...que superbas,
In te quid misera valui committere tantum?
Heu me! seu quid egi? quid? nescio; quidve Remenses?
Ut pariter mecum fatis agitentur iniquis,
Utque, pater summe, nunc sit tua maxima cura
Me tanto spoliare viro. Proth! Jupiter, inquit,
O qui rex hominum, que te sententia vertit
Ut meus Ytaliam natus vadatque moretur?
Ytaliam prohibe, supplex tua nata precatur.
Hoc concede mihi, nunc sis mitissimus, oro,
Atque tue nate misere miserere precantis,
Quippe vetor fatis an me tua cura remordet.
Quid mihi tu misere tollis nunc, Ytala tellus,
Cur tu, Guillelme, matrem linquis moribundam,
Et tu mene fugis, heu! me nunc quo ferar, inquit ».
Talia voce refert, premit altum corde dolorem.

Ast, pater omnipotens : « Tristes depone querelas;
O mea nata, refert superis immota manet mens
Nec mihi tam grata quam tu quoque filia Galli.
Ergo queris natum, nomen portabit ad astra.
O mea nata, tuum mirabitur Ytala tellus
Preclarum natum, caput insuperabile clero
Legiferumque caput cui non reperire secundum
Cui favet astrorum series celique potestas
O Galli capitum superexcellentius, inquit ».

— O reverende pater, tibi me servire paratum
Adde tuo rotulo, teneas et me memoratum ».

— « Natus pauper ego, nutritus et urbe Remensi,
In studio dego preclaro Parisiensi ».

Fol. 24. Reductorium morale. Prologus. « A veritate quidam auditum avertent, ad fabulas autem convertentur, dicit plantator et rigator christiane fidei Paulus... congruum mihi visum est post moralizationem Proprietatum rerum, postquam jam ad mores reducendas, nature opera eciam ad moralizandum fabulas poetarum materiam ponere... Hinc est quod in presenti opusculo quod hujus mei voluminis particulum esse volo, non intendo nisi rarissime litteralem sensum fabularum tangere, sed solum circa exposicionem moralem et allegoricam laborare, sequendo scilicet librum Ovidii qui dicitur Metamorphoseos... Non moveat tamen aliquem quod fabule poetarum alias fuerant moralizate, et, ad instanciam illustrissime domine Johanne, quondam regine Francie, dudum in rithmis gallicis translate, quia re vera opus illud non videram quousque tractatum istum penitus perfecissem, quia tamen postquam ab Avinione (*sic*) redivissem Parisius, contingit quod magister Philippus de Vitriaco, vir utique excellentissimi ingenii, moralis philosophie, hystoriarumque et antiquitatum zelator precipuus et in cunctis mathematicis scienciis eruditus, dictum gallicum volumen mihi tradidit, in quo procul dubio multas bonas exposiciones tam allegoricas quam morales inveni, ideo ipsas revisitatas si eas antea non proposueram, suis locis omnibus assignare curavi...— Cum antiqui plures deos posuerunt et quasdam rerum virtutes deos crediderunt et appellaverunt... ad quarum societatem gloriosam nos perducat ille Hercules summus, filius Dei Patris, natus de virgine Maria, qui cum Patre, etc. » La fin de l'ouvrage occupe les fol. 17 v°-20.

Sur l'auteur, le bénédictin Pierre Berçuire, v. l'*Hist. litt.*, t. XXIV, *passim*, et sur cette œuvre, v. *ibid.*, t. XXIX, p. 506-507.

Sur le fol. 1, ancienne garde du volume, on trouve ces deux pièces de vers français, qui sont de la main du copiste, auteur lui-même des médiocres vers latins contenus aux fol. 21 et 22 :

« Par les doulz chans, par la grant renommée
Des III filles Athelon, je me voy
En la forest de Gaule environnée,
Où Éolus m'a trainis poy à poy
Par Égéal qui mortelment ma mort
Va procurant. . . . .
. . . .
De sa dure dolour Deucalion
Qui fut remis en sa possession ».

— « Assez me puis et me doy comparer
Au bon Argus, qui moult s'esmervila
De Mercure, qui pour li enchanter
Sa figure et sa façon remua,
. . . .
Pour la dolour qui m'est prouchaine et dure
Qui demouroit seur toute créature ».

On y lit aussi la cote : « b 46 visa ».

Au verso du fol. 23, on trouve cette intéressante note contemporaine : « Aquila grandis enea apportata fuit in ecclesia Remensi anno Domini M° CCCC° et I, in vigilia Assumptionis beate Virginis, eodem anno facta de executione seu bonis executionis magistri Jo[hannis] Orandi, quondam predicte ecclesie canonici, procuratione magistri Guillelmi Filiastri, utriusque juris doctoris et prefate ecclesie tunc decani, prefati defuncti executoris ».

Après la lecture de cette note, on peut se demander si Guillaume Fillastre n'est pas le destinataire du poème latin rencontré plus haut et si le volume ne provient pas de sa bibliothèque, bien que la mention habituelle y fasse défaut.

Au-dessous, Gilles d'Aspremont a inscrit la note ordinaire : « Summa foliorum predicti 23 folia ».

Commencement du XVe siècle. Papier. 80 feuillets à 2 col.; le 23e demeuré blanc, sauf la note donnée plus haut. 292 sur 212 millim. Rel. mod. parchemin. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « L, ord. 2, n° 29 »).

1263 (J. 738). M. Annaei Lucani Pharsalia.

Fol. 1. « Hic incipit Lucanus Corduba (*sic*).

Bella per Emathios plus quam civilia campos,
Jusque datum sceleri canimus, populumque potentem
In sua victrici . . . .
. . . .
Obsedit muris calcantem menia Magnum.

Explicit liber Lucani ». (Édit. Lemaire, t. XXXVI-XXXVIII).

Au verso du fol. c, on trouve ces vers, dont l'auteur n'est pas connu :

« Corduba me genuit, rapuit Nero. Prelia dixi
Que gessere pares, hinc socer, inde gener.
Que tractim serpant, plus mihi coma placet.
Continuo nunquam direxi carmina ducta
Fulminis in morem, que sunt miranda, citentur.
Hec vero sapiet dictio, que feriet ».

(Édit. Lemaire, t. XXXVI, p. XVIII).

Au verso du fol. 98 et sur le feuillet suivant le scribe a recueilli quelques vers. La plupart traitent des sept arts et surtout de l'astronomie.

« Te, pater omnipotens, mundum virtute regentem
. . . . » (5 vers).

— « De arte grammatica.

Autor scribendi fueram prius atque legendi;
Que bene concipio nunc racione probo ».

— « Dialetica (*sic*).

[P]artiri, finire, dehinc concludere callens,
A vero falsum divido perspicuum ».

— « Retorica (*sic*).

Judicium seu consilium seu concio poscat,
Ad suadenda loquor quelibet apposite ».

— « [.....] arcium disciplinarum.

Partibus octonis mihi terminus imminet artis,
Verum non verum dicere nolo meum ».

— « [Gram]matica.

Omnia que constant deno theoremate claudens,
Verum non verum cernere dico meum ».

— « Dialectica.

[S]cemata multimodis torquens armata figuris,
Verum non verum vertere conscia sum ».

— « Rethorica.

Sunt mihi tres proprio quas nutrio lacte sorores,
Dans quibus ingenium nullius indiga sum ».

— « Arismetica.

Climata quadrifidi mihi sunt bene cognita mundi :
Gades et Nylus et Chanais gelidus ».

Divers sujets.

— « Moribus imperitans mundumque sinaxe gubernans
Crusmate terseno dissona nexa cano ».

— « Omnipotens mundum propria qui lege cohercet
. . . . » (4 vers).

— « Nos autem mundi dominum testamur Iesum
. . . . » (4 vers).

— « [B]is quinos si tota forem complecterer axes
. . . . » (5 vers).

— « Cum tibi lux, mihi nox, tibi nox mihi splendida lux est.
Artice (vertice ?) in occiduo qui gentibus orbe rotatis,
Scitis et Gallis, Italis ipsisque Britannis,
Me superum penitus prohibet conspectibus Auster;
At me cum glacies te et eternaque frigora claudunt »,

— « Septem sideribus tellus e centron habetur
. . . . » (3 vers).

— « Primo luna gradu terre confinia linquit
. . . . » (3 vers).

— « [.]estilbon radians axis tenet ecce secundus
. . . . » (3 vers).

— « Lucifer astrorum clarissime tercius orbis
. . . . » (3 vers).

— « Cardine quarto Helios currus deflectit anclos
. . . . » (3 vers).

— « Tu solem superas quadri ratione remotus
. . . . » (3 vers).

— « Phetontem placidum bis ternus continet axis
. . . . » (4 vers).

— « Qui sibi contigui duplex sexquatter habetur
. . . . » (2 vers).

— « Applanis superest centron dixere priores
. . . . » (3 vers).

— « Quid, homo ? quid ? cinis, aut fragilis quid terra superbis
. . . . »
(4 vers).

Fin du XIIe siècle. Parchemin. 99 feuillets et les gardes A-C, les deux premières sans valeur. 260 sur 125 millim. Rel. mod. veau fauve à fermoir cuivre. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « L, ord. 2, n° 14 »).

1264 (J. 741). M. Annaei Lucani Pharsalia.

Fol. 1.

« Bella per Emathios plus quam civilia campos
. . . .
Dixerat : ast illi suffecit pectora pulsans ».

Notre manuscrit s'arrête au vers 608 du VIIe livre.

Le fol. 1 porte la note (XVe siècle) : « De conventu Sancti Dyonisii Remensis », mais on n'y voit pas l'ex-libris habituel (XIVe siècle); on trouve seulement le signe bibliographique qui, pour cette fois, est un trèfle accompagné de la lettre *n*, signe et lettre qu'on retrouve avec le titre « Lucanus » et la lettre majuscule « F », sur le plat de la couverture ancienne, qui a été conservée.

Notre volume s'appelait « Silius Italicus » dans le catalogue précédent.

Fin du XIIe siècle. Parchemin. 66 feuillets. 262 sur 138 millim. Rel. mod. parchemin blanc. — (Saint-Denis).

1265 (J. 740). P. Papinii Statii Thebaidos libri XII, cum indicibus metricis.

Fol. 2 v°. « Incipit primus liber Statii Thebaidos.

Fraternas acies, alternaque regna profanis
Decertata odiis . . . . »
. . . . referentur honores.

Amen. Explicit ultimus liber Statii Thebaidos ».

(Édit. Lemaire, t. XCV et XCVI).

Seuls les livres II, III, IV sont précédés d'arguments en vers.

Fol. 11 v°. « Incipit prefatio libri secundi.

Ut (*sic*) Maia genitus superas remeabat ad auras
Ex utroque (*sic*) . . . . » (12 vers).

(*Ibid.*, t. XCV, p. 154).

Fol. 20 v°. Troisième livre.

« Perfidus interea missorum sera virorum
Tempora . . . . » (12 vers).

(*Ibid.*, p. 272).

Fol. 30. Quatrième livre.

« Mox septem Bellona viros in prelia cepit (*sic*).
Primus iinit bellum . . . . » (12 vers).

(*Ibid.*, p. 368).

Le livre IX s'arrête deux vers avant l'édition.

Sur le fol. 1, notes (m. d.) sur Thèbes et la Thessalie.

Sur le fol. 2, notes (m. d.) sur Stace. — Distiques de Caton.

Fol. 126 v°. Hymne (XIIIe siècle), non indiquée par M. l'abbé Chevalier.

« Congaudentes gratulemur,
Presens festum veneremur
Nato Dei filio.

Nos oportet gloriari
. . . .
. . . . . » (Dix-huit strophes).

Sur le fol. 2, on rencontre l'ex-libris (XVe siècle) : « De conventu Sancti Dyonisii Remensis ». — Au fol. 2 verso, on ne trouve pas celui du XIVe siècle, mais seulement un signe bibliographique, un quatre-feuille, accompagné de la lettre *a*. — Au verso du fol. 127, qui paraît avoir été l'ancienne couverture, on rencontre de nouveau ce signe et cette lettre précédés du titre « Stacius Thebaidos » et de la lettre « F ».

Fin du XIIe siècle. Parchemin. 127 feuillets, plus un petit fragment 11 *bis*. A noter le mot *quae* abrévié par un *q* cédillé. Initiale à fleurons, couleur, sur fond or, au fol. 2. 220 sur 120 millim. Rel. mod. veau fauve à fermoir cuivre. — (Saint-Denis).

1266 (J. 739). P. Papinii Statii Thebaidos libri XII, cum indicibus metricis.

Les livres I, III, VI, XII n'offrent pas d'arguments.

Fol. 8 v°. Deuxième livre.

« Ut Maia genitus . . . .
Excitusque. . . . . » (6 vers).

Fol. 24. Quatrième livre. Comme dans le manuscrit 1265.

Fol. 33. Cinquième livre.

« Postquam pulsa sitis, membraque levata fluentis
Inachide . . . . » (12 vers).

(*Ibid.*, p. 486).

Fol. 50. Septième livre.

« Hic Jovis imperio Martem Cillenius ales
Excitat . . . . » (12 vers).

(*Ibid.*, t. XCVI, p. 2).

Fol. 58 v°. Huitième livre.

« Hunc (*sic*) gaviter (*sic*) superos obnigat (*sic*) rector Averni
Ipsumque . . . . » (12 vers).

(*Ibid.*, p 92).

Fol. 67 v°. Neuvième livre

« E nide interitu magni Dircea juventus
Eminet . . . . » (12 vers).

(*Ibid.*, p. 174).

Fol. 75 v°. Dixième livre.

« Quatuor afflictis duabus (*sic*) fiducia belli
Sidoniis . . . . » (12 vers).

(*Ibid.*, p. 254).

Fol. 85. Onzième livre.

« Nunc (*sic*) Capanei ardentis Danaos incendia terrent,
Castra petunt . . . . » (12 vers)

(*Ibid.*, p. 350).

Les gardes A, B sont formées d'un fragment d'acte notarié (1386) par lequel Mariette La Claselière, femme de Nicolas Doynet, notaire public à Reims, charge des mandataires de la mise en valeur d'une maison, « hospicium », qu'elle possède à Avignon. Marque du notaire Jean dit Oysson, de Tours-sur-Marne.

Les gardes C, D sont un fragment d'ordonnance des échevins de Valenciennes (1394) relative au commerce du hareng caqué et notamment de celui qui aura été salé « ès illes de Elboghe, de Drackeur, de Valstreboilde, de Coperichave et autres » et à l'eswart chargé de le surveiller.

Au verso du fol. 100, on lit : « Hunc librum Stacii Thebaydos, in quo sunt 100 folia scripta de hystoria Thebaydos antiqua, absque duobus foliis pro custodiis seu coopertoriis dicti libri, dedit magister Egidius de Asperomonte, magister in artibus et in theologia et curatus Beate Marie de Sancto Desiderio in Perthesio, quem sumptibus propriis sic religari fecit et incathenari in libraria capituli ecclesie Beate Marie Remensis. Orate Deum pro eo. Si quis aliquid inde furatus fuerit aut librum amoverit, anathema sit ». *Signé :* « E. Asperomonte ».

Sur le fol. 1, la cote : « 181 visa ». — Au dos, le n° : « 158 ».

XIII[e] siècle. Parchemin. 100 feuillets, plus les gardes A-B, en tête, C-D, à la fin. 231 sur 147 millim. Reliure maroquin rose, sur bois, délabrée. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « L, ord. 2, n° 13 »).

1267 (J. 744). Galteri Insulensis, dicti de Castellione, Alexandreidos seu Gestorum Alexandri libri X, metrice.

Fol. 1.

« Primus Aristotilis imbutum nectare sacro
Scribit Alexandrum sceptroque insignit e armis
. . . .

— Gesta ducis Macedum totum digesta per orbem
Quam large . . . .
. . . .
Gloria Guillermi nullum moritura per evum

Le scribe ajoute ce distique boiteux :

« Finis adest mete, mercedem quero dicte
Quam nisi tu dederis, cras minus aptus eris

— Explicit liber Alexandri ».

Puis encore :

« Finitur liber ; sit J. de Sap[o]nay (?) crimine liber
Laudemus Christum, librum fini[vi]mus istum ».

Enfin ce prologue de l'auteur : « Moris est usitari cum in auribus multitudinis aliquid novi recitatur... »

Sur l'auteur et son œuvre, v. Fabricius, *Bibl. med. aevi*, t. III, p. 116 ; Oudin, *Scriptor.*, t. II, p. 1666-1669, et l'*Hist. litt.*, t. XV, p. 100-119. Sur les éditions anciennes, v. Hain, *Repert. bibliogr.*, t. II, n[os] 7453-7455.

Long commentaire marginal, qui n'exclut pas les notes interlinéaires : « Hujus primi voluminis series... » Il prend tellement d'importance que les fol. 28-37 sont emplis par l'explication du texte du fol. 27.

Les fol. B et C contiennent des morceaux de morale (XIII[e] siècle), peut-être extraits d'homélies de S. Basile. Celui-ci : « Camelus habet semper tenacem memoriam malorum, etc. Audite igitur, iracundi homines... » — Cet autre : « Principium recti itineris est justa facere... » — Ce troisième : « *Delectare in Domino, et dabit tibi petitionem cordis tui*. Si divitias amas, opes tibi prestabunt spiritales... »

Fol. D v°. Vers sur l'étude :

« Per studium
Patet indicium certe bonitatis.
Latet opprobrium stulte probitatis.
Pollet nimium sapientia vatis.
Viget ingenium, precor ut studeatis.
Datur imperium celeste beatis ».

Fol. 27 v°. Vers sur la Création.

« Primo facta die, duo celum, tria leguntur
. . . .
. . . . complet opus » (6 vers).

Fol. 92. Note (XIII[e] siècle) sur l'auteur du livre : « Quia sunt nonnulli qui, invidia decocti... horum igitur principiorum si capitales litteras conjungis, hoc nomen *Guillermus* habebis ».

Ibid. On trouve les vers suivants :

« Si tibi, quando sitis, potus datur, et duo sitis,
Si socium potes, jure sitire potes ».

— « Quinque sunt fratres, quorum duo sunt sine barba;
Sunt duo barbati, quintus utrumque tenet ».

— « Qui bona vina bibit, paradisum tucius ibit ».

— « Paupere ditato nil acrius esse putato ».

— « Murilegus bene scit cui barba lambere suescit.
Ve misero muri, cui via patet sola muri ».

— « Mane malum detur cui proximus hostis habetur.
Cui vicinatur malus mane malum habetur ».

— « Huic sit anus grata cui non est virgo parata ».

— « Dic thalamus sponsi camera dicesse scolari ».

— Vult canis esse sine pare rodens ossa coquine ».

— Omnia qui cupit omnibus orbus erit ».

— « Arcum per modicum cognoscit amicus amicum ».

— « Sese nobilitat volucris quem stirps bona dicat ».

Ibid. Cette autorisation de cléricature :

« A tous ceus qui, etc. Je, Robers, cuens de Dreus et de Monfort, salut. Sachent tuit que je, de mon plain gré et de ma plaine volenté, tel droit, tel ancion comme je avoie en Thoumassin, fil jadis Richier Le Sellier, de Quincy, comme à mon home de cors et de avoir, ai tout quitet et lui franchi pour Deu et en aumosne et pour la bone renomée de lui, et vieul et otroi que il puit porter couronne bien et en pais par toute ma terre et là où il vorra. En tesmoing, etc. Données ad Marvieulle (Marville), l'an MCCC et II, ou jeudi après feste saint Remi ou moi d'octenbre ».

Fol. 92 v° et E. Autres morceaux de morale. « Miser est qui infelix est in presentibus bonis, sed infelicior in futuris... » — Autre. « His que cogitatione et consilio decreta fuerint permanere et persistere homines solent... »

Le fol. F enfin est un fragment de Sacramentaire du IX[e] siècle, donnant l'antienne notée du Jeudi saint : « Nos autem gloriari oportet... » Les fol. A, B, E en proviennent aussi et sont des palimpsestes.

Sur le fol. D v°, on trouve la cote : « 217 visa ». — On y lit aussi cette note : « Istum librum Alexandreidos, in quo sunt folia absque istis IIIIor primis foliis et computando duo ultima, 93, legavit ecclesie sive librarie capituli Remensis dominus Jacobus Dominici, capellanus et vicarius dicte ecclesie, qui obiit anno Domini M°CCCC°XII°, circa finem augusti. Orate Deum pro eo, et sunt in eo folia scripta in toto 96, numerata per me Egidium de Asperomonte, canonicum, die XXIIIa mensis novembris anni supradicti ». — Au dos : « Gesta Alexandri. — 159 ».

XIIIe siècle. Parchemin. 92 feuillets, les 28-37 à 2 col., plus les gardes A-D, en tête, E-F, à la fin. 212 sur 148 millim. Rel. veau blanc, sur bois, mauvais état, à laquelle pend encore un des fermoirs du temps. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « L, ord. 2, n° 10 »).

1268 (J. 745). Galteri Insulensis, dicti de Castellione, Gestorum Alexandri libri X, metrice.

Fol. 1.

« Primus Aristotilis. . . . .
. . . .
. . . . moritura per evum ».

Le scribe ajoute : « Explicit Alexander, est materia loquas (*sic*) de Alexandro ».

Au fol. 1, il a placé sa copie sous l'invocation suivante :

« Assit principio sancta Maria meo ».

Commentaire marginal de peu de durée; il occupe cependant les fol. 24-28 pour la seule explication du fol. 23.

De-ci de-là on rencontre ces vers :

Fol. 4.

« Est neutri generis per se quoque milia sumptum;
Est omnis generis cum nomine milia vinctum ».

Fol. 8 v°. Puis ceux-ci, qu'on comparera avec ceux donnés dans notre ms. 58 (t. I, p. 55).

« Quinque pedes faciunt passum, passus quoque centum
. . . . » (3 vers).

Fol. 14. Puis ce distique, déjà rencontré avec variante dans notre ms. 514 (t. I, p. 689).

« Mane, Techel, Phares, memori si mente vocares,
Cuncta resignares et meliora dares ».

Fol. 43 *bis* v°. Enfin celui-ci, qu'on a lu dans notre ms. 265 (t. I, p. 252).

« Omnis homo Dominum debet amare suum ».

Les fol. C-D paraissent provenir d'un registre d'officialité; il y est question de concubinage et de naissance naturelle (fin du XIVe siècle), à la charge d'habitants de Saint-Omer.

Sur le fol. 1, la cote : « 155 visa ».

XIIIe siècle. Parchemin. 72 feuillets, les 24-28 à 2 col., plus les gardes A, B, en tête, blanches, C, D, à la fin. 235 sur 162 millim. Rel. mod. parchemin blanc. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « L, ord. 2, n° 9 »).

1269 (J. 748). Bernardi de Morlas carmen de Contemptu mundi.

« Cartula nostra tibi mandat, dilecte, salutes ;
Pauca videbis ibi, sed non mea dona refutes.
Dulcia sunt anime solacia que tibi mando,
Sed prosunt minime, nisi serves hec operando.
Que mea verba monent tu noli tradere vento
. . . .
Et bene gaudebunt que gaudia fine carebunt.
— Hic liber est scriptus; qui scripsit sit benedictus ;
Laus Deo detur, quia libri finis habetur. Amen ».

Une main du XIVe siècle a ajouté ces mots dans la marge : « Explicit Contentus mundi. Deo gracias ».

Le texte de notre manuscrit paraît s'écarter sensiblement de celui qu'analyse l'*Histoire littéraire* (t. XII, p. 236-243), mais concorder, au moins pour les premiers mots, avec celui que Copinger (*Suppl. to Hain's Repert. bibliogr.*, II, II, n°s 981-983) place parmi les œuvres de S. Bernard. Brunet en signale plusieurs éditions dans son article : « Auctores octo » (*Manuel*, t. I, col. 549). Sur l'auteur, v. aussi Hauréau, *Not. et extr.*, t. I, p. 376.

Fol. 12. Collection de vers d'école (XIIIe siècle) sur divers sujets, dont plusieurs parfaitement obscènes. Ils ont subi un grattage.

A la suite, on trouve cet assemblage de lettres, qui pourrait bien être de la cryptographie :

« qv : : ts : · : rg :.: nt t : rr. v. rn. li
t. mp : : re fl : : res trbdfrftpi
vpbks xpkstxs dk gnstxr
honprfs ».

XIII[e] siècle. Livre d'école. Parchemin mal rogné. 12 feuillets et une garde A, à la fin, sans valeur. Environ 155 sur 105 millim. Rel. mod. parchemin blanc. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « L, ord. 2, n° 21 »).

1270 (J. 746). Alani Insulensis Anticlaudianus, seu de Officio viri perfecti libri IX.

Fol. 1.

Actoris (*sic*) mendico stilum falerasque poete,
Ne mea segnicie Clio . . . .
. . . .

— [Liber primus].

Ut sibi juncta magis nature dona resultent
Et proprium . . . .
. . . . laudesque poete
Supplantare novas, saltem post fata silebit.

Explicit liber Anticlaudiani.

— Hic liber est scriptus ; qui scripsit sit benedictus ».

V. Migne, *Patrol. lat.*, t. CCX, col. 487-574.

Sur l'auteur, v. l'*Hist. litt.*, t. XVI, p. 396-425.

Notre manuscrit montre à chaque page de quelle faveur l'auteur jouissait dans les écoles. Non seulement le texte fourmille de gloses marginales et interlinéaires, mais dès qu'il est terminé, des mains des XIII[e], XIV[e] et XV[e] siècles chargent de morceaux divers les feuillets demeurés blancs.

Les fol. 60 v°-63 r° sont occupés par le commentaire (XIV[e] siècle) d'un traité de rhétorique : « Sequitur de Rhetorica. *Non cultu. q. d.* Rhetorica non est minor cultu et ornatu quam alie... »

De même, au fol. 64, on trouve (XIII[e] siècle) le morceau suivant : « Cum fluminis impetus vires suas... et homo ille de quo agitur in hoc libro dicitur Antirufinus, scilicet contrarius Rufino ». C'est la réunion, avec interversion de l'un à l'autre, des deux sommaires publiés par Migne (*Ibid.*, col. 483-488).

Les blancs laissés par ces deux fragments ont été remplis à diverses époques. Ainsi, en haut du fol. 60 v°, on lit (XIV[e] siècle) :

« Antiliber Claudi feliciter explicit Al
Christe, tue laudi quem doctor scripsit Al anus
Mille quater versus in eo sunt atque trecen
Et decies quinque cum monade cuncta regen ti ».

De même, sur le verso du fol. 63, ces vers de la fin du XIII[e] ou du commencement du XIV[e] siècle :

« Augit, associat, augmentat quam tibi signat,
Et cum predictis comparat atque studet ».

— « Est arbor tinus, *n* simplice concomitante,
Est crinis cinnus, *n* duplice consociante,
Vertice concordes concinnos dicito crines.
Sincinnos crispos nos dicimus esse capillos ».

— « Dares Frigius, de morte Hectoris.

« Eheu ! quam tenui nutant mortalia filo!
Nil homini fixum est; fortune munera blande,
Insidias non dona reor semperque timebis,
Sirenum turbe similis, sub sole sereno
Nubem, sub risu lacrimas, sub melle venenum ».

Puis ces notes sur les éléments de la musique : « Tonus attenditur penes sexquioctavam proportionem, ut sunt 9 ad 8 et 18 ad 16. Diatessaron constat de 4 sonis, constans ex duobus tonis et semitono, et attenditur sexquiterciam proportionem, ut 17 ad 8. Diapente est de 5 vocibus, et attenditur penes sexquiterciam (?) proportionem, ut 6 ad 4. Diapason attenditur penes duplam proportionem ».

Puis encore ces vers :

« Alanum brevis hora brevi tumulo sepelivit,
Qui duo, qui .a., qui totum scibile scivit ».

Une main du XV[e] siècle a ajouté cette énigme :

« Federis arma vie vincens a federis arme
Tost a vie verse federis est la tue
Pisa, fabas nec fronde mages nec frigidus ossa
Non faciunt passus ingressus talia colla
Delusor rerum transquilla morte petendus
Carnali validum miserere nec patre nostro ».

C'est elle qui paraît avoir encore écrit, au bas du fol. 64 :

« Infrunitivum si vis, per quinque notabis :
Frunos (?), frunesis, frumen, frunio (?), frumena (?) dabis ».

Les fol. de garde A-B sont un fragment de jugement de l'officialité métropolitaine de Reims, le siège vacant (XV[e] siècle), relatif à Pierre Roquier, confiseur, « pastillarium », demeurant à Amiens.

Au bas du fol. 63, on trouve encore ces mots : « LX s[olidis] par[isiensium] », qui paraissent donner la valeur du livre au XIV[e] siècle.

Sur le verso du fol. B, la cote ordinaire : « 216 visa ». — Au dos, le n° 162.

XIII[e] siècle. Parchemin. 64 feuillets, plus 23 *bis* et 2 gardes A, B, en tête. 213 sur 133 millim. Rel. veau blanc sur bois, un des ais brisé. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « L, ord. 2, n° 19 »).

1271-1274 (H. 646, 645, 643, 644). Drogonis de Altovillari, scolastici Remensis, opera, prosaice et metrice.

C'est sur les analyses qui vont suivre qu'a été établi l'article de B. Hauréau sur Dreux d'Hautvillers, paru dans l'*Hist. litt.*, t. XXXII, p. 598-606, M. Louis Demaison ayant, pour sa part, fourni les notes biographiques.

1271 (H. 646). Tome I. — Drogonis de Altovillari versus morales.

Fol. 1. « Incipiunt versus de virtutibus et bonis operibus appetendis et peccatis fugiendis, a magistro Drogone de Altovillari, scolastico Remensi, juris civilis professore, compositi.

Libri completi, cuncta bonitate repleti,
Sunt duo quos feci, proximus ipse neci,
. . . . »

Fol. 5. « De diviciis mundanis reprobandis et spernendis, unde versus :

Sunt hodie minimi domini super omnia summi
. . . . »

Fol. 5 v°. « Qualiter Eva percussit et Maria sanavit. Ecclesia cantat... — Versus :

Clausa fuit sevam paradisi porta per Evam
. . . . »

Fol. 6. « De homine superbo, versus :

Verba superba refers et magnum tu quasi te fers
. . . . »

Fol. 6 v°. « De die judicii :

In Josaphat valle nos mundo ducere calle
. . . . »

Fol. 7. « De ypocritis :

Quilibet ypocrita specie tenus est heremita
. . . . »

Fol. 8. « Versus de domino Clemente IIII°, summo pontifice

Summo pastori pastoribus et meliori
. . . . »

Fol. 9 v°. « De exosis, rixosis et reprobis :

Omnibus exosi fore debent ac onerosi
. . . . »

Fol. 10. « Quomodo mortui et dampnati locuntur vivis transeuntibus per eorum sepulturas et eos invitant ad opera bona :

Vos qui transitis, memores super omnia sitis
. . . . »

Fol. 11. « Job. *Ducunt in bonis dies suos et in puncto descendunt ad inferos :*

Delicias querunt mundani qui morientes
. . . . »

Fol. 12. « De rebus mundanis transitoriis et reprobis :

Omnia marcescunt, veterascunt atque putrescunt
. . . . »

Fol. 12 v°. « De brevi mundi leticia :

Mundi leticia brevis est et philosophia
. . . . »

Fol. 13. « De falsis fratribus et de periculis que in eis sunt :

Que loquar audite, gentiles, israelite,
. . . . »

Fol. 14. « Oracius describit singulas etates, dicens :

Etatis cujusque notandi sint tibi mores
. . . . »

Fol. 14 v°.

« Imberbis juvenis, tandem custode remoto,
Gaudet equis, canibus. . . . . . . »

Ibid.

« Conversus studiis etas animusque virilis
. . . . »

Fol. 15. « Versus de domino Karolo, comite Andegavie, nunc rege Cecilie et Apulie :

Bis sex centenis cum quinto sex quoque denis
. . . . »

Fol. 17. « Versus de domno Johanne, Remensi archiepiscopo :

Presul Remorum veniet, reparatio morum,
. . . . »

Ibid. « De domino domino Albrico, scolastico Remensi :

Presulis esse (*sic*) nepos, Albrici nomine dictus,
. . . . »

Fol. 17 v°. « De usuris et usurariis Remensibus :

Romulus et Remus, in scriptis sicut habemus
. . . . »

Fol. 18 v°. « Dici consuevit quod festum Clementis hiemis caput est orientis :

Mundi viventis vitam finire volentis
. . . . »

— « Nec bibo, nec vesco, requievi nuncque quiesco
. . . . »

Fol. 20 v°. « De miseria et servitute Ecclesie :

Ecclesie misere, Deus omnipotens, miserere
. . . . »

Fol. 22. « Versus quos composuit magister Drogo de Alto villari, scolasticus Remensis, qui ponantur supra tumbam suam :

Verm'bus expositus in versificando peritus,
Mortuus emeritus est ibi Drogo situs,
Juris civilis professor . . . . . .
. . . . »

Fol. 22 v°. De gula :

« Vivimus ut porcus, ne nos absorbeat orcus
. . . . »

Fol. 23 v°. « De S. Clemente, quondam pontifice, et de domino Clemente, nunc summo pontifice :

Clemens Clementis sancti successor habetur
. . . . »

Ibid. « De Adventu et Nativitate Domini, et quomodo venit in mundum :

Gaudent ecclesie, cantant sub honore Marie
. . . . »

Fol. 24 v°. « Verba sunt hominis in senectute constituti :

Sentio delectus, sum debilis, atque senectus
. . . . »

Ibid. « Versus de domno Johanne de Cortenai, archiepiscopo Remensi, et ejus fratre :

Aurelianensis presul dominusque Remensis
. . . . »

Fol. 25 v°. « Versus sequentes sunt de libro magistri Drogonis de Alto villari, scolastico Remensi, de omni facultate, quem composuit :

Librum presentem secum bona multa ferentem
. . . . »

Fol. 26. « De invidia, versus :

Tu mala multa facis, fera, pessima, tu bona pacis
. . . . »

Fol. 26 v°. « Quid operantur nimius cibus et nimia comestio :

Ex nimio potu tremis atque senescis homo tu
. . . . »

Fol. 27. « De diviciis terrenis fugiendis et spernendis et de celestibus appetendis :

In rebus Veneris homo nunquam, queso, moreris
. . . . »

Fol. 28. « De penitente et veniam petente :

Ve mihi, peccavi, mandata Dei violavi
. . . . »

Fol. 29. « Versus de domino Theobaldo, illustrissimo rege Navarre, a magistro Drogone de Altovillari, scolastico Remensi :

Illustri regi Theobaldo vivere legi
. . . . »

Fol. 30. « Versus de multis virtutibus et multiplici materia compositis (*sic*) :

Sancta Deo plena regina quiescit Helena
Auviler, in pheretro conjuncta Polo (*sic*) pia Petro
. . . . »

Fol. 31 v°. « Sermo de moribus appetendis et peccatis fugiendis ; unde versus :

O gens immunda, morieris morte secunda
. . . . »

Fol. 34. « Incipiunt versus morales ex variis verbis sacre pagine

collectis, a magistro Drogone de Alto villari, scolastico Remense, compositi, qui generaliter arguit vitia, non ad personam specialiter alicujus descendendo :

Ex nunc qui mores assumere vult meliores
. . . . »

Ibid. « Versus morales :

Ve mihi ! ve misero ! si mundi gaudia quero
. . . . »

Fol. 38 v°. « De penis inferni, de inferno et de die judicii :

Ut baratrum fugias, dirige, queso, vias
. . . . »

Fol. 42 v°. « De prelatis :

Nostri prelati, viventes more Pilati,
. . . . »

Fol. 43 v°. « De vilitate et miseria et dolore humane nature :

De se presumit homo, mundi gaudia sumit
. . . . »

Fol. 44. « De qua materia formavit Deus hominem :

Ipsum formavit miserum Deus atque creavit
. . . . »

Fol. 44 v°. « Job. *Homo natus de muliere*, etc.

Femina, res fragilis, inconstans, perfida, mendax,
. . . . »

Fol. 45. « Ysaias. *Vermes et putredo erunt vestimenta tua*, etc. :

Est homo terra, lutum, pulvis, cinis atque cadaver
. . . . »

Ibid. « Quo cibo nutritur infans antequam nascatur :

Postquam concepit mulier nunquam pacietur
. . . . »

Fol. 46. « De incommodis infantis nascentis et senectutis supervenientis :

Nunc oritur cecus, nunc claudus, nunc onerosus
. . . . »

Fol. 46 v°. « De divinis rebus et mundana gloria :

Sunt res divine perfecteque sine fine

. . . . »

Fol. 47. « Benedictiones legentium de beata virgine Maria :

Pro nobis ora, sacra Virgo, benigna, decora,

. . . . »

Fol. 47 v°. « De duobus adversariis, scilicet Deo et diabolo :

Christus salvator dominatur, ubique creator

. . . . »

Ibid. « Hec tria sunt hostes hominis :

Mundus, demonia, caro nobis insidiantur

. . . . »

Fol. 48 v°. « De dormientibus in peccatis :

Ve ! qui dormitis, ex nunc vigilare velitis

. . . . »

Fol. 49. « De vicinitate mortis et tempestate :

Mors latet atque venit occulte more latronis

. . . . »

Fol. 49 v°. « De gula :

Est gula causa necis eterne causaque fecis

. . . . »

Fol. 50. « Qui falsitatem in sua juventute coluit :

Qui non assuescit virtuti dum juvenescit

. . . . »

Fol. 50 v°. « De fatuis et imperitis qui volunt reputari sapientes et periti :

Sunt hodie multi quamvis sint undique stulti

. . . . »

Fol. 51 v°. Pensées de divers auteurs sur le peu de durée de la vie et le bon emploi de la jeunesse. Suite de vers sans liaison entre eux.

Fol. 53 v°. « De invidia :

Scit Deus excelsus quoniam cornix neque celsus

. . . . »

Ibid. « Versus de domino Urbano IIII°, summo pontifice :

Noster papa novus, Urbanus nomine dictus,

. . . . »

Fol. 55. « *Media nocte surgebam ad confitendum nomini tuo, Domine :*

Nocte leva media, vult hoc Deus atque Maria
. . . . »

Fol. 55 v°. « Salus que mitti potest magno prelato :

O reverende pater, Christi sanctissima mater
. . . . »

Ibid. « Quomodo vivere debemus et maxime in Quadragesima :

Ecce dies Cinerum, Dominum qua querere verum
. . . . »

Fol. 56. « Johannes dicit : *Si dixerimus quod peccatum non habemus, nos ipsos seducimus et veritas in nobis non est.* Unde versus :

Verba Johannis habes, peccati quod mihi labes
. . . . »

Fol. 56 v°. « Qui servit Sathane variis penis torquebitur nisi peniteat :

Non impugne feres Sathaneque servus et heres
. . . . »

Fol. 57. « De incertitudine mortis ; de justis et injustis :

Ibimus absque mora, nescimus quando sit hora
. . . . »

Fol. 57 v°. « Epicurus dicitur ab epulis et a cute sive carne :

De cute si curo breviori tempore duro
. . . . »

Fol. 58. « De miseria pauperis et divitis :

Sunt inopes miseri quorum status hic misereri
. . . . »

— « Et labor atque dolor variisque malis cruciantur
. . . . »

— « Unde Salomon : *Melius est mori quam indigere :*

Cum fueris felis (*sic*), multos numerabis amicos
. . . . »

Fol. 59. « De Cumeriis et de partibus adjacentibus :

Si quis in hoc mundo vult vivere corde jocundo,
Vadat Cumerias sumere delicias.
. . . . »

Ibid. « Dominus dixit de seipso : ... *Nemo propheta acceptus est in patria sua* ... — De invidia :

Es bonus athleta Christi verusque propheta
. . . . »

Fol. 60. « Legitur in Genesi quod omnis sensus et cogitatio cordis humani ab adolescencia sua proni sunt ad malum :

Filius est Sathane nec mentis homo bene sane
. . . . »

Ibid. « Qui dixit : *Attendite ne corda vestra graventur crapula et ebrietate et curis hujus vite :*

Gloria lausque Deo crapula nimioque Lieo
. . . . »

Fol. 60 v°. « De Domino supremo :

Est Deus absque pari super omnia qui dominari
. . . . »

Fol. 61 v°. « De justis et injustis :

Vult Deus omne bonum, dat justis nobile donum
. . . . »

Ibid. « De hiis que prorogant vitam hominis :

Quisquis in aurora non dormit sanguinis hora
. . . . »

Fol. 62. « In quo statu sacerdos vivere debet et eucharistiam conficere :

Ve tibi ! rancorem qui portas interiorem
. . . . »

Fol. 62 v°. « Qui parce seminat, parce et metet :

Seminat hic parce Sathane qui sperat in arce
. . . . »

Ibid. « De defectu vini habito anno M°CC°LX°IIII° :

Bachus in hoc anno defecit non sine dampno
. . . . »

Fol. 63. « De illis qui resistunt temptationibus dyaboli :

Vade retro ! Sathana, temptatio nam tua vana
. . . . »

Fol. 65. « De variis conditionibus hominum :

Justus et injustus varie sunt conditionis
. . . . »

Fol. 66. « Versus super tumbam abbatis Sancti Basoli :

Abbas Hugo jacet intus, vir religiosus,
. . . . »

Ibid. « De gratiarum actionibus libri compositi :

Libro completo, volo reddere corpore leto
. . . . »

Fol. 66 v°. « Versus super tumbam domine de La Buissière :

Moribus et genere quod possum dicere vere
. . . . »

Fol. 67. « De homine superbo :

Publica fama refert quod homo quidam male se fert
. . . . »

— « Solus habet scelerum quicquid possedimus omnes
. . . . »

Fol. 68 v°. De beata Barbara, virgine :

Virgo Deo digna, sacra Barbara, voce benigna
. . . . »

Fol. 69. « Hic incipiunt versus de sanctis quorum festa cum IX lectionibus in ecclesia Remensi singulis annis celebrantur ; et a beato Johanne Baptista tanquam a digniori sumunt exordium :

Festum Baptiste totus mundus colat iste
. . . . »

Fol. 69 v°. « De apostolis Petro et Paulo :

Petrus cum Paulo dicto cognomine Saulo
. . . . »

Ibid. « De beato Theoderico :

Sanctus Terricus, Domini confessor amicus
. . . . »

Ibid. « De beata Maria Magdalena :

Mundus letetur in festo quod celebretur
. . . . »

Fol. 70. « De translatione sancti Nichasii :

> Presul Remorum Nichasius atque bonorum
> . . . . »

Ibid. « Versus super tumbam domini Johannis, Remorum archiepiscopi :

> A teneris annis fuit optima vita Johannis
> . . . . »

Ibid. « De domino Ludovico, illustrissimo rege Francorum :

> Justus, pacificus, regis celestis amicus,
> . . . . » (37 vers).

Fol. 71. « De divite et Lazaro :

> Dives, mendicus, Deus, infernus, paradysus
> . . . . »

Fol. 72. « De jejunio a Deo observando (*sic*) et a diabolo reprobato :

> Esurio, sitio, modo debilis undique fio
> . . . . »

Fol. 73. « De penis injustorum et de meritis justorum :

> Celum transibit cum terra, mundus et ibit
> . . . . »

Fol. 78. « In nomine Patris, etc. Incipit vita cum passione sanctissime Christine, virginis et martiris gloriose et nobilis genere, a magistro Drogone de Alto villari, canonico Remensi, versibus exposita et secundum quod melius potuit ab eo diligenter repetita. Reverentissimo domino suo Ludovico, Dei gratia regi Francorum illustrissimo, Drogo de Alto villari, canonicus Remensis, suus minimus, humilis et devotus capellanus. Reverentissime domine, vitam cum passione...

> — Vitam Christine, que cum Domino sine fine
> Militat in celis, ubi regnat turba fidelis,
>
> . . . .
> . . . .
>
> Gloria, lausque Patri, qui nos a fauce baratri
> Eripiens atri, nos jungat in ethere matri. Amen ».

Fol. 94. L'auteur implore la miséricorde divine :

> « Me pie, Christe, rege, sine summo vivere rege
> . . . . »

Fol. 95 v°. « De homine morigerato et litterato :

Moribus ornatus qui vivit et immaculatus
. . . . »

Fol. 96 v°. « Versus beati Augustini :

Concipe mente Deum sub sacri canonis hora
. . . . »

Ibid. « De divite et Lazaro ». Cf. fol. 71.

Fol. 99 v°. « Tempore Rogationum :

Corpora sanctorum pro peccatis miserorum
. . . . »

Fol. 101 v°. « Versus super tumbam Nicholai, episcopi Trecensis :

Presul Trecensis Nicholaus, qui ferus ensis
. . . . »

Fol. 102. « Versus de singulis mensibus totius anni :

Pocula Janus amat et Febrius algeo clamat
. . . . »

Fol. 103. « Hic dicit Ovidius qualiter infans crescit, vires suas assumit et perdit eas postea :

Editus in lucem jacuit sine viribus infans
. . . . »

Les gardes A et B sont un fragment d'une enquête faite (1395) par Geoffroy Capon, chanoine de Reims, sur le cas de Huet Symmet, des Mesneux près Reims, débiteur, pour une obligation de 4 florins et demi d'or, de Adam Calet, dit Bataille, de Reims.

Sur le fol. 103 v°, on lit ceci : « Iste libellus est de libris ecclesie Remensis non nimis antiquis, qui fuerant supra pulpitum in vestibulo, et hunc librum dedit et composuit magister Drocho, quondam scolasticus ecclesie Remensis, in quo continentur plurimi versus ab eodem editi de diversis materiis, scilicet de virtutibus et bonis operibus appetendis ; et sunt in eo solum 103 folia scripta et numerata per Egidium de Asperomonte, die jovis post Penthecostem XXIIII^a^ die mensis maii, anno Domini M°CCCC°XII°. Si quis ex eo quid amoverit, anathema sit. Orate Deum pro dicto magistro Drochone et pro Egidio de Asperomonte ».

1272 (H. 645). Tome II. — « Liber de multiplici materia et ignota

et inusitata ex variis Scripturis collecta, a magistro Drogone de Alto villari, scolastico Remensi, juris civilis professore, compositus.

Versus papales, regales, pontificales,
Verbis morales et sensu spirituales ».

Fol. 1. « Incipit titulus libri presentis. De ingratitudine. Tractaturi de ingratitudine ... »

Fol. 2. « De divitiis mundanis reprobandis et spernendis, versus... » Cf. ms. 1271, fol. 5.

Ibid. « Qualiter Eva percussit et Maria sanavit... » Cf. ms. 1271, fol. 5 v°.

Fol. 2 v°. « De vana et inani gloria. Non est omitandum (*sic*) nec ...

— Gloria peccati nulla petenda tibi est
. . . . »

Fol. 3 v°. « De homine superbo ». Cf. ms. 1271, fol. 6.

Fol. 4 v°. « De die judicii ». — Cf. ms. 1271, fol. 6. — Y joints un morceau en prose, puis ces vers :

« Mortis vel vite vox est brevis : Ite, venite
. . . . »

Fol. 5 v°. « De ypocritis. Vera justicia habet in se compassionem ... — Versus de ypocritis ». Cf. ms. 1271, fol. 7.

Fol. 8 v°. « Item, de ypocritis. Factum est supra ... — Versus :

Regnant ypocrite presentis qui bona vite
. . . . »

Fol. 9 v°. « De domno Clemente quarto, summo pontifice ». Cf. ms. 1271, fol. 8.

Fol. 11 v°. « De exosis et rixosis et reprobis ». Cf. ms. 1271, fol. 9 v°.

Fol. 12. « Quomodo mortui et dampnati loquuntur vivis transeuntibus per eorum sepulturas et eos invitant ad opera bona ». Cf. ms. 1271, fol. 10.

Fol. 13. « Job. *Ducunt in bonis dies suos et in puncto descendunt ad inferos* ». Cf. ms. 1271, fol. 11.

Fol. 13 v°. « De rebus mundanis transitoriis et reprobis ». Cf. ms. 1271, fol. 12.

Fol. 14 v°. « De brevi mundi leticia ». Cf. ms. 1271, fol. 12 v°.

Fol. 15. « Quomodo episcopus potest dispensare cum subditis suis additio ... Nota quod dispensatio ... — Versus :

Incestum facis, aut defloras, aut homicida
. . . .

— Quidam canonici Remenses sunt inimici
Regis celestis . . . .
. . . . »

Fol. 16 v°. « De falsis fratribus et de periculis que in eis sunt ». Cf. ms. 1271, fol. 13.

Fol. 17 v°. « Qualiter homo ad senectutem et qualiter in senectute vivit et de incommodis senectutis. Homo cum in senectute fuit ...

— Qui cupit est ut egens ; qui non cupit est ut habundans
. . . . »

— Inberbis juvenis, tandem custode remoto,
. . . .

Cf. ms. 1271, fol. 14 v°.

— « Mox incurvatur corpus faciesque rugatur
. . . . »

Fol. 19 v°. « Capitulum primum. Quid est Deus, vel confessio, capitulo primo. Da mihi, Domine, scire ... »

Fol. 22. « Versus de domino Karolo, comite Andegavie, nunc rege Cecilie et Apulie ». Cf. ms. 1271, fol. 15.

Fol. 24. « Versus de domino Johanne, Remorum archiepiscopo ». Cf. ms. 1271, fol. 17.

Fol. 24 v°. « Domino Arberico, scolastico Remensi ». Cf. ms. 1271, fol. 17.

Fol. 25. « De usuris et usurariis Remensibus ». Cf. ms. 1271, fol. 17 v°.

Fol. 26. « De multiplici beatitudine. Dominus dixit per psalmistam ...»

Fol. 26 v°. « Dici consuevit quod festum Clementis ... » Cf. ms. 1271, fol. 18 v°.

Fol. 27. « De multiplici benedictione. Dicit Apostolus : *Benedictus Deus est* ... »

Fol. 27 v°. « De perversitate et corruptione et fatuitate hominis. Legitur vero in Genesi quod in principio ...

— Primum precipitur quod sit sine crimine presul

. . . . »

— Nec bibo, nec vesco . . . . »

Cf. ms. 1271, fol. 19.

Fol. 30 v°. « De miseria et servitute Ecclesie ». Cf. ms. 1271, fol 20 v°.

Fol. 32 v°. « Versus quos composuit magister Drogo de Alto villari, scolasticus Remensis, qui ponantur supra tumbam suam ». Cf. ms. 1271, fol. 22.

Fol. 33. « De gula ». Cf. ms. 1271, fol. 22 v°.

Fol. 33 v°. « De sancto Clemente, quondam pontifice, et de domno Clemente, nunc summo pontifice ». Cf. ms. 1271, fol. 23 v°.

Ibid. « De adventu et nativitate Domini, et quomodo venit in mundum ». Cf. ms. 1271, fol. 23 v°.

Fol. 35. « Verba sunt hominis in senectute constituti ». Cf. ms. 1271, fol. 24 v°.

Ibid. « Versus de domno Johanne de Courtenay, archiepiscopo Remensi, et ejus fratre ». Cf. ms. 1271, fol. 24 v°.

Fol. 36. « Versus sequentes sunt de libro magistri Drogonis de Alto villari, scolastici Remensis, de omni facultate, quem composuit ». Cf. ms. 1271, fol. 25 v°.

Ibid. « Versus de invidia ». Cf. ms. 1271, fol. 26.

Fol. 37. « Quid operantur nimius cibus et nimia comestio ». Cf. ms. 1271, fol. 26 v°.

Fol. 38. « De divitiis terrenis fugiendis et spernendis, et de celestibus appetendis. Dominus dixit in evangelio... »

Fol. 42 v°. « De creatione mundi. Legitur enim in Genesi ... »

— « Nec bibo . . . . »

Cf. ms. 1271, fol. 19, et ci-dessus, fol. 27 v°.

Fol. 44. Beati misericordes. « Dominus dicit in evangelio secundum Lucam : *Estote misericordes* ... »

Fol. 46 v°. « De pace et concordia. Dominus noster Jhesus Christus pacem ... »

— « In rebus Veneris . . . . »

Cf. ms. 1271, fol. 27.

Fol. 48 v°. « De prelatis. In verbis istis principaliter ... »

Fol. 49 v°. « De pluribus sanctis. Legimus enim in sacris Scripturis... »

Fol. 51. « De humilitate. Item supra dictum est ... »

— « Regnat ubique dolus ; Deus est sine crimine solus
. . . . »

Fol. 52. « De fideli dispensatore. Certum est quod clerici quibus ...

— Dic, quid opes prosunt, quid honor, quid forma, quid etas?
. . . . »

Fol. 53 v°. « De nequitia et mansuetudine. Supra dictum est de pluribus vitiis ...

— Vir ferus et nequam vitam non diligit equam
. . . . »

— « Christi majestas benedicta sit atque potestas
. . . . »

Fol. 57 v°. « De penitente et veniam petente ». Cf. ms. 1271, fol. 28.

Fol. 58 v°. « De cena brevi :

Sit tua cena brevis, aliter tu perdere te vis
. . . . »

Fol. 59. De domino Theobaldo. Cf. ms. 1271, fol. 29.

Fol. 60. De fide. « Legitur quod Domini nostri ... » — Fol. 63. « Sequitur secundum menbrum auctoritatis supradicte, scilicet humilitas in conversatione. Dominus autem dixit ... » — Fol. 63 v°. « Sequitur tertium membrum auctoritatis supradicte, scilicet modestia in verbis. Quilibet enim debet ponderare sermones ... » — Fol. 64 v°. « De justicia in factis. Dominus dicit in evangelio : *Beati qui esuriunt* ... » — Fol. 69 v°. « In moribus disciplina. Voluntas Dei est quod nos bonis ... » — Fol. 71 v°. « In operibus misericordia. Unde dicit Dominus : *Beati misericordes quoniam* ... » — Fol. 72. « Nulli injuriam facere. Legitur in decem preceptis Decalogi : *Ne facias* ... » — Fol. 72 v°. « Injuriam sibi factam equanimiter, id est patienter, tolerare. Dominus dicit : *In pacientia vestra* ... »

Fol. 74. « Secuntur tres articuli, scilicet in Deum credere, in Deo sperare, Deum ex toto corde diligere. Est autem unus Deus ... » —

Ibid. « Item sequitur in Deo sperare, et propter hoc de spe videamus. Dicit autem Augustinus quod spes est ... » — Fol. 75. « Sequitur ultimus articulus actoritatis (*sic*) supradicte, scilicet ex toto corde Deum diligere. Sunt autem rationes ... »

Fol. 75 v°. « Versus de multis virtutibus et de multiplici materia compositi ». Cf. ms. 1271, fol. 30.

Fol. 77 v°. « De Adventu et Nativitate Domini et quomodo venit in mundum ». Cf. ms. 1271, fol. 23 v°, et ci-dessus, fol. 33 v°.

Fol. 78 v°. « Quia fere totus mundus gula laborat et ebrietate ; ideo de gula et ebrietate videamus. Augustinus : Ebrietas est blandus demon ...

— Ex nimio potu tremis . . . . »

Cf. ms. 1271, fol. 26 v°.

Fol. 80 v°. « De pauperibus et de miserabilibus personis et de paupertate et de divitibus hujus seculi. Dominus dicit in Evangelio : *Beati pauperes spiritu* ... »

Fol. 84 v°. « De fortitudine et de resistentibus fortiter dyabolo. Qui memor est ... »

Fol. 85. « De elemosinis et pietate. Quia Dominus noster Jhesus Christus ... »

Fol. 86 v°. « De virginitate et continentia. Supradictum est de multis ... »

Fol. 90. « De caritate et de ejus virtutibus et effectu. Supradictum est de virginitate et continentia ... »

Fol. 92 v°. « Sermo de moribus appetendis et peccatis fugiendis ». Cf. ms. 1271, fol. 31 v°.

Fol. 94. « De reddendis gratiarum actionibus. Altissimo regi continue grates ... »

Fol. 96 v°. Un morceau de poésie, dont les vers de la première colonne sont rompus par la chute d'un raccord de parchemin collé, se termine sur ces mots :

« . . . .
Sensu fecundus quem fecit Drogo secundus
Liber completur et ubique bonus recitetur.

Explicit liber de multiplici materia ignota et inusitata, a magistro Drogone de Alto villari, canonico et scolastico Remensi, secundo compositus, cui Dominus noster, etc. »

Une autre main, contemporaine, a ajouté ce qui va suivre.

« Libri completi, cuncta bonitate repleti,
Sunt duo quos feci proximus ipse neci ».

Ibid. « Incipiunt versus ab auctore libri presentis compositi.

Preterit ut ventus velox humana juventus
. . . . »

Ce sont des vers moraux mis bout à bout.

Il convient toutefois de noter encore ces vers de la fin (fol. 99), qui se rapportent peut-être à l'auteur :

« Non bene sum sanus, sum toto corpore vanus
Atque fatigatus et multum debilitatus,
Namque laboravi multisque locis equitavi,
Et me vexavi, mihi nunc mala multa paravi ».

Puis cette sorte d'épitaphe d'un inconnu :

« Intus Robertus sapiens, in morte repertus,
Clericus extinctus, aliquo nec crimine vinctus ;
Sicut disposuit in morte sua requiescit.
Dante Deo, baratri sub penis se fore nescit ».

A la suite, on trouve cette note de G. d'Aspremont :

« Iste liber est de libris ecclesie Remensis, qui erat supra pulpitum in vestibulo, ante constructionem hujus librarie, et hunc dedit ecclesie Remensi magister Drocho de Altovillari qui eum composuit et hunc sic maculavit, de multiplici materia ignota et inusitata, qui partim est in prosa et partim in metro, et sunt in eo absque custodia libri solum folia 98 cum isto dimidio, numerata per Egidium de Asperomonte, canonicum ecclesie, die jovis post Penthecosten, scilicet die XXIIII^{a} mensis maii, anno Domini M^{o}CCCC^{o}XII°. Orate Deum pro eo. Si quis autem inde amoverit, anathema sit ».

A l'extérieur, sur le plat, on lit encore l'étiquette en parchemin d'origine : « Liber de multiplici materia ignota composita a Drogone de Alto villari, canonico ».

1275 (H. 643). Tome III. — Tractatus de vilitate et miseria naturae et conditionis humanae et de diversis peccatis hominum, a magistro Drogone de Altovillari compositus.

Fol. I. « In nomine sancte et individue Trinitatis, hic incipit prologus. Si considerarem ingenium et facultatem... »

Fol. 6 v°. « Incipit tractatus de vilitate et miseria nature et conditionis humane et de diversis peccatis hominum, a magistro Drogone de Altovillari, scolastico Remensi, compositus. Reverendo patri ac domino suo karissimo Th[ome], Dei gratia Remorum archiepiscopo, etc. Vestre reverende paternitati significo quod ego quondam parvulum tractatum... — In nomine Patris, etc. Versus :

> Principio finique meo, pia Virgo, juvamen
> Adsis, et tecum Spiritus almus. Amen.
>
> — Altivilarensis Drogo canonicusque Remensis
> Condidit hos versus, ad opus puerile reversus.
> Ex sacris verbis reprobis dans atque superbis
> Formam vivendi melius simul et moriendi,
> Juris civilis professor, dum juvenilis,
> Hunc etas regeret, Moysi nunc totus adheret.

— Jeremias. *Quare de vulva matris*... »

L'ouvrage se trouve analysé dans la table suivante, qui forme les fol. C et D :

« Incipit tractatus a magistro Drogone de Alto villari, scolastico Remensi, compositus. — De vilitate et miseria nature et conditionis humane et de diversis peccatis hominum. — De morte justorum et malorum. — De mercede quam reddit Dominus penitentibus. — De carcere dyaboli. — Qualiter Deus hominem formavit. — Qualiter homo Deum sequi debet. — Qualiter homo Deum debet diligere. — Qualiter homo Deum querere debet. — Qualiter homo Deum timere debet. — Qualiter homo Deo ministrare debet. — De deliciis. — De divitiis. — De inmunditia. — De prelatis. — De officio prelati sive pastoris. — Qualiter episcopus eligi debeat et qualis. — De mundo et gaudio mundi. — De sapientia terrena. — De hiis qui contempnunt celestia. — Quomodo peccator revertatur ad Dominum. — De misericordia Domini. — De confessione et penitentia. — De obedientia. — De passione Domini. — De providentia. — De temptationibus. — De spe. — De morte sanctorum. — De angustiis viis reproborum in die judicii. — De signis precedentibus diem judicii. — De elemosina. — De justicia et divina vindicta et de ypocritis. — De usuris et usurariis. — De fideli dispensatore sive administratore. — De ypocritis. — De vilitate materie de qua formatus est homo. — Qualiter infans concipitur et quo cibo nutritur antequam nascatur. — Quantus sit dolor parturientis. — Qualiter et

quomodo nascitur infans, et quomodo vires paulatim assumat et tandem perdat.— Qualiter homo pervenit ad senectutem et qualiter in senectute vivat. — Quomodo necesse est hominem mori. — De virginitate et castitate. — De immundicia et sanctitate. — De compunctione et oracione. — De triplici genere peccatorum quod (*sic*) major pars hominum in die Resurrectionis et in tempore paschali committit. — De gaudio celesti et de penis inferni. — Quomodo mortui loquuntur vivis transeuntibus per eorum sepulturas et eos inviiant ad opera bona. — De divinis laudibus et de reddendis graciarum actionibus. — De commodacione hujus tractatus in generali. — De invidia. — De cupiditate. — De dolo. — De symonia. — De adulatione. — De abstinentia. — De perseverantia. — De residivatione (*sic*). — De illis qui cum bonis temporalibus seculum reliquerunt. — De indulgentia. — De stulticia ». Etc., etc.

Fol. 108. « Incipit tractatus ad laudem et honorem summi pontificis domini Urbani, [pape] quarti.

Noster papa novus, Urbanus nomine dictus
. . . .

— De tanti promotione... »

Fol. 112 v°. « Incipit tractatus ad honorem et laudem illustrissimi regis Francorum Ludovici, etc. Altissimo regi grates referamus... »

Fol. 122. « Incipit tractatus de moribus et verbis philosophorum et poetarum et satyrorum et de regia solis erat que quondam fuit Rome a gentilibus in honore Febi, id est solis, fabricata, et de regia veri solis, id est Jhesu Christi. Dominus noster Jhesus Christus verus est sol... »

Divers morceaux moraux, mêlés de vers, paraissant faire partie de ce qui précède.

Fol. 130 v° et suivants. « De vera et falsa amicicia ». — « De pugna virtutum et viciorum ». — « De speciebus hominum ». — « De laudibus divinis et graciarum actionibus ». — « De mansuetudine et nequitia ».

Fol. 188. « Incipiunt versus morales ex variis verbis sacre pagine collectis a magistro Drocone de Alto villari, scolastico Remensi, compositis (*sic*), qui vicia generaliter arguit, non ad personam specialiter alicujus descendendo. [Prologus].

Ex nunc qui mores. . . . . »

— « De penis inferni, de inferno et de die judicii ».

Cf. ms. 1271, fol. 34 et suivants, sauf quelques adjonctions. Ainsi, après « De duobus adversariis, scilicet Deo et dyabolo », on trouve : « De brevi mundi leticia :

Mundi leticia brevis est et philosophia
. . . . »

Notons encore, au milieu d'autres morceaux, les suivants :

« De eo qui odit fratrem suum :

Ve tibi, ve nequam, qui mentem non geris equam
. . . . »

Sur une tombe d'abbesse, nommée Ada :

« Moribus ornata, clara de stirpe creata
. . . . »

« De cena vitanda :

Ve mihi cur ceno, gravior mihi cena veneno
. . . . »

Sur sa tombe :

« Vermibus expositus, in versificando peritus,
Mortuus emeritus, est ibi Drogo situs
. . . . »

« Verba sunt hominis in senec[tu]te constituti :

Sentio defectus, sum debilis, atque senectus
. . . . »

« De crapula et nimio vino :

Gloria lausque Deo, crapula nimioque Lieo
. . . .

— Qui dixit : *Attendite ne corda vestra gravantur crapula et ebrietate et curis hujus vite.*

Antiquos mores ususque bonos seniores
. . . . »

« De infirmo simul et in senectute constituto :

Non bene sum sanus, sum morbidus et veteranus
. . . . »

« De miseria et servitute Ecclesie :

Ecclesie misere, Deus omnipotens, miserere
. . . . »

« De summo Pontifice :

Summo pastori pastoribus et meliori
. . . . »

« Versus de domina Buisseriensis et de ejus liberis utriusque sexus :

Moribus et genere . . . . »

Cf. ms. 1271, fol. 66 v°.
Épitaphe de Guillaume X***.

« Moribus ornatus, regum de stirpe creatus,
Guillermus natus ex quo fuit immaculatus
. . . . »

« Qui debeant vocari magistri et qui non :

Omnes inviti doctores jure periti
. . . . »

Fol. 227 v°. « Hec sunt raciones efficaces et valide contra solutionem decime et pro libertate universalis cleri et Ecclesiae deffendenda. Certum est quod reverendus pater dominus Symon, cardinalis, in hoc anno, Parisius concilium suum generale in hoc anno convocavit et mandavit capitulis cathedralibus ecclesie gallicane quod... » — « De ecclesiis edificandis ». — De ecclesiis consecrandis ». — De electione et electi qualitate ». — « De collatione et susceptione beneficiorum ecclesiasticorum et de cure officio ». — « De excommunicatione ».

Fol. 249. « De justis et justicia et de penis in jure civili contentis, secundum qualitatem et quantitatem delictorum delinquentibus infligendis ». — « De inquisitione ». — « De denuntiatione ». — « De accusatione ». — « Qui ad accusationem admittuntur ». — « Ad legem Juliam majestatis ». — « Ad legem Juliam de adulteriis ». — « Ad legem Pompeiam de parricidiis ». — « Quibus personis et in quibus casibus jura subveniunt ». — « De penis in jure civili contentis ». — « De penis in jure canonico contentis ». — « De sentencia excommunicationis ». — « Casus in quibus verberans clericum potest absolvi ab alio quam a Papa ». — « De minori excommunicatione et in quibus

casibus infligetur a jure ». — « Quando utraque excommunicatio infligetur a judice ». — « De pluribus sententiis ». — « De inobedientia ». — « De regularibus ». — « De uxore ». — « De pluribus judicibus ». — « De sententia diffinitionis ». — « De multiplici effectu sententie ». — « In quibus casibus executio retardetur ». — « In quibus casibus sententia retractatur ». — « De pluribus penis corporalibus ». — « Quando judex ordinarius vel delegatus vel episcopus vices suas aliis possunt delegare ». — « In quibus casibus quedam persone liberantur aut excusantur a pena ». — « De bonis eorum qui ante sententiam mortem sibi consciverint vel adversarium suum corruperint ». — « De illis quibus aliqua loca sunt interdicta vel qui sunt relegati vel deportati ». — « De dampnatis per sententiam post ea restitutis et de cadaveribus punitorum ». — « Qualiter accusatus de crimine accusatione pendente custodiri debeat et exhiberi ». — « De termino moto ». — « De injuria et famosis libellis ». — « Que persone debeant admitti ad accusationes criminum et in quibus casibus de jure possit in causis criminalibus constitui procurator et ex quibus causis infamia irrogatur ». — « De fama et de dignitate hominis ». — « De infamia juris ». — « Quando procurator possit constitui in causa criminali ».

Fol. 298 v°. « De Nativitate beate Virginis. Que est ista que procedit... »

Fol. 303. « De natura et conditione mulierum. Lex quedam FF. de statu hominum... »

Fol. 306 v°. « De clericis et regularibus, quod debent vitare consortia mulierum. Ut clerici vitent... »

Fol. 318. « Superius tractatur de natura et conditione mulierum ; nunc tractandum est quibus nominibus Filius Dei appelletur. Vocatur autem hiis nominibus sequentibus, modo verbum, modo virtus, modo sapientia..... ut nobis gratiam suam in presenti concedat et gloriam in futuro, qui vivit, etc. »

Sur le fol. B, on lit cet énoncé du pouvoir de rémission des évêques et du Pape :

« Incestum facis, aut defloras, aut homicida,
Sacrilegus, patris parricida vel sodomita?
Pontificem queras ; papam, si miseris ignem,
Si percussisti clerum, symonve fuisti ».

Ces vers, qui ne sont pas de Dreux, ont été déjà rencontrés, sous

d'autres formes, aux pages 426, 630 et 704 du précédent volume et page 44 de celui-ci.

Puis ces pouvoirs de sacrement de l'évêque :

« Ordinat et jungit, baptizat, crismat et ungit,
Peccatum plangit et in altari sacra ponit ».

Sur le fol. F, on trouve une imprécation de l'auteur contre Satan, puis cette sentence, dont l'écriture accuse la fin du XIVe siècle :

« Femina corpus, opes, animam, vim, lumina, voces,
Destruit, adnichilat, necat, eripit, orbat, acerbat ».

Sur ces vers d'école, v. l'*Hist. litt.*, t. XXX, p. 299, les *Not. et extr.*, éd. in-4°, t. XXXII, I, p. 67, et la *Romania*, t. XXIV, p. 169.

Au fol. 111 v°, dans le corps même de l'ouvrage, on trouve ces renseignements sur l'auteur :

« Magister Drogo de Alto villari, scolasticus Remensis, quondam juris civilis professor, in jure canonico peritus, in liberalibus artibus eruditus, in sacra pagina doctus, verba composuit presentia, qui de novo quandam summam compilavit que Summa de omni facultate composita nuncupatur. Predicta autem nec dixit nec fecit causa glorie mundane vel laudis humane, quia gloria peccatoris stercus et vermis est... sed tam causa doctrine quam salutis eterne et ut emulis suis silentium imponatur et ut sciatur quod longo tempore studuit et quod in aliquo perfecit, secundum quod in verbis et in sermonibus et in scriptis suis evidenter apparet ».

A noter aussi, dans la marge du fol. 161 v°, un Christ en croix dessiné au crayon (XIVe siècle).

Enfin, au fol. 318, G. d'Aspremont a constaté le nombre des feuillets du volume.

1274 (H. 644). Tome IV. — Liber aureus de omni facultate, compositus a magistro Drogone de Altovillari. Opera varia et sermones.

Fol. 1. « De multiplici differentia rerum et personarum. Est autem et esse debet... »

Fol. 10 v°. « Hec sunt rationes a magistro Drogone de Altovillari, scolastico, proposite, per quas intendit et vult probare quod canonici Remenses infirmi et senes et impotentes integraliter et sine diminutione distributiones suas percipere debent, et quod multam ebdomadam

facere tenentur, nec propter hoc aliquod dampnum temporale vel jacturam debent sustinere. Dicit magister Drogo... »

Fol. 14 v°. « De illis qui proximis suis detrahunt et illos decipiunt fallaciter et dolose et de multiloquio. Supradictum est de multis... »

Fol. 17 v°. « De certo numero multorum tractatuum. Sunt autem septem sacramenta... »

Fol. 20. « De fide. Certum est quod sine fide... » — « De spe. Item, Augustinus... » — « De caritate. Item, est autem karitas... »

Fol. 21 v°. « De septem peccatis mortalibus et generalibus. Sunt autem hec septem vitia... »

Fol. 22. « De septem gradibus ordinum clericorum ».

Fol. 22 v°. « De novem ordinibus ».

Fol. 23. « De sacramentis in generali ». — « De differentia sacramentorum veterum et novorum ». — « De baptismo et ejus effectu ». — « De sacramento eucharistie ».

Fol. 29. « De septem ordinibus sive gradibus clericorum. De hostiariis ». — « De lectoribus ». — « De exorcistis ». — « De subdiaconibus ». — « De officio diaconi ». — « Quare vocati sunt levite ». — « De officio presbiterorum ».

Fol. 33 v°. « De septem beatitudinibus ».

Fol. 36 v°. « De penitentibus et peccata sua lugentibus ».

Fol. 37 v°. « De misericordia Domini ».

Fol. 38 v°. « De novem ordinibus sanctorum, et quare fuit institutum et a quo festum Omnium sanctorum ». — « De angelis et archangelis ». — « De patriarchis ». — « De prophetis ». — « De apostolis ». — « De martyribus ». — « De confessoribus ». — « De virginibus ». — « De die commendationis animarum ».

Fol. 52. « De quadruplici domo Domini ». — « De quadruplici fletu Domini ». — « De quadruplici sapientia ». — « De quadruplici regno ».

Fol. 54. « De notorio et magnifesto ».

Fol. 55 v°. « De triplici negativa ».

Fol. 56 v°. « De electione et qualiter electio debeat celebrari ». — « Sermo faciendus antequam electio celebretur ». — « De presentatione electi in archiepiscopum vel episcopum vel abbatem, et commentione (*sic*) et confirmatione sua ».

Fol. 65. « De peccato in generali ».

Fol. 66. « De officio judicis, quo loco actionis proponitur ». —

« Quo alimenta petuntur ». — « Quo restitutio datur minori ». — « Quo petitur satisdatio nomine dampni ». — « Quo petitur satisdatio de legato prestando, legatio ab herede ». — « Quo consulitur patri contra filium qui obedire ei recusat ». — « Quod datur vasallis et colonis questiones et locationes non plus quam debeant habere exegerint ». Pour bien interpréter ce chapitre, il convient de sous-entendre en tête de chaque article les mots : « De officio judicis ».

Fol. 86 v°. « De voluntate Dei facienda », etc., etc.

Fol. 95 v°. « De Annuntiatione ».

Fol. 102 v°. « De Purificatione ».

Fol. 110. « Ut nos a sompno surgemus et vigilemus ».

Fol. 111 v°. « Ex quibus causis liberi possunt parentibus exhereditari ».

Fol. 114. « De expensis factis in lite taxandis et refundandis » (*sic*).

Fol. 114 v°. « Qui magistri debeant vocari ».

Fol. 116. « Vita cum passione sanctissime Christine, virginis et martyris gloriose et nobilis genere, a magistro Drogone, etc. » Cf. ms. 1271, fol. 78.

Fol. 132. « De Adventu et Nativitate Domini et de Passione [ejus], et injuriis quas pro nobis passus est ».

Fol. 153. « De Ascensione Domini et qualiter ascendit in celum ».

Fol. 159. « De adventu Spiritus sancti ». — « Hymnus :

Beata nobis gaudia
Agni reduxit orbita
Quod Spiritus Paraclitus
Effulsit in discipulos

. . . . » (6 strophes).

(Chevalier, *Repert. hymnol.*, n° 2339).

Fol. 166 v°. « [De Resurrectione Domini] ».

Fol. 167. « De summa Trinitate et fide catholica ».

Fol. 175. « De Trinitate ».

Fol. 181 v°. « Quibus modis intratur in regnum celorum ».

Fol. 184 v°. « De justis persequentibus et accusantibus in die judicii illos qui in vita sua persecuti fuerunt eos ».

Fol. 186 v°. « De illis qui diligunt sapientiam et meditantur et morantur in ea ».

Fol. 189. « Quomodo quilibet ad Deum venire debet et tenetur. Sermo. Si quis venit ad me... »

Fol. 193. « Quomodo debemus sequi Dominum et ejus vestigia diligenter imitari. Supradictum est qualiter... »

Fol. 198 v°. « Sermo de sancto Spiritu. Legitur in Johanne quod... »

Fol. 206 v°. « De donatione [inter vivos] ». — « De donatione mortis ». — « De legatis ».

Fol. 213. « De voto ; quod votum sit obligatorium et a quo et quo modo possit redimi ».

Fol. 216. « De promissionibus Abrahe factis ».

Fol. 219 v°. « [De fructibus ligni vite] ». — « De ligno vite ».

Fol. 243. « Sermo de servis Christi. Qui Christi sunt carnem suam... »

Fol. 247 v°. « Quo modo juvenes et parvuli debent in semetipsis purgare et evacuare que sunt juventutis et pravitatis. Sermo. Dicit autem Apostolus ad Corinthios... »

Fol. 253. « De filiis lucis et de filiis hujus seculi, id est de filiis tenebrarum. [Sermo]. Filii hujus seculi... »

Fol. 254 v°. « De pluribus confessoribus. [Sermo]. Bonum est sal... »

Fol. 257 v°. « Sermo de laboribus et certaminibus sanctorum. Dominus dixit : *Sancti mei*... »

Fol. 261 v°. « Sermo de apostolis. *Hoc est preceptum meum*... »

Fol. 265. « De Trinitate. [Sermo]. Audio, fratres, quod quidam... »

Fol. 266. « Dominica XVI^a. Sermo. *Nemo potest duobus*... »

Fol. 266 v°. « De sancta Barbara ». Cf. ms. 1271, fol. 68 v°.

Ibid. « De mundo :

> Obsecro te, Christe. . . . .
> . . . . »

Fol. 267. « Versus de sanctis quorum festa cum IX lectionibus in ecclesia Remensi singulis annis celebrantur ». Pour tous ces morceaux, cf. ms. 1271, fol. 69-70.

Fol. 268. « Versus :

> Preterit ut ventus velox humana juventus
> . . . . »

Fol. 268 v°. De quadam compromissione facta inter Remense capitulum... et abbatem et conventum Sancti Theoderici, super quadam gerba et custodia et justitia de Paivi.

Fol. 271. « De temporibus ordinum et qualiter ordinandorum ». — « Quomodo episcopus potest dispensare ».

Fol. 273. « Verba Levitici, feria IIIª in Passione Domini ».

Ibid. « Versus super tumbam domni Johannis, Remensis archiepiscopi ». Cf. ms. 1271, fol. 70.

Fol. 273 v°. « De dignitate et munditia divinis:

Regnat ubique Deus . . . . .
. . . . »

Ibid. « De domino rege Ludovico Francie ». Cf. ms. 1271, fol. 70.

Fol. 274 v°. « De domino Johanne de Cortenay, electo Remensi ». Cf. ms. 1271, fol. 17.

Fol. 275. « De domno Arberico ». Cf. ms. 1271, fol. 17.

Fol. 276. « Hec sunt verba elegantia de B. Basolo, Christi confessore. Prologus. Quoniam describenda... — Ex longo hujus peregrinationis tedio... »

Fol. 277. « Verba elegantia de B. Johanne Baptista. Hodie nobis... »

Fol. 278 v°. « De B. Sebastiano. Item legitur... »

Fol. 279. « De rebus mundanis atque transitoriis ». Cf. ms. 1271, fol. 12.

Fol. 281. « De domno Alberico, quondam scolastico Remensi:

Hic jacet Aubricus . . . .
. . . . »

Ibid. « Rubrica de divite et Lazaro:

Divitis est mensa sociis vino dape densa
. . . . »

Fol. 281 v°. « Alii versus de domno Arberico :

Est Albericus situs hic, virtutis amicus
. . . . »

Fol. 282. « De magistro Garino de Altovillari :

Intus Garinus vivens jacet ecce supinus
. . . . »

Ibid. « De jejunio a Domino observando et a dyabolo reprobato ». Cf. ms. 1271, fol. 72.

Fol. 283. « De turba celi :

Celica turba, vale, privilegium speciale,
. . . . »

Ibid. « De cena brevi ». Cf. ms. 1272, fol. 58 v°.

Fol. 283 v°. « Sermo de persecutionibus et fletu discipulorum Domini, dominica prima post Pascha. Plorabitis et flebitis... »

Fol. 286 v°. « De tristicia mulieris parturientis. *Mulier cum parit*, etc. Mulier dicitur Ecclesia... »

Fol. 287 v°. « De Karolo, comite Andegavie, nunc rege Apulie :

Gallia, nunc gaude, magna dignissima laude,
. . . . »

Fol. 288. « Versus de domno Johanne de Cortenay, archiepiscopo Remensi ». Cf. ms. 1271, fol. 24 v°.

Fol. 289 v°. « De multiplici benedictione. Dicit Apostolus... »

Fol. 290. « De perversitate et corruptione et fatuitate hominis ». Cf. ms. 1272, fol. 27 v°.

Fol. 292 v°. « Titulus de Domino nostro Jhesu Christo. Supradictum est quot (*sic*)... — Versus :

Est Deus absque pari, super omnes vult dominari,
. . . . »

Alii versus :

« Exue te, Sathana, cujus sunt facta prophana,
. . . .
. . . .
Dat Deus omne bonum, dat justis nobile donum.
Regnat ubique dolus, Deus est sine crimine solus.

— Libro completo, grates ago corpore leto ;
Multiplices Christo mundo qui rexit in isto
Atque regit justos, quorum bonus undique custos,
Persequitur reprobos diligit atque probos.
Librum presentem secum bona multa ferentem,
Quibus ergo legat ut se regat et bene degat.

— Explicit Liber aureus de omni facultate, compositus a magistro Drogone de Altovillari, scolastico Remensi, cujus labor et studium sue mortis tempus acceleravit.

— Gloria lausque Patri, qui nos a fauce baratri
Eripiens atri, nos jungat in ethere matri. Amen ».

Au revers du dernier feuillet, on lit : « Iste liber est de libris non nimis antiquis ecclesie Remensis, qui erant in vestibulo supra pulpitum, ante constructionem hujus librarie, et hunc librum dedit ecclesie magister Drocho de Altovillari, quondam scolasticus noster ; quem quidem librum idem Drocho compulsavit et fecit, et voluit quod denominaretur Liber aureus de omni facultate compositus, et in eo sunt

plura metra, et in eo sunt absque primo folio quod facit custodiam libr folia 296... numerata et scripta per Egidium de Asperomonte, canonicum ecclesie, anno Domini M° CCCC° XII°, die xxiiiia mensis maii, die jovis post Penthecosten. Si quis furatus fuerit, anathema sit ».

XIVe siècle. Parchemin. Tome Ier. 103 feuillets à 2 col. et 3 gardes A–C. 250 sur 180 millim. Rel. veau blanc, sur bois, mauvais état.

Tome II. 99 feuillets à 2 col. et deux gardes A-B, en tête. 250 sur 182 millim. Les fol. 91 et 92 ont perdu un angle de raccord ancien ; les fol. 96 et 98 ont également perdu un tiers de leur largeur, par la chute d'un ancien raccord décollé ; ce dernier, on l'a vu, était déjà perdu à l'époque où G. d'Aspremont a coté le livre. Rel. veau blanc, sur bois, délabrée. Ancienne étiquette sur le plat final.

Tome III. 318 feuillets à 2 col. et des gardes A-D, en tête, et E-F, en queue ; ce dernier réduit des deux tiers ; les fol. A et E blancs. 247 sur 172 millim. Belles initiales, à pendentifs un peu lourds : dragons, animaux et masques en or et couleurs ; bel encadrement au fol. 1, malheureusement usé. Rel. veau blanc sur bois, portant encore la trace de sa chaîne d'attache.

Tome IV. 296 feuillets à 2 col. et deux gardes A, B, qui sont blanches. 249 sur 175 millim. Rel. veau blanc sur bois, portant encore la trace de sa chaîne. — (Ex-libris gravés du Chapitre : « H, ord. 4, nos 30, 29, 27, 28 »).

1275 (J. 743). Vita Pilati. — Vita Judae Iscarioth. — Prophetiae Hildegardis. — Exempla moralia. — Apologi quidam. — Aesopus prosaice. — Sermones de Assumptione B. Mariae et de B. Maria Magdalena. — Liber de Imagine mundi. — Cujusdam Summa dictaminis. — Prophetiae cujusdam sybillae. — Liber de Archa Noe. — La Voie d'enfer de Raoul de Houdan. — La Voie de paradis de Rutebeuf. — De Matrimonio scientiarum. Etc., etc.

Sur les gardes A-B, on trouve une table du XIVe siècle, à laquelle nous avons emprunté les titres placés entre [ ]. Elle est souvent peu exacte.

Fol. 1. [I]. « Incipit vita Pylati. Regibus olim liberalibus eruditis in artibus accidit regem Tyrum nomine, Magunciensem natione, oppido videlicet appellatione peregrina Berleich nuncupato, in partibus Babenbergensium... Lateranis nomen sibi vindicavit ».

Aucun rapport avec la vie donnée par Jacques de Voragine. Cf. ms. 385 de la Bibliothèque de Metz.

Fol. 2. [II]. « Incipit vita Jude Scarioht. Pater Jude Scarioth, de tribu Dan, duxit uxorem generis sui... in veritate vitam eternam habere poteris ».

Vie également anonyme dans le ms. 847 de la Bibliothèque de Douai.

Fol. 3. [III]. « Incipiunt prophetie Hildegaldis. Phillipus (*sic*), decanus licet indignus majoris [ecclesie?], totusque clerus Coloniensium Hildegardi de Sancto Ruperto in Pinguia, etc. Quia maternam pietatem... — Qui erat et qui est et qui venturus est pastoribus Ecclesie dicit : Qui erat creatura factus est... vocem hanc interim subtraxi. Explicit iste tractatus ».

Les œuvres de l'abbesse Hildegarde ont été éditées dans le t. CXCVII de la *Patrol. lat.* de Migne.

Fol. 5. [IV]. Exempla moralia et miracula beatae Mariae. « Quidam de Thebeis fratribus... » — « Quidam homo solitarius habitabat in heremo... » — « Fuit quedam puella que habuit patrem agrorum cultorem... » — « Filius cujusdam judei frequentans studia cristianorum... » — « Quidam miles consueverat semper descendere de equo... » — « Mulier quedam dixit quibusdam juvenibus... » — « Quidam vir fuit multum facinorosus... » — « Cum quidam adolescens unicus heres... » — « Quidam paterfamilias multum... » — « Fuit homo quidam satis dives... » — « Quidam magister visitavit discipulum in extremis... » — « Cum quidam frater converti sepe... » — « Quidam frater inpugnatus a spiritu fornicationis... » — « Anima cujusdam monachi circa ejus extrema... » — « Quidam monachus inpugnabatur a fornicatione... » — « Quidam advocatus solebat deffendere feneratores... » — « Quidam renunciavit seculo... » — Fol. 6. « Item, de quodam usurario qui habebat equum... » — « Quidam rex, convocatis omnibus... » — « Quidam homo dives tres habuit amicos... » — « Quidam homo dives tres filios habuit... » — « Fuit quedam civitas in qua singulis annis... » — « Quidam paterfamilias senex... » — Quidam venator in nemore... » — « In civitate quadam Britannie erant clerici... » — « Invenitur in gestis Karoli quod quidam miles... » — « In quodam cenobio quod erat juxta fluvium... » — « Quidam adolescens prodigus... » — Quidam adolescens, cum esset in probatione apud Clarevallem... » — « Cum quidam clericus, qui in nocte precedente monialem cognoverat... » — « Cum in quadam provincia quidam sacerdos... » — Fol. 7. « In Frigie partibus, per inundationem maris... » — « In provincia quadam, in domo ordinis Cisterciensis... » — « Diabolus quidam converso Cisterciensis ordinis... » — « Quedam virgo sanctimonialis illecta a quodam... » —

« In quodam cenobio monialium erat quedam, Beatrix nomine... » — « Cum duo lusores inter se luderent... » — « In castro Waldense erat matrona quedam... » — « In Claravalle Willermus quidam... » — « Fuit quidam juvenis nobilis... » — « In Polonia laicus quidam... » — « Miles quidam transiens per villam ubi ducebatur chorea... » — « In Anglie partibus, quidam... » — « Quidam clericus fuit in habitu seculari... » — In villa quadam juxta Leodium, Winandus hic cum hominibus sue provincie Jherusalem profectus... » — « In dyocesi Treverensi, in villa cujus nomen est Winobath..., juxta ecclesiam ejusdem ville, homines duo in argenti fodina laborabant... » — Fol. 8. « Quidam Guerardus, in Holeribroch.... » — « Quidam cum filio suo vovit ire ad Sanctum Jacobum... » — « Quidam Gerardus, qui postea fuit frater monasterii Cluniacensis, volens visitare limina Sancti Jacobi... » — « Juvenis quidam, habens cognatum episcopum, factus est monachus ordinis Cistersiensis (*sic*)... » — « In regno Francie, quidam fuit sacerdos qui, in ipsa nocte Nativitatis... » — « Erat Parisius quidam juvenis scolaris qui quedam turpia... » — « In Anglia quidam juvenis clericus habitavit prope cujusdam judei domum... » — « Yvo, Carnotensis episcopus, audivit confessionem cujusdam mulieris... » — « Mulier quedam, cum haberet apes multas et ille non proficerent... » — « In Brabancia, in villa que Coribras dicitur... » — « Femina quedam solita erat... » — « Miles quidam nobilis et predo magnus fuit captus ab imperatore Friderico et fuit suspensus in patibulo... » — « In domo quadam sanctimonialium erat custos cenobii... » — « In quadam villa quidam sacerdos... » — « Sacerdos quidam regularis... » — Fol. 9. « In Thuringia quidam plebanus tulit ad collum in pixide et in sacculo honeste (*sic*) corpus Domini... » — « Quidam rex magnus... » — Precepit autem rex de lignis fieri quatuor archas... » — « Legitur de quodam rege in Grecia quod in festis annalibus... » — « Fuit quidam qui vocabatur Albe... » — « Fuit quidam sacerdos simplex in sciencia... » — « Apud civitatem que appellatur Papia... » — « In Virduna civitate... » — « Fuit quidam monachus moribus et vita optimus... » — « Quidam clericus delicatus in seculo... » — Fol. 10. « Sanctus Paphurn[i]us, cum esset vite angelice... » — « Fuit quedam matrona in Roma... » — « Quidam rex nepotem parvulum habuit... » — « Abbas Arsenius, cum adhuc esset in palacio... » — « Fuit quidam latro qui innumera... » — « In quadam civitate quidam judeus... » — « In quadam provincia fuit

olim magna fames... » — « Filii cujusdam usurarii... » — « Quedam domina pulchra, a fratre domini sui transfretantis sollicitata... » — — « Fuit quedam avicula privata, que monedula vocatur... » — Apud Atthrabatum, juvenis quidam... »

Fol. 11. Apologi morales, ad usum praedicatorum. « Quedam statua hominis habens ymaginem stabat in campo uno... » — « Aquila mandavit omnibus volucribus ut venirent ad parlamentum... » — « Leo vadens per iter devium... » — « Leo mandavit omnibus bestiis... » — « Quidam mus, dum haberet parvos mures... » — « Volucres et bestie quadam die... »

Ibid. Exempla moralia. « Quidam homo calvus nutriebat arietem... » — « Quidam miles habens mulierem... » — « Fuit quidam histrio... » — « Quidam episcopus visitans quemdam heremitam... » — « Quidam juvenis lascivus... » — « Dixit quidam quod preciosa mors sanctorum morti galline comparatur... » — « Erat quedam bona matrona... » — « Quidam monachus, nomine Martinus... quemdam leprosum ulceribus et scabie plenum obviam habuisset... » — « Quedam paupercula vidua... » — « Quidam sacerdos venit ad inungendum infirmum... » — « Fuit quidam homo qui habebat mulierem pulchram... » — Fol. 12. « De monacho qui in porta templi fecit... » — « De quodam heremita qui diu fuit... » — « Quidam abbas Cisterciensis ordinis cuidam miranti... » — « Quedam monialis satis religiosa... » — « In Anglia fuit prior sanctimonialium... » — « Quidam sacerdos ludebat cum quodam homine ad aleas... » — « Quidam conversus Cisterciensis ordinis tantum didicit litteras a monachis ut sciret legere Textum ; qui libellos occultos acquirens... » — « Quidam prepositus secularis... » — « Quodam tempore, vir quidam cum uxore sterili non habens semen, Sanctum Jacobum propter hoc... » — « Quedam mulier habuit tres filios, unus ipsorum ex viro legitimo... » — « Quidam tres filios habuit... » — « Juvenis quidam uxoratus adulter factus est... » — « Fuit quidam heremita qui graviter... » — « Beatus Ciprianus in magica arte... » — « Quidam novitius, tempore B. Bernardi... » — « Fuit quidam monachus qui quoddam peccatum... » — « Quidam monachus in oratione vidit... » — « Fuit quidam miles qui depredatus... » — « Quidam pater senex... » — « Quibusdam fratribus in choro fortiter... » — « Dum fratres Cisterciensis ordinis, in augusto, pro colligendis segetibus... » — « Quidam simplex abbas fuit accusatus... »

— Fol. 13. « In quadam abbacia fuit quidam monachus qui omnino gule... » — « Quidam puer pulcherrimus interpellatus a matre... » — « Quidam magnus predicator de cruce... » — « In Francia, quidam nomine Thimo, totus ludis et truphis et potationibus deditus... » — « Homo quidam transiens cepit habere malas cogitationes... » — « Beatus Antonius, abbas, videns totam terram... » — « Beatus Gregorius duodecim peregrinos, quos jusserat refici, numerans... » — « Quidam heremita nichil habens nisi tantummodo cattum... » — « In quodam episcopatu mulier, non multum dives, sed pulchra et superba nimis in vestibus... » — « Quidam abbas quesivit a quinque monachis... » — « Erat quedam matrona virgo de Roma, dives valde... » — « Tres studiose se diligentes facti sunt monachi... » — « Frater quidam interrogavit abbatem Haimonem... » — « Abbas Johannes, qui primus erat in congregatione... » — « Quidam senex in Scithiam descendit... » — « Frater quidam erat temptatus multum... » — « Duo fratres perrexerunt, et cum a se fuissent separati, incurrit unus fornicationem... » — « Narraverunt senes de quodam hortolano... » — « Sanctus Antonius cum sederet in heremo... » — « Frater quidam sedens singularis turbabatur... » — Fol. 14. « Descendit aliquando abbas Macharius de Scithi et intravit dormire in monumento paganorum... » — « Erat quidam adolescens secularis et factus est monachus... »

Ibid. « [V. Ezopus in prosa]. De gallo qui dum quereret escam, repperit... » — « De corvo qui portabat caseum in ore... » — « De leone impotente... » — « De cane parvo ludente... » — « De leone dormiente in nemora... » — « De ranis in stagno... » — « Columbe non habentes regem... » — « De latrone volente furari oves... » — « De cervo qui gloriabatur... » — « De lupo et cane... » — « De rustico qui fuit indignatus ventri... » — « De symia que obviavit vulpi... » — « De leone qui voluit ire ultra mare... » — « De symia nutrita in domo regis... » — « De leone fingente se infirmum... » — « De pulice que ascendit supra dorsum cameli... » — « De cornica sedente super ovem... » — « De rustico vidente ribaldum cum uxore sua... » — « De lupo vovente quod non comederet carnes... » — « De rustico qui ligavit equum suum ad ostium templi... » — « De alio rustico qui quando intrabat templum... » — « De vulpe vidente lunam in stagno... » — De lupo mirante quod corvus sederet supra ovem... » — « De leone infirmo pro quo fuit vulpes mandata... » —

« De leone infirmo cui dictum est quod non posset sanari... » — « De scrabone morante et saturato in fimo... » — « De vulpe que vidit columbam super crucem templi... » — « De aquila que rapuit fetum vulpis... » — « De cornicula que amisit domum... » — « De cane qui scitari fecit ovem... » — « De presbitero qui volebat addiscere lupo litteras... » — « De musca dicente se meliorem ape... » — « De passere qui commendavit vulpi ova... » — « De divite homine qui semper habebat in usu quod ad prandium suum... » — « De duobus fratribus Minoribus qui ibant de una domo in aliam ad visitandum fratres... » Dans cette collection d'apologues, ainsi que dans la précédente, on rencontre un certain nombre de proverbes français.

Fol. 15. « [VI. Transitus B. Marie de hoc mundo]. Sermo de Assumptione B. Mariae. Cum vobis de vita prophetarum vel de incarnatione dominica duo opuscula condidissem... — Igitur cum Dominus et salvator noster Jhesus Christus, pro tocius seculi vita, adfixus clavis cruci penderet... »

Fol. 16. « [VII. Sermo de B. Maria Magdelena que stabat ad monumentum foris plorans]. *Maria stabat ad monumentum foris plorans.* In presenti sollempnitate locuturus auribus vestre caritatis, dilectissimi, amor venit ad memoriam... »

Fol. 17 v°. « [VIII. Liber qui Ymago mundi dicitur]. Ad instructionem multorum quibus deest copia librorum hic libellus... — Mundus dicitur quasi undique motus... et LXXV miliaria... »

Ce sont des extraits plus ou moins importants des quatre-vingt-trois premiers chapitres du I[er] livre de l'œuvre d'Honorius d'Autun (Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXII, p. 119-187).

Fol. 20 v°. « [IX. Quidam sermones cum exhortacionibus]. Cum te intueor, beate Demetri, frequenter insistentem mihi... — Unde ergo nobis, unde verbi hujus sumetur exordium... de quibus nos eripere et liberare dignetur Jhesus Christus, Dominus et salvator noster, qui vivit, etc. »

Malgré le titre, que nous empruntons à un possesseur du XIV[e] siècle, il ne s'agit ici ni de plusieurs sermons, ni d'un seul, mais bien d'un traité théologique.

Fol. 27 v°. « [X]. Incipiunt prophecie cujusdam sibille que filia fuit Priami, regis Trojani. Sibille generaliter dicuntur omnes femine prophetantes... ut si quis in greco horum versuum capita discernere voluerit, inveniet ». L'*explicit* est formé d'un assemblage de majuscules

indéchiffrable, qu'il faut restituer ainsi : « Ihesus Christus, Theou Uios, Sother ».

Publié dans les *Spuria* de Bède, par Migne, t. XC, col. 1181-1186.

Fol. 29. « [XI. Quidam pulcri versus] ».

« Moribus, arte, fide, celesti munere dignus,
Dum superes alios, desipis, Odo, tamen
. . . .
Quem comitantur opes sapientia vera relinquit ».

Sur ce poème d'Hildebert de Lavardin, v. Hauréau, *Mél. poét. d'Hildebert,* p. 55-58.

Ibid. Suite de conseils moraux, notamment sur l'amitié. « Ordo juris expostulat ut amicorum... » C'est peut-être à eux que se réfère la note qu'on trouvera au fol. 115.

Fol. 31 v°. « [XII. Summa dictaminis, in qua continentur plures epistole a Friderico, imperatore, transmisse et sibi remisse]. Nota quod prima littera epistole, propria nomina et locorum inceptiones et clausulas debent scribi littera grossiori... — Universis mundi regibus, orbis et terre principibus, pupillus et innocens rex Sicilie, solo nomine Fridericus, salutes in Domino, si quas potest. Ab aquilone et mari... »

Cet important recueil ne paraît pas avoir de rapports avec la « Summa dictaminis » de Pierre des Vignes. Cf. ms. 1031 de la Bibliothèque d'Aix. Rodenberg s'est occupé de ce recueil, dans le *Neues Archiv*, t. XVIII, p. 177-205, et Wattenbach, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin (11 février 1892).

Fol. 48. [XIII]. « Incipit primus liber magistri H[ugonis] de Archa Noe, pro archa sapiencie, cum archa Ecclesie et archa matris gracie. Cum sederem aliquando in conventu fratrum... neque vel in hoc meam insipienciam fieri erubesco. Explicit ».

Il n'y a ici que les trois premiers livres de cette œuvre de Hugues de Saint-Victor (Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXVI, p. 617-664).

Fol. 58. « [XIV. Liber de Via inferni, in gallico]. Ci coumence li Voie d'enfeir.

En songes doit faubles avoir;
Ce songes puet devenir voir
. . . .
Por eschueir le grant dangier
Qui viennent et sont par pechier.

Ci faut li Voie d'enfeir, que Raous de Houdent fist ».

Sur l'auteur et son œuvre, v. l'*Hist. litt.*, t. XVIII, p. 786-790, et t. XXIII, p. 279.

Fol. 61. « [XV. Liber de Via paradysi].

En mars, tout droit a cel termine
Que desous terre ist la vermine
. . . .
De ceaus qui sunt en paradis.
Rustebeus fenist ci sa voie ;
De cest songe forment desvoie.

Ci faut li Voie de paradis, que Rutebues fist ».
(*OEuvres de Rutebeuf*, par Jubinal, 2[e] édit., t. II, p. 169).

Fol. 64. « [XVI. Tractatus de Matrimonio scientiarum].

L'autre jour, par un matin, esbanoiant aloie,
Pensis d'une amourcite, qui forment me guerroie
. . . .
En Jehan le teinturier
Vous en meteis bonnement,
Bien vous saura concellier,
Et ja lui conseil requier
Que l'aie procheinnement ».

Publié par L. Paris, dans le *Cabinet histor.*, t. XIII (1867), p. 100.

Fol. 66. « [XVII. Quoddam scriptum contra infidelitatem Judeorum]. Ci encoummence uns boins traitiés contre la mescrance des faus Juys.

Encor ne soit louenge de peicheor pas belle,
Si m'enhardirai je de louer la Pucelle,
Eins n'en fu nunne teis si bonne ne si belle
Qui porta Jhesu Crist ; buer s'apela ancelle
. . . .
. . . .
Or proi Deu par amours qui deint enluminer
Nos cuers et qu'ils veullent estre a nostre definer.

Amen. Ci faut li dis ».

Sur ce poème, qui s'appelle ailleurs « Bible Nostre Dame », v. *Bull. de la Soc. des Anc. textes fr.*, 1878, p. 42-46.

Fol. 67. « [XVIII. Tractatus de Conceptione beate Virginis, in gallico]. Ci commence la Concepcions Nostre Dame.

Ma volenteis est bonne et preste
Selonc ma simple entencion
Que je vos die d'une feste
C'on dist l'Anonciacion
. . . .

Quel ciel aiens nostre repaire
Proions en tuit serour et freire ».

Fol. 67 v°. « [XIX. Sompnium cujusdam clerici et de scienciis]. Hic incipit Sompnium cujusdam clerici.

Estatem in junio, sicut exstat moris,
Fecerat calescere sol, causa caloris,
Cum ego, tristicie plenus. . . .
. . . .
. . . et lacrimas convertens in risus,
A sompno et sompnio surrexi gavisus ».

Ce poème, qui contient un long éloge de Paris, de ses études, des regrets qu'il laisse, est rimé cinq vers par cinq vers. Objet d'une note de Littré dans l'*Hist. litt.*, t. XXII, p. 103-104, il a été publié par M. Wattenbach, dans le *Neues Archiv*, t. XVIII, p. 496-504.

Fol. 69 v°. « [XX. Tituli cardinalium et sedes archiepiscopatuum et episcopatuum tocius mundi]. In civitate Romana sunt quinque ecclesie que patriarchales dicuntur... Karatheo, Nardam, Surraquinis. Expliciunt nomina omnium ecclesiarum cathedralium omni parte mundi sub fide catholica constitutarum ».

Sur les documents de ce genre, V. Chevalier, *Topo-bibliogr.*, col. 2474, art. *Provinciale*.

Fol. 71. « [XXI. Torneamentum Antychristi].

N'est pas oisous, eins fait bonne euvre
Li trouveires qui sa bouche euvre
Por bonne euvre conteir et dire
. . . .
Mais ben trovai lou champ delivre,
Per son droit nom apel cest livre
Ki tres bien s'acorde a l'escrit :
Lou tornoiemant Antecrit.

Explicit li Tornoiemans Antecrit ».

L'auteur se nomme dans ces vers :

« Que ce bien fas il miert meri,
Aist Deus Ugon de Berri (*sic*),
Qui a grant peinne a fait cest livre ».

Ce poème de Hugues de Méry a été publié par G. Wimmer (Marbourg, 1888, in-8°).

Fol. 87 v°. « [XXII. Tractatus de horis, etatibus et preceptis et pluribus aliis] ».

Fol. 93. « [XXIII. De morte, de viciis, de virtutibus et quibusdam similitudinibus de veteri Testamento ad novum et erudiciones alie multe] ».

Sous la division arbitraire de ces deux articles et leur titre vague, on trouve une longue suite d'extraits théologiques et moraux sans intérêt.

Fol. 97 v°. « [XXIIII. Errores quos imponebant Predicatores magistro Guillelmo de Sancto Amore]. Isti sunt articuli errorum quos dicunt fratres Predicatores predicasse magistrum Guillermum de Sancto Amore, publice, Matiscone. Dixit quod qui ad predicandum mittitur... posteriores edidimus ad priores sicut potuimus corrigendas ».

Sur Guillaume de Saint-Amour, v. notre manuscrit 627 (t. XXXVIII, p. 815).

Fol. 101. « [XXV-XXVIII. « Liber de Regimine regum et principum, editus a magistro Philippo, qui compositus fuit apud Antyochiam, in quo etiam de quatuor proprietatibus et temporibus anni et de multis doctrinis magistralibus facientibus ad conservacionem et recuperacionem sanitatis. Item, de modo requirendi consilia et qualiter cognoscuntur ballivi. Item, tractatus de phys[i]onomia hominum quoad membra et eciam quoad mores]. Incipit liber de Regimine regum et principum vel dominorum, vel Secreta secretorum vel epistole Aristo[ti]lis ad Alexandrum, discipulum suum. Prologus ejus qui transtulit librum istum de arabico in latinum. Domino suo excellentissimo in cultu religionis cristiane strenuissimo Guidoni de Valencia, civitatis Tripolis glorioso pontifici, Philippus, suorum minimus clericorum, etc. Dignum fuit ut haberet... — Distinctio regum. Reges sunt quatuor... sicut dictum fuit de ipso superius. Explicit liber, etc., quem Aristotiles composuit ad instructionem magni regis Alexandri, qui fuit monarcha in toto mundo, qui in puericia sua vel adolesc[enc]ia fuerat discipulus Aristotilis, summi philosophi ».

Sur cet ouvrage, v. plus haut notre manuscrit 867.

Fol. 106 v°. « [XXIX. Liber lapidarius]. Incipit epistola libri lapidarii.

Evax, rex Arabum, legitur scripsisse Neroni

. . . .

Propter quod lapidum titulo liber iste vocatur ».

Ce poème de Marbode a été publié par Beaugendre (*Hildeberti op.*, col. 1637-1678).

Notre copiste, très scrupuleux, a même pris au manuscrit qui lui servait de guide ce salut du scribe :

« Hoc sudavit opus Godefrido Gazelinus.
Sed bene servetur sibi, ne quandoque furetur ».

Fol. 110. « [XXX. Expositiones sompniorum super Danielem]. Incipit liber Sompniorum a Daniele compositus et Ebreys traditus secundum expositionem cujuslibet rei vise in sompnis. Incipit prologus. Ego, Daniel, a Domino inspiratus, sompniorum expositionem...

— Angelos videre	Dei graciam habere significat.
Angelum esse	religiose vivere.
. . . .	. . . .
Zinziber comedere	a morbo evadere.
Zinziberatam dare	consolationem.
Zonas terre metiri	dominium magnum.
Zonas celi speculari	Dei graciam mereri.

— Ego, Daniel, inspiratus, expositionem sompniorum habui... qui bene exponat ea, et est utile. Explicit liber Sompniorum a Daniele compositus ».

Fol. 112 v°. « [XXXI. Epistola sub nomine demonis missa ad prelatos Ecclesie.] Princeps regionis jehennalis ecclesiarum prelatis et clericis universis salutem quam sibi. Superhabundamus gaudio, karissimi, in operibus vestris, quia... et mandamus de plenitudine tempestatis per universum orbem epistolam nostram legi... »

Ibid. « [XXXII. Remissa epistola a Papa ad Belzebut, cum multis excommunicationibus prelatorum et ordinum. Magnus mundi monarcha, cristicolarum calipha, id est papa, Beelzebus, demoniorum principi, confusione sua sicut disployde indui et in judicium magnum Dei vinculis eternis sub caligine reservari. In paradiso Dei deliciis affluens... rugam vel maculam non habentem. Autem tu, Domine, scribe miseri miserere. Datum in Viterbino palacio, vino malvisino morsoris madidato palato, anno Domini millesimo centesimo nono ».

Ces deux morceaux ne sont qu'une longue diatribe contre les ordres religieux, dont ils passent successivement en revue tous les écarts de conduite. M. Wattenbach les a publiés dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, du 11 février 1892, p. 14-26.

Fol. 115. Suivent les deux morceaux suivants : « Quod virum curvum, crudum, canum, mulier, loquax, procax, pertinax circumvenerit, circumciderit, circinaverit... » — « Si suorum fidelium fide

corda purificans et ditans sermone guttura... », au sujet desquels une main du XV[e] siècle a inscrit dans la marge cette réflexion : « Videtur esse stilus Petri Abaelardi ad suam Heloissam, de quibus alias visu digna leguntur ».

Fol. 116. « [XXXIII. Li renclus de Miolant].

Miserere mei, Deus,
Kar longuement me sui teus
Que je deusse avoir bien dit
. . . .
Nos garentis à cel grant jour
Dont li mondes est atendans,
Vers ton Fil, le droit jugeour,
Que nos nel sentons vengeour,
Fai nos de nos maus amendans,
Amen, par ton coumandement ».

Cf. Van Hamel, *Li romans de Carité* et *Miserere du Renclus de Moiliens,* 1885, in-8° (*Bibl. de l'École des Hautes études*, fasc. LXII). Notre texte s'arrête à la fin du § CCLXIV.

Fol. 123. « [XXXIIII. Prophetia Hyldegaldis]. Lectio Hildegaldis, prophetisse. In diebus illis prophetisavit, dicens : Insurgent gentes... iniquitatum vestrarum scire volumus ».

On rencontre le même fragment dans le ms. 1020 de la Bibliothèque de Dijon.

Fol. 123 v°. « [XXXV. Item, uns livres de Morraliteie]. Talens m'estoit pris que je racontasse aucunes chozes des ensengnemens des philosophes de celle clergie qui est apelleie moraliteis... eins doit on mettre travail et poinne à faire ce qu'il coumandent. Ci fallent li ensegnement de moralitei ».

Sur cette traduction du *Moralium dogma* laissée par Guillaume de Conches, v. les articles de M. Paul Meyer, dans le *Bull. de la Soc. des Anc. textes fr.*, 1879, p. 73-79, 1894, p. 37, et dans *Not. et extr.*, (in-4°), t. XXXIII, I, p. 23, et ceux de Hauréau, dans le *Journal des Savants,* 1887, p. 114, et ses *Not. et extr.*, t. I, p. 106-108.

Fol. 129. « [XXXVI. Liber de Sacramento misse versificatus]. Incipit liber Hildeberti, Cynomannensis episcopi, de misse sacramentis (*sic*) et veteris (*sic*) legis (*sic*).

Scribere proposui que mistica sacra priorum
Missa representet quidve minister agat
. . . .
Cum Pater ad dextram cedit, et explet opus ».

Après ce vers, notre ms. abandonne l'édition Beaugendre (col. 1149, 26e vers) et poursuit ainsi, en 176 vers :

« Esse suis memores Dominus mouet exibitores
. . . .
. . . .
Quam plebs mente pari congaudet amatque beari ».

Puis il poursuit, sous le même titre et sans lacune, par le morceau que l'édition a intitulé (col. 1151-1168) : « Liber de Sacra eucharistia.

Si Deus elegit tria que sibi sacrificentur
. . . .
. . . .
Sicque redemptus abit homo quo suus auctor abivit ».

Sur l'attribution de ce poème, v. Hauréau, *Not. et extr.*, t. V, p. 227.

Suit un important recueil de vers, dont nous ne pourrons signaler que les plus intéressants morceaux.

Fol. 136 v°. « De trimodo ordine continencium.

Trinus ab illicitis hominum se continet ordo
. . . . »

Fol. 137. « De sex gradibus perfeccionis.

Sex gradibus consunmatur perfectio casta
. . . . »

— « Dieta vite.

Est tamen observanda divina medela diete
. . . . »

— « Aliter.

Grandia lauta modum turbant plerumque diete
. . . . »

— « De Paradiso. Rithmus domni Gibuini, Lingonensis episcopi.

Paradisus, amena regio,
Quam possedit quondam primus homo
. . . . »

Sur S. Gébouin ou Jubin, archidiacre de Langres, puis archevêque de Lyon, v. l'*Hist. litt.*, t. VIII, p. 104-108, et la *Patrol. lat.*, t. CXLVII, p. 1205.

— « Versus de ludo qui fit cum viginti septem tesselis.

Ordine fit primus regali nomine functus
. . . . »

— « Alius modus jocalis.

Quidam nocte Niger dux nomine, candidus alter
. . . . »

(Riese, *Anthologia latina,* t. I, II, n° 727).

— Énigme.

« Uxor abit duplex, redit una, meat quoque duplex
. . . . »

— « Alius modus jocalis.

Arbitrii lima formetur fistula prima
. . . . »

Fol. 137 v°. « Incipiunt Cantica canticorum.

Quem sicio votis, nunc oscula porrigat oris
. . . .
In quibus ipse habitas, sponse dilecte, revisas ».

Hauréau (*Not. et extr.*, t. VI, p. 88-89) n'a rencontré qu'une copie de ce poème dont il ignore l'auteur.

Fol. 146 v°. « XXXIX. Versus Odonis, episcopi Aurelianensis, de Creatione mundi.

Omnipotens in principio celumque solumque
. . . .
Et nec in hiis, sed ab hiis requievit, nullius horum
Indigus, et tribuens, non requiem accipiens ».

Sur l'attribution à Hildebert de Lavardin, v. Hauréau, *Mélanges poétiques d'Hildebert,* p. 161. Il n'y a aucun évêque d'Orléans du nom d'Odon. Il ne pourrait être question que d'Odon, d'Orléans, qui fut écolâtre de Tournai et évêque de Cambrai (*Hist. litt.,* t. IX, p. 583-606).

— « De sacrificio panis et vini.

Melchisedech Domino panem vinumque litavit
. . . .
Ad propriumque capud tria sacramenta redisse ».

Attribué à Hildebert de Lavardin, par Beaugendre (col. 1151-1152).

Fol. 148. « [XL. Tractatus de concordancia veteris et novi sacrificii]. Quod baptismus, conjugium et sacrificium novum veteri concordet.

Hostia, conjugium, baptismus, qualia primo
. . . .
Femina sub Christi sic nubere lege jubetur ».

Fol. 148 v°. « Iterum de Sacrificio misse.

Tollimur e medio, fatis urgentibus, omnes
. . . .
Fit cibus ipse caro, panis imago manet ».

Attribué à Hildebert par Beaugendre (col. 1149-1150).

Ibid. « [XLI]. Incipiunt versus Hildeberti, Cenomannensis episcopi, de Zozima et Maria Egipciaca.

Sicut hiemps laurum non urit, nec rogus aurum
. . . .
Sic, ubi complevit viginti lustra, quievit.
Finitur Pharie prelucida vita Marie ».

(*Hildeberti opera*, col. 1261-1276).

Fol. 153. « [XLII]. Incipit prologus de Nupciis Mercurii et Philologie.

Vim fidei menti facundia dat sapienti
. . . .

— Incipiunt versus et dicta nupciarum.

Carmine ficta levi veteris contexitur evi
. . . .
Jungat et ad Manes umbras locus unus inanes ».

Fol. 156. « [XLIII. Liber Ezopi versificatus]. Incipiunt versus Ysopi. (46 fables).

Ut juvet, ut prosit, conatur pagina presens
. . . .
— Dum perfodit ore fimum, dum queritat escam
. . . .
. . . .
Quam capit insomptes se dolet arte capi ».

Sur ces fables, dont l'auteur est généralement désigné « Anonyme de Névelet », v. Hauréau, *Not. et extr.*, t. II, p. 29-30 et t. IV, p. 303, et L. Hervieux, *Fabulistes latins* (1893), t. I, p. 472-668. Elles ont été publiées au nombre de 60, par ce dernier auteur (t. II, p. 316-351), sous le nom d'un certain Walther l'Anglais.

Fol. 159. « Differencia inter proscriptum et inscriptum et exulem et relegatum.

Amittit proscriptus opes . . . . »

— « De virtutibus et viciis.

Virginitas flos est et virginis. . . . . . »

Attribué à Marbode (*Hildeberti op.*, col. 1561).
— « De bona et mala arbore et bono maloque fructu.

Fructus prava malos, dignos bona. . . . »

— « De tribus fatis.

Per ternas metas fatorum. . . . . . »

— « De tribus furiis.

Tres agitant mentem . . . . »

Ibid. « [XLIII (*sic*)]. Vita Mahumet et Mammucii et Nicholai, apostate.

Heu! quot sunt stulta miserorum fraude sepulta
Contemptaque . . . .
. . . .
Gente quod in Libica fecerat ars magica ».

Bien que Beaugendre ait attribué ce poème à Hildebert de Lavardin (*Hildeberti opera*, col. 1277-1296), les vers (4 + 18) qui le terminent dans notre ms. et dans le ms. latin 180 de la Bibliothèque royale de Berlin (*Die Handschriften-Verzeichnisse der königl. Biblioth. zu Berlin*, XII, 402), paraissent lui assurer pour auteur Embricon de Mayence, évêque d'Augsbourg (1064-1077) :

« Sed nos errorum quia causas. . . . . . .
. . . .

Vita auctoris.

Ergo sciant noti cuncti pariterque remoti,
Hec quod composuit carmina dum studuit
Embrico . . . .
. . . . . et natus unde sit iste catus
Queritur. Hoc mente describam non metuente :
Mogontinus erat. . . . .
. . . . dum valeant.

Explicit vita Macometi ».
A la suite, on lit :

« Semina misit homo, sed homo qui semina misit,
Postea planxit opus, sed opus quod postea planxit
Fertile dum fieret, fieret quia fertile risit ».

Fol. 165. « [XLIIII]. Incipit passio S. Laurencii, levite et gloriosissimi martiris.

A Decio temptus, gladioque bacante peremptus,
Martiribus mixtus, fulgebat in ethere Sixtus
. . . .
Gaudet in eternum lumen spectare supernum ».

Publié sous le nom de Marbode, par Beaugendre, *Hildeberti opera*, col. 1519-1526. Variantes.

Fol. 166. « [XLV]. Epitaphium Julii Cesaris.

Cesar, tantus eras, quantus et orbis
. . . . »

Il s'agit ici non de Jules César, mais de l'empereur d'Allemagne Henri III; v. Riese, *Anthol. lat.*, t. I, II, p. XLVII.

Fol. 166 v°. « [XLVI]. Passio S. Mauricii sociorumque ejus, martirum.

Dum cohibere parat Gallos, quos conglomerarat
. . . .
Premia fert eadem, palma decoratus eadem ».

Sous le même nom (*Ibid.*, col. 1535-1540).

Fol. 167 v°. « [XLVII]. Godefridi Remensis epistolarum liber incipit ad Ingelrannum, archidiaconum, de moribus ejus. — De gravitate ejus.

Lux mores hodierna tuos, Marcelle, novavit
. . . .
. . . .
Atque fidem verbis ambigat esse meis ».

Sur l'écolâtre Geoffroy de Reims, v. l'*Hist. litt.*, t. VIII, p. 398-400.

Fol. 168. « Gesta regis Anglorum.

Inter mille tuos legat illa. . . . . . .

— Laus filie ejus.

Excelsumque caput rutilo diademate cinxit
. . . .
. . . .
Ut species laudem possit habere parem ».

Il s'agit de Guillaume le Conquérant et de sa fille Adèle.

(*Ibid.*). « [XLVIII. Sompnium ejusdem Godefridi de Odone Aurelianensi]. Sompnium Godefridi de Odone Aurelianensi.

Abdiderat scelerem (*sic*) sol pronus in equore currum
. . . .
. . . .
Jam porrecta satis gaudet habere suum ».

Une partie de ce poème a été donnée dans les *Annal. bened.*, t. V, app., p. 651.

Fol. 169 v°. « [XLVIIII]. Satyra de quadam puella virgine.

Pave, precor, virgo, tociens mihi culta videri
. . . .
Quem tam sollempnis forma movere nequit ».

Fol. 170. « [L]. Godefridus ad Lingonensem episcopum.

Non renuenda, peto, mihi, Calliopea, faveto
. . . .
Dic, dea, dic, cerno, cythare da carmina verno ».

Le destinataire de ce poème était, comme on l'a vu plus haut, non pas évêque, mais archidiacre de Langres. V. à ce sujet l'*Hist. litt.*, t. VIII, p. 400, qui a relevé cette faute dans un autre ms. que Du Cange avait connu.

Fol. 171 v°. « Godefridus de excidio Troje.

In clamidis parte satis apta pingitur arte
Ut manus Argorum populans opes Troiorum
. . . .
Conveniunt vobis ea cuncta relinquere nobis ».

Fol. 172. « Descripcio vite presentis.

Vite presentis si comparo gaudia ventis
. . . .
Nec lacrimis flentum fit pena minor pacientum »

— « De mutabilitate animorum.

Nescit mens nostra fixum servare tenorem
. . . . »

— « De Lucrecie morte.

Cum foderet gladio castum Lucrecia pectus
. . . . »

Publié par Riese, *Anthol. lat.*, t. I, II, n° 787. Sur l'attribution à Hildebert de Lavardin, v. Hauréau, *Mélanges poétiques d'Hildebert*, p. 158-159.

Fol. 172 v°. « De decem plagis Egipti.

Prima rubens unda. . . . . »

V. notre ms. 69 (t. XXXVIII, p. 68).

— « De instabilitate mulierum. Hildebertus, Cynomannorum episcopus.

Plurima cum soleant sacros evertere mores
. . . . »

V. Hauréau, *Not. et extr.*, t. IV, p. 306-307, et *Mélanges poétiques d'Hildebert,* p. 109-111.

— « De insaciabili morbo avaricie.

Non minus invitat animos aut eruit aurum
. . . . »

— « De ambitu honoris.

Quem vero nec res, nec femina frangere possunt
. . . . »

— « Hildebertus, de infortunio suo.

Nuper eram locuples, multisque beatus amicis
. . . .
Et locuples mane, vespere pauper erit ».

(*Hildeberti op.*, col. 1344-1346). Sur l'attribution, v. Hauréau, *Mélanges poétiques d'Hildebert,* p. 80-86.

Fol. 173. « De laude virginitatis.

Ut flos in pratis, sic gracia virginitatis
. . . . »

— « Versus cujusdam ad amicum.

In partes istas, post quinque reversus aristas
. . . . »

Attribué à Marbode (*Hildeberti op.*, col. 1618).

— « Optimi versus.

Porticus est Rome, qua dum spaciendo fero me,
Res querendo novas, inveni de saphiro vas
. . . . »

— « Satyra in amatorem pueri sub assumpta persona.

De puero quodam componit Oracius odam
Qui facie bella posset satis esse puella
. . . . »

Attribué à Marbode (*Hildeberti op.*, col. 1617).

— « De contemptu mundi.

O genus humanum, seclum jam respice vanum

. . . . »

— « Est dolor immanis, quia carta redibit inanis;
Gallia, pauca canis, quia nil bibit Aurelianis;
Huic declaratur quia vinum versificatur,
Ebrius atque satur, siciens non musa jocatur,
Nil quod potet habet, e lumbis Francia tabet ».

— « Optimi versus metrice dictati.

Inclita progenies, patrie flos et specialis

. . . . »

— « Versus de Patre et Filio et Spiritu sancto.

Est summi natura boni super omnia simplex

. . . . »

— « De septem horis [officii] versus.

Est matutino dampnatus tempore Cristus

. . . . »

Sur ces vers connus, qui ont été publiés par M. Zingerle, v. Hauréau, *Not. et extr.*, t. I, p. 211. On en trouvera d'autres au fol. 184.

Les quatre petites pièces qui suivent font partie d'un poème d'Ausone intitulé : « Septem sapientum sententiae septenis versibus explicatae (*Mon. Germ.*, Auct. antiq., t. V, II, p. 246-250).

— « Chilon, Lacedemonius.

Nolo minor me timeat despiciatque major

. . . . »

— « [P]ythacus, Militeus (*sic*).

Loqui ignorabit qui tacere nescit

. . . . »

— « Clebolus, Lidius (*sic*).

Quanto plus liceat, tam libeat minus

. . . . »

— « Periander, Corinthius.

Numquam discrepat utile ab decoro

. . . . »

— [LI]. « Versus cujusdam delicta sua plangentis.

Fingere qui quondam nugarum scripta solebam

. . . . »

Poème de 390 vers rimant deux à deux, comme le suivant.

Fol. 175 v°. [LII]. « Optimi versus de mulieribus impudicis.

> Femina sordida, femina fetida, digna cathenis
> . . . . »

— « Alii versus.

> Rarius in terris nichil est quam femina laude
> Clarens. . . . .
> . . . .
> — Dicta notare patres. . . . .
> . . . .
> — Ambrosie flores violeque . . . . . .
> . . . .
> Hiis fortuna bonis addere nulla potest ».

Fol. 176 v°. « De quodam qui vituperabat amorem mulierum.

> Strictus eram loris insani nuper amoris
> . . . . »

— Ad amicum absentem.

> « Si quid in urbe colis quod ames, quod perdere nolis,
> . . . .
> Desere castellum, si vis retinere citellum ».

Attribué à Marbode (*Hildeberti op.*, col. 1617).

— « Consolacio lugencium.

> Auxilium Cristi vultu rogat anxia tristi
> Ex Bethania. . . . .
> . . . . »

— « Versus Nicholai de abbatibus in ovile Cristi aliunde ascendentibus.

> Sacrilegis monachis, emptoribus ecclesi arum.
> Composui satyram, carmen per secula cl
> Quam quia vir magnus corroborat Hugo Di ensis
> Noster amicus eam legat Hugo Suession
> . . . .
> . . . .
> Affrica, Spartia, Pontus et Asia vos coluissent ».

Sur l'auteur de cette pièce et des trois suivantes, v. l'*Hist. litt.*, t. IX, p. 362-364, et Hauréau, *Not. et extr.*, t. V, p. 229-233.

— « Invectiva Nicholai in abbatem Cadumensem.

Secretis mensis taurus gaudet Cadumensis

. . . .

Accipitresque sequi non est moderaminis equi ».

— « Altercacio Urbani (II) et Clementis (III), apostolicorum.
Urbanus :

Nomen habes, Clemens, sed clemens non potes esse

. . . .

Clemens :

Dicens Urbanus cum sis projectus ab Urbe

. . . .

Hunc velit, hunc laudet, si convenit, adjuvet armis ».

— « Versus cujusdam monachi vituperantis quemdam abbatem, nomine Ivonem (Sancti Dyonisii in Francia).

Que titulata pii titulus profert Dionisii
Hec modicus modico direxit amicus amico

. . . .

Nemo fidelis ei det : *Miserere mei* ».

Fol. 178 v°. [LIII. Bernardus, de Proprietatibus multarum rerum]. « Incipit Bernardus, co[s]mographus.

Congeries informis adhuc cum silva teneret
Sub veteri confusa globo. . . . .

. . . .

Excubias capitis, oculos, modulaminis aures,
Ductoresque pedes deificasque manus ».

Sur Bernard de Chartres, dit *Sylvestris,* et son œuvre, v. l'*Hist. litt.*, t. XII, p. 261-274.

Fol. 181 v°. [LIV]. « Tractatus de Susanna et falsis judicibus.

Hactenus arrisit Susanne gracia fame

. . . .

. . . .

Hec meruit titulos, hic meruere necem ».

Fol. 182 v°. Sentiae sapientum.

« Quenam summa boni est? men[s] semper conscia recti.

. . . . »

Cette pièce d'Ausone a déjà été rencontrée dans notre ms. 431 (t. XXXVIII, p. 583).

— [LV]. « Fabula de Lupo et Opilione.

Sepe lupus quidam per pascua lata vagantes
Arripuit multas opilionis oves

. . . .
Se male delusum comperit opilio ».

Attribué à Marbode (*Hildeberti op.*, col. 1628). Sur l'auteur, v. Hauréau, *Not. et extr.*, t. I, p. 379.

Fol. 183. Collection de 48 énigmes, acrostiches et autres jeux d'esprit, en vers.

[LVII]. « Quoddam propleum[a] secundum litteras alphabeti.

Corda puellarum lascivis urgeo morbis.
Verte retro nomen, totus mihi serviet orbis. — *Amor, Roma* ».

— Debeo tormenta. . . . . — *Baratrum, aratrum* ».

Etc., etc.

— « De quodam probleumate.

Accipe tot quot habes solidos. . . . . »

— « Quoddam problema de columbis.

In lauro residens. . . . . »

Publié par Riese, *Anthol. lat.*, t. I, II, p. XLII.

— « Item, aliud de conviviis.

Bis sex conviviis. . . . . »

— « Item, aliud de columbis.

Edificat centum. . . . . »

— « [LVI]. De natura scatorum (*lisez :* scaccorum).

Nil pedes excedit. . . . . »

— « De tribus mortuis quos Dominus suscitavit.

Mens mala mors. . . . . »

Attribué à Hildebert (*Hildeberti op.*, col. 1228).

— « De nomine Adam.

Anatole, disis, artos. . . . . »

Publié, sans nom d'auteur, par Hauréau, *Not. et extr.*, t. III, p. 248.

— « Quoddam problema.

Ut tot emantur aves. . . . . »

— « Quedam differencie parcium.

Dat pilus huic barbam, pilum plagam, pila ludum,
. . . . »

— « Item, quedam differencie.

Flans madet ymbre Nothus. . . . . »

— « In hiis versibus continentur omnes littere alphabeti.

Ardet amans animus, accendit amicus amicam,
Blanditur Bachi bonitas, Bachum benedicam
. . . . »

— « Quoddam problema.

Mira loquar, sine re. . . . . »

— « De hiis que pertinent ad scriptorem.

Omni conveniunt scriptori quatuor : anser,
Taurus, ovis, spina. . . . . »

— « De quatuor temporibus anni.

Ver, estas, autompnus. . . . . »

Publié, comme le suivant, par Riese, *Anthol. lat.*, t. I, II, p. XLIII.

— « Item, de quatuor temporibus anni.

Bis duo tempora sunt. . . . . »

— « Versus Florigeri.

Ornassem gemmas. . . . . »

Fol. 184. « Item, versus de archiepiscopo.

Arceo vesicas . . . . »

— « De Loth et uxore ejus.

Loth talamique comes. . . . . »

— « De holocausto Iheroboal.

Iheroboal paleas purgabat. . . . . »

— « De ortu et nobilitate veris.

Ver oritur, bruma moritur. . . . . »

— « De nomine Petri.

Nomen scriptori dant sillaba prima pelori
Littera prima thori, finalis sillaba flori ».

— « De quolibet bono episcopo.

Cujus vita sacro digne respondet honori,
Crocum bis scinctum (*sic*), presul, habeto, precor.
Cor fraterna. . . . . »

— « De Maria virgine et synagoga.

Virgo Deum peperi. . . . . »

— « De Lia et Rachel.

Empta labore Rachel mox non respondet amanti,
Lia locum tenuit . . . .
. . . . »

— De sex horis officii. « De prima hora diei.

Jam passum fraudes, sputa, verbera. . . . . »

— « De quodam rustico ebrio.

Rusticus ad rectum (*sic*) gressum referebat ab urbe,
Errans et titubans, pectus agente mero.
Sistat iter. . . . . »

Publié par Riese, *Anthol. lat.*, t. I, II, p. XLIV.

— « De hoc nomine : Eva.

E precedat et *V* post littera prima sequatur
. . . . »

— « De P. i. c. a.

Sis mera candida, sis non, sed mera nigra voceris
. . . . »

Publié avec variantes par Riese (*ibid.*).

— « De transitu maris Rubri.

Judeos rex Egipti. . . . . »

— « De femina, nummo et honore.

Fax odii, stimulus sceleris. . . . . . . »

— « De cursu Petri apostoli et Johannis ewangeliste.

Ad Domini tumulum Petrum currendo Johannes
Prevolat. . . . . »

— « De adventu cujusdam novi magistri.

Lucifer exoritur, emittunt sidera lumen
. . . . »

— « [LVIII]. Versus de excidio Troje super omnes versus qui facti sunt hujus modi.

Fervet amore Paris, navem parat, immolat aris,
  Fratribus ignaris. . . . .
. . . .
  Regia nupsit ei virgo, favore dei ».

Sur l'attribution, v. Hauréau, *Mélanges poétiques d'Hildebert,* p. 213.

Fol. 185. « Summa Virgilii in hiis versibus continetur.

Fervet amore Paris, Helenam rapit, utitur armis,
  Grecia pugnatur, diruta Troja jacet.
Exulat Eneas, fugit, equora circuit, intrat
  Italiam, Turnus vincitur, Alba manet ».

Publié par Riese, *Anthol. lat.*, t. I, II, p. XLIII.

— « Versus de laude Sansonis, archiepiscopi Remensis.

Illum qui roseis scintillat ubique tropheis
  Versibus orno meis. . . . .
. . . .
  . . . . tot ampla bonis ».

Cette pièce n'offre aucun rapport avec le poème portant le même titre dans l'édition d'Hildebert (col. 1316-1317). Hauréau, qui l'a rencontrée dans un ms. de l'Arsenal, l'a publiée dans ses *Mélanges poétiques d'Hildebert,* p. 5.

— « De decem preceptis legis.

Sperne deos, non perjures. . . . . . . »

Comparer ces six vers aux cinq de Pierre Riga. V. aussi Hauréau, *Not. et extr.*, t. II, p. 216.

— « De septem diebus.

Prima dies celum creat. . . . . »

— « De Adam et Eva.

Ut Scriptura refert. . . . .

— « De Abel.

Munde carnis ebur, rosa fusi sanguinis. . .

— « De Ysaac.

Implens jussa patris. . . . . »

— « De Esau.

Esau debetur patris benedictio . . . . . . »

— « De Moyse.

In petra Moyses requievit. . . . . »

— « De vellere Gedeonis.

Primo madet vellus. . . . .

— « De Sansone.

Pro sponsa pugnans. . . . . »

— « De David et Uria.

Designat Christum David. . . . . »

— « De throno Salomonis.

Inter opes varias. . . . . »

— « De ortu S. Johannis Baptiste.

Sermonem patris. . . . . »

Dans les douze pièces qui suivent tous les mots s'appellent d'un vers à l'autre et forment un sens complet.

« De partu virgineo.

Celestis,	verus,	sacer,	integra,	natus,	adorans,
Preco,	sol,	flatus,	Virgo,	Creator,	homo,
Jussa,	decus,	partum,	Messiam,	terrea,	plausus,
Fert,	servat,	sacrat,	concipit,	intrat,	agit ».

— « De nativitate Cristi.

Natus, casta, nitens. . . . . » (4 vers).

(*Hildeberti op.*, col. 1318).

— « De oblacione Cristi.

Virgo, puer, Simeon . . . . »

— « De baptismo Cristi.

Labe, lacu, signo . . . . »

— « De apparicione Cristi.

Abluitur, clamat. . . . . »

— « De passione Cristi.

Fert, agitat, dampnat. . . . . »

(*Hildeberti op.*, col. 1318).

— « De mutacione elementorum.

Pendet, sudat, hebet. . . . . »

— « De resurrectione Cristi.

Demon, mors, baratrum. . . . . »

(*Ibid.*).

— « De ascensione Cristi.

Nube, metu, cantu. . . . . »

— « De adventu Spiritus sancti.

Exspectat, replet, expellit. . . . . »

(*Ibid.*, col. 1319).

— « De judicio Cristi.

Judex, celum, stix. . . . . »

(*Ibid.*).

— « De fallacia prothoparentum.

Anguis, femina, vir. . . . . »

— « De omnibus gradibus Cristi.

Natus, purus, homo, fortis, surgens, levis, unus
Virgine, culpa, re. . . . . » (4 vers).

(*Ibid.*).

— « De triplici genere pastorum.

Trinus in Ecclesia dominatur rector, amicus,
Pastor, conductus advena, latro rapax
. . . . »

— « De hiis que prosunt anime post mortem.

Illis quos nundum mundacio. . . . . . »

— « De natura columbe.

Septem compluitur donis natura columbe
. . . . »

— « De Sara et Agar.

Sara parit, discedat Agar. . . . . . . »

— « De Helyseo et puero.

Non confert puero baculi premissio. . . . »

— « De Eleazaro.

Eleazar pugnans elephantem perforat. . . »

— « De rubo quem vidit Moyses.

Obstupuit Moyses ardere nec urere. . . . »

— « Item, de rubo.

Nil agit in dumo. . . . . »

Fol. 186. « Versus super picturam.

Virgo parens, virgo Salvator, virgo Johannes,
Mente stupet, pendet arbore, morte dolet ».

— « Item, alii versus super picturam.

Obsequitur, parit. . . . . »

— « Item, versus super aliam picturam.

Cristus, plebs, Martha. . . . . »

— « Item, versus singula singulis ad picturam.

Cristus, defunctus, vivens, plebs, Martha, Maria,
Imperat, egreditur. . . . . »

— « Oracio bona de omnibus sanctis ». Vers (38) rimant deux à deux.

« Flos in agro, sidus in celo. . . . . . .
. . . . qui munerat acta suorum ».

Après ces mots du rubricateur : « Explicit tota cumpilacio hujus operis », qu'on trouve aussi dans le ms. de Berlin, le copiste poursuit : « [LIX. Pulcherrimi versus de archiepiscopo Remensi] ». Il s'agit de Guillaume aux Blanches-Mains (1176-1202).

« Tange Remis citharam, festivos exprime cantus,
Pastoremque novum carmine pasce novo
. . . .
Ingenii, laudum mergeret unda fluens ».

— Sur l'évêque de Paris, Maurice de Sully (1160-1196).

« Migrat Parisii pater ad patriam paradisi
Mauricius, mundo Martha, Maria Deo,

Sic obit. . . . .

. . . . »

Cf. *Gallia christ.*, t. VIII, col. 77.

— Épitaphe d'Adam de Saint-Victor.

« Heres peccati, natura filius ire
Exiliique reus nascitur. . . . »

Publiée par L. Gautier dans *Adam de Saint-Victor,* p. XCI, et Wattenbach, *Neues Archiv*, 1893, p. 507.

— Sur Amaury, évêque de Meaux (1221-1222).

« Almaricus obit, qui morum culmine pollens,
Meldis promeruit pontificale decus
. . . .
. . . . pietatis opus ».

(*Ibid.*, p. 507-508).

— Sur Geoffroy de Tressy, évêque de Meaux (1207-1214).

« Migrat Gaufridus, quem morum gratia, sidus
Dogmatis ornavit. . . . .
. . . .
Flet domus hec fratrem, doctorem Gallia, patrem
Meldis, sed fletus cedat tempus, quia letus
Cum Christo vivit, quem toto corde sitivit ».

(*Ibid.*, p. 508).

Fol. 187. De Creatione.

« Concipiens mundum racio divina secundum
Conceptum mentis tribuit formas elementis.
. . . .
Et gravium gravitas, levium levitate levatur ».

— De sex diebus.

« Primus in orbe dies lucis primordia sumpsit,
Alter splendifluis celum firmavit in horis,
Tercius undivagum mare. . . . . . »

Voir ce poème d'Eugène, évêque de Tolède, dans Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXXVII, col. 365-366.

— De Gallia et Flandria.

« Gallia, dulce solum, super omnes terra beata,
Tangis laude polum, duce magno glorificata,
Gallia, Gallorum decus, ...
. . . .
Mando, remando, vale, mea Flandria, terra meorum ».

C'est un démarquage peu scrupuleux et peu habile du « Flandria, dulce solum » de Pierre le Peintre, que M. L. Delisle a publié dans les *Instructions adr. par la Comm. des trav. hist.*, p. 29, et dont Hauréau a disserté dans les *Not. et extr.*, t. V, p. 212-215.

— Epitaphium Anselmi Laudunensis.

« Dormit in hoc tumulo celeberrimus ille magister
Ancelmus, cui . . . .
. . . . »

(*Hildeberti op.*, col. 1321). Sur cette attribution, v. Hauréau, *Mélanges poétiques d'Hildebert,* p. 19.

— Epitaphium cujusdam episcopi.

« Utilitas non est homini pro morte dolere
. . . . »

Dans la variante publiée par Hauréau, *Not. et extr.*, t. V, p. 215, il s'agit d'un abbé.

— Poème, dont les 30 vers sont terminés par *esse*.

Esse quod est ex se Deus est, per quem datur esse
. . . .
Immo necesse per hunc bonus omnis homo valet esse ».

Sur ce poème de Pierre le Peintre, qui porte quelquefois ce titre : « Fides catholica de essentia divina », v. Hauréau, *Not. et extr.*, t. V, p. 215.

— Autre, en 26 vers.

« Non aliena bonum bonitas illum facit esse
. . . .
Firmiter et sane salvi non possumus esse ».

Pour le morceau qui suit, cf. ms. 820.

« Vinea culta fuit, cultores. . . . . . »

— Planctus peccatoris.

« Me miserum, quid agam, porto sub pectore plagam,
. . . .
Omnes electi Dominum prece cogite flecti ».

Attribué à Marbode (*Hildeberti op.*, col. 1574-1575).

Fol. 188. Suivent plusieurs pièces séparées, qu'Hauréau a rencontrées unies sous ce titre : « De excidio Romani imperii et magni-

licentia Catonis (*Not. et extr.*, t. V, p. 217-218). Ce poème serait de Pierre le Peintre. Wattenbach l'a reproduit dans le *Neues Archiv*, 1893, p. 510-512.

« Transit honor temporalis, labat rerum firmitas,
. . . .
At quantus fuerit Cato, sepe relata docebit ».

— De simonia.

« Scribo stilo tali de crimine symoniali
. . . .
Tartareas subeat dampnatus uterque catervas ».

Donné par Wattenbach dans le *Neues Archiv*, t. VI, p. 539.

— « Tribus modis agitatur
Vita presens et gravatur
. . . . »

Indiqué par Hauréau, *Not. et extr.*, t. I, p. 80. Donné par Wattenbach, *Neues Archiv*, 1893, p. 512.

— De triplici egestate. (Vers rimés deux à deux).

« Omnibus asperior est hostibus hostis egestas
. . . . »

(*Ibid.*).

— « Simon in orbe furit, amor auri fertur ubique,
. . . . »

— « Anguibus ut Lerna, viciis sic vita moderna,
. . . . »

Donné par Wattenbach (*ibid.*, p. 513).

— « Ad fora fert gallum mulier, querendo metallum
. . . . »

(*Ibid.*).

— « Nobilitas quam non probitas regit atque tuetur
. . . . »

— « Vir bene vestitus. . . . .
. . . . »

V. notre ms. 132.

— « Res mala, res parca, generosum non facit archa
. . . . »

(*Ibid.*).

Fol. 189. Poème rimé en *eret*.

« Ut medici perhibent, mea febris in ossibus heret
. . . . »

(*Ibid.*, p. 514).

Poème rimé en *ore*.

« Flebilis hora redit, reditum fleo flebilis hore
. . . . »

(*Ibid.*).

— « Qui misere cenas, metuens violare crumenas
. . . . »

(*Ibid.*).

— « O regina poli, tibi supplex. . . . . . . »

(*Ibid.*).

— « Vellus rore madens. . . . . »

(*Ibid.*).

— Epitaphium cujusdam Raimundi.

« Quam sit homo fragilis. . . . . »

(*Ibid.*).

— « Incipiunt VII sapientum proverbia. Incipit Bias Perieneus.

Quam summa boni est mens semper conscia recti
. . . . »

Cette pièce est la reproduction, complète cette fois, du poème d'Ausone dont on a trouvé d'autres fragments, sous le fol. 173. Nombreuses variantes avec l'édition.

— « Annei Senece proverbia incipiunt.

Alienum est omne quicquid. . . . . .
. . . . »

(*Ibid.*, p. 515).

— Les quatre tempéraments; vers déjà rencontrés dans le ms. 680, mais avec variantes.

— Poème sur le jeu d'échecs. (18 distiques).

« Qui cupit egregium scaccorum noscere ludum
Audiat, ut potui carmine composui
. . . .
Et mattum suffert, si via nulla patet ».

— Deux poèmes rimés en *inde*.

« Dives ait : Si nobilitas mea magna, quid inde?
. . . . »

— « Pauper ait : si pauperies mea magna, quid inde?
. . . . »

La première de ces pièces a été publiée par Hauréau, *Not. et extr.*, t. II, p. 84. Wattenbach les donne toutes deux, *Neues Archiv*, 1893, p. 515.

— Épigrammes.

« Ad mensam Varus dives me forte vocavit,
. . . . »

Publié avec variante par Riese, *Anthol. lat.*, t. I, II, n° 796, et d'après notre manuscrit, par Wattenbach, *ibid.*, p. 516.

— « Olim dives eras, es nunc ex divite factus
. . . . »

(*Ibid.*, t. I, II, p. XXX).

— « O victus Parti, per amena Zebul duce sterti
. . . . »

Donné par Wattenbach, *Neues Archiv*, p. 516.

— « In cratere meo Thetis est conjuncta Lyeo
. . . . »

Sur cette épigramme bien connue de Hugues Primat, v. Hauréau, *Not. et extr.*, t. IV, p. 286.

— « Et prodest et obest nobis meminisse malorum;
Si delectat, obest; prodest, si displicet horum ».

Donné par Wattenbach, *ibid.*, p. 516.

Fol. 190.

« Nexus ovem geminam per spinam ducit equinam
. . . . »

(*Ibid.*).

— Poème de 14 vers rimés deux à deux.

« Forma, genus, species conjuravere potenter
. . . . »

Donné par Hauréau, *Not. et extr.*, t. III, p. 304.

— Épigramme contre les moines.

« Dum fuit in mundo nec habundans pane secundo,
Potabat flumen. . . . . »

Donné par Wattenbach, *ibid.*, p. 517.

— « Non probo sicut homo qui dicitur esse sophista
. . . . »

(*Ibid.*).

— « Burdonem sonipes generat cum mixtus asello
. . . . »

(*Ibid.*).

— Sur la simonie.

« Roma, capud mundi, tenet orbis frena rotundi,
Roma vexat adhuc amor immoderatus habendi
. . . . »

(*Ibid.*, p. 518).

— Gaudeamus.

« Exultantes in partu Virginis,
Quo peccatum deletur hominis,
Ad honorem superni luminis,
Gaudeamus.
. . . . ;
. . . .
. . . .
Gaudeamus ».

(*Ibid.*).

— « Syon, plaude, duc choreas, precine sodalibus,
. . . . »

(*Ibid.*).

— « Helyam pia facta pium super ethra vocabant
. . . . »

(*Ibid.*).

— « In Natale sacrosancte sollempnia misse
Quid signent? . . . . »

Sur cette pièce, v. Hauréau, *Mélanges poét. d'Hildebert,* p 95.

— « Quam pravus mos est pueros preferre puellis,
Cum sit nature veneris modus iste rebellis
. . . . »

Donné par Wattenbach, *ibid.*, p. 519.

— « Omnia depereunt, fugitivaque labitur etas
. . . . »

(*Ibid.*, p. 520).

— « Si probitas et nobilitas et forma decora
. . . . »

(*Ibid.*).

— « Recte re vera meretrix est dicta chimera :
Parte leo prima, medio caper. . . . »

(*Ibid.*).

— « Vermis, humus cineresque sumus ; quid homo, nisi fumus?
. . . . »

(*Ibid.*).

— « Vulpe salitur ovis dum densis vepribus heret
. . . . »

Donné par Hauréau, *Mélanges poét. d'Hildebert,* p. 189.

— « Sermo S. Iheronimi.

Gens ea vepre tenax, ove supplex, vellere mollis
. . . . »

— Énigme, donnée par Wattenbach, *ibid.*, p. 520.

« Res miranda nimis, si confers ultima primis
. . . . »

— Poème d'amour. (*Ibid.*, p. 521)

« Virgo decora, mihi cum sis nova causa doloris,
Virgo decora, mihi sis consolamen amoris,
. . . .
Sic mihi labra daret, sic basia multiplicaret,
Sic mihi rideret, sic me sinus ejus haberet ».

Fol. 191.

« Fidus amicus here mandat sine fine valere
. . . . »

(*Ibid.*).

— Vers rimés deux à deux, donnés par Wattenbach, *ibid.*, p. 522.

« Quid queror, edam, femina quedam me male ledit
. . . . »

— Sur l'amour. (*Ibid.*, p. 523).

« Sicut cera fluit subito percussa calore
. . . . »

— « Qui spiras ubi vis, sanctus mihi Spiritus adsis,
. . . . »

(*Ibid.*).

— « Quanto majores mundi sunt hujus honores
Tanto majores procedunt inde labores ».

— « Judice me fas est fraudem. . . . . . »

— « Sub facie tincta macie. . . . . . »

— « Est racio cur pars altaris dextera misse
. . . . »

Sur cette pièce attribuée à Hildebert par Beaugendre (*Hildeberti op.*, col. 1149), v. Hauréau, *Mél. poét. d'Hildebert,* p. 151-152.

— « Femina res fragilis, res subdola, res puerilis,
Est pluvie similis, optata diu. . . . .
. . . .
Femina fallere falsaque dicere quando cavebit,
Secana piscibus et mare fluctibus ante carebit ».

Ces deux derniers vers se trouvent souvent cités, soit seuls, comme on l'a vu plus haut dans notre ms. 816, soit, comme ici, incorporés à divers poèmes sur les femmes. V. *Hist. litt.*, t. XXX, p. 298.

Les pièces suivantes et d'autres que nous n'avons pas cru devoir citer se rencontrent dans Wattenbach (*loc. cit.*), comme les précédentes :

— « Qui plus expendit quam lucri summa rependit
. . . . »

— « Hic situle pendent patule. . . . . »

— « Cum factor rerum privasset semine clerum,
Ad Sathane votum successit turba nepotum ».

— « Virgo mater, habe regalia. . . . . »

— « O stirpe davitica. . . . . »

— « Legem quam tuleris. . . . . »

— « Absit ut hoc credam . . . . »

— « Tant com je sou avoir *do, das*, un courtos verbe,
Dont ou je plus d'amis que n'ait d'espis en gerbe;
Mais or sui pouvres hom, ce m'ont chacié à l'erbe.
Ovides nos en dist un mout courtois proverbe :
Cum fueris felix, etc. »

— « Nolo nolam portet meretrix collo nec oportet;
Noscitur absque nola meretrix ab ymagine sola ».

Puis ces trois vers de Virgile :

« O vos, non vobis vellera fertis. . . . . . . »

— « Istos versus inferius scriptos fecit magister Girardus pro episcopo Philipo.

Pauperibus prona, regali digna corona,
Felix persona, felicia sunt tua dona
. . . . »

Donné par Wattenbach, *ibid.*, p. 525.

— « Ter quinquagenos David canit. . . . . . . »

Déjà rencontré dans notre ms. 150.

— « Quisquis amat dictis absentum rodere. . . . »

Cet avis de S. Augustin, déjà rencontré dans notre ms. 336, a été publié par Riese, *Anthol. lat.*, t. I, II, n° 769.

— « Cui successere tot prospera. . . . . »

— « Sacrum pingue dabo, nec macrum. . . . »

— « Jaspis, saphirus, calcedonius . . . . »

— « Glorior elatus, descendo. . . . . »

(*Hildeberti op.*, col. 1355). Sur l'attribution, v. Hauréau, *Mélanges poétiques d'Hildebert*, p. 112-113.

— « Eximia est virtus procurare silencia. . . . »

— Vers rimés en *rogat ille*.

« Qui mea fraude sua bona detrahit, abrogat ille,
. . . . »

Donné par Wattenbach, comme les précédents et les suivants (*ibid.*, p. 525-526).

— « Castratos natura facit, violenta. . . . . »

— « Tullum.

Urbs generosa situ, tot donis inclita situ
. . . . »

— « In sene seu juvene si vene. . . . . »

— « Orbis miratur cur perfida theuthonicatur
Anglia, caudatur Alemannia, dum decoratur
Anglicus in regem, necat hec conjunctio legem ».

— « Nos aper auditu, lins visu, simea gustu,
Vultur odoratu, precellit aranea tactu ».

Avec une variante dans Hauréau, *Not. et extr.*, t. II, p. 47.

— « Treverim.

« Nini Semiramis que tanto conjuge felix
. . . . »

— Série chronologique depuis la Création jusqu'à la venue du Christ. « Ab Adam usque ad diluvium, anni mille ducenti quadraginta duo. A diluvio usque... Colligitur itaque omne tempus ab Adam usque ad Cristum annis quinque milibus centum nonaginta novem ».

— « Ascribunt metas Veneri morbus, labor, etas;
Sed nequit ascribi meta libido tibi ».

Au verso du fol. B, on lit l'*Ave Maria* de Baudouin de Condé, dont Scheler a donné une édition :

« *Ave*, en cui sens nuns nombre a
Tant bontei keins ne la nombra,
Nuns, kar ne la poroit nombrer.
Maria, en cui saoubra
Li solaus . . . .
. . . .
Proies vo Fil qui desporta
Enfeir, dont il nos deporta
Por vos, concor nos en deporte ».

Puis ces deux séries de conseils aux gens qui se font saigner : « Dieta minutis. Dentur eis ova sorbilia, carnes porci masculi, pullinacea... » — « Flebothomia mentem serenat, memoriam prebet, vesicam purgat, cerebrum temperat, medullam calefacit, auditum aperit... »

Le fol. C, l'une des gardes finales, n'est pas moins intéressant. On y trouve les pièces suivantes :

« Alanum brevis hora brevi tumulo sepelivit
Qui duo, qui septem, qui totum scibile scivit
. . . . »

— « Si bene sit ventri, lateri, manibus, pedibus, nil
Divicie poterunt regales addere majus ».

— « Sit tua condicio stabilis, nec tempore parvo
Vivere, te faciat omnipotens Deus hic,
Hic Deus omnipotens faciat te tempore parvo
Vivere nec stabilis condicio tua fit ».

— « Roma tibi subito motibus ibit amor ».

— « Trux formidetur, sapiens et mittis (*sic*) ametur,
Stultus vitetur, nequam mittis toleretur ».

— « Ense necat Paulum, par lux, dux, urbs, cruce Petrum ».

Emprunté à Pierre Riga. V. notre ms. 52 (t. XXXVIII, p. 46).
— « De penis inferni.

Igne, gelu, verme, fame, fetore, flagello
Horror cum tenebris et flammea vincula membris ».

— « Pauper adest, transis ; sta, da, cras nescis an sis.
Da sua, non tua, sed tua si sua spergis egenis ».

— « Omnis scriptura punctatur trina figura
. . . . »

— « Dives erit raro domino qui fuerit avaro ».

— « Ex Ade costis formatur et uxor et hostis
. . . . »

Donné par Hauréau, *Not. et extr.*, t. IV, p. 288-289.

Etc., etc.

— « Pour faire anche de galles, preneis .I. once de nus de galles et les mitteis cuire an .I. pinte d'awe de ploue, et les laxeis boulir et... jusqu'à la moitei et plus, et puis aieis... .I. onse de couperose bien broiei... ans et puis la mitteis jus du feu et puis mitteis .I. onse de gome et lou laxeis fondre dedans l'anche. Ansi est accomplit... »

— « Quomodo convivere, nasum rugando tenere,
Lambere cum lingua sunt nequicie certa signa ».

— « Ecce repentine modiceque occasio febris
Dissolvit toto quecumque paravimus evo.
Magnus in exemplo est cui nec sufficit orbis,
Sufficit exciso de fossa marmore terra,
Quinque pedum fabricata domus, qua nobile corpus
Exigui requievit humo donec Tolomeus ».

— « O felix mortale genus, si semper haberet
. . . . »

— « Quatuor ista : timor, odium, dilectio, census,
Sepe solent hominum rectos corrumpere sensus ».

Donné avec variante par Hauréau, *Not. et extr.*, t. IV, p. 193.

Sur la garde D, on trouve le nom d'un possesseur déjà connu, « Ja[cobus] de Fossa ».

Louis Paris s'était intéressé à ce manuscrit (*Cabinet hist.*, t. XIV, II, p. 1-10). Wattenbach en a depuis étudié et publié (*Neues Archiv*, t. XVIII, 1893) de nombreux fragments, comme on vient de le voir. Dans le même temps, la Bibliothèque royale de Berlin nous faisait connaître (*Die Handschriften-Verzeichnisse,* t. XII, n° 180) un recueil presque identique de composition, et de même date, provenant de l'abbaye de Saint-Arnould de Metz.

XIII

XIIIe siècle. Parchemin. 191 feuillets à 2 col. et les gardes A-B et C-D, en tête et en queue. 242 sur 158 millim. Rel. veau blanc sur bois, portant encore la trace de sa chaîne d'attache. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « L, ord. 2, n° 7 »).

1276 (J. 750). Le Pèlerinage de vie humaine et le Pèlerinage de l'âme, de Guillaume de Digulleville. — Les XII fruits de tribulation et adversité, traduction de Gerson par Guy de Roye.

Fol. 1.

« A ceulz de ceste région
Qui point n'i ont de mention
Ains y sont tous, con dit saint Pol
. . . .
. . . .
Or entendez la vision
Qui m'avint en religion,
En l'abaye de Chaalit,
Si com je estoye en mon lit.
. . . .
Celle fin est le guerredon
Et la rémunération
De la glore de paradis
Que doint Dieus aux mors et aus vis.

Amen. Explicit le Pèlerinage de vie humainne ».

Fol. 85.

« Ains me fu que quant la mort
M'ot féru sans faire déport,
En l'air me trouvai desseure
. . . .
. . . .
Députée doit estre à songe
A ceulz aussi qui le liront
Le pri et à ceulz qui l'orront.

Amen ».

Le scribe ajoute (fol. 157) :

« Ici le Pèlerinage fine
De l'âme ; que Dieu face fine
Celle de cil qui l'a fait faire
Qui l'escrivain a fait grand haire
Pour l'adjouster à cil du corps.
Premier com je suis recors,
Je pri ceulz qui ens liront
Et qui fruit en reporteront,
Qui prient pour le bon seigneur,
Que grâce li doint no Sauveur,
Qu'ainsi puisse définer,
Que joie ait qui ne puist finer.

Amen. Amen ».

Notre roman n'a que deux parties. La troisième, intitulée : « Le

Pèlerinage de Nostre Seigneur Jésus » manque. Sur cet ouvrage, v. Brunet, *Manuel,* t. II, col. 1822-1824. Sur l'auteur, v. La Croix du Maine, *Biblioth. fr.*, t. I, p. 329-330, et t. IV, p. 80-81.

Fol. 158. « Ci commence un petit traictié des XII fruis ou pourfis que fait tribulation et adversité prinse en gré et en pacience pour l'amour de Nostre Seigneur. Lequel traictié a fait transcrire très révérent père en Dieu monseigneur Gui de Roie, par la grâce de Dieu humble arcevesque de Senz, pour le salut et remède des povres âmes qui tant de besoing ont au jour d'uy d'aucun confort et aide espiritueulz encontre les grans périlz où elles sont d'impacience pour les grans tribulacions, adversitéz et mésaises que sueuffrent les corps ou temps que court. Lequel traictié répute ledit arcevesque autant profitable quant à ce come nulle aultre escripture autant grande en françois. Et ledit messire Guy baille ce présent traictié par telle condition que sur la conscience d'un chacun qui s'en aidera d'icellui traictié ou de la copie, ou de copie de la copie qui en sera extraicte en quelconque temps à jamés, que icellui soit tenus de l'acompaigner à ses bienfais espirituelz et par espécial aux proufis que un chacun acquerra envers Dieu par veoir et penser à ce présent traictié. Et encores que quiconques le baillera en don, prest, louage, achat, ou aultrement à aultrui, soit tenus de le faire ainsi promettre et de y mestre cestui prohème et commencement en son escripture et livret, et à nullui n'en doit estre grief ce comme des biens espirituelz qui croissent en les donnant à aultrui et considéré le fruit que en rapportera la créature qui ci le voulra quérir à sa mésaise de cuer, à laquelle sans faille ne faurra point parmi ce, se de cuer la y vueult quérir. — *Da nobis, Domine, auxilium de tribulacione*, escript ou Psautier, ès pseaumes : *Deus, repulisti et paratum cor meum*, c'est à dire, à toi, âme livrée aus temptacions... à quoi Dieu, qui est le plus saige marchant des aultres s'assène, et par ce il t'assènera à cel glore où il est assenéz, à laquelle nous maint le Père et le Filz et le saint Esperit, qui cum Deo Patre vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. Amen ».

Cette œuvre de l'illustre archevêque de Reims est à ajouter à celles que nous avons indiquées dans le ms. 614.

Sur le fol. 169, on trouve cette note de Gilles d'Aspremont : « Folia VIII^{xx} et IX, 169 ».

Sur le fol. c, qui porte la signature de Guy de Roye, on lit ce petit mémento des parties saillantes d'un volume que le scribe avait sous les yeux :

Le Pèlerinage de l'âme est à LXXXV ;
De l'Arbre sec, CXXII ;
De Suspiramine beate Virginis, 127 ;
De Statua, 113 ;
De Milite duellante, 140 ».

A l'intérieur du plat initial, on a conservé l'ancienne étiquette contemporaine : « Le Pèlerinage du corps humain et de l'âme, et les XII fruis de tribulacion », avec les armes du donateur.

Cote du XVIIIe siècle : « b 9 visa ».

Fin du XIVe siècle. Parchemin. 169 feuillets à 2 col. et les gardes A, B, C, les deux premières blanches. 320 sur 242 millim. Rel. neuve, veau fauve, à fermoirs. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « L, ord. 2, n° 3 »).

1277 (J. 749). Vita B. Mariae Aegyptiacae, metrice, auctore Hildeberto. — Caelii Sedulii Carmen paschale, sive de Christi miraculis libri V. — Leonardi Bruni epistola ad Pium, papam II, de translatione Ethicae Aristotelis. — Aratoris, subdiaconi, Historiae apostolicae libri II.

Fol. 13. « Marie Egiptiace vite liber incipit.

Grates multimodas tibi, Christe, litamus et odas,
Parcere qui miseris. . . . .
— Sicut hiems laurum non urit nec rogus aurum,
Sic Zozimam puerum . . . .
. . . .
Sic ubi complevit viginti lustra, quievit.
— Prospicito, Pharie confessio pura Marie,
Explicit hic Pharie confessio pura Marie ».

— Oret pro nobis. Amen ». C'est, précédé d'un prologue de huit vers et suivi d'un double *explicit* sans intérêt, le même poème que nous avons rencontré plus haut (t. XXXVIII, p. 582), dans le ms. 431, et (t. XXXIX, p. 414) dans le ms. 1275.

Fol. 36. « Sedulii liber primus incipit.

Pascales quicumque dapes conviva requiris,
Dignatus nostris accubitare thoris
. . . .

— Prefatio.

Cum sua gentiles studeant figmenta poete
Grandisonis pompare modis. . . . .
. . . .

— Invocatio Sedulii vel oratio.

Omnipotens eterne Deus, spes unica mundi,
Qui celi fabricator . . . .

— De translatione Enoch.

Primus et absque chao, meritis vivacibus Enoch
Multa per innumeros . . . .
. . . .
Sufficeret densos per tanta volumina libros.

— Incipit hymnus Sedulii.

Cantemus, socii, Domino, cantemus honorem.
Dulcis amor Christi . . . .
. . . .
Cum sancto Spiritu gloria magna Patri.

— Versus Bellaesarii, scolastici.

Sedulius Cristi miracula versibus edens
Emicat . . . .
. . . . modicis saturavit ab escis.

— Explicit liber Sedulii. Deo gracias ».

Sur l'auteur et ses œuvres, v. Potthast, *Biblioth. med. aevi,* t. II, p. 1005. Sur cet ouvrage édité par Migne (*Patrol. lat.,* t. XIX, p. 533-754), v. une étude de M. G. Boissier, dans la *Revue de philologie, littér. et hist. ancienne*, janvier 1882.

A la suite (fol. 85 v°), on lit une courte note sur les conditions dans lesquelles fut trouvée cette œuvre de Sédule, puis ceci : « Hic prologus sequens debuisset preponi huic libro precedenti, etc. — Prologus Sedulii. Domino ac beatissimo patri Macedonio, presbitero, Sedulius in Christo salutem. Priusquam me, venerabilis pater... »

A la fin de ce prologue (fol. 89 v°), on trouve ce petit poème (16 vers) :

« Sedulius Domini per culta novalia pergens,
En loca prospexit multo radiantia flore
. . . . »

Fol. 90. « Hec est Leonardi epistola ad summum pontificem, nomine cujus Ethicorum libros e greco in latinum traduxerat; et primo ponit exordium quod in se continet propositionem et propositionis rationem. Non novum esse constat, beatissime pater... — Hec est Leonardi prefacio in Ethicorum libros, et quod intendit, proponit

et rationem propositi ponit. Aristotelis Ethicorum libros facere latinos nuper institui, non quia prius traducti non essent, sed quia sic traducti erant ut barbari magis quam latini effecti viderentur... laborem suscepi nove traduccionis, in qua, ut cetera omittam, assequutum me puto ut hos libros nunc primum latinos fecerim, cum antea non essent ».

Sur Leonardo Bruni, d'Arezzo, v. Cave, *Scriptor. eccl. hist. litt.*, p. 82-83 A.

Fol. 96. « Domino sancto, venerabili et in Christi gratia abbati Floriano, Arator, subdiaconus in Christo.

Qui meriti florem maturis sensibus ortum
Nominis ore tui jam, Floriane, tenes;
. . . .

— Domino sancto, beatissimo atque apostolico sacerdoti, pape Vigilio, Arator, subdiaconus.

[M]enibus undosis bellorum incendia cernens,
Pars ego tunc populi tela paventis eram,
. . . .

— Incipit liber, in cujus inicio breviter pertransit Arator passionem Domini Jhesu et ipsius resurrectionem.

[U]t sceleris Judea sui polluta cruore,
Ausa nefas, complevit opus, rerumque Creator
. . . .
Et tenet eternam socialis gratia palmam.

— Aratoris, subdiaconi sancte Romane ecclesie, explicit Historie apostolice liber secundus et ultimus ».

Fol. 162 v°. A la suite, on trouve ces six vers :

« Versibus egregiis decursum clarus Arator
Carmen apostolicis . . . . . . »

puis ce congé au lecteur :

« Et sic est finis. Sit laus et gloria Trinis ».

Une note sur la présentation du livre qui précède au pape Vigile et sur les premières lectures solennelles qui en furent faites, occupe le verso du fol. 95.

Sur l'auteur, v. Cave, *Scriptor. eccles. hist. litt.*, p. 338. Sur l'œuvre, v. Hain, t. I, n°s 1549-1550, et Migne, *Patrol. lat.*, t. LXVIII, p. 63-252.

Les 12 premiers et les 24 derniers feuillets demeurés blancs ont reçu quelques fragments, dont plusieurs intéressants.

Fol. 1. Les fleuves des Enfers.

« Tartareis oris emanant flumina quinque :
Stix, Acheron, Lethe, Cochitus cum Flegetonte.
Stix odium, Lethe est oblivio, Flegeton ardens,
Cochitus luctus, Acheron sonat absque salute ».

Ibid. Conseils divers.

« Hec tibi displiceant : vestes laniare, ferire
Sub specie ludi, vera tacenda loqui ».

— « Pauper mensa, labor, somnus brevis, aspera vestis
Luxuriam removent mundiciamque fovent ».

— « Nux, oleum, nudumque caput, pomum quoque crudum,
Vinum non paucum faciunt super omnia raucum ».

— « In cruce, Rex, alma qua passus es, hostia vera,
Hec adera(n)t : palma, cedrus, cipressus, oliva ».

— « Lepra, febris, scabies, lippus morbusque caducus
Corporibus nostris transitione nocent ».

— « Allia, vina, Venus, nix, fumus, ventus et ignis,
Ista nocent oculis, sed vigilare magis ».

Ibid. Énigmes et anagrammes.

« Nomen verte meum, totus mihi serviet orbis.
Corda puellarum diversis urgeo morbis. — *Amor* ».

Déjà rencontrés dans un ordre différent, au fol. 183 du ms. 1275.

— « Nuncius est missus, sed non est inde reversus,
At tamen (*sic*) ipse tulit pro quibus ipse fuit.
— *Baculus jactatus post fructum* ».

— « Res est in nemore, nigro vestita colore;
Si caput abstuleris, res erit alba nimis. — *Cornix* ».

— « Res est in nemore, quam nemo captat habere,
Quam si contigerit, perdere noluerit. — *Baculus infirmi* ».

— « De genitrice mea quemdam puerum scio natum,
Qui mihi nec frater, nec soror esse potest. — *Memet* ».

— « Ter tria sunt, septem septem sex, sex quoque sunt tres;
Si numeres recte, sex sunt tres milia quinque ».

— « Res est in silvis que scribitur octo figuris;
Inde tribus demptis, vix unam mille videbis. — *Castanea* ».

— « Nascitur in terris alias mirabile quoddam,
Primo quod quadrupes fit tripes, inde bipes. — *Homo* ».

— « Quinque viri comedunt, sed quatuor aere pendent,
Sed tria pars hominis et duo dulce sonant. — *Dapes* ».

— « Si caput est, currit; ventrem sibi junge, volabit;
Adde pedem, comede; sic sine ventre, bibe. — *Muscatum* ».

— « Res volat ante bovem, que semper tendit ad ima,
Significatque novem, si desit littera prima. — *Nix* ».

Puis encore ce conseil d'hygiène, déjà rencontré sous une autre forme dans notre ms. 695.

« Si vis incolumem, si [te] vis reddere sanum,
Curas to[lle] graves irasci, crede prophetam,
Parce mero, cenare ca[ve ?] nec sit tibi vanum ;
Surge [post] epulas, somnum fuge me[ridianum ?],
Mingere non differ, nec comprime fortiter anum ».

Au verso du même feuillet, une note sur les différents genres littéraires auxquels se réfèrent chacun des livres de la Bible.

Fol. 2. « Incipit status mundi.

Tot video gentes que sunt perversa loquentes
Per totum mundum, quod nescio quo sit eundum
. . . .
Perdere vim mentis, sed tradere talia ventis.

Explicit ». Ce curieux exposé des calomnies dont le monde travestit tous nos actes, compte quarante vers.

Fol. 12 v°. Essai de classement des livres de la Bible en « legales, historiales, etc. », comme plus haut (t. XXXVIII, p. 54), dans notre ms. 58.

Fol. 162 v° et 182 v°. Un des possesseurs du livre (1580) prend note des dettes de Jean Fournel et Jean Durmal, vignerons de Verzy et de Berru, envers lui. Mais le propriétaire originel, celui pour qui le livre paraît avoir été copié, nous donne son nom au verso de la garde A et du fol. 185 : « Pro me, Johanne de Barra ».

Fol. 185 v°. On trouve trois épitaphes.

« Supra tumulum patris et matris Pii, pape secundi.

Silvius hic jaceo, conjux Victoria mecum est ;
Filius hoc clausit marmore papa Pius ».

— « Supra quemdam tumulum, in inferiori capella palacii.

Qui teritis tritis similes eritis, bene scitis.
Quos pedibus premitis precibus relevare velitis ».

— « Supra tumulum Petri de Allyaco, cardinalis.

Petra Petri cineres tenet hec, animam petra Christus;
Sic sibi divisit utraque petra Petrum ».

Publiés par Wattenbach (*Neues Archiv*, t. VI, p. 537), ces vers ont été également rencontrés par Hauréau (*Not. et extr.*, t. I, p. 235), sans indication d'attribution.

XVe siècle. Papier. 185 feuillets, les 3-11, 162-184 blancs, plus 2 gardes A, B, parchemin sans valeur, en tête et à la fin. 209 sur 145 millim. Rel. mod. parchemin blanc. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « L, ord. 2, n° 22 »).

1278 (N. fonds). Recueil de poésies latines de Nicolas Chesneau, doyen de la collégiale de Saint-Symphorien de Reims.

Sixains moraux (fol. 1 et 65). — Épigrammes, épitaphes, odes, etc., pour Charles Chesneau, son père (14), Simon « Buterii », son maître, Ch. de Dormans, conseiller du Roi (15), Étienne Charlet, conseiller du Roi, Ch. de Dormans le jeune, Léger Duchesne, professeur à l'Académie de Paris (16 et 96 v°), Raoul Carré, Marie de Joyeuse, de Mézières, Christophe, Guillaume et Simon, ses frères, Jeanne Carré (17), Jean « Quilliacum », Antoine « Coquerium », théologien, Nicolas Beschefer (18), Robert « Daurontii », Ph. Regnauld, J. Leclerc, chanoine et chantre de Reims (19), Nicolas Carré, jurisconsulte, P. Hennon, chanoine d'Amiens (19, 22, 120), Ch. « Gaurus » (21), « Savinianum », Ch. Gilmer, son neveu (19, 106), Sulp. Charlemagne, Cl. « Textorem », d'Auvergne (22, 91), Jean Faciot (?) « Vulteius », poète rémois, Fr. Le Picart, théologien (27), Nic. Brizard, d'Attigny (27, 90, 119), Bertrand et Jean de Saint-Vital, chanoines de Lyon (59), Robert de Joyeuse, comte de Grandpré (71), le cardinal Louis de Lorraine (80, 82), Renée de Lorraine, Henri III, la sainte Ampoule (83), Georges Boba, peintre flamand (83, 92, 93), Jérôme Cauchon (89), Jean Raveau, doyen de Mézières, Claude Le Roy, abbé de Chaumont (87, 91, 97), Thierry Moët, abbé de Chartreuve, Frizon, prieur de Saint-Denis et curé de Cormicy (90), Hubert Meurier « Morus », doyen du Chapitre (90, 92), Nicolas Pinteau, P. Remi, grand archidiacre de Reims (92), P. Frizon, chanoine, J. Brouet, président du présidial (92, 122), J. « Campano », dominicain et théologien (93, 94), Carton, séminariste (93), Hugues Sureau, pasteur calviniste (94), Nicolas de Joyeuse « Jucundus », abbé de

Belval, P. Pasté, médecin de Reims, Guillaume Camart (95), Jacques et Noël L'Hoste « Hospitum », abbés de Saint-Martin-aux-Jumeaux (117), Létocart, moine de la même maison (118), M[lle] Claude d'Anglure, J. et P. Ouvrard, prêtres de Tours (119), J. Grignon et Ant. Beauchesne, aumôniers de Saint-Pierre-les-Dames (119), Jean de Bourbon, prince tué à Saint-Quentin par les Bourguignons (120), Gaspard de Coligny.

On y rencontre quelques pièces plus importantes :

Fol. 23 v°. « Vita et mors Francisci Le Picart, doctoris theologici et ecclesiastae doctissimi et constantissimi ».

Fol. 28. « Elegiaca paraphrasis in quartum librum Aeneidos ».

« Simeonis Malmediani, professoris et medici regii, in elegiacam paraphrasim ejusdem querculi carmen ».

Fol. 43. Vers héroïques sur la campagne de Henri II dans les provinces belgiques.

Fol. 59. Épîtres d'Héraclite et de Démocrite sur la paix intervenue entre Henri II et Philippe II, roi d'Espagne.

Fol. 69. Funérailles du prince François de Lorraine.

Fol. 72. Exhortation au peuple de Reims sur le retour de Charles de Lorraine.

Fol. 75. Dialogue sur la mort de François de Lorraine.

Fol. 77. Dialogue entre Apollon et les Muses sur le sacre de Henri III.

Fol. 80. Mort du cardinal de Lorraine.

Fol. 91. Vers philosophiques et moraux.

Fol. 123. Traduction de l'épître d'Héraclite à Démocrite, de N. Chesneau, par « Nicolas Bergier, estudiant au collège des Bons-Enfans, à Reims, au mois de septembre 1584 ».

Fol. 126. Sonnet de Noël Gilet aux citoyens de Reims.

Fol. 127. « Exhortation au peuple de Rheims sur le retour de très illustre prince et seigneur Monsieur le cardinal, son archevesque et duc, tournée du latin de N. Chesneau en rhyme françoise par Nicolas Pintheau, [recteur de l'Université de Reims] ».

On y a joint :

Fol. 138. Notice sur le manuscrit de Nic. Chesneau, lue à l'Académie de Reims, le 12 avril 1850, par Auguste Duchesne.

Sur le fol. c, on lit : « Ex libris Nicolai Chesneau, decani et canonici Sancti Simphoriani Remensis ».

Le volume paraît avoir eté écrit en grande partie par le doyen de Saint-Symphorien, qui le commença en 1580; mais plusieurs de ses poésies sont antérieures à cette date. Il passa ensuite aux mains de A. Beauchesne, qui le donna à Nicolas Bergier, comme en témoigne le « Μηδεν θαυμαζειν » de l'historien Rémois à défaut de l'ex-libris du fol. C qui manque aujourd'hui. Le chancelier Daguesseau, l'abbé de Tersan, chanoine de Saint-Honoré de Paris, puis un amateur anglais, puis M. Villenave, homme de lettres à Paris, puis Charavay, puis encore Auguste Duchesne le possédèrent à leur tour. Il a été donné à la Bibliothèque de Reims par Étienne Saubinet.

On trouve, sur le fol. 141, une note de M. Charles Givelet, et sur les fol. 142-152, une table écrite par M. Duchénoy.

XVIe siècle. Papier. 140 feuillets, moins le 113 omis, plus les fol. A, B, C, contenant l'ancien et le nouveau titre et la table. 283 sur 192 millim. Rel. neuve en daim fauve sur carton. — (Legs Étienne Saubinet).

1279 (J. 747). Carmina latina, auctore De La Fosse, Missionis sacerdotis.

Fol. 1. « Sapientia Salomonis.

Jessaeus tremula pulsabat. . . . . . »

Fol. 20. « Divi Eustachii vita [cum dialogo].

Quid mihi vesanum. . . . . »

Fol. 32. « De Septem dormientibus; thema pro proemiis, compositum sex horarum spatio.

Tartareis rexit hydra. . . . . . . »

Fol. 34 v°. « Dirae imprecationes in litteram *M*, quam adolescens detestatur quia mansit; habet haec naenia magnum ad litteras incitamentum.

En quid agam. . . . . »

Fol. 35 v°. « Encomium litterae *A*, per quam qui ascendit gratias agit.

O reges sint. . . . . »

Fol. 37. « In scolasticorum ferias; oda.

Vive, september. . . . . »

Fol. 38. « In adventum domini domini Portail, sacerdotis M[issionis].

Tandem, care pater. . . . . »

Fol. 39 v°. « Carmina saphica domino domino Portail, M[issionis] sacerdoti, rhetoricam ingredienti, recitata; oda.

Tune Parnassi. . . . . »

Fol. 41. « Eidem domino Portail.

Alta mente. . . . . » (Acrostiche)

Fol. 41 v°. « Eidem... Ino, Anthia, Portus, anagramma.

Ino, diva maris. . . . . »

Fol. 42. « Reverendissimo D. D., Constantiensi episcopo.

Lazarias dignate. . . . . »

Fol. 44. « Descriptio et pugna Elephantis et Draconis.

Non hic purpureis. . . . . »

Fol. 46. « Pugna Crocodili cum Ichneumone a Regulo.

Fertilibus qua Nilus. . . . . »

Fol. 48. « Confligunt galli gallinacei.

Romulidum proles. . . . . »

Fol. 49 v°. « Zephyri descriptio.

Languentes jam. . . . . »

Fol. 50 v°. « Delphis Ulyssis filium, qui in mare ceciderat, littori sistit; Ulysses, beneficii tanti non immemor, delphinum in clypeo fingit, etc.

Unde sibi dux. . . . . »

Fol. 52. « Poema de Visitatione B. Mariae, virginis.

Quo properas. . . . . »

Fol. 54 v°. « Poema de Theodosia, virgine matre, quaerente Androtheum natum.

Mane erat. . . . . »

Fol. 57. « Mater Ecclesia christianos ad pacem hortatur mutuam, ut arma facilius, unitis viribus, convertant in Turcam saevientem.

Nescio quid . . . . »

Fol. 61. « Lacryma Cretensis ecclesiae.

Ite, oculi. . . . . »

Fol. 64. « Christus lugetur sub persona Daphnidis mortuus.

En age. . . . . »

Fol. 65. « De Calisto poema.

O amor, o terrae domitor. . . . . . »

XVIIe siècle. Papier. 66 feuillets. 235 sur 176 millim. Couverture souple, parchemin.

1280 (N. fonds). « Le Philomène, de Georges Baussonnet, de Reims ».

Fol. 1.

« La nuict, paresseuse courrière,
N'avoit du tout fait sa carrière
. . . . »

Fol. 102. Sonnet « à Philomène, sur son mariage », au bas duquel on lit la signature de G. Baussonnet, dont notre exemplaire est le manuscrit autographe.

Pages 105-111. « Petites annotations sur ce qui est marqué d'une * dans le *Philomène* ».

Le *Philomène* est l'épithalame du mariage (4 juillet 1608) de Jean Colbert de Terron, qui fut lieutenant des habitants de Reims († 1663), et de Marie de Bignicourt († 1679).

Dans l'édition qui fut donnée, la même année (1608), chez Simon de Foigny (in-8°, 78 pages), cet ouvrage est précédé d'un sonnet de Baussonnet et suivi d'un sixain et d'anagrammes sur le nom des époux, par Claude Gillat, médecin de la Faculté de Reims.

A l'intérieur de la couverture initiale, on trouve l'ex-libris gravé aux armes de Raussin. Le nom du célèbre médecin, avec l'indication de son domicile et la date de 1750, figure sur les fol. A et 1. L'ouvrage était classé chez lui sous la rubrique : « Poètes françois, n° 2117** ».

XVIIe siècle. Papier. 111 feuillets, plus le titre A; les pages 57, 58, 103, 104 demeurées blanches. 220 sur 173 millim.

1281 (N. fonds). Poésies et lettres de François de Maucroix.

Ce manuscrit autographe du chanoine Jacques Favart, ami de l'auteur, est une réunion de deux volumes. Le premier contient les contes, fables, épigrammes, etc. Le second s'ouvre sur le prologue de la comédie de La Vespierre, contient quelques vers latins, les portraits d'actrices et une collection de lettres.

Les pièces marquées d'un *W* dans la marge ont été publiées par Walckenaer (1825). Louis Paris a donné depuis (1854) une édition nouvelle, beaucoup plus complète, des mémoires, lettres et poésies du chanoine ami de La Fontaine, mais il y manque encore soixante-quinze pièces grivoises qui figurent dans le présent recueil.

XVII[e] siècle. Papier. 215 et 174 pages, dont quelques blanches en tête, en queue et dans le corps du texte. 165 sur 107 millim. Rel. veau noir à filets, aux armes de Reims. — (Vente Louis Paris).

1282 (N. fonds). Poésies diverses de Maucroix.

Manuscrit autographe de M. de Monmerqué, tiré du précédent et contenant la copie des pièces que Louis Paris n'avait pas osé insérer dans son édition.

On y trouve une lettre autographe de Louis Paris réclamant (21 octobre 1840) à M. de Monmerqué le renvoi de l'original (ms. 1281). Reprenant, le 5 novembre 1844, le travail qu'il avait dû abandonner dès le fol. 34 verso, celui-ci y insère (fol. 35) la priapée de Maynard :

« Lecteur, dont le grave sourcy
Marque une prudence chenue
. . . . »

Il y ajoute plus tard (fol. 37) l'épître de Maucroix à Rosaliane, puis (fol. 61) : « Le pays des Bracques ou Description des dames libertines de France, soubs le titre de l'Isle d'amour » ; enfin (fol. 75) deux autres pièces légères, dont l'auteur n'est pas connu.

XIX[e] siècle. In-4°, papier. 80 feuillets dont 49 écrits (1-39, 61, 62, 75). 218 sur 178 millim. Cartonnage brun. — (Vente Techener, 1887).

1283 (N. fonds). Disticha de Christo et de Cruce, auctore Josepho Rosset, monacho Sancti Nicasii Remensis.

Page 545. On lit : « Haec disticha de Cruce deque Jesu Christo ei affixo, variis temporibus a me fratre Josepho Rosset, monacho Bene-

dictino, e congregatione S. Mauri, composita, Remis exscripsi, in monasterio Sancti Nicasii, anno Domini 1720, aetatis meae 69 ».

Page 601. L'auteur date ainsi les quelques pages de vers composées depuis : « Die 17 aprilis anni 1721, in monasterio Sancti Nicasii Remensis ».

L'auteur, né au diocèse de Lyon, fit profession à Fleury-sur-Loire, le 19 décembre 1670, et mourut à Saint-Nicaise, le 28 août 1721.

Au bas du fol. A, on trouve le cachet de Saint-Nicaise et, à l'intérieur du plat initial, la cote : « Ll. 45 ».

XVIII[e] siècle. Papier. 601 pages, plus 2 feuillets liminaires A-B. 190 sur 139 millim. Rel. veau brun. — (Saint-Nicaise).

1284 (N. fonds). « Recueil de pièces fugitives » de l'abbé de Lattaignant.

Manuscrit autographe.

XVIII[e] siècle. Papier. 48 feuillets écrits. 218 sur 170 millim. Cartonnage. — (Vente Viollet-le-Duc).

1285 (N. fonds). Recueil de poésies, daté de 1736 à 1760.

On y trouve celles de Lattaignant (p. 1), de Bernard (p. 317), du président Hénault (p. 337), de Voltaire (p. 367), de Bernis et d'autres encore. On y trouve aussi (p. 545) la « Parodie d'Iphygénie, dialogue entre Madame de Mailly et Madame de La Tournelle », puis le « Quadrille du Congrès de Soissons » (1728).

Le titre et les tables occupent des feuillets supplémentaires A, A *bis*, B-F. — Le fol. G contient une dédicace à « Madame la comtesse de Lérie ».

XVIII[e] siècle. Papier vélin, mouillures. 551 pages, et les fol. A-F. Rel. maroquin rouge à dentelles. — (Legs Ét. Saubinet).

1286 (N. fonds). Recueil.

1. Satire, par Oudinet, avocat et médailliste de Louis XIV.

2. Satire, par André, avocat à Reims, en 1675.

3. Satire sur la fausse direction, au P. Bourdaloue.

4. « Sentence (18 mai 1708) entre le promoteur de l'Université de Louvain, acteur, le P. Bernard, désirant et docteur en la sainte théologie, adjourné ».

5-7. *Avis aux curieux : Bibliothèque choisie.*

8-17. Correspondance de Bergeat et autres, relative à cette affaire.

18. Sentence du Présidial (21 octobre 1758), « qui condamne un écrit imprimé ayant pour titre : *Avis aux curieux : Bibliothèque choisie*, à être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice.

19. Fable.

20. Pamphlet versifié, en forme de noël, contre le Chapitre de Reims.

XVIIe-XVIIIe siècle. 20 pièces, papier, in-4° et in-fol.

1287 (N. fonds). « Petites poésies françoises et latines par M. Bignicour, de Rheims, revues et augmentées ».

On lit, au fol. 3, cette note : « Petites poésies françoises dans le goût de celles de Montreuil et du chevalier de Cailly, 1752 ». — Au verso du fol. 1, on lit de même : « Pour Monsieur le comte de Tressan, de la part de son très humble et très obéissant serviteur Bignicour ». — Enfin on trouve, au bas du fol. 2 : « Ces poésies ont été présentées en septembre 1751 au roy de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, par l'auteur ».

XVIIIe siècle. Papier. 51 feuillets, suivis de 8 feuillets blancs dont 4 ont été coupés. 231 sur 176 millim. Rel. veau moucheté.

1288 (N. fonds). Poésies de Simon Clicquot-Blervache, de Reims (1723-1796).

Plusieurs sont adressées à Mademoiselle de Champeaux, à M. Bret, censeur royal, à M. Jacob. On y remarque une Ode à la Religion (1771), une Épître à M. de La Salle (1754), une Ode sur la mort de M. de Pouilly. Cette dernière pièce n'est pas de la main de l'auteur.

XVIIIe siècle. In-4°, papier. 40 feuillets. Non relié. — (Legs Ét. Saubinet).

1289 (N. fonds). « Selecta carmina ».

Recueil de poésies latines écrit en 1766. « C'est la copie des pièces comprises dans le *Selecta carmina* in-12 imprimé chez Quillau, en 1727, jusqu'à la page 135, par Jean-Baptiste-Pierre-Henri Caqué, reçu docteur en médecine à Reims, en 1775 ».

XVIIIe siècle. Papier. 126 pages. 195 sur 142 millim. Broché. — (Don Deullin).

1290 (N. fonds). « Joseph ou le Triomphe de la vertu ; poème [en

IX chants], imité de l'ouvrage en prose de M. Bitaubé, de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse ».

XVIIIe siècle. Papier. 223 pages, plus 18 feuillets en tête contenant la préface. 286 sur 192 millim. — (Don Ch. Loriquet).

1291-1293 (N. fonds). OEuvres poétiques de Chaligny de Plaine, chanoine de Verdun.

1291. Tome I. — « Le Pèlerinage; poème [en XVII chants, adressé] à Madame de Beaumont, lieutenante générale ».

Une note de la page 169 nous apprend que cet autographe fut commencé le 22 janvier et fini le 2 mars 1775, et que « les additions sont tirées de la 4e et de la 5e édition, qui sont sans rature et sans renvoy ».

1292. Tome II. — « Le Siège de Reims [de 1359]; essai d'un poème épique ».

Fol. 102. Correspondance échangée entre l'auteur et le Conseil de ville de Reims (1782-1783) au sujet de ce poème.

1293. Tome III. — OEuvres mêlées.

Page 17. Épigraphe et dédicace.

Page 20 *bis*. Pièces de vers latins, avec traduction, sur les personnages ou les sujets suivants : Ablancourt (Nicolas Perrot d'), Académie (l') de Châlons, Aisne (l'), Akakia, Ampoule (la sainte), Arc (l') de triomphe de Reims ou porte de Vesle, Arquebuse (la compagnie de l'), Attigny, Aube (l'), J. Barbier d'Aucour, Edme Aubertin, Batteux, La Bauche, Jean Béguin, Nic. Bergier, saint Bernard, Besancy, S. Bignicourt, D. Blondel, Bouchardon, Lévêque de Burigny, P. Carpentier, N.-L. de La Caille, Camusat, Châlons et ses monuments, Château-Thierry, Charleville, de Choiseul-Beaupré, P. Chompré, l'abbaye de Clairvaux, Coffin, Ch. Le Cointe, J.-B. Colbert, H. de Coquebert, la place Coquebert, G. Coquillard, Mademoiselle Le Couvreur, Jeanne d'Arc, l'abbaye de Saint-Denis de Reims, Cl. Despence, Fr. Desportes, J. Dez, P.-A. Dorigny, Épernay, Notre-Dame de l'Épine, Fabert, La Ferté-sous-Jouarre, Flodoard, La Fontaine, les fontaines de Reims, Fournier, R.-J. de Garengeot, Gaudru, J. Gerbais, J. Gerson, Girardon et ses œuvres, les Gobelins, J. et L. Gothier, Godinot, Grosley, Hachette, Ch. Herbelet, l'Hôtel de ville de Reims, I. Jacquelot, le sire de Joinville, le château de Joinville, Jovin, A.-E.-L. de Juigné, Lallemand, Langres, J. Létinois, Linguet, L. de Longuerue, Ch. de

Lorraine, J. Mabillon, G. Marlot, Marculfe, la Marne, Meaux, Sainte-Menehould, Mézières sauvée, N. et P. Mignard, P. Le Moine, le château de Monceaux, A. Moivre, E. Mongin, S. Mopinot, le Mont-Aimé, la Chartreuse du Mont-Dieu, la collégiale de Montfaucon, L. Morel, l'abbaye de Mouzon, R. Nanteuil, Saint-Nicaise, J.-S. de La Noue, E. Le Noble, C. et Fr. Oudin, M.-A. Oudinet, l'abbaye du Paraclet, J. Passerat, J. de Pierquin, l'abbaye de Saint-Pierre de Reims, Pierre de Celles, Pierre Comestor, P. et Fr. Pithou, Pluche, L. et J.-S. et Mademoiselle Lévêque de Pouilly, Poupart, Château-Porcien, Grandpré, le présidial de Reims, de Rains, saint Remi, Rethel, l'abbaye de Saint-Remi, la ville de Reims, ses habitants, ses monuments, Rocroy, Rogier, Th. Ruinart, la collégiale de Sainte-Balsamie, L. de Saligny, Saint-Dizier, de La Salle, A.-B. Sarey, Sarry, de Sault, Sedan, la Seine, Sens et le tombeau de Louis, dauphin, fils de Louis XV, Fr. Sévin, Sillery, R. de Sorbon, Souin, la collégiale de Saint-Symphorien, de Talleyrand-Périgord, Thibaud de Champagne, Saint-Thierry, la collégiale de Saint-Timothée, le P. Thomassin, L. Tronsson,[1] Troyes, Turenne, Vaucouleurs, Velly, la Vesle, N. Vignier, le vin de Champagne, N. Durand de Villegagnon, M. Vinot, Vitry-le-François, J. Vittement, l'Université de Reims, Urbain II, Urbain IV, l'Yonne.

Page 305. Épilogue.

Page 344. Le Siège de Reims; essai d'un poème épique en français, avec une lettre au Conseil de ville (1783).

Page 552. Épilogue au sénat et au peuple de la ville de Reims, et correspondance (1783).

Pages 1-16, 307, 341, 349, 555-556. Correspondance échangée entre l'auteur et le Conseil de ville, M. Thirrion-Maillefer, le P. Vivien Le Quoy, récollet, Hillet, chanoine, M. de Pouilly, M. de Maillefer, syndic, Mademoiselle de Pouilly, Madame de Pouilly, M. Lévêque de Burigny, M. de Coquebert (1781-1783).

A la page 557, on lit cette intéressante note : « L'an 1730, le 4 juillet, sur les 3 heure (*sic*) et demie après midi, il tomba pendant un quart d'hœur (*sic*) une grêle extraordinaire qui ruina plus de 80 lieues de païs, depuis Le Bourget près Paris jusqu'à Sedan. Il y eut des grelles qui pesoient 16 livres, au milieu desquelles on trouvoit une petite boule de croy cy (*sic*) dure que l'on avoit peine à les casser avec un marteau. On fait monter la perte des bleds, vignes et réparations à plus de 300,000 lb. »

Au bas du fol. A, on trouve cette note : « Ce manuscrit provient de la bibliothèque de feu M. Coquebert de Taizy. Je l'ai acheté de ses héritiers, au commencement de 1816, et je l'ai offert pour la Bibliothèque de la ville, le 28 avril 1840 ». *Signé* : « Lacatte-Joltrois ».

XVIIIe siècle. Papier. Tome I. 170 pages, plus 4 feuillets, A-D, en tête, les deux premiers blancs. 215 sur 185 millim. Non relié. (Achat, 1877). — Tome II. 104 feuillets, moins le fol. 27, plus 74 *bis* et 4 feuillets de garde, A-D. 223 sur 175 millim. Rel. basane mouchetée. — Tome III. 557 pages et les fol. A-D, en tête. 185 sur 118 millim. Rel. mar. rouge, fers sur les plats, tranche dorée. — (Don Lacatte-Joltrois).

1294-1295 (N. fonds). Poésies diverses de l'abbé Boniface, de Rosnay (1774-1799), ancien professeur de l'Université de Reims.

1294. Tome I. — On y remarque :

Page 13. Au roi Louis XVI, le jour de son sacre.

Page 19. Vers récités à la distribution des prix du collège des Bons-Enfants (1775), avec le costume d'Apollon.

Au fol. A, on lit cette note : « Ces deux volumes me sont venus de l'abbé Lefebvre-Le Franc, et je veux qu'ils soient donnés à la Bibliothèque de la ville de Rheims, 29 octobre 1833 ». *Signé :* « Lefebvre, chanoine ».

1295. Tome II. — A noter :

Fol. A. Autre note de l'abbé Lefebvre, sur le présent recueil.

Page 48. Les Bossus, à Herminie ; poème imprimé à Strasbourg.

Page 104. Compliment de l'Apollon.

Page 108. Projet de M. Boniface, au commencement de la Révolution, pour aller s'établir en Allemagne avec le corps de l'Université de Reims.

Page 116. Ouvrages de M. Macquart l'aîné, professeur de rhétorique en l'Université de Reims.

Les pages 104-116 sont de l'abbé Lefebvre.

XVIIIe siècle. Papier. 398 et 116 pages. Demi-rel. veau fauve. — (Legs Lefebvre, 1833).

1296-1297 (N. fonds). Poésies françaises de Secondé, ancien boulanger de l'Hôtel-Dieu de Reims.

1296. Tome I. — Ce volume ne renferme guère que des contes et des fables.

1297. Tome II. — On y remarque un poème en quatre chants sur les Saisons, quelques poésies adressées au marquis de Sy, baron de Stonne, et au comte d'Harcourt, d'autres dédiées à d'anciens religieux de la Chartreuse du Mont-Dieu, où l'auteur avait passé une partie de sa vie, notamment aux PP. Ambroise, Xavier, Vincent Desprez, Hafon et Combenard, prieur de cette maison. Un certain nombre de pièces sont relatives à la Révolution et célèbrent la liberté rendue aux religieux. L'une d'elles notamment chante la délivrance d'un pauvre religieux Augustin, que ses confrères avaient enfermé dans un souterrain.

A l'intérieur de la couverture, on lit : « Ouvrages de M. Secondé, ancien boulanger de l'Hôtel-Dieu, donnés à M. l'abbé Lefebvre, de l'Hôpital général, par le frère de l'auteur, Nicaise-Louis Secondé, âgé de 80 ans, rentier, natif de Rheims, y demeurant, rue des Carmélites, n° 19, décédé audit Rheims le 6 février 1825. Je veux que ces deux volumes soient donnés à la Bibliothèque de la ville de Rheims. Rheims, le 29 octobre 1833 ». *Signé :* « Lefebvre, chanoine ».

XVIII[e] siècle. Papier. 184 et 176 feuillets. 190 sur 150 millim. Demi-rel. veau brun. — (Legs Lefebvre, 1833).

1298 (N. fonds). Poésies et pièces de circonstance.

1. « Planctus supra tumulum Jansenii, Yprensis episcopi, Jesuitarum furore subversum ».

2. « Des Portes, abbé de Thiron, contre le sieur Fortia, thrésorier des parties casuelles ».

3. Éloge de M. Bontemps, à M. de Maucroix.

4. Les Rémois ; satire (1675) d'Oudinet, avocat, puis garde des médailles du Cabinet du Roi, avec notes du médecin Raussin.

5. Satire sur l'éducation des filles à Reims. — (Anc. portef. Havé : R. B. S).

6. Rondeau (1703) sur un magistrat. — (Même provenance).

7. Pièces diverses sur le prince Édouard, la Dauphine, Madame de Pompadour. — Notes sur les inhumations précipitées. — Dauchet aux Champs-Élysées, de Piron. — Les Quatre parties du jour, de Bernis.

8. « Nouveau jeu de cadrille » (1754).

9. Ode sur les succès de la campagne de Flandre.

10. « Vers historiques sur les guerriers de Fréd́éricz, roy de Prusse ».

11. « Arrêt de Momus » (1735), relativement au manifeste de Mademoiselle Le Maure sur l'Opéra.

12. « Très humbles et très respectueuses remontrances des comédiens françois, 1753 ».

13. « A Louis XV, sur la disgrâce de Madame de Châteauroux, 1744 ». — Contre le cardinal de Fleury (1744). — Sur le prince Charles de Lorraine (m. d.). — Sur la promotion des maréchaux de France, en février 1741.

14. Au cardinal de Fleury, en lui présentant un tableau de Diogène.

15. Ode de Voltaire sur la guerre faite à la reine de Hongrie (1742).

16 et 16 *bis*. « La convalescence du Roy » (1744), par M. Roy, chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

17. Inscriptions par Voltaire et autres pour la statue de Louis XV.

18. Le Rabat, conte. — (Fonds Deullin).

19. Le Pauvre diable, de Vadé (1758).

20. Philippiques, par La Grange-Chancel. — (Provient des papiers de Sutaine-Maillefer, lieutenant des habitants (1765). Don Sutaine, 1882).

21. Vers de M. Leleu d'Aubilly, receveur des tailles, sur Sanson, bourreau de Reims.

22. Vers sur l'anneau de M. Carbon, maître particulier de la maîtrise de Reims.

23-24. Couplets jansénistes.

25. Réponse de Noblet à Poulo-Dorigny.

26. Pour Mademoiselle Clément, à sa maman.

27. Inscriptions pour les fontaines de M. Godinot.

28. Inscription pour une fontaine.

29. Chanson sur la naissance du Dauphin (1781), par Capmartin-Adnet, typographe.

30. « Épître de M. de Bouillon, des ceuses de Rocroi, à M. Renard, avocat » (1788).

31. Bouquet.

32-33. Couplets chantés à la soirée donnée par M. l'Intendant, pour le mariage de Mademoiselle Clémentine de La Langardière.

34. Épître sur l'assassinat des plénipotentiaires, à Rastadt (1799).

35. Ode sur la paix entre l'Empereur et les républicains (1807).

36. Cahier (1791) de chansons et de vers (1771-1780), sur Made-

moiselle d'Éon, Voltaire, l'abbé Sabatier, Mademoiselle Raucoux, actrice des Français, la Cour des aides, Necker, Gluck, Lekain, acteur des Français, l'abbé Terray, la réforme de treize fêtes de saints (1778), Maupeou, le duc de Chartres depuis duc d'Orléans, l'astronome de Lalande, Mademoiselle de Montbarrey, Séguier, Marmontel, Madame Dubarry, la comtesse de Polignac, l'Académie française.

37. Reproches à Catherine; chanson.

38. A M. Taton, recteur de l'Université de Reims, par J.-P. Varlet, son élève.

39. Vers sur la liqueur « très efficace pour les incendies » de M. Didelot (1782). — Autres sur la mort de l'abbé Prévost.

40. Au Conseil de ville de Reims, 1786.

41. Aux amis de l'égalité. — A nos frères les fédérés.

42-62. Couplets attribués à Permelet.

64. Chute du Concert de Reims.

65. A M. Pescheur, médecin à Reims.

66. A M. et à Mademoiselle de Fontenu.

67. Pastorales; vers latins.

68. « Les Sept béatitudes, par un fr. de la L... de la Sincérité; couplets chantés à la loge de la Triple-Union ».

69. Compliments à M. de Faudoas, évêque de Meaux, par M. Parant, professeur de rhétorique et seconde.

70. Vers de Lelorrain à M. Macquart, recteur de l'Université de Reims.

71-72. Napoléon (1821). — Charlotte Corday.

74-77. Lettres et vers de M. de Chaligny de Plaine, adressés au Conseil de ville (1781).

78-80. Vers de M. Boutin (1816).

81. Chanson sur Marie-Louise.

83. Portrait de Mademoiselle Corda.

85. « Ludovico XVIII, optato Galliarum regi, augusto litterarum patrono, perito veterum judici, latini scriptores classici ». *Signé :* « N.-E. Lemaire ».

86. « Ode présentée au Roi et à la Reine, tous deux également bienfaisants et sensibles », sur le passage de la Dauphine à Reims, par M. Duval de Romont, curé de Saint-Michel de Reims. — (Fonds Deullin).

XVIIIe-XIXe siècle. 86 pièces, papier, de formats divers, dans un carton.

1299-1300 (N. fonds). Muses rémoises, ou Recueil de poésies d'auteurs rémois recueillies par Lacatte-Joltrois.

1299. Tome Ier. — Poésies de « Eustaces li Peintre », Coquillart, Pierre de La Salle, Soret, Simon Barbier, chirurgien, J. de Foigny, Baussonnet, Cl. Aubert, archidiacre, René de Lachèze, de Reims, C. Gillat, médecin à Reims, Nicolas Jabot, Gérard de La Lope, R. Nanteuil, de Saulx, de Frémin, chanoine, Cagne, de Reims, précepteur de M. de Montmorency, A. Pluche, Clicquot-Blervache, P. Havé, avocat au parlement, Linguet, Fourneaux, Poloneeau, dom Fournier, bénédictin de Saint-Nicaise, Bergeat, Tronsson du Coudray, l'abbé Husson, Leleu d'Aubilly, Hédouin de Pons-Ludon, l'abbé Fourneau, curé de Saint-Brice, Tinois, poète de quinze ans, A.-R. Richard, L. Degrigny, Simon Jacob, Parchappe, Ant. Permelet, pharmacien à Reims, le P. Gard, carme, Dorigny, etc., sur Robert de Reims, Bergier, Henri IV, S. Barbier, Cl. Gasteau, Mme de Croiel, la cathédrale de Reims gravée par Deson, Chesneau, l'église Saint-Nicaise, Louis XIV, les vignes de Champagne gelées en 1709, le mariage du duc d'Orléans et de la princesse de Bade (1724), la mort du roi d'Espagne (1724), l'ordre de chevalerie de l'Aimable commerce de Verdun, Despréaux, la convalescence de Louis XV, M. de Talleyrand, coadjuteur, le P. Féry, la gale du curé d'Avançon, la mort de L.-J. Lévesque de Pouilly, la Dauphine à son passage à Reims (1770), l'archevêque de Reims (1768), la statue de Louis XV, Mademoiselle Delorme, comédienne, M. de Montfort, Madame Godinot, religieuse à Saint-Pierre-les-Dames, l'abbé Frémin de Fontenille, le marquis de Sommièvre, Coquebert, Mademoiselle de Grandpré, Madame Desjardins (Mademoiselle Bouron de Courcelles), le duc de Choiseul, Leleu de Cernay, Marianne Corijeux, de Reims, M. de Mailly, l'archevêque Armand-Jules de Rohan, le vin de Champagne, le comte de Rességuier, Félix de La Salle, Mademoiselle de Champeaux, Fr. Nouvelet, l'évêque Diot, de La Ferronnière, Mademoiselle Bergeat, Sutaine, conseiller à la Cour des aides, Hédouin, fils d'Hédouin de Pons-Ludon, Alexis Coquebert, Bret, censeur royal, le chanoine Godinot, Povillon-Piérard.

On remarque en outre :

Fol. 24. Première séance de la Société littéraire de Reims, en 1749 ; notes et procès-verbal.

Fol. 32. Testament de l'abbé Pluche (1758).

Fol. 39. Affaire du sieur Saint-Ange, chirurgien à Sarcy-lez-Maupas, et de Mademoiselle Cramoiselle (1640).

Fol. 42. Affaire de la dame inconnue (1682).

Fol. 79. « Reste des vers de la composition de feu très généreux seigneur messire Charles de Maupas, chevalier, baron du Tour, seigneur dudit Maupas, du Cosson, Montaneux et Saint-Imoges, conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et privé, recueilly en l'an CIↃIↃCXXXVIII, plus un éloge pour le mesme seigneur, par G. Baussonnet ». Imp. Reims, Bernard, in-4° de 47 pages.

Fol. 101. « Satire contre le Conseil de ville de Reims, par M. Ant. Oudinet, garde des médailles du cabinet du Roi ».

Fol. 166. Origine véritable des Champenois, par Polonceau, chanoine, recteur de l'Université (1759).

Fol. 169. « La Campanomanie, ou Requête d'un paroissien de Saint-Jean à M. Bergeat », lieutenant de police à Reims, sur l'abus des cloches, par dom Fournier.

Fol. 177. Contre-requête en faveur des cloches.

Fol. 184. Lettre au Conseil de ville (1752), sur la destruction de la porte Bazée.

Fol. 197. Couplets chantés par la compagnie des Connétables de Reims à M. de Pouilly, lieutenant des habitants, leur colonel, par Dorigny, typographe.

Fol. 204. Le Sacre de Louis XVI; ode, par Havé. In-4°, 7 pages.

Fol. 208. « Henri IV à son fils; ode présentée au Roi le jour de son sacre », par L.-E. Carbon, âgé de 16 ans. Reims, Jeunehomme, 1775, in-4° de 4 pages.

1300. Tome II. — Poésies de Madame Parchappe, née Clémentine Jacob, l'abbé Parant, Secondé, Regnard-Dorigny, Ponsardin-Simon, médecin, J.-L. Grassière, E. Baligot, l'abbé Diot, N. Fleury, de Reims, secrétaire de la sous-préfecture, l'abbé Boniface, Félix Beker, P. Simon, Camus-Daras, P. Bernage, de Reims, avocat, Povillon-Piérard, Géruzez, Lefebvre-Forest, B. Picard, Simon Bignicourt, J.-B. Deperthes, C. Vuiet, Hédouin de Pons-Ludon, etc., sur Madame de La Fontaine, à Fontenay-sous-Bois, Montgolfier, Madame Royale, la ville de Munster, le P. Victor, récollet, les frères Drouin, Jobart, curé de Cormontreuil, l'abbé Moisson, l'abbé Desoize, doyen de Sévigny, le jésuite Müller, Belhommet, curé de Cernay, Elmering, marchand de vins de Reims qui servait d'intermédiaire aux prêtres

émigrés à Munster, Ponsardin-Simon, P. Simon, saint Remi, la restauration du culte à Reims, Bonaparte, l'abbé de Saulx, le sacre de Charles X, la ville de Reims, le Dauphin et la Dauphine, la bataille d'Austerlitz, Géruzez.

On notera :

Fol. 3. Ode latine pour l'avènement de M. de Mailly, par J. Lacourt.

Fol. 27. Hymne à l'Être suprême, par l'abbé Diot.

Fol. 67. « Napoleoni Buonaparte, primo Galliae consuli, dum Remos civitatem benignus inviseret, C.-J.-Chr. Siret, scholae secundae rector, Remis ». Ode imprimée, avec quelques autres pièces, à Reims, chez Brigot, in-4° de 7 pages.

Fol. 71. Couplets à Régnier-Marchand, imprimeur-libraire à Reims, par ses typographes (1821). Imp. in-8°.

Fol. 73. Couplets à l'occasion du rétablissement de la statue de Louis XV, en 1819, par Permelet. Reims, Le Bâtard, in-8° de 4 pages.

Fol. 75. Autres, par M. Provin. *Ibid.*, 3 pages.

Fol. 77. « Essais des élèves du collège royal de Rheims, à l'occasion de l'inauguration de la statue de Louis XV » (1819). *Ibid.*, 8 pages.

Fol. 81. Devoirs du chrétien et sentences morales, par Cl.-Nic. Bonnette, ancien curé de Saint-Maurice; poème.

Fol. 109. « La Muse somnambule », ou poésies fugitives faites par le même, en émigration, de 1792 à 1800.

Fol. 147. Ode à l'occasion de l'aigle impérial placé avec la permission de l'Empereur sur le tombeau de S. Remi, en 1807, par Permelet.

Fol. 157. Compliment de l'Apollon, à la distribution des prix du collège de Reims, par H.-J.-Ph. Boniface, élève de seconde († 1821).

Fol. 189. « Les Adieux d'un vieillard à la société », à Madame X..., par J.-B. Berton, ancien Minime. Reims, Guyot-Roblet, in-8°, 3 pages.

XIX° siècle. Papier. 255 et 198 feuillets. 203 sur 127 millim. Cartonnage. — (Acheté de la succession Lacatte-Joltrois, 1859).

1501 (N. fonds). Poèmes sur la peinture.

Page 1. L'Art de peindre; poème en 4 chants, par M. Watelet.

Page 61. La Peinture; poème en 3 chants, par M. Le Mierre.

Page 117. La Peinture; poème « par M. Michel, d'Avignon, écolier

de rhétorique et de l'académie du colège (*sic*) de l'Oratoire, à Lyon », couronné aux Jeux floraux, le 3 mai 1767.

Page 126. L'Art de peindre ; poème de Charles-Alphonse Du Fresnoy, traduction française, avec notes.

Page 257. « Sentimens de Charles-Alphonse Du Fresnoy sur les ouvrages des principaux et des meilleurs peintres des derniers siècles ».

Page 274. Les Catacombes de Rome; poème tiré de la Religion de Racine fils.

Sur la page 279 et dernière, on lit : « Donné à Madame Doyen-Perseval ». Ce volume provient de la bibliothèque du peintre Rève.

XIXe siècle. Papier. 280 pages. 212 sur 158 millim. Demi-rel. parchemin blanc. — (Don Bailly-Dumatras, 1898).

1502 (N. fonds). Poésies diverses.

1. Poème sur le village de Possesse; en patois.

2. Une Salle d'asile, par J.-Louis Gonzal, 1841.

12-21. Vers d'Étienne Huart. — (Legs Saubinet).

22. Vers à l'occasion du banquet de la Saint-Charlemagne, au collège royal de Reims (28 janvier 1833).

26. « Le Bucheron ». — « Comment on fait fortune ». — « Les Académies de province ». — « Mensonge ». Satires par Gaillot, docteur en médecine à Reims.

XIXe siècle. 26 pièces, papier, divers formats.

1503 (N. fonds). Rimes et récits, par Henri Richardot, notaire à Longjumeau (1876).

Manuscrit autographe de l'auteur, ayant servi à l'impression et donné par lui en 1894.

M. le sénateur Diancourt se propose d'y ajouter le manuscrit de la préface demeuré entre ses mains.

XIXe siècle. Papier. 125 feuillets. 300 sur 198 millim. Non relié. — (Don Richardot).

1504 (N. fonds). « Collection de quelques pièces de vers que j'ai faites à différentes époques et surtout pour des fêtes à l'Hôpital général ; toutes ces pièces sont de moi et il n'y en a pas une d'étranger. Amusements de mes loisirs ». *Signé* : « Rheims, le 12 octobre 1821, Lefebvre, aumônier de l'Hôpital général ».

XIXe siècle. Papier. 116 pages. 340 sur 210 millim. Rel. parchemin blanc.

1505 (N. fonds). Cahier de vers français et latins sur divers sujets. A la page 183, on lit : « Ce cahier appartient à Morizet, demi-pensionnaire au collège de Vitry-sur-Marne. 1815 ».

XIXe siècle. Papier. 183 pages. 221 sur 170 millim. Demi-rel. parchemin vert.

1506 (J. 733). Euripidis Tragoediae. Hecuba, Orestes, Phenissae, cum commento.

Fol. 1. Hécube. Les 80 premiers vers manquent.

Fol. 13. Oreste. Complet.

Fol. 32 v°. Les Phéniciennes. Les vers 123-878 font défaut. — Au manuscrit primitif (XIIIe siècle), qui occupe les fol. 1-45, on a ajouté, au XVe siècle, les fol. 46-57 ; mais ce complément n'ayant porté que sur les vers 273-807, il subsiste deux lacunes comprenant les vers 123-272 et 808-878.

Les marges sont remplies par un commentaire grec, contemporain, tellement copieux qu'il semblerait que le texte n'intervient que pour lui servir de support. — Quelques mots traduits en latin entre les lignes.

Au verso du fol. B, on trouve cette table du XVIIe siècle : « Euripidis tragoediae, cum scholiis. Hecuba; desunt 80 primi versus. Orestea, post 12 folia. Phoenissa, post 32 folia. Medea. Multa sunt hinc inde lacera ». — Une note de dom Vincent, bibliothécaire de la maison, nous dit qu'il a collationné le livre avec soin et qu'il (XVIIIe siècle) n'y a trouvé aucune trace de la Médée que dom Montfaucon y avait signalée (*Bibl. bibliothecarum manusc.*, t. II, p. 1290) ; il en est de même « de Aeschyli Prometheo, qui in opertorio indicatur ».

Enfin, au fol. A, on lit cette indication (XVIe siècle) sur la valeur du livre : « Aeschylus poeta cum commento, C s[olidis] ». — On y trouve aussi cette note (XVIIIe siècle) : « Ex libris archimonasterii Sancti Remigii Remensis, ordinis S. Benedicti, congregationis S. Mauri ».

Sur ce manuscrit, v. Omont, *Catal. gén. des mss. grecs*, p. 58.

XIIIe siècle (fol. 1-45)-XVe siècle (fol. 46-57). Papier oriental pour la première partie et papier ordinaire pour la seconde. 57 feuillets à 2 et 3 colonnes, plus les gardes A-B, en tête. 255 sur 188 millim. Rel. mod. veau brun ornée de filets. — (Saint-Remi, n° 558).

1307 (J. 734). P. Terentii Afri Comoediae.

Fol. 1. « P. Terentii Afri, comici praestantissimi, Andria, comoedia prima, incipit foeliciter.

> Natus in excelsis tectis Carthaginis alte
> . . . . (6 vers).

— Argumentum [Sulpitii Apollinaris].

> Sororem falso creditam meretricule
> . . . .

— Prologus.

> Poeta, cum primum animum ad scribendum appulit
> . . . .

— Symo, senex ; Sosia, libertus.

> Vos isthec intro auferte ; abite. Sosia,
> . . . .
> Intus transigetur, si quid est quod restat (*sic*).
> Vos plaudite. Ego Calliopus recensui ».

V. l'édition Lemaire, t. CV, p. 5-125.

Fol. 20 v°. « Ejusdem Eunuchus, comoedia secunda, incipit foeliciter. Acta ludis Megalensibus. L. Postumio Albino et L. Cornelio Merula, aedilibus curulibus. Egere L. Ambinius (*sic*) Turpio et L. Actilius Prenestinus. Graeca Menandri. Acta II[a]. Modulavit Flaccus, Claudiis (*lisez :* Claudii filius), duabus tibiis dextris, C. Mario Valerio, C. Mumio Fanio, consulibus. — Incipit argumentum in Eunuchum.

> Meretrix adolescentem cujus mutuo
> . . . . (10 vers).

— Prologus in eandem (*sic*).

> Si quisquam est. . . . .
> . . . .

— Phedria, adolescens ; Parmeno, suus (*sic*).

> Quid igitur faciam . . . .
> . . . .
> *Ph.* Nil pretermissum est. — *Gn.* Ite hac.
> Vos valete, plaudite. Calliopus recensui ».

V. l'édition Lemaire, t. CV, p. 130-299, avec un argument différent.

Fol. 41 v°. « Ejusdem Heautontumerimenos incipit. Acta ludis Megalensibus, L. Cornelio Lentulo, L. Valerio Flacco, ędilibus curu-

libus. Egere L. Ambinius (*sic*) Turpio, L. Actilius Prenestinus. Greca Menandri prima acta. Modos fecit Flaccus Claudii, tibiis duabus dextris, M. Junio, T. Sempronio, consulibus ».

V. l'édition Lemaire, *ibid.*, p. 305-467.

Fol. 62. « Ejusdem Adelphos foeliciter incipit. Acta ludis funebribus, Q. Fabio Maximo, P. Cornelio Africano, Aemilii Pauli f[ilius], aedilibus curulibus, quos fecere L. Actilius Prenestinus et Minutius Protinius. Modos fecit Flaccus Claudii, tibiis sarranis. Graeca Menandri prima, A. Nitio (*sic*) et M. Cornelio, consulibus ».

V. l'édition Lemaire, t. CVI, p. 6-126.

Notre copie qui, par son aspect, semble prise sur un manuscrit antique, témoigne d'un scribe peu intelligent. On rétablira les mots « Aemilii Pauli » après « ludis funebribus » et le mot « filius » après « Claudii ».

Fol. 81 v°. « Ejusdem Ecnyra foelicissime incipit. Acta ludis Romanis, Ses. (*sic*) Julio Caesare et C. Cornelio, aedilibus curulibus. Non est peracta tota. Modos fecit Flaccus Claudii, tibiis paribus; Cn. Octavio et T. Manlio, consulibus. Reiata est iterum ludibus (*sic*) funebribus. Relata est III° Q. Fulvio, L. Marco, aedilibus curulibus ».

V. l'édition, *ibid.*, p. 131-227.

Fol. 98. « Ejusdem Phormio foeliciter incipit. Acta ludis Romanis, L. Postumio Albino et L. Cornelio Merula, aedilibus curulibus. Egere L. Ambivius Turpio et L. Actilius Praenestinus. Tota graeca Apollodori Epidicazomenos. Modos fecit Flaccus Claudii, tibiis imparibus. Facta ter (*sic*), C. Fannio et M. Valerio, consulibus ».

V. l'édition, *ibid.*, p. 231-351.

Fol. 119 v°. « Publii Terentii Afri, comici praestantissimi, Phormio explicit anno christianae salutis millesimo quadringentesimo sexagesimo, sesto (*sic*) decimo kalendas mensis decembris ».

Fol. 120. (XVe siècle). « Une règle générale assavoir quant seront Pasques. Primo. Quant tu auras ung pour nombre d'or... »

Fol. 120 v°. On trouve ces vers (XVe siècle).

« Si tibi pro numeris numeros fortuna dedisset,
Non caperet stollidum tanta corona caput ».

— « Forma, genus, mores, sapientia, sensus, honores
Morte ruunt subita; sola manent merita ».

— Bernardus. O sacerdos, corpus tuum cothidie efficitur sepulcrum Christi... »

— « Mors tua, mors Christi, fraus mundi, gloria celi
Et dolor inferni sint memoranda tibi ».

Fol. B. Notes (XVe siècle) sur les éléments, les tempéraments, les Quatre-Temps. — Vers mnémoniques pour la recherche du nombre d'or et celle de l'épacte.

Sur le fol. A, on lit cet ex-libris malheureusement barré (fin du XVe siècle) : « Iste liber pertinet Francisco Dynoio; quis inveniet reddat michi, et ego solven (*sic*) vinum manentem (*sic*) apud Dominum à la... » Il est difficile de dire si c'est là le premier possesseur du livre, et si c'est à lui qu'appartient le blason anormal qui figure au fol. 1 : *d'azur à 3 corbeaux de sable, à la fasce de gueules chargée de 3 coquilles d'argent*, et la devise : « Au départir le regret », qui figure sur les fol. 119 v° et B v°. — A l'intérieur du plat initial, on lit la signature : « A. Baulin ». — Enfin sur le fol. 1, cette note (XVIIe siècle) : « Collegii Remensis Societatis Jesu catalogo inscriptus », à laquelle se rattache la cote « M. 67 » qu'on rencontre à l'intérieur de la couverture.

XVe siècle (1460). Vélin de grand luxe. 120 feuillets, plus les gardes A, blanche, en tête, et B, à la fin. Écriture romaine. Jolies initiales à rinceaux or et couleurs, au fol. 1, accompagnées d'un motif d'encadrement et d'armoiries dans la marge, le tout exécuté par le même artiste qui a enluminé le ms. 1109. 232 sur 165 millim. Rel. italienne, veau fauve gaufré. — (Jésuites).

1508 (N. fonds). Les Comédies de Térence.

Traduction nouvelle (1801-1803) sur le texte latin de Daniel Heinsius, par G.-L. Robert, curé de Bétheny.

Cachet de la bibliothèque d'Auguste Duchesne.

Commencement du XIXe siècle. Papier. 829 pages. 204 sur 164 millim. Demi-rel. basane mouchetée.

1509-1512 (N. fonds). Les Mystères de la Conception Notre-Dame, de la Passion et de la Résurrection, de Jean Michel, joués à Angers et à Paris. Copiés sur les éditions d'Alain Lotrian (1541, 1542).

Tome I. — « Icy commence le mistère de la Conception de la glorieuse vierge Marie, la nativité et le mariage d'icelle, avec la nativité de Jésus-Christ et son enfance... » — Lacune du texte entre les fol. 27

et 30 qui n'ont pas été écrits. La fin occupe les premiers feuillets du tome II.

Tome II. — Fol. 3. « S'ensuit le mistère de la Passion de Nostre-Seigneur Jésus-Christ, nouvellement reveu et corrigé outre les précédentes impressions, avec les additions faites par très éloquent et scientifique docteur maître Jean Michel... » (1542). — L'œuvre occupe les tomes II et III et partie du t. IV. Lacunes de texte entre les fol. 138-156 du t. IV.

Tome IV. — Fol. 230 v°. « S'ensuit la Résurrection de Nôtre-Seigneur (*sic*) Jésus-Christ par personnages, comment il s'aparut à ses apôtres et à plusieurs autres et comment il monta ès cieux le jour de son ascention (*sic*)... » — Lacune de texte entre les fol. 406-410.

Sur le fol. 1 du premier volume, on lit : « Ex bibliotheca D. Crozat ».

XVIIIe siècle. Papier. 389, 390, 375 et 417 feuillets. 269 sur 190 millim. Rel. veau moucheté, aux armes de Nicolas de Neufville, duc de Villeroy.

1513 (N. fonds). Le Mystère de S. Remi.

Fol. 1.

« . . . .
Ses piez et ses mains closficher
Couronne sur son chief fichier
. . . .
. . . .
Mon chier seigneur, de nous et d'elle ».

Reproduction de l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal (ms. 3364), notre manuscrit est, comme lui, incomplet du commencement.

L'auteur du mystère ne paraît pas être un Rémois, bien qu'il cite parmi les bons crus Ay et les vignobles voisins et parmi les bonnes auberges celle de la *Rouge Maison*.

Des notes, datées de 1528, terminent le manuscrit. Notre copie est précédée d'une note littéraire du XIXe siècle.

XIXe siècle. Papier. 240 feuillets, plus A, B, C, D. 235 sur 150 millim. Non relié.

1514 (N. fonds). Tragédie française, en vers, sur l'histoire de la dame inconnue arrivée à Reims en 1682.

Provient de l'ancien recueil Havé « U, n° 14 ».

XVIIe siècle. Papier. 23 fol. 234 sur 138 millim. Non relié.

1515-1516 (N. fonds). OEuvres de Jean-Baptiste Deperthes, peintre et littérateur Rémois (1761-1833).

1515. Tome I. — 1. Le Portrait, ou l'Artiste et l'amateur; comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles.

2. Le Portrait; opéra-comique en un acte.

3. Le Tableau des arts et de l'amitié; comédie en trois actes et en prose. — Deux exemplaires.

4. « Supplique à nos seigneurs les Pairs de France » (1824), sur la réduction du taux de la rente.

1516. Tome II. — 1. La Cassette de bijoux, ou la suite de Jules; mélodrame en trois actes, musique del signor Bianchi, représenté sur le théâtre des Jeunes élèves, rue de Thionville, le 13 octobre 1806. — Deux exemplaires, dont l'un signé.

Lettre de Jean-Baptiste Deperthes (21 janvier 1807) relative à cette œuvre.

2. Le Choix de Fanchette; comédie villageoise en un acte, mêlée de couplets.

3. Fanchette et Colin, ou le Choix fait d'avance; opéra-comique en un acte.

XIXe siècle. Papier. Tome I. 120 feuillets in-fol. de divers formats. — Tome II. Papier. 115 feuillets in-4° de divers formats. Non relié.

1517 (N. fonds). « Arthur de Bretagne; tragédie » par M. Quatresoulx de Parctelaine.

Autographe de l'auteur, né à Épernay, en 1786.

XIXe siècle. Papier. 26 fol., plus 10 *bis*. 330 sur 213 millim. Non relié.

1518 (N. fonds). Jean Kerder; épisode dramatique en un acte, reçu au théâtre du Vaudeville, interdit par la censure, par Dachères [Henri Richardot]. (Paris, Calmann-Lévy, 1885, in-16). Avec corrections autographes de l'auteur.

XIXe siècle. 23 pages avec couverture, le titre coupé. Non relié. — (Don H. Richardot, 1894).

1519 (N. fonds). Reims; fantaisie-folie-revue en neuf tableaux,

par Ch. Champagne, artiste du théâtre de cette ville, représentée à Reims pour la première fois le 7 mars 1867.

XIXe siècle. Papier. 172 pages en feuillets détachés, et une dédicace A-B. 230 sur 180 millim. Non relié. — (Don Henri Menu, 1893).

1320 (K. 754). Ptolomaei Alexandrini Cosmographiae libri VIII, juxta translationem Jacobi Angeli.

Fol. 1. « Cosmographia Tholomei Alexandrini, summi astronomii (*sic*), ex greco in latinum versa per Jacobum Angelum, Florentinum, latine et grece lingue peritissimum, anno Domini millesimo quadringentesimo IX°, tempore magni et incomparabilis scismatis. — Prologus. Beatissimo patri Alexandro V°, pontifici maximo, Jacobus Angelus. Ad tempora Claudii Ptholomei, viri Alexandrini... — Claudii Ptolomei liber primus Cosmographie incipit feliciter. In quo differt cosmographia et chorographia. Cosmographia designatrix imitacio est tocius cogniti orbis... versus boream atque austrum usque ad utrosque polos zodiaci. Deo gracias. Claudii Ptolomei, viri Alexandrini, Cosmographie octavus et ultimus liber explicitur. Feliciter ».

Sur les premières éditions, v. Hain, *Repert. bibliogr.*, nos 13536-13544.

A propos du prologue, le rubricateur nous donne ce renseignement, dans la marge du fol. 1 : « Iste Alexander fuit assumptus tercius in papatu in concilio Pisano, et habuit totalem obedienciam preter Hyspanos, Scotos et paucos Ytalicos et Bavaros ».

Sur le même feuillet, le donateur nous apprend ceci, de sa main : « Ego Guillermus, cardinalis Sancti Marci, hunc librum quem habere multis annis prosequtus sum et habitum de Florencia transcribi hic feci, dono bibliothece ecclesie Remensis, quem bene custodiri precor ; credo enim hunc esse primum in Galliis. Scriptum manu propria Constancie, in concilio generali, anno concilii quarto et domini Martini, pape Vti, anno primo, et Domini 1418, mense januario ».

A l'intérieur du plat final, on lit encore : « Hic cathenatus 10a februarii anno 1417° ». — A l'extérieur de ce même plat, cette inscription à l'encre : « Cosmographia Ptolomei ». — Enfin, sur le fol. 1, la cote : « 209 visa ».

XVe siècle (1418). Parchemin ; mouillure dans le dernier quart du volume. 239 feuillets à longues lignes, moins le fol. 169 enlevé, plus les fol. 192 *bis*, 231 *bis* et 3 feuillets blancs, A-C, en tête.

A chaque livre, initiales or, couleur et gouache, à queue d'encadrement fleuronnée; celle du fol. 1 portant les armoiries du donateur, celle du fol. 192 *bis* offrant un vilain masque humain, celle du fol. 208 inscrivant une fleur de lis, celle du fol. 169 enlevée avec le feuillet qui la portait. 224 sur 148 millim. Rel. veau rose, portant jadis le chiffre du donateur. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « D, ord. 2, n° 12 »).

1321 (K. 755). Pomponii Melae, de Situ orbis libri III. — De Cosmographia Aethici libri III. — Itineraria sub nomine Antonini dicta.

Fol. 1. « Guillermus, tituli Sancti Marci cardinalis, olim decanus Remensis, venerabilibus fratribus capitulo Remensi salutem et librum Remensis ecclesie librarie dicatum mittit. Prohemium mittentis. Pomponius Mela, situm orbis describens... » — Fol. 11. Après cette lettre, suivaient quelques explications préliminaires, dont une partie a disparu avec le fol. 12.

Fol. 13. « Cosmographia Pomponii Mele. Liber primus. Orbis situm dicere aggredior... operis hujus atque athlantici littoris terminus. Pomponii Mele de Cosmographia liber tercius et ultimus explicit ».

Sur les premières éditions du livre de Mélas, v. Hain, *Repert. bibliogr.*, n°s 11012-11021.

L'O initial (96 sur 107 millim.) renferme une mappemonde coloriée comprenant tous les pays connus, avec la désignation des mers, des fleuves et des montagnes. Des anges jouant de la trompette et de la cithare ou portant les armes du donateur complètent l'ornementation de la page. Cette mappemonde a été reproduite en fac-simile dans l'atlas que le vicomte de Santarem a joint à ses *Recherches sur la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique* et dans le *Magasin pittoresque*, t. XXIII (1855), p. 344.

Fol. 69. « In nomine Dei summi, incipit Cosmographia alia cum itinerariis et portibus, et ex fastibus Romanorum et consulum nominibus diversis facta, auctoritate Romani senatus, Cesare decernente. Lectionum pervigili cura comperimus... Roma inicium sumens que caput est orbis et domina senatus. Explicit feliciter Descriptio tocius orbis tripertiti ».

Il y a lieu de se demander si les fol. 66-68, qui ont été coupés, ne contenaient pas une préface de Guillaume Fillastre, comme pour l'ouvrage précédent.

Sur l'auteur et les éditions, v. la *Nouv. biogr. gén.*, t. XVI, p. 600-

605, et la bibliographie donnée par M. l'abbé Chevalier, *Bio-bibliogr.*, col. 665.

Fol. 89. « Incipit Itinerarium provinciarum Antonini augusti provincie Africe. Attingi Mauretanie... nymphe genus amnibus unde est. Explicit ».

La première édition de l'Itinéraire d'Antonin paraît être celle de Rome (1499). V. Hain, *Repert. bibliogr.*, n° 1158.

Le fol. A portait, au verso, cette note : « Cosmographia Pomponii Mele et alia Cesaris atque Itinerarium. Scriptum Constancie, in concilio generali, anno Domini M°CCCC°XVII° et concilii tercio ».

Au-dessous, le donateur a écrit de sa main : « Ego Guillermus, cardinalis Sancti Marci, olim decanus Remensis, hunc librum dono librarie ecclesie Remensis, quem pro ea scribi feci. Scriptum manu propria Constancie, in concilio generali, anno Domini millesimo CCCCXVII, die prima novembris ».

Le recto du même feuillet est occupé par une longue note de Louis Paris, à l'occasion de la notice publiée sur notre manuscrit par M. Blau, inspecteur de l'Université de Nancy (1835), et par une autre note du Dr A... qui signale dans la copie de l'ouvrage d'Ethicus plusieurs lacunes et transpositions (fol. 81, 83, 86, 104, 105, 108), par comparaison avec le manuscrit oncial de Vienne.

Nous avons, à l'intérieur du plat final, la date de l'entrée du volume dans la bibliothèque du Chapitre : « Hic cathenatus 12a aprilis anno 1418 ». — Sur le fol. A, la mention : « 208 visa ».

Une description de notre manuscrit a été donnée dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, par M. Guigniaut.

XVe siècle. Parchemin. 130 feuillets à longues lignes, plus une garde A, en tête, et B, à la fin, celle-ci blanche. Page en miniature, au fol. 13, comme on l'a vu ; grande guirlande d'encadrement fleuronnée, accompagnée d'anges portant les armes de G. Fillastre, au fol. 1. 218 sur 160 millim. Rel. maroquin rose sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « D, ord. 2, n° 13 »).

1322 (K. 756). Descriptiones terrarum plures, e diversis auctoribus excerptae. — Chronicon Roberti Abolant, monachi Sancti Mariani Autissiodorensis. — Petri de Alliaco liber de Origine mundi.

Fol. 1. « Incipit liber XVus, de provinciis. Prologus. Orbis autem, ut dicit Ysidorus... — De Asya. Asya itaque que media creditur esse... mira et monstruosa inveniuntur, ut dicit idem. Explicit ».

En tête du fol. 1, Guillaume Fillastre nous apprend avec raison que ce morceau est tiré : « de libro de Proprietatibus rerum ».

Fol. 46. « Mare magnum sive Mediterraneum est quod ab occasu occeano fluit... ut dicit Ysidorus, li. XIII. Explicit ».

Fol. 49. « Majores nostri orbem tocius terre occeani limbo circumseptum... — Affrice principium est a finibus Egipti... in quantum sufecero proferam. Explicit ».

Fol. 56. « Divisionem filiorum Noe explevimus, quorum possessio... — Asya tribus partibus... Calesiliensis domini Pape. Explicit ».

Fol. 97. « Terra est in media mundi regione posita... Virgilius Baleares verbera funde ».

Fol. 111 v°. « Josephus Antiquitatum libro primo, capitulo *Adam siquidem*, circa medium. Fuerunt autem filiis Noe filii quorum... hunc autem dicimus X^{m} esse a Noe ».

Fol. 114 v°. « Geometria dicor quod... — Formam tocius terre non palmam ut estimant... exposita est terra quam ipse peragravi equorumque mensura; nunc ad artis precepta, ut jussum est, veniemus. Explicit ».

Fol. 133. « Incipit Historia a creacione mundi usque ad Thiberium Cesarem, II imperatorem, compilata per fratrem Robertum, monachum Sancti Samariani (*sic*) juxta Autissiodorum, circa annum Domini MCC. In primordio temporis ante omnem diem, Deus pater in Verbo... Tyberius in Campania moritur ».

Sur Robert Abolant et son œuvre, v. l'*Hist. litt.*, p. 110-121.

Fol. 180. Le titre a été mis par Guillaume Fillastre lui-même. « De libro reverendi patris domini Petri de Alliaco, episcopi Cameracensis, deinde cardinalis, sacre pagine professoris ; et deficit prima pars de Ymagine mundi. — De descriptione mundi. Capitulum decimum quartum; de divisione terre per tres partes, secundum cosmographos. Huc usque de divisione terre secundum astrolegos dictum est... — Orbem ergo terrarum majores nostri tripharie dividunt... ipsiusque contemplacionem ducamur, cui sit honor et gloria in secula seculorum. Amen ».

Sur les éditions, V. Hain, *Repert. bibliogr.*, t. I, n°s 836-837.

Sur le fol. 1, on trouve l'ex-libris (XVe siècle) : « G[uillermus] Filiastri, cardinalis, decanus Remensis ». A côté, on lit cette cote : « 117 visa ». — On trouve, au verso du fol. c : « Folia hujus voluminis de papirio sunt in toto 212, sive CCXII, numerata per me Egi-

dium de Asperomonte, in vigilia sanctorum Symonis et Jude, anno Domini M°CCCC^mo^XII^mo^ ». — A l'extérieur du plat final, l'étiquette de parchemin contemporaine porte : « Descriptiones terrarum plures ». — Au dos, le titre (XVIIIe siècle) : « Liber geographiae. — 236 ».

Commencement du XVe siècle. Papier. 211 feuillets, plus 201 *bis* et 202 *bis* et des gardes blanches A, B, en tête, C, à la fin; moins les fol. 48, 174, 175, 177, 178, qui devaient être blancs, comme les fol. 47, 55, 176 et 179, à n'en juger que par les fol. 174 et 175 qui sont devenus les gardes A-B. 290 sur 215 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 5, n° 87 »).

1523 (N. fonds). « Traité de la géographie, par demande et par réponse. Bar-sur-Aube, 1748 ».

XVIIIe siècle. Papier. 87 pages. 212 sur 139 millim. Cahier cousu.

1524 (N. fonds). « Remarques de N. Sanson, [géographe] du Roi, sur la carte de l'ancienne Gaule tirée des Commentaires de Caesar mis en françois par le sieur d'Ablancourt ».

XVIIIe siècle. Papier. 23 feuillets. 225 sur 175 millim. Cahier cousu.

1525 (M. 820). « Relation d'un voyage faict en diverses provinces de France, 1662 ».

Principales étapes : Étampes, Orléans, Beaugency, Blois, Amboise, Tours et Le Plessis, Richelieu, Poitiers, Lusignan, Niort, La Rochelle, Limoges, Libourne, Bordeaux, Mont-de-Marsan, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye, Auch, Toulouse, Carcassonne, Narbonne, Perpignan, Béziers, Pézenas, Montpellier, Nîmes, Pont-du-Gard, Avignon, Valence, Vienne, Lyon, Roanne, Moulins, Nevers, Montargis, Nemours et Melun.

V. *Bull. de la Soc. des Antiq. de France,* mars 1891.

Sur l'une des gardes on trouve le nom de « Me Johin », qui n'a peut-être aucun rapport avec l'auteur du récit.

XVIIe siècle. Papier. 227 pages. 176 sur 114 millim. Rel. veau brun.

1526 (N. fonds). « Voiage d'Italie, commencé le 29 octobre 1782 » par M. Billerey, chargé des affaires de France à Florence.

Itinéraire : Turin, Milan, Vérone, Padoue, Venise (fol. 28), Modène, Bologne, Florence (fol. 49), Sienne, Viterbe, Rome (fol. 63), la *villa Hadriana*, Terracine, Naples (fol. 98).

A la suite (fol. 107), on trouve un discours académique du même, à propos de sa nomination (1787) à l'Assemblée provinciale.

Sur le plat, la marque : « M. de Taizy ».

XVIII[e] siècle. Papier. 109 feuillets et une garde A. 176 sur 112 millim. Rel. veau fauve, tranche dorée. — (Fonds de Taizy).

1327 (L. 818). Lucii Annaei Flori libri IV Epithomatis Historiarum Titi Livii. — Justini Historiarum Philippicarum ex Trogo Pompeio libri XLIV.

I. Fol. 1. « Populus romanus a rege Romulo in Cesarem augustum DCC[tos] per annos tantum...— Primus ille et urbis et imperii conditor... dum colit terras ipso nomine et titulo consecraretur. Lucii Annei Flori Epithoma de Historia Titi Livii explicit ».

Cf. édition Lemaire, t. XXVIII, p. 65-332.

Fol. 52. Après l'*explicit*, on lit cette note de la même main : « Lucius Anneus Florus. Senatui populoque Romano regnatum Rome est annis CCLXI°. Decemviri creati anno CCCII°. Bellum Punicum primum anno ab Urbe condita CCCLXXXIX°; secundum D°XXXV°; tercium DCIIII°; Sociale DCLXXII°; Aulo Hyrcio et G. Pansa consulibus anni DCCX°, quorum consulatu Cesar augustus creatus est XVIII annum agens. — Reges regnaverunt Rome II[c]XLIIII annis post Urbem conditam. Consules ceperunt regnare statim post et regnaverunt per IIII[c] annos et LVI ».

Fol. 52 v°-53. Table des chapitres.

II. Fol. 54. « Primo volumine continentur hec. Imperium Assiriorum a Nino rege usque ad Sardanapalum... — Incipit prefatio Justini. Cum multi ex Romanis eciam consularis dignitatis... — Incipit liber Pompei Trogi primus feliciter. Modus primorum regum. Principio rerum, gencium nacionumque imperium penes reges erat... populumque barbarum ac ferum legibus ad culciorem vite usum traductum in formam provincie redegit. Pompei Trogi Epitoma Hystoriarum Philippiorum libri numero 44[ta] expliciunt ».

Cf. édition Lemaire, t. XXXII, p. 76-530.

Sur le fol. B, signature de Guy de Roye.

Au verso du fol. 186, on lit cette note de Gilles d'Aspremont :

« Folia absque primo et ultimo sequenti celato sunt 186, CIIII^xxVI, numerata per me G. »

XVe siècle. Parchemin. 186 feuillets et des gardes blanches, A, B, en tête et en queue. 295 sur 225 millim. Rel. veau blanc pour l'un des plats et veau vert pour l'autre, sur bois, avec étiquette armoriée de Guy de Roye; petits coins de cuir ciselé. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 5, n° 90 »).

1528 (N. fonds). Abrégé de l'histoire romaine, par demandes et réponses.

A l'intérieur de la couverture, on lit la signature : « Duval ».

XVIIIe siècle. Papier. 84 pages. 220 sur 172 millim. Rel. parchemin.

1529 (L. 817). Sallustii Crispi Bellum Catilinarium. — Ejusdem Bellum Jugurthinum. — Declamatio Sallustii et Ciceronis.

Fol. 3. « Omnis homines qui sese student prestare ceteris animalibus... — Lucius Catilina, nobili genere natus... luctus atque gaudia agitabantur ».

Cf. édit. Lemaire, t. LXXXII, p. 7-111.

Le scribe ajoute : « Hic finem primi capituli; hinc adtende secundi. Meta libri primi Salusti cernitur. Hic. Hic ».

Fol. 40. « Falso queritur de natura sua genus humanum... — Bellum scripturus sum quod populus Romanus cum Jugurta rege... ex ea tempestate spes atque opes civitatis in illo sitae. Liber Jugurtinus explicit ».

Cf. *ibid.*, p. 145-333.

Fol. 107. « Invectiva Salustii in Ciceronem. Graviter et iniquo animo maledicta tua paterer, Marce Tulli, si te scirem... neque in hac parte fidem habens ».

Cf. *ibid.*, p. 496-499.

Fol. 109. « Controversia Ciceronis in Salustium. Ea demum magna voluptas est, Crispe Salusti, equalem ac parem... noli nobis langorem et soporem nimium exprobrare ».

Incomplet par rapport à l'édition. (*Ibid.*, p. 499-504).

Les gardes 1 et 2 sont deux importants fragments d'une lettre missive signée de Charles VI (?), datée de novembre, — la date de lieu manque, emportée par les ciseaux du relieur, — adressée aux échevins d'une ville qui n'est pas nommée, recommandant à ses bons offices

Hamart Faure, dont il a apprécié les honorables services, qui vient d'être pris et rançonné pour la septième fois par les Anglais, ainsi que son fils retenu en otage jusqu'au paiement de cette rançon ; il a besoin d'envoyer cet agent en Flandre pour y faire l'espionnage et recueillir les nouvelles anglaises.

Au verso du fol. 114, on lit cette note bibliographique : « In isto volumine, in quo sunt duo libri, videlicet Salustius contra Katilinam, idem Salustius contra Jugurtam, sunt in toto folia 112, hoc est CXII, numerata per me Egidium de Asperomonte, die septima mensis novembris anni Domini M^{mi} CCCC^{mi} XII^{mi}, et hunc librum religari feci de meo proprio ». Gilles d'Aspremont ne s'est pas contenté de folioter tout le volume, comme il l'avait fait pour tous les livres de la bibliothèque capitulaire, il a également signé le verso du dernier feuillet de chaque cahier d'une mention de ce genre, dont l'intérêt nous échappe (fol. 71 v°) : « 9us sisternus seu quaternus », et quand il lui a paru manquer quelque chose, il a ajouté (fol. 39 v°) : « 5us quaternus, in quo solum sunt quinque folia ».

XIe siècle. Parchemin. 115 feuillets à longues lignes, dont 2 gardes en tête et 3 en queue, foliotées à tort avec l'ouvrage. Lacune entre les fol. 13 et 14 et entre 15 et 16. Comme curiosités paléographiques, on remarque l'& dans le corps des mots, les sigles ÷ pour *est* et *q:*, *q.*, *q;* pour *que*. 185 sur 135 millim. Rel. mod. veau fauve, fermoir cuivre. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 5, n° 93 »).

1530 (L. 816). Sallustii Crispi Bellum Catilinarium. — Ejusdem Bellum Jugurthinum.

Fol. 1. « Incipit liber Salustii Crispi. Omnis homines qui student... »

Fol. 33. « Falso queritur de natura sua... ea tempestate spes atque opes civitatis in illo site sunt. Explicit liber Salustii Crispi ».

En marge du fol. 37 v°, on lit cette note : « M° C° sexagesimo octavo, indiccione prima, omnis qui hic lecturi estis, orate pro Matheum (*sic*), scriptorem, ut Deum semper habeatis propiciatorem. Amen ».

Au verso du fol. 91, après l'*explicit,* on lit cette note, de la même main :

« Qui cupis ignotum Jugurte noscere letum :
Talpeie rupis pulsus ad ima ruit ».

Au-dessous, on trouve un *Alleluia* noté, de la même époque : « Filie Jerusalem, venite et videte martires cum coronis quibus... »

Sur le fol. c, on rencontre cette conjuration (XII[e] siècle) contre le mal de dents (?) : « Potogoys par Simonem Gomorre! Frangon arpine barrabundus lancius de moncaos Tiberiatis, conjuro vos, diaboli qui de celo cecidistis, amen, conjuro vos, qui Beelzebut, principem vestrum dignum, in inferno adoratis et [ac]cipiatis (?), illum qui non possit dormire, nec manducare, nec bibere, nec aliquam causam facere, ut voluntatem suam impleat, aut arrabas, marrabas..., zabuan, zabuel, zaquaran, za..., rataniel. Vade in... et n...! Potogoys par Simonem Gomorre » !

Sur cette même garde c, on trouve quelques règles de grammaire (commencement du XII[e] siècle) : « Septem sunt superlativa que desinunt in *limus* : humil[is]-limus, docil[is]-limus, agil[is]-limus, gracil[is]-limus, facil[is]-limus, simil[is]-limus, difficil[is]-limus ». — « *Interest* et *refert* sunt duo verba impersonalia et construuntur cum genitivis omnium nominum et pronominum, exceptis quinque : mea, tua .. » — « Substantivum est quod inflectitur per unum articulare... » — « Adjectivum est quod inflectitur per plura articularia... » — « Omnis dictio composita ex duobus integris ex utraque parte debet declinari, uti *res publica, alter uter*.. » — « Omnis genitivus desinens in *ius* debet excedere suum dativum una tantum sillaba... » — « Soloecismus est vicium in pronunciacione, ut *Donimus*, et dicitur soloecismus a Soloch civitate, in qua corrupte loquebantur ». — « Barbarismus est incerta conversacione, uti *Dominum venit*, et dicitur barbarismus a confusa lingua barbarorum ».

Sur le fol. D, on remarque une note sur la guerre contre Catilina.

A l'extérieur du plat final, une étiquette porte le chiffre rouge et noir de Guillaume Fillastre : « G F » et la cote du XVIII[e] siècle : « 140 ». — Sur le dos, le n° 132.

XII[e] siècle (1168). Parchemin. 91 feuillets à longues lignes, et 4 gardes, A, B, blanches, en tête, C, D, en queue. 234 sur 152 millim. Rel. veau blanc sur cartonnage. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 5, n° 94 »).

1331 (O. 882). Valerii Maximi Factorum dictorumque memorabilium libri IX.

Fol. 1. « Incipit prologus Valerii Maximi ad Tyberium, imperatorem urbis Rome. Populi Romani exterarumque gencium ... — Majores statuas (*sic*) sollempnesque cerimonias... justo impendere

supplicio coegit. Explicit nonus liber Valerii Maximi de Dictis et factis memorabilibus ».

Cf. édit. Lemaire, t. CXXII et CXXIII, p. 1-205.

Le texte commence habituellement par « Urbis Romae » et non par « Populi romani ». Notre copiste a préféré joindre « urbis Rome » à « imperatorem ».

Fol. 116. Table des chapitres.

A l'intérieur du plat initial, une main de la fin du XVe siècle a inscrit en grosse minuscule ces mots : « Valerius Sancti Dyonisii Remensis », suivis du chiffre : « J. G. » — Sur le fol. A, la même main a écrit cette note : « Valerii Maximi liber de Dictis et factis memorabilibus ad Tyberium imperatorem. De conventu Sancti Dyonisii Remensis », à laquelle une main peu postérieure a ajouté un chiffre de grandes dimensions : « S. li. » (?). — Sur le fol. 1, on lit encore (XIVe siècle) cet ex-libris : « De conventu Sancti Dyonisii Remensis. Adam », accompagné d'un petit blason et du numéro : « CCC ». — On retrouve l'ex-libris dans la marge du fol. 51, puis à l'intérieur du plat final, où se lit aussi à peu de distance, un chiffre : « J. Gy », qui rappelle celui trouvé sur le plat initial. — Mentionnons aussi le nom (XIVe siècle) : « Henricus Ysiaci ». — Pour être complet relevons, sur un lambeau de l'ancien dos, la cote écrite en grosses lettres, au minium : « T. IX ».

XIVe siècle. Parchemin. 116 feuillets à 2 col., plus une garde, A, blanche, en tête. 232 sur 165 millim. Rel. délabrée veau jadis vert sur bois. — (Saint-Denis).

1332 (O. 884). Lucae de Penna expositio super libro Valerii Maximi.

Fol. 1. « Sanctissimo in Christo patri et clementissimo domino domino Gregorio, digna Dei providentia sacrosancte Romane ac universalis Ecclesie summo pontifici, Lucas de Penna, legum doctor, etc. Ut philosophie princeps Aristotiles... — *Urbis*. Sicut dicit hic magister Dyonisius qui hunc librum exposuit, probemium dictum est quod pro emulis in libris apponitur ut multi... — *Majores*. Quorum est optimum sequi vestigia... nunquam minus solus erit quam cum solus fuerit... » Le texte devait se continuer sur un volume suivant. Il s'arrête au cours du VIIe livre, sur une question de Socrate sur le mariage.

Sur le jurisconsulte italien, v. Tafuri, *Scritt. Napoli,* t. II, II,

p. 38-40, et Savigny, *Geschichte romanisches Rechts Mittel.*, t. VI, p. 199-207.

A l'intérieur du plat initial, on lit cette note du XIVe siècle : « Expositio Valerii Maximi. — De executione sancti Eustathii », et au-dessus : « Est[imatur] III fl[orenis] cum dimidio ». — Enfin, au bas, ces mots de la même date : « Commentum super Valerium Maximum. XVII ».

Au verso du fol. B, on lit cette note (XIVe siècle) : « Expositio Valerii Maximi III florenorum cum dimidio, non completa, sed solum ad capitulum 3 libri 7, et tamen debent libri 9 de Valerii, nichil est hic videlicet de sequentibus ». — Une autre note du même genre se retrouve à l'intérieur du plat final, à côté de la signature de Guy de Roye. — Sur une bande de parchemin collée sur le plat, à côté de l'étiquette peinte aux armes de l'archevêque, on lit aussi ce titre (XVe siècle) : « Exposicio Luce de Penna super Valerio Maximo, incompleta », et, à côté, la cote (XVIIIe siècle) : « 127 visa ». — Enfin au dos, ce titre (XVIIIe siècle) : « Expositio Valerii Maximi et Eustatii. — 134 ». — Gilles d'Aspremont a fait le compte des feuillets au verso du fol. 130.

XIVe siècle. Parchemin. 130 feuillets à 2 col. et des gardes A, B, blanches, en tête et en queue. 315 sur 214 millim. Belle minuscule soignée; la place laissée pour les initiales et les rubriques n'a pas été remplie. Rel. veau vert sur carton. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 5, n° 92 »).

1333-1334 (O. 883; F. 439). Valerii Maximi Factorum ac dictorum memorabilium libri IX, cum interpretatione Dyonisii de Burgo Sancti Sepulcri.

1333. Tome I. — Fol. 1. « *Urbis Rome exterarumque gentium,* etc. Incipit primi libri Valerii Maximi prohemium, quod secundum magistrum Dionisium de Burgo, hujus libri expositorem, pro emulis ponitur qui consueti sunt librorum auctoribus detrahere ad eos reprimendos, cui alludit frater Lucas, ordinis Predicatorum, presentem textum pulchre declarans prohemium... — *Majores statas,* etc. Sentencia est quod... ideo concludit sapiens quod avaro nichil scelestius. Explicit 4us liber ».

Sur le plat, on relève la cote : « 126 », et au dos, le n° 269.

1334. Tome II. — Fol. 1. Liber V^us. Cap. I. « De humanitate et

clementia *Liberalitati quas apciores,* etc. — Sententia est continuacio dicendorum... justo tormento adfixit idem Julius Cesar. Et hic terminat Valerius librum suum, finem ejus correspondere facientem principio, nam in principio Cesaris numen, quem deificatum credebat, imploravit, et justicias ejus recitans hic finem imponit operi ».

Fol. 201-238. Table alphabétique des histoires rapportées dans les deux volumes.

Sur le plat, le n° « 127 »; au dos, le numéro n'est plus lisible.

En consignant, sur le fol. A de ce 2e tome, les mots : « Tractatus moralis de virtutibus et vitiis », et surtout en inscrivant au dos d'un des volumes : « Valerius Maximus » et au dos du second : « Tractatus de Virtutibus, » le bibliothécaire du Chapitre, au XVIIIe siècle, égarait le lecteur et préparait l'erreur des deux derniers catalogues. Les deux volumes portaient pourtant au flanc de la reliure une étiquette (XVe siècle) : « Primum (*ou* secundum) volumen Valerii Maximi. De dono Jo[hannis] de Roberchamp ». Il aurait dû aussi tenir compte des nos 125 et 126 d'un cotateur précédent, qui n'avait pas encore séparé ces deux volumes frères en plaçant l'un dans la théologie et l'autre dans l'histoire.

Sur Denis da Borgo San Sepolcro, des Ermites de S. Augustin, qui est également l'auteur de Moralisations sur Ovide qui furent condamnées par Clément VIII (*Hist. litt.*, t. XXIX, p. 524), v. la note insérée au Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Troyes (in-4°), p. 255.

XVe siècle. Parchemin. 279 et 238 feuillets à 2 col., plus une garde A, en tête du premier volume, des gardes A, B, en tête et en queue du second. 313 et 323 sur 233 millim. Rel. peau de truie ornée de lignes géométriques tracées à l'encre et de boutons de cuir aujourd'hui disparus. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 5, n° 91 » et « D, ord. 4, n° 64 »).

1555 (L. 815). « Quinte Curse Ruffe, des Gestes du grant Alixandre », par Vasco-Fernandez de Lucena.

Fol. 1. « A très hault, très puissant et très excellent prince et mon très redoubté seigneur Charles, par la grâce de Dieu duc de Bourgoingne, de Lothier, de Brebant, etc., Vasque de Lucenne, Portuigalois, humble service et prompte obéissance. Grant temps a que voulenté me priut de assambler et translater de latin en françoys les faictz d'Alixan-

dre, afin de en vostre jeune eaige vous donner l'exemple et instruction de sa vaillance... — Comme ès Ystoires d'Alixandre peut apparoir que les Romains croiscent par vertu et diligence et déclinent par vicieuse lascheté ; et illec se preuve que Alixandre a esté et conquist tout Orient. Chapitre premier. Regardans les discords... et de plus puissiez surpasser le plus hault comble de sa gloire. Amen. — Explicit Quinte Curse Ruffe des faictz du grand Alixandre de Macédoine ».

Le scribe ajoute :

« Le vray Dieu qui règne sans fin
Soit loué de ceste fin. Amen ».

Cet ouvrage, commencé vers 1461, a dû être terminé et offert à Charles le Téméraire vers la fin de 1468 ou en 1469. Sur le célèbre traducteur, v. Barbosa, *Biblioth. Lusit.*, t. III, p. 772-773, et t. IV, p. 275. Sur les premières éditions, v. Brunet, *Manuel,* t. II, col. 450-451.

Sur les fol. A et L, on lit cette note du XVIII[e] siècle : « Collegii Remensis Societatis Jesu, catalogo inscriptus ». — Sur le fol. B, une note de L. Paris sur l'ouvrage et l'auteur.

XV[e] siècle. Vélin de luxe. 220 feuillets à 2 col., plus des gardes en papier, A-L, en tête, M-Y, à la fin, blanches, sauf A, B, L, moins les fol. 21 et 24 qui ont été enlevés; une autre lacune doit exister entre les fol. 118 et 119. Ornementation de grand luxe. Sujets peints fort intéressants, aux fol. 1 (présentation à Charles le Téméraire de Marguerite d'York, sa troisième femme, avec cette légende : « Deux roys m'ont aymé et l'on ne me peut trop payer »; 22, 56, 80, prises de villes; 42, 75, 103, 106, 144, 177, batailles; 62, 79, passages de fleuves; 129, 168, 201, supplice capital; 152, chasse aux fauves; 180, flotte d'Alexandre; 193, combat singulier de l'Athénien et du Macédonien; 208, maladie d'Alexandre; 217, éléphants de guerre; 203, 219, morts de Cyrus et d'Alexandre. Superbes initiales de couleur, diaprées d'or, exécutées avec beaucoup de goût et de délicatesse; un certain nombre accompagnées d'un motif d'encadrement marginal parfois bien curieux, notamment aux fol. 6, 10, 14, 25, 76, 99, 110, 141. 336 sur 255 millim. Rel. maroquin rouge à filets. — (Jésuites; « H, 139, I »).

1556 (N. fonds). « Vies des grans capitaines de Cornelius Nepos, traduites du latin par M... » (Coquebert de Taizy).

Sans se nommer, l'auteur nous donne (fol. B) le motif de son occupation inattendue de traducteur : « Banni de ma patrie par une révo-

lution incompréhensible et dont l'histoire ne fournit point d'exemples, malheureux sans être coupable, mais enveloppé dans une proscription honorable, avec une conscience pure et tranquile, mais avec un cœur douloureusement déchiré par les pertes irréparables que j'avois éprouvées et par une séparation à laquelle je n'entrevoyois point de terme... »

Sur le plat, l'ex-libris : « M. de Taizy ».

XVIIIe siècle. Papier. 242 pages et 3 feuillets liminaires A-C. 222 sur 186 millim. Demi-rel. bas. fauve. — (Fonds de Taizy).

1537 (O. 885). B. Hieronymi liber de Viris illustribus. — Gennadii Massiliensis liber de Scriptoribus ecclesiasticis. — Isidori Hispalensis liber de Viris illustribus.

Fol. 1. « Jeronimus. Hortaris, Dexter, ut tranquillum sequens ecclesiasticos scriptores... — Incipit liber B. Jeronimi, presbiteri. Symon Petrus, filius Johannis, provincie Galilee... que nunc habeo in manibus et necdum expleta sunt. Explicit liber S. Jeronimi de Viris illustribus a tempore apostoli Petri usque ad seipsum ».

Cf. Migne, *Patrol. lat.*, t. XXIII, col. 601-722.

Fol. 31. « Gennadius. Jacobus, cognomento sapiens, Nizibene nobilis... adhuc dicitur ex tempore declamare ».

Cf. *ibid.*, t. LXVIII, col. 1059-1120.

Fol. 49. « Incipit liber Ysidori, episcopi, de Viris illustribus. Osius, Cordubensis civitatis episcopus, scripsit ad sororem... multa alia scribere dicitur que necdum legi. Explicit liber Ysidori, episcopi, de Viris illustribus ».

Cf. *ibid.*, t. LXXXIII, col. 1086-1106.

Sur la garde B, on lit cette note contemporaine : « Hic cathenatus 17a augusti anno 1416o ».

Sur le fol. 1, on relève la cote : « 210 visa ».

Commencement du XVe siècle. Parchemin. 56 feuillets, plus 2 gardes blanches, A-B, en queue. Initiale aux armes de Guillaume Fillastre, donateur, au fol. 1. 233 sur 155 millim. Rel. débris de maroquin rose, avec dos de veau fauve sur carton et bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord 4, no 58 »).

1538 (O. 888). Demosthenis, M. T. Ciceronis, T. Q. Flaminii, M. Catonis et Sertorii vitae ex Plutarcho in latinum translatae, auctore Leonardo Bruni Aretino.

Fol. 2. « Vita Demosthenis ex Plutarcho de greco translata in

latinum. Demosthenis pater Demosthenes, ut Theopompus historicus tradit... quod sepe predixerat Demosteni credere noluerat. Explicitus est liber vite Demostenis ».

Fol. 15 v°. « Vita Tullii. Leonardi Aretini prefacio in Cicerone novo, quem ad Nicolaum suum scripsit. Lege feliciter. Occioso michi ac lectitare aliquid cupienti oblatus est libellus... — Vita Ciceronis. Lege feliciter. Tulliorum familia que et Ciceronis postea cognomentum recepit... misere tandem ignominioseque perierunt. Explicit vita Ciceronis feliciter ».

Fol. 44. « Incipit vita Titi Quinti Flaminii, qui Grecis libertatem restituit, a greco in latinum versa ex Pluthareo. Nuper, Ruberte suavissime, cum ex labore in ocium vel invitus... — Philopemeni Titum Quintum Flaminium comparamus. Is quali statura fuerit... qui cum vitam tranquillus ageret, vita deffunctus est ».

Fol. 60 v°. « Marci Catonis vita ex Plutarcho in latinum traducta per Leonardum Aretinum incipit feliciter. Catonis genus principium dignitatis et glorie sumpsit... cum fidem et studium in bello ostendisset in Philippis et ipse mortuus est. Explicit invictissimi vita Catonis feliciter. Deo gracias ».

Fol. 97 v°. « Vita Sertorii, Romani exulis, de greco in latinum versa per Leonardum de Arecio, Florentinum, incipit feliciter. Credo nonnunquam tibi evenisse, Antoni carissime, michi namque sepius... — Non est fortasse mirandum per infinitum tempus... in quadam barbarorum villa inops invisusque consenuit. Explicit vita Sertorii, Romani exulis. Deo gracias ».

Sur Léonard Bruni, v. Fabricius, *Bibl. med. aet.*, t. I, p. 290-294.

Au fol. 44, on lit cette note du copiste : « Nemo miretur horum Romanorum vitas, Tullii videlicet, Catonis, Flaminii et Sertorii ex greco in latinum versas, quoniam Greci et maxime Pluthareus plenius et copiosius Romanorum historias scripserunt quam Romani, et plura apud illos reperiuntur que apud Latinos non sunt nisi ab illis traducta ».

Aux fol. 103 v°-104, à propos du texte, on lit cette autre note : « Hiis temporibus, in Tuscanella, in Romanis partibus, circa annum 1410, repertum est corpus XXIIII^or brachiorum, que faciunt XLVIII cubitos et amplius. Plura talia scribit Palefrastus in libro Incredibilium... »

Le scribe a encore écrit (fol. 1 v°) cette mention de provenance : « Scriptum Constancie, in concilio generali, anno Domini

M°CCCC°XVI°, apostolica Sede vacante », à laquelle une main du XVIIIe siècle a ajouté : « Ex dono cardinalis Filiastri ». — Au fol. B, on lit enfin : « Hic cathenatus 25^{a} novembris anno 1416 ».

Commencement du XVe siècle. 114 feuillets à longues lignes, plus les *bis* 65 et 69 et 2 gardes A, B, en tête et en queue, la première blanche. Initiales or et couleurs, à queues d'encadrement; celle du fol. 2 aux armes de Guillaume Fillastre. 211 sur 141 millim. Rel. moderne, maroquin rose à fermoir. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « D, ord. 2, n° 18 »).

1339 (L. 819). « Mémoires pour servir à l'histoire de l'empereur Justinien, par M. Lévêque ».

Page 1063. Le 8e livre est consacré à l'étude des plus belles lois édictées par Justinien.

Page 1249. Chronologie de la vie de l'empereur et des événements de son temps.

En tête de la page 1, on lit : « Sancti Nicasii Remensis, ex dono DD. de Pouilly ». — Au bas de la même page, on trouve le cachet de la bibliothèque de l'abbaye. — Vis-à-vis, sur le feuillet de garde, on lit cette cote : « T. 42 ».

XVIIIe siècle. Papier. 1346 pages et quelques feuillets blancs. 361 sur 245 millim. Rel. veau moucheté. — (Saint-Nicaise).

1340 (N. fonds). « Mythologie ou Histoire poétique et fabuleuse des divinités du paganisme ».

Le titre porte encore : « Cahier appartenant à Henry Desoër. — Écrite par Pierre-Théodore Appert, de Chaalons-sur-Marne ».

XVIIIe siècle. Papier. 111 pages, plus le titre A. 200 sur 178 millim. Rel. parchemin.

1341-1342 (L. 806, 807). Flavii Josephi Antiquitatum judaicarum libri XX. — Ejusdem de Bello judaico libri VII.

1341. Tome I. — Fol. 1. « Prima pars. Incipit prologus Flavii Josephi, historiographi, in libris Historiae antiquitatis. Historiam conscribere disponentibus... — Incipit liber Flavii Josephi Historiarum judaicę antiquitatis. In principio creavit Deus cęlum et terram, sed dum terra ad aspectum non veniret... qui cum principatum sacerdotii tribus annis habuisset defunctus est. Explicit liber XII^{us} Flavii Josefi, istoriografi »

Les fol. 200-213 donnent la table (fin du XIVe siècle).

A l'intérieur du plat initial, on lit :

« Hic liber est scriptus ; qui scripsit sit benedictus » ;

et plus bas, la signature de Guy de Roye.

Au fol. 199, on lit cet ex-libris du XIVe siècle : « Iste liber est ecclesie Beate Marie de Homblieris ». — On lit aussi, sur le fol. 213 v°, cette note : « Folia, absque duobus primis foliis pro custodiis et uno dimisso ubi est titulus libri, sunt 213, sive CCXIII, numerata et scripta per me Egidium de Asperomonte, die xxva mensis octobris anni Domini MiCCCCmi XIImi ». — Enfin, au dos, la cote du XVIIIe siècle : « Flavius Josephus. — 265 ».

1342. Tome II. — Fol. 1. « Secunda pars. Incipit liber tercius decimus. Quibus modis gens Judeorum Macedonibus in servitute... et cur secundum eas aliud facere permittimur aliud prohibemur. Explicit liber XXus ».

Fol. 103. « Post Antiquitatis libros viginti, hi qui sequuntur qui captivitatis judaicę et excidii Hierusalem inscribuntur numero septem. Flavii Josephi Hystoriarum liber primus de Bello judaico incipit. Quoniam bellum quod cum populo Romano gessere Judei... — [Incipit liber primus]. Cum potentes Judeorum inter se... quod eam solum per omnia quę scripsi habuerint conjecturam ».

A l'intérieur du plat final, on trouve la signature de Guy de Roye. — On lit, sur le fol. 214 : « Folia per me Egidium de Asperomonte numerata et scripta die xxv mensis octobris anni Domini Mi CCCCmi XIImi, 214 sive CCXIIII, absque tamen primo folio et duobus ultimis pro custodiis ». — Au dos de la reliure on a recollé une bande de parchemin, jadis collée sur le plat final, qui porte (XVe siècle) : « 2a pars Josephi historici Antiquitatum, in qua libri XIII-XX et libri VII de Bello judaico ». — Au dos, l'inscription fautive du XVIIIe siècle : « Josephi pars tercia. — 266 », qui a été reproduite aussi au fol. 1.

Sur les plus anciennes éditions de Flavius Josèphe, v. Hain, *Repert. bibliogr.*, nos 9449-9460.

Fin du XIIe siècle. Parchemin. — Tome I. 213 feuillets à 2 col. et les gardes A-C, en tête, les deux premières blanches, la troisième portant le titre; ce dernier coupé par moitié; la marge du fol. 72 rognée. Initiales or et couleurs, à rinceaux fleuronnés et dragons, avec voiles

de protection. 385 sur 255 millim. — Tome II. 214 feuillets et une garde blanche en tête. Initiales mi-parties bleu et rouge, vert et jaune, avec rinceaux fleuronnés, moins soignées que dans le vol. précédent 382 sur 260 millim. — Rel. veau blanc sur bois portant les armes de l'archevêque donateur peintes sur étiquette de papier. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. I, nos 1, 2 »).

1343-1345 (L. 811, 809, 810). Flavii Josephi Antiquitatum judaicarum libri XX. — Ejusdem de Bello judaico libri VII.

1343. Tome I. — Fol. 1. Table des chapitres.

Fol. 8. « Incipit prologus in Hystoria Josephi, hystoriographi. Hystoriam conscribere... crimen pro diversa sententia non habebit. Explicit liber decimus ».

Comptes et notes au crayon (XIIIe siècle), sans valeur, sur les fol. B, C, D.

Sur le fol. D v°, on lit cette note écrite par un contemporain :

« L'an mil CCCC et sept,
Fut le duc d'Orliens mis au sec,
Et l'an après furent occis
Les folx Liéjois en leurs pais.
Et ne cuidiés pas que je vous groingne;
Tout ce fit le duc de Bourgoingne ».

Et plus bas : « Isti versus sunt scripti retro altare Sancti Juliani ».

Plus bas encore : « Mortui fuerunt de Leodiensibus anno M. CCCC et VIII, die dominica ante S. Michaelem, circa meridiem, tribus horis conflictus interceptis, XXXVIII milia Vc et XIII hominum ».

Sur le plat, la même main a écrit :

« Le juedi vegile de saint Luc anno MCCCC et IX
Fut décapités Montagut ».

Sur les fol. 1 et 59, on lit cet ex-libris (fin du XIIe siècle) : Liber Sancti Remigii Remensis; vol. LVIIII ».

1344. Tome II. — Fol. 1-3. Table des chapitres.

Fol. 4. « Incipit liber XIus Antiquitatum Josephi. Primo imperii anno regis Persarum Cyri septuagesimus concurrebat... et cur secundum eas aliud facere permittimur aliud perhibemur (*sic*). Flavii Josephi judaice Antiquitatis liber vicesimus explicit ».

On trouve, au bas du fol. 4, cet ex-libris à l'encre rouge contemporain du manuscrit : « Liber sancti Remigii, Francorum apostoli ».

et, en haut du même feuillet, cette note de la même date : « Liber Sancti Remigii Remensis ; vol. LX ».

1545. Tome III. — Fol. 4. « Incipit prologus Judace (*sic*) captivitatis. Quoniam bellum quod cum populo Romano gessere Judei... — Incipit liber primus Judaicę captivitatis. Cum potentes... per omnia quę scripsi habuerunt conjecturam. Explicit liber Josephi, historiografi ».

Quelques notes au crayon (XIIIe siècle) sur le fol. 2.

Même ex-libris, sur le fol. 4, que dans le volume précédent. — Sur ce même feuillet et sur le fol. 73, on lit : « Liber Sancti Remigii Remensis ; vol. LXI ».

Fin du XIIe siècle. Parchemin. 185 feuillets à 2 col. et les gardes A-C, en tête, et D, en queue, blanches, comme le fol. 7. 325 sur 233 millim. — 178 feuillets à 2 col., plus une garde A, sans valeur, moins les fol. 50-59 omis dans la foliotation. 320 sur 226 millim. — 157 feuillets à 2 col. ; les trois premiers, qui sont des gardes, sont blancs. 330 sur 226 millim. — Le tome I est encore couvert de sa reliure de veau blanc, sur bois, renforcée d'un dos de veau fauve ; les deux autres reliures sont modernes, veau fauve à fermoirs. — (Saint-Remi, n°s 433, 434, 435).

1546 (L. 808). Flavii Josephi Antiquitatum judaicarum libri XX. — Ejusdem de Bello judaico libri VII.

Fol. 1. « Flavii Josephi sequentis operis prologus incipit. Hystoriam conscribere, etc. » Comme dans les manuscrits précédents.

Le 2e feuillet a été refait au XIVe siècle, pour remplacer le premier qui était déjà déchiré ; mais heureusement on n'a pas enlevé ce fol. 1 devenu double, qui porte de superbes initiales au trait du XIIIe siècle.

Fol. 128 v°. « Post Antiquitatum libros XX hi sequuntur, qui captivitatis judaice et excidii Jherusalem inscribuntur numero VII. Flavii Josephi, historiographi, liber primus de Bello judaico. Quoniam bellum, etc. » Comme dans les mss. précédents.

Les fol. 178-179 ont été refaits au XIVe siècle, pour remplacer les fol. 180-181 d'ailleurs demeurés comme gardes dans le volume.

Au bas du fol. 1, on trouve un reste d'ex-libris contemporain du manuscrit : « ... Si quis eum abstulerit, anathema sit. Amen ».

Commencement du XIIIe siècle. Parchemin. 181 feuillets, plus 164 *bis* et une garde blanche, A, en tête. Deux très belles initiales, au trait, à rinceaux fleuronnés et personnages, au fol. 1 ; autre ébauchée au fol. 3 ; autre (XIVe siècle), au fol. 2, mi-partie bleue et rouge, repercée. 535 sur 360 millim. Rel. peau de truie sur bois, avec dos

de parchemin. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « B, ordo unicus, n° 59, sub fenestra »).

1547-1548 (L. 812, 813). Flavii Josephi Antiquitatum judaicarum libri XI-XX. — Ejusdem de Bello judaico libri VII.

1547. Tome II. — Fol. 1-6. « Tabula capitulorum ».

Fol. 7. « Liber undecimus. Primo imperii anno regis Persarum Cyri... » La fin comme dans les mss. précédents.

En tête du fol. 7, on lit cet ex-libris du XIV[e] siècle : « De conventu Sancti Dyonisii Remensis. — *a* », et plus loin, un « I » avec un petit blason de convention bibliographique.

Une étiquette de parchemin (XVI[e] siècle), conservée à l'extérieur du plat final, porte : « Secunda pars Josephi ».

1548. Tome III. — Fol. 1. « Quoniam bellum quod cum, etc. » Comme dans les mss. précédents.

Sur le fol. 1, on retrouve la cote et le blason indiqués ci-dessus.

XIV[e] siècle. Parchemin. 230 et 221 feuillets à 2 col. 303 sur 235 et 290 sur 205 millim. Rel. veau blanc sur bois vermoulu ; rel. mod. veau fauve à fermoir. — (Saint-Denis).

1549 (L. 814). Petri Comestoris Historia scolastica, mutila.

Le commencement paraît manquer, car il n'y a ni titre ni prologue à cet ouvrage.

Fol. 1. « De commendacione Johannis Yrcani. Mortuo Symone, qui ultimus V filiorum Mathatie Asamonei dux et sacerdos fuerat in Judea, successit ei filius ejus Johannes... » Après avoir passé en revue en d'assez courts chapitres une partie de l'histoire des Juifs et toute la vie de Jésus-Christ, l'auteur s'arrête sur un chapitre : « De Ascensione Domini », terminé par ces mots : «... et nota differentiam : translatus est Enoch, subvectus est Helyas, ascendit Jhesus propria scilicet virtute ».

Cet ouvrage, qu'une main du XVII[e] siècle (fol. A) désigne ainsi : « Judaica historia et evangelica », n'est autre qu'un fragment de l'*Historia scholastica* de Pierre Comestor, commençant au 11[e] chapitre du livre des Machabées et comprenant les Évangiles en entier.

Cf. Migne, *Patrol. lat.*, t. CXCVIII, col. 1525-1644.

Sur le fol. B, notes (XIII[e] siècle) relatives à diverses apparitions de Jésus-Christ.

Au verso du même feuillet, on lit : « Folia libri hujus, absque

primo et ultimo pro custodiis, sunt 63 sive LXIII, numerata per me Egidium de Asperomonte, anno Domini M°CCCC°XII°, xxv^a mensis novembris ». — Plus bas, on trouve cette note (XIIIe siècle) : « Super istum librum, habeo IIII solidos ». — Tout près enfin, ce fragment noté d'hymne (XIIIe siècle), que M. l'abbé Chevalier n'a pas connu :

« Ave, rex gentis Brivatensium,
Miles Christi angelorum,
O Juliane, flos martirum,
Plus quam rosa vel lilium,
Funde preces ad Dominum
Pro salute fidelium. Amen ».

Fin du XIIe siècle. Parchemin. 63 feuillets à 2 col. et 3 gardes, A-C, la première et la dernière blanches. Initiales en rouge sur fond jaune, bizarres, ne paraissant pas françaises. 258 sur 186 millim. Rel. dos de veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 4, n° 61 »).

1550 (K. 759). Eusebii Caesariensis Chronicon, S. Hieronymo interprete.

Fol. 1. « Adjuro te, quicumque descripseris hos libros... — Eusebius Iheronimus Vincencio et Galieno suis salutem. Vetus iste disertorum mos fuit... » — Fol. 2. « [Eusebii praefatio]. Moisem gentis Hebraice, qui primus omnium prophetarum... » — Fol. 3. « Incipiunt tempora tocius seculi... — Regnum Assiriorum omnium Asie. Regnavit Ninus, exceptis Indis, annis LII Ninus condidit civitatem Ninivem in regione Assiriorum, quam Hebrei... Nicomedie acta et sequenti anno edita ».

Fol. 71. B. Hieronymi continuatio. « Huc usque hystoriam scribit Eusebius... — Drepanam Bithinie... sepultura quoque caruit ».

Fol. 73. Prosperi continuatio. « Huc usque Iheronimus, presbiter, ordinem precedentium digessit... — Ausonio et Olibrio, consulibus... — Valentiniano VI et Nono consulibus. Hic finit Prosper post Iheronimum. Explicit Chronica Eusebii Jheronimi, presbiteri. Gracias Domino nostro Jhesu Christo ».

V. la Chronique d'Eusèbe et les continuations dans Migne, *Patrol. lat.*, t. XXVII, col. 33-724. Sur les premières éditions, v. Hain, *Repert. bibliogr.*, n°s 6716-6717.

A l'intérieur du plat final, on lit : « Hic cathenatus 17^a augusti, anno 1416° ».

Fin du XIVe siècle. Parchemin. 76 feuillets, plus les gardes A, B, en tête, blanches. Grand encadrement de page fleuronné, or et couleurs, au fol. 1, avec initiales et blason rond aux armes de Guillaume Fillastre. Rel. veau gaufré à petits compartiments (dragons, fleurons, alérions, agneau pascal, etc.), sur bois; une étiquette de papier garde la trace en couleur du chiffre du donateur et de son blason. — — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 1, n° 3 »).

1551 (K. 760). Eusebii Caesariensis Historia ecclesiastica e graeco in latinum a Rufino Aquileiensi translata.

Fol. 1. Témoignages de S. Jérôme, du pape Gélase et de Gennade sur Eusèbe et sur son Histoire, ajoutés après coup, mais par une main contemporaine. « Quae hic adhibita sunt post finem paginę primę secundi folii ordine rerum gestarum ponenda seu legenda videntur. Ieronimus quoque ad Desiderium, de XII^{cim} praeclaris scriptoribus seu auctoribus scribens, etc. Eusebius Caesariensis, clavis Scripturarum... » — « Sanctus quoque papa Gelasius decretale in Sede apostolica urbis Romae LXX eruditissimis episcopis agens de recipiendis et non recipiendis libris, etc. Rufinus, vir religiosus... » — « Gennadius Massiliensis post B. Hieronimum ipse quoque catalogum, etc. Rufinus, Aquileiensis ecclesiae presbiter... »

Fol. 2. « Hic incipę (*sic*) principia prohemiorum legere. Beatus Hieronimus, in cathalogo quem scribit ad Dextrum de Inlustribus viris, kapitulo LXXV. Pamphilus, praesbiter, Eusebii... — Item, idem, kapitulo LXXXI, in eodem. Eusebius, Cesareae Palestinę episcopus... »

Fol. 3. « Incipit prologus sancti Rufini, viri eloquentissimi, in librum Hystoriae ecclesiasticae. Peritorum dicunt esse medicorum... » — Fol. 4. « Haec continet Historiae ecclesiasticae liber primus... — Successiones sanctorum Apostolorum et tempora quę a Salvatori (*sic*) nostro ad nos usque... qui prius fuerant procurabat. Eusebii Cesariensis Ecclesiasticae historiae finit liber VIIII feliciter ».

Fol. 129. « Incipit Rufini, presbiteri, Ecclesiae historia. Huc usque nobis Eusebius Cęsariensis rerum in Ecclesia gestarum memoriam tradidit... — [Liber decimus]. Cum apud Alexandriam... »

Sur l'œuvre de Rufin, v. Migne, *Patrol. lat.*, t. XXI, col. 461-540. Sur les premières éditions d'Eusèbe, dans la traduction de Rufin, v. Hain, *Repert. bibliogr.*, n°s 6708-6714, et Copinger, *Suppl.*, n°s 2355-2357.

A l'intérieur du plat initial, on trouve cette inscription en minus-

cule à hastes allongées (XI[e] siècle), qui a été malheureusement grattée : « ... s oculis lector pe...re libellum », qui avertit sans doute le lecteur de se tenir en garde sur l'orthodoxie d'Eusèbe. Nous avons vu ailleurs un autre exemple de cette précaution.

Sur les fol. 1-2, 12-13, 28-29, 44-45, 60-61, 76-77, 92-93, 108-109, 124-125, 140-141, on trouve un très intéressant ex-libris contemporain, écrit en capitale rustique : « Liber Sanctae Mariae et Sancti Petri Remensis claustri ».

Dans la marge supérieure du fol. 3, juste au-dessus du début du texte, on lit à grand' peine cette sorte d'incantation, en caractères microscopiques (XI[e] siècle) : « Anibalt nanibal anaberiot anafaras anothoritanaim cantelirion vecors unio ».

Au verso du fol. 143, on lit : « Folia in toto hujus libri Historie ecclesiastice sunt 143, sive CXLIII, numerata per me Egidium de Asperomonte, canonicum, die XXV[a] mensis octobris anno M[mo]CCCC[mo] XII[mo] ».

X[e] siècle. Parchemin. 143 feuillets à longues lign s et une garde A, blanche, à la fin. 265 sur 205 millim. Rel. dos de veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « A, ord. 2, n° 14 »).

1352 (K. 762). Eusebii Caesariensis Historia ecclesiastica e graeco in latinum a Rufino Aquileiensi translata.

Les fol. A-B et 1-3 ont subi l'atteinte du feu et sont difficilement utilisables.

Fol. A. Office du jour de la Translation de S. Benoît. « In translatione S. Benedicti. In eva... — Dilectus Dei Mummolus, pastor gregis dominici... »

Fol. A v°. Sur les devoirs des prévôts. « Prepositorum sollicitudo subjectorum cautela est, quia... »

Fol. B. Office de S[te] Lucie. « Lucia, virgo venerabilis, Siracusanorum nobilissima... susceperitis fidem ».

Fol. B v°. Fragment d'office de S Pierre (?) noté en neumes. La première ligne grattée n'est guère lisible : « ... statuens velut archisenator, secli jura tenens, regum diademata solvens... »

Puis le morceau suivant :

« Pontificalis apex veneratur jure cathedre,
Quam primum meritis Petrus conscendit herilis
. . . .
Qui facis ut pateant celestia regna beatis ».

Puis cet autre, pour S. André. « Andreas, apostolus, dixit ad Egeam : Tanto meo regi Deo ero acceptior... »

Puis ces vers en l'honneur de la Vierge :

« . . . .
Virg ine matre satus descendit ab arce polorum
Cuncte cui gentes terre . . . .
. . . . »

Fol. 1. « Incipit actus Malchi, monachi captivi, de syro sermone in latinum a beato Hieronimo translatus. Qui navali proelio dimicaturi sunt... posse mori, non posse autem superari. Finit de captivo monacho ». (*Biblioth. hagiogr.*, n° 5190).

Fol. 3. A la suite du morceau précédent, sans intervalle et sans grand titre, commence l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe précédée des extraits de S. Jérôme et de Gennade relatifs à l'auteur, comme dans le manuscrit précédent. — Fol. 3 v°. « Incipit prefatio in libro Hystoriae ecclesiasticae. Peritorum dicunt... — Incipit liber. Successiones sanctorum Apostolorum... cum piissimis principibus percepturus premia meritorum. Finit liber Hystoriae ecclesiasticae ultimus ».

L'œuvre propre de Rufin commence au fol. 114.

Sur le fol. B, on lit cet ex-libris du XII[e] siècle : « Liber Sancti Theoderici; anathema sit auferenti ».

XI[e] siècle. Parchemin. 137 feuillets à longues lignes, plus les feuillets liminaires A, B; la marge inférieure du fol. 136 coupée. Les cahiers ont pour réclames les lettres de l'alphabet, de A à R. Dessin d'écolier au fol. 136. 296 sur 263 millim. Rel. veau fauve sur carton. — (Saint-Thierry, n° 108).

1333 (K. 761). Eusebii Caesariensis Historia ecclesiastica e graeco in latinum a Rufino Aquileiensi translata.

Fol. 1. « Incipit prologus Rufini, etc. Peritorum dicunt, etc. — Successiones, etc. » Comme dans les manuscrits précédents.

Le scribe ajoute (fol. 223) : « Istum librum fecit scribi dominus Adam, abbas Sancti Dyonisii Remensis. Qui ei abstulerit anathema sit. Fiat. Fiat. Fiat ». C'est une indication précieuse pour le ms. 1331.

Fol. 223. On trouve les extraits habituels de S. Jérôme, de Gélase et de Gennade sur l'auteur et son œuvre.

L'œuvre propre de Rufin commence au fol. 184.

La garde A, collée à l'intérieur du plat initial, est formée de 2 feuillets d'un Antiphonaire noté du XIII[e] siècle.

La garde B est un fragment de lettres de Henri VI, roi d'Angleterre, recommandant (vers 1454) la protection du commerce sur terre et sur mer pendant les trêves qui viennent d'être conclues à la prière (?) des évêques de Saint-David et de Catrilz.

Au fol. 1, on trouve l'ex-libris (XIV[e] siècle) : « De conventu Sancti Dyonisii Remensis. — A », accompagné d'un petit blason flanqué lui-même de la lettre « d ».

XIV[e] siècle. Parchemin. 224 feuillets à 2 col., plus les gardes A, collée, en tête, et B, à la fin. 308 sur 225 millim Rel. veau jadis noir, sur bois, mauvais état. — (Saint-Denis).

1354 (K. 763). Cassiodori Historia ecclesiastica tripartita, ex tribus graecis auctoribus Sozomeno, Socrate et Theodoreto, per Epiphanium, scholasticum, versis excerpta.

Fol. 1. « Praefatio Cassiodori, senatoris, servi Dei. Utiliter nimis in capite libri prȩfatio ponitur... — Cassiodori, senatoris, jam Domino prestante conversi, explicit praefatio. Incipiunt tituli aecclesiasticȩ Historiȩ cum opere suo ab Epiphanio, scolastico, Domino prestante, translati .. — Incipit liber I. Oratio allocutoria Sozomeni in Theodosium, imperatorem. Aiunt antiquis principibus diligentiȩ studium fuisse... — Salamermie Sozomeni ȩcclesiasticȩ Historiae. Cogitatio mihi aliquando... consulatu septies decies imperatoris Theodosii. Historiȩ ecclesiasticȩ liber XII explicit. Gloria individuȩ Trinitati. Amen. — Opus fratris Dudonis; qui illud abstulerit de hoc loco anathema sit ». (*Magni Aurelii Cassiodori op.*, Rouen, 1679, p. 203-379).

Fol. 161. « Incipit passio S. Cristophori, martiris. Tempore illo quo Dagnus rex regnabat in civitate Samon... scribentibus et legentibus passionem meam. Explicit passio B. Christophori, martiris ». (*Biblioth. hagiogr.*, n° 1768).

Au bas du fol. 2, on lit cet ex-libris contemporain : « Liber ecclesie Sancti Theoderici. Anathema sit auferenti ».

XI[e] siècle. Parchemin. 163 feuillets à 2 col. Initiales à rinceaux fleuronnés rouge et noir sur fond jaune (fol. 1, 19) ; I en forme de dragon (fol. 35). 341 sur 270 millim. Rel. veau fauve sur bois. — (Saint-Thierry, n° 54).

1355 (K. 765). Petri Comestoris Historia scolastica ; liber Genesis.

— Martiniana, seu Martini Strebski Chronicon summorum pontificum et imperatorum ac de septem aetatibus mundi.

Fol. 1. Titre inscrit par Guillaume Fillastre : « De Hystoria scolastica usque ad Joseph ». — Texte. « In principio erat Verbum... dicit autem Moyses quod cum rediret Jacob de Mesopo[tamia... »

V. Migne, *Patrol. lat.*, t. CXCVIII, col. 1055-1142.

Fol. 60. Titre inscrit de la main de Guillaume Fillastre : « Incipit Martiniana, et supra est de Hystoria scolastica ». — Texte. « Quando scire tempora summorum pontificum... — Sicut ergo dicit Orosius... Nicholaus IIIIus, nacione Romanus, anno Domini M°CC° septuagesimo VII° sedit. — Post nativitatem Domini nostri... qui infirmus de Affrica processerat in Syciliam veniens est defunctus ».

Sur l'auteur, v. la bibliographie donnée par M. l'abbé Chevalier, *Bio-bibl.*, col. 1518 et 2734. Sur les plus anciennes éditions, v. Hain, *Repert. bibliogr.*, nos 10857-10859.

Fol. 208. « Ordo genealogie Ade et Zebe et ordinis mundi, causa compendii. Methoidus, martir, dum esset in carcere...» Ce court fragment traite des côtes d'Adam, de la « pomme d'Adam », de son vêtement, de son âge et de celui d'Ève et de leurs enfants.

Fol. 209. « De primo imperatore urbis Rome et quomodo initium habuit. Sub tempore Constantini, imperatoris, et Hyrene, matris... — Quare dicuntur Francisci. Quanti origine Trojani post eversionem Troje... — Genealogia regum Francorum. Priamus genuit Pharamundum; Pharamundus genuit Clodionem; Clodio... — Quot sunt partes mundi, quot regna principalia, quot civitates principales. Tres sunt mundi partes habitabiles... — Des contrées jadis marchissant au royaume de France. Anciennement avoit IIII contrées marchissanz... Après régna le roy saint Loys, qui en Tunes morut pour aler sur Sarrazins, pour la loy essaucier. Phelipe qui ores est règne, fils au conte de Valois, qui desouz Chatel (Cassel, 1328) tolu as Flamens lour revel ».

Les gardes A, B, E, F, sont des fragments de comptes (XIVe siècle) sans intérêt.

La garde E porte un poème sur les débordements de ce monde, dont les vers à assonnances donnent les syllabes finales *tur*, *re*, *te*, *num*, *tem*, *rum*.

« Hodie Rex omnium parum venera
Et pater per filium modicus ama
Sosius (*sic*) per socium sepe defrauda   tur ».
Istud non est dubium, fides anula

Sur le fol. 1, on lit l'ex-libris (XVe siècle) : « G[uillermus] Filiastri, cardinalis, decanus Remensis ».

Au verso du fol. D, on trouve : « Folia libri hujus, absque custodiis et absque modico pergameno ante folium 208, sunt in toto 216, sive CCXVI, quotata et numerata per me Egidium de Asperomonte, die xxv^a mensis octobris anni M^mi CCCC^mi XII^mi ».

XIVe siècle. 214 feuillets à 2 col. et à longues lignes, plus 207 *bis* et 207 *ter* et les gardes A-B, en tête, C-E, en queue, C, blanche. 225 sur 150 millim. Rel. mod. veau fauve, à fermoir cuivre. — (Ex-libris gravé du Chapitre. « C, ord. 4, n° 100 »).

1556-1561 (K. 757). Vincentii Belvacensis Speculum historiale.

1556. Tome I. — Fol. 1. « Incipit Speculum hystorie fratris Vincencii. Apologia tocius operis. De causa suscepti operis et ejus materia. Quoniam multitudo librorum... » — Fol. 8. « Epilogus brevis de Creatore mundi. Epylogus de Trinitate, id est divina substantia. Deus est substantia... ut machinis libefactis opifices diffugerint. Explicit primum volumen Speculi hystorialis, scriptum pro et nomine reverendissimi in Christo patris ac domini domini Guydonis de Roya, Remorum archipresulis, anno Domini M°CCCC°II° ».

Le copiste nous donne son nom : « Guillelmus Cronier », qu'il glisse à la fin d'une rubrique du fol. 6.

Signature de Guy de Roye à l'intérieur du plat final.

On avait laissé, en tête du Ier livre, une large place pour une miniature qui n'a pas été exécutée, non plus que les initiales.

1557. Tome II. — Fol. 1. « Incipiunt capitula noni libri Speculi hystorialis... serpens, si longo tempore clauditur in vase, moritur; sic et cogitaciones clause. Explicit secundum volumen Speculi hystorialis, scriptum per manus Guillelmi Cronier, Carnotensis dyocesis, pro et nomine reverendissimi in Christo patris ac domini domini Guydonis de Roya, Remorum ducis, anno Domini M°CCCC° secundo, mensis januarii die vicesima nona ».

Signature de Guy de Roye à l'intérieur du plat final.

1558. Tome III. — Fol. 1. « Capitula libri XVII Speculi hystorialis... qui regno Dei hostis existere per hereticam pravitatem non timere. Explicit ».

1559. Tome IV. — Fol. 1. « Continentia vicesimi tercii libri...

nostris locis congruis inseruimus. Nunc igitur ad ordinem hystorie redeamus. Explicit ».

Les volumes de l'ouvrage n'ont pas été arrêtés comme le scribe l'avait prévu, car on lit, au fol. 87, à la fin du XXIVe livre : « Explicit tercium volumen Speculi hystorialis, per manus Guillelmi Cronier, clerici Carnotensis dyocesis, scriptum pro et nomine reverendissimi in Christo patris ac domini domini Guydonis de Roya, Remorum ducis et presulis, anno Domini M°CCCC° tercio, mensis octobris die XIII^a^ ».

Signature de Guy de Roye à l'intérieur du plat final.

1560. Tome V. — Fol. 1. « Continencia XXVIII libri... quia Dei claritatem vident, nichil in creatura agitur quod videre non valeant ».

Signature de Guy de Roye à l'intérieur du plat final.

Sur le célèbre encyclopédiste, v. Quétif et Échard, *Script. ord. Praed.*, t. I, p. 212-240.

1561. Tome VI. — Fol. 1. Belle initiale, or et couleurs, encadrant les côtés de la page et représentant l'auteur offrant son livre à un cardinal. « Reverendo patri ac domino suo domino Symoni, Dei gractia (*sic*) tituli Sancte Prisce presbitero cardinali, suorum servorum humillimus, Johannes Hautfuney, presbiter, etc. Diligenter dudum perlegendo considerans... »

C'est la table alphabétique des matières du *Miroir historial*, suivie d'une liste des mots saillants du livre et d'une table des noms propres.

Avant de compléter l'ouvrage que Guy de Roye avait fait écrire, cette table appartenait à un premier possesseur dont, malgré un fort grattage, on lit le nom à l'intérieur du plat initial : « Iste liber, qui est tabula de Speculo historiali, est domini G[uillelmi] de Teyvilla, Constanciensis episcopi (1315-1345), pro... »

A l'intérieur du plat final, on trouve la signature de Guy de Roye. — Au verso de la garde A, on lit cette mention connue des livres de Guy de Roye : « Ext[imatur] II f[lorenis] », et, à côté, cette note (XIVe siècle) : « Ceste table avec lez... volumes..., VI^xx^ livres ».

Commencement du XVe siècle. Parchemin. — Tome I. 192 feuillets à 2 col. et une garde blanche, A, en tête. 315 sur 225 millim. — Tome II. 256 feuillets à 2 col., plus les *bis* 15, 17, 19, 28 et 2 gardes blanches, A, B, en tête et en queue. 310 sur 230 millim. — Tome III. 195 feuillets à 2 col. 312 sur 223 millim. — Tome IV. 202 feuillets, plus une garde A, en tête; le fol. 88 blanc. 310 sur 222 millim. — Tome V. 196 feuillets à 2 col., plus les gardes A-D, en tête, sans valeur.

311 sur 225 millim. — Tome VI. 128 feuillets à 2 col., plus 2 gardes A, B, en tête et en queue, la dernière blanche, l'autre sans valeur. Le troisième volume a perdu tout vêtement, mais les autres portent encore leur reliure contemporaine, faite d'une peau extrêmement épaisse, à gros grain, faisant office d'ais et recouverte de deux peaux souples superposées, verte et blanche, portant les armes du donateur peintes sur une étiquette collée. Les 2e, 4e et 5e volumes ont conservé les attaches de départ et d'arrivée d'anciens fermoirs formés d'une forte passementerie de soie verte; ces attaches, en cuivre, aux armes gravées du Chapitre de Reims et de Guy de Roye. Les 2e, 4e, 5e et 6e volumes ont gardé aussi leurs étiquettes de dos et de plat, dans ce genre : « Secunda pars Speculi hystorialis, in qua IXus liber et alii usque ad XVIIum ». Le titre du dos, au XVIIIe siècle, était : « Speculum historiale Vincentii. — 275(-280) ». Enfin tous ces volumes présentent des tranches peintes et dorées, aux armes de l'archevêché de Reims, *d'azur semé de fleurs de lis d'or, à la croix d'argent*, et au double blason de l'archevêque donateur, le tout entremêlé du nom de l'archevêque : « Guy de Roye », de la devise : « Sponsa mea », de l'indication de tomaison : « Ia pars », dans une garniture de rinceaux. — (Ex-libris gravés du Chapitre : « C, ord. 3, nos 46, 47, 48, 49, 50, 51 »).

1362 (K. 766). « L'histoire ecclésiastique des trois premiers siècles, par M. l'abbé Fleury, traduite en latin par dom [Claude Thuillier], religieux bénédictin de la congrégation de S. Maur, mort en l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims ».

L'ouvrage s'arrête au cours du XVe livre, à l'année 362.

XVIIIe siècle. Papier. 752 feuillets écrits, plus 459 *bis*. 280 sur 200 millim. Cartonnage parchemin.

1363 (K. 767). « Abrégé de l'empire universel ».

Fol. I-XVII. Histoire ancienne.

Fol. 1. « Chronologie ecclésiastique ». L'ouvrage compte trois parties : « La Nature », qui embrasse les vingt-sept premiers siècles; « La Loy », qui prend à l'année 2686 ; « la Grâce », qui commence l'ère nouvelle, en l'année 4200. L'auteur arrête son récit à l'année 1705.

En tête du fol. I, on trouve la signature du chanoine J.-F. Corel-Duclos, dont l'ex-libris armorié et gravé se trouve collé sur le verso du fol. XVII : « I.-F. Corel Du Clos, cano[nicus] Belfo[rtensis ?], ord[inis] hosp[italarii] et milit[aris] B[eatae] V[irginis] M[ariae] de Monte Carm[eli] et Sancti Lazari, Hierosolimit[anus] eques ».

XVIIIe siècle. Papier. xvii feuillets et 305 pages écrites et quelques *bis*. 193 sur 151 millim. Rel. veau fauve.

1564 (K. 769). Relation des conclaves tenus à Rome, de 1555 à 1644.

Fol. 1. « Conclave di papa Marcello II ».

Fol. 8. « Il conclave di papa Paolo quarto, creato alli 26 di maggio 1555... »

Fol. 15. « Conclave Pii IV, pontificis maximi ».

Fol. 36. « Conclave nel qual fu creato papa Pio quinto ».

Fol. 52. « Conclave per la sede vacante della bo[na] me[moria] di Gregorio, papa XIII, et del successo della creatione di il[lustrissimo] senore Sisto quinto... »

Fol. 57. Conclave du pape Léon XI.

Fol. 84. « Relatione del conclave fatto dopo la morte di Leone XI, nel quale fu eletto papa il cardinale Camillo Borghese, detto Paolo V ».

On a ajouté : 1. « Relatione del conclave dopo la morte di papa Urbano ottavo, nel quale e stato eletto papa Innocentio X, anno 1644 ».

2. « Conclave doppo la morte di papa Paolo V, e fu eletto Gregorio XV, anno 1621 ».

Au fol. 84, on a intercalé un : « Pianta del conclave fatto in sede vacante di Paolo V, per l'elettione del novo pontefice, designato da Carlo Maderni (Joannis Antonii de Paulis formis, Romae, 1621) ».

XVIIe siècle. Papier. 88 feuillets, dont plusieurs blancs, plus 8 fol. ajoutés. Une planche. 325 sur 220 millim. Cartonnage parchemin.

1565 (K. 804). Historia Albigensium, a Petro Sarnensi edita.

Fol. 1. « Incipit liber de Gestis comitis Montis Fortis. Prologus. Sanctissimo patri et beatissimo domino Innocencio, Dei gratia universalis ecclesie summo pontifici, licet immeritus servus ejus, frater Petrus qualiscumque Vallium Sarnay monachus, etc. Benedictus Dominus Deus Sabaoth... — Incipit tractatus de Hystoria Albigensium. In provincia igitur Narbonenci (*sic*), ubi quondam fides floruerat... immo indifferenter se Christi hostibus adjungebant dimisit Tholosam, etc. Deo gracias ».

Sur l'auteur de l'ouvrage, v. Potthast, *Biblioth. med. aevi,* t. II, p. 922.

Sur le fol. a, à côté du *Credo* et du *Salve, regina,* on lit cet ex-

libris (fin du XIVe siècle) : « Iste liber est conventus fratrum Predicatorum Caturci ». La même mention se lit à l'intérieur du plat. Mais le couvent le tenait d'un de ses religieux, comme en témoigne cet autre ex-libris inscrit au fol. C v° (XIVe siècle) : « Iste liber est fratris Petri de Pejaco, predicatoris ».

Au verso du fol. B, on avait commencé une table des matières.

On relève aussi, sur le fol. C, une liste de localités du Midi, la plupart du département du Lot : « Villafranca, Fraicenet, Pomaireda, Belaic, Rantasac, Motavernas, Buinaget, Farsatas, Gafalasc, Curaluiset, Marmaran, Ga.., Vallafre, Ca...s, Santos, Maqueros, Gogencs ».

Sur la couverture initiale, on trouve cette inscription, de la fin du XVe siècle : « Liber de Gestis comitis Montis Fortis », et, au dos, on relève l'ancien n° « 282 ».

XIVe siècle. Parchemin. 123 feuillets à longues lignes, et les gardes A, en tête, B, C, en queue. 172 sur 123 millim. Rel. veau fauve. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 4, n° 77 »).

1566-1567 (K. 805; O. 875). OEuvres de Jean de Michel.

1566. Tome I. — Fol. 2. Avis au lecteur.

Fol. 5. « Premier traitté, contenant l'abbrégé des histoires des plus fameux hérésiarques [Bérenger, Valdo, Wiclef, Jean Huss et Jérôme de Prague, Luther, Carlostadt, Zwingle, Munzer, Calvin] qui ont paru en Europe depuis l'an 1040, où l'on voit l'origine de l'hérésie de Calvin et les erreurs qui composent cette secte, receuilly de divers autheurs. A J[ohanne] D[e] M[ichel], quaestore regio ». — A la fin de ce traité, on lit la date : « Anno 1687. Rothomagi ».

Fol. 96. « Second traitté, contenant plusieurs petites pièces curieuses touchant l'histoire de France et de Normandie. A J. D. M., quaestore regio, anno 1670 ». On y trouve : Fol. 97. « Sommaire historique de l'establissement de la monarchie françoise, de ses grandeurs et décadances, et des familles qui l'ont gouvernée jusques à présent ». — Fol. 101 v°. « Du droit de régale, prérogative particulière des rois de France ». — Fol. 102 v°. « Manière dont l'Espaigne a uzurpé le royaume de Navarre, et pourquoy ». — Fol. 104. « Cause de l'eslévation et de la grandeur de la maison d'Autriche ». — Fol. 105. « Naissance et progrès de la république des Provinces-Unies, dite Estats-Généraux ». — Fol. 107. « Discours historique sur la province de Normandie, contenant les divers changements de ses souverains, depuis

la domination des Romains jusques à présent ». — Fol. 115. « Remarque sur la révolte de Normandie dite des Nuds-pieds ». — Fol. 116. « Relation d'une tempeste arrivée à Rouen, le vendredy 25 juin 1683 ». — Fol. 117. « Tremblement de terre arrivé à Rouen, au mois de septembre 1692 ».

Fol. 118. « Troisième traitté, contenant un *Compendium* de philosophie et plusieurs petits traittés concernant les mathématiques ». — Fol. 120. *Compendium* philosophique. Il est clos sur cette date : « Saceyo, anno 1665 ». — Fol. 141. « Alphabet des mathématiques ». — Fol. 143. « *Epitome* de la peinture, ou Abbrégé de l'ordre de raisonner, connoistre et juger de la peinture ». On trouve dans ce traité la « Mascarade surprenante de Pierre Cossimo, peintre excellent, faicte à Florence environ l'an 1620 ». — Fol. 146 v°. « Petit traitté des vents ». — Fol. 148. « Disgression chronologique, ou Science des tems ». — Fol. 156. « Abbrégé instructif de l'architecture militaire, ou Art de fortiffier les places, pour avoir l'intelligence des termes propres à cet art et pour connoistre et distinguer les pièces qui composent l'ouvrage des fortiffications, leur lieux et leur usages, tant pour la deffence que pour l'attaque. Rothomagi, anno 1679 ». Figures aux fol. 159, 161, 164, 172, 173; cette dernière gravée sur double in-folio et intitulée : « Lichnographie, orthographie et scénographie d'une place de guerre avec ses dehors, fortifiée selon les maximes approuvées des plus grands cappitaines et ingénieurs, etc., par le sieur de La Fontaine, ingénieur ordinaire du Roy et professeur de mathématiques ». A Paris, chez Hubert Jailliot, 1668.

1567. Tome II. — « Précis historique des causes du schisme de l'Esglise anglicane et de sa chute dans l'hérésie, avec un abbrégé des dogmes principaux de cette Esglise, ausquels sont opposées les vérités que l'Esglise catholique tient et enseigne, le tout agité en forme de dialogue. P[ar] I[ean] D[e] M[ichel], 1689 ».

Sur la garde A et à l'intérieur du plat initial, on lit : « Ex libris domini De Michel, autoris hujus libri ».

XVII[e] siècle. Papier. — Tome I. 173 feuillets, dont les 75, 76, 78, 80 et 117 ne sont que des notes, tandis que le 173 est double in-folio. 294 sur 190 millim. — Tome II. 76 feuillets, plus A-G, en tête, contenant le titre et la préface, et un feuillet H portant un portrait gravé d'Henri VIII. 238 sur 190 millim. Rel. parchemin.

1568 (N. fonds). « Lettres de Messieurs les évesques de Luçon et

de La Rochelle écrites au Roy contre Monsieur le cardinal de Noailles, archevesque de Paris » (avril 1711).

Sous ce titre peu compréhensif on trouve encore :

Page 16. « Lettre de M. l'abbé Bochard de Sarron, trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincenne, à M. l'évêque de Clermont, son oncle... » (Vincennes, 15 juillet 1711).

Page 25. « Relation de ce qui s'est passé en Écosse, au mois de juillet de l'année 1711, en faveur de Jacques III, roy d'Angleterre, fils de Jacques II, aussy roy d'Angleterre, qui a esté obligé de s'enfuir en France en 1688 et qui y est mort ».

Page 32. « Caballe découverte » ; contre les évêques de Luçon et de La Rochelle.

« Le père confesseur est un bien chaud amy,
Et quand il sert les gens ce n'est pas à demy ;
. . . . »

Page 34. « Récit d'une conversation entre le P. Le Tellier et l'abbé Bochard de Sarron ».

Page 58. Lettre des évêques de La Rochelle et de Luçon à l'archevêque de Paris (s. d.).

Page 133. « Réponse du cardinal de Noailles au mémoire que le Roy luy a fait l'honneur de luy donner » (s. d.).

Page 152. « Mémoire de Monseigneur le Dauphin pour notre saint père le Pape. MDCCXII ».

Page 169. Bref du Pape sur ce mémoire « présenté à Sa Sainteté par M. le cardinal de La Trémoille, de la part de Sa Majesté ». « Gravissimum dolorem... » (4 juin 1712).

Page 181. « Ordonnance de S. E. Mgr le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, portant défense de lire certains écrits publiés sous le prétendu titre d'ordonnances et instructions pastorales de MM. les évêques de Luçon et de La Rochelle et de mandement de M. l'évêque de Gap » (8 avril 1711).

Page 195. Chanson.

« Père Tellier, faites briller ma race
Et comblés moy d'honneur
. . . .
. . . . »

Page 197. Lettre du cardinal de Noailles à l'évêque d'Agen (20 décembre 1711).

XVIIIe siècle. Papier. 235 pages, une table et quelques feuillets blancs. 185 sur 115 millim. Rel. veau fauve, tr. dorée. — (Acquis à la vente Piéton, 1901).

1569 (N. fonds). Récit des convulsions de « frère Noël » et des paroles par lui prononcées durant ces convulsions, du 3 au 28 juin 1733.

XVIIIe siècle. Papier. 72 feuillets. 192 sur 120 millim. Demi-rel. veau violet. — (Legs Saubinet aîné).

1570 (N. fonds). « Réfutation [par N.-R. Marlot, chanoine régulier], d'un ouvrage qui a paru en 1795 sous le titre d'*Annales sur la religion ou Mémoires pour servir à l'histoire du* 18e *siècle*, par une société d'amis de la religion et de la paix [MM. Desbois de Rochefort, Grégoire, Mauvielle et autres évêques constitutionnels]. (Paris, 1795-1803. 18 vol. in-8°) ».

C'est la discussion des n°s 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10 et 20 de ces *Annales*.

M. de Taizy, dont le nom est doré sur le plat, a inscrit, sur le fol. B, cette note : « Nicolas-Robert Marlot, chanoine régulier et ancien procureur de l'abbaye de Sainte-Geneviève, né à Reims en 1728, mort à Reims le 7 octobre 1811, âgé de 83 ans, est auteur de cet ouvrage. Le dernier rejetton de cette famille a été Pierre-Jean Marlot, chanoine régulier, mort à Reims le 7 mars 1812 ».

XIXe siècle. Papier. 310 pages, et des gardes A-E. 205 sur 157 millim. Rel. basane mouchetée. — (Fonds de Taizy).

1571 (N. fonds). Recueil sur l'église de Hollande.

1. Résumé de l'histoire ecclésiastique de la Hollande, de 1528 à 1797. — Page 18. Injustice du parallèle entre l'archevêque d'Utrecht et les évêques de Harlem et de Deventer et les intrus de la Constitution civile de 1790. — Page 27. Note sur l'élection de J.-J. Van Rhyn, archevêque d'Utrecht, du 10 mai 1797. — Page 35. Autre résumé de l'histoire ecclésiastique de la Hollande. — Page 40. Note biographique sur G.-M. van Nieuwenhuisen, archevêque d'Utrecht (1767-1797). — Page 52. Liste des archevêques d'Utrecht et de leurs cinq suffragants. — 55 pages.

2. Résumé de l'histoire des églises d'Utrecht, de Harlem et de Deventer.

3. Lettre adressée au Pape (1724), par Cornelius Steenoven, archevêque d'Utrecht nouvellement élu.

4. Lettre de P.-J. Meindarts, archevêque d'Utrecht (21 juillet 1765), à MM. Thuillier, curé de Givry, Bara, Verzeau et Vanin, chanoines de Montfaucon, les remerciant de leur adhésion au concile d'Utrecht.

5. Note sur l'adhésion à ce concile (mars 1765).

6. Compliments adressés (2 mai 1766) aux évêques de Hollande, au sujet de ce concile.

7. Lettre (15 novembre 1767) d'un témoin oculaire de la mort et des funérailles de l'archevêque P.-J. Meindarts.

8-9. Lettres (XVIIIe siècle) sur l'établissement des PP. de l'Oratoire en Hollande.

XVIIIe siècle. Papier. 9 pièces in-4°, dans un portefeuille.

1372 (K. 582) (1). Thomae Cantipratensis Bonum universale de proprietatibus apum. — Viridarium Ecclesiae Johannis Topacii de Vercellis.

I. Fol. 1. « Incipit tabula super librum appellatum Universale bonum, de apibus, scilicet de prelatis et eorum subditis... » — Fol. 18. « Incipit prologus in librum qui dicitur Universale bonum, de apibus, scilicet de prelatis et subditis. Reverendo in Christo patri Humberto, magistro ordinis fratrum Predicatorum, frater humilis cujus nomen ad presens non urget necessitas nominari. Rogatus instantissime a quibusdam familiaribus meis, librum de prelatis et subditis multa sollicitudine scripsi... — Incipit caput primum. Unum caput Christum sui unitate Ecclesie fideles habent et huic obedire satagunt tanquam regi... quod si aliquod in hoc labore vel aliis unquam meruerim, illum tanquam me participem faciat Jhesus Dominus noster, qui cum, etc. Explicit liber qui dicitur Universale bonum, de apibus, scilicet de prelatis et subditis eorum ».

Sur l'auteur, v. l'*Hist. litt.*, t. XIX, p. 177-184; Foppens, *Biblioth. belgica*, t. II, p. 1131 ; Quétif et Échard, *Scriptor. ord. Praed.*, t. I, p. 250-254. Sur les premières éditions, v. Hain, *Repert. bibliogr.*, t. I, n° 364, et Brunet, *Manuel*, t. I, col. 1552.

A la fin de cet ouvrage (fol. 115), on lit cette note du scribe, en lignes noires et rouges alternées : « Anno Domini M°CCC° octogesimo

(1) Ce volume s'est trouvé égaré dans l'histoire ecclésiastique.

octavo, die III^a mensis septembris, finitus est liber iste quoad scripturam, de precepto reverendissimi patris domini Guidonis de Roya, tunc archiepiscopi Senonensis, scriptus per Guillelmum de Bruolio, ipsius capellanum et servitorem. Et fuit hoc in Avinione, ubi idem dominus erat tunc degens cum sanctissimo in Christo patre domino Clemente, divina providentia tunc papa VII°, anno ipsius X°, indictione undecima. Idcirco rogo legentes quot (*sic*) rogent Deum pro prosperitate et salute prefati reverendi patris et omnium amicorum et benefactorum suorum ».

II. Fol. 118. « Sanctissimo in Christo patri et domino domino Clementi, sacrosancte Romane ac universalis Ecclesie divina providencia summo pontifici, frater Johannes Topacius, de Vercellis, lector minimus ordinis fratrum Heremitarum S Augustini, ad devotissima pedum oscula beatorum. Queque serenitatis vestre eximia altitudo... — Sequitur capitulum primum de adventu agricultoris. Rex regum et dominus dominancium atque opifex sapientissimus... de miseria ad eternam felicitatem, quam vobis et gregi vobis commisso concedat Jhesus Christus, Dei filius, qui in secula seculorum est benedictus. Amen ».

L'*Anastaxis Augustiniana* de Th. Gratien ne mentionne pas ce théologien, dont le nom ne paraît pas avoir été encore rencontré.

A la fin de cet ouvrage (fol. 132), on lit de même : « Viridarium Ecclesie, scriptum Avinione, de precepto reverendi patris domini Guidonis de Roya, tunc archiepiscopi Senonensis, per Guillelmum de Bruolio, presbiterum dyocesis Belvacensis, prefati patris servitorem, die penultima septembris anno M° octogesimo octavo ».

Sur le fol. A, une main du XIVe siècle a transcrit une partie de l'office noté du S. Sacrement, notamment le *Lauda, Sion*.

En tête du fol. C, on lit cette note de Gilles d'Aspremont : « Hoc volumen, quod fuit de libris domini Guidonis de Roya, quondam archiepiscopi Remensis, continet duos libros, scilicet librum qui dicitur de Apibus et Viridarium Ecclesie, et sunt in primo libro, scilicet de Apibus, 116 folia, quorum unum cum dimidio non est scriptum, et in alio libro, scilicet in Viridario Ecclesie, sunt XVI folia, et sic in toto isto volumine, absque isto in quo scripta est ista littera, sunt 132 folia. Orate Deum pro dicto Domino. Si quis inde rapuerit, anathema sit ».

Le volume a été coté, au XVIIIe siècle : « b 144 », et l'on relève sur le dos le n° 232.

XIVᵉ siècle. Parchemin. 132 feuillets, moins 116 et 117, plus les gardes A, B, en tête, C, D, en queue. Le premier ouvrage à 2 col., le deuxième à longues lignes. La place des initiales est demeurée blanche. 328 sur 222 et 278 sur 192 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 2, nº 32 »).

1373 (N. fonds). « Abrégé de la vie de tous les Pères de l'Église et des endroits les plus remarquables qui se sont trouvé générallement dans tous leurs ouvrages ». 1716-1718.

XVIIIᵉ siècle. Papier. 386 pages. 223 sur 167 millim. Rel. parchemin. — (Acheté à la vente après décès de l'avocat Piéton, 1901).

1374 (N. fonds). Notitia ordinis Predicatorum.

Page 1. « Tavola di tutta l'Italia, quale contiene provincie vintitre, cioè la provincia di Piemonte, di Genova, di Milano, etc. Conventi 814, predicatori 1570, sacerdoti 3730, clerici 1348, laici 4590, in tutto fratri 11238... »

Page 26. « Tavola di tutta l'Espagna, quale contiene provintie 5, conventi 91, predicatori 316, sacerdotti 496, chierici 313, laici 470, in tutto frati (*sic*) 1595... »

Page 32. « Tavola di tutta la Francia, quale contiene provincie 12, cioè la provincia di Provenza, di Lione, di Savoia, di Borgogna, di Lorena, di Toloza, di Torena, di Bretagna, di Normandia e di Parigi, Flandra e Valonia sono qui per l'unione masi numerano nella Germania. Conventi 375, predicatori 1337, sacerdotti 1469, chierici 687, laici 1238, in tutto frati 4731. — Provincia di Provenza. Archivescovati 3, vescovati 9, luoghi di studii..., conventi 32, predicatori 93, sacerdoti 183, chierici 51, laici 135, in tutto 462. Confini di questa provincia sono le provincie di Toloza, Lione e Piemonte. Aiguemortes, Aix, Ales, Ambrun... »

Page 44. « Tavola di tutta la Germania, quale contiene provincie 7, cioè la provincia di Fiandra, di Vallonia, di Colonia, d'Helvetia, di Tirolo, di Boemia e di Stiria. Le provincie di Lorena, di Borgogna e di Savoia sono numerate con quelle della Fiandra. Conventi 194, predicatori 839, sacerdoti 1168, chierici 450, laici 747, in tutto frati 3204... »

Pages 51-54. Table des 48 provinces.

XVIIᵉ siècle. Papier. Cahier de 54 pages. 220 sur 173 millim. Non relié.

1575 (N. fonds). « Necrologium canonicorum regularium Congregationis gallicanae ac ejusdem benefactorum, ad usum abbatiae Sancti Dionysii Remensis ».

Fol. 1. « Januarii 1. Obiit Sylvanecti, in monasterio Sancti Vincentii, f[rater] Albinus de Loeil... In canonia Sancti Antonini de Sancto Antonino, provinciae Aquitaniae, f[rater] Joannes Jacobus Arthaud, sacerdos, aetatis 64, professionis 45, anno 1773 ».

Ce Nécrologe a été poursuivi jusqu'à la Révolution.

Fol. 369-373. « Elogia in quibusdam anniversariis legenda ».

Fol. 429. « Catalogue alphabétique des noms des chanoines réguliers de la Congrégation décédés depuis le commencement de la réforme... »

De l'écriture du génovéfain Pinchart.

On a adapté, sur le dernier feuillet blanc, une « Liste générale des supérieurs des chanoines réguliers de la Congrégation de France, élus et nommés dans le chapitre général assemblé en MDCCLXXXVII ». — Plac. imp. in-folio.

XVIIe-XVIIIe siècles. Papier. 447 feuillets, plus A portant le titre, moins 218 omis; les fol. 368, 374-428 blancs. 330 sur 223 millim. Rel. veau brun. — (Saint-Denis).

1576 (N. fonds). « Catalogue des chanoines réguliers de la Congrégation de France, avec leurs noms, surnoms, pays, âges et années de profession, à la tête duquel est une liste générale des maisons de cette Congrégation distribuée en quatre provinces, fait à Sainte-Catherine de Paris par F.-M.-P.-B. Morgan, chanoine régulier de la même Congrégation, en l'année 1752 ».

Fol. 3. Maisons de chanoines réguliers en France.

Fol. 6. Chanoines réguliers, par année de profession, depuis 1686. De 1753 à 1761 la liste a été continuée par le propriétaire du livre, Louis Lejeune de La Vincendière, de Nantes, chanoine de Sainte-Geneviève de Paris.

Fol. 72. Liste des supérieurs généraux de la Congrégation.

XVIIIe siècle. Papier. 74 feuillets, les 40-70 blancs. 218 sur 166 millim. Rel. veau fauve timbrée de l'ex-libris : « Mr de Taizy ».

1577 (O. 876). « Relatio compendiosa turbarum quas Jesuitae angli, una cum D. Georgio Blackwello, archypresbytero, sacerdotibus seminariorum populoque catholico concivere, ob schismatis et aliorum

criminum invidiam illis injuriose impactam, sacrosanctae Inquisitionis officio exhibita, ut, rerum veritate cognita, ab integerrimis ejusdem judicibus lites et causae discutiantur et terminentur.

« This relation was presented in Rome by the fouer preists who prosecuted the appeal made from the archpriest Jo. Jackson. The 4 preists were Mr Mush, Mr Blewet, Dr Cicills, Dr Champney ».

Fol. 2. « Relatio compendiosa turbarum, etc., ad illustrissimos et reverendissimos dominos sacrosanctae Inquisitionis praesides. Cum multa sint, illustrissimi ac reverendissimi viri, quae vestrum... »

Fol. 5. « Origo et progressio praesentium turbarum, quae inter Jesuitas et sacerdotes cum haud mediocri scandalo existunt. Tribus abhinc (plus minus) annis, graves istae... »

Fol. 61 et 66. Lettres du Pape à Georges Blackwell. « Venerunt nuper ad nos... » (5 octobre 1602). — « Cum nobilissimum Angliae regnum... » (17 août 1601).

Au bas du fol. 1, une bande imprimée porte : « Ex dono domini Nicolai Caron, ecclesiae Remensis canonici ».

A l'intérieur du plat initial, on lit l'ancienne cote de la bibliothèque de ce chanoine : « Arm. 5, tab. 3, n° 111 ».

XVIIe siècle. Papier. 71 feuillets, plus 14 *bis*; les 64 et 65 blancs. 326 sur 220 millim. Rel parchemin. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « H, ord. 4, n° 15 »).

1578 (N. fonds). Recueil sur les Jésuites.

Fol. 1. « Lettre de M. L'Eullier, curé de Saint-Louis-en-l'Isle, doyen de la Faculté de théologie de Paris et docteur de Sorbonne, à M. le P. P., au sujet de la thèse du sieur Haubaerau supprimé[e] par arrêt du 5 janvier 1733 ».

Fol. 2. « Lettre de M. l'évêque de Laon à M. L'Eullier. »

Fol. 4-5. Lettres sur l'affaire du P. Girard.

Fol. 8. « Réflexions sur un livre du P. Jouvency, jésuite, contenant la justification des calomnies suscitées à la Société au sujet des atentats commis par Barrière, Jean Chatel et Ravaillac contre la personne sacrée d'Henri quatre, roi de France. 1716 ».

Fol. 66. « Remarques sur l'entreprise des PP. Jésuites pour s'incorporer à l'Université de Reims ».

Fol. 81. Notes sur les Jésuites de Coïmbre et de Rennes, à propos de l'*Unigenitus*.

Fol. 84. « Testimonia Jesuitarum sed sapientium [Bellarmin, Salmeron, Péreire, Henriquez, Suarès, Petau], quibus caeteri Αυγυστινομαχοι erroris in se et iniquitatis in nos rei revincuntur ».

Fol. 92. « L'Adamite ou le Jésuite insensible, nouvelle doctrine » (1684). — Tiré de la bibliothèque de Saint-Nicaise.

Fol. 127. « Seconde maurolique à M. l'archevêque de Reims »; suivie de lettres supposées de Mme Guiscard et des frères Hermite et Aimé au même (1697).

XVIII[e] siècle. Papier. 199 feuillets numérotés 1-208. Les fol. 6, 7, 7 *bis* blancs. Formats divers entre 170 et 194 de haut, 112 et 133 de large. Demi-rel. basane.

1579 (N. fonds). « Raisons invincibles qui doivent empêcher le Pape d'accorder et les souverains de poursuivre l'abolition de la Compagnie de Jésus, tant que cette cause sera dans l'état où elle est ».

Cet épisode de la lutte entre le duc de Choiseul et les Jésuites, en 1773, est tiré du *Courrier du Bas-Rhin*.

XVIII[e] siècle. Papier. 58 pages. 250 sur 180 millim. Demi-rel. veau violet.

1580 (N. fonds). « Chronicon Sancti Remigii Senonensis et breve appendiculum aliorum monasteriorum Sancti Joannis, Sancti Leonis, Beatae Mariae de Charneyo, Sancti Medardi, Sancti Hilarii, SS. Mauricii et sociorum, Sancti Maximini, Sancti Symphoriani, 1650; [scriptore] fr[atre] M[auro] D[u Rhu] ».

Fol. 2. « Epitaphium coenobii Sancti Remigii Senonensis, complectens res magis praecipuas quae contigerunt a sua fundatione usque ad annum Christi 1650 ... studio et opere domni Victoris Cotronii, monachi ». — Fol. 3. « Index rerum praecipuarum epitaphii Sancti Remigii ».

Fol. 10. « Chronicon Sancti Remigii Senonensis. Lectori salutem (2 janvier 1650). Miraris forsan, lector benevole... — Praefatio. Inter omnia ordinis S. Benedicti coenobia... »

Les chapitres 5 (page 31), 7 (p. 73), 8 (p. 81) et 15 (p. 162) sont respectivement consacrés aux vies de S. Audry, archevêque : « Anno septingentesimo septuagesimo quinto... » (*Biblioth. hagiogr.*, n° 263); — S. Valérien, martyr : « Beatorum martyrum gloriosa certamina... » (*Ibid.*, n° 8488); — S. Romain, abbé d'Auxerre : « Adest dies vene-

randae commemorationis... » (*Ibid.*, n° 7305); — S. Baude, anachorète : « Prologus. Pauca quidem de beatissimi confessoris... — Fuit itaque vir... » (*Ibid.*, n° 903).

Fol. 150. Catalogue des abbés, des bienfaiteurs, des hommes illustres, des reliques de la maison.

Fol. 153. « Breve appendiculum de monasteriis SS. Gervasii et Prothasii, martyrum, Beatae Mariae de Charneyo, Sancti Johannis evangelistae, Sancti Hilarii, Sancti Maximini, Sancti Symphoriani, Sancti Medardi et Sancti Mauricii Senonensis. Quemadmodum Senonensis civitas... »

Dans le corps de l'œuvre, on rencontre les vies ou fragments de vies qui suivent : Fol. 135. S. Ursicin. « Tempore illo dum per... » — « Ursicinus Simplicio successisse traditur. . » — Fol. 159. S. Théodore. « Theodorus, undecimus archiepiscopus Senonensis, philosophus et rhetor ornatissimus... » — Fol. 159 v°. S. Syndin. « Syndinus vel, secundum Tavellum, Siclinus, duodecimus Senonensis archiepiscopus... » — Fol. 160 v°. « B. Ambrosius, confessor Christi praecipuus, tertius decimus archiepiscopus Senonensis... » — Fol. 161 v°. « B. Agricius vel, secundum alios, Agraecius, confessor Domini, vir praeclarissime sanctitatis... » — Fol. 163. « S. Leo, decimus septimus archiepiscopus Senonensis, post gloriosum triumphum mortis... — Incipit sermo in natale S. Leonis, Senonensis archiepiscopi. Recolitis, dilectissimi, diem publicum... »

Ces vies ne sont pas signalées dans la *Bibliotheca hagiographica*.

Fol. 167. « Fundatio coenobii Beatae Mariae de Charneyo. Quemadmodum ad dexteram portam... »

Les autres monastères ne sont l'objet que de quelques lignes.

En tête du fol. 1, on lit : « Ex libris monasterii Sancti Petri Vivi Senonensis, congregationis S. Mauri, ordinis S. Benedicti ». — De même, dans la marge inférieure : « Originale missum est Lutetiam Parisiorum et conservatur apud Sanctum Germanum a Pratis. Presens autem Chronicon descripsit D[omnus] Maurus Du Rhu, Sancti Petri Vivi monachus, anno 1650, antequam originale transmissum fuerit ».

Une inscription du même genre, au bas du fol. 10, précise que cette copie fut faite en octobre. Dom Cotron est l'auteur de l' « Epitaphium ».

Sur la garde A, les armes de l'abbaye gravées sur bois.

XVIIe siècle. Papier. 178 feuillets, plus 119 *bis*; les 146-148 blancs. 327 sur 214 millim. Relié toile. — (Legs Et. Saubinet).

1581 (K. 802). Extraits du Nécrologe de Port-Royal.

I. « Vies abrégées de plusieurs religieuses des deux monastères de Port-Royal de Paris et des Champs, extraites du Nécrologe de cette abbaye.

« Page 1. La mère Angélique de S. Jean, abbesse de ce monastère. — Page 9. Sœur Françoise de Ste Marie Wallon, religieuse converse. — Page 12. Sœur Françoise de Ste Thérèse Magnard de Bernière, religieuse professe. — Page 15. Sœur Françoise-Madeleine de Ste Julie Baudran, religieuse professe et prieure. — Page 19. La mère Magdeleine de Ste Agnès de Ligny, religieuse professe et ancienne abbesse. — Page 28. La mère Marie-Magdeleine d'Angennes du Fargis, religieuse professe, abbesse et prieure (nommée Henriette). — Page 34. La sœur Magdeleine de Ste Gertrude Baudrand, novice. — Page 36. La sœur Marguerite de Ste Gertrude du Pré, religieuse professe. — Page 38. La mère Marie-Angélique de Ste Magdeleine Arnauld, dernière abbesse titulaire. — Page 49. La sœur Françoise de Ste Luthgarde Robert, religieuse professe. — Page 50. La sœur Magdeleine de Ste Christine Briquet, religieuse professe. — Page 52. La sœur Antoinette-Euphrasie de S. Augustin Legros, religieuse professe. — Page 54. La mère Marie-Angélique de Ste Agnès Suireau, religieuse professe. — Page 59. La sœur Élisabeth de Ste Marceline Wallon, religieuse professe. — Page 62. La sœur Anne de Ste Eugénie de Bollogne, veuve de messire François Le Charron de Saint-Ange, premier maître d'hôtel de la reine Anne d'Autriche, religieuse professe. — Page 68. La sœur Anne de Ste Eugénie de l'Incarnation Arnauld, religieuse professe. — Page 70. La sœur Marie de Ste Aldegonde des Pommerez, religieuse professe. — Page 71. La sœur Marie-Antoinette de Blond, religieuse professe. — Page 72. La mère Françoise de la Trinité de Martinville, prieure du monastère de Saint-Aubin. — Page 74. La sœur Catherine de S. Jean Arnauld, religieuse professe, qui avait épousé M. Le Maître, maître des Comptes, à Paris, dont elle eut cinq fils. — Page 77. La sœur Magdeleine-Christine Vialar, religieuse professe — Page 78. La sœur Catherine de Ste Eugénie Guellart, religieuse professe. — Page 80. La sœur Magdeleine de Ste Christine Arnauld, religieuse professe. — Page 82. La sœur Catherine de Ste Félicité Marion, veuve de

M. Arnauld, avocat, religieuse professe. — Page 84. La mère Catherine-Agnès de S. Paul Arnauld, religieuse professe et abbesse. — Page 92. La mère Marie-Geneviève de S. Augustin Le Tardif, religieuse professe, abbesse. — Page 94. La sœur Antoinette de Ste Foy Le Roy, novice. — Page 95. La sœur Jeanne-Marie Johannet, religieuse professe, sourde et muette. — Page 96. La sœur Anne de S. Paul Arnauld, religieuse professe. — Page 97. La sœur Jacqueline de Ste Euphrasie Paschal, religieuse professe. — Page 98. La sœur Catherine-Henriette de S. Augustin de Lorraine d'Elbeuf, novice. — Page 99. La sœur Suzanne de Ste Cécile Robert, religieuse professe. — Page 100. La sœur Liée-Magdeleine de Ste Élisabeth Bochard de Champigny, religieuse professe. — Page 102. La sœur Catherine de Ste Agnès Arnauld, religieuse professe. — Page 103. La sœur Anne de S. Laurent de La Rivière.

II. « Vies abrégées de plusieurs persones (*sic*) illustres, tant laïques qu'éclésiastiques (*sic*) qui ont demeuré ou qui ont esté les bienfaiteurs de l'abbaye de Port-Royal, extraites du Nécrologe de cette abbaye ».

Page 1. Messire Isaac-Louis Le Maître de Sacy, prêtre. — Page 10. Messire Sébastien Le Nain de Tillemont, prêtre. — Page 13. Innocent Fay, né à Montigny. — Page 17. M. Nicolas Richer, avocat au Parlement. — Page 19. Charles-Henry Arnauld de Luzancy. — Page 25. Frère Florent Guais, novice (abbaye de Saint-Cyran). — Page 26. René-Regnauld de Sévigné. — Page 30. Messire Guy, évêque de Carcassonne († vers 1220). — Page 31. Pierre de Pertuis d'Éragny de La Rivière. — Page 33. Messire François Retart, docteur de Sorbonne, curé de Magny-Lessart. — Page 34. Charles Du Chemin, prêtre, natif de Picardie. — Page 38. François Bouilly, ex-chanoine d'Abbeville. — Page 41. Charles des Champs des Landes, gentilhomme de Normandie. — Page 43. Julien Giroust, de Bessy. — Page 46. Étienne Bascle, de Martel en Quercy. — Page 49. M. Guillaume Dugué, seigneur de Bagnols, maître des Requêtes. — Page 52. Messire Henry Litophi (*sic*) Maroni, évêque de Bazas. — Page 57. Messire Jean Nurcasset, vicaire apostolique en Hollande. — *Ibid.* Messire Henry Arnauld, évêque d'Angers. — Page 60. M. Jean Doamlup, sous-diacre. — Page 63. M. Louis de Pontis, seigneur de Baye, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. — Page 65. M. Paul-Gabriel de Gibron, gentilhomme de Narbonne. — Page 67. Messire Simon, comte de Montfort, 3e du nom. — Page 70. M. Jean

Hamelin, conseiller du Roi et contrôleur général des ponts et chaussées de France. — Page 76. Messire Godefroy Herman, docteur de Sorbonne, chanoine de l'église de Beauvais. — Page 78. Messire Odon de Seuilly (*sic*), évêque de Paris († 1208). — Page 80. Messire Nicolas Choard de Buzanval, évêque et comte de Beauvais. — Page 81. M. Jean Hissaly, ancien avocat au Parlement, conseiller secrétaire de la Cour. — Page 83. Messire Roger du Plessis, duc de Liancourt. — Page 88. Messire Alexandre Varet, prêtre du diocèse de Paris. — Page 91. Messire Nicolas Le Tourneux, prêtre du diocèse de Rouen, prieur de Villers-sur-Serre. — Page 92. Nicolas Huqueville, parisien. — Page 94. Messire Toussaint d'Alençon, prêtre du diocèse de Lisieux. — Page 97. Messire Antoine Arnauld, docteur en théologie, de Sorbonne. — Page 101. Messire Pierre de Nemours, évêque de Paris († 1220). — *Ibid.* Messire Bouchard de Marly, 1er du nom († 1226). — Page 102. François Vizaguet. — Page 103. Messire Louis-Henry de Gondrin, archevêque de Sens. — *Ibid.* Messire Claude de Sainte-Marthe, prêtre du diocèse de Paris. — Page 106. Messire Jean Bourgeois, prêtre du diocèse d'Amiens, ci-devant abbé de Notre-Dame de la Merci-Dieu. — Page 107. M. Antoine Le Maître. — Page 116. M. Jean Bernard, sieur de Belair. — Page 118. Messire Noël Lecerf, prêtre de Verneuil, en Perche. — Page 119. Messire Nicolas Pavillon, évêque d'Alet. — Page 120. Messire Antoine Gyroust, prêtre du diocèse de Paris. — Page 122. M. Pierre-Bernard Couturier, gentilhomme ordinaire de la duchesse de Montpensier. — Page 123. M. Antoine Baudry d'Asson, sieur de Saint-Gilles, gentilhomme du Poitou. — Page 124. Monseigneur Jean-François de Gondy, 1er archevêque de Paris. — Page 125. Messire Antoine Singlin, prêtre et confesseur de ce monastère. — Page 126. M. Robert Arnauld, seigneur d'Andilly. — Page 128. Charles De la Croix, cordonnier. — Page 129. M. Antoine Arnauld, avocat au Parlement. — Page 130. M. Jean Hémon, docteur en médecine de la Faculté de Paris. — Page 131. M. Sébastien-Joseph Ducambout de Pontchâteau, petit-neveu du cardinal de Richelieu, frère de la duchesse d'Épernon, de la comtesse d'Harcourt et du marquis de Coislin, gendre du chancelier Séguier (abbaye d'Orval). — Page 136. Messire Claude de Sainte-Marthe, prêtre (v. ci-dessus, p. 103). — Page 137. M. Vincent Vallart.

III. « Vies abrégées de plusieurs dames du monde qui se sont reti-

rées à Port-Royal ou qui ont esté les bienfaictrices de cette abbaye, extraites du Nécrologe de cette abbaye ».

Page 1. Madame Charlotte Gouffier, femme de messire François d'Aubusson, duc de La Feuillade. — Page 5. Madame Anne de Rohan, veuve de M. le prince de Guéménée. — Page 9. Madame Marie Du Flo, veuve de Charles Savreux, marchand libraire, à Paris. — Page 11. Madame Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville. — Page 15. Madame Louise-Marie de Gonzague de Clèves, reine de Pologne. — Page 19. Madame Jeanne de Schomberg, femme de M. Roger du Plessis, duc de Liancourt. — Page 26. Mademoiselle Élisabeth Boineau, tourière. — Page 30. Madame Marguerite Faverolles, veuve de M. Jean Hamelin (v. plus haut, p. 70). — Page 33. Madame Magdeleine Beuselin, veuve de messire Gautier Thomas, seigneur du Fossé, maître des Comptes, à Rouen. — Page 37. Madame Anne Delahaye, veuve de M. Fournier. — Page 39. Mademoiselle Catherine Bernard. — Page 40. Mademoiselle Antoinette de Louviers. — Page 41. Mademoiselle d'Aquaviva d'Aragon, duchesse d'Atri. — Page 43. Mademoiselle Anne Duverger (*sic*) de Hauranne. — *Ibid.* Madame Anne Huraut de Chiverny, veuve de messire Charles d'Aumont, lieutenant général des armées du Roi en Allemagne.

Sur le fol. 1, on lit : « Ex libris archimonasterii Sancti Remigii Remensis ».

XVIIIe siècle. Papier. 104, 139 et 46 pages écrites. 240 sur 170 millim. Demi-rel. bas. fauve. — (Saint-Remi).

1582 (N. fonds). Description de l'abbaye de Villers-la-Ville (Brabant), ordre de Cîteaux, par Émile Lefèvre.

Mémoire de 126 pages présenté au concours de l'Académie de Reims de 1890. On y a joint des planches et des articles de presse.

XIXe siècle. Papier. 25 pièces, tous formats. — (Don d'auteur, 1895).

1583 (M. 825). Mélanges historiques.

Fol. 1. « Histoire de la condamnation des Templiers ».

Fol. 37. « Mémoires dressez par feu Monsieur le mareschal de Schomberg ».

Fol. 53. Procès criminel du duc de Montmorency, sous le titre : « Remarques particulières de ce qui se passa depuis le chasteau de l'Étoure jusques à la mort de M. le duc de Montmorency ».

XVIIIe siècle. Papier. 111 feuillets. 283 sur 189 millim. Rel. souple parchemin.

1384 (K. 776). Jacobi de Voragine Legenda Sanctorum, alias Historia lombardica.

Fol. 1. « Incipit prologus super Legendas Sanctorum quas compilavit frater Jacobus, de ordine Predicatorum. Universum tempus presentis vite in quatuor distinguitur... — De adventu Domini. Adventus Domini per quatuor septimanas... ut tandem in eo habitare dignetur per gloriam quam ipse nobis preparare dignetur qui vivit, etc. »

Sur l'auteur et sur l'œuvre, v. Quétif et Échard, *Scriptor. ord. Praed.*, t. I, p. 454-459.

Fol. 306. « De B. Stephano. Legitur quod diabolus, nato B. Stephano... »

Fol. 306 v°. « Sollempnitas salutiferi corporis et sanguinis Domini, etc. Circa hoc festum consideranda sunt tria... »

Une table alphabétique des matières occupe les fol. 308-321.

Au verso du fol. 307, on lit cet ex-libris (XIVe siècle) gratté : « Iste liber est Johannis de ... defracta ? »

De même, au verso du fol. 323, on lit : « Folia in toto, absque duobus primis foliis pro custodia, 323, sive CCCXXIII, numerata per me Egidium de Asperomonte xxv die octobris anni Domini M^{mi}CCCC^{mi}XII^{mi} ».

Sur le fol. C, on lit (XIVe siècle) : « Frater Thomas de Hesculo dono dat Johanni de Jorceyo ». — Au-dessous de cet ex-dono, on lit : « Emi die XII decembris anno M^{o}CCC^{o}XLVIII°, indictione prima ». Et enfin, au-dessous, la signature de Guy de Roye.

XIVe siècle. Vélin de choix. Écriture française ; initiale peinte par une main italienne, au fol. 1. 323 feuillets à 2 col., plus 3 gardes blanches, A, B, en tête, C, à la fin ; les fol. 304, 305, 322, 323 blancs. 207 sur 153 millim. Rel. neuve, veau blanc. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 5, n° 98 »).

1385 (K. 783). Jacobi de Voragine Legenda Sanctorum.

Fol. 1. « Universum tempus presentis vite... » Comme dans le ms. 1384.

Le copiste termine son ouvrage sur ces mots :

« Qui scripsit scripta manus ejus sit benedicta.
Qui me scribebat Nicholaus nomen habebat.
Qui me furetur nunquam requies sibi detur.
Finito libro, sit laus et gloria Christo ».

Sur les fol. 330 et suivants, plusieurs mains du XIVe siècle ont transcrit un certain nombre de notes :

C'est d'abord le récit de la tentation d'une femme par le diable; puis des indications sur le lieu de sépulture des Apôtres : « Petrus et Paulus sepulti sunt Rome... »

— « Pour faire que les chenilles ne viengnent en cholez, pren dou sel et de la cendre, si en pourre suz les cholez, se n'i venront mie ».

— Variations en vers et fantaisies sur le nombre sept, les commandements de Dieu, la morale, les vertus, les peines de l'enfer, etc. Ainsi sur les sacrements :

« Major in effectu baptismus, corpus in esse
Conjugium signo majori crisma ministro
. . . . »

— « Abluo, firmo, cibo, piget, ungit, ordinat, uxor.
ordo, jungit et ungit.
Confirmato (*sic*), fons, sacer ordo non iterantur ».

Le premier de ces vers a été déjà rencontré dans notre ms. 549.

— « Opera misericordie.

Vestio, cibo, poto, tectum do, visito, condo ».

Cf. ms. 549.

— « Peccata mortalia.

Luxus, ava. super. ac. invidus, ira, gula ».

— Les femmes.

« Femina, res fragilis, res subdola...
Labilis et debilis, nil in ea nisi lis ».

V. les variantes de nos mss. 1271, fol. 44, et 1275, fol. 191.

— « Decem precepta.

Unum crede Deum, non jures vana per ipsum,
Sabbata sanctifices et venerare patres,
Non sis occisor, fur, mechus, testis iniqus (*sic*).
Unicuique thorum resque caveto suas ».

Sous d'autres formes dans Hauréau, *Not. et ext.*, t. III, p. 76, et dans notre ms. 55.

— Règle de vie.

« Vive vacans studio, quasi nunquam sis moriturus;
Vive carens vicio, quasi vita cras moriturus ».

— « Quando non debet uxoratus petere vel redere debitum.

Festa, sacerque locus . . . . »

— « Sacramenta. Baptismus sacramentum intrancium, confirmatio pugnancium, eucaristia vires resumencium et proficiscencium, penitencia resurgencium, extrema unctio exeuncium, ordo ministrancium, matrimonium novos milites introducencium ».

— « Pene infernales.

Vermes et tenebre, flagellum, frigus et ignis,
Demonis aspectus, scelerum confusio, luctus ».

— « De quinque sensibus.

Servetur sospes lux, auris, cor, manus, os, pes ».

Ibid. v°. « Ab incarnatione Domini usque ad obitum beatissimi Martini, anni quadringenti quadraginta tres. Ab incarnatione Domini usque ab baptismum Clodovei, regis Francorum, anni quingenti quadraginta duo. Ab incarnatione Domini usque ad transitum Clodovei, anni quingenti quinquaginta sex. Ab incarnatione Domini usque ad transitum S. Remigii, anni quingenti septuaginta quinque computantur. B. Remigius fuit electus in pontificem Remensem XXII° etatis sue anno, et fuit regens archiepiscopatum septuaginta quatuor annos ».

— Articles du *Credo* prononcés par chacun des Apôtres.

— Puis ces conseils :

« Homo debet esse sages, secrez et hardiz.
Mulier debet esse simple, débonnaire et honteuse ».

— Vers mnémonique sur les Anges.

« Sera. Che. Tro. Dna. Princi. Pote. Virtus. Ar. Ange. »

Fol. 332. Petite table alphabétique des matières (XIVe siècle).

Fol. 333. Suite des notes (m. d.), sur les cérémonies du baptême, etc. Puis ces vers :

— « Semper amabo Jhesum, qui se mihi tradit in esum,
In cruce sic cesum, quia mortis causa sue sum ».

— « Versus de mensa B. Augustini.

Quisquis amat dictis..... »

Cf. notre ms. 336.

— « Illa reviviscunt que mortificata fuerunt;
Vivere non possunt que mortua nata fuerunt ».

Cf. notre ms. 549, fol. 137 v°.

— « Opera misericordie temporalia. I. Paistre les povres et les mesaisiez. II. Vestir et chaucier ceulz qui en ont mestier. III. Le sien prester as povres pour Dieu dou ciel. IIII. Les malades viseter. V. Les trespassans hesbregier. VI. Les prisonniers viseter et racheter. VII. Ensevelir les mors et les trespassés ».

— « Opera misericordie spiritualia. I. Donner conseil autrui pour Dieu loiaument. II. Ensaingnier autrui diligenment. III. Reprendre et châtier sagement et vigreusement. IV. Conforter malades et gens qui sont dolant doucement. V. Pardonner et quitter tout maltalant. VI. Pitié et compassion avoir d'autrui tourment. VII. Prier pour les pécheurs et pour ses anemis vraiement ».

Fol. 335. « De S. Sacramento. Pains sains, pains vis, pains biaus, pains nés qui descendis dou ciel et donnes la vie au monde, vien en mon cuer et me purefie de toute ordure de char et de esperit, entre en m'ame et me saintefie dedens et dehors, et me soies escus et garde continuele de mon cors et de m'ame; boute arrier de moi tous les agais des anemis, et me garni si de vertus dedens et dehors que je puisse parvenir en ton roiaume, ou quel on ne te connoit par mistère ne par sacrement, si comme on fait en ce monde mortel, mais on t'i voit et connoit face à face. Adonc serai-je saoulés de mervilleuse et précieuse viande, sans jamais avoir fain ne soif. En cel roiaume a XII mérites qui ne puelent faillir : c'est biautés sans laideur, joie sans pleur, santez sans doleur, seurtez sans peur, repos sans labeur, franchise sans asservir, jonesse sans enviellir, plantez sans faillir, clartez sans oscurcir, pais sans rioter, vie sans finer, viande sans enfler; en celle joie nous welle conduire et mener qui pour nous se laissa pener. Amen ». — Pains mout joieus, amoureus, gracieus, glorieus, savoureus, honnourable, profitable, agréable, délitable et perdurable ».

— Notes sur la vie de Jésus-Christ et sur celle de la Vierge.

— « Procurationes. Auctoritate apostolica est institutum quod

archiepiscopi pro procuratione sua CL grossos argenti recipiant, si personaliter; si vero per procuratorem, C. Episcopi, si personaliter, sexcies viginti; si per procuratorem, IIII^{xx} grossos. Archidiaconi, XXXV personaliter, et per procurationem... Decani christianitatis octo ».

— Histoire d'un chevalier délivré des Sarrasins par l'invocation de S. Eutrope d'Angers. « Dictum fuit ab archiepiscopo Remensi Roberto, quod... »

— Généalogie d'Hérode.

Au dos, on lit la cote (XVIIIe siècle) : « Vitae Sanctorum. — 247 ».

Commencement du XIVe siècle. Parchemin. 335 feuillets à 2 col., plus 277 *bis*, moins 313 omis. Une garde A, blanche, en tête. 232 sur 166 millim. Rel. veau fauve gaufré, sur bois (XVe siècle), délabrée. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 5, n° 97 »).

1586 (K. 777). Jacobi de Voragine Legenda Sanctorum.

Même texte que dans le ms. 1384.

Le copiste finit sur ces mots :

« Omnibus est nomen, si non est omnibus omen ».

Au bas de la table (fol. D v°) et à la fin du texte (fol. 304 v°) on trouve l'ex-libris, avec signature et paraphe : « Pertinet N[icolao] Abbatis ». — On trouve aussi, à l'intérieur du plat final, cette note (XIVe siècle) : « Dominus Guido Boderii, rector parrochialis ecclesie Sancti Macuti de Pontisara, Ro[thomagensis] dioc[esis], vendidit magistro Guillelmo de Lescouet, notario publico, librario, etc., istam Legendam pro precio VIII scutorum, etc., presentibus Yvone de Marchia et Hamone Chaboin, anno LV^{to}, die jovis post festum Purificationis beate Marie, virginis ».

Au fol. C, on lit la cote habituelle : « 192 visâ », et au dos : « Vitae Sanctorum. — 254 ».

XIVe siècle. Parchemin. 304 feuillets à 2 col., moins le fol. 104, plus cinq gardes, A-D, en tête, E, à la fin, dont A, B, E, blanches. Les fol. 95-103 plus modernes. 236 sur 166 millim. Rel. bas. gaufrée, sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 5, n° 96 »).

1587 (K. 778). Jacobi de Voragine Legenda Sanctorum.

Fol. 1. Table des chapitres. — Le texte comme dans le ms. 1384.

Sur la garde B, on lisait anciennement le nom du possesseur écrit au minium : « Iste liber est ecclesie SS..... » et, au dos, ces mots

(XIVe siècle) : « Ext[imatur] VI fl[orenis] ». — Au verso du fol. 295 et au recto de la garde C, on trouve une note de Gilles d'Aspremont relative à la foliotation. — A l'intérieur de la couverture finale, on lit aussi la signature de Guy de Roye. — Cote du XVIIIe siècle : « 194 visa ».

XIVe siècle. Parchemin. 295 feuillets, plus 1 *bis* et trois gardes, A, B, en tête, C, en queue, blanches. Rel. veau blanc sur bois, dont le plat final porte les armes de Guy de Roye. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 3, n° 43 »).

1388 (F. 470). Jacobi de Voragine Legenda Sanctorum.

L'ancien premier feuillet, qui contenait une table et le commencement du texte fait défaut. — Fol. 1. Premiers mots : « ... quis autem cui magis conveniat prudens lector attendat... » — La fin manque également, par la perte d'un feuillet. Derniers mots : « ... percutit ei ipsum cor ictu beneficii, consi[lii et flagelli, etc. »

Commencement du XIVe siècle. Parchemin. 337 feuillets à 2 col., et les gardes A, B, blanches. 220 sur 158 millim. Rel. veau fauve. — (Saint-Thierry, n° 102).

1389 (K. 779). Jacobi de Voragine Legenda Sanctorum.

Même texte que dans le manuscrit 1384.

On y a joint (fol. 338 v°) : « De corona Domini. Imperio Constantinopolitano... » — Fol. 339. « De translatione B. Dominici. Post transitum venerabilis patris B. Dominici... et ostensa divinitus ad honorem hujus qui trinus et unus vivit, etc. »

A la fin (fol. 339 v°), on lit : « Explicit Legenda Sanctorum, scripta per me Jacobum de Frigidomonte finitaque anno Domini 1458, die 27 mensis maii, et pertinet venerabili et ecclesiastico viro domino Petro Herber, curato de Berico ad Baccum, Laudunensis dyocesis. Si quis liber iste (*sic*) furatus fuerit vel titulum istum deleverit, anathema sit ». — Le scribe ajoute encore : « Et postmodum pertinet michi Jacobo de Froymont, in artibus magistro, per donum michi factum per domicellam Johannam, relicta (*sic*) defuncti Guillermi de Troies, Remis manentem, anno Domini M° CCCC° nonagesimo quinto ».

XVe siècle. Papier. 339 feuillets à 2 col. et 2 gardes blanches ; forte mouillure dans la marge supérieure et le dos du volume. 280 sur 205 millim. Rel. veau brun. — (Saint-Thierry, n° 102, comme le précédent, dont il complétait sans doute les lacunes).

1590 (K. 796). Vitae Patrum. — Vitae quorumdam Sanctorum.

Fol. 1. Vita S. Pauli, primi eremitae, auctore Hieronymo. « Inter multos sepe... — Sub Decio et Valeriano... » (Rosweyd, *Vitae Patrum.* Anvers, 1628, p. 17-20).

Fol. 4. « Incipit vita B. Hilarionis, composita a S. Hieronimo. Scripturus vitam B. Hilarionis, habitatorem ejus invoco... — Hylarion ortus in vico Tabatha... » (*Ibid.*, p. 75-85).

Fol. 15. « Incipit vita captivi monachi, nomine Malchi. Qui navali proelio... — Maronia XXX fere milibus... » (*Ibid.*, p. 93-96).

Fol. 21. Vitae SS. PP. eremitarum Rufini Aquileiensis. Liber secundus. « Incipit prologus Postumiani. Benedictus Dominus Deus qui vult... » (*Ibid.*, p. 448). — Fol. 23. « Incipit de S. Johanne, heremita. Primum igitur tanquam verę fundamentum... » (*Ibid.*, p. 449). — Fol. 29. « De monacho in spelunca habitante, quem demon in specie mulieris decepit. Fuit quidam apud nos monachus... » (*Ibid.*, p. 453). — Fol. 30 v°. « De monacho qui in sepulchro se clusit, quem demones pęnarunt. Fuit quidam vir in hac proxima civitate... » (*Ibid.*, p. 454). — Fol. 32. « De monacho cui divinitus panis ad refectionem prepara[ba]tur. Fuit quidam monachus qui in heremo... » (*Ibid.*, p. 455). — Fol. 34 v°. « De vita B. Johannis et exortatione ejus ad fratres. Haec autem locutus sum vobis... » (p. 456). — Fol. 36. « De S. Appelen et oratione ipsius et de virtutibus Johannis, monachi. Vidimus et alium presbiterum in vicina regione... » (p. 472). — Fol. 37 v°. De S. Paphnutio. « Vidimus et monasterium... » (p. 473). — Fol. 41. De S. Helia (p. 471). — Fol. 41 v°. De S. Pitirione (p. 472). — Fol. 42. De S. Eulogio (*Ibid.*). — Fol. 42 v°. « Incipit vita S. Apollonii » (p. 460-465). — Fol. 50 v°. « Incipit de S. Ammone, qui draconem interemit » (p. 465). — Fol. 52. « Incipit de S. Coprete, presbitero » (p. 466-469). — Fol. 57 v°. « Incipit de S. Heleno » (p. 470-471). — Fol. 60 v°. « Incipit de S. Theona » (p. 459). — Fol. 61. « Incipit de S. Dioscoro » (p. 477). — Fol. 62. « Incipit de S. Or, heremita » (p. 457-458). — Fol. 64. « Incipit de Oxirincho habitatoribus » (p. 459). — Fol. 64 v°. « Incipit de S. Syrapione, abbate » (p. 476). — Fol. 65. « Incipit de S. Apollonio » (*Ibid.*). — Fol. 67. « Incipit de Nitrię loco » (p. 477). — Fol. 69. « Incipit de S. Ammone » (p. 482). — Fol. 69 v°. « Incipit de Paulo Simplice » (p. 483). — Fol. 71 v°. « De S. Piamone » (p. 484). — Fol. 72 v°. « Incipit de S. Johanne » (p. 484-485).

Sur l'ensemble, v. *Biblioth. hagiog.*, n° 6524.

Fol. 74. « Incipit liber II. Prologus unde supra. Vere mundum quis dubitet... » C'est le troisième livre de l'édition des *Vitae Patrum* de Rufin (p. 492). — Parvenu au 8e chapitre, notre manuscrit donne cette rubrique : « Incipiunt exempla SS. PP. contra spiritum fornicationis ». — Au 17e chapitre, il note de même : « Incipiunt monita et exempla SS. PP. de virtute humilitatis et patientię ». — Il intitule le 22e : « De amore humilitatis ».

Sur tous ces « verba seniorum », v. *Biblioth. hagiogr.*, n° 6525.

Fol. 98 v°. Narrationes excerptae e scriptis Sulpitii Severi et Cassiani. « Incipit prologus libri tercii Postumiani. Frequenter ac sepius a me, fratres, flagitatis... » C'est le commencement du IVe livre de l'édition (p. 536-556). — Parvenu enfin au 55e et dernier chapitre, qui ferme sur ces mots : « ab hujus veri luminis abstrahas claritate », notre manuscrit continue sans interruption par ce qui suit :

Fol. 131. « Interrogatus abbas Johannes in transitu suo... sic enim Arsenius vixit ». C'est une série de « verba », dont l'ordre n'est en rien conforme à l'édition.

Fol. 137. « Incipit prologus libri quarti vite SS. Patrum. Beatifico et admiror propositum tuum... — Cum primum Alexandriam perrexissem... in manibus Michahelis et assumpta est cum gaudio ». (*Ibid.*, n° 6534).

II. Fol. 156 v°. « Incipit prologus. Domino venerando in Christo quoque magnificentissimo Dionisius exiguus... — Item, prologus. Quoniam, fratres carissimi, desiderio... — Incipit vita S. Pachomii, heremite. Igitur Pachomius secundum ritum... glorificetur jugiter et collaudetur, quia ipsi debetur omnis laus, etc. » (*Ibid.*, n° 6410).

Fol. 186. « Incipit passio sanctarum Undecim millia virginum. Regnante Domino nostro Jhesu Christo, cum post passionem... vel novissime etatis municipatum capiamus, prestante Domino, etc. » (*Ibid.*, n° 8428).

Fol. 193 v°. « Pacio S. Quintini, martiris. Sanctum atque perfectum et gloriosum... circiter annis sexaginta quinque, regnante Domino, etc. » (*Ibid.*, n° 6999).

Fol. 197. « Inventio corporis ejusdem. Expletis autem diebus annorum supradictorum... VIII kalendas julii, propter honorem gloriose resurrectionis Domini nostri, etc. » (*Ibid.*, n° 7004).

Fol. 198 v°. « Incipit passio S. Eustachii, martiris, cum sociis suis.

In diebus Trajani, impiissimi imperatoris, demonum prevallente (*sic*) fallatia... que promissa sunt sanctis per gratiam Domini et Salvatoris nostri, etc. » (*Ibid.*, n° 2760).

Au verso du folio 204, on a transcrit (XII[e] siècle) une longue liste de cens qui paraissent dus à une abbaye de Saint-Martin de la région de Metz (Saint-Martin de Glandières?), pour des terres plantées en vignes. Cette liste est remplie de lieux-dits. « Heredes Warneri de Longavilla tenent unum modium vini in Marzella. Heredes Gerardi, militis, in Calvitio, dimidium modium. Baldewinus de Longavilla, dimidium modium, in Prato. In vinea Rimundi, in Prato... »

Et plus bas : « Terra de Poncello debet IX modios vini et VI solidos census, nec istam terram potest aliquis tenere nisi homo Sancti Martini in banno manens; et si forte aliam duxerit uxorem quam de familia ejusdem sancti vel extra bannum manere voluerit, ecclesia eandem terram quiete et sine calumpnia possidebit. Terra indominicata est et decimam non nisi ecclesie solvent ».

Et plus bas encore : « Et la cort et l'uscie apartienent... »

Les gardes A-B, empruntées à une Bible in-folio du X[e] siècle, contiennent un fragment du livre des Paralipomènes.

Sur le fol. C, on rencontre ces morceaux (XIII[e] siècle) :

« Cur aqua misceatur vino in sacramento (5 distiques).

Admistum vino laticem miraris idipsum,
 Grande sacramentum est, nec racione vacat
. . . . »

— « Conpunctio infra sacramenta (7 vers).

Viscera munda para, qui pasci queris in ara
Agnum sumpturus. . . . . »

— « Quibus prosint sacramenta, quibusve obsint (2 distiques).

Perfectos valdeque malos nil vota suorum
 Nil impensa. . . . . »

— « De V morbis quibus Deus flagellat homines (5 vers).

Quinque modos morbi Deus arbiter intulit orbi :
Job, Marie, Lazari, Saulo fit, quintus Herodi
. . . . »

— « Cur bono bene, cur malo male, cur bono male et cur malo bene nota diligenter (4 vers).

Est aliquando bono bene, ne gravius superetur
Est male qui maculas lavet. . . . . . »

— « Decalogus metrice conscriptus.

Ecce .X. cordis resonat custodia legis :
Cunctipotens unus, non est alius Deus ullus. .I. mandatum.
Impius nullam studeas formare figuram. .II.
Hoc nomen frustra non sumans (*sic*), sabbata serva. .III. et .IIII.
Quatuor hec jussa conclisit (*sic*) prima tabella.
Cetera .VI. tabule sic sunt inscripta secunde :
Longius ut dures, habeas in honore parentes. .V.
Non ferias gladio, non sis mecus neque latro. .VI. .VII. et .VIII.
Non falsus testis, non sis inhians alienis. .VIIII. et .X. »

V. ce que nous avons dit sous le n° 1385.

— « Decem plage Egypti metrice composite. (Cf. ms. 646, p. 419).

Sanguis, rana, culex, musce, pecudes moriuntur,
Ulcera, grando, locusta, caos, soboles moriuntur ».

— « Qualiter per colorem forinsecum qualitas interranea cognoscatur (6 vers).

Hi sunt humores qui prestant quosque colores :
Omnibus in rebus ex flegmate fit color albus ;
Sanguine fit glaucus, colera rubea quoque ruphus ;
. . . . »

— « Distinctiones quinque vitalium motuum.

Cor sapit et pulmo loquitur, fel commovet iram,
Splen ridere facit, cogit amare jecur ».

— « Ad plausus medicorum infirmos deridentium.

Empta solet care multum medicina juvare.
Si detur gratis, nil confert utilitatis.
Pro vanis verbis, montanis utimur herbis.
Pro caris rebus, pigmentis et speciebus.
Res dare pro rebus, pro verbis verba solemus ».

— « De prodigo et largo, parco et avaro (5 vers).

Prodigus est autem vicio retinenda profundens
. . . .
Prodigus ut largo sic parcus distat avaro ».

— « Nemo dampnetur nisi primo causa probetur ».

— « De tribus mortuis quos suscitavit Dominus, qui designant tria genera peccancium. Primus filiam archisinagogi in domo peccatum in cogitacione...

— Mens mala, mors intus ; malus actus, mors foris usus.
Tumba, puella, puer, Lazarus ista notant ».

V. notre ms. 1275, fol. 183.

— « Propelma (*sic*) salutacionis mirabile literati ad litteratam.

Prime jungatur vocalis quinta, sequatur
Vocali quinte littera quinta comes. — *Ave.*
Prime jungatur duodena rotunda, sequatur
Et none decime littera quinta comes. — *Amo te.*
Primam bis positam mediet XII figuram
Et sibi prepositam quinta sequatur eam. — *Ama me* ».

— « Graciora sunt munera que non interventu alieno, sed affectu proprio proveniunt ».

— « Est locus hic mete, venit explicit ».

Au verso du même feuillet, on trouve une liste de noms (XIIe siècle) : « Gerardus, Heinricus, Richerus, Willelmus, Walterus, Balduinus, Ricardus, Haydis, Agnes, Elizabeth, Margareta, Mersabilia, Sophia, Dominica, Ermengardis, Beatrix, Maria, Adeleidis, Waburgis, Ida, Pavia, Guepa, Floria ».

Et un peu plus bas, on lit cette note (XIIIe siècle) : « Liber sanctorum Patrum; vita S. Pachomii; passio XI^cim^ milium virginum, Quintini, martyris, Eustachii, martiris, sociorumque ejus ».

Sur le fol. 1, on lit la cote : « 129 visa ».

XIe-XIIe siècle (fol. 1-7, 136, 143-204). Parchemin. 204 feuillets à longues lignes. Le fol. 47 a été remonté de façon intéressante, sur un onglet de parchemin, au moyen d'une mince lanière traversant une série de petites fentes. Belle initiale fleuronnée, à l'encre, au fol. 156; on y voit S. Pacôme revêtu d'ornements sacerdotaux et portant des pendants d'oreilles; les initiales des fol. 186 et 193, simplement fleuronnées, sont également intéressantes. 310 sur 220 millim. Rel. peau de truie sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « A, ord. 2, n° 29 »).

1391 (K. 795). Vitae quorumdam Patrum, auctore B. Hieronymo. — Vitae Patrum, auctore Rufino Aquileiensi. — Vitae quorumdam Sanctorum.

Fol. 1. « In nomine Domini, incipit liber de Vitis Patrum. Incipit prologus S. Ieronimi super vitam S. Hylarionis. Scripturus vitam... — Incipit vita S. Hylarionis. Hylario (*sic*) est ortus in Cotabata vico... » (Rosweyd, *Vitae Patrum,* p. 75-85).

Fol. 12 v°. « Incipit prologus Evagrii, presbiteri, ad Innocentium, super vitam S. Antonii. Ex alia... » (*Ibid.,* p. 35-60).

Fol. 37 v°. Vita S. Mariae, neptis Abrahae, eremitae. « Habuit vir beatus Abraham carnis propinquitate germanum... institutum spirituale complevit bonorum hominum perfectorum. Vita beatissimi sancti Abraham explicit ». (*Ibid.,* p. 368-373).

Fol. 41 v°. « In nomine sancte et individue Trinitatis, incipit prologus de Vita SS. PP. heremitarum. Benedictus Deus qui omnes... — Incipit liber primus de Vita SS. PP. heremitarum. In primis de S. Johanne. Primum igitur tanquam... » Le texte concorde avec l'édition (p. 448-485), mais outre la vie de S. Paphnuce et celle de S. Isidore, on trouve (fol. 70) : « Incipit de Paulo, primo heremita. Inter multos sepe dubitatum... » (*Ibid.,* p. 17-20).

Fol. 83. « Incipit vita sanctae Marine, virginis. Frater quidam erat secularis... multa fecit mirabilia » (*Ibid.,* p. 393-394).

Fol. 85. Extrait des *Vitae Patrum.* « Quidam frater interrogavit senem, dicens : Quid facio, quia cogitatio mea... egredi de cella sua ».

Fol. 86. « Anselmus, archiepiscopus Cantuarie. Sic debet interrogari frater morti proximus : Frater, letaris quod... »

Fol. 87. Table des vies du II[e] livre. — « Incipit prologus libri secundi de Vita SS. PP. heremitarum. Vere mundum quis dubitet... » C'est le III[e] livre de l'édition (p. 492-533), mais le 47[e] chapitre paraît faire défaut ou plutôt s'intercaler entre les 50[e] et 51[e] chapitres. Importantes variantes.

Suit le troisième livre (IV[e] de l'édition) jusqu'au 50[e] chapitre inclusivement. (*Ibid.* p. 536-554).

Suit une série de « verba seniorum », au milieu desquels s'intercale la vie de sainte Thaïs : « Fuit quedam meretrix, nomine Thaisis, tante pulcritudinis... » (*Ibid.,* p. 374-375).

Fol. 156. « De S. Drictelmo, narratio quid mortuus in inferno vel paradyso viderit, et post, vivus factus, qualiter ipse narrando omnia

vitam in bono mutaverit. Nostris temporibus miraculum memorabile et antiquorum simile in Britannia factum est... multisque et verbo et conversatione salutis fuit ».

Fol. 159. « De quodam viro qui recipere distulit pęnitentiam. Fuit quidam vir in provintia Merciorum, cujus visio... » Cf. ms. 1412, fol. 80.

Fol. 160. « De quodam presbitero qui vidit visionem magnam. Quidam presbiter fuit religiosus valde, Plegils nomine... »

Ibid. « Novi autem ipse fratrem, quem utinam non nossem... »

Fol. 161. « Incipit epistola S. Augustini, episcopi, de anima, quando migratur a corpore. Primum quidem decet nos audire justitiam...

Ibid. Nouvelle série de « verba seniorum ».

Fol. 166. « Incipit vita S. Alexis. Fuit Rome vir magnus et nobilis, Eufumanus nomine... sine dubio consequi valeat, per Dominum nostrum, etc. » (*Biblioth. hagiogr.*, n° 286).

Fol. 169. « Incipit vita sanctę Eufrosine, virginis. Fuit vir in Alexandria, nomine Paphnutius, honorabilis omnibus... usque in presentem diem, glorificantes Deum Patrem, etc. » (*Vitae Patrum,* p. 363-366).

Fol. 173. « Vita B. Johannis Eleemosinarii. Incipit prefacio. Cogitante ac diu tacite sollicitequc mecum considerante... — Incipit enarracio Leoncii, episcopi Neapoleos, etc. Intentio quidem una est... » (*Biblioth. hagiogr.*, n° 4388). — Lacune entre les fol. 188-189.

Sur le fol. 1, on a copié une bulle du pape Alexandre III, adressée aux abbés de Saint-Denis et de Saint-Nicaise de Reims. « Alexander, etc. Causam que inter Fulbertum et magistrum Raimundum super medietatem domus, cujus alteram... Tusculani, xv (?) kal. januarii ».

Plus bas, on déchiffre difficilement cette note qui a été grattée : « Dominus Jacobus... ecclesie Remensis, canonicus Sancti Dyonisii Remensis fecit... pulcherrimum librum, videlicet Antiphonarium bene ...in dextra parte chori dicte ecclesie situm, et est bene scriptum et melius notulatum in silencio in dormitorio... et fuit completus anno Domini M. CCC ».

En tête des fol. 1 verso et 2 recto, on trouve la note (XII[e] siècle : « C. — Liber Sancti Dyonisii Remensis », accompagnée d'un petit blason, signe conventionnel bibliographique.

XIIe siècle. Parchemin. 196 feuillets à 2 col., plus un 148 *bis*. Les colonnes sont numérotées en titre courant par les lettres A, B, C, D, et la foliotation (XVe siècle), inscrite au verso, commande également le recto du feuillet suivant. 332 sur 236 millim. Rel. veau noir sur bois. — (Saint-Denis).

1392 (K. 799). Vitae quorumdam Sanctorum, auctore Hieronymo. — Vitae Patrum, auctoribus Rufino Aquileiensi, Severo Sulpitio et Johanne Cassiano. — Vitae Sanctorum. — Antonini Placentini Itinerarium. — Vita Antichristi, Alcuino falso adscripta, auctore Adsone, Dervensi abbate. — S. Basilii admonitio ad filium spiritualem, incerto interprete. — S. Cypriani de Oratione dominica. — Alia opuscula.

Fol. 5. « Incipit prologus Evagrii, presbiteri, ad Innocentium, in vita S. Antonii. Presbiter Evagrius... » (Rosweyd, *Vitae Patrum,* p. 35-60).

Fol. 26. Vie de S. Hilarion. (*Ibid.,* p. 75-85).

Fol. 36. « In nomine sanctę et individuę Trinitatis, Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen. Incipit prologus de Vita SS. PP. heremitarum. Benedictus Deus, etc. — Incipit liber primus de Vita SS. PP. heremitarum. In primis incipit vita S. Johannis, monachi et heremite. Primum igitur... » (*Ibid.,* p. 448-485).

Fol. 69 v°. « Incipit vita S. Pauli, primi heremitę. Inter multos sepe dubitatum... » (*Ibid.,* p. 17-20).

Fol. 72 v°. « Incipit narratio B. Jeronimi de Malco, monaco. Qui navali prelio dimicaturi... » (*Ibid.,* p. 93-96).

Fol. 75 v°. « Utilissima ratio B. Jeronimi. O desertum Christi floribus vernans... vinum non bibere et carnem non manducare ».

Fol. 76 v°. « Incipit prologus libri secundi de Vita SS. Patrum Vere mundum quis dubitet... » (*Ibid.,* p. 492-533).

Fol. 111 v°. « Incipit prologus libri III de Vita SS. Patrum. Frequenter ac sepius... obedientia autem humilitatem pollicetur. Explicit liber tercius de Vita SS. Patrum ». (*Ibid.,* p. 536-556).

Fol. 174 v°. « Incipit vita sanctę Marinę, virginis. Erat quidam secularis... » (*Ibid.,* p. 393-394).

Fol. 176. « Incipit vita sancte Eufrosinę, virginis, que cognominata est Zmaracdus. Erat quidam vir Pafnutius... » (*Ibid.,* p. 363-368).

Fol. 180. « Incipit reversio vel penitentia Marię, neptis Abrahe, heremitę. Habuit vir beatus Abraham... » (*Ibid.,* p. 368-373).

Fol. 183 v°. « Incipit conversio vel penitentia Thaisis, meretricis. Fuit quedam meretrix, Thais nomine... » (*Ibid.*, p. 374-375).

Fol. 184 v°. « Incipit de S. Hospicio, recluso. Fuit apud urbem Nicensem Hospitius, reclusus... quia audivi vitam ipsius a multis fuisse conscriptam ». (*Biblioth. hagiogr.*, n° 3987).

Fol. 186. « Incipit vita S. Frontini. Sanctorum gloriam ut prudentes audite... quam promisit Deus diligentibus se, ipsi Domino Jhesu, etc. » (*Ibid.*, n° 3193).

Fol. 187. « Incipit prologus de vita S. Pachomii, translata de greco in latinum eloquium a Dyonisio, scolastico, viro undecumque doctissimo. Domine venerande, mihi et in Christo... — Incipit vita. Dominus noster Jhesus Christus, sapientię fons... per quos omnipotens et clemens Deus noster, beata et coeterna, etc. » (*Ibid.*, n° 6410).

Fol. 211. « Incipit prefatio de vita S. Mauri, abbatis. Faustus, famulorum Christi famulus... — [Incipit vita]. Postquam divinitas Domini... qui simul sunt anni septuaginta duo, dies quatuordecim, per omnia benedictus Deus qui vivit, etc. » (*Ibid.*, n° 5773).

Fol. 226. « Sermo S. Athanasii, episcopi, de mirabilibus que fecit ymago Domini nostri Jhesu Christi, moderno tempore, in Beritho civitate, quinto idus novembris. Elevate oculos sensus vestri... »

Fol. 227 v°. « Incipit Itinerarium S. Antonini, monachi. Procedente B. Antonino una cum collega... venimus in Italiam, propriam regionem, adjuvante Domino nostro, etc... » (Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXII, col. 897-918).

Sur l'auteur et l'œuvre, v. Potthast, *Biblioth. med. aevi*, t. I, p. 113.

Fol. 234. « Incipit vita Antichristi, ad Karolum magnum ab Alcuino edita. In primis proferendum nobis est quare... dat nobis inde magnę scientię documenta ».

Cet opuscule qui, dans certains manuscrits, est dédié à la reine Gerberge par Adson, moine de Luxeuil, puis abbé de Montier-en-Der (*Hist. litt.*, t. VI, p. 471-492), a été donné par Migne, *Patrol. lat.*, t. CI, col. 1289-1298.

Fol. 236 v°. « Jeronimus, in Annalibus Hebreorum libris, de quindecim signis quindecim dierum precedentium diem judicii. Signum primi diei. Cuncta maria in altitudine exaltabuntur... longe ante defunctis ».

Fol. 237. « Sermo S. Augustini, episcopi, de inhonesta familiaritate

mulierum. Nemo dicat, fratres, quod temporibus nostris... » (*S. Augustini op.*, t. V, II, p. 488).

Fol. 238 v°. « Item Augustinus, de juratione. Falsa juratio non leve peccatum... »

Fol. 240. « Incipit sententia S. Drictelmi. Nostris temporibus miraculum memorabile... » Cf. ms. 1391, fol. 156.

Fol. 242. « De quodam viro qui noluit habere penitentiam. Fuit quidam vir in provincia Merciorum...» Cf. ms. 1391, fol. 159.

Fol. 243. « De quodam presbitero qui vidit... » Cf. ms. 1391, fol. 160.

Fol. 243 v°. « De quodam fratre. Novi autem ipse fratrem, quem utinam non nossem... »

Fol. 244. « Illud quoque miraculum quod sub Juliano, imperatore, provenit... »

Ibid. « Nam et alia miracula per civitates et vicos... »

Ibid. « Fertur etiam quod in Hermopoli Thebaide arbor que vocatur Persidis... »

Ibid. « Tempore Constantini perspeximus fuisse Spiridionem... »

Fol. 245 v°. « Sermo S. Augustini, episcopi, de anima, quando migrat de corpore. Primum quidem decet nos audire... »

Fol. 246. « Utilissima admonitio ad monachos. Frequenter diximus : Semper christiani persecutionem paciuntur... »

Fol. 247. « Incipit doctrina S. Basilii, episcopi, ad monacos. Audi, fili, monitionem patris tui et inclina... facie ad faciem videbis quod preparavit Deus diligentibus se, qui vivit, etc. » (*S. P. N. Basilii opera* (1722), t. II, p. 706-712).

Fol. 254. « Incipit expositio B. Cypriani, episcopi et martiris, de Oratione dominica. Dominica precepta, fratres dilectissimi, nichil aliud sunt quam... si enim consilium est quo beati sunt misericordes, dimittamus debitoribus... » Une lacune entre les fol. 262-263 laisse ce morceau incomplet. (*S. Cypriani op.* (1726), p. 204-216).

Fol. 263. Fragment de la vie de sainte Vitaline, vierge. « ... si hec virgo Christi sacrata hinc offendiculum meruit... ut hec deinceps ageret ». Le copiste s'est arrêté sur ces mots. (*Acta SS.*, février, t. III, p. 245).

Ibid. « De quodam captivo per sacram hostiam liberato. In prelio quo occisus est rex Elbuynus... accepitque precium ab eo sue redemp tionis... » La fin du feuillet rompt le texte ici.

Fin du XIIe siècle. Parchemin. 263 feuillets à 2 col. Marge latérale du fol. 39 lacérée, enlevant un peu du texte de chaque ligne. 298 sur 220 millim. Rel. veau fauve sur carton. — (Saint-Thierry, n° 110).

1393 (K. 798). Vitae Patrum. — Vitae quorumdam Sanctorum.

Fol. 1. « Incipit prologus de Vita SS. PP. heremitarum. Benedictus Deus qui vult omnes... — Incipit liber I^us^. In primis incipit vita S. Johannis, monachi et heremite. III (*sic*). Primum igitur tanquam fundamentum... »

Le texte concorde pour une partie avec l'édition, mais les écarts sont nombreux. De plus il manque : un cahier de huit feuillets entre les fol. 29-30 ; seize feuillets des 11e et 12e cahiers, entre les fol. 61-62; quatre feuillets du 16e cahier, entre les fol. 87-88 ; les huit feuillets du 17e cahier entre les fol. 89-90; deux feuillets du 18e cahier entre les fol. 92-93 ; six feuillets du 19e cahier entre les fol. 96-97. Même fin que celle indiquée au fol. 111 v° du ms. 1392. (Rosweyd, *Vitae Patrum*, p. 448-556).

Fol. 108 v°. « Incipit vita sancte Marine, virginis. Erat quidam secularis habens unicam filiam... » (*Ibid.*, p. 381-392).

Fol. 110. « Incipit vita sancte Eufrosine, virginis, que cognominata est Smagradus (*sic*). Fuit quidam vir, Pafnutius nomine... » (*Ibid.*, p. 363-368).

Fol. 115. « Incipit reversio vel penitentia Marie, neptis Abrahe, heremite. Habuit vir beatus Abraham carnis propinquitate... » (*Ibid.*, p. 368-373).

Fol. 119. « Incipit conversio vel penitentia Thaisis, meretricis. Fuit quedam meretrix, Thaisis nomine... animam reddidit ». (*Ibid.*, p. 374-375).

Fol. 119 v°. « Incipit de S. Hospicio, recluso. Fuit apud urbem Nicensem Hospitius, reclusus... a multis fuisse conscriptam ». (*Biblioth. hagiogr.*, n° 3987).

Fol. 121 v°. « Incipit vita B. Clementis, pape et martiris. Tercius Romane ecclesie prefuit episcopus Clemens, qui disciplinam... et benedicitur Christus, filius Dei, qui cum, etc. » (*Ibid.*, n° 1848).

Fol. 124 v°. « Incipit vita S. Eutropii, episcopi. In urbem Xanctonensium beatissimi Eutropii... et ad superna polorum perducat, prestante Domino, etc. » (*Ibid.*, n° 2784).

Fol. 127 v°. « Incipit vita S. Amandi. Igitur Amandus, Domini

nostri Jhesu Christi assecla, natione Scotigena... in hodiernum diem fidelibus cunctis ». (*Ibid.*, n° 326).

Fol. 128 v°. « De purgatorio S. Patricii. Patri suo in Christo peroptato domino H., abbati de Sartis, frater H., monachorum de Salteria minimus, etc. Jussitis (*sic*), pater venerande... — Dicitur magnus sanctus Patricius quia primo est secundus... — Igitur cum sanctus Patricius... — Post obitum autem sancti... — De compunctione militis et quomodo purgatorium intravit. Contigit autem hiis temporibus... et quasi recentia videbantur ». (*Ibid.*, n° 6511).

Fol. 140 v°. « Incipit vita S. Brendani, abbatis. Sanctus Brendanus, filius Finlocha, nepotis Althilde (*sic*), genere eo genistanilem (*sic*) regionis Mumensium (*sic*) ortus fuit... inter manus discipulorum gloriose migravit ad Dominum, cui est honor, etc. » (*Ibid.*, n° 1437).

Fol. 157 v°. « Incipit prologus in vita beate Marie Egiptiace. Sciens gloriosissimam majestatem vestram... — Incipit mirabilis conversionis actuumque et morum juxta et penitentie magnum virileque certamen venerabilis Marie Egyptiace, qualiter in heremo expleverit tempora vite, quam de greco transtulit in latinum Paulus, venerabilis diaconus sancte Neapolis ecclesie. Secreta regis celare bonum est... et tunc migravit ad Dominum in pace, gratia Domini nostri Jhesu Christi, etc. » (*Ibid.*, n° 5415).

Fol. 168 v°. « In nomine Domini, introitus in vitam S. Francisci. Ad hoc quorumdam quo speciali meritorum... — Quo ordine fit conversus ac sua vendiderit et quanta, patre eum persequente, sustinuit. Fuit igitur in vallis Spoletane finibus, civitate Assisio, vir quidam... sed et multi mirifice mortui suscitantur, operante hec omnia virtutis Altissimi magnificentia, cui soli est omnis honor et gloria per infinita seculorum secula. Amen ». (*Ibid.*, n° 3103).

Fol. 187 v°. « Incipit vita sancte Gemme, martiris. Martyrum victorias memorie commendare non parve utilitatis est... — Tempore quo Blandianus (*sic*) imperator regnabat in Eycimia regione... tibi ascribimus hunc triumphum, tibi ergo cum Patre et Spiritu sancto sit honor, etc. » (*Ibid.*, n° 3303).

En haut du fol. 1, on lit : « Ex libris Sancti Nicasii Remensis, ordinis sancti Benedicti, congregationis sancti Mauri ; cathalogo inscriptus ». On remarque de même, dans la marge du fol. 85, cette note : « Jacobus Jubrianus, Sancti Nicasii religiosus, 1603 ». — Enfin à l'intérieur du plat initial, le savant Marlot nous a laissé cet

autographe : « D[ominus] G[uillelmus] Marlot. Ex libris Sancti Nicasii ».

XIVe siècle. Parchemin. 190 feuillets, plus 25 *bis*. A 2 col. Belles initiales à rinceaux bleu et rouge; une dizaine de lacérations dans les marges. 427 sur 310 millim. Rel. veau blanc sur bois, mauvais état. — (Saint-Nicaise).

1594 (K. 771). B. Hieronymi liber de Nativitate B. Mariae. — B. Bernardi homiliae super *Missus est*. — Hymnus B. Mariae S. Germani, Constantinopolitani patriarchae. — Venantii Fortunati Laus B. Mariae a quodam Gondacro prosaice versa. — S. Paschasii Radberti libri II de Partu Virginis. — Homiliae quaedam.

Fol. 1. « Incipit prologus S. Jeronimi, presbiteri, in libro de Nativitate sancte Dei genitricis Marie. Petis a me peticiunculam quidem levem... »

Ibid. « Versus de cognatione sancte Dei genitricis Marie.

Nupserat Anna viris tribus, hos si nosse requiris,
Hic manifestatur quo nomine quisque vocatur :
. . . . »
(16 vers).

Fol. 1 *bis*. « [De Nativitate?] beate Dei genitricis Marie. Igitur beata et gloriosa semper virgo Maria ex regia stirpe... » (*Patrol. lat.*, t. XXX, col. 298-305).

Fol. 2 v°. « Sermo venerabilis Bede, presbiteri, de Nativitate sancte Dei genitricis Marie. Nativitatis gloriose genitricis Dei ac perpetue virginis... »

Attribué à S. Ambroise dans le ms. 295, fol. 141 v°.

Fol. 5. « Sermo Fulberti, Carnotensis episcopi, de Nativitate sancte Dei genitricis Marie. Approbate consuetudinis est apud christianos... » (*Fulberti opera* (1608), p. 131).

Fol. 6 v°. « Sermo S. Maximi, episcopi. Scientes, fratres dilectissimi, auctori nostro... »

Fol. 7 v°. « Versus super *Missus est Gabriel angelus*.

Missus ad egregiam Gabriel tulit ista Mariam :
Innuba semper, ave, flos pulcer olensque suave
. . . . »

Fol. 8. « Incipit expositio Bernardi, Clarevallensis abbatis, super

Missus est Gabriel angelus. Scribere me aliquid... » Trois homélies. (*Patr. lat.*, t. CLXXXIII, col. 55-88).

Fol. 17. « Sermo in Annunciatione sancte Dei genitricis Marie. Gaudeamus in Domino, fratres dilectissimi, et licet... »

Fol. 18 v°. « Sermo S. Augustini, episcopi, in Purificatione sancte Dei genitricis Marie. Si subtiliter a fidelibus qae sit... »

Fol. 20 v°. « Sermo de Purificatione sancte Marie. Postquam impleti sunt dies purgationis... »

Fol. 22. « Sermo B. Jeronimi, presbiteri, de Assumptione sancte Marie. Cogitis me, o Paula et Eustochium... » (*S. Hieronymi op.*, t. V, p. 82).

Fol. 29 v°. Ut supra. « Inter precipuas sanctorum festivitates... » Attribué à S. Grégoire par notre ms. 295, et à S. Hildefonse par la *Patrol. lat.*, t. XCVI, col. 250.

Fol. 31. Ut supra. « Fratres karissimi, cum aliquid pro amore Creatoris... » Attribué à S. Jérôme par le ms. 295 et à S. Hildefonse (*Ibid.*, col. 258).

Fol. 31 v°. Ut supra. « Creator omnium et actor vite, dilectissimi fratres, sicut fides... » Attribué à S. Hildefonse (*Ibid.*, col. 279).

Fol. 32 v°. Ut supra. « Celebritas hodierne diei nos ammonet ut... » Même cas (*Ibid.*, col. 267).

Fol. 33. Ut supra. « Scientes, fratres dilectissimi, auctori nostro multum nos debere... » Attribué tout à la fois à S. Hildefonse (*Patrol. lat.*, t. XCVI, col. 269) et à S. Jérôme (*Ibid.*, t. XXX, col. 143).

Fol. 34. Ut supra. « Merito itaque sancta et venerabilis Dei genitrix... » Attribué à S. Hildefonse (*Ibid.*, col. 271).

Ibid. « Incipit sermo S. Jeronimi de Assumptione B. Marie, virginis, sacris consecratus virginibus. Quocienscumque, dilectissime, vobis aliquid... » (*Patrol. lat.*, t. XCVI, col. 235).

Fol. 39. « Sermo B. Augustini, episcopi, in Nativitate S. Marie. Adest nobis, dilectissimi, optatus dies festus... » Attribué à Raban Maur par la *Patrol. lat.*, t. CX, col. 541. Se trouve aussi dans *S. Augustini op.*, t. V, app., p. 322.

Fol. 40. Ut supra. « Adest nobis, dilectissimi fratres, hodierna festivitas... » Attribué à S. Hildefonse (*Patrol. lat.*, t. XCVI, col. 254), et à S. Grégoire par le ms. 295, fol. 118.

Fol. 41 v°. Ut supra. « Adest nobis, dilectissimi fratres, dies valde venerabilis... » Attribué à S. Augustin (*Ibid.*, t. XXXIX, col. 2130).

Fol. 44. « Incipit prefatio B. Augustini in Assumptione S. Marie. Ad interrogata de Virginis et matris Domini resolutione... — Incipit sermo, etc. Quia profundissime et sua dignitate... » (*Ibid.*, t. XL, col. 1141 et 1143).

Fol. 46 v°. « Incipit hymnus sancte Dei genitricis Marie victoriferus atque salutatorius, a S. Germano, patriarcha Constantinopolitano, rithmice compositus, per singulas alfabeti litteras inchoans versus, cujus ista habetur exordii ratio. In diebus Theodosii, predecessoris Leonis... — Incipit hymnus. Angelus primi status celitus missus est... qui sic clamant : Ave, sponsa insponsata ».

Sur l'auteur, v. Fabricius, *Bibl. graeca*, t. X, p. 206-216; Cave, *Scriptor. eccl.*, p. 625-626; Oudin, *Scriptor. eccl.*, t. I, p. 1673-1676.

Fol. 48. « Hoc Gondacrus opus pro se contorsit ad instar quod Fortunatus metro composuit ante. Sanctorum lingua prophetarum cecinit... quamvis indignus hec tibi susurro corde et ore ».

Cet auteur nous est inconnu. Le texte du poème de Fortunat a été donné par Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXXVIII, col. 276-284.

Fol. 50 v°. Sermo in Nativitate. « Castissimum Marie Virginis uterum... »

Fol. 51 v°. Sermo cujus supra. « Sollempnem memoriam sacrosancte virginis Marie matris decet filios Ecclesię sollempni officio celebrare... et regnat dies clarus, dies ęternus in longitudinem dierum. Amen ».

Fol. 52 v°. « Venerabili matrone Christi una cum sacris virginibus Vesona monastice degentibus P[aschasius] R[adbertus], monachorum peripsema. Questionem, carissime, de partu B. Marie virginis, michi nuper allatam vobis persolvere decrevi. Quoniam vos eam plurimum amare non ambigo, ut ex hoc sciatis quantum vos diligam longe diu, a puero vester alumpnus, multo jam senio confectus. Quamvis omnium ecclesiarum virginitas... Spiritus sancti infusionem et Verbi divinitatem ».

Sur Paschase Radbert, v. Potthast, *Biblioth. med. aevi.*, t. II, p. 894. L'œuvre ci-dessus a été donnée par Migne, *Patrol. lat.*, t. CXX, col. 1567-1586.

Fol. 59 v°. « Sermo in Annunciatione S. Dei matris Marie. *In principio creavit Deus celum et terram. Terra autem erat inanis.* Duo sunt opera Dei ; primum quod mundum creavit... »

Fol. 61. Autre. « Pete tibi signum a Domino Deo tuo... »

Fol. 61 v°. Autre. « *Missus est angelus Gabrikel,* etc. Per Galileam que... »

Fol. 62 v°. « Sermo in Purificatione Dei matris et virginis Marie. Videte miraculum matris Domini, audistis oraculum... »

Fol. 63 v°. Autre. « *Postquam impleti sunt dies purgationis,* etc. In hac evangelice narrationis... »

Fol. 64 v°. Autre. « *Adorna thalamum tuum, Syon,* etc. Per Syon que specula... »

Fol. 65 v°. « Sermo in Assumptione B. Marie. Maria virgo assumpta est ad ethereum thalamum... »

Fol. 67. Autre. « Ferculum fecit Salomon de lignis Libani... »

Fol. 69. Sermo in Nativitate. « *Nativitas est,* etc. Stella fulgens et preclara... »

Fol. 70. Autre. « *Ego quasi vitis,* etc. Virga Jesse que prius germinaverat... »

Fol. 70 v°. Autre. « *Liber generationis Jhesu Christi,* etc. In hujus diei venerande celebritate... »

Fol. 71 v°. « Multe virgines congregaverunt divitias... »

Fol. 74. Sermo in Assumptione B. Mariae. « Virgo hodie gloriosa celos ascendens... » Dans les œuvres de S. Bernard. (*Patrol. lat.,* t. CLXXXIII, col. 415).

Fol. 75. Autre. « Tempus loquendi est omni carne cum assumitur... » (*Ibid.*, col. 425).

Fol. 76. Sermo in Nativitate B. Mariae. « *Signum magnum apparuit in celo,* etc. Vehementer quidem nobis... » (*Ibid.*, col. 429).

Fol. 79. Autre. « Fecunde virginitatis amplectitur celum presentiam... » (*Ibid.*, col. 437).

Fol. 82 v°. Autre. « Fecit sibi rex Salomon thronum de ebore... »

Fol. 84 v°. « *Salve, sancta Parens.* Si misterium hujus salutationis... »

Fol. 85. Autre. « Dies ista, quam fecit Dominus, gratulabunda... »

Fol. 87. Autre. « Nostis, fratres dilectissimi, quia nomen hoc dulce nomen... »

Fol. 88. « Sententia S. Augustini, episcopi, de Assumptione B. Marie virginis. Quid dicemus de Marie morte, quid de ejus assumptione... — Incipit liber de Assumptione B. Marie. Igitur cum Dominus noster... »

Fol. 91 v°. Miraculum de muliere paupercula, que visum recupe-

ravit domini Milonis, episcopi, precibus et meritis. « Rem preclaram et omni dignam memoria... »

Fol. 92. « Miraculum B. Marie ex opusculis Gregorii, Turonici episcopi, de cujusdam vitrarii filio. Judei cujusdam, vitrarii, filius cum apud christianos pueros... »

Ibid. « Sermo B. Jeronimi unde supra. De illa autem vere incontaminata... »

Fol. 92 v°. « Miraculum de adolescente quem S. Virgo de inferno liberavit. Inter innumera Dei genitricis et perpetue virginis... »

Fol. 93 v°. « Pie judicatis quippe nonnullis in seculo... »

Fol. 95. « Miraculum Dei genitricis de quadam imperatrice. Quam mercedem legale conjugium... »

Fol. 97. Miracula B. Mariae. « Ad omnipotentis Dei laudem... — Incipiunt miracula Dei genitricis Marie. Fuit in Toletana urbe quidam archiepiscopus... » — « In quodam cenobio erat monacus, secretarii officio functus... » — Les fol. 97-100 de ce recueil correspondent aux fol. 3 v°-10 du ms. 1398; les miracles des fol. 10 v°, 12, 12 v°, 13, 14 manquent et l'on passe directement des miracles des fol. 11 et 11 v° à celui rapporté au fol. 15. — Le texte continue ainsi : Fol. 100 v°. « Meminimus et meminisse delectabile est qualiter... » — Fol. 101. « De imagine cerea. Ad excitanda corda humilium... » — Fol. 101 v°. « Aliud miraculum. Sacrosancta S. Marie, Dei matris, preconia... »

Ibid. « Sermo de S. Maria. Solemnem memoriam sacrosancte Virginis... »

Fol. 102 v°. De quodam monacho, sacrista, cui apparuit B. virgo Maria. « Erat in quodam sancte Dei genitricis semperque virginis Marie cenobio frater quidam... »

Fol. 103. Prière à la Vierge. « O beata Mater et innupta virgo... »

Ibid. Autre.

« Stella maris, o Maria,
Virgo dulcis, mater pia,
Lumen, queso, prebe menti
. . . . »

Miraculum quoddam.

« Fuit ecclesia
Cujus parochie
Presbiter preerat,
Quem opes nimie
. . . . »

Fol. 104. « Miraculum de quadam judea.

Virgo, Dei mater et filia,
Laudes tibi personent omnia
. . . . »

Fol. 105 v°. « Miraculum de quadam nobili femina. Quoniam secreta regis abscondere... »

— « Erat Rome vir quidam nobilis
Civibusque multum affabilis,
Namque decus quod ex parentibus
. . . . »

Fol. 108. Autre pièce de vers latins sur la Vierge.

« Virgo, maris stella,
Jesse de stirpe puella,
Quam de gente David
Virtus divina vocavit.
. . . . »

Fol. 108 v°. Autre.

« Maria, virgo regia,
Sponsa, regis filia,
Quam Dei sapientia
Elegit ante omnia.
. . . . . . »

Fol. 109. Autre, déjà rencontrée au fol. 7 v°.

« Missus ad egregiam....... »

Fol. 110. Autre.

« O regina castitatis,
Virgo, decus virginum,
Beatarum animarum
Sollempne tripudium
. . . . »

Fol. 110 v°. Autre.

« Alma, serena, pia, preclara, beata Maria,
Tu, fons ortorum, tu certa salus miserorum
. . . . »

Fol. 111. Autre.

« Maria, mater Domini,
Eterni Patris filii,
Fer opem nobis omnibus
Ad te confugientibus
. . . . »

Fol. 111 v°. Autres.

« O Maria, stella maris,
Per quam Christus resplenduit,
Sedentibus in tenebris
Et oppressis umbra mortis
. . . . »

— « Virgo, mater melliflua,
Te deprecantes adjuva,
Ave, Virgo puerpera,
Hostis propelle jacula
. . . . »

— « Mater Dei,
Salus rei
Indefessa,

Nos regendo,
Nos tuendo
Numquam cessa.

. . . . . »

— « Ave, Virgo, semper pia,
Dei genitrix, Maria,
Ave, diu predicata
Et figuris demonstrata
. . . . »

Fol. 112. Autres.

« Vale, Virgo regia,
Dei plena gratia,
Vale, Jesse virgula,
Florida per secula
. . . . . . »

— « Prima per ingluviem vetiti muliercula fructus
Prebuit humano generi primordia luctus
. . . . »

— « Versus B. Gregorii, pape.

Virgo parens hac luce Deumque virumque creavit,
Gnara puerperii, nescia conjugii,
. . . . »

Fol. 113. Sermon. « *Intravit Jhesus in quoddam castellum,* etc. Intravit Jhesus in quoddam castellum, quod ad gloriosam Dei genitricem... »

Fol. 113 v°. Autre. « *Dixit Jhesus discipulis suis parabolam hanc : Homo quidam erat dives,* etc. Quis est homo dives nisi Christi... » Dans les œuvres de Paul Diacre (Migne, *Patrol. lat.*, t. XCV, col. 1370).

Fol. 115. Table des matières (XIVe siècle).

Au fol. 112, on lit, dans la marge inférieure, cet ex-libris (XIIe siècle) : « Liber Sancte Marie Bala[nci]arum ». — Dans la marge inférieure du fol. 1 verso, on lit de même (m. d.) : « V. de Magnaco ». — On trouve, dans la marge inférieure du fol. 114 v°, cette indication : « Ext[imatur] V flor[enis] », qui se rapporte sans doute à la signature de Guy de Roye inscrite au fol. 115, non loin de cette note de Gilles d'Aspremont : « Iste liber, in quo sunt sermones et tractatus bene designati, fuit de libris domini Guidonis de Roya, quondam archiepiscopi nostri Remensis, et sunt in eo, absque primo folio in quo tamen est prologus libri [et versus] de cognatione S. Marie, sunt folia 114. Si quis furatus fuerit, etc. Quotatus et numeratus die xxii^a mensis maii anno Domini M° CCCC° XII°. Orate Deum pro eo ». — Ancienne cote : « 193 visa ».

XIIe siècle. Parchemin. 115 feuillets à 2 col. Le feu a enlevé des fragments du texte aux fol. 99, 100 et 101, mais celui-ci a été complété dès le XIIIe siècle dans la marge. Les initiales des fol. 1 et 1 *bis* sont d'un superbe style. 356 sur 252 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 3, n° 41 »).

1395 (K. 784). Liber de Ortu B. Mariae, B. Hieronymo falso adscriptus. — B. Militonis liber de Transitu B. Mariae. — Vitae Sanctorum.

Fol. 1. Table des matières, contemporaine du manuscrit, mais peu exacte.

Fol. 2. «[Epistola Chromatii et Heliodori ad Hieronymum]. Dilectissimo fratri Hieronimo, presbitero, Cromatius et Eliodorus, episcopi, salutem in Domino. Ortum Mariae, reginę virginum... — Incipit rescriptum Hieronimi. Dominis sanctis ac beatissimis Chromatio et Heliodoro, episcopis, etc. Qui terram auri consciam fodit... — I. De nativitate sanctae Mariae. In diebus illis erat vir in Israel, nomine Joachim... et eduxit populum suum manu forti. Finitur de suo ortu ».

Sur ce traité, qu'on a mis sous l'autorité de S. Jérôme, v. Migne, *Patrol. lat.*, t. XX, col. 369.

Fol. 18. « II. De Transitu ejusdem beatae Mariae, matris Domini, secundum narrationem S. Militonis, episcopi. Milito, servus Christi, episcopus ecclesiae Sardiensis, venerabilibus in Christo fratribus Laoditię constitutis, in pace salutem. Dum vobis de vita prophetarum...

et una Deitatis substantia vivit dominator et regnat in saecula saeculorum. Amen ».

Cf. notre ms. 582 (*Catal. gén.*, t. XXXVIII, p. 744).

Fol. 26. « III. Ex sermone cujusdam sapientis de Assumptione sanctae Mariae. Loquamur aliquid in laudibus sacratissimę Virginis... omnibus electis suis ipsi gloria, virtus, potestas, aeternitas et nunc et per immortalia sęcula sęculorum. Amen ».

Fol. 32. « IIII. Ex libello miraculorum S. Dyonisii. Sub Carolo, Francorum principe et majore domus, ut tunc moris erat... » — Fol. 33. « Miles quidam Pipini regis... » — Fol. 33 v°. « Praeterea illud non neglegenter (*sic*) statuimus esse omittendum... » — Fol. 34. « Quodam tempore, quidam incola vici, nomine Turpinus... » — Fol. 34 v°. « Quidam Saxo transmarinus, ex eis qui Angli dicuntur... » — Fol. 35. « Bertcaudus, quondam comes, iter faciens, tempore aestivo, devertit temere in pratum Ponti, qui vulgari vocabulo Tricina dicitur, contiguum... » — Fol. 36 v°. « Miles quidam magni Caroli, natione Bajoarius... » — Fol. 37. « Homo nobilis, cui erat Baldela nomen, habuit uxorem quę Angelrada dicebatur... » — Fol. 37 v°. « Quidam illuc in lucem sine lumine fusus, ingenti parentis fide ab Oismense pago deductus est... et ne ab eorum oberremus vestigiis dignanter efficiat ».

Sur les miracles de S. Denis, et notamment sur ce manuscrit que Mabillon a connu, v. *Acta SS.*, octobre, t. IV, p. 930 et suiv.

Fol. 38. « V. Beatus Gregorius, Turonensis episcopus, de S. Remigio, episcopo. Remigius, Remensis urbis episcopus, qui, ut fertur, septuaginta... hujus virtutis repulsu reliquit ». (*Biblioth. hagiogr.*, n° 7151).

Fol. 39 v°. « Ex prefatione quę ad missam antiquitus dicebatur, de miraculis ejusdem B. Remigii. Hic est ille Remigius qui prius fuit consecratus quam genitus... ab inferni perpetuo cruciatu ».

Fol. 40 v°. « Incipit vita sancti ac beatissimi Remigii, episcopi. Beatissimi Remigii, antistitis, depositio sancta... qui promisit justis aeterna; quod prestare dignetur qui regnat cum Patre et Spiritu sancto, qui est benedictus in saecula. Amen ». (*Ibid.*, n° 7150).

Fol. 45. « VI. Ex libro beatę reginę Hester, qualiter suam Domino orationem fuderit et exaudita sit. Hester regina confugit ad Dominum, pavens periculum quod imminebat... et omnes ministri ejus consolabantur eam ». Ce sont les chap. XIV et XV du livre d'Esther.

Fol. 48. « VII. Inventio sanctę Crucis, qualiter a beata Helena inventa est v nonas maii. In illo tempore, cum imperator Constantinus... » (*Ibid.*, n° 4166). — Fol. 49 v°. « Item, qualiter Helena ipsam invenerit sanctam Crucem tempore Constantini. Hujus temporibus, Helena, Constantini mater... » (*Ibid.*, n° 4164). — Fol. 51. « Item, de exaltatione ejusdem vivificę crucis Christi. Tempore illo, postquam Constantino augusto contra Maxentium... perseverat in fide catholica, prestante Domino nostro Jhesu Christo, cui est honor, etc. » (*Ibid.*, n° 4178).

Fol. 54 v°. « [VIII]. Ex libro Gregorii Turonensis, de Cruce et miraculis ejus apud Pictavum. Crux dominica, quae ab Helena augusta... infirmi persepe in hoc loco sanantur ». (*Ibid.*, n° 4182).

Fol. 56. « In Dei nomine, incipit inventio sanctae Crucis in Golgotha, quod interpretatur Calvariae locus. Liber I. Anno ducentesimo tricesimo tertio, regnante venerabili Dei cultore... quicumque vero memoriam faciunt sanctae Crucis accipiant partem cum Dei genetrice (*sic*) sancta Maria. Amen. Explicit inquisitio sanctae Crucis ». (*Ibid.*, n° 4169).

Le commencement de ce texte est partagé en neuf leçons.

Fol. 64. « [IX]. De beato transitu S. Martini, in quo mox meruit a Domino coronari. Martinus obitum suum longe ante prescivit dixitque... caelum dives ingreditur. Illinc nos, ut spero, custodiens me hae scribentem respicit te legentem ». (*Ibid.*, n° 5613).

Fol. 68. « X. Passio sanctorum Petri, Andreae [et] Dionisiae, quę est idus maii. Apud Lapsaam, tempore iniquitatis, quando certamen fiebat famulis Dei... tempore Decii, imperatoris, et Optimi, proconsulis, regnante semper Domino nostro Jhesu Christo, cui est gloria in sęcula sęculorum. Amen. Explicit passio SS. Petri, Andreae et Pauli et Dionisiae ». (*Ibid.*, n° 6716).

Fol. 70 v°. « XI. Passio sanctae Margaritę, virginis, quę est xv kalendas julii. In diebus illis, transiebat Olibrius praefectus de Asia... mense junii die xv, regnante Domino nostro Jhesu Christo qui, etc. »

Ce texte est inédit.

Fol. 79. « XII. Incipit passio sanctae Marinae, virginis, quae est xiiii kalendas julii. Post resurrectionem inlustrem Domini nostri... xiiii kalendas julii, caelebrantes ejus commemorationem, et pro me peccatore orate ad Dominum Jhesum Christum ». (*Ibid.*, n° 5303).

Fol. 89. « XIII. Incipit prologus vitae B. Alcuini. Superna Christi

rorante dextera... — Incipit vita Alcuini, abbatis. Vir Domini Albinus, nobili generis Anglorum exortus prosapia... quem ipse vivens dictaverat lammina scriptus in ęrea parietique insertus ». (*Ibid.*, n° 242).

Fol. 114. « XIIII. Passio S. Eleutherii, episcopi, et Anthiae, matris ejus, quae est xiiii kalendas maii. Eleutherii, nobilissimi viri, nos fama... et sic mitigata est furia Romanorum, prestante Domino nostro, etc. » (*Ibid.*, n° 2451).

Fol. 120. « XV. Incipit vita sanctae Eufrosinae. Fuit vir in Alexandria, Pafnutius nomine... in eodem monasterio usque in pręsentem diem, glorificantes Deum Patrem et Filium, etc. » (*Ibid.*, n° 2723).

Fol. 130 v°. « XVI. Incipit vita S. Ambrosii, Cadurcensis episcopi. B. Ambrosius, cum esset pontifex in civitate quę dicitur Cadurcis... Agripinus secutus est eum quocumque ambulavit, et docuit omnia quę scripta sunt, ipso adjuvante cui est honor, etc. » (*Ibid.*, n° 369).

Fol. 135 v°. « XVII. Prologus passionis SS. Secundiani, Marcelliani, Veriani. Cum Dominus Jhesus Christus per ora omnium prophetarum... — Incipit passio, etc. Regnante igitur Decio Cęsare ac Romani dominante imperii... curationem salutis recuperare in ea meruerunt, in nomine Domini nostri, etc. » Notre prologue n'est pas indiqué dans la *Biblioth. hagiog.*, n° 7552.

Fol. 149 v°. « XVIII. Passio S. Andreae, apostoli. Conversante et docente et pręedicante... sub die pridie kalendas decembris, regnante Domino nostro, etc. » (*Ibid.*, n° 429). — Fol. 153. « Gregorius Rusticianae patriciae. Excellentiae vestrae scripta suscepi quae me... cujus oratorio elemosinam fecistis ».

C'est la 26e lettre du XIe livre du « Gregorii I papae registrum » publié dans les *Monum. Germ.*, Epist., t. II, p. 287.

Fol. 156. « XVIIII. Incipit passio sanctae Agnetis, virginis, quę est xii kalendas februarii. Servus Christi Ambrosius virginibus sacris. Diem festum... obsecrans virtutem Spiritus sancti, ut labor noster ad vestram imitationem fructum in conspectu Dei valeat invenire, cui est gloria, etc. » (*Ibid.*, n° 156).

Fol. 167. « XX. Passio sanctae Agathę, virginis, quę est nonas februarii. Agathę quę passa est in provintia Siciliae... meritis sanctae Aghathę, martyris, eos liberasset, cui est honor, etc. » (*Ibid.*, n° 133 ?).

Fol. 171. « XXI. Passio sanctae Anastasiae. Revertente imperatore Diocletiano apud Sirmium a Macedonia... posteaquam basilica fabricata est in domo Appolloniae, viiii idus septembris, in eadem basilica

in qua operatur beneficia sua Dominus ad laudem nominis sui usque in finem saeculi. Amen ».

La passion de sainte Anastasie (*Ibid.*, n° 401) est précédée de celle de sainte Théodote (*Ibid.*, n° 8093).

Fol. 67-67 v°. Une main du XIe siècle nous a laissé une très intéressante note, qui paraît extraite d'un registre où s'inscrivaient les libéralités faites au Chapitre de Reims, lorsque la vie commune y subsistait encore. On y voit sur quelles bases s'opérait le partage des dons entre le trésor de l'église et la communauté des chanoines, et comment la part attribuée à cette dernière était ou conservée en nature ou revendue, ou représentée par une somme d'argent équivalente. « De his quę communitas habuit et quibus thesaurus non communicavit. Rodulfus, homo Regis, de Asneriis, mortuus in domo Garneri de Hospitali, duos equos nobis dimisit... »

Cette note a été publiée par M. L. Demaison, dans les *Trav. de l'Acad. de Reims*, t. LXXV, p. 307-310.

Aux fol. 180 v° et suivants, on trouve les offices (XIe siècle) de l'Invention et de l'Exaltation de la Croix : « In vigilia Inventionis sanctae Crucis, ad vesperas. V[ersus]. Surrexit Dominus de sepulcro... » — « In Exaltatione sanctae Crucis, ad vesperas... »

On trouve aussi l'office « in natale pontificis, in die, ad missam ».

Au fol. 183 v°, on rencontre encore ce fragment d'antienne notée (XIe siècle) : « Sancta Maria, succurre miseris, juva pusillanimes », puis le verset (m. d.) : « Alleluia ; adorabo ad templum sanctum tuum... »

On y trouve aussi cette réflexion inachevée (XIe siècle) : « Aiunt medici et hi qui de arborum et herbarum scripsere naturis, quod si quis florem salicis vel populi mixtum aquę biberit ».

On y relève enfin cette double note de Gilles d'Aspremont : « Iste liber est de vetustissimis libris ecclesie, et nescitur quis eum dederit nisi habuerimus, et est in archa in capitulo, et continet folia ». Le texte demeuré inachevé a été ainsi repris : « Iste liber est de antiquis libris ecclesie, nec scitur quis eum dederit, et erat in capitulo, et continet in toto folia 183, hoc est continet centum et IIII^xx^ et tria folia, et sunt in eo plures passiones sanctorum et sanctarum... »

IXe siècle. Parchemin. 183 feuillets à longues lignes, plus une garde blanche, A, en tête. Le fol. 47 est réduit à un demi-feuillet. 255 sur 197 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « A, ord. 2, n° 18 »).

1596 (K. 775). « Parvum Mariale de Laudibus Virginis ».

Fol. 7. « *Cogitavi dies antiquos et annos eternos in mente habui.* Quoniam jam senilis sive etate confectus et celestis patrie desiderio anxius... et quamvis pontificali infula insignitus, quamvis in episcopali specula (*lisez* : spelunca) constitutus... — Abstinencia multiplex fuit in beata Maria... quod materna transfixit viscera, Domino in cruce moriente. Explicit Mariale virginis Marie, opus laudabile. Deo gracias. Ave, Maria, etc ».

La table alphabétique n'est en somme que la table des chapitres, car l'ouvrage n'est qu'une nomenclature des qualités et qualificatifs de la Vierge classés alphabétiquement et paraphrasés.

A l'intérieur du plat final, on lit cette note de Gilles d'Aspremont, malheureusement illisible, même avec le secours d'un réactif : « Iste libellus, in quo continetur parvum quoddam Mariale de Laudibus gloriose Virginis... de Roya, quondam archiepiscopi Remensis, numeratus et quotatus per Egidium de Asperomonte, die XXII^a mensis januarii, anno Domini M° CCCC° XII°, et sunt in eo folia 188... Si quis eum furaverit, anathema sit ». — On y trouve aussi la signature de Guy de Roye.

A l'extérieur de ce même plat, on trouve, sur une étiquette en parchemin, à côté des armoiries de Guy de Roye, le titre qu'on a lu en tête de cette notice. A cette absence de nom d'auteur, il semblerait que c'est à Guy de Roye lui-même qu'on doive attribuer l'œuvre.

Au dos, on lit (XVIIIe siècle) : « De Maria Virgine liber. — 242 ».

Fin du XIVe siècle. Parchemin. 176 feuillets numérotés 7-182, plus les gardes A, B, en tête et en queue, blanches. A 2 col. 203 sur 147 millim. Rel. peau de truie avec chemise de veau blanc, sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 4, n° 65 »).

1597 (K. 770). Vincentii Belvacensis liber de Laudibus B. Mariae.

Fol. 1. « Quoniam de gestis beatissime Marie virginis, Dei genitricis, admodum pauca in euvangelica repperiuntur historia... — De Laudibus Virginis matris. Primum capitulum. Si Deum ore prophetico jubemur in sanctis suis laudare... ut in eternum psallat tota substancia mea. Amen ».

Sur cet ouvrage, v. Quétif et Échard, *Scriptor. ord. Praed.*, t. I, p. 237-238.

Fol. 142. Le scribe ajoute : « Petrus Comestor, in laudibus beate Virginis :

[S i fieri posset quod harene pulvis et unde
Undarum gutte. . . . .
. . . . » (10 vers).

Au verso du même fol. 142, le scribe, ou un contemporain, a inscrit ceci : « Hic est liber beate virginis Marie, compositus a magistro Petro Comestore ». On a vu plus haut ce qu'il faut penser de cette attribution.

A la suite du texte, on lit cette note de Gilles d'Aspremont : « Hunc librum scriptum in papiro, in quo sunt in toto folia 143 cum quibusdam paginis, in quo continentur Flores doctorum de beata Virgine, dedit ecclesie Remensi, ad reponendum in libraria ista, depost constructionem ejusdem librarie, magister Guillermus Filiastri, decanus hujus ecclesie et postmodum similiter cardinalis sancte Sedis Romane. Orate Deum pro eo. Si quis illum aut aliquid ex ipso furatus fuerit, anathema sit. Numeratus et quotatus per Egidium de Asperomonte, in crastino Penthecostes et XXII die mensis maii, anno Domini M°CCCC^{mo}XII° ». — De la dédicace autographe du livre par Guillaume Fillastre, dans la marge supérieure du fol. 1, les mots : « Remensis dedit » ont seuls résisté à l'humidité qui a rongé ou fortement taché la majeure partie du volume.

XVe siècle. Papier. 142 feuillets fortement mouillés, le premier feuillet en lambeaux. 217 sur 150 millim. Rel. veau blanc sur bois, portant encore au dos le n° du XVIIIe siècle : « 256 ». — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 4, n° 63 »).

1398 (K. 772). Miraculorum beatae Mariae virginis libri IV, auctore incerto.

Fol. 1-3. Table des miracles des quatre livres.

Fol. 3 v°. « Incipit prologus in libro [Miraculorum] sancte Dei genitricis semperque virginis Marie. Ad omnipotentis Dei laudem. Cum sepe recitentur sanctorum miracula... — Incipiunt miracula libri sancte Dei genitricis. Miraculum de veste quam sancta Maria attulit Hyldefonso, archiepiscopo. Capitulum primum. Fuit in Toletana urbe quidam archiepiscopus... » — Fol. 4 v°. « De monacho per Mariam ab utraque morte suscitato. Erat quidam monachus in quodam cenobio, secretarii functus officio... » — Fol. 5. « De clerico Marię devoto in cujus jam

mortui ore flos inventus est. Quidam clericus, Carnotensium urbe degebat... » — Fol. 5 v°. « De eo qui gaudii quod precinebat Marię particeps per ipsam factus est. Alter quoque quidam clericus... » — Fol. 6. « De voce quam mater misericordię pauperi suo presens respondit. Vir quidam pauper degebat... » — *Ibid.* « De fure suspenso, quem beata virgo Maria liberavit. Sicut exposuit beatus Gregorius... » — Fol. 6 v°. « De monacho qui beatę Virginis meritis ad penitentiam agendam revixit. In monasterio Sancti Petri, quod est apud Coloniam urbem... » — Fol. 7 v°. « De eo qui pudenda sibi et guttur abscidens per Marię jussum vitę redditus est. Neque hoc silere debemus quod beate memorie domnus Hugo, abbas Cluniacensis ecclesie... » — Fol. 8. « De presbitero qui non nisi Beatę Marie missam cantare sciebat. Sacerdos quidam erat parrochie cujusdam ecclesie... » — Fol. 8 v°. « De eo cui beata Virgo precepit ut sibi singulis diebus cantaret psalmum *Beati immaculati*. Erant duo fratres in urbe Roma... » — Fol. 9 v°. « De seculari qui ob devotum *Ave* beatę Marię de inferno ereptus est. Erat vir quidam secularis, rurali operi deditus... » — *Ibid.* « De monacho qui ad horas beatę Marię non sedens per solam in eis devotionem salvatus est. Apud civitatem que Papia vocatur, in monasterio Sancti Salvatoris... » — Fol. 10. « De clerico Papyensi, qui electione beatę Marię promotus est in pontificem. In supradicta urbe fuit quidam clericus qui vocabatur Iheronimus... » — Fol. 10 v°. « De linteo post infectionem per matrem candoris candidato. Sancti Michaelis archangeli nomine consecrata quedam est ecclesia, que Dusa ab incolis est nuncupata, ubi degit multitudo monachorum... » — Fol. 11. « De velamine beatę Marię ymaginis et flabello prope posito, que ignis circumseviens nec saltem obscuravit. Est et alia ecclesia in honore sancti Michaelis, in monte qui dicitur Tumba in periculo maris... » — Fol. 11 v°. « De clerico qui uxorem et omnia reliquit propter Mariam. In territorio civitatis que dicitur Pisa, erat quidam clericus, ęcclesię Sancti Cassiani canonicus... » — Fol. 12. « De muliere que sensum amissum recepit. Miraculum me referre non piget... » — Fol. 12 v°. « De puero quem beata Virgo in fornace illesum servavit. Contigit quondam res talis in civitate Bituricensi, quam solet narrare quidam monachus Sancti Michaelis de Dusa... » — Fol. 13. « De ultione pariter et miseratione quam beata Virgo in quibusdam exibuit. Sicut ex jam relatis... » — Fol. 14. « De matrona cui per Mariam omnia superabundaverant. Asserunt antiqui relatores Bri-

tanniam dictam majorem ad distantiam minoris que partes incolit occidentis... » — Fol. 15. « De miraculo quo beate Marie conceptio divinitus statuta est celebrari. Tempore quo Normanni Angliam invaserunt, erat quidam abbas, Elsinus nomine, constitutus in ecclesia Sancti Augustini, Anglorum apostoli... » — Fol. 15 v°. « De ymagine quam judei crucifigere deliberaverunt. Ad excitanda humilium corda... in urbe Toletana... » — Fol. 16. « De ardente cujus pedem a crure omnino separatum beata reincorporavit Virgo. Sacrosancta sancte Marie, Dei matris, preconia... » — Fol. 16 v°. « De puella, nomine Musa, cui regina virginum cum virginibus apparuit. Non est silendum quod probus... » — Fol. 17. « De infirmo cui beata virgo Maria dixit quia esset mater misericordie. Sicut iterum audivi.... » — Fol. 17 v°. « De quadam ymagine beate Marie que velut innata est in marmore. In Libia etenim civitate que proxima est civitati que vocatur Diespolim... » — Fol. 18 v°. « De ipsa ymagine beate Virginis, et ipsa non est hominis manu facta sive effigiata. In sancta Gethsemani, que inter Jherusalem et montem Oliveti in medio est posita, ubi monumentum beate Marie adest, ubi ipsa sepulta fuit... »

Fol. 18 v°. « Explicit liber I. Incipit II. De infirmo cui beata Virgo, lacte suo labia rigans, dixit etiam quoscumque sibi devote famulantes vitam habituros. Erat frater quidam in cenobio... » — Fol. 19 v°. « De monacho qui morte subita [defunctus] dixit se adeptum misericordiam per reginam misericordię. Olim erat cognitus alter quidam monachus, in illa provincia que fertur Burgundia... » — Fol. 22. « De sanctimoniali quę liberata est a penis per beatam Mariam, matrem Domini. Quedam sanctimonialis... » — Fol. 23. « De viro qui, relicta uxore, cuidam adhesit adultere. Fratres, operamini neque seducamini... » — Fol. 24 v°. « De clerico quem ab insano amore puelle removit amor Marie. Huc venite et audite, omnes servi Domini... » — Fol. 26 v°. « De presule qui jussu beate Marie in conventu sanctorum Spirituum missam celebravit.

Presul erat Deo gratus,
Ex Francorum gente ortus,
Bonus erat ei nomen,
Quod designat bonum omen.

. . . .
. . . .

Ipsi atque nato ejus
Salus, honor, laus et virtus. Amen ».

Dans ce poème de 39 strophes de quatre vers, il s'agit d'une chasuble miraculeuse conservée à Clermont en Auvergne et dont l'existence fut attestée par Herbert, évêque de Norwich. — Fol. 27 v°. « De ymagine beate Marie picta in tabula de qua oleum manavit. Capitulum septimum. De illa autem vere incontaminata... in civitate Constantinopolitana... » — Fol. 28. « De sermone dulcissimo in quo et miraculum de sabbato beate Marie dedicato. Sollempnem memoriam Marie... » — Fol. 29 v°. « De puella viro nupta. Chiviacus villa est episcopii Laudunensis... » Il s'agit d'une femme brûlée vive sur l'ordre de Ibert, vidame de Laon, du temps de l'évêque Élinand. — Fol. 31 v°. « Audi majus de eo cui pedem et crus sancta virgo Maria restituit. In Gratianopolitano territorio... » — Fol. 34 v°. « De milite superbo qui non dabat honorem Deo, nisi soli beate Marie. Fuit quidam miles nobilitate... »

Fol. 36. « Explicit liber secundus. Incipit prologus libri III, in libro Miraculorum sancte Dei genitricis Marie. Ad laudem et honorem beate. . — Incipit liber tercius. De Suessionensi miraculo. Capitulum I. Anno igitur ab incarnatione Domini nostri Jhesu Christi millesimo centesimo vicesimo octavo... » Description de la peste des Ardents qui ravagea la population de Soissons, et de la guérison miraculeuse qui survint à la suite d'une procession de toutes les paroisses à l'église de Notre-Dame. Tous les miracles qui vont suivre ont trait à l'influence merveilleuse de la madone de cette église. — Fol. 37 v°. « De visis pridie splendoribus. Aiunt a quibusdam... » — *Ibid.* « De sanata puella per soccum. Usum etiam hujus generis muneris... nam Mathildis, abatissa, que ei loco preerat... » — *Ibid.* « De stellis fugantibus caliginem. De tenebrosa caligine... » — Fol. 38. « De muliere que socum momordit. Moris erat ut egroti... » — *Ibid.* « De devotione populi quanta fuit. De populi vero... » — Fol. 38 v°. « De femina que nasum recuperavit. Unum refero miraculum... mulier quedam, nomine Gundrada, virum habens nomine Theodericum... de villa que dicitur Antiguncurtis... » — Fol. 39. « De fabro qui conventionem suam proposita occasione tenere noluit. Faber ferrarius, de pago Laudunensi, conventionem fecerat annuam ut ibidem Suessione remanens utensilia mationum reficeret... cum ergo transisset villam que dicitur Cronicus, que villa ultra Sanctum Medardum est... » — Fol. 40. « De puero in visione rapto. Inter initia benedictionis... » — Fol. 41. « De muto per visionem sanato. Tres muti ad eandem memoriam beate Virginis advene-

rant... » — *Ibid.* « Item, de alio muto. Vidimus et alium de pago Laudunensi desuper fluviolum Seram nomine... » — Fol. 41 v°. « De sacerdote qui miraculis beate Marie nolebat credere. Sacerdos ejusdem ville que Mortaria dicitur... » — *Ibid.* « De bubulco blasphemo et punito. Servus cujusdam militis Suessionensis, operi rusticano deputatus... » — Fol. 42. « De oculo femine sanato et puero contracto et erecto. Femina quedam oculum dolebat et celidoniam seu quaslibet herbas adhibuit ne doleret... » — Fol. 43. « De surdo et muto Attrabatensi. Quidam surdus et mutus, de Atrabatensi pago, intelligens quosdam ex illis regionibus, orationis gratia, Suessionem, ad suffragia beate et gloriose Dei genitricis Marie venire, et ipse admixtus eorum collegio... » — Fol. 43 v°. « De puero qui apud Suessionem, in die Purificationis sanctę Marię, loquelam recepit. Sed et quidam, natione Coloniensis, nutriebatur in pago Belvacensi, apud castrum Clarummontem nomine... » — Fol. 44. « De furioso per merita beate Marie pristine sanitati restituto. Preterea ex castro quod dicitur Doacus, versus pagum Atrabatensem, quidam furiosus, nomine Guarinus... » — Fol. 45. « De viris in via errantibus et quomodo viam repererunt. Ob hec et alia... » Il s'agit de 25 pèlerins, de Mons en Hainaut, qui, ayant pris la route de Saint-Quentin : « carpebant iter quod ducit ad Sanctum Quintinum », s'égarèrent dans une forêt. — Fol. 45 v°. « De femina que peperit lapides. Apud villam que dicitur Kala, in territorio Suessionensi, que et ipsa est possessio matris ecclesie beatorum martirum Gervasii et Prothasii... » — Fol. 46. « De paralitico sanato per beatam Mariam. Quidam paraliticus in porticu ejusdem ęcclesię plurimo tempore jacuit... » — *Ibid.* « De femina cecata (*sic*) et illuminata. Quedam mulier materfamilias, de Blericurte, que villa est prope Cociacum... »

Fol. 46 v°. « Explicit liber tertius. Incipit IIII. De muliere que monasterium Beate Marie ingredi non potuit. Anno igitur ab incarnatione Domini millesimo centesimo tricesimo primo... » Miracle d'une femme de Rumigny, à l'occasion de la consécration de l'église de Saint-Médard par le pape Innocent II. — Fol. 47 v°. « De inflato mulieris utero pascalibus festis sanato. Apud castrum quod Nigella dicitur, in Veromandensi pago situm... » — *Ibid.* « De infirmo qui soccum tetigerat, per panem sanato. Dicite, inquit, justo quia bene... » Miracle de Lagnicourt, près de Bapaume (Pas-de-Calais). — Fol. 48 v°. « De duobus pueris scutiferis, qualiter soluti sunt a vinculis. Duo pueri scu-

tiferi, de pago Laudunensi, capti et abducti ultra silvam que Thereschia dicitur, ad castrum quod Advesnie vocatur... » — Fol. 49. « De juvene liberato per beatam Mariam. Apud Sanctum Richardum in Pontico, qui vicus est in pago Ambianensi... » — *Ibid.* « De femina ceca et illuminata. Quedam femina ceca de Cenomagnensi territorio... » — *Ibid.* « De cujusdam militis servo per Mariam sanato. Thomas autem, dominus castri quod Cociacus vocatur, in Laudunensi pago situm (*sic*), iturus ad regem Anglorum... » — Fol. 50. « De duabus mulieribus per beatam virginem Mariam sanatis. Due mulieres de Monasterio in Der... » — *Ibid.* « De cereo in manu diaconi reaccenso. Annus Domini qui ab incarnationis ejus die initium accipit, computari millesimus centesimus tricesimus primus inchoabat, anno Ludovici vicessimo III^{tio}, et filii ejus Philippi II°... » — Fol. 50 v°. « De ymagine Christi, quomodo locuta est cuidam puero. Spiris locus est famosus, opulentus, episcopalis, ibique adoratur ymago sancte Dei genitricis... » — Fol. 51. « De muliere quę vicina partui per beatam Mariam liberata est. Piissimo sancte Dei genitricis... in loco qui Tumba dicitur, quedam ecclesia in honore sancti Michaelis... » — Fol. 52. « De quodam monacho qui se bibendo inebriavit. Olim fuit quidam monacus... » — Fol. 53. « De puero quem ipsa Domina a mortuis suscitavit. In Gallie partibus est quoddam monasterium... » — Fol. 54. « De quodam episcopo qui voces angelorum audivit. Moris erat sancto Dunstanno loca sancta, quando Cantuarię morabatur... » — *Ibid.* « Item, de eodem. Alio item tempore... » — Fol. 54 v°. « De homine qui mersus in mare liberatus est auxilio sanctę Marię. Duo beate Dei genitricis... » — — Fol. 55 v°. « De abbate per beatam Mariam a periculo maris liberato. Aliud quoque... » — Fol. 56. « De quadam sanctimoniali cui beata Maria apparuit. Fertur fuisse apud Sanctum Eadwardum Scestonie... » — Fol. 57. « De quodam christiano qui ymaginem Jhesu cuidam judeo pro vade tradidit. Fuit quidam religiosus Leodicensis ęcclesię archidiaconus... Bizanteam tandem devenit ad urbem... » — Fol. 58 v°. « De clerico per peticionem beate Marie liberato. Quoniam cogitatio sancta... » Près de Cambrai. — Fol. 60. « De quadam abbatissa quam Maria misericorditer a maxima angustia liberavit. Celebre est ad illum... » — Fol. 62. « De quodam monacho per beatam Mariam liberato. Quam dulcis... » Il s'agit d'un moine de Westminster, nommé Leury, qui voulait être abbé « Certesie ». — Fol. 63 v°. « De abbate per Mariam a periculo maris liberato. Tem-

pore quo... » Même miracle qu'au fol. 15. — Fol. 64. « Est opere precium referre quid Deus operetur in Constantinopolitana urbe... est quedam basilica, cognomento Lucerna... » — Fol. 64 v°. « De quodam monacho secretario. In Gallia regione, scilicet in Bergundionum (*sic*) finibus... » — Fol. 69 v°. « De quodam languido. Cujusdam fratris relatione cognovi quod narro miraculum, qui a quodam venerabili presbitero, Meritonensis cenobii canonico... ad villam nomine Curdinges, in territorio sancti Eadmundi, regis et martiris Anglorum, sitam... » — Fol. 70 v°. « De quodam monacho religioso qui complectorium sancte Marie non cantabat. Quidam vir religiosus... » — Fol. 71. « De visione Guetini, monachi, quam illi Deus per angelum suum ostendit. Visio Gettini, prius canonici, postea monachi... sumptoque viatico, ultimam hujus insta[bi]lis vite clausit horam. Amen ». Toute cette quatrième partie contient d'intéressants détails de vie monastique.

Sur les recueils de miracles de la Vierge, v. *Biblioth. hagiog.*, n°s 5356-5376.

Sur le fol. 1, on lit la cote : « 11 visa », et sur le dos, on trouve encore l'étiquette (XVIIIe siècle) : « Miracula beatae Mariae. — 243 ».

Fin du XIIe siècle. Parchemin. 76 feuillets à 2 col., plus une garde, A, à la fin, blanche. 321 sur 220 millim. Belles initiales romanes, à entrelacs et rinceaux des couleurs verte, jaune et rouge, au fol. 3 v°. Rel. du XIVe siècle, veau blanc sur bois, avec l'étiquette de parchemin, contemporaine : « Miracula beatissime Dei genitricis Marie ». — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 3, n° 42 »).

1599 (K. 773). Liber Miraculorum beatae Mariae.

Fol. 1. « Incipit prologus in Miraculis sancte Marie. Cum sepe recitentur... — Incipiunt miracula... » Ce recueil suit presque pas à pas le précédent ; nous nous bornerons à en signaler les variantes intéressantes et, pour le reste, à indiquer entre parenthèses le folio du volume précédent où se rencontrent les mêmes miracles. — Fol. 2 (4 v°). — Fol. 3 (5). — Fol. 4 (5 v°). — *Ibid.* (6). — Fol. 4 v° (*ibid.*). — Fol. 5 (7). — Fol. 6 (7 v°). — Fol. 7 (8). — Fol. 7 v° (8 v°). — Fol. 9 (9 v°). — Fol. 9 v° (*ibid.*). — Fol. 10 (10). — Fol. 10 v° (*ibid.*). Variante : « Clusa ». — Fol. 11 v° (11). — Fol. 12 (11 v°). — Fol. 12 v° (12). — Fol. 13 v° (12 v°). Variante : « Clusa ». — Fol. 14 v° (13). — Fol. 16 (14). — Fol. 16 v° (15). — Fol. 17 v°

(15 v°). — Fol. 18 v° (16). — Fol. 19 v° (16 v°). — Fol. 20 (17). — Fol. 21 (17 v°). — Fol. 22 (18 v°). — *Ibid.* (*ibid.*). — Fol. 23 v° (19 v°). — Fol. 27 v° (22). — Fol. 29 v° (23). — Fol. 31 v° (24 v°). — Fol. 34 (26 v°). — Fol. 36 (27 v°). — Fol. 37 (28). — Fol. 39 v° (29 v°). — Fol. 43 v° (31 v°). — Fol. 48 v° (34 v°).

Fol. 51. « Incipit prologus in libro de Miraculis sanctę Dei genitricis Marię. Ad laudem et honorem beatę et gloriosę... — De initiali ordine miraculorum. Anno igitur... » (fol. 36). — Fol. 53 (37 v°). — Fol. 53 v° (*ibid.*). — *Ibid.* (38). — Fol. 54 (*ibid.*). — Fol. 54 v° (38 v°). — Fol. 56 (39). — Fol. 57 (40). — Fol. 58 v° (41). — Fol. 59 (*ibid.*). — Fol. 59 v° (41 v°). — Fol. 60 (*ibid.*). — Fol. 60 v° (42). Fol. 62 (43). — Fol. 62 v° (43 v°). — Fol. 63 v°. « De muliere vesana in partu per demonem et post partum per Mariam sanata. Cum ecce necdum... » — Fol. 64 (44). — Fol. 65 (45). « De viginti quinque peregrinis Marie deviantes (*sic*) in silvam latam et periculosam de nocte, quomodo virgo Maria reduxit eos cum luce ad iter rectum. Ob hec... » — Fol. 66 (45 v°). — Fol. 67 (46). — Fol. 67 (*ibid.*).

Fol. 68 (46 v°). « Liber secundus. De muliere... » — Fol. 69 v° (47 v°). — Fol. 70 (*ibid.*). — Fol. 71 (48 v°). « De puero Milonis de Acciaco, cum socio captis et ligatis in Terrechia silva. Duo pueri... » — Fol. 71 v° (49). « De filio tradito in vadem cuidam feneratori evaso per Mariam virginem. Apud Sanctum Richardum... » — Fol. 72 (*ibid.*). — *Ibid.* (*ibid.*). — Fol. 73 v° (50). « Miraculum duarum mulierum quarum una curatur de lesura maxille, alia vero de lesura ygnis tabifici curatur per Marie virtutem. Due mulieres... » — Fol. 74 (*ibid.*). — Fol. 74 v° (50 v°). « Verba ymaginis... tota a[f]fectuose mentis puritate ».

La copie s'arrête ici sans *explicit*.

Au verso du fol. 75 et dernier, on lit : « Hunc librum dedit librarie dicte ecclesie magister Egidius de Asperomonte, canonicus Remensis et magister in theologia; in quo libro continentur pulchra miracula de beata virgine Maria; et sunt in eo folia in toto LXXV. Orate Deum pro eo. Scriptum die XXII mensis maii, anno Domini M°CCCC°XII° ». *Signé :* « E. de Asperomonte ».

Les marges inférieures des fol. 25, 45, 70 et 75 ont été allongées, pour la reliure du XIVe siècle, encore existante, au moyen de fragments empruntés à un manuscrit d'Ovide du XIIIe siècle. Au fol. 75, un

feuillet presque entier a été employé, appartenant au livre IX des *Métamorphoses*, racontant la naissance d'Hercule, la transformation de Galanthis en belette et de Driope en lotos, et comprenant les vers 283-372 qui suivent :

« Prepositam timidis parientibus Ilithyam,
Quam michi difficilem Junonis gratia fecit.
. . . .
Non meruisse nefas; patior sine crimine penam ».

V. Ovide, *OEuvres complètes*, édit. Lemaire, t. XLV.

Commencement du XIII[e] siècle. Parchemin. 75 feuillets à 2 col. 248 sur 164 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 4, n° 64 »).

1400 (K. 774). Exempla moralia. — Vita quaedam B. Mariae. — Miraculorum B. Mariae libri III. — Exempla quaedam Jacobi de Vitriaco. — Vita S. Albani. — Vincentii Belvacensis Moralitates super fabulis Aesopi. — Philippi de Eleemosina, Gaufridi Clarevallensis et aliorum Miracula B. Bernardi. — Vitae Patrum. — Liber de V gaudiis B. Mariae, gallice.

I. Exempla moralia. Fol. 1. « Duo quidam amici et compatres in Bononie partibus in convivio discumbebant... » — « Quidam alienum suem furatus est... » — « Quidam clericus de Vendopera, dum studeret in scolis apud Lugdunum... » — « In territorio Gratianopolitano, vir quidam habuit uxoris sue filium, nomine Petrum... » — « Petrus supradictus ad vacandum Deo... » — « Erat in ecclesia Lugdunensi clericus honestus... » — « Cum B. Bernardus venisset quadam die apud Divionem et hospitatus fuisset de nocte in abbatia Sancti Benigni... » — « Die quadam, humilitatis causa, sanctus abbas Bernardus a ferrario jussit sibi unctum dari... » — « Retulit abbas Geraldus Clarevallensis terribile quoddam se ab episcopo Carducensi (*sic*) audisse... » — Fol. 2. « Accidit circa fines Lingonice civitatis... » — « Apud Nageram in Hispania, cum in Ramis palmarum legeretur... » — « Episcopus quidam Callensis, in Marchia Garneri, fuerat in Fossa nova monachus Cisterciensis ordinis... » — « Multorum, inquit frater Cesarius, celebratur adhuc Colonie factum cujusdam usurarii in ecclesia Sancti Gereonis... » — « De morte cujusdam usurarii casus quidam mirabilis fertur in Divione contigisse... » — « Cardinalis Henricus Albanensis, qui fuerat abbas Clarevallensis, cum equitaret in

Gallia cum quibusdam nostri ordinis monachis... » — « Fuit vir simplex et rusticus de Alemannia, qui habens apum alvearia, cujusdam consilio, dominici corporis particulam... » — « Qui vidit testimonium perhibuit monachum quemdam in archa infirmitorii jam defunctum coram abbate ceterisque fratribus jacentem subpinum... » — « In Alemannia est ordo quidam monialium secularium que sunt sicut canonici seculares... » — « Quadam die, dum in scola legeret magister Symon de Tornaco... » — « Idem fere accidit magistro Berengario, theologo, quem magister Lanfrancus convicit in synodo Clarimontis... » — « Magister Guido, cum universitati clericorum Parisius sermonem se facere promisisset... » — « Fuit in partibus Alemannie quidam miles qui quemdam rusticum injuste incarceravit... » — Fol. 3. « Quidam potens miles vacas cujusdam abbatie Cisterciensis ordinis predatus est... » — « Modo reincipiamus, dixit Warenbertus ad lupum. Hujus proverbii talis est narratio. Quidam rusticus, Warembertus nomine, de Sarmasia versus Vitriacum... » — « Quidam erat mercenarius, qui merces suas ad forum ducebat super asinum... » — « In Flandria contigit quod quidam homines erant in quadam taberna... » — « Est mox (*sic*) in Francia ut quando corpus Domini ad communicandos infirmos... » — « Fuit in territorio de Brabant quedam matrona, que quemdam virum religiosum detrahendo diffamavit... » — « Erat in episcopatu Lugdunensi quidam monachus Cisterciensis ordinis, qui erga passionem Domini... » — « Quidam laicus audiens a quodam religioso de proprietate lacrimarum... » — « Quidam demoniacus, cum a quodam abbate sancto inquireretur de omnibus ordinibus quis illi amplius displiceret, respondit quod ordo Cisterciensis .. » — « Convenientibus tribus clericis ad curiam cujusdam episcopi hora prandii, asciti sunt ad prandium; apposita est mensula coram episcopo et ejus universa familia... » — Fol. 4. « Homo quidam habebat duos filios, unus vocabatur Robinus et alter Guillotus... » — Suivent ici quelques « verba seniorum ». — « Quidam rogavit quemdam malefactorem ut secum ad quemdam veniret heremitam... » — « Quidam comes ultra modum carnali concupiscentie deditus... » — « Quidam juvenis, cum quamdam mulierem ardentissimo dilexisset amore... » — « Quidam religiosus, dum a quadam sanctimoniali ut secus loqueretur multis modis premeretur... » — Fol. 5. « Mulier quedam de Carnoto nobilis solita erat cotidie mane ad ecclesiam... » — « Erat quedam mulier, que propter enorme peccatum quod com-

miserat... » — « Legitur *in Vitas Patrum* quod quidam fuerat heremita, qui quamdam scripturam quam [n]ulla ratione poterat intelligere in heremo [in]venit... » — « Quidam sacerdos ultra mare missam celebrabat, juxta quem stabat quidam paganus... » — « Quidam simplex laicus, audito verbo predicationis : *Centuplum accipiet, etc.*, credens ad litteram verum esse, unum solum asinum quem habebat vendidit... » — « Quidam dives erat in Berreio et usurarius, qui, facta domo pulcherrima... » — « In territorio Parisiensi, quedam extitit mulier que, mortuo viro suo, tres filios de suo avunculo generavit, quos statim cum nascerentur interficiebat... » — « B. Gregorius, dum pro quodam oraret tyranno, hunc a Domino responsum accepit... » — « Dixit quidam cuidam sancte mulieri et religiose, interrogans si aliquid sciret de Deo, et cum responderet : Nichil... » — « Tempore quo judei qui erant Jerosolimis Dominum nostrum crucifixerunt, notum fecerunt hoc judeis Rome existentibus per quemdam nuncium, cui et tunicam Christi dederunt... » — « Fuit in quodam nemore quidam heremita volens ire ad quamdam fratrum congregationem... » — « Fuit alter heremita qui diu servivit Domino in jejuniis... » — Fol. 6. « Quidam fuit heremita tante sanctitatis et meriti quod omnia noverat peccata que illi fecerant vel ille qui veniebant ante se... » — « Dives quidam apud Carnotum qui pre solicitudine diviciarum... » — « Legitur in *Vitas Patrum* quod quidam accepit uxorem, generans ex ea filiam... » — « Erat quidam heremita, qui omnia que laborabat dabat pauperibus... » — « Erat quidam episcopus, qui nepotes diligebat et deliciose nutriebat... » — « Quemdam heremitam infestabat diabolus super fornicationem, ostendens ei pulcherrimas species mulierum... » — « Contigit de quodam christiano et quodam pagano... » — « Erat quedam mulier nobilis conjugata, que ita erat accensa amore cujusdam adolescentis... » — « Accidit ut quidam archirusticus, cujus uxor nondum migraverat... » — « Fuit quidam freneticus in quadam regione, qui demonem habebat talem .. » — Fol. 7. « Quidam pessimus latro cum filio suo in quodam nemore multa furta et homicidia... » — « Fuit quidam monachus mire abstinencie et religionis... » — « Exemplum de episcopo per papelardiam promoto... » — « Legitur in vita S. Johannis Eleemosinarii de quodam qui erat avarissimus... » — « Legitur inter miracula B. Nicholai quod quidam clericus, insano laborans amore cujusdam matrone, composuit illi hystoriam et prosam B. Nicholai que adhuc canitur, ea con-

ditione ut ejus amplexibus frueretur... » — « Legitur in vita Karoli regis, quam scripsit beatus Turpinus, quod cum idem Turpinus apud Viennam... » — « Quedam mulier valde diligebat virum suum et ipse similiter eam, quia credebat esse optimam. Cumque mulier videret quod vir ejus ad Sanctum Jacobum vellet ire... » — « Quidam laicus intravit quorumdam monasterium, quorum talis consuetudo erat quod oportebat addiscere *Pater noster*... » — « Quidam archidiaconus mandavit cuidam presbitero ut tali die procurationem suam sibi pareret... » — « Quidam transiens per silvam invenit serpentem a pastoribus extentum... » — « Quidam presbiter S. Magni martiris, in Saxonia, cum missam cantaret, quosdam choreas ducentes et cantantes... » — Fol. 8. « Henricus imperator, Conradi filius, fuit hylaris et jocundus... » — « Cum supradictus imperator Henricus, die Pentecostis, esset apud Magunciam, casu fuit in ecclesia virginum inter quosdam cubicularios... » — « Due anicule in strata quo Romam itur... » — « S. Hugo, Cluniacensis abbas, pro quodam monacho suo qui factus abbas et episcopus... » — « Dicit Petrus Damacianus quod episcopus quidam Longobardus in Temptonia ibat cum episcopo quodam Alcuinno... » — « Quedam mulier fornicata in Anglia erat auguriatrix et malefica, cujus cornicida... » — « Quidam erat usurarius, qui se animam non credebat habere... » — « Quidam dives habebat plures servos... » — « Quidam versificator versus faciens regi presentavit... » — Fol. 9. « Consuetudo cujusdam potentis erat talis quod in prandio ipsius ad mensam omnem vel multociens marini pectines apponebantur... » — « Duo clerici erant in quadam civitate societate conjuncti... » — « Fuit quidam usurarius valde dives, qui cuidam domui religionis erat familiaris... » — « Alter quidam usurarius, laborans in extremis, precepit filiis suis ut in sepulcrum patrum suorum honorifice sepeliretur et cum eo pars aliqua thesauri... » — « Erat quidam rusticus, Chopinus nomine, qui habebat asinum unum de quo se tam ad fimum quam ad ligna deportanda adjuvabat... » — « Quidam monachus in ordine Cisterciensi fuit, qui negligens, piger et sompnolentus... » — « Quedam fuit mulier habens beatam Mariam in maxima veneratione... » — « Erat quedam mulier pulcherrima, quam quidam cotidie sollicitabat ut eum diligeret... » — « Temporibus Philippi, regis Francie, fuit Parisius civis quidam cum uxore sua habentes quamdam vineam optimam, quam affectabat prepositus dicti regis... » — « Erat quidam monachus ordinis Cisterciensis,

in quadam abbacia, valde religiosus et devotus, qui in Cena Domini communionem sanctam, sicut moris est... » — Fol. 10. « Fuit quedam reclusa in Virduno civitate habens quamdam mensam supra qua comedebat, in qua pictus erat Agnus Dei portans vexillum... » — « Fuit quidam monachus apud Igniacum valde religiosus, qui S. Michaelem ferventissime diligebat... » — « Nobilis quidam, nomine Johannes, de Monte Mirabili, qui habebat multos judeos in terra sua homines suos per falsas litteras spoliantes... » — « Fuit quidam miles admirabili crudelitate et impietate plenus... » — « Erat alter tyrannus, qui cauceias et mala passagia terre sue meliorari non paciebatur... » — « Fuit quidam monachus, in quodam domo Cisterciensis ordinis, valde gulosus, qui frequenter in infirmitorium ibat et se infirmum fingebat, donec carnes ad comedendum ei ministrarentur... » — « Quidam usurarius valde dives habebat filium quemdam, quem valde diligebat; cumque crevisset, tradidit eum sacris litteris erudiendum providitque... » — « Erat quidam rusticus valde nequam et pessimus, omnibus importabilis, omnibus odiosus... » — « Imperator quidam de utero matris sue imperiale signum secum detulit, ut solent pueri qui regnaturi sunt regale signum habere... » — Fol. 11. « Apud Romam duo ceci fuisse dicuntur, quorum unus per vicos civitatis cotidie alta voce clamabat, dicens... » — « Abbates similes sunt runciis. Runcia talis est nature quod quandiu homines juxta eam... » — « Fuit quidam nobilis Johannes nomine, de Monte Mirabili, qui sicut de B. Martino legitur... » — « Idem Johannes, peccata sua volens elemosinis redimere, in castro suo de Monte Mirabili quoddam hospitale fecit, ubi pauperes Christi relevarentur et puellas que pauperibus servirent ibidem posuit... » — « Idem Johannes, apud Longum Pontem monachus effectus... » Le recueil s'arrête sur cette histoire, qui elle-même n'a pas été entièrement copiée.

II. Fol. 12. Vita B. Mariae. « De ortu B. Marie virginis prenunciante per angelum. Actor. Anno imperii Augusti circiter XXVII, nata est beata virgo Maria, mater Domini, juxta revelationem factam sancte Elysabeth... apostoli quoque, nubibus suscepti, reversi sunt unusquisque in sortem predicationis sue. Explicit. — De predicta historia quid senciat actor. Hec hystoria, licet inter apocrifas scripturas reputetur, pia tamen esse videtur ad credendum... — De revelatione facta sanctimoniali Elisabeth super hoc. De hoc etiam extat visio cuidam sancte Elysabeth, in qua sic legitur : In anno quo mihi per

angelum Domini annunciabatur liber viarum Dei... a commemoratione mee nativitatis usque ad festum dominice Annunciationis ».

Cette œuvre n'est pas tirée de l'*Histoire scolastique*, à laquelle se réfère une des rubriques.

III. Fol. 14. « Incipiunt Miracula sanctissime virginis Marie. Post assumptionem suam, beatissima virgo Maria multis miraculis per diversas orbis partes diversisque temporibus clarificata est, ex quibus quedam fide digna et a religiosis viris approbata ad ipsius honorem et legencium edificationem breviter narrare cupio in hunc modum. Ex Mariali magno. Primum miraculum. Beate Marie basilica a Costantino mirabili opere... » — « Aliud. In urbe Toletana, cum ab archiepiscopo... » — « De illo qui filium Virginis pro se fidejussorem judeo tribuit. In urbe Bizantea fuit quidam qui nominis sui famam... » — « De illo pro quo Virginis ymago se obiciens jaculum recepit. Est quoddam municipium Aurelianensi civitati proximum, quod Avenon nuncupatur... » — « De clerico cui Virgo lac infundens linguam restauravit. Clericus quidam, suppetente rerum copia... » — Fol. 15. « De muliere quam inter maris undas perientem (*sic*) protexit. In loco qui dicitur Tumba est ecclesia in honore S. Michaelis... » — De abbatissa pregnente (*sic*), quam ab infamia liberavit. Fuit quedam sanctimonialis nomine et actione abbatissa... » — « De quodam puero qui Virginis ymaginem anulo subarravit. Quidam pueri ante quamdam ecclesiam ludo pile exercebantur, quorum unus qui habebat in manu anulum quem ei puella quedam donaverat carnali amore ducta... » — « De illo quem sub aquis protectum ad littus Virgo perduxit. Erat navis in medio maris peregrinis honusta, quorum devotio orationum gratia partes Jerosolimitanas adibat... » — « De illis quos a tempestate maris lumen ostendens eripuit. Abbas quidam aliquando in medio mari[s] Britannici... » — Fol. 16. « De imperatrice cujus castitatem a violencia servorum eripuit. Fuit quidam Romanus imperator christianissimus... » — « De alio casu circa eandem imperatricem. Requiritur mulier que esset et cur illi... » — « De medicina quam ei beata Virgo innotuit. Ubi cum totam noctem duxisset insompnem... » — « De muliere que conceptum puerum ex filio interfecit. Fuit Rome quidam dives cum uxore sua... » — Fol. 17. « Qualiter eam demon apud regem accusavit. Et mundi princeps, cum in anima captivam mulierem teneret... » — « Qualiter beata Virgo eam ab opprobrio liberavit. Vir autem vite venerabilis, Lucianus nomine, tunc temporis

Romanam ornabat cathedram... » — « De vidua paupere, quam in exitu suo honoravit. Quidam parrochie preerat presbiter, in seculo potens et gloriosus... » — Fol. 18. « De veste quam S. Bonito, presuli, post missam dedit. S. Bonitus, presul Alvirnensis, cum cor suum... » — « De vidua quam a labore partus liberavit et puero qui panem ymagini Christi porrexit. Quedam mulier judea, in partu laborans et clamans pene usque ad exitum anime, angustiabatur obstetricum quoque obstupuerat solercia... » — « De adultera et ejus emula, quas ad pacem convertit. Mulier quedam, que alienum virum a proprie uxoris latere illecebrissime subtraherat... » — « De illo qui per illam orationem : *O intemerata*, etc., a demone liberatus est. Homo quidam erat nobilis... » — Fol. 19. « De milite qui, Virgini parcens, eam monasterio tradidit et in torneamento occubuit. Erat miles quidam dives et in bellis famosus, qui matrimonium ocium reputabat, licet in concupiscenciis feminarum esset totus... » — « De exequiis ejus et miraculo super eum ostenso. Interea virgo Christi Virgini, matri Christi, cui se probaverat... » — « De pictore quem ymago Virginis insecta manu ne caderet retinuit et interitu blasphemi. Pictor quidam pro vite sue merito... » — Apud Lensennam quidam in taberna cum talis ludens... » — « De juvene qui, abnegato Christo, matrem ejus noluit abnegare. In quodam castello Aquitanie, milites duo principabantur... » — Fol. 20. « Qualiter eum Dei genitrix honoravit. Ille vero perambulans... » — « De sene Cisterciensi, quem ad amorem ordinis provocavit. Quidam miles nobilis, deposito cingulo militari, jam senex Christi miliciam inter monachos in Claravalle... » — « De electuario quo pauperes fratres cibavit et superstitiose denegavit. Apud Claremvallem (*sic*) quidam, cum factus fuisset monachus, subito factus est medicus... » — De jussionibus utiliter ostensis monacho cuidam infirmo. Fuit quidam monachus Cisterciensis ordinis bene religiosus... » — « De ymagine que percussa sanguinem reddidit et de aliqua ymagine sancte Marie. Extra Castrum Radulphi est quedam abbatia que Dolis vocatur... » — Fol. 21. « De quodam judeo qui vidit tormenta inferni et gaudia paradisi. Quidam judeus, nomine Jacob, a Lundonia, civitate Anglie, apud Wuntoniam pergens... » — « De fratre Cartusiensi quem ab insultibus demonis liberavit. Cuidam fratri Cartusiensi in cella sua nocte jacenti... » — « S. Dunstanus, cum Cantuarie moraretur, mos erat ei loca sancta noctu peragere... » — « De sacerdote qui aliam missam nesciebat

nisi *Salve, sancta parens*. Cujusdam parrochie sacerdos erat optimis studiis preditus... » — « De visione quam vidit S. Hugo, abbas Cluniacensis, in vigilia Domini. Mos est Cluniacensis monasterii ceteris sollemnitatibus Nativitatem Domini... » — Fol. 22. « De puero in vigilia Pasche concepto, quem Dei genitrix eripuit de inferno. Fuit quidam vir nobilis et dives et uxor ejus nobilissima, quorum manus erga pauperes erat semper largissima... » — « De fure suspenso quem suscitavit. Fur quidam, Elbo vocatus, frequenter res alienas... » — « De monacho de cujus ore post mortem rosa processit. Quidam archiepiscopus Cantuariensis ecclesie olim a curia Romana revertens, in abbatia Sancti Bertini que est apud Sanctum Audomarum, hospitatus... » — « De muliere quam a morte suscitavit, donec peccatum suum confiteretur. In territorio Lingonensi erat quedam mulier... » — Fol. 23. « De solemnitate Nativitatis ipsius. Sancte Dei genitricis Nativitas que ignorabatur non celebrabatur diu in Ecclesia... » — « Sarracenus quidam habebat ymaginem beate Virginis in tabula depicta... » — « In urbe Constantinopolitana judeus quidam ymaginem beate Marie virginis in tabula brevi figuratam in parieti... » — « De miraculis ejusdem circa S. Ildefonsem (*sic*), episcopum, ostensis. S. Hildefonsus, Tolletanus episcopus fuit. Hic sub rudimentis... et in thesauro ecclesie, ubi hactenus servatur, reposuerunt. Expliciunt Miracula beate Marie ».

Fol. 23 v°. « Incipiunt alia veraciter approbata. Vir vite venerabilis, Petrus, abbas Clarevallensis, cum esset aliquando apud abbaciam quam vocant Ursicampum, quo visitandi gracia... » — « Magister Sello, abbas de Elemosina, quando primum curam domus illius suscepit... » — Fol. 24. « Hic ipse magister Sello, pro quibusdam negociis, aliquando perrexit in Angliam et in quodam castro in quo monasterium sanctimonialium situm est pernoctavit... » — « Erat miles quidam in Anglia, Valo nomine, gloriosam Dominam super omnia diligens... » — « Miles quidam de Anglia, genere nobilis et juvenis, adamavit quamdam puellam... » — « Clericus quidam in juvenili etate constitutus, seculo valefaciens, ad ordinem Cisterciensem in Anglia se transtulit... » — « Quedam abbacia ordinis Cisterciensis habetur in Anglia quam vocant Vardune... » — « Milo, vir religiosus et ordinis emulator, superioris officium ardenter exequens (*sic*), in abbacia quam Flaviacum vocant, in territorio Belvacensi sitam, ad ordinem Cisterciensem arcioris vite desiderio se

contulit... » — Fol. 26. « Dompnus Rainaldus, abbas de Alneto sive de Briocel, vir religiosus... » — « In partibus Normannie erat quidam decanus qui vidit in sompnis quod Dominus noster... » — « Abbas de Valle Beate Marie, que est abbacia de ordine Cisterciensi, in territorio Parisiensi sita... » — « Quidam laicus in una de abbaciis ordinis Cisterciensis conversionis habitum suscepit... » — Fol. 27. « Quidam monachus senex et plenus dierum... » — « Tempore Ludovici regis qui cognominatus est Pius, patris scilicet hujus Philippi qui Francorum regnum strenue regit, fuit vir quidam multe religionis et preclare oppinionis in terra comitis Bellimontis heremiticam ducens vitam, qui Robertus de Lai dictus est... » — « Sequencia. (*Repert. hymnol.*, n° 11636).

Missus Gabriel de celis,
Verbi bajulus fidelis,
. . . . »

— « Mater digna Dei, sis memor, oro, mei.

Explicit secunda pars Miraculorum beate Marie ».

Fol. 27 v°. « Incipit tercia. De quodam abbate. Ego, frater Petrus, dictus abbas de Claravalle, sepius in ore... » — Fol. 28. « De quodam rustico. Erat vir quidam secularis rurali opere (*sic*) deditus et aliis mundanis studiis... » — « De sacrista submerso. In quodam cenobio erat quidam monachus, secretarii officio functus; hic ergo valde erat lubricus... » — « De quodam clerico. Quidam clericus in Carnotensi civitate degebat, qui erat levis moribus, seculi curis deditus, carnalibus etiam desideriis ultra modum subjectus... » — « De clerico qui mortem timuit. Alter quoque quidam clericus in quodam loco commorabatur... » — « De canonico cui sancta Maria apparuit in capella. In territorio civitatis que dicitur Pisa erat quidam clericus, Sancti Cassiani ecclesie canonicus... » — Fol. 29. « De puero hebreo. Contigit condam res talis in civitate Bituricensi, quam solet narrare quidam monachus Sancti Michaelis de Clusa .. » — « De quodam novicio ordinis Cisterciensis, cui beata virgo Maria cum S. Benedicto apparuit eique S. Raphael, archangelus, secreta celi et inferni, ad multorum fidem corroborandam, ostendit. Erat quidam clericus in Anglia, qui cum secularem ageret vitam... » — « De Dyalogo S. Gregorii, pape. B. Gregorius, in Dyalogo suo, istud

miraculum scripsit, ita dicens : Probus Dei famulus de sorore sua, Musa nomine... » — « De vita S. Basilii, Cesariensium episcopi. Impius Julianus imperator, pergens adversus Persas, venit in parte Cesariensis civitatis... » — Fol. 31. « In vita S. Odonis, de quodam latrone cui, postquam fuit monachus, sancta Maria apparuit. Quidam latro juvenis, Deo donante, compunctus corde, pedibus S. Odonis provolutus... » — « De quadam sanctimoniali. In quodam monasterio monialium erat quedam impudica monialis, que lecatorem suum quemdam clericum habebat... » — « De tribus canonicis quorum unus se stultum fecit. Senonis, in ecclesia beati prothomartyris Stephani, fuerunt tres canonici... » — Fol. 32. « Quomodo presbiterum suscitavit. Igitur dum hec ita agerentur, in eadem civitate Senonis accidit quod quidam burgensis ejusdem urbis... » — « De fuga ejus in Constantinopolim. Igitur vir Dei secularium honorum impaciens... » — Fol. 33. « Temptatio domni abbatis Hugonis. Cum ductus esset Hugo, venerabilis abbas Bonevallis, in deserto religionis... » — « Eidem quoque S. Bernardo revelavit Dominus nativitatem suam... » — « Quedam mulier Bellimontensis cotidie L vicibus Salutationem B. Marie... » — « Fuit quedam et alia mulier, cujus frater a Deo infirmabatur... » — « Miles quidam quem bene cognovi, de eodem territorio... »

L'auteur qui se dit Cistercien, comme on pouvait s'y attendre, termine ainsi : « Hec de miraculis gloriose virginis Marie, que per diversa loca quesivi et a diversis et religiosis personis audivi, scribere placuit... que in utero sacro meruit portare regem angelorum, Dominum nostrum Jhesum Christum qui, etc. Explicit pars tercia Miraculorum sancte Marie ». Ce recueil paraît peu connu.

IV. Fol. 34. « Incipiunt Exempla magistri Jacobi de Veteriaco. De casu hominis. Navis per se descendit flumen et non ascendit... video in domo furis et etiam mendaci (*sic*). Expliciunt Exempla magistri Jacobi de Vitriaco ».

Sur les *Exempla* de Jacques de Vitry, v. l'*Hist. litt.*, t. XVIII, p. 221.

Fol. 40. Alia exempla. « Incipit de humilitate. Item qui intrat per bassum ostium non sibi nocet... ita te oportebit cum paciencia omnia sustinere. Explicit liber iste ».

Fol. 43 v°. « Incipit de quodam converso leproso. Erat in Anglia quedam alba abbacia in qua quidam conversus percussus fuit lepra horribili... »

Fol. 44. « Incipit de quodam canonico. Fuit quidam canonicus qui prebendam suam in luxuriis et ebrietatibus... »

Ibid. « Incipit de Maria Magdalene. Quia Maria Magdalene post ascensum Domini salvatoris... »

V. Fol. 44 v°. « Incipit prologus de vita S. Albani, regis. Solet animis placere fidelibus .. — Incipit vita S. Albani, regis, et passio Habitavit quidam aquilonis in partibus imperator... multitudo concurrat. Igitur Jhesu Christo, redemptori nostro, sit decus, etc. » (*Biblioth. hagiog.*, n° 202).

Fol. 46 v°. « Incipiunt versus ad honorem ejusdem martiris, de gestis et vita ejus.

De patris incestu pariens sibi filia natum
Celatura scelus . . . .
. . . .
. . . .
His vite meritis albans Albanus in albis
Transit ad albatos albificatque suos ».

(*Ibid.*, n° 203).

VI. Fol. 46 v°. « De fabulis Esopi moraliter fictis contra callumpniosos, insidiosos, cupidos. Eusebius. Hesopi fabule exstant elegantes et famose, quas Romulus quidam de greco in latinum transtulit et ad filium suum Thiberinum dirigit... — Contra calumpniosos fingit quod agnus et lupus sicientes... similiter etiam ne ad narrandas fabulas quasi licenter exemplo predicancium male informentur. Expliciunt ».

Ces Moralités occupent les chap. 2-8 du IVe livre du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais. A leur sujet, v. Léopold Hervieux, *Les Fabulistes latins*, t. II, p. 432 et suiv.

Fol. 48. « De Gregorio et justicia Trajani, imperatoris. Perfectissimus et acceptabilis Deo sacerdos Gregorius, cum quadam die per forum Trajani, quod opere mirifico constat esse extructum, procederet... » — « Item, de eodem. Legimus penes ecclesias Anglorum quod Gregorius per forum Trajani, quod ipse condam pulcherrimis edificiis venustarat, procedens... »

VII. Fol. 49. [Tabula (18) (*sic*) capitulorum]. « Primum capitulum... — De novo miraculo de abbate Herberto viso et scripto, quo liber Miraculorum non modice commendatur. Visitante nuper venerabili abbate Clarevallensi Petro cenobia sua que in Remensi provincia,

flante Spiritu, venustissime florent, nos quoque cum illo profecti, venimus die quadam una cum ipso ad monasterium Vallis Regis... — Incipit epistola ad episcopum Remensem. Karissimo patri et domino S[amsoni], Dei gracia Remorum archiepiscopo, frater Philippus de Claravalle, ambulare a claritate in claritatem, tamquam a Domini Spiritu. Multa esset presumptio, si non multa esset dilectio... — De personis et vocabulis eorum qui hec viderunt. Cum in regno Teutonicorum verus Crucis servus verbum Crucis annunciaret, necesse fuit ut regi Conrado, pro quodam pacis negocio loqueretur... Explicit proemium. — Incipiunt signa que in Germania per servum suum Bernardum operatus est Deus, descripta ab hiis qui presentes fuerunt. Hermannus, episcopus. Michi sacerdos ville Hetenheim... tenui saltem noticia gratulamur ». Cette œuvre de Philippe de l'Aumône a été publiée par Migne, dans son VIIe livre des *Gesta* de S. Bernard (*Patrol. lat.*, t. CLXXXV, col. 369-386). Sur l'auteur, v. l'*Hist. litt.*, t. XIV, p. 166-178. — Fol. 52 v°. « Dominis et amicis suis clericis ecclesie Coloniensis, salutem, etc. Ante omnia decet... qui sanctos tuos ita glorificas, ipsi gloria et imperium nunc et in omnia secula seculorum. Amen ». (*Ibid.*, col. 386-394). — Fol. 54 v°. « Domino dilectissimo et reverentissimo patri Hermanno, Dei gratia Constanciensi episcopo, puer sanctitatis ejus Gaufridus, Clarevallensis monachus, etc. Ea quidem miracula que... deponi jubet et coram omnibus cepit incolumis ambulare ». (*Ibid.*, col. 395-404). Notre manuscrit termine ici les seize (*sic*) chapitres annoncés dans la table initiale.

Fol. 57. Le scribe donne ensuite la table d'un nouveau recueil en cinq chapitres, dont il paraît n'avoir tenu aucun compte, tant par l'intercalation initiale d'un miracle non numéroté, que par le nombre de ces chapitres et le choix des récits, dont les derniers sont de simples exemples moraux ne concernant nullement la vie de S. Bernard. « Incipiunt capitula. De monacho... — De eo cui sevus taurus supplicavit. Frater quidam, Hermannus nomine, habitabat assidue... — Incipit liber miraculorum que in Claravalle multisque locis aliis diversis temporibus contigerunt. De monacho Clarevallensi qui vidit beatam Mariam in agro visitantem messores suos. Fuit in cenobio Clarevallis monachus quidam, nomine Renaldus... » La plupart de ces miracles se trouvant réunis dans le recueil que Migne a placé (*Patrol. lat.*, t. CLXXXV, col. 1273-1384) sous le nom d'Herbert,

archevêque de Torre (Sardaigne), nous donnons ici la concordance de notre manuscrit avec cette édition. Fol. 57 v°. I, 1-5, 8, 9, 11. — Fol. 62. « Miraculum S. Bernardi satis mirabile. Tempore B. Bernardi, accidit quod monachus quidam de monasterio et disciplina ejus exiens... » — I, 12-16, 18, 20, 22, 23, 25-32 ; II, 2-5, 7-9. — Fol. 66. « De solitario qui fuit in Alemannia per XIIII annos sine tecto et sine indumento, contentus victu pecorino. Ego, inquit Achardus, monachus, dum aliquando conversaret in episcopatu Treverensi, pro construendo cenobio quod Claustrum nominatur... » — II, 20. — Fol. 62 v°. « De domno Stephano, abbate Cistercii. Sancte recordacionis Stephanus, quondam Cistercii abbas et ipsius ordinis precipuus iniciator... » — « De abbate cui precepit Dominus ut sibi faceret professionem, ne dimitteret curam pastoralem. Quidam religiosus et magne opinionis abbas... » — Fol. 63. « De eo qui vidit beatam Mariam Clarevallensi capitulo presidere. Quidam de senioribus Clarevallensibus... » — II, 11, 28. — *Ibid.* « De fratre moriente, qui vidit Christum et matrem cum S. Johanne evangelista. Significante nobis quodam venerabili... » — Fol. 64. « De monacho moriente, cujus scapulare dyabolus irridendo lingebat, eo quod sine licencia illud resarcierat. Eodem quo supra referente, cognovimus alium quemdam... » — « De monacho qui sine cuculla obiit et ideo repulsus est ab introitu paradisi. Vir illustrissimus, Romanus genere... » (*Patrol. lat*, col. 1127). — II, 37, 38, 40, 41 ; III, 1, 3, 4 ; II, 15-19, 21, 22. — Fol. 72 v°. « B. Bernardus audiens aliquando quemdam de filiis suis spiritualibus... » — Fol. 73. « De quodam quem B. Bernardus resuscitavit (*sic*) a mortuis. Terram Jerosolimorum... » (*Ibid.*, col. 430) — III, 14. — Fol. 74 v°. « De anima cujusdam post mortem ad tormenta deducta, quia nimis levem ab indiscreto presbitero penitenciam acceperat. Secularis quidam adolescens, cursor venerandi Hugonis, abbatis Bonevallis... » — « De quodam fatuo sapiente; jocosa et jocunda narratio. B. Petrus, Tarentesie quondam... » — III, 27 ; II, 42.

Fol. 74 v°. Le scribe abandonne définitivement les miracles de S. Bernard et reprend les exemples moraux. « De eo cui data est optio in purgatorio duobus diebus affligi an XXX annis infirmari. Fuit quidam homo qui longa infirmitate .. » — Fol. 75. « De ea que cantilenam cum delectatione audivit. Fuit quedam mulier, in ordine Minorum... » — « De B. Gregorio. B. Gregorius, dum pro quodam

oraret tyranno... » — « De monacho qui apparuit converso. Fuerunt duo fratres in quadam abbacia... » — « De quodam flagitioso a quo virtus vere confessionis diabolum qui ei apparuerat fugavit. Fuit quidam flagitiosus... » — « De IIII[or] fratribus qui post mortem abbati suo apparuerunt. Abbas quidam nigri ordinis cum quodam tempore... » — « De quodam episcopo mundo dedito. Fideli narratione compertum olim habeo... » — Fol. 76. « De decano qui ad episcopatum hanelabat. Cum quidam decanus ad episcopatum... » — « De monacho qui infirmitatem fingebat. Fuit quidam monachus Cisterciensis tepiditati deditus... » — « Quantum B. Anselmus horrebat peccatum. B. Anselmus sub veritatis testimonio... » — « De novicio temptato. Novicius quidam temptatus ut exiret... » — « De monacho cui Dominus apparuit de novo vulnerato (*sic*). Fuit monachus quidam medendi pericia valenter expertus, cunctis indigentibus artis sue operam pro viribus impendens... » — « De eo cui Dominus intinxit panem in sanguine lateris preciosi. Quidam monachus temptatus ut rediret ad seculum... »

Fol. 76 v°. « Incipit quedam revelatio de Assumptione beate virginis Marie. In libro sancte Helysabeth legitur quod cum beata Maria more solito eidem Helysabeth appareret et illa interrogaret quo tempore et quo die dormisset in Domino, respondit : Post ascensionem Domini, permansi in vita mortali... usque ad festum dominice Annunciationis ».

Récit différent de celui donné au fol. 13 v° de ce recueil.

Fol 77. Le recueil d'exemples moraux et de miracles de Notre-Dame continue. « De monacho qui vidit exercitum monachorum. Quidam monachus Cisterciensis ordinis Virgini devotus, sed infirmus... » — « De monacho qui cantabat psalmos incipientes a V litteris nominis Domine nostre. Fuit in ecclesia Beate Dei genitricis Marie que est Dolo monachus... » — « De monacho qui talem consuetudinem habebat que sequitur. Monachus quidam bone indolis hoc quod dicam fertur habuisse in consuetudine... » — « De decano qui vidit in sompnio Dominum sedentem in throno. In partibus Normannie erat quidam decanus... » — « De moniali que vidit beatam Virginem sibi loquentem. Fertur fuisse quedam monialis sanctitate et religione... » — « De clerico qui dabat pro beata Virgine. Erat quidam clericus in Anglia, qui totis viribus... » — Fol. 78. « De converso qui non satisfecit de inobediencia. Quidam conversus fuit qui reus inobediencie... » — « De

contentione duorum fratrum. Accidit aliquando inter duos fratres... »

VIII. Fol 78 v°. Vitae Patrum, auctore Rufino. « Incipit liber S. Hieronimi de Vitis SS. Patrum quos vidit in Egypto. Benedictus Dominus qui vult omnes homines salvos... » — Fol. 79 « Incipit vita S. Johannis, heremite Primum igitur... » (Rosweyd, *Vitae Patrum*, p. 448-485). A noter cette transposition des chapitres dans l'œuvre de Rufin : 22, 28, 23-27, 29. — Fol. 96. Vitae Patrum, auctore B. Hieronymo. « Incipit vita S. Pauli, primi heremite, edita a B Hieronymo, presbitero. Per idem ergo tempus quo talia... » (*Ibid.*, p. 18-20). — Fol 97 v°. Heraclidis eremitae Paradisus. De Nataniel. « Fuit alius quidam de antiquis monachis. . » (*Ibid.*, p. 949). — Suite de « verba seniorum ». — Fol. 101 v°. « Incipiunt monita et exempla SS. Patrum de virtute humilitatis et paciencie. Dicebant sancti seniores patres de quodam monacho jam seniore... adolescens, superata libidine, salvatus est Explicit liber secundus ». C'est une partie du 3e livre de l'édition. Variantes et suppressions. (*Ibid.*, p. 497-533). — Fol. 120 v°. De Vitis SS. Patrum, auctoribus Severo Sulpitio et Johanne Cassiano. « Incipit prologus tercii libri. Frequenter ac sepius... — Ante hoc triennium... ab hujus veri hominis abstrahas claritate ». C'est le 4e livre de l'édition (p. 536-556). Suivent quelques « verba seniorum », au bout desquels (fol. 132 v°) le scribe met enfin : « Explicit liber B. Jheronimi, presbiteri, de Vitis SS. Patrum ».

Fol. 132 v°. Un blanc demeuré libre a été utilisé, dès le XIIIe siècle, pour le récit du miracle qui arriva à Saint-Germain d'Auxerre à propos des châsses de S. Martin et de S. Germain qui, ayant perdu leurs « tituli », ne se distinguaient plus l'une de l'autre. « Pro guerris imminentibus in partibus Turonorum, monachi Majoris monasterii timentes de corpore B. Martini, ipsum apud Autisiodorum ad refugium et garantiam detulerunt... »

Puis sur un cahier rajouté, un possesseur du XIIIe siècle a transcrit les exemples moraux suivants :

Fol. 133. « Quomodo bonum vincit malum. Quidam miles justus cum armigero impio condicionem posuit de bono, et semper vincebat .. » — « Fabula de Adriano. Castellanus quidam, nomine Adrianus, venationis causa equitans, in foveam profundam... » — « De Juda proditore et de gallo ejus. De Juda proditore dicitur quod, cum Dominum judeis triginta argenteis vendidisset... » — « De comite quodam Pictavensi qui experimento didicit vitas mundi. Quidam

comes Pictavie volens statum mundi per experienciam agnoscere, solitus erat clam abscondere et quasi ribaldus publice mendicare et cum illis conversari... » — Fol 134. « De eodem comite et de ribaldo, socio ejus. Idem comes cujusdam ribaldi, cum per terram publice mendicaret, socius fuit... » — De capite defuncti ad lapidem eliso. Apud villam que dicitur Samesium, in cimiterio sabuloso quod extra villam situm est, juvenes et puelle ludebant ad pilam, et ibi casu extra fossam capud humanum carnibus exutum, quasi cifum mazerinum, siccum et integrum inveniunt... »

IX. Fol. 134 v°. « Incipit libellus de Quinque gaudiis beate Marie.

Gaude, Virgo graciosa, Verbum Verbo concepisti.

Fai joie, Virge gracieuse,
Seur trétoutes douce et piteuse,
Quar par la parole de l'einge
Qui te salua sanz loseinge,
A cui sanz douter tu creus,
La parole Deu conceus,
Parole de toute poissance,
Qui en ton seint cors prist neissance,
C'et lou filz Deu qui tout cria
Et qui par toi nos recria.

Gaude, tellus fructuosa, fructum vite protulisti.

Fai joie, terre fructueuse
. . . .
. . . .
. . . .
Icete Isabel si fu née
D'Ardanne, et croi que buen fu née
Quar ele hante seinte église
Sanz cessier, et un pois ne prise
De ce munde tote la joe.
La très douce dame l'avoe
Et li doint joie et bone fin.
Qu'à ce mot cist traitiez prant fin.

Explicit tractatus de V gaudiis beate Marie ».

Ce n'est ni l'une ni l'autre des deux pièces attribuées à Gautier de Coincy dans le ms. fr. 23111 de la Bibliothèque nationale.

Ibid « De S. Thoma, Cantuariensi episcopo. Cum S. Thomas, Cantuariensis archiepiscopus, pro tuendo jure Ecclesie, in Francie partibus exularet, apud Ambianis vel in alia villa provincie... in signum et memoriam geste rei ».

Fol. 137. « De S. Claro miraculum. Anno Domini M°CC°LXII°,

mulier quedam de partibus Burgundie, admodum pulcra et juvenis mediocriter, venit ad ecclesiam Sancti Clari, que est prope nos in villa de Suppis... »

Ibid. « Decanus de Argentolio, vir reverencie et credibilis testimonii, temporibus nostris hoc exemplum in suis sermonibus publice narrare solitus... »

Sur la garde A v°, on lit cette note du XVe siècle : « Ex dono deffuncti Ade Maigreti, quondam canonici Remensis ». — Plus bas, on lit de même la signature (XIVe siècle) : « A. Maigret ». — Ailleurs (fol. 138) on trouve, outre cette signature, l'ex-libris du possesseur : « Iste liber est domini Ade Maigreti, canonici Remensis. A. Maigret ». — Enfin, au verso de ce même feuillet, on lit la date : « Anno Domini 1384 », qui paraît contemporaine de cette signature.

La couverture porte sur un des plats le n° XIX inscrit sur une petite étiquette contemporaine.

XIIIe siècle. Parchemin. 138 feuillets à 2 col. et les gardes A, B, en tête et en queue, cette dernière blanche. 236 sur 171 millim. Rel. maroquin rose, sur bois, un des ais manquant. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 4, n° 66 »).

1401 (K. 803). Liber miraculorum B. Mariae. — Varia opuscula theologica. — Summa flos de summa viciorum.

Fol. 2. « Quidam de Thebeis fratribus, filius sacerdotis ydolorum... » — « Fuit quedam puella que habebat patrem agrorum cultorem... » — Fol. 3. « Filius cujusdam judei, frequentans studia christianorum... » — « Quidam miles consueverat semper descendere de equo suo... » — « Mulier quedam dixit quibusdam juvenibus de quodam solitario monacho : Quid vultis mihi dare, et ego eiciam illum solitarium... » — « Quidam vir fuit multum facinorosus, qui agens penitenciam, conclusit se in quadam spelunca... » — Fol. 4. « Cum quidam adolescens, unicus heres et filius, factus fuisset monacus ordinis Cisterciensis... » — « Quidam paterfamilias fuit hospitalarius ; quadam die, cum peregrinos suscepisset... » — « Fuit quidam satis dives qui mulierem suam, nomine Bertam, super omnia bona sua constituit dominam... » — « Quidam magister visitavit discipulum suum in extremis et rogavit quod si [non] decederet veniret ad eum in prato Sancti Germani. Hora prefixa venit, magistro ibi eum expectante, hiis (*lisez :* habens) capam de pergameno circumscriptam sophismatibus,

et ait magistro suo : Quelibet literarum istarum quas vides in capa ista est mihi majoris ponderis quam terris (*sic*) Sancti Germani, et hec est ultio vane glorie quam habui in sophismatibus meis. Ut cognoscas in quanta afflictio[ne] tenear, extende manum tuam huc et cognosses (*sic*). Tedendit (*sic*) ergo manum suam et gutta sudoris illius collaphas (*sic*) est in manu magistri et perforavit eam. Qui, timore hujuscemodi percussus, intravit ordinem Cisterciensem, dicens :

« Linco (*sic*) croat ranis, cra corvis vanaque vanis ;
Logicam sperno que mortis non timet ergo ».

D'une métrique douteuse, ces vers sont la variante d'une boutade de Serlon de Wilton. V. *Hist. litt.*, t. XXX, p. 298.

— « Cum quidam frater converti sepe voluit... » — Fol. 5. « Quidam frater impugnatus a spiritu fornicationis... » — « Anima cujus[dam] monachi, circa ejus extrema .. » — « Quidam impugnabatur a fornicatione... » — Fol. 6. « Quidam advocatus solebat deffendere fe[ne]ratores... » — « Idem, de quodam usurario equum nomine Morellum... » — « Quidam renunciavit seculo et intravit claustrum... » — « Quidam rex, convocatis omnibus, fecit magnum convivium... » — « Quidam tres habuit amicos... » — Fol. 7. « Quidam homo dives tres filios... » — « Fuit quedam civitas in qua, singulis annis... » — Fol. 8. « Quidam paterfamilias senex, qui dives multum fuerat... » — « Quidam venator in nemore vidit B. Anthonium... » — « In civitate Navarre Britannie erant clerici duo .. » — Fol. 9. « Invenitur in gestis Karoli quod quidam miles, laborans in extremis... » — « In quodam cenobio quod erat juxta flumen, erat quidam monachus secretarius... ; iste diligebat mulierem trans flumen... » — « Quidam adolescens prodigus... » — Fol. 10. « Quidam adolescens, dum esset in probatione apud Clarevalem, asperitatem vestis considerans... » — « Dum quidam clericus, qui in nocte precedente monialem cognoverat... » — « Dum in quadam provincia quidam sacerdos... » — « In Frigie partibus, per inundationem maris fuit olim submersa... » — « In provintia (*sic*) quadam, in domo ordinis Cisterciensis... » — Fol. 11. « Diabolus cuidam converso ordinis Cisterciensis... » — « Quedam virgo sanctimonialis, illecta a quodam clerico verbis luxuriosis, que cum esset custos ecclesie, post completorium, aliis dormientibus.. » — « In quodam cenobio monialium erat virgo, Beatrix nomine, pulcra et devota, custos ecclesie... » —

Fol. 12. « Dum duo lusores luderent inter se... » — « In castro Valdense erat matrona que multum honorans beatam Virginem et quandam ymaginem antiquam et deformem in honore ejus, cujus filiam datam ad nutricendum (*sic*) in proxima villa... » — « In Clarevalle Willelmus quidam monachus... » — « Fuit quidam juvenis nobilis homo, cui, patre suo mortuo, tota hereditas successit; hic in torneamentis et histrionibus... » — Fol. 13. « In Polonia laicus quidam erat conversus ad ordinem Cisterciensem... » — « Miles quidam transiens per villam ubi ducebatur chorea, concupivit virginem quamdam... » — « In Anglie partibus, quidam multum honorabat beatam Virginem... » — Fol. 14. « Quidam clericus fuit habitu secularis... » — « In villa quadam justa (*sic*) Leodium quidam habitabat... » — « In diocesi Treverensi, in villa cui nomen est Ganebath, juxta ecclesiam ejusdem ville, duo homines in argefodiva laborabant... » — Fol. 15. « Quidam Gerardus, in Holeribath, multum diligebat S. Thomam, apostolum... » — « Quidam cum filio suo novit ire ad Sanctum Jacobum... » — Fol. 16. « Quidam Gerardus, qui postea fuit frater monasterii Cluniacensis, volens visitare lumina (*sic*) Sancti Jacobi, nocte qua debuit arripere iter, concubuit cum sua concubina... » — « Juvenis quidam, habens cognatum episcopum, factus est monachus ordinis Cisterciensis, postea desinens ordinem, factus est socius predonum... » — Fol. 17. « In regno Francie, fuit quidam sacerdos... » — « Erat Parisius quidam juvenis scolaris qui quedam turpia commiserat... » — « In Anglia quidam juvenis clericus habitavit prope cujusdam judei domum... » — Fol. 18. « Ivo, Carnocentis (*sic*) episcopus, audivit confessionem cujusdam mulieris quam cognoverat pater suus... » — « Mulier quedam, cum nutriret apes multas, et ille non proficerent, ymo morerentur... » — « In Brabancia, in villa que Corubras dicitur... » — Fol. 19. « Miles quidem nobilis et predo magnus fuit captus ab imperatore Frederico et suspensus in patibulo. . » — « In domo quadam sanctimonalium (*sic*), custos ejusdem cenobii, mulier valde religiosa, die quadam cum corporale lavisset... » — « In quadam villa, cum sacerdos quidem celebraret.... » — « Sacerdos quidem secularis, cum quadam die missam celebraretur (*sic*), alius ei assistens .. » — Fol. 20. « In Thuringia quidam plebanus tullit ad collum in pis[s]ide et in sacculo honesto corpus Christi extra villam, [ad] communicandum quemdam infirmum; quem meretrix, non longe stans a via, in suo prostibulo... » — « Quidem (*sic*) rex magnus et

gloriosus, pergens in itinere... » — « Fol. 21. « Legitur de quodam rege in Grecia, quod in festis annualibus... » — « Fuit quidam qui vocabatur Albe, qui multociens res alienas furando rapiebat... » — « Fuit quidam sacerdos simplex in scientia... » — Fol. 22. « Apud civitatem que appellatur Papia in monasterio Sancti Salvatoris... » — « In Virduno civitate, quadam die, dum ille homo qui custodiebat ecclesiam Beate Marie virginis, vellet intrare ecclesiam media nocte, luna lucente... » — Fol. 23. « Fuit quidam monachus, moribus et vita optimus... » — Fol. 24. « Quidem (*sic*) clericus delicatus in seculo et pinguis corpore et tenere nutritus semper, intravit religionem fratrum Minorum... » — « Sanctus Pafurnius, cum vite angelice esset... » — Fol. 25. « Erat quedam matrona, in Roma, dives valde... » — Fol. 26. « Abbas Carcennius (*sic*), cum adhuc esset in palatio... » — « Quidam rex nepotem habuit... » — Fol. 27. « Fuit quidam latro... » — Fol. 28. « In quadam civitate quidem (*sic*) judeus fuit... » — « In quadam provincia fuit olim magna fames, bladi caristia... » — « Quedam domina pulcra, a fratre domini sui transfretantis sol[l]icitata... » — Fol. 29. « Apud Atrabatum fuit quidam depauperatus sororem habens, auri fabrum quadam nocte interfecit... » — « Quedam statua hominis habens ymaginem stabat in campo uno cum arcu extento, ad deter[r]endum volucres... » — « Leo mandavit omnibus bestiis ut venirent ad capitulum... » — Fol. 30. « Quedam mus, dum haberet parvos mures, quadam die dixit quod exirent de nido suo.... » — « Volucres et bestie quodam (*sic*) die venerunt ut ad invicem pugnarent, et tunc fuit ibi vespertilio... » — « Quidam homo calvus nutriebat arietam (*sic*) unum de pane suo et aqua, et ipsum taliter instruxerat... » — Fol. 31. « Quidam miles habens mulierem pulcram... » — « Quidam homo graviter infirmus... » — « Quidam episcopus visitans quemdam heremitam... » — « Quidam juvenis lascivus... » — « Dixit quidam quod preciosa mors sanctorum comprobatur morti galine... » — « Erat quedam bona matrona que habebat virum pessimum...; quidam leprosus, ulceribus plenus venit... » — Fol. 32. « Quidam, nomine Martinus, dum ad quamdam abbaciam solus iret, et, in media die, in via, quemdam leprosum... » — « Quedam paupercula vidua et vetula... » — « Quidam sacerdos venit ad inungendum quemdam usurarium infirmum... » — « Fuit quidam homo qui habebat mulierem pulcherrimam... » — Fol. 33 v°. « De monacho qui fecit in portam templi

turpem figuram diaboli... » — « De heremita qui diu fuit solitarius et postea cepit gaudere de frequentia hominum... » — Fol. 34. « Quidam abbas Cisterciensis cuidam miranti quomodo multi nobiles et delicati, effecti monachi, potera[n]t uti cibis inconditis... » — « Quedam monialis satis religiosa, sed pigra... » — « In Anglia quidam prior sanctimonilium (*sic*), multum religiosus et pulcher facie et rubicundus, oculos habens letos... » — « Quidam sacerdos ludebat cum quodam homine ad aleas... » — « Quidam monachus, conversus Cisterciensis, in tantum didicit litteras a monachis... » — « Quidam prepositus secularis per suam violantiam (*sic*) et potentiam abstulit cuidam pauperi homini equum suum; pauper fecit illum citari ad curiam Romanam.. » — Fol. 35. « Quodam tempore, vir quidam cum uxore sterili filium non habens, Sanctum Jacobum propter hoc adiit, et rediens filium habuit... » — « Quedam mulier habuit tres filios, unum ex legitimo viro et duo ex adulterio... » — « Quidem (*sic*) tres filios habuit, et dum vellet mori, vocavit quemdam vicinum... » — Fol. 36. « Juvenis quidam uxoratus adulter factus est... » — « Fuit quidam heremita qui graviter peccaverat... » — « B. Ciprianus in magica arte per demones... » — « Quidam novitius, tempore B. Bernardi... » — « Fuit quidam monachus qui quadam die peccatum diu celaverat... » — « Quidam monachus in oratione vidit supra portam civitatis solum diabolum... » — « Fol. 37. « Quidam miles depredatus fuit ab alio milite, vicino suo... » — « Quidem (*sic*) senex pater, satis religiosus, cum fratres sui in matutinis... » — « Quibusdam fratribus in choro fortiter cantantibus in matutinis, unus qui valde piger erat, in lecto suo jacebat... » — « Dum fratres Cisterciensis ordinis in augusto, pro colligendis segetibus... » — « Quidam episcopus simplex fuit accusatus coram episcopo... » — Fol. 38. « In quadam abbacia fuit quidam novicius qui, omnino gule, carnis deliciis erat intemptus... » — « Quidam puer pulcherrimus, interpellatus a matre sua de stupro coram judice... » — « Quidam magnus predicator Crucis, pergens ad diem prefixam ut predicaret populo magno congregato in silva... » — « In Francia quidam, nomine Tymo, totus ludis et truphis et potationibus... » — Fol. 39. « Homo quidam transiens sepit (*sic*) malas cogitationes habere... » — « B. Anthoninus (*sic*) vidit totam terram plenam infinitis diaboli laqueis... » — « B. Gregorius XII peregrinos, quos jus[s]erat refici, numerans... » — « Quidam heremita solummodo cantum (*lisez :* catum) habens, quem sepe fovens in

gremio... » — « In quodam episcopatu mulier non multum dives, sed pulcra et superba nimis... » — Fol. 40. « Quidam abbas quesivit a quinque monachis coram se positis in quibus virtutibus quis... » — « Erat quedam matrona virgo de Roma dives valde... » — « Tres studio diligentes se facti sunt monachi. . » — Fol. 41. « Frater quidam interrogavit... » — « Abbas Johannes, qui primus erat congregationis... » — « Quidam senex descendit in Siti (*sic*) et habebat quemdam filium suggentem lac... » — « Frater quidam erat temptatus multum... » — « Duo fratres perrexerunt ad civitatem... » — « Narraverunt senes de quodam ortolano... » — Fol. 42. « Fuit quidam adolessens (*sic*) secularis et factus est monachus... » — Fol. 43. « Fuit quidam heremita volens probare si seculares... » — « Anthonius, cum sederet in heremo... » — « Frater quidam sedens turbabatur, et pergens ad abbatem Theodorum... » — « Descendit aliquando abbas Macharius de Siti... »

Fol. 44. « Incipiunt duodecim signa veri amoris sive vere dilectionis. Primum signum vere dilectionis... et amicos nostros Dominus noster Jhesus Christus qui vivit, etc. »

Fol. 46. « *Surgens Jacob, tulit lapidem et erexit titulum, et fundens oleum, desuper fecit altare Domino,* etc. Ecce iste amicus sive lege, sive Scrituris (*sic*), sanctificavit Deo altare... »

Fol. 48 v°. « Berna[r]dus, super prelatos. Puritatem quidem cordis in eo prelatus habeat... »

Fol. 50. « Quatuor sunt qui impediunt confessionem... »

Fol. 51. « Incipit liber beatorum confessorum Augustini, Jheronimi, Ysidori [et] Bernardi, de vita claustralium, vel clericorum vel laicorum. Sermo de ebrietate. Ebrietas autem est... »

Malgré ce sous-titre, il semble qu'on est en présence de canevas de sermons sur différents sujets.

Fol. 65. « Anima mea in angustiis est, cor meum... »

Fol. 69 v°. « Tractatus de omeliis evangeliorum B. Gregorii, pape. Si nolimus timere Deum in tranquilitate... de quibus nos redemit ipse qui vivit in secula seculorum Amen ».

Fol. 74 v°. « Rogo vos, fratres karissimi, quociens ad ecclesiam Dei... » Série de considérations théologiques, notamment sur l'orgueil.

Fol. 91. « Iste sunt exortaciones sanctorum Patrum et exempla ad eos qui volunt terrena relinquere et amare celestia. Principium nostre

salutis... intra altare. Explicit Summa flos de summa viciorum ».

C'est un recueil de considérations sur les vices, les vertus, les danses, les mauvais avocats, les joueurs.

Fol. 107. Autres considérations théologiques. Après avoir rapporté le classique « Duodecim abusiva sunt seculi... », le scribe s'arrête sur cet *explicit* sans valeur : « Explicit liber de Vita Patrum ».

Le fol. I, qui est une garde foliotée à tort, porte au verso un pieux récit ajouté après coup (XIVe siècle) : « Fuit quidam heremita in heremo, qui vidit quemdam militem... »

Le fol 126, collé à l'intérieur du plat final, contient une longue prière à la Vierge, qui se continue au bas du feuillet précédent.

On lit, dans la marge supérieure du fol. 105, ce vers sur l'usage de la rue (XIVe siècle) :

« Utilis est ruta, quia lumina reddit acuta ».

Plus loin, dans la marge du fol. 110 verso, on trouve ce gracieux aveu (m. d.) :

« Canddidior (*sic*) stella me dilexit una puella :
Non est in villa que sit formosior illa ».

XIIIe siècle. Parchemin. 125 feuillets. 160 sur 130 millim. Rel. veau vert sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 5, no 99 »).

1402 (K. 793). « Passionarius hyemalis secundus, dictus *ad Pellem* », sub littera D, ad usum ecclesiae Beatae Mariae Remensis.

Fol. A vo. Après ce titre du XVe siècle on trouve une table (m. d.) des vies de saints qui sont contenues dans le volume.

Fol. 1. « Incipit liber primus de vita et virtutibus B. Silvestri, papae urbis Romae. Historiographus noster Eusebius Cesariensis... — Silvester itaque, urbis Romę episcopus... Dominus noster Jhesus Christus accepit palmam ». — Fol. 11 vo. « Incipit liber II. De conflictu adversus judęos et obitu ipsius. Priori libello hic finis occurrit... per omnes amplissimas civitates. — Titulus Constantini augusti omni orbi Romano cunctisque urbium civibus, salus. Ad culturam summi Dei... — De virtute et gestis S. Silvestri, papę. Expletis ergo his... — De transitu S. Silvestri, papę. Qui dum ista et alia... et forma et potentia merito possit equari. Explicit vita vel actus B. Silvestri, papae ». (*Biblioth. hagiog.*, nos 7725-7727, 7731 et seq.).

Fol. 30. « Incipit passio sanctę Columbae, virginis et martyris, quę est pridie kalendas januarii. Adveniens Aurelianus imperator de partibus Orientis... acta sunt hęc in civitate Senonas, die pridie kalendas januarias, regnante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 1892).

Fol. 31 v°. « Amphilochii, episcopi Iconii, in vita et miraculis sancti patris nostri Basilii, archiepiscopi Capadociae. Dilectissimi, non erat indecorum... — Basilius itaque solus, ut sic dicam... conscripta cum eo in cęlesti libro, in gloriam et laudem Domini nostri Jhesu Christi, etc. » (*Ibid.*, n° 1023).

Fol. 47. « Incipit vita sanctae Genovefae, virginis. Igitur Genovefa, in Nuptodorinse parroechia nata... exultantes in splendoribus sanctorum, magnificemus Dominum nostrum Jhesum Christum, cui est honor, etc. » (*Ibid.*, n° 3334).

Fol. 55 v°. « Incipit vita S. Rigoberti, Remorum archiepiscopi. Fuit in diebus Childeberti, Dagoberti, Chilperici, regum Francię, vir Dei Rigobertus... quamdiu vivere potuit ». — Fol. 61 v°. « In Translatione ejusdem. Sanctus Rigobertus, actibus apostolicis egregius... celeri obtinetur effectu, pręstante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 7253).

Fol. 63 v°. « Incipit vita S. Symeonis, servi Dei, cum discipulo suo nomine Antonino, qui discipulus ipsius sancti per plures annos fuit et usque ad obitum suum mirabiliter ei obsecutus est. Sanctę recordationis B. Symeon, cujus hodie depositionem... mercedem a Domino nostro Jhesu Christo recipiet. Explicit vita vel actus B. Symeonis, monachi, qui in columna stetit ». (*Ibid.*, n° 7960).

Fol. 71 v°. « Incipit vita S. Pauli, primi heremitae. Inter multos sępe dubitatum est... multo magis eligeret tunicam Pauli cum meritis ejus quam regum purpuras cum regnis suis ». (*Ibid.*, n° 6596).

Fol. 75 v°. « Praefatio vitae, actuum atque obitus beatissimi Remigii, Remorum archiepiscopi et confessoris. Hincmarus, nomine non merito episcopus ac plebis Dei famulus, dilectis fratribus ac comministris hujus sanctę Remensis ęcclesiae filiis. Sicut a senibus et jam ętatis provectę viris religiosis qui de tempore Tilpini, urbis hujus pręsulis, adhuc vivebant, quando in servitium istius sanctę ęcclesię, auctore Deo, fui electus atque provectus, et postea per aliquot annos vixerunt... — His miraculorum pręmissis capitulis, quędam sunt in sequenti opusculo... — Incipit textus vitae, actuum atque obitus B. Remigii, Remorum archiepiscopi et confessoris, in sollempnitate depositionis

ejus. Lectio prima... » Le vrai texte s'ouvre au folio 86. « Post vindictam scelerum quę facta est... — Erat quidam venerabilis... tam in vita ipsius corporis quam et post obitum pręclara ostensio ». (*Ibid.*, nos 7152-7155).

Fol. 127 v°. « Incipit translatio corporis beatissimi Remigii, Remorum archiepiscopi, quę celebratur kalendas octobris. Lectio prima. Cęterum cum funus sanctissimum deferretur ad sepulturam versus ęcclesiam sanctorum martyrum Timothei et Apollinaris secus ęcclesiam Sancti Christophori... ab omni morte ac corruptione Salvator noster, in qua cum Deo Patre et Spiritu sancto, etc. » (*Ibid.*, n° 7156). — Dans la marge inférieure du fol. 127 v°, on lit (XIVe siècle) : « In Translatione B. Remigii, leguntur hee VI lectiones, et sic incipiunt : « Beatus Remigius moribus et vita », et euvangelium *Sint lumbi vestri,* nisi fuerit dies dominica, pronunciatur ».

Fol. 141. « Exemplar testamenti a B. Remigio conditi, in quo lector attendat quia solidorum quantitas numero quadraginta denariorum computantur (*sic*), sicut tunc solidi agebantur et in Francorum lege salica continetur, et generaliter in solutione usque ad tempora magni Karoli perduravit, velut in ejus Capitulis invenitur. In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti, gloria Deo. Amen. (*Chrisma*). Ego Remigius, episcopus civitatis Remorum, sacerdotii compos... ut ex eo sedes futura meorum ossuum componatur ». (*Ibid.*, n° 7160).

Fol. 143. « Isti [16] versus sunt scripti in scrinio corporis S. Remigii, in linea superiori per circuitum :

Hic famulus Hincmar Domini sacra membra locavit
Dulcis Remigii, ductus amore pio,
Qui prius . . . . »

(*Ibid.*, n° 7161).

— « Isti [16] sequentes versus sunt scripti in scrinio corporis S. Remigii, in linea inferiori per circuitum :

Isdem Hincmarus primus hac sede sacerdos
Post triginta loco constitit et numero
Qui sextus . . . . »

(*Ibid.*, n° 7162).

Suit (fol. 143 v°) cette note chronologique : « Ab incarnatione Domini usque ad transitum S. Martini, anni quadringenti quadraginta

tres. Ab incarnatione Domini usque ad baptismum Francorum, anni quingenti quadraginta duo. Ab incarnatione Domini usque ad transitum Chlodovei, anni quingenti quinquaginta sex. Ab incarnatione Domini usque ad transitum S. Remigii, anni quingenti septuaginta quinque computantur ». (*Ibid.*, n° 7163). Cf. ms. 1385, fol. 331.

Le scribe ajoute aussitôt : « Explicit vita atque obitus beatissimi Remigii, Remorum archiepiscopi ».

Fol. 143 v°. « Item, incipit vita beatissimi Remigii, Remorum archiepiscopi, a Fortunato, viro metricis versibus insigni, breviter digesta et de magno codice miraculorum ejusdem patroni nostri excerpta, tempore Egidii, urbis hujus Remorum pontificis. Beatissimi Remigii, antistitis, depositio sancta nobis hodierna die... in hoc mundo tranquilla pacis tempora qui promisit justis ęterna et regnat, etc. » (*Ibid.*, n° 7150).

Fol. 145 v°. « Item, incipit textus miraculorum ejusdem beatissimi Remigii, Remorum archiepiscopi. Cum ad multorum magnorumque... impurę contagionis otio segniter deperire ».

Les fol. 169-176 doivent se placer entre les feuillets actuels 145-146.

Fol. 170. « Anno felicissimę incarnationis Domini nostri Jhesu Christi, filii Dei omnipotentis, octingentesimo octogesimo secundo, Karoli magni, regis orthodoxi, sceptra Francorum regni tenentis primo, episcopatus vero Hincmari archiepiscopi XXXVIII, accidit exigentibus scelerum... salutarem cotidie litat sacri libaminis oblationem. Explicit textus miraculorum beatissimi Remigii, Remorum archiepiscopi ». (*Ibid.*, n° 7166).

Fol. 150 v°. « Epistola B. Benedicti ad beatum patrem Remigium. Dominico sacerdoti Remigio frater et conservus in Christo Jhesu cęnobialis vitę institutor Benedictus ęternę benedictionis munus. Sanctissimo tuo congratulans profectui... dederunt gloriam Deo ». (*Ibid.*, n° 7168). Cette lettre est apocryphe.

Fol. 151. « Epistola fratrum Remensis cęnobii ad fratres monasterii in Monte Cassino constituti. Exigui ac permodici regularis vitę sectatores... atque in modum pitatioli hęc verba beato conscripsit Remigio ». (*Ibid.*, n° 7167).

Il manque un morceau pour qu'on puisse retomber sans lacune sur le fol. 177.

Fol. 177 v°. « Incipit prologus ex gestis S. Hilarii, Pictavensis episcopi. Beatissimi Hilarii, confessoris, vitam vel... — Igitur B. Hilarius,

Pictavorum urbis episcopus... in quo loco actenus (*sic*) divina episcopi beneficia operantur, ipso prestante qui vivit, etc. Explicit vita B. Hilarii ». (*Ibid.*, n° 3885).

Fol. 180 v°. « Incipit passio S. Marcelli, papae, et SS. Saturnini, Sisinnii et Cyriaci. Tempore quo Maximianus augustus rediit de partibus Africę... et semper quousque mundus steterit, regnante Domino nostro, etc. » (*Ibid.*, n° 5234).

Fol. 185. « Incipit passio sancti ac beatissimi martyris Sebastiani et comitum ejus, qui passus est Romę, die XIII kalendas februarias. In diebus illis Sebastianus, vir christianissimus Mediolanensium eruditus... fecit ipsam ęcclesiam heredem Christo, qui cum Deo Patre et Spiritu sancto equalis vivit et regnat, etc. » (*Ibid.*, n° 7543).

Fol. 206 v°. « Incipit passio sanctae Agnetis, virginis. Servus Christi Ambrosius virginibus sacris. Diem festum sacratissimę virginis celebramus... ut labor noster in vestra imitatione fructum in conspectu Dei valeat invenire, cui est gloria, etc. » (*Ibid.*, n° 156).

Fol. 211 v°. « Incipit passio B. Vincentii, archidiaconi et martyris. Probabile satis est ad gloriam Vincentii... ubi meritis ipsius divina multipliciter prestantur beneficia ad laudem et gloriam nominis Christi, qui cum Patre, etc. » (*Ibid.*, n°s 8627-8630).

A la suite, on lit ces mots (XVe siècle) : « In Conversione S. Pauli, quere legendam in Omeliario dominicali, in fine libri », auxquels une main contemporaine a ajouté : « libro B, folio II^c^ LXIX ».

Fol. 217 v°. « Incipit sermo B. Augustini, episcopi, de passione ejusdem levitę Vincentii. In passione quę nobis hodie recitata est, fratres karissimi, evidenter ostenditur... » (*S. Augustini op.*, t. V, p. 1112).

Fol. 218 v°. « Item, sermo cujus supra. Cunctorum licet, dilectissimi, gloriosas martyrum passiones... » (*S. Leonis op.*, t. I, p. 187).

Fol. 221. Vita sanctae Paulae. « Incipit epistola Hieronimi, presbiteri, de exitu sanctae Paulae. Si cuncta mei corporis membra verterentur in linguas... — Carpamus igitur... te in Bethleem conditam lector agnoscat ». (*Ibid.*, n° 6548).

— « Epitaphium sanctę Paulę.

Scipio quam genuit Pauli fudere parentes
Graccorum . . . . (5 vers).

— Dein, foribus speluncae.

Respicis angustum precisa rupe sepulcrum,
Hospitium Paule . . . . » (17 vers).

Fin : « ...mensibus VIII, diebus XXI. Explicit epistola, etc. »

Les *Acta SS.* (janvier, t. II, p. 712-722) ne donnent que six vers à la deuxième inscription.

Fol. 237 v°. « Incipit vita B. Juliani, Cinomanensis (*sic*) episcopi et confessoris. Cum adhuc mundus errorum tenebris involutus... donantur cum fide petentibus congrua vota, prestante Domino, etc. » (*Ibid.*, n° 4544).

Fol. 245 v°. « Incipit passio sanctae Agathę, virginis et martyris. In diebus illis, sub Decio imperatore, ipsius Decii tertio consulatu... qui suis gloriam semper tribuit et honorem cui est regnum et potestas, etc. Explicit passio sanctę Agathę, virginis ».

Fol. 250. Dédicace de l'ouvrage qui suit :

« Suscipe Romuleos, pastor venerande, triumphos,
Gregorii sancti suscipe gesta tui,
Qui nituit . . . .
. . . . pedibus posse jacere tuis ». (11 distiques).

(*Ibid.*, n° 3642).

Fol. 250 v°. « Incipit praefatio venerabilis Johannis, levitae Romanae aecclesiae, ad B. papam Johannem, de vita et virtutibus B. Gregorii, papae. Beatissimo ac felicissimo domno Johanni, sanctę catholicę et apostolicę Romanę ęcclesię pręsuli, Johannes, ultimus levitarum. Nuper ad vigilias B. Gregorii... — Incipit liber primus, etc. Gregorius, genere Romanus, arte philosophus... quae valeo, denegasse cognoscar ». (*Ibid.*, n° 3641).

Notre manuscrit donne, à la suite (fol. 367 v°-369) quelques lettres de Grégoire le Grand. A Janvier, évêque de Cagliari : « Fratris et coepiscopi nostri Felicis... » — A Venant, évêque de Luni : « Relectę textus quam fraternitas tua .. » — A Constance, évêque de Milan : « Si lapsis ad suum ordinem... » — A André, évêque de Tarente : « Tribunal judicis ęterni... » C'est seulement alors qu'il inscrit : « Explicit liber quartus vitae B. Gregorii, Romani pontificis ».

Fol. 369. « Incipit vita vel actus B. Gregorii, papae, quae est quarto idus martii. Gregorius, urbe Romana, patre Gordiano... ante secretarium die IIII idus martii ». (*Acta SS.*, mars, t. II, p. 130-137).

Fol. 381. « Incipit vita B. Benedicti, abbatis. Fuit vir vitę venerabilis, gratia benedictus et nomine... ab anno vero quinquagesimo custodes vasorum fiant ». (*Biblioth. hagiogr.*, n° 1102).

Fol. 383 v°. « Omelia B. Johannis, episcopi. Multi quidem confligunt venti seviuntque procelle... » La fin de l'homélie sur la Chananéenne occupe les fol. 386-391 v°.

Fol. 391 v°. « Incipit sermo S. Augustini, episcopi, de Pascha. Passionem vel resurrectionem Domini et Salvatoris... »

Fol. 393. « Item, alia (*sic*) cujus supra. Gaudeamus, fratres karissimi, quia pretium... » (*S. Augustini op.*, t. V, II, p. 288).

Plusieurs interpolations ou remaniements sont à noter.

Fol. 81-85. Addition d'un cahier (commencement du XIIIe siècle) pour faciliter, sans doute, et aussi pour abréger la lecture de cette partie de la vie de S. Remi : « Post vindictam scelerum... cui humana ratio prebet experimentum », dont la distribution en leçons était alors fréquemment employée.

Fol. 151 v°-168. Deux cahiers écrits au XIVe siècle, et intercalés dans la reliure. « Exemplar testamenti a B. Remigio conditi, in quo lector attendat quod solidorum quantitas numero quadraginta denariorum computantur (*sic*), sicut tunc solidi agebantur et in Francorum lege salica continetur, generaliter in solutione usque ad tempora magni Karoli perduravit, velut in ejus Capitulis invenitur. In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti, gloria Deo Christo. Amen. Ego Remigius, episcopus civitatis Remorum, sacerdocii compos... Daunens interfui et signavi ». — Fol. 155 v°. « De translatione beatissimi Remigii et de dedicatione ipsius ecclesie facta a domino Leone, papa nono, et de synodo ibidem habita anno incarnationis dominice millesimo quadragesimo nono. Basilica igitur gloriosi confessoris... » Se termine sur le récit de la visite du Pape et sur ce privilège de Léon IX : « Leo, episcopus, etc. Compertum caritati vestre... eterne beatitudinis felicitatem mereamini possidere, ipso prestante qui vivit et regnat in Trinitate perfecta, etc. Explicit narratio qualiter ecclesia beatissimi Remigii renovata et a domino papa Leone nono fuerit dedicata et de synodo ibidem habita ». (*Ibid.*, n° 4825).

Fol. 384. Intercalation du XIVe siècle. « De transitu S. Benedicti. Eodem vero anno quo... miraculis choruscat ». — A la suite, on lit (XVe siècle) : « De Annuntiacione beate Marie et de beata Maria Egiptiaca, quere legendas in Omeliario dominicali, in fine libri. — De

S. Ambrosio, quere legendam in Passionario hyemali, post legendam B. Martini vel Nicholay ».

Fol. 384 v°. « Incipit passio B. Marci, evangeliste et martiris. Eo tempore quo discipuli dispersi erant... et factis orationibus sepelierunt eum ». — A la suite, on lit (XIV[e] siècle) : « Require in Omeliario sanctorum, libro C, numero CCXXII, evangelium *Ego sum vitis vera* ».

Enfin les fol. 394-414 est une adjonction du XVI[e] siècle.

Fol. 394. « Legenda ad matutinas in die Transfigurationis Domini nostri Jhesu Christi. Inter incomprehensibilia divine dispositionis archana... »

Fol. 398. « Omelia B. Chrisostomi, episcopi. Quoniam multa de periculis, multa de morte... »

Fol. 400 v°. « Omelia B. Leonis, pape. Evangelica lectio, dilectissimi, que per aures corporis interiorem mentium nostrarum modo pulsavit auditum... » (*S. Leonis op.,* t. I, p. 179). — En marge, on lit (XVI[e] siècle) : « Sequens evangelium cum sua omelia non legitur hodie, sed precedens, ut dictum est, quia legitur ad matutinas et in missa dominica secunda in Quadragesima, que dicitur *Reminiscere* ».

Fol. 403 v°. « Legenda per octavas, diebus quibus fuerit agendum de festo, sumitur de omelia venerabilis Bede, presbiteri, ut sequitur. Quia Dominus ac redemptor noster electos suos per hujus vite... » (*V. Bedae op.*, t. VII, p. 120). — En marge, on lit cette note de la même main : « Sed legendam, pro die septimo quo fiunt octave propter festum S. Ypoliti, que incipit *Presentis solennitatis,* quere infra, fol. XVIII ».

Fol. 409 v°. « Sermo Origenis super librum Exodi. Presentis solennitatis misterium figurarum veterum... » — En marge, on lit ceci, de la même main : « Sermo sequens legitur ad matutinas, die septimo quo fiunt octave, propter festum S. Ypoliti ».

On lit, dans la marge inférieure des fol. 1, 79 et 86, cet ex-libris inscrit par le scribe, en capitale rustique : « Manasses, prepositus atque thesaurarius, dedit Sanctę Mariae Remensi ».

La garde collée à l'intérieur du plat initial est un feuillet manqué de la vie de S. Julien; celle qui garnit l'intérieur du plat final contient deux fragments d'homélies, également sans valeur.

A signaler de nombreuses traces d'accentuation facilitant au lecteur la prononciation des leçons.

XI[e] siècle. Parchemin. 414 feuillets à 2 col., plus A, en tête, et deux gardes collées. Le fol. 4 refait à la fin du XIV[e] siècle. Titres en capitales de plusieurs couleurs fourrées de couleurs différentes, occu-

pant parfois la page entière, comme au fol. 75. Intéressantes initiales à entrelacs, rinceaux et dragons, dont plusieurs inachevées; celles des fol. 268 et 320 sont remarquables. 435 sur 345 millim. Rel. veau blanc, sur bois, portant sur l'un des plats le titre : « Passionarius hyemalis » et la lettre D. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « B, ordo unicus, n° 61, sub fenestra »).

1405 (K. 781). Passionarius, sub littera E, ad usum Beatae Mariae Remensis.

Fol. 1. « Georgii, martiris, lectio Iª. Georgius, tribunus genere, Cap[p]adocie... qui ex hoc animati civitatem ceperunt et Sarracenos occiderunt ». (*Biblioth. hagiog.*, n° 3395).

Fol. 5 v°. « In sollempnitate sancte Marie ad Nives. Lectio prima. Cum ad sanctorum omnium reverentiam... in ipsa ecclesia exuberant cotidie, ad laudem et gloriam omnipotentis Dei ejusque genitricis semperque virginis Marie et omnium sanctorum, qui vivit et regnat, etc. » (*Ibid.*, n° 5403).

Fol. 11 v°. « In festo sanctarum Marie Jacobi et Salome. Lectio prima. Humane fragilitatis sensus mole depressus... — Omelia B. Gregorii, pape, de eadem lectione. Describitur in evangeliis istarum beatarum fides... »

Fol. 13. « Incipit vita B. Petri de Morron, qui fuit papa Celestinus. Clemens, episcopus, etc. Qui facit magna et inscrutabilia... — B. Petrus de provincia terre Laboris... et unam quadragenam de injuncta sibi penitencia misericorditer relaxamus. Datum Avinione ». (*Ibid.*, n° 6745).

Fol. 18. Table (fin du XVᵉ siècle) des vies de saints qui précèdent et de celles qui vont suivre.

Fol. 19. « Incipit vita B. Marcialis, Aquitanie pastoris. Lectio prima. Predicante Domino nostro Jhesu Christo apud Judeam... facta sunt ad sepulchrum ejus et fiunt cotidie, prestante Domino nostro Jesu Christo, cui est... » (*Ibid.*, n° 5552).

Fol. 23 v°. « De vita B. Luce, evangeliste, lectio prima. Lucas, natione Syrus, apud Antiochiam... in Bithinia de seculo noscitur emigrasse. Explicit ». (*Ibid.*, n° 4970).

Fol. 26. « In festo sancte Anne, matris Marie, virginis. Lectio prima. Postulatis, filie Hierusalem, sorores dilectissime... et sacrosancta celebritate matris genitricis Domini nostri Jhesu Christi, qui cum Deo, etc ». (*Ibid.*, n° 483).

Fol. 28 v°. « In festis Evangelistarum. Sermo B. Gregorii, pape.

Lectio prima. Sancta quattuor animalia que per prophetie spiritum... et manus hominis sub penis eorum in quattuor partes ».

Fol. 31. « Incipit conversio et passio martirum Cipriani, episcopi, et Justine, virginis. Lectio prima. Tempore illo sub imperatore Diocleciano in civitate Antiochia... et augebat gregem Christi cum quo Deo Patri gloria una cum sancto vivificante Spiritu nunc et semper in secula seculorum. Amen ». (*Ibid.*, n° 2048).

Fol. 35 v°. « Incipit passio eorumdem martirum. Cum completi fuissent prophetici sermones... glorificantes Patrem et Filium et Spiritum sanctum in Trinitate perfecta et unitate Deitatis, cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen ». (*Ibid.*, n° 2050).

Fol. 39. « Incipit passio beate Christine, virginis et martiris. Lectio prima. Tempore Diocleciani, imperatoris, erat quedam puella de Tyro... anno quarto decimo sub imperatore Dyocletiano, nono kalendas augusti ». (*Ibid.*, n° 1756).

Fol. 47. « Omelia B. Gregorii, pape. Cogitanti michi de Marię penitentia, flere magis libet... quę fletibus lavatur in Christo Jhesu Domino nostro, qui vivit, etc. ». (*S. Gregorii op.*, t. I, p. 1592).

L'ancien recueil commence avec le folio qui suit.

Fol. 53. « Incipit passio S. Philippi, apostoli. Post ascensionem Domini salvatoris per annos viginti... sanctum Paraclitum, illuminatorem animarum nostrarum, qui vivit etc. » (*Ibid.*, n° 6814).

Fol. 54. « Incipit passio S. Jacobi, apostoli. Jacobo apostolo pręsidente cathedra ecclesie Hierosolimorum... in quo loco colitur passio ejus usque in hodiernum diem ». (*Ibid.*, n° 4093).

Fol. 55. « Incipit inventio sancte Crucis, qualiter a beata Helena regina, Constantini matre, inventa est in Golgotha, quod interpretatur Calvarię locus. Anno ducentesimo tricesimo tertio, regnante venerabili Dei cultore .. accipiunt partem cum Dei genitrice sancta Maria. Amen ». (*Ibid.*, n° 4169).

Fol. 60 v°. « Incipit passio SS. martyrum Marcellini, presbiteri, et Petri, exorcistae. Benignitas Salvatoris nostri... sub die quarto nonas junias in pace. Amen ». Avec intercalation de ces vers :

« Marcelline, tuos pariter, Petre, nosse triumphos
Per quos percussor . . . . »

(*Ibid.*, n°s 5230-5231).

Fol. 64. « Incipit passio SS. martyrum Johannis et Pauli, quę est vi

kalendas julias. Sub Constantino augusto, Gallicano... descripta est passio ista sanctorum ad laudem Domini Jhesu Christi, qui cum Patre, etc ». (*Ibid.*, n° 3236).

Fol. 69. « Incipit vita sancti ac beatissimi Teoderici, presbiteri atque abbatis. Quid dulcius, fratres karissimi, poterit a christianis audiri... ut misericordia[m] habeamus apud Dominum, qui vivit et regnat, etc. » (*Ibid.*, n° 8059).

Fol. 73 v°. En marge : « In festivitate hiemali ». — « Incipit passio S. Thomae, apostoli. Cum apostolus Thomas, qui et Didimus... ad Apostolorum gaudia pervenire, ipso prestante qui vivit, etc. » (*Ibid.*, n° 8136).

En marge du fol. 77, une main contemporaine a copié une longue explication des termes dont S. Thomas s'est servi en décrivant le palais du roi. (*Ibid.*, n° 8139).

Fol. 77 v°. « Incipit de sancta Maria Magdalena. Quamquam per quattuor mundi climata... abierunt ergo discipuli et reversi sunt ad semetipsos ». (*Ibid.*, n° 5439).

Fol. 83 v°.

« Incipit adventus sacrati pignoris herus
Magdalene Marie, Jhesu flagrantis amice.

— Nunc ergo, largiente Domino, aggrediemur exponere... qualiter illum Dei misericordia per obtentum beatę Christi discipulę Marię Magdalenę absolvit ». (*Ibid.*, n° 5489).

Fol. 88. « Incipit passio S. Jacobi, apostoli, quę est VIII kalendas augusti. Apostolus Domini nostri Jhesu Christi Jacobus, frater S. Johannis... martyr effectus perrexit ad Dominum, cui est gloria, virtus et imperium in secula seculorum. Amen ». (*Ibid.*, n° 4057).

Fol. 103. « Translationis B. Jacobi, apostoli, breve opusculum incipit III° kalendas junii. Post Salvatoris nostri passionem... indicto suffragio patrocinaturus, auxiliante Domino et salvatore nostro Jesu Christo, cujus regnum et imperium permanet in sęcula sęculorum. Amen ». (*Ibid.*, n° 4058).

Fol. 106 v°. « Incipit passio S. Christophori, martyris, quę est VIII kalendas augusti. In tempore illo quo Dagnus, rex, regnabat in civitate Samon... et legentibus passionem meam. Amen ». (*Ibid.*, n° 1768).

Fol. 111 v°. « Incipit vita S. Memmii, episcopi et confessoris. Dominus noster Jesus Christus, ad reparandam humani generis digni-

tatem... Dominus facere non desistit, cui est in Trinitate perfecta omnis honor et gloria in secula seculorum. Amen ». (*Ibid.*, n° 5912).

Fol. 119 v°. « Incipit passio B. Sixti, papę, quę est VIII idus augusti. In illo tempore, Decius, cęsar, et Valerianus, prępositus... sepelierunt in cimiterio Pretextati, subdiaconi ». (*Ibid.*, n° 7801).

Fol. 122 v°. « Incipit passio B. Laurentii, martiris. Postquam peracta sunt omnia... et participati sunt omnes ». (*Ibid.*, suppl., n° 4758 *a*).

Fol. 127 v°. « Incipit passio S. Yppoliti, martyris. Regressus itaque Hyppolitus post tertium diem... elegerunt mori bene quam vivere male, regnante Domino nostro Jesu Christo, cui est... » (*Ibid.*, n° 3961). Cette passion se termine sur les fol. 131-134.

Fol. 128. « Incipit passio S. Tyburtii, martyris. Interea, dum S. Gaio, episcopo... et crudelitas persequentium cum suis ignibus confusa torpesceret ». Extrait de la passion de S. Sébastien. (*Ibid.*, n° 7543).

Fol. 134. « Incipit passio S. Mauri, abbatis. Beatissimi Mauri et martyris Christi sociorumque ejus... cui humana ratio prębet experimentum ». (*Ibid*, n° 5783).

Fol. 138. « Incipit passio sancti ac beatissimi Symphoriani, martyris, quae est XI kalendas septembris. Sub Aureliano quodam principe, cum adversus christianorum nomen... et in omnium votorum plenitudine felix aperiatur ingressus, cui est honor, etc. — Gregorianus (*sic*), Turonicensis (*sic*) episcopus : Symphorianus, martyr, apud Augustidunensium urbem... qui factam deinceps aliam in eodem loco basilicam, sanctas reliquias in altare posuerunt ». (*Ibid.*, n°s 7967 et 7970).

Fol. 142. « Incipit passio SS. ac beatissimorum martyrum Timothei et Appollinaris, quod est X kalendas septembris. Temporibus Lampadii, pręsidis, facta est persecutio... et qui a dęmonibus vexabantur curati sunt in nomine Domini Jesu Christi, cui est, etc. » (*Ibid.*, n° 8296).

Fol. 144 v°. « Incipit passio S. Bartholomei, apostoli, quę est VIIII kalendas septembris. Indie tres esse ab hystoriographis dicuntur... et, perfectis omnibus atque bene compositis, migravit ad Dominum, cui est, etc. » (*Ibid.*, n° 1002).

Fol. 151 v°. « Incipit vita S. Augustini, episcopi, conscripta a Possidio, episcopo. Inspirante rerum omnium auctore et gubernatore... et in futuro omnipotentis Dei promissis cum eodem perfruar ». (*Ibid.*, n° 785).

Fol. 179 v°. « Incipit vita sanctorum confessorum pariterque ponti-

ficum Sixti atque Sinitii. Sanctorum laudes atque actus enarrare... et ad palmam victorię, Christo in eis et per eos triumphante, feliciter pervenire meruerunt, cui est honor, etc. » (*Ibid.*, n° 7815).

Fol. 185. « Incipit vita beatissimi Nivardi, confessoris, Remorum pontificis. Praeclarus igitur atque gloriosus Remorum archipręsul Nivardus... Obiit autem gloriosissimus archipręsul Remorum beatissimus Nivardus kalendas septembris, et regnat in gloria cum Christo in perpetuum, qui cum Patre, etc. » (*Ibid.*, n° 6243).

Fol. 193 v°. « Incipit passio S. Adriani, martyris, cum sociis suis XXIII, quę est VI idus septembris. Factum est secundum jussionem tiranni... perfecto corde ibidem Domino Christo serviant, cui est honor et gloria, etc. » (*Ibid.*, n° 3744).

Fol. 205 v°. « Incipit de Exaltatione sanctae Crucis. Tempore illo, postquam Constantino augusto... perseverat in fide catholica, pręstante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 4178).

Fol. 208. « Incipit passio S. Mathei, apostoli et evangelistę, quę est XI kalendas octobris. Quoniam Deo cura est de hominibus... et superaverunt in Dei nomine sequens libellus ostendet ». (*Ibid.*, n° 5690).

Fol. 217 v°. « Incipit passio SS. martyrum Mauricii, Exuperii, Candidi, Innocentii atque Victoris, sociorum ejus. Christi sanctorum martyrum agonem... debitas incessanter laudes reboant illi cui est honor et gloria ». (*Ibid.*, n° 5744).

Fol. 224 v°. « Incipit passio SS. Cosmę et Damiani, cum sociis suis. Residente Lisiam pręside... regnantibus Diocletiano et Maximiano, apud nos autem regnante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 1968).

Fol. 228. « Memoria S. Michaelis, III kalendas octobris. Memoriam B. Michahelis, archangeli... propter eos qui hereditatem capiunt salutis in Christo Jhesu, etc. » (*Ibid.*, n° 5948).

Fol. 231. « Incipit vita actusque B. Hieronimi, presbiteri, quod est pridie kalendas octobris. Hieronimus noster in oppido Stridonis... omne vitę suę tempus implevit annis LXXXVIII et mensibus sex ». (*Ibid.*, n° 3869).

Fol. 237. « Incipit prefatio in vita S. Leodegarii. Domno sanctoque pontifici Ansoaldo, pręsuli Pictaviensi, Ursinus, peccator. Jussioni obtemperans... — Incipit vita, etc. Igitur B. Leodegarius, ex progenie celsa... in quo sepulchro annis duobus et dimidio humatus fuisse dicitur ». (*Ibid.*, n° 4851).

Fol. 243. « In nomine sanctae et individuae Trinitatis, incipit passio sanctissimi Dionisii, qui a loco Ariopagita et patriotico praenomine Ionicus, christiano autem agnomine est appellatus Makarius, a S. Paulo, apostolo, Athenensium (*sic*) ordinatus archiepiscopus (*sic*), apostolica vero auctoritate B. Clementis, papae, universalis totius Galliae constitutus apostolus, cujus invicta pro fide Christi devotio sub Domitiano, cęsare, et praefecto Sisinnio, apud Luteliam Parisiorum urbem specialius factus est pontifex. Post beatam ac salutiferam Domini nostri Jhesu Christi passionem... vitam cum tyrannico principatu miserabiliter, ut par erat, amisit, regnante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 2171).

Fol. 267 v°. « Incipit revelatio quę ostensa est sancto papae Stephano, et memoria de consecratione altaris SS. Petri et Pauli, quod est situm ante sepulchrum sanctissimi Dionysii sociorumque ejus ; quae revelatio et consecratio acta est v kalendas augusti. Stephanus, episcopus, servus servorum Dei. Sicut nemo se debet jactare... quorum cultus et veneratio redundat ad laudem et gloriam Domini nostri Jhesu Christi, etc. » (*Ibid.*, n° 2176).

Fol. 269 v°. « Incipit passio S. Calisti, papae, mensis octobris die xIIII. Temporibus Macrini et Alexandri, incendio divino concremata est... sub die quarto decimo kalendas novembris, in pace, regnante Domino, etc. » (*Ibid.*, n° 1523).

Fol. 274. « Incipit prologus de vita et virtutibus B. Basoli, abbatis. Quoniam describenda sanctissimi confessoris Christi Basoli vitae actuumque insignia... — Incipit praefatio, etc. Ex longo hujus peregrinationis tedio... — Incipit liber, etc. Postquam pudicitiae virginalis ineffabilis partus... et incessantibus adjuvat patrociniis, Domino nostro Jhesu Christo. Amen ». (*Ibid.*, n° 1034).

Fol. 300. « Incipit passio SS. martyrum Crispini et Crispiniani, quae est vIII kalendas novembris. Cum sub Maximiano et Diocletiano... salutemque largitur infirmis, cui honor, imperium, gloria indeficiens cum Patre summo ac Spiritu sancto manet in sęcula sęculorum. Amen ». (*Ibid.*, n° 1990).

Fol. 304 v°. « Incipit passio SS. apostolorum Symonis Cananei et Judae Zelotis. Symon Chananeus et Judas Zelotes, apostoli... inluminatorem animarum nostrarum et nunc et semper et per infinita sęcula sęculorum. Amen ». (*Ibid.*, n° 7749).

Fol. 315. « In Cathedra S. Petri, apostoli. Institutio festivitatis prę-

sentis a senioribus... cum eo in eternum mansuri pervenire possitis, cui est, etc. » A comparer avec un sermon de S. Augustin (*Patrol. lat.*, t. XXXIX, col. 2100).

Fol. 317. « Incipit passio B. Mammetis, martyris, que est XVI kalendas septembris. Igitur S. Mammes, magnus martyr... id est quarto nonas septembris, cum qua et nos ascendere possimus, cooperante gratia Redemptoris nostri, cum quo est Patri et Spiritui sancto gloria et honor, etc. » (*Ibid.*, n° 5198).

Fol. 320 v°. « Sermo Petri Damiani de Assumptione S. Johannis, evangeliste. Gaudemus, fratres karissimi, copiosum vestre fraternitatis... qui, calcato mortis imperio, celum cum triumphali gloria penetravit, id est Jhesus Christus, Dominus noster, qui cum, etc. » (*Patrol. lat.*, t. CXLIV, col. 866).

Fol. 326. « Incipit vita beatissimi Germani, Autissiodorensis episcopi et confessoris. Igitur Germanus, Autissiodorensis oppidi indigena... succinctum magis me arbitror fuisse quam nimium ». (*Ibid.*, n° 3453).

Fol. 330. « Incipit prologus B. Gregorii, Turonorum archiepiscopi, in vita B. Maurilii, Andegavorum episcopi et confessoris. Sanctissimo sancte matris Ecclesię presulum domino Germano, Gregorius, Turonice metropolis humilis episcopus, salutem. Petitis sane uti vitas et miracula que Dominus per B. Maurilium atque Albinum, Andegavorum antistites... — Incipit vita, etc. Igitur Maurilius, Mediolanensis oppidi indigena... Dominus ostendit omnibus post sepulchrum, prestante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 5731).

Fol. 341 v°. « In festo S. Petri ad Vincula. Sermo S. Leonis, pape. Exultemus in Domino, dilectissimi, et spiritali jocunditate letemur... quem totius Ecclesie principem fecit, ad laudem et gloriam, etc. »

Fol. 344. « Visio Luciani, presbiteri, de revelatio[ne] prothomartyris Stephani. Lucianus, presbiter, misericordia Dei indigens... quem periclitanti seculo aperire dignatus est Christus Jhesus Dominus noster, etc. » (*Ibid.*, n° 7851).

Fol. 348. « De martyrio S. Firmini, martiris. Temporibus priscis quibus fides christiana... — Lectio prima. Erat Firminus primatum tenens populi et senatus... a militibus Bellaco civitate interficitur. (*Ibid.*, n° 3003). — De inventione et translatione S. Firmini, martyris, lectio prima. Quoniam multorum sanctorum corpora in Ambianis... Dominus ac redemptor noster operari dignatus est ». (*Ibid.*, n° 3008).

Fol. 356. Ste Madeleine. « Omelia B. Gregorii, pape. Cogitanti michi de Marie penitentia... qui ipse quoque de elationis vulnere et egrotabat et ignorabat ». Cf. plus haut, fol. 47.

Fol 357. « Incipit vita S. Ludovici, regis Francie. Lectio prima. B. Ludovicus, quondam rex Francorum illustris... crebris choruscat miraculis gloriosus ». (*Ibid.*, n° 5043).

Fol. 360. « Incipit vita beate Marie Magdalene. Fuit secundum seculi fastum clarissimis exorta natalibus... transiit autem B. Maximinus sexto idus junii, a Domino feliciter coronatus, cui est, etc. » (*Ibid.*, n° 5439). — Fol. 364 v°. « De miraculo quod contigit sepulturam ejus effringere cupientibus. Quoddam magnum atque memorabile... » (*Ibid.*, n° 5485). — Fol. 365. « De muliere gravida in Ligeri periclitante et liberata. Navis erat in Ligeris flumine... atque ut ante promiserat, ibidem omnipotenti Domino et beate Marie Magdalene obtulit ». (*Ibid.*, n° 5474).

Fol. 365. « Miraculum de yconia beate Marie, virginis. Tempore cum Greci terram inhabitabant, fuit apud Damascum, metropolim civitatem Sitie (*sic*)... sunt autem plura miracula que per imaginem sancte Dei genitricis facta fuerant, cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen ». (*Ibid.*, n° 5409).

Fol. 367 v°. Petite table (XIVe siècle), presque effacée.

On trouve, dans ce manuscrit, quelques pièces historiques intéressantes, inscrites dans les blancs à différentes époques.

Fol. 50. Lettres de Raymond, cardinal-diacre du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, à l'archevêque de Reims, Henri de France (1167), l'engageant à étudier avec ses suffragants les moyens de faire la paix avec son Chapitre cathédral, dont il a violé les coutumes. (Copie du XIIe siècle).

V. Marlot, *Metropolis Remensis historia*, t. II, p. 394; *Histor. de France*, t. XVI, p. 183.

Fol. 50 v°. Lettre du pape Alexandre III à Samson, archevêque de Reims, l'engageant (17 janvier 1160) à consacrer Milon, évêque élu de Thérouane, malgré l'opposition de l'église de Boulogne : « ...munus ei consecrationis impendimus, salva tamen in omnibus tam tua quam ecclesiae tuae justitia... » (Copie du XIIe siècle).

V. Marlot, *Ibid.*, t. II, p. 371-372.

Fol. 51. Serment des archevêques de Reims. Notre copie (XIIe siècle) présente sur celle donnée par Varin (*Arch. de la ville de Reims*, adm.,

t. I, p. 223) la variante suivante : « Responsio archiepiscopi. Hanc ego ipse N. consuetudinum vestrarum immunitatem super hoc altare Sanctę Marię virginis pono, offero et trado, et eam, dum vixero, Deo annuente, sub testimonio adstantium fratrum me servaturum promitto ».

Fol. 52 v°. Bulle d'Urbain II, confirmant (14 avril 1096) les privilèges du Chapitre contenus dans la pièce précédente. (Copie du XIIe siècle).

V. *Gallia christ.*, t. X, instr., p 33; Marlot, *ibid.*, t. II, p. 214.

Ibid. Lettre d'Alexandre III aux chanoines de Reims (18 janvier 1160), contre le schisme d'Octavien. (Copie du XIIIe siècle).

V. *Histor. de France*, t. XV, p. 749; Marlot, *ibid.*, t. II, p 374.

A noter aussi quelques particularités relatives aux leçons du chœur.

Fol. 5 v°. « De B. Marcho, quere legendam in Passionario hyemali, in libro *ad Pellem*, in fine libri ». (XVIe siècle).

Fol. 64. « Gervasii et Prothasii quere legendam in parvo Passionario, post legendam B. Nichasii ». (XVe siècle).

Les fol. 1-77 ont été surchargés d'une accentuation destinée à marquer les fortes dans la lecture des leçons.

Une grande lettre E, inscrite à l'encre sur les plats, donne le rang de ce volume dans la collection des Lectionnaires du Chapitre.

On trouve, au fol. 1, une note marginale de Larmoise, donnant (1687) le signalement du volume par premier et dernier feuillet.

XIe siècle. Parchemin. Le manuscrit originel, d'une belle et grosse écriture de livre de chœur (fin du XIe siècle), s'ouvre au fol. 53 par une très belle initiale en couleur, à personnages et dragons, et un titre vert, rouge et noir, d'effet assez curieux. On y a fait les adjonctions ou restaurations suivantes : XIIe siècle : fol. 47-52; XIIIe siècle : fol. 19-24, 128-130, 237-242, 317-325, 330-356, 360-367; XIVe siècle : fol. 13-17, 31 *ter*-46, 326-329, 357-359; XVe siècle : fol. 1-12, 18; XVIe siècle : fol. 26-31 *bis*. Le fol. 316 *bis* est un quart de feuillet intercalé au XVe siècle. Au total, 367 feuillets à 2 col., plus 31 *bis* et *ter*, 316 *bis*, 337 *bis* et *ter*. Marge inférieure coupée au fol. 287. 425 sur 322 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « B, ordo unicus, n° 62, sub fenestra »).

1404 (K. 782). Passionarius, ad usum ecclesiae Beatae Mariae Remensis.

Fol. 1. Le scribe débute en dressant la table de la vie des saints qu'il va copier.

« Incipit prologus in vita sancte Marie Egyptiace. Magnum virileque certamen venerabilis Marie Egyptiace, qualiter in heremo expleverit tempora vitę, de greco transtulit in latinum Paulus, diaconus sancte Neapolis ęcclesię. Secretum regis celare bonum est... — Incipit vita sancte Marie Egyptiace transeuntis IIII nonas aprilis. In monasterio Palestinorum fuit vir... et tunc migravit ad Dominum in pace. Gratia Domini nostri Jhesu Christi vobiscum et cum quo Patri gloria, honor, etc. » (*Biblioth. hagiog.*, n° 5415).

Fol. 10. « Incipit prologus Paulini, episcopi, in vitam S. Ambrosii, episcopi Mediolanensis. Hortaris, venerabilis pater Agustine, ut sicut beati viri... — Incipit vita S. Ambrosii, cujus festum colitur II nonas aprilis. Igitur posito in administratione prefecture Galliarum... sit mihi premium evasisse supplitium. Amen ». (*Ibid.*, n° 377).

Fol. 19 v°. « Incipit prologus in vitam S. Rotberti, abbatis. Vitam B. Roberti, abbatis, quam ex discipulis... — Incipit vita S. Rotberti, abbatis, cujus festum colitur VIII kalendas maii. Robertus, genere Avernus, conditione liber... in casa Dei nova quam ipse edificaverat, octavo kalendas maii, regnante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 7261).

Fol. 25 v°. « Incipit vita S. Richarii, presbiteri et confessoris, cujus festum colitur VI kalendas maii. Tempore gloriosissimi regis Francorum Dagoberti, qui et seculari potestate... ubi justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum, cui est potestas, etc. » (*Ibid.*, n° 7224).

Fol. 30. « Incipit vita S. Philippi, apostoli, transeuntis kalendas maii. Post ascensionem Domini Salvatoris... dextra levaque sepulte sunt, ubi prestantur beneficia multis, orante Philippo, apostolo, per Jhesum Christum, etc. » (*Ibid.*, n° 6814).

Fol. 31. « Incipit vita S. Amatoris, episcopi, transeuntis kalendas maii. Amator, vir summe castitatis... » — Fol. 33. « Incipiunt miracula. Non post multa spatia consecrationis ejus... » — Fol. 37. « Incipit transitus S. Amatoris, episcopi. Eo autem tempore quo hec gesta sunt... mortali lingua percurrere; hęc autem per eos et in eis operatur individua Trinitas, cui est, etc. » (*Ibid.*, n° 356).

Fol. 40. « Incipit vita S. Athanasii, episcopi, cujus festivitas celebratur VI nonas maii. Tempore quo apud Alexandriam... et sexto sacerdotii sui anno tandem quievit in Domino, cui est honor, etc. » (*Ibid.*, n° 728).

Fol. 47 v°. « Inventio sancte Crucis V nonas maii. In mense janua-

rio congregata est... mense septembri, quarto decimo die mensis, regnante Domino nostro Jhesu Christo... » — Fol. 50 v°. « Gregorius Turonensis de miraculis ejusdem. Crux, inquit, dominica, quę ab Helena... vel contingere meruit vel velare ». (*Ibid.*, n°s 4182-4185).

Fol. 52. « Incipit vita S. Attali, cujus festum colitur VI idus maii. Cum ergo venerabilis Columbanus... ut de labore fructus recipiant vitę ęternę ». (*Ibid.*, n° 742).

Fol. 55. « Incipit prologus Dionisii in vita S. Pachomii transeuntis pridie idus maii. Domine venerande michi et in Christo quoque magnificentissime, Dyonisius exiguus. Pio venerationis vestrę proposito... — Incipit vita, etc. Dominus noster Jhesus Christus, sapientię fons... per quos omnipotens et clemens Deus noster beata et coeterna et consubstancialis et inseparabilis Trinitas, Pater et Filius et Spiritus sanctus glorificetur jugiter et collaudetur, quia ipsi debetur omnis laus, etc. » (*Ibid.*, n° 6410).

Fol. 79 v°. « Incipit vita S. Fidoli, abbatis, obeuntis XVII kalendas junii. Dilectissimi fratres, gaudete in Domino et spiritali jocunditate letamini... atque letantes de sua corona piis meritis dignetur adjuvare apud Dominum, cui est, etc. » (*Ibid.*, n° 2975).

Fol. 81 v°. « Incipit vita S. Austregisili, episcopi, XIII kalendas junii transeuntis. Igitur Austregisilus, natus a Gundino patre... » — Fol. 85. « Incipiunt miracula post obitum ejus facta. De virtutibus B. Austregisili... et operabitur in seculum qui cum unigenito Filio suo et Spiritu sancto vivit, etc. » (*Ibid*, n°s 840-842).

Fol. 88 v°. « Incipit vita S. Germani, episcopi, V kalendas junii transeuntis. Beatus igitur Germanus, Parisiorum pontifex... victor evolavit ad celos, regnante Domino nostro, etc. » (*Ibid.*, n° 3468).

Fol. 98 v°. « Incipit vita S. Maximini, episcopi, IIII kalendas junii transeuntis. Maximinus, urbis Aquitanice Pictavorum... illius gloriam conspicere gaudentes etiam propria sorte mereamur ». (*Ibid.*, n° 5824).

Fol. 102 v°. « Incipit prologus in vitam S. Medardi, episcopi et confessoris. Sancti Medardi, episcopi et confessoris... — Inter orthodoxos sancte Ecclesie viros... ad celestem feliciter pervenit gloriam, prestante Domino nostro Jhesu Christo, cui est una potestas, equalis majestas cum Patre, etc. » (*Ibid.*, n° 5867).

Fol. 110. « Incipit vita S. Maxentii, cujus festivitas celebratur VI kalendas julii. Sanctus igitur Adjutor, Agathensis urbis incola... et

in futuro vitam mereamur adipisci sempiternam ». (*Ibid.*, n° 5804).

Fol. 111. « Incipit prologus in vita S. Marcialis, apostoli. Johannes, episcopus, servus servorum Dei, Jordano, episcopo, et ejus clero cunctisque episcopis Galliarum, salutem carissimam cum benedictione apostolica. Ad pastoralem quidem sollicitudinem... — Incipit vita sanctissimi Marcialis, apostoli, composita a B. Aureliano, episcopo, pridie kalendas julii transeuntis. Predicante Domino nostro Jhesu Christo apud Judeam... ad desiderati pervenerit gloriam bravii, reducamus stilum ». (*Ibid.*, n° 5552).

Fol. 124 v°. « Transitus B. Marcialis, episcopi. Anno quadragesimo post resurrectionem Domini... hereditatis ęternę mereamur participes ascisci. Amen ». (*Ibid.*, n° 5552).

Fol. 126 v°. « Incipit prefacio in vita S. Theobaldi. Armorum dominos et bellicosos... — Incipit vita S. Theobaldi, cujus festum celebratur pridie kalendas julii. Igitur Theobaldus, bone indolis vir, gente Francorum... receperunt officii corporei firmitatem, opitulante Domino, etc. » (*Ibid.*, n° 8032).

Fol. 130 v°. « Incipit vita B. Urbani, Lingonice urbis episcopi. Beatus igitur Urbanus, Lingonicę urbis episcopus... absque dubio precum suarum optinere effectum, ipso prestante qui vivit, etc. » (*Ibid.*, n° 8407).

Fol. 134. « Incipit vita S. Ambrosii, Carturc[ens]is episcopi, XVII kalendas novembris. Ambrosius, cum esset pontifex in civitate que vocatur Caturcis... discipulus vero, Agrippinus nomine, secutus est eum ubicumque ambulavit et docuit omnia que scripta sunt, adjuvante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 369).

Fol. 136. « Sermo B. Maximi, episcopi. Hodie nobis Johannis virtus, Herodis feritas... » (*S. Chrysostomi op.*, t. II, p. 1031).

Fol. 139. « Vita S. Symeonis, monachi, IIII kalendas augusti. Sancte recordationis B. Symeon, cujus diem depositionis hodie celebramus... cujus depositio est IIII kalendas augusti ». (*Ibid.*, n° 7960).

A la suite, une main du XVe siècle a mis cet ex-libris : « Ista Legenda Sanctorum pertinet Johanni Des Friches, in curia Parlamenti, Parisius, avocato (*sic*), ecclesie Gerbored[ensis] (*sic*) canonico ». Il faut noter toutefois que les mots : « Johanni Des Friches » ont été rapportés sur un grattage. — Une main du commencement du XVIIIe siècle a inscrit, sur le fol. A, cette note fausse : « Scripsit haec Paulus, diaconus, anno Christi 839, ut ipsemet testatur in vita S. Maximini, circa

finem », et une main un peu plus récente s'est empressée de conclure, au fol. 1 : « Vitae Sanctorum a Paulo, diacono ».

XIII[e] siècle. Parchemin. 141 feuillets à 2 col. et une garde A, en tête. Petites initiales or et couleurs, quelques-unes représentant des animaux. 345 sur 255 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 2, n° 23 »).

1405 (K. 785). Passionarius, ad usum ecclesiae Sancti Theoderici.

Fol. 1. « In nomine Domini incipit prologus in vita sancti Martini, episcopi et confessoris. Severus Desiderio, fratri karissimo, salutem. Ego quidem, frater... – Aliud argumentum. Plerique mortalium, studio et glorię sęculari... — Incipit liber primus, etc. Igitur Martinus Sabariae, Pannoniarum oppido... sed quicumque crediderit ». — Fol. 10. « Incipit epistola Severi ad Eusebium, presbiterum, postea episcopum. Hesterna die, cum ad me... — Incipit alia ejusdem ad Aurelium, diaconem. Posteaquam a me mane... — Incipit epistola Severi Sulpicii III ad socrum suam Bassulam, qualiter S. Martinus de hoc mundo recesserit. Sulpicius Severus Bassulę, parenti venerabili, salutem. Si parentes vocari... » — Fol. 14. « Incipit dialogus Severi. Cum in unum locum... » — Fol. 23. « Incipit dialogus Severi secundus. Quo primo igitur tempore... » — Fol. 28 v°. « Incipit dialogus Severi secundus de vita et virtutibus S. Martini, episcopi. Lucescit, o Galle... ex nostris fletibus discessum est ». (*Max. bibl. Patrum*, t. VI, p. 349-371, et *Biblioth. hagiogr.*, n°s 5610-5616).

Fol. 33 v°. « Incipiunt versi (*sic*) in foribus primae cellulę S. Martini, episcopi... »

Sur les inscriptions de la basilique de Saint-Martin de Tours, v. Le Blant, *Inscriptions chrét. de la Gaule*, t. I, p. 225, et Quicherat, *Mélanges d'archéologie*, moyen âge, p. 58.

Fol. 35. « Basilica Sancti Martini abest e civitate passus quingentos fere et quinquaginta. Habet in longo pedes CLX et in lato... »

Ibid. « Incipit liber S. Martini de Trinitate. Clemens Trinitas est... » Opuscule connu sous le nom de « S. Martini confessio ». Cf. *Patrol. lat.*, t. XVIII, col. 11-12.

Fol. 35 v°. « Incipit [prima epistola Gregorii] de transitu S. Martini, episcopi. Archadio vero et Honorio... » — Fol. 36. « Incipit alia ejusdem, etc. Beatus autem Severinus Coloniensis... » — *Ibid.* « Item, alius (*sic*) S. Ambrosii, de transitu S. Martini, episcopi. Eo

namque tempore, B. Ambrosius... » — Fol. 36 v°. « Item, alius (*sic*) Gregorii, quando corpus ejus translatum est. Opere pretium est enim... » (*Biblioth. hagiogr.*, nos 5619, 5621-5623). — Fol. 37. « Incipit omelia Albini, magistri, in natali S. Martini, episcopi. Postquam Dominus noster Jhesus Christus triumphator... » (*Ibid.*, n° 5625).

Fol. 39. « Incipit vita S. Bricii, episcopi et confessoris. Igitur post excessum B. Martini, episcopi Turonicę civitatis... magnifice sanctitatis, prestante Domino nostro, etc. » (*Ibid.*, n° 1452).

Fol. 40. « Reversio sanctę adque (*sic*) gloriosissimę Crucis Domini nostri Jhesu Christi. Tempore illo, postquam Constantino augusto... » (*Ibid.*, n° 4178).

Fol. 41 v°. « Incipit apparitio sanctae Crucis. Tempore illo, cum religiosissimus... libertati nobilitatique restituit, prestante Domino, etc. » (*Ibid.*, n° 4171).

Fol. 42. « Sermo in Dedicatione ecclesiae S. Michahelis, archangeli. Memoriam B. Michahelis... Appodonta est vocata ». (*Ibid.*, n° 5948).

Fol. 43. « Gesta SS. septem Dormientium, qui in Epheso dormiunt, Maximiani, Malchi, Martiniani, Dyonisii, Johannis, Serapionis et Constantini. In illo tempore, regnans Decius, crudelissimus imperator, descendit... sanctam confidentibus et credentibus resurrectionem mortuorum per cuncta secula seculorum. Amen ». (*Ibid.*, n° 2317).

Fol. 48. « Passio S. Marci, apostoli et evangelistae. Per idem tempus quo dispersi erant... gracia Dei plenus; hoc itaque modo, ut praescripsimus, finitus est cursus beati martyris et evangelistę Marci, regnante Deo, etc. » (*Ibid.*, n° 5276).

Fol. 50. « Incipit translatio S. Stephani, prothomartiris. Quamvis sanctorum mors in conspectu hominum... tam adversus hostes visibiles quam invisibiles, quod annuat nobis Christus promereri ad suam laudem et eorum qui cum Patre, etc. » (*Ibid.*, n° 7878).

Fol. 52. « Passio B. Kalisti, papae et martyris. Temporibus Macrini et Alexandri, incendio divino concremata est... sub die quarto decimo kalendas novembres in pace, regnante Domino, etc. » (*Ibid.*, n° 1523).

Fol. 54 v°. « Inventio corporis S. Stephani, protomartiris, III nonas augusti. Lucianus, misericordia Dei indigens... periclitanti seculo aperire dignatus est Jhesus Christus Dominus noster, qui vivit, etc. » (*Ibid.*, n° 7851).

Fol 57. « Incipit vita S. Symeonis, servi Dei, qui in columna

stetit, edita a discipulo suo nomine Antonino. Sanctę recordationis B. Symeon... celebratur autem dies depositionis ejus sancti ac beatissimi Symeonis nonis januarii, regnante Domino nostro, etc. » (*Ibid.*, n° 7960).

Fol. 65.

« Suscipe Romuleos, pastor venerande, triumphos
Gregorii sancti suscipe..... » (11 distiques).

(*Ibid.*, n° 3642).

— « Beatissimo ac felicissimo domino Johanni, sanctę catholicę et apostolicae Romanę ecclesiae presuli, Johannes, ultimus laevitarum. Nuper ad vigilias... — Incipit textus ejusdem [libri primi vitae B. Gregorii]. Gregorius, genere Romanus, arte philosophus, Gordiani viri... quę valeo minime denegasse cognoscar ». (*Ibid.*, n° 3641).

Fol. 161 v°. « Epistola Albini, levitę, ad Radonem, abbatem, de vita S. Vedasti, episcopi. Dulcissimo dilectionis filio Radoni, abbati, humilis levita Albinus, salutem. Dilectionis vestrę venerabile preceptum... — Incipit vita S. Vedasti, episcopi. Postquam Deus et Dominus noster Jhesus Christus ovem quaereret perditam de cælis (*sic*) in hunc mundum... ab omni adversitate secura permanebit et usque ad perfectam beatitudinis gloriam perveniet, prestante Domino nostro, etc. Explicit vita S. Vedasti, scripta ab Albino, levita ». (*Ibid.*, n° 8506).

Fol. 169. « Incipiunt pauca de miraculis S. Vedasti, ab Haimino, magistro, edita. De muto et surdo a viro Dei sanato. Sane quę nuper et oculis probavimus... — De quodam claudo a viro sancto curato. Me siquidem edituo... — Item, de quodam claudo a viro Dei curato. Similiter etiam vidimus... — De bobus cujusdam rustici a viro Dei sanatis. Non solum ergo animabus humanis... » — Fol. 170. « De caballo cujusdam meritis sancti viri curato. Simile quidem evenit. , — De quadam rustica muliere, quę virum Dei suum dicebat esse armentarium. His igitur diebus quibus hęc gesta sunt... » (*Ibid.*, n° 8510).

Fol. 170 v°. « Sermo habitus in natale sancti viri, de duobus parvulis ab eodem sanatis. Excitentur, obsecro, filii lucis... » (*Ibid.*, n° 8511).

Fol. 171 v°. « Homelia Albini, levitae, in die natalis S. Vedasti. Gaudete in Domino, dilectissimi fratres, qui ad... » (*Ibid.*, n° 8509)

Fol. 172 v°. « Versiculi Albini ad Radonem, abbatem.

Noli, quæso, pater, munuscula spernere nostra;
Parvula si videas, magna hec dilectio ».

Fol. 173. « Prefatio de virtutibus S. Vedasti, episcopi, diversis temporibus ostensis, sed nuper a fratribus ejusdem coenobii in unum collectis. Luce clarius patet, dilectissimi fratres... — De inventione corporis viri Dei a Theoderico, episcopo. Sanctissimus igitur Vedastus, postquam commune mortis debitum solvens... cujus et nos precibus adjuvari credimus per Dominum nostrum, una cum Patre, etc. Explicit de virtutibus ». (*Ibid.*, n° 8513).

Fol. 177 v°. « Incipit de relatione corporis B. Vedasti a Belvago ad proprium locum, facta idibus julii mensis. Valde dignum est, fratres karissimi, ut hac presenti... ab omnibus honorifice celebratur. Expliciunt pauca de miraculis S. Vedasti, edita a venerabili Utmaro, monacho et presbitero ». (*Ibid.*, n° 8516).

Fol. 180 v°. « Epistola Huberti, presbiteri, ad Haiminum. Preceptis tuis satisfacere, peritissime preceptor .. — Narratio geste rei. Quarta namque feria, jam tercia diei hora... per totam umquam aliquatenus valuisset diem ».

Fol. 182 v°.

« Audax et modicos Haimino pandere cursus
Incipe, carta, patri cujus . . . . . . (7 vers).

— Expliciunt pauca de miraculis S. Vedasti, episcopi, composita ab Haimino, monacho ac presbitero ». (*Ibid.*, n° 8512).

Fol. 183. « Incipit prologus in vita S. Basoli, confessoris. Quoniam describenda sanctissimi confessoris Christi Basoli... — Incipit prefacio de virtutibus B. Basoli, confessoris Christi. Igitur beatissimus Basolus, Aquitania provincia... et incessantibus adjuvat patrociniis, Domino nostro Jhesu Christo. Amen ». (*Ibid.*, n° 1034).

Fol. 194. « Incipit sermo de S. Basolo. Postquam pudicitię virginalis ineffabilis partus... dicamusque supplicibus verbis :

Caelesti virtute potens, o Basole, pastor,
Protege subjectum, petimus, tibi semper ovile.
Culparum nexus et pondera solve reatus,
Ut caulas vitae valeamus adire supernae.

Amen ». Les six dernières lignes et les quatre vers ont été ajoutés, au XVIIe siècle, au texte inachevé. Cf. *Catal. cod. hagiog. Paris.*, t. III, p. 213.

Fol. 198. « Vita S. Juliani, episcopi et confessoris, qui fuit unus ex

LXX Christi discipulis. Cum adhuc mundus errorum tenebris involutus... in vita et in actibus magistri sui Clementis aliquid invenitur ». (*Biblioth. hagiogr.*, n° 4544).

Ce recueil contient en outre quelques pièces intéressantes.

C'est d'abord (fol. 64 v°) la lettre des princes Bohémond, Raymond de Saint-Gilles, Godefroy de Bouillon et Hugues le Grand, écrite, vers le 15 octobre 1098, à la chrétienté, pour obtenir ses secours en prières et en hommes, et transmise par Hugues, évêque de Grenoble, à l'église de Tours. De toutes les copies qui en sont signalées par la *Revue de l'Orient latin* (t. VI, p. 327), la plus fidèle est celle de l'*Amplissima collectio* (t. I, p. 568). L'écriture de notre texte est presque contemporaine des événements.

Au verso du fol. 196, on lit (XI[e] siècle) :

« Quatuor et penta duo monas tres mias unus
Hinc dias ambo trias unus dias et duo monas ».

Sur le fol. 197, une main du XII[e] siècle a copié ce fragment : « Multa vero dubitatio inter Sepontinos est exorta, videlicet quid de loco illo agerent, vel quomodo intrare vel dedicare illic ecclesiam deberent, unde conlatione facta, ad orientem loci illius, B. Petri, Apostolorum principis, nomine condunt ecclesiam et dedicant... qui hereditatem capiunt salutis, auxiliante Domino nostro, etc. »

C'est la fin du récit de l'apparition de S. Michel au mont Gargano. (*Biblioth. hagiogr.*, n° 5948).

Enfin, au fol. 209 v°, on trouve une intéressante lettre de Siméon, patriarche de Jérusalem, et d'Adhémar de Monteil, évêque du Puy adressée aux chrétiens de l'Europe du Nord, leur annonçant (fin d'octobre 1097) la prise de Nicée et trois batailles, la marche sur Antioche, etc., et les exhortant à venir rejoindre l'armée des Croisés. Notre copie (commencement du XII[e] siècle) a été utilisée par le comte Riant dans son *Invent. des lettres hist. des Croisades*, p. 221. (*Rev. de l'Orient latin*, t. VI, p. 516).

Aux fol. 36-37, on lit, dans la marge supérieure, cet ex-libris écrit en minuscule (X[e] siècle) : « Liber sancti Theoderici necnon et sancti Theodulfi, confessorum. Qui eis abstulerit in perpetuum anathema sit. Fiat; fiat; fiat. Amen ». — Aux fol. 55-56, on trouve cet autre, en capitale rustique (X[e] siècle) : « Liber sancti Bartolomei, apostoli, atque sanctorum Theoderici et Theodulfi, conffessorum » (*sic*). — Au fol. 1,

on lit celui-ci (XIIe siècle) : « Liber Sancti Theoderici; auferenti sit anathema ». — Enfin, au fol. 2, on relève la signature : « L. Art. d'Anglade ».

Xe siècle, sauf les fol. 50-51 (translation de S. Étienne), qui sont du XIIIe siècle, et les fol. 57-58 (début de la vie de S. Siméon), qui, après avoir servi de support à un texte antérieur, ont été écrits, après grattage, au XIe siècle, comme d'ailleurs la fin du volume. Parchemin. 209 feuillets à longues lignes. Initiales archaïques curieuses : dessins géométriques et animaux, au trait, avec adjonction des couleurs verte et rouge, notamment aux fol. 66, 98, 108, 123, 163, 184. 319 sur 237 millim. Rel. veau brun sur carton. — (Saint-Thierry, n° 115).

1406 (K. 788). B. Pauli Epistolae, cum prologis. — Homiliae et Vitae Sanctorum, ad usum ecclesiae Sancti Theoderici.

I. Fol. 1. Table des chapitres de la première partie de ce manuscrit. « Incipit concordia Epistolarum Pauli, apostoli... Explicit capitulatio concordie Epistolarum Pauli, apostoli ».

Fol. 2. Praefatio super epistola Pauli ad Romanos. « Primum quaeritur quare post Evangelia... — Incipit argumentum. Romani, qui ex Judeis... »

« Incipit epistola ad Romanos. Paulus, servus Jhesu Christi, vocatus apostolus, segregatus in evangelio Dei quod ante... »

Fol. 17. Prologus in epistolis I^{a} et II^{a} ad Corinthios. « Corinthii sunt Achaici... » — Suit le texte des Épîtres (fol. 17 v° et 28).

Fol. 36 et 40. Épîtres aux Galates et aux Éphésiens, sans prologues.

Fol. 43 v°. « Argumentum in epistola ad Philippenses. Quod sanctus Hieronimus de B. Paulo dixerit... » — Suit l'épître (fol. 44).

Fol. 46 v°. « Incipit argumentum [super epistola ad Colossenses]. Colossenses et hi sicut Laodicenses... » — Suit l'épître (fol. 46 v°).

Fol. 49. « Incipit prologus [super epistola I^{a} ad Thessalonicenses]. Tessalonicenses sunt Machedones... » — Suit l'épître.

Fol. 51 v°. « Incipit argumentum [super epistola II^{a} ad Thessalonicenses]. Ad Thessalonicenses secundam scribit... » — Suit l'épître.

Fol. 52 v°. « Incipit argumentum [super epistola I^{a} ad Timotheum]. Timotheum instruit et docet... » — Suit l'épître.

Fol. 55 v°. « Incipit prologus [super epistola II^{a} ad Timotheum]. Item Timotheo scribit... » — Suit l'épître.

Fol. 57 v°. « Incipit argumentum in epistola ad Titum. Titum commonefacit et instruit... » — Suit l'épître.

Fol. 58 v°. « Incipit prologus in epistola ad Philemonem. Philemon familiares litteras... » — Suit l'épître.

Fol. 59 v°. « Incipit prologus in epistola ad Hebreos. Inprimis (*sic*) dicendum est cur Apostolus... » — Suit l'épître.

II. Fol. 68. Passio S. Andreae, apostoli. « Inclyta sanctorum apostolorum tropea... — De S. Andrea. Igitur post illum dominicę ascensionis... apud Achaiam, in civitate Patras, sub Ęgeatę proconsul[e], sub die pridie kalendas decembris, regnante Domino, etc. Explicit passio [S.] Andreae, apostoli ». (*Biblioth. hagiogr.*, n° 430).

Fol. 83. « Item alia. Incipit passio S. Andreae, apostoli. Passionem sancti apostoli Andreae quam oculis... ad ultimum dum cenaret nobiscum et... » Le texte s'arrête presque au début, sur ces mots.

Fol. 84. « Praefatio de Apostolorum passione. Licet plurima de apostolicis signis... — Incipiunt capitula de virtutibus S. Petri, apostoli... — Incipit passio S. Petri, apostoli. Igitur post corporeum dominicę nativitatis adventum... ubi totius urbis veneratione celebratur in pace ». (*Ibid.*, n° 6663).

Fol. 91 v°. « Incipiunt capitula S. Pauli... — Fuit vir quidam in Hierusalem de tribu Benjamin... dux victorie caeli sedet cum principe. Gloria Deo Patri ». (*Ibid.*, n° 6574).

Fol. 93 v°. « Incipit (*sic*) gesta apostolorum Petri et Pauli. B. Petrus, apostolus, post saluberrimam... eamus ad domum tuam; et Simon haec audiens et conscien... » La suite manque.

Fol. 98. Vita B. Germani, Autissiodorensis episcopi. « Vir apostolicę recordationis domnus Germanus, episcopus... efficiat, et ad eternę quietis patriam feliciter introducat. Amen ». (*Ibid.*, n° 3456).

Fol. 101. « Incipit gloriosus et a Deo dispositus adventus in caenobio (*sic*) Floriacensi rite vocato electi ac preęlecti (*sic*) Dei ante omnia secula Benedicti, patris eximii. Cum diu gens Langobardorum infidelitatis suę tenebris... tam nostrę ętatis quam successure refertur ». — Fol. 104 v° « Tempore quo Karlomannus, filius Karoli... servi Dei sint permoti. Valete ». — Fol. 105. « Acceptis itaque litteris sancti Pape, Karlomannus et fratres... » — Fol. 106 v°. « Karolo denique magno, imperatore Francorum... orate pro persequentibus et calumniantibus vos ». — Fol. 107. « De miraculo piscium. Sollemne festum impendebat... » — Fol. 107 v°. « Caput cervium, pagus quidam Aquitanicę provincię... » — Fol. 108. « Rege Carolo, Francorum dispo-

nente regnum... ut si scriberentur proprio indigerent libro, prestante omnipotentia divinitatis Domini nostri Jhesu Christi, cujus regnum et imperium cum Patre, etc. » (*Ibid.*, n° 1117).

Fol. 108 v°. « Sermo domni Odonis, venerande memorie abbatis, in omnibus festis legendus eximii patris Benedicti. Festiva beatissimi Benedicti sollemnitas Christo Domino... ut nobiscum sit Deus pacis per ipsum in secula seculorum. Amen ». (*Acta SS. ord. Bened.*, t. II, p. 363-364).

III. Fol. 112. « Sermones de tempore, a Nativitate Christi usque ad Pascha. Sermo in primum caput evangelii S. Johannis. *In principio erat verbum,* etc. Propheta divinus et psalmista eximius... »

Fol. 116. Ut supra. « In figura quatuor animalium... »

Fol. 117. In festo S. Stephani. [Pauli Diaconi]. « *Ecce ego mitto ad vos prophetas*, etc. Evangelice hujus lectionis intellectus... » Attribuée à Héric dans l'Homiliaire de Paul Diacre (*Patrol. lat.*, t. XCV, col. 1169).

Fol. 119. In festo S. Johannis. « *Dixit Petro : Sequere me.* Ea quae in pręsenti evangelica lectione nobis recitamus... »

Fol. 120 v°. « In capite jejunii, feria IIII. *Cum jejunatis, nolite fieri sicut hypocrite tristes.* Cum jejunatis, non solum a cybo et potu... »

Fol. 121 v°. « Feria VI. Omelia Haymonis... *Audistis quia dictum est antiquis Judeis,* etc. Hoc preceptum conservabat David... » Pas rencontrée dans l'œuvre d'Haimon (*Patrol. lat.*, t. CXVIII).

Fol. 122. « Feria II. Omelia Haymonis... *Cum venerit Filius hominis in majestate*, etc. In lectione quę hanc pręcedit, proposuit Dominus... » Attribuée à Paul Diacre (*Patrol. lat.*, t. XCV, col. 1214).

Fol. 124. « *Cum intraret Jhesus Hierusalem, cummota est universa civitas*, etc. Deus et Dominus, auctor et reparator humani generis... »

Fol. 125 v°. [Beda]. « *Dixerunt ad Jhesum quidam de scribis et phariseis,* etc. Narratur in superioribus quomodo Dominus demoniacum... » (*Bedae op.*, t. VII, p. 230).

Fol. 128. « *Dicebat Jhesus ad eos qui crediderunt Judeos : Si manseritis in sermone,* etc. [Pauli Diaconi]. Loquente ad turbas Domino, et divinitatis suę misteria... » (*Patrol. lat.*, t. XCV, col. 1223).

Fol. 130. « *Erat dies festus Judeorum, et ascendit Jhesus Hierosolymam.* In evangelica lectione quam modo audivimus, duo nobis miracula... » Attribuée à Paul Diacre (*Ibid.*, col. 1228).

Fol. 132. « Sabbato in XII lectiones. *Post dies sex, assumpsit Jhesus*

Petrum et Jacobum et Johannem, fratrem ejus. Paulo superius premissum est a B. Matheo, evangelista... »

Fol. 134 v°. « *Egressus inde Jhesus, secessit in partes Tyri et Cidonis* (*sic*). Superior sermo evangelicus describit questos fuisse... »

Fol. 136 v°. « *Ego vado et queretis me.* Refert superius sanctus evangelista... » Attribuée à Paul Diacre (*Patrol. lat.*, t. XCV, col. 1241) et à Bède (*Ibid.*, t. XCIV, col. 383).

Fol. 138. « *Ascendens Jhesus Hierosolimam, assumpsit duodecim discipulos suos secreto,* etc. Dominus ac redemptor noster, previdens discipulorum animos de sua passione turbandos... » Même cas (t. XCV, col. 1248, et t. XCIV, col. 347).

Fol. 140. « *Non possum a me ipso facere quicquam, sed sicut audivi dico.* Prudentibus sancti evangelii lectoribus ac honestis... »

Fol. 141 v°. « *Homo erat paterfamilias, qui plantavit vineam.* Passurus pro salute hominum Dei filius... » Attribuée à Paul Diacre (*Ibid.*, t. XCV, col. 1252).

Fol. 143 v°. « *Homo quidam habuit duos filios.* Scribis et phariseis contra autorem nostre salutis murmurantibus... » Même cas (*Ibid.*, col. 1257).

Fol. 146. « *Erat Jhesus eiciens demonium, et illud erat mutum,* etc. Dominus et salvator noster homo inter homines... »

Fol. 149 v°. « *Dixerunt pharisei ad Jhesum : Quanta audivimus facta in Capharnaum et hic fac in patria tua.* Refert superius evangelista quia cum venisset... » (*Bedae op.*, t. VII, p. 252).

Fol. 151. « *Si peccaverit in te frater tuus, vade, corripe eum inter te et ipsum solum.* Tota hec sancti evangelii lectio moralibus nos preceptis instruit... » Attribuée à Paul Diacre (*Patrol. lat.*, t. XCV, col. 1264).

Fol. 152 v°. « Feria tertia de ebdomade secunda in Quadragesima... *Super cathedram Moysi sederunt scribe et pharisei.* Omelia H[aimonis]. Non quidem materialis cathedra cui sederat... » Pas rencontrée dans l'œuvre d'Haimon (*Patrol. lat.*, t. CXVIII).

Fol. 153 v°. « Feria quarta. *Accesserunt ad Jhesum pharisei, dicentes : Quare discipuli tui,* etc. Quia Dei filius pro salute omnium... » Attribuée à Paul Diacre (*Patrol. lat.*, t. XCV, col. 1267).

Fol. 155 v°. « Feria quinta. *Operamini non cibum qui perit, sed qui permanet in vitam aeternam,* etc. Describit in precedentibus B. Johannes euvangelista qualiter... »

Fol. 156 v°. « Feria sexta. *Jhesus fatigatus ex itinere sedebat sic*

super fontem. Ex hac lectione vera nostri Redemptoris... » Même cas (*Ibid*., col. 1272).

Fol. 159 v°. « *Perrexit Jhesus in montem Oliveti, et diluculo iterum venit in templum*. Omnipotentissimus conditor et benignissimus amator hominum... » Même cas (*Ibid*., col. 1279).

Fol. 161. « *Abiit Jesus trans mare Galilee, quod est Tiberiadis, et sequebatur eum multitudo magna*. Hoc mare pro diversitate locorum diversis vocabulis... »

Fol. 164 v°. « *Prope erat Pascha Judeorum, et ascendit Hiesus* (sic) *Hierosolimam*, etc. B. Johannes, qui ultimus evangelistarum .. » Même cas (*Ibid*., col. 1282).

Fol. 167. « *Jam die festo mediante, ascendit Jhesus Hierosolimam*. In lectione quae hanc praecedit narrat sanctus evangelista... » Même cas (*Ibid*., col. 1287).

Fol. 169. « *Praeteriens Jhesus, vidit hominem caecum a nativitate*. Venerat Dei filius ad sollemnitatem scenophegię... » Même cas (*Ibid*., col. 1293).

Fol. 172. « *Pater meus usquemodo operatur et ego operor*. Heret haec lectio superioribus ubi refert... »

Fol. 174. « *Erat quidam languens Lazarus a Bethania*, etc. Inter omnia miracula que Dei filius ut suam... » Même cas (*Ibid*., col. 1299).

On notera, au verso du fol. 1, ce curieux morceau (XII[e] siècle) noté de neumes :

« O vos, Cristicole, quem queritis ecce dolentes, unguentisque sacris ungere quem cupitis ?

— Querimus, o superi cives, Jesum crucifixum. Dicite quis nobis sustulit hunc miseris ?

— Non est hic, quia surrexit. Venite, videte locum quo fuerat positus, dicite set (?) Petro surrexit tumulo ».

Au fol. 4, une main contemporaine a écrit en majuscule rustique ces 26 vers, qu'une autre main (XIII[e] siècle) a recopiés en minuscule, afin d'en faciliter la lecture : « Versus cujusdam incipiunt.

Jam dudum Saulus, procerum precepta secutus,
Cum Domino patrias vellet preponere leges,
. . . .
Sancte, tuos, Damasus, volui monstrare trimphos.
Pauper in angusto regnat habendo Deum ».

Nous comptions 27 vers dans le ms. 138.

Au fol. 149 v°, on trouve aussi :

« Hic duo scriptores binos vixere labores ».

En dépit des anathèmes (XIIe siècle) qui figurent au bas du fol. 1 : « Liber Sancti Theoderici ; si quis illum abstulerit reus erit », notre volume a reçu, en tête du fol. 3, l'ex-libris trop connu : « L. Art. d'Anglade ».

XIe siècle. Parchemin. 176 feuillets, plus les gardes blanches, A, en tête, B, à la fin. Quelques initiales curieuses, aux fol. 2, 116, 156, 169. Plusieurs changements d'écriture, notamment aux fol. 98-115 et 116-176 (XIIe siècle) ; nombreuses lacunes de texte résultant de la reliure tardive de cahiers incomplets. 355 sur 280 millim. Rel. veau fauve sur carton. — (Saint-Thierry, n° 16).

1407 (K. 787). Liber legendarum et homiliarum, ad usum ecclesiae Sancti Theoderici.

I. Fol. 3. Passio S. Bartholomaei, apostoli. « Indie tres esse ab hystoriographis dicuntur... fuit autem in episcopatu annis viginti et, perfectis omnibus atque bene compositis, migravit ad Dominum, cui est, etc. » (*Biblioth. hagiogr.*, n° 1002). — Une note du XVIIe siècle, placée en regard du texte, porte : « Theodorus, sacerdos, historia S. Bartholomaei, vita SS. Theoderici et Theodulphi ».

Fol. 20. « In nomine Domini, incipit praefatio domni Anastasii de translatione corporis B. Bartholomei, apostoli, ab India in Lypparim. Sancto ac venerabili antistiti Beneventano Anastasius, sanctę Sedis apostolicę bibliotecarius, in Domino salutem. Fervens sanctimonia tua... » — Fol. 23. « Sermo venerabilis Theodori, sacerdotis, de translatione sacri corporis B. Bartholomei, apostoli, ab India in Lypparim. Lectiones legende per octavas S. Bartholomei ; lectio prima. Maximus quidem labor et, ut addam... sicque ter in anno sacratissima digne celebratur sollempnitas, ad laudem et gloriam Domini nostri Jhesu Christi, etc. » (*Ibid.*, n° 1004).

Fol. 37 v°. « Adventus vel exceptio corporis S. Bartholomei, apostoli, in Benevento civitate, et delatio reliquiarum ejus in Gallias incipit feliciter. Sicut in historiis antiquis legimus et Ecclesię traditio confirmat... opitulante Domino memorię mandare curavimus. Finit VIII kalendas novembris ». (*Ibid.*, n° 1009).

Fol. 43 v°. « Item, ejusdem translationis hystoria, sicut apud praefatam urbem Beneventum a viris fidelibus digesta et ad nos suprame-

morati episcopi studio perlata est, simul cum miraculis Apostoli. Capta ac vastata Sycilia, supervenientes Sarraceni... ad nostram salutem operari dignatur, qui vivit, etc. ». (*Ibid.*, n° 1010).

Fol. 49. « In vigilia S. Bartolomei, apostoli, ad vesperas. A[ntiphona]. Gloriosus Dei apostolus vere est honorificandus... — Hymnus.

Sublime sedis gaudium
. . . .

— Item, hymnus.

Palmam triumphalem
Ducis Bartholomei
. . . . »

Ce sont les offices notés en neumes de la vigile et de la fête de S. Barthélemi. Pour la première de ces hymnes, v. Chevalier, *Repert. hymnol.*, n°s 19594.

Fol. 55. « Incipit vita S. Teoderici, abbatis et confessoris, feliciter. Memoranda sanctorum Patrum exordia et admiranda miracula... ut misericordiam habeamus apud Dominum, cui est, etc. ». (*Ibid.*, n° 8060).

Fol. 82. « Anno incarnationis dominicae DCCCLXXXVIII, hoc factum est miraculum. Desidia igitur plurimorum... est mirabilis in sanctis et omnibus operibus suis ». (*Ibid.*, n° 8061). — Fol. 84. « Referamus denique quiddam memoria dignum... » (*Ibid.*, n° 8062). — Fol. 85. « De fonte dudum noviter exorto. In silvula huic contigua monasterio... » (*Ibid.*, n° 8063). — Fol. 86. « Item, de miraculis ibidem factis. Nuper quoque ordinato Hugone Remis episcopo... » (*Ibid.*, n° 8064).

Fol. 87. « Incipit vita S. Teodulfi, confessoris, quae recolitur kalendas maias. Si dona karismatum quae per sanctos suos... et pietatis aures his precibus accommodet ipse cui est honor, etc. » (*Ibid.*, n° 8097).

Fol. 98. « Incipit vita S. Teoderici, abbatis et confessoris, feliciter. Quid dulcius, fratres karissimi, poterit christianis audiri... ut misericordiam habeamus apud Dominum qui vivit, etc. » (*Ibid.*, n° 8059).

Fol. 108. « Sermo de elevatione (*sic*) corporis S. Theoderici, abbatis. Quoniam de B. Theoderici corporis elevatione hodiernam diem celebrem agimus... quę antiquitus gesta sunt stili officio memorię commendemus ».

Fol. 123. « Fuit miles quidam, Theodericus nomine, Flandrensis quidem patrię... accedens itaque propius cum lenissimo tactu... » Incomplet. (*Ibid.*, n° 8067).

II. Fol. 124. « Prima igitur hora est quod principem mundi extrusit mundumque vicit (*sic*) et hoc cruci se addicendo nosque hosti preripuit. Secunda quod per laticem suo ex latere profluentem... » Après avoir ainsi parlé des douze heures, l'auteur traite de toutes sortes de choses et, dans le corps du texte (fol. 126 v°), on rencontre bientôt l'histoire d'Ibert, vidame de Laon. Cf. ms. 380, fol. 110, et ms. 1398, fol. 29 v°. « Chiviacus villa est episcopii Laudunensis ab ipso oppido... » — Fol. 127 v°. « Audi majus. In Gratianopolitano territorio, vir quidam... » Cf. ms. 380, fol. 110 v°. — Fol. 129 v°. « Est preterea aliud quoddam relatu breve exemplo magnificum, cui arrigendę sunt aures omnium peccatorum, ex relatione Atrebatensis episcopi. Mulier quędam fuerat quę conjugatum virum quendam a proprie uxoris... » Cf. ms. 380, fol. 120 v°. — Fol. 130. « Pro iis itaque peccatricis animę devotionibus... ex te simus, et cum nos tibi feceris preter tua nil restet ex nobis. Explicit libellus de Laude sanctę Dei genitricis ». Dans la transcription de ces pieux récits, le scribe s'oublie jusqu'à copier l'*explicit* du livre qu'il a sous les yeux.

Fol. 131 v°. « Ad beatam Mariam et S. Johannem. Erumnarum et dolorum plena gerens viscera... ut conjungi mereamur claritati cęlicę ». Cf. ms. 380, fol. 113.

III. Fol. 132. Recueil d'homélies. Nous en supprimerons le texte évangélique. « In vigilia Nativitatis Domini. Omelia lectionis ejusdem. Matheus, apostolus et evangelista, nativitatem Domini, salvatoris nostri... »

Ibid. « In nocte sancta. B[eda?]. Salvator noster, fratres karissimi, Dei filius coęternus... » Pas rencontrée dans Bède.

Ibid. « In die Nativitatis Domini. B[eda]. Quia temporalem Domini nostri Jhesu Christi nativitatem... » (*Bedae op.*, t. VII, p. 305).

Fol. 133. « In natale S. Stephani. Fratres karissimi, hesterna die celebravimus temporalem... »

Ibid. « Item, ubi supra. Dominus et salvator noster, cum incredulos Judeos multis increpationibus... »

Ibid. « In natale S. Johannis, evangelistę. B[eda?]. S. Johannes, apostolus et evangelista, cujus hodie natalicia... » Pas rencontrée dans Bède.

Ibid. « In natale Innocentum. Nato Domino et salvatore nostro Jhesu Christo in civitate Bethleem... »

Ibid. « Dominica post Nativitatem Domini. Lectio sancti evangelii quę nunc lecta est, fratres karissimi, manifeste... »

Fol. 134. « In natale S. Silvestri. Gr[egorius?]. Audivit dilectio vestra, fratres karissimi, Domini parabolam... » Pas rencontrée dans S. Grégoire.

Ibid. « In octavas Nativitatis Domini. Aug[ustinus?]. Salvator noster, dilectissimi, nobis natalem voluit habere... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Ibid. « In vigilia Teophanię. Redemptoris nostri Domini Jhesu Christi in carne ostensionem... »

Fol. 135. « In Epyphania (*sic*) Domini. Nuper celebravimus diem, fratres karissimi, quo Dominus et salvator noster in carne... »

Ibid. « Dominica I post Teophaniam. [Leo]. Lectio sancti evangelii que modo lecta est, fratres mei, infantiam Domini... » Pas rencontrée dans S. Léon.

Ibid. « In octavas Teophanie. Sancti evangelii lectio quam audistis, dilectissimi, magnum nobis demonstrat... »

Fol. 136. « Dominica IIa post Teophaniam. Quod Dominus atque salvator noster ad nuptias vocatus... » (*Bedae op.*, t. VII, p. 204).

Ibid. « In natale S. Felicis, confessoris. Cum Dominus et salvator noster fideles discipulos suos... »

Ibid. « Dominica III post Teophaniam. B[eda?]. Evangelica lectio quam audistis, fratres karissimi, ad amorem Domini nostri... » Pas rencontrée dans Bède.

Ibid. « In natale sanctę Priscę. [Gregorius?]. Ecce ex lectione ęvangelica audistis, filii karissimi, cęlorum regnum thesauro in agro abscondito... » Pas rencontrée dans S. Grégoire.

Fol. 137. « Dominica IIII post Teophaniam. *Cum descendisset Jhesus de monte, secute sunt eum turbæ* (sic) *multæ* (sic), etc. Post multamac celestem doctrinam... »

Ibid. « In natale SS. Fabiani et Sebastiani. Audistis ex lectione evangelica, fratres karissimi, exortantem Dominum... »

Ibid. « Dominica V post Teophaniam. Dominus Jhesus Christus ascendit in naviculam cum... »

Ibid. « [Augustini]. In natale sanctę Arnę (*sic*), virginis. In lectione quę nobis recitata est, fratres karissimi, audivimus Dominum dicen-

tem... » Attribuée à S. Augustin (*Patrol. lat.*, t. XXXIX, col. 2164).

Fol. 138. « In Purificatione sancte Marie. Solemnitas hodierna, fratres karissimi, inter ceteras anni festivitates... »

Ibid. « Dominica VIa post Teophaniam. Cum Dominus et salvator noster discipulis suis multa in parabolis sacramenta... »

Ibid. « Dominica VII post Teophaniam. B[eda?]. Conditor et redemptor humani generis dominus Jhesus Christus... » Pas rencontrée dans Bède.

Fol. 139. « Dominica in (*blanc*). Gr[egorius?]. In presenti lectione, fratres karissimi, regnum celorum simile esse dicitur homini... » Pas rencontrée dans S. Grégoire.

Ibid. « Item, ubi supra. Regnum celorum, fratres karissimi, simile patrisfamilias dicitur qui ad colendam vineam... »

Ibid. « Dominica in XL. Leo. In predicatione sancti evangelii, fratres karissimi, diversas turbas... » Pas rencontrée dans S. Léon.

Fol. 140. « Dominica in XL. Gr[egorius]. Redemptor noster previdens ex passione sua... » (*Patrol. lat.*, t. LXXVI, col. 1082).

Ibid. « Feria IIII in XL. Clemens et pius Dominus, Deus noster... » Attribuée à S. Augustin dans l'Homiliaire de Paul Diacre (*Patrol. lat.*, t. XCV, col. 1213).

Ibid. « Feria VI. Aug[ustinus]. Lectio ista quam modo audistis de evangelio sancto, fratres karissimi, ad helemosynas... » (*S. Augustini op.*, t. V, p. 1495).

Ibid. « Dominica initium XL. Leo. Sollemne jejunium quadraginta dierum... » Pas rencontrée dans S. Léon.

Fol. 141. « Item, ubi supra. Gr[egorius]. Dubitari a quibusdam solet a quo spiritu sit... » (*Patrol. lat.*, t. LXXVI, col. 1135). Se trouve également dans *Rhabani Mauri op.*, t. V, p. 21.

Ibid. « Feria II. Dominus et salvator noster, dilectissimi, discipulis suis... »

Ibid. « Feria III. Cum ingressus fuisset in templum Judeorum... »

Fol. 142. « Feria IIII. Incredulam Judeorum gentem... »

Ibid. « Feria V. Ag[ustinus?]. Quia Dominus et salvator noster homo factus est, gaudere magis quam mirari... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Ibid. « Sabbato. Misericors Dominus et salvator noster, fratres dilectissimi, electos suos... »

Fol. 143. « Dominica I in XLma. In ea quam modo audistis evan-

gelica lectione, fratres karissimi, audivimus magnam mulieris fidei constantiam... » Attribuée à Bède (*Patrol. lat.*, t. XCIV, col. 102).

Ibid. « Feria III. Hier[onymus?]. Mansuetus et pius Dominus ac redemptor noster inimicis Judęis... » Pas rencontrée dans S. Jérôme.

Ibid. « Feria V. Sancti evangelii lectio, fratres karissimi, de superbo divite et humili paupere... »

Fol. 144. « Feria VI. Joh[annes?]. Multis ac diversis parabolis Dominus et salvator noster Judeorum populum erudivit... » Pas rencontrée dans S. Jean Chrysostôme.

Ibid. « Item, ubi supra. Quod ex hesterna lectione sancti evangelii remansit, dilectissimi, nobis... »

Ibid. « Sabbato. Evangelica lectione, fratres karissimi, audistis duorum filiorum parabolam, sed homo... » Attribuée à Bède (*Patrol. lat.*, t. XCIV, col. 510).

Fol. 145. « Dominica III in Quadragesima. Eus[ebius?]. Virtutes quidem Domini nostri Jhesu Christi factas esse... » Attribuée à Bède (*Patrol. lat.*, t. XCIV, col. 513).

Ibid. « Feria III. Ag[ustinus?]. Frequenter, fratres karissimi, in ęvangelio Dominus et salvator noster sanctę caritatis exempla... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Ibid. « Feria V. B[eda?]. Cum intravit Jhesus in domum Petri, audistis ex lectione... » Pas rencontrée dans Bède.

Fol. 146. « Sabbato. Dominus et salvator noster, dilectissimi fratres, quem plasmavit delectatur salvare... »

Ibid. « Dominica IV Quadragesimę. B[eda?]. Miracula Domini et salvatoris nostri... » Attribuée à Haimon (*Patrol. lat.*, t. CXVIII, col. 126).

Ibid. « Feria II. B[eda?]. Presentem sancti evangelii lectionem, fratres karissimi, sollicita intentione... » Attribuée à Bède (*Patrol. lat.*, t. XCIV, col. 512).

Ibid. « Feria III. [Leo?]. De hoc ceco nato quem Dominus illuminavit... » Pas rencontrée dans S. Léon.

Fol. 147. « Feria VI. Ag[ustinus]. Inter omnia mirabilia quę fecit Dominus Jhesus Christus... » (*S. Augustini op.*, t. III, II, p. 618).

Ibid. « Dominica V in Quadragesima. Gr[egorius]. Pensate, fratres karissimi, mansuetudinem Dei relaxare peccata... » (*Patrol. lat.*, t. LXXVI, col. 1149).

Ibid. « Feria IV. B[eda]. Audistis ex lectione evangelica, fratres

karissimi, quia facta sunt incenia... » (*Bedae op.*, t. VII, p. 174).

Fol. 148. « Feria v. Gr[egorius?]. Lectio sancti evangelii, fratres karissimi, quam audistis de Mariæ (*sic*) penitentia... » Pas rencontrée dans S. Grégoire.

Ibid. « Feria vi. [Leo?]. In verbis sacre lectionis audivimus, fratres karissimi, quia sacrilego consilio... » Pas rencontrée dans S. Léon.

Ibid. « Dominica in Palmas. Desiderata nobis, dilectissimi, et universo aptabilis (*sic*) mundo adest festivitas.. » (*Leonis op.*, t. I, p. 133).

Ibid. « Item, ut supra. Quod Dominus et salvator noster Dei filius ante omnia secula genitus... »

Fol. 149. « Feria v. In Cena Domini. Sacrosanctum ac venerabile misterium quod fecit... »

Ibid. « In Parasceve, de Passione Domini. Aug[ustinus?]. Multę quidem nobis lectiones insinuatę sunt... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Fol. 150. « In Sabbato sancto, vigilia Paschę. Vigiliam hujus sacratissime noctis... » (*Bedae op.*, t. VII, p. 1).

Ibid. « Item, ubi supra. Quanta sit sollempnitas presens, fratres karissimi, mundus iste declarat... »

Ibid. « Dominica sanctum (*sic*) Paschę. Gr[egorius?]. Audistis, fratres karissimi, quod sanctę mulieres quę Dominum fuerant secutę... » Pas rencontrée dans S. Grégoire. Attribuée à S. Ambroise dans l'édition de ses œuvres (1686, app., p. 436).

Ibid. « Item, ubi supra. Cum Dominus et salvator noster ad tempus passionis suę... »

Ibid. « Feria ii in Pascha. Gr[egorius?]. Ecce audistis, fratres karissimi, quia duobus discipulis ambulantibus... » Pas rencontrée dans S. Grégoire.

Ibid. « Feria iii. Gloriam suę resurrectionis Dominus et redemptor noster paulatim discipulis... » (*Bedae op.*, t. VII, p. 9).

Fol. 151. « Feria iv. Audistis in sancto evangelio, dilectissimi, nobis quia post resurrectionem... »

Ibid. « Feria v. Ag[ustinus] *vel* Gr[egorius]. Narratio igitur resurregionis (*sic*) Domini nostri .. » Attribuée à S. Augustin (*Patrol. lat.*, t. XXXVIII, col. 1143).

Ibid. « Feria vi. H[ieronymus?]. Evangelica lectio, fratres karissimi, quam modo audistis, intulit undecim discipulos... » Pas rencontrée dans S. Jérôme.

Fol. 152. « Sabbato in albis. Gr[egorius?]. Lectio sancti evangelii quam modo, fratres, audistis, valde in superficię (*sic*)... » Pas rencontrée dans S. Grégoire.

Ibid. « Dominica octavas Paschę. Gr[egorius?]. De gloriosa resurrectione sua Dominus noster Jhesus Christus, dilectissimi, electum discipulum... » Même réflexion.

Ibid. « Kalendas maii. Natale SS. Tiburtii et Valeriani et Maximi. Aug[ustinus?]. Ex lectione evangelica audistis, fratres karissimi, vere karitatis discipulis suis... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Ibid. « Dominica I post octavas Pasche. Gr[egorius]. Audistis ex lectione evangelica, fratres, eruditionem nostram... » (*Patrol. lat.*, t. LXXVI, col. 1127).

Fol. 153. « In natale S. Vitalis. Ag[ustinus?]. Quod in lectione evangelica, fratres karissimi, Dominus et salvator noster vitem... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Ibid. « Dominica II post octavas Pasche. B[eda]. Leta Domini et salvatoris nostri promissa, fratres karissimi, leto cordis auditu... » (*Bedae op.*, t. VII, p. 16).

Ibid. « In natale apostolorum Philippi et Jacobi. Aug[ustinus]. Erigenda est nobis, fratres, ad Deum intentio nostra... » (*S. Augustini op.*, t. III, II, p. 677).

Ibid. « Feria IV infra ebdomadem. Gr[egorius?]. In lectione sancti evangelii quam modo audistis, fratres karissimi, hoc nobis... » Pas rencontrée dans S. Grégoire.

Fol. 154. « In natale SS Alexandri, Eventi et Theodoli. Evangelica lectione que modo recitata est, fratres, audistis, Dominus paulo superius... »

Ibid. « Feria VI in ipsa hebdomade. Summa igitur intentione, fratres karissimi, evangelica oportet... »

Ibid. « Dominica III post octavas Paschę. B[eda]. Sicut ex lectione evangelica, fratres karissimi, audistis, Dominus et redemptor noster discipulis suis gloriam ascensionis suę... » (*Bedae op.*, t. VII, p. 18).

Ibid. « In natale S. Gordiani Faus[...], *lisez peut-être* Eus[ebius]. Ammonet nos, dilectissimi, evangelicus sermo salubriter... » Pas rencontrée dans Eusèbe.

Fol. 155. « Feria IV. Joh[annes?]. Sancti evangelii lectio recitata, ratres karissimi, retulit quia... » Pas rencontrée dans S. Jean Chrysostôme.

Ibid. « Dominica v post octavas Pasche. Domini nostri verba quę nunc audistis, fratres karissimi, cum omni desiderio... »

Ibid. « In Letania majore. Aug[ustinus?] Hortatur nos Dominus et ammonet, fratres karissimi, quid facere debemus... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Fol. 156. « Item, alia. Ambr[osius?]. In hac lectione sancti evangelii, fratres karissimi, quam audistis, docemur æterna (*sic*) semper gaudia meditare (*sic*)... » Pas rencontrée dans S. Ambroise.

Ibid. « Item, ubi supra. Ag[ustinus?]. Rogatus a discipulis Dominus et salvator noster, fratres karissimi, formam orationis... » (*Bedae op.*, t. VII, p. 26).

Ibid. « Item, ubi supra. Aug[ustinus?]. Dominus noster Jhesus Christus, qui de sinu Patris... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Ibid. « In Ascensione Domini. L[eo?]. Resurrectio Domini nostri Jhesu Christi, fratres karissimi, quam assiduis istis diebus celebravimus... » Pas rencontrée dans S. Léon.

Fol. 157. « Dominica post Ascensionem Domini. B[eda?]. Dominus Jhesus Christus in sermone quem audistis... » Pas rencontrée dans Bède.

Ibid. « Feria IV. Aug[ustinus?]. In verbis sancti evangelii, fratres karissimi, Dominus et salvator noster vitem... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Ibid. « Sabbato in vigilia Pentecosten. Aug[ustinus] *vel* Leo. Quia vigilias venturę solemnitatis de adventu Spiritus sancti... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Fol. 158. « Dominica sancta Pentecosten. Aug[ustinus?]. Hodiernam solemnitatem, dilectissimi, cum precipuis festis esse... » Attribuée à S. Léon dans l'édition de ses œuvres (1753, t. I, p. 217).

Ibid. « Feria secunda. Ag[ustinus?]. Salvator noster, fratres karissimi, quia ad redemptionem humani generis... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Ibid. « Feria III. Aug[ustinus]. Verba sancti evangelii, fratres karissimi, ita recte intelliguntur... » (*S. Augustini op.*, t. III, II, p. 683).

Ibid. « Feria IV. Ag[ustinus?]. Dominus ac redemptor noster ait discipulis suis, ut audistis... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Fol. 159. « Feria V. Hier[onymi?]. Modo, fratres, cum evangelium legeretur, audivimus quia convocatis... » Pas rencontrée dans S. Jérôme.

Ibid. « Dominica octavas Pentecosten. Ag[ustinus?]. Cum diversis

signis et miraculis divinitatis sue potentiam... » Attribuée également à S. Augustin dans le ms. 294, fol. 144 v°.

Ibid. « In natale S. Urbani. Ag[ustinus?]. Sermonem evangelicum, fratres karissimi, oportet nos sollicita intentione pensare... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Fol. 160. « Dominica II post Pentecosten. Fus[...] *ou peut-être* Eus[ebius?]. Dominus et salvator noster, dilectissimi, nobis per misericordiam suam... » Pas rencontrée dans Eusèbe.

Ibid. « In natale SS. Marcellini et Petri. Ag[ustinus?]. Dominus ac redemptor noster perituri mundi precurrentia mala... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Ibid. « Dominica III post Penthecosten. Gr[egorius?]. In parabolam quam audistis, fratres karissimi, Dominus et salvator noster ad contempnanda... » Pas rencontrée dans S. Grégoire.

Fol. 161. « In natale S. Basilidis. Prescivit ergo Dominus et salvator noster multos in sancta Ęcclesia adventuros... »

Ibid. « Dominica IV post Pentecosten. Gr[egorius?]. Audistis in lectione ęvangelica, fratres karissimi, quia peccatores et publicani... » Pas rencontrée dans S. Grégoire.

Ibid. « Dominica V post Pentecosten. Ag[ustinus?]. Misericors et miserator Dominus qui nos sua semper misericordia... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Fol. 162. « In natale SS. Gervasi et Protasi. Aug[ustinus?]. Domino nostro laudes leti canimus... » Attribuée à S. Maxime par l'édition de ses œuvres (1753, p. 633).

Ibid. « Dominica VI post Pentecosten. B[eda?]. Audivit, dilectissimi, caritas vestra, cum evangelium. . » Attribuée à S. Augustin (*Patrol. lat.*, t. XXXIX, col. 1669).

Ibid. « In vigilia B. Johannis Baptistę. Ambr[osius?]. Sacratissima precursoris Domini nostri nobilitas... » Pas rencontrée dans S. Ambroise.

Ibid. « In natale S. Johannis. Leo. Hodie natalem S. Johannis Baptistę... » Pas rencontrée dans S. Léon.

Fol. 163. « In natale SS. Johannis et Pauli. Gr[egorius?]. Quia igitur Dominus et salvator noster discipulos... » Pas rencontrée dans S. Grégoire.

Ibid. « In vigilia apostolorum Petri et Pauli. B[eda]. Virtutem nobis perfectę dilectionis presens sancti evangelii... » (*Bedae op.*, t. VII, p. 106).

Ibid. « In natale S. Petri. Ag[ustinus?]. Lectio sancti evangelii quam modo, fratres, audistis, tanto intentius... » (*Bedae op*, t. VII, p. 110).

Fol. 164. « In natale S. Pauli. Hier[onymus?]. In superiori loco hujus evangelicę lectionis quam audistis, Dominus... » Pas rencontrée dans S. Jérôme.

Ibid. « In dominica VII post Pentecosten. Audistis, dilectissimi, in presenti lectione evangelica, Dominum dicentem... » (*S. Augustini op.*, t. VII, p. 167).

Ibid. « Octavis Apostolorum. B[eda?]. Audivit dilectio vestra, fratres mei, quia jussit Jhesus... » Pas rencontrée dans Bède.

Fol. 165. « Dominica VIII post Pentecosten. Modo, fratres karissimi, cum evangelium legeretur, audivimus quia turba... »

Ibid. « In natale Septem fratrum. Ag[ustinus?]. Cum Dominus salvator noster circumiret civitates... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Fol. 166. « Item, ubi supra. Leo. Post sanctam celestemque doctrinam... » Pas rencontrée dans S. Léon.

Ibid. « Eodem die, ut supra, natalis sanctæ (*sic*) Felicitatis, martiris. Gr[egorius?]. In lectione quę recitata est, dilectissimi, matrem Jhesu... » Pas rencontrée dans S. Grégoire.

Ibid. « Dominica IX post Pentecosten. Hier[onymus?]. Modo, fratres karissimi, cum evangelium legeretur, audistis qualiter... » Pas rencontrée dans S. Jérôme.

Ibid. « V idus augusti. Natale S. Cyriaci. Gr[egorius?]. Audistis, fratres karissimi, a terrenis et transitoriis... » Pas rencontrée dans S. Grégoire.

Ibid. « In natale S. Apoll[inaris]. Leo. Bonis ergo moris esse solet in scripturis... » Attribuée à Bède dans l'Homiliaire de Paul Diacre (*Patrol. lat.*, t. XCV, col. 1508).

Fol. 167. « Ebdomada X post Pentecosten. Fus[...] *ou peut-être* Eus[ebius?]. Dominus ac redemptor noster ideo dignatus de tanta... » Pas rencontrée dans Eusèbe.

Ibid. « IIII kalendas augusti. Natale SS. Felicis, Simplicii, Faustini et Beatricis. Gr[egorius?]. Misericors Dominus et salvator noster in lectione evangelica quam audistis qualiter... » Pas rencontrée dans S. Grégoire.

Ibid. « Dominica XI post Pentecosten. Gr[egorius?]. Ecce in lectione evangelica audistis, fratres karissimi, quod videns Dominus Jhesus civitatem Hierusalem... » Même réflexion.

Fol. 168. « IIII^{to} [nonas] augusti. Natale S. Stephani, pontificis. B[eda?]. Homo nobilis qui abire dicitur... » Pas rencontrée dans Bède.

Ibid. « Ebdomada XII post Pentecosten. B[eda?]. Dominus ac redemptor noster, fratres karissimi, de cavenda jactantia. . » Même réflexion.

Ibid. « VIII idus augusti. Natale SS. Syxti, Felicissimi et Agapiti. Ag[ustinus?]. Adtendamus, dilectissimi fratres, quemadmodum discipulos suos veritas... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Fol. 169. « IIII idus augusti. Natale S. Laurenti (*sic*), in prima missa. Hier[onymus?]. Gaudeamus, dilectissimi, gaudio speciali in beati martyris... » Pas rencontrée dans S. Jérôme.

Ibid. « Item, in natali S. Laurentii, in die. Ag[ustinus?]. Salvator noster, dilectissimi, discipulorum animos... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Ibid. « Ebdomada XIII post Pentecosten. B[eda]. Surdus ille et mutus quem mirabiliter curatum... « (*Bedae op.*, t. VII, p. 65).

Fol. 170. « XVIIII kalendas septembris. Natale S. Eusebii. Ag[ustinus?] Dominicus sermo quem debemus omnes non solum... » Attribuée à S. Fulgence dans l'édition de ses œuvres (1742, p. 248).

Ibid. « XVIIII (*sic*) kalendas septembris. Assumptio sanctæ (*sic*) Mariæ (*sic*). Ag[ustinus?]. Hæc (*sic*) lectio, fratres karissimi, pulcherrima ratione dilectionem Dei et proximi rebus et verbis designat... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Ibid. « XV kalendas septembris. Natale S. Agapiti. Candid[...]. Audistis, dilectissimi, quomodo Dominus suos discipulos ammonuit... »

Ibid. « Ebdomada XIIII post Pentecosten. B[eda?]. Audistis in evangelica lectione, fratres karissimi, non scribas et phariseos, sed eos... » Pas rencontrée dans Bède.

Fol. 171. « XI kalendas septembris. Natale S. Timothei. Gr[egorius]. Si consideremus, filii karissimi, quę et quanta sunt quę nobis promittuntur... » (*Patrol. lat.*, t. LXXVI, col. 1274).

Ibid. « Ebdomada XV post Pentecosten. Eus[ebius?]. Dominus ac redemptor noster qui pro totius humani generis salute... » Pas rencontrée dans Eusèbe.

Ibid « IIII kalendas septembris. Decollatio S. Johannis. Natalem S. Johannis, fratres karissimi, diem cęlebrantes (*sic*), oportet ut... » (*Bedae op.*, t. VII, p. 127).

Fol. 172. « Ebdomada XVI post Pentecosten. Ag[ustinus?]. In doc-

trina igitur celesti qua Dominus et salvator noster... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Ibid. « VI idus septembris. Natale sanctæ (*sic*) Mariæ (*sic*). B[eda?]. Gaudeamus, fratres karissimi, in die hodiernæ (*sic*) felicitatis qua beatissime Dei genitricis... » Pas rencontrée dans Bède.

Ibid. « Ebdomada XVII post Pentecosten. Cand[...]. Audistis, dilectissimi fratres, cum evangelium legeretur, piætatem (*sic*) et misericordiam Domini... »

Fol. 173. « XVIIII (*sic*) kalendas octobris. Natale SS. Corneli (*sic*) et Cypriani. Joh[annes?]. In presenti sancti evangelii lectione, fratres karissimi, Dominus et salvator noster scribas et phariseos... » Pas rencontrée dans S. Jean Chrysostôme.

Ibid. « Dominica [XVIII] post Pentecosten. B[eda?]. Ecce, fratres karissimi, cum evangelium legeretur, audisti[s] quia cum intravit... » Pas rencontrée dans Bède.

Ibid. « Mense septimo. Sabbato in XII lectionibus. Gr[egorius]. Dominus ac redemptor noster per evangelium suum aliquando verbis... » (*Patrol. lat.,* t. LXXVI, col. 1227).

Ibid. « In natalem S. Mathei, evangelistę. Eus[ebius?]. Ex lectione evangelica, fratres karissimi, audivimus quia vidit Jhesus hominem sedentem... » Pas rencontrée dans Eusèbe.

Fol. 174. « Dominica XVIIII post Pentecosten. Ag[ustinus?]. Adtendere et considerare oportet, fratres karissimi, verba sancti evangelii que in presenti lectione audivimus... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Ibid. « Item, ubi supra. [Johannes]. Postquam Dominus et salvator noster impios sacerdotes super se irruentes quasi feras... » Donnée à S. Jean Chrysostôme dans l'édition de 1727 (t. VI, p. CLXXXIII).

Ibid. « In natale plurimorum sanctorum. Fus[...] *ou peut-être* Eus[ebius?]. Vestra dilectio, fratres karissimi, audivit in presenti lectione Domini nostri Jhesu Christi confessionem... » Pas rencontrée dans Eusèbe.

Fol. 175. « In Dedicatione S. Michaelis. Fus[...] *ou peut-être* Eus[ebius?]. Refert sanctus evangelista quia accesserunt discipuli ad Jhesum, dicentes : Quid putas... » Pas rencontrée dans Eusèbe.

Ibid. « In dominica XX post Pentecosten. Ier[onymus?]. Dominus noster atque salvator inter innumerabiles virtutes quas fecit in populo... » Pas rencontrée dans S. Jérôme.

Ibid. « Dominica XXI post Pentecosten. Fus[... *ou peut-être*

Eus[ebius?]. Multa et [in]numerabilia misericordiæ suæ (*sic*) documenta... » Pas rencontrée dans Eusèbe.

Fol. 176. « Ebdomada XXII post Pentecosten. Ag[ustinus?]. Presens lectio sancti evangelii recitata quam audistis ut oblatio... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Ibid. « Ebdomada XXIII post Pentecosten. Eus[ebius?]. Quantis remediis et medicaminibus Dominus noster voluit... » Pas rencontrée dans Eusèbe.

Ibid. « Ebdomada XXIIII. Hier[onymus?]. Fratres karissimi, audistis in lectione evangelica quia loquente Domino Jhesu ad turbas... » Pas rencontrée dans S. Jérôme.

Ibid. « Ebdomada XXV post Pentecosten. B[eda?]. Accessit ad Jhesum quidam de scribis Judeorum, ut in presenti... » Pas rencontrée dans Bède.

Fol. 177. « Natalis S. Martini. Require capitulum XXXI. — Item, alia. Require, in capite hujus libri, capitulum VIIII ».

Ibid. « Ebdomada XXVI post Pentecosten. B[eda?]. Signa et miracula Domini ac salvatoris nostri, fratres karissimi, sicut evangelica narrat historia... » Pas rencontrée dans Bède.

Ibid. « In vigilia S. Andreæ (*sic*), apostoli. B[eda?]. Narrante evangelio, fratres karissimi, audivimus quia stabat Johannes et ex discipulis ejus duo, et respiciens Jhesum... » Même réflexion.

Ibid. « In natale S. Andreę. Gr[egorius]. Audistis, fratres karissimi, quia ad unius jussionis vocem... » (*Patrol. lat.,* t. LXXVI, col. 1092).

Fol. 178. « Ebdomada IIII^a ante Natalem Domini. B[eda]. Mediator Dei et hominum homo Christus Jhesus, qui pro... » (*Bedae op.*, t. VII, p. 261).

Ibid. « Ebdomada III^a ante Natalem Domini. Gr[egorius]. Dominus ac redemptor noster paratos nos invenire... » (*Patrol. lat.*, t. LXXVI, col. 1077).

Ibid. « Ebdomada ante Natalem Domini. B[eda?]. Pręcursor Domini et salvatoris nostri Jhesu Christi... » Pas rencontrée dans Bède.

Fol. 179. « Feria IIII. B[eda]. Exordium nostræ (*sic*) redemptionis hodierna nobis... » (*Bedae op.,* t. VII, p. 335).

Ibid. « Feria VI. B[eda?]. In lectione evangelica audivimus, fratres mei, quia beatissima... » Pas rencontrée dans Bède.

Ibid. « Sabbato. Gr[egorius]. Redemptoris precursor quo tempore mandatum predicationis... » (*Patrol. lat.*, t. LXXVI, col. 1159).

Ibid. « Dominica I ante Natalem Domini. Aug[ustinus?]. Ex hujus nobis lectionis verbis, fratres karissimi, Johannis humilitas... » Attribuée à S. Grégoire. (*Ibid.*, col. 1099).

Fol. 180. « In die Dedicationis ecclesiæ (*sic*). Quia propitia divinitate, fratres karissimi, sollempnia dicacionis... » (*Bedae op.*, t. VII, p. 169).

Ibid. « Item, unde supra, in Dedicatione ecclesiæ (*sic*) annualis. B[eda]. Audivimus ex lectione evangelica, fratres karissimi, quia facta sunt encenia... » Attribuée tout à la fois à Bède (*Patrol. lat.*, t. XCIV, col. 243) et à S. Maxime (t. LVII, col. 90).

Ibid. « In [octavas] Dedicationis ęcclesiæ (*sic*). Quotiescumque, fratres, dedicationis ęcclesiæ (*sic*) sollemnia... »

Fol. 181. « In natale virginis. Gr[egorius?]. Ecce in presenti lectione evangelica, ut audistis... » Pas rencontrée dans S. Grégoire.

Ibid. « Item, de virginibus, ut supra. Ces[arius]. In lectione evangelica que nobis [de] decem virginibus recitata... » Attribuée tout à la fois à S. Césaire (*Patrol. lat.*, t. LXVII, col. 1160) et à S. Augustin (*Ibid.*, t. XXXIX, col. 1892).

Ibid. « VIII kalendas octobris. Natalis S. Rothberti, episcopi. Gaudete, dilectissimi fratres, in Domino qui ad sanctissimi patris et protectoris nostri, sancti scilicet Rotberti, episcopi .. » Dans les œuvres d'Alcuin (Édit. Froben, t. II, p. 172).

Fol. 182. « Excarsum ex dictis SS. PP. Ag[ustini] et Johannis, de sacerdotibus. Si diligenter adtenditis, fratres karissimi, omnes sacerdotes... »

Ibid. « Item, de sacerdotibus. Aug[ustinus?]. Oportet nos, fratres karissimi, sermonem Domini non solum studiose... » Pas rencontrée dans S. Augustin.

Ibid. « Ad sponsum benedicendum. Audistis ex lectione evangelica, fratres karissimi, parabolam Domini nostri quam principibus... »

Les fol. 1 et 2 portent l'office noté de S. Barthélemi (XII[e] siècle). « In natali S. Bartholomei, apostoli, in primo nocturno, antiphona. Dona Dei cęli dum narrant voce fideli... »

La partie inférieure du premier feuillet nous donne cette intéressante note (XV[e] siècle), dont les dernières lignes sont malheureusement rompues par une lacération : « Reverendus pater Guillelmus, abbas Sancti Theoderici, composuit multa devota opuscula, que misit fratri-

bus de Monte Dei, scilicet de Solitaria vita; Speculum et Enigma fidei; de Contemplando Deo; de Dignitate amoris; de Sacramento altaris; Meditaciones noviciis ad orandum; super Cantica, usque *Inveni quem diligit anima mea;* item, super epistola ad Romanos; item, de Natura anime et corporis. Item, fecit super Cantica integre et Sentencias de fide; predicti duo ultimi libri ejus habentur apud Signiacum, ordinis Cisterciensis, ad quem se transtulit, ubi feliciter requiescit. Hic etiam scripsit primum librum [vite] S. Bernardi, cujus specialis amicus fuit. Erat etiam verus amator religiosorum de Monte Dei, ut patet in prologo epistole ad eosdem... : *Frater Guillelmus, sabbatum d[elicatum. Pene impudenter, et plus quam decebat]*, *os meum patet ad vos*, et... : *Fratribus de Monte Dei, [orientale lumen et antiquum illum in religione] Egypcium ferrorem [tenebris occiduis et Gallicanis frigoribus inferent]ibus vite soli[tarie exemplar et celestis formam conversationis]* ».

Inexact pour la première partie de cette note, Marlot (*Metrop. Rem. historia*, t. II, p. 287-288) en a supprimé la seconde moitié, mais la lettre de Guillaume de Saint-Thierry (*Patrol. lat.*, t. CLXXXIV, col. 307-309) nous permet de combler une partie des lacunes.

En haut du même feuillet, on lit: « Anno Domini MCCCCII°, circa festum Barnabe, apostoli, presens volumen in Monte Dei exscriptum fuit. — Iste liber est ecclesie Sancti Theoderici, Remensis dyocesis, ordinis S. Benedicti ».

En tête du fol. 87, on lit encore (XV[e] siècle) : « Nota. Ex his patet quod sanctus Teodulfus episcopus fuit, et quod S. Theodericus ipsum ad ordinem recepit », et plus loin : « Que secuntur habentur infra post octavam lectionem de Elevatione S. Theoderici ».

On lit de même (XV[e] siècle), dans la majuscule qui commence la vie de S. Thierry (fol. 98), ces mots : « Vita B. Theoderici abreviata ex ea que superius habetur integra, que incipit : *Memoranda SS. PP. exordia, etc.* »

XI[e] (fol. 3-107) -XII[e] (fol. 1-2, 103-123, 124-131) -XIII[e] siècle (fol. 132-183) Parchemin. 183 feuillets. Les fol. 132-183 à 2 col. Le fol. 107 portait sur ses deux faces un texte en majuscules rouges qui a été gratté. Coupure à la marge inférieure du fol. 95. Initiales intéressantes, rinceaux au trait rouge sur fond pourpre, aux fol. 23, 37, 43, 55, 87. Dans la partie du volume occupée par les homélies (fol. 132-183), tous les *ae* sont liés *œ* et sont aussi nombreux que les *e* avec cédille. 268 sur 195 millim. Rel. veau brun sur carton. — (Saint-Thierry, n° 113).

1408 (K. 780). Legendarium, ad usum ecclesiae Sancti Theoderici, vulgariter appellatum : « Magnum volumen. Vitae Sanctorum a principio mensis maii usque ad nonas novembris ».

Fol. 1. Après ce titre du XVIIe siècle, on trouve une table de l'époque du recueil.

Fol. 1 v°. « Incipiunt actus S. Philippi, apostoli Post Ascensionem Domini salvatoris... illuminatorem animarum nostrarum, qui vivit, etc. » (*Biblioth. hagiogr.*, n° 6814).

Fol. 2. « Incipit passio S. Jacobi [minoris], apostoli. Jacobo apostolo presidente cathedra[e] Ecclesię... in quo loco colitur passio ejus usque in hodiernum diem ». (*Ibid.*, n° 4093).

Fol. 2 v°. « Incipit invencio sancte Crucis, qualiter a beata Helena, regina, Constantini matre, inventa est in Golgotha, quod interpretatur Calvarie. Anno ducentesimo XXX^mo tercio, regnante venerabili Dei cultore... accipiunt partem cum Dei genitrice sancta Maria. Amen ». (*Ibid.*, n° 4169).

Fol. 5. « Incipit passio BB. martirum Alexandri, Evencii et Theodoli. Quinto loco a B. Petro, apostolo, Romane urbis ecclesię .. sanctorum autem ipsorum natalis est quinto nonas mai[i]. Benedictus Deus in secula seculorum. Amen ». (*Ibid.*, n° 266).

Fol. 8 v°. « Incipit passio SS. martirum Gordiani et Epimachi. Temporibus Juliani, impiissimi imperatoris, divulgati sunt multi christiani... beneficia eorum ac virtutes florent usque in hodiernum diem, ad laudem et gloriam Domini nostri Jhesu Christi, etc. ». (*Ibid.*, n° 3612).

Fol. 10. « Incipit passio SS. martirum Nerei et Achillei. Nisi studia catholicorum... » — Fol. 12. « Epistola Nerei et Achillei. Nereus et Achilleus, servi Christi Jhesu, fratri et condiscipulo Marcello, eternam salutem. In ergastulo... » — Fol. 12 v°. « Incipit epistola Marcelli, servi Christi, ad Nereum et Achilleum. Marcellus, Christi servus, sanctis confessoribus Christi Nereo et Achilleo. Lectis litteris vestris, gaudio .. breviter intimabo. Explicit de apostoli Petri veritate et de perversitate Simonis ». — Fol. 13. « Incipit de obitu Petronille et passione Felicule. Petronillam itaque bene nostis... pro nomine Domini nostri Jhesu Christi. Explicit epistola Marcelli missa ad Nereum et Achilleum ». — Fol. 13 v°. « Incipiunt rescripta de passione eorum. Eutyces, Victorinus et Maro, servi Domini nostri Jhesu Christi Marcello. Sic venerunt littere tue... ad gloriam nominis sui

usque in hodiernum diem. Explicit passio BB. martirum Euticetis, Victorini et Maronis ». — Fol. 14 v°. « Incipit passio Domitille, Eufrosine et Theodore, virginum, et Sulpicii ac Serviliani, sponsorum ipsarum. Factum est autem postquam omnes... et in profundo terrę fodiens sepelivit ». (*Ibid.*, nos 6058 et suiv.).

Fol. 15. « Incipit passio S. Pancracii, martiris. Temporibus illis immanis persecutio... sub Diocliciano, augusto novies, et Maximiano, septies imperatoribus, regnante autem Domino, etc. ». (*Ibid.*, n° 6421).

Fol. 16. « Incipit passio SS. martirum Marcellini et Petri. Benignitas Salvatoris nostri... pervenit ad misericordiam Salvatoris, cui est honor, etc. » (*Ibid.*, n° 5230).

Fol. 18. « Incipit passio SS. martirum Primi et Feliciani. Temporibus Diocliciani et Maximiani, imperatorum, seva fuerat christianis... quorum natalis est quinto idus junias, regnante Domino, etc. » (*Ibid.*, n° 6922).

Fol. 20. « Incipit passio BB. martirum Gervasii et Protasii. Sanctorum Gervasii et Protasii, martirum, pater quidem Vitalis... ut omnium aromatum vinceret suavitatem, ad honorem Domini nostri Jhesu Christi, etc. » (*Ibid.*, n° 3518).

Fol. 22 v°. « De revelatione sanctarum reliquiarum Gervasii et Protasii et de eorumdem passione. Ambrosius, servus Christi, fratribus per omnem Italiam, in Domino eternam salutem. In divinis voluminibus reus ascribitur... et lumen recepit, per Dominum nostrum Jhesum Christum, etc. » (*Ibid.*, n° 3514).

Fol. 23 v°. « Incipit passio SS. martirum Johannis et Pauli. Sub Constantino augusto, Gallicano duce Romani exercitus ... et ab ipso Terenciano descripta est passio ista sanctorum, ad laudem Domini nostri Jhesu Christi, etc. » (*Ibid.*, nos 3236 et 3238).

Fol. 26. « Martirium S. Petri, apostoli, a Lino, episcopo Romano, greca lingua conscriptum et ecclesiis orientalibus destinatum. Unde post multimoda et multifaria vię vitęque salutaris documenta... confortati sepe visione B. Petri, apostoli, glorificante Deum, patrem omnipotentem, et Dominum Jhesum Christum cum Spiritu sancto, cui, etc. » (*Ibid.*, n° 6655).

Fol. 30. « Martirium B. Pauli, apostoli. Cum venissent Romam Lucas a Galacia... baptizati sunt in nomine Domini nostri Jhesu Christi, etc. » (*Ibid.*, n° 6570).

Fol. 33 v°. « Incipit passio SS. martirum Processi et Martiniani. Tempore quo Simon magus crepuit intus... ubi prestantur beneficia eorum usque in hodiernum diem, regnante Domino Deo atque salvatore nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 6947).

Fol. 34 v°. « Incipit translacio S. Benedicti, abbatis. Cum diu gens Langobardorum... ut si scriberentur, proprio indigerent libro, prestante Domino nostro Jhesu Christo, etc. ». (*Ibid.*, n° 1117).

Fol. 41 v°. « Incipit passio sancte Margarite, virginis et martiris. Cum per universum orbem... sub Olibrio, prefecto, in Antiochia civitate, regnante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 5306).

Fol. 44. « Incipit de sancta Maria Magdalena. Quanquam per quatuor mundi climata... abierunt ergo discipuli et reversi sunt ad semetipsos ». (*Ibid.*, n°s 5439-5440).

Fol. 47. « Incipit passio B. Apollinaris, episcopi et martiris. In diebus Claudii Cesaris, veniens Petrus, apostolus... die decimo kalendarum augustarum, regnante Domino Deo atque salvatore nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 623).

Fol. 50 v°. « Incipit passio sancte Cristine, virginis. Erat quedam sacra et sancta puella de Tyro... consummata est beata Cristina VIII^no kalendas augusti, die quintę ferię, in Tyro civitate, prestante Domino Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 1748).

Fol. 55 v°. « Incipit passio S. Jacobi, apostoli. Apostolus Domini nostri Jhesu Christi Jacobus... una hora simul martir effectus, perrexit ad Dominum, cui est gloria, etc. » (*Ibid.*, n° 4057).

Fol. 58. « Incipit translacio ejusdem apostoli. Post Salvatoris nostri passionem... invicto suffragio patrocinaturus, auxiliante Domino et salvatore nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 4067).

Fol. 59 v°. « Incipit passio S. Cristofori, martiris. Tempore illo quo Dagnus rex regnabat in civitate Samon... Deum christianorum gladio feriatur; et hanc orationem constituit S. Cristoforus : Domine Deus omnipotens, bonam mercedem presta scribentibus et legentibus passionem meam ». (*Ibid.*, n° 1768).

Fol. 62. « Incipit prefacio in vita S. Cucufatis, martiris. Gloriosos sanctorum triumphos... — Incipit passio, etc. Igitur Cucufatis gloriosissimi... ad laudem et gloriam nominis sui, qui cum Patre, etc. » (*Ibid.*, n° 1998).

Fol. 65. « Incipiunt gesta SS. septem Dormiencium. In illo tempore, regnans Decius... glorificantes Deum propter miraculum quod

viderant, gracia et misericordia Patris et Filii et Spiritus sancti, cum omnibus fidelibus sanctam confitentibus et credentibus resurrectionem mortuorum per cuncta secula seculorum. Amen ». (*Ibid.*, n°s 2315-2316).

Fol. 70. « Incipit vita S. Simeonis, servi Dei, qui tribus annis stetit in columna, edita a discipulo suo nomine Antonio. Sancte recordationis B. Symeon... mercedem a Domino nostro Jhesu Christo recipiet. Celebratur autem dies deposicionis ejus sancti ac beatissimi Symeonis nonas januarii, regnante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n°s 7957-7959).

Fol. 76. « Incipit passio S. Pantaleonis, martiris. In diebus Maximiani, imperatoris, multi christiani... in villam cujusdam Adamanti, scolastici, in nomine Domini nostri Jhesu Christi, etc. » (*Ibid.*, n° 6435).

Fol. 81. « Incipit passio BB. martirum Abdon et Sennis. Eodem tempore, cepit Decius curiose querere christianos... et translata in cimiterio Ponciani ». (*Ibid.*, n° 6).

Fol. 82 v°. « Qualiter sollempnitas B. Petri instituta sit que dicitur ad Vincula. Hujus diei observantiam a ritibus gentilium mutuavit Ecclesia fidelium... cathene deosculantur a populo devote ». (*Ibid.*, n° 6683).

Fol. 83 v°. « Incipit passio B. Stephani, pape et martiris urbis Rome. Temporibus Valeriani et Galieni... Valeriano tercio et Galieno secundo consulibus, apud nos autem regnante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 7845).

Fol. 87 v°. « Invencio corporis B. Stephani, prothomartiris, que colitur nonas augusti. Lucianus, misericordia Dei indigens et omnium hominum minimus presbiter, etc. — Quod apparuit mee... quem periclitanti seculo aperire dignatus est Jhesu Christus, etc. » (*Ibid.*, n° 7851).

Fol. 89 v°. « Incipit translacio S. Stephani, prothomartiris Cristi. Quamvis sanctorum mors... ad suam laudem et eorum qui cum Patre, etc. » (*Ibid.*, n° 7878).

Fol. 92. « Incipit passio sancte Afre, martiris. Apud provinciam Recias, in civitate Augusta... ad palmam martirii pervenerunt, regnante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 108).

Fol. 95. « Incipit vita B. Germani, Autisiodorensis (*sic*) episcopi. Vir apostolice recordacionis... et ad eterne quietis patriam feliciter introducat. Amen ». (*Ibid.*, n° 3456).

Fol. 99. « Incipit passio S. Sixti, pape et martiris. Tempore illo Decius Cesar et Valerianus prefectus... in cimiterio Pretextati, sub die octavo idus augusti, regnante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 7801).

Fol. 100 v°. « Incipit passio B. Marcelli, pape et martiris. Tempore quo Maximianus augustus rediit de partibus Affrice... quousque mundus steterit, regnante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 5234).

Fol. 104. « Incipit passio S. Laurencii, martiris. Peracta passione B. Sixti... et participati sunt omnes de corpore et sanguine Christi cum gratiarum actione in Christo Jhesu. Amen ». (*Ibid.*, n°s 4752 et suiv.).

Fol. 106 v°. « Incipit passio B. Ypoliti, martiris. Regressus itaque Ypolitus, post triduum venit... quam vivere male, regnante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 3961).

Fol. 108. « Incipit prologus in vita beatissime Radegundis, regine. Redemptoris nostri tantum dives... — Incipit vita ipsius. Beatissima igitur Radegundis, nacione barbara, de regione Thoringa... » — Fol. 112. « Epistola cujusdam missa ad sanctam Radegundem. Dominabus sanctis meritorum gracia decoratis Dedimie, abbatisse, etc. Injungitis michi... » — Fol. 113. « Incipit de virtutibus ejusdem beatissime Radegundis vita in primo libro... » — Fol. 119. « Incipit de beata Disciola. In monasterio autem Beate Radegundis... — Incipit de alia puella que visionem vidit. Nam et alia puella... ibi nunc oracioni et lectioni vacat ». (*Ibid.*, n° 7048).

Fol. 119 v°. « Incipit vita B. Eusebii, Vercellensis episcopi et confessoris. Que, Deo auctore, in hoc nostro opere... et idcirco raro inveniuntur ejus reliquie; celebratur autem festivitas ejus kalendas augustas, regnante Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 2748).

Fol. 127. « Incipit vita beatissimi Alexis, confessoris Christi. Temporibus domni Honorii et Archadii, erat vir Dei... per intercessionem B. Alexis, hominis Dei, bonam, omnibusque auxiliabitur qui sperant in Domino, cui est honor, etc. » (*Ibid.*, n° 288).

Fol. 129. « Incipit passio S. Arnulfi, martiris. Igitur B. Arnulfus, nobilissimis Francorum parentibus... ad gloriam nominis tui et ad laudem unigeniti Filii tui Domini nostri, cum quo, etc. » (*Ibid.*, n° 706).

Fol. 132 v°. « Incipit passio S. Agapiti, martiris. Sub rege Anthioco

pagano, erat quidam puer... et multi paganorum per famulum Dei Agapitum crediderunt Christum Dominum nostrum, qui vivit et regnat... » (*Ibid.*, n° 125).

Fol. 134. « Incipit passio B. Mammetis, monachi et martiris, que colitur sexto decimo kalendas septembris. Cum primum ab Aureliano imperatore... et dormiente jam corpore festinus migravit ad celum, adjuvante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 5195).

Fol. 136 v°. « Incipit passio S. Simphoriani, martiris. Sub Aureliano quondam principe, cum adversus... et in omnium votorum plenitudinem felix aperiatur ingressus, cui est honor, etc. » (*Ibid.*, n° 7967).

Fol. 138. « Incipit passio SS. martirum Thimothei et Apollinaris. Tempore illo, agente Lampadio preside... et qui a demoniis vexabantur curati sunt in nomine Domini nostri Jhesu Christi, etc. » (*Ibid.*, n° 8296).

Fol. 139 v°. « Incipit passio B. Bartholomei, apostoli. Indie tres apud historiographos esse dicuntur... et, perfectis omnibus atque bene compositis, migravit ad Dominum, cui est honor, etc. » (*Ibid.*, n° 1002).

Fol. 142. « Incipit prologus in vita sanctissime Hunegundis, virginis. Beatorum ac venerandorum Patrum memoranda descriptio... — Incipit textus descriptionis ejusdem sanctissime et venerabilis vite Hunegundis, virginis. Summa et incomprehensibilis providencia Divinitatis... octavo kalendas septembris migrasse creditur ad Dominum, qui est solus sine principio, regnans in unitate et trinitate perfecta, unicus idemque Deus nunc et semper, etc. » (*Ibid.*, n° 4046).

Fol. 147. « Incipit translacio ejusdem sanctissime virginis Hunegundis, que colitur sub die septimo idus novembris. Magnalia divine pietatis quibus omnipotens Deus... sed quod cum suis redemptis misericorditer coronet Jhesus Christus Dominus noster, qui cum Deo Patre, etc. » (*Ibid.*, n° 4047).

Fol. 149. « Item, de miraculis a sancta virgine Hunegunde perpetratis. His premissis de vita et actibus... » (*Ibid.*, n° 4048).

Fol. 151. « Incipit descriptio super mutacione corporis sanctissime Hunegundis, almifice virginis, miraculoque inibi divinitus patrato. Sanctorum miracula describere eorumque facta... digno cum obsequio componunt, ad honorem Domini nostri Jhesu Christi, etc. » (*Ibid.*, n° 4050).

Fol. 153 v°. « Incipit passio S. Genesii, martiris, edita a beate

memorie Paulino, episcopo. Proprium atque indigenam Arelatensis urbis... usque in vindicte sue tempus patrocinetur, orate, adjuvante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 3304).

Fol. 154 v°. « In Decollacione S. Johannis Baptiste, sermo B. Johannis, episcopi. Heu me, quid agam... » (*S. Chrysostomi op.*, (1579), t. II, p. 1026).

Ibid. « Item, sermo de eodem. Hodie nobis Johannis virtus... » (*Ibid.*, p. 1031).

Fol. 156. « Item, sermo de eodem. Valde honorandus est nobis... »

Fol. 157. « Incipit prologus in vita S. Agili, abbatis. Crebris ammonicionibus urget me... — Incipit vita, etc. Agente igitur in sceptris Hildeberto, Sigeberti regis filio... eo die sanitatem recipere meruerunt, ad laudem et gloriam Domini nostri Jhesu Christi, etc. » (*Ibid.*, n° 148).

Fol. 162 v°. « Oracio Guidonis ad B. Agilum. Sanctissime pater et omni pietate... »

Ibid. « Incipit passio SS. martirum Felicis et Adaucti. Temporibus Diocliciani et Maximiani sceleratorum... benedictionisque ejus gratia confoveri, ad laudem et gloriam sui sancti nominis, qui cum eterno Patre, etc. » (*Ibid.*, n° 2883).

Fol. 163 v°. « Incipit vita B. Nivardi, Remensis archiepiscopi. Preclarus igitur atque gloriosus Remorum archipresul... et plurima de diversis locis diocesis sue monachorum cohorte. Obiit autem gloriosissimus et beatissimus Nivardus kalendas septembris et regnat in gloria cum Christo in perpetuum, qui cum Patre, etc. » (*Ibid.*, n° 6243).

Fol. 167 v°. « Incipit passio S. Adriani, martiris, cum sociis suis. Factum est secundum jussionem tiranni Maximiani... perfecto corde ibidem Domino serviant, cui est honor, etc. » (*Ibid.*, n° 3744). Variantes.

Fol. 173 v°. « Incipit passio SS. martirum Gorgonii et Dorothei. Diocliciano igitur in rebus publicis agente... ubi idem S. Gorgonius genti Saxonum et ecclesie Mindonensi patrocinatur, regnante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 3617).

Fol. 175 v°. « Incipit passio sancte Eugenie, virginis, et SS. martirum Proti et Jacincti. Septimo igitur consulatus sui anno, Commodus imperator... ad regna celestia migraverunt, Patrem et Filium

cum sancto Spiritu in unitate glorie confitentes, ipso adjuvante qui cum eterno Patre, etc. » (*Ibid.*, n° 2666).

Fol. 183. « Incipit vita beatissimi Maurilii, Andegavensis episcopi. Igitur Maurilius, Mediolanensis oppidi indigena... ipsius miraculis choruscantem, prestante Domino nostro Jhesu Christo qui, etc. » — Fol. 188. « Quoddam miraculum S. Maurilii. Sanctissimo itaque sacerdotum Maurilio... ostendit omnibus post sepulcrum, prestante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 5731).

Fol. 190. « Incipit passio S. Cornelii, pape et martiris. In diebus illis, cum universus orbis... ubi tumulati esse noscuntur, auxiliante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 1962).

Fol. 194. « Incipit passio S. Cipriani, episcopi et martiris. Temporibus Valeriani, iniquissimi imperatoris... consorcia adipisci mereatur perpetualiter obtinenda, prestante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 2042).

Fol. 195. « Incipit prologus in vita S. Lamberti, episcopi et martiris. Dilecto in Christo et vere diligendo domino suo Wederico, Liciensis ecclesie venerabili abbati, Nicholaus, ecclesie Sancte Marie Sanctique Lamberti que est in Leodio, canonicorum et diaconorum ultimus, salutem. Sicut nichil est quod... — Incipit vita B. Lamberti, martiris, Tungrensis episcopi. Gloriosus vir Lambertus et eterno regi sacerdos... qui et Absimarus, Leone ab imperio expulso et in custodiam retruso ». (*Ibid.*, n° 4688).

Fol. 208 v°. « Incipit vita S. Eleuterii, Tornacensis episcopi. Temporibus imperatorum Diocliciani et Maximiani, per universum orbem maxima sedicio... qui gaudet cum angelis, exultat in astris, regnante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 2455).

Fol. 210. « Incipit passio beatissimi Mathei, apostoli et euvangeliste. Quoniam Deo cura est de hominibus... apostoli Judas Zelotes et Symon Chananeus, qui qualiter cum eis conflixerint et superaverint in Dei nomine, quia tamen hic non sequitur, sed in sequentibus quaternionibus post secundum ordinem festorum, sequens libellus ostendet. Explicit passio, etc. » (*Ibid.*, n° 5690).

Fol. 214 v°. « Incipit prefacio Eucherii, episcopi, in passione S. Mauricii sociorumque ejus. Christi sanctorum passionem... — Epistola ejusdem ad Silvium, episcopum. Domino sancto et beatissimo in Christo Silvio, episcopo, Eucherius, episcopus. Misi ad beatitudinem tuam... — Incipit passio, etc. Dioclicianus, quondam Ro-

mane reipublice princeps... sanctorum meritis morbis subvenitur, auxiliante Domino nostro Jhesu Christo, qui in plenitudine divinitatis cum Patre, etc. » (*Ibid.*, nos 5737, 5740, 5741 et 5745).

Fol. 218 v°. « Item, sermo in festivitate S. Mauricii sociorumque ejus. Sacra hec hodierna sollempnitas... »

Fol. 220 v°. « Incipit passio S. Firmini, episcopi et martiris. Temporibus Maximiani et Diocliciani, imperatorum, quo tempore... requiescere credendus est. Vixit autem annos sexaginta septem. et sub die 7mo (*sic*) kalendas septembris ipse Firminus confessor feliciter migravit a seculo, regnante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 3002).

Fol. 224. « Incipit passio SS. martirum Cosme et Damiani. Licet omnium sanctorum veneranda gesta reverenter... per eos Dominus ad laudem nominis sui usque in hodiernum diem, qui cum Patre, etc. » (*Ibid.*, n° 1970).

Fol. 226 v°. « Incipit vita B. Jeronimi, presbiteri. Jheronimus noster in oppido Stridonis, quod a Gothis eversum est... omne vite sue tempus implevit annis octoginta octo et mensibus sex, regnante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 3869).

Fol. 229 v°. « Incipit miraculum de leone et asino. Quadam namque die advesperascente... positus est pridie kalendas octobris, regnante utique illo cujus anni nec inchoantur nec finientur in secula seculorum. Amen ». (*Ibid.*, n° 3872).

Fol. 231. « Incipit passio S. Piati, martiris. Venerabilis igitur Piatus, Beneventi finibus prosapia ortus... qui sanctum martirem tuum ita glorificare dignatus est (*sic*), qui vivis, dominaris et regnas ex tunc et nunc et per infinita secula seculorum Amen ». (*Ibid.*, n° 6845). Variantes.

Fol. 234. « Incipit passio S. Leodegarii, martiris, Augustuduni episcopi. [I]gitur B. Leodegarius ex progenie celsa Francorum... in quo loco operantur culmina virtutum cotidie ad hujus mirabilem tumulum, ad laudem et gloriam Domini nostri Jhesu Christi, etc. » (*Ibid.*, n° 4851).

Fol. 240 v°. « Incipit prologus in passione SS. Fidis, virginis, et Caprasii, martiris. Magnorum atque inclitorum... — Incipit passio, etc. Sancta igitur Fides, Agennensium civitate oriunda fuit... de quorum passione pridie nonas octobris nos gaudere et illustrari voluit qui gloriatur in sanctis suis Dominus noster Jhesus Christus, cui est

cum Patre, etc. — Horum ergo corpora tormentis miserabilibus lacerata... innumera celitus patrantur miraculorum insignia, prestante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, nos 2928 et suiv.).

Fol. 243. « Incipit passio sancte Benedicte, virginis et martiris. Igitur cum jam perfecti sermonis ceperat... divina operante clemencia, cui est honor cum Patre, etc. » (*Ibid.*, n° 1087).

Fol. 246. « Incipit passio S. Calixti, pape et martiris. Temporibus Macrini et Alexandri, incendio divino concremata est... sub die quarto decimo kalendas novembris in pace, regnante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 1523).

Fol. 248. « Incipit translacio ejusdem in Gallias. Factum est igitur, evolutis multis annorum... vitamque perpetuam cum ipso percipere mereamur, ubi sine fine cum sanctis suis omnibus vivit et regnat, etc. » (*Ibid.*, n° 1525).

Fol. 251 v°. « Incipit passio sanctarum Undecim milium virginum. Regnante Domino nostro Jhesu Christo, cum post passionem, resurrectionem et ascensionem ejus... et tanto premisso pignore benedixit filiis tuis in te Jhesus Christus Dominus noster, qui vivit, etc. » (*Ibid.*, n° 8428).

Fol. 255. « Incipit passio sancte Cordule, que una fuit de consortio earum. Erat autem de eodem sanctissimo virginum contubernio quedam nomine Cordula... vel novissime sorte municipatum capiamus, prestante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 8430).

Fol. 256 v°. « Incipit vita B. Sindulfi, confessoris Christi. Postquam Dei vivi filius pro salute nostra humanatus... quousque illi occurreret super montes aromatum, simili[s] capree et hinnulo cervorum ». (*Ibid.*, n° 7792).

Fol. 259. « Incipit prefacio in translacione ejusdem. Preterea qui plenius scire desiderat... — Incipit translacio, etc. De loco igitur ubi prius... tandem pristine est sanitati meritis beati Sindulfi restituta ». (*Ibid.*, n° 7793).

Fol. 260. « Incipit passio SS. martirum Crispini et Crispiniani. Cum sub Maximiano et Diocliciano, qui simul... salutem largitur infirmis, cui honor, etc. » (*Ibid.*, n° 1990).

Fol. 261 v°. « Incipit passio SS. apostolorum Simonis et Jude. Simon itaque Cananeus et Judas Zelotes... redemptorem et illuminatorem animarum nostrarum nunc et in omnia secula seculorum. Amen. Explicit, etc. » — Suit une note finale, en ces termes : « Scripsit autem gesta

SS. Apostolorum Appius, episcopus Babilonie... » (*Ibid.*, nos 7749, 7751).

Fol. 266 v°. « Incipit prologus in passione B. Quintini, martiris Christi. Sanctum atque perfectum et gloriosum... — Incipit passio, etc. Igitur illo tempore, sub Maximiano imperatore, multi christiani... tumulus corporis illius annis circiter quinquaginta quinque ». (*Ibid.*, n° 6999).

Fol. 269. « Incipit de invencione ejusdem martiris. Expletis itaque ferme quinquaginta quinque... octavo kalendas julii post gloriosam resurrectionem Domini nostri Jhesu Christi, cui est, etc. » (*Ibid.*, n° 7000).

Fol. 269 v°. « Item, alia invencio ejusdem martiris a B. Eligio, Noviomensis ecclesie episcopo. Sanctissimo itaque atque religiosissimo Eligio... easdem imperciendo (*sic*) prebuit, adjuvante Domino nostro Jhesu Christo, qui vivit et regnat in Trinitate perfecta per infinita seculorum secula. Amen ». (*Ibid.*, n° 7014).

Fol. 271. « Incipit passio B. Eustachii, martiris, sociorumque ejus, que colitur quarto nonas novembris. In diebus Trajani, impiissimi imperatoris... impetrabunt ea que promissa sunt sanctis per gratiam Domini nostri et salvatoris Jhesu Christi, cui est, etc. » (*Ibid.*, n° 2760).

Fol. 275 v°. « Incipit passio BB. martirum Simproniani (*sic*), Claudii, Nicostrati, Castorii et Simplicii. Tempore quo Dioclicianus augustus perrexit Pannoniam... anniversaria recolatur dies eorum, regnante Domino et salvatore nostro Jhesu Christo, cui est honor, etc. » (*Ibid.*, n° 1837).

Fol. 279 v°. « Incipit passio B. Theodori, martiris Christi. Temporibus suis, Maximianus et Maximinus, imperatores... usque in presentem diem, ad laudem et gloriam Patris et Filii, etc. » (*Ibid.*, n° 8077).

XIIe siècle. Parchemin. 281 feuillets à 2 col. Initiale enlevée au fol. 234; coupures aux marges des fol. 246, 271, 281. 347 sur 250 millim. Rel. veau fauve. — (Saint-Thierry, n° 109).

1409 (K. 794). Legendarium, ad usum ecclesiae Sancti Theoderici.

Fol. 1. Vita S. Egidii, abbatis et confessoris. — Une déchirure de la partie supérieure du feuillet enlève le commencement du prologue. « Sanctus igitur Egidius, natione Grecus, a preclaris parentibus ori-

ginem duxit... succurrant ergo et auxilientur nobis petimus tua sancta merita, pater Egidi, apud Dominum Deum nostrum, cui cum Filio suo, etc. » (*Biblioth. hagiogr.*, n° 93).

Fol. 4 v°. « Incipit passio B. Luciani sociorumque ejus. Beatorum martyrum sacra certamina percurrentes digno, dilectissimi, obsequio... qui sanctum martyrem tuum Lucianum ita glorificare dignatus es, qui vivis, etc. » (*Ibid.*, n° 5010).

Fol. 6 v°. « Incipit passio SS. martyrum Abdon et Sennis. Eodem tempore, cepit Decius curiose querere christianos... revelata sint corpora sanctorum in cimiterio Pontiani, regnante Domino, etc. » (*Ibid.*, n° 6).

Fol. 7 v°. « Incipit passio B. Urbani, pape et martiris. Urbanus, episcopus, natione Romanus, ex nobili prosapia ortus... ad quorum venerabiles sepulturas multa patrantur miracula usque in presentem diem, ad honorem et laudem Salvatoris nostri Jhesu Christi qui, etc. » (*Ibid.*, n° 8372).

Fol. 15 v°. « Incipit passio B. Stephani, pape. Temporibus Valeriani et Galieni, multi christianorum declinantes sevitiam tyrannorum... nono kalendas septembris, Valeriano tercio et Galieno secundo consulibus, apud nos autem regnante Domino nostro, etc. » (*Ibid.*, n° 7845).

Fol. 18 v°. « Incipit passio B. Marcelli, pape. Tempore quo Mauximianus (*sic*) augustus rediit de partibus Affrice... ubi orationes eorum florent nunc et semper, quousque mundus steterit, regnante Domino nostro, etc. » (*Ibid.*, n° 5234).

Fol. 21. « Incipit passio S. Pantaleonis, martyris. In diebus Maximiani, imperatoris, multi christiani persecutionem patiebantur propter fidem... in Nicomedia civitate, foris murum in villa cujusdam Adamanti, scolastici, in nomine Domini nostri Jhesu Christi cui, etc. » (*Ibid.*, n° 6435).

Fol. 25. « Incipit prologus in vita B. Servatii, Tungrensis episcopi. Illustrissimi viri vitam Servatii, stemmate inclito... — Incipit vita. Trojugenarum metropolis Francorum Tungris, que juxta beati presagium Servatii... aut natura vestra melius quam ut velitis opem ferre quam plurimis, quod ipse prestare dignetur cujus regnum et imperium sine fine permanet in secula seculorum. Amen. — Apologia scriptoris. Rogatu cujusdam ex vobis, karissimi, curam hujus opusculi suscepi... per beatum confessorem et magnificum venerabilem Servatium. Amen. Explicit ». (*Ibid.*, n°s 7633, 7634 et 7631).

Fol. 52 v°. « Incipit vita S. Severini, Coloniensium archiepiscopi.

Dominus ac redemptor noster, caput videlicet universalis Ecclesię... B. Severini meritis nobis opitulantibus, eum nobis fore propicium senciamus, qui cum Patre, etc. » (*Ibid.*, n° 7647).

Fol. 55. « Qualiter corpus ejus Coloniam est relatum. Quia beatissimi pontificis et confessoris Christi Severini vitam vel gesta... apud misericordiam Redemptoris, qui cum Patre, etc. » (*Ibid.*, n° 7648).

Fol. 56 v°. « Relatio miraculi [S. Magni] in regione Saxonum facti. Omnibus Deum diligentibus et magnalia ejus magnificando... Acta hęc anno dominice incarnationis millesimo vicesimo primo, indictione quarta, regnante Heinrico secundo. Has litteras in monte Sancti Michahelis, die octavarum epiphaniarum, renovari fecimus, quia priores quas portabamus nimio sudore ac vetustate corrupte erant, quas nobis domnus Peregrinus, Coloniensis episcopus, prefati domni Herberti successor, fecerat venerandus. Finit ». (*Ibid.*, n° 5157).

Fol. 57. « Incipit passio sanctarum Undecim milium virginum. Regnante Domino nostro Jhesu Christo, cum post passionem, resurrectionem et ascensionem ejus... in cęlęsti (*sic*) Jherusalem vel novissimę (*sic*) sorte municipatum capiamus, prestante Domino nostro, etc. Explicit passio sanctarum Undecim milium virginum ». (*Ibid.*, n° 8428).

Fol. 61 v°. « Incipit vita B. Egidii a quodam versibus heroicis et elegiacis edita; heroicis, qui virorum gesta fortium referunt, propterea quia fuit fortis in fide; elegiacis, qui miserorum infortunia narrant, propterea quia ad evitandam fortitudinis jactantiam sancti quasi miseri videntur, juxta illud miseri estote et lugete. — [Prologus].

Cum Deus impendat quicquid bene possit haberi
Hoc ad eum merito quemque referre decet
. . . .
. . . .

— Incipit textus.

Editus est igitur preclara stirpe parentum
Egidius, Grecus gente, favente Deo,
Ortus ab Athenis . . . .
. . . .
Qui cum Patre Deo Deus et cum Flamine sacro
Rex per cuncta manens secula vivit. Amen.

Explicit vita B. Egidii ». (Près de 500 vers).

Cette vie métrique ne figure pas dans la *Bibliotheca hagiographica* et paraît inédite.

Fol. 65. « Incipit prologus in vita S. Martini, episcopi et confessoris. Severus Desiderio, fratri karissimo, salutem. Ego quidem frater unanimis libellum quem... — Item, aliud argumentum. Plerique mortalium studio et gloriae seculari inaniter dediti... — Incipit liber I[us] in vita S. Martini, episcopi. Igitur Martinus Sabarię, Pannoniarum oppido, oriundus fuit... sed quicumque crediderit ». (*Biblioth. hagiogr.*, n° 5610). — « Incipit epistola Severi Sulpicii ad Eusebium, presbiterum, postea episcopum. Hesterna die... » (*Ibid.*, n° 5611). — « Item, alia epistola ejusdem ad Aurelium, diaconem. Posteaquam a me... » (*Ibid.*, n° 5612). — « Incipit epistola Severi Sulpicii ad socrum suam Bassulam, qualiter S. Martinus de hoc mundo recesserit. Sulpitius Severus Bassulę, parenti venerabili, salutem. Si parentes... — Transitus S. Martini. Martinus igitur obitum suum... » (*Ibid.*, n° 5613). — Fol. 76. « Incipit dyalogus Severi. Cum in unum locum ego et Gallus noster... discessum est ». (*Ibid.*, n[os] 5614-5616).

Fol. 85 v°. Poèmes en l'honneur de S. Martin et de la basilique de Tours. Cf. ms. 1405, fol. 33 v°.

— « Basilica Sancti Martini abest e civitate passus quingentos fere... » — « Item, sollempnitates ipsius basilice, III° idus novembris, deposicionem... crede, ut vivas in ętern̄um ».

Fol. 86. « Incipit liber S. Martini, episcopi, de Trinitate. Clemens Trinitas est, una divinitas... » Cf. ms. 1405, fol. 35.

Fol. 87. « Archadio vero et Honorio, imperatoribus, S. Martinus, Turonorum episcopus... anni quadringenti duodecim computantur ».

Suivent ces fragments de miracles. « Beatus autem Severinus... » — « Eo namque tempore... » — « Opere precium est... » (*Biblioth. hagiogr.*, n[os] 5619-5623).

Fol. 88 v°. « Laudationes S. Martini, auctore Alcuino. Postquam Dominus noster Jhesus Christus triumphator ad alta cęlorum... » (*Ibid.*, n° 5625).

Fol. 89. « Incipit prologus in vita S. Lamberti, episcopi et martiris. Dilecto in Christo et vere diligendo domino suo Wederico, Liciensis ęcclesię venerabili abbati, Nicholaus, ęcclesię Sanctę Marię Sanctique Lamberti quę est in Leodio canonicorum et diaconorum ultimus, salutem. Sicut nichil est quod amicis et fratribus... — Gloriosus vir Lambertus et ęterno regi sacerdos et martyr electus... et Absimarus, Leone ab imperio expulso et in custodiam retruso ». (*Ibid.*, n° 4688).

La garde finale B a reçu la copie (XII[e] siècle) d'un fragment de la

vie de S. Éleuthère, évêque de Tournai, qui se termine par ces mots : « ...qui gaudet cum angelis, exultat in astris, regnante Domino, etc. » (*Ibid.*, n° 2455). — « Ego autem Eleutherius... » (*Ibid.*, n° 2456). — « In nomine Domini Jhesu, hec divina manu scripta sunt. Capitulo primo... liberata est ». (*Ibid.*, n° 2457). — « Incipiunt de tributis ejusdem pontificis. Capitulo primo. Omne victum meum... incertos faciat. Iterum omnes valete in pace ». (*Ibid.*, n° 2458).

Sur le fol. 1 v°, on lit cet ex-libris en minuscule (XIIe siècle) : « Liber ecclesię Sancti Theoderici; auferenti sit anathema ». — Au fol. 65, ex-libris de même date, en capitales liées : « Liber ęcclesię Sancti Theoderici ; auferenti sit anathema ». — Enfin, toujours de la même date, cet ex-libris, en minuscule, est inscrit au fol. 80 v° : « Liber aecclesię Sancti Theoderici... » La fin a été enlevée accidentellement. — La mention « L. Art. d'Anglade » figure sur le fol. 2.

XIIe siècle, de différentes mains. Parchemin. 101 feuillets à 2 col. et les gardes A, en tête, B et C, à la fin, A et C blanches. Lacune entre les fol. 80-81 et 88-89. 280 sur 194 millim. Rel. veau fauve sur carton. — (Saint-Thierry, n° 115).

1410 (K. 786). Legendarium, ad usum ecclesiae Sancti Theoderici, vulgariter appellatum : « Secundum volumen ».

Fol. 1. « Incipit prefacio vite, actuum atque obitus beatissimi Remigii, Remorum archiepiscopi et confessoris. Hincmarus, nomine non merito episcopus... — Incipit textus, etc. Post vindictam scelerum que facta est... »

Fol. 17 v°. « Translatio corporis beatissimi Remigii, Remorum archiepiscopi, kalendas octobris. Ceterum cum funus sanctissimum... »

Fol. 25 v°. « Exemplar testamenti, etc. Ego Remigius, episcopus... »

Fol. 26 v°. « Isti versus scripti... » Cf. ms. 1402, fol. 143.

Fol. 27. « Ab incarnatione Domini usque ad transitum S. Martini... » Cf. ms. 1402, fol. 143 v°.

Ibid. « Translacio corporis beatissimi Remigii, Remorum archiepiscopi, de proprio loco ad Sparnacum. Anno felicissime incarnationis Domini nostri Jhesu Christi, filii Dei omnipotentis, octingentesimo octogesimo secundo... litat sacri libaminis oblacionem ». Cf. ms. 1402, fol. 170.

Fol. 34. « Epistola S. Benedicti ad S. Remigium... » Cf. ms. 1402, fol. 150 v°.

Ibid. « Epistola fratrum Remensis cenobii... » Cf. ms. 1402, fol. 151.

Fol. 34 v°. « Incipit prefacio subsequentis operis. Dilectis in Christo fratribus sub beati patris Remigii, etc. Cum vita nostra super terram... — Incipit narratio qualiter ecclesia B. Remigii renovata et a domno papa Leone nono fuerit dedicata. Basilica igitur gloriosi confessoris... eterne beatitudinis felicitatem mereamini possidere, ipso prestante qui vivit, etc. Explicit narracio qualiter ecclesia beatissimi Remigii renovata et a domno papa Leone nono fuerit dedicata ». (*Biblioth. hagiogr.*, n° 4825). Se termine sur le privilège de Léon IX : « Leo, episcopus, etc. Compertum caritati vestre... »

Fol. 44. « Incipit passio B. Sebastiani, martiris, sociorumque ejus. In diebus illis, Sebastianus vir... domum suam fecit Ecclesiam heredem in Christo, regnante Domino nostro qui, etc. » (*Ibid.*, n° 7543).

Fol. 55 v°. « Incipit passio sancte Agnetis, virginis. Servus Christi Ambrosius virginibus sacris. Diem festum sacratissime virginis... in conspectu Dei valeat invenire, cui est honor, etc. » (*Ibid.*, n° 156).

Fol. 58. « Incipit passio B. Vincencii, archidiaconi Christi, que colitur undecimo kalendas februarii. Probabile satis est ad gloriam... multipliciter prestantur beneficia ad laudem et gloriam nominis Christi, qui cum Patre, etc. » (*Ibid.*, n° 8628).

Fol. 61. « Incipit prologus in vita vel passione B. Prejecti, episcopi et martiris. Superna caritas Christi cujus... — Incipit vita vel passio, etc. Sanctus igitur Prejectus, clara natalium lampade... multiplicia prestantur vota petentibus, operante potencia Christi, etc. » (*Ibid.*, n° 6917).

Fol. 63 v°. « Incipit passio B. Policarpi, episcopi et martiris. Beato Aniceto, papa Romane ecclesie... scriptura composita est plenius discet ». (*Ibid.*, n° 6880).

Fol. 66. « Incipit vita B. Juliani, confessoris Christi, Cenomannice civitatis episcopi, qui fuit unus de septuaginta Christi discipulis. Cum adhuc mundus errorum tenebris... in actibus magistri sui Clementis invenitur ». (*Ibid.*, n° 4544).

Une main du XVIIe siècle a écrit ces mots dans la marge : « Autor hujus historiae est Letaldus, monachus Coenomannensis, qui eam ex cerebro suo prompsit ».

Fol. 70 v°. « Incipit prefacio in vita beatissime Brigide, virginis Christi. Me cogitis, fratres, ut sancte ac beate... — Incipit vita, etc.

Sancta itaque Brigida, quam Deus prescivit... euvangelicam pacem sectantes exaudiat, donante Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 1457).

Fol. 76 v°. « Incipit passio B. Blasii, martiris, que colitur die tercio februarii mensis. Quidam vir in Sebastia, civitate Cappadocie, manens, tradidit... Agricolao, preside impiissimo, regnante in nobis Domino nostro, etc. » (*Ibid.*, n° 1370).

Fol. 78 v°. « Incipit passio beatissime Agathe, martiris Christi, que celebratur nonas februarii. Beatissime virginis Agathe, que passa est in provincia Sicilie... — Quintianus consularis provincie... meritis beatissime Agathe, martiris, eos liberasset qui vivit, etc. » (*Ibid.*, n° 133).

Fol. 80 v°. « Epistola Albini, levite, ad Radonem, abbatem, de vita S. Vedasti, Atrebatensis episcopi. Dilectissimo dilectionis filio Radoni, abbati, humilis levita Albinus salutem. Dilectionis vestre venerabile preceptum... — Incipit liber primus de vita et virtutibus B. Vedasti, Atrebatensis episcopi et confessoris. Postquam Deus et Dominus noster... cujus et nos precibus adjuvari credimus per Dominum, etc. » (*Ibid.*, n° 8506).

Fol. 91. « Incipit translacio corporis ejusdem S. Vedasti a Belvaco ad proprium locum, facta idibus julii mensis. Valde dignum est, fratres karissimi, ut hac... ab omnibus honorifice celebratur ». (*Ibid.*, n° 8516).

Fol. 94. « Epistola Huberti, presbiteri, ad Haiminum, de revelacione ejusdem beati viri. Preceptis tuis satisfacere...— Incipit narratio geste rei. Quarta namque feria... semper tendens ad gaudia vera. Expliciunt pauca de virtutibus et miraculis B. Vedasti, Atrebatensis episcopi, composita a Haimino, monacho ». (*Ibid.*, n° 8512).

Fol. 95 v°. « Incipit prologus in vita S. Amandi, episcopi et confessoris. Scripturus vitam B. Amandi... — Incipit vita sancti ac beatissimi, etc. Amandus igitur sanctissimus atque religiosissimus... plenus annorum circiter nonaginta et requiescit in pace sempiterna, prestante Domino, etc. Explicit vita, etc. » (*Ibid.*, n° 332).

Fol. 100 v°. « Item, capitulum de operibus ejusdem sanctissimi viri. Prelato libello de virtutibus... — Epistola Martini, pape, ad B. Amandum. Dilectissimo fratri Amando Martinus. Fraternitatis tue studio... » (*Ibid.*, n° 339).

Fol. 101 v°. « Incipit passio beatissime Dorothee, virginis et martiris Christi. In provincia Cappadocie, apud Cesaream civitatem... qui glorificat sanctos suos, cui est honor, etc. » (*Ibid.*, n° 2323).

Fol. 104. « Incipit passio sanctissime Crispine, virginis et martiris Christi. Diocliciano et Maximiano consulibus, apud Coloniam Thebestinam... imperante Anolino proconsule, regnante Domino nostro, etc.» (*Ibid.*, n° 1989).

Fol. 104 v°. « Incipit passio beatissimi Valentini, martiris Christi. Sanctis martiribus Christi, quantus hic debeatur honor... ut per B. Valentinum, martirem suum, perveniamus ad eumdem Deum et Dominum nostrum, qui vivit, etc. » Pas rencontrée dans la *Biblioth. hagiogr.*

— « Incipiunt versus in laude ejusdem martiris.

Valentine, tuum recolentibus, alme, triumphum,
Fer, pius, auxilium, quo possint vincere mundum.
. . . . » (17 vers).

Fol. 106 v°. « Incipit passio beate Juliane. B[enignitas Salvatoris nostri]... a prefecto Eulesio, regnante Domino nostro, etc. » (*Ibid.*, n° 4523).

Fol. 109 v°. « Incipit conflictus beatissimorum apostolorum Petri et Pauli contra Simonem magum. Cum venisset Paulus Romam, convenerunt ad eum omnes Judei, dicentes... usque in hodiernum diem, per Dominum nostrum, etc. »

On y trouve la lettre de Ponce Pilate à l'empereur Claude. « Poncius Pilatus Claudio suo salutem. Nuper accidit et quod ipse probavi... »

Fol. 113 v°. « Incipit passio beatarum martirum Perpetue et Felicitatis. Facta itaque persecutione sub Valeriano... atque participes eorum efficere dignemur, in gloria et laude nominis sui, quod est benedictum in secula seculorum. Amen » . (*Ibid.*, n° 6634).

Fol. 114 v°. « Incipiunt versus Johannis, levite, in laude B. Gregorii, pape urbis Rome.

Suscipe Romuleos, pastor venerande, triumphos,
Gregorii sancti suscipe gesta tui.
. . . . » (11 distiques).

(*Ibid.*, n° 3642).

Fol. 115. « Incipit prefacio libri primi de vita et virtutibus B. Gregorii, pape urbis Rome. Beatissimo ac felicissimo domino Johanni, sancte et apostolice Romane ecclesie presuli, Johannes, ultimus levitarum. Nuper ad vigilias... — Incipit liber primus, etc. Gregorius,

genere Romanus, arte philosophus... saltem verba que valeo minime denegasse cognoscar ». (*Ibid.*, nº 3641).

Fol. 140 vº. « Incipit ejusdem vita deflorata. Gregorius, urbe Romana, patre Gordiano... die quarto iduum marciarum, prestante Domino, etc. » (*Ibid.*, nº 3639).

Fol. 147. « Incipit miraculum a B. Gregorio, Vasatensis urbis episcopo, in honore sancte Gemme patratum. Ego, Vasatensis urbis minimus... omnium sanctorum choris pervenire valeat, Domino nostro Jhesu Christo donante qui vivit, etc. »

Fol. 147 vº. « In nomine sancte et individue Trinitatis, incipit vita vel conversatio beatissime Sabine, virginis Christi. Savinus quidam, nobilis vir... et obiit in pace, prestante Domino, etc. » (*Ibid.*, nº 7408).

Fol. 150. « Incipit vita vel conversatio beatissime Eufrasie, virginis Christi. In diebus Theodosii, piissimi... et gaudium eterne leticie per magnum regem Dominum et salvatorem nostrum Jhesum Christum, cui est gloria, etc. » (*Ibid.*, nº 2718).

Fol. 157. « Incipit passio B. Longini, martiris. In diebus Domini nostri Jhesu Christi fuit quidam miles... sub preside Octavio, regnante Domino nostro Jhesu Christo, cui est, etc. » (*Ibid.*, nº 4965).

Fol. 158 vº. « Incipit prologus S. Paulini, episcopi, in vita B. Ambrosii, Mediolanensis ecclesie episcopi. Hortaris, venerabilis pater Augustine... — Incipit vita, etc. Igitur posito in amministratione prefecture Galliarum... sit mihi premium fugisse supplicium. Amen. » (*Ibid.*, nº 377).

Fol. 164. « Incipit passio B. Georgii, martiris. Eo tempore quo Diocliciannus... rege regum Jhesu Christo, Domino nostro, qui cum, etc. » (*Ibid.*, nº 3388).

Fol. 167. « Incipit passio beatissimi Marci, euvangeliste. Per idem tempus quo dispersi erant... finitus est cursus beati martiris et euvangeliste Marci, regnante Domino, etc. » (*Ibid.*, nº 5276).

Fol. 168. « Incipit prologus in vita vel conversacione beatissime Marie Egiptiace. Sciens gloriosissimam majestatem vestram... — Incipit vita vel conversatio beatissime Marie Egiptiace, que multa passa est pro Christi amore. Secreta regis celare terreni... et tunc migravit ad Dominum in pace, regnante ipso Domino, etc. » (*Ibid.*, nº 5415)

Fol. 174 vº. « Incipit vita beatissimi Theodulfi, confessoris Christi, mire pietatis ac sanctitatis viri, que colitur kalendas maias. Si dona karismatum que per sanctos suos... his precibus accommodet ipse cui est honor, etc. » (*Ibid.*, nº 8097).

Fol. 176. « Item, vita ejusdem sanctissimi viri elegantius dictata. Beate et benedicte glorioseque... ipse Dominus universorum, cui est honor, etc. » (*Ibid.*, n° 8098).

Fol. 179 v°. « Incipit prologus in vita beatissimi Marculfi, confessoris Christi. Sanctorum vitam eorumque constantiam... — Incipit vita beati viri. Beatissimus igitur Marculfus, regnante jam Childeberto... referens manipulos suos cum exultacione ad Dominum nostrum, etc. » (*Ibid.*, n° 5266).

Fol. 183. « Incipit prologus in vita B. Servacii, Tungrensis episcopi. Illustrissimi viri vitam Servacii... — Incipit vita, etc. Trojugenarum metropolis Francorum Tungris... confessorem et magnificum venerabilem Servacium. Amen ». (*Ibid.*, n°s 7633-7634).

Fol. 207 v°. « Incipit vita S. Severini, Coloniensium archiepiscopi. Dominus ac redemptor noster, caput scilicet universalis Ecclesie... cum nobis fore propicium senciamus, qui cum Patre, etc. » (*Ibid.*, n° 7647). — Fol. 210 v°. « Qualiter corpus ejus Coloniam est relatum. Quia beatissimi pontificis et confessoris... apud misericordiam Redemptoris, qui cum Patre, etc. » (*Ibid.*, n° 7648).

Fol. 211 v°. « Relacio miraculi in regione Saxonum facti. Omnibus Deum diligentibus... prefati domni Herberti successor fecerat venerandus ». Fragment de la vie de S. Magne. (*Ibid.*, n° 5157).

Fol. 212. « Incipit passio B. Urbani, pape et martiris. Urbanus, episcopus, nacione Romanus, ex nobili prosapia... in presentem diem ad honorem et laudem Salvatoris nostri, etc. » (*Ibid.*, n° 8372).

Fol. 221. « Incipit prologus in vita S. Fursei, episcopi et confessoris egregii. Considerans, reverende frater, interioribus oculis... — Igitur, tempore quo apud Hiberniam... merita illius clarescunt divinis virtutibus, adjuvante Domino nostro, etc. » — Fol. 228. « Incipit prologus in miraculis ejusdem. Gloriosi confessoris Fursei... — Incipiunt miracula, etc. Egregius itaque Christi confessor... annuente trino in unitate Deo qui vivit, etc. » — Fol. 231 v°. « Prologus in exceptionibus venerabilis Bede, presbiteri, de vita et miraculis B. Fursei. Elimatis, karissime frater, Spiritu sancto dictante... — Tempore quo Sigbera, rex orientalium Anglorum... legentibus notius existeret ». (*Ibid.*, n° 3215). Variantes.

Fol. 234. « Incipit prologus in vita beatissimi Medardi, Noviomensis episcopi. S. Medardi, episcopi et confessoris... — Incipit vita, etc. Beatissimi Medardi, antistitis... ad celestem feliciter pervenit gloriam,

prestante Domino nostro Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, nos 5864 et 5867).

Fol. 240 v°. « Incipiunt gesta B. Barnabe, apostoli. Ego, Johannes qui et Marcus cognomine vocor... mirifice collocatum est, ad honorem et gloriam Domini nostri Jhesu Christi, qui cum, etc. » (*Ibid.*, n° 983).

Fol. 242. « Incipit passio beatorum martirum Rufini et Valerii. Tempore illo, sub Diocliciano... et pia miseratione porrexerant, prestante Domino, etc. » (*Ibid.*, n° 7373).

Fol. 243. « Incipit vita sancti ac beatissimi Sulpicii, Biturice civitatis archiepiscopi. Beatus igitur Sulpicius, ortus a claris parentibus... baptizati et ad Christum conversi, donante ipso Domino nostro, etc. » (*Ibid.*, n° 7930).

Fol. 244 v°. « Incipit passio beatissimi Viti, martiris Christi. Tempore quo Valerianus preses... die septimo decimo kalendas julias, regnante Domino nostro, etc. » (*Ibid.*, n° 8711).

Fol. 247 v°. « Incipiunt gesta B. Petri, apostolorum principis. B. Petrus, apostolus, post saluberrimam... et coronam glorie a Domino percipere desiderabat ».

Fol. 257. « Incipit vita beatissimi Theoderici, confessoris Christi. Memoranda sanctorum Patrum exordia... ut misericordiam habeamus apud Dominum, cui est honor, etc. » — Fol. 261. « Anno incarnacionis dominice nungentesimo octogesimo octavo, hoc factum est miraculum in laude atque honore ejusdem sanctissimi viri Theoderici, patroni nostri. Desidia igitur plurimorum... — Aliud miraculum. Referamus denique... — De fonte dudum noviter exorto. In silvula huic contigua... — Item, de miraculis ibidem factis. Nuper quoque ordinato Hugone... » (*Ibid.*, nos 8060-8064).

Fol. 262. Miracula B. Theoderici. — Nous donnons les premiers mots de ces trente-huit miracles, pour faciliter leur comparaison avec les dix-sept qui ont été rapportés par les Bollandistes (*Acta SS.*, juillet, t. I, p. 72-80).

« Incipit prefacio Adalgisi in miraculis B. Theoderici, confessoris Christi. Dilectissimis dominis patribusque venerandis cenobii Sancti Theoderici in monte Or constitutis, servorum Dei minimus Adalgisus, etc. Vestre jussionis... — Incipiunt miracula, etc. Igitur beato confessore... — Quadam vero die febricitans... — Tempus, locus et persona... — Aliud quoque miraculum... — Eodem tempore de corpore... — In eodem vico, quedam mulier... — Cum igitur in monte Or... — Et populus sancti quidem miraculi visor... — Igitur, auctore

Deo... — Vulgo vocatur Brumeriacurtis quedam villa in territorio Remensi, haud longe sita a monasterio... — Et hec itaque... — Cum igitur hec et alia... — Terasia vocabulum est cujusdam nominatissime silve... — Dignum etiam videtur... — Eodem itaque die... — Interea quedam puella... — Et opulentia virtutum... — Et fama tanti miraculi... — Et Paracliti sancti Spiritus adventu... — Super flumen Maternam castrum situm est cui Castellion... — Pium est sentire... — Aliud factum vidimus... — In Trevirorum diocesi castrum est... — Voluit iterum veritas... — Quidam de familia S. Remigii... — Ex castro quod Macerias... — Huic divine munificencie... — Hujusmodi nonnulla... — Vicus est qui Vasthi vel Bellolocus appellatur... — Eodem tempore sancti... — In territorio Virmandensium... — Addendum est... — In provincia urbis Atrebatis... — Ex insula Britannorum... — Beatissimi Theoderici meritis suffragantibus... — Inclito Magno, Danorum rege... — Anno dominice incarnationis millesimo centesimo secundo, induximus... — Super fluvium Vidulam villa sita est, quam Chalon dicunt... postponunt omnem cunctacionem et concinunt laudes Deo et predicant ejus mirabilia, cui est laus, etc. »

Fol. 275. « Incipit passio sancti ac beatissimi Marcelli, martiris Christi, que colitur tercio kalendas julii. Dum florentem mundum... sabbati hora nona, regnante Domino, etc. » (*Ibid.*, n° 5243).

Fol. 276 v°. « Incipit invencio capitis beatissimi Johannis baptiste atque precursoris Domini. Quidam monachi de Oriente profecti... per indictionem septimam, ad laudem et gloriam sancte et individue Trinitatis, etc. » (*Ibid.*, n° 4290).

Fol. 279 v°. « Incipit prologus in vita beate Pecinne, virginis. Egregios sanctarum dilucidare triumphos... — Incipit vita, etc. Nobilissima igitur Christi virgo Pecinna... septimo kalendas julii, regnante omnipotenti Deo, etc. » (*Ibid.*, n° 6604).

Fol. 282. « Incipit vita B. Marcialis, apostoli, Lemovice civitatis episcopi. Predicante Domino nostro... ad desiderati pervenerit gloriam bravii, reducamus stilum ». — Fol. 290 v°. « Incipit transitus ejusdem sanctissimi viri. Anno quadragesimo post Resurrectionem... participes esse sanctorum collegio in regno Domini, etc. » (*Ibid.*, n° 5552).

Fol. 292. « Incipit passio S. Victoris, martiris. Cum sub Diocliciano... ne discedas a servis tuis quos adquisisti... » (*Ibid.*, n° 8570). Le texte finit brusquement, par la perte de deux feuillets.

Fol. 295. Pour la même raison, la vie de S. Gengoult a perdu son commencement : « ... sue proprietatis devenit habitacula... vie, veritatis et vite, Dei et Domini nostri Jhesu, etc. » (*Ibid.*, n° 3328).

Au fol. 184, une main du XVIIe siècle a inscrit dans la marge cette note : « Isti fuerunt episcopi Tungrenses: Maternus...; Lambertus, hic Leodium sedem transtulit ».

On lit de même, au fol. 194 : « Trajectenses episcopi, ex quo Servatius S. Trajecto sedem episcopalem inesse decrevit...; Lambertus, qui sedem Leodium transtulit ».

Au fol. 282, on trouve cette mention : « 1559. Robertus Houdrillot interfuit cenobio monachorum Divi Theoderici die 1ª julii, nam julius cepit regnare vel imperare ».

Dans la marge supérieure du fol. 1, on relève cette note (XVIIe siècle) relative à la lecture de notre Légendaire : « Pro mense januario usque ad julium mensem », qui laisse supposer l'existence de plusieurs autres volumes. La table (fol. VI) ne laisse pas de doute à ce sujet (XVIIe siècle) : « Index vitarum omnium quae hic erant in diversis voluminibus. Ubi per Parvum volumen in hoc indice non unum sed plura illigi per quae vitae quae dicuntur esse in Parvo dispersae sunt. Hoc volumen Secundum nuncupamus, alterum simile Magnum volumen hic passim scribitur ».

A signaler encore (fol. 27) la même note chronologique qu'au fol. 143 v° du ms. 1402, suivie de ces mots : « Et ita numerus iste, Domino nostro Jhesu Christo annuente, benigne disponitur ».

XIIe (fol. 1-220) -XIIIe (fol. 221-231) -XVe siècles (I-VI). VI et 296 feuillets, plus deux gardes blanches, en tête et en queue. Initiales couleur, bleu, rouge, vert, jaune et brun, plusieurs intéressantes (fol. 1, 140, 183, 244). Déchirure aux fol. 151 et 296; plusieurs marges coupées. 377 sur 260 millim. Rel. veau fauve. — (Saint-Thierry, n° 110).

1411 (K. 792). Legendarium, ad usum ecclesiae Sancti Nicasii Remensis.

Fol. 1. « Incipit passio beatissimi Nichasii, Remorum archiepiscopi, sanctissimeque sororis ejus Eutropie. Beatissimi Nichasii, Remorum pontificis... rebus prioribus superaddidit ». (*Biblioth. hagiogr.*, n°s 6076-6077).

Fol. 5. « Miraculum quomodo Gervasius, archiepiscopus, a demonibus ereptus sit. Quorumdam religiosorum virorum... » (*Ibid.*, n° 2203 *a*).

Fol. 5 v°. « Favente atque cooperante gratia Spiritus sancti... anno Verbi incarnati M° C° LXVI° ». Ce récit paraît inédit.

Fol. 7. « Incipiunt miracula de relatione reliquiarum S. Nichasii. Est quedam ecclesia in suburbio Remensi posita, miro columnarum ornatu, arcubus auro... et glorificante martirem suum Domino nostro Jhesu Christo, etc. » Même observation.

Fol. 10. « Incipit vita SS. confessorum atque pontificum Syxti [et] Sinitii. Sanctorum laudes atque actus... gloria, laus et magnificentia ex tunc et nunc et per infinita secula. Amen ». (*Ibid.*, n° 7815).

Fol. 12 v°. « Incipit passio B. Sebastiani, martiris, sociorumque ejus. In diebus illis Sebastianus, vir christianissimus... fecit Ecclesiam heredem in Christo, regnante Domino nostro qui, etc. » (*Ibid.*, n° 7543).

Fol. 26. « Incipit passio sancte Agnetis, virginis. Servus Christi Ambrosius virginibus sacris. Diem festum sacratissime virginis... in conspectu Dei valet invenire, cui est honor, etc. » (*Ibid.*, n° 156).

Fol. 29. « Incipit passio B. Vincencii, archidiaconi Christi, que agitur undecimo kalendas februarii, et sic inchoatur. Probabile satis est... ad laudem et gloriam nominis Christi, qui cum Patre, etc. » (*Ibid.*, n° 8628).

Fol. 33. « Incipit prologus in vita vel passione B. Prejecti, episcopi et martiris. Superna caritas... — Incipit vita vel passio, etc. Sanctus igitur Prejectus... operante potentia Christi, cui est honor, etc. » (*Ibid.*, n° 6917).

Fol. 36 v°. « Incipit vita B. Juliani, confessoris Christi, qui fuit unus de septuaginta Christi discipulis, postea Cenomannice civitatis episcopus. Cum adhuc mundus... et in actibus magistri sui Clementis aliquid invenitur ». (*Ibid.*, n° 4544).

Fol. 41 v°. « Incipit passio S. Policarpi, episcopi et martiris. Beato Aniceto, papa... scriptura composita est plenius discet ». (*Ibid.*, n°s 6881 et 6878).

Fol. 44 v°. « Incipit prefacio in vita beatissime Brigide, virginis Christi. Me cogitis, fratres, ut sancte ac beate... — Incipit vita beatissime atque sanctissime Brigide, virginis Jesu Cristi Domini nostri. Sancta itaque Brigida, quam Deus prescivit... euvangelicam pacem sectantes exaudiat, donante Jhesu Christo, etc. » (*Ibid.*, n° 1457).

Fol. 51 v°. « Incipit passio B. Blasii, martiris, que colitur die tercio mensis februarii. Quidam vir in Sebastia... Agricolao, preside impiissimo, regnante in nobis Domino nostro, etc. » (*Ibid.*, n° 1370).

Fol. 54. « Incipit passio beatissime Agathe, virginis, que agitur nonas februarias. Beatissime virginis Agathe... eos liberaret qui vivit et gloriatur ». (*Ibid.*, n° 133).

Fol. 56 v°. « Epistola Albini, levite, ad Radonem, abbatem, de vita S. Vedasti, Atrebatensis episcopi. Dilectissimo dilectionis filio Radoni, abbati, humilis levita Albinus salutem. Dilectionis vestre venerabile preceptum... — Postquam Deus... » (*Ibid.*, n° 8506). L'œuvre s'arrête dès les premières lignes du premier livre, sur ces mots : « temporibus fortissimis regis tunc temporibus ».

Fol. 58. « Scripturus vitam servi tui... — Bernardus, Burgundie partibus... » Cette vie, qu'une main du XVIIe siècle, écrivant dans la marge, désigne ainsi : « S. Bernardi, abbatis Clarevallensis, vita, auctore Guillelmo, prius Sancti Theoderici abbate, tunc monacho Signiacensi », n'est pas aussi complète que dans l'édition des Bollandistes; de plus, notre copie s'arrête sur les derniers mots du 2e chapitre du Ve livre : « ... ac totius creature visibilis et invisibilis monarchiam tenente Dei filio Jhesu Christo, anno ab incarnatione sua M^{o} C^{o} L^{o} III°, qui cum Patre, etc. » (*Ibid.*, n° 1211).

La couverture intérieure, les gardes A, E, F, proviennent d'un livre d'église noté. — Sur la garde A, on lit cette note (XVIe siècle) sans valeur : « Jehan Bary, demerant à Rins ». — Sur le fol. B, on relève la signature : « D. G. Marlot ». — Sur le fol. B verso et sur le fol. E, on rencontre la signature (XVIIe siècle) : « Jacobus de Bonnaire, Nichasianus ». — Enfin, en tête du fol. 1, nous lisons l'ex-libris (XVIIe siècle) : « Ex libris monasterii Sancti Nicasii Remensis, ordinis S. Benedicti, congregationis S. Mauri », et, au verso du fol. E, ce nom : « Jean Batillot, religieux à céans ».

Fol. B v°. Liste des archevêques de Reims (commencement du XIVe siècle), donnant d'importants articles aux saints Sixte, Sinice et Nicaise et s'arrêtant à l'archevêque Humbert. « In ista pagina continentur nomina archiepiscoporum Remensium, etc. Primus fuit B. Syxtus, vir tocius prudentie... »

Sur le fol. C, on trouve des formules d'oraisons jaculatoires (XVe siècle), puis ce canevas d'une question théologique (m. d.) : « Questio. Quomodo temptatur qui potens est, patitur qui virtus est, moritur qui vita est et omne bonum, scilicet Christus? Temptatur ut omnes temptationes... »

Fol. C v°. Nouvelle liste des archevêques (commencement du

XVIe siècle). « In hac pagina continentur nomina archiepiscoporum Remensium. Primus fuit B. Sixtus, vir totius prudentie ac mansuetudinis... » Une main plus récente a porté cette liste de 1532 à 1561.

Fol. D. Bulle d'Alexandre III, adressée au chapitre général des abbés de Saint-Benoît de la province de Reims (s. d.), leur donnant pouvoir d'alléger certaines prescriptions de la règle bénédictine reconnues trop lourdes pour les monastères de femmes. « Ex parte dilectarum in Christo filiarum abbatissarum et conventuum monasteriorum monialium Remensis provincie... » Non signalée par Jaffé et manquant au régeste publié dans le tome III des *Veter. Script.*

Au verso du même feuillet, des notes météorologiques et historiques. « Anno Domini millesimo quingentesimo quadragesimo tertio, casus hoc in coenobio, horribile dictu, accidit. Nam sexto idus decembris, circa horam octavam a meridie, ecce venti validi in aere adorti sunt, sicque impetuose perflarunt ut eos quisque horeret (*sic*) multisque in locis terremotus eorum impetu plerisque visus est, multaque tum superba, tum etiam et abjecta eorum violento flatu humi decedere aedificia, praeter caetera hoc unum adeo elegans, cujus simile nusquam fuit repertum, nempe tota pars vitrea superior rotundata hujus templi sacratissimi ad Occidentem respiciens. O quid naufragii, Auster saevissime, locis profanis cum sacris aedique divinae [tan]tam jacturam tantumque incommodum inferes! Ventis autem mitigatis, inventum in terra illud contritissimum, ut vix reperiretur fragmentum sive frustum unum pollice majus ».

— « Eodem tempore, Franciscus hoc nomine primus, Dei gracia Gallorum rex, Hispanis imperatorique Karolo quinto, omnia vastans igne et ferro, bella ferocia inferebat, quorum principium, fortuna favente secunda, satis dextre gessit. Multas enim urbes, arces, castellaque obsedit, sed tamdem bellicose opugnavit (*sic*) et vi armorum, exiguo tempore, magnam illius regni partem occupavit. At finem satis sinistre gessit. Nam non nullis urbibus ab ipso imperatore captis, cum suo exercitu Galliam intravit, omnia depopulans, scilicet aurum, argentum, victus et caetera hujusmodi, nichil ultra effecit. Veruntamen hec urbs prestantissima Remensis, diis auspicibus, evasit integra, quanquam quatuor miliaribus ab hac urbe preterierunt castra hostilia. Mirum est eum fuisse usque adeo clementem, cum antea copie nostre in eos quam acerime desevierant ».

— « His temporibus, conditum est a quodam domino de Liervat,

huic urbi legato regio, propugnaculum illud quod quidem in Divi Johannis vici extremo insitum est, ubi erant nobis hortuli duo ». — « Tunc temporis in Gallia plurima convitia regnabant, nefandissima etiam latrocinia, praede, homicidia in ea exercebantur, stupra... » L'auteur, qui n'a pas achevé sa note, s'était nommé dès le début : « Dominus Claudius Baudet fecit, composuit ».

Commencement du XIIIe siècle. Parchemin. 101 feuillets à 2 col., plus 24 *bis*, 74 *bis*, 74 *ter*, 75 *bis*, et les gardes A-B, en tête, C-F, à la fin. Volume fatigué et sali, plusieurs feuillets déchirés. Initiales couleur, mi-parties, dont plusieurs intéressantes, notamment aux fol. 1, 41, 45, 51, 54. Mauvaise rel. veau blanc sur bois. — (Saint-Nicaise).

1412 (K. 789). Leontii, Neapolitani episcopi, enarratio vitae S. Johannis Eleemosinarii. — Inventio capitis S. Johannis Baptistae, Dionysio Exiguo interprete. — Miracula quaedam e Bedae *Historia ecclesiastica gentis Anglorum* excerpta.

I. Fol. 1. « Incipit prefatio. Cogitante ac diu tacite solliciteque mecum considerante... — Incipiunt capitula libri Leontii, episcopi Neapoleos, de vita S. Johannis Heleimonis (*sic*). De Zacharia... — Incipit enarratio Leontii, episcopi Neapoleos Cyprorum insule, de vita et actione sancti patris nostri Johannis, episcopi Alexandrini. Intentio quidem una est nostra... — Cum pervenissem Alexandriam... quae preparavit Deus diligentibus se, quae omnes nos impetremus per gratiam et misericordiam Domini nostri, etc. Expliciunt acta S. Johannis, que quidem pretermissa fuerant a Johanne atque Sophronio, viris illustribus, qui ejus vitam conscripserunt, sed post modum Leontius, episcopus Neapoleos Cyprorum insule, ea studiose subplevit, cujus narrationes sanctissimus ac ter beatus Nicolaus, papa, ad multorum aedificationem, Anastasio peccatori interpraetari praecepit ». (*Biblioth. hagiogr.*, nos 4388-4389).

Fol. 66 v°. « Propitio Christo, fratres karissimi, ita lectionem divinam avido et sicienti corde excipitis ut nobis... » Incomplet.

Fol. 67 v°. « Incipit inventio capitis beatissimi Johannis Baptiste. Quidam monachi de Oriente profecti cupientesque pretiose crucis Christi et gloriosi sepulcri ejus... caelebrata est autem depositio S. Johannis, praecursoris Domini atque baptiste, in eadem basilica, vicesimo octavo die mensis octobris, id est quinto kalendas novembris,

per indictionem septimam, ad laudem et gloriam sancte et individue Trinitatis, Patris et Filii, etc. » (*Ibid.*, n° 4290).

Fol. 78 v°. « B. Johannis virtus, Herodis feritas. Cum refertur, confusa sunt viscera... illicitum est fratris conjugem accipere... » Paraît incomplet.

II. Fol. 80. Recueil de miracles. « Temporibus domini Pipini, regis, miraculum memorabile et antiquorum simile in Brittania factum est, quam Angli Saxones incolunt. Namque ad excitationem... — Erat ergo quidam paterfamilias, in regione Nordan Himbrorum quę vocatur Inchumningum... » Tiré de l'*Historia eccles. gentis Anglorum* de Bède, liv. V, ch. XIII (*Ven. Bedae op.*, t. III, p. 127-129).

Fol. 87. « At contra fuit quidam in provincia Mertiorum... — Fuit autem temporibus Coenredi, regis, qui post Edilredum regnavit... » (*Ibid.*, ch. XIV; t. III, p. 130-131).

Fol. 89 v°. « Novi autem ipse fratrem... » (*Ibid.*, ch. XV; t. III, p. 131).

Fol. 91. « Verum dum adhuc Sigberecht regni infulas teneret, supervenit de Hibernia vir sanctus, nomine Furseus... » (*Ibid.*, liv. III, ch. XIX; t. III, p. 67-69).

Fol. 96. « Memorare vobis volo, fratres karissimi, per ordinem quid moderno tempore contigit in monasterio Sancti Petri apostoli, quod nuncupatur Longeritus (*sic*) nomine... — Frater quidam, nobilis progenię, Barontus nomine... ut paradysum perfrui mereamur, quod ipse prestare dignetur qui cum Patre, etc. Acta sunt hec omnia VIII kalendas aprilis, VI anno regnante Teuderico rege ». Extrait de la vie des SS. Baront et Didier (*Biblioth. hagiogr.*, n° 997).

Fol. 110 v°. « Incipit de quodam vicedomino, Teophilo nomine. Factum est, priusquam incursio fieret in Romanam rem publicam execranda Persarum gentis, fuisse in una civitatum nomine Ciliciorum... at ille : Confiteor et omnino gratias ago concursioni vestrę et cum parvum tempus... » Incomplet. (*Ibid.*, n° 8121).

En tête du fol. 80, on lit cette note (XVI[e] siècle) : « Hae narrationes inveniuntur cum figuris in parvo codice antiquissimo in bibliotheca Sancti Remigii Remensis ; plenae sunt ostentis incredibilibus ».

Au fol. 1, on trouve cet ex-libris (XII[e] siècle) : « Liber Sancti Theoderici ; auferenti sit anathema », et cette note bibliographique (XVIII[e] siècle) : « Codex abbatiae Sancti Theoderici, constans foliis 120; incipit ab his verbis, folio recto : *Incipit prefatio ;* desinit his verbis, folio verso : *parvum tempus* »

X[e] (fol. 1-79) -XI[e] siècles (fol. 80-120). Parchemin. 120 feuillets, plus les gardes A, B, blanches, en tête et à la fin. Initiale curieuse au fol. 4. Rel. veau fauve sur carton. — (Saint-Thierry, n° 64).

1413 (K. 797). Passio sanctae Margaritae. — Vita S. Victoris. — Vita sanctae Gemmae. — Passio S. Simeonis. — Leontii, Neapolitani episcopi, enarratio vitae S. Johannis Eleemosinarii.

Fol. 1. « Incipit passio sanctę Margaritę, virginis et martyris. In diebus illis, transibat Olibrius prefectus de Asia in Antiochiam civitatem... Deum adorate in unitate. Memoriam beatissime Margarite facite, ut in sua pace nos memoret ante Dominum nostrum Jhesum Christum, cujus est honor et gloria in secula seculorum. Amen. Explicit passio sanctę Margaritę, virginis et martyris, quę est XIII kalendas augusti ». Notre version ne concorde ni avec celle des Bollandistes (*Acta SS.*, juillet, t. V, p. 33-39), ni avec celle de Surius (*De prob. SS. histor.*, 1579, t. IV, p. 274-278).

Fol. 13. Vita sancti Victoris. « Cum persecutio christianorum ab imperatore Antonino mota fuisset, et Sebastianus dux, jussu sui imperatoris, quidam de Cilicia christianus erat timens Deum, nomine Victor... atque ex hoc plurimi crediderunt Domino nostro Jhesu Christo, cui est gloria in secula seculorum. Amen ». (*Biblioth. hagiogr.*, n° 8560).

Fol. 17 v°. Vita sanctae Gemmae. « In tempore illo, quando Blanduadus regnabat in Eicymia regione, venit sancta Gemma cum magna virtute... multitudo autem angelorum et archangelorum venerunt ad eam et glorificaverunt eam in secula seculorum. Amen ». (*Ibid.*, n° 3303).

Fol. 20. « In nomine Domini nostri Jhesu Christi, incipit passio sancti Simeonis. Sanctus Simeon ex utero matris suę electus est a Domino... mercedem ab Altissimo recipiat, cui est honor et gloria, virtus et potestas in secula seculorum. Amen ». (*Ibid.*, n° 7957).

Fol. 32. « Cogitante ac diu tacite solliciteque mecum considerante quid in domo Dei commodius ac dignius operari potuissem, etc. » Comme dans le manuscrit précédent.

On trouve, au fol. 31, une curieuse incantation contre le mal de dents et la migraine (XI[e] siècle). « ✝ Pater noster. — In principio erat Verbum et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. Hoc erat in principio apud Deum. Omnia per ipsum facta sunt et sine ipso factum est nichil. — Ille. Sanctus Petrus supra mare in petra sedebat;

manum ad caput tenebat; et beata Maria venit et interrogavit qui[d] tristis est. Petrus : « Domina, venit sanguis vermiculosus, nomine migranea, et devoravit dentes meos ». Et beata Maria dixit : « Ajuro (*sic*) te, sanguis et mala guta, nomine migranea, per Patrem et Filium et per Spiritum sanctum, ut non possis nocere famulo isto, illius nec dentes frangere nec ossa frixare, sed sicut de matre nasceretur, per merita omnium sanctorum apostolorum, prophetarum, virginum et quicquid Dominum ministrantur. Amen ».

XIe (fol. 20-73) -XIIe siècles (fol. 1-19). Parchemin. Écrit de plusieurs mains, ce volume est aussi composé de plusieurs manuscrits ou fragments de manuscrits. Les fol. 13-19 sont des palimpsestes. Les fol. 20-31 et 32-73 formaient deux unités avant d'avoir été rapprochés par le relieur. Enfin, les fol. 10-12, qui ont servi au XIIe siècle à compléter la vie de Ste Marguerite, sont des feuillets volants d'abord utilisés (XIe siècle) à la copie d'une partie de la Passion selon S. Marc. 73 feuillets. Des lacunes paraissent exister entre les fol. actuels 13-14, 17-18 et 33-34. 184 sur 146 millim. Rel. veau brun sur carton. — (Saint-Thierry, n° 65).

1414 (M. 822). Vita Caroli magni Turpino, Remensi archiepiscopo, adscripta. — Liber Miraculorum B. Jacobi majoris Calixto, papae II°, adscriptus. — Liber de Ortu B. Mariae. — Vita Amici et Amilei. — Vita B. Simeonis, monachi. — Vita sanctae Marthae. — Passio B. Eutropii. — R. Fretelli, archidiaconi Anthiochensis, liber de Locis sanctis. — Ignoti cujusdam expositio in libro Cantici canticorum. — B. Bernardi homiliae super *Missus est*.

Fol. 1. « Incipit epistola Turpini, archiepiscopi, ad Leoprandum. Turpinus, Dei gracia archiepiscopus Remensis ac sedulus Caroli magni, etc. Quoniam nuper mandastis mihi... — Incipit historia famosissimi Karoli magni, regis, quomodo tellurem Hyspanicam et Galetianam a potestate Sarracenorum liberavit. Capitulum primum. De hoc quod apostolus Karolo apparuit. Glorio[si]ssimus namque Christi apostolus Jacobus... quorum edificat basilicas, collocatur ».

Entre le récit du concile de Saint-Denis et celui de la mort de Charlemagne, qui forment les chapitres XXXI et XXXII de l'édition de Seb. Campi (*De vita Caroli magni et Rolandi historia*. Florence, 1822), notre manuscrit donne la description suivante (fol. 15 v°-16) : « De septem artibus quas in palacio suo Karolus depingi fecit. De grammatica. Grammatica scilicet que est... »

De même, après l'*explicit* donné plus haut, le récit se poursuit (fol. 17) ainsi : « De miraculo Rotholandi, comitis, quod apud urbem Gratianopolim per eum facere Deus dignatus est. Sed valde dignum est ut... »

On trouve encore, à la suite (fol. 17 v°) : « Calixtus, papa, de invencione corporis B. Turpini, episcopi et martiris. Beatus Turpinus, Remensis archiepiscopus... » — *Ibid.* « De Altumajore Cordube. Quid patrie Galactie... » — Fol. 18. « De eo quod Navarri non de vera prosapia sunt geniti. Julius Cesar, ut traditur... »

Fol. 18 v°. « [De itinere ad Beatum Jacobum]. De corporibus sanctorum qui in itinere Sancti Jacobi requiescunt, qui (*sic*) a peregrinis ejus sunt visitanda. Primitus namque his [qui] per viam Egidianam ad Sanctum Jacobum tendunt... et precibus auxilientur nobis quod Dominum nostrum Jhesum Christum, qui cum, etc. »

Sur cet itinéraire, v. l'*Hist. litt.*, t. XXI, p. 281 et suiv.

Fol. 20 v°. « Americus Pinadi de Pariniaco (*lisez :* Picaudi de Partheniaco).

Ad honorem Regis summi
Qui condidit omnia,
Venerantes jubilemus
Jacobi magnalia,
De quo . . . .
. . . .
. . . .
Decantemus jugiter.

Sur Aimeri Picaud, de Parthenay, et son poème, v. l'*Hist. litt.*, t. XXI, p. 272-277.

Ibid. « Versus Calixti, pape.

Salve, festa dies Jacobi veneranda tropheo,
Qua celos subiit proximus ille Deo
. . . .
. . . .
Qui morbis hominum confert culpisque levamen
Subveniat nobis subcine, cantor. Amen ».

(*Biblioth. hagiogr.*, n° 4072).

Fol. 21. « Beatus Fortunatus, Pyctavensis presul, versificator luculentus, in codice laudum suarum olim sic cecinit dicens :

Siderei proceres ad regia vota frequentes
. . . .
Intrant sydereo vernantes lumine portas,
Excipit hos proceros urbs patefacta poli ».

Ibid. « Pulchre per quemdam sapientem rithmice dictum est :

Ad consultum veritatis
Attendite qui erratis
. . . .
Splendor, inquam, nube carens
Dies illa semper clarens.

Ibid. « Epistola domini pape Innocentii confirmativa. Innocencius, etc. Hunc codicem a domino papa Calixto primitus editum, quem Pyctavensis Aimericus Pinaudus de Paraniaco... » Suivi des confirmations des cardinaux. (*Biblioth. hagiogr.*, n° 4064).

Fol. 21 v°. « Incipit prefacio B. Calixti, pape, in libro Miraculorum Sancti Jacobi Galetie. Calixtus, etc. Quoniam cunctis cosmi climatibus... (*Ibid.*, n° 4072). — Incipit prologus ejusdem translationem (*sic*) S. Jacobi, apostoli. Hanc B. Jacobi translationem... (*Ibid.*, n° 4062). — Incipit translatio S. Jacobi, apostoli, fratris Johannis, evangeliste, que III kalendas januarii celebratur; qualiter ab Jerosolimis translatus est in Galetiam. Post Salvatoris nostri passionem... » (*Ibid.*, n° 4058). — Fol. 24. « Incipit epistola B. Leonis, pape, de translatione S. Jacobi, apostoli. Noscat fraternitas vestra, dilectissimi rectores... (*Ibid.*, n° 4061). — Calixtus, papa, de tribus sollempnitatibus S. Jacobi, apostoli. Beatus Lucas, evangelista, in Actibus Apostolorum, ostendit... »

Fol. 26. « Incipit argumentum B. Calixti, pape, de Miraculis S. Jacobi, apostoli. Summopere precium est... — Incipiunt miracula a domino Papa conscripta. De XX[ti] viris quos a captione Moabitarum Apostolus liberavit. Beatus apostolus Jacobus, qui sub obedientie... et est mirabile in oculis nostris. Explicit de Miraculis S. Jacobi, apostoli ». 24 chapitres. (*Biblioth. hagiogr.*, n° 4072). Le texte donné par les Bollandistes s'arrête à notre fol. 26 (*Acta SS.*, juillet, t. VI, p. 47-58).

Fol. 35. « Incipit prologus vel epistola beatorum episcoporum Chromatii et Elidori (*sic*) ad B. Jheronimum, de Ortu beatissime Dei genitricis Marie. Dilectissimo, etc. Ortum Marie... » — « Jeronimus ad eo[s]dem. Dominis, etc. Qui terram auri consciam... »

Cf. notre ms. 1395, fol. 2.

Fol. 35 v°. « Incipit vita Amici et Amelei karissimorum. Temporibus Pipini, regis Francorum, quidam puer in Bericano ortus est castro... sub Desiderio, rege Longobardorum, quarto idus octobris, regnante Domino nostro, etc. » (Kölbing, *Altenglische Bibliothek*, t. II, p. XCVII-CX).

Fol. 40 v°. Preces (4) piae ad Christum.

Ibid. « Incipit vita S. Symeonis, monachi. Sancte recordationis B. Symeon, cujus depositionem... celebratur autem dies depositionis S. Symeonis nonas januarii, regnante Domino, etc. Explicit vita S. Symeonis, monachi ». (*Biblioth. hagiogr.*, n° 7960).

Fol. 46. « Incipit prologus in vita sancte Marthe. Sancte Ecclesie typum beata Martha... — Incipit vita beate Marthe, hospitis Domini nostri Jhesu Christi. Beatissima igitur Martha, pago Jherosolimitano... et dedistis mihi manducare, etc.; quod ipse prestare dignetur cujus regnum et imperium sine fine permaneat in seculorum secula. Amen ». (*Ibid.*, n° 5545).

Fol. 51 v°. « Incipit proemium domini Calixti, pape, in passione B. Eutropii, episcopi et martiris. Via S. Jacobi in urbe Sanctonensium... — Incipit epistola B. Dyonisii, episcopi et martiris, ad B. Clementem, papam. Dyonisius, Francorum antistes, prosapia Grecus, reverentissimo pape Clementi, etc. Eutropium quem mecum... — Incipit passio B. Eutropii, Sanctonensis episcopi et martiris. Gloriosissimus namque Christi martyr Eutropius... et ad superna polorum regna perducat, prestante Domino nostro, etc. » (*Ibid.*, n° 2784).

Fol. 54. « Descriptio cujusdam de Locis sanctis. Reverendissimo patri ac domino H[enrico Zdik], Dei gracia Olomacensium antistiti, R. Fretellus stola jucunditatis indui. Quoniam corrigendi causa, immo examinandi... — Incipit opusculum. Modo autem, reverande (*sic*) domine mi, quoniam a pravitate... hec est parrochia sancte Dei civitatis Jerusalem ».

Sensiblement différent de l'édition donnée par Migne (*Patrol. lat.*, t. CLV, col. 1039-1054), notre manuscrit porte un tout autre prologue, des descriptions de l'Arabie et de la Terre-Sainte beaucoup plus étendues, une épitaphe de Godefroi de Bouillon :

Francorum gentis Syon loca sacra petentis

. . . .

des listes des évêques de Jérusalem et des patriarches grecs et latins

plus détaillées, ajoute des listes des rois juifs et chrétiens et des comtes d'Édesse, et enfin se clôt sur une : « Descripcio parrochie sancte Dei civitatis Jerusalem in sanctis Canonibus designate quidem a sanctis Patribus per inspirationem S. Spiritus ab initio patriarchatus. Sunt ei quidem IIII^or metropolite... »

Fol. 64.

Ave, mundi spes, Maria,
Ave, mitis, ave, pia,
Ave, plena gratia,
. . . .
. . . .
Collocet in lucis domo.
Amen dicat omnis homo.

(Chevalier, *Repert. hymnol.*, n° 1974).

Ibid. « Incipit epistola R. M., super Canticum canticorum, ad Anfridum, amicum suum. Servo Dei dilectissimo suo Anfrido, etc., frater R., hominum minimus, etc. Multis jam vinculis... — Incipit prologus B. Gregorii, pape, in Canticis canticorum. Quia si ceco... — *Osculetur me osculo oris sui.* Os sponsi, inspiratio Christi, osculum oris dulcis amor... nos ipsos et spiritum et corpus debemus, qui vivit, etc. Explicit expositio super librum qui hebrayce Syrasyrim, latine autem Cantica canticorum dicitur ».

Et le scribe continue, trahissant ainsi l'origine de sa copie : « Liber Beati Evurcii Aurelianensis. Quicumque eum furatus fuerit vel furatum celaverit, vel titulum istum deleverit, anathema sit ».

Fol. 88. « Unde te contristatum cognovimus... vel cujuslibet sanius sapientis. Explicit consolatio contristati ».

Fol. 88 v°. « Si per negligentiam evenerit ut, perlecto canone et peracta consecratione... et reponendus in sacrario loco pulvis. Explicit sententia B. Bernardi, abbatis Clarevallis, in qua docet quid agere debeant negligentes qui, perlecto canone et peracta consecratione, nec vinum, nec aquam reperiunt in calice ».

Ibid. « *Missus est angelus Gabriel*, etc. « Incipit tractatus S. Bernardi Clarevallensis. Omelia I^a. Quid sibi voluit... opusculum devotissime destinavi ».

Et le scribe ajoute encore : « Quicumque eum furatus fuerit, anathema sit. Liber Beati Evurcii Aurelianensis ».

Fol. 102. « Incipit letania de Beata Maria.

Sancta Maria, piissima domina mea, ora pro nobis.
Sancta Dei genitrix, benignissima domina mea, o. p. n.
Sancta Virgo virginum, misericordissima domina mea, o. p. n.
. . . . »

Litanie extrêmement longue et fort différente de celle que l'Église romaine a conservée. Elle est suivie de plusieurs oraisons.

A signaler, au bas du fol. 20 verso, une note (fin du XIII[e] siècle) donnant la généalogie de S. Jacques. Elle est suivie de ces vers :

De Jacobis binis non ambigat amodo quivis.
Hic satus Alpheo fuit, alter et a Zebedeo.
Quem prius audisti fratrem, memor, assere Christi,
Jerusalem primum legimus quem sede potitum.
Vulgo sollempnis maii solet esse kalendas.
Ultimus autem ille frater fuit Apocalipste,
Galecieque solum se gaudet habere colonum ;
Natalemque sui colit a pede septimo julii.

Au dos, l'ancien n° « 238 ».

Fin du XIII[e] siècle. Parchemin. 102 feuillets à 2 col., plus 28 *bis*, et 2 gardes, en tête et à la fin, blanches. 362 sur 260 millim. Rel. veau brun sur carton. — (Ex-libris du Chapitre : « C, ord. 3, n° 45 »).

1415 (K. 800). « Vita et miracula sanctissimi monachorum patris Benedicti per tabellas quadraginta distributa ».

Fol. 1. « Eisodos.

Ite procul, caeli vicinae nubibus aedes
. . . .
. . . .

— Tabella prima.

Hic animis tumet et magno se mater alumno
Nursia Campani gloria jactat agri
. . . .
Nil ego, nil posthac culmina vestra moror.

En tout 42 pièces de vers.

A l'intérieur du plat initial, on lit la cote : « Ll. 44 ». — Au fol. 1, on trouve l'estampille aux armes de Saint-Nicaise.

XVIII[e] siècle. Papier. 210 pages. 242 sur 185 millim. Rel. parchemin. — (Saint-Nicaise).

1416 (K. 800 *bis*). Double du précédent.

A l'intérieur, on lit la cote : « Ll. 43 ». — Sur le fol. 1, estampille aux armes de Saint-Nicaise.

XVIIIe siècle. 199 pages. 242 sur 188 millim. Rel. parchemin. — (Saint-Nicaise).

1417 (K. 790). Vita B. Remigii necnon testamentum ejusdem, auctore Hincmaro, archiepiscopo. — Ejusdem translatio et miracula, auctore Rotgario, monacho. — Dedicatio basilicae Sancti Remigii Remensis a Leone, papa IX, anno 1049, auctore Anselmo, monacho.

Fol. 1. « Incipit prefacio vitę, actuum atque obitus beatissimi Remigii, Remorum archiepiscopi et confessoris. Hincmarus, nomine non merito episcopus, ac plebis Dei famulus, dilectis fratribus ac comministris hujus sanctę Remensis ęcclesię filiis. Sicut a senibus... » — Index capitulorum. — Fol. 6. « Incipit textus vitę atque obitus B. Remigii, Remorum archiepiscopi et confessoris. Post vindictam scelerum quę facta est... et post obitum pręclara ostensio ». (*Biblioth. hagiogr.*, nos 7152-7155).

Fol. 30. « Translatio S. Remigii, kalendas octobris. Cęterum cum funus... ita cujusmodi ordine sepulchrum istius sancti translatum fuerit nemo cognoscit ».

La vie donnée par les Bollandistes s'arrête sur ces mots (*Acta SS.*, octobre, t. I, p. 166). V. aussi *Biblioth. hagiogr.*, nos 7156-7158). La nôtre se poursuit (fol. 37), dans un XLVIIIe chapitre, en ces termes : « Videamus etiam quomodo hic beatus pater et pastor noster benedictionibus sibi a legis latore Deo datis... atque ab omni morte ac corruptione Salvator noster, in qua cum Deo Patre et Spiritu sancto coeternus et consustantialis ac coequalis vivit, etc. » (*Biblioth. hagiogr.*, n° 7159).

Fol. 45. « Exemplar testamenti a S. Remigio editi, in quo lector attendet quia solidorum quantitas... — Ego, Remigius, episcopus civitatis Remorum, sacerdotii compos, testamentum meum condidi... ut ex eo sedes futura meorum ossium componatur ». (*Ibid.*, n° 7160).

Fol. 47 v°. « Isti versus sunt scripti in scrinio corporis S. Remigii, in linea superiori, per circuitum :

Hic famulus Hincmar Domini sacra membra locavit
Dulcis Remigii, ductus amore pio,
Qui prius. . . . . » (Deux distiques).

Fol. 48. « Isti sequentes versus sunt scripti in linea inferiori :

Isdem Hincmarus, primus hac sede sacerdos,
Post triginta. . . . . » (Deux distiques).

(*Ibid.*, nos 7161-7162).

Ibid. « Ab incarnatione Domini usque ad transitum S. Martini, anni quadringenti quadraginta tres. Ab incarnatione Domini usque ad baptismum Francorum, anni quingenti quadraginta duo. Ab incarnatione Domini usque ad transitum Chlodovei, anni quingenti quinquaginta sex. Ab incarnatione Domini usque ad transitum S. Remigii, anni quingenti septuaginta quinque computantur ». (*Ibid.*, n° 7163).

Ibid. Translatio B. Remigii, anno 882, auctore Rotgario, monacho. « Anno felicissime incarnationis Domini nostri Jhesu Christi, filii Dei omnipotentis, octingentesimo octogesimo secundo, Karoli magni regis orthodoxi sceptra Francorum regni tenentis primo, episcopatus vero Hincmari archiepiscopi tricesimo octavo, accidit exigentibus... salutarem cotidie litat sacri libaminis oblationem ». (*Ibid.*, n° 7166).

Fol. 61. « Epistola B. Benedicti ad B. Remigium. Dominico sacerdoti Remigio frater et conservus in Christo Jhesu ęnobialis vitę institutor Benedictus, ęternę benedictionis munus. Sanctissimo tuo congratulans profectui... » (*Ibid.*, n° 7168). Apocryphe.

Fol. 61 v°. « Epistola fratrum Remensis cenobii ad fratres qui sunt in Monte Casino constituti. Exigui ac permodici regularis vitę sectatores fratres qui sunt Remis constituti in monasterio... » (*Ibid.*, n° 7167).

Fol. 62 v°. Dedicatio basilicae Sancti Remigii Remensis, auctore Anselmo, monacho. « Incipit prefacio subsequentis operis. Dilectis in Christo fratribus sub beati patris Remigii tutela... — Incipit narratio qualiter ęcclesia beatissimi Remigii renovata et a domno papa nono Leone fuerit dedicata. Basilica igitur gloriosi confessoris... rationem quam condixerat synodi ». — Fol. 73 v°. Parvenu à ces mots, le scribe donne le récit des journées du synode. « Die vero altera, quę est quinto nonas octobris, congregati sunt in memorata basilica episcopi, videlicet numero viginti... sicque, benedictione data, concilium solvit ». — Fol. 79 v°. Il poursuit. « Hujusmodi ergo ordine beati patris Remigii devotus Romanę sedis pontifex quartam celebravit translationem...huic operi dignum judicavimus inserere. Ejus vero exemplar hujusmodi est. (fol. 81) Leo episcopus, servus servorum Dei, fratri-

bus, etc. Compertum caritati vestrę credimus... ęterne bęatitudinis felicitatem mereamini possidere. Valete » (*Ibid.*, n° 4825).

On relève sur ce volume quelques notes intéressantes.

Fol. A. On a copié ceci (fin du XII[e] siècle) : « Incipit vita SS. martirum Cornelii et Cipriani. Cum universus orbis terrarum Romanorum dicione regeretur, anno post passionem Domini centesimo octogesimo nono... et confessionem ducis de fratrum consensione crevisse ». Le morceau paraît incomplet.

Fol. C. Copie (fin du XII[e] siècle), avec variantes, du songe de Charles le Chauve déjà rencontré dans notre ms. 300 (t. I, p. 343) : « In nomine Dei summi, regis regum, ego Karolus, gratuito Dei dono rex Germanorum et patricius Romanorum atque imperator Francorum, omni Ecclesię salutem et pacem. Sacra nocte dominicę dieï, post celebratum nocturnarum horarum officium divinum... et juxta eum Ludovicum, filium ejus, similiter coronatum ».

Au verso du même feuillet, une main du XVI[e] siècle, qu'on a déjà maintes fois rencontrée dans les marges du volume, a transcrit cette note : « Hic liber est bibliothece monasterii Sancti Nicasii Remensis, eaque sequentia continentur : Vita, acta et obitus S. Remigii ac de duplice translatione corporis ipsius per Hincmarum, episcopum Remensem, provinciae metropolitanum ; — de delatione corporis B. Remigii in Sparnacum oppidum et ad Orbacense monasterium, ac de relatione ejusdem Remos, primum in ecclesiam sanctae Mariae virginis, deinde ad propriam ; — item, de miraculis quae tunc contigerunt, authore Floardo vel eo antiquiore; — Anselmi, monachi Remigiani, opusculum quod Tritemius abbas vocat « Itinerarium Leonis papae 9 », in quo multa alia continentur, nempe a quibus et quomodo aedificata et dedicata est ecclesia Sancti Remigii ; — item, acta concilii nationalis in eadem habiti, presidente S. Leone, papa 9 ; — et quedam miracula B. Remigii ac de translatione corporis illius ».

Fol. D. Note sur les miracles. « Dicit insipiens in corde suo : Non est Deus. Quicumque miraculorum tempus aut gratiam defluxisse queritur et mentitur... — Erat in Dachia clericus quidam, nominatus Magister, in conflictu scolarium prepotens, sed discipulus erroris, sed servus peccati opere et veritate... ibidem usque ad tempus quo dissensio facta est inter Alexandrum et Victorem, vita vivens omnibus extitit miraculum et exemplum ».

Aux fol. A, E et 45, on lit (XVe siècle) le « De libris Sancti Nichasii Remensis », accompagné parfois des noms « G. Marlot » et « Charles Longaulx ».

Fin du XIIe siècle. Parchemin. 81 feuillets à 2 col., plus les gardes A-C, en tête, et D-E, en queue. Marge enlevée au fol. 49. Très belles initiales à rinceaux et dragons de couleur, aux fol. 1 et 6. 310 sur 224 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Saint-Nicaise).

1418 (K. 791). S. Remigii vita, auctore Nicolao Picardi, de Larisvilla, monacho. — Historia dedicationis basilicae Sancti Remigii, auctore Anselmo, monacho. — Dicta Poncardi de Venderessa super dedicatione predicta. — Motiva octo fratris Petri Gracilis super eadem.

Divisée en trois sermons, l'œuvre commençait par ces mots : « Sermo primus. Ut ad spiritualem uberius lucem fidelium... » L'ancien fol. 1 ayant été enlevé avec son initiale, le commencement du texte fait défaut. Le fol. 1 actuel débute ainsi : « ...cipari, vel potest sic dici quod inhumatio sui sacri corporis... pro prima sui festivitate predicationis gratia breviter dicta sunt ad presens sufficiant ». (*Biblioth. hagiogr.*, n° 7169).

Fol. 45. « [Sermo secundus]. Sequitur de festivitate predicti Francorum apostoli, que prima die octobris celebratur. Consecutiva deductione, fratres karissimi, hunc non exiguum laborem... altius insigniri, prout inferius elucescet ».

Fol. 65. « Cum funus sanctissimum deferretur... »

Fol. 70 v°. « Prima translatio preciosi corporis sanctissimi Remigii, Remorum archipresulis. Sepulto siquidem, ut prediximus, corpore... hujus virtutis repulsu reliquit ».

Fol. 71 v°. « Secunda translatio, que kalendis octobris habetur. Anno incarnationis dominice octingentesimo quinquagesimo secundo, nuper adhuc ampliata ipsa ecclesia... duo contracti sanati fuerunt ».

Fol. 72 v°. « Tercia translatio preciosi corporis sanctissimi Remigii, et hec quarto kalendas julii celebratur. Venerabilis presul Hincmarus criptam preclari operis ad pedes hujus sancti Remigii construxit... unum ex hiis non conteretur ».

Fol. 73. « Relatio preciosi corporis sanctissimi Remigii, et hec fit tertio kalendas januarii, nec dicitur translatio, quia propter metum paganorum hoc accidit. Anno felicissime incarnationis Domini nostri Jhesu Christi, filii Dei omnipotentis, octingentesimo octogesimo

secundo, Karoli magni regis orthodoxi sceptra Francorum... cum gratiarum actione et S. Remigii collaudatione suscepit ».

Fol. 81. « Quarta translatio pretiosi corporis sanctissimi Remigii. Quartam translationem preciosi corporis... valedicens recessit. Et hec que de predictis translationibus cum adjunctis miraculis dicta sunt ad presens sufficiant ».

Fol. 83. « Post igitur illa que de pretiosi corporis sanctissimi Remigii translationibus cum earumdem adjacentiis dicta sunt, de ceteris miraculis breviter est dicendum. Et ut autem populus concipiat... — Temporibus Pipini... aliquanto tempore exhibens tandem discessit ».

Fol. 95 v°. « Visio que ostensa est in monasterio Beati Remigii, de Ebonis archiepiscopi depositione. Dum Ebo, archiepiscopus Remensis, frequenter in palatio Regis... laudans et magnificans clementiam salvatoris Jhesu Christi Domini nostri qui, etc. »

Fol. 97. « Sermo tercius, ad utramlibet prefati Francorum apostoli aptus festivitatem. Si, fratres karissimi, nota veritatis veri christicole nobilisque regni... nec eos offuscat aspecta pena reproborum, ipso propiciante qui vivit, etc. » (*Ibid.*, n° 7171).

Fol. 113. « Littere sive bulle quos venerandus papa Ormisda misit ad sanctissimum Remigium. Dilectissimo fratri Remigio Ormisda. Suscipientes plena fraternitatis tue congratulatione colloquia... »

Fol. 115. « Secuntur et alia miracula sanctissimi Remigii, Francorum apostoli. Ut abdita Cunctipotentis magnalia fidelibus populis pendantur... — Anno igitur supradicto, estatis tempore... »

Le recueil finit sur un miracle arrivé dans l'Hôtel-Dieu de Reims, dans la cour Godart, et raconté partie en prose, partie en vers, dont voici les derniers.

. . . .
Est eciamque pio laus data Remigio.
Omnes idem tamen dant gracias et amen.

(*Ibid.*, n° 7172).

Fol. 123. « Natus vero fuit sanctissimus Francorum pastor et apostolus Remigius tempore Zenonis, imperatoris, anno Domini CCCC°LXXX. Et anno siquidem etatis sue XXII°, Spiritu sancto eumdem visibiliter inungente, Remorum pontifex factus, rexit quoque pontificatum annis LXXIIII. Claret igitur quod vixit annis IIII^{xx} et XVI. Transivit autem ab hoc seculo anno Domini V^{c} LXXVI, idus januarii. Ab incar-

natione vero Domini usque ad baptismum Francorum, anni quingenti quadraginta duo contradicuntur. Ab incarnatione Domini usque ad transitum Clodovei regis, anni quingenti quinquaginta sex computantur. Dedicataque fuit solemnis ecclesia predicti pastoris Remigii a dompno Leone nono, apostolico sanctissimo, regnante Francorum rege Hanrico (*sic*), anno incarnati Verbi millesimo quadragesimo nono, sexto nonas octobris ».

« Explicit vita sanctissimi Remigii, Francorum pastoris et apostoli, quam horotica trium sermonum contemplatione Nicolaus de Larisvilla, alias Picardi, stilo achimico editus est.

Istius actoris nomen fuit omnibus horis
Sanus et insanus, Nicolaus, dives, egenus.
Floruit in pena, sine flore cluit, quia pena
Flore caret penitus, semper alit gemitus.
Hec nam quique legis, rogites ut in agmine regis
Celestis vigeat, morte jugi careat.

Amen ».

Fol. 128. « Prologus in dedicatione ecclesie Beati Remigii Remensis. Dilectis in Christo fratribus sub beati patris Remigii tutela Deo militantibus, subsequentis auctor opusculi, etc. Cum vita nostra... — Basilica igitur gloriosi confessoris... — Incipit tractatus dicte dedicationis ecclesie sanctissimi Remigii Remensis. Quapropter idem abbas Herimarus cum quibusque sapientibus... rationem quam condixerat synodi ». — Fol. 145. Parvenu à ces mots (Cf. *Acta SS.*, octobre, t. I, p. 183, c. 29, in fine), l'auteur continue : « Prima dies synodi. Die vero altera que est quinto nonas octobris... data benedictione, concilium solvit ». — Fol. 155 v°. Le texte reprend : « Hujusmodi ergo ordine... » — Fol. 157 v°. « Epistola B. Leonis, pape. Leo, episcopus, etc. Compertum caritati vestre... — Explicit tractatus dedicationis ecclesie sanctissimi Remigii Remensis a sanctissimo Leone papa celebrate, anno Domini millesimo XLIX°, secunda die octobris ».

Fol. 159. « Incipit prologus epistole sequentis. Favorabili siquidem animarum dilectione presentem editionem fideles Ecclesie ad edificationem domus Dei... — Incipit epistola. Dilectis ecclesie sancte catholice fidelibus presentem epistolam audituris Nicolaus de Laris villa, vilis et infructuosus Domini talentorum dispensator, etc. Quoniam ad celestia capessenda... post expletam nostris corporis resolutionem celestibus civibus assistamur, prestante Domino nostro, etc. »

Fol. 185. « Incipiunt dicta Poncardi de Venderesca, magistri in artibus ac in sacra theologia baquelarii, super dedicatione predicta. Postremo mirificavit Dominus S. Remigium... et mirificandum ab omnibus patefecit. Amen ».

Fol. 190. « Motiva (8) fratris Petri Gracilis, sacre theologie professoris, ordinis fratrum Heremitarum S. Augustini, in historia dedicationis ecclesie B. Remigii, Remensis archipresulis, fundata, quibus persuadetur quod pie ac meritorie credi potest sanctissimum Leonem, papam nonum hujus nominis, quando commemoratam dedicavit ecclesiam, contulisse et in ea posuisse quolibet anno, in dicte dedicationis festo, plenariam indulgentiam. Primum motivum, quia S. Leo, papa, summe dilexit B. Remigium... et spe indulgentie plenarie optinende ».

Au verso de la garde D, on trouve cette table du XVIIe siècle : « Quae hoc volumine continentur sequens pagella indicabit : Vita S. Remigii, anno Domini 1410 conscripta a Nicolao de Laris villa, hujus monasterii monacho ; — de festivitate S. Remigii, quae prima die octobris celebratur, eodem auctore ; — historia dedicationis ecclesiae Beati Remigii Remensis, auctore Anselmo, quem Tritemius vocat monachum Remensem ; — epistola ad fideles sanctae ecclesiae catholicae ejusdem argumenti cum praecedenti historia, eodem auctore ; — dicta Poncardi de Venderesca, magistri in artibus ac in sacra theologia bachalaurei, super dedicatione praedicta ; — octo motiva fratris Petri Gracilis, sacrae theologiae professoris, ordinis fratrum Heremitarum S. Augustini, quibus persuadere conatur pie ac meritorie credi posse sanctissimum, etc. » Comme plus haut.

XVe siècle. Parchemin. 194 feuillets, moins le fol. 126, plus les *bis* 112 et 150 et quatre gardes en tête, A-D. Les fol. A-C, 125, 127, en papier, sont blancs. Le volume s'arrêtait primitivement au fol. 112; il reçut une seconde partie qui le porta jusqu'au fol. 127. Les fol. 128-194 forment un troisième apport. L'enlèvement du fol. 1 nous prive de connaître le nom du riche donateur, Guillaume Fillastre ou autre, qui fit exécuter pour la bibliothèque capitulaire ce beau manuscrit. Très belles initiales or, couleurs et gouache, fleuronnées, formant encadrement de page, parfois avec animaux, aux fol. 5, 45, 46, 65, 69, 70, 71, 72, 73, 81, 83, 97; celles de la deuxième partie sont de qualité inférieure. Les feuillets sont signés a —, a =, a ≡, a ≣, b —, etc. 239 sur 164 millim. Rel. neuve, veau fauve, à fermoir; on y a conservé, dans les plats intérieurs, les plats gaufrés (XVe siècle) de l'ancienne reliure, dont une Crucifixion formait la décoration princi-

pale, encadrée de chardons, roses, fleurs de lis, agneau pascal, etc. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « H, ord. 4, n° 31 »).

1419 (N. fonds). « Abrégé de l'histoire de S. Remi, archevêque de Reims et apôtre de la France, par Ferdinand De Croix ».

On y a joint un cahier de plus petit format contenant des notes de l'auteur et la correspondance échangée par lui, avec la duchesse de Berry (1825) et la mairie de Reims (1826), pour conserver son ouvrage à la postérité.

D'autre part, sur le cartonnage, colorié par l'auteur sur les deux plats, on lit ces mots de sa main : « Dédié à la jeunesse rémoise par Ferdinand De Croix ; écrite (*sic*) en 1803 ».

XIXe siècle. Papier. 172 pages, plus A, en tête, et un cahier de XVII feuillets. 244 sur 185 millim. Cartonnage. — (Don Decroix, 1827.)

1420 (N. fonds). « Éloge de S. Remy, archevêque de Rheims », prononcé à Saint-Remi de Troyes, en 1779, à Maisons près de Paris, en 1781, et à Vanves, en 1783, par M. l'abbé Anot, grand pénitencier, théologal et chanoine de la cathédrale de Reims.

XVIIIe siècle. Papier. 134 pages. 166 sur 105 millim. Rel. veau fauve. — (Achat, 1891.)

1421 (N. fonds). *Les heureux commencemens de la France sous l'apôtre de nos Rois S. Remi*, par René de Ceriziers, religieux de la Compagnie de Jésus.

Transcription de l'édition (Reims, Fr. Bernard, 1633). — Povillon-Piérard, qui posséda ce manuscrit avant le poète rémois Gonzalle qui l'a donné à M. Eug. Courmeaux, a inscrit en tête de l'ouvrage cette réflexion : « Beaucoup d'édification et d'instruction, mais pas assez de critique ». Il a aussi collé, en queue, une bandelette de papier, où il fait (1835) de ses travaux personnels un éloge satisfait, que ces derniers mots résument : « Ses manuscrits sont du plus grand intérêt ».

XVIIIe siècle. Papier. 232 pages précédées de 7 feuillets. 228 sur 175 millim. Demi-rel. parchemin. — (Don Eug. Courmeaux, 1902).

1422 (N. fonds). « Histoire abrégée de la vie [et du culte] de S. Remy, évêque de Rheims, par Povillon-Piérard (1809) », revue et corrigée en 1828.

Quelques pièces imprimées ont été intercalées, notamment pour l'office de S. Remi.

On y trouve aussi (fol. 58) les offices propres de S. Martin et de S. Julien, à Reims.

A la page 167, on lit : « Ex libris Povillon, clerici, Rhemi, anno Dei 1790 ». — Cote de l'auteur : « Povillon, 7 a, 1809 ».

XIXe siècle. Papier. 249 feuillets. 195 sur 125 millim. Demi-rel. basane fauve. — (Achat, vente Povillon, 1836).

1423 (N. fonds). « La vie et le martyre de S. Thimothée et de ses compagnons, suivis d'un récit historique touchant une ancienne procession avec les reliques de ces saints martyrs, en un lieu autrefois appelé « Buxitus », aujourd'hui « La Pompelle », et qui est à une lieue de la ville de Rheims ; terminé par l'ordre de cette procession (fol. 11) et les prières qui s'y disent, par l'office propre (fol. 41) de S. Thimothée, par une notice historique des monuments anciens et modernes du plan du chemin de La Pompelle (fol. 54 v°). 1808 ».

On y trouve quelques dessins : Fol. 5. Vue de la collégiale de Saint-Timothée. — Fol. 10. Châsses qui se portent à la procession de La Pompelle. — Fol. 14. Plan du chemin qui conduit à La Pompelle. — Fol. 20. Exposition des châsses. — Fol. 38. « L'ancienne Pompelle de Rheims ». — Fol. 40. La nouvelle Pompelle. — Fol. 69. Châsse de Ste Balsamie et « décoration de la maison figurée de la sainte Vierge déposée dans une des chapelles de l'église de Saint-Remy ». — Fol. 70. Châsse de S. Nicaise (1819). — Fol. 71. Châsse de S. Timothée (1820). — Fol. 73. Châsse nouvelle des martyrs de Reims.

On y a annexé les pièces suivantes :

Fol. A-B. Requête des paroissiens de Saint-Timothée à monseigneur l'illustrissime archevêque duc de Reims, premier pair de France, pour obtenir que les chanoines de Saint-Timothée continuent l'usage annuel de la procession de La Pompelle. In-fol. (XVIIIe siècle). — Paraît provenir des papiers du chanoine Lacourt.

Fol. 34, 35, 36. « Agapes ou repas sur les tombeaux des saints ». In-fol. (XVIIe siècle). — Même provenance.

Cote de l'auteur : « Povillon, 6, 1833. »

XIXe siècle. Papier. 85 feuillets, plus les fol. A-B, en tête. 183 sur 122 millim. Rel. basane. — (Achat, vente Povillon, 1836).

1424 (N. fonds). Passio sanctorum Pionii et sociorum ejus, martyrum.

Fragment. Un feuillet de parchemin, mutilé de ses marges. Dimensions : 334 sur 223 millim.

La justification, entamée d'un côté, offrait en hauteur 280 millim.; elle contient 46 lignes au recto et 44 au verso.

Commencement du recto : « ... il]le respondit : Te magis oportit audire, quoniam quae tu scis scio, tu [vero] ignoras illa quae novi. Tum ille beati martyris inridens catin[as, ait] : Quid sibi illae catine volunt?... »

Commencement du verso : « ... ut essit pertinax altercatio religionis, documentum fidei... »

Cf. Ruinart, *Acta primorum martyrum sincera et selecta* (Paris, 1689), pages 123-138, et plus particulièrement pages 127-130.

VIe ou VIIe siècle. Écriture demi-onciale. Un feuillet de parchemin et l'ais de bois (370 sur 190 millim.) contre lequel il était collé, provenant de la couverture d'un des mss. qui ont été reliés à neuf à l'époque de M. Maubeuge, bibliothécaire (1847).

1425 (N. fonds). « Vita S. Edmundi, Cantuariensis archiepiscopi, auctore Bertrando, priore Pontiniacensis monasterii, ex schedis nostri Georgii Viole ».

Page 1. « Observationes praeviae. Beati Edmundi, Cantuariensis archiepiscopi, viri doctrina et sanctitate conspicui... »

Page 59. « Incipit vita B. Edmundi, Cantuariensis archiepiscopi et confessoris. Excellentis ingenii et foecundae facundiae... ab origine mundi dicant omnes. Amen. Explicit tractatus S. Edmundi de Pontiguiaco, qui appellatur Speculum Ecclesiae ». (*Biblioth. hagiog.*, n° 2404).

Page 321. « Officium pro festo S. Edmundi, Cantuariensis archiepiscopi; die 16 novembris ».

XVIIIe siècle. Papier. 347 pages. 215 sur 165 millim. Demi-rel. parchemin. — (Fonds Deullin).

1426 (K. 801). « La vie de M. Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur, ancien chanoine de la cathédrale de Reims et instituteur des Frères des Écoles chrétiennes, par D. François-Élie Maillefer, bénédictin ».

Pages 310 *bis* et *ter*. « Relation de la manière dont le corps de feu

M. de La Salle, inhumé dans la paroisse de Saint-Sever, faubourg de Rouen, a été transporté, le 16 juillet 1734, chez les Frères des Écoles chrétiennes, dans leur église nouvellement bâtie et dédiée au saint enfant Jésus ». Imp. in-4°; s. l. n. d.

Page 313. « Avis sur l'épitaphe du père Joseph de La Salle, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, mort curé de Chauny, et lettre de D. Jean Daret, bénédictin, qui contient l'éloge funèbre de Mr J.-François Maillefer, chanoine de Saint-Symphorien de Reims, mort le 21 octobre 1723, âgé de 42 ans». V. le *Journal de Rheims* du 4 décembre 1838.

Le fol. D contient une notice sur D. Fr.-Élie Maillefer, extraite du Nécrologe de Saint-Remi.

XVIIIe siècle. Papier. 340 pages, plus les fol. A-D, en tête, et les fol. imprimés 310 *bis* et *ter*. 245 sur 187 millim. Rel. veau fauve. — (Saint-Remi, sous la cote : « E E. 14 »).

1427 (N. fonds). Vie du bienheureux Jean-Baptiste de La Salle. — Procès de béatification.

1-2. Précis biographiques.

3-8. « Déposition de Lacatte-Joltrois », l'un des commissaires (avril 1836) pour la béatification. — Pièces annexes.

9. « Notes relatives au procès apostolique pour la béatification du vénérable Jean-Baptiste Delassalle ». — Autographie, 8 pages in-4°.

10. Décret du Saint-Siège portant permis d'introduire la cause de béatification (8 mai 1840). Placard imprimé (Paris, Moronval).

XIXe siècle. Portefeuille de 10 pièces de divers formats.

1428 (K. 758). Tableaux chronologiques de l'histoire ancienne et moderne, par Jean Lacourt, chanoine de Notre-Dame de Reims.

L'œuvre, contenue en dix-huit cartes synoptiques, va de la création du monde à l'année 1599, et embrasse tous les peuples connus du temps de l'auteur.

Au fol. 5, on lit : « Donné par les demoiselles Élisabeth et Marie-Thérèse de La Salle-Monache, l'année 1735 ».

XVIIIe siècle. Papier. 36 feuillets. 532 sur 412 millim. Cartonnage couvert en papier de tenture du temps.

1429 (O. 873). V Bedae Historia ecclesiastica gentis Anglorum.

Fol. 1. « Gloriosissimo regi Ceolvulfo, Baeda, famulus Christi et presbiter. Historiam gentis Anglorum ecclesiasticam... — Incipit liber primus Hystoriae gentis Anglorum. Britannia, Oceani insula, cui quondam Albion nomen fuit... et parere semper ante faciem tuam. Explicit liber quintus Hystoriae gentis Anglorum ».

(*Ven. Bedae opera*, t. III, p. 1-151).

Le verso du fol. 170 est occupé par un acrostiche de douze vers, écrit en capitale rustique, où le scribe Rénier fait hommage de son livre à son chef spirituel Constantin :

Constantine pater, constans ostenderis ex hoC
OmniA constanti quia sanctis disponere fActO
Nullius exameN valet his infligerE crimeN
Sicut monstrat opuS preclarum codiciS hujuS
Testaturque domVs que, tE rectore, nitesciT.
Annuat hinc summa pAtriS tibi premia dextrA;
Nobile vel nomEn coMitari prebeat omeN;
Te caro dum liNquet celi supeR aethera ducaT.
Ipseque qui frAgili rainerus harundIne scripsI,
Ne quodVis crimen rapiat, precor, hoc mihi cUlmeN,
VT caream lapsu sacro fer vota precAtV;
Sit christi regis tecum mihi mansio que viS.

Grâce à un certain nombre de lettres intermédiaires semées sur les branches de la croix de S. André qui s'inscrit dans ce petit poème, les deux diagonales donnent ceci :

Constantine, tuis ad vitam previus adsis;
Constantine, tuis valeas fore norma salutis.

A l'intérieur du plat final, on lit cet ex-libris (XV[e] siècle) : « Ja[cobi] de Fossa », et au-dessous, de la même main : « Istud volumen continet 170 fol[ia] ».

XI[e] siècle. Parchemin. 170 feuillets à longues lignes. 348 sur 246 millim. Rel. veau brun sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « A, ord. 1, n° 11 »).

1450 (O. 874). Galfridi Monemutensis Historia Britanniae.

Fol. 1. « Cum mecum multa et de multis sepius animo revolvens in historiam regum Britannie... Talia mihi et de talibus multociens cogitanti obtulit Walterius, Oxinefrodensis archidiaconus, vir in oratoria arte atque in exoticis historiis eruditus, quendam (*sic*) Britannici sermonis librum vetu[s]tissimum qui a Bruto, primo rege Britonum, usque ad Cadualardum, filium Cavallonis, actus... ; rogatu itaque illius ductus,

tametsi infra alienos ortulos falerata verba non collegerim, agresti tamen stilo propriisque calamis contentus, codicem illum in latinum sermonem transferri curavi... Opusculo igitur meo, Roberte, dux Claudiocestrie, faveas, ut sic, te doctore, te monitore, corrigatur quod non ex Galfridi Monemutensis fonticulo censeatur exortum, sed sale minerve tue conditum illius dicatur editio, quem Henricus, illustris rex Anglorum, generavit... — Britannia, insularum optima, in occidentali oceano, inter Galliam et Hiberniam sita... existimantes lumen esse in illo ».

Fol. 29 v°. « Nondum autem ad hunc locum historie perveneram, cum de Merlino divulgato rumore compellebant me undique contemporanei mei... — Incipit prophetia ejusdem. Cedente (*sic*) igitur Vorceguino, rege Britonum... quod ipsemet eos in hostes conduceret, praecepit itaque [fieri sibi feretrum... »

Sur Geoffroy de Monmouth, v. Potthast, *Biblioth. hist. med. aevi*, t. I, p. 487-488. Sur les éditions, v. Brunet, *Manuel*, t. II, col. 1458-1459.

Au verso du fol. 37, on lit cette note de Gilles d'Aspremont : « Folia 37, XXXVII, numerata in vigilia apostolorum Symonis et Jude, anno Domini M° CCCC° XII° ». — Sur le fol. A, on trouve la cote : « 139 visa. Rabillon ».

A l'extérieur du plat final, une petite étiquette portait le chiffre du donateur, Guillaume Fillastre. Une autre, en parchemin, portait, outre ce chiffre qui s'y trouvait répété, le titre : « Brutus », qui évidemment n'est pas à sa place.

Commencement du XIII° siècle. Parchemin. 37 feuillets à 2 col. et 2 gardes A, B, en tête et à la fin, sans valeur. 222 sur 144 millim. Rel. daim jadis vert sur cuir, mauvais état. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 5, n° 102 »).

1451 (N. fonds). Histoire de la négociation de Bruxelles, entre S. A. le prince-évêque de Liège et S. M. l'Impératrice-reine, commencée en 1766 et suspendue en 1768.

Copie (1862) de M. Lépine, ancien avoué, correspondant de l'Académie de Reims.

XIX° siècle. Papier. 113 pages. 152 sur 126 millim. Demi-rel. toile rouge. — (Don J.-B. Lépine).

1452 (N. fonds). « Le petit Cucuche, ou Abrégé historique de

l'histoire du Haynaut et spécialement de la très ancienne ville de Chimay, où l'on voit les souverains desquels elle a dépendue (*sic*) depuis son origine, plusieurs seigneurs, comtes et princes qui l'ont gouverné (*sic*), les maux qu'elle a soufferts et plusieurs choses remarquables, depuis le déluge universel jusqu'à la paix générale de 1748, par le R. P. Coppée, doyen de Chimay, recueilli et mis au net par le R. P. Étienne-Joseph Tellier, doyen de la même ville, 1748, colligé par J.-B. Lépine, ancien avoué, membre correspondant de l'Académie de Reims, à Reims, 1862 ».

XIXe siècle. Papier. 259 pages. 191 sur 145 millim. Cartonnage toile. — (Don J.-B. Lépine).

1433 (N. fonds). Antiquités de Trèves. Dessins de monuments antiques, bas-reliefs, statues, stèles, sarcophages, vases épigraphiés, etc., par Clotten, antiquaire, à Trèves.

On y remarque notamment (n° 12) : « Schema voluminum in bibliothecam ordine olim digestorum, Noviomagi, quinque infra Treviros horarum itinere, in loco castrorum Constantini magni hodiedum in lapide reperto excisum ».

Fin du XVIIIe siècle. Papier. 4 feuillets de texte (inscriptions et commentaires), et 19 dessins au lavis, de tous formats, numérotés 5-23, dans un portefeuille. — (Achat?).

1434-1435 (M. 829, 827). Affaires d'Italie.

1434. Tome I. — Fol. 1. « Essortatione di M. Bartholomeo, cavalcante alla signoria di Venetia, a nome del re di Francia, per la confederatione contra l'Imperatore. Quanto piu penso alle cose... »

Fol. 23. « Ragionamento di Carlo quinto, imperatore, al re suo figliolo, nella consignatione del governo di suei stati et regni, doue si contiene come si debbe governare in tempo della pace et della guerra ».

Fol. 133. « Relatione di Roma, al tempo di Pio quarto et Pio quinto, del clarissimo Thiepolo, ambasciatore Veneto ».

Fol. 211. « Lettere del cardinal Borromeo et del cardinal di Como alli nuntii di Francia, di Spagna et di Venetia, sopra il luogo degli ambasciatori de principi in capella pontificia ».

Fol. 217. « Instruttione del re Catholico, per il particolare del re di Bohemia, al commendator maggiore d'Alcantara, l'anno 1562 ».

Fol. 223. « Relatione venuta di Trento, sopra la precedenza degli

ambasciatori di Francia et Spagna, con alcune lettere di monsignor B[artholo]meo Paleotto et del cardinale di Lorena intorno a questa materia ». 1563.

Fol. 226. « Lettera di monsignor Bartholomeo Paleotto sopra quel che occorse in Trento, per causa della precedenza, tra gli oratori del re di Francia et Spagna. Di Trento, l'ultimo di giugno 1563 ».

Fol. 228. « Lettera del cardinal di Lorena a papa Pio 4°, per causa di quel che occorse a Trento, il giorno di san Pietro, in cappella, por la precedenza, tra l'ambasciator di Francia et quel di Spagna » (m. d.).

Fol. 234. « Copia del contenuto d'una lettera che papa Pio 4° scrisse al cardinal di Lorena per lo Musotto. 1563 ».

Fol. 235. « Lettera del cardinale di Lorena a papa Pio quarto. 1563 ».

Fol. 237. « Discorso sopra la republica di Genova et fattioni che sono in essa ».

Fol. 256. « Discorso sopra le potenti cagioni che debbono spingere il re Catholico piu tosto all' impresa d'Inghilterra che a quella di Fiandra, ove si dimostra anco con quanta facilita o non molta difficulta si potria conseguire ».

Fol. 292. « Relatione dell' antica et nobile citta d'Ancona et suo porto ».

Fol. 306. « Raguaglio di tutte le fortezze, citta et castelli che hanno li signori Venetiani in Istria, Dalmatia et Levante, et in che termine si ritrovino al presente ».

Fol. 340. « Raguaglio della natione degli Uscochi, delle fuste Turchesche, delle galere di Ponente et altri vascelli armati ch' escono in corso a danni del Turco et parimenti delli Timarioti, cavato dalla relatione fatta del proveditore dell' armata Venetiana, l'anno 1584 ».

Fol. 363. « Discorso sopra la fortificatione di castello Santo Angelo et del borgo di Roma. 1568 ».

Fol. 375. « Particolare informatione alla regia, sacra et Catholica maesta. Del nobile magistrato de Vinegia... sempre propitio alli desiderii suoi ».

Au bas du fol. 1, on trouve cette bande imprimée : « Ex dono domini Nicolai Caron, ecclesiae Remensis canonici ». — A l'intérieur du feuillet initial, cette cote de sa bibliothèque : « Arm. 5, tab. 3, num. 109 ».

1435. Tome II. — Fol. 1. « La morte di Gasparo di Coligni,

ammiraglio, et d'altri ribelli, seguita d'ordine di Carlo IX, re di Francia, descritta da Camillo Capilupi al senor Alfonso Capilupi. Ancorche jo mi persuada... »

Fol. 95. « Lettere del re di Navarra et del principe di Conde, scritte a papa Gregorio XIII, l'anno 1572 ».

Fol. 101. « Raguaglio della prigionia del principe don Carlo d'Austria. Di Madrida, XXVI di gennaro 1568 ».

Fol. 104. « Carta escripta de mane propria de Su Magestad à la sanctidad de nostro santo Padre papa Pio quinto, sobre la prision del principe don Carlos ».

Fol. 107. « Carta que Su Magestad escribio a la serenissima reyna de Portugal, sutia sobre la prision del principe don Carlos, su primo genito hijo ».

Fol. 109. « Lettera del re Catholico a don Parafan de Ribera, duca d'Alcala, vicere di Napoli, sopra la prigione del principe don Carlo d'Austria ».

Fol. 111. « Relatione del clarissimo M. Giovanno Correro, tornato ambasciatore dal re di Francia, l'anno MDLXX ».

Fol. 188. « Lettera del duca di Alenzon, scritta a nostro signore Gregorio XIII, doue giustifica la causa della sua partita dal re Christianissimo, suo fratello, l'anno 1575 ».

Fol. 191. « Lettera del Valleta, gran mastro della religione de cavalieri Hierosolimitani, scritta a papa Pio V[to], per conto della provisione del priorato di Roma in persona del cardinale Alessandrino, suo nipote. 1558 ».

Derniers mots : « ... Da Malta, il di primo di luglio M D LXVIII. — Il fine ».

Au bas du fol. 1, on trouve l'ex-dono de Nicolas Caron, chanoine de Reims. — A l'intérieur du plat initial, sa cote : « Arm. 5, tab. 3, n° 107 ».

XVII[e] siècle. Papier. — 408 feuillets, plus 352 *bis ;* quelques blancs. 254 sur 190 millim. — 202 feuillets, plus 11 *bis*, les 100-190 blancs. 267 sur 195 millim. Rel. souple parchemin. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « H, ord. 4, n[os] 9, 10 »).

1456 (N. fonds). Traité des préséances, du cérémonial et des droits et prétentions des couronnes de France et d'Espagne, avec les usurpations et infractions aux traités commises par cette dernière puis-

sance contre la France, les droits de la France en Italie, en Flandre et en Artois, les traités d'alliance conclus avec les Électeurs de l'Empire, etc.

On trouve notamment, à la page 235 : « Très humble et très importante remonstrance au Roy, sur la remise des places maritimes de Flandres ès mains des Anglois. 1657 ».

Au verso du fol. A, on lit cette note de M. Hivert, archiviste de la ville : « Manuscrit in-folio provenant de l'abbaïe de Saint-Basle, donné par M. Descharmes, de Verzy, membre du Conseil d'arrondissement, pour la Bibliothèque de la ville de Reims, ce 2 décembre 1832 ».

XVII[e] siècle. Papier. 271 pages, plus 118 *bis* et *ter*. 373 sur 242 millim. Rel. parchemin blanc. — (Don Descharmes, 1832).

1437-1441 (M. 832). « Négotiation de la trêve entre le roy d'Espagne et les archiducs de Flandre, d'une part, et les Estats généraux des sept Provinces-Unies des Pays-Bas, d'autre, traictée soubs l'auctorité du feu roy Henry IV, par monsieur le président Jennin ».

Ces négociations, qui vont du mois de mai 1607 au 28 juin 1609, ont été publiées dans le t. XVIII de la *Nouv. coll. des Mém. relatifs à l'hist. de France* de Michaud et Poujoulat (1881).

Au bas du fol. 1, on trouve l'ex-dono du chanoine Nicolas Caron. — A l'intérieur du plat initial, on lit les cotes de sa bibliothèque : « Arm. 5, tab. 3, n[os] 96, 97, 98, 99, 100 ».

XVII[e] siècle. Papier. 151, 134, 165, 140, 177 feuillets. 295 sur 195 millim. pour le premier volume ; 290 sur 205 pour les autres. Rel. souple parchemin. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « H, ord. 4, n[os] 16-20 »).

1442 (O. 872). Voyages de Charles-Quint et de Philippe II, par Jean de Vandenesse.

Fol. 2. « Sommaire des voyages faictz par Charles, cincquiesme de ce nom, tousjours auguste, empereur des Romains, roy des Espaignes, de Naples, de Cécille, de Navarre, etc., archiduc d'Austrice, duc de Bourgongne, d'Arthois, etc., seigneur et dominateur en Asie et en Africque, des mers Océane et Méditerranée, etc., depuis l'an mil cinq cens et quatorze jusques le xxv[e] de may de l'an mil cinq cens cinquante ung inclusivement (et par son fils Philippe II, du 26 mai 1551 au 1[er] mai 1560), recoeuilliz et mis par escript par Jehan de Vande-

nesse, contrerolleur ayant suivy Sa Majesté en tous lesdits voyages. — A révérendissime et illustrissime seigneur monseigneur le cardinal de Grandevelle. Monseigneur, ayant souvent ouy votre seigneurie... — En l'an mil cinq cens et quatorze, stil de Rome... le 6e de juin l'an 1560, rendant grâce à mon Créateur m'avoir faict tant de grâce d'avoir vescu cette eage et me partir au contentement de mon ministère et au regret de plusieurs, arrivay en maison le 22e de juillet audit an ».

Les voyages de Philippe II commencent au fol. 192.

On trouve dans ce recueil les réceptions, cérémonies, visites de princes et d'électeurs, chapitres de l'ordre de la Toison d'or, funérailles de Charles-Quint et discours funèbre de l'évêque d'Arras Richardot à cette occasion. Au verso du fol. 1, l'auteur résume son ouvrage en ces lignes : « Charles le V a fait neuf voyages en Allemagne, six en Espagne, sept en Italie, quatre en France, dix aux Pays-Bas, deux en Angleterre, deux en Afrique, a passé onze fois la mer ».

Publié par la Commission royale d'histoire de Belgique.

Une étiquette : « Ex dono Nicolai Caron, ecclesiae Remensis canonici », est collée au verso du fol. 1. — A l'intérieur du plat initial, on trouve la cote de sa bibliothèque : « Arm. 5, tab. 3, n° 102 ».

XVIIe siècle. Papier. 236 feuillets et le 56 *bis*. 298 sur 206 millim. Rel. souple parchemin. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « H. ord. 4, n° 6 »).

1443 (N. fonds). Copie du précédent, par feu Duchénoy, employé de la Bibliothèque de Reims.

XIXe siècle. Papier. 160 feuillets. 310 sur 200 millim. Cartonnage.

1444 (O. 871). « Histoire généalogique des empereurs d'Occident de la maison d'Austriche, des rois d'Espagne de la mesme maison et des autres rois estrangers de l'Europe. 1705 ».

Au bas du titre, on trouve cette note de l'auteur : « Je mets ce mot (estrangers) à cause que je ne parle point dans ce présent ouvrage des rois de France, dont je faits mention dans un livre à part ».

Sur le même feuillet, on lit : « Manuscript donné à dom Amé ». — Une ancienne cote, sur le plat : « RR. 1 », paraît indiquer une provenance de l'abbaye de Saint-Remi, dont le religieux qui vient d'être nommé fut prieur.

XVIIIe siècle. Papier. 694 pages, avec plus de 250 feuillets ou

fragments intercalaires contenant des additions ou corrections; nombreux feuillets blancs. 242 sur 185 millim. Rel. veau fauve.

1445 (...). Aenei Silvii Piccolomini Historia Bohemica.

Fol. 1. « Enee Silvii de Picolominibus, cardinalis Senensis, ad Alphonsum, illustrissimum regem Arragonum, Historia Bohemica. Interitura esse queque nascuntur atque homines imprimis... — Bohemia, in solo barbarico, trans Danubium... nobis persuasum est armis acquiri regna, non legibus. Τελως (*sic*). Explicit. 1474 ».

Sur les éditions de ce livre, v. Hain, *Repert. bibliogr.*, n°s 254-255, et Brunet, *Manuel*, t. I, col. 73. Sur l'auteur, v. l'abbé Chevalier, *Bio-bibliogr.*, col. 1794-1795.

XVe siècle (1474). Papier. 87 feuillets, les 84-87 blancs, plus une garde de parchemin, à la fin, sans valeur. Longues lignes; texte rendu presque illisible dans une partie des feuillets par une forte tache d'humidité. 209 sur 139 millim. Rel. moderne parchemin blanc. — (Chapitre ?).

1446 (O. 878). Relacione di Polonia, Turchia, Roma, Spagna e Savoia.

Fol. 1. « Relacione di Polonia, del clarissimo Gir[olam]o Lippomano, fatta al senato Veneciano, l'anno 1574 ».

Fol. 24. « Per l'interregno... — Per il regno... »

Fol. 39. « Della elettione del re di Polonia ».

Fol. 39 v°. « Relatione di Turcia, fatta per lo signor Marc Antonio Barbaro. 1573 ».

Fol. 47. « Relatione di Roma, del clarissimo Bernardo Navagrero, ambasciatore, a Paolo 4°, l'anno 1558 ».

Fol. 49. « Re di Portugallo ».

Fol. 49 v°. « Spagna. Relatione del clarissimo M. Michaele Suriano, ambasciatore, al re Filippo, anno 1558 ».

Fol. 59. « Summario di tutte l'entrate et spese particolari della maesta Cattholica Suriano, 58 anno ».

Fol. 66. « Relatione di Savoia, del clarissimo M. Andrea Boldu, l'anno 1562 ».

Au bas du fol. 1, on trouve cette bande imprimée : « Ex dono domini Nicolai Caron, ecclesiae Remensis canonici ». — On trouve aussi la cote de sa bibliothèque : « Arm. 5, tab. 3, n° 104 ».

XVIe siècle. Papier. 68 feuillets, les 37, 38, 44, 46 blancs. 312 sur

210 millim. Rel. souple parchemin. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « H, ord. 4, n° 7 »).

1447 (O. 877). « Observations faites par le sieur Vitart, secrétaire de M. de La Haye-Ventelay, ambassadeur de France en Levant, pendant les voiages qu'il a faits à Constantinople, avec ce qui s'est passé de remarquable durant l'ambassade ; à quoy sont adjoutées plusieurs choses curieuses touchant les mœurs des Turcs et des autres peuples qui habitent en cette grande ville, qui peuvent servir à la connoissance de l'histoire de Turquie. 1re partie ».

Sur la garde A, une main du XVIIIe siècle a noté : « Ex libris Joan[nis] Fr[ancisci] Maillefer, via Stephanea ».

XVIIIe siècle. Papier. 308 feuillets. 230 sur 168 millim. Débris d'une rel. parchemin.

1448 (M. 826). Correspondance de Philibert Babou de La Bourdaisière, évêque d'Angoulême, ambassadeur de France à Rome (1er juillet 1560 -8 janvier 1564).

Fol. 1. « Du premier juillet 1560, par ung ordonnance qui partyt le 2e. Sire, depuis ma dernière lettre qui fut du XIX du passé, j'ay veu le Pape... longue santé, très heureuse vye. De Rome, ce VIIIe janvier 1564 ».

Intéressante pour l'histoire du pape Pie IV et pour celle des intrigues de l'Espagne à la cour de Rome, cette correspondance a été publiée par E. Henry et Ch. Loriquet, en 1859.

Fol. 97. « Copia d'una lettera scritta dal gran maestro di Malta, scritta con loqual avvisa a tutti i principi christiani del nascimento dell antichristo ».

Fol. 110. « Traduction en italien de ce qui fut baillé au Pape, sur le fait du concile, le 5 novembre 1560 ».

Au bas du fol. 1, une bande imprimée porte : « Ex dono domini Nicolai Caron, ecclesiae Remensis canonici ». — A l'intérieur du plat initial, la cote de sa bibliothèque : « Arm. 5, tab. 3, n° 103 ».

Outre le titre, le fol. A porte une note de Louis Paris et une autre de Maubeuge, anciens bibliothécaires de Reims.

XVIe siècle. Papier. 112 feuillets, dont quelques blancs, plus 17 *bis*. 320 sur 216 millim. Rel. souple parchemin. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « H, ord. 4, n° 11 »).

1449 (M. 828). Lettres et négociations de Claude de Mondoucet, chargé d'affaires de Charles IX aux Pays-Bas (6 septembre 1572-27 octobre 1574).

Fol. 2. « Au Roy, par homme exprès, à Péronne. Sire, je vous feiz hier une dépesche que j'ay envoyée par homme exprès... et s'est transporté en quelque endroit, pour en apprendre de certaines et véritables. De Bruxelles, le XXVIIe jour de octobre 1574 ».

Publiées avec introduction, notice biographique et notes, par Louis Didier, professeur agrégé d'histoire aux lycées de Reims et de Versailles (Paris, Picard, 1891-1892, 2 vol. in-8°).

Après le titre du fol. 1, on lit l'ex-dono de Nicolas Caron, chanoine de Reims. — A l'intérieur du plat initial, on trouve la cote de sa bibliothèque : « Arm. 5, tab. 3, n° 101 ».

XVIe siècle. Papier. 269 feuillets, plus 145 *bis* et des blancs en tête et en queue. 330 sur 217 millim. Rel. souple parchemin. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « H, ord. 4, n° 13 »).

1450 (N. fonds). Recueil historique.

I. Page 1. « Relation de ce qui s'est passé de plus mémorable en la maladie de Louis XIII, roy de France, et de sa mort, tiré (*sic*) des gazettes du mois d'avril 1643 ».

Page 65. « Récit [du procès et] de la mort tragique de Charles, Ier du nom, roy d'Anglettere, qui perdit la teste sur un eschaffaut, à Londres, le 30 janvier 1649 ».

II. Page 1. « Relation historique du détrosnement du roy de Perse et des révolutions arrivées pendant les années 1722, 1723, 1724 et 1725... Le présent que nous faisons icy au lecteur est tirée (*sic*) d'une lettre escrite à M. Le Maire, consul de France à Tripoly, de Sirie, par un missionnaire témoin de la pluspart des événemens contenues (*sic*) dans cette relation. A Paris, 1727 ».

Page 117. « Relation de la défaite de l'armée ottomane, en Perse, envoyé (*sic*) de Constantinople le 10 janvier dernier ».

Page 122. « Suite du détrosnement du roy de Perse, avec le nombre de ceux qui y ont péri ».

Page 133. « Victoire remportée par le roy de Perse contre l'usurpateur de sa couronne, où il y a eu 50,000 hommes de tués ».

Page 141. « Destruction du temple de Jérusalem, de ce qui s'y est passé et qui s'est rennouvellé de nos jours dans la ville d'Ispahan,

comme il est parlé dans la suite de cette histoire précédente ». 7 août 1746.

III. Page 1. « Petit abrégé de l'histoire de l'Esglise, des Juifs et de l'Empire, à commencer à la naissance de Jésus-Christ ».

Page 55. « Récit des estranges inondations arrivé (*sic*) en plusieurs endroits d'Italie, dans le mois de novembre 1642 ».

Page 61. « Prodiges arrivés en Allemagne, en l'année 1643 ».

XVIII[e] siècle. Papier. 282, 150 et 64 pages. 162 sur 105 millim. Cartonnage. — (Achat, vente après décès de l'avocat Piéton, 1901).

1451 (O. 893). Recueil de diverses pièces, formé par le P. Denis Dinet, religieux Minime.

Page 1. « Histoire abrégée de la ville de Pondichéry, capitale des établissemens françois dans les Indes orientales ».

Page 59. « Abrégé de l'histoire de l'isle et de la religion de Malthe, avec la relation de la conjuration formée à Malthe et découverte le 6 juin de l'année 1749 ».

Page 113. « Relation du massacre que la nation sauvage des Natchès fit, en 1729, de la garnison françoise et des habitans de l'établissement que la Compagnie avoit formé près de cette nation, pour la culture du tabac, rapportée par un officier suisse du régiment de Barres au service de la marine, qui étoit alors à la Louisiane ».

Page 127. « Histoire surprenante d'un paysan qui, guidé par la baguette divinatoire, a poursuivi des meurtriers plus de quarante-cinq lieues sur terre et plus de trente en mer (1692) ».

Page 139. « Relation de l'incendie du vaisseau *Le Prince*, de la Compagnie des Indes, brûlé en pleine mer, selon le rapport de M. de Lafond, lieutenant dudit vaisseau ».

Page 163. « Histoire de la descente du prince Édouard, fils du roi d'Angleterre retiré à Rome, en Écosse, en 1745 »; avec notes.

Pages 284. « Les amours de Zeokinisul, roi des Kofirans ; ouvrage traduit de l'arabe du voyageur Krinelbol. Copié sur l'imprimé, à Amsterdam, en 1748 ». Avec la clef des personnages historiques visés dans cet ouvrage de Laurent Angliviel de La Beaumelle.

Page 379. « Les Philippiques, par monsieur de La Grange-Chancel, gentilhomme du Périgord, officier de monseigneur le duc du Maine ».

Page 475. « Dissertation sur un ancien usage. Extraits d'une brochure intitulée : *Mémoires de l'Académie des sciences, etc., nouvellement établie à Troyes en Champagne* ».

C'est une anecdote scatologique sur la rue du Bois, à Troyes.

Page 499. « Épitre dédicatoire de la brochure intitulée : *L'esclavage rompu, ou la Société des Francs-Péteurs ;* à M. le comte du Vent sec et bruyant, seigneur de Pétenville et autres lieux ».

Page 503. « Discours prononcé dans une assemblée des Francs-Péteurs. »

Sur la garde initiale A, on lit : « Ex bibliotheca Minimorum Remensium, sub l[ittera] I, n° 321 ».

XVIII[e] siècle. Papier. 523 pages, moins 80-89 omis. 180 sur 120 millim. Rel. veau fauve. — (Minimes).

1452 (N. fonds). Vita Richeri, monachi Sancti Remigii Remensis. — Ejusdem Historiarum libri IV.

Fol. 1. Vita Richeri. « Quod raro tantum historiae commodo fieri solet... »

Fol. 11. Richeri Historiae. « Domino ac beatissimo patri Gerberto, Remorum archiepiscopo, Richerus, monachus. Prologus. Gallorum congressibus in volumine regerendis... — Liber primus. Orbis divisio. Orbis itaque plaga... synodus soluta est ».

Fol. 156. Notitiae aliquot. « Tempore statuto, Sylvanecti synodus episcoporum collecta est... aut legibus acquirat, aut legibus amittat ».

Au fol. 10, après la vie de Richer, on lit : « Dabam Hannoverae, 15 kalendas aprilis anno 1839 ». C'est le manuscrit de M. Bazin, professeur de seconde au lycée de Reims; il a servi à l'édition et à la traduction de Poinsignon, pour l'Académie de Reims, en 1855.

XIX[e] siècle. Papier. 156 feuillets, divers formats.

1453-1457 (N. fonds). « Chronique de la conquête de Constantinople par les Francs, écrite par Geoffroi de Villehardoin, maréchal de Champagne et de Romanie ».

1453. Tome I. — Fol. 2. « Sachiez que mil cent quatre-vingt et dix-huit ans après l'incarnation... et Dieu lor donna bon temps ».

On trouve dans le même volume diverses notes et entre autres :

Fol. 119. Proverbes et maximes extraits de Villehardouin.

Fol. 120. Notice historique sur cet auteur.

Fol. 125. « De la littérature et poésie champenoises ».

1454. Tome II. — Fol. 1. « Lors (1203) se partirent del port d'Avie... à grand mésaise et à peu de gens ».

1455. Tome III. — Fol. 1. « Lors (1205) vint Henri Dandole, qui ère duc de Venise... mil deux cents et sept ans. Et iqui prend fin ceste histoire ».

Fol. 122. Vocabulaire.

1456. Tome IV. — « Histoire des Villehardoin, princes de la Morée ».

Fol. 118. Vocabulaire.

1457. Tome V. — Fol. 2. Notes sur la vie de l'auteur.

Fol. 44. Notes sur sa Chronique.

Fol. 81 v°. Vocabulaire.

Fol. 96. Notes sur les éditions précédentes.

Paraît être la copie autographe dressée par Paulin Paris pour l'édition qu'il a donnée en 1838.

XIXe siècle. Papier. 140, 141, 140, 126 et 109 feuillets. 190 sur 145 millim. Demi-rel. veau violet. — (Don Deullin).

1458 (K. 764). Gerardi de Fracheto Chronicon universale.

Fol. 1. « Hic incipit Cronica ex diversis historiis abreviata a fratre Girardo de Frachet, ordinis fratrum Predicatorum. In primordio temporis, ante omnem diem... magnam Ytalie ecclesie subdit et sibi. Explicit Cronica, etc. »

Fol. 44. « Hic incipit tabula istius Cronice... »

Sur l'auteur et son œuvre, v. l'*Hist. litt.*, t. XIX, p. 174-176, et t. XXXII, p. 550-567 ; Quétif et Échard, *Scriptor. Praed.*, t. I, p. 259-260.

Fol. 46 v°-48. « Decem fuerunt Sibille, prima Persis... cumque sibilla (Tibultina graece, latine Abulnea) hec et alia multa Romanis prediceret, quibus etiam signis ad judicandum Dominus venturus est, vaticinando intonuit dicens :

Judicii signum : tellus sudore madescit

. . . .

... et ipsi regnabunt cum illo in secula seculorum. Amen ».

Le scribe a rappelé en manchette, dans les marges supérieure et inférieure, avec lettres d'appel, les points principaux du récit, pour faciliter les recherches.

En tête du fol. 1, on lit cette note (XVe siècle) : « G[uillermus] Filiastri, cardinalis, decanus Remensis ». — A côté, on trouve la cote :

« 144 visa ». — Au verso du fol. 48, on lit : « Folia hujus libri, absque primo et ultimo pro custodiis, 48 sive XLVIII, numerata per me Egidium de Asperomonte, die XXVI octobris anni Domini M^mi [CCCC^mi] XII^mi ». — A l'extérieur du plat final, une petite étiquette de papier porte le chiffre du donateur. Une petite bande de parchemin, placée au-dessus, répète ce même chiffre et donne le titre : « Compendium hystoriarum ». — Au dos, le n° 281.

XIVe siècle. Parchemin. 48 feuillets à 2 col., plus les gardes blanches, A, B, en tête et à la fin. 343 sur 224 millim. — Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 3, n° 53 »).

1459-1466. Tabulae ceratae, annorum 1303-1304.

Vadia Philippi, regis quarti, iter facientis « Corbolium, Milliacum, Castrum Nanthonis, Montem Argi, Lorriacum, Castrum novum super Ligerim, Vitriacum in Logio, Nibellam, Feritatem Neberti, Chemeriacum, Villam Louain, Senneverias, Lochias, Haiam in Turonia, Castrum Eraudi, Diceium subtus Pictavis, Pictavis, Vivonnes, Syvrai, Nantolium in Pictavia, Roquam Fulcaudi, Engolismam, Montberons, Nontron, Sanctum Johannem de Cole, Yssidolium, Terrencon, Marteaux, Frontonium, Tholosam, Avinonam, Prullacum, Carcassonam, Narbonam », a die XV^a octobris 1303 ad XXXI^am diem januarii 1304, in VIII tabulis ceratis.

Ces huit tablettes sont en bois de hêtre et mesurent 365 sur 187 millim. Elles font suite à une autre conservée à la Bibliothèque nationale, sous le n° 1387 du *Suppl. latin*.

Copiées par Henri de Lépinois, sur l'indication de M. Gustave Servois, elles ont été insérées dans les *Histor. de France,* t. XXII, p. 536-544.

1459. 1re. — Presque entière; porte encore à l'un de ses bords la bande de parchemin qui l'unissait (XVIe siècle) à la VIIIe, pour protéger les autres. On lit sur cette bande ces mots : « A Jehan Jacquesson. X feuilletz ». — Plus haut, on lit cette autre mention (XVIIe siècle) : « A Guillaume Mounoury, chanoine de Reims ».

1460. 2e. — En deux fragments.

1461-1462. 3e et 4e. — Encore unies par la charnière en parchemin originelle. La 3e en trois fragments; la 4e en deux fragments.

1463. 5e. — En trois fragments.

1464. 6e. — Presque entière.

1465. 7ᵉ. — Presque entière.

1466. 8ᵉ. — En deux fragments.

A ces documents on a joint le fac-similé gravé d'un « fragment des tablettes en cire de l'abbaïe de Saint-Germain-des-Prés, où l'on trouve les dépenses de Philippe le Bel faites à Loches, lorsqu'il aloit voir le pape Clément V à Poitiers. [Avril 1307] ». Cf. *Histor. de France*, t. XXII, p. 544-555.

Le portefeuille, parchemin sur carton, qui renferme actuellement ces tablettes, porte la mention (XVIIIᵉ siècle) : « Vieilles escorces d'arbres escriptes » et l'ex-libris gravé du Chapitre : « n° 32 ».

1467 (M. 824). « Le Livre historial des faites (*sic*) de feu messire Bertran Du Glesquin, jadis duc de Moulines, comte de Longueville, connétable de France ». — « Un vol. in-fol. vélin, à 2 col., avec une vignette coloriée et en or à la 1ʳᵉ page. Du 14ᵉ siècle. — A la fin sont écrits douze vers, par lesquels on voit que Jean d'Estouteville, capitaine du château de Vernon, a traduit de vers en prose cette histoire de Duguesclin l'an 1387 ».

En dressant cette fiche de catalogue d'un manuscrit qui disparut de la Bibliothèque de Reims sous son administration, L. Paris paraît avoir rendu peu fidèlement l'orthographe du titre de l'ouvrage, le rôle de Jean d'Estouteville dans cette mise en prose du poème français de Cuvelier, et la date probable de notre manuscrit. On rectifiera ces divers points en se reportant au ms. 4995 (XVᵉ siècle) du fonds français de la Bibliothèque nationale, où figurent les mêmes douze vers terminaux. — (Manque).

1468 (M. 823). Abrégé du premier livre de la Chronique de Monstrelet. — Fragment de Chronique allant du 24 décembre 1442 jusqu'à la « bataille des Harengs » (18 février 1429).

Fol. 1. « Extraict des Histoires et croniques faictes et composées par noble homme Enguéran de Monstrelet, demourant à Cambray, commenchans icelles Croniques là où noble homme maistre Froissart fina et termina les siennes, l'an de Nostre Seigneur mil IIIIᶜ ou environ... — Au premier chapitre de son livre, dit Enguéran de Monstrelet pour donner congnoissance aulx lisans... veulle avoir mercy de son âme. Amen. Cy fine le premier livre que fist en son temps Enguéran de

Monstrelet, lequel livre contient II^{c} et LXVIII chappitres, comme appert par le court dudit livre ».

Fol. 183. « La veille de Noël l'an mil IIII^{c}XII, se partirent de Gand secrètement le grant bailli et soubz bailli... messire Charles de Bourbon, Pothon et La Hire et plusieurs autres se retrairent de bonne heure ».

A la suite, et comme faisant corps avec l'ouvrage, on rencontre ces actes :

Fol. 212. « Lectres envoiées par Loys, duc d'Orléens, seul frère du roy Charles de France, VIe de ce nom, à Henry de Lenclastre, roy d'Angleterre » (7 août 1402).

Fol. 213. « Lectres sur ce renvoiées pour réponse... » (5 décembre 1402).

Fol. 214 v°. « Lectres de l'alliance faicte entre le duc d'Orléens et ledict Henry, lors duc de Lenclastre, lesquelles sont translatées de latin en françois... Paris, 17 juin, l'an de grâce mil IIII^{c} III^{xx} et XVI » (*sic*).

Fol. 215 v°. « Lectres secondes envoyés par ledit Lois, duc d'Orléens, répliquans aulx premières lectres à luy envoiées par ledict Henry, roy d'Angleterre » (27 mars 1402).

Fol. 217 v°. « Lectres envoiés par ledict roy d'Angleterre au dessus dict Loys, duc d'Orléens, en duppliquant aux secondes lectres d'iceluy duc d'Orléens » (s. d.).

Fol. 221 v°. « Coppie des lectres du traictié de la paix faicte entre le duc de Thouraine, dauphin de Vienne, et le duc Jehan de Bourgongne, assés près de Poly le Fort » (11 juillet 1419).

Sur la dernière garde et à l'intérieur du plat final, on relève ces réflexions et devises (XVIe siècle) : « J'endure pour durer » ; « La garde ; il est bien gardé qui Dieu garde » ; « Ve homini illi per quem scandalum venit » ; « Quanto nos superiores sumus, tanto nos sumissius (*sic*) geramus » ; « En actendant l'espérance meurt » ; « Je me recommande à la plus belle de France » ; « Omnia pretereunt preter amare Deum ». — La signature « Boutault », qu'on trouve soigneusement barrée au bas du fol. 1, paraît postérieure d'un siècle au moins.

XVe siècle. Papier, malheureusement piqué des vers. 223 feuillets à longues lignes, plus les gardes blanches A-J, en tête, et K-X, en queue. Au fol. 1, page entièrement encadrée de rinceaux et de fleurs ; jolie initiale diaprée d'or ; peinture prenant la moitié de la page et

représentant l'auteur offrant sa Chronique à Charles VII. 277 sur 195 millim. Rel. veau fauve, sur bois, délabrée; restes de fermoirs de cuivre étampé de rameaux fleuris. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 3, n° 56 »).

1469 (M. 821). Les Grandes chroniques de France.

Fol. 1. « Prologue ès Gestes des roys de France. Cil qui ceste oeuvre commence, à touz ceulz qui ceste histoire liront... — Cy commence le premier chappitre. Quatre cens et quatre ans avant que la cité de Romme fust fondée, régnoit Priam en Troye la grant... ne les frères Preescheurs, ne nul autre ne le puet retenir, si ce n'est par la dispensacion du saint Père ».

Notre manuscrit s'arrête au cours de la vie de Philippe III, et les derniers mots qu'on vient de lire suffisent à montrer que le texte s'écarte sensiblement de celui édité par Paulin Paris (Paris, Techener, 1836). Cf. notamment les lignes 15 et 16 de la page 87 du tome V.

De courtes notes, placées en marge des fol. 302 et 323, montrent que des chanoines (XV[e] siècle) ont lu ce volume et y ont relevé quelques faits intéressants pour l'histoire de Reims.

Sur le plat final, à l'intérieur, on trouve cette signature (XV[e] siècle) : « J. Prévost ». — Sur le fol. 1, on trouve la cote : « b 10 visa ».

Au fol. 1, une belle miniature de frontispice, avec encadrement fleuronné de la page, représente le sacre d'un roi.

XV[e] siècle. Parchemin. 488 feuillets, plus VI *bis* et VIII *bis* et 2 gardes blanches, A, B, en tête et en queue, moins les fol. XV, XVI, LXXIII, XI[xx]XIV, XII[xx]XIV, XIIII[xx]VI, CCCCXLIII et CCCCLV-CCCCLVIII. 322 sur 277 millim. Rel. veau blanc sur bois. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « C, ord. 3, n° 55 »).

1470 (N. fonds). « Coppie de la harangue que fit au Roy monseigneur l'illustrissime cardinal de Lorraine à la départie du clergé, à Fontainebleau, le jeudy vingt-huitième jour de may l'an 1573 ».

Fol. 2. « Sire, la vertu, de son naturel, est de telle force... »

A l'intérieur du plat initial, une petite étiquette manuscrite, collée, porte : « I⁹. 163 ».

XVIII[e] siècle. Papier. 24 feuillets. 370 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1471 (N. fonds). États de Blois.

Fol. 1. « Extraict du cahier présenté au Roy par les depputez du tiers estat de France convocqué aux Estatz généraulx du royaulme, en la ville de Blois, au quinziesme jour du mois de septembre mil cinq cens quatre vingtz et huict ».

Fol. 33. « Articles de remontrances, plainctes et doléances faictz et dressez en vertu de la conclusion du Conseil de la ville de Reims, du sixiesme aoust 1588, pour estre portez et présentez aux Estatz généraulx de France convocquez par le Roy en sa ville de Blois... »

Copie du temps. Elle formait les n°s 7 et 28 de l'ancien portefeuille H de Havé.

XVIe siècle. Papier. 51 feuillets. 277 sur 170 et 288 sur 175 millim. Non relié. — (Collection Havé).

1472 (M. 830). Correspondance de Charles de Lorraine, duc de Mayenne (11 novembre 1590-1er juin 1591).

Fol. 1. « Du XIme novembre MV^{c} IIII^{xx} et dix. A monsieur le marquis de Sainct-Sorlin. Monsieur, j'estime que devant que vous receviez... et ne se pourroient plus réparer. Monsieur, je baise bien humblement les mains à votre grâce, priant Dieu luy donner en parfaicte sancté longue et heureuse vye. De votre grâce bien affectionnée serviteur et plus fidèle amy ».

Postérieurement on a ajouté, sur le fol. 170, une « Responce faicte par monseigneur le duc de Guise à la lettre de monsieur le duc de Bouillon, sur la prise de Rocroy. Monsieur, pour responce aux offres... avec les forces et commandement de Sa Majesté de les chastier que vous n'avez de m'asseurer d'eux ».

Intéressante pour l'histoire des relations de la France avec la cour de Rome, l'empereur et les princes allemands, l'Angleterre, l'Espagne, Venise et la Porte, cette correspondance éclaire la biographie d'un grand nombre de personnages contemporains, notamment : Scipion Balbani, agent à Rome du cardinal de Vendôme; François de Faudoas d'Averton, comte de Belin ; Armand de Gontaut, maréchal de Biron ; Georges Babou de La Bourdaisière; Charles de Cossé, comte de Brissac; le cardinal Henri Cajétan ; le marquis de Canillac; Gaspard de Pontevez, comte de Carcès; le cardinal de Bourbon, dit Charles X; Claude de La Châtre; M. de Chazeul; Jacques Colas, sénéchal de Montélimar; le comte de Collate, colonel des lansquenets au service

de l'Espagne, à Paris ; Henri des Boves, baron de Contenan ; Georges de Berton, chevalier de Crillon ; Jacques Desportes ; le commandeur Jacques de Diou, ambassadeur à Rome ; Jean-Louis de Nogaret de Lavalette, duc d'Épernon ; Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon ; Alphonse d'Este, duc de Ferrare ; Pierre Frizon, doyen du Chapitre de Reims ; le pape Grégoire XIV ; Claude de Villequier, comte de La Guierche ; Jacques Hurault ; le président Pierre Jeannin ; Jacques de Savary-Lancosme ; le nonce Marcille Landriano ; François-Robert, baron de Lignerac ; Antoine de Bigars, sieur de La Londe ; Henri d'Orléans, duc de Longueville ; Florimond d'Halluin, marquis de Maignelais ; Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur ; Emmanuel de Savoie, duc de Nemours ; Louis de Gonzague, duc de Nevers ; Alexandre Farnèse, duc de Parme ; Charles et Nicolas de Pellevé ; Philippe Séga, évêque de Plaisance ; le sieur de La Rivière ; Rondinelli, ambassadeur du duc de Ferrare ; le cardinal de Saint-Séverin ; Henri Ier de Savoie, marquis de Saint-Sorlin ; Claude de Rochefort de Saint-Vidal ; Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie ; le comte Hercule Sfondrat ; Paul-Émile Sfondrat, cardinal de Crémone ; Jean de Saulx, vicomte de Tavannes, gouverneur de Normandie ; Ferdinand Ier, grand-duc de Toscane ; Jean Vetus, président du parlement de Rennes ; Alexandre de Vieux-Pont ; André-Baptiste de Brancas, sieur de Villars ; Louis de l'Hôpital, sieur de Vitry ; Sébastien Zamet ; les familles de Guise, de Joyeuse, etc.

On y trouve enfin d'intéressants aperçus sur le rôle des lansquenets, des troupes suisses et du régiment de Tremblecourt, et sur les relations de la Ligue avec les provinces d'Auvergne, de Languedoc, de Normandie, de Picardie et les villes d'Avranches, Braine, Chartres, Château-Thierry, Coucy, Dreux, La Fère, La Ferté-sous-Jouarre, Guise, Lagny, Liesse, Lyon, Marseille, Meaux, Nesle, Noyon, Orléans (États convoqués à), Paris, Reims, Rouen, Saint-Denis, Soissons, etc.

Publiée en 1860 (2 vol. in-8°) par E. Henry et Ch. Loriquet.

Bien qu'il ne présente aujourd'hui aucun ex-libris, le volume paraît provenir, comme d'autres déjà rencontrés, de la bibliothèque du chanoine Nicolas Caron, et, par là, de celle du Chapitre cathédral.

XVIe siècle. Papier. 170 feuillets et 4 gardes blanches, 3 en tête, 1 en queue. 346 sur 220 millim. Rel. souple parchemin.

1475 (N. fonds). Recueil de documents sur la Ligue, par Jean Lacourt, chanoine de Reims.

Fol. 1. « État de la France durant les troubles de la Ligue, en 1589 ».

Fol. 5. « Effects épouventables de l'excommunication de Henry de Valois et de Henry de Navarre ».

Fol. 11. « Propos et devis en forme de dialogue, tenus entre le sire Claude, bourgeois de Paris, et le sieur d'O, servans d'instructions à ceux qui sortent de la ville de Paris pour aller demeurer ès villes de party contraire ».

Fol. 16. Paix de Vervins.

Fol. 22. Bataille d'Ivry (14 mars 1590).

Fol. 26. Siège de Paris (1590).

Fol. 30. Prise de Beaune.

Fol. 32. Sedan.

Fol. 33. « Guerre du duc de Lorraine contre la duchesse de Bouillon ».

Fol. 38. « Combat de Fontaine-Françoise ».

Fol. 40. « Bibliothèque de la Ligue, ou Catalogue des auteurs qui ont écrit pour ou contre ».

Fol. 50. Mémoires pour servir à l'histoire de la Ligue. (Les 24 premières pages manquent, emportant une partie du Ier livre).

Fol. 110. Siège de la ville de Rouen, en 1591 et 1592. — Plan du fort de Sainte-Catherine, et explication ; dessin à la plume.

Fol. 120. Réduction de Marseille.

Fol. 124. Supplément aux Mémoires de la Ligue.

Fol. 206. États de la Ligue (1593), à Paris. — Conférence de Suresnes.

Fol. 221. Actes et preuves pour servir à l'histoire de la Ligue. — 38 pièces.

Autre recueil de preuves. — 109 pièces (1587-1591).

XVIIIe siècle. Papier. 364 feuillets, dont quelques blancs. 310 sur 187 millim. Demi-rel. veau fauve. — (Recueils Lacourt, t. IV).

1474 (M. 833). États généraux tenus à Paris, en 1593.

Fol. 1. « Noms et surnoms et ordre des scéances des députés aulx Estatz généraulx de France tenuz à Paris en l'an mil cinq cens quatre-vingtz et treze ».

A vrai dire, le document qui suit n'est, somme toute, que le registre du clergé, et même fort incomplet. Sur trois cahiers dont la partie

écrite se composait, le premier manque, enlevant les procès-verbaux des séances qui se tinrent du 26 janvier au 7 avril et la transcription s'arrête brusquement sur la journée du 12 juillet. Mais d'après Auguste Bernard, qui édita les *Procès-verbaux des États généraux de* 1593 (*Coll. des Doc. inéd.*, Paris, 1842), notre texte serait le manuscrit original de Jean Piles, abbé d'Orbais, prévôt de l'église de Reims, secrétaire de la chambre du clergé aux États généraux de 1593.

Fol. 5. « Messieurs de la chambre furent tous de cest advis en toutes choses... — Du vendredy IXe jour d'apvril, président monseigneur le cardinal de Pellevé. Messieurs de Sandricourt et de Fourbin... à dresser les conditions particulières des prétensions de monseigneur de Mainne. Sur quoy, le mardy XIIIe, monseigneur le cardinal de Pellevé dressa deux mémoires de la teneur qui ensuit ».

Au verso du fol. qui sert de garde initiale, une bande de papier porte la mention imprimée : « Ex dono Nicolai Caron, ecclesiae Remensis canonici ». — A l'intérieur du plat initial, on trouve la cote de sa bibliothèque : « Arm. 5, tab. 3, nº 110 ».

XVIe siècle. Papier. 62 feuillets, le fol. 4 blanc ainsi que les fol. A-V qui suivent le fol. 62. 348 sur 252 millim. Rel. parchemin. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « H, ord. 4, nº 14 »).

1475 (N. fonds). « A monseigneur, monseigneur l'éminentissime cardinal duc de Richelieu », présentation d'un « Projet d'une volière artificielle ou galerie d'oyseaulx », représentant les vertus dudit cardinal, par « de Chazerat, géographe du Roy ».

XVIIe siècle. Papier. 33 feuillets. 295 sur 214 millim. Non relié.

1476 (M. 837). « Éloge historique du Roy, sur ses conquestes depuis l'année 1672 ».

Fol. 1. « Avant que le Roy déclarast la guerre aux États des Provinces-Unies... la plus cher (*sic*) occupation de leurs pensées ».

Sur le fol. 1, on lit : « Ex libris Sancti Dionisii Remensis ».

XVIIIe siècle. Papier. 61 feuillets. 220 sur 160 millim. Rel. veau fauve. — (Saint-Denis).

1477 (N. fonds). « Éloge de Louis XV, roi de France et de Navarre, par monsieur de Prémarais, soldat au régiment de Béarn ».

Ce manuscrit, entièrement calligraphié par Perseval, en italique et

en petit romain, porte à la fin cette note qui complète l'illusion : « Permis d'imprimer. A Reims, le vingt-neuf décembre mil sept cent soixante-quatorze ». *Signé :* « Bergeat ».

XVIIIe siècle. Papier. 32 pages. 270 sur 200 millim. Non relié.

1478 (N. fonds). Correspondance sur les événements du temps (1770-1771).

Cette correspondance, datée de Paris, n'est pas signée.

Les quatre derniers feuillets, d'une autre main, sont relatifs à l'année 1774.

XVIIIe siècle. Papier. 64 feuillets. 244 sur 183 millim.

1479 (N. fonds). « Anecdotes curieuses sur la Bastille, ou L'inquisition de France [1774], par une femme qui avoit été mise à la Bastille pour vendre de mauvais livres, en 1770 ».

Imp. s. l., en 1772, in-12, plan.

La page 34 et dernière contient une chanson bachique notée qui n'a pas été achevée.

XVIIIe siècle. Papier. 34 pages. 165 sur 104 millim. Non relié.

1480 (N. fonds). Recueil historique.

Fol. 1. « Exercice dans lequel Charles Bourgeois, de Laon, pensionnaire du collège de l'Université, Jean-Baptiste-Joseph Clocquet, de Reims, rhétoriciens du collège des Bons-Enfans de l'Université de Reims, répondront sur l'histoire du nouveau Testament» (16 août 1719). — Reims, Pottier, in-4°, 8 pages.

Fol. 5. « Abrégé chronologique en vers, ou Suite des siècles marquez par des événemens considérables », avant et depuis Jésus-Christ jusqu'en 1700.

Fol. 8. « Histoire abrégée de l'ancien Testament » ; par demandes et réponses.

Fol. 57. « Abrégé chronologique de l'histoire de l'Église du nouveau Testament, contenant ce qui s'est passé depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la conversion de Constantin » ; par demandes et réponses.

Fol. 101. « Exercice dans lequel les rhétoriciens choisis du colège (*sic*) des Bons-Enfans de l'Université de Reims répondront sur l'histoire de

France et traduiront le Ier, le IIe et le VIe livre de l'*Enéide* de Virgile » (13 août 1721). — Reims, Pottier, in-4°, 8 pages.

Fol. 105. « Abrégé chronologique pour servir d'introduction à l'histoire de France » ; par demandes et réponses. — Au fol. 156, on lit : « Cecy a été écrit au mois de may 1730 ».

Suit une pièce de vers intitulée : « Mausolée de Louis XIV », accompagnée de ces mots : « M. l'abbé Petit de Saint-Josse a un abrégé manuscrit de l'histoire de France [et] de la géographie, en vers françois, des énigmes, calotines, etc. »

Fol. 158. « Abrégé de l'histoire de Reims ; par demandes et réponses ».

Fol. 185. « Dédicace d'une thèse à M. de Mailly ».

Ibid. « In obitu Francisci de Mailly epicedium parodicum ».

Fol. 187. « Immortali memoriae eminentissimi cardinalis Francisci de Mailly epitaphium ».

Fol. 189. « Explications des emblèmes héroïques inventés par M. le chevalier D***, pour la décoration des arcs de triomphe érigez aux portes de Reims lors de la cérémonie du sacre de Louis XV, roy de France et de Navarre ». — Reims, Pottier, 1722, in-4°, 16 pages.

Fol. 197. « Relation des cérémonies observées à l'occasion du mariage du Roy ». — Reims, Lelorain, 1725, in-4°, 16 pages.

Fol. 205. « Le double triomphe de l'himénée, ou Le feu de joye élevé par les soins de messieurs les lieutenant, gens du conseil et échevins de la ville de Reims et tiré devant l'hôtel de ville, pour la naissance des princesses, le dimanche 14 septembre 1727 ». — Reims, Multeau, 1727, in-4°, 14 pages.

Fol. 213. « Le triomphe de la piété sous le pontificat de Benoist XIII ; ode » par Desaulx, professeur au collège de l'Université de Reims. — Reims, Multeau, in-4°, 7 pages.

Fol. 217. « Naissance de monseigneur le Dauphin » (septembre 1729). — Reims, Jeunehomme, in-4°.

Fol. 221. « Mandement de monseigneur l'archevesque de Paris, qui ordonne une procession générale pour la naissance de monseigneur le Dauphin ». — Reims, Jeunehomme, in-4°, 4 pages.

Fol. 223. « Explication du feu d'artifice qui a été tiré le 7 septembre 1729, pour l'heureux accouchement de la Reine, et des réjouissances que l'on a fait à Paris sur la naissance du Dauphin, suivi du Dialogue paysan (en vers) sur la naissance de monseigneur le Dauphin ». — Reims, Jeunehomme, in-4°, 4 pages.

Fol. 225. « La gloire de l'himénée, ou Le feu de joye élevé par les soins de messieurs les lieutenant, gens du conseil et échevins de la ville de Reims, et tiré devant l'hôtel de ville pour la naissance de monseigneur le Dauphin, le dimanche 2 octobre 1729 », par Desaulx. — Reims, Multeau, in-4°, 20 pages.

Fol. 235. « La naissance de monseigneur le Dauphin; ode » par Desaulx. — Reims, Multeau, in-4°, 6 pages.

Fol. 239. « Les vertus d'une eau de mélisse composée aux Carmes déchaussez de Paris, souveraine contre l'apoplexie et contre les vapeurs », etc. Suivi d'une « Eau contre la paralysie ». — Imp., in-4°, 3 pages.

Fol. 241. « Ratafia de M. le commandeur de Caumartin, contre la pierre et glaires des reins ».

A l'intérieur du plat initial, on trouve une recette contre les fièvres. — A l'extérieur de ce même plat, on trouve la marque : « M. Havé ».

XVIIIe siècle. Papier. 242 feuillets. 226 sur 166 millim. Rel. parchemin. — (Collection Havé).

1481 (N. fonds). *Le théâtre d'honneur et de magnificence préparé au sacre des Roys,* etc., par dom Guillaume Marlot.

C'est l'édition de Bernard (Reims, 1643, in-4°), chargée des annotations de Simon Coquebert. On y rencontre aussi des fragments ajoutés, cotés A, 242 *bis*, 242 *ter*, 574 *bis*, 636 *bis*.

A l'intérieur de la couverture, on trouve l'ex-libris de Antoine-Guillaume Hillet, chanoine de Saint-Symphorien. — Le nom de M. Havé est imprimé en or sur le plat.

XVIIIe siècle. — (Collection Havé).

1482 (N. fonds). « Sacre des rois et reines de France, par M. de C..., de l'Oratoire. 1774 ».

Ce titre a été remplacé, au XIXe siècle, par celui-ci, sur le fol. B : « Sacre des empereurs et impératrices, des rois et reines de France, par M. de Coppier, maire de Saint-Maximin, département de l'Isère ».

A noter, page 548, une sorte de supplément, sous ce titre : « De l'onction royale, son origine, ses rubriques ».

Une gravure représentant le portail de la cathédrale est foliotée 75 *bis*.

XVIIIe siècle. Papier. 560 pages plus quelques *bis*, les titres et

préface cotés A-E, et 16 pages de table ; les pages 524-547 blanches. 252 sur 197 millim. Rel. veau fauve, à filets.

1483 (N. fonds). « Recueil du formulaire le plus moderne qui s'observe au sacre et couronnement des rois de France, avec toutes les cérémonies, prières et oraisons qui se font ausdits sacre et couronnement en l'église métropolitaine de Reims... et qui a servis (*sic*) au sacre du roy Louis XIII, en l'an 1610. Le tout tiré d'auteurs fidels (*sic*), par M. Charles Drouin-Regnault, chanoine de S[aint-]S[ymphorien] ».

A la suite (fol. 27), on trouve : « Les cérémonies qui se sont observées en l'église de Notre-Dame de Reims, lorsque le roy Louis 13 receut l'ordre du Saint-Esprit, le lendemain de son sacre, et qu'il fit en même tems des commandeurs et chevaliers de l'ordre ».

En haut du fol. 1, on lit cette note de M. Courmeaux, ancien bibliothécaire : « M. Auguste Duchesne possède de M. Charles Drouin-Regnault, chanoine de Saint-Symphorien, un manuscrit autographe, in-4° de 71 pages, qu'il a acquis à la vente des livres composant la bibliothèque de M. Noury (27 avril 1847). C'est la table d'un recueil compilé par le chanoine, sous le titre de *Diversités historiques qui concernent la ville et les environs de Reims*. E[ugène] C[ourmeaux] ».

XVIIIe siècle. Papier. 28 pages écrites. 375 sur 250 millim. Demi-rel. toile verte.

1484 (N. fonds). Recueil sur le sacre.

1. « Fonctions qui regardent M. le grand écuyer, pour la cérémonie du sacre du Roy et la cavalcade à Saint-Remy » (XVIIIe siècle).

2. « État des commissions addressées au bailly de Vermandois ou son lieutenant général à Reims, depuis 1316 jusques et y compris 1654 », pour la contribution aux frais du sacre.

3. Remontrances du bailli de Vermandois pour le sacre de Louis XV, sur le même objet (s. d.).

4. « Mémoire touchant les chevaliers de la sainte Ampoule, leur institution et leur fonction au sacre du roy de France, et touchant quelques autres cérémonies et usages observez en la conduite de la sainte Ampoule en l'église métropolitaine de Notre-Dame de Reims ». Le scribe ajoute : « Manuscrit appartenant à M. Besnard du Val, avocat à Reims, ce 20 décembre 1784 ».

XVIIIe siècle. 4 pièces in-fol. de formats divers, dans un portefeuille.

1485 (N. fonds). Recueil sur le sacre.

1. « État général des pièces relatives aux sacres des rois de France célébrés à Rheims » de 1322 à 1775.

2. « État de pièces tant imprimées que manuscrites relatives aux sacres des rois de France célébrés à Reims » (1059-1778), par M. Siret (XIX[e] siècle).

3. « Ordo ad consecrandum et coronandum regem Franciae ». Copie d'un livre imprimé à Paris, chez Guillaume Eustace (1510).

4. Remarques sur les livres et les prières du sacre. — (De la main de M. de La Salle).

5. « Des sacres et couronnement des rois de France ». Incomplet. — (Anc. portef. V de Havé).

6. « Extrait des Mémoires de feu M. Cocquault, chanoine de l'église de Reims, concernant les sacres des roys de France » (1337-1461).

7. Habillement du Roi au moment de son intronisation. — Id. des pairs laïcs, du grand maître des cérémonies, des chevaliers porte-dais de la sainte Ampoule et otages de celle-ci.

8. « Fonctions qui regardent M. le grand écuyer, pour la cérémonie du sacre du Roy et cavalcade à Saint-Remy » (s. d.).

9. Dissertation sur le droit des archevêques de Reims de sacrer les rois de France.

10. Fonctions de l'archevêque de Reims au sacre du Roi, le jour de son arrivée.

11. « Différences observées aux sacres des reynes de France ; extrait d'un manuscrit de feu M. Godart, chanoine et chantre de l'église de Reims, touchant les cérémonies du sacre et couronnement de la Reyne ». Figure dans le *Cérémonial françois* de MM. Godefroy, t. I, page 592.

12. « Mémoire des cérémonies à observer au sacre du Roy ». Incomplet de la fin.

XVIII[e] siècle. Papier. 12 pièces in-fol. Dans un portefeuille.

1486 (N. fonds). Recueil sur la sainte Ampoule.

1. « Dissertation au sujet de la sainte Ampoulle conservée à Reims pour le sacre de nos Rois », par M. l'abbé de Vertot.

2. « Ex Ceremoniali Sancti Remigii. De processione S. Ampullae ad cathedralem ecclesiam, pro Regis inauguratione ». Cf. ms. 1490.

3. « Notes sur les chevaliers de la sainte Ampoule et sur leur présence au transport de la sainte Ampoule, lors des sacres ».

4. « Mémoire concernant les chevaliers de la sainte Ampoule, leur institution et leurs fonctions au sacre du roy de France, rapportant aussi quelques autres cérémonies et usages observés en la conduite de la sainte Ampoule en l'église métropolitaine de Reims, par M. S. Cocquebert, du 6 juillet 1710 ».

5. « Réponses aux difficultés cy-après proposées au sujet des prétentions des habitans du Chesne ».

Les documents qui suivent ceux-ci se retrouveront dans les mss. 1489 (p. 5, 10, 12, 13, 16, 22), 1493 (p. 3, 4, 8, 9), 1495 (p. 10, 11, 13, 14) et 1501 (p. 23-25).

XVIII[e] siècle. 21 pièces, papier. 275 sur 200 millim. Dans un portefeuille.

1487 (N. fonds). Recueil sur les frais du sacre.

1. « Mémoire concernant les frais du festin du sacre » (XVIII[e] siècle).

2. Dissertation de Bidet sur les frais du sacre. Incomplet. Cf. ms. 1490.

3. « Observations (tirées de Hugues de Saint-Victor) sur le défrayement du Roy le jour de son sacre ».

4. « Extrait de l'ouvrage intitulé *Le Bouquet royal*, par M[e] Nicolas Bergier », sur les frais du sacre.

XVIII[e] siècle. 4 pièces, papier. 265 sur 195 millim. Dans un portefeuille.

1488 (N. fonds). « Recueil de pièces concernant la contribution aux frais des sacres, appartenant à M. Deperthes, avocat ».

Page 1. Mémoire concernant les frais du festin du sacre.

Page 21. Pièces concernant la contribution aux frais des sacres, de 1322 à 1586.

Page 30. « Distribution des paroisses, terres et héritages sujets au droit du sacre de Louis XV ».

XVIII[e] siècle. Papier. 36 pages. 265 sur 195 millim. Non relié.

1489 (N. fonds). Sacres des rois de France, depuis Philippe I[er] jusqu'à Henri IV.

1. Procès-verbal du sacre de Philippe I[er], l'an 1059. Cf. ms. 1490. Tiré d'un manuscrit de Pétau.

2. Lettre du roi Louis VIII (1223), pour la liquidation des frais de son sacre. — Notes de Marlot à l'appui.

3. « L'ordre du sacre et couronnement des Roys, mis par escrit du règne du roy Louis VIII, qui commença de régner en l'an 1223 et décéda l'an 1226 ».

4. « Extrait du compte de la dépense qui fut faite au sacre et couronnement du roy Philippes (*sic*) de Valois, sacré à Reims, le 29 may 1300 », et au sacre de Jean le Bon, en septembre 1350.

Extraits faits en 1622 par Claude Chuffet et trouvés dans les papiers de Rogier.

5, 6. Lettres de non-préjudice (26 septembre 1350) données par les chevaliers de la sainte Ampoule à l'abbaye de Saint-Remi, pour les « despens et herbergage » qu'ils en ont reçus. Cf. ms. 1486.

7. « L'ordre et cérémonies qui se doivent observer au sacre et couronnement des Roys et Reynes, corrigé et mis par escrit, en l'an 1365, du commandement du roy Charles V ».

Pris sur le manuscrit royal qui fut par la suite imprimé (Londres, 1631) par Jean Seldens, dans *Les titres d'honneur*. Se trouve aussi dans le *Cérémonial françois* des Godefroy, t. I.

8. « État de quelques despenses faites, lors du sacre de Charles VII, par plusieurs seigneurs et particulièrement par le père de Jeanne la Pucelle, et payées aux frais communs des habitans de la ville de Reims ».

Tiré des comptes de la ville, de 1428-1429.

9. « Mémoire instructif pour les sacres, dressé par Jehan Foulquart, procureur sindic de l'échevinage de Reims, d'après ce qui s'est passé au sacre de Louis XI, fait en cette ville le jour de l'Assomption, l'an 1461 ». Cf. ms. 1490. — (Portef. Havé).

A été inséré dans les *Mém. pour servir à l'histoire de Reims* de Cl. Bidet, et figure dans Varin, *Arch. de Reims*, Adm., t. II, II, p. 559.

10. « Serment des seigneurs ostagers et de Pierre de Laval, archevêque de Reims, lors du transport de la sainte Ampoule pour le sacre de Charles VIII » (30 mai 1484). Cf. ms. 1486.

11. « S'ensuit l'ordre de l'entrée, du sacre et du couronnement du très chrétien roy de France François, premier de ce nom, fait à Reims la vigile et jour de la Conversion M[r] S. Paul, qui fut le jeudi XXV[e] jour de janvier MV[c]XIIII. Premièrement, faut supposer... »

« Extrait d'un ancien manuscrit de feu M[r] Godart, chanoine et chantre de l'église de Reims, qui est entre les mains de M. Clignet, chanoine de la même église ».

12. « Serments des seigneurs ostagers et de l'archevesque de Reims », lors du transport de la sainte Ampoule pour le sacre de François Ier (25 janvier 1514). Cf. ms. 1486.

13. Id., pour le sacre de Henri II (26 juillet 1547). Cf. ms. 1486.

14, 15. Id., pour le sacre de François II (18 septembre 1559). — Médaille frappée pour ce sacre.

16. Id., pour le sacre de Charles IX (15 mai 1561). Cf. ms. 1486.

17. Lettre du roi à Sébastien de l'Aubespine, au sujet de son sacre et du départ de Marie Stuart.

18. Id., pour le sacre de Henri III (13 février 1575).

19. Quittance des habitants du Chesne-le-Populeux (m. d.), des 50 lb. à eux remises par l'abbaye de Saint-Remi.

20. Création de la charge de grand maître des cérémonies et provision d'icelle en faveur du sieur de Rhodes (1585).

21. Arrêt du Parlement (1586) déchargeant plusieurs habitants de Reims des frais de vente sur des héritages déjà chargés des frais du sacre.

22. Procès-verbal du transport de la sainte Ampoule, de l'abbaye de Marmoutiers à Chartres, pour le sacre de Henri IV, du 27 février 1594. Cf. mss. 1486 et 1490.

23. « Confirmation des privilèges, exemptions et affranchissemens accordés à la ville de Reims, en considération du sacre des rois de France, par le roi Henri IV » (30 mars 1600).

24. « Projet des cérémonies pour le sacre et couronnement de la reine Marie de Médicis, dressé par ordre du roi Henri IV, l'an 1610... pour servir de modèle dans la suite ». Cf. ms. 1490.

25. « Sacre et couronnement de la reyne Marie de Médicis, fille de François, grand duc de Toscane, et femme du roy Henry le Grand, fait à Saint-Denys, le jeudi 13 de may 1610, par le cardinal de Joyeuse ».

26. Extrait du *Journal du règne de Henri IV* de Pierre de l'Étoile, sur le sacre et couronnement de la Reine. Cf. ms. 1490.

XVIIIe siècle. 26 pièces, papier. 275 sur 195 millim. Dans un portefeuille.

1490 (N. fonds). Sacres des rois de France, depuis Philippe Ier jusqu'à Louis XV.

Ce recueil ne contient que des pièces inventoriées ailleurs : 1, 2 (ms. 1487, p. 2). — 3 (1486, p. 2). — 4-16 (1489, p. 1,

9, 12, 22, 24, 26). — 17 (1493, p. 4). — 18-22 (1495, p. 4, 6, 7, 8, 11). — 23-29 (1501, p. 23-25 et 35-36).

XVIII[e] siècle. 29 pièces, papier. 270 sur 195 millim. Dans un portefeuille.

1491 (N. fonds). Sacres des rois de France, depuis Charles VIII jusqu'à Louis XVI.

1-6. Serments des seigneurs otages de la sainte Ampoule et des archevêques de Reims, lors du transport de la sainte Ampoule aux sacres de Charles VIII (cf. ms. 1489, p. 10), François I[er] (*ibid.*, p. 12), Henri II (*ibid.*, p. 13), François II (*ibid.*, p. 14), Charles IX (*ibid.*, p. 16), Henri III (*ibid.*, p. 18).

7. Id., pour le sacre de Louis XIII (17 octobre 1610). — 8 pages.

8. Id., pour le sacre de Louis XIV (7 juin 1654). — 8 pages.

9. Id., pour le sacre de Louis XV (25 octobre 1722). — 8 pages.

10. Procès-verbal de reconnaissance (18 octobre 1610), par René Bourgeois, bailli de Saint-Remi, des droits des chevaliers de la sainte Ampoule. — 8 feuillets.

11. Procédure criminelle faite contre les capitaine, lieutenant et enseigne des habitants du Chêne-le-Populeux venus au sacre de Louis XIII, pour les voies de fait par eux commises, le 17 octobre 1610. — 22 feuillets.

12. Transaction entre l'abbaye de Saint-Remi et lesdits habitants (19 juillet 1611, 5 juillet 1612). — 16 feuillets.

13. Procès-verbal des violences commises (7 juin 1654) par les habitants du Chesne, pour prendre possession de la haquenée, après la cérémonie du sacre de Louis XIV. — 8 pages.

14. « Quelques actes de procédure criminelle faite contre les habitans du Chesne, au sujet des violences par eux commises au sacre de Louis XIV » (juin 1654-27 février 1657). — 12 pages.

15. « Acte d'offres de la somme de 50 lb. tournois faites, aux termes de la transaction du 19 juillet 1611, aux habitans du Chesne, lors du sacre de Louis XIV ». — « Commission du cardinal de Lorraine, abbé de Saint-Remy, pour payer aux habitans du Chesne, venus au sacre de François II, la somme de 50 lb. tournois ». — « Quittance de cette somme de 50 lb., donnée aux religieux de Saint-Remy par ces mêmes habitans, le 13 février 1575, jour du sacre de Henri III ». — 8 feuillets.

16. « Extrait des Mémoires de l'abbaye de Saint-Remy », sur le cérémonial suivi au sacre de Louis XIV.

Une note donne à entendre que celui relatif au sacre de Louis XV périt dans l'incendie du 15 janvier 1774.

17. « Mémoire des ornements que le Roy donne à l'église de Reims, pour son sacre, et de ce qui s'y pratique en cette occasion, envoyé au grand maître des cérémonies, le 18 avril 1722 ». — 12 pages.

18. « Lettre de cachet addressée à l'archevêque de Reims, pour le sacre de Louis XV, en 1722 (24 septembre), et communiquée à messieurs les prévôt, doyen, chantre et chanoines de l'église métropolitaine, et conclusion du Chapitre à ce sujet ». — 8 pages.

19. « Relation de l'arrivée du roy Louis XV, en 1722 (22 octobre), dans la ville de Reims, et de ce qui s'est passé dans l'église métropolitaine jusqu'au moment du sacre ». — 8 pages.

20. « Procès-verbaux et requête concernant MM. les officiers du présidial à la cérémonie du sacre de Louis XV et de celui de Louis XIV ». — 20 pages.

21. « Compliments faits au Roy, aux princes du sang et grandz officiers de la couronne, en 1722, lors du sacre de Sa Majesté, par M. de Malval, premier président du présidial de Reims ». — 12 pages.

22. « Compliments faits au Roy, en 1722, lors de son sacre à Reims, par les maires et députés des villes de Troyes et Chaalons, et lettres respectives de ces maires sur la préséance des deux villes ». — 16 pages.

23. « Relevé par extraits des conclusions du Chapitre de l'église de Reims, faites au sujet du sacre de Louis XV » (13 avril 1722-août 1723). — 12 pages.

24. « Projet de requête à présenter au Roy par le Chapitre de l'église de Reims, et lettre [à monseigneur l'ancien évêque de Fréjus, André-Hercule de Fleury], pour obtenir des grâces en considération du sacre ». — 10 pages.

25. « Lettres de *committimus* et confirmation des privilèges du Chapitre de l'église de Reims » (août 1727), en considération du sacre de Louis XV. — 8 pages.

26. « Mémoire [par M. Millet, chanoine, sous-chantre], de la manière que l'on a célébré l'office de l'église de Reims, avant et après le sacre du roy Louis XV, fait le 25 octobre 1722 ». — 16 pages.

27. « Extrait des actes capitulaires du prieuré de Saint-Marcoul de

Corbény, extrait du Registre des faits mémorables de l'abbaye de Saint-Thierry, et autres actes concernant le transport de la châsse de S. Marcoul, en 1722, et l'accomplissement de la neuvaine devant les reliques du saint ». — 12 pages.

28. « Extrait des Mémoires de l'abbaye royale de Saint-Pierre-les-Dames » sur le même sujet. — 8 pages.

29. « Sentence du baillage de Saint-Remy, du 8 juillet 1722, qui déclare la chevalerie de la sainte Ampoule indivisible et commune à tout le fief de Souastre et à tous les propriétaires d'iceluy ». — 8 pages.

30. « Sentence du baillage de Saint-Remy et ordonnance des 18 septembre et 1er octobre 1722 sur les difficultés élevées entre les coseigneurs du ban de Souastre, chevaliers de la sainte Ampoule, pour le service à faire au sacre de Louis XV ». — 16 pages.

31. « Mémoire pour le sieur Jean-Baptiste Godet, écuyer, seigneur de Souastre, au sujet des difficultés élevées entre les coseigneurs de Souastre, pour la qualité de chevalier de la sainte Ampoule et le droit de porter au sacre un des bâtons du dais sous lequel elle se transporte de l'église de Saint-Remy en celle de Notre-Dame de Reims ».

32. « Mémoire de plusieurs choses à observer pour les sacres, concernant le Chapitre de l'église de Reims », à propos du sacre de Louis XVI (1775). — 16 pages.

33. « Extrait d'un ancien manuscrit de feu M. Godart, chanoine et chantre de l'église de Reims, qui est entre les mains de M. Clignet, chanoine de la même église ». — 36 pages.

C'est le cérémonial du sacre de François Ier (25 janvier 1514). Cf. ms. 1489, p. 11.

34. « Différences observées aux sacres des reynes de France ». — « Extrait d'un manuscrit de feu M. Godart, chanoine et chantre de l'église de Reims, touchant les cérémonies du sacre et couronnement de la Reyne ». — « Note concernant les reynes de France couronnées et sacrées ». — 12 pages.

35. « Extrait des Mémoires de feu M. Cocquault, chanoine de l'église de Reims, concernant les sacres des rois de France ». — 8 pages.

36. « Ex Coeremoniali Sancti Remigii, de processione S. Ampullae ad cathedralem ecclesiam, pro Regis inauguratione ». — 8 pages.

XVIIIe siècle. 36 pièces in-4°, papier. Dans un portefeuille. — (Don Deullin).

1492 (N. fonds). Recueil de pièces manuscrites et imprimées sur les sacres de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI.

Fol. 5. « Le lys sacré roy des fleurs, ou Le sacre de Louys XIV, avec les avantages qu'en doit attendre la France et toute l'Europe, représenté devant Sa Majesté dans le collège de Reims de la Compagnie de Jésus, au mois de juin 1654 ». — Reims, Ve Fr. Bernard, 1654, in-4°, 19 pages.

Fol. 15. « Le triomphe d'hyménée eslevé devant l'hostel de ville de Reims, pour le feu de joye du mariage du Roy ». — Reims, Ve Fr. Bernard, [août 1660].

Fol. 21. « Copie d'un Cérémonial latin du sacre de nos Rois imprimé en 1510, lequel est au chartrier de Saint-Remy. Incipit ordo ad consecrandum et coronandum regem Franciae. Primo parant solium in modum eschafaudi... »

Fol. 37. « Mémoire des cérémonies à observer au sacre du Roi ; ce Mémoire, fait en 1728, vient des papiers de M. Pillières ».

Aux fol. 73-76, on remarque les « noms et armes de MM. les lieutenant, échevins et conseillers [de la ville de Reims, présents] au sacre de Louis quinze », et, au fol. 165, les armoiries de l'archevêque de Reims Louis de Lorraine, du prieur de Saint-Remi Jean Lépagnol, et de l'abbaye elle-même.

Fol. 178. Procès-verbal de la réception du serment des seigneurs qui serviront d'otages de la sainte Ampoule. — Reims, S. Lelorain (25 octobre 1722), in-4°, 8 pages.

Fol. 182. Protestations du Chapitre (19 décembre 1722) contre la pièce précédente. — Reims, R. Jeunehomme, in-4°, 3 pages.

Fol. 184. Protestations semblables du Chapitre de Saint-Timothée (15 janvier 1723).

Fol. 186. Contre-protestation de l'abbaye de Saint-Remi contre la protestation du Chapitre (16 avril 1723). — Imp. in-4°, s. l. n. d.

Fol. 188. Requête des religieux de Saint-Remi, au même sujet. — Imp. in-4°, 4 pages, s. l. n. d.

Fol. 190. Mandement de l'archevêque de Reims (6 octobre 1722). — Reims, B. Multeau, in-4°, 4 pages.

Fol. 192. « Relation de la cérémonie du sacre et couronnement du Roy [Louis quinze], faite en l'église métropolitaine de Reims, le dimanche 25 octobre 1722 ». — Reims, B. Multeau, in-4°, 36 pages.

Fol. 210. « Explications des emblèmes héroïques inventées (*sic*) par

M. le chevalier D[e Latouche de Loisy, de Châlons], pour la décoration des arcs de triomphe érigez aux portes de Reims lors de la cérémonie du sacre de Louis XV, roy de France et de Navarre ». — Reims, N. Pottier, 1722, in-4°, 16 pages.

Fol. 218. Sermon prêché ce jour-là par le chanoine N. Cabrisseau. — Paris, Ph.-N. Lottin, 1724, in-4°, 31 pages.

Fol. 234. Arrêt du Conseil d'État du Roi ordonnant que les habitants de Reims seront maintenus dans l'usage de distiller des eaux-de-vie de marcs de raisin, et permettant à la ville de lever pendant six ans 3 lb. par pièce d'eau-de-vie de marc (6 juillet 1723). — Reims, N. Pottier, in-4°, 4 pages.

Fol. 236. « Aux citoyens de Paris, sur le passage du Roy par sa ville capitale au retour du sacre ; ode prononcée à Sa Majesté et récitée ensuite dans l'assemblée publique de l'Académie françoise, le troisième décembre 1722, par M. Danchet, l'un des quarante de l'Académie ». — Paris, J.-B. Coignard, in-4°, 4 pages.

Fol. 238. « Lettre de cachet aux religieux de Saint-Remy, pour apporter à Reims la châsse de S. Marcoul, résident (*sic*) d'ordinaire à Corbény, du 11 octobre 1722 ».

Fol. 238 v°. Épigramme de dom Pointillon, à dom Amé, prieur de Saint-Remi, sur les embellissements qu'il a fait faire à son église.

Fol. 239. Description de la châsse de S. Remi (18 sept. 1725).

Fol. 245. Relation de l'ouverture de la châsse de S. Remi, faite le 21 août 1646.

Fol. 252. Procès-verbal dressé par les officiers du bailliage de Saint-Remi, au sujet de la remise de la châsse de ce saint et de la sainte Ampoule dans le tombeau de l'église Saint-Remi, le 18 janvier 1774, après l'incendie du 15.

Fol. 256. Lettre de M. Deperthes, procureur fiscal du bailliage et mairie de Saint-Remi, à monseigneur le cardinal de Rochechouart, abbé, en lui envoyant l'expédition du procès-verbal précédent.

Fol. 257. Note sur les incendies de l'abbaye de Saint-Remi en 1098, 1488 et 1551. — Longue relation de celui du 15 janvier 1774. — Noms des religieux et de tout le personnel de la maison à cette dernière date. — Notes sur les stalles de l'abbaye, les boiseries de la sacristie et de la nouvelle bibliothèque.

Fol. 266. Relation de la procession du 10 juillet 1668 et jours suivants, pour obtenir la délivrance de la peste, par dom Claude Bre-

tagne, prieur de Saint-Remi. — Reims, N. Pottier, 1668, in-4°, 36 pages.

On y trouve une vue du tombeau de S. Remi.

Fol. 284. Mandement du cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, pour la cérémonie du mariage du Roi (1725). — Reims, S. Lelorain, in-4°, 8 pages.

Fol. 288. Relation des cérémonies de ce mariage. — Reims, S. Lelorain, 1725, in-4°, 16 pages.

Fol. 296. « Le triomphe de l'himénée, ou Le feu de joye élevé par les soins de MM. les lieutenant, gens du Conseil et échevins de la ville de Reims, et tiré devant l'hôtel de ville pour le mariage du Roy, le dimanche 30 septembre 1725 », par M. le chevalier de Latouche de Loisy. — Reims, B. Multeau, in-4°, 12 pages.

Fol. 302. « La vertu couronnée, ou Le feu de joye... tiré dans la place du Marché aux draps, le dimanche quatorzième octobre 1725 ». — Reims, R. Florentain, in-4°, 4 pages.

Fol. 304. Devises sur le mariage du Roi (16 novembre 1725). — Imp. in-4°, 4 pages, s. l. n. d.

Fol. 306. « Jeux pastoraux et jeux héroïques », suivi d'un épithalame en latin par J.-Ign. de Latouche de Loisy, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare. — Imp. in-4°, 28 pages, s. l. n. d. (Seneuze, Châlons, 1725).

Fol. 319. Explications des devises de M. le chevalier de Latouche de Loisy placées sur les présents offerts à la Reine, à son passage à Châlons. — Reims, B. Multeau, 1725, in-4°, 4 pages.

Fol. 321. « In solemnem christianissimi regis Ludovici XV consecrationem » ; ode par Ant. Richard, rémois. — Imp. in-4°, 6 pages, s. l. n. d.

Fol. 324. « Les oracles d'Apollon rendus sur le Parnasse, à l'occasion du sacre du roy Louis XV ; divertissement mêlé de musique et de déclamations, qui doit être représenté devant Sa Majesté par les écoliers du collège de la Compagnie de Jésus » (octobre 1722). — Reims, B. Multeau, 1722, in-4°, 12 pages.

Fol. 330. « Sapientia Regem inungens » ; poème de P. Durand, prêtre de Paris, à l'occasion du sacre de Louis XV. — Paris, G. Lamesle, 1723, in-4°, 39 pages.

Fol. 350. « Ludovici XV, regis christianissimi, consecratio » ; poème du même auteur. — Imp. *ibid.*, in-4°, 23 pages.

Fol. 363. « Le mariage du Roy avec la princesse royale de Pologne » ;

ode par Depinteville-Vaugency, suivie des inscriptions des arcs de triomphe dressés à Châlons, lors du passage de la Reine. — Châlons, Cl. Bouchard, 1725, in-4°, 11 pages.

Fol. 368. « Vox Dei percutientis et sanantis » ; ode par l'abbé Migeot, professeur de philosophie. — Reims, B. Multeau, 1774, in-4°, 4 pages.

Fol. 370. « Luctus civitatis Remensis in obitum Ludovici XV » ; ode par l'abbé Hénon, professeur de rhétorique, puis chanoine de Reims. — Id.

Fol. 372. « Sur la mort de Louis XV ; imitation de l'ode latine » de l'abbé Hénon, par l'abbé Maizière, professeur de troisième. — Reims, Jeunehomme, 1774, in-4°, 4 pages.

Fol. 374. Transaction entre l'abbaye de Saint-Remi et les habitants du Chêne-le-Populeux (19 juillet 1611).

Fol. 378. Journal de ce qui s'est passé à Reims, au sacre de Louis XVI.

Fol. 400. « Procès-verbal du transport de la sainte Ampoule pour le sacre de Sa Majesté Louis XVI, en 1775 », par les officiers du bailliage de Saint-Remi. — Reims, Jeunehomme, in-4°, 8 pages.

Fol. 404. Lettre de J.-L.-H.-S. Deperthes (2 janvier 1776) aux seigneurs otages.

Fol. 405. Noms de messieurs qui composaient le Conseil de la ville de Reims, au sacre de Louis XVI.

Fol. 407. « Ordonnance du Roi (12 mai 1775) concernant les logemens en la ville de Reims et autres lieux où Sa Majesté fera quelque séjour, à l'occasion de son sacre ». — Reims, Jeunehomme, 1775, in-4°, 4 pages.

Fol. 409. « Arrest du Conseil d'État du Roi, qui ordonne (15 mai 1775) que la ville et les fauxbourgs de Reims jouiront de l'exemption des droits dus à l'arrivée, aux entrées, à la vente en gros et en détail, ou à la consommation, sur les liqueurs, vins, eaux-de-vie, etc., etc., à l'occasion de la cérémonie de son sacre, huit jours avant l'arrivée de Sa Majesté et huit jours après son départ ». — Reims, Jeunehomme, in-4°, 4 pages.

Fol. 411. Autre arrêt, « qui suspend (m. d.) la perception du droit de stélage et de tous autres droits sur les grains et farines dans la ville de Reims et fauxbourgs ». — Reims, Jeunehomme, in-4°, 3 pages.

Fol. 413. « Ordonnance de M. le bailli général de l'abbaye et archi-

monastère de Saint-Remi de Reims », du 3 juin 1775. — Imp. in-4°, 2 pages, s. l. n. d.

Fol. 415. Protestations de l'évêque de Beauvais contre les entreprises de l'évêque de Soissons (10 juin 1775).

Fol. 419. Protestations des pairs ecclésiastiques (m. d.).

Fol. 421. Explication des emblèmes inventés et mis en vers par M. Bergeat, vidame de Reims, et M. l'abbé Deloche, pour la décoration des arcs de triomphe, etc., élevés à Reims au sacre de Louis XVI. — Reims, B. Multeau, 1775, in-4°, 22 pages.

Fol. 433. Médailles distribuées au dit sacre.

Fol. 435. « Richesses tirées du trésor de l'abbaye de Saint-Denis, du garde-meuble de la couronne et de différens artistes de Paris, pour servir au sacre de l'auguste monarque de France, le roi Louis XVI ». — Paris, Boudet, 1775, in-4°, 8 pages.

Fol. 439. « Description des décorations de l'église de Reims », au dit sacre. — Reims, Piérard, 1775, in-4°, 4 pages.

Fol. 441. « Lettre de M. [J.-Fr. Marmontel] à M. ***, sur la cérémonie du sacre de Louis XVI » (Reims, 11 juin 1775). — Imp. in-4°, 4 pages, s. l. n. d.

Fol. 443. « Le sacre de Louis XVI, célébré en l'église métropolitaine de Reims, le dimanche 11 juin 1775 »; ode par M. Jacquin, chanoine de Reims. — Reims, Jeunehomme, in-4°.

Fol. 447. « Le sacre de Louis XVI; ode présentée au Roi, par M. [Adrien-Joseph] Havé, avocat en Parlement ». — Reims, Piérard, 1775, in-4, 7 pages.

Fol. 451. « Henri IV à son fils »; ode de L.-E. Carbon, de Reims, présentée au Roi le jour du sacre. — Reims, Jeunehomme, 1775, in-4°, 4 pages.

Fol. 453. « Regi Ludovico XVI, cum inauguraretur »; ode de J.-Fr.-F. Maizière, professeur de seconde. — Reims, Jeunehomme, 1775, in-4°, 4 pages.

Fol. 455. « Aux Rémois; cantate pour la Reine », par Ét. Jacquin, chanoine de Reims, ancien recteur de l'Université de Paris. — Reims, Jeunehomme, 1775, in-4°, 4 pages.

Fol. 457. « In impietatem regia Ludovici XVI unctione profligatam »; ode par J.-P. Hénon, professeur de rhétorique. — Reims, Jeunehomme, 1775, in-4°, 4 pages.

Fol. 459. « Chanson pour la fête de Sa Majesté Louis XVI, faite et

chantée par les habitants du Marché aux draps de la ville de Reims, le 25 août 1775, sur l'air : *Malgré la bataille* ». — Reims, Piérard, in-4°, une page.

Fol. 460. « Chanson à boire, pour célébrer la Saint-Louis et le roi Louis XVI ».

Fol. 461. « Vers au Roi et à la nation », par le P. Dehaye, religieux Minime, à Reims. — Reims, Piérard, 1775, in-8, 8 pages.

Fol. 464. « La Religion à la France »; stances sur le sacre de Louis XVI. — Reims, Jeunehomme, in-8°, 3 pages.

Ce recueil, dont toute la partie manuscrite est de la main de Raussin, était indiqué dans Varin (*Archives de la ville de Reims*, Adm., t. I, p. CXLVI) sous la cote « R B 2 ».

A l'intérieur du plat initial, ex-libris gravé de L.-J. Raussin.

XVIIIe siècle. Papier. 465 feuillets. 234 sur 170 millim. Rel. veau fauve. — (Fonds Raussin).

1495 (N. fonds). Sacre de Louis XIII.

1. « Recueil du formulaire le plus moderne qui s'observe au sacre et couronnement des rois de France, avec toutes les cérémonies, prières et oraisons qui se font et disent ausdits (*sic*) sacre et couronnement, en l'église métropolitaine de Reims destinée pour l'ordinaire à tels actes solennels, et qui a servit (*sic*) au sacre du roy Louis XIII, en l'an 1610, pris et tiré d'auteurs fidels (*sic*) ».

Autographe de Charles Drouin-Regnault, chanoine de Saint-Symphorien. C'est le commencement du Formulaire qui suit son *Histoire des sacres*.

2. « Formulaire moderne qui s'observe aux sacres des rois de France... recueilly exprès pour servir au sacre du roy Louis XIII, en l'an 1610 ».

(*Cérémonial françois*, t. I).

3. Serments des « seigneurs ostagers » et du cardinal de Joyeuse, lors du transport de la sainte Ampoule pour le sacre de Louis XIII (17 octobre 1610). Cf. ms. 1486.

4. Procès-verbal du transport de celle-ci (18 octobre). Cf. mss. 1486 et 1490.

5. « Les cérémonies du sacre et couronnement du très chrestien roy de France et de Navarre Louis XIII par le cardinal de Joyeuse... » (*Ibid.*).

6. « Le voyage de Reims, avec l'entière et très exacte description tant des cérémonies de la confirmation, sacre, couronnement et réception en l'ordre du Saint-Esprit que du touchement des malades du roy Louis XIII, l'an 1610, par le sieur D. L. R. »

(*Ibid.*).

7. « Particularitez obmises aux précédentes relations du voyage de Rheims, sacre et couronnement de Louis XIII ».

8-9. Décret de prise de corps décerné par le bailli de Saint-Remi, le 21 octobre 1610, contre les habitants du Chesne, pour les voies de fait qu'ils ont commises au sacre de Louis XIII. — Transaction intervenue (19 juillet 1611) entre les deux parties. Cf. ms. 1486.

XVIII[e] siècle. 9 pièces, papier. 275 sur 195 millim. Dans un portefeuille.

1494 (N. fonds). Sacre de Louis XIV.

Fol. 1. « Le despart du roy Louis XIV de Paris et son arrivée en la ville de Reims ».

Fol. 7. « Remarques sur quelques (5) relations du sacre de Louis quatorze données au public ensuitte de cette magnifique cérémonie ».

A la cinquième relation se rattachent deux fol. 23 *bis* et *ter*, qui donnent la légende explicative des deux planches gravées du sacre.

Fol. 25. « Des officiers qui servirent au sacre; de leur choix, séances et habillemens ».

La place a été laissée pour des dessins qui n'ont pas été faits.

XVIII[e] siècle. Papier. 33 feuillets et les *bis* et *ter* 23 et 24. 302 sur 203 millim. Cartonnage. — (Achat, 1850).

1495 (N. fonds). Sacre de Louis XIV.

1. « Mémoire des choses plus remarquables pour la solemnité du sacre de Louys XIIII, faict en l'église de Reims le VII[e] juin 1654 ». — (Anc. portef. H, p. 2).

2. Autre relation du sacre (XVII[e] siècle). — (Anc. portef. B, p. 4).

3. Procès-verbal du sacre de Louis XIV, par Simon Legras, évêque de Soissons.

4. Relation du sacre, par dom G. Marlot. Cf. ms. 1490.

5. « Le véritable journal de ce qui s'est passé au sacre du roy Louis XIV, pendant son séjour dans la ville de Reims, depuis le 3[e] juin jusques au 9, avec les noms et qualités de ceux qui y ont assisté ».

Publié à Paris (E. Pépingué, 1654).

6. Extrait des Mémoires de l'abbaye de Saint-Remi, sur le sacre de Louis XIV. Cf. ms. 1490.

7. Lettres de cachet adressées au Chapitre de Reims, pour la mise en état de la cathédrale pour le sacre. — Invitation au trésorier de l'épargne de verser au Chapitre 1500 lb. pour les draps d'or du sacre. Cf. ms. 1490.

8. « Mémoires des cérémonies qui concernent les lieutenant et gens du Conseil de la ville de Reims ez sacres et qui ont été observées à celuy de Louis XIV ». Cf. ms. 1490.

9. Procès-verbaux portant nomination de quatre de MM. du présidial. — Leur séance à la cérémonie du sacre de Louis XIV, les 6 et 7 juin 1654.

10. Procès-verbal du transport de la sainte Ampoule. Cf. ms. 1486.

11. Serment des seigneurs otagers et de l'évèque de Soissons. Cf. mss. 1486 et 1490.

12. Requête de l'abbaye de Saint-Remi au Roi, à l'effet d'obtenir l'ornement qu'il est coutume d'accorder pour le sacre.

13. Acte d'offre d'une somme de 50 lb. aux habitants du Chesne, aux termes de la transaction de 1611. Cf. ms. 1486.

14. Procès-verbal dressé contre eux (7 juin 1654), en raison des violences par eux commises lors du retour de la sainte Ampoule après le sacre. Cf. ms. 1486.

15. Prise de corps (28 février 1656) contre ceux-ci.

XVIII[e] siècle. 15 pièces, papier. 275 sur 195 millim. Dans un portefeuille.

1496 (N. fonds). « Cérémonial ou Recueil des cérémonies faites en l'église de Reims, au sacre de Louis XV, roy de France, le dimanche vingt-cinq octobre mil sept cent vingt-deux ».

XVIII[e] siècle. Papier. 144 pages. 254 sur 193 millim. Non relié.

1497 (N. fonds). Sacre de Louis XV.

Relation du sacre, avec extrait des comptes.

XVIII[e] siècle. Papier. 52 pages. 218 sur 157 millim. Rel. veau écaille. — (Legs Ét. Saubinet).

1498 (N. fonds). « Journal du sacre de Louis XV, célébré dans l'église métropolitaine de Reims, le 25 octobre 1722 ».

Le fol. 1 porte cette note : « Ce journal, qui se trouve au cartulaire de la ville et qui a été fait par M. Roland, lieutenant des habitans, en 1722, ainsi que me l'a mandé M. Roland de Challeranges, son fils, par sa lettre du 13 aoust 1774, est très détaillé et intéressant ».

XVIIIe siècle. Papier. 63 feuillets. 265 sur 197 millim. Non relié.

1499-1500 (N. fonds). Sacre de Louis XV.

1499. Tome I. — Fol. 1. Mandement de l'archevêque de Reims, Armand-Jules de Rohan, à propos du sacre.

Fol. 6. « Journal du voyage du Roy à Rheims, en 1722, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable à la cérémonie de son sacre et couronnement, à la translation de la sainte Ampoule, au festin royal, à la cavalcade, à l'installation du Roy dans l'ordre du Saint-Esprit, etc. »

V. le *Mercure de France* de novembre 1722.

Fol. 58. Autre exemplaire du même journal.

Fol. 108. « Mémoire ou journal de ce qui s'est passé avant et après le sacre du roy Louis XV, concernant le Chapitre de l'église de Reims », par M. Millet, chanoine et sous-chantre.

Fol. 123. « Mémoire des présents que le roy Louis XV a fait à l'église de Reims, à son sacre ».

Fol. 127. « Observations qui peuvent servir de mémoires pour la cérémonie du sacre ».

Ces deux pièces paraissent faire partie du journal de M. Millet.

Fol. 134. « Mémoire de plusieurs choses à observer pour les sacres concernant le Chapitre de l'église de Reims », par M. Millet.

Fol. 142. « Mémoire des ornemens que le Roy donne à l'église de Reims pour son sacre et de ce qui s'y pratique en cette occasion; envoyé au grand maitre des cérémonies, le 13 avril 1722 ».

Fol. 148. « Mémoire de la manière que l'on a célébré l'office de l'église de Reims, avant et après le sacre du roy Louis XV, fait le 25 octobre 1722 », par M. Millet.

Fol. 156. « Cérémonial ou recueil des cérémonies faites en l'église de Reims au sacre de Louis XV, roy de France, le dimanche 25 octobre 1722 ».

Fol. 225. Procès-verbal du sacre de Louis XV, roy de France et de Navarre, dressé par Armand-Jules de Rohan, archevêque de Reims.

Fol. 265. Autre exemplaire du même.

1500. Tome II. — Les trois premières pièces figurent dans le vol. précédent, aux fol. 108, 123 et 127.

Fol. 25. « Projet de requête à présenter au Roy par le Chapitre de l'église de Reims, et lettre pour obtenir des grâces en considération du sacre ».

Fol. 31. « Lettre de *committimus* et confirmation des privilèges du Chapitre de l'église de Reims, en considération du sacre du roy Louis XV » (août 1727).

Fol. 35. « Extrait des Actes capitulaires du prieuré de Saint-Marcoul de Corbény; extrait du Registre des faits mémorables de l'abbaye de Saint-Thierry, et autres actes concernant le transport de la châsse de S. Marcoul, en 1722, lors du sacre de Louis XV, et l'accomplissement de la neuvaine devant les reliques du saint », avec l'inventaire des dons faits au prieuré, à cette occasion.

Fol. 43 et 47. Factums relatifs à une querelle de préséance dont le Chapitre de Saint-Timothée fournit le prétexte. — Imp. (Reims, Jeunehomme), in-4°, 3 et 4 pages.

Fol. 53. Conclusions du Chapitre de Saint-Timothée sur le même objet (1722-1723).

Fol. 59. Factum de ce Chapitre, en réponse à l'abbaye de Saint-Remi (1723).

Fol. 70. « Extrait des Mémoires de l'abbaye royalle de Saint-Pierre-les-Dames ».

Fol. 74. Serment des seigneurs otagers et de l'archevêque.

Fol. 87. Requête présentée au Roy par les lieutenant et gens du Conseil de la ville, pour obtenir séance à la cérémonie du sacre.

Fol. 88. « Mémoire présenté au Ministre, quelque tems avant le sacre de S. M. Louis XV, au sujet des violences commises par les habitans du Chesne aux sacres précédens ».

Fol. 92. « Conclusions et lettres concernant le logement de M. l'Intendant à Reims, pour le tems du sacre ».

Fol. 100. Autres conclusions relatives au même sujet.

Fol. 108. Conclusion du 18 mai 1722 distribuant les charges, pour l'organisation de la réception du Roi, entre les officiers de la ville.

Fol. 115. Le même. — Imp. in-4°, 4 pages.

Fol. 117. « Note des officiers servans au festin royal, le jour du sacre, auxquels il faudra distribuer des fleurs de lys ».

Fol. 123. « Compliments adressés à la Reine et au maréchal de Villars ».

Fol. 124. Harangue faite au duc d'Orléans, régent, par l'évèque d'Angers et l'assemblée du clergé, à Versailles, le 3 septembre 1715.

Fol. 125. Ode de Danchet, « aux citoyens de Paris, sur le passage du Roy par sa ville capitale, au retour du sacre ».

Fut imprimée à Paris (Coignard, 1722).

Fol. 129. « Les oracles d'Apollon rendus sur le Parnasse, à l'occasion du sacre du roy Louis XV ; divertissement mêlé de musique et de déclamations qui doit être représenté devant Sa Majesté par les écoliers du collège de la Compagnie de Jésus ».

Fol. 137. « In solemnem christianissimi regis Ludovici XV consecrationem » ; ode.

Fol. 141. Confirmation des privilèges et octrois de Reims (février 1717), en considération du sacre.

Fol. 153. Confirmation semblable par Henri IV (mars et juin 1600).

Fol. 161. Projet de fête pour le temps de la cérémonie du sacre.

Fol. 165. Conclusions du Corps de ville, pour trouver les moyens de payer les frais du sacre.

Fol. 175 *bis*. Mesures prises pour les denrées.

Fol. 186. « État détaillé des sommes à payer par la ville de Reims pour le festin royal, le 25 octobre 1722, jour du sacre, arrêté par M. Félix, contrôleur général de la maison du Roy ».

Fol. 200. « Compte des dépenses faittes » au sacre de Louis XV.

Fol. 225. V. ms. 1501, p. 38.

Fol. 238. Correspondance de la ville de Troyes avec celle de Reims, au sujet du sacre.

Les pièces désignées aux fol. 48 *bis*, 53, 54, 63, 74, 87, 175 *bis* sont de la main de Deperthes; celles indiquées aux fol. 55, 56, 59, 60, 125-129, 137-140 ont été écrites par Perceval.

XVIIIe siècle. Papier. 299 feuillets; 241 feuillets, plus les fragments 48 *bis* et 175 *bis*. 260 sur 193 millim. Cartonnage bleu, portant sur le plat l'étiquette imprimée : « M. Havé ».

1501 (N. fonds). Sacre de Louis XV.

1. « Ordre que l'on a observé au sacre de Louis XV, roy de France ». — In-fol. (Anc. portef. 1).

2. Relation du voyage des députés du Corps de ville de Reims à Paris, pour prendre les ordres du Roi au sujet du sacre.

3-8. Lettres de cachet adressées au Corps de ville, à l'archevêque, au Chapitre et à l'abbaye de Saint-Remi.

9-10. Conclusions du Bureau de l'hôtel de ville et du Chapitre de Reims, pour organiser la réception du Roi.

11. « Extrait des Mémoires de l'abbaye de Saint-Nicaise », sur le sacre de Louis XV. — In-fol.

12. « Relation de l'arrivée du roy Louis XV, en 1722, dans la ville de Reims, et de ce qui s'est passé dans l'église métropolitaine jusqu'au moment du sacre ».

Trouvée dans les papiers du chanoine Hachette.

13. Notes sur le même objet, provenant des papiers du chanoine Millet.

14. Noms et armes des lieutenant, échevins et conseillers de la ville de Reims, lors du sacre.

15. Noms et demeures des pairs, princes, ambassadeurs, etc., qui ont assisté au sacre.

16. Mandement de l'archevêque de Reims, Armand-Jules de Rohan, à propos du sacre.

17. Discours du même au Roi, à son arrivée.

18. Sermon sur le sacre, prêché à Reims, le 4 octobre 1722, par Nicolas Cabrisseau, théologal de l'église de Reims.

A été imprimé en 1724 (Paris, Lottin).

19. Compliments au Roi, etc., par M. de Malval, premier président au présidial.

20. Ode sur le sacre, par A.-R. Richard, de Reims, au nom du Corps de ville; en latin.

21. Compliments de Denis Gaudart, prieur de Saint-Remi, lors de la cavalcade qui se fit le lendemain du sacre.

22. Compliments des maires de Troyes et de Châlons. — Discussions de préséance entre les deux villes.

23-27. « Mémoire pour le sieur J.-B. Godet, écuyer, seigneur de Souastre, au sujet des difficultés élevées entre les coseigneurs de Souastre (Courtisols) pour la qualité de chevalier de la sainte Ampoule et le droit de porter au sacre un des bâtons du dais sous lequel elle se transporte de l'église Saint-Remy en celle de Notre-Dame de Reims ». — « Sentence du bailliage de Saint-Remi (8 juillet 1722) déclarant la chevalerie de la sainte Ampoule indivisible et commune à tout le fief de Souastre et à tous les propriétaires d'iceluy ». —

Ordonnances des 18 septembre et 1er octobre, réglant la question pour le service à faire au sacre de Louis XV. Cf. mss. 1486 et 1490.

Procès-verbal du transport de la sainte Ampoule (25 octobre). — Armement des habitants du Chesne à cette occasion.

28-29. « Relation de ce qui s'est passé au sacre de S. M. Louis XV, par rapport à la châsse de S. Marcoult, aux religieux et aux habitans de Corbény » (13-14 octobre). — Lettre du Roi à ce sujet (11 octobre).

30-32. Dons d'ornements au Chapitre, à l'occasion du sacre. — Description du soleil d'or offert par le Roi.

33-35. Conclusions et mémoires du Corps de ville, relativement aux grâces et faveurs à demander au Roi. — Exposé de celles-ci. — Mémoires concernant les opérations du Roi pour la délivrance des prisonniers à Reims, lors du sacre. Cf. ms. 1490.

36-37. « Tarif du prix des provisions et fournitures déposées dans les différents magazins de la ville de Reims, pour le service du Roy pendant le tems du sacre ». Cf. ms. 1490. — État des distributions de vivres faites au sacre.

38-43. « Extrait du journal [de M. Roland] de ce qui s'est passé au sacre de Louis XV »; payement des frais du sacre par les contribuables. — Arrêts et contraintes décernés à cette occasion. — État des contraintes adressées au bailli de Vermandois ou à son lieutenant général à Reims (1316-1654), sur le même objet.

XVIIIe siècle. Papier. 43 pièces, dont 2 in-fol.; pour les autres, 267 sur 195 millim. Dans un portefeuille.

1502 (N. fonds). Sacre de Louis XV.

Fol. 1. « Lettre du roy Louis XV, qui fixe le jour de son sacre au 25 octobre 1722, adressée aux lieutenant, gens du Conseil et échevins de la ville de Reims ». On y traite successivement de l'arrivée du Roi, du sacre, du festin, etc.

Fol. 5. « Extrait du compte du sacre de Louis 15 » et répartition des frais sur les châtellenies de l'archevêque de Reims.

Fol. 33. « Noms des pairs, princes, cardinaux, archevêques, évêques, ambassadeurs, maréchaux, ducs, comtes, aumôniers, grands officiers de la couronne, etc., qui ont assisté au sacre de Louis 15 ».

Sur le plat, cet ex-libris: « M. Havé ».

XVIIIe siècle. Papier. 48 feuillets. 155 sur 93 millim. Rel. veau fauve. — (Collection Havé).

1503 (N. fonds). Sacre de Louis XV.

Lettre du Roi au Conseil de la ville de Reims, donnant avis du jour de son sacre. — Noms des membres du Conseil. — Extraits du compte du sacre. — Noms des pairs, princes, cardinaux, archevêques, évêques, ambassadeurs, maréchaux, etc., etc., qui ont assisté au sacre.

Aux fol. 77 et suivants, on trouve diverses relations imprimées, explications des emblèmes et devises des arcs de triomphe, etc.

A l'intérieur de la couverture, ex-libris gravé et armorié de Rogier de Monclin.

XVIIIe siècle. Papier. 107 feuillets, les 68-76 et 103 demeurés blancs. 233 sur 184 millim. Rel. veau fauve.

1504 (N. fonds). Sacre de Louis XV.

Recueil semblable au précédent.

Les fol. 1-14 et 81-106 sont formés de pièces imprimées.

XVIIIe siècle. Papier. 106 feuillets. 227 sur 180 millim. Rel. veau fauve.

1505 (N. fonds). Sacre de Louis XV.

Recueil semblable aux précédents.

Les fol. 56 *bis*-75 sont formés de pièces imprimées.

XVIIIe siècle. Papier. 75 feuillets. 233 sur 180 millim. Rel. veau fauve. — (Acheté au Dr Maldan, 1878).

1506 (N. fonds). Sacre de Louis XV.

Noms de MM. du Conseil de ville au sacre de Louis XV.

XVIIIe siècle. Papier. 45 feuillets. 225 sur 180 millim. Non relié. — (Legs Ét. Saubinet).

1507-1510 (N. fonds). Sacre de Louis XVI.

1507. Tome I. — Fol. 1. « Essais historiques sur le sacre et couronnement des rois de France ».

Fol. 11. Lettre des maire et échevins de la ville de Troyes aux officiers municipaux de Reims (16 août 1774), et réponse de ceux-ci (18 août).

Fol. 13. Lettre de ceux-ci à l'Intendant (6 décembre), au sujet des députés des villes de Troyes et de Châlons.

Fol. 15. Lettre de M. Decquevilly, lieutenant général de la pro-

vince de Champagne, aux officiers municipaux de Reims (5 janvier 1775).

Fol. 17. Lettre du duc de La Vrillière au Chapitre (28 janvier).

Fol. 18. Conclusions du Conseil de ville (23 et 30 janvier), sur le même objet.

Fol. 23. Lettre du prince de Bourbon, gouverneur de la province de Champagne, aux officiers municipaux de Reims (18 avril).

Fol. 24. Lettre du Roy (2 mai) donnant à la ville avis de son sacre.

Fol. 25. « Précis historique de ce qui s'est passé à Reims, depuis l'arrivée du Roy pour son sacre jusqu'au jour de son départ ».

Fol. 39. « Logemens des cardinaux, archevêques et évêques invités à la cérémonie du sacre du roi Louis XVI, à Reims, 1775 ».

Fol. 53. « Précis de la marche et de la cérémonie observées au sacre de S. M. Louis XVI ».

Fol. 54. « Notes sur le service de la maréchaussée, à l'occasion du sacre de Louis XVI, au mois de juillet 1775 ».

Fol. 61. « Extrait du procès-verbal dressé par les officiers municipaux de la ville de Reims de tout ce qui s'y est fait, tant à la réception et entrée de Sa Majesté que le jour de son sacre et couronnement et lors de son départ, envoyé à M. Vente, libraire des Menus-Plaisirs ».

Fol. 68. « Relation véridique de ce qui s'est passé à Reims pour le sacre de S. M. Louis XVI ».

Fol. 74. « Procès-verbal de ce qui s'est passé de relatif à la compagnie du présidial, lors du sacre de Louis seize ».

Fol. 84. « Procès-verbal de ce qui s'est passé concernant la compagnie de l'Élection de Reims, lors du sacre de S. M. Louis XVI, en l'année 1775 ».

Fol. 90. « Relation de ce qui s'est passé au sacre de S. M. Louis XVI..., relativement à M. le maréchal de Clermont-Tonnerre, doyen des maréchaux de France, représentant en cette qualité le connétable ».

Fol. 96. « Additions nécessaires et observations critiques sur la relation du sacre de Louis XVI, insérées dans l'ouvrage de M. de Beaufort par le sieur Béguier de Savigny, lieutenant de nos seigneurs les maréchaux de France à la résidence du baillage de Reims ».

Fol. 99. Ordonnance du bailli et lieutenant général de police de Reims (juin 1775), pour la tenue des rues au passage du cortège du sacre.

Fol. 101. « Lettre écrite par M. D*** à un ami de Paris, contenant la relation de la fête du Roi célébrée, le 25 août 1775, par les citoyens de la ville de Reims ». — Imp. in-4°, 4 pages.

Fol. 103. « In sacram Ludovici XVI[i], regis christianissimi, unctionem ; oratio in aula patriciana collegii Bonorum puerorum Universitatis Remensis, die 6[a] junii 1775, à J.-P. Henon, rhetorices professore ».

Fol. 109. « Note au sujet des revendeuses de Reims qui ont été à Versailles, en 1775, pour présenter au Roy un bouquet, le jour de S. Louis ».

Fol. 110. « Compliment des poissardes de Reims au Roy, prononcé le 12 juin 1775, lendemain du sacre de Sa Majesté, par la femme Tabary accompagnée de 40 autres poissardes et revendeuses ».

Fol. 111. « Description du bouquet présenté au Roy, lors de son sacre, par les poissardes de Reims ».

Fol. 112. « Complimens au Roy et à la famille royale, prononcés par M. de Pouilly, le 9 juin 1775, jour de l'arrivée de Sa Majesté pour son sacre, lorsque le présidial leur fut présenté ».

Fol. 117. « Harangue faite au Roy... par S. E. monseigneur le cardinal de Luynes, à la tête du clergé qui avoit été invité au sacre de Sa Majesté ».

Fol. 118. « Compliment au Roy (et à la Reine) par le président de l'Élection de Reims, le jour de l'arrivée de Sa Majesté en cette ville pour son sacre ».

Fol. 119. « Compliment du maire de la ville de Reims au Roy (et à la Reine) et prononcé dans la campagne, à une demie lieue de la ville ».

Fol. 121. Autres harangues.

Fol. 122. « Compliment fait par dom Debar, prieur de Saint-Remy, au Roy, le 14 juin 1775, lors de la cavalcade ».

Fol. 124. « Compliment fait au Roy (et à la Reine), le 9 juin 1775, jour de son entrée à Reims pour son sacre, par les députés de la ville de Troyes, et prononcé par M. le maire de cette ville ».

Fol. 125. « Action de grâces des juifs de France, à l'occasion du sacre de Louis XVI, le 11 juin 1775..., par Mardoché Venture, maître de langues hébraïque, chaldéenne, rabinique, italienne et espagnole ».

Fol. 131. « Au roi Louis XVI, pour le jour de son sacre; ode » par Henri Boniface, écolier de seconde.

Fol. 135. « La Religion à la France; stances sur le sacre de S. M. Louis XVI ».

Fol. 137. « Henri IV à son fils; ode présentée au Roi le jour de son sacre », par Louis-Emmanuel Carbon, de Reims, âgé de 16 ans.

Fol. 141. « Vers au Roi et à la nation », par le P. Dehaye, religieux Minime.

Fol. 145. « Ode sur le sacre du Roi, par M. Cotelle ».

Fol. 152. « Ode à l'occasion du sacre de Louis XVI », par Deloche, chanoine de l'église de Reims.

Fol. 157. « Mémoire présenté par les lieutenant, échevins, conseillers, notables et habitans de la ville de Reims, à S. M. Louis XVI, pour obtenir des grâces en considération de son sacre ».

Fol. 161. « Propositions mises sous les yeux de Mgr l'Intendant, conformément à sa lettre du 24 septembre et à celle de M. le controlleur général, du 6, au sujet des 20,000 lb. annuelles demandées au Roy pour le Bureau de charité, la Renfermerie et les Écoles chrétiennes ».

Fol. 163. « Grâces particulières accordées par S. M. Louis XVI aux lieutenant, procureur du Roy, sindic et premier échevin de la ville de Reims, en considération de son sacre » (29 février 1776). — Lettre de remerciement des mêmes.

Fol. 165. « Lettres de noblesse accordées (mars 1776) au sieur Gérard Jacob, prévost de l'échevinage de la ville de Reims, en considération du sacre de S. M. Louis XVI ». — Notes à l'appui.

Fol. 169. Résumé des conclusions du Conseil de ville relatives au sacre (1774-1780), notamment pour le payement des frais.

Fol. 250. Requête des officiers du bailliage de Vermandois au garde des sceaux (avril 1775), tendant à conserver la connaissance des contestations des contribuables aux frais du sacre.

Fol. 254. « Pièces et décision sur l'affranchissement prétendu par les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Reims de l'imposition aux frais du sacre, pour les maisons du franc quarrel de cette ville ».

Fol. 270-274. Décisions judiciaires sur la contribution de toute la ville aux frais du sacre.

Fol. 279. « Mémoire pour les lieutenant... de Reims, en réponse au placet présenté à Mgr le controlleur général des finances, par les sindic et habitans de la communauté d'Attigny-sur-Aisne ». — Chartes à l'appui.

Fol. 292. « Extrait des significations de l'arrêt du Conseil d'État du 20 janvier 1778 aux sept châtellenies de l'archevêché de Reims, au sujet des frais du sacre de S. M. Louis XVI ». V. aussi, fol. 304, une ordonnance de l'Intendant sur ce cas.

Fol. 293. « Sommation faite à la requête de Louis Muiron, (laboureur du faubourg Cérès), à M. Thilly, procureur, au sujet des frais du sacre », et « signiffication faitte, à la requeste de MM. du Conseil de la ville de Reims, à M. Thilly, procureur, et au sieur de Vauversin, huissier royal ». — V. aussi fol. 300.

Fol. 294. Remontrances des communautés de Sapigneul, Aguilcourt et Variscourt. — V. aussi fol. 299, 301, 308.

Fol. 295. « Ordonnance de M. l'Intendant de Champagne, du 29 mars 1778, contre les communautés de Dontrien et Saint-Martin-l'Heureux, au sujet de la contribution aux frais du sacre... »

Fol. 310. Table du recueil, dressée par son dernier propriétaire. Nombreuses pièces calligraphiées en petit romain. — Nombreuses pièces en plusieurs exemplaires.

1508. Tome II. — Fol. 1. « Lettre de cachet adressée (2 mai 1775) à M. l'évêque de Soissons, pour se trouver au sacre de Louis XVI ».

Fol. 2. Autre, à l'archevêque de Trajanople (2 juin).

Fol. 19. « Acte de protestation de M. de La Rochefoucault, évêque de Beauvais, fait en 1775 (10 juin), lors du sacre de S. M. Louis XVI », et signification de cet acte à M. de Bourdeilles, évêque de Soissons, et à M. le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies de France.

Fol. 29. « Acte de protestation des pairs ecclésiastiques (18 juin), au sujet de la séance à leur table que les évêques suffragants de Reims ont prise au banquet royal le jour du sacre... »

Fol. 31. « Mémoire d'observations et renseignemens concernant le Chapitre de l'église de Reims, pour les sacres des roys de France et en particulier pour celui de Louis XVI », par M. Polonceau, sénéchal du Chapitre.

Fol. 39. « Consultation pour M. le cardinal de La Roche-Aymon, archevêque duc de Reims ».

Fol. 51. Lettre du Roi (mai 1775) relativement à la visite de l'hôpital Saint-Marcoul.

Fol. 55. Procès-verbal du transport de la châsse de saint Mar-

coul du prieuré de Corbény en l'église de Saint-Remi, aux termes de la lettre de cachet susvisée.

Fol. 123. « Mémoires de ce qui s'est passé au sacre de S. M. Louis XVI, concernant l'hôpital de Saint-Marcoul et les malades des écrouelles ».

Fol. 131. « Noms de MM. les supérieurs, administrateur et receveur de l'hôpital de Saint-Marcoul, l'année du sacre de S. M. Louis XVI ».

Fol. 132. « Procès-verbal de la cérémonie du sacre de Louis XVI, roy de France et de Navarre » (30 juin 1775).

Fol. 187. Conclusions capitulaires des 12 et 19 mai 1774.

Fol. 188. « Journal de ce qui s'est passé à Reims concernant le Chapitre de l'église métropolitaine, avant et lors du sacre de S. M. Louis XVI ».

Fol. 204. « Relation, mémoires, conclusions et pièces concernant l'assistance du Chapitre de Sainte-Balzamie de Reims aux cérémonies du sacre de S. M. Louis XVI, en 1775, et de ses droits relativement au Chapitre de l'église métropolitaine ».

Fol. 230. « Relation de tout ce qui s'est passé au sacre de Louis XVI, concernant la maison de Saint-Remy ».

Fol. 257. « Mémoire ou relation du sacre de Louis XVI, concernant plus particulièrement l'abbaye de Saint-Nicaise ».

Fol. 265. « Relation de ce qui s'est passé de particulier à l'abbaye de Saint-Nicaise, à l'occasion du sacre de Louis XVI, en juin 1775 ».

Fol. 275. « Mémoires de ce qui s'est passé concernant l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames de Reims, lors du sacre de S. M. Louis XVI, en 1775 ».

Fol. 286. Correspondance échangée à propos de la châsse de S. Marcoul, entre la sœur Rogier du Say, abbesse de Sainte-Claire, et dom Debar, prieur de Saint-Remi (juin 1775).

1509. Tome III. — Fol. 1. Lettre de cachet adressée au marquis de Rochechouart, l'invitant à se constituer otage de la sainte Ampoule (2 mai 1775).

Fol. 6. « Transaction du 10 mars 1775 entre Jean-Louis Dubois et Jean-Charles-Godefroy de Romance, coseigneurs de la baronnie de Terrier, chevaliers de la sainte Ampoule », pour le port d'un des bâtons du dais.

Fol. 12. « Observations faites et communiquées, le 17 mai 1775, aux officiers du baillage de l'abbaye de Saint-Remi, par dom Debar, prieur

de ladite abbaye, sur le procès-verbal du sacre de Louis quinze dressé par M. Clignet, lors bailli ».

Fol. 13. « Extrait d'actes joint par dom Baudart, procureur de ladite abbaye, aux observations de M. le prieur et sur lesquels il paroît qu'il a cherché à établir ses prétentions ».

Fol. 16. « Mémoire concernant les barons de la sainte Ampoule ».

Fol. 17. Requête des barons de la sainte Ampoule au Roi (1775), pour le maintien de leur droit d'avoir place à la table des seigneurs otagers qui leur est servie à l'hôtel de ville le jour du sacre.

Fol. 21. Procès-verbal de la recette des cautionnements des otages de la sainte Ampoule par le trésorier de Saint-Remi, et de la remise qui leur est faite de celle-ci, à quatre heures du matin, pour la porter sous un dais à la cathédrale.

Fol. 127. Acte notarié constatant le transport de la sainte Ampoule de Saint-Remi à la cathédrale, et sa remise dans le tombeau de S. Remi (11 juin 1775).

Fol. 151. Lettre de M. Bertin au Conseil de ville, au sujet de la requête des barons de la sainte Ampoule visée ci-dessus (22 août).

Fol. 166. Correspondance (janvier-avril 1776) des officiers du bailliage de Saint-Remi avec le cardinal de Rochechouart, évêque de Laon, abbé de Saint-Remi, et avec les otages de la sainte Ampoule, relativement au transport de celle-ci.

Plusieurs de ces pièces existent en de nombreuses copies ; la dernière notamment se trouve vingt fois dans notre manuscrit.

1510. Tome IV. — Fol. 1. « Mémoire sur l'assistance des habitans du Chesne-le-Populeux au transport de la sainte Ampoule pour le sacre des rois de France ».

Fol. 11. « Ordonnance de M. le bailli général de l'abbaye et archimonastère de Saint-Remi de Reims », invitant ceux-ci à escorter la sainte Ampoule. — Imp. in-4°, 4 pages.

Fol. 17. « Requête présentée à S. M. Louis XVI, par les habitans du Chesne-le-Populeux, pour assister à la cérémonie de son sacre ».

Fol. 33. Correspondance relative au même sujet.

Fol. 35. « Transaction du 19 juillet 1611, par laquelle les habitans du Chesne renoncent à leurs prétentions sur la haquenée et le dais, lors des sacres, et se contentent de 50 lb. tournois, lorsqu'ils seront mandés pour y venir ».

Fol. 39. Signification (8 juin 1775) desdits habitants à l'abbé de Saint-Remi, à propos de leur présence au sacre et de l'injonction qu'on leur fait de se comporter avec modération sur leur route, en venant à Reims pour cette cérémonie.

Fol. 50. « Compte des frais du sacre, entrée et couronnement de S. M. Louis XVI à Reims, en 1775, à la charge des contribuables aux frais des sacres ».

Fol. 85. « Mémoire du Roy servant d'instruction aux commissaires nommés pour l'examen des procès des prisonniers qui se trouveront dans les prisons royales de Reims et villes sur le passage de Sa Majesté ».

Fol. 91. Lettres de grâce et autres pièces relatives aux prisonniers de Reims, Versailles et Soissons (1775).

Fol. 96. « Procès-verbal dressé au sujet des prisonniers détenus en la prison de la Belle-Tour à Reims, pour fait de contrebande, et auxquels S. M. Louis XVI a bien voulu accorder la grâce, en considération de son sacre ».

Fol. 101. « Rôle des prisonniers détenus dans les prisons royales de Reims pour fait de faux-saunage et de contrebande, ou qui se trouvent absens, leurs excuses ayant été trouvées légitimes ».

Fol. 103. « Procès-verbal du serment des seigneurs otages, lors du transport de la sainte Ampoule, pour le sacre de Louis XIII, en 1610 ». — Fol. 108. Procès-verbal du transport de la sainte Ampoule.

Fol. 112. Procès-verbal du serment pour le sacre de Louis XIV, en 1654. — Fol. 116. « Procès-verbal du transport de la sainte Ampoule. »

Fol. 120. Procès-verbal du serment, pour le sacre de Louis XV, en 1722. — Fol. 122. Procès-verbal du transport de la sainte Ampoule.

Fol. 126. Acte de protestation signifié, à la requête du Chapitre, contre plusieurs points du procès-verbal de transport de la sainte Ampoule dressé en 1722 par les officiers du bailliage de Saint-Remi. — Reims, Jeunehomme, in-4°, 3 pages.

Fol. 128. Acte semblable, signifié à la requête du Chapitre de Saint-Timothée, contre l'énoncé qui le concerne dans l'acte susvisé.

Fol. 130. « Response de MM. les abbé, prieur et religieux de Saint-Remy aux protestations du Chapitre de l'église de Reims... »

Fol. 134. Protestation de l'abbé de Saint-Remi contre le procès-verbal susvisé dressé par son bailli. — Imp. in-4°, 4 pages.

Fol. 136. Lettre de cachet adressée au marquis de Rochechouart, pour se trouver au sacre en qualité de seigneur otage.

Fol. 139. « Procès-verbal de l'arrivée à Reims, pour le sacre de Louis XVI, de la châsse de S. Marcoul apportée processionnellement de Corbény, le 6 juin 1775 ».

Fol. 143. « Acte d'offres de la somme de 50 lb. aux habitans du Chesne, aux termes de la transaction du 19 juillet 1611, faites et signiffiées (10 juin) à la requête de MM. les abbé, prieur et religieux de Saint-Remy, lesquelles offres n'ont point été acceptées ».

Fol. 146. « Procès-verbal du serment des seigneurs otages, lors du transport de la sainte Ampoule pour le sacre de Louis XVI, en 1775 ».

Fol. 150. « Procès-verbal du transport de la sainte Ampoule », pour le même.

Fol. 156. « Procès-verbal du retour à Corbény, le 24 juin 1775, de la châsse de S. Marcoul... »

Fol. 160. « Décision de S. M. Louis XVI, qui maintient les chevaliers barons de la sainte Ampoule dans le droit où ils sont de manger, le jour du sacre de nos rois, à la table qui se tient à l'hôtel de ville pour les seigneurs otages ».

Fol. 165. « Objets sur lesquels M. le gouverneur de la province demande (1774) des éclaircissemens », avec les réponses de la ville touchant ce qui s'est passé au sacre de Louis XV.

Fol. 167. Lettres de cachet et correspondances diverses relatives à l'apport des ornements royaux, à Reims, par les religieux de Saint-Denis, et à la réparation desdits ornements.

Fol. 182. Itinéraire observé pour le transport de la châsse de saint Marcoul.

Fol. 183. Logements faits par les maréchaux des logis dans différentes maisons conventuelles de Reims, à l'occasion du sacre.

Fol. 192. « Détail de l'ornement donné à l'église de Reims par Louis XVI, en considération de son sacre, en 1775 ».

Fol. 193. Présents faits à la cathédrale par le Roi.

Fol. 194. État des sommes distribuées en libéralités par le Roi et la Reine, pendant leur passage à Reims.

A la page 103, on lit cette note de l'auteur du recueil : « Ces

pièces ont été rassemblées, après beaucoup de recherches, par moi, Deperthes, procureur fiscal de l'abbaye de Saint-Remy depuis 1755, et je les ai fait mettre en forme pour l'utilité et l'instruction des successeurs de M. le bailly et des miens. Je les ai moi-même placées ensuite au dépost du greffe ». *Signé :* « Deperthes ».

XVIIIe siècle. Papier. 310, 288, 260 et 196 feuillets, dont quelques blancs et plusieurs *bis* dans chaque volume. Formats divers d'environ 275 sur 200 millim. Cartonnage rouge, timbré de ces mots : « M. Havé ».

1511 (N. fonds). Sacre de Louis XVI.

1. Mémoire des ouvrages faits par ordre de M. Girault, architecte du Roi, fournis par Boizot l'aîné, menuisier de l'église cathédrale de Reims (1774).

2. Avis relatif au toucher des écrouelles par le Roi (3 juin 1775).

3. « Description du bouquet présenté au Roi, lors de son sacre, par les poissardes de Reims, en 1775, et texte de leurs complimens ».

4. « In sacram Ludovici XVI, regis christianissimi, unctionem; oratio in aula patriciana collegii Bonorum Puerorum Universitatis Remensis, die 6 junii 1775, a J.-P. Henon, rhetorices professore ».

5. « Le sacre de Louis XVI célébré en l'église métropolitaine de Reims, le dimanche 11 juin 1775; ode par l'abbé Deloche, chanoine de Reims ».

6. Arrêt du Conseil d'État du Roi autorisant (13 mars 1775) la ville de Reims à emprunter 140,000 lb. pour les frais du sacre et à faire l'acquisition de maisons qui gênent l'entrée de l'archevêché.

7. État fourni au Roi des prisonniers retenus dans la prison de Belle-Tour, pour fraude ou faux-saunage, en exécution d'arrêts de la Commission.

8-9. États estimatifs des maisons de Reims sujettes à l'imposition du sacre.

10. Arrêt du Conseil d'État (14 janvier 1777) fixant la répartition en sept annuités des contributions spéciales de la ville de Reims qui doivent payer les frais du sacre.

11. Compte définitif des dépenses du sacre, par Jacques Callou, receveur des deniers communs de la ville (1778).

12-13. Ordonnance de l'Intendant fixant (29 mai 1778) la part des châtellenies de l'archevêché dans les frais du sacre. — Observa-

tions sur les exemptions réclamées par quelques paroisses ayant souffert d'une inondation de la Suippe.

Ces pièces sont des épaves du portefeuille O.

XVIIIe siècle. 13 pièces in-fol., papier. Dans un portefeuille.

1512 (N. fonds). Sacre de Louis XVI.

1. « Précis historique de ce qui s'est passé depuis l'arrivée du Roy à Reims jusqu'au jour de son départ ». — 11 feuillets.

2. « Disposition et décoration de l'église de Rheims pour le sacre de Louis XVI » (11 juin 1775), contenant un « Extrait de la relation du sacre... » — 9 feuillets.

3. « Mémoires de ce qui s'est passé au sacre de S. M. Louis XVI concernant l'hôpital de Saint-Marcoul et les malades des écrouelles, par M. Deperthes, avocat ». De l'écriture de Lacatte. — 8 feuillets.

XVIIIe siècle. 3 pièces in-4°, papier. Dans un portefeuille.

1513 (N. fonds). « Mémoire des cérémonies à observer au sacre du Roy » ; à propos du sacre de Louis XVI.

XVIIIe siècle. Papier. 34 feuillets. 265 sur 195 millim. Non relié.

1514 (N. fonds). Précis historique du sacre de S. M. Charles X, par Charles-Joseph-Christophe Siret, ancien bibliothécaire de la ville († 1838).

A été imprimé à Reims, chez Régnier (1826, in-4°).

Au fol. 94, on trouve un « Inventaire des objets mobiliers donnés à l'église métropolitaine de Reims par S. M. Charles X, roi de France et de Navarre, à l'occasion de son sacre dans ladite église, le dimanche fête de la T. S. Trinité, 29 mai 1825 ».

XIXe siècle. Papier. 94 feuillets. 355 sur 220 millim. Non relié. — (De la succession Siret).

1515 (N. fonds). Précis historique du sacre de S. M. Charles X, par Charles-Joseph-Christophe Siret.

A l'intérieur, on a collé une lettre de M. André Maurel, rédacteur au *Figaro* (décembre 1897), qui offre ce volume à la Bibliothèque de Reims.

XIXe siècle. Papier. 65 feuillets. 292 sur 222 millim. Rel. chag. noir. — (Don A. Maurel, 1897).

1516 (N. fonds). Sacre de Charles X.

1. « Notice sur l'état actuel de la ville de Rheims. Dispositions préliminaires du cérémonial du sacre ».

2. Mandement de l'archevêque J.-B.-M.-A.-A. de Latil (22 mai 1825), à propos du sacre.

3. Discours du Roi, aux portes de Reims.

4-9. Relation du sacre, par Siret. Minute informe.

10. « Relation du toucher des scrofuleux au sacre de S. M. Charles X, à Rheims, le 31 mai 1825 », par M. Delaunois, chapelain de Saint-Marcoul. — (Papiers Dessain).

11. Discours des poissardes de Reims.

XIXe siècle. Portefeuille de 11 pièces, papier, de tous formats.

1517 (N. fonds). Sacre de Charles X.

Page 1. « Précis historique du sacre de S. M. Charles X, contenant les détails de cette auguste cérémonie, avec des notes et l'état du logement fait à Reims à cette occasion ». — Reims, Régnier, 1826, in-4°, 184 pages.

On y a joint les fol. A-C, qui sont manuscrits et contiennent une table du recueil avant son dépècement et un avis au lecteur, puis les pages 197-235 intitulées : « Notes supplémentaires ».

Page 236. Mémoire présenté au Roi par le Conseil municipal de Reims (24 mai 1825).

Page 246. « Relation de ce qui s'est passé à Saint-Marcoul, au sacre de S. M. Charles dix, le 31 mai 1825 ».

Page 274. Poésies sur le sacre.

Page 298. « Le chansonnier du sacre, par P. Simon, de Reims » ; copié sur l'imprimé de Delaunois (1825).

Page 316. « L'heureux jour ou Une halte de cavalerie ; scènes militaires mêlées de couplets, par M. Saint-Hilaire », représentées pour la première fois, le 29 mai 1825, au cirque olympique de MM. Franconi, à Reims, à l'occasion du sacre de S. M. Charles X.

Copie de l'imprimé (Paris, Quoy, 1825).

XIXe siècle. Papier. 337 pages. 272 sur 212 millim. Cartonnage bleu, mauv. état. — (Acquis de la succession Lacatte-Joltrois).

1518 (N. fonds). « Recueil de matériaux choisis pour servir à une

description complète de la cérémonie du sacre de Charles dix... rédigé et mis en ordre par Povillon-Piérard ».

Plusieurs pièces sont imprimées, notamment celles-ci :

Le sacre et Reims, par l'abbé Anot.

Mémoires sur le sacre à Reims, par M. Géruzez.

Rheims est la ville du sacre, par l'abbé Bertin.

Notices historiques sur le couronnement des rois, par A. Derodé.

Recherches historiques sur la sainte Ampoule, par Lacatte-Joltrois.

Cérémonies anciennes et nouvelles du sacre, par Alletz.

Relation des cérémonies du sacre de S. M. Charles X.

Prières et cérémonies du sacre de Charles X.

Etc., etc.

Les fol. 158-160 et 279 *bis* et *ter* sont de la main du chanoine Lacourt.

XIX[e] siècle. Papier. 452 feuillets et bon nombre de *bis*. 214 sur 150 millim. Demi-rel. basane. — (Achat, vente Povillon-Piérard, 1836).

1519 (N. fonds). Dépense de la Bouche du Roy.

Page 1. « Estat et menu général de la dépense ordinaire de la Chambre aux deniers du Roy; année 1696. — Estat des personnes qui doivent et ont droit de manger aux tables du Roy, durant l'année 1696 ». Vin, pain et table des différents officiers; grand et petit commun; jetons, livrées, distributions diverses, cire, etc.

Page 161. « Estat et menu général de la dépense ordinaire bouche de la maison de monseigneur le Dauphin, année 1696 ».

Page 207. « Estat et menu général de la dépense ordinaire bouche de la maison de monseigneur le duc de Bourgogne, année 1696 ».

Page 254. « Dépense de monseigneur le duc de Béry (*sic*), comme mangeant avec monseigneur le duc de Bourgogne, et qui doit être mise à la fin de la dernière journée de ses écroues de chaque quartier, après celle de monseigneur le duc d'Anjou, pendant l'année 1696... Fait et arrêté le premier janvier 1696 ». *Signé :* « Henry Jule de Bourbon ».

On trouve, au fol. A, un résumé en argent de la dépense quotidienne du Roi. — On trouve de même, aux pages 266 et 267, le prix du pain et du vin, en 1697.

En tête du fol. A, on relève la signature : « Chemeri ».

XVII[e] siècle. Papier. 267 pages et des fol. liminaires A, B, C. 156 sur 100 millim. Rel. veau fauve.

1520 (N. fonds). « Estat des officiers du Roy desquels Sa Majesté se veut servir pendant le quartier de janvier, février et mars de la présente année 1690 ».

Id., pour le 4e trimestre (m. d.).

Id., pour le 2e trimestre (1694).

Id., pour le 2e trimestre (1758).

Id., pour le 3e trimestre (1760).

Id., pour le 4e trimestre (1765).

Id., pour le 3e trimestre (1766).

Id., pour le 3e trimestre (1769).

Fol. 5. « Menu de la table de messieurs les pages de la Reyne, par jour ».

XVIIe-XVIIIe siècles. Papier. 56 feuillets. 362 sur 245 millim. Non relié.

1521 (N. fonds). « Recherches sur les anciens comtes, vicomtes, ducs et pairs, copiées d'après les manuscrits du cabinet de M. Félix de La Salle déposés en l'abbaye de Saint-Denis de Reims ».

En haut de la première page, on lit : « Ces recherches sont de M. La Court, chanoine de Reims, mort en 1730, le 15 octobre, à Paris, âgé de 70 ans ».

XVIIIe siècle. Papier. 48 pages. 230 sur 175 millim. Non relié.

1522 (M. 835). La Grande Aumônerie de France.

La rédaction des sommaires qui vont suivre montrera que notre recueil était surtout à l'usage de formulaire.

Fol. 1. « Lettres de provision de la charge de grand aumosnier de France » (6 février 1632), en faveur de Alphonse-Louis Du Plessis de Richelieu, cardinal de Lyon, sur la démission du cardinal de La Rochefoucauld.

Fol. 2. « Lettres des grands vicaires en la grande aumosnerie de France ». C'est la provision de grand vicaire donnée (29 juillet 1632) à Pierre Frizon, docteur en théologie de Paris, qui avait été associé (28 mai 1630) à cette charge tandis que M. Godefroi de Rochefort la tenait.

Fol. 3. « Commission pour informer de la noblesse, des vies et meurs et faire faire profession de foy aux chevalliers de l'ordre du Saint-Esprit » (2 avril 1633).

Fol. 3 v°. « Lettres de présentation d'administrateur de maladerie ou hospitaux ». En faveur de François Bardon, chanoine théologal et curé d'Artonne, diocèse de Clermont, pour l'Hôtel-Dieu d'Artonne (9 octobre 1627).

Fol. 4. « Lettres de provision de maladerie ».

Fol. 4 v°. « Bulletin pour la pansion d'un lépreux ». Pension de Pierre Bonnefond, lépreux reclus en la maladrerie de Saint-Lazare de Paris (1er septembre 1631).

Fol. 5. « Lettres de provision de receveur général des maladeries et hospitaux de France ». Il s'agit de Gilbert Moret, promu après la mort de Vincent Aguesseau, qui avait été commis à cette charge par le cardinal Duperron, grand aumônier (29 avril 1622).

Fol. 6. « Arrest du Grand Conseil pour les bulletins de monsieur le grand aumosnier contre les seigneurs duc de Guise et les Minismes » dudit Guise, au sujet de la pension de Jacques Marlot, lépreux, à prendre sur les maladreries d'Hirson et Rumigny (15 juin 1632).

Fol. 7. « Bulle du pape Grégoire XV au cardinal de Larochefoucauld, pour remettre le spirituel des relligieuses aux évesques, fors celles de Paris qui sont les filles de l'Assomption, dites les Audriettes » (31 mai 1622).

Fol. 8 v°. « Copie de bulletin pour mettre un lépreux (Pierre Bonnefond) dans une maladerie (Saint-Lazare) et le reclorre pour ne vaguer».

Ibid. « *Pareatis* pour l'exécution d'un bulletin », émané de Pierre Frizon, grand maître du collège de Navarre et grand vicaire du grand aumônier de France, pour faire recevoir Nicolas Noinct en la maladrerie de Gournay, en Normandie (11 mai 1634).

Fol. 9. « Commission pour faire le service divin à la maladerie de Vire, en Normandie ». En faveur de Julien Collardin, docteur en théologie (29 septembre 1631).

Fol. 9 v°. « Certificat du grand aumosnier au trésorier des offrandes et aumosnes, pour chaque mois, de 400 lb. d'aumosne » (mars 1632).

Ibid. « Déclaration pour l'administration spirituelle et sacremens dans les hospitaux et maladeries, et remise aux évesques sur les lieux » (février 1628).

Fol. 10 v°. « Affiche pour faire publier les baux des maladeries et hospitaux ».

Fol. 11 v°. « Continuation des bulletins et pension de lépreux et aultres jusques au premier janvier MVIcXXXIII ».

Fol. 12. « Lettre de nomination de maladerie », par Pierre Frizon, docteur en théologie, prieur de Mirvaux et seigneur d'Écharson, grand vicaire, etc.

Fol. 12 v°. « Lettre de provision pour un aumosnier ordinaire », Jean du Moustier, chanoine de la cathédrale de Bayeux.

Fol. 13. « Nomination au Roy pour une religieuse maistresse d'Hostel-Dieu ». Il s'agit de la sœur Suzanne Chauveau, nommée maîtresse de l'Hôtel-Dieu de Laon par le grand aumônier Renaud de Beaune, archevêque de Sens (11 janvier 1603).

Ibid. « Provision » donnée par le Roi (13 janvier) à celle-ci.

Fol. 13 v°. « Commission pour un chapelain de maladerie ou Hostel-Dieu ». Nicolas Paris, docteur en théologie, nommé chapelain de la maladrerie de Caudebec (21 juin 1637).

Fol. 14. « Lettres pour un maistre des requestes ou conseiller commissaire de la Chambre de la réformation des hospitaux et maladeries de France ». En faveur de Nicolas Lotin (1636).

Ibid. « Place de religieux lay ». Lettres du Roi en faveur de Jacques Pomerguet, dit La Grange, ancien soldat, pour une place de religieux lai en l'abbaye de Saint-Victor-en-Caux (3 mai 1623).

Fol. 15. « Commission nouvelle, aux fins de celle qui suit, touchant un chevalier du Saint-Esprit », ou information des vie, mœurs et noblesse de Edme de Rochefort, sieur de Pluvot, bailli d'Autun, capitaine et gouverneur de Mâcon, proposé pour être associé à l'ordre (12 avril 1633).

Fol. 15 v°. « Commission pour informer d'un chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, tant de ses vie et meurs que noblesse, et faire faire profession de foy ». Commission semblable à la précédente, qui n'a pas été exécutée (3 décembre 1619).

Fol. 16. « Commission (de Regnault, patriarche, archevêque de Bourges, grand aumônier de France), pour assigner aux fins de rendre compte du revenu d'Hostel-Dieu » (25 mai 1594). — « Signification de la commission ».

Fol. 16 v°. « Commission pour le *reliqua* du compte de l'Hostel-Dieu et pour faire procès-verbal des réparations ». Maladrerie et Hôtel-Dieu de Montlhéry et Linas (22 août 1594).

Fol. 17. « Requeste d'un fils de lépreux (Mathieu Vallée, fils de Pierre Vallée et de Germaine Mauduit), pour pension d'apprentisage » en la ville de Châteauneuf.

Ibid. « Pension au fils d'un lépreux, pour apprentisage ». On lui accorde 72 lb. de pension annuelle sur la maladrerie de Verneuil, en Perche (19 juin 1634).

Fol. 18 v°. « Extraict du livre intitulé *Gallia purpurata* de M. Frizon, grand vicaire de la grande aumosnerie : De dignitate et jurisdictione magni Franciae eleemosynarii ».

Fol. 19. « Catalogue des archichapelains et grands aumosniers de France, qui sont les évesques de la Cour, dressé par Pierre Frizon, grand vicaire de la grande aumosnerie de France ». — Le premier de la liste est S. Remi.

Fol. 23 *bis*. « Maistres de l'oratoire institués, l'an 1523, par François I[er] ».

Ibid. « Maistres de la chapelle de musique depuis François I[er], lequel institua, l'an 1543, à la suite de la Cour, cette chapelle ».

Ibid. « Soubs-maistres de la musique ».

Ibid. « Premiers aumosniers du Roy, créés en 1523, anciennement nommez clers de l'aumosne ».

Fol. 24. « Catalogue de tous les Hostels-Dieu et maladeries de France estans de fondation royalle, dépendans du grand aumosnier et exempts des ordinaires, dressé par messire Jean d'Aussy, évesque de Langres et grand aumosnier du roy Charles septiesme ».

Ibid. « Maladries vacantes (ou mal possédées) de la Bretagne ».

Fol. 30 *bis*. Notes sur plusieurs Hôtels-Dieu et maladreries.

Fol. 31. « Mémoire des maladeries dont les prétendus fondateurs se sont faict donner main levée par arrest tant du Privé Conseil, Parlement et Grand Conseil que sentences des Chambres de charité, réformacion et autres ».

Fol. 31 v°. « Autres maladeries annexées et unies tant par le Roy, princes, archevesques, évesques, barons, seigneurs, communautés et autres particuliers à des collèges, chapitres, convens et Hostels-Dieu ».

Fol. 32. « Maladeries déclarées chapelles par le Parlement, Grand Conseil, Chambres de la charité chrestienne, réformacion et autres ».

Fol. 32 *bis*. « Pensions annuelles des lépreux. 1628 ».

Fol. 33. « Arrest notable du Grand Conseil, au raport de M. Ramefort, sieur de La Grelière, en faveur du grand aumosnier, pour les maladeries qui sont ès terres des enfans de France, donné un peu devant la mort de Henry 4 ».

Fol. 33 *bis*. Pensions des lépreux (1626 et 1628).

Fol. 35. « Confesseurs du Roy ». — Le premier de la liste est Robert de Sorbonne (*sic*), chanoine de Cambrai et de Paris.

Fol. 37. « Premiers aumosniers du Roy, créés par François I[er], l'an 1523 ».

Fol. 38. « Les maistres de l'oratoire institués, l'an 1523, par François I[er] ».

Fol. 38 v°. « Maistres de la chapelle de musique ». — Soubs-maistres ».

Fol. 39 v°. « Lépreux de Guienne ».

Fol. 40. « Révocation de tous bulletins de lépreux et autres, suivant le règlement général, par le cardinal du Perron » (4 mars 1614).

Fol. 41. Id., par le cardinal de La Rochefoucauld (3 avril 1619) et par le cardinal de Lyon (5 mai 1632).

Fol. 42 v°. « Édict du Roy portant establissement d'une communauté et ordre de chevalerie soub le nom et tiltre de commanderie de Saint-Louys, au lieu et place du chasteau de Bicestre, pour estre gouvernée par le grand aumosnier » (29 décembre 1633).

Fol. 44. « Extraict des registres du Conseil Privé du Roy pour le grand aumosnier et lecteurs royaux, contre le recteur de l'Université de Paris » (18 mars 1633).

Fol. 45 v°. « Commission pour mettre grands vicaires du grand aumosnier en chaque diocèse du royaume » (juin 1621).

Fol. 46. « Arrest de la Chambre des comptes de Paris, pour signer les roolles des pensions et gages des professeurs du Roy par les grands vicaires du grand aumosnier, luy absent » (31 août 1635).

Fol. 46 v°. « Profession de foy, laquelle doibvent faire les chevaliers du Saint-Esprit à genoux devant le grand aumosnier ».

Fol. 47. « Mandement de monseigneur le grand aumosnier, pour la célébration d'un jubilé en Cour » (25 mars 1631).

Fol. 47 v°. « Lettres patentes en forme de déclaration, pour la réformation des hospitaux et maladeries et establissement d'une Chambre de la dite réformation générale » (24 octobre 1612).

Fol. 49 v°. « Jugement de la Chambre de la générale réformation, pour l'exécution des lettres patentes du 24 octobre 1612 » (6 août 1613).

Fol. 50 v°. « Réglemens faicts par M. le grand aumosnier de France et les juges ordonnés par le Roy pour la réformation des hospitaux et maladeries » (27 janvier 1614).

Fol. 52 v°. « Arrest contre le parlement de Dijon et autres, pour

leur oster la cognoissance des hospitaux et maladeries » (26 mars 1624).

Fol. 53. « Commission pour la signification de l'arrest du Privé Conseil ».

Fol. 53 v°. « Signification de l'arrest du Privé Conseil au parlement de Dijon ».

Ibid. « Lettres du Roy au premier président du parlement de Bretaigne, pour faire exécuter la commission de la réformation des hospitaux » (30 mai 1626).

Fol. 54. « Lettres du cardinal de La Rochefoucault au mesme premier président, pour le mesme subject » (15 septembre 1626).

Fol. 54 v°. « Lettres du mesme au procureur général du parlement de Bretaigne, pour le mesme subject » (m. d.).

Ibid. « Requeste du général de l'Oratoire, pour chapellenies de l'hospital royal de Rouen » (mars 1636).

Fol. 55. « Jugement de la Chambre contre la cottisation et imposition des hospitaux et maladeries aux décimes » (11 août 1626).

Fol. 56. « Extraicts des ordonnances, édicts, arrests pour la grande aumosnerie et remarques de divers autheurs ».

Fol. 59. « Révocation de pension ». C'est la révocation (16 mai 1638), par P. Frizon, grand vicaire, d'une pension de 30 lb. attribuée au prétendu lépreux d'Issoudun sur la maladrerie de Sainte-Marthe-lez-Villefranche, au diocèse de Bourges.

Ibid. Droit du plat de noces, à Nangis, accordé à Rose Le Rouge, fille et veuve de lépreux (1er août 1620).

Ibid. Mission pour prêcher le Carême aux Quinze-Vingts.

Ibid. « Provisio capellae Audrietarum ». Provision de la chapelle de Saint-Jacques et Saint-Christophe des Haudriettes de Paris, en faveur de maître Guillaume Poullicquen (23 mars 1637).

Fol. 60. « Pension sur un hospital ». Pension de 100 lb. à la sœur Louise du Caurel, religieuse en l'hôpital d'Élincourt, près Compiègne (1er juin 1638).

Fol. 60 v°. « Pour les gaiges du receveur des hospitaux et maladeries et suppression d'une charge ». Suppression d'un des deux receveurs alternatifs (23 mars 1638).

Fol. 61. Lettre du cardinal Duperron, grand aumônier de France, à M. de Sillery, protestant que le garde des sceaux « ne peult sceller lettres de provision de maladerie qu'il n'y aye nomination du grand aumosnier » (21 février 1607).

Fol. 61 v°. Lettre du même à M. d'Alincourt, chevalier des ordres du Roi, gouverneur du Lyonnais, Forez et Beaujolais, ambassadeur à Rome, contre le sieur de Narestan, au sujet des commanderies de Saint-Lazare (26 décembre 1607).

Fol. 62 v°. Provisions et lettres royaux pour l'entrée et l'entretien d'Émilian Rousseau, lépreux, dans la maladrerie de Chambly (29 mai 1593).

Fol. 63. « Arrest du Conseil du Roy portant main levée des saisies faictes sur le revenu des hospitaux, Hostels-Dieu, maladeries, aumosneries, fabricques et autres lieux pitoiables, en conséquence des jugemens des sieurs commissaires de la Chambre des francfiefs et nouveaux acquêts, avec descharge des taxes faictes sur les administrateurs d'iceux et restitution de ce qui a esté par eux payé » (2 mars 1635).

Fol. 67. « Les privilèges de la chapelle et oratoire du Roy ».

Fol. 67 v°. « Diverses chapelles royalles dont le Roy confère les bénéfices *pleno jure* ».

Fol. 68. « Estat des officiers qui serviront le Roy de quartier en quartier en la chapelle de l'oratoire, durant l'année 1626 [1632, 1638] ».

Fol. 70. « Serment de fidélité ; lettres d'aumosnier » en faveur de maître Pierre Frizon, pénitencier et chanoine de Reims (6 juin 1622).

Fol. 70 v°. « Serment de fidélité presté au Roy par les évesques de Mets, Toul (Jean Porcelet) et Verdun » (8 juillet 1608).

Fol. 71. « Formulaire de divers sermens de fidélité des évesques aux Roys ». « Ex synodo Remensi, anno 991 » jusqu'en l'année 1624. On remarque notamment :

Ibid. « Extraict d'un vieil livre écrit à la main : *Le Coustumier de France* ». — Fol. 71 v°. Serment de fidélité fait au Roi par Antoine de Léotoing, évêque de Saint-Flour, son temporel étant saisi (6 juillet 1482). — Fol. 72. Attestation du serment de fidélité que les évêques faisaient au Roi, en 1600, par Jacques-Martin de Bellassise, évêque de Vannes. — *Ibid.* Forme du serment de François Péricart, évêque d'Évreux (1613).

Fol. 73. « Bulle de Clément VII, en Avignon, l'an 1387, en faveur des bénéficiers qui servent à la chapelle du Roy et de la Reyne ».

Fol. 73 v°. « Lettres de déclaration par Henry II, l'an 1554, en faveur de ceux qui servent à la chapelle ».

Fol. 74 v°. Lettres de Charles IX, pour le même objet (janvier 1567).

Fol. 75. « Lecteurs du Roy; lettres de provision ». Provisions en faveur de maître Pierre Valens, « docteur ès arts et langues grecques », pour la charge de lecteur et professeur royal de langues grecques que tenait maître Nicolas Bourbon, démissionnaire (25 février 1619). — Acte de serment.

Fol. 76. « Roolle des lecteurs et professeurs du Roy, auxquelz par le recepveur général des finances dudit Paris, de présent en charge, seront payées les sommes cy-après tirées hors ligne, tant pour leurs gages ordinaires qu'augmentations » (1637).

Fol. 77 v°. « Ex chronologia Gilberti Genebrardi ». Premiers professeurs.

Fol. 78. « Université de Caen, de fondation royalle. Nomination au Roy pour une chaire de médecin », en faveur de maître Jacques Mallet, docteur honoraire en médecine (17 novembre 1638).

Fol. 84. « L'hospital royal des Quinze-Vingts aveugles de Paris; la fondation faite par le roy Louis, IXe de ce nom, l'an 1269 ».

Ibid. « Lettres de collation pour un aveugle », Jean Guérin (26 juin 1630).

Fol. 84 v°. « Provision et collation pour une sœur voyante », Marie Béguin, femme de Pierre Breton, frère aveugle.

Fol. 85. « Place d'enfant de l'infirmerie aux Quinze-Vingts », en faveur de... Lefebvre, âgé de 13 ans, neveu de Thomas Cantais, pourvoyeur des oiseaux du cabinet du Roi (1er juin 1638).

Ibid. Bulle d'exemption du pape Jean XXIII (1412), relative à la cure ou chèvecerie des Quinze-Vingts.

Fol. 85 v°. « Arrest du Parlement pour et en faveur des aveugles, afin de quester ès parroisses de Paris, et non les valides » (4 février 1634).

Fol. 86. « Extraict des registres du Parlement, pour mettre les troncs des 15-Vingts ès églises assignées pour le jubilé, à Paris » (4 mars 1632).

Ibid. « Femme aveugle receue et non son mary, à cause de la faulte commise, s'estant voulu pendre ».

Ibid. Mention d'ordonnance de Geoffroi de Pompadour, évêque du Puy, grand aumônier, concernant les quêtes des pardons des Quinze-Vingts (24 juin 1493).

Fol. 86 v°. « Réglement pour les prestres des Quinze-Vingts » (15 mars 1626).

Fol. 87. « Les premier et second articles du chapitre général des Quinze-Vingts, l'an 1597, le 29e jour de juin, pour la distribution du bled en espèce ».

Fol. 87 v°. « Délivrance des maisons en cas de vacance, et comme les frères aveugles doibvent estre préférés aux frères voyans ». Extrait des registres du Parlement.

Fol. 88. « Édict du roy François Ier, l'an 1546, déterminant le nombre des officiers et frères qui debvront assister aux chapitres, dérogeant aux 9e et 10e articles des ordonnances faites en l'an 1522, qui ordonnoient à tous les frères de s'y trouver ».

Fol. 91. « Le serment que doibvent faire chacun frère et chacune sœur à leur réception ».

Fol. 92. « Ordonnance de M. Amiot, grand aumosnier de France, sur requeste, faisant défense aux frères de prendre party hors de la maison pour se marier » (1573); la maison étant destinée aux aveugles ne peut être chargée des personnes voyantes.

Ibid. Mention d'arrêt du 16 juillet 1616, pour la réception de Thomas Testard en qualité de maître audit hôpital.

Fol. 93. « Les anciens statuts et ordonnances des Quinze-Vingts ».

Fol. 94. « Lettres de provision du chevessier ou curé des Quinze-Vingts ».

Fol. 96. Lettres patentes portant bénéfice en faveur des officiers de la chapelle de musique et de l'oratoire du Roi (9 mars 1606).

Fol. 101. « Commission au cardinal du Perron, grand aumônier de France, pour la direction du collège de Navarre » (13 juin 1608).

Ibid. « Commission à un grand vicaire pour l'audition des comptes » dudit collège. M. Anselme du Guat, grand vicaire du grand aumônier (23 juin 1608).

Fol. 101 v°. « Brevet au cardinal de La Rochefoucauld, grand aumosnier, touchant le collège de Navarre ». Brevet de direction dudit collège (10 septembre 1618).

Fol. 105. « Le collège de Me Gervais Chrestien, scis en l'Université de Paris, pour les escholiers du diocèze de Bayeux, deppendant du grand aumosnier ».

Fol. 105 v°. Commission du cardinal Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu, archevêque de Lyon, grand aumônier de France, à maîtres Pierre Frizon, son vicaire général, et Louis de Ville, chanoine de Lyon, pour le règlement dudit collège (25 novembre 1637).

Fol. 106. « Ordonnance de Pierre d'Ailly, aumosnier du roy Charles VI, touchant l'élection d'un prieur au collège de maistre Gervais Chrestien » (1392).

Ibid. Sommaire de sentences, jugements et ordonnances relatifs audit collège.

Fol. 106 v°. « Electio primarii ». Me Jean Blanlo (1639).

Fol. 107. « Praesentatio bursae » ; en faveur de Pierre Duval (1636).

Ibid. « Collatio bursae » ; en faveur de Nicolas Houel, maître ès arts.

Fol. 130. « Les statuts des Six-Vingts aveugles de Chartres ».

Fol. 131. « L'hospital royal des Six-Vingts aveugles de Chartres. Provision et commission pour administrer les sacremens aux frères, sœurs et condamnés dudit hospital ». A Me Jean Foucault, prêtre, chanoine de Saint-André de Chartres (15 octobre 1638).

Fol. 131 v°. « Capella regia in hospitali 120 Caecorum Carnotensium ». Provisions en faveur de Me Marin Triffay (février 1615).

Ibid. « Collation pour une sœur voyante », Gabrielle Siron, femme de Théodore Sédillot, frère aveugle (25 juin 1632).

Fol. 151. « Édict du Roy en faveur des pauvres gentilhommes, cappitaines et soldats estropiez, vieils et caduc en faisant le service du Roy, touchant une maison royalle et bureau ». L'hôpital de la Charité, à Paris, leur servira de logement (juillet 1604).

Fol. 152 v°. « Brevet de l'ordre accordé par le Roy aux gentilhommes, capitaines et soldats estropiez pour son service » (31 mai 1603).

Fol. 153 v°. « Certificat pour soldat estropié », Claude Chaponnet, dit La Frisale (1629-1630).

Fol. 153 v°. Ordonnances et arrêts concernant les « estropiats au service du Roy » (1347, 1585, 1578).

Ibid. « Arrest du Grand Conseil portant permission aux capitaines et soldats estropiez de se pourvoir sur les abbayes, prieurez et convens de ce royaume tant royalle, comtalle et ducalle, pour la somme de cent livres » (23 janvier 1631).

Fol. 154. Extrait du 129e article de l'ordonnance de Louis XIII « sur l'advis des notables de ce royaume », relatif aux capitaines et soldats estropiés.

Fol. 155. Abus de la part des soldats estropiés et ordre qu'on y peut apporter.

Fol. 156. « Provision à un soldat estropié pour le service du Roy à

une place de moine lay » en l'abbaye de Montiérender, « Montye en Argonne ». En faveur (1638) de Nicolas Brunet, soldat anspessade, blessé au siège de Montauban.

Ibid. Autre provision de moine lai, en l'abbaye de Breuil, au diocèse d'Évreux, en faveur de Martial Dagusson, dit La Roche, soldat estropié (m. d.).

Fol. 157. « Arrest du Conseil d'Estat, sur l'advis des notables de Paris, l'an 1627, pour les estropiés de France ».

Sur le fol. 1, on trouve la bande imprimée : « Ex dono Nicolai Caron, ecclesiae Remensis canonici », et la cote du livre dans sa bibliothèque : « Arm. 5, tab. 3, n° 106 ».

XVIIe siècle. Papier. 166 feuillets et quelques *bis ;* les fol. 22 *ter*, 30, 34, 64-66, 79-83, 95, 99, 102-104, 108-129, 132-150, 158-166 sont blancs. 360 sur 238 millim. Rel. souple en vélin. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « H, ord. 4, n° 5 »).

1523 (N. fonds). Fragmens historiques et critiques sur la révolution de 1789 », par J.-B.-A. Hédouin, prieur de Réthonvillers (Somme), ancien chanoine de Saint-Symphorien. 1801.

Le fol. A est le billet mortuaire de l'auteur. — Le fol. D porte le titre. — Sur la couverture, on lit : « Hédouin de Malavois, à Reims ».

XIXe siècle. Papier. 62 pages et des fol. liminaires A-D. 252 sur 190 millim. Cartonnage.

1524 (N. fonds). Recueil sur la Révolution.

Fol. 1. « Événemens remarquables de l'année 1789 ».

Fol. 21. « Adresse aux provinces ou Examen des opérations de l'Assemblée nationale. 1789 ».

Fol. 37 et 44. Discours de l'évêque de Clermont, à propos de la constitution civile et du serment.

Fol. 83. Actes de l'assemblée du clergé du bailliage de Reims, pour l'élection des députés aux États généraux. — Cahier du clergé.

Fol. 106. Pièces fugitives et lettres sur la Révolution (1791).

Fol. 199. Rapport sur l'assassinat des ministres plénipotentiaires français, à Rastadt.

XVIIIe siècle. Papier. 250 sur 190 millim.

1525 (N. fonds). « Biographie journalière de ce qui est arrivé à

M. P.-J.-M. O, et de ce qu'il a vu et remarqué dans ses voyages, depuis l'an 1791 jusqu'en 1798 ».

En fait l'auteur, qui était directeur des dames Annonciades royales, à Varennes, en Argonne, au 21 janvier 1791, poursuit son journal jusqu'au 6 avril 1799, époque à laquelle il entra comme précepteur chez le comte Sievakowski, à Varsovie.

XVIIIe siècle. Papier. 279 pages précédées de 4 fol. liminaires contenant l'avertissement. 192 sur 118 millim. Cartonnage.

1526 (N. fonds). « Analyse de la Lettre à l'auteur d'un petit imprimé en faveur du serment de haine à l'anarchie et à la royauté et de fidélité et d'attachement à la Constitution de l'an III ».

XVIIIe siècle. Papier. 230 sur 180 millim. 46 feuillets écrits. Non relié. — (Don Ch. Loriquet, 1886).

1527 (N. fonds). Mémoire concernant la Généralité de Bourges, dressé par M. Dey de Séraucourt, intendant de ladite Généralité, en 1698.

A l'intérieur de la couverture, on trouve l'ex-libris gravé et armorié de « Dionys[ius] Franc[iscus] Secousse, eques, in Paris[iensi] curia patro[nus] et è reg[ia] human[arum] litter[arum] Acad[emia]. 17..» Tout près de là, on lit la cote : « 451. 1. » — D'autre part, au fol. 1, un cachet à l'encre grasse, armorié, porte ces mots : « Bibliotheca Adr[iani] Maillart, adv[ocati] Paris[iensis]. 1741 », qu'accompagne, au bas de la page, la cote : « AA. 1 ».

XVIIe siècle. Papier. 128 pages, plus le titre A. 223 sur 165 millim. Rel. parchemin noir. — (Achat, 1872).

1528 (H. 651). « Recueil de tous les actes faits pour et contre les seigneurs archevesque de Bordeaux et le duc d'Espernon, gouverneur de Guienne, durant leur différent ecclésiastique et criminel, ès années 1633 et 1634 ».

Fol. 1. « Journal ou relation journalière de ce qui ses (*sic*) passé à Bordeaux », durant le séjour qu'y fit l'archevêque Henri II d'Escoubleau de Sourdis, depuis son arrivée (24 octobre 1633) jusqu'à son départ (12 décembre) pour Paris.

Fol. 20. « Mémorial ou advertissement faict et dressé par M. de Bourdeaux » de tout ce qui s'est passé pendant son séjour à la Cour et jusqu'à son retour à Bordeaux, en mars 1634.

Fol. 30 v°. « Actes de l'archevesché de Bordeaux sur les violences et attentats et outrages commis en la personne » de l'archevêque, en octobre et novembre 1633.

Fol. 82. « La juste défense de monseigneur le duc d'Espernon, gouverneur et lieutenant général pour le Roi en Guienne, encontre la sentence d'excommunication et interdit » (1633).

Fol. 117. Actes de l'assemblée du clergé tenue à Paris, en janvier et février 1634, sur ces événements.

Fol. 166. Question de l'excommunication du sieur Naugas, lieutenant des gardes du duc.

Longue suite d'autres documents concernant cette affaire.

Sur le fol. 1, on a collé l'étiquette imprimée : « Ex dono Nicolai Caron, ecclesiae Remensis canonici ».

XVII[e] siècle. Papier. 221 feuillets précédés de 7 autres comprenant un titre et une table. 305 sur 205 millim. Rel. parchemin souple. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « H, ord. 4, n° 22 »).

1529 (N. 870). Cartulaire de la province de Languedoc (1456-1523).

Fol. 1. « Lectres d'une abolution (*sic*) générale obtenue pour le pays de Languedoc » (Pontoise, septembre 1463).

Fol. 5. « Confirmation de l'abolicion et nouvelle et générale abolicion » (Dieppe, juillet 1475).

Fol. 8. « Privilège contre le droit d'aubanaige pour tous estrangiers non natifz du présent royaume » (m. d.).

Fol. 10. « Lectres données contre les commissions et commissaires extraordinaires, et que l'abolicion dernièrement octroyée vaille et sortisse son plain effect » (Forges, 16 janvier 1478-9).

Fol. 12. « Lectres du feu roy Loys touchant les comptes des greneticrs et receveurs de Languedoc estans en la caisse dudit pays » (Plessis-lez-Tours, 3 mars 1477-8).

Fol. 13 v°. Autres (Dijon, 3 juillet 1479).

Fol. 14. « Lectres d'une abolicion générale donnée par le roy Loys pour le pays de Languedoc » (« Pleisis du Parc lez Tours », juillet 1481).

Fol. 18. « Lectres du roy Loys, que toutes manières de gens puissent faire navires, naufz et galées » (Montils-lez-Tours, 10 juillet 1483).

Fol. 21. Commission du gouverneur de Languedoc, Jean de Ferrières (7 août 1483), pour la publication et exécution desdites lettres.

Fol. 22. Récit de l'entrée de Charles VIII à Tours, le 7 janvier 1483 (1484), « pour venir aux trois Estatz de son royaume illec assemblez ».

Ibid. « Lectres du roy Charles huitiesme faicte à Tours, en la présentacion des Estatz de tout le royaume, et aussi la proposicion de monseigneur le chancellier » (7 janvier 1483-4).

Fol. 29. « Lectres de vidimus octroyées au duc de Savoye, sur le fait des marchans et autres subjectz dudit pays » (Tours, 4 février 1483-4).

Fol. 30 v°. « Lectres que nulles drogues et aultres denrées et marchandises venant du Levant n'entrent en ce royaume fors les portz maritins du royaume » (Tours, 8 mars 1483-4).

Fol. 32. « Lectres que les patrons (de navires) bailleront cautions et fermances » (Vincennes, 8 septembre 1484).

Fol. 34. « Articles baillez et renduz aux Estatz généraulx de France tenuz à Tours, en mars mil quatre cens quatre vings et troys. Chapitre de l'église ». — Fol. 37. « Chapitre de noblesse ». — Fol. 38 v°. « Chapitre du commun ». — Fol. 45. « Chapitre de justice ». — Fol. 57 v°. « Chapitre de merchandise ». — Fol. 60. « Chapitre de conseil ». — Fol. 62. « L'octroy fait au Roy ». — Fol. 63. « Articles pour le païs de Languedoc ».

Fol. 81. « Lectres que aucuns deniers ne soient mis sus ne impostz sans l'assemblée et octroy des gens des troys Estatz de nostre païs de Languedoc » (Tours, mars 1483-4).

Fol. 82. « Lectres pour le fait des aubenaiges » (m. d.). — Fol. 84 v°. Lettres de MM. des comptes et trésoriers, attachées aux précédentes (19 août 1486).

Fol. 85. « Lectres que ces deniers couchez et assiétés soient alloués ès comptes des recepveurs » (Tours, mars 1483-4).

Fol. 87. « Lectres que la liberté du navigaige et entrecours de merchandise soit gardée et entretenue, faisans aussi mencion de l'entrée de l'espicerie » (m. d.).

Fol. 88. « Lectres contenans plusieurs belles ordonnances octroyées en faveur des habitans du païs de Languedoc » (m. d.).

Fol. 93. « Lectres pour les francz fiefz et nouveaulx aquestz » (Tours, 8 mars 1483-4).

Fol. 95. « Lectres de la destitucion de la court de MM. les généraulx sur le fait de la justice des aides séans à Montpellier » (m. d.).

Fol. 97. « Exécution des susdites lectres par le sieur de Clermont », lieutenant en Languedoc en l'absence de M. d'Alby (Montpellier, 21 mai 1484).

Fol. 98 v°. « Lectres que nul ne sera tiré hors les limites du parlement de Thoulouse et de Languedoc, en renvoyant les causes aux juges » (Tours, 8 mars 1483-4). — Lettres exécutoires des précédentes (m. d.).

Fol. 104. « Lectres pour refformer les stilles et coustumes des cours de Languedoc » (m. d.).

Fol. 105. « Lectres pour enquérir de la utillité et dommaige des rigueurs des sceaulx » (m. d.).

Fol. 106. « Lectres de la destitucion des foires de Lyon » (m. d.).

Fol. 108. « Lectres données à Thoulouse, que les dites provisions obtenues en faveur du païs de Languedoc soient mises à exécution » (3 juillet 1484).

Fol. 109. « Lectres que toutes navires puissent charger et descharger, en payant les droiz acoustumez » (Montargis, 7 octobre 1484).

Fol. 111. « Lectres de messire Loys d'Amboise, évesque d'Alby, lieutenant de monseigneur de Bourbon et d'Auvergne, atachées aux précédentes » (Toulouse, 5 octobre 1484).

Fol. 111 v°. « Lectres de la déclaration faicte par le Roy, que les articles passez ès Estatz de France tenuz à Tours sortissent leur effect » (Orléans, 16 septembre 1485).

Fol. 112 v°. « Lectres que la liberté du navigaige et merchandise soit entretenue et gardée » (m. d.).

Fol. 114. « Lectres que les Estatz de Languedoc joissent des édictz et deffences faictes sur l'entrée de l'espicerie » (m. d.).

Fol. 116. « Lectres touchant le fait des marques » (m. d.).

Fol. 117. « Lectres à faire commandement aux merchans qu'ilz aient à continuer les foires de Bourges » (m. d.).

Fol. 119. « Lectres que le main mise du Roy ès biens des nobles soit levée » (m. d.).

Fol. 119 v°. « Lectres de la déclaration faicte par le Roy, nostre sire, que ceulx de Thoulouse contribueront à la somme cy dedans contenues (*sic*) » (Orléans, 15 (*sic*) septembre 1485). — La ville de Toulouse était exempte de tailles depuis vingt-deux ans, à cause d'un grand incendie qui l'avait ruinée.

Fol. 122. Conclusion de l'assemblée des trois États du pays de Languedoc, réunis à Montpellier, portant que la ville de Toulouse payera sa part d'impositions (10 avril 1486).

Fol. 123. « Lectres d'abolicion touchans le fait des monnoyes » (Toulouse, mars 1482-3).

Fol. 124 v°. « Lectres touchant le fait des monnoyes » (Paris, 21 février 1485-6).

Fol. 125 v°. « Lectres par lesquelles est mandé que ceulx du païs de Languedoc soient exemptz de fournir et bailler gens de pied pour la guerre » (Senlis, 5 août 1486).

Fol. 126 v°. « Lectres pour la réformation des leudes », péages et barrages (Tours, 8 mars 1483-4).

Fol. 127. « Lectres faisans mention de l'entrée de l'espicerie et autres denrées de merchandises venans du Levant » (« Plessis du Pars », 17 avril 1488).

Fol. 129. « Lectres que on puisse faire publier et entretenir les privilièges octroyez en faveur du païs de Languedoc » (« Saint-Lau-lez-Angiers », 16 juin 1488).

Fol. 130. « Lectres touchant le fait des monnoyes » (Chinon, 12 mai 1488).

Fol. 131. « Lectres faisans mention de la repparation des églises » (m. d.).

Fol. 132. « Lectres contenans déclaration pour l'entretènement d'aucuns privilièges octroyez au païs de Languedoc » (m. d.).

Fol. 133. « Lectres que en toutes bonnes villes de Languedoc puisse avoir foyres, pourveu que ce ne soit à semblables jours les unes des autres » (m. d.).

Fol. 135. « Lectres des rabais faict par le Roy, nostre sire, au païs de Languedoc, pour chacune année, de la somme de vingt mille livres tournois sur l'aide » (Tours, 7 février 1493-4).

Fol. 136 v°. « Lectres patentes contenans certains statutz et ordonnances faictes par le Roy, nostre sire, délibération des princes de son sang et autres gens de son Conseil, touchant l'entrée ou royaume des draps d'or et d'argent et de soye, fil d'or, traict or et argent, fil, ribans, soyes tainctes, et aussi touchant les espiceries et allunes plus à plain contenu ès lectres cy insérées » (Vienne, 12 août 1494).

Fol. 138 v°. Mandement du Roi pour la publication des précédentes (30 septembre).

Fol. 139. « Lectres que tous officiers, tant de parlement que autres, payent tailles pour les héritaiges ruraulx et d'ancienne contribution acquitz par eulx » (Lyon, 13 décembre 1495).

Fol. 140 v°. « Lectres contre les commissions et commissaires extraordinaires » (m. d.).

Fol. 142. « Lectres prohibitoires, que draps de Rossillon n'entrent en Languedoc que la canne n'y excède la somme de quatre escutz » (m. d.).

Fol. 143. « Lectres prohibitoires que nulz draps drappés en Cathaloigne, contés de Rossillon et Sardaigne, n'entrent par mer ne par terre en ce royaume » (Lyon, 16 décembre 1496).

Fol. 145. « Lectres pour les francs fiefs et nouveaulx acquestz nouvellement obtenues du Roy » (Moulins, 3 juillet 1497).

Fol. 146 v°. « Lectres touchant les empruntz » (m. d.).

Fol. 147 v°. « Lectres touchant l'entrée de l'espicerie » (m. d.).

Fol. 149 v°. « Lectres touchant les draps de soye, que n'entrent en ce royaume » (Moulins, 3 septembre 1497).

Fol. 151. « Lectres touchant le fait de l'espicerie » (Moulins, 4 juillet 1497). — Fol. 152 v°. Lettres en exécution des précédentes (Moulins, 3 septembre 1497).

Fol. 153. « Lectres touchant la deffence de la traicte des blez » (Moulins, 3 septembre 1497).

Fol. 155. « Lectres inhibitoires que draps de Rossillon ne autres du royaume d'Espagne n'entrent en ce royaume » (Saint-Just-lez-Lyon, 27 avril 1477).

Fol. 156 v°. « Lectres pour défendre la traicte des blez » (Moulins, 3 juillet 1497).

Fol. 157 v°. « Lectres confirmatoires touchant la deffence de l'entrée de l'espicerie » (Paris, 14 juillet 1498).

Fol. 159. « Lectres que tous merchans puissent venir en ce royaume faisant la marchandise » (m. d.).

Fol. 161. « Lectres que tous officiers royaulx et autres pour leurs biens ruraulx contribuent aux tailles » (Lyon, 9 octobre 1501).

Fol. 162 v°. « Lectres contre le maistre des portz, que l'en a faculté et puissance de chasser et pescher partout, hors garennes et autres lieux prohibez » (m. d.).

Fol. 163. « Lectres touchans la résidence de messieurs les conseilliers de parlement de Thoulouse » (m. d.).

Fol. 164 v°. « Lectres touchans le fait des gabelles ès pays de Sault, Fenoillèdes et Termènes » (m. d.).

Fol. 166 v°. « Lectres touchans les francs aloz » (m. d.).

Fol. 168. « Lectres touchans repparations de pons et passaiges » (m. d.).

Fol. 169. « Lectres que nulz draps de Rossillon ne soient achaptez par marchans du païs de Languedoc ne autres du royaume » (m. d.).

Fol. 170 v°. « Lectres de l'abolition de dix deniers tournois que la Royne prenoit sur ung chacun quintal de sel » (Màcon, 21 septembre 1503).

Fol. 173. « Lectres touchant l'abolition du droit de l'entrée de l'alun » (Paris, 27 avril 1514).

Fol. 175. « Lectres [de Anne, royne de France,] de l'abolition de la traicte foraine et de dix deniers tournois pour chacun quintal de sel » (Blois, juillet 1512). — Fol. 178. Lettres d'attache et lettres confirmatives des précédentes.

Fol. 182. « Lectres de abolition des offices d'esleus, recepveur, procureur et greffiers de noveau érigés au pays de Languedoc, moyennant la somme de LXXI^{m}VIII^{c} livres tournois payées au Roy, notre sire » (Saint-Germain-en-Laye, 22 août 1520).

Fol. 184 v°. « Lectres que toutes leudes et péaiges seront converties ez réparacions nécessaires des pontz, chemins et passaiges » (Saint-Germain, 10 septembre 1520).

Fol. 185. « Doléances du pays de Languedoc faictes en l'année mil IIII^{c}LV, appoinctées et auctorisées par le Roy, notre sire, en forme de charte, avec la responce à chacun article » (8 juin 1456).

Fol. 200. « Confirmation des privilleiges du pays de Languedoc » (Compiègne, février 1514-5).

Fol. 201. « Deffenses de rentrée des draps de Rossillon, Cathelogne et Sardaigne » (Amboise, 27 avril 1518).

Fol. 203. « Arrest des francs fiefz, noveaulx acquestz et terres allodialles et contribuables de tailles » (Toulouse, 21 février 1495-6).

Fol. 208. Lettres de François Ier « touchant les doléances du pays de Languedoc » (Lyon, mai 1522).

Fol. 219. « Touchant les emprunets et vendicion de domaine du Roy » (Saint-Germain, 14 mai 1523).

Fol. 220. « Touchant le tribut que prenent les admiraulx de la mer sur la marchandise abolie par le Roy » (m. d.).

Fol. 220 v°. « Touchant de ne pouvoir arrester nulz consulz allant aux Estatz, pour quelque debte que ce soit » (m. d.).

Fol. 221. « Touchant la confirmation des privilleiges du pays et l'abollicion du scel » (m. d.).

Fol. 222. « Touchant les anticipacions des cartiers des tailhes » (m. d.).

Fol. 222 v°. « Touchant les fraiz des gens d'armes et exactions qu'ilz font sur le peuple » (m. d.).

Fol. 223. « Touchant les gens de pied, qu'ilz ne passent sans commission » (Moulins, 28 juin 1523).

A la fin, on lit : « Toutes les précédentes lectres contenens les ordonnances, éditz, estatuz et priviléges de tout le pays de Languedoc, escriptz en deux cens vingt troys feulhetz de parchemin, ont esté extraictz du livre et registre original desdictz privilèges estans ès archifz dudict pays, au consulat de Montpellier, et collationnées par moy, Jaques Bartholomer, notaire royal, greffier dudict consulat de Montpellier. En tesmoing de quoy, me suis cy soubz signé, le 25e jour du moys de février l'an mil cinq cens vingt cinq ». *Signé :* « Bartholomer ».

XVIe siècle (1525-1526). Parchemin. 223 feuillets, à longues lignes, et 2 fol. A, B, blancs, en tête. 375 sur 285 millim. Mouillure générale de la marge inférieure du volume. Rel. veau jaune.

1550 (N. fonds). « Mémoire instructif sur la ville d'Aigues-Mortes, en Languedoc », rédigé en 1777 par M. Alexandre d'Esparron, lieutenant général de l'Amirauté.

Copie prise, en 1790, sur l'original existant dans les archives de cette ville, par X..., dont la compagnie était détachée à Aigues-Mortes.

XVIIIe siècle. Papier. 111 feuillets et un avertissement côté A. 191 sur 146 millim. Rel. parchemin vert. — (Don, 1839 ?).

1551-1552 (H. 649 et 650). Processus inter dominum Johannem, comitem Fuxi, et dominos de capitulo et universitatis Tholosae, super facto leudarum, pedagiorum et vectigalium (1411-1413), ab arbitris Carcassonae compositus.

Les deux premiers volumes nous manquent.

1551. Tome III. — « Libellus processus, pro domino comite ».

Fol. 1. « Modus quo processerunt venerabiles et circumspecti... » Pièces annexes à l'appui.

Fol. 168 v°. « Donacio leude Fuxi » a Petro, ecclesiae Fuxensis abbate (août 1168).

Fol. 170. « Pariatgium de Lesato et de Sancto Epartio » a Petro, abbate Lesatensi (1241).

Fol. 175. « Pariatgium de Maseriis » a Berengario, Bolbonensi abbate (1251).

Fol. 183 v° et 191. « Pariatgium [de] Manziazillis a Guillermo (1246) et Arnaldo (1254), abbatibus Sancti Stephani ».

Fol. 198. « Donacio quarte partis leude bastide Montisquivi abbati Combaelongae » (1254).

Fol. 202 v°. « Restitucio facta comiti Fuxi et monasterio Bolbone de loco et leuda de Maseriis » (1261).

Fol. 210. Littera Bonifacii, papae VIII, de pariatgio civitatis Appamiarum (19 avril 1299). « Ea que judicio... »

Fol. 213. « Translacio comitatus Fuxi de senescalia Carcassone ad senescalliam Tholose » a rege Philippo VI confirmata (octobre 1336).

Fol. 220. Privilegium Archambaldo, comiti Fuxensi, et Ysabellae, ejus uxori, a Philippo VI concessum (1338) et a rege Carolo VI confirmatum (1403).

Le plat initial porte, à l'extérieur, cette inscription en grosses lettres : « Processus leudarum coram arbitris. C ».

1552. Tome IV. — « Dicta testium productorum in eadem causa ».

Fol. 1. « Hec sunt dicta et deposiciones testium... »

Le plat initial porte également : « Attestationes pro civibus Tholose. D ».

A la fin des deux volumes, on lit aussi ces mots : « Hec copia, contenta in CCXL foliis papiri bastardi majoris forme, fuit abstracta ab originali processu cause arbitralis coram dictis arbitris inter dictas partes agitato, in quorum fidem et testimonium ego Guillelmus Blomati, notarius regius et dicte curie, hic me subscribo et signo in testimonium premissorum », suivis de l'attestation (1414) de Robert « de Chalucio », sénéchal de Carcassonne.

XVe siècle. Papier. 240 et 114 feuillets. 295 sur 215 millim. Rel. veau blanc sur carton. — (Ex-libris gravé du Chapitre : « H, ord. 4, n°s 24 et 25 »).

1333 (N. fonds). « Statuta regalis collegii Campaniae, aliàs Navarrae, Parisius fundati ».

Fol. 1. « Constitutiones et statuta scolarium deffuncte regine Johanne de Campania, facte per reverendos in Christo patres dominos episcopum Meldensem, dominum Simonem, et abbatem Sancti Dyonisii in Francia, executores dicte domine, per literas (*sic*) suas tenorem qui sequitur continentes. In nomine Domini. Amen. Nos, Simon, miseratione divina Meldensis episcopus, et Egidius, eadem miseratione... Datum anno Domini M°CCC° quinto decimo, 3ª die mensis aprilis, videlicet die sabbati post dominicam qua cantatur : *Isti sunt dies* ».

Fol. 7. Bulle de confirmation de Jean XXII. « Excelsus et pius... » (Avignon, 25 janvier 1317).

Fol. 11. Lettre de Philippe V (Conflans, 21 août 1321) adressée à l'abbé de Saint-Denis et à Nicolas, doyen de la collégiale de Saint-Quentin, gouverneur dudit collège, dans le même sens. « Dicte domus ut decet... »

Fol. 12 v°. « Et est finis ordinacionum collegii Navarre Parisius. Sequitur quedam specialis ordinatio per superiores collegii. Ordinatum fuit per superiores collegii de Campania, ad requestam et de consilio magistrorum... ad que scolares tenentur, etc. »

Une note (XVIIIe siècle) placée en marge, à la tête de ce document, nous explique son origine en ces termes : « Extraict de l'histoire du collège de Navarre faite par M. Delaunoy, page 103 : Anno 1404, Michael, Autissiodorensis episcopus, regis confessarius, et collegae alii cum perspicerent magistrum qui docendis philosophis praefectus erat huic muneri non sufficere, hypodidascalicum (*sic*), quem artistarum submagistrum vocant, instituendum esse duxerunt, quod in acta collegii publica sic relatum est : Ordinatum fuit per, etc. » — A la fin du manuscrit, l'annotateur a encore ajouté : « Octava julii, anno 1404, Johannes Crassi promisit tenere praedicta in ista schedula contenta, praesentibus domino Austissiodorensi (*sic*), magistris Petro de Parochia et Johanne de Maraia, Parisiensis et Trecensi[s] dioeceseon ».

Notre copie paraît être de la main d'un « P. Jobert », dont le nom se rencontre au bas du dernier feuillet. Tout près de cette signature, on lit ces mots : « Contre maistre Guillaume Chasteaufort ». — Au bas du dernier feuillet, on relève encore ceci : « Paraphé *ne varietur*, le sabmedy quatriesme jour de mars l'an mil cinq cens quatre vingts neuf ». *Signé :* « T. Lauvergnat ».

Enfin, sur le repli de la couverture, on lit : « Mémoire que le bail de l'estude qu'a faict faire Me Macé Fournier, chappelain, estant contre le logis des dictz chappelains, au hault du logis qui est entre celuy qui est au-dessus de la porte du collège, laquelle estude a l'entré (*sic*) par la seconde chambre du logis des dits chappelains, près la cheminée, est chez M. Périer, notaire, demeurant en la place Maubert, etc., a esté faict et passé le samedi 22e de septembre mil six cens et ung, est signé de M. d'Amboise, grand maistre, Godin, proviseur, Yon, principal des artiens, Dumont, principal des grammairiens, M. Bonart et M. Le Febvre, théologiens de la première licence; a esté acordée (*sic*) ladite estude audit Fournier et ses successeurs, chappelains à l'advenir. J'en laisse ung à la communaulté ».

XVe siècle. Parchemin. 11 feuillets subsistants (le 4e manque), à longues lignes. 310 sur 230 millim. Rel. parchemin. — (Don Veylard).

1554 (M. 839). « Statuta regalis collegii Campanie, alias Navarre, Parisius fundati, que leguntur quater in anno, in capitulo dicti collegii, videlicet... »

Fol. 2. « Constitutiones et statuta bone memorie deffuncte domine Johanne, Francie et Navarre regine, pro directione ac regimine scolarium ab ipsa in triplici facultate fundatorum. Voluit autem in primis et precepit ut scolares ipsi recipiendi de regno Francie... secundum ordinaciones predictas alios subrogabunt. Finis Statutorum collegii Campanie, alias Navarre, tam ex ordinacione regine fundatricis quam institutione executorum ejus excerptorum ».

Fol. 10. « Statutum adjectitium Ludovici XI, Francorum regis christianissimi. Item, quia sub pretextu... »

Fol. 11. « Aliud statutum adjectitium Francisci I, Francorum regis illustrissimi. Item, quia multi theologi... »

Fol. 12. « Constitutiones et statuta scolarium deffuncte regine... » Comme dans le ms. précédent, fol. 1-7.

Fol. 22 v° et 29 v°. Bulle et lettre, comme dans le ms. précédent, fol. 7 et 11.

Fol. 33. « Hoc est testamentum seu voluntas ultima bone memorie defuncte Johanne, regine quondam Francie et Navarre, fundatricis domus scolarium, Parisius, in monte Sancte Genovefe, formam continens infrascriptam. Au nom du Père et du Filz, etc. Nous, Jehanne... » (Vincennes, 31 mars 1304).

Fol. 49. Vidimus par Charles VI (février 1381-2) de la pièce qui suit : « Johanna, Dei gratia, etc. Spiritus Domini replens... » (Vincennes, 25 mars 1304-5).

Fol. 54 v°. « Copia arresti Parlamenti per quod annulatus (*sic*) ordinatio episcopi Meldensis et abbatis Sancti Dyonisii quantum ad duo statuta, scilicet de magistri[s] et de provinciis » (1er juin 1331).

Fol. 59. Lettre de Louis XI. « Decet ut omnem... » (Rouen, 25 juillet 1464).

Fol. 65 v°. « Sur la requeste présentée au Roy par Me Estienne Loret, docteur en théologie, maistre du colliège de Champaigne, dict de Navarre, et Loys Lassere, presbtre, proviseur dudict colliège... » (26 juillet 1537). — Ordonnance sur le même objet (5 août 1537).

Fol. 70 v°. « Sur la requeste baillié à la court par maistre Pierre Alnequin, prebtre, chapellain du collège de Champaigne... » (11 janvier 1464-5).

Fol. 71 v°. Extrait des serments du personnel du collège. « Primo, quod statuta, ordinationes et laudabiles consuetudines... procurabitis ».

Nombreuses annotations (XVIIe siècle) dans les marges. — Sur le fol. 2, on lit ces mots (fin du XVIe siècle) : « Adrianus d'Amboyse, magnus magister collegii Navarrae, 1594 », de la même encre que la foliotation actuelle.

Fin du XIVe siècle (fol. XII-XXXII, premier noyau du ms.)-commencement du XVe siècle (fol. XXXIII-LVIII)-fin du XVe siècle (fol. LIX-LXV)-XVIe siècle (fol. I-XI)-XVIIe siècle (fol. LXV v°-LXXI). Parchemin. 71 feuillets. 223 sur 150 millim. Rel. veau fauve gaufré (semé de France, en guirlande), sur bois; mauvais état. — (Chapitre : « C, ord. 4, n° 84 »).

1555 (N. fonds). Projet de creusement d'un canal navigable « à tous batteaux flottans sur la rivière de Seine », autour de la nouvelle fortification de Paris, par Villedo.

1. Avis des commissaires députés par le Roi (1636). — 3 feuillets.

2. « Raisons de l'impossibilité et excessive despence remarquée en l'entreprise faicte par le sieur Villedo, pour la continuation de la closture de la ville de Paris et construction d'un grand canal navigable autour de la ditte ville », par M. Traxler. — 7 feuillets.

3. Motifs de la construction. — 2 feuillets.

4. « Mémoire de la despence faitte par Villedo, entrepreneur des ouvrages » (24 septembre 1635-13 décembre 1636). — 4 feuillets.

5. « Estat des ouvrages des murs et vuidenges des terres qui ont esté faictes pour clore et fortiffier la ville de Paris, depuis la porte neuve de la Conférence jusques au bastion des Arballestriers... », dirigés par M. Lemercier, architecte du Roi (1637). — 3 feuillets.

6. État de la dépense du canal jusqu'au 1er juin 1637. — 2 feuillets.

XVIIe siècle. Papier. Cahier de 41 pages numérotées. 325 sur 222 millim.

1536 (N. fonds). « Recueil de plusieurs pièces [sur la maison de Lorraine], par H[enry] A[dam], c[hirurgien] ».

Fol. 3. « Extraict de la fondation de feu monseigneur le cardinal de Lorraine ».

Fol. 7. « Testament de feu monseigneur le cardinal de Lorraine ».

Fol. 19. « Relation du voyage (novembre 1634-6 mars 1635) de madame la duchesse de Guise pour Florance, pendant lequel j'ay eu l'honneur de servir de chirurgien ».

Fol. 27 v°. « Voyage de madame la duchesse de Guise, de Florance à Notre-Dame-de-Lorette, le dimanche d'après Pasques, quinzième avril 1635 ».

Fol. 31. Stances au tombeau de monseigneur de Guise, mort à Florence.

Élégie « par S. A. Henry de Lorraine, duc de Guise, à M[adame] L[a] P[rincesse] A[nne de Mantoue] ».

Fol. 35. Stances « sur l'amour de monseigneur de Guise et de mademoiselle de P[ons] ».

Fol. 36. « Relation du combat faict à la place Royalle, à Paris, entre monseigneur le duc de Guise et M. le comte de Coligny, le 12 décembre 1643... » La pièce est datée : « Ce dimanche, au soir, 13e décembre ».

Fol. 51. « Lettre du grand maistre à madame la duchesse de Guise » (Malte, 4 juillet 1645).

Fol. 52 v°. « A monseigneur Henry de Lorraine, duc de Guise, pair de France ; sonnet. Pour monseigneur de Guise, le chevalier ».

Fol. 54. « Le voyage du duc de Guise et tout ce qui s'est passé de plus mémorable jusques à son arrivée de Rome à Naples ». — Lettres

du général Gennaro Annèze et du premier conseiller du peuple Jean-Louis Delferro (1647). — Récits et lettres diverses. — *Te Deum* adapté à la louange de Henri de Lorraine. — Acrostiches sur l'expédition de Naples.

Fol. 79 v°. Récit de la mort du duc de Joyeuse.

Fol. 108. « Par monseigneur Henry de Lorraine, archevesque de Reims, au château de Courville, 1635 ; élégie ».

Fol. 115 v°. Épitaphe de Henri de Lorraine, duc de Guise.

Fol. 117. « Copie de la lettre du Roy écritte de la main de Sa Majesté à mademoiselle de Guise » (3 juin 1664), au sujet de la mort de Henri de Lorraine.

Fol. 119. Lettres de Marie de Lorraine (Paris, 13 juin 1664) au Chapitre de Reims et aux dames de Saint-Pierre, au sujet de la mort de son frère.

Fol. 122. Lettre de la sœur Françoise de Lorraine au Chapitre et aux dames de Saint-Pierre, sur le même sujet.

Fol. 125 v°. Élégie.

Fol. 128. « Déclaration de madame [Nicolle, duchesse] de Lorraine », sur la perte de son mari.

Fol. 133. Lettre de la même au Pape.

Fol. 136. Lettre de la même au duc Charles, son mari, lui reprochant une maîtresse.

Fol. 142 v°. « Lettre de S. A. de Lorraine à S. M. très chrestienne ».

Au dos, on remarque une ancienne cote : « 257 pq ».

L'auteur, chirurgien de Reims, lieutenant du premier chirurgien du Roi en 1663, doyen en 1691, mourut en 1693. Il nous a laissé son blason sur le fol. 1, en même temps qu'il plaçait celui de la maison de Lorraine sur le fol. 2.

XVII[e] siècle. Papier. 157 feuillets. 178 sur 116 millim. Rel. veau fauve, timbrée au dos de la croix de Lorraine.

1557 (N. fonds). « Procès-verbal sur les salines de Lorraine et de Franche-Comté, par M. de Neuville fils, fermier général, en tournée en ce département pendant les années 1753 et 1754 ».

Au verso de la garde initiale, ex-libris gravé, aux armes : « De la bibliothèque de M[re] Nicolas-Louis Tournay, conseiller de la Cour des aydes ». — Plus bas, cet autre : « Ex libris Adolphe Dauphinot ».

La reliure est aux armes de Trudaine de Montigny, intendant général des finances († 1769).

XVIIIe siècle. Papier. 546 pages, plus les fol. A-H, en tête, portant la table. 387 sur 261 millim. Rel. mar. rouge, aux armes, petits fers et gardes de moire bleue. — (Achat, vente Dauphinot, 1897).

1538 (N. 868). Recueil historique.

Page 1. Mémoires de la province d'Alsace. 1697.

Page 189. « Mémoires ou abrégée (*sic*) de la Franche-Comté de Bourgogne ».

Page 236. « Franchises de la ville de Beffort ».

Page 263. « Mémoire des usages de l'église métropolitaine de Reims, touchant la manière de gagner et de distribuer les fruits et revenus des prébendes canoniales... » (1705).

Page 316. « Statuta ecclesiae Remensis. Statuta per nos praepositum, decanum, cantorem et capitulum insignis ecclesiae Remensis, ex antiquis collecta, emendata, recognita et relecta in capitulis generalibus (1638, 1639, 1640). — De conventu seu capitulo generali, ex quo tempore fiat. Quot annis postridie... »

On y a joint :

Page 340. Liste des villages, aux environs de Reims, dont le Chapitre est seigneur.

Page 342. « Extrait d'une fondation faite (1529) par M. Godart, chantre ».

Au bas de la page 1, après le titre, on lit : « Ex scriptis Joannis Francisci Corel-Duclos, presbiteri, canonici ecclesiae metropolitanae Remensis, alias ecclesiae collegiatae Belfortensis, in Alsatia supperiore. 1727 ».

L'ex-libris gravé et armorié du possesseur se trouve à la page 2. — A l'intérieur de la première couverture, on trouve la cote « Z. 22 ».

XVIIIe siècle. Papier. 342 pages, plus 257 *bis*. Les pages 187, 188, 314, 315 sont blanches. 245 sur 182 millim. Rel. mar. brun.

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

Rue Garancière, 8


University of
Connecticut
Libraries

